Cahiers lasalliens ; Volume 8 ; 1961

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

8

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE · 476, VIA AURELIA, ROME

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 ; 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute, Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle
Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes

II

Jean-Baptiste BLAIN

Reproduction photomécanique de l'édition originale

MOSA Profondeville Imprimé en Belgique

8

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE - 476, VIA AURELIA, ROME

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Nous reproduisons ci-après le texte du tome II de l'édition Machuel, Rouen, 1733.

A la suite des Livres III et IV de *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de la Salle,* figurent :

un *Abrégé de la vie de quelques Frères de l'Institut des Ecoles chrétiennes, morts en odeur de sainteté.*

une *Relation de plusieurs choses qui n'ont point trouvé place dans l'histoire de Monsieur de La Salle et de ses premiers disciples, fort instructives et fort touchantes.*

une *Relation de la manière dont le corps de feu Monsieur de La Salle, inhumé dans la Paroisse de Saint-Sever, faubourg de Rouen, a été transféré le 16 juillet 1734, chez les Frères des Ecoles chrétiennes, dans leur église nouvellement bâtie et dédiée au Saint Enfant Jésus.*

Ces trois suppléments se retrouvent en maints exemplaires du tome II de l'édition originale.

Nous y avons joint

une *Lettre de l'auteur de la Vie de M. de La Salle au Frère Supérieur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes,* reliée parfois à la suite des *Relations.*

Ainsi qu'en la plupart des autres exemplaires connus de cette même édition, on relève, en celui qui nous a servi, quatre défaillances de pagination : 90 pour 70 ; 114 pour 214 ; 363 pour 393 ; dans l'*Abrégé,* la p. 30 est tantôt paginée, tantôt sans pagination. La liste des « Fautes à corriger dans le second tome » (p. 194), introduit elle-même trois nouvelles erreurs.

Paraîtront prochainement en nos *Cahiers :*

un *Index cumulatif des trois premières biographies du saint.*

un *Index chronologique de la vie du saint.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

LA VIE

DE MONSIEUR

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE,

INSTITUTEUR

DES FRERES DES ECOLES CHRE'TIENNES.

TOME II.

PAR *MONSIEUR* ***.

A ROUEN,
Chez JEAN-BAPTISTE MACHUEL, ruë Damiette.

M. DCC. XXXIII.
AVEC APROBATION ET PRIVILE'GE DU ROI.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

LA VIE
DE MONSIEUR
JEAN-BAPTISTE
DE LA SALLE,
INSTITUTEUR
DES FRERES DES ECOLES
CHRE'TIENNES.

LIVRE TROISIE'ME,

Où Monsieur DE LA SALLE *eſt repreſenté comme le grand Zelateur de l'Inſtruction & de l'Education Chrétienne de la jeuneſſe pauvre & abandonnée.*

Diverſes tribulations qui le ſuivent de tous côtez, & qui donnent lieu à divers établiſſemens.

JESUS-CHRIST l'a dit : *Si le grain de froment ne meurt en terre, il ne produit point de fruit.* Ce n'eſt que par ſa mort qu'il renaît & qu'il ſe reproduit au centuple. La vérité de cet oracle trouve ſa preuve dans celui-là même qui l'a prononcé; car c'eſt ſa mort qui a rendu la vie au genre humain; c'eſt ſa Croix qui eſt la clef du Royaume des Cieux. Auſſi tôt qu'il y a été attaché, il a attiré toutes choſes à lui, & il a fait de l'inſtrument de ſon ſuplice, le trophée de ſes victoires. Les membres ſuivent le ſort du Chef. Plus ils ſont mortifiez, plus l'eſprit les vivifie : c'eſt la mort de la nature qui leur procure la vie de la grace. C'eſt la perſécution qui en épurant leur vertu, la fait fructifier, croître, & multiplier. En effet, c'eſt la perſécution qui en diſperſant les Apôtres, a montré à l'Univers ſes Conquerans; & qui en les faiſant fuir de Ville en Ville a porté la Foi, l'Evangile, & le nom de Jeſus-Chriſt ſur leurs pas dans toutes les parties du monde. Or ce que l'Egliſe a vû dans ſa naiſſance, chaque ſiécle le reproduit. Les membres particuliers de ce grand Corps miſtique, n'ont point d'autres principes de leur origine & de leurs progrès ſpirituel. Ils croiſſent & ils ſe fortifient comme lui au milieu des croix. Les plantes choi-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſies pour la terre nouvelle qui eſt le Royaume des Cieux, prennent racine ſur le Calvaire, ne croiſſent qu'à l'ombre de la Croix, & ne ſe multiplient qu'autant qu'elles ſont arroſées du ſang que les cloux, les foüets, & les épines, ont tiré des veines du Sauveur. Ainſi, c'eſt la Croix qui en éprouvant la vertu des Saints, perfectionne leurs œuvres. Dans le tems même que l'ennemi du genre humain ſecouë avec plus de fureur la plante que le Pere céleſte a miſe dans le champ de ſon Egliſe, ſa main toute-puiſſante la ſoutient avec plus de force, & lui fait prendre de plus profondes racines. C'eſt ainſi qu'on va voir dans ce troiſiéme Livre le vent de la perſécution porter l'Inſtitut avec l'Inſtituteur en differentes Villes du Royaume, & M. De La Salle laiſſer des Ecoles Chrétiennes dans les lieux où il eſt obligé de fuïr.

CHAPITRE PREMIER.

M. De La Salle obligé de quitter la grande Maiſon, va s'établir au Faubourg ſaint Antoine en 1703. *La perſécution l'y ſuit & l'en chaſſe.*

1703. LEs viſites fréquentes & dangereuſes que l'émiſſaire de l'ennemi du Serviteur de Dieu faiſoit dans la grande maiſon du Noviciat, après avoir long-tems fatigué, éprouvé & exercé la patience des Freres, leur devinrent enfin inſuportables; & depuis long-tems ils ſollicitoient celui qui en étoit l'objet, de céder le terrain, & d'aller chercher la paix ailleurs.

P. Les Freres preſſent encore M. De La Salle de quitter la grande maiſon pour ſe dérober aux perſécutions de ſon ennemi. Il a peine à y conſentir.

Quoique l'homme ennemi eût en vain épuiſé tous ſes artifices contre le vertueux Inſtituteur, il n'avoit cependant que trop bien réüſſi à jetter dans ſon champ la zizanie, dont le fruit pernicieux avoit été la chute de huit ou neuf de ſes principaux Diſciples. Les autres attachez à leur vocation, qui avoient moins de talens & plus de vertu, témoins du naufrage des Deſerteurs, trembloient & vouloient ſe précautionner contre la tentation. Le Maître n'étoit pas du ſentiment de ſes Diſciples. Il avoit un grand attrait pour la grande Maiſon qu'il habitoit avec eux, parce qu'elle étoit toute propre pour une Communauté: elle ſembloit même être faite pour celle de M. De La Salle en particulier. Proche d'une des barieres de la grande Ville, dans un air pur & ſerain, vaſte & ſpacieuſe, avec de grands Jardins & de grandes Cours, éloignée de tout bruit, elle favoriſoit toutes les inclinations de l'homme de Dieu. Quand il auroit été lui-même Maître de ſe choiſir dans Paris ou aux environs, une maiſon à ſon gré, celle-là auroit fixé ſes deſirs. Auſſi avoit-elle déja été occupée par une Communauté de Religieuſes qui portoient le nom de Nôtre-Dame des dix Vertus: Elles étoient de l'Inſtitution de la B. Jeanne de France. Son image peinte ſur un mur d'une des Salles, avec celle du P. Gabriel *Maria de* Jesus Carme Déchauſſé, qui avoit dirigé cette Maiſon, ſe voyoit encore du tems que les Freres l'habitoient, avec une cave ſouterraine ſous la Chapelle où l'on enterroit les Religieuſes. De plus, M. De La Salle deſiroit depuis long-tems d'avoir une maiſon en proprieté, où le Noviciat pût être fixé à Paris & dans un lieu commode. Cette Capitale du Royaume en étant le centre, il deſiroit auſſi en faire celui de ſa Societé par toutes les raiſons qu'il n'eſt pas difficile de deviner.

Cette maiſon étoit alors en vente, & l'acquiſition en eût été aiſée à un homme moins pauvre que le Superieur des Freres. Le Proprietaire le preſſoit depuis

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

long-tems d'en passer Contrat avec lui, & il étoit disposé à lui ceder pour 45000. livres, un bien qui en valoit plus de cent mille : en effet, celui qui l'acheta le prix qu'on vient de marquer, la revendit au double peu de tems après. Mais où le pieux Instituteur auroit-il trouvé la somme qu'on lui demandoit alors pour l'achat de cette maison ? La pauvreté lui en ôtoit toute espérance. N'osant pas même porter devant Dieu ses desirs sur une maison de si haut prix, il se contentoit de prier & de faire prier la bonté de Dieu de lui en accorder une propre pour le Noviciat.

II. Il y avoit long-tems que M. De La Salle faisoit faire des Prieres dans sa Communauté pour obtenir de Dieu le moien d'acquérir cette maison : Il est exaucé : on lui fait pour cet effet un legs de 50000 liv. mais ce legs lui est enlevé par son ennemi.

A ce dessein, dès son entrée dans cette grande maison, il établit une Procession à laquelle il assistoit tous les jours lui-même en surplis, qu'on faisoit après la recitation du petit Office de la très-Sainte Vierge, dans le Jardin quand le tems le permettoit, en chantant les Pseaumes, *Domini est terra & plenitudo ejus*, &c. *Miserere mei Deus*, &c. les Litanies de la très-Sainte Vierge, avec l'Oraison qui commence par *Memorare*, & celles de l'Eglise, *Deus cujus providentia*, &c. *Deus qui culpa offenderis*, &c. Ses vœux & ceux de sa Communauté furent exaucez de Dieu ; car un Particulier inspiré du Ciel, lui laissa par Testament cinquante mille livres exprès pour établir son Noviciat. Qui le croiroit ? Le puissant ennemi du Serviteur de Dieu, eut assez de crédit pour faire tomber ce legs entre ses mains, & en frustrer celui à qui il avoit été laissé, comme il sera dit ailleurs. Ainsi cette maison fut par raport à M. De La Salle, ce que la terre promise fut à l'égard de Moïse. Prêt à en avoir la possession, il s'en vit dépoüillé. Le Ciel cependant paroissoit visiblement la lui destiner ; car abandonnée & en friche, lorsqu'il y entra, elle revint dans ce premier état peu après sa sortie. Celui qui l'avoit eûë à si vil prix, n'ayant pû s'en accommoder, s'en défit ; & le dernier acheteur l'a si négligée, qu'elle déperit tous les jours. Il est vrai que la rumeur populaire qu'elle est infestée par des Esprits, la diffame & peut être la cause qu'elle demeure vuide. Cependant ces Esprits n'ont jamais troublé les Freres ; ce n'a été qu'après leur sortie qu'ils ont disputé le terrain avec les nouveaux venus, comme il va être dit.

III. La grande maison est loüée, & il est mis sur le pavé, cependant il obtient du Proprietaire la grace d'y rester quelque tems.

Le legs pieux qui étoit venu si à propos pour l'achat d'une maison si desirée, ayant manqué, laissa sur le pavé M. De La Salle avec sa Communauté ; car la vente en ayant été faite alors, l'Acquereur leur donna congé. Ce nouveau desastre arriva sept mois après les affaires qu'on avoit suscitées au Serviteur de Dieu, auprès de M. l'Archevêque. Rentré dans les bonnes graces de Son Eminence, il ne put rentrer en paix avec celui qui lui avoit déclaré la guerre. Au moins trouva-t-il cet avantage, qu'en sortant de la maison dont le Ciel lui avoit fait un present si visible, & dont son ennemi le privoit si injustement, il s'éloignoit de lui & se déroboit à la vûë de ses Emissaires.

Nouvel embaras : En quittant cette grande maison, où aller ? Le Serviteur de Dieu se vit en cette conjoncture pris au dépourvû ; car le nouveau Proprietaire voulant voir au plûtôt la maison vuide & en état d'être loüée, pressoit les Freres & leur Supérieur de sortir : ceux-ci ne sçachant où donner de la tête, se virent sans ressource ; mais par un ordre secret de la divine Providence qui ne les abandonnoit jamais, personne ne se presentant pour loüer la maison, M. De La Salle prit l'occasion de ce retardement de loüage, pour prier le nouveau Proprietaire qui étoit un vrai homme de bien, de lui laisser le tems de chercher une maison propre pour sa Communauté ; ce qui lui fut genereusemens accordé & même gratuitement, aux conditions de ne point toucher aux fruits du Jardin qui étoit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

grand, & de loger dans la maiſon le Jardinier & ſa petite famille. Cet homme attentif pour les intérêts de ſon Maître & les ſiens, choiſit pour ſa demeure le lieu de la maiſon qui avoit pleine vûë ſur le Jardin, où il établit une eſpece de ſentinelle pour veiller à la garde des fruits.

IV. Bruits populaires au ſujet de cette maiſon qui empeche qu'elle ne ſoit habitée.

Aparemment que cette défiance injurieuſe à une Communauté fort mortifiée, ne plut pas aux prétendus Eſprits qui revenoient, diſoit-on, en ce quartier. Ils entreprirent de faire déloger au plûtôt le Jardinier & ſa petite famille : auſſi-bien avoit-il pris ſon logement dans un endroit de la maiſon fort incommode aux Freres. Il y a aparence que les revenans étoient zelez pour la regularité, & qu'ils trouvoient mauvais qu'une famille ſéculiere vint la troubler. Selon le raport de deux Freres fort vertueux, mais d'une trop grande ſimplicité, la Sœur-de-ſaint Fiacre Religieuſe des dix Vertus, enterrée dans la cave ſous la Chapelle, étoit celle qui faiſoit plus de bruit. Elle faiſoit dans ce lieu ſon Purgatoire : c'étoit elle-même qui l'avoit révélé aux deux Freres en leur diſant ſon nom. Ils la voyoient ſouvent, & elle leur parloit. Les deux bons Freres le croyoient, & auroient été ſcandaliſez, ſi on eût rangé parmi les rêves ou les contes de Fées, leurs viſions & leurs converſations. Ce fut ſans doute dans le deſſein de guérir leur imagination, que M. De La Salle dit la Meſſe de *Requiem* pour le ſoulagement de la Religieuſe en queſtion, & qu'il fit communier tous les Freres à cette intention. Toutefois les Prieres ne la chaſſerent point du lieu : Elle aparoiſſoit encore aux deux crédules. Elle fit donc le tapage dès la premiere nuit dans la chambre des nouveaux hôtes qui n'avoient pas ſes bonnes graces ; car c'eſt toûjours la nuit que les vivans voyent revenir les morts, parce que les ténébres ſont plus propres que le jour à fabriquer les ſonges, ou à les favoriſer.

Avant que de faire du bruit, elle laiſſa les bonnes gens ſe coucher tranquillement dans l'eſpérance de bien dormir : mais leurs paupieres étoient à peine fermées, qu'elle fit beau jeu, & les réveilla ſi-bien en renverſant tout dans la chambre, qu'ils ne furent plus tentés du ſommeil. Tout fut remué & mis ſans deſſus-deſſous, vaiſſelle, armoires, chaiſes, linges & tous les meubles. Elle fit plus, après avoir eu la malice de ſurprendre dans les ténébres & aux premiers momens de leur ſommeil, les hôtes qui lui déplaiſoient, elle arracha d'entre leurs bras le petit enfant qu'ils avoient, & le mit au milieu de la place. Ce nouvel accident fit trouver la nuit bien longue à des gens demi-morts de peur, & qui n'attendoient que le retour du jour pour déloger. Cependant comme la lumiere raméne quelquefois le bon ſens en guériſſant la peur ou l'imagination, le Jardinier fort raſſuré pendant le jour, ſe diſpoſa à dormir ſi-bien la nuit ſuivante, qu'il pût être exemt de rêves, ou au moins être en état de mieux ſoutenir les attaques du Revenant. Mais en vain voulut-il combattre avec le phantôme. Il falut céder la place & déloger au plus vîte. Il alla occuper des chambres qui étoient au deſſus des Ecuries dans la baſſe cour de ce grand corps de logis, fort éloignée du lieu où demeuroit la Communauté. Le Revenant ſatisfait de la fuite du Jardinier, le laiſſa en paix. Ce pauvre homme de ſon côté, après avoir été bien châtié d'avoir voulu ſe mêler avec les Freres, & d'avoir ſoupçonné leur fidélité, ne fut plus tenté de mettre de ſentinelle pour les obſerver, & demeura plus content qu'eux, d'avoir vuidé leur dortoir. L'Eſprit ami des Freres, voulut à leur ſortie de la maiſon, marquer ſon déplaiſir, & y mettre empêchement à ſa maniere ; car à leur vûë il ébranla dès le grand matin la derniere voiture de leurs meubles pendant *un Miſerere*, avec tant de violence, qu'elle fut prête à ſe ren-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

verser. C'eſt ce que s'imaginérent voir quelques Freres preſens dans le tems que la charette repoſoit à terre, & que rien ne l'aprochoit.

V. M. De La Salle paſſe dans le Faubourg S. Antoine en 1703.

Enfin, M. De La Salle après avoir profité pendant ſix ſemaines de la charité du nouveau propriétaire de la grande maiſon, en ſortit le 20. d'Août 1703. pour aller demeurer dans une autre aſſez peu commode, qu'il avoit trouvée dans le Faubourg S. Antoine ruë Charone, proche le Couvent des Religieuſes de la Croix. Les frais de ce démenagement que la diſtance des lieux rendit très-grands, achevérent de laiſſer en proye à la miſere la plus pauvre des Communautez Le ſaint Prêtre n'avoit pas loüé cette nouvelle maiſon ſans l'aveu & le conſentement de M. le Curé de S. Paul, de qui dépendoit alors le Faubourg S. Antoine : étant allé preſenter au Paſteur ſes reſpects, & demander ſon agrément, il en avoit été reçû d'une maniere très-gracieuſe. M. le Curé qui connoiſſoit de réputation le pieux Inſtituteur, ravi de l'avoir ſur ſa Paroiſſe, agréa & aprouva ſon deſſein, & lui dit avec beaucoup d'honnêteté, que quoique ennemi des nouveaux établiſſemens dont il avoit écarté pluſieurs de ſa Paroiſſe, il ſe déclaroit pour le ſien, & qu'il lui accordoit ſa faveur. Il ne paroit pas que M. De La Salle ait fait bail de cette nouvelle maiſon dans laquelle il n'eſt reſté qu'un an & demi environ, comme s'il eût prévû qu'il ſeroit bien-tôt obligé d'en ſortir. Il ne demanda pas non plus permiſſion d'y dire la ſainte Meſſe, ſoit qu'il fut inſpiré de ne le pas faire, ſoit à cauſe qu'il avoit à ſa commodité & vis-à-vis de ſa maiſon, l'Egliſe des Religieuſes de la Croix, où il alloit célébrer le ſaint Sacrifice, & où il menoit ſa Communauté pour l'entendre, & y communier aux jours marquez. La diſtance des lieux n'empêchoit pas les Freres des Ecoles d'aller paſſer, ſelon leur coutume, les jours de Dimanche, de Fêtes & de congé au Noviciat. La ferveur qui les animoit alors, & la joye d'être ſous les yeux de leur cher pere, leur rendoient douce la longueur du chemin qui eſt entre les deux extrêmitez du Faubourg S. Germain & du Faubourg S. Antoine.

Quelque attentif que fût le ſaint Prêtre à ſe cacher, & à ne montrer rien de ſingulier, un air de ſainteté le diſtinguoit, ſur-tout lorſqu'il paroiſſoit à l'Autel. Sa ferveur trahiſſoit alors ſon humilité, & en montrant la dévotion peinte ſur ſon viſage, elle annonçoit qu'il étoit un ami & un favori de Dieu. Les Religieuſes de ce Monaſtere ne tardérent pas à s'en apercevoir. La majeſté, la religion, le recuëillement qui l'accompagnoient à l'Autel, en leur faiſant connoître qui étoit ce Prêtre inconnu, leur fit naître un grand deſir de profiter de ſon voiſinage. D'abord la curioſité ſi naturelle aux Religieuſes leur donna de l'empreſſement pour entendre ſa Meſſe & le voir célébrer. Il étoit pour elles tous les jours un ſpectacle nouveau de dévotion qui rallumoit la leur, & elles croyoient voir un Ange dans l'exercice des fonctions ſacrées. Enſuite pluſieurs voulurent ſe ranger ſous ſa direction, & lui firent de grandes inſtances pour obtenir cette grace.

VI. Charité des Religieuſes de la Croix, pour M. De La Salle & les Freres.

Cette Requête n'étoit pas du goût du pieux Inſtituteur, qui de tout tems s'étoit refuſé aux Etrangers, encore plus aux Religieuſes dont la conduite demande un homme qui ait plus de loiſir que le ſoin de ſa Communauté ne lui en laiſſoit. Mais ces bonnes filles obligérent, pour ainſi dire, le Serviteur de Dieu de leur accorder par reconnoiſſance une grace, qu'il avoit tant d'autres raiſons de refuſer ; car on peut dire que cette charitable Communauté a été la mere nourrice du nouvel Inſtitut, & ſa principale reſſource depuis l'an 1703. juſqu'à 1711. que M. De La Salle alla en Provence. C'eſt ainſi que la divine Providence

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ne manquoit jamais dans les beſoins à celui qui s'abandonnoit à elle. Dieu eſt admirable dans ſes deſſeins, & incompréhenſible dans les moyens qu'il employe pour ſanctifier ſes ſerviteurs. M. De La Salle abandonné de ſes meilleurs & anciens amis, en trouve de nouveaux & inconnus à ſon arrivée dans une des extremitez de Paris. Obligé comme le Prophête Elie, de ſe ſouſtraire à la perſecution, il trouve une Communauté qui ſemble avoir reçû de Dieu l'ordre de nourrir la ſienne, comme la Veuve de Sarepta avoit reçu celui de nourrir le Prophête.

Ces charitables Religieuſes ne donnérent pas le tems au Serviteur de Dieu de leur expoſer ſes néceſſitez; elles le prévinrent d'abord qu'elles en furent informées par quelques perſonnes du dehors, & lui fournirent de grands ſecours pour la ſubſiſtance de ſa famille tranſplantée d'un bout de la grande Ville à un autre, où inconnuë & étrangere, elle avoit à ſouffrir toutes les incommoditez de la pauvreté. L'aumône Conventuelle ſuivit M. De La Salle par-tout où il alla avec ſes enfans; car la perſécution qui l'alloit chercher partout, ne tarda pas de le chaſſer du Faubourg S. Antoine, après l'avoir bani du Faubourg S. Germain. La charité du Monaſtere qui n'étoit pas attachée au voiſinage, ne ceſſa pas par l'éloignement du Serviteur de Dieu. La diſtance des lieux ne changea en rien les diſpoſitions des cœurs. L'année même 1709. ſi deſaſtreuſe par les calamitez que la famine & la longue rigueur de l'hyver cauſérent, ne târit point les liberalitez des Religieuſes de la Croix. Le pieux Inſtituteur trouva chez elles un fond aſſuré pour faire ſubſiſter ſes enfans, & les garantir de la mort, dont la faim & le froid réünis enſemble au plus haut degré les menaçoient. Alors ces Servantes de Dieu enrichirent de leurs biens une Communauté réduite à la derniere extrêmité; & comme ſi elles euſſent voulu les rendre communs, elles parurent les partager avec le ſaint homme. Le Noviciat étoit alors à la maiſon de S. Yon, qui eſt préſque aux portes de Roüen, dans un délaiſſement general en proye à la plus grande miſere. Tous les cœurs, & encore plus les Bourſes d'une Ville ſi riche étoient fermées pour des gens qui rendoient depuis pluſieurs années des ſervices gratuits à la pauvre jeuneſſe. Perſonne n'avoit pitié d'eux, & ils ne trouvoient que des rebuts & des outrages chez les Grands, dont ils alloient ſolliciter la miſericorde. Ils y auroient péri de faim & de froid, ſi M. De La Salle les eût abandonnez plus long-tems à l'oubli & à la dureté publique. Paris, où l'on peut dire que la vertu tient ſon empire auſſi-bien que le vice, & où la charité eſt exercée avec magnificence par quantité de perſonnes d'un cœur grand & généreux, quoique le théâtre de toutes les miſeres du Royaume qui ſembloient s'y être concentrées, parut au ſaint Prêtre un azile plus aſſuré contre les miſeres du tems, qu'une Ville de Province opulente à la verité, mais où les aumônes ne ſortent de la main des riches qu'avec poids & meſure, après de longues recherches, & de meures déliberations. Il fit donc revenir à Paris les novices de ſaint Yon, dans l'eſperance d'y trouver des cœurs plus tendres ſur les beſoins de ſes enfans. Il ne ſe trompa pas; car il trouva dans le ſeul Monaſtere des Religieuſes de la Croix, plus de reſſource que dans la floriſſante capitale de la Normandie. Quand le Serviteur de Dieu manquoit de tout, il prenoit ſon chemin vers ſes bienfaictrices, en diſant agréablement, *allons à la Croix*, & il en revenoit chargé de leurs liberalitez. D'abord que ces bonnes Dames le voyoient, ſans lui donner le tems d'ouvrir la bouche pour expliquer ſes beſoins, elles s'empreſſoient de lui faire part de leurs biens, plus ſelon l'étenduë de leur charité, que ſur l'étenduë de leur pouvoir. C'eſt l'éloge que doit à une ſi charitable maiſon, l'Hiſtoire de l'Inſtituteur des Ecoles Chrétiennes.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

M. De la Salle entré dans la Maiſon du Faubourg S. Antoine, n'y demeura pas long-tems en paix. Les Maîtres d'Ecole lui déclarérent la guerre avec une fureur nouvelle & avec ſuccès, parce que M. le Curé de S. Sulpice l'abandonna à leurs coups. C'étoit par ſon ordre, que les Ecoles Chrétiennes avoient été ouvertes ſans diſtinction à tous les enfans qui demandoient une inſtruction gratuite. Cet ordre étoit juſte; car le moyen de démêler dans une grande Ville les familles qui peuvent payer le ſalaire à des Maîtres, d'avec celles qui ne le peuvent pas. Cependant c'étoit le ſeul ordre d'admettre aux Ecoles gratuites tous les enfans qui ſe preſentent, qui allarmoit les Maîtres de Paris. Parce que dans un cent d'enfans très-pauvres qui viennent aux Ecoles Chrétiennes, il pouvoit s'en gliſſer trois ou quatre riches & aiſez, c'en étoit aſſez pour chicaner les Freres, & vouloir ſans miſericorde fermer toutes leurs Claſſes.

VII. Terrible perſecution de la part des Maîtres Ecrivains qui pillent la Maiſon des Freres.

Peut-être la prétention des Maîtres pourroit-elle trouver grace devant le public, ſi en exigeant un ſalaire des enfans riches qu'ils enſeignent, ils offroient des leçons gratuites à tous ceux qui ne peuvent les payer; mais le font-ils? Ils ſeroient bien fachez d'admettre dans leur maiſon une troupe d'enfans qui n'auroient que de la vermine à leur aporter; ils croiroient même que cette charité ruïneroit leurs intérêts, en vuidant leurs Ecoles de ceux qui en font le profit. Si les Maîtres vouloient faire par un principe d'équité, l'aplication de leur maxime aux Ecoles gratuites, ils pourroient conclure que les leur n'en reçoivent point de préjudice, & que celles des Freres ne peuvent ſe remplir que des enfans que tous les autres fuyent. Cependant, comme l'intérêt eſt fort ſoupçonneux, & qu'il ſe fait des préjugez vains & fantaſtiques, les Maîtres d'Ecole en demeurant dans la perſuaſion fauſſe que les Freres diminuënt leurs revenus, parce qu'ils accordent leurs leçons à tous les enfans qui les leur demandent par charité, gardent toûjours contre eux un fond de mauvaiſe humeur, qui éclate d'abord qu'elle peut éclater.

Tenus en bride par le crédit de M. de la Chétardie qui avoit le pouvoir de ſoutenir l'ordre qu'il avoit donné, ils n'oſoient remuër; & quand ils l'avoient oſé faire, ils s'en étoient repentis & avoient demeuré en paix, bien réſolus néanmoins de recommencer la guerre auſſi-tôt que la mort ou le dégoût du protecteur des Freres leur en donneroit le ſignal. Ce ſignal leur parut aſſez marqué dans l'indifference que montroit M. le Curé de S. Sulpice pour le nouvel Inſtitut. Il avoit laiſſé ſortir le Noviciat de la grande Maiſon; il ne l'avoit pas arrêté ſur ſa Paroiſſe; il n'avoit plus beaucoup de relation avec le Superieur des Freres, & nulle confiance en lui. Ses liberalitez pour la nouvelle Communauté étoient taries, & ſon zéle pour les Ecoles gratuites paroiſſoit preſque éteint. Les Maîtres d'Ecole l'aprenoient par un bruit ſourd; & après s'être bien mis au fait là-deſſus, ils ſentirent qu'ils n'avoient plus rien à apréhender de l'homme qu'ils craignoient le plus, & qui étoit le bouclier des Freres. Ils firent plus, pour s'aſſurer de ſes diſpoſitions, ils l'allérent trouver en aſſez bon nombre, & n'épargnérent rien pour lui faire pitié, en lui repreſentant que le crédit qu'il avoit juſqu'à preſent accordé aux Ecoles gratuites, les avoit remplies de leurs propres Ecoliers, & augmenté le nombre des pauvres de ſa Paroiſſe, ſous prétexte de donner à leurs enfans une inſtruction gratuite, parce qu'il avoit ôté le pain aux anciens Maîtres & à leurs familles. On ignore ce que M. de la Chétardie leur répondit. S'il eſt permis de le deviner par ce qui arriva: en les écoutant ſi favorablement, & en ne s'opoſant plus à leurs deſſeins, il les mit en liberté de tout oſer & de tout entreprendre.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

La déclaration de guerre commença par une Requête presentée à M. le Lieutenant de Police dattée du mois de Janvier 1704. dans laquelle après s'être plaint de l'entrepriſe de M. De La Salle Prêtre, & de pluſieurs autres particuliers, dont il ſe diſoit le Superieur, qui ſans aucun titre, ni qualité, tenoient ſous prétexte de charité pluſieurs Ecoles, ils le ſuplioient d'arrêter le cours de ces abus qui s'étoient gliſſez à leur préjudice. Ils ajoutoient que quand même il ſeroit vrai, que les Freres auroient droit de tenir les Ecoles de charité, ils dévroient ſe faire une loi de ne recevoir que des pauvres; mais que bien loin de s'en tenir à cette régle, ils admettoient dans plus de vingt Ecoles qu'ils tenoient tant dans la Ville que dans les Faubourgs de Paris, tous ceux qui ſe preſentoient de quelque état, faculté & Paroiſſes qu'ils fuſſent. Pour preuve de la verité de ce qu'ils avancoient, ils joignirent à cette Requête un état contenant les noms, qualitez, & demeures des Ecoliers qu'ils croyoient n'avoir pas beſoin de recourir à la charité, dont les principaux étoient les fils d'un homme vivant de ſon bien, de deux Chirurgiens, d'un Charon, d'un Serrurier, d'un Marchand de Vin, d'un Epicier, d'un Orphévre, & de deux Traiteurs, qu'ils donnoient pour gens très-aiſez. Aparemment que les Maitres d'Ecole avoient fait l'inventaire des biens de tous ces gens-là, & qu'entrez dans le ſecret de ces familles, ils avoient fait rendre à leurs chefs un compte exact de leurs revenus; car ſans de tels inventaires faits en bonne forme, comment les Maitres pouvoient-ils aſſurer le Juge, que les gens qu'ils donnoient pour très-aiſez, le fuſſent en effet? Combien l'intérieur des maiſons dérobe-t'il de miſeres ſecrettes à la connoiſſance du public? Combien y a-t'il d'indigens qui ſouffrent en ſecret les incommoditez de la pauvreté, tandis que la réputation les publie dans l'abondance.

Cette Requête pleine de fauſſetez ne laiſſa pas de trouver crédit. M. le Lieutenant en conſéquence, permit de faire aſſigner les Freres & leur Superieur. Ce qui fut bien-tôt executé. M. De La Salle pouvoit aiſément ſe deffendre, en repreſentant 1. Qu'il avoit eu permiſſion de Son Eminence, d'avoir une Communauté de Freres deſtinez à tenir les Ecoles Chrétiennes & gratuites. 2. Que cette permiſſion le contiſtuoit leur Superieur, & l'autoriſoit d'ouvrir des Ecoles charitables. 3. Qu'il ne lui étoit pas poſſible, ni à ſes diſciples, dans un ſi grand nombre de pauvres enfans qui viennent chercher des leçons de charité, de démêler ceux qui peuvent être à leur aiſe. 4. Que quand cela ſeroit poſſible, il ne pouvoit porter un jugement droit & équitable ſur leurs facultez, ſans avoir fait l'examen juridique de leurs biens. 5. Que n'ayant pas le droit de faire une pareille diſcuſſion, il ne pouvoit ſans témerité porter jugement ſur une choſe ſi inconnuë, ſi ſecrette, & ſi difficile à connoitre. 6. Que ſi lui & les ſiens vouloient s'ingérer de faire triage des enfans riches & pauvres, outre qu'ils pouvoient ſe tromper, ils s'expoſeroient à toutes ſortes d'inſultes & d'outrages. 7. Que les noms de Chirurgien, de Maſſon, de Charon, de Serrurier, de Cabaretier, &c. ne donnent pas à tous ceux qui les portent, le privilége d'être à leur aiſe, &c. qu'il y a bien des pauvres qui portent ces titres. 8. Il pouvoit répondre en particulier, que ceux dont on accuſoit les noms, étoient chargez d'une groſſe famille, & que le grand nombre d'enfans épuiſe les facultez de ceux qui ne vivent que de leur métier, ou qui n'ont qu'un revenu très-modique. 9. Il pouvoit encore ajouter que les maladies, les pertes, & les autres infortunes, ménent tous les jours à l'Hôpital des gens de toutes ces profeſſions, habiles d'ailleurs & laborieux. 10. Il auroit bien embaraſſé les Maîtres d'Ecole, en leur demandant s'ils vou-

loient

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

loient ſe faire caution de la fortune qu'ils attribuoient à ceux qu'ils avoient mis dans la liſte des riches, & s'ils étoient prêts à ſupléer de leur bourſe, ce qui manqueroit à des gens dont ils avoient éxagéré le bien. 11. Enfin *il* pouvoit conclure qu'il n'y avoit pas d'aparence que des parens riches ou aiſez, fuſſent d'humeur d'envoyer leurs enfans dans des Ecoles remplies de fils de Soldats, de Crocheteurs, de Broüettiers, & de gens de la plus vile populace.

VIII. M. De La Salle ſe laiſſe condamner une ſeconde fois ſans ſe défendre.

Des réponſes ſi propres à fermer la bouche aux Maitres d'Ecole, ne furent point employées par un homme qui crut dans les circonſtances preſentes, devoir garder le ſilence, & laiſſer parler ceux qui étoient en place pour le faire. M. De La Salle ne regardant pas la cauſe des Ecoles gratuites comme ſienne, mais comme celle du public & des pauvres, ne crut pas devoir répondre à l'aſſignation, ni comparoître.

Les Maîtres Ecrivains ne manquérent pas de mettre à profit cette inaction, & de pouſſer la procédure. M. De La Salle, ni aucun des ſiens ne comparoiſſant, ils furent condamnez par deffaut le 22. Février 1704. La Sentence faiſoit deffenſe de recevoir dans les Ecoles de charité, aucuns enfans autres que ceux dont les peres ſont véritablement pauvres & certifiez tels, auſquels il ne ſera enſeigné que des choſes proportionnées à la qualité de leurs parens. M. De La Salle fut de plus condamné aux dépens & à cinquante livres d'amende, auſſi-bien que chacun des Freres. Cette Sentence qui accordoit aux Maîtres Ecrivains tout ce qu'ils demandoient, & qui faiſoit une ſi grande playe aux Ecoles charitables, n'intimida point le ſaint Inſtituteur, & n'empêcha point les Freres de continuër leurs leçons ordinaires. On ne ſçait ſi M. De La Salle paya l'amende. Il y a aparence que les Maîtres Ecrivains furent obligez de ſe contenter de l'eſperance de la toucher, & d'attendre à demander leurs dépens quand la fortune des Freres ſeroit meilleure; car pour lors, les Freres plus dignes de pitié que d'envie, pûrent mettre leurs rivaux hors d'eſperance de ſe dédommager des frais du Procès, ſur une Communauté qui vivoit d'aumônes, & que l'extréme pauvreté mettoit à couvert des exactions pécuniaires. Les choſes demeurérent en cet état pendant trois mois. Au bout de ce tems, les Maîtres Ecrivains preſentérent à M. le Lieutenant de Police une nouvelle Requête dattée du 7. Juin de la même année 1704. où renouvellant toutes les plaintes qu'ils avoient déja faites contre M. De La Salle & ſes Diſciples, ils l'accuſérent d'avoir contrevenu à la Sentence du 22. Février, & en demandérent l'execution à peine de cinq cens livres de domages & intérêts pour chacun des contrevenans. Ils demandoient de plus, que M. De La Salle fut condamné dès-à-preſent à deux mille livres de domages & intérêts envers ladite Communauté des Maîtres Ecrivains, attendu les torts conſidérables qu'il leur avoit cauſés, & que deffenſes fuſſent faites à tous particuliers ayant faculté, & qui par conſéquent ne ſont pas dans le cas de profiter de l'établiſſement des Ecoles charitables, d'envoyer leurs enfans auſdites Ecoles, de les faire enſeigner par d'autres, que par ceux qui ont caractére & fonction publique, de rendre notoire ladite Sentence en la faiſant afficher où beſoin ſeroit, & de donner aſſignation, ce qui fut executé. Cette nouvelle aſſignation ne fut pas capable d'ouvrir la bouche à M. De La Salle, ni de l'obliger à comparoître. Cette cauſe étant celle du public & des pauvres, il crut que c'étoit aux Magiſtrats eux-mêmes tuteurs & deffenſeurs du bien public à la ſoutenir; ou il crut que deſtitué de tout crédit & de toute protection, il lui feroit tort, s'il paroiſſoit en prendre la deffenſe ſous ſon nom.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Ce ſilence donna pleine victoire à ſes ennemis ; ils obtinrent enfin ce qu'ils avoient deſiré, la condamnation de M. De La Salle & de ſes Freres par défaut. La Sentence du 22. Février portée contre eux fut confirmée ; & pour y avoir contrevenu, M. De La Salle fut condamné à cent livres, & chacun des Freres qui tenoient Ecole, à cinquante livres de domages & intérêts envers la Communauté des Maîtres Ecrivains, avec dépens.

Deffenſes furent faites aux peres dont les enfans ne ſont pas en état d'avoir beſoin des Ecoles de charité, d'y envoyer leurs enfans pour aprendre à écrire, à peine d'amende & de tous dépens, domages & intérêts envers ladite Commuté. Enfin il étoit ordonné audit Sieur De La Salle de faire ôter en trois jours l'inſcription qu'il avoit fait mettre au-deſſus de la porte de ſa Maiſon, Faubourg ſaint Antoine, pour indiquer qu'il y formoit des Freres ou Maitres d'Ecoles, ſans y être autoriſé par Lettres Patentes dûëment enregiſtrées. Cette inſcription qui bleſſoit les yeux des Maitres Ecrivains, & qui ne contenoit que ces mots : *Les Freres des Ecoles Chrétiennes*, étoit pourtant auſſi ancienne que l'établiſſement de ces Ecoles. La Sentence parut auſſi-tôt affichée dans tous les Carrefours de Paris, où les Claſſes des Freres étoient ouvertes ; mais dès le lendemain elle ne parut plus par le ſoin de quelques perſonnes zélées & indignées de la playe qu'elle faiſoit à l'œuvre du monde la plus néceſſaire à la jeuneſſe Chrétienne pauvre & abandonnée.

Inutilement les Maîtres Ecrivains multiplioient les frais, & demandoient des amendes & des dépens à un homme & à une Communauté que l'extrême pauvreté mettoit en droit de ne rien payer ; mais s'ils ne trouvérent point d'argent à emporter dans la maiſon des Freres, ils eûrent le plaiſir malin de l'inveſtir de gens armez d'échelles, de marteaux, & d'inſtrumens propres au pillage. L'inſcription fut arrachée, les bancs, les tables, les livres, & tout ce qui ſervoit à enſeigner, à deſſiner, à lire, à écrire, à plus de deux cens jeunes garçons tous les Dimanches & Fêtes après-midi, fut enlevé dans des charettes ſans aucune réſiſtance. M. De La Salle & ſes Freres virent ravager leur maiſon ſans s'en plaindre & ſans s'y opoſer.

Le fracas qu'excita cette eſpece de pillage, avertit les Religieuſes de la Croix aſſez tôt pour les en rendre ſpectatrices du fond de leur Couvent. En vain leurs larmes coulérent ſur un ſpectacle de cette nature. La ſcène étoit nouvelle à la verité. Une maiſon de charité dont le bien public étoit le ſeul objet, dont l'inſtruction gratuite de la pauvre jeuneſſe étoit le ſeul fruit, dont le pillage étoit la récompenſe, méritoit des pleurs, & on ne lui en refuſa pas. On la vit avec étonnement, on la vit avec compaſſion cette maiſon aſſiegée de ſes ennemis, & enſuite ravagée comme un lieu de conquêtes. Les gens de bien en gémirent, les pauvres qui y étoient ſi interreſſez, ſentirent aſſez que c'étoit eux & non les Freres qu'on dépoüilloit, mais leurs gémiſſemens & leurs plaintes n'oſoient éclater. L'indignation ſe mêla avec les complaintes ; & on peut dire que le public ſi interreſſé à la cauſe des Ecoles charitables, fit perdre le Procès à ceux qui l'avoient gagné, en condamnant un procédé ſi violent & ſi injuſte.

L'Ecole Dominicale trouva ſa fin dans cette opreſſion, après un ſuccès merveilleux de ſix années entiéres. Le fruit qu'elle faiſoit la fait encore aujourd'hui regretter de tous ceux qui aiment le bien, & qui ſont ſenſibles au ſalut des ames. Le deſir d'aprendre à deſſiner, d'aprendre la geométrie, les mathématiques, l'écriture, l'arithmetique, & la lecture, y attiroit de tous les quartiers de Paris

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

un grand nombre de jeunes gens de toutes les profeſſions qui n'avoient, ni le moyen d'acheter de pareilles leçons, ni d'autre tems que celui des après-dînées des Dimanches & Fêtes à y conſacrer. Ils y trouvoient le double avantage de devenir bons Chrétiens en devenant de bons ouvriers; car les exercices ſaints ſanctifioient leurs cœurs, après que leurs eſprits avoient été cultivez par les ſciences. En s'éloignant des promenades dangereuſes, des cabarets, des lieux de débauche, ils aprenoient à fréquenter les Egliſes, & ils perdoient le goût des vices en prenant celui de la pieté. Les Inſtructions ſalutaires qu'ils recevoient, en leur ouvrant les yeux ſur leur vie paſſée leur en inſpiroient l'horreur; les Confeſſions generales & enſuite la fréquentation des Sacremens en étoient les effets; l'amendement de vie, & le changement des mœurs, en étoient le fruits. Voilà la perte que le public a faite dans la ruïne de l'Ecole Dominicale. La jalouſie, plus que l'intérêt, a animé les Maîtres Ecrivains à en pourſuivre le renverſement; car il eſt certain qu'aucun des Compagnons de boutiques qui y accouroient de toutes parts n'avoit la volonté, encore moins la commodité, de prendre ſur ſa journée, le tems & les frais des leçons miſes à prix d'argent.

Ainſi la plainte que les Maîtres Ecrivains formoient dans leur Requête, contre cette Ecole étoit ſans fondement. A les entendre, elle leur faiſoit un tort conſidérable; mais quel tort pouvoient-ils ſouffrir de n'avoir pas chez eux des gens qui n'avoient ni argent à leur preſenter, ni loiſir d'aller à des claſſes qui ne ſont ouvertes que les jours de travail; la peine qu'on a eûë à Paris de voir périr cette œuvre, n'eſt pas encore paſſée. Le deſir toûjours nouveau & empreſſé de la voir renaître, fait qu'on arrête ſouvent les Freres, pour les ſolliciter à la rétablir. Tous ces troubles, dont les Maitres Ecrivains furent les auteurs, ne furent que les préludes de l'orage qui ſe formoit, & qui vint fondre ſur l'Inſtituteur & ſur l'Inſtitut. M. De La Salle s'attendoit bien que la tempête commencée ſur les Ecoles du Faubourg S. Antoine, alloit tomber avec plus de fureur ſur celles du Faubourg S. Germain. Il s'y prépara avec un courage invincible & elle le trouva ferme comme un rocher.

CHAPITRE II.

Les Freres ſont apellez à Marſeille pour y tenir des Ecoles de Charité, enſuite à Darnetal près de Roüen, & enfin à Roüen.

LE nouvel Inſtitut des Freres des Ecoles Chrétiennes preſque étouffé dans Paris, alla reſpirer ailleurs. Le vent de la perſécution en chaſſant M. De La Salle de Paris porta ſon Inſtitut en différens endroits, à Marſeille, à Roüen, à Dijon, trois Villes des plus floriſſantes du Royaume. L'Ecole d'Avignon, dont on a déja raporté l'origine, devint en peu de tems ſi célébre, qu'elle donna ouverture à un établiſſement dans Marſeille. L'ordre, le ſilence, la modeſtie que l'on voyoit régner dans les claſſes des Freres, parmi un petit peuple né mutin, leger, indocile, & preſqu'incapable d'atention, étoit un ſpectacle toûjours nouveau pour ceux qui en étoient témoins. Les gens de la Ville venoient dans les Ecoles pour ſatisfaire leur curioſité & voir une jeuneſſe naturellement diſſipée, devenuë recuëillie & attentive à des leçons qui ſe font ſans parler. Les Etran-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

gers qui venoient à Avignon y étoient attirez par le bruit de la nouveauté ; & on les y conduiſoit, quand on voyoit en eux un fond de pieté, qui pût faire juger qu'ils étoient ſenſibles aux intérêts de la Religion. Meſſieurs Morelet & Jourdan riches Marchands de Marſeille, & d'une pieté exemplaire, ſe firent un plaiſir de vérifier par leurs yeux, ſi tout ce qu'ils entendoient dire à la loüange de ces Ecoles, étoit vrai ; & ſi la réputation n'éxageroit point les éloges qu'elle donnoit aux Freres. Témoins eux-mêmes de l'arrangement qui étoit dans les claſſes, de la diſcipline qui regnoit parmi les Ecoliers, & de la régularité des Maîtres, édifiez de l'air de pieté qui accompagnoit tous les exercices ; charmez de la nouvelle métode d'inſtruire ſans parole, par des ſignes parlans, ils ſe ſentirent inſpirez de faire part à la Ville de Marſeille de l'avantage de celle d'Avignon.

Ces deux Meſſieurs de retour chez eux communiquerent leur deſſein à M. Trovillard à preſent Grand-Vicaire d'Arles, qui leur conſeilla de faire un Bureau, c'eſt-à-dire, d'aſſembler environ une douzaine de perſonnes, & de les aſſocier enſemble pour fournir la ſomme de quatre cens livres néceſſaire à la penſion de deux Freres. Le deſſein fut aprouvé dans le moment qu'il fut propoſé, & exécuté en même-tems. M. De La Salle envoïa ſans délai de Paris deux Freres, qui à leur arrivée ouvrirent une Ecole ſur la Paroiſſe de S. Laurent en faveur des Matelots ; car ils trouverent une petite maiſon toute prête qui leur fut donnée en propre par un des Fondateurs. La penſion annuelle des deux Freres, ſe trouvoit dans la bourſe de ces charitables Meſſieurs qui les avoient apellez ; & pour l'aſſurer, la plûpart eurent ſoin d'en laiſſer le fond en mourant. M. Jourdan ne ſurvécut pas long-tems à la bonne œuvre dont il étoit auteur avec M. Morelet ; mais il eût ſoin de la pourvoir de deux zélez protecteurs dans ſon Pere & dans ſon Frere Prieur de la Paroiſſe de S. Laurent, en les priant au lit de la mort de prendre à cœur cette Ecole, & de le remplacer pour en procurer l'avantage ; ce qu'ils ont fait à ſon exemple avec zele.

I. Etabliſſement d'une Ecole a Marſeille en 1704

Cette Ecole commencée en 1704. dans le tems des plus grandes agitations de M. De La Salle & de ſa nouvelle Societé, eût tout le ſuccez des autres ; mais la ſeule Paroiſſe de S. Laurent en a recuëilli les fruits pendant long-tems ; car Marſeille, Ville ſi riche & ſi peuplée, en état de multiplier un bien ſi grand & ſi néceſſaire, n'eut pendant 16. ans qu'une Ecole des Freres. Elle fit cependant plus d'une fois le projet de les multiplier. Ce projet fut même en partie tenté & commencé, lorſque M. De La Salle s'y établit, mais il n'a été executé qu'après ſa mort. Dieu vouloit que le S. Homme allât arroſer cette Ville opulente de ſes ſueurs, & y répandre la ſemence de ſes vertus & de ſes ſouffrances, avant que ſa Communauté pût en recuëillir les fruits. Ainſi depuis 1704. juſqu'à 1720. l'Ecole de la Paroiſſe de S. Laurent demeura ſeule à Marſeille ; & ce ne fut qu'après l'horrible peſte qui moiſſonna la plus grande partie de ſes habitans, qu'on executa le deſſein de les multiplier. La contagion qui faiſoit chaque jour, de nouveaux ravages, & qui preſentoit de nouveaux objets d'horreur, n'épargna pas les deux Freres. L'un en mourut, & l'autre revenu des portes de la mort par une eſpece de miracle, ne fit uſage de la vie que Dieu lui rendit, que pour la conſacrer au ſervice des peſtiferez de ſon quartier.

II. Etabliſſement de 4. autres Ecoles ſur les 4. autres Paroiſſes de la Ville en 1720.

Alors l'illuſtre & charitable Prélat M. H. F. Xavier de Belſunce de Caſtel-Moron qui venoit de faire dans Marſeille ce que S. Charles avoit fait à Milan dans le tems de la peſte, voulut couronner les exemples éclatans de charité & de vertu qu'il venoit de donner pendant la déſolation d'une Ville en proye à la con-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

gagion, par des nouveaux établiſſemens d'Ecoles de Charité. Il en fit établir ſur les quatre autres Paroiſſes de la Ville. Pluſieurs autres perſonnes de pieté y contribuerent, M. Morelet entr'autres. Ce vertueux Négociant qui met la plus grande partie de ſon bien en réſerve pour l'éternité en la conſacrant aux bonnes œuvres, a toûjours montré un zele ſingulier pour l'inſtruction de la jeuneſſe. Il avoit déja établi une Ecole ſur ſa Paroiſſe apellée *la Major*, dont il avoit chargé un Eccléſiaſtique ; mais ayant placé ailleurs ce Miniſtre du Seigneur, il l'a remiſe entre les mains de deux Freres, après l'avoir fondée d'un revenu ſuffiſant, qu'il a bien voulu augmenter depuis peu de quarante livres de rente.

III. Les Freres introduits dans l'Hopital de Marſeille.

Toutes les Paroiſſes de Marſeille étant pourvûës de Freres occupez à l'inſtruction des pauvres de la Ville, il étoit juſte que ceux de l'Hôpital ne fuſſent pas privez de ce ſecours ; auſſi Meſſieurs les Adminiſtrateurs s'empreſſerent-ils, quelques années après, de le leur procurer. Pour l'obtenir, ils employerent le crédit de leur pieux Prélat, & mirent en mouvement ſon zéle toûjours favorable à l'inſtruction des ignorans. La choſe n'étoit pas ſans difficulté. Une foule d'inconveniens & de dangers combattoit dans l'eſprit du Superieur des Freres, le deſir qu'il avoit de ſatisfaire Meſſieurs les Adminiſtrateurs. Il avoit peur que les ſiens mêlez en cette maiſon avec des Etrangers, d'un autre eſprit & d'une autre profeſſion, ne devinſent l'objet de leur envie & de leur averſion, s'ils entroient dans la conduite de la maiſon, ou ne devinſent l'objet de leurs mépris & de leurs railleries, s'ils étoient ſans autorité. Il craignoit encore plus que les Freres mêlez avec les ſéculiers de cette maiſon, ne vinſent par un trop grand commerce à ſe familiariſer avec eux, à les imiter & à leur devenir ſemblables. Les Juifs mêlez parmi les Gentils, ſe formerent ſur leurs exemples, & aprirent à faire comme eux. C'eſt ce qui n'arrive que trop à ceux qui ſequeſtrez du monde par état, ſe trouvent en commerce avec les ſéculiers. Inſenſiblement ils perdent l'eſprit de retraite, de recüeillement, de mortification, & ſe rempliſſent de celui du monde dont ils avoient eu tant de peine à ſe vuider.

Néanmoins Meſſieurs les Adminiſtrateurs deſirant avec une loüable paſſion voir les enfans de l'Hôpital commis aux ſoins & à l'éducation des Freres, firent tant d'inſtances auprès de leur Supérieur, qu'il ne put les refuſer. Eux de leur côté eurent la bonté de ſe rendre aux conditions qu'il éxigeoit, comme autant de ſages précautions pour conſerver les Freres dans une parfaite régularité. Après tout, il n'y a que le tems qui puiſſe aprendre ce que la vertu des Freres a à craindre dans un lieu qui, quelque réglé qu'il puiſſe être, n'eſt point une Communauté réguliere, & quel bien ils peuvent faire dans une Maiſon où l'ordre, la ſubordination & la pieté, n'ont pas pour l'ordinaire de profonds fondemens dans le cœur, & où la crainte, le reſpect humain, l'intérêt, mettent en mouvement preſque tous ceux qui l'habitent.

S'ils veulent ſe dérober à l'envie & à la jalouſie, qui regnent par-tout où il y a des hommes, ſe concilier la bienveillance de ceux qu'ils conduiſent, ſans flâter leurs paſſions, ſe maintenir en autorité auprès des enfans qu'ils inſtruiſent, ſans que perſonne s'intéreſſe à les en dépoüiller, attirer le reſpect de ceux-là mêmes qu'ils ne peuvent gagner, & vivre en ſolitude au milieu d'un petit monde tumultueux & peu diſcipliné, ils ont beſoin d'une grande attention & d'une prudence ſinguliere. Au-reſte, ſi la paſſion d'autrui & la malice humaine les mettent hors d'état de faire du fruit où il y en a tant à faire, & les obligent de quitter un lieu où ils n'ont entré qu'avec répugnance ; cette expérience leur ſervira de preuve, que leur grace n'eſt pas pour les Hôpitaux.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

IV. Bonté de la ville de Marſeille pour les Freres qui y ſont maintenant au nombre de 16.

On voit par ce qui vient d'être dit, le zéle que la ville de Marſeille a fait paroître pour l'établiſſement des Ecoles Gratuites. Seize Freres diſtribuez en différens quartiers, inſtruiſent avec grand ſuccès les enfans des Pauvres. On a pourvû avec ſoin à leur ſubſiſtance, par des Fondations que la charité de Meſſieurs les Echevins & Juges-Conſuls de la Ville s'empreſſent actuellement de groſſir d'un revenu de huit cens livres. A cet effet ils ont dreſſé une Requête, pour obtenir l'agrément de la Cour, & ont chargé le Frere Supérieur de la preſenter à Monſeigneur le Cardinal de Fleury. De plus, les Freres étant trop à l'étroit dans la Maiſon qu'ils occupoient, Meſſieurs de l'illuſtre Confrairie de Nôtre-Dame de Bon-Secours, compoſée des principaux Bourgeois de la Ville, les ont logez dans une Maiſon belle & commode, & preſque toute meublée, apellée la *Maiſon de la Confrairie de Notre-Dame de Bon-Secours*. Enfin, pour que rien ne manquât au parfait établiſſement des Freres dans Marſeille, ils ont été reçus au nombre des Réguliers en Corps de Communauté par M. l'Evêque & par la Ville en l'année 1727.

Je ne crois pas qu'il y ait une Ville en France dont les Freres ayent plus à ſe loüer, que de celle de Marſeille. Auſſi conſervent-ils pour elle une tendre reconnoiſſance, qu'ils tâchent de rendre utile auprès du Seigneur par leurs vœux & leurs prieres. C'eſt tout ce que nous avons à dire pour le preſent des établiſſemens des Ecoles Chrétiennes, qui s'y ſont faits.

V. M. De La Salle obligé de revenir du Faubourg S. Antoine à la Maiſon du Faubourg S. Germain. On lui demande des Freres pour Darnetal.

Avant que de voir venir M. De La Salle dans la Capitale de Normandie, eſſuïer de nouvelles croix en faiſant de nouveaux établiſſemens, il faut l'aller chercher au Faubourg S. Antoine, gémiſſant ſur les débris de celui que les Maîtres Ecrivains venoient de renverſer. Le ſaint Homme voyant ſon Ecole Dominicale détruite, fit deſſein de quitter une Maiſon où il n'avoit plus rien à faire, & une Ville où il ne trouvoit que des ennemis: car il preſſentoit que l'orage alloit paſſer du Faubourg S. Antoine dans le Faubourg S. Germain, & y faire le même ravage dans les Ecoles des Freres, puiſque perſonne ne s'employoit pour l'apaiſer. Il avoit déja reçu deux fois des Lettres qui l'apelloient à Roüen; ſon atrait l'y portoit, & les conjonctures du tems l'y invitoient. Sa pauvreté toûjours extrême ne lui permettoit pas de tenir à loüage une maiſon inutile. Les furieuſes ſecouſſes qui avoient ébranlé ſa petite Congrégation, détournoient d'y entrer ceux qui en avoient le plus d'envie. La perſécution avoit écarté les Novices, & il lui en reſtoit peu. Pour comble d'embarras, il avoit cette bonne proviſion de meubles, dont Me Voiſin l'avoit enrichi, & il ne ſçavoit où la mettre en dépôt; mais la divine Providence qui ne l'oublioit jamais, inſpira une perſonne de pieté de lui ceder un grand Magazin vuide, dans lequel il les retira; & après en avoir fait tranſporter à petit bruit ce qui étoit néceſſaire à la Maiſon des Freres des Ecoles de la Paroiſſe de S. Sulpice, il s'y retira avec le peu de Novices qu'il avoit pour
1705. lors au commencement de l'année 1705. Il n'y fut pas long-tems; car l'occaſion qu'il deſiroit pour en ſortir, ne tarda pas à ſe preſenter. On lui demanda deux Freres, pour faire des Ecoles ſur la Paroiſſe de S. Roch. Il en fut ravi; il les donna & s'y retira avec eux & trois Prêtres, car il en avoit toûjours avec lui dans les différens endroits où il demeuroit: mais cette Ecole ne ſubſiſta pas plus de deux ou trois ans. De jeunes Etudians furent ſubſtituez aux Freres. La raiſon de ce changement fut, qu'on vouloit les obliger à aſſiſter aux Catéchiſmes que les Eccleſiaſtiques de la Paroiſſe font dans l'Egliſe, afin d'y faire obſerver l'ordre & le ſilence, & contenir dans le devoir une jeuneſſe diſſipée. Ce deſſein étoit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

loüable ; mais il ne convenoit pas à gens ſi réguliers, qui ſe voyoient dans cette fonction expoſez à une grande diſſipation & dans la néceſſité de retrancher pluſieurs de leurs exercices de pieté.

Dès le mois de Septembre de l'année précédente 1704. M. De La Salle avoit reçû des Lettres de Roüen, dans leſquelles on le prioit de ſe charger d'une Ecole à Darnetal, gros Bourg preſque aux portes de cette Ville, très-peuplé, très-célébre par les Manufactures de draps, & où Madame de Maillefer avoit déja fondé une Ecole Gratuite pour les Filles, pluſieurs années auparavant. Les Meſſieurs de la Congrégation des Jeſuites y entretenoient un Maître, dont la mort donnoit lieu à la recherche d'un autre. M. l'Abbé Deshayes un des Congréganiſtes, qui eſt maintenant Curé de S. Sauveur, dit tant de bien à ces Meſſieurs des Freres des Ecoles Gratuites & de leur Supérieur qu'il avoit connu, lorſqu'il étoit dans le Séminaire de S. Sulpice, qu'il attira tous les ſuffrages en leur faveur. Ainſi il fut conclu d'en faire venir deux, s'ils vouloient ſe contenter de la penſion de cinquante écus, accordée avec le logement au défunt. M. l'Abbé Deshayes chargé de cette commiſſion en fit faire la propoſition à Paris au Serviteur de Dieu par M. Chardon de Lagny Prêtre demeurant dans la Communauté de la Paroiſſe de S. Sulpice, lequel a eû juſqu'à ſa mort le ſoin des nouveaux Convertis de cette grande Paroiſſe ; parce qu'ayant été de la Religion-Prétenduë-Réformée, il étoit au fait de ces ſortes de gens : en effet, il s'en eſt toûjours acquité avec zéle & ſuccès. Il a même compoſé ſept ou huit Volumes in douze, qui ſont ſçavans & fort recherchez ſur pluſieurs matieres. Celui qui a pour tître, *Traité de la Communion ſous les deux eſpeces*, où il fait voir la tromperie & l'abus des Proteſtans, qui prétendent qu'elle eſt néceſſaire, eſt des meilleurs. Il n'y avoit qu'un homme auſſi détaché que l'étoit M. De La Salle, qui pût écouter favorablement une pareille propoſition ; car en lui demandant deux Freres, on lui laiſſoit le ſoin de pourvoir à leur ſubſiſtance. On en vouloit deux, & on n'offroit pour eux que la modique penſion qu'on avoit donnée au défunt, qui ne ſuffiſoit pas pour un ſeul : ainſi le Serviteur de Dieu comptoit ſur une autre bourſe, que ſur celle de Meſſieurs de la Congrégation des Jeſuites, en ſe rendant favorable à leur demande. En cela il eut bien raiſon, car elle ſe ferma quelques années après, comme on va le voir. Sa reſſource étoit la divine Providence, & il vit bien qu'il falloit lui abandonner ſes Diſciples, s'il vouloit les établir dans la Capitale de la Normandie. On ſera ſurpris d'y en voir douze, dont dix ſont employez aux Ecoles Gratuites, ſoutenir depuis près de trente ans les Ecoles de Charité par pure charité. On ſera encore plus ſurpris, que dans une Ville ſi opulente perſonne n'ait été inſpiré ni de les fonder, ni de les multiplier, ni même de les aider. On le ſera encore davantage de ſçavoir qu'ils y ont été depuis ce tems-là abandonnez ſi univerſellement & ſi conſtamment à leur pauvreté, qu'ils n'y ont reçû que des aumônes étrangeres. C'eſt le ſeul lieu du Royaume où l'on n'ait point eu d'égard, ni à leur néceſſité, ni aux grands ſervices qu'ils rendent au Public. Ce lieu, où ils ont été & ſi mépriſez & ſi abandonnez, eſt cependant celui que la divine Providence a choiſi pour en faire le théâtre de ſes profuſions à leur égard, comme la ſuite le va montrer. Une autre difficulté pouvoit arrêter le conſentement de M. De La Salle à la propoſition qu'on lui faiſoit : il s'étoit fait une loi, & il l'avoit toûjours obſervée, de ne point accepter des Ecoles dans la Campagne, parce qu'il les regardoit comme dangereuſes au ſalut de ſes Freres, qui auroient pû y trouver dans la ſolitude, hors de la Compagnie & de l'exemple des autres, plus de liberté & plus

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

d'occaſions de ſe déranger. Mais cette difficulté s'évanoüit, dès qu'il fut inſtruit du lieu pour lequel on demandoit ſes Diſciples ; car il aprit qu'il eſt aux portes de Roüen, & qu'il eſt & plus riche & plus peuplé qu'un nombre d'autres qui portent le nom de Ville. D'ailleurs M. De La Salle preſſentoit que ſes Freres aux portes de Roüen ne tarderoient pas à y entrer, & qu'on les y apelleroit, dès qu'on connoîtroit leur méthode de tenir les Ecoles & d'élever les enfans.

VI. Deſir qu'avoit M. De La Salle de voir les Ecoles Gratuites à Roüen.

Dans le fond M. De La Salle avoit une ſainte paſſion de s'établir à Roüen ; cet atrait étoit en lui dès la naiſſance de ſon Inſtitut. Roüen ſembloit en être le principe, & il étoit juſte de lui en faire recüeillir les fruits. M. Niel avoit tenu des Ecoles Gratuites à Roüen, avant que d'en aller élever à Reims. C'étoit la ſainte Dame de Maillefer, qui avoit conçu à Roüen le deſſein de procurer leur établiſſement en ſa Patrie, & qui y avoit envoyé M. Niel pour le tenter. Il étoit donc naturel, que comme les eaux retournent par leur pente naturelle à la mer d'où elles ſortent, les Freres vinſſent tenir les Ecoles de Charité dans le lieu où leur Inſtitutut avoit pour ainſi dire été conçû.

VII. Etabliſſement de l'Ecole Gratuite pour les Garçons à Darnetal en 1705.

M. De La Salle regardant donc la Ville de Roüen comme l'origine de ſa Societé, crut qu'il falloit la ſervir avec généroſité & dans un entier deſintéreſſement. Ainſi, peu inquiet ſur la nourriture & les vétemens de ſes Enfans, il accorda tout ce qu'on lui demandoit dans la réponſe qu'il fit à M. Deshayes, avec la condition expreſſe, que ceux qu'il envoyeroit à Darnetal, ſe borneroient comme par-tout ailleurs à leur fonction de Maîtres d'Ecole. Il prît cette précaution, parce qu'il eut peur qu'on ne voulût engager les Freres à faire ce que les Maîtres d'Ecole ont accoûtumé de faire dans les Villages, à chanter, à porter le ſurplis & à aider M. le Curé dans ſon Miniſtere, fonctions interdites aux Freres par des Régles eſſentielles, dont l'infraction altéreroit leur Inſtitut, & lui feroit changer de nature. A cette précaution le ſage Supérieur en ajoûta une autre, qui fut d'envoyer à Darnetal un Frere faire la viſite du lieu, afin de voir s'il convenoit à un établiſſement, & afin de prendre des meſures avec M. Deshayes pour préparer la Maiſon, & tenir toutes choſes prêtes. Cela fait, M. De La Salle après avoir demandé l'agrément de M. l'Archevêque de Roüen, envoya deux Freres vers le commencement de Février de l'année 1705. qui vîrent leur Ecole remplie d'Ecoliers dès qu'elle fut ouverte, & la bénédiction du Seigneur y entrer avec eux. En moins de deux mois les fruits parurent avec plus d'abondance que par-tout ailleurs. L'éclat de la nouvelle Ecole retentit auſſitôt dans Roüen ; le zéle de quelques gens de bien en fut réveillé, & ils enviérent pour la Ville l'avantage du grand & riche village qui lui eſt voiſin. Dès-lors ils formérent le deſſein d'y établir des Freres, & il ne tarda pas à être executé ainſi qu'on va le voir ; c'eſt ce que M. De La Salle avoit prévû & même prédit. C'eſt cette eſperance qui l'avoit engagé à ſouſcrire à cet établiſſement malgré la modicité de la Penſion qui n'étoit que de cinquante écus, & encore malaſſurée. En effet, peu d'années après elle manqua. Ceux-là mêmes qui avoient apellé les Freres en ce lieu, les y ont abandonnez, & ne payent plus ni la penſion promiſe de cinquante écus, ni les groſſes & menuës réparations de la maiſon. C'eſt la pénitence, dit-on, que méritoit le feu Curé de Long-paon révolté contre la Conſtitution *Unigenitus* ; mais ceux qui l'ont impoſée, ne ſe ſont pas aperçûs que ce n'eſt pas l'Apellant, mais les Freres qui la ſubiſſent. Quoiqu'il en ſoit, comme il n'étoit rien arrivé que M. De La Salle n'eût prévû, & qu'en envoyant ſes Freres à Darnetal, il n'avoit compté que ſur Dieu, il crut qu'ils n'avoient

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

voient rien perdu dans le retranchement de leur modique penſion, s'ils n'avoient point perdu la confiance en l'Auteur de tous biens. Dans cet eſprit, il ne voulut point les retirer de Darnetal, quand on leur retira la penſion. Cette Ecole ſubſiſte encore aujourd'hui, quoiqu'elle n'ait que ſoixante-quinze livres de rente. M. le Curé qui gouverne aujourd'hui la Paroiſſe, fort affectionné aux Freres, a trouvé le moyen de ſupléer au reſte, par une quête générale qui ſe fait tous les trois mois chez les habitans. Cette Ecole eſt encore auſſi floriſſante & auſſi peuplée qu'elle l'étoit dans les commencemens. Elle ne fut pas plûtôt ouverte, comme nous venons de le dire, qu'elle fut enviée à Roüen, où elle porta ſa recommandation, & fit elle-même ſon éloge par les fruits qu'elle produiſoit. On ſentit dans la Ville les avantages & la néceſſité d'un pareil ſecours pour la pauvre jeuneſſe, & on ſe preſſa de le lui procurer. Meſſieurs les Grands-Vicaires ne tardérent pas à en être informez, & à être preſſez d'établir dans Roüen des Ecoles de charité. Ils aplaudirent à ce deſſein, & en devinrent eux-mêmes les zélateurs auprès de M. Colbert alors Archevêque de Roüen. Heureuſement il venoit d'y arriver pour donner les Ordres ſur la fin du Carême. Le Prélat qui aimoit le bien, & qui jugeoit mieux que perſonne du ſolide & du plus grand, ſçut donner à celui-ci tout ſon prix, & aucun autre ne le balança dans ſon eſprit, après l'érection des Seminaires. Son Teſtament en fait la preuve, puiſqu'il ne s'y eſt ſouvenu que de ſes petits Seminaires, & de la Communauté des Maîtreſſes d'Ecole qu'il avoit établies à Ernemont. Ces œuvres lui étant donc à cœur par-deſſus toutes les autres ; ces œuvres étant ſes propres ouvrages, ces œuvres étant dans ſon eſprit des œuvres capitales & d'un ordre ſuperieur, il les a ſeules enrichies de ſes liberalitez. Ainſi bien diſpoſé en faveur des grandes œuvres, il goûta le deſſein de ſes Grands-Vicaires. Leur deſſein fut conclu auſſi-tôt qu'il fut propoſé : M. Colbert ne crut pas devoir mettre en déliberation un projet de cette nature ; car il eſt des œuvres qui n'attendent, ni du tems, ni du raiſonnement le ſuffrage & l'aprobation, parce qu'elles captivent l'eſprit & le cœur de ceux qui ont un fond de Religion dès qu'on leur en fait l'ouverture, par les grands avantages, & les grands biens qu'elles preſentent. Il ne fut donc plus queſtion que de prendre les moyens pour établir les Freres à Roüen, & au plûtôt.

M. Colbert ſentit un zéle nouveau pour l'execution de ce projet, quand il vit à ſes pieds les Freres de Darnetal, qui étoient venus lui preſenter leurs reſpects & demander ſa bénédiction. Prévenu en leur faveur par tous les biens qu'il en avoit entendu dire, il les reçut avec grande bonté, & il deſira d'en avoir au plûtôt de ſemblables pour la Ville-capitale de Normandie. L'Ecole de Darnetal qui ne faiſoit qu'éclore, & qui faiſoit déja tant de fruits, en promettant à M. l'Archevêque des fruits pareils pour Roüen, le rendoit déja impatient de les cueillir. Ainſi après avoir demandé des nouvelles de leur Supérieur, il leur demanda s'il pouroit envoyer de ſes Freres à Roüen pour y établir des Ecoles gratuites. Comme M. De La Salle le deſiroit autant que M. Colbert, les Freres qui le ſçavoient ne riſquérent rien à aſſurer Sa Grandeur que leur Superieur étoit diſpoſé à le ſatisfaire.

VIII. M. De La Salle eſt apellé à Roüen, par M. l'Archevêque qui étoit alors M. Colbert,

Sur cette réponſe M. l'Archevêque ordonna à M. l'Abbé Coüet qui avoit toute ſa confiance, d'écrire à M. De La Salle de venir au plûtôt à Roüen, & de prévenir le départ du Prélat qui devoit partir le lendemain de Pâques pour aller tenir ſes Calendes, afin de conferer avec lui ſur un établiſſement de ſes Freres. Le deſſein du ſaint Inſtituteur de transferer ſon Noviciat de Paris à Roüen, n'é-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

toit pas ignoré, puiſque l'Abbé Coüet lui en parle dans cette Lettre, en lui témoignant le deſir qu'il a d'avoir occaſion d'entrer avec lui en ce commerce de bonnes œuvres.

Cette Lettre ſi favorable aux deſſeins du pieux Inſtituteur vint dans les conjonctures du monde, qui pouvoient la lui rendre plus agréable ; car elle vint dans un tems où rejetté de tout le monde, chaſſé de tous côtez, il ne ſçavoit où donner de la tête, ni où retirer les débris de ſon Noviciat. C'étoit une néceſſité qu'il diſparût de Paris, & qu'il éclipſât aux yeux de ſes ennemis déclarez, ou déguiſez, pour apaiſer la fureur des uns & diſſiper la prévention des autres. Les Freres de Darnetal lui écrivirent auſſi, pour lui rendre compte des heureux ſuccès de leur Ecole, des pieux projets qu'elle avoit occaſionnez, de leur viſite & de leur entretien avec M. l'Archevêque, & le preſſérent de venir lui-même au plûtôt terminer ce qui étoit ſi heureuſement commencé. Il le fit, & vint en poſte à Roüen, où il conclut aiſément avec un Prélat, qui ne ſçavoit point former de difficultez contre les bonnes œuvres, & qui ſçavoit les lever. M. De La Salle d'un côté preſque auſſi-tôt reparti que venu, retourna à Paris pour diſpoſer les Freres qu'il devoit envoyer ; & M. l'Archevêque de l'autre côté s'aboucha avec M. de Pont-Carré Premier Préſident du Parlement, afin de concerter avec lui les meſures néceſſaires pour faire réüſſir le deſſein, qui fut parfaitement goûté de ce grand Magiſtrat qui unit à un bel eſprit une pieté éminente. M. de Pont-Carré promit de l'apuyer de toute ſon autorité, & de toute la force de ſon zele. Il a bien tenu ſa parole ; car il s'eſt fait le Pere plûtôt que le Protecteur de l'Inſtitut, comme la ſuite le fera voir. L'intention de M. Colbert n'étoit pas de fonder des nouvelles Ecoles gratuites en faveur des Freres, mais de les mettre en poſſeſſion de celles qui étoient déja fondées, dont M. Niel avoit eu la direction, & dont Meſſieurs les Adminiſtrateurs de l'Hopital des pauvres Valides, ont la diſpoſition. L'affaire n'étoit pas ſans difficulté, & quelque crédit qu'eût dans ſon Diocèſe un Archevêque fils d'un des grands Miniſtres qu'ait eu la France ; quelque avantage que ſa dignité lui donnât dans l'Aſſemblée d'un Bureau dont il étoit le Chef, il deſeſpera d'y faire paſſer ſon projet, s'il n'étoit ſoutenu de l'autorité, du zele, & de l'éloquence de M. de Pont-Carré.

Ce grand Magiſtrat parle avec tant de facilité, d'eſprit & de grace, qu'il eſt difficile de lui réſiſter, & de ne ſe pas laiſſer entraîner où il veut conduire. C'eſt de cet avantage ſi puiſſant dans un Premier Preſident, dont le prudent Prélat voulut ſe prévaloir. Il croyoit qu'il ſuffiſoit que le Chef du Parlement ſe montrât & parlât dans l'Aſſemblée de l'Adminiſtration, pour voir ſa propoſition aplaudie de tous les ſuffrages. Dans cette vûë, ils convoquérent enſemble l'Aſſemblée du Bureau, & ſe trouvérent à la tête. M. l'Archevêque expliqua ſon deſſein, & M. le Premier Préſident mit en œuvre le talent qu'il a de bien dire, pour le faire paſſer.

IX. Oppoſition à ce deſſein que rencontre M. Colbert.

On aura peine à croire, qu'un deſſein ſi pieux & ſi avantageux au public, ne fût pas aprouvé de Meſſieurs les Adminiſtrateurs, auſſi tôt qu'il fut propoſé par ceux qui ſont les Chefs du Bureau. Leur ſeule preſence, leur ſeule autorité, la ſeule marque de leurs deſirs, auroient ſans doute eu ce ſuccès, s'il ne ſe fût pas agi d'une bonne œuvre ; mais je ne ſçai par quelle fatalité il arrive, que tout ce qui eſt du bien, & que tout ce qui interreſſe la gloire de Dieu, ſouffre contradiction. Fut-ce prévention contre les nouveaux établiſſemens ; fut-ce apréhenſion de voir une Communauté inconnuë prendre place dans une Ville qui ſe croit ſu-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

chargée du nombre de celles qui la peuplent ; fut-ce défiance de perdre un droit acquis de nommer des Sujets pour ces Ecoles, comme pour une eſpece de bénéfice ; fut-ce antipathie & averſion ſecrette contre des étrangers ; c'eſt ce que je ne ſçaurois dire. Quoiqu'il en ſoit, la propoſition de M. l'Archevêque ſurprit Meſſieurs les Adminiſtrateurs ; & M. l'Archevêque ne fut pas non plus peu étonné de leur ſurpriſe. Il s'attendoit bien à trouver de la difficulté ; mais il ne s'attendoit pas à voir des gens auſſi effrayez de la propoſition qu'il venoit faire, que s'il ſe fût agi de faire venir les ennemis dans la Ville. On peut dire que de chaque côté, on fut un peu déconcerté. Cependant en entrant en délibération, le Prélat tâcha de déprévenir les eſprits par de ſolides raiſons, en leur repreſentant que ce n'étoit point une Communauté onéreuſe, ni des gens qui ne ſont bons que pour eux-mêmes, qu'il vouloit apeller ; mais des hommes conſacrez à l'inſtruction & à l'éducation de la jeuneſſe la plus pauvre & la plus abandonnée. Il leur remontra la difference qu'il falloit mettre entre ces corps compoſez, pour ainſi dire, de bouches inutiles par raport à l'Etat, qui ſont ſentir l'incommodité de leur voiſinage, qui deviennent à charge aux lieux où ils ſe trouvent, ou par l'étenduë du terrain qu'ils occupent, ou par la multitude des biens qu'ils poſſedent, ou par l'inquiétude & la diſſipation des Sujets qu'ils entretiennent ; & des Inſtituts dont le bien public, la charité du prochain, & ſur-tout le ſervice gratuit des plus pauvres & des plus miſérables, ſont la fin prochaine. Il leur fit ſentir que les débauches, le libertinage, & la corruption du petit peuple, & par conſéquent les deſordres de l'Etat, n'avoient pour principe que le défaut d'inſtruction. Il ajoûta, qu'il étoit étonnant, qu'au milieu du Chriſtianiſme on vît des hommes qui ne connoiſſent point Dieu, qui ignorent Jeſus-Chriſt & ſes Miſteres, qui peut-être ne ſçavent pas la différence qu'il y a entr'eux & les bêtes, entre les vices & les vertus, & qui mépriſent également la ſcience du ſalut & les devoirs de la Societé civile, parce qu'ils ont crû en âge ſans Religion, ſans culture & ſans perſonne qui prît ſoin de leur éducation : Il dit encore, qu'il ne falloit pas de longues réflexions, pour ſçavoir ce que le Prince a à craindre de Sujets qui n'ont point de crainte de Dieu ; ce que les Citoyens ſouffrent de gens qui ne reçoivent la loi que de leur corps & de leurs ſens ; ce que l'Etat peut eſperer de gens pour la plûpart jureurs, blaſphémateurs, yvrognes, emportez & impies par profeſſion ; qu'on ne pouvoit diſconvenir que ce mal qui eſt la plus grande playe de l'Etat, auſſi-bien que de l'Egliſe, n'avoit point d'autre ſource que l'ignorance & la mauvaiſe éducation : D'où il concluoit que l'Etat n'étoit pas moins interreſſé que l'Egliſe à en chercher le remede ; & que ce remede ſi important & ſi néceſſaire, étoit d'établir des Ecoles gratuites pour ceux qui ne ſont pas en état d'acheter l'inſtruction à prix d'argent. Des réflexions ſi ſenſées donnoient un grand avantage à la cauſe pieuſe que M. l'Archevêque plaidoit, & devoient faire une grande impreſſion ſur Meſſieurs les Adminiſtrateurs, qui ſont toûjours gens d'eſprit & de merite ; Elles menoient inſenſiblement les eſprits où le Prélat vouloit les conduire, & elles aprenoient à Meſſieurs du Bureau, qu'en bons Citoyens autant qu'en bons Chrétiens, ils devoient deſirer des Freres, & favoriſer par amour de l'Etat, auſſi-bien que par eſprit de Religion, un Inſtitut ſi néceſſaire au bien public.

X. Ce que fait M. l'Archevêque pour vaincre les difficultez.

Enfin il y a des Ecoles gratuites fondées, dont le Bureau tient les fonds, & dont Meſſieurs les Adminiſtrateurs nomment les Maîtres. Le choix leur en appartient ; mais la conſcience les oblige de préferer les meilleurs & les plus en

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

état de bien élever & de bien instruire les enfans des pauvres. Cet office convient parfaitement à de jeunes Clercs, mais le fond qui en doit être la rétribution n'est pas suffisant pour eux : Il est même trop modique pour des Laïques qui ne sont pas tout-à-fait ignorans dans ce métier. Chacun devant vivre du sien, quand il ne fournit pas le nécessaire, on s'en dédommage par des œuvres étrangeres, ou par des voyes illégitimes. Ainsi si des Ecoles de charité fondées pour être gratuites, ne donnent pas à ceux qui les tiennent le nécessaire à la vie, ils le cherchent ailleurs en faisant autre chose, ou en exigeant secrettement des récompenses ou des salaires qui détruisent la gratuité des Ecoles. D'où il arrive que des fondations modiques ne sont point acquitées, ou le sont très-mal. Cette raison seule mise en son jour devoit déterminer; mais on se révolte aujourd'hui, dès-lors qu'on parle de gens de Communauté; & il semble que quand il s'agit de se lier avec eux, il s'agisse de prendre des chaînes : cependant il n'y a qu'une Communauté qui puisse donner constamment de bons Sujets pour les Ecoles. Elevez & formez dans cet esprit, ils ont pour les tenir un sçavoir superieur à celui de tous les autres qui en font la fonction. Ils goûtent cet état, parce qu'ils s'y consacrent par vocation. La charité seule les y apellant, ils ne demandent que le pur nécessaire pour s'y dévoüer. Si on y veut faire attention, on gagne toûjours à les avoir. Les enfans sont bien instruits & bien élevez sous leur main, parce qu'elle est charitable. Quand on apelle pour l'instruction des enfans, d'autres gens que les Freres, si on veut en avoir de capables & d'apliquez, il faut compter de leur donner le double, ou le triple. Puisque la Societé des Freres fournit de très-excellens Maîtres en fait de lecture, d'écriture, & d'arithmetique; puisque leur méthode pour aprendre est la plus courte & la meilleure; puisqu'on aprend chez eux en peu de tems par le silence qui y regne, ce qu'on est long-tems à aprendre chez les Maitres Ecrivains; puisqu'il n'y en a aucun de ceux-ci s'il est habile, qui voulût se borner au double de la pension d'un Frere, il est très-certain que l'on gagne toûjours à les avoir. Encore une fois chez eux les enfans sont plûtôt instruits, mieux élevez, plus soigneusement formez aux bonnes mœurs & aux devoirs du Christianisme, & plus préparez à la premiere Communion. Or ces avantages purement gratuits & si nécessaires aux enfans des pauvres, ne coûtent à ceux qui ont le zéle de le leur procurer, qu'une legere pension. La raison par conséquent, l'avantage des pauvres, l'intérêt même du Bureau, tout parloit par la bouche de M. Colbert, qui proposoit de jetter les yeux sur les Freres pour leur confier les Ecoles de charité. C'étoit toutefois ce choix qui ne pouvoit être goûté par des esprits arrêtez à des Phantômes. Ce ne fut qu'avec peine que M. l'Archevêque put faire comprendre les avantages du dessein qu'il proposoit. A la fin pourtant les sentimens se raprochérent, & soit complaisance pour M. Colbert, soit déférence pour le premier Magistrat, soit justice renduë à leurs raisons, on convint d'admettre dans l'Hôpital les Freres pour y tenir les Ecoles, & leur confier celles de la Ville qui sont fondées, & dont M. Niel avoit déja eû le Gouvernement.

XF. M. De La Salle est envoyé à Roüen par M. Colbert; maniere dont il fait ce voyage avec les Freres.

Ce fut la nouvelle que M. Colbert retourné à Paris, aprit à M. De La Salle, en le pressant d'envoyer incessamment un nombre de Freres suffisant pour enseigner les pauvres du Bureau, & pour prendre soin des Ecoles charitables de la Ville. Le motif secret qu'avoit le Prélat de presser le départ des Freres, étoit sans doute la défiance qu'il avoit que le délai ne fit manquer cette affaire, en donnant à Messieurs les Administrateurs, le tems de revenir à leurs préjugez. Son

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

soupçon étoit bien fondé ; il prévit ce qui arriva en effet. On peut dire que les vœux du saint Instituteur furent alors accomplis ; car il y avoit plus de douze ans qu'il souhaitoit voir ses Freres en possession des Ecoles de M. Niel. Il avoit même assuré par un esprit Prophétique, qu'elles seroient leur heritage ; & il voyoit avec joie sa prédiction accomplie. Ses vûës s'étendoient pourtant plus loin : dans la nécessité d'avoir un Novicat, & desesperant de le voir tranquille à Paris, il méditoit de le transporter à Roüen. Nulle Ville dans le Royaume après celle qui en est la Capitale, ne lui paroissoit plus propre à ce dessein. Grande, riche, assez voisine de Paris, il esperoit d'y trouver les secours que Paris lui refusoit, & n'y pas trouver les mêmes persécutions. D'ailleurs le commerce qu'il y a entre ces deux Villes, & la facilité des voitures pour aller de l'une à l'autre, font qu'on en peut faire le voyage à peu de frais.

Mais pendant que tout se préparoit pour le départ des Freres, les dispositions avoient changé à Roüen. Ceux qui avoient la conduite des Ecoles, avoient intérêt de s'y conserver, & se donnoient de grands mouvemens pour n'être point suplantez. Les premieres idées s'étoient réveillées ; & Messieurs les Administrateurs qui avoient avec facilité oublié dans l'absence de M. l'Archevêque, & de M. le Premier President, une résolution qu'ils avoient eû tant de peine à prendre en leur presence, ne vouloient plus entendre parler des Freres.

Ce contre-tems n'ébranla pas le Prélat qui s'y attendoit un peu. Il dit à M. De La Salle de ne point s'inquieter, de faire partir les Freres, & de les conduire lui-même, en lui promettant de le suivre & de retourner incessamment à Roüen, pour aplanir les difficultez qu'il ne manqueroit pas de rencontrer à son arrivée.

CHAPITRE III.

M. De La Salle conduit à Roüen les Freres. Ils s'y établissent, mais avec bien des peines, & en se soumettant aux conditions les plus dures & les plus fâcheuses.

LE pieux Instituteur prit le chemin de Roüen avec les Freres, à peu près comme auroit fait saint Antoine, partant pour Alexandrie, accompagné de ses Moines, en silence & en priere. Ce voyage ainsi sanctifié par le recüeillement & l'oraison continuelle, pouvoit passer pour un pelerinage de dévotion parfaitement régulier. Il fut fait dans une modestie, que la fatigue des chemins, la varieté des objets, & les rencontres imprévûës, ne purent alterer. Tous les exercices de Communauté se faisoient dans le chemin, avec la ponctualité qui les regle dans la maison.

Tous les jours les Voyageurs entendoient la Messe de celui qui leur servoit d'Ange visible, & communioient de sa main. Ce nouveau Raphaël en les conduisant à Roüen, ne leur montroit que les routes de l'Eternité, & ne leur laissoit voir que le chemin qui conduit au Ciel. En spectacle aux passans, ils laissoient partout la bonne odeur de Jesus-Christ : à leur air, à leur démarche, on jugeoit qu'ils étoient des hommes de Dieu ; & comme la figure de leur habit n'avoit point encore paru de ces côtez-là, on se démandoit qui étoient ces gens qui contre l'ordinaire des Voyageurs, marchoient sans parler, & ne se servoient de leurs

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

yeux que pour conduire leurs pieds. Leur arrivée dans les hôtelleries, étoit un autre ſujet de s'informer de ces nouveaux Hôtes ; car en les voyant entrer dans ces maiſons publiques, & ſouvent de confuſion & de deſordre, comme s'ils fuſſent entrez dans des Egliſes, & chercher la chambre la plus écartée pour s'y mettre en prieres, & ſe délaſſer dans une nouvelle oraiſon de la fatigue d'un voyage fait à pied, les plus indifférens étoient piquez de curioſité de ſçavoir quels étoient ces étrangers, qui faiſoient un Couvent d'une Auberge. En un mot, un voyage fait de cette maniere étoit une vraye retraite. Auſſi eſt-ce le nom que lui donnérent les Freres qui le firent. Tous leurs pas marquez par des traces de vertu, devoient, ce ſemble, les mener à une Ville favorable & les faire recevoir comme des hommes venus du Ciel ; & ſans doute il en auroit été ainſi, s'il n'étoit point arrêté dans les conſeils éternels, que les meilleures œuvres ſont celles qui doivent eſſuyer les plus grandes contradictions.

K Nouvelles oppoſitions que trouve M. De La Salle, & que M. Colbert tâche de lever avec adreſſe.

M. De La Salle en changeant de lieu, ne faiſoit que changer de Croix. En venant à Roüen, il venoit dans la Ville qui lui gardoit un tombeau, & qui lui préparoit de nouvelles peines ; mais comme il y étoit accoutumé, rien en ce genre ne l'étonnoit : il auroit, au contraire, été très-ſurpris ſi la Croix ne l'eût pas accompagné-là comme par-tout ailleurs. L'arrivée de M. l'Archevêque ſuivit de près la ſienne. Le ſaint Homme étant allé prendre ſa bénédiction en reçut ordre de ſe trouver au premier Bureau. Le Prelat ſans perdre de tems le convoqua après avoir pris de nouveaux arrangemens avec M. le Premier Preſident, & s'y trouva avec lui. Ils entendirent tous deux les nouveaux moyens d'oppoſition qu'on avoit formez, & eſſayerent de les lever ; mais inutilement. Les préventions qui avoient ſaiſi Meſſieurs les Adminiſtrateurs, ſe montroient à eux comme des raiſons invincibles. M. Colbert voyant qu'il ne lui étoit pas poſſible de les ramener à leur premiere réſolution, ſe rabattit ſur l'expérience, & les pria de faire eſſai des Freres. C'étoit l'unique tour qu'il pouvoit donner à cette affaire pour la faire paſſer, après lui avoir déja donné toutes les différentes faces qu'elle pouvoit avoir, ſans avoir rien avancé. Les eſprits étant ſi préoccupez, que chacun faiſoit combattre la raiſon en ſa faveur, il n'y avoit que l'expérience qui pût décider de quel côté elle étoit. Meſſieurs les Adminiſtrateurs croyoient voir une foule d'inconvéniens à la ſuite des Freres. Leur admiſſion dans l'Hôpital, ſembloit en devoir faire la ruïne ou le deſordre : M. Colbert au contraire, voyoit entrer avec eux, l'ordre, l'inſtruction, & le bon exemple. Ce litige devoit ceſſer par l'expérience. Faites-en eſſai, dit M. Colbert, & ayez pour moi la condeſcendance d'éprouver ſi les inconvéniens que vous craignez ſont réels ou imaginaires. La ſeule expérience peut vous l'aprendre, ne refuſez pas de la conſulter & de vous en raporter à elle. Cette propoſition étoit plauſible, & il étoit difficile de la rejetter ſans mettre la raiſon contre ſoi, & ſe déclarer pour la mauvaiſe humeur. Elle fut reçuë en effet, & elle fit tomber en aparence toutes les difficultés. On convint de loger les Freres dans l'Hôpital général, apellé le Bureau des Valides, & de les charger de l'inſtruction de la jeuneſſe.

M. Colbert s'aplaudit enfin, & crut avoir tout gagné. Il étoit cependant bien loin de compte. Il avoit affaire à des gens adroits, qui ſçavent refuſer en paroiſſant accorder. Le Prélat ne ſe ſçavoit bon gré du tour qu'il avoit donné à cette affaire, que parce qu'il ne ſe défioit pas qu'il en ſeroit la dupe. En effet, M. les Adminiſtrateurs eurent l'habilité d'en faire un piége. En ouvrant aux Freres une porte pour entrer dans le Bureau, ils en ouvrirent une autre pour les faire ſortir in-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

faillible ment. M. Colbert s'attendoit que l'Hopital general alloit changer de face à la presence des Freres, & que l'instruction, & le bon exemple y entrant avec eux alloit en chasser les vices & l'ignorance. Il avoit droit de l'attendre, & si les Freres eussent eû le tems & la liberté d'y faire ce qu'ils font ailleurs, il auroit eu cette consolation. Mais Messieurs les Administrateurs qui ne s'étoient rendus à sa proposition, qu'en aparence & par pure complaisance, parce qu'elle étoit trop raisonnable pour la contredire, étoient bien résolus de la faire échoüer.

Que firent-ils pour y réüssir ? Ils bornérent le nombre des Freres à quatre, sans vouloir jamais l'augmenter. Ils les soumirent à des devoirs étrangers à leur état, & incompatibles avec leurs exercices réguliers ; & ils les surchargérent d'un travail accablant. 1. En leur faisant une obligation de veiller au lever & au coucher des pauvres, & d'y faire la priere. 2. D'instruire ceux du dedans, & d'aller tenir les quatre grandes Ecoles de la Ville. 3. En les mettant dans la nécessité de revenir des quartiers de Roüen les plus éloignez, prendre leur repas. 4. En exigeant d'eux qu'ils servissent à table les pauvres à leur retour des Ecoles, & avant même leur refection. Messieurs les Administrateurs prévoyoient bien que les Freres ne pourroient pas long-tems soutenir ces dures & fâcheuses conditions, & que M. De La Salle ne tarderoit pas de les retirer d'une servitude si accablante. Le corps & l'ame, le spirituel & le temporel, la santé & la régularité, tout en devoit souffrir. Ces pauvres Israëlites gemissans sous le poids de leur charge, & leur vertu s'en trouvant étouffée, ne devoient pas être long-tems sans crier vers leur pere, & lui demander à sortir d'un lieu qui étoit pour eux une espece d'Egipte. Voilà ce que la sagacité de ces Messieurs vit dans l'avenir, & ce que la simplicité Chrétienne cacha à M. Colbert & à M. Coüet, quoique pleins de lumieres. Je ne sçai pas si l'esprit de Dieu découvrit à M. De La Salle l'artifice caché sous ces conditions, & l'expulsion réelle de ses Freres déguisée sous cette admission simulée. Peut-être le sentit-il, & qu'il se tût. Sa modestie ne lui permettoit pas de contredire M. l'Archevêque, & de refuser sa souscription au tempérament qu'il proposoit pour concilier les esprits. D'ailleurs la proposition du Prélat avoit quelque chose de si équitable, qu'on ne pouvoit la rejetter sans paroître prendre un travers. Peut-être aussi M. De La Salle connut-il le remède dans le mal, & fut-il ravi de trouver dans la dureté du joug, le juste prétexte de le secoüer un jour. Après tout, l'essai n'avoit point de conséquence ; il n'imposoit point d'engagement, seulement préparoit-il à le faire avec plus de connoissance. Après l'essai, on étoit libre de prendre parti de part & d'autre. Le saint Instituteur n'ayant par conséquent rien à risquer, reçut la loi telle qu'on voulut la lui faire.

1705. Conditions dures & insuportables, avec lesquelles les Freres sont admis dans le Bureau.

Les Freres vinrent à Roüen le 19. Mai 1705. & ils furent admis dans le Bureau peu de jours après au nombre de cinq. Avec le logement & la nourriture, on leur donnoit une petite pension pour leur entretien. L'Ecole de S. Maclou fut ouverte dès le mois de Mai, trois mois environ après celle de Darnetal, celles de St Godard, de St Eloi, & suivirent à peu de jours d'intervalle. Celle de S. Vivien fut la derniere. Les Freres avoient soin de faire lever les Pauvres, & de leur faire la priere. Sur les huit heures du matin, quatre alloient à leur département enseigner les enfans. De retour à midi, ils servoient à table, & veilloient à faire observer l'ordre pendant le repas. Au sortir, ils alloient prendre le leur ; & quand il étoit fini, chacun retournoit à son Ecole. De retour sur les six heures du soir, ils suivoient les pauvres au Refectoire, & finissoient la jour-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

née avec eux comme ils l'avoient commencée, par la priere du soir. Le cinquiéme des Freres demeuroit dans la Maison pour y tenir l'Ecole, & instruire les pauvres qui y sont renfermez. Il eût été à souhaiter que ce réglement eût trouvé en ceux à qui il étoit prescrit, autant de forces que de bonne volonté; mais n'étant pas proportionné à la foiblesse humaine, il ne put pas long-tems subsister.

1705. Les Freres succombent sous le joug insupportable que Messieurs les Administrateurs leur avoient imposé.

Les Freres succomboient sous le faix, & leur esprit se trouvoit éteint dans l'embarras & la multiplicité. Leur santé en fut endommagée, & leur vertu altérée; & ce ne fut qu'aux risques de l'une & de l'autre, qu'ils perséverérent deux ans dans cette servitude. M. De la Salle à qui ils en faisoient leurs plaintes, crut le devoir souffrir : Il esperoit que Messieurs les Administrateurs auroient enfin pitié d'eux, & qu'ils se feroient un scrupule de pousser si loin les services qu'ils demandoient des Freres. Il attendoit qu'ils seroient les premiers à vouloir augmenter leur nombre, ou du moins qu'ils agréeroient l'offre qu'il en faisoit; mais en vain, Messieurs les Administrateurs qui avoient admis les Freres dans le Bureau, par complaisance pour leur Archevêque, n'étoient pas d'humeur de les y retenir par déférence pour M. De La Salle. Si la bienséance ne leur permettoit pas de les en chasser, la politique leur fournissoit un moyen spécieux de s'en défaire, en leur faisant une nécessité de sortir. A l'ombre de l'intérêt des pauvres qu'ils devoient ménager, ils se croyoient en droit de ne point consentir à augmenter le nombre des Freres, pour ne point augmenter la dépense. Ce prétexte toujours honorable dans la bouche des Tuteurs du bien des pauvres, & aplaudi dans le public, ne pouvoit être blâmé par M. l'Archevêque & par M. le Premier Président, engagez eux-mêmes en qualité de Chefs de l'Administration, à épargner le bien de l'Hôpital.

Ce qui étoit aussi favorable à M. De La Salle, c'est que ce prétexte specieux le mettoit en droit de retirer ses Freres du Bureau; car il étoit évident que le joug qu'on leur imposoit, étoit au-dessus de leurs forces, que la plûpart succomboient sous le poids, & tomboient malades. Les deux Freres qui allòient à saint Maclou, avoient chacun plus de cent Ecoliers à instruire, aussi-bien que celui qui tenoit l'Ecole de S. Eloi. Le quatriéme à la porte de Bouvreüil en avoit cent cinquante. Et le cinquiéme au Bureau, en avoit davantage. Ils soutinrent cet excès de travail comme ils purent, depuis le mois de Mai 1705. jusqu'au mois de Juin 1707. Quand quelqu'un d'eux tomboit malade, ou qu'il demeuroit épuisé, M. De La Salle le remplaçoit par un autre plus vigoureux, mais cela ne put pas être de durée. Il y avoit long-tems que ce bon Pere gémissoit sur la dure condition de ses enfans. Dans l'impuissance de les soulager, il prioit, il jeûnoit, il faisoit des pénitences extraordinaires, pour obtenir de Dieu le remède à ce mal, ou sa lumiere pour connoître ce qu'il falloit faire en cette conjoncture. Il avoit eu un grand attrait pour les Ecoles de M. Niel, & il avoit cru que le Ciel les lui destinoit. Il s'en voyoit en possession, & il avoit peine à les abandonner. Tandis que son esprit flotant étoit agité par ces différentes réflexions, il reçut de ses disciples un mémoire qui le tira d'incertitude, & qui l'aida à se déterminer. Dans ce mémoire les Freres mettoient en évidence la nécessité de sortir du Bureau, où l'esprit de leur Institut couroit autant de risque que leur santé. L'avantage des pauvres aussi-bien que le leur particulier, y étoit interessé. C'est ce qu'il ne leur étoit pas difficile de montrer. 1. Leur petit nombre peu proportionné à la multitude des Ecoliers, ne suffisoit pas pour les bien instruire. 2. Les

Classes

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Claſſes étant trop remplies, les Maîtres s'épuiſoient, & bien des enfans étoient négligez. 3. L'excès du travail altérant la ſanté des Maîtres, la diſcipline, l'ordre, le ſilence, l'inſtruction ; en un mot, le fruit des Ecoles en ſouffroit. 4. La fatigue, l'embarras, l'occupation exceſſive, mettoient leur intérieur en deſordre, en ne leur laiſſant pas le tems de vâquer à l'oraiſon & à leurs exercices ordinaires de pieté ; d'où ils concluoient qu'il étoit à propos de ſortir du Bureau, de prendre maiſon en Ville, d'y vivre ſelon l'eſprit de leur Inſtitut. Ils ajoutoient que ſi Meſſieurs les Adminiſtrateurs vouloient leur accorder le revenu des fonds deſtinez aux Maîtres des Ecoles gratuites de la Ville, contens d'une penſion ſi modique, ils conſentiroient à voir leur nombre ſe multiplier pour pouvoir les tenir avec fruit, & qu'ils craignoient moins de ſouffrir la pauvreté, que de manquer de régularité.

Le digne Superieur après avoir bien peſé devant Dieu ces raiſons & d'autres ſemblables, ne voulut rien conclure ſans avoir conſulté M. le Premier Preſident, qui s'affectionnoit de plus en plus à ſon œuvre.

Ce grand Magiſtrat goûta les raiſons du Mémoire, & conſeilla au ſerviteur de Dieu de les bien développer dans une Requête, & de la preſenter à Meſſieurs les Adminiſtrateurs du Bureau, en lui promettant de l'apuyer ; ce qu'il fit. M. de Pont-Carré ne riſquoit rien en cette occaſion. La Requête n'avoit pas beſoin de ſon crédit pour paſſer. Il voyoit bien que la retraite des Freres n'avoit pas beſoin d'être ſollicitée, & qu'on les en verroit ſortir avec plus de plaiſir, qu'on ne les y avoit vûs entrer. Je ne trouve point que M. Colbert ait fait aucun mouvement pour cette affaire, & je ne ſçai pourquoi. Selon les aparences, ou il étoit abſent, ou il ne voulut pas paroître s'interreſſer à faire ſortir les Freres d'un lieu où il les avoit tant ſouhaitez ; car d'ailleurs, il honora toûjours de ſa faveur M. De La Salle & ſes diſciples, & ne perdit jamais ſon premier zéle pour les Ecoles Chrétiennes & charitables : il ne dédaigna pas même de les viſiter ; & ce fut avec un plaiſir ſingulier, qu'il fut témoin de la nouvelle métode que les Freres tiennent pour enſeigner ſans parler.

IV. M. De La Salle retire les ſiens du Bureau en 1707.

M. De La Salle fut très-bien reçû dans l'Aſſemblée de Meſſieurs les Adminiſtrateurs, quand on ſçût la propoſition qu'il y venoit faire. Ceux qui la compoſoient, ſe ſçurent bon gré d'être enfin arrivez à leur but, & d'avoir ſçû chaſſer par adreſſe, ceux qu'ils avoient reçûs par reſpect humain. Ils eûrent de plus la joye de voir s'interreſſer à la ſortie des Freres, les memes puiſſances qui avoient, pour ainſi dire, mandié leur entrée. Leur contentement fut parfait, quand ils trouvérent dans la Requête le moyen de tourner à l'avantage de l'Hôpital la ſortie des Freres, & d'en exiger pour les Ecoles du dehors, les mêmes ſervices au plus bas prix.

La Requête portoit deux articles. Dans le premier, Meſſieurs les Adminiſtrateurs étoient ſupliez d'agréer la retraite des Freres, après en avoir expoſé les raiſons. Dans le ſecond, les Freres s'offroient à tenir les Ecoles gratuites de la Ville ſur le pied qu'elles étoient fondées, & à ſe contenter du peu de revenu qui y eſt attaché. Le premier article ne ſouffrit pas de difficulté : il fut admis auſſi-tôt qu'il fut lû. Le ſecond article preſenta à ces Meſſieurs l'occaſion de tirer des Freres une eſpece d'uſure pour leur demeure dans le Bureau, en leur accordant les quatre Ecoles de la Ville à titre ſi onéreux, qu'il ſemble qu'on ait voulu leur faire acheter l'heureux avantage de ſervir les pauvres.

Tandis que les Freres avoient demeuré dans le Bureau, ſans vouloir borner

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

leur travail on avoit ſi ſcrupuleuſement borné leur nombre à cinq, qu'on ne voulut jamais le paſſer. Ils étoient écraſez ſous le poids de la charge; l'excès du travail épuiſoit les uns, & faiſoit tomber les autres malades; n'importe, l'Hôpital étoit toujours bien ſervi; car la petite compagnie étoit toujours ſoigneuſement renouvellée par d'autres plus vigoureux, qui venoient à leur tour porter un joug accablant. La ſortie des Freres alloit les ſoulager & diminuer leur travail de moitié; & cependant on exigea pour premiere condition, de doubler leur nombre, & de mettre dix Maîtres aux Ecoles de S. Maclou, de S. Vivien, de S. Godard, & de S. Eloi. La ſeconde condition qu'on preſcrivit à M. De La Salle, fut de ſe contenter de la moitié de la penſion, c'eſt-à-dire, de ſix cens livres. En ſouſcrivant à ces deux conditions, on lui accordoit le ſoin des Ecoles en queſtion.

V. On lui accorde de demeurer dans la Ville; mais à condition de tenir dans les Ecoles de S. Maclou, de S. Vivien, de S. Godard & S. Eloi, dix Freres preſque pour rien.

M. De La Salle conſentit à tout, quoiqu'on lui demandât beaucoup, & qu'on ne lui offrît preſque rien. Pour comprendre juſqu'où M. De La Salle porta le deſinterreſſement en cette occaſion, il faut ſçavoir que la penſion ordinaire des Freres eſt de cent écus pour chacun, ſans compter le logement & les meubles qu'on leur fournit. De plus, quand ils ſont pluſieurs dans un même lieu, ils ont beſoin d'un Frere Servant & d'un Directeur pour les gouverner, & pour être toûjours prêt à remplacer celui des Freres qui peut ſe trouver incommodé.

Ainſi pour fournir dix Freres employez aux Ecoles, il falloit en compter douze; leur penſion ſur le pied de cent écus, fait 3600. livres; ſur le pied de deux cens cinquante livres qui eſt la moindre, fait mille écus, ſans parler du loyer de la Maiſon qui n'eſt jamais ſur leur compte. Or pour les douze Freres, on ne leur donne que ſix cens livres, & de cette ſomme plus de la moitié, c'eſt-à-dire trois cens dix livres, leur eſt néceſſaire pour payer le loyer de leur Maiſon. Il eſt parconſéquent manifeſte qu'ils ne reçoivent à Roüen que la dixme de la penſion qu'on leur fournit ailleurs pour tenir des Ecoles gratuites. J'ai donc eû raiſon d'avancer qu'on leur demandoit beaucoup, & qu'on leur offroit très-peu. A vrai dire, on étoit bien aiſe de profiter de leurs peines; mais on n'étoit pas d'humeur de les bien récompenſer. On mettoit leurs ſervices au plus bas prix, & il falloit s'en contenter, ou quitter la Ville.

M. De La Salle s'en contenta en effet, dans l'eſpérance que la divine Providence lui feroit retrouver dans la charité des Particuliers de la Ville ce que le Bureau n'étoit pas en état de lui accorder. Il loüa une maiſon, & s'y retira le 2. d'Août 1707. avec les Freres, qui eurent comme lui à ſouffrir tout ce que la pauvreté a de plus terrible; mais ravis de ſe voir en liberté de reprendre leurs exercices de pieté & de ſuivre leurs Régles, ils ſe trouvoient heureux de devenir plus pauvres, en devenant plus réguliers.

Selon cette convention qui ſubſiſte encore aujourd'hui depuis vingt-cinq ans, ſans que le tems y ait aporté d'autre changement, que d'augmenter le travail des Freres en augmentant le nombre des Ecoliers, la maiſon payée, il ne reſte pas aux douze Freres cent écus pour vivre & pour s'entretenir. Mais comment peuvent-ils donc vivre? Comment ont-ils vécu depuis vingt-cinq ans avec cent écus de penſion pour douze? Certainement c'eſt un de ces myſteres, qui n'eſt croyable qu'à ceux qui connoiſſent une Providence. C'en eſt un autre, qu'on les laiſſe tranquillement ſe conſumer au ſervice des Pauvres, ſans que perſonne s'intéreſſe à les aſſiſter; comme ſi leurs ſervices n'intéreſſoient pas le Public; comme ſi les Freres n'avoient pas le droit que l'Evangile accorde à tous ſes Ouvriers, de re-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

cueillir où ils jettent leur ſemence, & de vivre de leur miniſtere ; comme ſi ſeuls dans le champ du Pere de Famille, ils devoient travailler à leurs dépens.

On les a abandonnez à leur mauvaiſe fortune, & on n'a juſqu'ici payé à Roüen leurs ſervices, que par des mépris continuels & des outrages fréquens. Nulle Ville en France où l'on ait porté contre eux les mauvais traitemens plus loin. A peine dans les commencemens pouvoient-ils y paroître ſans y recevoir quelque injure. On ſe faiſoit un plaiſir de les deshonorer chaque jour par quelque inſulte d'une nouvelle eſpece. La boüe, les pierres, les coups ne leur ont point été épargnez. La preſence de M. De La Salle ne pouvoit les en garantir. Lui-même n'en étoit pas à l'abri. Sans égard à ſa dignité de Prêtre, ſans reſpect pour ſon air de Saint qu'il portoit ſur la face, à ſes yeux on jettoit des pierres aux Freres dans les ruës, on lui en jettoit à lui-même, & on partageoit les affronts entre le Pere & les Enfans. De ſang froid on arrêtoit les Freres, on les pouſſoit dans le ruiſſeau, & on tâchoit de les faire tomber dans des amas de boüe. On crachoit ſur eux, on les frapoit en paſſant, la canaille s'attroupoit pour rire à leur abord & les charger d'outrages, comme s'ils euſſent été des ennemis déclarez. L'inſolence à leur égard a été portée encore plus loin ; car il s'eſt trouvé des Mégéres, qui leur ont publiquement donné des ſoufflets pour avoir le plaiſir malin, ou d'éprouver, ou de pouſſer à bout leur patience. Tous les jours ſur leur compte quelque nouvelle hiſtoire faiſoit le divertiſſement du Public. Dans leurs Ecoles mêmes, qu'on peut apeller le théâtre de leur charité, ils n'étoient pas à l'abri des affronts. Plus d'une fois on y a entré pour les y maltraiter. Cependant on le ſouffroit dans Roüen ; les Grands en rioient les premiers, & ſe divertiſſoient du recit des avantures différentes arrivées aux Freres, & des pieces nouvelles qu'on leur faiſoit, loin d'en châtier les auteurs, & d'arrêter par de ſeveres punitions le cours de ces deſordres. » Ah ! quel bonheur eſt le vôtre, mes chers Freres, » ſi vous ſçavez le connoître, & que je vous l'envierois, ſi j'avois aſſez de grace » pour le goûter (dit un jour un Prêtre à deux Freres qu'il voyoit paſſer dans » les ruës au milieu des huées de la canaille) vous êtes raſſaſiez d'oprobres ; mais » ſi ces mépris vous plaiſent & ſi vous vous y plaiſez, vous n'êtes pas à plaindre. » Ce qu'il y a de plus précieux & de plus glorieux eſt vôtre partage, ainſi que » parle S. Pierre.

¶ I. Mauvais traitemens dont les travaux gratuits des Freres ont été récompenſez à Roüen.

Il faut pourtant avoüer que la ville de Roüen commence à changer à l'égard des Freres, ſoit qu'on ſe ſoit laſſé de mettre leur vertu à l'épreuve, ſoit qu'on ſe ſoit accoutumé à les voir. On les ſouffre enfin aujourd'hui, & on les laiſſe aſſez tranquilles. Des gens ſi mépriſez & même ſi haïs pour la juſtice, & qui à l'exemple de leur divin Maître pouvoient dire qu'on les haïſſoit gratuitement, n'avoient rien à attendre pour vivre des bourſes charitables. On ne ſe ſouvenoit d'eux, que pour les ſouhaiter bien loin de la Ville. Leurs ſervices n'attiroient pas plus d'attention que leurs perſonnes ; & quand on parloit de leur extrême pauvreté, on entendoit répondre froidement que M. De La Salle avoit eû grand tort de les amener dans un lieu où il ne pouvoit pas les nourrir. Livrez à la plus cruelle indigence, on ne peut dire ce qu'ils en ont ſouffert depuis trente ans. Leur travail ſans ſalaire & ſans rétribution ne leur a valu juſqu'à preſent que des peines & des mépris. La faim, la ſoif, la nudité, le froid & le chaud, & les perſécutions qui ſont le partage des hommes Apoſtoliques, en ont été juſqu'à preſent l'unique récompenſe. Juſqu'aujourd'hui ils ont combattu à leurs propres dépens ; ils ont cultivé la vigne du Seigneur en leur maniere, ſans en goûter les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

fruits ; en un mot, ils ſe ſont employez au ſervice de l'Egliſe, ſans eſpérance de rétribution. Depuis trente ans ils ont vécu à Roüen en manquant de tout, de linge, de meubles, d'habits, de chemiſes, ſouvent de pain & des autres choſes néceſſaires à la vie, ſans manquer à leurs devoirs, & ſans rien retrancher de leurs travaux ordinaires. A la merci de la faim & du froid pendant les années 1709. & 1710. ils ont eſſuyé, à la mort près, tout ce que la famine & l'hiver le plus long & le plus âpre, ont de plus cruel. Leur miſere n'étoit pourtant pas inconnuë ; mais on n'en avoit point de pitié, & ils ne recevoient que des rebuts de la part de ceux-là mêmes qui étoient en état de les ſoulager, & qui auroient dû s'intéreſſer à leur ſubſiſtance. Cependant Dieu inſpiroit de tems en tems des perſonnes de bien d'étendre juſqu'à eux leurs charitez ; mais il ſemble que Dieu en le faiſant, n'avoit d'attention qu'à leur fournir l'abſolu néceſſaire à la vie, & à les empêcher de mourir de froid & de faim, ſans vouloir leur épargner les rigueurs de l'un & de l'autre.

Les aumônes qu'ils recevoient, étoient ſi peu fréquentes & ſi peu de choſe, qu'ils regardérent comme extraordinaire & comme miraculeuſe une aumône de 22. livres qu'on leur fit dans ce tems de calamité. Elle leur vint d'une main inconnuë avec un billet qui portoit ces paroles : *Ne vous embaraſſez point d'où vient cette charité ; mettez ſeulement votre confiance en Dieu : ayez ſoin de le ſervir fidélement, & lui-même vous nourrira.* L'inſtruction étoit excellente ; les Freres auroient été ravis de la recevoir plus ſouvent, jointe à pareille aumône.

CHAPITRE IV.

M. De La Salle tranfere ſon Noviciat à Saint Yon proche de Roüen.

1705. L'Eſpérance de la moiſſon eſt dans la ſemence ; la durée de l'édifice dépend de ſes fondemens, & la ſainteté d'un Inſtitut ſe forme par un bon Noviciat. Si une terre mal enſemencée ne produit que de mauvaiſes herbes : ſi la maiſon qui n'a point de fondemens ſolides, eſt menacée de ruïne, il faut conclure qu'une Communauté trouve dès ſa naiſſance l'origine de ſa deſtruction, dans le défaut d'un bon Noviciat. C'eſt un édifice ſpirituel qui manque par les fondemens, & qui eſt ébranlé par ceux-là mêmes qui le compoſent. Nulle eſpérance de ſainteté dans des ames où la ſemence des vertus n'a point été jettée, & où elle n'a point germé. Ce n'eſt ni pour la gloire de Dieu, ni pour le bien de la Religion, qu'un Inſtitut produit des Sujets, quand il ne les forme pas dans la vertu. Fuſſent-ils multipliez comme les étoiles du Ciel, l'Egliſe n'en recevra aucun avantage ; & on peut leur apliquer ces paroles du Prophéte : *Vous avez multiplié le Peuple, & vous n'avez point augmenté la joye.*

I. Importance d'un bon Noviciat.

M. De La Salle rempli de ces veritez, n'avoit rien ſi à cœur que de faire des Saints de tous ceux qui vouloient ſe faire ſes Diſciples. Il auroit lui-même travaillé le premier à détruire ce qu'il avoit fait, & à étouffer ſon Inſtitut dans ſon berceau, s'il n'avoit pas pû trouver le moyen de travailler à ſa ſantification. Ce n'étoit pas le nombre des Freres, mais celui des Saints, qui lui faiſoit plaiſir. Dès le commencement qu'il fut inſpiré de les raſſembler, il ne penſa qu'à les former dans une pieté éminente, & à en faire des hommes nouveaux. Il le de-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

venoient en effet, ou ils ne tardoient pas de sortir de la Maison ; & d'abord qu'il vit croître leur nombre, il chercha un lieu de retraite pour les sanctifier à loisir par les exercices d'un fervent Noviciat.

La formation des Novices fut toûjours l'objet principal de ses soins ; & il ne s'en déchargeoit jamais sur un autre, que quand il lui étoit impossible d'en prendre la conduite. Ce soin étoit son œuvre chérie, car il y trouvoit ses intérêts mêlez avec ceux de son Institut. Je veux dire qu'il trouvoit l'avancement de sa perfection, en procurant celle de ses Freres. Rien ne lui a jamais été plus à cœur, que de former une académie de vertus, persuadé que le degré de sainteté de son Institut prendroit sa mesure sur le degré de ferveur de son Noviciat. En le regardant comme le cœur de sa Societé naissante, il portoit sur lui ses premiers soins à l'exemple de Dieu, qui comme auteur de la natute commence par le cœur la formation du corps humain ; & qui comme auteur de la grace, commence par l'intérieur la sanctification des hommes.

Mais en combien de manieres, le Démon a-t'il sçû troubler le Saint Homme dans la conduite de son Noviciat ? Agité lui-même de tous côtez, ce Noviciat souffroit le contre-coup de toutes les persécutions que l'Enfer lui suscitoit pour éteindre l'Institut dans son origine ; & le Saint Homme après l'avoir transferé de lieu en lieu, à mesure qu'il en étoit lui-même chassé, ne sçavoit plus où le fixer. De plus, l'état flotant & incertain à travers lequel il l'avoit soutenu, comme il avoit pû, l'avoit fort affoibli, & il étoit tems de trouver une maison convenable pour le rétablir. Ce n'étoit qu'avec peine qu'il voyoit la nécessité de le retirer de Paris, qui est le centre du Royaume, & le lieu le plus propre pour multiplier les sujets & les bien former ; mais enfin il falloit en sortir, & transplanter ailleurs son Seminaire. Roüen attiroit ses vœux à cause de sa proximité & de son commerce avec la Ville Capitale. Il méditoit ce dessein, lorsque la divine Providence lui offrit les moyens de l'exécuter dans l'établissement des Freres à Darnetal & au Bureau. La vûë principale qu'il eut en acceptant ces Ecoles sous des conditions qui les mettoient à sa charge, fut d'y trouver une maison propre à la formation de ses Novices. Ennuyé de voir toûjours errant, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre, son petit troupeau, sans le pouvoir fixer dans aucune ; désolé de voir le déchet de ferveur que souffroit cette Communauté naissante, au milieu de tant d'agitations, il demandoit à Dieu avec ardeur de lui donner un lieu de repos, où il pût le servir & le faire servir avec tranquillité. Pour obtenir cette grace, il avoit, selon son ordinaire, recours à des prieres, à des veilles, & à des pénitences extraordinaires.

Comme il étoit un homme fort Hierarchique, & qu'il regardoit ses Superieurs, comme les oracles qui déclarent les volontez de Dieu, il ne voulut point prendre parti sans avoir écrit à M. Colbert pour sçavoir ses dispositions sur ce dessein. En lui faisant connoître le projet qu'il avoit fait d'établir à Roüen son Séminaire, il le suplia de lui accorder son agrément, s'il avoit ce desir agréable. La réponse fut très-favorable. M. l'Abbé Coüet qui la fit après avoir aprouvé son dessein de la part de M. l'Archevêque, lui marqua le zéle que Sa Grandeur avoit pour procurer en différens endroits l'établissement des Freres, & d'en peupler son Diocèse. Cette réponse ayant servi à l'homme de Dieu de témoignage de la volonté divine, il ne perdit point de tems pour s'assurer d'une maison convenable. Après l'avoir cherchée long-tems en vain dans la Ville, il la trouva sur l'extrémité du Faubourg S. Sever, & il la préféra à une autre qu'on lui offroit dans un autre Faubourg.

T T. M. De La Salle écrit à M. Colbert pour avoir son agrément sur le projet de transférer de Paris à Roüen son Noviciat.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Cette maiſon apellée Saint Yon eſt très-ancienne, & ſon enclos contient dix Acres de terre. Il s'apelloit autrefois le manoir de Haute-Ville, & pendant près de deux cens ans il a paſſé entre les mains de pluſieurs Seigneurs de conſidération, comme il paroît par les anciens Contracts de vente qui ſont entre les mains des Freres. Celui de ces Seigneurs qui lui a laiſſé ſon nom, eſt M. de Saint Yon qui le poſſeda en propre juſqu'en l'année 1615. Sa dévotion l'ayant porté à y faire bâtir une petite Chapelle, il lui fit porter le nom de ſon Patron, Diſciple de S. Denis & Martyr. Voilà l'origine de la dénomination de cette maiſon. En 1670. Madame de Bois-Dauphin l'avoit achetée en faveur des Dames de Souvrai, ſœurs de M. de Souvrai ſon premier mari, dont l'une etoit Abbeſſe du célébre Monaſtere de S. Amand à Roüen. La Chapelle de cette maiſon étant trop petite, Madame de Bois-Dauphin la fit augmenter de moitié pour la commodité des Religieuſes. Elle voulut de plus gratifier l'Abbaye de S. Amand de cette maiſon; mais les Dames de Souvrai la remercierent. Après la mort de celle qui étoit Abbeſſe, Madame de Barentin niece de Madame de Bois-Dauphin, qui lui ſucceda fut continuée dans l'uſage de la maiſon de S. Yon. Enfin après la mort de Madame de Barentin, cette maiſon devenuë l'heritage de Madame de Louvois fille de Madame de Bois-Dauphin & de Monſieur de Souvrai ſon premier mari, elle fut miſe à loüage dans le tems que M. De La Salle vint à Roüen pour y établir les Ecoles Chrétiennes & Gratuites. Il la vit & elle lui plut, & après en avoir parlé à M. Colbert, il retourna en diligence à Paris pour la demander à Madame de Louvois. Par bonheur elle étoit fort prévenuë en faveur de M. De La Salle, car elle en avoit entendu dire à M. le Tellier Archevêque de Reims, & à M. l'Abbé de Louvois ſon Fils, qui avoit long-tems demeuré avec ſon oncle, tout le bien qu'on peut dire d'un grand Serviteur de Dieu. Ravie de pouvoir faire plaiſir à un homme regardé comme un Saint dans ſa famille, & même par le feu Archevêque de Reims ſon Beau-Frere, qui n'étoit pas d'humeur à prodiguer ce titre aiſément, elle lui accorda la maiſon de S. Yon pour quatre cens livres, prix très-modique, & elle en fit un Bail de ſix ans. M. De La Salle fit l'affaire avec tant de promptitude & de ſecret, que ſes ennemis qui auroient pû la traverſer, & peut-être la faire échoüer, ne purent s'en défier. Avec la même diligence il fit partir pour Roüen tous les meubles qu'il avoit laiſſez à Paris en dépôt dans le Faubourg Saint Antoine, & en meubla la nouvelle maiſon. De ſorte que la Communauté étoit établie aux portes de Roüen, avant qu'on ſçût à Paris qu'elle en étoit ſortie. Les Dames de S. Amand ayant apris en quelles mains leur maiſon de S. Yon étoit tombée, & quel uſage en vouloit faire M. De La Salle, eurent la generoſité de lui laiſſer les Tableaux, & les Tapiſſeries de la Chapelle, & pluſieurs autres meubles de Communauté. Ce fut ſur la fin du mois d'Aouſt 1705. que M. De La Salle avec les ſiens entra dans une maiſon dont Dieu leur deſtinoit dès-lors la poſſeſſion, & qui dans la ſuite eſt devenuë leur heritage. A ſon départ de Paris, M. Colbert lui accorda les plus amples pouvoirs ſans limites de tems, afin de rendre utile à ſon Diocèſe, un mérite ſi peu commun, & de l'y attacher; mais le Serviteur de Dieu n'en uſa qu'avec ſobrieté, ſe faiſant un devoir de renfermer ſon zele dans ſa maiſon, & de ne point partager avec des Etrangers le tems que Dieu lui donnoit pour avancer la ſanctification de ſes enfans & la perfection de ſon Inſtitut. Si par fois il ſe portoit au dehors, ce n'étoit que par occaſion dans des rencontres extraordinaires, dans leſquelles la néceſſité ou la charité lui faiſoient une loi d'aſſiſter ſon prochain & de travailler à ſon ſalut. L'homme de

1705. M. De La Salle loue la maiſon de S. Yon & y entre avec ſes Novices en

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Dieu ſe regardant à S. Yon comme un homme qui battu par cent tempêtes différentes & échapé d'autant de naufrages, ſe voit arrivé dans un port, ne penſa plus qu'à réparer ſes pertes, & à mettre à profit pour le bien de ſon ame & la ſanctification de ſes enfans, ſa paix & ſa tranquilité. Nulle maiſon au monde ne pouvoit être plus à ſon gré & à ſa bienſéance ; car quoique aux portes d'une des plus grandes & des plus riches Villes du Royaume, elle eſt retirée & ſolitaire. L'air y eſt vif & pur, la ſituation agréable, & l'étenduë de ſes jardins très-grande. Cette agréable ſolitude favoriſoit ſon inclination dominante pour la vie retirée, & unie à Dieu, en lui promettant une pleine liberté de ſe livrer à la priere & à l'oraiſon, & de vivre auprès de Roüen plus caché que dans un deſert. Cette maiſon ſi fort au goût du S. Inſtituteur, & faite ce ſemble pour ſon Inſtitut, avoit le même attrait pour M. de Pont-Carré, qui en fit ſon lieu ordinaire de promenade. C'eſt-là où ce Premier Magiſtrat venoit ſe délaſſer des ennuis du Bareau & des fatigues de ſa Charge. Il ſe plaiſoit à être ſeul dans cette ſolitude, & quand il y entroit on en fermoit les portes à tout le monde, pour le laiſſer en paix avec lui-même & avec Dieu.

M. De La Salle regarda dès-lors cette retraite comme le lieu de ſon repos. Quand il s'y vit bien affermi & en paix, il prit toutes les précautions imaginables pour écarter le relâchement de ſa Communauté & lui fermer toutes les avenuës. Son premier ſoin fut de peupler ſon Noviciat, & d'y rapeller ſa premiere ferveur. Ce ne fut pas ſans peine d'abord, car les diverſes ſecouſſes qu'il avoit eſſuyées depuis quelques années, en avoient écarté les ſujets, & avoient inſpiré du dégoût d'une vocation ſi perſécutée. Cependant avec le tems, la régularité de vie qui s'y obſervoit, y attira un aſſez bon nombre de Poſtulans dont il confia la conduite au Frere Barthelemi, homme ſage & d'une humeur fort douce, ſans cependant s'en décharger. Car l'éducation des Novices fut toûjours ſon ſoin principal, & il ne le partageoit avec d'autres, que quand la néceſſité l'obligeoit de ſe partager lui même entre diverſes occupations.

IV. M. De La Salle rapelle a Saint Yon tous les Freres pour réchauffer leur ferveur.

En renouvelant ſon Noviciat, il fit deſſein de renouveller ſa Communauté toute entiere dans l'eſprit de ſon Inſtitut, & de profiter des avantages de ſa ſolitude pour reſſuſciter en ſes enfans, la grace primitive & l'ancienne ferveur. Il craignoit que les traverſes, les inquiétudes, & les agitations ſi longues & ſi continuelles, que ſa Communauté avoit eſſuyées à Paris, n'euſſent porté l'affoibliſſement de la pieté juſques dans les Provinces. Ainſi pour réparer ce mal, ou pour le prévenir, pendant la vacance des Ecoles il fit venir à S. Yon les Freres diſperſez de tous côtez dans le plus grand nombre qu'il put, & les mit en retraite avec lui pendant huit jours. Il étoit toûjours à leur tête, animant tous les exercices par ſa preſence, & ſoutenant par de grands exemples de vertu, les leçons qu'il en donnoit. Il leur faiſoit le matin une exhortation, & un des Prêtres qu'il avoit avec lui faiſoit celle du ſoir : car les trois ou quatre qui s'étoient aſſociez à lui dans la Paroiſſe de ſaint Roch à Paris, l'avoient ſuivi à Saint Yon & y demeuroient.

Le Pere ainſi retiré avec ſes enfans leur rendoit une nouvelle vie, en réchauffant leur zele, en leur inſpirant de nouveaux deſirs de la perfection, en rallumant en eux l'eſprit de dépendance, de mortification, de pénitence, de pauvreté, d'amour de leur vocation, & en leur inſpirant toutes les vertus de leur état. Comme les Freres ne lui entendoient dire, que ce qu'ils lui voyoient faire, ils ſe voyoient doucement forcez a l'imiter. Par-tout où ils le trouvoient & en tout tems, ils voyoient en lui un homme profondement recüeilli, uni à Dieu,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſévére à lui-même, avide de mépris, & ſans aucune autre inclination que pour l'Oraiſon & les ſouffrances. Il étoit religieux obſervateur des Regles ; & quand les Freres lui témoignoient la crainte qu'ils avoient que tout ce qui s'obſervoit alors parmi eux, ne fût pas de longue durée ; & qu'il y avoit aparence que ſa mort y aporteroit du changement, il répondoit ; que Dieu ne lui demanderoit compte que du preſent, & non de l'avenir, & qu'il étoit réſolu de lui être fidelle juſqu'à la fin. Plein de ces ſentimens, il étoit bien éloigné de rien relâcher de ſes pratiques de pénitence. Une retraite faite ſi à propos, & ſous un Maître ſi parfait, donna une nouvelle vie intérieure à la Communauté entiere, & répara le déchet qu'elle avoit pû ſouffrir des troubles paſſez, & des perſécutions continuelles. Les Freres pleins de la joïe & de la conſolation du S. Eſprit s'en retournerent avec un nouveau feu, & crurent en ſortant de S. Yon, qu'ils ne faiſoient que d'entrer au ſervice de Dieu.

¶. La maiſon de S. Yon ſe fait une grande réputation, par la bonne éducation de la jeuneſſe, & ſe remplit de Penſionnaires.

Cette maiſon ſanctifiée par la preſence du Serviteur de Dieu, ne tarda pas à répandre ſa bonne odeur de tous côtez, & à devenir la reſſource des Parens incapables de donner à leurs enfans une bonne éducation. D'abord on le pria de recevoir en penſion pluſieurs jeunes gens de la Ville & des environs, pour les inſtruire & les former à la pieté. La demande conforme à ſes vûës, lui fut très-agréable. L'inſtruction & l'éducation Chrétienne de la jeuneſſe étant le grand objet de ſon zéle & la fin de ſon Inſtitut, il ouvrit ſa maiſon avec joye à tous les enfans qu'on voudroit y envoyer pour être élevez & formez dans l'innocence & la connoiſſance de la Religion. Il les mit ſous la conduite d'un des principaux Freres, leur fit des réglemens conformes à leur âge & à leur condition, & les établit dans une eſpece de petit Noviciat, qui a toutes ſes actions reglées, & ſes exercices de pieté marquez à l'heure.

Le fruit de cette eſpece de Séminaire des externes ne fut pas long-tems à paroître. Les Parens en venant voir leurs enfans, ne les reconnoiſſoient plus. Ils étoient en effet changez, & la plûpart montroient tant de modeſtie, de pieté & de docilité, que ceux-là même qui les avoient engendrez, avoient peine à croire ce qu'ils voyoient de leurs yeux. Sur leur raport d'autres s'empreſſérent d'envoyer leurs enfans à une ſi bonne Ecole. De ſorte qu'en peu de tems le nombre augmenta au-delà de toute eſperance. Roüen ne fut plus la ſeule Ville qui fournit des Penſionnaires à la maiſon de S. Yon, il y en vint de tous côtez, & même de Paris. Le Public informé du talent qu'ont les Freres pour bien inſtruire la jeuneſſe, avertit les familles affligées & chargées d'enfans mutins, indociles, libertins, intraitables, de leur chercher à S. Yon un lieu de retraite & de correction, en leur promettant de les retrouver à leur ſortie tout autres qu'à leur entrée. Bien des parens en voulurent faire l'eſſai, & confiérent à des Maîtres plus habiles qu'eux, la réformation de leurs enfans. Bien-tôt la maiſon en fut remplie. Le ſuccès de cette éducation deſeſperée d'enfans libertins, attira à Saint Yon des gens bien plus difficiles à réformer. Des libertins de profeſſion y furent renfermez, les uns par Arrêt du Parlement, d'autres par les ordres de la Cour, & pluſieurs par l'autorité des parens ; & on a eû la ſatisfaction de voir, que pluſieurs s'y ſont convertis & qu'ils ont fait une vraïe pénitence dans le lieu où ils étoient renfermez pour la faire. Il n'eſt pas croyable combien de gens foncierement pervertis ont trouvé leur converſion dans cette maiſon ; combien d'enfans rebelles & indomptables y ont perdu leur férocité & leur impieté ; combien d'autres ſont rentrez dans le devoir & dans le chemin du ſalut. Pluſieurs y ont voulu

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

voulu reſter le reſte de leur vie. Pluſieurs ont demandé l'habit des Freres & ſe ſont enrôlez parmi eux. Pluſieurs n'en ont voulu ſortir que pour entrer dans des Monaſteres. Un plus grand nombre retournez chez eux, ont montré par la régularité de leur vie, qu'ils étoient ſortis de S. Yon fort differens de ce qu'ils y étoient entrez. Enfin la plûpart de ceux qui y ont été élevez, font honneur à la maiſon, & donnent l'exemple de leur ſainte vie pour preuve de la bonne éducation qu'on y reçoit.

VI. Trois ſortes de Penſionnaires dans cette maiſon.

Tant de biens qui ont M. De La Salle pour Auteur, & qui lui doivent leur naiſſance, croiſſent tous les jours. Quoique depuis la mort du ſaint Inſtituteur, la maiſon de Saint Yon ait été augmentée des deux tiers, elle eſt encore trop petite pour recevoir tous les Penſionnaires qu'on y preſente. Il y en a de trois ſortes. La premiere claſſe eſt compoſée des enfans libres & volontaires, qui viennent y chercher l'inſtruction & l'éducation Chrétienne. Ils ont pour maître un Frere qui les a toûjours ſous les yeux, & qui leur enſeigne à lire, à écrire, qui aprend l'arithmétique; & qui de plus aprend à ceux qui le veulent & qui ont l'eſprit ouvert pour des ſciences plus hautes, le Deſſein, la Geometrie, l'Architecture. La ſeconde Claſſe renferme les jeunes gens libertins, ou indociles, qu'on veut corriger & réformer. Ceux-ci ſont veillez encore de plus près, & comme enchaînez ſous la main d'un Frere qui ne les quitte point & qui les méne à l'œil, ſans leur donner la liberté de s'écarter & de ſe dérober à ſa vûë. Cependant, leur éducation n'eſt point differente de celle des premiers. Ils ont tous les mêmes exercices de pieté; on leur fait des exhortations, des Catéchiſmes: on leur aprend à bien recevoir les Sacremens, on prépare à la premiere Communion ceux qui ne l'ont pas faite; & s'ils l'ont faite, on leur enſeigne à réparer la vie paſſée par une bonne Confeſſion generale. En un mot, ils vivent comme dans un Seminaire, ou dans une Communauté très-réguliere, dans des exercices ſucceſſifs, ou de pieté, ou d'inſtructions convenables à leur âge & à leur condition. Ils mangent dans un Refectoire commun avec les Freres, & ſont ſpectateurs de leurs differentes pratiques de pieté. C'eſt ordinairement ce qui les touche le plus, & ce qui leur inſpire le deſir de revenir à Dieu. La troiſiéme Claſſe des Penſionnaires de S. Yon, eſt compoſée des *Renfermez*; c'eſt-à-dire, de gens qui par lettres de petit cachet, ou par Arrêt de la Cour, ſont renfermez dans une chambre & gardez avec ſoin: Là rendus à eux-mêmes, ils ont tout le loiſir de faire des reflexions qu'ils n'ont jamais faites, & de repaſſer leur vie dans l'amertume de leurs ames. Reſſerrez entre quatre murailles, la ſolitude leur aprend ce que le monde leur cachoit, & les invite à penſer à des veritez qu'ils avoient oubliées, ou voulu oublier. En les forçant de ſe reſſouvenir qu'il y a un avenir, & que leur priſon n'eſt que l'ombre de celle de l'enfer, ils aprennent inſenſiblement à regretter les pechez qui y font condamner ceux qui les commettent, à craindre Dieu & à retourner à lui. Il eſt vrai que ſouvent ils ſoüillent à leur entrée par des juremens & des blaſphêmes que la rage & le dépit leur ſuggérent, la cellule où on fait leur priſon; mais ſouvent auſſi ils y trouvent une grace qui les touche, & qui en changeant leurs cœurs, fait ſucceder les larmes & la componction aux tranſports de fureur & de deſeſpoir. Quand ils paroiſſent vraïement penitens, on leur ouvre la porte de leur chambre & on les met en liberté de ſuivre les exercices de pieté qui ſe font à la Maiſon; & c'eſt alors que la charité acheve chez eux l'ouvrage de leur converſion, que la crainte de l'enfer avoit commencé. Ces exemples de converſion ne ſont point rares à Saint Yon,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

& on pouroit faire un long Catalogue des noms de ceux qui y ont retrouvé Dieu après l'avoir perdu.

Sur le pied que M. De La Salle a mis la maiſon de Saint Yon, il s'y trouve trois eſpeces de Communautez ; l'une des trois ſortes de Penſionnaires dont on vient de parler ; l'autre des Novices, & la troiſiéme des Freres ſervans & d'autres occupez au ſervice de l'Inſtitut, qui tous ont des exercices propres ou communs, qui s'obſervent avec tant d'exactitude, que la varieté des actions, & le grand nombre de ceux qui vivent enſemble, ne laiſſent apercevoir aucune ombre de tumulte & de confuſion. L'ordre qui y regne eſt ſi grand, qu'on n'y voit ni Penſionnaire, ni Frere, ni Novice hors de leurs places, ni ſe mêler les uns avec les autres ; encore moins ſe diſſiper & ſortir de ſon office. Ce qui eſt le plus édifiant, c'eſt que tout ſe fait dans cette maiſon dans un ſi grand ſilence, que les étrangers qui y entrent, ne s'aperçoivent pas ſouvent qu'elle ſoit habitée. Cependant pour l'ordinaire, plus de cent perſonnes d'âge, d'humeur, de caractere, d'état & d'offices differens, y vivent ſous le même toit ; mais étrangers les uns à l'égard des autres, ils n'ont de commerce enſemble, qu'autant que la regle le preſcrit, ou que l'obéiſſance le permet.

Ce bon exemple eſt toûjours nouveau & toujours frapant, & on ne peut aſſez admirer une maiſon où la multitude & la variété des Penſionnaires ne cauſent ni trouble, ni dérangement, où les Novices ne connoiſſent pas ceux avec qui ils vivent, & où les Freres mêmes n'ont aucun raport qu'avec leur Superieur. Rien n'a peut-être plus ſervi à mériter aux Freres la bien-veillance & la protection de M. le Premier Preſident de Pont-Carré, que cet eſprit de retraite & de recuëillement qu'il voyoit à Saint Yon, quand il y alloit ſe délaſſer l'eſprit du poids accablant des affaires. Il en entretenoit ſouvent M. Colbert, qui s'aplaudiſſoit d'avoir dans ſon Diocèſe une Communauté ſi utile & ſi édifiante. Le Prélat ravi de compter au nombre de ſes oüailles le nouveau Patriarche d'une famille ſi vertueuſe, lui faiſoit de grandes careſſes, & l'exhortoit à ſe ſervir pour le bien de ſon Diocéſe, de l'étenduë des pouvoirs qu'il lui avoit confiez ; mais l'attrait du ſaint Homme n'étoit pas de paroître, ni de ſe produire au-dehors. Il ſe retranchoit dans ſon Noviciat le plus qu'il pouvoit, & il n'y avoit que des cas preſſans qui puſſent l'obliger de s'en retirer.

CHAPITRE V.

Nouvelles perſécutions ſuſcitées à Paris contre M. De La Salle & ſon Inſtitut.

1706. QUelques attraits que la ſolitude de Saint Yon eût pour nôtre ſaint Prêtre, il en ſortoit auſſi-tôt que l'ordre de Dieu l'apelloit ailleurs. Il n'y avoit pas même long-tems qu'il en goûtoit la douceur, lorſque la même perſécution qui l'avoit exilé de Paris, le contraignit d'y revenir. Il eſt vrai que caché à la vûë de ſes ennemis, il étoit perſonnellement à l'abri de leurs coups ; mais comme Pere il reſſentoit ceux qu'ils portoient ſur ſes Enfans & ſur ſon œuvre.

I. Nouvelles perſécutions de la part des Maîtres Ecrivains contre les Ecoles de S. Sulpice.

Il avoit crû qu'en fuïant devant eux, leur fureur ſe rallentiroit, & qu'ils auroient honte de continuer la guerre contre un Homme qui leur laiſſoit le champ libre ; mais il ſe trompa. L'enfer qui les animoit, en vouloit encore plus à ſon

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Inſtitut, qu'à ſa perſonne ; & incapable de ſe réconcilier avec l'un & avec l'autre, il ſuſcitoit dans les Ecoles de la Paroiſſe de S. Sulpice les troubles & les attaques qui avoient renverſé celle du Faubourg S. Antoine, dans le deſſein de les enſévelir ſous la même ruïne. M. De La Salle l'aprit dans le tems qui fut peut-être celui de ſa vie le plus tranquille. Il joüiſſoit à Saint Yon d'une profonde paix, & il s'y trouvoit enfin après tant & de ſi rudes attaques, dans la ſituation d'un homme revenu d'un voyage de long cours, & rendu au port, après avoir été ſans ceſſe battu des tempêtes. Il fallut donc encore ſortir de ſon repos & aller à Paris eſſuïer de nouveaux orages, pour ſervir de Pilote à ſes Freres, & prendre en main le gouvernail d'une barque toûjours agitée & toûjours menacée du naufrage.

En lui mandant, que les Ecoles Chrétiennes de la Paroiſſe de S. Sulpice avoient à craindre le ſort de celle du Faubourg S. Antoine ; puiſque les Maîtres Ecrivains avoient toute liberté d'y exercer les mêmes deſordres, d'y venir troubler les Freres dans l'exercice de leurs fonctions, & y faire grand bruit pour en écarter les Ecoliers ; on lui mandoit en même tems, que ceux dont ils avoient droit d'attendre de la protection, fermoient les yeux, & vouloient paroître ignorer les vexations qu'on leur faiſoit ; & que comme gens indifférens, ils laiſſoient le combat s'engager, ſans ſe ſoucier de quel côté la victoire voudroit ſe déclarer.

Le ſaint Inſtituteur l'avoit prévû. Après le pillage de la Maiſon du Faubourg S. Antoine, il avoit compris que les Maîtres Ecrivains, inſolens de leur ſuccès, ſe rabatroient ſur les Ecoles Sulpiciennes, & en tenteroient la ruïne. C'étoit pour leur faire diverſion, qu'il en avoit élevé une à S. Roch. C'étoit pour leur faire oublier ce deſſein, qu'il avoit diſparu & qu'il étoit allé ſe cacher à Roüen avec le peu de Novices qui lui reſtoient. Mais en vain eſpéroit il radoucir par ſa fuïte des hommes que la jalouſie & l'intérêt armoient contre ſon Inſtitut, plus que contre ſa perſonne. Après l'avoir chaſſé en quelque ſorte de Paris, ils vouloient en chaſſer ſes Diſciples, & anéantir juſqu'au nom des Ecoles Gratuites.

Après tout, la peine du ſaint Inſtituteur n'étoit pas de voir ſon Inſtitut perſecuté avec tant de fureur. Il ſçavoit qu'en vain les hommes tâcheroient de détruire ſon œuvre, ſi Dieu en étoit le protecteur. Il ſe reſſouvenoit que les premiers Prédicateurs de l'Evangile n'étoient jamais plus ardens à l'annoncer, que dans les priſons, & lorſqu'ils étoient chargez de fers. C'eſt avec ces réfléxions, qu'il conſoloit les ſiens, & qu'il les formoit à la patience. Souvent il avoit en bouche l'Oracle célébre de Gamaliel : Si cette œuvre eſt de Dieu, qui pourra la détruire ? Si Dieu n'en eſt pas le principe, je conſens à ſa ruïne. Je travaillerois moi-même avec nos ennemis à ſa deſtruction, ſi je croyois qu'elle n'eût pas Dieu pour ſon Auteur, ou qu'il n'en voulût pas le progrez. S'il s'en déclare le défenſeur, ne craignons rien. Il eſt le Tout-Puiſſant. Nul bras ne peut arracher ce qu'il a planté ; nulle main ne peut ravir ce qu'il tient dans les ſiennes. C'eſt lui qui ſoutient l'Univers, & qui y met tout en mouvement. Rien ne s'y paſſe que ſous ſes yeux & par ſes ordres : ceux qu'il charge de ſes malédictions, demeurent maudits ; & en vain veut-on maudire ceux qu'il a benis. Abandonnons-nous donc à ſa conduite : s'il prend nôtre œuvre en main, il ſe ſervira pour l'avancer, de ceux-là mêmes qui ſont ſi reſolus de la détruire. Après tout, leur diſoit-il encore, c'eſt du fond de nos afflictions que nous devons tirer le ſujet de nôtre joye. Si la perſécution eſt la preuve qu'une œuvre eſt de Dieu, conſolons-nous,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

nôtre Inſtitut eſt ſon ouvrage ; la Croix qui le ſuit par-tout, nous rend ce témoignage. Ce langage de la Foi ranimoit les ſiens ; & quand ils le goûtoient, ſa joye étoit parfaite. Mais les impreſſions s'en effaçoient quelques-fois, & c'étoit leur déſolation & leur puſillanimité dans la perſécution, & non pas la perſécution qu'il craignoit. Effraïez dans le tems dont je parle de cette perſécution qui ſe préparoit, il ſentit qu'il étoit beſoin de les raſſûrer par ſa preſence, & d'aller partager avec eux les peines, s'il ne pouvoit pas les en exempter.

A ſon arrivée à Paris il trouva ſes Enfans dans de nouvelles allarmes. Les Maîtres Ecrivains voyant que tout le ravage qu'ils avoient fait dans l'Ecole du Faubourg S. Antoine, n'avoit point fermé celles du Faubourg S. Germain, & n'y avoit même aporté aucun changement, recommencérent leurs véxations avec une eſpece de fureur. D'abord dans l'abſence de M. De La Salle ils eſſayérent d'intimider les Freres par des menaces réïtérées d'aſſignations, de procez & de chicanes. Ils les intimidoient en effet ; car ces ſeuls termes d'exploit, de Sentence & de procédures, faiſoient peur à ces Diſciples pacifiques, qui avoient apris de l'Apôtre S. Paul, que *les Serviteurs de Dieu ne doivent point être litigieux.* En vain ces vertueux Freres tâchoient d'adoucir leurs rivaux par des réponſes douces & humbles, par des prieres & des remontrances. Comme ils n'y gagnoient rien, ils prirent le parti du ſilence ; mais en paroiſſant ſourds & muets, ils ne firent qu'aigrir ceux que tout choquoit, & qui ne cherchoient que la guerre, mais une guerre maligne & colorée de toute aparence de juſtice.

Nous l'avons vû, les Maîtres Ecrivains n'ayant pas pû venir à bout de détruire les Ecoles Gratuites, comme ils avoient pluſieurs fois tenté de le faire, s'étoient retranchez à demander qu'il fût fait défenſe aux Freres de recevoir dans leurs claſſes d'autres Ecoliers, que les Pauvres qui ſont tels de notorieté publique. Cette propoſition n'avoit rien que de raiſonnable en aparence. On avoit lieu de croire que M. De La Salle dans l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes, n'avoit eu en vûë que l'Inſtruction de la pauvre jeuneſſe, puiſque les riches ont le moïen de ſe faire inſtruire. Cependant cette propoſition qui ſembloit ſi équitable, étoit dans le fond très maligne, car elle fourniſſoit un prétexte ſpécieux aux intéreſſez d'aller ſans ceſſe mettre le trouble dans les Ecoles Gratuites, & de diſputer éternellement avec les Freres ſur le choix de ceux qu'ils admettoient à leurs leçons.

M. De La Salle, qui avoit ſenti le piége qu'on lui tendoit ſous une propoſition parée du dehors de l'équité, n'avoit jamais voulu l'entendre, & avec raiſon ; car en y ſouſcrivant, il auroit mis des bornes à ſa charité, il auroit ſous un accommodement pallié, ſigné la ruïne des Ecoles Chrétiennes, & fourni à ſes rivaux une matiere inépuiſable de conteſtations, & à ſes Freres des procez éternels. Tous les jours il ſeroit arrivé, que le Sindic & les Gardes des Maîtres Ecrivains euſſent déclaré riche l'enfant, que les Freres euſſent dit pauvre. La conteſtation aſſoupie aujourd'hui ſur l'un, demain auroit repris naiſſance ſur l'autre. Quel moyen de la terminer ? Qui auroit été en droit de faire l'Inventaire des biens des parens de l'enfant, pour prouver leur pauvreté ou leur aiſance ? Quand même M. De La Salle n'auroit pas été informé de la mauvaiſe volonté de ſes adverſaires, & qu'il auroit pû croire qu'ils n'avoient pas ſuſcité ce nouveau ſujet de querelle pour ruïner les Ecoles Chrétiennes, pouvoit-il s'aſſujettir à des conditions ſi fâcheuſes ? Etoit-ce à lui à faire acception des perſonnes dans le choix des Ecoliers ? Lui convenoit-il de ſe faire juge de la pauvreté ou des biens de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

leurs parens ? Auroit-il pû se hazarder à en faire la décision ? S'il en eût pris la commission, qu'est-ce que le monde en eût dit ? Tous ne sont-ils pas en droit de demander des Instructions gratuites dans des Ecoles ouvertes en faveur du Public ? Si ceux qui instruisent *gratis*, ont un talent d'enseigner, que n'ont point ceux qui vendent leurs peines, faut-il que celui qui a l'aparence d'être riche, & qui souvent n'est rien moins, fasse le choix d'un Maître ignorant ; parce qu'il n'est pas dans le Catalogue de ceux qui sont à l'aumône ? Ces raisons & toutes celles qui ont été déja développées en différens endroits, montrent que M. De La Salle, en passant la demande des Maîtres Ecrivains, leur auroit accordé pouvoir de renverser son Institut. La preuve en devenoit sensible dans le cas present. A tous momens les Maîtres Ecrivains venoient jetter le trouble dans les Ecoles Chrétiennes. A tous momens ils faisoient querelle aux Freres de ce qu'ils admettoient chez eux des enfans en état de payer ; sous prétexte de cet examen ils amenoient le Commissaire, entroient en des contestations, faisoient perdre le tems, écartoient ou dissipoient les Ecoliers. C'étoit le moyen de rendre bientôt desertes, les Classes des Freres ; & c'est le but où ils en vouloient venir. C'en étoit fait des Ecoles Chrétiennes, si cette licence eût continué long-tems.

Cependant ceux qui étoient en droit de s'y opposer & qui pouvoient facilement l'arrêter, ne le faisoient pas. Ils paroissoient endormis, & affectoient d'ignorer le desordre qui croissoit tous les jours sous leurs yeux. Le remede étoit très-facile : M. le Curé de S. Sulpice, en se montrant, eût pû dissiper l'orage ; car il y avoit une convention faite entre Messieurs les Curez de Paris & les Maîtres Ecrivains, qui défendoit à ces derniers de mettre le pied dans les Ecoles de Charité sans la permission du Curé de la Paroisse. L'infraction manifeste de cette convention mettoit les Maîtres Ecrivains dans leur tort, & il étoit facile de leur fermer la porte des lieux où ils n'entroient que pour troubler & faire du bruit. Les ennemis de M. De La Salle, qui avoient sçû prévenir M. de la Chétardie contre lui & le ranger de leur côté, ou ne permettoient pas qu'il fût informé du désordre, ou l'empêchoient d'agir. Ils sçurent même l'engager à retrancher l'Ecole qu'il avoit établie sur les Fossez de M. le Prince depuis quelques années, sous prétexte d'apaiser les Maîtres Ecrivains, & de mettre à l'abri de leurs attaques les autres Ecoles, par la supression de celle-ci. Le dessein des ennemis de l'Homme de Dieu étoit d'obliger les Freres de vuider les Ecoles de la Paroisse, & de suivre M. De La Salle dans son espece d'exil. C'est à quoi ils prétendoient réüssir en les vexant sans cesse. Ils y réüssirent en effet ; car les Freres dégoûtez & fatiguez de se voir sans relâche inquietez & molestez encore plus que jamais dans leurs fonctions au commencement de 1706. vinrent prier M. De La Salle de leur permettre de se retirer & de ceder un terrain qu'ils ne pouvoient plus défendre. Il le leur permit, après avoir pris avis de plusieurs personnes sages. Les Freres ne parurent plus, & les Ecoles se trouvérent fermées le lendemain, sans qu'on en sçût la raison, ni ce qu'étoient devenus les Freres. La rumeur s'en répandit, & le bruit avec le tems devint plus grand. D'abord on fut porté à croire, que les Freres avoient donné un congé extraordinaire de quelques jours, ou que quelque maladie, ou que quelqu'autre importante affaire donnoit lieu à leur retraite ; mais ce soupçon démenti par une plus longue absence, fit aprehender que la vacance des Ecoles ne fût de durée, & qu'elles ne prissent fin, au grand préjudice du Public. La crainte qu'on en eut, augmenta le tumulte, & obligea les parens intéressez à l'instruction de leurs enfans, qui commençoient déja à de-

FF. Les Ecoles de la Paroisse de S. Sulpice demeurent fermées par la retraite des Freres.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

venir vagabonds, & à faire ſentir par un libertinage naiſſant le beſoin qu'ils avoient d'une éducation Chrétienne, à aller en chercher le reméde chez M. le Curé. Ils vinrent donc en foule trouver M. de la Chétardie, pour lui repreſenter le chagrin qu'ils avoient de la retraite des Freres, l'impuiſſance où ils étoient de donner par eux-mêmes à leurs enfans l'inſtruction & l'éducation, ou de la leur procurer chez des Maîtres qui en tirent du lucre, le talent qu'avoient les Freres pour inſtruire, pour rendre ſages, dociles & pieux, ceux qui partout ailleurs que chez eux, étoient ignorans, intraitables, diſſipez & libertins, & le préjudice ſenſible qu'on ſentoit déja de la ceſſation des Ecoles.

III. M. de la Chétardie, ſur la plainte des parens des enfans, prend des meſures pour rétablir la paix dans les Ecoles, & empêcher les Maîtres Ecrivains de la troubler.

Ces remontrances ſi naïves & ſi naturelles, eurent tout leur effet. M. de la Chétardie en fut touché. Ce charitable Paſteur tout dévoüé au bien de ſes Paroiſſiens, & qui montroit pour les pauvres une tendreſſe particuliere, les apaiſa en leur promettant de faire revenir les Freres. Jamais il ne comprit mieux le beſoin qu'en avoit ſa Paroiſſe, le bien qu'ils y faiſoient, le ſervice qu'ils rendoient au public, & l'intérêt que la Religion avoit d'employer de tels ouvriers. M. De La Salle fut averti de ſa part de r'ouvrir les Ecoles gratuites, avec aſſurance que les Freres n'y ſeroient plus inquiétez, & qu'il alloit y mettre ordre. Il tint parole. Après avoir fait chez lui une aſſemblée des principaux d'entre les Maitres Ecrivains, il fit dreſſer en leur preſence un Acte par devant deux Notaires, qui certifioit que c'étoit lui qui avoit chargé les Freres, qu'il nommoit tous par leurs noms de famille, de tenir les Ecoles de charité ſur ſa Paroiſſe, que M. J. B. De La Salle Prêtre & Docteur en Théologie, avoit été mal-à-propos inquiété à cette occaſion par les Maitres Ecrivains, puiſqu'il n'avoit employé ſes diſciples à cette œuvre que ſous ſes auſpices, à ſes frais & par ſes ordres; que lui Curé n'avoit en cela fait que ſuivre les exemples de ſes Prédeceſſeurs, qui avoient appellé à Paris M. De La Salle & ſes diſciples pour rendre ce ſervice aux pauvres de ſa Paroiſſe, que les loyers des lieux où les Claſſes ſe tenoient, & même le logement de ceux qui enſeignoient, étoient payez de ſes deniers; enfin, que c'étoit lui qui avoit toujours nourri & entretenu les Freres nommez dans l'Acte, qu'il entendoit qu'ils euſſent toute liberté de continuër leurs fonctions, & qu'il faiſoit le preſent Acte pour ſervir & valoir à qui il apartiendroit. Cet Acte fut remis entre les mains du S. Inſtituteur; il en fut ſatisfait, & il fit recommencer les Ecoles après trois ſemaines d'interruption. Cet Acte ſervit de bride aux Maitres Ecrivains, & réfréna leur pétulance & leur animoſité, tandis qu'ils virent M. de la Chétardie réſolu à le ſoutenir. Le calme rentra donc dans les Ecoles Chrétiennes pour quelque-tems, & les Freres reprirent l'exercice de leurs fonctions; mais ſi la paix leur fut renduë, M. De La Salle n'en joüit pas; car quand la guerre contre ſes diſciples ceſſoit, elle ne laiſſoit pas de continuer contre lui.

M. le Curé qui ne revenoit point de ſes préjugez, refuſoit ſes bonnes graces au pere, lors même qu'il les accordoit à ſes enfans. Le ſaint homme en étoit fort mortifié, & il ne ſçavoit que faire pour ſe réconcilier un Paſteur ſi reſpectable par ſon âge & par ſon grand mérite, qu'il aimoit, qu'il honoroit, & qu'il eſtimoit par inclination & par reconnoiſſance de tant de biens qu'il en avoit reçûs. Il l'alloit voir; & quoiqu'il en fût mal reçû, il faiſoit ſon poſſible pour diſſiper les nuages de ſon eſprit, & fendre la glace de ſon cœur. Malgré le froid de ſon viſage qu'il avoit d'abord à ſoutenir, il tâchoit de ſe le raprocher, & de vaincre les indiſpoſitions d'un homme qui lui étoit ſi néceſſaire; mais en

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

vain, Dieu le permettant ainſi, pour épurer la vertu de ſon ſerviteur, & être le ſeul apui de ſon Inſtitut. En effet, M. De La Salle alors n'avoit hors Dieu aucune reſſource, ni dans Paris aucun ami. Tout lui étoit contraire, & il ne trouvoit ſous tous ſes pas que des mortifications. Dans ce tems-là même il en reçut une fort ſenſible, & à laquelle il ne pouvoit s'attendre de la part de M. de la Chétardie qui lui paya en billets d'Etat la Penſion ordinaire dûë aux Freres employez aux Ecoles de la Paroiſſe. Ces billets pour lors ſi décriez, devenoient inutiles entre ſes mains, & le mettoient dans l'impuiſſance de ſubvenir aux beſoins de ſa Communauté ; car il ne falloit pas porter à la boucherie ou au boulanger cette ſorte de monnoye, que perſonne ne vouloit. Cependant il falloit vivre, & avoir du pain ; M. De La Salle avoit du papier, mais il n'avoit point d'argent pour acheter les beſoins de la vie. Sa grande pauvreté augmentée par cette perte, le jettoit dans un extrême embarras ; mais celui qui étoit ſa confiance ſçût l'en tirer, & convertir en eſpéces ſonantes un papier inutile. Soit par pitié, ſoit par charité, ſoit par un autre motif, des perſonnes lui rendirent ce ſervice, & échangérent ſes billets pour de l'argent comptant, au grand étonnement de tous ceux qui le ſçûrent, & entr'autres de M. le Curé, qui avec tout ſon crédit, n'auroit pas pû faire cette eſpece de miracle.

IV. M. De La Salle ſe cache en faiſant une retraite de quelques jours chez les Carmes Déchauſſez, pour ſe dérober à la vûë de ſes ennemis.

Quand il fut au bout de cette ſomme, il vint chercher chez M. le Curé le reſte de la penſion dûë ; mais il n'en reçut comme à l'ordinaire que des paroles de rebut, & il fut renvoyé ſans argent & ſans billets. Ce refus le jetta dans un nouvel embarras. Tout manquoit dans ſa maiſon, toutes les bourſes lui étoient fermées, & à ſon égard, on ſe faiſoit un mérite de manquer de charité. Il connut alors plus que jamais, que ſa perſonne devenuë odieuſe attiroit ces mauvais traitemens ; & ſa douleur étoit, que quoiqu'il fût le ſeul objet de la perſécution, ſes diſciples en devenoient les victimes. Il crut donc qu'il étoit le Jonas qui devoit être jetté dans la mer, & que la tempête de la faim ceſſeroit au moment qu'il auroit diſparu. Il ne fut pas long-tems ſans voir la vérité de ſa conjecture, par le pieux artifice dont il uſa pour tirer l'argent néceſſaire pour la nourriture des Freres. Tout d'un coup il devint inviſible en ſe cachant chez les RR. PP. Carmes Déchauſſez. Il prit cette occaſion d'y faire une retraite de quinze jours. Perſonne ne ſçavoit où il étoit, excepté deux ou trois de ſes principaux Freres auſquels il en avoit fait la confidence. Pendant ce tems-là un des Freres qui étoit fort agréable à M. de la Chétardie, vint le trouver ſelon les ordres qu'il en avoit reçûs de M. De La Salle, & lui annonça après lui avoir demandé de l'argent, que leur Superieur avoit éclipſé, & qu'on ne ſçavoit où il étoit. M. le Curé ſurpris, lui donna tout l'argent qu'il voulut. Ce n'étoit pas la premiere fois que ce Frere toujours bien-venu auprès de lui, avoit été employé par le ſerviteur de Dieu, pour obtenir ce qui lui étoit refuſé.

M. le Curé croyant M. De La Salle bien loin, voulut ſaiſir ce moment pour lui ſubſtituer un autre Superieur ; & ce fut le même Frere dont nous parlons, qui n'avoit pourtant que l'habit de Frere ſervant, ſur qui il jetta les yeux. Il eſt vrai qu'il étoit de belle preſſance, & qu'il avoit un air vénérable ; mais d'ailleurs très-ſimple, d'un eſprit fort borné, parlant mal, & ne pouvant bien s'expliquer, il étoit incapable de la place qu'on lui preſentoit. Né pour obéïr, il n'étoit capable que de ſe prêter aux volontez d'autrui. M. le Curé lui fit la propoſition, & le preſſa pluſieurs fois d'accepter la premiere place. Le Frere en fut confus, & ne put entendre ſans peine une offre qui l'humilioit, ſans le tem-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ter, ni l'éblouir. Il aimoit ſincérement ſon Superieur, & lui étoit fortement attaché. Il l'honoroit comme un Saint, & il ſe fût regardé comme un uſurpateur; il n'eût même été regardé qu'avec horreur de ſes confreres, s'il eût pris ſa place.

Pendant ce tems, le pieux perſécuté, libre & dégagé de tous ſoins, vâquoit à loiſir à la priere & à la contemplation. Son attrait pour l'oraiſon étoit ſi grand, qu'elle étoit comme ſon élément & ſa nourriture. Il ne ſatisfaiſoit jamais là-deſſus à ſon gré cette inclination celeſte. Retiré à l'écart dans la ſolitude de S. Yon, il avoit dû, ce ſemble, s'y raſſaſier du pain de vie qu'il y goûtoit: cependant il en devenoit toujours de plus en plus affamé, & lorſqu'il étoit rentré dans les embarras & les occupations de Marthe, il ſentoit de nouveaux attraits pour le repos de Madeleine, ſoit pour purifier ſon ame par une revûë générale ſur lui-même, ſoit pour ſe replonger dans le ſein de Dieu & dans une union intime avec le bien-aimé de ſon cœur, dont il regardoit l'abſence comme un ſuplice.

La dévotion particuliere qu'il avoit pour ſainte Thereſe, cette grande Amante de Jesus & de ſa Croix, dans les ouvrages de laquelle il avoit puiſé ce grand eſprit d'oraiſon & l'amour des ſouffrances, jointe à la vénération particuliere qu'il avoit pour ſes enfans, qui font une profeſſion particuliere de la vie intérieure & contemplative, l'avoient engagé à choiſir leur maiſon pour y faire ſa retraite. Après y avoir paſſé quinze jours dans un recuëillement profond, & une intime communication avec Dieu, nourri de la priere, & fortifié de la vertu d'enhaut, il en ſortit avec un nouveau courage pour ſouffrir de nouvelles peines. Il reparût au milieu de ſes diſciples auſſi ſubitement qu'il avoit éclipſé à leurs yeux, & leur rendit la joye par ſa preſence. Ils étoient inquiets de ſon abſence, & ils ne ſçavoient qu'en penſer; ſon retour les calma, & ils profitérent des nouvelles lumiéres que ce Moïſe avoit puiſées dans ſa retraite. Ils ſe ſentirent portez comme lui avec plus d'ardeur à la perfection de leur état, & à la patience dans les perſécutions. Ils avoient raiſon de s'y préparer; car elles recommencérent auſſitôt que le ſerviteur de Dieu commença à reparoître. Comme il étoit plein de l'eſprit de Jeſus-Chriſt, la croix le ſuivoit par-tout, & le démon ne pouvoit le laiſſer vivre en paix.

V. Il reparoît, & la perſécution recommence.

Inutilement l'homme de Dieu fit-il ſon poſſible pour ſe cacher dans la maiſon des Freres; ſon retour fit de l'éclat ſur la Paroiſſe, & ſervit d'occaſion à ſes ennemis, de lui faire de nouvelles quérelles afin de le chaſſer de Paris, & l'obliger de n'y jamais reparoître. En effet, ils n'avoient point perdu de vûë leur premier deſſein, qui étoit de changer la forme du gouvernement de l'Inſtitut, & d'en altérer l'eſprit & les régles. M. De la Salle ne s'étant point voulu préter là-deſſus à leur volonté, il leur étoit devenu odieux, & ils avoient remué Ciel & terre pour le déplacer, comme on l'a vû ci-deſſus, & pour dégoûter les Freres de lui. N'ayant pas pû en venir à bout, ils tentoient une autre voye pour y réuſſir, qui étoit de lui ſuſciter tant d'affaires à Paris, qu'il fût obligé d'en ſortir; car on ſe promettoit de faire dans ſon abſence, ce qu'on deſeſperoit de faire en ſa preſence.

Qu'on ſe ſouvienne toujours que ſes plus grands ennemis étoient des ennemis cachez, & qui auroient été bien fâchez de le paroître. Etant gens de bien & dans une haute réputation de vertu, ils croyoient eux-mêmes rendre ſervice à Dieu, en perſécutant ſon Serviteur. Dans leur idée, M. De La Salle avoit conçû un grand deſſein, mais il étoit incapable de l'éxécuter. Son Inſtitut étoit important pour le bien de l'Egliſe, mais il falloit un autre homme que lui pour le conduire

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

conduire à ſa perfection. Ceux qui penſoient ainſi, ſe ſentoient portez à achever ce que l'homme de Dieu avoit commencé. D'abord l'ayant trouvé docile à leurs leçons, tandis qu'elles n'alloient pas à altérer l'eſprit de ſa Société, ils s'en étoient déclarez les zélateurs ; mais l'ayant trouvé dans la ſuite peu flexible ſur les changemens qu'ils vouloient introduire, ils l'avoient pris en averſion, ils l'avoient accuſé à l'Archevêché comme un petit eſprit incapable de gouverner, ils avoient voulu révolter ſes propres diſciples contre lui, & les dégoûter de ſa perſonne & de ſa conduite. N'ayant pas pû y réüſſir, ils avoient ſoulevé dans Paris, & avoient armé les Maîtres Ecrivains contre les Ecoles gratuites. Parvenus là, ils ne deſeſperoient pas de remporter, par une continuation de guerre, une victoire ſi long-tems diſputée, en obligeant le S. Prêtre de s'exiler de Paris, & d'abandonner ce champ de bataille pour les laiſſer faire la loi chez les Freres, y introduire d'autres régles, y abolir les anciennes pratiques, & placer un autre Superieur ſous le nom duquel ils prétendoient gouverner.

Les ennemis du Serviteur de Dieu ne quittant donc point de vûë cet ancien deſſein, firent de nouveaux efforts pour achever d'enlever aux Freres la protection de M. le Curé de S. Sulpice, & pour décrier abſolument dans ſon eſprit, leur Superieur. Ils y réüſſirent. Les plus grands hommes ont leur foible, & on trouve toujours en eux de l'humain. Ils ne ſont point exempts de préventions ; & quand ils ſont préoccupez, ils font par la force de leurs préjugez, ce que les autres font par la violence de leurs paſſions. En ne cherchant que Dieu, il leur arrive quelquefois de perſécuter ſes plus grands ſerviteurs, & de ſe déclarer par un principe de vertu, contre les plus vertueux.

M. de la Chétardie quelque éclairé, quelque bien intentionné qu'il fût, quelque ami qu'il fût de la piété, ne ſçut pas ſe défier en cette occaſion de lui-même, ni de ceux qui le prévenoient contre le S. Inſtituteur. Devenu la dupe de leur faux zéle, il devint leur inſtrument pour cauſer de nouvelles peines à M. De La Salle. Il les ſouffrit en Saint. Nulle parole de plainte ou de murmure, nul ſigne de triſteſſe ne marqua ſon affliction à ceux avec leſquels il vivoit. Bien plus, ſa joye paroiſſoit redoubler au milieu de ſes peines, & ſe meſurer ſur elles. Jamais on ne le vit plus tranquile ; & ceux qui ignoroient ce qui ſe paſſoit, croyoient que tout réüſſiſſoit à ſon gré, & qu'enfin le calme avoit ſuccedé à la tempête. A la réſerve du Frere dont il employoit le crédit auprès de M. le Curé de S. Sulpice, & du Directeur de la Maiſon, perſonne ne ſçut l'état triſte dans lequel il gémiſſoit. Son ſilence étoit éternel ſur tout ce qui lui arrivoit, & ſur tout ce qui le regardoit en particulier. Il n'en parloit qu'à Dieu ſeul.

VI. M. De La Salle fait fermer pour la ſeconde fois les Ecoles de la Paroiſſe de S. Sulpice à plaintes & murmures qui s'élevent à ce ſujet.

Il ſeroit inutile d'entrer dans le détail de toutes les peines qu'on lui fit. Je dirai tout en un mot. Elles allérent ſi loin, qu'il ſe crut obligé enfin de céder de peur que la perſécution ne paſſât de ſa perſonne à ſes diſciples, comme il arrivoit d'ordinaire. Auſſi-bien ceux-ci commençoient-ils à ſe deſoler. Leur cœur abattu ſuccomboit ſous de ſi violentes attaques, malgré ce qu'il pouvoit dire pour les conſoler. Alors perſuadé qu'un mal ſi violent ne pouvoit ſe guérir que par un violent remède ; il fit derechef fermer toutes les Ecoles, & envoya les Maîtres deux à deux en divers établiſſemens. Le ſeul Directeur demeura à Paris pour garder la Maiſon, & répondre à ceux qui viendroient pour parler. Cela arriva dans le mois de Juillet de l'année 1706. lorſque M. De La Salle étoit dans la maiſon de S. Roch. Le motif qui engagea le S. Inſtituteur à retirer les les Freres, & à fermer les Claſſes, fut la nouvelle guerre que les Maîtres Ecri-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

vains pouſſez & apuyez ſecrettement, recommencérent à leur déclarer. Sans ceſſe ils venoient dans les Ecoles les troubler, écarter les Ecoliers, inſulter les Freres, les menacer même de priſon. Le prétexte de leur quérelle étoit toujours qu'on voyoit dans les Ecoles gratuites des enfans dont les parens étoient à leur aiſe. M. le Curé le ſçavoit, & il ne diſoit mot. Son ſilence pris pour une aprobation tacite, leur donnoit toute liberté, & ils la portoient juſqu'à l'inſolence.

Il ne s'attendoit pourtant pas à voir finir cette tragédie, par la retraite des Freres; & s'il s'en fût défié, ſon zéle pour les Ecoles Chrétiennes l'eût fait parler; & en parlant d'un ton de Maître, qu'il ſçavoit prendre mieux que perſonne, quand il en étoit beſoin, il eût remis dans le ſilence & l'inaction les perſécuteurs de l'Inſtitut. Il fut donc fort étonné quand il aprit la nouvelle de la ceſſation ſubite des Ecoles Chrétiennes. Il ne lui fut pas difficile d'en deviner le motif, encore moins de s'aperçevoir qu'il l'avoit occaſionné, en laiſſant ſans defenſe des innocens perſécutez. Les Ecoles demeurérent vacantes pendant trois mois, au grand regret du public. On ne fut pas long-tems à ſentir le dérangement que cette ceſſation cauſa ſur la Paroiſſe. La plûpart des peres & meres s'en plaignoient hautement à M. le Curé. Les pauvres qui perdoient un ſi grand avantage pour l'inſtruction de leurs enfans, en furent deſolez, tandis que les ennemis du ſaint Prêtre s'aplaudiſſoient de leur victoire. Pour la rendre complette, ils inſpirérent à M. de la Chétardie de chercher d'autres Maîtres pour les Ecoles gratuites; car enfin, il en falloit, & le zelé Paſteur ne vouloit pas les laiſſer tomber, ni dérober aux pauvres de ſa Paroiſſe un ſecours de ſalut ſi néceſſaire. Il avoit même promis à ceux qui étoient venus lui faire leurs plaintes, de travailler inceſſamment à remettre les choſes dans leur premier état. Ceux qui s'intereſſoient à l'éloignement des Freres, preſentérent des Sujets pour les remplacer. Ils étoient de ceux qui avoient autrefois deſerté de l'Inſtitut; mais outre que leur nombre ne ſuffiſoit pas pour fournir toutes les Ecoles, M. le Curé n'y trouvoit pas ſon compte. Leur ancienne charité éteinte avoit fait place en eux à la cupidité; & ils ne vouloient pas mettre leurs ſervices à ſi bas prix que font les Freres, qui à l'exemple de S. Paul, ſe contentent du pur néceſſaire.

VII. M. le Curé de S. Sulpice eſt obligé de rapeller les Freres; meſures qu'il prend pour empêcher de nouvelles perſécutions de la part des Maîtres Ecrivains.

Ce fut donc néceſſité à M. de la Chétardie de rapeller les anciens Maîtres, au grand regret de ceux qui avoient travaillé à leur éloignement. Il fit ſçavoir ſa réſolution à M. De La Salle, qui comme un doux Agneau, ſe mit en devoir d'obéïr, ſans ſe permettre de faire ni plainte, ni reproche à M. le Curé, de l'avoir abandonné dans la perſécution. M. le Curé ravi de ſçavoir le Serviteur de Dieu dans cette diſpoſition, lui écrivit pour l'engager à venir recommencer au plûtôt ſes Ecoles. Le ſaint Prêtre lui fit réponſe, qu'il avoit mieux aimé céder au tems, que de ſe voir expoſé à des agitations perpétuelles qui portoient un préjudice conſidérable aux Freres; que le procédé qu'on avoit tenu à leur égard depuis quelque-tems, en avoit dégoûté pluſieurs, qu'il ne lui étoit pas poſſible de les remplacer ſi-tôt, & qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à en envoyer d'autres, qu'il n'eût aſſûrance de les voir tranquiles & aſſurez ſous ſa protection. Enfin le ſage Superieur, pour ſe mettre une bonne fois à l'abri de ces ſortes de coups, qui en frapant les Freres, mettoient le dérangement dans les Ecoles, donna ſes ordres au Frere Directeur qui étoit reſté ſeul dans la maiſon, de négocier cette affaire avec M. le Curé, de maniere qu'à l'avenir il n'y eût plus ſujet d'aprehender de pareilles cataſtrophes.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Ces meſures priſes par ordre de M. de la Chétardie, le ſaint Inſtituteur rappella de Province les Freres, qui revinrent au nombre de douze ſur la Paroiſſe de S. Sulpice : dix pour enſeigner, l'onziéme pour gérer le temporel & le douziéme pour gouverner la maiſon. Leur penſion fut auſſi réglée ſur le pied qu'elle ſubſiſte ; & à la priere du Frere ſi-bien venu auprès de M. le Curé, le Paſteur eut la bonté de payer même les trois mois de la ceſſation des Ecoles, & de fournir aux frais des voyages des Freres qu'on rapelloit. Cette charité devenoit néceſſité, parce que la pauvreté de la Congrégation ne permettoit pas de faire la dépenſe de ces voyages. A peine cette réconciliation fut-elle achevée, qu'elle penſa être rompuë par un contre-tems. Le Frere accrédité auprès de M. de la Chétardie, étant allé à ſon inſçû en Province par les ordres de M. De La Salle pour quelque affaire, le Paſteur en fut fort choqué. De ſorte qu'il fallut au plûtôt le contremander, de peur que les ennemis du Serviteur de Dieu, ne fiſſent valoir contre lui cette occaſion, & ne recommençaſſent à indiſpoſer l'eſprit de M. le Curé. Les Ecoles furent rouvertes & auſſi-tôt remplies au commencement d'Octobre 1706. L'impatience avec laquelle le peuple l'attendoit fut ſuivie de ſa joie ; & l'une & l'autre apprirent de nouveau au Public & à M. le Curé de S. Sulpice, de quel ſecours ſont pour l'inſtruction de la jeuneſſe, les Ecoles charitables conduites par des Maîtres également pieux & habiles. 1706.

Afin qu'à l'avenir le trouble ne vint plus à la ſuite des Maîtres Ecrivains, déranger ces Ecoles, l'objet de leur jalouſie, M. de la Chétardie envoya M. l'Abbé de Gergi alors ſon Vicaire & maintenant ſon Succeſſeur, dans la Cure de S. Sulpice, pour faire l'examen des facultez des enfans. Ce pieux Abbé mit pluſieurs ſemaines à le faire, & tint un regiſtre exact des noms, âges, vacations, ruës & demeures de tous les Ecoliers, & donna ordre aux Freres de ne recevoir que ceux qui aporteroient un billet ſigné du Prêtre de la Communauté de ſaint Sulpice, commis par M. le Curé pour faire l'information des facultez des parens des Ecoliers. Les Peres & Meres furent obligez par cette nouvelle ceremonie, de venir de tous les quartiers de la Paroiſſe, chercher ce billet qui étoit comme la clef qui ouvroit à leurs enfans les Ecoles gratuites. Cette formalité deſarma entierement les Maîtres Ecrivains & leur ôta tout prétexte de nouvelles broüilleries. Elle ſervit de ſauve-garde aux Freres & à leurs Ecoles, & elle fit rentrer chez eux la paix & la tranquilité : cependant elle ne leur fit pas perdre un ſeul Ecolier. Les Claſſes gratuites furent garnies comme à l'ordinaire, & nul de ceux qui ſe preſenterent ne fut exclus. Cette foule d'Ecoliers étoit un nouveau ſujet de peine & de dépit aux Maîtres de Paris, mais elle ne pouvoit plus être le ſujet de leur querelle. Cette formalité qui ſervit de barriere à leurs viſites ſéditieuſes, ne fut dans le fond qu'une pure cérémonie ; car les mêmes Ecoliers dont la prétenduë aiſance avoit ſervi de prétexte au procès des Maîtres, revinrent avec leur billet, le Prêtre prépoſé à l'examen des facultez des parens de ces Ecoliers n'ayant pas crû en conſcience pouvoir le leur refuſer. Mieux informé que les Maîtres de la fortune de ces particuliers, ſans conformer ſon jugement à leur imagination, il ne crut pas devoir ranger parmi les riches des gens qui avoient quelque bien, mais qui avoient une groſſe famille, des gens qui avoient une boutique bien garnie, mais qui devoient plus qu'ils n'avoient. Ainſi s'apaiſa ce grand different qui étoit entre les Freres & leurs rivaux. Comme il ſervoit de matiere aux ennemis de M. De La Salle pour entretenir le feu de la perſécution, elle ſe ralentit un peu. Cette tranquilité favoriſa quelques établiſſemens dont on va faire

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

le raport après avoir parlé de la nouvelle maiſon où les Freres paſſérent ſur la Paroiſſe de S. Sulpice.

Depuis plus de dix-huit ans, ils étoient logez ruë Princeſſe où ſe tenoit l'Ecole du quartier, dans une maiſon fort incommode par ſa ſituation qui la découvroit de tous côtez, & qui la mettoit en vûë à plus de vingt ménages voiſins. Les Freres qui ne pouvoient ſortir de la maiſon ſans être vûs, n'avoient pas la liberté de reſpirer l'air de leur Cour dans le tems de la récréation, ſans ſervir de ſpectacle à des yeux curieux & malins. Cette gêne leur rendoit ennuyeuſe une demeure, qui d'ailleurs étoit ſans jardin & trop étroite pour une Communauté. La difficulté n'étoit pas d'en trouver une autre plus commode, mais de la faire agréer à M. le Curé de S. Sulpice. Pour y réüſſir, M. De La Salle qui n'avoit pû regagner la confiance du vertueux Paſteur, crut que ſans paroître, il devoit mettre en mouvement le Frere qui étoit puiſſant auprès de lui. Ce Frere fit recherche d'une maiſon convenable, & il ne fut pas long-tems à la trouver. Située proche la barriere de Sêves, quartier des Incurables, elle étoit telle qu'il la falloit aux Freres, en bel air, retirée, commode & avec Jardin. Elle apartenoit à M. l'Abbé de Maſcarani. Le ſaint Inſtituteur l'ayant été voir fort ſecrettement, en fut charmé, & dit au Frere qui en avoit fait la découverte de ne rien négliger pour l'avoir. Le Supérieur fut obéï & le ſuccès ſuivit l'obéïſſance. M. de la Chétardie donna ſon agréement à la demande du Frere, auſſi-tôt qu'il lui eut fait l'expoſition de la choſe, & aplaudit à ſa perquiſition. Confirmé dans l'idée avantageuſe de cette maiſon par le raport de M. l'Abbé Languet de Gergi, qu'il avoit envoyé ſur le champ avec le Frere pour en faire la viſite, il donna ordre de la loüer. Le ſaint Prêtre fut ſurpris, quand on vint lui en annoncer la nouvelle, de ce que M. de la Chétardie avoit ſi-tôt conſenti; & conſolé en même tems de ce qu'enfin la divine Providence accordoit dans Paris à ſes Diſciples une maiſon commode, retirée & favorable à la plus grande régularité. Il admira dans cet évenement la bonté de Dieu qui avoit ſçû tirer du ſein des perſécutions & des contradictions, l'avantage des Freres, & tourner en un moment en leur faveur, un cœur aigri depuis ſi long-tems contre lui.

Peu de mois après l'Ecole de S. Roch paſſa en d'autres mains, & M. De La Salle fut obligé d'aller chercher ſon refuge dans la nouvelle maiſon. L'année ſuivante 1709. qui fit tant de malheureux par la diſette de pain & la rigueur de l'hyver, il fut bien-heureux d'y trouver un logement commode pour les Novices qui furent contraints de venir chercher dans la Capitale du Royaume, le pain néceſſaire à la vie. Le Noviciat venu dans un lieu ſi favorable à la ferveur, y reſta ſept ans, & l'Ecole reſta dans des Chambres que M. le Curé fit loüer dans la ruë Princeſſe. Cette maiſon ſi commode loüée 400 liv. a été occupée par les Freres, juſqu'à l'an 1722. Alors ils paſſérent dans une autre proche ſainte Técle, encore plus à leur bienſéance, pour y fixer leur Tabernacle & y faire une demeure ſtable.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

CHAPITRE VI.

Divers établiſſemens d'Ecoles Chrétiennes faits à Dijon, à Mende, à Calais, à Grenoble, à Saint Denis en France.

I. Etabliſſement a Dijon en 1705.

QUoique l'établiſſement des Freres de Dijon ait ſuivi celui de Darnetal, nous en avons retardé le recit pour le joindre à celui de pluſieurs autres qui vont ſuivre, & pour ne point interrompre la ſuite de la Vie du S. Inſtituteur.

Les Ecoles Chrétiennes de Dijon doivent leur inſtitution à M. Rigolet Premier Preſident en la Chambre-des-Comptes de cette Ville, & à toute ſon illuſtre Famille qu'on peut apeller une Famille ſainte. Le Pere, la Mere, les Enfans de concert, & avec une ſainte émulation, y ont concouru. Le Pere lui a donné commencement, ſon Epouſe l'a ſoutenu, & les Enfans lui ont donné ſa perfection. M. Rigolet le Pere étoit l'exemple de ſa Ville. Il ne ſe laiſſoit voir en ſa place, qu'autant que le devoir de ſa Charge l'exigeoit. Du reſte, ami de la retraite, de la Priere & des bonnes œuvres, il menoit une vie qui le tenoit toûjours préparé à la Communion de tous les jours, qui lui étoit, dit-on, accordée. Ce religieux Magiſtrat offrit à M. De La Salle quatre cens livres de penſion & un logement pour deux Freres, dans la Lettre obligeante qu'il lui écrivit. Son offre acceptée, les deux Freres partirent auſſi-tôt pour Dijon, & ouvrirent leurs Claſſes dès le mois de Juin 1705. Tant que ce pieux Fondateur a vécu, il a accordé ſa protection aux Freres, & la même charité qui lui avoit inſpiré de fonder en ſa Ville des Ecoles gratuites, l'anima d'un grand zéle pour les ſoutenir & les amplifier. S'il n'a pas vécu aſſez de tems pour leur faire tout le bien qu'il vouloit, il a trouvé en ſes illuſtres Enfans des heritiers de ſon zéle. Les Freres le perdirent vers l'an 1716. à Paris où il mourut & fut inhumé avec l'honneur dû à ſa dignité par M. le Curé de S. Sulpice ſon Beau-Frere, dans la Chapelle de S. Charles. Madame ſon Epouſe Sœur de M. l'Archevêque de Sens & de M. l'Abbé Languet de Gergi, Dame d'une éminente vertu, qui a mérité d'être apellée la mere des Pauvres, à cauſe de ſa grande Charité pour eux, continua après ſa mort à ſoutenir les Ecoles avec un zéle égal. Et ce qui n'eſt pas moins édifiant, les Enfans par une ſucceſſion de pieté & par un ſurcroit de zéle, à l'aide de M. de Rochefort Conſeiller au Parlement, de la famille de M. Rigolet, ont augmenté l'établiſſement commencé par leurs Pere & Mere, de quatre autres Freres; de ſorte que les Ecoles Chrétiennes & gratuites ſont ouvertes avec grand ſuccès & bénédiction de Dieu dans trois quartiers de la ville de Dijon, avec l'agrément de Meſſieurs les Maire & Echevins qui les ont reçûs par un Acte autentique.

II. Etabliſſement a Mende en 1707.

L'établiſſement des Ecoles Chrétiennes à Mende, Capitale de Gévaudan, a été l'effet de la pieté de M. de Piancourt ſon Evêque, & le Théatre de l'humilité de M. De La Salle. Perſonne n'a fait paroître plus de deſir d'avoir des Freres, & plus de zéle pour l'inſtruction de la jeuneſſe, que cet illuſtre Prelat, que la charité a dépoüille de tous ſes biens avant ſa mort en faveur des Pauvres & des bonnes œuvres. Plein de mérites, & ſur la fin d'une vie ſainte, ſacrifiée aux travaux de ſon Miniſtere & à la ſanctification de ſon Diocèſe, il voulut la con-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ronner par la fondation d'un Hôpital général & des Ecoles gratuites. Regardant ce double ſecours en faveur des Pauvres, comme le chef-d'œuvre de la Charité, il auroit crû à la mort n'avoir pas fait pour ſes oüailles tout ce que le zéle lui inſpiroit, s'il ne leur eût laiſſé ce double ſecours ſpirituel & temporel.

» Convaincu (dit-il lui-même dans ſon Teſtament datté du 19. Octobre 1707.) » que le ſalut des peuples & leur bonheur temporel, dépendent principalement » d'une éducation ſainte de la jeuneſſe de l'un & de l'autre ſexe ; & qu'apres les » marques d'affection & de prédilection que nous avons données aux Citoyens de » nôtre chere Ville de Mende, par la conſtruction & fondation que nous leur » avons faite d'un Hôpital general, qui eſt un azile univerſel & perpétuel pour » toutes les diſgraces de la nature & de la fortune qui peuvent leur arriver en la » vie, nous ne pouvons leur en donner de plus grandes, qu'en leur fondant des » Ecoles publiques, qui ne leur laiſſent rien à deſirer de tout ce qui peut con- » courir au ſalut de leurs ames & à leur félicité temporelle, &c.

En effet, d'abord qu'il aprit que Paris élevoit dans ſon ſein une famille de Maîtres d'Ecole deſtinez par vocation, & conſacrez par la pure charité à l'éducation & inſtruction Chrétienne de la pauvre jeuneſſe, & que M. De La Salle ancien Chanoine de Reims & Docteur en Theologie, leur Pere & leur Inſtituteur étoit à la tête de ce nouveau Séminaire, uniquement apliqué à les former & à les ſanctifier, il ſe hâta d'enrichir ſon Diocèſe de cette acquiſition, & de combler ſes bonnes œuvres par une fondation d'Ecoles gratuites. Par malheur le ſaint Prêtre n'étoit pas en état alors de ſatisfaire pleinement à la demande du pieux Prélat, faute de Sujets ; dont les uns avoient été dégoûtez, & les autres avoient été écartez par ce tiſſu de perſécutions dont nous avons parlé. Cependant ravi de trouver dans ce grand Evêque tant de zéle, il fit ſon poſſible pour le ſeconder, & lui donna un Frere capable de commencer avec ſuccès les Ecoles gratuites, & d'en donner une grande idée, avec promeſſe d'en envoyer d'autres à ſa ſuite au plûtôt. Le Frere envoyé à Mende fit encore plus que le Prélat n'en pouvoit attendre. Il en fut ſi ſatisfait qu'il écrivit à M. De La Salle une ſeconde Lettre pour hâter l'envoi d'un ſecond. Laiſſons-le s'expliquer lui-même ſur ce ſujet en raportant ſes paroles.

» Je ne puis, Monſieur, aſſez benir Dieu de vous avoir inſpiré le deſſein de for- » mer des Maîtres d'Ecole pour inſtruire la jeuneſſe, & la former dans la pieté » Chrétienne. Les Séminaires forment les bons Eccléſiaſtiques ; mais les bons » Maîtres d'Ecole, donnant les premieres impreſſions de la pieté & de la Reli- » gion, peuvent contribuër à ſanctifier tous les Chrétiens. On ne peut être plus » content que je le ſuis du Frere que vous m'avez envoyé, qui commence en at- » tendant un autre pour le ſecourir, à inſtruire nôtre jeuneſſe : je vous ſerai fort » obligé de lui joindre un bon ſujet, qui ſoit capable, tant pour l'Ecriture que » pour l'Arithmétique ; car c'eſt le moyen d'attirer toute la jeuneſſe, & par-là » de lui donner les premieres impreſſions de la pieté Chrétienne. Je leur donne- » rai de ma part toute la protection qu'ils peuvent attendre ; en ſorte qu'ils au- » ront une ſatisfaction parfaite dans leur emploi en cette Ville : Le Frere ..... » vous peut rendre compte de mes bons ſentimens pour lui ; & pour cet établiſſe- » ment. Je vous ſuplie que mes bons ſentimens augmentent par le bon choix que vous » ferez des Maîtres d'Ecoles que vous m'envoyerez. Je vous en ſerai ſenſiblement » obligé. Je vous prie de me croire avec une eſtime particuliere, vôtre très-humble » & très-obéïſſant ſerviteur, F. P. *de Pienrourt*, Evêque de Mende. A Mende ce » 8. Avril 1707.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Le ſecond Frere n'eut pas moins de ſuccez que le premier : l'un & l'autre virent la moiſſon croître ſous leurs mains, & ils ne pûrent plus ſuffire à la récolte. Un troiſiéme venu à leur ſecours, trouva autant de travail que les autres, & eut le même ſujet de ſe conſoler de ſes travaux. Le pieux Prélat ne pouvoit avoir une joye plus ſenſible ſur la fin de ſes jours. Pour ne point laiſſer imparfait l'ouvrage qu'il venoit de commencer ſi heureuſement, & pour prévenir les ſurpriſes de la mort, il fit ſon Teſtament par lequel il légua pour la fondation des trois Freres cinq cens dix livres de revenu annuel avec leur logement, & deux cens cinquance livres de rente pour deux Maîtreſſes d'Ecoles. Il ſemble que Dieu n'attendoit plus de ce pieux Prélat que la conſommation de cette bonne œuvre, afin de lui donner la récompenſe de toutes les autres. Il mourut peu après l'avoir faite, au grand regret des Freres, qui le connurent trop tard & le perdirent trop-tôt. Ils avoient bien raiſon de le pleurer, car ſa mort ébranla les Ecoles Gratuites, qu'il avoit fondées, & les aprocha de leur perte. Les Freres qui ſuccederent aux trois premiers, fort differens d'eux, donnerent de l'exercice à la patience de leur Saint Superieur ; & leur inſolence lui fournit l'occaſion de laiſſer à tous ſes Diſciples un exemple des plus rares de la douceur & de l'humilité Chrétienne. Voici comme la choſe arriva. Ces trois indignes membres d'un Chef ſi vertueux, ayant été envoyez à Mende après la deſtruction du Noviciat de Provence dont il ſera bien-tôt parlé, ſe déſunirent, & faiſant bande à part, firent ſchiſme dans leur ſocieté, ſans vouloir avoir ni liaiſon avec leurs Freres, ni ſubordination à leur legitime Supérieur. L'origine de leur ſchiſme fut leur dérangement. Ces hommes tiedes & relâchez, hors de deſſous les yeux du vigilant Supérieur, ſans l'exemple de leurs Freres, & ſans l'apui des régles, devenus maîtres d'eux-mêmes, ſe remirent en poſſeſſion de leur propre volonté, & ſe frayerent, en ſuivant leurs inclinations naturelles, le chemin de leur perte. Inſenſiblement d'une vie ſans gêne & ſans contrainte, ils paſſerent dans une vie molle & ſenſuelle, qui les conduiſit au dérangement. M. De La Salle en gémit, & en bon Pere il fit ſon ſon poſſible pour faire rentrer en eux-mêmes ces enfans perdus. Ils avoient imité l'enfant prodigue dans leur dérangement, mais ils ne l'imiterent pas dans ſa pénitence. Ces malades incurables que la douceur ne faiſoit qu'aigrir, auroient pû être rapellez au devoir par l'autorité & par la correction, mais il paroiſſoit dangereux de prendre cette voye. Le meilleur remede à leur endurciſſement étoit ſans doute de les retirer du lieu où ils s'étoient dérangez, & de les renvoyer au Noviciat, pour ſe reconnoître & reprendre le premier eſprit de leur état ; mais cela n'étoit pas aiſé; M. De La Salle en avoit tout droit, puiſque la fondation étoit faite en ſon nom, & qu'elle étoit attachée à ſa Congrégation : c'eſt ce que ſçavoient, & c'eſt ce que craignoient ces enfans de Belial déterminez à ſecoüer le joug de l'obéïſſance. Ainſi pour parer ce coup, ils prévinrent le ſucceſſeur de M. de Piancourt & Meſſieurs les Juges-Conſuls, & ſçûrent ſi bien ſe les attacher, que leur changement devint impoſſible. Le S. Homme qui ignoroit cette intrigue, ne fut pas peu ſurpris, lorſqu'étant allé rendre ſes reſpects à M. l'Evêque de Mende, il lui entendit dire d'un ton de Maître & avec menaces, qu'il ſe donnât bien de garde de retirer les Freres qui étoient à Mende, qu'il n'en vouloit point d'autres, & qu'il renvoiroit ceux qui viendroient les remplacer. Son étonnement fut encore bien plus grand, quand il entendit le premier Juge-Conſul, qui eſt le Maire ou Juge de la Ville, lui faire le même compliment.

Si le vertueux Supérieur avoit voulu répondre, il n'avoit que trop de quoi

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

deſabuſer ces Meſſieurs gagnez par des factieux. Il auroit montré dans leur dérangement les inconveniens qu'il y avoit à les laiſſer dans la place qui l'avoit occaſionné. Il auroit trouvé dans le Teſtament de M. de Piancourt un titre ſuffiſant pour faire ce changement ; mais il n'étoit pas d'humeur à conteſter. Son humilité le portoit toûjours à ceder, & à ſe taire. Il le fit encore en cette rencontre, & donna ſon ſilence & ſa tranquilité pour preuves de ſon bon droit, & pour juſtification de ſa conduite.

Cependant le S. Supérieur vivoit avec ces enfans diſcoles, & ne leur faiſoit paroître aucune mauvaiſe humeur ſur leur conduite artificieuſe & déguiſée. Il vivoit avec eux comme un quatriéme Frere, tâchant de gagner par ſon bon exemple, ceux qu'il ne pouvoit corriger par autorité. Mais il étoit de trop pour ces trois hommes, qui ne vouloient point de gêne, & qui dans l'impatience de reprendre leur premier train de vie, deſiroient de voir bien loin celui qui les en empêchoit. La preſence d'un Saint leur étoit à charge. Elle faiſoit même le tourment de ces libertins. Ils craignoient encore plus ſon exemple, que ſes remontrances ; parce que ſon exemple en les chargeant de confuſion, leur ſervoit de moniteur ſecret & leur faiſoit des reproches plus piquans, que les corrections les plus ameres. Ainſi pour ſe débarraſſer de ce cenſeur muet, ils allerent au plus court, qui étoit de le mettre dehors, & de lui donner ſon congé : L'un d'eux s'en chargea, & ſans façon lui dit avec inſolence que s'il vouloit reſter dans leur maiſon il falloit qu'il payât ſa penſion. Un pareil compliment auroit pû paroître étrange, ſi celui que ces rebelles lui avoient déja fait faire par la bouche du Prélat & du Juge-Conſul, ne l'y eût préparé. Il auroit ſans doute pû émouvoir un autre plus ſenſible aux injures, & moins mort à lui-même que le S. Prêtre. L'homme le plus modéré en pareille occaſion auroit crû devoir s'armer du Contract de la fondation, & y montrer aux trois mutins les termes qui l'autoriſoient à les mettre eux-mêmes dehors. S'il l'avoit fait, on auroit loüé ſa ſageſſe & ſa fermeté. Pluſieurs même pourront croire que dans ſa place il le devoit faire, parce qu'il faut traiter les maladies de l'orgueil avec la verge de fer, & obliger les ſuperbes de plier ſous le poids de l'autorité. On dit ordinairement qu'un Supérieur qui ne ſçait pas ſe faire obéïr, ne ſçait pas gouverner ; & que l'art de ſçavoir ſoumettre les rebelles eſt celui de ſçavoir bien commander : mais les Saints ont d'autres lumieres ; leur ſageſſe eſt d'enhaut, & elle leur inſpire des maximes fort contraires à celles de la prudence humaine. Celle de M. De La Salle étoit de s'humilier en tout, de céder toûjours, & de profiter de toutes les occaſions que la divine Providence lui fourniſſoit, de s'abaiſſer ſous les pieds de tout le monde, même de ſes Diſciples & de ſes propres enfans. Cet exemple n'eſt pas le premier qu'il ait donné ſur ce ſujet : On en a vû déja pluſieurs autres. Pour ſçavoir juſqu'où le S. Prêtre ſçut en cette rencontre s'oublier, il faut dire que celui qui traitoit de cette maniere ſon bon Pere & ſon S. Supérieur, étoit le fils d'un pauvre Cordonnier de Picardie, qu'il avoit reçû par charité, & élevé avec grand ſoin dans ſa Communauté. Il l'avoit reçû très-ignorant, propre à rien, ſans même ſçavoir écrire, l'avoit rendu capable & l'avoit fait tout ce qu'il étoit. L'ingrat l'oublia, & en s'oubliant lui-même, il ne reconnut plus dans ſon Pere, dans ſon bienfaicteur, dans ſon Supérieur, l'autorité qui l'avoit élevé & qui pouvoit le mettre auſſi-bas qu'il l'avoit trouvé. L'outrageux compliment de l'arrogant Diſciple ſembloit mériter celui que fit un Empereur au Patriarche ingrat qu'il avoit élevé : *Homme de rien je t'ai élevé, homme de rien je t'abaiſſerai, & je te remettrai dans ta premiere pouſſiere* ; mais le rebelle ſçavoit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſçavoit à qui il parloit : Il ſçavoit qu'il parloit à un homme plus humble qu'il n'étoit lui-même ſuperbe. Il avoit apris par d'autres exemples éclatans d'humilité du S. Prêtre, qu'il ſçavoit ſe taire en ces rencontres & s'abaiſſer ſous la main qui l'humilioit. Il le vit encore cette fois, & ce fut pour la derniere & pour ſon malheur. Le S. Supérieur entendit l'outrage & ſe tut. Et ſon ſilence qui parloit plus haut que les plaintes les plus ameres & les reproches les plus piquans, ne toucha point le Diſciple endurci. Celui-ci vit ſon Pere qu'il chaſſoit de ſa maiſon ſe retirer ſans replique, tranquille & plein de joye, & aller dans le moment demander le couvert dans une maiſon étrangere.

Cette impieté ſervit à l'enfant rebelle & ingrat de dégré pour deſcendre dans un plus profond abîme. Après avoir levé l'étendart de l'indépendance il ſe défit du troiſiéme Frere, il ſe fit tonſurer, prit une ſervante, & commit mille libertez ſcandaleuſes ſous l'habit de l'Inſtitut dont il n'étoit plus, & qu'il ne gardoit par l'inſtinct du Démon, que pour le deshonorer. Il eſt vrai qu'il ne pouvoit le quitter ſans perdre ſon établiſſement ; car M. de Piancourt avoit mis la clauſe expreſſe, que les Ecoles qu'il fondoit ſeroient attachées à la Societé des Freres de M. De La Salle. Ainſi ce n'étoit pas par un reſte de ſentiment de Religion, mais par un fond d'intérêt, que le ſchiſmatique gardoit l'habit d'un Inſtitut qu'il avoit rejetté. Il perpétua ce ſcandale avec ſon Compagnon pendant dix ans, au bout deſquels la Juſtice Divine parut en tirer vangeance. L'un & l'autre moururent de la peſte, lorſqu'elle paſſa de Marſeille à Mende pour y porter ſon ravage. Les Ecoles demeurerent vacantes pendant plus de deux ans ; mais enfin elles furent remplies par trois autres Freres, que M. l'Evêque de Mende & quelques-uns des principaux de la Ville demanderent vers l'an 1724. La mauvaiſe conduite des défunts après avoir donné lieu au Prélat & aux Echevins de ſe repentir de leur avoir accordé leur protection, ſervit de preuve, que la branche ſéparée de l'arbre ſe deſſéche & périt, & que les inférieurs qui ſortent de la dépendance de leurs Superieurs, deviennent tôt ou tard des exemples effrayans de l'abandon de Dieu. Quoique tous ces faits ſoient arrivez en divers tems, nous les avons réünis, afin de faire par un recit un peu anticipé, une Hiſtoire plus ſuivie. Et c'eſt ce que nous avons preſque toûjours fait dans le raport des établiſſemens des Freres & des Ecoles Gratuites, pour n'en point interrompre le fil.

III. Etabliſſement à Alais en 1707.

L'établiſſement des Ecoles Chrétiennes à Alais ſuivit de près celui qui avoit été fait à Mende. Nul lieu du Royaume, où ce ſecours de Charité fût plus néceſſaire. Le ſouvenir des horribles ravages que les Huguenots révoltez ont commis dans les Cévénes, n'eſt pas encore effacé. Cette terre rougie du ſang des Catholiques a été le théâtre de la fureur Calviniſte expirante en France. Là, plus que par-tout ailleurs, l'héréſie mêlée avec le Fataniſme, armée du fer & du feu, a fait voir la haine que l'enfer porte aux membres de l'Egliſe Romaine, en les déchirant, en les égorgeant, & en les martiriſant par de nouveaux genres de ſuplices, avec une cruauté inoüie, dont on peut voir le détail dans l'Hiſtoire qui en a été faite. Vaincuë enfin & forcée dans ce dernier retranchement, elle ſe vit la victime de ſes propres fureurs ſous les armes de M. le Maréchal de Villars, que le Roi Loüis XIV. y envoya, pour donner les derniers coups de mort à l'Hidre cruelle, que Calvin avoit enfantée pour le malheur de ſa Patrie, & qui avoit depuis plus d'un ſiécle porté elle-même de tous côtez la mort & le carnage.

Ce grand Roi qui avoit enfin exterminé l'erreur libertine maſquée du nom

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

de Réforme, qui avoit fait trembler ſes Ancêtres, & deſolé ſi long-tems la France, voulut en triompher en Prince Chrétien ; car pour toute vengeance du ſang de ſes Sujets, il ſe contenta de demander la converſion de ceux qui l'avoient répandu, ou qui avoient aidé à le répandre. Le deſſein étoit infiniment loüable & digne de la Religion de celui qui l'avoit conçu ; mais il n'étoit pas aiſé. On peut dire avec verité, qu'il étoit plus facile de vaincre, que de convertir ces Fanatiques rebelles, dont les mains étoient encore teintes du ſang des Catholiques, & dont le cœur ne reſpiroit encore que meurtre & carnage. Des gens qui s'étoient fait une Religion de leur brigandage, & un devoir de pieté de tuër & d'égorger ; des gens qui ſe croyoient apellez à combattre les combats du Seigneur, en ſe révoltant contre leur Roi ; des gens qui ſe donnoient pour inſpirez & mûs par une vertu divine pour devenir les boureaux de leurs Compatriotes, n'étoient pas diſpoſez à rentrer dans le ſein d'une Egliſe qu'ils venoient de déchirer.

Ce fut cependant ce pieux deſſein que conçut Loüis XIV. & pour y réüſſir il prit les meſures les plus juſtes. Deux ſortes de perſonnes & fort différentes lui étoient néceſſaires pour travailler à cet ouvrage ; des gens de guerre & des Ouvriers Evangéliques. Les premiers devoient contenir les mutins dans le devoir ; les ſeconds, les inſtruire & les détromper. Sans les premiers, les ſeconds étoient en danger de devenir les victimes d'un faux zéle qui reprend aiſément feu. Sans les ſeconds, les premiers n'auroient ſervi qu'à fomenter le déſordre, & à augmenter l'irreligion. Les gens de guerre furent diſtribuez de tous côtez dans un Païs où tout étoit encore à craindre de Sujets domptez en aparence, mais rebelles dans le cœur. On ſçavoit par expérience, que ce feu caché ſous ſes cendres pouvoit en un inſtant ſe rallumer, & cauſer un nouvel incendie. Il falloit donc poſer des Sentinelles pour veiller, & tenir des gens prêts à l'éteindre auſſi-tôt, ſi on le rallumoit. C'étoit par où il falloit commencer, & ce fut le premier éxécuté. Les Troupes du Roi diſperſées dans toutes les Villes & les Bourgs conſidérables où il y avoit à craindre de la mutinerie, en tenant dans le devoir des ames qui ne prêchent que la charité, & qui n'agiſſent que par crainte, préparérent des ames feroces & ſanguinaires à la paix & à la tranquillité qu'exige le Miniſtere ſacré. L'ordre & le calme rétablis, le Prince apella des Ouvriers Evangéliques pour remplacer ceux qui avoient été les victimes de la fureur fanatique. Il leur falloit un Chef pour les mettre en mouvement, & leur donner la miſſion. Ce Chef, ſelon l'Inſtitution de JESUS-CHRIST, eſt l'Evêque ; c'eſt pourquoi on crut, que pour avancer & bien aſſurer la Religion dans les lieux où l'erreur & le Fanatiſme avoient prévalu & dominé, il falloit créer un nouvel Evêché : cela fut fait. La Ville d'Alais fut démembrée du Diocéſe de Niſmes par Loüis XIV. qui la fit ériger en Evêché par Innocent XII.

Meſſire François Maurice, Chef des Miſſions Royales du Païs, en fut élû premier Evêque. Son premier ſoin fut d'avoir pour aides de ſes travaux de dignes Miniſtres, qui puſſent avec lui arracher & planter, détruire & édifier dans un Païs où l'erreur bannie du Royaume étoit venuë ſe retrancher, & où de douze familles à peine une étoit Catholique. Entre les zélez Ouvriers qu'il avoit apellez à ſon ſecours, il s'attacha à M. Merrez Chanoine de Niſmes, recommandable par ſon zéle pour le ſalut des ames, & le fit ſon Vicaire-Général & Prevôt de ſa nouvelle Cathédrale. L'un & l'autre qu'une longue expérience rendoit habiles dans l'art de gagner des ames à Dieu, jugérent qu'entre tous les nou-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

veaux établiſſemens de pieté qu'il falloit opoſer à l'héréſie dominante en ces lieux, le plus néceſſaire étoit de Maîtres d'Ecoles pieux & habiles. La remarque qu'ils firent ſur l'origine de la révolte des Fanatiques dans les Cévénes, les confirma dans cette penſée. En effet, l'Hiſtoire qui en a été écrite, nous aprend que cefut un mauvais Maître d'Ecole, qui jetta les premieres étincelles de ce funeſte embraſement; d'où ils conclurent, que pour détruire le mal par le principe même qui lui avoit donné naiſſance, il falloit apeller des Maîtres d'Ecole zélez & de grand exemple. Ceux que M. De La Salle formoit, avoient déja un grand nom. Leur régularité & leurs talens faiſoient bruit dans tout le Royaume. Leur mérite ſupérieur avoit porté leur réputation juſques dans les Cévénes, où M. Merrez avoit apris que M. De La Salle, un de ſes anciens Confreres dans le Seminaire de S. Sulpice, s'étoit dépoüillé de ſes biens & de ſon Canonicat, pour donner à l'Egliſe une nouvelle famille de Catéchiſtes & de Maîtres propres à ſemer les premiers principes de la Religion dans les jeunes cœurs. Il ne doutoit point que les Eléves d'un ſi grand Maître, formez de ſa main, ne fuſſent dignes de lui. D'ailleurs la renommée des Ecoles d'Avignon & de Marſeille étoit venuë juſqu'à lui. Enfin il étoit convaincu 1. que des Maîtres d'Ecole qui n'entrent dans cet emploi que par vocation, & qui ne l'exercent que par charité, ont toute une autre grace que les autres, pour bien inſtruire & élever la jeuneſſe. 2. Qu'il n'y en a point de plus habiles & de plus vertueux, que ceux qui ſe forment de bonne heure & à loiſir dans une Communauté, qui en fait ſon objet principal. 3. Qu'il n'y a qu'une Communauté qui puiſſe perpétuer les bons Sujets, & remplacer ceux qui meurent ou qui ne ſont pas en état de ſervir.

Sur ces principes, M. Merrez inſpira à ſon Evêque d'apeller dans ſon Diocéſe les Freres des Ecoles Chrétiennes; le Prélat aprouva ſes réfléxions, & le chargea d'en écrire à M. De La Salle: ce qu'il fit dans une Lettre du 2. Juin 1707. dont voici la copie.

Je ne ſçai, Monſieur, ſi mon nom vous eſt encore connu, & s'il vous eſt « reſté quelque idée de moi; mais je ne vous ai jamais oublié, & il me ſouvient « très-bien de vous que j'ai vû au Séminaire de S. Sulpice; vous étiez pour lors « Chanoine de Reims, c'étoit en 1671. J'ai apris qu'ayant quitté vôtre Canoni- « cat, vous vous étiez adonné à toutes ſortes de bonnes œuvres, & entr'autres « à former une Communauté de Maîtres d'Ecole, qui font beaucoup de bien « par-tout où ils ſont établis. Nous en aurions beſoin en ce Païs-ci où nous avons « peine à en trouver de Catholiques, à qui nous puiſſions confier l'éducation de « la jeuneſſe. Il nous en faudroit deux dès à preſent pour Alais; il s'agit de dé- « truire l'héréſie en ce Païs, & d'y établir la Religion Catholique. L'œuvre eſt « grande, & il faut de bons Ouvriers. Nous les ferons payer par la Communau- « té. Ainſi vos Maîtres n'auront rien à demander aux parens des enfans. Les « penſions des Maîtres ſont déja établies par Sa Majeſté; & ainſi ce ne ſera pas « choſe nouvelle. Mais il faut prendre ces Huguenots par leur intérêt, & leur « faire voir que ces nouveaux Maîtres formeront de bons Ecrivains. J'ai re- « cours à vous, Monſieur, pour avoir de vos Eléves. Le Pere Beauchamp « Jeſuite m'a fort loüé ceux qu'il a vûs à Avignon & à Marſeille, qui ſont des « Villes fort Catholiques. Le Diocéſe d'Alais eſt quaſi tout Huguenot, ainſi on « a grand beſoin de bons Ouvriers, qui puiſſent y rétablir la Religion par l'édu- « cation des enfans..... Ayant du zéle comme vous en avez, il faut, s'il vous « plait, jetter les yeux ſur ce Païs, qui eſt le canton du Royaume où la Reli- «

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» gion a le plus beſoin de ſecours ; & je vous puis dire encore que nous avons » plus beſoin de Maîtres d'Ecole, que de tous autres Ouvriers ; car nous avons » des Prédicateurs, & nous manquons de Catéchiſtes..... J'attendrai l'honneur » de vôtre réponſe. Je ſuis, &c.

M. De La Salle ne reçut pas une petite joye d'avoir l'occaſion de ſatisfaire ſon zele pour la deſtruction de l'héréſie, & du choix qu'on faiſoit de ſes Freres pour l'aller attaquer dans les lieux où elle s'étoit cantonnée, & où elle s'étoit cruë en droit d'inſulter à la vraye Religion, & de martiriſer les Catholiques. Il étoit convaincu plus que perſonne de quelle conſéquence il étoit d'avoir des Maitres capables de détacher inſenſiblement les enfans des préjugez de l'erreur dans leſquels ils naiſſent, & de les combattre de bonne heure en leur inſpirant les veritez contraires. Il envoya donc ſans délai deux Freres qui commencerent les Ecoles au mois d'Octobre de la même année 1707. Pour pourvoir à leur ſubſiſtance, M. l'Evêque d'Alais obtint de la pieté du Roi les fonds néceſſaires : ce qui fait que le nom d'Ecoles Royales eſt demeuré à celles dont les Freres prirent la conduite. Le premier Evêque d'Alais ne fut pas long-tems ſans connoître qu'il avoit été bien inſpiré de faire venir les Freres dans ſon Diocèſe. Charmé de leur maniere d'inſtruire, & témoin lui-même du bien qu'ils faiſoient, il les voulut voir ſeuls chargez de l'Inſtruction de la jeuneſſe, & interdit tous les autres Maîtres d'Ecole. Son deſſein étoit de remplir les Claſſes des Freres des Ecoliers de ceux-ci, & il ne fut pas fruſtré de ſon eſperance. Cette recrue ayant augmenté le nombre des Ecoliers, il voulut augmenter celui des Freres ; & ſon deſir alla à les multiplier dans les Villes & dans les gros lieux de ſon Diocèſe, ainſi qu'il parle lui-même dans la Lettre qu'il écrivit le 28. Janvier 1708. à M. De La Salle, pour lui demander de nouveaux Freres. La voici.

» Nous avons ici, Monſieur, vos Freres Maîtres d'Ecole, dont on eſt fort » content ; ce qui m'en fait ſouhaiter pluſieurs autres, pour les répandre dans nos » Villes des Cévénes & dans tous les gros lieux. Quand j'en aurois trente, je les » employerois bien. J'ai l'honneur de vous remercier de ceux que nous avons, & » de vous en demander d'autres. Je fais & ferai pour eux tout ce qui m'eſt poſ» ſible. Ils font des biens infinis. J'aurai ſoin, pour les entretenir dans l'eſprit » que vous leur donnez, de veiller ſur eux & de leur donner bonnement mes » avis, quand il ſera néceſſaire ; & de plus, de vous en rendre un bon compte. » Nous avons beſoin ici d'un Frere pour une ſeconde grande Claſſe, parce que » nous ſommes obligez de ſoulager celle qui eſt établie à cauſe du nombre & pour la » commodité des Habitans : j'eſpere que ſi nous pouvons étendre le ſecours de » vos bons & chers Freres, ce ſera un moyen infaillible de faire beaucoup de » progrez dans les familles de nos pauvres Catholiques. Je vous mande, Mon» ſieur, mes ſentimens, afin que vous vouliez bien que nous agiſſions de con» cert enſemble dans ce Païs perdu, & qui mérite vôtre zéle charitable ; vous » pouvez bien compter que je n'épargnerai rien pour le ſecours de vos Freres, & » que je ſerai avec affection dans leurs petits intérêts dans toutes les rencontres. » Je vous demande vos bonnes prieres, vous aſſurant, Monſieur, que c'eſt ſin» cérement & de tout mon cœur que je ſuis vôtre très-humble & très-obéïſſant ſer» viteur, F. premier Ev. d'Alais.

M. De La Salle ravi des fruits des Ecoles Chrétiennes dans un Païs où l'héréſie s'étoit concentrée, envoya le Frere que le zelé Prélat demandoit, & réſerva d'en envoyer un plus grand nombre, lorſqu'il ſeroit requis. C'eſt ainſi que le

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Seigneur, qui a ſoin de meſurer les conſolations ſur les travaux qu'on endure pour ſon amour, prenoit ſoin de conſoler ſon Serviteur au milieu de ſes tribulations. Il ne faut pas croire que les Freres à Alais fuſſent ſans contradiction de la part des Calviniſtes. L'eſprit de la Prétenduë Réforme eſt trop mutin & trop ſéditieux, pour rendre les armes ſans combattre. Les Huguenots terraſſez n'oſoient pas attaquer à force ouverte les nouvelles Ecoles ; mais ils faiſoient leur poſſible pour les faire deſerter. Leurs enfans avoient d'autres Maîtres publics ou cachez, & il n'étoit pas poſſible de les attirer dans les Ecoles Chrétiennes. Ainſi l'établiſſement des Freres fût devenu inutile, ſi le vigilant Paſteur qui couroit après ſes brebis égarées, n'eût écarté par l'ordre du Roi tous ces petits maîtres de l'erreur. Il fit plus, car il employa l'autorité du Prince pour obliger les peres & meres d'envoyer les Dimanches & les Fêtes leurs enfans au Catéchiſme des Freres, ſous peine d'amende pécuniaire. Il fallut obéïr, & le zele de la fauſſe Religion (ce qui eſt aſſez ordinaire) céda à l'intérêt. Par ce moyen les Ecoles Chrétiennes furent remplies ; mais d'abord le fruit n'en fut pas plus grand, car ſi les Freres virent à leurs Inſtructions un grand nombre d'enfans, ils ne les y virent venir que pour faire leur ſuplice : ainſi leur multitude, loin de faire la joye des Freres, ne ſervit qu'à augmenter leurs peines, parce que ces enfans n'aportoient que le cœur & l'eſprit de leurs peres, c'eſt-à-dire un eſprit & un cœur révoltez contre les leçons qu'ils étoient contraints d'entendre. De peur même que ces leçons n'euſſent leur effet, les parens avoient grand ſoin d'effacer les impreſſions qu'elles pouvoient laiſſer dans l'ame de leurs enfans, dès qu'ils étoient de retour dans leur maiſon.

Les Freres à une ſi conſtante opiniâtreté, opoſoient un zéle perſévérant, & ſans ſe rebuter, continuoient de preſenter dans leurs inſtructions ſalutaires, un remede regardé comme un poiſon. Le bon Prélat qui eſſuyoit de ces cœurs rebelles les mêmes dégoûts que les Freres, les viſitoit ſouvent pour les conſoler & les encourager, & leur donnoit l'exemple d'une charité qui ne ſe laiſſe jamais vaincre. Ces bons Freres trouvoient auſſi dans M. de la Fond, Chanoine de la Cathedrale, leur zelé Directeur, un pere qui les ſoutenoit, les animoit, les protégeoit, & qui leur rendoit tous les ſervices que la charité la plus tendre inſpire. J'ai déja dit que le Roi fournit le fond des Ecoles d'Alais. Il eſt pris ſur les Tailles, ou impoſitions de la Ville, conformément à un Edit de Loüis XIV. qui a été confirmé par Loüis XV. dans un autre publié en 1724. En vertu de ces Edits, il y a dans toutes les Villes, Bourgs & Villages des Cévénes, des Maitres & des Maîtreſſes d'Ecole qui joüiſſent de la penſion de cent cinquante livres que le Prince leur aſſigne. Pour ce qui eſt de la Ville d'Alais, Meſſire F. Maurice de Sault, n'a jamais voulu y ſouffrir d'autres Maîtres d'Ecole que les Freres ; ſi quelque autre, ſoit Catholique, ſoit hérétique, s'expoſoit à enſeigner en ſecret les enfans, la priſon en étoit la peine. Quelques ſuplications qu'il ait reçûës ſur cet article des premiers de la Ville, il n'a jamais voulu accorder cette licence à d'autres qu'aux diſciples de M. De La Salle. En vain les Huguenots firent-ils mille intrigues pour l'obliger de ſe relâcher en ce point ; il fut inexorable, & tous les Maîtres Séculiers qui ne vouloient pas mourir de faim, furent obligez d'aller ailleurs chercher à vivre de leur métier. Il fouloit aux pieds tous les Placets qui lui étoient preſentez à ce ſujet, & menaçoit de priſon ceux qui ſe hazarderoient à les renouveller. A ceux qui lui objectoient que les Freres d'Alais n'excelloient pas dans l'Ecriture, il faiſoit réponſe qu'il ne les avoit pas fait venir, pour faire de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

leurs enfans de bons Ecrivains ; mais pour en faire de bons Catholiques. Ce zélé Prélat a combattu jusqu'au dernier soupir de sa vie contre les restes de l'héréſie retranchée dans son Diocèse, & n'a jamais voulu quitter pour monter à des places Superieures, le troupeau que la divine Providence lui avoit confié, & qui avoit un si grand besoin de ses soins. Il prêchoit souvent en célébrant les saints Misteres dans son Eglise Cathedrale, & accompagnoit d'exemples de vertu les instructions qu'il donnoit. Son Successeur héritier de son zéle, a continué à l'égard des Freres, sa protection & ses bontez.

IV. Etabliſſement à Grenoble en 1707.

Dans la même année 1707. les Freres furent apellez à Grenoble de la maniere qui suit. Plusieurs Eccleſiaſtiques d'une pieté singuliere formérent une Societé Chrétienne, qui avoit pour objet le soulagement des pauvres, & l'instruction de la jeuneſſe. Elle se trouva dans la suite groſſie des personnes les plus respectables de la Ville & du Parlement, qui voulurent entrer dans la pratique des bonnes œuvres. M. Enemond Alemard de Mont-martin leur Evêque, se mit à leur tête, & tous d'un commun accord, se preſcrivirent certaines régles de conduite qu'ils s'obligérent de suivre. L'humilité chrétienne leur ayant inſpiré l'attrait de l'obéïſſance, ils éliſoient entr'eux un Superieur auquel ils rendoient une parfaite soumiſſion. Il falloit pour être reçû dans cet illuſtre corps compoſé des personnes les plus conſidérables, en faire la demande, & se tenir au rang des poſtulans aſſez long-tems. A la mort de l'un des aſſociez, tous aſſiſtoient à un Service ſolemnel célébré à frais communs, pour le repos de son ame ; & de plus, les Prêtres diſoient, & les autres faiſoient dire un certain nombre de Meſſes pour lui. Ils formoient un Bureau où ils s'aſſembloient en certains jours pour pourvoir aux néceſſitez publiques ; & comme l'ignorance & le défaut d'éducation leur parurent être la source des deſordres des pauvres, leur zéle les porta à en chercher le reméde dans l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes. Il falloit auparavant pourvoir à la ſubſiſtance des Maitres, & en faire le choix. C'eſt ce qu'ils firent dans une Aſſemblée où tous se cotiſérent, les uns à vingt livres, les autres à vingt-cinq, & quelques-uns à cinquante livres, chacun selon ses moyens & sa dévotion, avec promeſſe de laiſſer après leur mort le fond de la rente. Quant au choix des sujets, il paroit que Meſſieurs les Abbez de Saleon & Canel, furent chargez de le faire. Ces deux Eccleſiaſtiques étoient d'un rare mérite. Le premier Chanoine alors de saint André, & nommé depuis à l'Eveché d'Agen, avoit demeuré à S. Sulpice, & connoiſſoit particuliérement M. De La Salle, & le bien que faiſoit son Inſtitut. Ainsi il se trouva tout déterminé à demander à M. De La Salle quelques-uns de ses diſciples, & il le fit dans un voyage qu'il fit en ce tems-là à Paris. Le second étoit auſſi un Sulpicien qui faiſoit un grand honneur par sa vertu à la Maiſon où il avoit été élevé, & au Parlement dont il étoit membre, en qualité de Conſeiller-Clerc. Etant auſſi venu à Paris, il renouvella à M. De La Salle, la demande qui lui avoit déja été faite par M. l'Abbé de Saleon, de deux Freres, en attendant le moment d'en apeller un plus grand nombre. Le fond de conſidération qu'avoit M. De La Salle, pour ces deux vertueux Abbez, ne lui permit pas de balancer sur leur demande. Cependant il se paſſa environ quinze mois avant qu'on fût en état à Grenoble d'apeller les Freres. Quand tout y fut diſpoſé, M. l'Abbé Canel chargé par sa sainte compagnie de les mander, écrivit à M. De La Salle cette lettre dattée du 30. Août 1707.

» Il y a environ quinze mois qu'étant à Paris, j'eûs l'honneur de vous parler,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Monſieur, pour ſçavoir ſi vous pourriez donner deux Freres de vôtre Commu- « nauté, pour tenir à Grenoble une Ecole de charité, & vous eûtes la bonté « de me faire eſperer que vous nous l'accorderiez : je crois que M. l'Evêque de « Gap qui reſta à Paris après moi, vous en aura auſſi parlé. Depuis ce tems-là, « nous avons diſpoſé toutes choſes, ſoit pour leur logement, ſoit pour leur en- « tretien ; ainſi je vous prie de nous en faire avoir deux le plûtôt que vous le « pourrez, & de nous faire ſçavoir à peu près ce qu'il faudra que nous leur four- « niſſions, tant pour leur voyage, que pour leur entretien à Grenoble : nous « prendrons le fond de ce qu'il leur faudra, ſur des aumônes deſtinées à des « œuvres de charité, & nous regarderons celle-là comme une des meilleures « que nous puiſſions faire. Si vous prenez la peine de m'écrire ce qu'il faut pour « leur voyage, je vous le ferai auſſi-tôt remettre à Paris. Je ſuis, Monſieur, &c. «

M. De La Salle reçut cette lettre avec joye, & même avec ſurpriſe, de l'offre qu'on lui faiſoit. Il fit partir inceſſamment les deux Freres deſtinez pour Grenoble. Le ſujet de ſon étonnement, fut qu'on ſe chargeoit de la dépenſe du voyage des deux Freres ; ce que perſonne n'avoit encore penſé à faire dans les autres Fondations, quoique cela fût juſte. Il ne penſoit point non plus lui-même à en parler aux Fondateurs qui n'auroient pas manqué de ſouſcrire à une propoſition ſi raiſonnable. Il ſuffiſoit au ſaint Inſtituteur de voir l'ordre de Dieu, & ſa plus grande gloire dans une choſe, il oublioit tout le reſte, & l'abandonnoit aux ſoins de la Providence. On jugera par un ſeul exemple, combien les voyages des Freres étoient onéreux à une ſi pauvre Communauté. Obligé un jour d'en envoyer un de Paris à Avignon, il lui donna tout l'argent de la maiſon ; le Frere n'en fut pourtant pas fort chargé, car il ne reçut que vingt-huit livres.

Ceux qui ont le plus contribué à l'établiſſement dont nous parlons, & qui ont fait paroître un zéle ſingulier pour les Ecoles Chrétiennes, ſont M. le Preſident Bara, M. le Grand-Prevôt, M. Gelin ſon Frere, & Madame Vincent leur mere. M. de Mont-Martin a auſſi honoré le Seigneur de ſa ſubſtance dans cette bonne œuvre. Il avoit même promis d'ajoûter à ſa premiere donation, une ſomme de deux mille livres ; mais la mort qui le prévint en ſon dernier voyage pour Paris, ne lui laiſſa que le mérite de ſa bonne volonté, ſans lui accorder celui de l'éxécution. M. de Chaulnes ſon ſucceſſeur eut une pareille affection pour les Freres, qu'il a auſſi laiſſée avec ſa place à M. de Caulet, aujourd'hui Evêque de Grenoble. Celui-ci perſuadé que les Freres poſſédent le talent de bien inſtruire & de bien élever la jeuneſſe, a voulu les charger des Ecoles de l'Hôpital-Général. La premiere Ecole fut ouverte ſur la Paroiſſe de S. Laurent. Quelques années après, on fut obligé d'en établir une autre ſur celle de S. Hugues pour ſervir de décharge à la premiere qui étoit trop peuplée. M. Didier Chanoine de S. Laurent, qui a auſſi contribué à leur établiſſement, en a pris un ſoin particulier, & leur a tenu la place de M. De La Salle, en ſe chargeant avec une affection de Pere de tous leurs intérêts ſpirituels & temporels.

L'année ſuivante le S. Inſtituteur envoia deux Freres à S. Denis en France, à la priere de Mademoiſelle Poignant, qui donna une partie des fonds néceſſaires pour leur ſubſiſtance, & à la ſollicitation du R. P. de l'Hôtellerie Prieur du célébre Monaſtere de ce lieu. Ce ne fut pas ſans peine que le ſaint homme eut cette complaiſance, car il n'aimoit pas ces petits lieux où deux Freres ſeuls laiſſez à eux-mêmes, étoient en danger de ſe deranger, & il commençoit à ſe dégoûter 1708.

V. Etabliſſement à ſaint Denis en France en 1708.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

de ces petits établiſſemens qui avoient peine à ſe ſoutenir. Cependant parce qu'il ne pouvoit ſe refuſer aux inſtances qu'on lui fit, & qu'il avoit d'ailleurs ſujet d'eſperer que la fondatrice augmenteroit ſes liberalitez, & que par ce ſecours, on pourroit auſſi augmenter le nombre des Freres, il paſſa par-deſſus ſes répugnances. Mais Mademoiſelle Poignant mourut ſans avoir eu le tems d'achever ce qu'elle avoit commencé ; deſorte que l'établiſſement eſt reſté juſqu'à preſent dans ſa premiere ſituation. Il avoit été projetté dès l'an 1705. & il étoit une des affaires qui avoient rapellé à Paris le zelé Superieur, mais il ne fut conclu qu'en 1708.

Dans le même-tems, le Serviteur de Dieu trouva des fonds ſuffiſans pour relever ſon Séminaire de Maîtres d'Ecole pour la Campagne. Il n'avoit jamais perdu de vûë ce grand deſſein, ni l'eſperance d'y réüſſir. Il croyoit toujours qu'il manqueroit quelque choſe à ſon Inſtitut, ou que ſon Inſtitut manqueroit de rendre à l'Egliſe tout le ſervice qu'il lui devoit, tandis qu'il n'éleveroit pas pour la Campagne, comme pour la Ville, des Maîtres pieux & capables de donner à la jeuneſſe, l'inſtruction & l'éducation néceſſaire au ſalut. Il fit donc une troiſiéme tentative, & il acheta une très-belle Maiſon à S. Denis ; mais cette maiſon devint pour lui une ſource de tribulations nouvelles. La Ville s'opoſa à ſon deſſein auſſi-tôt qu'elle le ſçut. Les Parens du Donateur l'entreprirent, & l'accuſérent d'avoir ſuborné un Mineur. Il fut apellé en Juſtice, condamné à perdre la Maiſon, à payer les dépens, & obligé de fuïr. C'eſt ce qui arriva en 1712. comme on le verra bien-tôt. Ainſi pour la troiſiéme fois, le projet du S. Prêtre tourna à ſa honte & à ſa confuſion.

Tant il eſt vrai que Dieu ne veut pas toujours l'effet des plus pieux deſſeins qu'il inſpire, ou qu'il en deſtine à d'autres l'éxécution. Le R. P. Barré avoit été le premier Auteur du deſſein de l'érection des Séminaires des Maîtres d'Ecole ; cependant ce ne fut point lui, mais M. De La Salle, qui fut choiſi de Dieu pour rendre ce ſervice à l'Egliſe. Le ſaint Minime le tenta pluſieurs fois en vain, parce que Dieu ne l'avoit pas choiſi pour en être l'inſtrument. Pareillement M. De La Salle par trois fois différentes, a mis la main à l'érection d'un Séminaire de Maîtres pour la Campagne, & autant de fois ſon deſſein a échoüé. Pourquoi ? Les jugemens de Dieu ſont impénétrables, ce n'eſt pas à nous à les ſonder. Peut-être que dans les conſeils de Dieu un autre que l'Inſtituteur des Freres, eſt réſervé pour l'éxécuter.

CHAPITRE VII.

Dieu laiſſe M. De La Salle & ſes Diſciples dans la nouvelle Maiſon de Paris en proye à la pauvreté ſans cependant les abandonner dans l'année 1709. *Il y rapelle les Novices de S. Yon, dont la néceſſité étoit encore plus grande, afin d'y pourvoir. Nouvelles croix qui mettent ſa patience à l'épreuve.*

1709. IL ſemble que Dieu ſe plaiſoit à accorder à ſon Serviteur autant de ſouffrances qu'il en deſiroit. Sans ceſſe il paſſoit de l'une à l'autre, & ſa vie n'en a été qu'un tiſſu continuel, depuis qu'il s'eſt mêlé des Maîtres d'Ecoles. Sa vertu toujours en haleine, n'avoit pas le tems de ſe relâcher ; la divine Providence avoit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

avoit ſoin de lui fournir de l'exercice. Le S. Prêtre en repos dans la nouvelle maiſon de Paris, y reſpiroit avec douceur l'air de la ſolitude, & ſe conſoloit avec ſon Dieu, après tant de traverſes eſſuyées.

Ce tems ſi doux ne fut pas de longue durée. Du repos dont il joüiſſoit, il lui fallut paſſer dans les embaras & les ſollicitudes, que l'année 1709. auroit rendu infiniment fâcheuſes & épineuſes à un cœur d'une autre trempe que le ſien. C'eſt tout dire, dans une année où la famine vint ſe joindre à la longueur & à l'âpreté du froid pour faire des miſerables, il vit toutes les peines qui en ſont les ſuites, l'aſſieger dans ſa pauvre maiſon : mais jamais il ne parut plus guai, plus content, que quand il ſe trouva ſans pain, ſans argent, ſans reſſource. C'étoit alors qu'élevé au-deſſus de lui-même & au-deſſus de tous les évenemens de la vie, à l'abri des craintes & des défiances humaines, il fixoit en Dieu ſa confiance, & ſe repoſoit ſur ſa divine Providence. Après tout, familiariſé depuis long-tems avec tous les genres d'affliction, dont la vie de l'homme eſt ſemée, & dont Dieu a coutume d'exercer les grandes ames, il étoit endurci contre tous les coups de la fortune, & il regardoit du même œil la mauvaiſe & la bonne, parce que dans l'une comme dans l'autre, il y voyoit l'ordre de Dieu, & un fond de mérite pour lui. D'ailleurs, la longue expérience qu'il avoit faite des Croix, lui avoit apris que plus elles paroiſſent peſantes à la nature, plus la grace a ſoin de les adoucir. Enfin, il avoit reçû mille preuves des attentions de Dieu ſur lui & ſur ſes diſciples, & il étoit bien perſuadé qu'eux & lui ne manqueroient du néceſſaire, que quand ils manqueroient de confiance au Pere céleſte chargé par ſa bonté de nourrir ſes enfans.

I. Extrêmes peines que M. De La Salle ſouffre avec ſa famille dans l'hyver & la diſette de 1709.

Plein de ces nobles ſentimens il demeuroit tranquille, & ſon repos en Dieu croiſſoit avec ſes beſoins. Il ne demeuroit pourtant pas oiſif entre les bras de la divine Providence, ſans chercher les ſecours néceſſaires qu'elle envoye ſans miracle ſenſible par le cours des évenemens naturels qu'elle arrange, & qu'elle mene avec une ſageſſe infinie à ſes fins. En cherchant, il trouvoit : Il trouvoit peu à la verité ; mais ce peu ſuffiſoit à des gens qui ſçavent ſe contenter de peu, & qui ont apris à la nature à l'exemple de S. Paul, par une longue pratique de mortification & de pauvreté, à ſouffrir ſans murmure & avec joie, la faim, la ſoif, le froid, le chaud, la nudité & les autres incommoditez de la vie. On eût dit en voyant la nouvelle famille de l'Homme de Dieu, que tout abondoit en ſa maiſon, & que l'hyver & la famine qui deſoloient la France, & qui montroient par tout des victimes de leur fureur mortes ou mourantes, n'avoient pas le droit d'étendre leur rigueur ſur les Freres. La ferveur ſeule les échauffoit dans cet hyver ſi long & ſi rigoureux. Ils ne trouvoient à manger au Réfectoire, qu'autant qu'il en falloit pour ne point mourir. C'en étoit aſſez pour eux ; ils étoient ſatisfaits, & perſonne ne penſoit à ſe plaindre. Comment l'auroient-ils fait ? Ils voyoient à leur tête le ſaint Supérieur qui montroit la joie ſur ſon viſage, & qui leur aprenoit par ſon exemple à goûter dans le ſein de la pauvreté, la Manne céleſte que Dieu y cache, & à chercher dans un jeûne & une abſtinence néceſſaire, le mérite d'une pénitence volontaire. Au reſte, il y avoit cette difference entr'eux & lui, que chacun d'eux ne ſentoit que ſes peines particulieres, & ne ſouffroit qu'en ſa propre perſonne ; mais lui outre le jeûne & l'abſtinence, outre la rigueur d'un hyver long & froid à l'excès, qu'il partageoit avec eux, il ſentoit comme Chef en ſon cœur, la peine de tous ſes membres ; & ils ne partageoient point avec lui la ſollicitude qui l'occupoit, pour pourvoir à tous

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tes leurs néceſſitez. Le ſaint Prêtre, l'homme du monde le plus deſinterreſſé, avoit accepté ce qu'on lui avoit offert pour les divers établiſſemens des Freres; & comme pour l'ordinaire ce qu'on lui avoit donné, ne ſuffiſoit que pour le plus ſimple néceſſaire en tems ordinaire, il étoit inſuffiſant dans la cherté & les calamitez publiques. Ainſi ce n'étoit pas ſeulement à Paris que les Freres avoient à ſouffrir la rigueur de la faim & de l'hyver; c'étoit preſque par-tout où ils avoient été envoyez. Leur Pere le ſçavoit, par conſéquent l'amour lui faiſant reſſentir toutes leurs peines, il ſouffroit en ſon ame ce que chacun d'eux ſouffroit en ſon corps.

Ceux qu'il avoit laiſſez à S. Yon, étoient ceux qui l'occupoient le plus & qui l'allarmoient d'avantage. En proye à la pauvreté, oubliez ou abandonnez dans un terrain ſec & aride qui ne produit pas plus d'aumônes que de bled, victimes du froid & de la faim, ils n'avoient plus que la mort à attendre. De tous les Diſciples du S. Inſtituteur, ils étoient les plus à plaindre; car tout leur manquoit, l'eſperance même de trouver du ſecours. Ils en avoient en effet cherché dans les maiſons les plus opulentes, chez les Grands, chez les perſonnes en réputation de charité; mais par-tout ils n'avoient trouvé que des rebuts & des duretez. Le deſeſpoir de trouver ailleurs du ſoulagement les avoit enfin amenez à l'Archevêché comme à leur derniere reſſource, dans la penſée qu'ils trouveroient dans le pieux Prélat qui venoit de ſuccéder à M. Colbert, les entrailles de compaſſion qu'il avoit montrées pour tous les autres pauvres de la Ville. Par malheur M. Daubigné étoit prévenu contre M. De La Salle & ſes Freres. Cet ennemi ſi accredité & en relation avec les plus grands Prélats, avoit ſçû prévenir celui-ci contre le Serviteur de Dieu, & lui inſpirer un fond de dégoût pour ſon Inſtitut. Le nouvel Archevêque de Roüen, ſi religieux, ſi zelé, ſi vertueux, n'eut jamais qu'un fond d'indifference pour le Serviteur de Dieu & ſes Freres. Il croyoit faire beaucoup, que de ne les point chaſſer de ſon Diocèſe. Pour ſûr il ne les y auroit jamais apellez, s'il ne les y eût pas trouvez. Il les y ſouffroit, parce que ſon Prédéceſſeur les y avoit attirez. C'eſt tout ce que ſes préjugez lui permirent de faire en leur faveur. Du reſte, il les oublioit, & il n'aimoit ni à les voir, ni à en entendre parler. Nous verrons dans la ſuite ce que M. De La Salle lui-même eut à eſſuyer d'un très-ſaint Evêque, mais prévenu contre lui. Ainſi diſpoſé, il ne pouvoit pas être favorable à ceux qui vinrent ſolliciter ſa charité. Auſſi furent-ils obligez de s'en retourner les mains vuides.

11. M. De La Salle rapelle à Paris, les Novices de S. Yon qui étoient en proye à la miſere,

Le vigilant Superieur vit bien qu'il n'y avoit plus rien à attendre pour eux dans une Ville où l'on croioit leur faire grace, en leur permettant de rendre leurs ſervices charitables à la jeuneſſe. En effet, on l'a vû ci-devant, les dix Freres occupez dans Roüen aux Ecoles, ne tirent pour tout ſalaire du Bureau qui les met en œuvre que ſix cens livres, dont il ne leur reſte pas cent écus leur maiſon payée. M. De La Salle s'en étoit contenté, & il n'auroit pas été bien reçu à demander une augmentation de penſion. En l'obligeant à donner dix Freres, on l'avoit obligé à ſe contenter de la dixiéme partie du néceſſaire à la vie; & en exigeant leurs ſervices, on lui avoit laiſſé le ſoin de pourvoir à leur ſubſiſtance. Il y pourvoyoit en effet comme il pouvoit, & il trouvoit dans les reſſources de la divine Providence, les dédomagemens d'une charité ſi deſinterreſſée. Les Freres de S. Yon partageoient avec ceux de Roüen, comme ils le font encore aujourd'hui, le pain que le Pere céleſte leur envoyoit, auſſi bien que les raports de leur Jardin très-vaſte, mais ſablonneux & ſterile, qu'ils arroſent de leurs

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſueurs, & qu'ils obligent par leur travail de n'être pas entierement ingrat.

Ainſi vivoient & vivent encore aujourd'hui ces pauvres Freres, dont le nombre dès-lors paſſoit celui de trente ; dix tenoient les Ecoles de Roüen, & les autres compoſoient le Noviciat & le corps des Freres occupez auprès des Penſionnaires, ou employez au ſervice de la maiſon de S. Yon & à la culture de ſes Jardins. A peu près comme les Peres du Deſert, ils ſe nouriſſent du travail de leurs mains, & ſe contentent pour l'ordinaire de pain, de légumes, & de la plus petite bierre. Tous ſans rente, ſans revenu dans le tems dont je parle, trouvoient ou dans leur travail, ou dans les ſoins du Pere céleſte, un fond modique, mais aſſuré pour leur ſubſiſtance, ſans preſque aucun ſecours de charité de la part d'une Ville, où les aumônes ne ſont pas aſſez meſurées ſur les richeſſes. Entre les Freres établis à Roüen & les autres établis dans les autres Villes, il y avoit, & il y a encore, cette difference, que ceux-ci ſont fondez, & que ceux-là ne le ſont pas ; que ceux-ci trouvent dans leur établiſſement une penſion ſuffiſante, au moins pour le néceſſaire à la vie, & que ceux-là n'ont encore trouvé perſonne qui ait eû la puiſſance ou la volonté de pourvoir à leur ſubſiſtance. Ainſi l'année 1709. qui les trouva en ſi grand nombre à S. Yon & à Roüen, les donna en proye à la faim, au froid & à la nudité. M. De La Salle leur Pere étoit trop attentif à leurs beſoins pour les oublier, ou pour les négliger. Mais comment y pourvoir ? Lui-même à Paris & ceux qui y etoient avec lui, n'avoient qu'une partie du néceſſaire : le partager avec ceux de Roüen, c'étoit affamer les uns & procurer aux autres un foible ſoulagement. Comment penſer à groſſir une famille déja à la merci de la rigueur du tems ? En augmenter le nombre, c'étoit, ce ſemble, les aſſembler pour les faire mourir tous enſemble. Mais d'un autre côté, comment laiſſer à S. Yon, ceux qui y languiſſoient de miſere ? M. De La Salle, après y avoir bien penſé, eſpera trouver plus de reſſource pour eux dans la Capitale du Royaume ; c'eſt pourquoi, il ſe réſolut d'en rapeller une partie. Leſquels apeller ? Les Novices, ou les dix Maîtres d'Ecole ? Autre embaras. Ceux-ci employez à leurs frais à rendre ſervice au public, n'en recevoient aucune aſſiſtance. La charité les oublioit, tandis qu'ils ſe conſacroient & ſe conſumoient pour elle : La boüe, les crachats, les huées, les pierres, quelquefois les ſoufflets, étoient le ſalaire dont on payoit leurs ſervices. Il étoit donc naturel de les refuſer à gens qui ne s'en ſoucioient guére, & de retirer les Maîtres d'un lieu où ils étoient ſi mal-traitez. Tout autre que M. De La Salle auroit pris ce parti ; mais pour lui qui s'étoit fait une loi de combattre en tout la nature, & de faire ce qui eſt de plus parfait, il crut que la plus grande gloire de Dieu lui demandoit de ne point vuider les Ecoles gratuites de Roüen, & qu'il devoit ſe réjoüir d'y établir les intérêts des pauvres, ſur la ruine de ceux de ſa Famille. Après tout, ils n'y étoient pas encore morts de faim ; & celui qu'ils ſervoient dans ſes membres, étoit aſſez puiſſant pour les aſſiſter, & trop bon pour les abandonner.

Les Novices furent donc ceux ſur qui tomba le choix. Venus à Paris, ils groſſirent de plus de moitié la Communauté. La maiſon qui étoit raiſonnablement grande pour les Freres de Paris, ſe trouva trop étroite à l'arrivée de ces nouveaux Hôtes. Ses Habitans au nombre de quarante environ, étoient les uns ſur les autres, pour ainſi dire, tant le jour que la nuit. De pauvres paillaſſes avec une auſſi pauvre couverture, & des draps qui ne valoient pas mieux, étendus par terre, mais avec ordre, dans les chambres, derriere les portes & par-tout

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

où l'on pouvoit, ſervoient de lits. Cependant quelque pauvre que fût cette maiſon de Providence, elle étoit ouverte à qui en demandoit l'entrée. La Charité du Superieur ne la fermoit à aucun de ceux qui marquoient de la bonne volonté, & qui n'y étoient pas amenez par la néceſſité. Ceux de ſes Diſciples qui avoient moins de Foi, ou moins de charité, ne ſouffroient pas ſans peine, que leur Pere partageât entr'eux & les nouveaux venus, le pain qui leur manquoit ſouvent, & dont ils n'avoient jamais en ce tems dequoi ſe raſſaſier. Cependant, pluſieurs de ceux-ci n'en mangeoient pas long-tems, & ſe retiroient au bout d'un, de deux, de trois, ou de quatre mois, plus ou moins. M. De La Salle s'en conſoloit & conſoloit ceux qui lui faiſoient des reproches de ſa trop grande facilité à recevoir des Poſtulans, par cette ſage replique, *ils ont fait une bonne retraite qui ſera avantageuſe à leur ſalut.* Du reſte, ces Poſtulans ſortoient comme ils étoient entrez. Comme on ne leur demandoit rien à leur entrée, on ne leur demandoit rien à leur ſortie.

III. Malgré la famine M. De La Salle reçoit tous ceux qui ſe preſentent à lui dans le deſſein de ſervir Dieu.

M. De La Salle comptoit ſur la divine Providence, & comme il n'eſt pas plus difficile au Pere céleſte chargé par le titre de Createur du ſoin de ſes créatures, de pourvoir à la ſubſiſtance d'un grand que d'un petit nombre, il ne s'embarraſſoit nullement d'avoir quarante perſonnes à nourrir tous les jours. Il ne paroiſſoit pas même inquiet, quand tout manquoit en ſa maiſon; & cela arrivoit ſouvent, car Dieu ne fait pas toûjours des miracles, & il ſe plait à donner de l'exercice à la patience, auſſi-bien que de l'épreuve à la confiance qu'on a en lui. Ceux qui eſperent en Dieu ne trouvent pas toûjours au moment marqué tous leurs beſoins: ſi jamais rien ne leur manquoit, l'abandon à la Providence, ne ſeroit pas une vertu ſi rare & ſi heroïque: la pauvreté n'exerceroit pas beaucoup la patience; & la perfection de ces deux vertus ſi ſublimes & ſi difficiles, ne ſeroit pas ſi difficile à atteindre. Il ne faut donc pas s'étonner, ſi la confiance qu'avoit M. De La Salle en Dieu, ne le mettoit pas à l'abri, lui & ſon troupeau, de toutes les calamitez du tems. Il ſuffit de dire que Dieu ne lui a jamais manqué dans l'extrêmité; & qu'après avoir pris plaiſir à le laiſſer ſouffrir, il prenoit plaiſir à le ſecourir à tems. En voici un exemple. Les proviſions de la maiſon étant toutes épuiſées, auſſi-bien que les charités qui la ſoutenoient, la Communauté ſe trouva manquer de tout, même de pain; & le Boulanger qui avoit coutume d'en fournir, en refuſa faute de payement. Dans cette extrêmité, l'Homme de Dieu eut recours à ſon ordinaire à la priere. Il ne fut pas long-tems ſans en ſentir les effets; car le lendemain allant dire la ſainte Meſſe, il fit rencontre d'une perſonne ſur la charité de laquelle il ſembloit qu'il ne devoit plus compter, qui lui ayant demandé où il alloit, & ayant reçû de lui cette réponſe: *Je m'en vais celebrer la ſainte Meſſe, & prier Dieu qu'il envoye ce qui eſt néceſſaire pour vivre aujourd'hui à nôtre Communauté qui eſt dépourvûë de nourriture, & n'a pas dequoi en avoir.* Cette perſonne en fut attendrie, & lui repliqua: *Allez en paix, je vais y pourvoir moi-même.* Elle tint parole, elle vint aporter ſur le champ dix écus à la Communauté, qui ſe trouva par ce ſecours tirée du beſoin preſſant où elle étoit.

Dans ces cas des dernieres épreuves, le ſage Superieur avoit ſoin d'animer ſes Freres à la patience & à la confiance en Dieu par des paroles pleines de feu, & par des exemples de ſoumiſſion. » Ne craignez point, leur diſoit-il, Dieu ne » manque jamais à ceux qui eſpérent en lui. Tout eſt accordé à la vive foi, & à » la parfaite confiance, les miracles même, quand ils ſont néceſſaires. Jeſus-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» Chriſt s'eſt obligé de fournir à ceux qui cherchent ſon Royaume & ſa juſtice, » tout le reſte. Jamais il ne l'a refuſé à ceux qui le ſervent. Chaque page de l'E- » criture ſert de témoignage à cette vérité. Après tout, rien n'arrive dans ce mon- » de, que ce que Dieu permet ou ordonne : Les biens & les maux, la pauvreté & » les richeſſes ſortent de ſa main. C'eſt elle qui les diſtribuë, & toûjours avec » bonté & ſageſſe. Si nous avons reçû tant de bienfaits de ſa libéralité, pour- » quoi refuſerions-nous d'accepter de ſa juſtice quelques châtimens ? Il eſt le Sei- » gneur, qu'il faſſe tout ce qui plaît à ſes yeux. Si nous fixons nos deſirs ſur ſon » bon plaiſir, nous ſoulagerons nos peines, nous finirons nos inquiétudes, nous » tirerons du fond de la pauvreté un treſor de mérites. Dûſſions-nous mourir de » faim, ſi Dieu nous trouve ſoumis, il couronnera au moins dans le Ciel nôtre » vertu, & nous rangera parmi les Martyrs de la patience.

C'eſt ainſi qu'ajoutant la parole à l'exemple, il confirmoit ſes Freres dans la ſoumiſſion aux ordres de Dieu. S'il avoit tant de ſoin des preſens, il n'oublioit pas les abſens. Sa charité le portoit en eſprit partout où ſon corps ne pouvoit aller, & le multiplioit en quelque ſorte dans tous les lieux où il avoit des Diſciples. Il étoit auſſi attentif aux beſoins ſpirituels & temporels de chacun d'eux, que s'il n'eût eû que lui ſeul à ſoigner. Comme tous ſe ſentoient de la calamité des tems, & qu'ils ne tiroient tous de leurs fondations, que le ſimple néceſſaire dans les années communes, ils demeuroient enveloppez dans la multitude de ceux qui avoient beſoin, & à qui le pain manquoit. Le tendre Pere le ſçavoit, & ce n'étoit pas une petite peine pour lui, de ne pouvoir les ſoulager autrement que par ſes prieres & par ſes lettres.

Dans l'impuiſſance de leur fournir d'autres ſecours, avec quels gémiſſemens portoit-il ſes vœux au Pere celeſte, pour le ſuplier de leur donner le pain de chaque jour, & la grace de faire un ſaint uſage de leur pauvreté ? Toutes les lettres qu'il leur écrivoit, rouloient ſur ces deux points. En les conſolant, il leur montroit dans la diſette, les richeſſes ſpirituelles qui y ſont renfermées pour ceux qui les y cherchent avec les yeux de la Foi, & avec l'exercice de la patience. Dieu fit bien voir le ſoin qu'il prenoit de ſon Serviteur & de ſa pauvre famille ; car en la laiſſant dans ſa pauvreté, il lui fournit toûjours le néceſſaire qui manquoit à bien d'autres ; & toutes les maiſons des Freres à la fin d'une année ſi deſaſtreuſe, ſe trouverent ſans aucune dette, tandis que les Communautez les plus riches s'en trouverent chargées. A Paris ſur-tout & à Roüen, la divine Providence ſe montra plus liberale à l'égard des Freres, parce que c'étoit les lieux où ils étoient dans un plus grand beſoin, & ſans aucune reſſource. Si Dieu eut la gloire de voir dans ces deux maiſons, des miracles de vertu dans la confiance de M. De La Salle & dans la patience des Freres, on peut auſſi dire que M. De La Salle & les Freres virent chez eux des miracles de Providence dans les ſecours inattendus qui leur vinrent de ſa main. Cette réflexion eſt celle que faiſoit ſouvent un pieux Eccléſiaſtique, dont la maiſon étoit l'hoſpice charitable de tous les Freres allans de Paris à Roüen, & revenans de Roüen à Paris. Comment s'eſt-il pû faire, leur diſoit-il, que les années 1693. & 1709. vous aient épargné une vie, quelles ont ôtée à tant d'autres, & que vous envelopant avec eux dans la même diſette, elle ne vous ait point enſevelis dans le même tombeau. Qui étoit plus pauvre que vous autres, & qui a trouvé dans la pauvreté plus de ſecours que vous ? Combien de miſérables la divine Providence ſembloit-elle avoir alors oubliez pour ne ſe ſouvenir que de vous ? Si vous avez ſouffert la faim.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

elle ne vous a pas au moins conſumez. Vôtre Communauté eſt la plus pauvre du Royaume : cependant elle a ſurvécu aux années cruelles, qui, ce ſemble, devoient lui donner ſa fin. Sans bien, ſans revenu, ſans fond, vous avez ſubſiſté dans un tems où la famine ſe faiſoit ſentir ou craindre dans les familles les plus opulentes. Pluſieurs Communautez riches ou a leur aiſe, y ont trouvé leur ruïne, ou ſe ſont trouvées chargées de dettes. Pour vous, vous voilà ce que vous etiez. Si vous n'avez rien, vous ne devez rien ; & vôtre nombre même s'eſt multiplié dans les jours malheureux.

IV. Le ſcorbut s'introduit dans ſa Communauté.

Cela étoit vrai ; mais ſi Dieu n'abandonna pas ſon Serviteur, il le fit bien ſouffrir. Il ſemble qu'il ſe plaiſoit à en faire un Martyr de la patience ; car il ne mettoit ni meſure ni terme aux peines dont il l'affligeoit. La fin d'une croix ſervoit chez lui de paſſage à une autre. C'eſt ce qu'on a vû dans tout ce qui a été raporté de ſa vie, & c'eſt ce qu'on va encore voir dans ce qui ſuit. L'extrême pauvreté de ſa maiſon y engendra une maladie contagieuſe. Six de ſes principaux Freres furent attaquez du ſcorbut ; mal auſſi difficile à guérir, que facile à gagner. Quel ravage n'alloit-il pas faire dans un troupeau qui étoit à l'étroit, ſi le vigilant Paſteur n'eût au plus vîte dérobé les malades à la vûë des ſains, en les ſéparant. On le vit dans cette rencontre empreſſé ſans trouble, & diligent ſans inquiétude, à renfermer le mal avec ceux qui en étoient attaquez dans une infirmerie élevée & ſéparée, avec deux Freres charitables & vigilans pour les ſoigner. Il n'épargna rien pour les ſoulager & les guérir. Sa charité dans ces occaſions le rendoit ſaintement prodigue. Mais quelque inclination qu'il eût de leur procurer de prompts ſecours, ſa pauvreté ne lui permettoit pas d'acheter à haut prix les remedes à ce mal. Il y avoit alors à Paris un Medecin habile, qui avoit la réputation de bien guérir le ſcorbut ; mais ſi ſes remedes étoient bons, il les vendoit bien cher, & il demandoit une ſomme conſidérable, pour faire bien ſouffrir ceux qui vouloient ſe mettre entre ſes mains. Où M. De La Salle auroit-il pris l'argent néceſſaire pour payer un Médecin qui mettoit ſes remedes à ſi haut prix ? D'un autre côté, laiſſer ſix de ſes enfans atteints d'un mal ſi dangereux ſans ſecours, c'eſt ce que la tendreſſe d'un pere ne pouvoit ſouffrir.

V. Eloge de la charité de M. Helvétius.

Le fameux M. Helvétius qui avoit alors tant de vogue à Paris, le tira de cette perplexité. C'étoit lui qui avoit donné au S. Prêtre connoiſſance de ce Médecin, & il ſe promit de l'engager à préter une main charitable à des pauvres qui n'avoient pas le moyen de le payer. Ici l'Hiſtoire de la vie de M. De La Salle doit un éloge au célebre Medecin Hollandois. Le S. Prêtre tiroit de lui toutes ſortes de ſecours, & toûjours gratuits. Il eſtimoit M. De La Salle, & il rendoit à ſa Communauté tous les ſervices que la charité la plus deſintéreſſée & la plus généreuſe pouvoit inſpirer. Avis, medecines, remedes, viſites, les Freres trouvoient tout chez lui *gratis*, avec un accuëil favorable & un viſage gratieux. Lorſque la maladie les retenoit au lit, il avoit la bonté de les aller voir ; & quand le tems ne le lui permettoit pas, ce qui arrivoit aiſément au Médecin de France le plus employé, il leur envoyoit de ſa part un autre Médecin qui étoit à ſa diſpoſition. Celui dont nous parlons, prévenu, par M. Helvetius, voulut bien à ſon exemple accorder aux Freres ſon miniſtere par charité, & il fit dire à M. De La Salle de les lui amener. Le bon Pere n'y manqua pas, & afin de le faire avec plus de diligence & de ſûreté, il les mit dans deux Caroſſes de Remiſe qu'il fit loüer, & voulut les accompagner, dans le deſſein de les ſoutenir par ſa preſence, & de les animer par ſa parole, à bien ſouffrir la douloureuſe opération qui ſe de-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

voit faire ſur eux, & qui fut réïterée pluſieurs fois à différens jours. Les Freres furent guéris, & il ne leur en couta que de vives douleurs & d'humbles remercimens. Le Médecin s'en contenta, & ſa charité ſupléa de bon cœur au défaut de payement. On peut dire même qu'il acheva par reſpect pour la ſainteté de M. De La Salle, & par égard au bien que ſon Inſtitut faiſoit dans le public, la Cure des Freres qu'il avoit commencée par conſidération pour M. Helvétius.

Le S. Homme ne ſortit de cette Croix que pour rentrer dans une autre plus épineuſe & plus humiliante, que lui prepara un de ſes Diſciples. Une pareille ingratitude de la part d'un des ſiens, n'étoit pas pour lui choſe nouvelle. Il avoit déja vû dans ſa propre famille des Abſaloms & des Judas dans ſa Compagnie. Quelque ſainte qu'elle pût être, elle ne pouvoit être à l'abri de la tentation. Depuis que l'iniquité eſt entrée dans le Ciel, dans le Paradis terreſtre, & dans le Collége des Apôtres, on ne peut plus s'étonner, qu'elle s'introduiſe dans les Communautez les plus ſaintes. Ce n'eſt point les lieux qui ſanctifient les hommes, mais les hommes qui ſanctifient les lieux. Nul qui ſoit fermé aux artifices du démon & à la malice des hommes. De tout tems il y a eû des méchans mêlez avec les bons. Le premier des hommes vit dans ſa famille un pécheur ſemblable à lui, tremper ſes mains dans le ſang de ſon Frere. L'Arche de Noé qui ſauvoit les reſtes du genre humain du naufrage univerſel, conſervoit la vie à un de ceux qui devoient repeupler la terre de pécheurs & la ſoüiller de nouveaux crimes. L'Egliſe elle-même, l'Epouſe de Jeſus-Chriſt, ſainte & ſans tache, cache dans ſon ſein les Juſtes mêlez avec les méchans, les Elûs confondus avec les réprouvez. Il n'y a donc rien de nouveau, ſi on voit dans la famille de M. De la Salle des enfans rebelles & des Diſciples perfides. Dieu vouloit mettre ſa vertu à toutes ſortes d'epreuves, & ſe ſervir de toutes ſortes de mains pour le fraper & le former à la patience heroïque, qui donne aux parfaits les derniers traits de reſſemblance avec Jeſus-Chriſt.

On n'a pas oublié que le but du grand ennemi du Serviteur de Dieu, dans toutes les perſécutions qu'il lui avoit ſuſcitées, étoit de lui ôter le gouvernement de l'Inſtitut, pour s'en emparer ſous le nom d'un autre à ſa dévotion. La voye qu'il s'étoit fraïée pour arriver à ce terme, avoit été l'intrigue ſecrette; il remuoit tout ſans paroître agir; & dans tous les artifices qu'il mettoit en œuvre pour chaſſer le ſaint Prêtre de ſa Maiſon, ou le mettre au plus bas lieu, il ne paroiſſoit avoir que la vûë du plus grand bien, l'honneur de Dieu & le ſervice de l'Egliſe. M. De La Salle, ſelon lui, avoit de la vertu; mais il n'avoit pas aſſez de tête pour conduire une Communauté. Auſtere pour lui-même, il l'étoit trop envers ſes Diſciples, qui ſuccomboient ſous la rigueur de ſon joug. Pour faire valoir ces accuſations & leur donner un air impoſant de verité, il avoit mis ſur le compte du Supérieur les imprudences du Directeur & du Maître des Novices dont on a parlé. De ces vapeurs malignes il en avoit formé à l'Archevêché un orage contre le ſaint Prêtre, qui enfin après avoir fait beaucoup de bruit, s'étoit diſſipé. N'ayant pû parvenir à ſon but par les ſoulevemens du dehors, il avoit par la bouche de ſes Emiſſaires tenté d'en exciter au-dedans. La perte de quelques Freres en avoit été l'effet, ſans que le coup pût porter ſur le vertueux Superieur. Deſeſperant donc de pouvoir réüſſir dans ſon deſſein, il laiſſoit en paix le Serviteur de Dieu. Après quelque tems de calme, il crut voir la porte par laquelle il pouvoit enfin chaſſer le ſaint Prêtre de ſa Maiſon, & s'emparer du gouvernement de l'Inſtitut.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

VI. Perfidie d'un Frere qui conçoit le deſſein de faire abandonner M. de La Salle de tous les Freres.

Celui que le démon trouva propre à faire ce coup, fut un mauvais Sujet, qui étoit depuis cinq ou ſix ans dans la Communauté. Soit qu'il n'eut jamais été fervent, ſoit qu'il ſe fût relâché, il s'ennuioit de la vie pauvre, humble, laborieuſe, mortifiée & intérieure des Freres; & pour mettre ſon corps plus à l'aiſe & rentrer dans le droit de ſuivre ſes inclinations, il conçut le deſſein de trahir ſon Maître, & de ſecoüer le joug de ſon obéiſſance. Le rebelle ayant conçu ce deſſein, chercha les moyens de l'executer. Le ſeul infaillible étoit de s'adreſſer à un homme en état de lui ſervir de reſſource, capable de le bien conſeiller & de le ſoutenir dans la révolte. Il ne pouvoit pas mieux choiſir, que celui qui depuis ſept à huit ans avoit le premier formé ce projet; & qui après l'avoir tenté tant de fois inutilement, ne l'avoit abandonné que parce qu'il avoit perdu l'eſpoir d'y réüſſir. Ce fut à celui-là même qu'il s'adreſſa. Si le perfide ne dit pas les mêmes termes que Judas dit au Grand-Prêtre & aux Princes des Juifs, il en dit à peu près le ſens. Après avoir fait le raport de ſes mécontentemens ſur la pauvre nourriture, ſur la dureté de vie, & ſur l'extrême pauvreté qu'il avoit ſoutenuë pendant quelques années dans la Maiſon de M. De La Salle, il fit entendre qu'il en étoit ennuié & dégoûté, & que l'humanité ſuccomboit ſous un fardeau ſi accablant. Il ne manqua pas de faire ſes remarques ſur le nombre de ceux que M. De La Salle recevoit, ſans avoir de quoi fournir à leur ſubſiſtance, en ajoûtant qu'il ſeroit bien plus ſage d'en recevoir moins, & de les mieux nourrir. Il montra ſa ſurpriſe de ce que M. de la Chétardie laiſſoit mourir de faim les dix Freres employez aux Ecoles de ſa Paroiſſe, en abandonnant leurs penſions entre les mains de M. De La Salle, qui s'en ſervoit pour nourrir toute ſa Communauté. Selon ſon Commentaire, rien n'étoit plus injuſte que de partager entre tant de bouches inutiles le pain néceſſaire & dû aux ſeuls Ouvriers. Il conclut en demandant un ſort plus doux, & en promettant de ſe faire ſuivre de bien d'autres & de preſque toute la Communauté, ſi on vouloit les tirer de miſere & les mettre plus à leur aiſe. Jamais diſcours ne plut tant à celui à qui il étoit adreſſé. Il ſe congratuloit déja de ſa bonne fortune, & rentroit dans l'eſperance de prévaloir par l'artifice de ce perfide Diſciple dans la Communauté nouvelle, & d'executer par ſon moyen ce qu'il n'avoit pû faire par ſa propre autorité. Le marché fut bien-tôt conclu, & les meſures priſes pour débaucher à M. De La Salle tous ſes Diſciples.

L'ennemi du Serviteur de Dieu promit au traître de loüer une maiſon pour lui & ceux qui ſuivroient ſon parti, de les y bien nourrir & de pourvoir avec abondance à leur ſubſiſtance, de l'établir Superieur, & de réformer enſuite toutes choſes de concert avec lui. Si vous avez aſſez d'adreſſe, dit-il au Rebelle, pour vous emparer des eſprits, & pour vous faire ſuivre d'une partie de la Communauté, je me promets d'y amener le reſte & d'obliger M. De La Salle de demeurer ſeul dans ſa Maiſon. J'en ai un moyen infaillible dans les penſions que M. le Curé de S. Sulpice paye aux douze Freres employez aux Ecoles de ſa Paroiſſe; car je ſçaurai les faire paſſer dans la nouvelle Maiſon, & les apliquer à ceux qui vous y ſuivront. Le retranchement de ce ſecours qui ſert à M. De La Salle pour l'entretien de ſa Communauté, tarira la plus grande de ſes reſſources, & laiſſera dans une miſere extrême tous ceux qui s'attacheront à lui. Cette famine, qui ſera plus longue que celle que vous venez d'eſſuïer chez lui, détachera inſenſiblement de lui des gens qu'il ne pourra pas défendre de la faim. Et ſi quelques-uns ont peiné à ſe rendre, l'exemple des autres les entraînera, & nous les verrons tous

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tous réünis dans nôtre nouvelle Maiſon ſous vôtre conduite & ſous la mienne.

VII. Le complot du traître eſt découvert. Douceur & charité de M. De La Salle à ſon égard

On ne peut nier que ces meſures ſi malignement ſages ne fuſſent bien concertées, & que le deſſein n'eût pû réüſſir en partie, ſi Dieu ne l'eût fait échoüer. Le perfide Diſciple commençoit déja en ſecret ſa ligue. Celui auquel il s'ouvrit ſur ce ſujet, entra dans ſon parti. Mais s'il fut le premier, il fut le dernier. Le mal n'alla pas plus loin; car le Saint-Eſprit l'étouffa dans ſa naiſſance, en reprochant au Complice la grandeur de ſa faute & en piquant ſa conſcience par des remords ſi cruels, que pour l'apaiſer il fut obligé de déclarer le complot en plein Chapitre & devant toute la Communauté. Il avoüa que le deſſein étoit formé pour chaſſer de la Maiſon M. De La Salle, ou attirer toute la Communauté dans une autre Maiſon ſous la conduite du Rebelle. Tous les Freres ſurpris & indignez frémirent d'horreur. Ils avoient peine à étouffer leurs reſſentimens contre ce Chef de révolte, qui ſe promettoit de ſe faire ſuivre d'eux. Les plus modérez paroiſſoient les plus zelez à condamner le coupable. De concert & d'une voix unanime, ils voulurent vomir de leur ſein cette vipere infernale, qui ſe préparoit à le déchirer pour en ſortir.

M. De La Salle demeuroit ſeul tranquille, & par l'exemple de ſa douceur & de ſa charité il cherchoit à réconcilier ce nouvel Abſalom avec ſes autres Freres. Il le pleuroit comme un autre David, & oubliant l'injure qu'il en avoit reçûë ſans l'avoir ſentie, il n'étoit ſenſible qu'à ſa perte, & il employoit toute ſa charité pour le regagner, mais inutilement: ce crime étoit de ceux qui étant faits de ſang froid & par pure malice, bouchent preſque toutes les voyes au retour & au regret, & deviennent en un ſens irrémiſſibles, parce qu'on ne veut pas s'en repentir.

La honte qu'eut le traître de ſe voir connu aux yeux de la Communauté tel qu'il étoit, ne lui permit pas de faire attention aux réflexions ſalutaires, que la grace lui inſpiroit encore par la bouche de celui qu'il avoit offenſé. Il ſe livra de plus en plus à l'inſtabilité de ſon cœur, & excita de nouveaux troubles dans la maiſon. Quelque contagieux qu'il fût, M. De La Salle pleinement attendri ſur ſon malheur, ne pouvoit encore ſe réſoudre à retrancher ce membre pourri. Il eſperoit contre toute eſperance, qu'avec le tems & la patience, il pouroit enfin ramener cette brebis égarée à ſon devoir; l'apréhenſion de laiſſer périr une ame confiée à ſes ſoins, l'empêchoit de l'abandonner; mais le coupable prit le parti de quitter lui-même un Inſtitut, où il penſoit qu'on ne le regarderoit plus qu'avec horreur. Le ſcandale ceſſa par ſa retraite, & la Communauté rentra dans ſon calme.

CHAPITRE VIII.

Etabliſſemens des Ecoles gratuites aux Villes de Verſailles, des Vans, de Moulins, & de Boulogne.

I. Etabliſſement des Ecoles Chrétiennes de Verſailles en 1710.

L'Année de tribulation dont on vient de parler n'étoit pas encore paſſée, que l'on demanda deux Freres pour Verſailles. Ce fut M. Huchon Curé de la Ville, qui procura ce ſecours aux pauvres de ſa Paroiſſe. Il ne lui étoit pas difficile de trouver les reſſources & la protection néceſſaire pour cet établiſſe-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ment auprès de Loüis XIV. que tout le monde ſçait l'avoir honoré juſqu'à la mort, de ſon eſtime & de ſa confiance. Les Ecoles gratuites furent d'abord ouvertes dans une maiſon ſituée au Parc aux Cerfs, & elles y eurent en peu de tems le ſuccès qu'elles avoient trouvé par-tout ailleurs.

Ce zelé Miſſionnaire ravi des grandes bénédictions de ſon Ecole naiſſante, travailla fortement à la rendre ſolide. La premiere choſe à faire pour la bien établir, étoit d'avoir une maiſon en propre & convenable à l'uſage des Ecoles. L'acquiſition n'en paroiſſoit pas aiſée dans un lieu où le ſéjour ordinaire du Roi & de ſa Cour, fait que les maiſons ſont au plus haut prix, & rarement en vente. Il lui étoit plus difficile de la trouver, que de trouver l'argent pour la payer. Il en trouva pourtant une aux environs du Parc aux Cerfs, & elle fut auſſi-tôt achetée, avec le fond qui étoit néceſſaire pour la ſubſiſtance des Freres. Quelques années après, le Maitre qui tenoit une Ecole fondée proche la Paroiſſe, étant venu à mourir, M. Huchon deſtina ſa place à un Frere; & ayant apris que M. De La Salle n'en donnoit jamais un ſeul, il en apella deux pour ne point faire bréche à leur régle. Un cinquiéme pour gerer le temporel, fut quelquetems après joint aux quatre autres, dont deux enſeignent au Parc aux Cerfs, & les deux autres proche la Paroiſſe.

Après la mort de Loüis XIV. la maiſon qui ſervoit de petit Séminaire pour des Prêtres, & qui étoit voiſine de l'Egliſe, étant venuë à vâquer, elle eſt devenuë la poſſeſſion des Freres par la charité & l'induſtrie de M. le Curé de Verſailles qui s'employa à la leur obtenir. En cela comme dans le reſte, il leur a rendu un grand ſervice; car cette maiſon telle qu'elle eſt, commode & retirée, eſt fort à la bienſéance d'une Communauté.

M. le Bailli, Succeſſeur de M. Huchon dans la Cure de Verſailles, a auſſi ſuccedé à ſon zéle pour les Ecoles Chrétiennes, & pour ceux qui les deſſervent; & on peut dire à ſa loüange, que les Freres ont retrouvé en lui le Pere qu'ils avoient perdu dans ſon Prédeceſſeur. Ils ſe loüent pareillement des autres Miſſionnaires qui compoſent la Communauté de Verſailles. Ces Meſſieurs ſi zélez pour le ſalut des pauvres & des ignorans, aiment par inclination des gens dont la vocation eſt de les inſtruire.

II. Nouvelle peine que M. De La Salle reçoit de cet établiſſement.

Quelque heureux que parût cet établiſſement fait ſous les yeux du Prince & de la Cour; quelque avantage que s'en pût promettre l'Inſtitut, il penſa lui être funeſte, & M. De La Salle craignit de voir avec honte le renverſement d'une Ecole ſi bien placée, & de voir la même main qui l'avoit édifiée, travailler à la détruire. C'étoit M. Huchon qui l'avoit élevée, & c'étoit M. Huchon qui menaçoit de la ruïner. Pourquoi, & d'où vint ce changement? Il faut le dire. Si on eſt ſurpris de cette réſolution, on le ſera encore plus d'en ſçavoir la cauſe. Le recit que j'en vais faire, ſervira d'inſtruction pour les Freres, & d'avis pour ceux qui les apuyent contre la diſpoſition qu'en veut faire leur Superieur.

Le plus ancien des Freres qui avoit commencé l'établiſſement de Verſailles, étoit un excellent ſujet, Maître d'Ecole parfait, il avoit tous les talens de ſa vocation dans un degré Superieur. Ces belles qualitez ne tardérent pas à lui attirer l'affection de M. le Curé, & il ne manqua pas de ſon côté de ſe mettre bien avant dans ſes bonnes graces. Son deſſein étoit de s'enraciner dans un lieu où il ſe plaiſoit, & de trouver une main puiſſante pour l'y retenir, quand celle de ſon Superieur voudroit l'en retirer. Il y réüſſit, mais à ſa perte, & à la honte de ſon Protecteur.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Le Frere à l'ombre de M. le Curé, commença à ſe donner un peu plus de licence. Son compagnon qui étoit ſon inférieur, ou ne s'apercevoit pas de ſon relâchement, ou n'oſoit l'en avertir. L'air de la Cour que reſpiroit à Verſailles, un homme qui n'y étoit pas accoutumé, lui inſpiroit l'eſprit du monde, des manieres plus diſſipées, & le deſir de faire des connoiſſances. Il en fit, & il les entretenoit aux dépens de ſes exercices de pieté. En perdant l'eſprit de retraite, de recuëillement & de mortification, il perdoit celui de régularité, & il ſe dérangeoit inſenſiblement. Il ceſſoit d'être Frere, & il commençoit à devenir homme, & homme du monde répandu au-dehors, diſſipé, ſans ſoin de ſon intérieur, & ſans amour pour la vertu. M. De La Salle en fut averti, & ſes yeux le lui dirent d'abord qu'il vit ce Frere dans la viſite qu'il fit de l'Ecole de Verſailles. Le mal étoit naiſſant, ainſi le reméde étoit aiſé. Il auroit été en effet bien-tôt guéri, ſi M. De La Salle eût été le Maitre. Il falloit retirer le Frere de Verſailles, l'air y étoit contagieux pour lui. En allant ailleurs en reſpirer un plus pur, il auroit retrouvé la ſanté de ſon ame. Le ſage Superieur en étoit perſuadé, & il penſoit à ce changement. Il vouloit même le faire au plûtôt, convaincu que les maux de l'ame ſemblables à ceux du corps, aiſez à guérir dans leurs commencemens, prennent leurs accroiſſemens par la négligence, & deviennent incurables par la longueur du tems.

III. Dérangement du premier Frere qui conduiſoit l'Ecole de Verſailles: M. De La Salle veut l'en retirer: mais M. le Curé s'y opoſe.

Le Frere pénétra le deſſein de ſon Superieur, & prit ſes meſures pour l'empêcher. En perdant l'eſprit de ſimplicité, il avoit perdu celui de docilité; & il n'étoit pas diſpoſé à quitter une Ecole de diſtinction qui flâtoit ſa vanité autant qu'elle étoit commode à ſa propre volonté. Pour apuyer ſa deſobéiſſance, il eut recours à M. le Curé, & l'informa du deſſein qu'avoit M. De La Salle de le retirer de Verſailles. Le Paſteur zelé qui regardoit la retraite de ce Frere, comme une perte pour ſa Paroiſſe, ſe crut en devoir de s'y opoſer. On peut dire que la charité lui fit illuſion en cette rencontre; car elle lui perſuada qu'elle le mettoit en droit de ſouſtraire le Frere à l'obéiſſance, pour conſerver à ſes oüailles un Maitre d'Ecole de grand mérite. Il ne fut pas long-tems à s'apercevoir de ſa faute, & à s'en repentir. En gardant le Frere contre le gré de M. De La Salle, il travailloit lui-même, non à ſe le conſerver, mais à le perdre. M. Huchon reçut donc très-bien le Frere, & lui ſçut bon gré de l'attache qu'il montroit pour l'Ecole de Verſailles. Il lui dit de ſe tenir en paix, & qu'il ſçauroit bien s'opoſer à ſa ſortie. Il ne tint que trop bien parole, & il autoriſa lui-même un exemple qu'il auroit condamné & regardé comme funeſte & contagieux dans ſa Congrégation de la Miſſion, en retenant un ſujet contre l'ordre de ſon Superieur, ou plûtôt en obligeant le Superieur d'obéir à la volonté de ſon inferieur. En effet, il fit dire au ſaint Prêtre, que s'il retiroit ce Frere, il le prioit de retirer ſon Compagnon.

Un pareil compliment n'affligea pas peu le Serviteur de Dieu. Il fut étonné de le recevoir de la bouche d'un Paſteur ſi vertueux, formé lui-même ſous la main de l'obéïſſance, & membre d'une Communauté où la volonté du Superieur fait loi, où le choix des lieux n'eſt jamais abandonné à l'inclination des particuliers, & où toute intrigue pour reſter, ou pour ſortir de place, eſt condamnée. M. De La Salle fut affligé de la perte du Frere, & pleuroit déja la chute d'un ſi bon Sujet, qu'il regardoit comme inévitable, s'il demeuroit à Verſailles. D'ailleurs il craignoit la contagion d'un ſi mauvais exemple dans ſon Inſtitut, & avec raiſon. Car quel moyen d'arrêter le dérangement d'un Frere, quand il trouve des

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

protecteurs puiſſans qui l'autoriſent à réſiſter aux ordres de ſon Superieur. La perte des Freres de la ville de Mende, n'eut point d'autre origine, comme on l'a vû. La perte de celui-ci va ſortir du même principe.

C'eſt ce que M. De La Salle ne manqua pas de faire repreſenter à M. Huchon, mais il ne fut point écouté. Le Paſteur qui n'enviſageoit que le bien de ſa Paroiſſe, n'avoit pas aſſez d'égard à celui du Frere ; car il fit réponſe qu'il ſe chargeoit des ſuites, & qu'il ſçauroit y remédier. Il s'avançoit trop en faiſant cette repartie, & il paroiſſoit oublier que ſon pouvoir n'alloit pas ſi loin. M. De La Salle acquieſça, & crut qu'il ne devoit point contre-dire un homme déterminé à retenir le Frere, ou à renvoyer ſon compagnon avec lui, c'eſt-à-dire à détruire l'Ecole qu'il venoit d'établir.

IV. Le Frere dérange quitte ſon état, ſans que M. Huchon puiſſe l'en empêcher.

Le Frere reſta donc à Verſailles, ſelon ſes deſirs : Qu'arriva-t'il ? Le mur de la régle qui met à l'abri des dangers du ſalut les ames dociles, étant détruit, il ne ſe deffendit pas long-tems contre les tentations & les aſſauts de l'eſprit malin. Il s'émancipa plus qu'auparavant, & perdant la grace de ſon état, il en perdit le goût & la vocation ; un beau matin il fit ſon paquet, ſe déchargea de l'habit de Frere, & s'évada. M. le Curé l'aprit aſſez tôt pour envoyer ſur ſes pas un ancien Miſſionnaire de la maiſon, qui l'atteignit au bout des avenuës de Verſailles. Que ne fit pas le fervent Prêtre exercé dans l'art de gagner les ames à Dieu, pour gagner celle-ci ? Tout ce que le zéle & la charité trouvent de plus touchant, prieres, raiſons, il le dit avec force, mais il le dit ſans fruit. Tout ce qui avoit été tant de fois efficace ſur les cœurs des plus grands pécheurs, n'eut aucun effet ſur celui-ci ; & il aprit par cet exemple, que ceux qui ont reçû beaucoup de graces & qui en ont abuſé, deviennent incorrigibles ; & qu'en abandonnant ſa vocation, il eſt ordinaire qu'on abandonne ſon ſalut.

Quelle fut alors la ſurpriſe de M. le Curé ? Il vit, mais trop tard, le tort qu'il avoit eu de s'opoſer à la volonté de M. De La Salle, & qu'il avoit trop compté ſur lui-même & ſur le Frere ; mais enfin il répara ſa faute, & la rendit avantageuſe à l'Inſtitut ; car ſçavant par ſon expérience, il abandonna les Freres à la conduite de leur Superieur ; & perſuadé comme lui, que leur régularité dépendoit en partie de leur nombre, il l'augmenta comme il a été dit. Depuis ce tems, les Freres ont été l'édification d'un lieu qui en a beſoin, & les Ecoles Chrétiennes y ont fleuri.

V. Etabliſſement des Ecoles des Vans en 1710.

L'établiſſement de Verſailles fut ſuivi de celui des Vans, Diocèſe d'Uſez en Languedoc vers les Cévennes, à ſix lieuës d'Alais. Les Vans eſt une petite Ville de peu de nom, preſque toute Huguenote, où il n'y a qu'une Paroiſſe. On ne ſçait pas quelle prédilection a eûë pour ce lieu le Fondateur de cette Ecole, ni pourquoi il a favoriſé cette Ville de ce ſecours de ſalut, par préference à tant d'autres de ce païs infectées comme elle du poiſon de l'héreſie ; car il n'y avoit point de domicile, & il n'y avoit pas pris naiſſance : il n'étoit pas même du Diocèſe d'Uſez, mais de celui de Viviers. Ce bienfaicteur eſt le vertueux Prêtre M. Vincent de S. Jean Delzé Duroure. Se trouvant à Avignon il voulut voir par lui-même ſi tout le bien qu'on diſoit des Ecoles étoit vrai. Son eſtime pour les Ecoles Chrétiennes étant confirmée par le témoignage de ſes yeux, il ſe ſentit inſpiré d'en établir de pareilles en faveur de la ville des Vans, & ne voulut point ſortir d'Avignon, ſans avoir aſſuré ſa bonne volonté par un Teſtament fait en bonne forme : Il le fit chez un Notaire le 20. Juillet 1708. Après y avoir déclaré qu'il veut vivre & mourir dans la Foi de la ſainte Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romai-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ne, & être inhumé avec la ſimplicité convenable à un pauvre Prêtre. Il fait les Freres heritiers de tout ſon bien, en les chargeant (ce ſont ſes termes) du ſoin & de l'inſtruction de la jeuneſſe de la ville des Vans pour la former à la pieté, & lui donner les principes de la Religion Catholique, perſuadé que je ſuis, ajoute-t'il, que la plûpart des jeunes enfans de ladite Ville par le défaut d'éducation, tombent dans le déréglement des mœurs; & étant nés dans le ſein de l'hereſie, n'ont aucun ſentiment, ni connoiſſance de la Religion Catholique: cauſe funeſte de leurs déréglemens & deſordres. Si le legs qu'il laiſſe aux Ecoles Chrétiennes n'eſt pas fort conſiderable, c'eſt que ſa fortune n'etoit pas grande. Ce religieux Prêtre a beaucoup donné à Dieu, puiſqu'il a donné tout ce qu'il avoit à l'excluſion même de ſes heritiers, à chacun deſquels il laiſſe cinq ſols, pour ſauver la forme, & rendre ſon Teſtament hors d'atteinte. Son zéle pour l'inſtruction de la jeuneſſe éclate dans les termes dont il ſe ſert pour exciter les Freres à remplir ce glorieux miniſtere. Il ne manque pas de prier ſes parens de ne point trouver mauvais, qu'il préfere les intérêts de la Religion & des pauvres à leurs intérêts particuliers, & de ſuplier les Seigneurs Evêques d'Uſez d honorer de leur protection, autorité & apui, l'execution de ladite Fondation ſi utile & ſi néceſſaire au bien de la Religion Catholique, & au bien public de la ville des Vans, dont les beſoins ſont ſi preſſans à cauſe du mauvais état où elle ſe trouve par raport à la Foi. Ce petit extrait du Teſtament de ce bon Prêtre, fait l'éloge de ſa Foi, de ſa pieté & de ſon zele. Il ſeroit à ſouhaiter que tous ceux qui ſont honorez de la même dignité, euſſent le même eſprit de Religion & une vertu ſemblable.

Ce Teſtament fut envoyé à M. De La Salle après la mort de ce pieux Eccleſiaſtique, qui arriva deux ans après, le 19. Septembre 1710. dans la ville d'Aubenas Diocèſe de Viviers. L'execution n'en tarda pas. Le zéle de M. De La Salle la preſſa, ſelon l'intention du pieux Fondateur qui au lit de la mort, fit paroître une ardeur nouvelle pour cet établiſſement, & prit de nouvelles meſures pour l'aſſurer.

VI. Etabliſſement a Moulins dans la même année.

Dans la même année 1710. M. De La Salle envoya à Moulins en Bourbonnois deux Freres pour y tenir les Ecoles à la ſollicitation d'un bon Prêtre, nommé M. Aubri qui avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie à inſtruire les enfans de la Ville. L'âge & l'expérience lui ayant apris de quelle conſéquence il eſt de bien élever la jeuneſſe, il crut ne pouvoir mieux ſe décharger de ce ſoin, auquel il ne pouvoit preſque plus s'apliquer, qu'en le confiant aux Diſciples de M. De La Salle qui étoient en grande réputation. Le crédit qu'il avoit ſur les eſprits, ſa pieté & ſes longs ſervices lui aplanirent toutes les difficultez, qu'un autre que lui auroit pû trouver dans la Ville, pour y faire agréer ſon deſſein: il parla avantageuſement des Freres, & il fut crû; parce qu'on étoit perſuadé qu'il étoit en état plus que tout autre de bien juger de leur mérite. On les admit dans la Ville ſur ſon témoignage, & on s'en aplaudit, quand on vit que les effets ſurpaſſoient l'idée qu'il en avoit donnée.

Cet établiſſement commença ſous les yeux de M. l'Abbé Languet alors Grand-Vicaire d'Autun, depuis Evêque de Soiſſons, & aujourd'hui Archevêque de Sens, qui étoit alors à Moulins. Son zele le porta à vouloir être témoin de la maniere d'inſtruire qu'obſervoient les Freres. Il en fut ſi charmé, ſur tout de leur façon de faire le Catechiſme, qu'il ordonna au plus anciens des deux Freres de venir deux ou trois fois dans la Paroiſſe, pour y faire publiquement le Catéchiſme aux en-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſans, en preſence de tous les jeunes Clercs, & des autres Catéchiſtes de la Ville, qu'il l'obligea d'y aſſiſter, afin d'aprendre la métode des Freres & de s'y conformer.

Le Frere obéit, quoiqu'avec répugnance ; car ce n'eſt pas l'uſage de l'Inſtitut, de faire le Catéchiſme dans l'Egliſe ; c'eſt une fonction qu'ils laiſſent aux Eccleſiaſtiques à qui elle apartient. M. le Grand-Vicaire étoit preſent à la tête du Clergé qu'il avoit mandé. Cette marque de diſtinction de la part d'une perſonne en place & d'un mérite Supérieur, ne ſervit pas peu à accréditer les Freres. Ces Ecoles ſont ſi peuplées, que les trois Freres qui ſe partagent près de trois cens Ecoliers, ſe trouvent accablez ſous le poids du travail. Il faut eſperer que Dieu inſpirera quelque perſonne de charité d'achever ce qui a été commencé & ſoutenu ſi heureuſement par le zéle de feu M. Aubri.

VII. Etabliſſement de Boulogne en 1710.

L'établiſſement de Boulogne fait en la même année 1710. eſt le dernier auquel M. De La Salle a mis la main. Nul autre qui ait eû plus de ſuccès & plus de traverſes. Commencé d'abord ſous les auſpices de M. l'Evêque Pierre de Langle, il fut favoriſé de ſa protection, étendu par ſes contributions, floriſſant & tranquile aſſez long-tems. Il ſe vit enſuite expoſé aux troubles que les nouvelles erreurs excitent, & aux entrepriſes d'un faux zéle, qui combat tout ce qui ne ſuit pas ſon parti : Enfin ébranlé par les efforts de ſes ennemis, peu s'en eſt fallu qu'il n'ait été renverſé.

La ville de Boulogne doit l'érection des Ecoles gratuites à un ſaint Gentilhomme nommé M. de la Cocherie, qui vivoit en Religieux ſous un habit ſeculier, dans le célibat & dans un dévoüement entier aux bonnes œuvres. Cet homme d'une pureté de Foi égale à celle de ſa vie, inébranlable dans le ſein de l'Egliſe Romaine, ami intime de ſon Evêque, tandis qu'il n'eût point de ſentimens particuliers, conçût un grand zéle pour les Ecoles gratuites, auſſi-tôt qu'on lui parla de ceux qui les tenoient. Ce pieux Gentilhomme fut porté à cet établiſſement par M. Bernard, Prêtre de la Congregation de la Miſſion du Séminaire de Boulogne, qui lui en donna les premieres idées, & qui lui en inſpira le deſſein : mais comme il avoit déja conſacré la meilleure partie de ſes grands biens en d'autres œuvres de pieté, & qu'il ne lui en reſtoit pas aſſez pour faire les frais de cette entrepriſe, il fut obligé d'avoir recours à la bourſe de ſes amis, & de ſolliciter les gens de bien d'y contribuer avec lui.

VIII. Zéle de M. de Langle, Evêque de Boulogne, pour les Ecoles Chretiennes.

Son Evêque fut un des plus ardens à ſeconder ſon zéle. Le fond fut trouvé & attaché ſur l'Hopital de la Ville. Quatre Freres furent apellez & reçûs de M. l'Evêque de Boulogne, quand ils allérent à ſes pieds lui porter leurs reſpects, auſſi gracieuſement que ceux qui dix ans auparavant s'étoient preſentez à Calais devant lui, pour demander ſon agréement & ſa bénédiction. Il donna même à ceux-ci de nouvelles marques de bonté, car il les fit loger dans ſon Séminaire, après les avoir reçus & fait recevoir dans la Ville, en attendant qu'on leur eût trouvé une maiſon de loüage.

Celle qu'on leur trouva dans la baſſe Ville étant petite & incommode, ce fut néceſſité dans la ſuite d'en chercher une autre plus à leur bienſeance. Ils demeurérent cependant dans celle-là pendant deux ou trois ans, au nombre de ſix ; car M. l'Evêque de Boulogne animé par l'exemple du vertueux Gentilhomme, voulut être Fondateur d'une nouvelle Ecole, pour laquelle il demanda deux nouveaux Freres, qu'il établit dans la haute Ville, afin de faciliter à tous les enfans le moyen de ſe faire inſtruire. Cette ſeconde Ecole fut d'un grand ſecours & d'un grand profit, parce que l'éloignement de la premiere empêchoit les enfans placez à l'autre extrémité de la Ville, d'y venir.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

IX. Zéle de la Ville de Boulogne pour les Ecoles Gratuites & pour les Freres.

L'incommodité de la premiere maiſon obligeant de la changer, on obtint de la pieté du Roi, une place vuide dans la baſſe Ville, & on fit deſſein d'y bâtir. L'ouvrage fut d'abord commencé avec ardeur aux frais des premiers Fondateurs, & de pluſieurs autres perſonnes conſidérables de la Ville qui voulurent avoir part au mérite d'une ſi bonne œuvre ; mais il ſe trouva bien-tôt après arrêté faute de materiaux ſuffiſans. M. le Marquis de Colembert Commandant de la Ville ſous M. le Duc d'Aumont, y pouvût. Il avoit lui-même tracé le plan de la maiſon, & il prit ſoin de l'avancer. Bien-tôt il fit naître l'abondance des matériaux, en ordonnant aux Chartiers de faire quelques voyages gratuits, & à tous les ouvriers de prêter des mains charitables. Il anima l'ouvrage par ſa preſence, le bâtiment fut continué avec beaucoup de vigueur & mis en état en peu de tems de loger les Freres.

M. De La Salle, comme on l'a déja raporté, allant à Calais & paſſant par Boulogne, fut agréablement ſurpris, quand il fut témoin de l'ardeur avec laquelle chacun s'empreſſoit de mettre la main à cette maiſon. Il le fut encore bien plus de voir l'honneur qu'on lui rendoit dans cette Ville. Il n'étoit pas accoutumé à en recevoir ; car les mépris étoient ſon partage. D'ailleurs ſon humilité ne lui permettoit pas de croire qu'on eût de lui d'autres ſentimens que ceux qu'il en avoit lui-même, & qu'on voulût honorer un homme qui croyoit ſe faire juſtice en ſe condamnant aux ignominies.

En cela il ſe trompoit ſelon la coutume des ames véritablement humbles. On avoit de lui à Boulogne des ſentimens fort différens des ſiens. L'idée qu'on avoit conçuë de ſa vertu, lui attira l'attention de toute la Ville. On voulut voir cet homme ſi reſpectable, dont la vertu des Freres portoit la réputation par-tout où ils alloient. Son humilité en ſouffrit. Chacun s'empreſſoit de lui donner des marques de diſtinction, que lui ſeul croyoit ne point mériter, & il commençoit à s'ennuyer du ſéjour d'une Ville, qui contre l'ordinaire des autres, lui faiſoit de grands honneurs. Il auroit voulu pouvoir ſe diſpenſer de faire certaines démarches d'eclat ſans manquer aux régles de la bienſéance chrétienne ; mais il n'y avoit pas moyen ; il falloit paroître & ſe preſenter : il le fit dans ſon équipage ordinaire de pauvreté, avec des habits ſi vils & ſi uſez, qu'il fallut lui arracher comme par force ſa vieille ſoutane, pour l'obliger d'en prendre une neuve qu'on lui fit faire à la hâte.

Perſonne ne fit tant d'acuëil à M. De La Salle, que le ſaint Gentilhomme M. de la Cocherie. Il croyoit voir un Ange du Ciel, il s'efforçoit de l'attirer dans ſa maiſon pour le bien traiter ; mais il ne tarda pas à ſe repentir d'avoir voulu faire bonne chere à un homme ſi mortifié & ſi pénitent, & il s'aperçut dès la premiere fois, qu'en voulant régaler le S. Prêtre, il l'avoit chaſſé de ſa maiſon. En effet, il ne put plus l'y faire venir, comme nous avons dit ailleurs. M. De La Salle fatigué & dégoûté d'honneurs, que ſon humilité lui rendoit inſuportables, s'empreſſa d'aller ailleurs chercher les mépris qui faiſoient ſon attrait. Le S. Inſtituteur en partant de Boulogne y laiſſa les Freres cueillir les fruits de ſa réputation & de la leur. Ils y étoient en honneur, & leurs travaux étoient couronnez des applaudiſſemens du public, lorſque la Conſtitution *Unigenitus* leur attira tous les ennemis qu'elle s'étoit faits. L'année 1713. dont elle eſt dattée, ne fut que le commencement de leurs douleurs. On voulut les gagner avant que de les perſécuter ; & on ne commença à les perſécuter, que quand leur fermeté inflexible, ôta l'aparence même de pouvoir les ſéduire.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

CHAPITRE IX.

Voyage de M. De La Salle en Provence pour faire la visite des établissemens de son Institut. Pendant son absence on lui suscite une affaire fâcheuse au sujet d'une maison achetée à Saint Denis pour y former des Maitres d'Ecole pour la Campagne. Il ne se deffend point & il est condamné comme coupable d'avoir suborné un Mineur.

1711. L'Histoire de la vie de l'Instituteur des Freres des Ecoles Chrétiennes, est si semée de croix, qu'on n'acheve le recit de l'une, que pour commencer le raport d'une autre. Celle dont ce Chapitre doit faire la relation, encherit sur toutes les autres. Jusqu'à present le Saint Prêtre avoit sorti des humiliations, comme le Soleil d'un nuage obscur & épais, avec un éclat nouveau de sa vertu. Il joüissoit d'une réputation sans tache, qui n'avoit jamais été flétrie dans aucun Tribunal. Toutes les poursuites qu'avoient faites contre lui les Maitres Ecrivains, n'avoient point noirci son nom. Ils l'avoient fait condamner à des intérêts civils & pécuniaires. Ils n'avoient rien demandé de plus: ce n'étoit pas à son honneur qu'ils en vouloient, mais à ses Ecoles. Leur victoire n'interressoit point sa mémoire. On peut dire même, que malgré les intrigues de ses ennemis, il étoit honoré comme un grand serviteur de Dieu, & regardé comme un Saint à Paris. Cet éclat est flâteur, & quelque humble qu'on soit, il laisse toûjours des ressources à l'amour propre. La réputation est le plus grand des biens naturels; & souvent le seul dont les plus vertueux ont peine à se désaproprier. Cependant Dieu le demande comme tous les autres aux ames d'élite; c'est le sacrifice qu'il faut que M. De La Salle lui presente. Pour mettre le Lecteur au fait de cette persécution, il faut remonter à sa source. Nous avons encore entre les mains le mémoire justificatif que M. De La Salle a fait sur ce sujet avant que de prendre la fuite. Il suffit d'en faire l'extrait; nous ne pouvons pas avoir un meilleur garant de la vérité. S'il avoit été produit en Justice, comme M. De La Salle l'attendoit de la charité de ceux entre les mains desquels il le laissa avant son départ, il n'auroit pas sorti du Tribunal où cette affaire fut portée, une Sentence si ignominieuse à sa mémoire.

I. Origine de la grande persécution qui s'éleva en 1707. contre M. De La Salle.

En 1707. au mois de Décembre, M. Clement Abbé de S. Calais alla voir les Ecoles Chrétiennes ruë Princesse. Après avoir examiné un tems assez considérable, ce qui s'y faisoit, & l'ordre qui s'y gardoit, il fut curieux de voir M. De La Salle, & il pria le Frere auquel il s'étoit adressé, de le conduire à la maison ruë S. Honoré, où M. De La Salle s'étoit mis entre les mains des Chirurgiens pour être guéri d'une loupe qu'il avoit contractée à un genoüil par son assiduité à la priere. Le S. Homme fut fort surpris de voir le jeune Abbé qu'on lui amenoit, se jetter à ses genoux, & le prier avec instanee, de lui donner deux de ses Freres pour l'aider à l'entrepriſe d'une œuvre sainte qu'il projettoit. L'Abbé ajoûta qu'il avoit déja bonne provision de linge neuf propre à l'usage de plusieurs jeunes garçons, qu'il méditoit d'élever depuis l'âge de sept ans jusqu'à vingt, en les apliquant à quelque métier, & en les faisant instruire de tout ce qui convenoit à leur âge & à leur état. Ce desir étoit loüable; mais il parut bien par la

suite

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſuite qu'il étoit du nombre de ceux que S. Paul apelle *juvenilia deſideria*, deſirs de jeune homme, dont il faut ſe défier. Le S. Prêtre répondit, qu'il ne pouvoit ſe préter à l'execution de ce projet, s'il étoit hors de la Sphére de l'Inſtitut ; mais quelles étoient les fins de l'Inſtitut des Freres ? M. De La Salle ne l'ajouta pas. La curioſité du jeune homme le porta à en demander un mémoire ; & la charité de M. De La Salle à le lui donner ſur le champ. L'Abbé l'emporta & après l'avoir étudié pendant trois jours, il vint dire au S. Prêtre, qu'il ne prenoit aucun intérêt à l'Inſtitution des Freres, mais qu'il vouloit bien en prendre à la formation des Maîtres d'Ecole de la Campagne. Ainſi dans ſon idée, il joignit à l'éducation des jeunes enfans qu'il projettoit, un Séminaire de Maîtres d'Ecole pour la Campagne, & il forma le deſſein de les raſſembler dans une maiſon commune. Il a dit même depuis qu'il vouloit fonder dans cette maiſon vingt places de Maîtres d'Ecoles à former pour les Villages. Chaque jour on voyoit naître dans le cœur de ce jeune Eccleſiaſtique de nouvelles ardeurs pour l'execution de ſon projet. M. De La Salle étoit ſollicité juſqu'à l'importunité de ſe joindre à lui & de fournir l'argent pour l'entrepriſe qu'il a en effet fourni ſur ſes preſſantes ſollicitations à M. Rogier. Ce M. Rogier étoit ami du S. Prêtre & ſon confident. Il ne devoit que préter ſon nom dans cette affaire. Il le préta en effet & de bonne foi d'abord ; mais enſuite il trahit, ou au moins il abandonna la cauſe de l'innocent. La ferveur du jeune M. Clement pour l'execution de ſon projet ne pouvant ſouffrir de délai il s'aida de ſon Précepteur pour preſſer M. De La Salle de ne ſe pas refuſer à ſes deſirs. Ils vinrent tous deux enſemble le voir & lui faire de nouvelles inſtances ſur ce ſujet. Soit que le Serviteur de Dieu ne fit pas d'abord grand fond ſur des ferveurs, qui s'évanoüiſſent ſouvent auſſi aiſément qu'elles naiſſent dans les jeunes gens, ſoit qu'il voulût prendre du tems pour conſulter & examiner la choſe devant Dieu, il paroiſſoit reculer, à meſure que l'Abbé vouloit avancer. Comme les jeunes gens portent toûjours leurs vûës fort loin, & qu'ils ſe promettent tout ce qu'ils deſirent, celui-ci comptoit déja ſur une Abbaïe, & dans ſes pieux entouſiaſmes, il en deſtinoit tout le revenu à l'avancement de ſon projet. En attendant qu'elle vint, ſon pere, diſoit-il, lui faiſoit une penſion de 800 liv. pour ſes menus plaiſirs, qu'il vouloit conſacrer toute entiere, à la réſerve de cent francs, à ſon entrepriſe. C'eſt ce qu'il diſoit à M. De La Salle pour l'amener à ſon but.

L'homme de Dieu ne ſe rendoit pas : il vouloit aprendre du tems ce qu'il avoit à faire, & éprouver la perſéverance de l'Abbé. Elle fut conſtante pendant l'année. Il venoit deux ou trois fois chaque ſemaine viſiter M. De La Salle pour lui faire de nouvelles inſtances de mettre la main à cette affaire ; il lui écrivoit lettres ſur lettres ſur ce ſujet. M. De La Salle n'en alloit pas plus vîte, & il ne lui rendoit aucune viſite.

II. Sollicitations du jeune Abbé Clement pour engager M. De La Salle dans ſes projets de pieté.

L'Abbé Clement ne perdoit jamais ſon projet de vûë ; & la maniere dont il le ſuivoit paroiſſoit venir de Dieu ; car avant que de mettre la main à l'entrepriſe, il la ſoumit au jugement de ſon Supérieur légitime, qui étoit M. le Cardinal de Noailles. Cependant ne voulant point que ſon nom fût connu, il pria M. De La Salle d'aller à l'Archevêché en parler à Son Eminence, ou à quelqu'un qui l'aprochât, pour en recevoir les Ordres. L'Abbé avoit en vûë pour ſon œuvre une maiſon du Faubourg S. Antoine apartenante à M. Boyer qui demeuroit dans le Faubourg S. Germain ; & il l'avoit été voir ſouvent pour en faire le marché ; mais avant que de le conclure, il voulut avoir l'agrément de ſon Archevêque ;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

& ce fut pour le ſolliciter qu'il engagea Monſieur De La Salle à aller à l'Archevêché.

Cette commiſſion étoit dans l'ordre de Dieu ; ainſi le S. Prêtre l'accepta. Il alla trouver M. l'Abbé Vivant Grand-Pénitencier aux Quinze-vingt, où il prêchoit tous les jours pendant le Carême, & lui propoſa le deſſein projetté en le priant de le communiquer à M. le Cardinal. Etant retourné au même lieu pour ſçavoir la réponſe, il aprit que Son Eminence n'agréoit pas qu'on mît dans Paris un Seminaire de Maîtres d'Ecole pour la Campagne, & qu'elle jugeoit à propos de le placer dans quelque Village proche Paris. Quelque tems après, M. le Pénitencier propoſa à M. De La Salle de placer ce Seminaire à Villers en Brie, à quatre lieuës de Paris, dans une grande maiſon dont le Curé avoit fait l'achat. Le Curé de Villers lui-même ayant rencontré M. De La Salle dans la ruë S. Denis, le preſſa fort d'accepter ſon offre. Le Serviteur de Dieu informa l'Abbé de la propoſition qu'on lui faiſoit ; mais elle ne fut pas de ſon goût, & il la rejetta malgré les remontrances que lui fit M. De La Salle. La raiſon de ſon refus étoit fondée ſur l'éloignement de cette Maiſon, qui ne lui permettroit pas d'y aller ſouvent. Il écrivit même là-deſſus une Lettre très-forte au ſaint Prêtre, qui en lui repreſentant les inconveniens de ſon refus, lui avoit dit qu'il prît garde de manquer une bonne affaire, pour en faire une mauvaiſe. Le Serviteur de Dieu s'avança même juſqu'à lui avoüer, qu'il craignoit de s'engager & de faire en ſa compagnie quelque faux pas. L'autre ſentit bien ce qu'il vouloit lui dire, & récrivit à M. De La Salle une Lettre très-forte pour l'aſſûrer qu'il ne manqueroit jamais de parole, & qu'il vendroit plûtôt juſqu'à ſa chemiſe, que de ne la pas tenir. Cependant il en manqua, comme la ſuite va le montrer ; & ce fut cette mauvaiſe foi dont il devint coupable à la ſollicitation de ſon pere, qui noircit le Serviteur de Dieu aux yeux de ceux qui n'aprofondiſſent point les choſes. Ce fut dans ce tems-là même, que ſe fit la Fondation de l'Ecole de S. Denis en France, dont il a été parlé.

III. Achat d'une maiſon dans la Ville de S. Denis, pour former des Maîtres d'Ecole pour la Campagne par le jeune Abbé Clement, dont M. De La Salle fournit le premier payement.

L'Abbé après avoir tenté inutilement par pluſieurs fois d'avoir la maiſon du Prieuré par rétroceſſion de Bail de celui qui la tenoit à loüage, preſſa fort M. De La Salle de loüer le devant de la maiſon de Mademoiſelle de Lâge, dont les Freres occupoient déja une partie, afin d'y placer les Maîtres d'Ecole de Campagne qu'on ſouhaitoit former. Le ſaint Homme ne s'y accorda qu'à la condition que M. le Cardinal y donneroit ſon agrément. Il voulut même auſſi que celui du Pere Prieur y fût joint. L'un & l'autre y conſentit ; mais Mademoiſelle de Lâge ne voulut pas ceder ſa maiſon : ce qui fit que l'Abbé porta ſes vûës ailleurs. Après pluſieurs recherches, il en trouva enfin une propre pour ſes intentions ; c'étoit celle de Mademoiſelle Poignant, ſœur de la Fondatrice de l'Ecole. Il s'arrêta à celle-là, & en conclut le marché pour treize mille livres, après l'avoir vûë pluſieurs fois & y avoir mené M. Langoiſſeur ſon Précepteur avec lui pour en faire la viſite. Environ un mois après ce marché fait, l'Abbé ſçachant M. De La Salle à S. Denis, vint le trouver avec M. Rogier qu'il avoit amené avec lui dans ſon Caroſſe, pour lui dire qu'il avoit fait prix avec Mademoiſelle Poignant, le prier de conclure cette affaire ſans retardement, & d'aller demander au Pere Prieur une bonne compoſition des droits de vente, ajoûtant que pendant ce tems-là il alloit avec M. Rogier compoſer avec un Seigneur qui y avoit quelque part. Ils repaſſérent enſuite, & arrêtérent les droits de vente avec le P. Célerier. Peu de jours après, ces Meſſieurs paſſérent le Contrat d'achat au mois d'Octobre 1708.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

avec Mademoiſelle Poignant. Pour faire le payement de cette acquiſition, l'Abbé preſſa M. De La Salle de fournir à M. Rogier la ſomme de quatre mille livres.

Peu après il preſſa encore le S. Prêtre de fournir au même M. Rogier qui lui prêtoit ſon nom, la ſomme de mille deux cens livres. Cette ſomme étoit entre les mains de M. le Mercier Notaire, & elle avoit été donnée auſſi-bien que la premiere à M. De La Salle pour les beſoins de ſa Communauté, & en particulier pour ſervir à l'établiſſement d'un Seminaire de Maîtres d'Ecole pour la Campagne ſous la conduite des Freres.

Je ne ſçai par quel mouvement M. De La Salle propoſa à l'Abbé Clement, après l'achat fait de la maiſon de S. Denis, de s'unir avec M. Deſplaces qui élevoit en Communauté un bon nombre d'Eccleſiaſtiques, lui faiſant eſperer qu'il trouveroit chez lui des Sujets propres à bien conduire & le Seminaire des Maîtres d'Ecole de Campagne, & les enfans dont il projettoit l'éducation. L'Abbé ſuivit ſon avis, & goûta fort M. Deſplaces dans la viſite qu'il lui rendit. Ils s'unirent enſemble; & après avoir fait un plan de la maniere d'élever de jeunes garçons, ils en dreſſérent un Memoire qu'ils portérent à M. le Cardinal, qui y donna ſon agrément. Depuis ce tems, ces deux projets, l'un d'un Seminaire de Maîtres d'Ecole pour la Campagne, l'autre d'une maiſon pour élever de jeunes garçons, furent deux objets ſéparez dans les idées de l'Abbé. Quelque tems après l'achat de la maiſon de S. Denis fait des deniers de M. De La Salle, l'Abbé voulut lui donner une reconnoiſſance des cinq mille deux cens livres, qui en avoient commencé le payement, M. Rogier acquereur ayant refuſé de la donner. Cette reconnoiſſance néanmoins demeura dans le pouvoir de ce dernier, & il ne la remit entre les mains de M. De La Salle que lorſque l'Abbé commença à ſe dédire, pour lui ſervir de témoignage qu'il avoit fourni ladite ſomme de cinq mille deux cens livres, pour payer une partie du prix de la maiſon acquiſe à Saint Denis ſous le nom de M. Rogier.

IV. Ce que fait M. le Cardinal de Noailles pour favoriſer le projet de l'Abbé Clement.

L'Abbé n'eut pas plûtôt fait l'achat de cette maiſon, qu'il fit donner congé à M. le Baillif de S. Denis qui l'occupoit, & il n'eut point de repos qu'il n'y vît les Freres. Ils y entrérent à Pâques de l'année ſuivante 1709. Peu de tems apres ils y reçurent trois jeunes garçons pour les former Maîtres d'Ecole de la Campagne. Ils alloient Dimanches & Fêtes en ſoutane & en ſurplis à S. Marcel leur Paroiſſe, & ils reſtérent dans cette maiſon juſqu'à ce que la cherté ſe faiſant ſentir, on les congédiât, dans le deſſein de les rapeller dans un tems plus favorable. Pour privilégier cette acquiſition, M. le Cardinal obtint de M. le Duc du Maine une exemption de ſoldats par écrit, dès la même année 1709. dans laquelle il eſt marqué qu'elle étoit accordée par ordre du Roi, & qu'il doit y avoir dans cette maiſon trois Freres, dont l'un eſt chargé d'aprendre le Plein-Chant. On vouloit par cette note marquer que cette maiſon étoit deſtinée pour ſervir à la formation des Maîtres d'Ecole pour la Campagne ſous la conduite des Freres. A peine la maiſon avoit-elle été acquiſe, que Mademoiſelle Poignant avoit voulu la reprendre & en rendre l'argent; mais l'Abbé s'y opoſa. Il ne voulut pas non plus conſentir à la propoſition que M. Rogier lui avoit faite de la revendre dans une occaſion qui s'étoit preſentée. Enfin, comme quelque tems après M. Clement le pere avoit été informé de l'acquiſition que ſon fils avoit faite ſous un nom étranger, & qu'il l'avoit ſollicité d'emploïer le privilege de ſa minorité pour annuller ce Contrat, cet Abbé à qui la conſcience ne permettoit pas une pareille fraude, lui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

avoit répondu avec fermeté qu'il ne ſe ſerviroit jamais de ſa minorité pour faire tort à qui que ce ſoit.

Les choſes en étoient-là, lorſque M. De La Salle entreprit pour la premiere fois de faire la viſite des établiſſemens qui étoient dans la Provence, le Languedoc & autres lieux reculez. Ce n'eſt pas qu'il ne fût informé exactement de tout ce qui s'y paſſoit ; car l'ordre qu'il y a établi parmi les Freres & la reddition de comptes ſur toutes choſes que la Régle preſcrit, ne laiſſe rien ignorer au Superieur de ce qui ſe paſſe dans les maiſons les plus éloignées. Mais il n'avoit point encore vû toutes ces Ecoles, & il étoit bien aiſe de s'inſtruire par ſes yeux de tout ce qui s'y paſſoit. Son départ de Paris pour ce voyage eſt marqué au mois de Février 1711. Il fut reçu avec joye par les Freres, & avec gracieuſeté par les Evêques des lieux où il y avoit des Ecoles Chrétiennes établies, à qui il ne manquoit pas d'aller preſenter ſes reſpects. Il vit avec grande conſolation toutes les bénédictions que le Seigneur répandoit ſur les travaux de ſes Diſciples ; mais il ne la goûta pas long-tems, car il reçut des Lettres de Paris qui l'y rapelloient inceſſamment pour défendre l'acquiſition faite à S. Denis.

V. Le pere du jeune Abbé Clement de concert avec lui intente un procez civil & criminel à M. De La Salle.

L'affaire étoit ſérieuſe ; ſon intérêt & ſon honneur y étoient mêlez. On l'attaquoit ſur l'achat de la maiſon en queſtion ; & en prétendant qu'il avoit été fait au préjudice d'un mineur, on accuſoit M. De La Salle de l'avoir ſuborné : c'eſt ſur quoi on lui faiſoit un procez en toutes les formes, civil & criminel.

Ce fut donc pour lui une néceſſité de revenir, non pour entrer en litige, car il étoit bien réſolu de n'en rien faire, & de ceder plûtôt que de plaider : mais pour voir de quoi il s'agiſſoit, & de quoi on ſe plaignoit. De retour il alla voir ſes Parties adverſes ; c'étoit des gens intraitables. Ils ne voulurent ni entendre raiſon, ni écouter aucune propoſition d'accommodement. Il étoit dans leur eſprit un impoſteur, un trompeur, qui avoit ſuborné un mineur, qui l'avoit ſurpris & qui avoit uſé de fraude à ſon égard ; & il falloit qu'il fût déclaré tel par une Sentence juridique & flétriſſante, & condamné à toutes les peines que la Juſtice employe contre de pareils forfaits.

En vain M. De La Salle eût offert à M. Clement le pere de lui ceder en entier une maiſon achetée en partie de ſes deniers ; car cet homme ſe promettoit bien de ſe la faire ajuger, & c'étoit trop peu pour le ſatisfaire ; il falloit que le ſaint Homme payât de la perte de ſon honneur & de ſa liberté, je ne dirai pas la faute, mais la ferveur de ſon fils. Les ajournemens perſonnels, les priſons lui étoient préparées : je ne ſçai même ſi on vouloit lui épargner la corde, & ſi de la priſon on ne ſe flâtoit point de le traîner au gibet. Qu'avoit-il fait ? En cedant aux importunitez de l'Abbé Clement, qui avoit perſeveré une année entiere à le ſolliciter de s'unir à lui pour commencer une bonne œuvre, il avoit fourni au jeune homme cinq mille deux cens livres pour commencer le payement de la maiſon qu'il avoit achetée lui-même. Voilà tout le crime de M. De La Salle.

NOTA. Son pere avoue dans ſa Requête preſentée à M. le Lieutenant Civil, que ſon fils avoit alors 22. à 23. ans.

On ne comprend pas comment cet Eccleſiaſtique âgé de vingt-deux à vingt-trois ans, a voulu ſe joindre à ſon pere & ſe déclarer Partie de M. De La Salle dans la Requête très-injurieuſe au ſaint Homme, qui fut preſentée au nom des deux à M. le Lieutenant Civil : car par l'extrait que nous avons fait du Memoire juſtificatif du ſaint Prêtre, il paroît que cet Abbé avoit agi de la meilleure foi du monde avec M. De La Salle ; qu'il avoit de l'eſprit, du goût & du diſcernement, qu'il avoit un fond de pieté, au moins il en montroit ; qu'il n'agiſſoit pas en étourdi, & qu'il prenoit des meſures & des précautions ; qu'il ſça-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

voit prendre conſeil & ordre de ſes Supérieurs, qu'il n'avoit rien entrepris que de l'agrément de ſon Archevêque ; que ſon Précepteur n'ignoroit pas ſes démarches, & qu'il avoit été le confident de ſes projets.

VI. Indignité du procedé de cet Abbé.

Il eſt certain que le fils pouvoit s'opoſer aux fureurs de ſon pere, en lui repreſentant que tout âge eſt propre aux bonnes œuvres, & que nul droit ne défend à un mineur Eccleſiaſtique de s'y apliquer, d'abord qu'il ne fait tort à perſonne, & qu'il n'engage point le bien d'autrui ; qu'ayant vingt-trois à vingt-quatre ans, il n'avoit plus que peu de tems à attendre pour devenir majeur, & que ſon deſſein étoit de ratifier l'acquiſition qu'il avoit faite dans ſa minorité, d'abord qu'il auroit atteint l'âge ſuffiſant ; qu'il devoit à ſa conſcience, à la charité, à la juſtice, à la bonne foi & à ſa parole, cette ratification ; qu'il ne pouvoit, ſans trahir toutes les loix de l'équité, ſe faire Partie contre un homme qu'il avoit importuné pendant une année entiere pour ſe joindre à lui ; que ſi dans l'acquiſition de la maiſon en queſtion quelqu'un étoit coupable, il l'étoit ſeul, puiſque rien n'étoit plus vrai que c'étoit lui-même qui avoit acheté la maiſon ; qu'il n'avoit rien fait en cette affaire, qui n'eût été agréé de ſon Archevêque ; que cette maiſon ne tournoit en aucune maniere au profit de M. De La Salle, mais au profit des Paroiſſes de la Campagne, qui devoient en tirer des Maîtres d'Ecole habiles & bien formez ; que M. De La Salle avoit véritablement fourni une ſomme de cinq mille deux cens livres, pour payer une partie du prix de la maiſon achetée : il pouvoit dire enfin à ſon pere, que ſi l'acquiſition lui déplaiſoit, il étoit facile de revendre la maiſon, & de ſe remettre dans ſon premier état ſans faire tant de bruit, & ſans cauſer de ſcandale. Mais enfin on vouloit perdre le ſaint Homme, & l'Abbé trompeur ou trompé y conſentit. Ou il fut très-foible, ou il fut très-malin ; ſoit l'un, ſoit l'autre, il fut très-leger, & il permit qu'on fit au Serviteur de Dieu un crime d'une choſe où il l'avoit engagé malgré lui.

On croit que l'ennemi ſecret de M. De La Salle s'intrigua dans cette afaire, & qu'il s'étudia à allumer le feu au lieu de l'éteindre. Depuis long-tems il ſouhaitoit voir M. De La Salle loin de Paris pour profiter de ſon abſence, & faire enfin la loi dans l'Inſtitut. Si la choſe eſt veritable, comme il y a tout lieu de le croire, & comme M. De La Salle en étoit perſuadé, enfin il en vint à bout. Le Serviteur de Dieu s'exila de Paris, & ſon Adverſaire profitant de ſa fuite, entra dans ſon troupeau, & voulut le gouverner à ſa mode, comme la ſuite va le raporter. On a déja vû juſqu'à quel point l'Homme de Dieu haïſſoit les procès ; ainſi quelque injurieuſe & infâmante que fût la Requête preſentée contre lui ; quelques noires & quelques fauſſes que fuſſent les accuſations dont on le chargeoit, quelque bien acquis que fût ſon droit ſur la maiſon en queſtion, il aima mieux ceder, ſelon l'avis de l'Evangile, que de paroître en Juſtice pour pourſuivre un procès. Cependant pour ne point s'expoſer au reproche d'avoir abandonné la cauſe de Dieu, & de l'avoir vûë trahir indignement, par celui-là même qui étoit l'auteur de l'entrepriſe, ſans ouvrir la bouche pour ſe défendre, il remit entre les mains de quelques perſonnes de crédit & d'autorité, pluſieurs papiers, un Mémoire & treize Lettres de l'Abbé qui faiſoient ſa juſtification, en les priant par charité de lui faire rendre juſtice. L'uſage qu'ils en firent fut de les envoyer à examiner à quelques Avocats, qui avoient relation avec la Partie adverſe du Serviteur de Dieu, comme on l'a toûjours crû ; car dans le Memoire qu'ils firent & qu'ils envoyerent à ceux qui les avoient conſultés, ils prononcerent, non en Avocats, mais en ennemis déclarez contre M. De La Salle, & le réſultat de leur conſultation fut tout conforme à

VII. M. De La Salle fait un mémoire juſtificatif, qu'il laiſſe entre les mains de gens capables de le défendre, & qui le laiſſent indéfendu.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

la Requête preſentée à M. le Lieutenant Civil. Ce réſultat renvoyé à M. De La Salle, on ne peut croire combien il fut ſurpris de ne trouver par-tout que des adverſaires, & de rencontrer dans ſes Avocats mêmes, des Cenſeurs iniques qui prononçoient ſa condamnation avant les Juges mêmes. Alors il conçut qu'il n'y avoit de ſureté pour lui que dans la fuite; & qu'en vain il entreprendroit ſa juſtification, puiſqu'on étoit déterminé à le condamner. Quoiqu'il dit, on lui donnoit le tort, & on ne vouloit pas le voir innocent. On ſe faiſoit des préjugez, & on n'écoutoit que ces préjugez. On le croyoit coupable parce qu'on vouloit qu'il le fût. Dans cette triſte diſpoſition des hommes à ſon égard, il prit le parti de les laiſſer faire, & de leur abandonner ſa maiſon, ſon honneur, & ſa réputation, en leur dérobant ſa perſonne. Ce deſſein n'étoit pas encore executé, lorſque M. Rogier, qui étoit celui qui avoit prêté ſon nom pour l'achat de la maiſon, vint lui dire qu'il étoit condamné, que la maiſon étoit confiſquée, qu'il y avoit priſe de corps contre lui, & qu'il vît ce qu'il avoit à faire pour ſe défendre.

VIII. Sentence affreuſe portée contre le Serviteur de Dieu.

Le Serviteur de Dieu ſurpris d'un jugement ſi précipité, le fut encore d'avantage de ce que ſa cauſe avoit été abandonnée par ceux-là même dont il avoit imploré la protection. Il eſt certain que s'ils avoient voulu paroître & prendre en main la cauſe du S. Prêtre, ils euſſent détourné le coup. Leur crédit l'auroit au moins tiré d'embaras, s'il n'eût pas prévalu au point de lui obtenir un jugement favorable. En effet, le ſieur Rogier qui étoit impliqué en cette affaire autant ou plus que M. De La Salle, ſans crédit & ſans autorité, ſçut bien ſe faire rendre juſtice. Car lorſqu'il vit que la maiſon étoit confiſquée, ou qu'elle alloit bien-tôt être perduë pour M. De La Salle, il intervint en ſon propre nom dans l'affaire, & paſſant déclaration qu'il avoit intérêt dans la choſe, il demanda la reſtitution des cinq ou ſix mille livres dont il avoit fait avance pour en faire l'achat; ce qui lui fut accordé : car la maiſon ayant été venduë, on le rembourſa de ſon dû, & le reſte fut confiſqué. M. De La Salle n'auroit pas été de pire condition que lui; & pareille juſtice n'auroit pû lui être déniée, s'il n'avoit pas été indéfendu.

Fût-ce malice ou négligence dans ceux qu'il avoit choiſis pour ſes deffenſeurs, de l'avoir abandonné à l'opreſſion ? Ce n'eſt pas à nous à en juger. Il eſt certain qu'ils avoient auſſi leurs préventions, & qu'ils étoient en relation avec celui qui vouloit éloigner de Paris le Serviteur de Dieu : Pourquoi donc, dira-t'on, M. De La Salle remettoit-il entre leurs mains la deffenſe de ſa cauſe ? C'eſt que ſans aucun apui & ſans aucun ſoutien, il n'avoit perſonne qui voulût s'y interreſſer. C'eſt qu'il eſperoit que la prévention feroit place à la charité dans cette rencontre, & que des gens de bien, car tels étoient ceux dont il avoit imploré l'aſſiſtance, ſe dépoüilleroient de tout ſentiment humain pour ſoutenir la cauſe de Dieu. Ils l'auroient fait en toute autre occaſion : mais à l'égard d'un homme que Dieu vouloit crucifier en toutes choſes, le Seigneur permettoit que perſonne ne prît ſa défenſe, & qu'on le laiſſât entre les mains de la Juſtice, comme Jeſus-Chriſt entre les mains de Pilate, dans l'opreſſion & dans un abandon univerſel. M. Rogier lui-même, l'intime ami de M. De La Salle, ſe rendit coupable en cette occaſion en ſéparant ſes droits de ceux du Serviteur de Dieu, qui pourtant étoient unis enſemble. En effet, il lui étoit facile en pourſuivant ſes intérêts de pourſuivre ceux de ſon ami, & il auroit auſſi facilement ſauvé l'honneur & les interêts du Serviteur de Dieu que les ſiens; mais Dieu ne le permit pas, & voulut encore ajouter cette nouvelle mortification à tant d'autres.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

IX. Patience heroïque de M. De La Salle en cette rencontre.

M. De La Salle ne trouva que dans sa vertu du soulagement à tant de tribulations. En les recevant de la main de Dieu, comme le saint homme Job, il bénit celui qui en est le premier auteur, & qui arrange tous les évenemens de la vie selon ses fins. Il ne lui échapa ni plaintes ni murmures contre tant de personnes differentes qui sembloient avoir fait pacte ensemble pour l'oprimer. Le silence & la patience, ses armes ordinaires dans les afflictions de la vie, furent les seules dont il fit usage contre la mauvaise foi de l'Abbé, contre la fureur de son pere, contre l'injustice de la sentence, contre la malignité de ses Avocats, contre l'indolence de ses Protecteurs, & contre l'abandon de son ami. Alors se trouvant dans Paris comme en pais ennemi, où il ne voyoit que des persécuteurs secrets ou déclarez, des amis lâches ou perfides, où tout lui étoit suspect, où il n'y avoit pas même de sûreté pour sa personne, il en partit le lendemain de sa condamnation 1712. la premiere semaine du Carême, pour se dérober aux derniers excès de la persecution, conformement à cet avis de Jesus-Christ : *Quand on vous persécutera dans une Ville, fuyez en l'autre.* Il alla se cacher dans le fond de la Provence, & il ne parut à Paris que quand il le put faire en sureté; c'est-à-dire, quand son persécuteur secret & outré qui mettoit tous les autres en mouvement, n'eut plus pouvoir de lui nuire.

Après le départ du saint Homme, les Freres reçûrent les deux assignations qu'on lui aportoit; l'une de la part du sieur Rogier qui s'étoit rendu sa partie adverse, quoiqu'il fût son ami intime, & l'autre de M. Clement le Pere. Dans les deux il étoit traité fort indignement. On s'y étoit attaché en particulier à le nommer *Prêtre du Diocèse de Reims & Supérieur des Freres de ladite Maison*, & non de ceux de Paris & de S. Denis : preuve évidente de la collusion de ses Parties adverses avec son grand ennemi. Celui-ci qui depuis dix ans avoit travaillé à ôter au Serviteur de Dieu, l'intendance sur son propre ouvrage, & qui n'avoit en vûë que de l'obliger de retourner avec les Freres de Reims, pour s'emparer du gouvernement de ceux de Paris, découvrit lui-même ses intentions par cette explication; & fit bien voir que c'étoit lui qui avoit encore fait joüer tous les ressorts de cette derniere persécution. Il réüssit enfin dans son dessein, & il eut pleine victoire sur le Serviteur de Dieu.

X. Prévention à laquelle le saint Homme se laisse aller contre les principaux Freres de Paris.

La plus grande affliction de celui-ci, fut qu'il s'imagina que tous les Freres de Paris étoient déja à la dévotion de son ennemi. C'étoit une vaine idée, car les Freres de Paris demeurerent à son égard dans son absence, ce qu'ils avoient été en sa presence, soumis & attachez inviolablement à sa personne. L'occasion de cette idée fut que le Frere Barthelemi croyant bien faire, lui avoit envoyé les deux assignations dans lesquelles le saint Instituteur étoit qualifié Supérieur des Freres de Reims & non de Paris. Des termes qui n'avoient pû être dictez que par son Rival, lui firent naître du soupçon contre la fidélité de ses Disciples de Paris, & craindre qu'ils ne se fussent déja prêtez aux artifices de son ennemi. Car, se disoit-il à lui-même, pourquoi m'envoyer ces assignations où ces termes sont employez, si ce n'est pour me signifier à moi-même, qu'ils ne me regardent plus comme leur Superieur. Son soupçon étoit faux. Le Frere Barthelemi lui avoit envoyé ces assignations par simplicité, se croyant obligé de l'instruire & de le mettre au fait sur tout ce qui se passoit en son absence. Le saint Homme ainsi prévenu suivit sa conduite ordinaire, qui étoit de ceder, de s'humilier, & d'abandonner à leur propre conduite, ceux qui paroissoient rejetter la sienne, ainsi qu'il avoit fait à l'égard des Freres de Mende. Suivant ce préjugé, il ne voulut

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

plus avoir de commerce de Lettres avec le Frere Barthelemi qu'il croyoit dans le parti de ſon Adverſaire, & ne vouloir recevoir de ſes lettres que pour le trahir ſous cette aparence de confiance. Par malheur le Frere Barthelemi ne pouvoit faire aucun exercice de Superiorité, parce que M. De La Salle ne l'avoit pas ſubſtitué en ſa place en ſon abſence, & qu'il n'avoit pas non plus été élû par les autres Freres. Le démon ne manqua pas de faire ſervir à ſa malice cette meſintelligence, & de la tourner au préjudice de l'Inſtitut ; car les Freres des Provinces qui ſe dérangeoient ne craignant plus de correction, s'émancipoient avec plus de licence. M. De La Salle caché dans le fond des Provinces reculées, ne découvroit à perſonne où il étoit. Le Frere Barthelemi d'un autre côté n'avoit pas de qualité pour le remplacer & uſer de ſon autorité. Ainſi ceux des Freres qui n'étoient pas des plus fervens, ne rendant plus compte de leur conduite, & ne recevant plus d'un Superieur ni avis, ni ordres capables de les redreſſer, ſe donnoient plus de liberté, & perdoient l'eſprit & la grace de leur état. Le mal alla plus loin qu'il n'étoit allé en 1702. & il penſa ruiner l'Inſtitut. C'étoit ce que le démon prétendoit, en ſuſcitant au ſaint Inſtituteur tant de perſécutions qui dérangeoient les Freres, & qui affoibliſſoient leur ferveur. Il en ſeroit venu à bout ſi cet ouvrage eût été l'ouvrage des hommes : mais Dieu qui ne permettoit toutes ces ſecouſſes, que pour le mieux affermir & pour purger la Communauté de ſes mauvais ſujets, ſçut la rapeller à ſon premier état, & lui rendre ſon ancienne ferveur avec le retour du ſaint Inſtituteur. Voilà où aboutit cette grande perſécution ; M. De La Salle fut trompé par un Mineur, abandonné par ceux qu'il avoit choiſis pour deffenſeurs, trahi par ſon ami & oprimé par ſes ennemis. Victime de ſa bonne foi, objet de la jalouſie d'un puiſſant Rival, calomnié, accuſé, condamné comme impoſteur & ſuborneur, il a vû ſon propre bien paſſer entre les mains de celui qui l'accuſoit d'uſurpation, il a vû ſon nom flétri pour l'entrepriſe d'une bonne œuvre pour laquelle il avoit, en prêtant ſon nom, donné ſon argent ; & il a vû renverſer pour la troiſiéme fois, le projet ſi heureuſement commencé, d'un Séminaire de Maîtres d'Ecole pour la Campagne. Les eſprits critiques & qui ne ſont pas d'humeur de rien paſſer aux dévots, le taxeront ſans doute d'imprudence, d'avoir fait affaire avec un Mineur, & de ne s'en être pas défié ; mais il s'agit ici d'une bonne œuvre. Or n'eſt-il point permis à un Mineur d'y conſacrer ſes revenus Eccleſiaſtiques, & les épargnes de l'argent reçû pour ſes menus plaiſirs ; mais l'Abbé n'avoit-il pas fait agréer ſon projet par ſon Archevêque ? Avoit-il bonne grace à l'âge de vingt-trois à vingt-quatre ans, de ſe plaindre qu'il avoit été ſuborné ? Mais M. De La Salle n'avoit-il pas pû ſe fier à un jeune homme, qui lui avoit fait pendant une année entiere des ſollicitations importunes pour ſe joindre à lui dans le projet d'une œuvre pieuſe ? Faut-il s'étonner ſi cet Abbé coupable de tous les deſaſtres dont on vient de parler, a fait une triſte fin ? Accuſé après la mort de M. le Régent, d'entrepriſes contre l'Etat, il a été envoyé enchaîné loin de Paris. Pour ce qui eſt de M. Rogier, il reconnut ſa faute, & tâcha de la réparer comme il put. Je dis comme il put ; car il ne pouvoit plus réparer l'honneur du ſaint Prêtre ; mais il put dédommager M. De La Salle de la perte des 5200. livres qu'il avoit faite par ſa faute, & il le fit, en lui laiſſant dans ſon Teſtament une rente de 360. livres, après la mort de ſa ſervante, *pour raiſon de conſcience.*

Jamais legs ne vint plus à propos au ſecours du ſaint homme qui étoit alors revenu

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

revenu de Provence ; Dieu fit aſſez connoître par les diſpoſitions de ſa divine Providence, qu'il avoit inſpiré ce legs pour dédommager M. De La Salle de ſa perte, & lui fournir dequoi avoir enfin une maiſon ſtable pour ſon Inſtitut, & convenable à un Noviciat ; car la ſervante qui devoit la premiere joüir du legs, ne ſurvécut pas long-tems à ſon Maître ; & quoique âgée de cinquante ans ſeulement, elle laiſſa par ſa mort ce bénéfice à M. De La Salle qui en avoit plus de ſoixante-ſix. Ajoûtez à cela, qu'à la priere du ſaint homme, on lui rendit le fond de la rente de 360. livres, ſomme qui lui fut d'un grand ſecours pour faire l'acquiſition de la maiſon de S. Yon ; mais ce ne fut que quelques années après, & à ſon retour de Provence où nous allons le ſuivre.

CHAPITRE X.

M. De La Salle fuit en Provence, où il trouve de nouvelles Croix. Sur ſa route, on lui fait honneur, tout lui rit à ſon entrée dans une Ville où il paſſa ; les Eccleſiaſtiques du lieu partagez ſur la doctrine, tâchent de le gagner. Il éleve un Noviciat, & il le voit tomber, parce qu'il ne veut pas ſe preter aux opinions du tems. Il forme le deſſein d'aller à Rome, & l'abandonne par eſprit d'obeïſſance. Enfin il eſt obligé de ſe retirer.

CE n'eſt pas pour chercher du repos, que le ſaint Prêtre fuit dans les Provinces reculées ; la croix le ſuit par-tout, & il lui ſeroit fort inutile de la fuir. En allant de Paris en Provence, c'eſt un changement de croix qu'il fait en changeant de lieu. D'abord ſon voyage fut agréable. Il fut reçû des Freres qu'il rencontra ſur ſa route, comme un Pere tendrement aimé de ſes enfans. Tous eſſuyérent ſes larmes & ſoulagérent ſon affliction, en la partageant avec lui avec grande tendreſſe. S'ils furent ſurpris d'abord de le voir, ils en furent conſolez ; & c'étoit à qui lui témoigneroit ſa confiance & ſon attachement. Le ſujet de ſa fuite, fut pour eux un ſujet de larmes ; & ils en répandoient ſur lui, tandis qu'ils s'empreſſoient d'eſſuyer les ſiennes. Plus ſenſibles que lui-même à ſes peines, ils avoient beſoin de toute leur vertu pour étouffer dans leur cœur les plaintes & les murmures contre ceux qui en étoient les auteurs. S'il leur en échapoit quelqu'une ; le ſaint homme, loin de les aprouver, de les écouter même, les exhortoit à adorer avec lui la conduite de Dieu, & à ne regarder que ſes ordres dans tous les événemens de la vie. Il leur ordonnoit de joindre leurs prieres aux ſiennes pour ſes perſécuteurs, afin d'accomplir le précepte de Jeſus-Chriſt, & de ſuivre ſon exemple. 1712.

Il arriva à Avignon ſur la fin du Carême 1712. Les Freres de la Ville ravis comme les autres de poſſéder leur Superieur, le retinrent chez eux le plus qu'il leur fut poſſible. Il ſe diſpoſa là a faire la viſite de tous les établiſſemens qu'il avoit dans ces lieux. Les Freres en furent allarmez ; car il y avoit du danger pour lui, à s'engager trop avant dans le Païs à cauſe des Camiſars qui tenoient la Campagne, & qui faiſoient une guerre cruelle aux Eccleſiaſtiques. On ſçait aſſez que leur plus grande paſſion étoit d'en faire les victimes de leur fureur, & de ſatisfaire leur haine contre les Catholiques, en répandant le ſang des Miniſtres du Seigneur. Il fut inutile de lui repreſenter qu'il ne devoit pas s'expoſer à

I. On fait partout d'honorables receptions a M. De La Salle. Mais ou on lui fait beaucoup d'honneur, c'eſt d'où il fuit.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

la recherche ſoigneuſe de ces fanatiques débandez, qui n'avoient rien d'humain que l'extérieur, & qui portoient ſous la figure de l'homme le cœur des bêtes féroces, rien ne put ralentir ſon zéle. Cependant ſous les aîles de la divine Providence, ſon voïage d'Avignon à Alais fut heureux & ſans aucun accident. L'empreſſement des Freres à voir leur Superieur, fut imité d'un grand nombre de perſonnes qui ne le connoiſſoient que de réputation, & on s'étudioit à lui faire honneur du ſoin & du zéle que ſes diſciples faiſoient paroître pour l'inſtruction de la jeuneſſe. Perſonne ne parut plus le conſidérer que M. l'Evêque d'Alais, quand il alla preſenter ſes reſpects à Sa Grandeur. Le Prélat ne ſçavoit par quelles ſortes de diſtinctions il devoit honorer un Prêtre qui avoit toute ſon eſtime. Entre tout ce que le pieux Evêque put dire de plus gracieux à ce ſaint Prêtre; rien ne lui fit tant de plaiſir, que l'éloge qu'il fit de l'aplication des Freres, à la converſion des enfans hérétiques, dont le nombre diminuoit depuis qu'ils étoient chargez de les inſtruire. Comme le ſalut des ames étoit l'unique objet de ſes travaux, il étoit auſſi l'unique ſujet de ſes joyes.

Après quelques jours de ſéjour à Alais, il s'achemina vers la petite Ville des Vans, & prit ſa route par la Paroiſſe de Gravieres qui en eſt peu éloignée. Il y fut reçû comme un Ange du Ciel, & arrêté quelques jours malgré ſes réſiſtances par le Prieur du lieu, grand ami du vertueux Prêtre qui avoit fondé l'Ecole des Vans, & par qui il avoit été engagé à ſe charger de la conduite des Freres. Ce bon Eccleſiaſtique faiſoit trop d'honneur à l'humble Prêtre, & lui donnoit trop de preuves de la profonde vénération qu'il avoit pour ſa perſonne, & de la haute eſtime qu'il faiſoit de ſa vertu, pour que M. De La Salle pût ſe plaire chez lui. Le vertueux Prieur portoit ce reſpect juſqu'à être jaloux de ſervir la Meſſe du ſaint Prêtre en ſurplis. M. De La Salle en étoit confus; mais il ne pouvoit l'empêcher. C'étoit une Fête pour ce Prieur, quand il voyoit le ſaint homme dans ſa maiſon, & il faiſoit ſon poſſible pour l'y attirer. S'il eût caché dans le fond de ſon cœur cette ſainte paſſion, il auroit eû la joye de la ſatisfaire plus long-tems & plus ſouvent; mais en faiſant trop d'honneur à un homme qui le fuyoit, il l'obligeoit de fuir ſa maiſon. En effet, le ſaint homme ſe diſpenſoit d'y aller le plus qu'il pouvoit, afin d'éviter des marques de diſtinction qui lui étoient à charge. Ce fut cette raiſon qui le détermina à changer de route, quand il repaſſa par ce pays.

Arrivé de Gravieres aux Vans, il ſurprit agréablement les Freres qui ne s'attendant pas à jamais voir leur Superieur en ce Païs, regardérent ſa viſite comme une Providence. La joye du pere & des enfans fut réciproque; car de ſon côté, il fut charmé de voir avec quelle patience ces bons Freres s'apliquoient à inſtruire les enfans des hérétiques. Après les avoir exhortez à la perſévérance, il les quitta au bout de quelques jours pour aller à Mende. Ce voyage fut pour lui périlleux & incommode: il courut plus d'une fois riſque de perdre la vie en paſſant par les difficiles montagnes du Gévaudan, bordées d'affreux précipices; d'où ſaiſi du froid piquant & rigoureux qui s'y fait ſentir, il aporta à Mende une ſanté fort altérée; mais comme il n'étoit pas homme à s'écouter, après quelques jours de repos, il commença ſes viſites par celles de l'Evêque de la Ville qui avoit pour lui une eſtime ſinguliere, & qui lui en donna toutes les marques imaginables. Le Prélat après lui avoir dit à la loüange des Freres, ce qui pouvoit lui faire plaiſir, le preſſa fort de manger à ſa table; mais le ſaint homme qui trouvoit toujours une excuſe prête dans l'uſage de ſa Communauté, pour ſe déf-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

fendre de cet honneur, pria le Prélat de trouver bon qu'il ſervît lui-même aux Freres d'exemple de la régle qu'il leur avoit preſcrite. M. l'Evêque de Mende édifié de ſa modeſtie, aima mieux recevoir ſon excuſe, que de gêner ſa grande régularité.

II. Il arrive dans une Ville célebre, où il y avoit grand partage de Doctrine entre les Eccléſiaſtiques; & chacun tâche de l'attirer à ſon parti.

L'empreſſement qu'on eut dans la Ville, de connoître l'Inſtituteur des Freres, lui attirant beaucoup de viſites qui lui déroboient tout ſon tems; (car ceux qui venoient le voir, ne pouvoient le quitter; charmez de la grace de ſes paroles, & de cet air de ſainteté qu'il portoit ſur ſa face, ils ne s'ennuyoient, ni de le voir, ni de l'écouter,) il prit le deſſein d'en partir au plûtôt ſans bruit, & ſans prendre congé que de très-peu de perſonnes, de peur d'être arrêté. Il le fit, & retourna aux Vans avec les mêmes périls & les mêmes incommoditez qu'il avoit eſſuyez en y venant; & de-là il partit pour Uſez, afin d'y terminer quelques affaires, & de preſenter ſes reſpects à M. l'Evêque. Le Prélat ne l'embarraſſa pas peu au commencement de la viſite, en exigeant de lui ce qu'il ne pouvoit lui accorder ſans faire une playe à ſon Inſtitut; mais ayant avec bonté écouté les raiſons du ſaint Prêtre, il ſe relâcha de ſes demandes, & il n'en fut plus queſtion. M. l'Evêque d'Uſez s'étoit perſuadé que le fruit des Ecoles Chrétiennes demandoit de la ſtabilité dans les Maîtres; & ſur ce principe, il s'oppoſoit au changement des Freres de la ville des Vans: mais quand M. De La Salle eut détaillé les inconvéniens de cette demande, & les eut rendus ſenſibles, le bon Evêque qui ne vouloit que le bien, ſe rendit à la force des raiſons; de cette maniere, la viſite fut terminée à la ſatisfaction de M. De La Salle qui reçut de grands témoignages de bonté du Prélat, & de grandes promeſſes de protéger les Freres des Vans.

Pourſuivant ſon chemin, il repaſſa par Alais, & vint à une Ville célébre qui devint le théâtre des nouvelles perſécutions que l'enfer lui gardoit. Il y avoit long-tems qu'on l'y attendoit. Sa réputation avoit précedé ſa venuë, & l'empreſſement étoit univerſel, ſur-tout des Eccléſiaſtiques pour le voir. Chacun lui préparoit des careſſes & des offres de ſervices. Les uns vouloient entrer dans les bonnes graces d'un homme, dont la renommée leur avoit annoncé l'éminente vertu: les autres vouloient le faire paſſer à force de bons offices, de l'eſtime de leurs perſonnes dans celle de leur Doctrine. Tous vouloient le gagner à leur parti.

III. Ce que font les Novateurs pour le gagner.

A peine M. De La Salle fut-il arrivé, qu'il vit un concours de toutes ſortes de perſonnes rendre à ſa vertu l'honneur qu'elle méritoit, & lui faire toutes ſortes d'offres de ſervices. Pluſieurs Eccléſiaſtiques de conſidération & des plus diſtinguez de la Ville, ambitionnérent de lier avec lui ſocieté. Comme ils ſe montroient gens de bien, zelez pour les bonnes œuvres, & très-favorables à l'Inſtitut, cela ne leur fut pas difficile. Souvent ils venoient conférer avec lui ſur les moyens d'étendre les Ecoles Chrétiennes dans la Ville & dans la Province. Des diſpoſitions ſi deſirables firent naître au Serviteur de Dieu, la penſée d'établir un Noviciat ſur le lieu. Tout promettoit un heureux ſuccès. Une Ville grande, opulente, & portée aux bonnes œuvres; une troupe d'Eccleſiaſtiques de mérite, zélez, & tels que les veut S. Paul, *préparez à toutes ſortes de biens*; un nombre de perſonnes riches, pieuſes, libérales & généreuſes dans leurs charitez; enfin un fond d'eſtime & d'inclination pour les Ecoles Chrétiennes, tout cela lui donnoit de grandes eſperances; & plus il y faiſoit attention, plus il croyoit que Dieu ne l'avoit chaſſé de Paris par les ordres ſecrets de ſa Provi-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ce, que pour venir en cette Ville établir un Noviciat propre à former les Sujets du Païs, qui ſeroient plus en état de travailler ſur les lieux, que des étrangers qui n'en connoiſſent ni l'eſprit, ni les pratiques, & dont les inclinations auſſi-bien que le langage ſont fort différentes. Encouragé par toutes ces réflexions, il fit ouverture de ſon projet à ceux qui lui parurent les plus zélez. Le deſſein fut aprouvé, & chacun en fit ſon affaire. Le S. Inſtituteur ne fut pas peu ſurpris de trouver à l'éxécution d'un deſſein qu'il n'avoit propoſé qu'en tremblant, & qu'il avoit trouvé ſi difficile à Reims, à Paris, & à Roüen, des facilitez auſquelles il n'auroit oſé s'attendre. De concert, & comme à l'envi, on s'empreſſoit de contribuër à cet établiſſement. Preſque tous les Curez de la Ville s'y interreſſérent, & M. l'Evêque plus qu'aucun autre : beaucoup de perſonnes de la Ville ſe joignirent à eux. Et un de ces Meſſieurs ayant commencé à donner un fond ; les autres donnérent des aſſurances pour l'avenir. Jamais œuvre de Dieu ne fut entrepriſe avec plus d'unanimité, de promptitude & de zéle. On loüa une maiſon, elle fut auſſi-tôt meublée. C'étoit à qui procureroit des Novices. Leur nombre groſſit en peu de tems. Chaque jour étoit marqué de quelque bonne fortune.

I V.
Tout lui réüſſit d'abord, & les progrès rapides le mettent en défiance contre l'avenir.

Des commencemens ſi heureux donnoient de grandes eſperances. Tout le monde ſouhaitoit déja voir mettre la derniere main à cet établiſſement. On le regardoit même comme déja fait. M. De La Salle ſeul timide ſur un ſuccès ſi rapide, craignoit de le voir bien-tôt enſéveli ſous les ruïnes cachées dans de ſi beaux commencemens. C'étoit parce qu'il ne le voyoit point fondé ſur le Calvaire, qu'il ſe défioit de ſa ſtabilité. Ce S. homme ſi éclairé dans les voyes de Dieu, avoit apris par ſon expérience & par celle des Saints, que les œuvres qui n'ont pas la Croix pour fondement, & qui s'élévent ſans peine, ou ne font pas grande peur au démon, ou ne ſont pas de durée. Ainſi il n'oſoit livrer ſon cœur à la joye, dans la crainte de voir évanoüir les ſuccès preſens dans les malheurs d'un avenir prochain. Il craignoit que quelque motif ſecret, maſqué ſous les dehors trompeurs d'une dévotion aparente, ne prît la place de la charité, & ne fût le reſſort du grand zéle, dont quelques-uns de ces Meſſieurs paroiſſoient animez. Selon lui, ç'en étoit aſſez pour voir ce deſſein échoüer. Dieu ne benit point ce qui n'eſt point fait pour lui ; ſi le Seigneur n'eſt pas l'objet de l'édifice qu'on veut élever, il n'y met point la main ; & quand il n'y travaille pas, en vain veut-on l'édifier. Ses aprehenſions étoient d'autant mieux fondées, qu'il n'étoit pas accoutumé à voir ſi bien ſeconder ſes entrepriſes. Rien n'étoit pour lui plus nouveau que ce concours de ſuffrages réünis en ſa faveur, & ce concert de perſonnes qui lui ouvroient toutes leurs bourſes. Les contradictions continuelles qu'il avoit eües à eſſuyer dans tous ſes autres établiſſemens, le mettoient en défiance de celui-ci, & lui donnoient ſujet de craindre que la rapidité avec laquelle il ſe faiſoit, ne fût le préſage de ſa chûte. Après-tout, tous les évenemens de la vie ne ſe reſſemblent pas toûjours, & du bon ou mauvais ſuccés de l'un, on ne peut ſurement conclure pour le bon ou mauvais ſuccès de l'autre. L'avenir eſt entre les mains de Dieu ſeul, & lui ſeul le connoît. Ainſi le S. Homme flotoit entre la crainte & l'eſpérance, faiſoit de ſon côté ce que Dieu demandoit de lui, & abandonnoit le reſte à ſa Providence. Le Noviciat s'étoit rempli, & tout alloit un bon train, l'ardeur des perſonnes qui avoient le plus contribué à l'entrepriſe prenoit de nouvelles forces avec le tems, loin de ſe ralentir. Tous les jours elles faiſoient quelque choſe de nouveau pour cette œuvre. Leur zéle auparavant ré-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

pandu & multiplié ſur pluſieurs autres, ſembloit ſe concentrer en celle-là. Elle étoit devenuë leur unique affaire : ils laiſſoient les autres ou les oublioient. Ils couroient la Ville & la Campagne pour attirer quelque nouvelle aumône, ou engager quelques perſonnes riches à contribuër de leurs libéralitez à l'entrepriſe. Si le même eſprit avoit animé tous ces Zélateurs, ſi le deſir de l'honneur de Dieu eût été le ſeul reſſort de leur activité ; il y a lieu de croire, que le Noviciat de Provence ſubſiſteroit encore ; mais la plûpart n'avoient en vûë que de gagner les Freres & leur Supérieur, & de ne leur être favorable qu'autant qu'ils épouſeroient les intérêts du parti. S'ils demeuroient inflexibles, & s'ils ne donnoient pas eſpérance de ſe rendre, la deſtruction du Noviciat étoit concluë, auſſi-bien qu'une guerre déclarée contre les Ecoles Chrétiennes.

Cependant entre tant d'auteurs de cette entrepriſe, il y en avoit qui agiſſoient de bonne foi, & qui dans l'œuvre de Dieu, n'avoient que Dieu en vûë. Auſſi ceux-ci perſévererent-ils long-tems à ſoutenir le Noviciat. Ils prirent même des meſures pour l'établir & pour étendre les Ecoles Chrétiennes dans la Ville. Elles étoient déja fondées en partie : il ne s'agiſſoit que d'y introduire les Freres. A l'égard des Paroiſſes qui n'en avoient point, on ſe propoſa d'y en établir. Pour avancer ce deſſein un Pere Jeſuite très-zélé qui prêchoit le Carême dans une Egliſe conſidérable, ſe chargea d'en faire l'ouverture à ſon auditoire, & de l'apuïer avec force. Il le fit avec ſuccez. Ce qu'il dit ſur l'importance & la néceſſité de donner à la jeuneſſe une bonne éducation & l'inſtruction néceſſaire, fut goûté, & pluſieurs perſonnes de pieté ſe joignirent enſemble pour faire la fondation d'une Ecole Gratuite.

V. Après avoir élevé heureuſement un Noviciat, il s'aplique à en bien former les ſujets.

Pendant que tout s'acheminoit à l'agrandiſſement de l'Inſtitut, M. De La Salle travailloit de ſon côté à former les ſujets qu'on lui avoit confiez. Il en faiſoit ſon unique affaire, & il ne penſoit point en avoir d'autres ; car étant venu ſe cacher, comme on l'a dit, il ne ſe révéloit à perſonne, & laiſſoit ſans réponſe toutes les lettres qui lui venoient de tous côtez de la part de ſes Diſciples. Il en agiſſoit ainſi dans l'idée que l'intérêt de l'Inſtitut demandoit cette ſuſpenſion de tout commerce, afin que ſes ennemis ne tournaſſent point contre les ſiens, la colere qu'ils ne pouvoient plus décharger ſur lui. D'ailleurs, ſuivant la prévention qu'il s'étoit faite, que les Freres de Paris lui avoient manqué de fidélité, il ne ſçavoit plus à qui ſe fier. Enfin il croyoit que le Frere qu'il avoit laiſſé à Paris en ſa place, ſuffiſoit pour la remplir & en faire tous les offices. Ce Frere en effet, d'un caractere ſage & moderé, ſupléoit du mieux qu'il pouvoit à l'abſence du ſaint Inſtituteur, & le faiſoit avec beaucoup de prudence, quoique avec beaucoup de peine, parce que les Freres diſcoles prétextoient pour ſe diſpenſer du joug de la ſoumiſſion, qu'il n'avoit été ni élû par les autres, ni nommé par M. De La Salle, ainſi qu'il a déja été dit. M. De La Salle entretint cependant toûjours correſpondance avec le Frere qui dirigeoit le Noviciat de S. Yon, perſuadé que cette pepiniere devoit être cultivée avec grand ſoin, & qu'elle ſeroit la reſſource de toutes les pertes qu'il prévoyoit que ſa Societé alloit ſouffrir par ſon abſence. Il s'y forma en effet de très-bons ſujets, qui réparerent avec avantage la ſortie de ceux que le relâchement ou la ſéduction entraînerent à leur perte. Ceux-là faiſoient ſa conſolation, & il pouvoit leur apliquer ces paroles de S. Paul : *Vous êtes ma Couronne dans le Seigneur*, & celles-ci du Diſciple bien-aimé, *Je n'ai point de plus grande joye, que celle de voir mes enfans marcher dans la vérité.* Il n'abandonnoit pourtant pas la conduite des Freres de Provence & des environs. Comme ils

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

étoient à sa portée, il continuoit pour eux ses soins ordinaires. Il les faisoit revenir de tems en tems pour les renouveller en esprit, leur faire faire des retraites & les fortifier contre le relâchement.

Par raport à ceux qui étoient dans la Ville, il les apelloit auprès de lui, ainsi qu'il avoit coutume de faire à Paris & à S. Yon, pour les associer aux exercices du Noviciat, & les maintenir dans la ferveur, la dependance & la régularité. Ce zéle de leur perfection qui accommodoit fort ceux qui en avoient conserve le desir, & qui n'en négligeoient pas la pratique, ne faisoit pas plaisir à quelques tiedes & relachez, & ils auroient déja voulu aussi loin d'eux, qu'il en étoit près, celui dont la presence les mettoit à l'étroit & se montroit ennemie de la fausse liberté.

Ce grand esprit de régularité de M. De La Salle, dont il étoit lui-même le plus grand exemple, commençoit à leur déplaire ; & ce n'étoit que par contrainte & par figure, qu'ils retournoient les jours prescrits au Noviciat, dont les exercices mettoient à la torture ces ames tiedes & lâches. La vie de Novices paroissoit insuportable à gens qui commençoient à s'émanciper, & qui étoient las d'être sous les yeux d'un Supérieur vigilant, qui ne respiroit que vertu & sainteté, & qui ne parloit que des efforts qu'il faut se faire pour y arriver. Tristes, chagrins, ennuyez d'un train de vie que la seule ferveur sçait goûter, ils penserent dès le commencement à en chercher la fin. Comment la trouver ? C'étoit-là leur embaras, & il n'étoit pas petit. D'aller en faire des plaintes, c'étoit faire aveu de leur peu de vertu, de leur foiblesse & de leur relâchement. L'amour propre ne le peut souffrir. Les tiedes en ont plus que les autres ; & on peut dire, que l'amour propre augmente chez eux, à mesure que la ferveur diminuë. Ceux qui ont eû de la vertu, & qui l'ont perduë, sont attentifs à en conserver les aparences ; & souvent ils deviennent de grands hypocrites, parce qu'en voulant conserver le renom d'une sainteté qu'ils ont perduë, ils deviennent des sépulchres blanchis, qui cachent les vices & les passions sous une montre spécieuse de vertu.

VI. Artifice malin dont se servent les deux Disciples qui tenoient l'Ecole dans cette Ville, pour se soustraire à son obéissance.

Enfin après bien des réflexions, l'expédient que trouverent les deux Freres dont je parle, pour parvenir à leurs fins sans faire tort à leur réputation, fut de de fonder sur l'obligation de faire leur devoir une prétenduë impossibilité d'aller au Noviciat, & de faire entendre, non à leur Supérieur qui n'auroit pas écouté ces raisons, mais aux Fondateurs, que le bien des Ecoles, souffroit de leurs allées & venuës si fréquentes à la maison de M. De La Salle. L'artifice n'étoit pas mal trouvé, & il étoit facile d'en rendre duppes des gens qui s'interessoient sur toutes choses à l'intérêt des Ecoles qu'ils avoient fondées.

Les deux Freres furent fort bien reçûs, & on leur sçut bon gré du zele qu'ils faisoient paroître pour leur devoir, quand ils allerent faire une espece d'aveu à ceux qui les avoient mis en œuvre, que la conscience les obligeoit de les avertir que les Ecoles n'alloient plus si bien, depuis qu'ils étoient obligez d'aller si souvent à la maison du Noviciat, & qu'elles ne pouvoient fleurir, s'ils n'étoient sédentaires comme auparavant sur la Paroisse. Ils ajouterent encore avec plus de malice, qu'ils se faisoient un devoir d'informer ces Messieurs, qu'une partie de la fondation tournoit au profit du Noviciat, & qu'elle servoit à la subsistance des Novices ; & que parce qu'ils ne vouloient rien faire contre les intentions des fondateurs, ils se trouvoient obligez de leur en donner avis. Ces avis étoient très-malins & très-hypocrites ; puisqu'ils servoient de manteau à la propre volonté, qui vouloit rentrer dans son domaine & vivre à sa fantaisie hors des yeux & de la dé-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

pendance du S. Inſtituteur. Ces hommes accoutumez depuis quelques années à reſpirer un air de liberté, à la faveur de l'éloignement où ils étoient de leur Supérieur, ſuportoient impatiemment l'exactitude qu'il exigeoit d'eux pour l'obſervation des régles, & ne ſçachant autre moyen de s'en affranchir, que l'artifice & la ruſe, ils l'employérent à leur propre perte & à la deſtruction de tous les biens que M. De La Salle commençoit à faire, & à eſperer pour la Provence & les lieux qui lui ſont contigus.

La plainte artificieuſe de ces deux enfans de Belial fut le ſignal de la perſécution contre le Supérieur, qui ſemblable à cette nuée legere qu'apella le Prophête Elie ſur les Terres d'Iſraël, groſſit inſenſiblement, & forma l'orage que nous allons voir crever ſur la tête du ſaint Prêtre.

Ceux à qui ces plaintes furent portées, les trouvérent juſtes & importantes. Ils ſe prêtérent à la mauvaiſe volonté de ces Freres, & leur ſervirent de Miniſtres pour les rendre à leur premiere liberté. L'aſſujettiſſement qui paroiſſoit gênant & incommode à ces volontaires, parut à ces Meſſieurs préjudiciable aux Ecoles. Ils crurent ce qu'on vouloit leur faire croire, que la néceſſité où M. De La Salle réduiſoit ces deux Maîtres, de ſe trouver tous les jours aux exercices du Noviciat, dérangeoit les claſſes, parce que partageant leur tems ils en donnoient moins à leurs Ecoliers ; que ſous prétexte de les maintenir dans l'eſprit de pauvreté & dans la deſapropriation de toutes choſes, le revenu de la fondation paſſoit dans le Noviciat, & s'y trouvoit inſenſiblement confondu. Ainſi ſans aprofondir, le motif qui faiſoit agir ces deux Freres, on ne fit attention qu'à leurs plaintes, qu'on croyoit ſages & néceſſaires, & on crut bien faire de remettre en liberté des gens qui le deſiroient paſſionnement, ſans le laiſſer voir. Ce ne fut pas ſans douleur & ſans en craindre les ſuites, que le digne Superieur vit ces deux refractaires ſe ſouſtraire à ſa vigilance ; mais qu'auroit-il fait pour l'empêcher ? Les Fondateurs le demandoient ſans le ſçavoir, en demandant que les deux Freres reſtaſſent dans leur maiſon, comme ils avoient fait auparavant. Ces Meſſieurs faiſoient inſtance, & les prétextes du bien des Ecoles que les rebelles avoient ſçû faire ſervir avec tant d'habileté à leurs fins, étoient ſpecieux : il falut ceder, & laiſſer vivre les deux Freres dans l'indépendance.

VII. Les Janſeniſtes travaillent à ôter à M. De La Salle une Ecole Chrétienne, parce qu'un Pere Jeſuite en avoit été le Promoteur, & ils y réüſſiſſent.

M. De La Salle commença dès-lors à juger, qu'il n'auroit pas en cette Ville tout l'agrément dont on l'avoit flâté dans le commencement, & que ces premiers chagrins ne ſeroient pas les derniers. On ne laiſſoit pas de travailler à l'établiſſement de la nouvelle Ecole dont il a été parlé. Il s'avançoit, & on avoit donné avis au ſaint Inſtituteur de diſpoſer les Freres qu'il y deſtinoit. Tout étoit prêt, lorſque tout manqua. C'étoit un Pere Jeſuite, comme on l'a vû, qui étoit l'origine de cette œuvre. Ce fut ſon malheur. Si tout autre que lui s'en fût mêlé, perſonne n'y auroit trouvé à redire, perſonne ne s'y ſeroit opoſé. Nous l'avons dit, dans la Ville dont nous parlons la nouvelle Doctrine avoit cours & avoit des Partiſans d'éclat & en grand nombre. Autre circonſtance qui concourut avec celle-ci au renverſement de cette Ecole ; un homme en place dans la Ville, d'un eſprit Superieur & d'un mérite rare, etoit ennemi ſecret de M. De La Salle depuis qu'il n'avoit pas pû le faire ami de ſes ſentimens. Celui-ci à la tête de tous les autres Meſſieurs dont nous avons parlé, l'homme du monde le plus ſouple, le plus pliant & le plus inſinuant, avoit aproché M. De La Salle & avoit lié avec lui un grand commerce. Bon ami en aparence du Serviteur de Dieu, il attendoit à l'être en vérité, quand il l'auroit gagné à ſon parti. L'un & l'autre

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ne s'expliquoient point & demeuroient ſur la réſerve. Il y a un tems pour toutes choſes, un tems de ſe taire, & un tems de parler ; celui-ci vint enfin : l'Eccleſiaſtique de grand nom fit les premieres avances : il n'alla pas loin ſans apercevoir dans l'air & ſur le viſage de M. De La Salle, qu'il ne goûtoit pas la nouvelle doctrine. C'en fut aſſez pour ce ſage du ſiécle ; dès ce moment il conçut pour le ſaint Prêtre le même fond d'antipathie, qu'il aperçut en lui contre ſes ſentimens, réſolu deſormais de lui faire une guerre clandeſtine, ſans paroitre rompre avec lui.

En effet, à peine le Jeſuite avoit-il achevé ſon Sermon ſur les avantages & l'importance des Ecoles Chrétiennes, que le parti entra en remuëment & en intrigues pour faire échoüer ſon deſſein. On cabala ſecrettement contre l'entrepriſe, & on concerta, ſi on ne pouvoit l'arrêter, de la mettre à profit pour d'autres que les Freres. Pour réüſſir, il faloit un homme d'autorité, d'eſprit & d'une réputation accreditée. Tel étoit celui dont nous venons de parler ; & ce fut ſur lui que le choix du parti tomba comme ſur l'homme de la Ville le plus propre à manier les eſprits. Il ſe chargea avec plaiſir de la commiſſion, & il s'en acquita avec une induſtrie extraordinaire. A l'honneur d'être à la tête de ſon parti & de lui rendre ſervice, il joignoit le plaiſir de pouvoir mortifier un Jeſuite, & il le goûtoit par avance auſſi-bien que celui d'humilier M. De La Salle.

VIII. Tours que lui joue un Eccleſiaſtique qui affectoit de paroitre ſon ami.

Il voulut cependant en homme d'eſprit conſerver les dehors de la charité, pour ne point s'expoſer à l'indignation du peuple. Sans rompre avec M. De La Salle, affectant au contraire avec lui plus d'union que jamais, il travailla ſous main à gagner ceux qui s'étoient mêlez de cette affaire, & qui avoient donné les fonds. Il leur inſinua que la deſtination qu'on en faiſoit aux Freres, convenoit davantage à des Eccleſiaſtiques, parce qu'en faiſant l'Ecole, ils pouroient rendre d'autres ſervices à la Paroiſſe. Comme il étoit éloquent, ſubtil, & engageant, il n'eut pas de peine à perſuader des gens qui ne cherchoient que le bien, en leur en montrant en aparence un plus grand. Quand il fut aſſuré de ce côté-là, il eut ſoin de prévenir l'Evêque de la Ville, & il s'y prit avec grand art, en lui faiſant entendre que les perſonnes qui avoient fait la nouvelle fondation, avoient changé de diſpoſition à l'égard des Freres, que leur intention étoit de confier cette Ecole à des Eccleſiaſtiques que cette fonction n'empêcheroit pas de ſervir la Paroiſſe ſur laquelle elle étoit établie, & qu'elles avoient pris leur parti de maniere, que ſi on les preſſoit de faire autrement, elles apliqueroient les fonds à d'autres œuvres de charité. Le Prélat qui étoit fort porté d'inclination pour les Freres, & qui avoit deſſein de les multiplier le plus qu'il pouroit dans ſon Diocèſe, ne fut pas peu ſurpris de ce changement, dont il ignoroit le motif ; mais comme il n'avoit pas encore eû le tems de connoître les Eſprits, il craignit de les aigrir par un coup d'autorité ; ainſi il laiſſa aller le cours des choſes, ſans s'y oposer. L'Acteur qui paroiſſoit ſur la ſcène acheva de joüer ſon perſonnage, il alla trouver M. De La Salle avec un air triſte & abbatu, comme d'un homme qui eſt dans la peine ; & d'un ton de complainte & d'une voix gemiſſante, il lui dit qu'il venoit avec douleur lui aprendre le changement de diſpoſition qui s'étoit fait à l'égard de la nouvelle Ecole ; que ce n'étoit plus des Freres, mais des Eccleſiaſtiques à qui on la deſtinoit. *Dieu ſoit béni*, repartit le Serviteur de Dieu, *aparemment que Dieu le veut ainſi.* Et comme les cœurs droits ne ſont jamais en garde contre la mauvaiſe Foi, le ſaint Prêtre dans la penſée que celui qui lui parloit avoit dans l'ame les ſentimens que ſa bouche marquoit, il lui fit de grandes actions

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

actions de graces, croyant lui avoir beaucoup d'obligation de l'intérêt qu'il prenoit à l'Inſtitut des Freres. Après l'avoir quitté, il alla ſe proſterner devant Dieu, pour adorer les ordres de ſa Providence, le remercier & ſe ſoumettre à ſa conduite. Il prévit dès ce moment l'orage qui ſe formoit contre lui, & s'arma de force & de courage pour en ſoutenir l'effort. Perſuadé que le peché eſt nôtre unique mal, & que tous les autres maux de la vie, ſont dans les deſſeins de Dieu des moyens de ſanctification, il ne penſa qu'à faire ſon profit de ceux qui le menaçoient, & à aller au-devant d'eux en eſprit leur preſenter un cœur ſoûmis. En s'offrant avec Job aux coups que la main de Dieu qu'il ſentoit ſe lever, étoit prête à lui porter de nouveau, il lui diſoit comme ce ſaint Homme : *Que ma conſolation ſoit, qu'en m'affligeant vous ne m'épargniez pas, & que vous multipliez les plaies au gré de vos deſirs, ou ſur le nombre de mes pechez.* Ainſi préparé à tous évenemens, il ne fut pas long-tems ſans entendre le bruit de la tempête qu'il avoit preſſentie. Ceux qui avoient témoigné tant de zéle pour les établiſſemens des Freres, furent les plus animez à les traverſer ; mais ils ne ſonnerent le tocſin de la Guerre qu'ils préparoient, que quand ils deſeſpérerent d'amener leur Supérieur au but où ils deſiroient le conduire. Pendant qu'ils s'en flâterent, il n'y a nulle ſorte de ruſes qui ne fût à leur uſage pour en venir à bout. Ils lui promettoient de grands avantages pour ſon Inſtitut, s'il vouloit s'aprocher de leurs ſentimens. Ils lui faiſoient des preſens dans la vûë d'amolir ſon cœur. On y joignoit des ménaces qu'on ſçavoit mêler de careſſes. Ils venoient ſouvent lui rendre viſite ; & dans ces viſites, les matieres du tems étoient toûjours miſes ſur le tapis. Des maximes nouvelles avancées avec hardieſſe, étoient ſoutenuës avec chaleur ; mais ou le ſaint Homme ne faiſoit pas ſemblant de les entendre, ou il les rejettoit par un viſage ſévére, ou il les refutoit par quelque courte reflexion ; car il haïſſoit l'altercation, perſuadé que l'erreur ſe fortifie par la diſpute.

IX. Les Partiſans de la nouvelle Doctrine attirent M. De La Salle dans leurs conferences, dont il eſt dégoûté par l'altercation qu'il y voit.

Ces Meſſieurs qui tenoient enſemble des Conferences réglées à certains jours, étoient bien aiſe d'y voir M. De La Salle, & ils l'engageoient ſouvent d'y venir. Les diſcours qu'on y tenoit n'étoient pas tous de pieté. Les matieres du tems en faiſoient le ſujet ordinaire. M. De La Salle étoit toûjours ſurpris d'entendre ſortir des mêmes bouches ſur Dieu le langage des Anges ; & contre le Pape & les Evêques, le langage de Luther & de Calvin. Il ne voyoit nulle charité dans ceux qui ſont les Panegyriſtes perpetuels de cette vertu, & il ne comprenoit pas que ceux qui recommandent tant ſa néceſſité, ſçuſſent ſi-bien ſe diſpenſer de ſa pratique ; car nul ménagement pour quiconque n'étoit pas du parti. On ſe faiſoit un mérite de le noircir, & celui-là paſſoit pour le plus zelé, qui en ſçavoit mieux médire. La contention, la paſſion, la vanité, étoient toûjours à la ſuite des matieres curieuſes qu'on traitoit. Chacun vouloit briller, l'emporter, & ſe ſignaler ; & rarement on étoit d'accord ſi ce n'étoit à ranger les Moliniſtes ſelon le langage de ces Meſſieurs, parmi les Pélagiens & les ennemis de la grace de Jeſus-Chriſt. Monſieur De La Salle ne ſouffroit pas peu dans ces aſſemblées, & il y gardoit le ſilence. Quand on l'obligeoit de parler, il deffendoit avec force, & les veritez qu'on avoit combattuës, & les perſonnes qu'on avoit déchirées, & il avoüoit qu'il n'étoit pas édifié de ce qu'il voyoit & de ce qu'il entendoit : il plaignoit le tems qu'on perdoit en altercations, en invectives, en parades d'une vaine ſcience ; il conſeilloit de ſubſtituër aux queſtions curieuſes, vaines, & nouvelles qui engendrent les combats de paroles, & qui interreſſent ſi fort la charité, des diſcours de pieté, ou de ſcience utile. Ces remontrances

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ne plaiſoient pas ; elles aigriſſoient même des gens qui ne l'apelloient que pour les écouter & ſe ſoumettre à leurs déciſions. Leur orgueil étoit offenſé, de voir un homme qu'ils vouloient pour Diſciple docile, leur faire des leçons. Ils réſolurent de s'en venger ; & ils conclurent qu'il n'y avoit plus rien à ménager avec lui, puiſqu'il n'y avoit plus rien à eſperer de lui.

X. Ils le perſécutent.

Il falloit cependant colorer aux yeux du public, la perſécution qu'on alloit lui faire & écarter tout ſoupçon de paſſion & de haine, des diſcours deſavantageux qu'on alloit ſemer. Après l'avoir honoré, loüé, & preſque canoniſé, on alloit le noircir, le décrier, le diffamer : le public en auroit été ſcandaliſé, ſi on ne l'eût pas prévenu par des bruits ſourds, par des calomnies colorées d'un air de vrai-ſemblance, & ſemées par des bouches dévotes, ou par des langues habiles à donner au menſonge une teinture de verité. Mais que reprendre dans un homme d'une vie ſi intégre & de mœurs ſi pures ? Un excès de régularité, une ſévérité outrée, une inflexibilité invincible, une dureté rebutante, un entêtement & une opiniâtreté de ſentimens ſans retour. C'eſt ſous ces noms qu'on concerta de décrier ſa grande vertu, ſa ſaine Doctrine, ſon eſprit de recueillement, de mortification & de pénitence. Ces vertus étoient devenuës des vices en lui, depuis qu'on le regardoit comme un Moliniſte. Il ne l'étoit pourtant pas, ſi on prend ce mot dans ſon ſens naturel pour un Diſciple de Molina ; mais il l'étoit en effet, dans le ſens qu'on lui donnoit ; c'eſt-à-dire, qu'il étoit opoſé au Janſéniſme.

L'Homme de Dieu ne s'attendoit pas à de pareilles accuſations de la part de ceux qui ſe piquent tant de régularité, qui prêchent ſi hardiment la morale ſévére, & qui ſe donnent pour les reſtaurateurs de l'ancienne pénitence. Dans les derniers ſiécles, lorſque les Proteſtans ſe paroient du beau nom de Réforme, l'éclat de la pénitence de S. Charles Borromée ouvrit les yeux à tous ceux qui ne s'opiniâtroient pas à les fermer, pour voir de quel côté étoit la vraye vertu intérieure & ſurnaturelle, qui eſt inſéparable de la vraye Foi. On put faire en cette occaſion le même diſcernement en opoſant M. De La Salle aux Partiſans de la nouveauté. Les uns prêchoient en public la pénitence, l'autre la pratiquoit en ſecret ; ceux-là affectoient un air de réforme, celui-ci en donnoit l'exemple : les premiers ne parloient que de grace & de charité ; le dernier s'apliquoit à attirer l'une & à croître dans l'autre. Ainſi ſe comparant avec lui, ils avoüoient tacitement en le taxant d'un excès de régularité, de réforme, & de pénitence, qu'il avoit la réalité des vertus, dont ils n'avoient eux l'aparence.

XI. Pretextes dont les diſciples de Janſenius colorérent les perſécutions qu'ils lui firent ſouffrir.

N'ayant donc rien à dire autre choſe du ſaint Homme, ils blâmerent ſa façon de gouverner ; ils deſaprouverent les pratiques de pieté établies parmi les Freres ; ils taxerent de manieres gênées l'air de recueillement qui les diſtinguoit ; ils décrierent tous les genres de pénitence & de mortification que M. De La Salle avoit apris des Saints, & qu'il avoit introduits dans ſa Communauté. Ils le firent paſſer pour un homme ſingulier, dur, outré, inflexible, & ſur l'eſprit duquel il n'y avoit rien à gagner. Selon eux, le caprice étoit l'ame de toute ſa conduite. Il étoit entêté & ſeul de ſon ſentiment ; & ce qui pis eſt, il vouloit mouler tous les autres ſur lui-même. Il les chargeoit de fardeaux inſuportables, & il les aſſujétiſſoit à une forme de vie impraticable & ſans exemple. En un mot, ils ſçurent obſcurcir une des plus brillantes vertus, qui ait édifié la France dans nôtre tems. En le regardant comme un cenſeur tacite de leur conduite, ils firent deſſein de le faire ſortir de la Ville ; & pour l'y obliger, ils ſouleverent contre lui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tous les eſprits remuans, & le rendirent odieux à tous ceux qui étoient dans leurs intérêts. Ils n'en demeurerent pas aux paroles. Ils travaillerent ſous main à détourner les aumônes, après avoir retranché celles qu'ils avoient coutume de lui donner & de lui procurer. Ce moyen leur paroiſſoit le plus court pour s'en défaire, & pour diſſiper ſans bruit & ſans éclat toute ſa Communauté. La diſette contraint les Villes les plus fortes de ſe rendre ; & l'on eſt toujours ſûr de la défaite de ſes ennemis, quand on ſçait les affamer.

Mais comme M. De La Salle étoit un homme qui ſçavoit, à l'exemple du grand Apôtre, ſouffrir la faim & la ſoif, & aprendre par ſon exemple à ſes Diſciples à jeûner & à faire de longues abſtinences, ils virent bien que ce moyen de le réduire ſi court pour les autres, ſeroit long par raport à lui, qui ſçavoit ſe contenter de pain & d'eau, qui étoit même accoutumé à n'en prendre qu'avec meſure. Ils prirent un autre parti, qui fut de travailler ſous main à dépeupler ſon Noviciat. Cela leur étoit facile ; eux-mêmes l'avoient rempli de Sujets qui étoient à leur dévotion. Il ne leur étoit pas difficile de les débaucher. Ils ſolliciterent donc la plûpart des Novices, & ils les firent ſortir de la maiſon où ils leur avoient inſpiré d'entrer. Ils en détournerent d'autres qui poſtuloient, ſous le prétexte que le gouvernement de M. De La Salle étoit trop auſtere.

Les Novices ſortis ſervirent d'écho, ou plûtôt de trompettes à ces Meſſieurs, pour publier tout haut & ſans pudeur ce qu'ils avoient ſemé à petit bruit au préjudice du ſaint Prêtre. Il étoit d'une rigidité outrée, ſans égard pour la foibleſſe humaine, auſſi dur aux autres qu'il l'étoit à lui-même ; chez lui il ne falloit ni lever les yeux, ni ouvrir la bouche, ni faire uſage de ſes ſens ; la moindre faute étoit condamnée à quelque pénitence ; on y devenoit ſauvage, farouche, taciturne ; toute la journée étoit partagée en exercices de pieté & de mortification ; & ſouvent la tête & la poitrine épuiſees, on alloit à un Réfectoire où il n'y avoit preſque rien à manger, ou rien que de dégoûtant. Pour y vivre, il falloit n'avoir ni volonté ni jugement, & être dépoüillé de ſon corps. Perſonne ne pouvoit ſoutenir cette vie, que le ſeul M. De La Salle qui ruïnoit la ſanté de ceux qui vouloient l'imiter, ou les rendoit fous. C'eſt ainſi que ces Meſſieurs par la bouche de leurs Emiſſaires, qui donnoient leur experience pour preuve de ce qu'ils débitoient, faiſoient des crimes à M. De La Salle des vertus de retraite, de recueillement, d'abnégation, de mortification, d'obéïſſance, de pénitence, dont il étoit un grand maître & un grand exemple. C'eſt ſous ces noms odieux qu'ils ſçavoient diffamer une vertu qui faiſoit éclipſer la leur. Ils allerent encore plus loin ; ils publierent un libelle rempli de calomnies, où la malice la plus pure avoit ſçû ramaſſer tout ce qui pouvoit le rendre odieux, & lui faire perdre toute eſtime. Le libelle eut tout l'effet que ſes auteurs en attendoient. Comme la malignité du cœur humain le porte naturellement à croire le mal, ce libelle impoſteur décria le ſaint Homme dans tous les eſprits. On crut de lui le mal qu'on en diſoit, ſans autre fondement, que parce qu'on le voyoit écrit. Tel eſt le venin de la calomnie ; il ſe fait goûter ſans montrer aucune aparence de verité. Et ſouvent, quoique la détraction porte avec ſoi les preuves de ſa fauſſeté, quelque incroyable qu'elle ſoit, on la veut croire, quand elle tombe ſur les plus gens de bien.

XII. On fait courir contre lui un libelle diffamatoire. Il y répond d'une maniere pleine de douceur & de charité.

La contagion de ce libelle ſe répandant par-tout, le Serviteur de Dieu crut qu'il étoit de ſon devoir de lui opoſer une digue. Il fit une réponſe où il laiſſoit parler la verité ſeule, & dont la charité aſſaiſonnoit tous les termes. Il n'en laiſ-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſa échaper aucun de ſa plume qui pût ſatisfaire un amour propre bleſſé, qui pût piquer ſes adverſaires, & leur faire remarquer qu'il étoit ſenſible aux traits de leur colere. Il ſe contenta d'expoſer le faux de la calomnie, ſans ſe permettre de rien dire qui pût bleſſer les calomniateurs. Tout ce qu'il dit de plus fort, fut qu'il aprenoit par ſon expérience ce que l'Egliſe avoit à craindre d'un parti qui ſe fortifioit tous les jours, & qu'il prévoyoit avec douleur les playes que l'Epouſe de Jeſus-Chriſt en recevroit.

Cependant, malgré ces précautions, la calomnie prévalut. De la Ville elle s'étendit dans la Province; juſques dans les établiſſemens des Freres de ces cantons elle eut de mauvais effets. On crut l'impoſteur ſur ſa parole; & parce qu'il mentoit hardiment, on ne s'aviſa pas de douter des faits dont il étoit l'auteur, ni de les vérifier. Il arriva ce qui arrive preſque toûjours au ſujet de la dévotion & des perſonnes dévotes. On lut le libelle diffamatoire avec un goût malin & curieux, & on ne ſe ſoucia pas de lire la réponſe. On ouvrit l'oreille à ceux qui vouloient médire du ſaint Prêtre, & on la ferma à ceux qui voulurent le juſtifier; car il y en avoit qui prenoient ſa défenſe; mais ils n'étoient pas écoutez. Ils tâchoient de parer les coups qu'on lui portoit, de radoucir les cœurs aigris & de rétablir en honneur le mérite du S. Homme; mais les eſprits étoient trop prévenus contre lui & les ennemis du ſaint Homme ne ceſſoient de confirmer les anciennes médiſances & d'en ajoûter de nouvelles. On porta les choſes à l'extrêmité; car on fruſtra les Freres de l'eſpérance de s'étendre davantage. L'Ecole d'une autre Paroiſſe fort grande leur avoit été promiſe; il n'en fut plus parlé.

XIII. Funeſtes effets du libelle diffamatoire.

Le mal alla plus loin, & il fit progrez juſques dans les cœurs des Freres de la Ville, de la Province & des environs. Le Noviciat tomba faute de Sujets. Les Freres même les plus conſtans furent ébranlez. Quelques-uns d'eux abandonnerent l'Inſtitut, malgré les prieres & les remontrances de leur Pere. Ceux qui étoient diſperſez dans les lieux circonvoiſins & qui n'étoient pas au fait, ajoutoient foi aux faux bruits qui ſe répandoient de leur Supérieur. Ils commencerent à unir leur voix à celle des autres, pour ſe plaindre & murmurer hautement. Ce fameux Frere Directeur de Paris, dont il a été parlé ci-deſſus, ſi dur à lui-même & ſi dur aux autres, qui avoit occaſionné avec le Maître des Novices par des pénitences outrées & indiſcrettes, la grande perſécution qui a été le principe de toutes celles qui l'ont ſuivie, ce Frere, dis-je, que M. De La Salle avoit envoyé commencer l'établiſſement de Mende, & auquel il confioit la viſite des Maiſons de France & de Provence, ſe laiſſa entraîner par le torrent & quitta la Societé. Cette chute ne fut pourtant ni ſubite ni précipitée; elle ſe fit avec tout le ſang froid d'un homme qui s'y préparoit de loin. Il eut ſoin avant que de ſortir de la Maiſon, de la dépoüiller & de faire une bonne bourſe. Quand il ſe vit une ſomme conſidérable, il s'enfuit avec ſes larcins. On peut aſſez juger quelle playe reçut le cœur d'un tel Pere, quand il aprit l'infidélité & la perte de cet enfant, qui méritoit plus que tout autre le nom d'enfant de ſa douleur. Ce fut alors qu'il but juſqu'à la lie le calice de cette perſécution. Il n'en goûta bien l'amertume, que quand ſes entrailles ſe ſentirent déchirées par les mêmes enfans qu'il avoit engendrez à Jeſus-Chriſt. La guerre du dehors qu'on lui faiſoit, ne fut pour lui cruelle, que quand elle en alluma une au-dedans de ſa famille, & qu'elle arma contre lui ſes propres enfans. On peut dire que le parti ſçut en cela le prendre par ſon foible, & l'attaquer par l'endroit le plus ſenſible. Si ſes ennemis s'étoient contentez de le perdre de réputation, ils lui auroient

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

rendu le plus grand ſervice qu'il en pouvoit attendre ; car en lui procurant des mépris, ils travailloient eux-mêmes à le rendre conforme à Jeſus humilié. Si ces Meſſieurs euſſent borné la guerre qu'ils lui faiſoient, à débaucher les Novices, le ſaint Homme ſe fût conſolé : c'étoit leur propre ouvrage qu'il voyoit détruit par leur main ; mais ce qui l'accabloit de douleur, c'eſt qu'ils eurent l'art de pénetrer juſques dans ſa propre famille, & d'y faire des Abſaloms révoltez.

En effet, ces deux Freres dont nous avons parlé, qui ont été auteurs de la perſécution dont nous faiſons le recit, ajoutérent en ce tems l'inſolence à la trahiſon précédente à l'égard du ſaint Inſtituteur. Sans pudeur ils lui dirent, *qu'il n'étoit venu en Provence que pour détruire, au lieu d'édifier.* Ce reproche lui fut auſſi ſenſible, que l'avoit été leur premiere deſobéiſſance ; mais il ne s'en vangea que par de nouvelles marques de douceur & de bonté. Soit par néceſſité & faute d'autres, ſoit par un choix marqué, ce fut l'un de ces deux hommes qu'il envoya à Mende quelque tems après ; & ce fut-là auſſi où il conſomma ſa perte par une rebellion entiere & une inſolence nouvelle, auſſi-bien que celui qui s'y étoit inſtallé ſans l'ordre de M. De La Salle ; car ſi on ſe ſouvient de ce que nous avons déja dit, ce fut-là où voulant prendre racine, ils ſçurent à la faveur de M. l'Evêque & du premier Magiſtrat de la Ville s'opoſer à leur Supérieur, qui vouloit les déplacer d'un lieu où ils ſe dérangeoient. Ce fut-là qu'ils ſecouérent le joug de ſa dépendance ; & où ces enfans ingrats & dénaturez firent ſortir leur Pere de leur maiſon, en lui diſant que s'il vouloit y reſter, il n'avoit qu'à payer penſion.

XVII. Il conçoit le deſſein d'aller à Rome, & il en eſt empêché par ordre de M. l'Evêque de...

Le tems qui adoucit tout ne faiſoit qu'aigrir les eſprits. Sa patience n'avoit point éteint la haine de ſes adverſaires. Ils profitoient même de ſa retraite, (car il ne paroiſſoit plus) pour ſemer de nouvelles calomnies ſur ſon compte. Les affaires de ſon Inſtitut paroiſſoient deſeſperées en ce païs-là. Il commençoit à craindre plus que jamais, qu'elles ne fuſſent bien-tôt ſans reſſource. Comme il s'accuſoit d'en être la cauſe, il forma le deſſein d'abandonner entierement cette partie de la France. Cependant comme il ſe trouvoit alors dans une Ville de paſſage pour Rome, il réſolut de s'y embarquer pour aller ſe proſterner devant le Sepulchre du Prince des Apôtres, & preſenter ſes reſpects & ſon obéiſſance à ſon Succeſſeur. Ce deſir n'étoit pas en lui un deſir nouveau. Il y avoit long-tems qu'il ſe ſentoit ſollicité de faire ce voyage pour ſatisfaire ſa dévotion particuliere envers le Chef du College Apoſtolique, pour prendre Miſſion du Souverain Pontife, & lui demander la confirmation de ſon Inſtitut. Si le tems le lui eût permis, ou s'il n'eût point aprehendé de faire tort à ſon troupeau en s'éloignant de lui, il eût ſuivi cet attrait avec grand plaiſir ; mais enfin l'occaſion & le moment de le ſatisfaire, ſe preſentoient. Libre de toute occupation, & comme chaſſé de lieu en lieu, il lui ſembloit que la divine Providence lui ouvroit elle-même le chemin de Rome.

Un Vaiſſeau prêt à faire voile vers cette Capitale du monde Chrétien, l'invitoit à profiter d'une commodité qu'il ne devoit jamais retrouver. Ces circonſtances le déterminérent à y arrêter une place, & à faire acheter toutes les proviſions pour le trajet par le Frere qu'il avoit choiſi pour compagnon de ſon voyage. Il ne voulut pourtant pas l'entreprendre ſans avoir l'agrément de Dieu. La volonté divine étoit l'unique regle de la ſienne. Il n'écoutoit ſes attraits, que quand il les reconnoiſſoit venir du S. Eſprit. Et afin de ne mêler dans celui-ci rien d'humain & de naturel, il avoit ſoin de ſe tenir dans une grande indifference.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

pour ce voyage, & dans une abſoluë dépendance du bon plaiſir de Dieu. Le fait qui ſuit en eſt la preuve. En attendant le vent favorable le ſaint Homme prioit & recommandoit ſon voyage à Dieu, prêt à aller, prêt à reſter ſelon les ordres de ſa divine Providence, que les événemens lui marqueroient. Juſques-là rien ne s'oppoſe à ſon deſir, tout même le favoriſe. Le Vaiſſeau eſt prêt à lever l'ancre; tous ceux qui ſont du voïage, ſe rendent ſur ſes bords. M. De La Salle les ſuit, il arrive ſur le port; & dans le moment qu'il eſt prêt à s'embarquer, il rencontre M. l'Evêque de la Ville qui l'arrête, & qui lui dit de retourner à ſa maiſon pour prendre poſſeſſion de l'Ecole qu'il deſtinoit aux ſiens. Auſſi-tôt le ſaint Prêtre obéït & ne penſe plus à ſon voyage. A la voix du Prélat, comme à celle de Dieu, il s'en retourne, & dit aux Freres en rentrant dans la maiſon: *Dieu ſoit béni: me voilà revenu de Rome. Ce n'eſt pas ſa volonté que j'y aille. Il veut que je m'employe à autre choſe.* Voilà un trait de vertu qui n'eſt pas commun. Il fait voir juſqu'où M. De La Salle portoit la mort à ſoi-même. Il faut n'avoir guére de volonté, pour n'en point faire paroître dans le deſſein formé d'un voyage de Rome. Chacun ſçait par expérience, combien il ſe ſent mortifié, quand il rencontre des obſtacles à ſes moindres projets. Cependant malgré les aſſurances du Prélat, l'établiſſement de cette Ecole ne ſe fit pas alors par la mauvaiſe volonté de ſes ennemis. Il eſt vrai que l'Inſtitut n'y a rien perdu, & qu'il a profité avec uſure des dommages qu'il reçut alors. En effet, nulle Ville de France où l'on ait porté plus loin le zéle pour les Ecoles Chrétiennes, & la bonne volonté pour les Freres. Ils ont des claſſes ouvertes dans tous les quartiers de la Ville, & elles ſont auſſi remplies que s'il n'y en avoit qu'une. Si les bénédictions dont Dieu les favoriſe ſont ſi grandes, on peut dire qu'elles ſont les fruits des Croix que M. De La Salle y a portées.

Les enfans y recuëillent maintenant avec joie ce que le Pere a ſemé avec tant de peines. La terre qu'ils moiſſonnent, n'eſt ſi féconde que parce qu'il l'a arroſée de ſes larmes. Ils joüiſſent en paix d'un terrain, où on lui a fait une guerre cruelle. Les tribulations ont été pour lui, & les récompenſes ſont pour eux. Tandis que le ſaint Homme vécut, cette Ville lui fut ennemie: après ſa mort, elle s'eſt réconciliée avec ſes Diſciples, & elle l'emporte ſur toutes les autres à les combler de biens. C'eſt ainſi que Dieu en agit avec ſes favoris. Sur terre la Croix eſt leur apanage. Tout ce qu'ils entreprennent eſt blâmé, contredit, traverſé. Le monde ne les regarde qu'avec mépris. L'enfer ſçait armer contre eux les mains des pécheurs, & celles mêmes qui ſont innocentes; & la guerre que leur font les Juſtes, eſt pour l'ordinaire celle qu'ils ſentent le plus. Dieu lui-même ſemble ſe mettre de la partie & les abandonner, quand il les voit comme ſon Fils, attachez à la Croix ſur laquelle il les a cloüés. Sont-ils morts? Tout ce qu'ils ont perdu, revient à leur profit: Dieu ſçait mettre leurs pertes à intérêt. Il répare avec gloire les débris de leur honneur, & renverſe enfin tout ce que le monde & le démon ont entrepris contre eux. Là où M. De La Salle a eû le plus à ſouffrir, c'eſt là où ſon Inſtitut fleurit davantage. Là où il a été le plus rebuté, c'eſt là où ſes enfans ſont les mieux venus. Là où il a ſemé ſur la Croix & les épines, c'eſt-là où les Freres moiſſonnent avec plus d'abondance.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

CHAPITRE XI.

M. De La Salle après la deſtruction du Noviciat qu'il avoit établi, voit ſon Inſtitut ébranlé & proche de ſa ruïne dans ces païs-là. Il attribuë ce malheur à ſes pechez. Il ſe retire dans une ſolitude pour laiſſer paſſer la tempête. Il va à Grenoble où il vit inconnu & retiré, & il viſite la grande Chartreuſe. Il eſt violemment attaqué d'une douleur de Rhumatiſme, qu'il ne guérit que par un nouveau tourment. Il va viſiter une fille ſolitaire en réputation de ſainteté.

ON ſçait ce que le zéle a fait entreprendre à S. Paul : on ſçait ce que l'amour pour ſes compatriotes lui a fait ſouffrir. On ſçait que l'endurciſſement des Juifs faiſoit dans ſon cœur une playe qui faiſoit ſon tourment continuel. Pour s'opoſer à leur perte, il s'offroit à Dieu en ſacrifice, & il conſentoit à être anathéme pour Jeſus-Chriſt. Rien qu'il ne fût prêt à endurer, & à ſacrifier pour leur ſalut. Il eût fait ſes délices des ſuplices les plus cruels, s'il eût pû expier leurs péchez, & laver dans ſon ſang leur ingratitude & leur malice. La vûë de leur aveuglement étoit pour lui un ſujet d'affliction qui ne recevoit point de remède. Il les pleuroit chaque jour avec des larmes nouvelles ; & ce qui le deſoloit, c'eſt qu'il les pleuroit comme Samuël pleuroit Saül avec des larmes inutiles, parce que leur malice étoit montée à ſon comble. Même amour, même tendreſſe en ſaint Paul, pour les Gentils qu'il avoit gagnez à Jeſus-Chriſt. Il s'aproprioit leurs biens & leurs maux : il les aimoit tous comme ſes enfans ; il les portoit tous dans ſes entrailles, paſſionné de les placer dans celles de Jeſus-Chriſt. Il pleuroit avec ceux qui pleuroient, ſe réjoüiſſoit avec ceux qui étoient dans la joye, & ſe faiſoit tout à tous pour les gagner tous à celui qui les avoit rachetez. Il les careſſoit, & il les conſoloit avec une affection de mere, & il reſſentoit toutes leurs peines. 1713.

Ce portrait du grand Apôtre, ne le repreſente pas ſeul. On peut dire que le même pinceau qui lui a ſervi à tirer le ſien, ſert à peindre celui de tous ceux qui ont une éminente charité, & que Dieu a fait Peres ſpirituels d'une famille ſainte. Ils reſſentent tous, ſelon le degré de leur amour, la perte de ceux qu'ils ont engendrez ſelon l'eſprit. Qu'on juge par-là de ce que M. De La Salle a eu à ſouffrir, quand il voyoit quelques-uns de ſes Freres ſe déranger & ſe perdre, ſans qu'il pût l'empêcher. Cette eſpece de Martire a été auſſi longue que ſa vie, depuis qu'il a ceſſé d'être Chanoine de Reims ; car de tout tems, il a vû de ſes diſciples ſe démentir de leur premiére vertu, retourner en arriére, & cauſer du ſcandale. Combien en avons-nous déja vû, ou l'inſulter, ou ſe révolter contre lui, ou le trahir, ou le maltraiter, ou l'abandonner. Il en avoit eû tant d'expériences, qu'en s'exilant de Paris, il n'avoit pas crû pouvoir ſe fier à aucun. Ce n'eſt pas que le plus grand nombre ne lui fût très-fidéle & très-attaché ; mais c'eſt qu'il avoit éprouvé tant de fois, ou l'ingratitude, ou la perfidie, ou l'indiſcrétion, ou le dérangement de ceux ſur leſquels il s'apuyoit & qu'il regardoit comme les colomnes de ſa Congrégation, qu'il craignoit pour les autres de ſemblables chûtes, & pour lui de pareils déplaiſirs.

Si tous les Patriarches d'Ordres ont eû de pareils ſujets d'affliction, je crois-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

pouvoir avancer avec vérité, qu'aucun n'a été tant & ſi ſouvent crucifié de cette maniere, que le pieux Inſtituteur dont nous écrivons la vie. Il ſemble que Dieu prenoit plaiſir à détruire lui-même ce que le ſaint Prêtre avoit fait, & ce qu'il lui avoit inſpiré de faire. Preſque tout ce que le ſaint Homme entreprenoit, étoit traverſé, contredit, ou détruit. Ou il ne pouvoit faire reüſſir ſes deſſeins, ou il n'en voyoit le ſuccès que pour en voir la ruïne. Au reſte, il beniſſoit Dieu comme le ſaint homme Job, quand on venoit lui annoncer ou quelque perte de biens, ou quelque renverſement de maiſons, ou quelque ſemblable avanture; mais il demeuroit inconſolable ſur la perte de ſes enfans. Cette croix lui étoit toujours la plus ſenſible. La charité qui en croiſſant en lui, diminuoit le ſentiment des autres peines, augmentoit le ſentiment de celle-là. Le ſeul ſoulagement qu'il trouvoit à ſa douleur, étoit la ſoumiſſion aveugle aux jugemens impénétrables de Dieu. Il en prenoit occaſion de s'humilier, & de redoubler ſes penitences & ſes ferveurs. Ainſi ſçavoit-il faire uſage pour ſa propre ſanctification, du relâchement & des chûtes de ſes propres diſciples. Chagrin de voir la zizanie croître dans une partie du champ qu'il avoit enſemencé, il redoubloit ſes ſoins pour cultiver l'autre, & lui faire porter de bon grain. Honteux de voir des crimes dans une terre où la roſée du Ciel tomboit avec abondance, il s'humilioit devant Dieu, & il accuſoit ou ſa négligence, ou ſon mauvais exemple. Deſolé de voir naître des vices parmi les vertus, il croyoit trouver en lui-même la cauſe de ce deſordre, & il ſe rendoit comptable devant Dieu des fautes de ſes inférieurs. En ſe regardant devant la ſainteté divine, comme un objet d'horreur, il ſe confeſſoit coupable, & un homme de peché qui attiroit la malediction de Dieu ſur tout ce qu'il entreprenoit.

1. Perplexitez qui molestent M. De La Salle ſur ſon état.

Il commença alors à douter ſi ſon entrepriſe venoit de Dieu, & ſi une œuvre que tout le monde contrediſoit, n'étoit point l'ouvrage de ſon propre eſprit. Le jeûne & l'Oraiſon furent les nouveaux moyens qu'il employa à ſon ordinaire, pour s'éclaircir des volontez de Dieu, ou apaiſer ſa colere. A une priere aſſiduë, il joignoit des pénitences ſévéres, & tâchoit de venger Dieu ſur ſa propre chair des fautes de ſes diſciples dont il ſe rendoit reſponſable. On a déja dit aſſez de fois, combien le commerce intime avec Dieu avoit pour lui d'attrait. Hors l'Oraiſon & la Priere, il ne trouvoit aucun plaiſir. Dans ſes peines & ſes travaux, c'étoit-là où il venoit ſe conſoler ou ſe repoſer; dans ſes doutes & ſes embarras, c'étoit-là où il venoit chercher lumiere, & conſulter l'oracle divin. Mais alors ce ſaint exercice devint pour lui une terre ſéche & aride, qui ne lui preſentoit plus que des épines ſans fleurs. Son ame ne goûtoit plus la douceur divine. Le Ciel réſervoit ſa manne, & ne la laiſſoit plus pleuvoir. Dieu ne lui diſoit plus rien, & le laiſſoit dans les ténébres. Le Soleil de juſtice éclipſé à ſon égard, laiſſoit ſon ame ſans ardeur & ſans goût. Autre ſujet de deſolation plus triſte que les autres, ainſi que les ames ſaintes le ſçavent. Les larmes ſont bien douces, quand Jeſus-Chriſt prend la peine de les eſſuyer. Les Croix ſont bien legeres, quand il ſe preſente à l'ame pour les porter avec elle. L'abandon des créatures ne ſe fait guére ſentir à un cœur uni à Dieu, & qui joüit de ſa preſence. Quand Jeſus-Chriſt conſole, les rebuts & les contradictions des créatures ſont des épines émouſſées qui ne font plus ſentir leurs pointes. Mais quand Dieu s'accorde avec les créatures pour crucifier une ame, c'eſt alors qu'elle ſe trouve dans une eſpéce d'enfer, ou pour mieux dire, dans un vrai Purgatoire. Alors plus ſon amour pour Dieu eſt pur & ardent, plus ſon ſuplice eſt vif & cruel.

Le

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Le ſaint homme ſe trouvant alors dans cet état crucifiant, offroit à Dieu ces paroles que le Prophète Roi met dans la bouche de Jeſus-Chriſt ſur la Croix. *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* Tantôt il ajoutoit : *Mes pechez me ſépareront-ils toujours de vous? Quand ſerai-je reconcilié avec vous?* Tantôt avec le ſaint Roi Ezechias. *Mes yeux ſont affoiblis à force de regarder le Ciel, & de vous y porter mes vœux & mes deſirs.* Il diſoit encore avec le Prophete Roi : *Je les tiens collez ſur ces montagnes éternelles où vous avez établi vôtre Trone, & d'où j'attens le ſecours. Mon ame tombe dans la défaillance, dans l'attente de celui qui eſt mon ſalut. Quand donc, Seigneur, vous plaira-t'il me conſoler? Mes larmes coulent inceſſamment de mes yeux le jour & la nuit, tandis qu'on me demande*, ou plûtôt que je me demande à moi-même, *où eſt ton Dieu?* C'eſt ainſi que le ſaint Prêtre éprouvé de Dieu encore plus que des hommes, ſembloit lutter avec lui, & obliger ſa bonté de ceder à ſes larmes & à ſes prieres. Ne ſentant plus ces conſolations qui avoient coutume d'adoucir ſes peines, il en accuſoit ſes péchez, & croyoit qu'ils étoient ſeuls la cauſe de la double perſécution qu'il ſouffroit de la part de Dieu & des hommes. Dans cette perſuaſion, il prit la réſolution de s'éloigner pour quelque-tems, & d'aller ſe cacher dans quelque ſolitude, afin, dit-il lui-même, d'aller pleurer ſes pechez, & de ſe jetter comme un autre Jonas dans la mer, pour apaiſer la tempête. Abandonné de Dieu & des hommes, il ne ſe croyoit plus propre à rien ; & regardant ſa preſence comme le principe de la perſécution, il croyoit la faire ceſſer par ſa retraite. *Mon abſence*, diſoit-il, *pourra calmer ceux qui m'en veulent, & leur inſpirer des penſées de paix pour mes chers enfans.*

II. Il ſe retire dans un Hermitage pour ſe livrer à l'oraiſon & à la priere.

Il ſe retira en effet dans un Hermitage éloigné de dix ou douze lieuës de la Ville. Là élevé au-deſſus de lui-même & de tout ce qui eſt créé, il ſe trouva comme ſur ces montagnes, où les vents & les orages ne font plus de bruit, dans un repos profond & une douce tranquilité. Là apliqué à Dieu ſeul, il oublioit tout le reſte ; ſi ſes penſées le rapelloient au milieu de ſes Freres ou de ſes perſécuteurs, c'étoit pour prier Dieu pour eux, & ſuplier Sa Majeſté de ſoutenir les uns & de convertir les autres. Les injures & les outrages n'avoient point laiſſé dans ſon eſprit d'autres traces que celles qu'une parfaite charité conſerve pour des ennemis aimez en Dieu & pour Dieu. Déja ce ſaint homme trouvoit ſon Thabor dans ce deſert, & diſoit comme S. Pierre : *Ah! Seigneur, qu'il eſt bon d'être ici!* Il y joüiſſoit d'une paix & d'un calme qui lui faiſoit deſirer d'y finir ſes jours inconnu aux hommes ; mais il n'étoit pas à la fin de ſes travaux, Dieu lui en deſtinoit de nouveaux tout le reſte de ſa vie.

III. Le parti ſemé ſur ſon compte de nouveaux bruits.

Pendant ce tems-là ſes ennemis faiſoient courir le bruit qu'il avoit abandonné ſon Inſtitut, & que ſa deſertion avoit entraîné celle d'une partie de ſes Freres, qui avoient été les dupes auſſi-bien que les imitateurs de ſa mauvaiſe conduite. Rien n'étoit plus faux. A la vérité le S. Prêtre fut pluſieurs fois tenté de ſe retirer dans quelque Paroiſſe pour y travailler à la converſion des pécheurs, & d'abandonner aux ſoins de la Providence une maiſon dont on vouloit le chaſſer par tous moyens ; mais ſoit qu'un meilleur conſeil l'en eût détourné, ſoit qu'une lumiere particuliere lui eût fait connoître que ce n'étoit pas la volonté de Dieu, ces idées tomberent & n'eurent point d'effet. Il conſerva toûjours la même tendreſſe pour ſes enfans, qu'il ne perdit de vûe dans cette occaſion que par prudence & pour un tems. S'il ſe retira à l'écart ce ne fut pas par caprice, ni par humeur, ni par mélancolie, mais uniquement pour ſe ſouſtraire aux yeux de ſes

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

adverſaires, & pour procurer aux Freres la tranquilité. Cependant le bruit ſe répandit qu'il s'étoit livré à ſa mauvaiſe fortune & que le deſeſpoir de pouvoir ſoutenir ſon Inſtitut, le lui avoit fait abandonner. Ce bruit quoique faux faiſoit des impreſſions fâcheuſes dans les eſprits, & tentoit les Freres même les plus conſtans d'imiter leur Supérieur. Ceux que la pieté & la bonne vocation attachoient le plus ſincerement à lui, en étoient conſternez, & dans un cas ſi peu attendu, ils ſe trouvoient dans une étrange perplexité, incertains du parti qu'ils avoient à prendre. Par bonheur la fauſſeté de ce bruit fut bien-tôt découverte par des perſonnes dignes de foi, qui deſabuſerent les crédules, en leur faiſant remarquer, que cette fauſſe nouvelle fabriquée par les gens du monde les plus hardis à mentir, & les plus habiles à impoſer au public, étoit un ſtratagême de leur invention pour cauſer la ruïne de l'Inſtitut.

IV. Le F. Directeur du Noviciat tombé vint chercher à Mende M De La Salle ; & il eſt renvoyé par les Freres qui y demeuroient comme l'avoit été le S. Homme.

Après que le pieux Inſtituteur eut demeuré quelque tems dans l'hermitage dont on vient de parler, il ſe retira dans une autre ſolitude en la Ville de Mende. Là le Serviteur de Dieu dérobé à la vuë des hommes croyoit qu'ils ne penſoient pas plus à lui qu'il penſoit à eux : parce qu'il les oublioit, il ſe perſuadoit en être oublié. Auſſi il ne fut pas peu ſurpris quand il vit arriver dans ſa nouvelle ſolitude le Frere Directeur à qui il avoit laiſſé la conduite de la maiſon du Noviciat qu'il avoit quitté. Il n'y avoit plus rien à faire, car il n'y avoit plus de Sujets. L'abſence de M. De La Salle avoit achevé de le vuider. Ses ennemis comme nous l'avons dit avoient fait perdre la vocation à tous ceux qu'ils y avoient appellez. C'étoit pour en informer ſon Supérieur & ſe conſoler avec lui, auſſi-bien que pour lui demander une obédience, que ce bon Frere étoit venu le trouver. La nouvelle n'étonna pas le S. Prêtre. Il s'y étoit préparé. Ce qu'il admira, c'eſt qu'on penſoit encore à lui. Ainſi comme un homme qui croit que ſa mémoire eſt effacée de deſſus la terre, il lui répondit : *Dieu ſoit beni, mon cher Frere. Hé ! à quoi penſez-vous de vous adreſſer à moi ? Ne connoiſſez-vous pas bien mon inſuffiſance à commander aux autres. Ignorez-vous que pluſieurs Freres paroiſſent ne vouloir plus de moi, & que c'eſt pour moi que ces paroles de l'Evangile ſemblent être dites* : Nolumus hunc regnare ſuper nos. *Nous ne voulons plus de lui pour Supérieur. Ils ont bien raiſon* ajoûta-t'il, *car je ſuis incapable de l'être.* Le Frere confus, édifié & touché de ce diſcours, fit paroître ſur ſon viſage tous les mouvemens de ſon ame, & laiſſant ſes yeux parler pour ſa bouche, il lui dit par ſes larmes tout ce que ſon cœur vouloit dire. En effet, ce bon enfant qui avoit toûjours conſervé pour ſon Pere un grand fond de tendreſſe & de vénération, venoit dans la droiture du cœur lui demander ſes ordres : Il ſe jetta à ſes pieds & lui dit qu'il ne le quitteroit pas qu'il ne lui eût donné ſa bénédiction avec ſon obédience. Ce Frere eſt celui qui a ſuccedé au Frere Barthelemi, & qui gouverne aujourd'hui l'Inſtitut en qualité de Supérieur général. En venant à Mende chercher M. De La Salle, comme on vient de le dire, il crut le trouver chez les Freres ; mais il n'y étoit plus ; le Pere avoit été congédié par ſes propres enfans, qui lui avoient dit, qu'ils ne le connoiſſoient pas : Même ſalut fut fait au Frere qui venoit chercher ſon Supérieur. On lui dit, qu'il n'y avoit point de place pour lui dans la maiſon. Ce compliment accompagné de mépris, parut fort nouveau à celui qui le reçut ; mais ſa ſurpriſe tomba, & il eut dequoi ſe conſoler, quand il aprit que M. De La Salle l'avoit reçû le premier, & qu'étant venu chez lui & dans ſa propre maiſon, il y avoit reçû ce trait nouveau de reſſemblance avec Jeſus-Chriſt que *les ſiens ne l'avoient pas reçû* : Le Frere trouva le S. Inſtituteur dans un logement que lui avoit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

fait préparer Mademoiſelle de S. Denis, où il vivoit comme dans un véritable deſert.

Cette pieuſe Demoiſelle étoit une fille de naiſſance qui avoit du bien, & qui le conſacroit à l'entretien & à l'éducation Chrétienne d'un grand nombre de filles de parens Fanatiques. Quelques autres Demoiſelles s'étant jointes à elle dans ce deſſein ſi charitable & ſi néceſſaire, elles formoient une Communauté qu'on nommoit *les Unies*. Quand elle aprit l'inſulte qu'avoient faite au S. Inſtituteur ſes propres Diſciples, elle fut inſpirée de profiter de ſa diſgrace pour le bien de ſon ame & celui de ſa Communauté. Pleine d'eſtime & de reſpect pour ſa vertu, elle ambitionna d'avoir l'honneur & le mérite de rendre au Serviteur de Jeſus-Chriſt les mêmes ſervices que Marthe & Marie rendoient à Jeſus-Chriſt lui-même avec tant de joïe, en le logeant, en le nouriſſant, & en fourniſſant à tout ce qui lui étoit néceſſaire. M. De La Salle étoit alors chez les RR. PP. Capucins en retraite depuis quelque tems. Il leur avoit demandé l'Hoſpitalité, lorſqu'il avoit reçû ſon congé de la part des Freres de Mende, & il en avoit été reçû avec beaucoup de charité. Mademoiſelle de S. Denis leur enviant, pour ainſi dire, ce mérite, fit offre à M. De La Salle de fournir à ſa dépenſe & de le défrayer en entier: ce qu'il accepta. La pieuſe Demoiſelle ravie d'avoir ce Flambeau ſi proche d'elle, ne penſa qu'à profiter de ſa lumiere. Elle tira de lui d'excellens avis pour la conduite de ſa nouvelle Communauté. Tout le tems qu'elle pouvoit lui dérober, lui paroiſſoit court, & comme Madeleine aux pieds du Sauveur, elle ne ſe laſſoit point d'écouter ſa parole. Son zéle la porta même à faire ſon poſſible pour arrêter M. De La Salle à Mende, dans le deſſein de l'attacher au bien de ſa Communauté. Pour cet effet, elle lui fit offre de lui payer penſion toute ſa vie, & après ſa mort à un troiſiéme Frere ajouté aux deux autres de Mende, s'il conſentoit à y reſter. C'eſt ce que le S. Homme ne voulut pas écouter. Au moins obtint-elle de lui des réglemens pour ſa Communauté, & elle eut tout le ſoin poſſible de mettre à profit ſon ſéjour à Mende, qui fut de deux mois environ. Quand il en partit, elle lui fit preſent d'un Cheval pour continuer ſes voyages.

1713. V. M. De La Salle va à Grenoble, & y mene une vie trés cachée

De Mende il alla à Grenoble, où il crut trouver un autre Ciel, & une autre terre, en y trouvant un calme profond. Les Freres qui y étoient ſçûrent connoître leur treſor & en joüir. Ravis de poſſeder leur Pere perſécuté en Provence par plus d'un de ſes enfans, ſans parler des Etrangers, ils tâcherent par leurs careſſes, & leurs bons offices, de le dédommager des peines que lui avoient faites ces ingrats. Pour récompenſe, il réſolut de prolonger avec eux ſa demeure, le plus qu'il lui ſeroit poſſible. Tout l'y convioit, le bon cœur de ſes Freres, la paix qui régnoit parmi eux, la ſolitude de la maiſon, & la vie cachée & retirée qu'il y menoit. En effet, inconnu de preſque tout le monde & ennemi des connoiſſances nouvelles, il eſpéra de vivre dans Grenoble comme un Anachorette au milieu des forêts, dans une priere & une pénitence continuelle. Son attrait pour l'une & l'autre lui fit choiſir le lieu le plus écarté & le plus elevé de la maiſon. Loin des hommes, en commerce avec Dieu, caché au monde; c'eſt ainſi qu'il s'aimoit. Il eut pour lors encore une fois le plaiſir de ſuivre ſon attrait, & de ſe livrer ſans réſerve à l'oraiſon & à la mortification. Sa priere n'avoit point d'autre meſure que celle de la journée, ni autre interruption de tems, que celui qu'il falloit pour paſſer d'un exercice à un autre. Il ne quittoit les Freres, que pour retourner à la contemplation, il ne quittoit l'oraiſon que pour venir prier avec eux; car exact

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

aux obſervances de Communauté, il s'y rendoit le premier, & n'en ſortoit que le dernier. Seul avec Dieu, rien n'interrompoit ſon commerce ; il vivoit ſans voir & ſans être vû de perſonne. C'étoit-là ſon inclination.

VI. Il va viſiter la grande Chartreuſe.

La proche de cette célebre Laure, qu'un Saint ſorti de la même Egliſe que lui, a fondée dans une région de neige & de glace, afin de s'y rendre avec ſes Compagnons inviſible aux hommes dont le commerce eſt ſi dangereux, même à la plus grande vertu, il ne voulut pas manquer l'occaſion de la voir. Retraite pour retraite, en quittant la ſienne, il n'y avoit qu'à gagner pour ſon ame, en allant viſiter la grande Chartreuſe, qui n'eſt éloignée de Grenoble que de trois lieues. Pouvoit-il manquer de dévotion envers S. Bruno, qu'il avoit imité de ſi près, en quittant comme lui un Canonicat de Reims, & tout ce qui pouvoit lui rendre le monde agréable, pour embraſſer un genre de vie auſſi auſtere qu'humiliant. Arrivé dans cet affreux deſert, il ſe ſentit ravi en Dieu à la vûë des endroits que le reſtaurateur de la vie ſolitaire en Occident a ſanctifiés par ſes larmes & par les rigueurs de ſa pénitence. Il vit avec admiration ces rochers eſcarpez, qui entretiennent un hyver preſque perpétuel, en ſe cachant le plus ſouvent ſous la neige & les glaces, & où ceux qui les habitent, ſemblent être enſevelis tout vivans. Edifié du ſilence & du recüeillement qui regnent parmi ces ſolitaires, ſon inclination pour la retraite s'enflâmoit, & il ſouhaitoit finir ſes jours parmi eux.

Le S. Prêtre fut reçû avec grande bonté ; mais non pas avec ces marques de diſtinction, qu'on a coutume de rendre dans cette Sainte maiſon aux Chanoines de Reims, parce qu'il laiſſa ignorer qu'il avoit été honoré de cette qualité, & qu'il ne permit pas au Frere qui l'accompagnoit, de s'en expliquer. Entre tous les lieux de dévotion de cette ſaint Leaure, que M. De La Salle viſita, ſon cœur fut arrêté dans l'hermitage de S. Bruno. Le raport qu'il avoit avec ce Saint, l'attendrit ; & s'il eût ſuivi ſon attrait, il eût caché dans le creux de ce même rocher, un deuxiéme Chanoine de Reims. Il fallut faire violence à ſa pieté pour en ſortir ; mais s'il en retira ſon corps, il y laiſſa ſon eſprit. Le P. Prieur frapé de la modeſtie & de l'inſigne pieté que le S. Homme ne pouvoit effacer de deſſus ſon viſage, vit bien qu'il avoit un Hôte de diſtinction. Sans faire attention à la figure de pauvre Prêtre qu'il portoit, il honora, ſans le connoître, la vertu qui brilloit ſous des habits vils & mépriſables, & fit ſon poſſible pour l'arrêter plus longtems chez lui. On peut dire que l'édification étoit réciproque de la part des Religieux & de M. De La Salle. Malgré lui ſon mérite voilé du manteau de la pauvreté, ſe faiſoit jour dans un ſéjour de ſainteté ; & comme ceux qui s'entendent mieux à diſcerner la vraïe vertu, ſont ceux qui la pratiquent ; ces ſaints ſolitaires connurent bien-tôt que le pauvre Prêtre qu'ils avoient chez eux, étoit un grand ſerviteur de Dieu. D'un autre côté, M. De La Salle remporta de cette ſainte ſolitude toute l'édification qu'il étoit venu y chercher. Il en ſortit au bout de trois jours après y avoir donné à ſa dévotion, non pas tout le tems qu'il eût deſiré, mais qu'il put dérober aux affaires de ſa Congrégation, & retourna à Grenoble rempli d'eſtime & de vénération pour ce célebre Monaſtere.

En rentrant à Grenoble il rentra dans ſa retraite avec un nouvel attrait pour elle. Son ardeur pour ſervir Dieu, parut être celle d'un fervent Novice, qui ſe hâte au ſortir du monde de réparer les fautes de ſa vie paſſée, & le tems perdu. Il s'adonnoit à l'oraiſon, comme un homme qui en fait ſon élément & qui ne peut vivre ſans elle. Quand la cloche y apelloit les Freres au matin, ils le trou-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

voient dans l'Oratoire à genoux, dans la ſituation d'un homme qui y a paſſé une partie de la nuit, ou qui y a donné déja un grand tems. Dans le cours de la journée pour le trouver, il ne falloit point le chercher hors de ce petit lieu de dévotion, où trois perſonnes n'auroient pas pû ſe tourner à leur aiſe, ni prendre une ſituation commode. Il s'y tenoit comme la Colombe dans le trou de la pierre, ſelon le langage de l'Ecriture, & il ne gémiſſoit que quand il en falloit ſortir. Il écartoit avec un ſoin toûjours nouveau tout ce qui pouvoit le diſtraire de Dieu, ou abreger ſon commerce avec lui. Ainſi moins de viſites que jamais. Il y avoit déja du tems qu'il étoit à Grenoble, ſans qu'on ſçût qu'il y étoit. Il ne vouloit ni connoître, ni être connu, & faiſoit bien voir qu'il ſçavoit ſe paſſer de tout le monde, en converſant avec Dieu.

VII. Il fait l'Ecole à Grenoble & ſon employ le fait connoître. 1714.

Il ne s'abandonnoit pourtant pas tellement au goût d'une oraiſon continuelle, qu'il ne ſçût ſe ſévrer du lait délicieux dont Dieu allaite en cette vie les ames pures, quand l'occaſion d'exercer d'autres vertus héroïques ſe preſentoit. Il ſçavoit ſortir des embraſſemens de l'Epoux céleſte, quand ſa divine volonté l'appelloit ailleurs. Le Frere qui étoit chargé de l'Ecole de la Paroiſſe de S. Laurent, ayant entrepris par ſon ordre un long voyage pour les affaires de la Communauté, M. De La Salle prit ſa place & s'apliqua à inſtruire les enfans avec une douceur, une patience, une attention & une tranquilité, que tous les Freres doivent prendre pour modéle dans cette fonction. On voyoit ce Docteur, cet ancien Chanoine de Reims, ce Chef de Congrégation, ſe faire un honneur, ſe faire un plaiſir, ſe faire un devoir d'inſtruire les enfans, d'aprendre aux petits l'A, B, C, aux autres à lire & à écrire, & a tous les premieres leçons de la Doctrine Chrétienne. L'air avec lequel il rempliſſoit cet office, faiſoit aſſez ſentir & le goût qu'il y prenoit, & l'attention qu'il avoit à y pratiquer les vertus différentes, dont chaque moment fournit dans une Ecole les occaſions.

S'il mettoit entre les Ecoliers de la diſtinction, c'étoit en faveur des plus pauvres. Son inclination pour eux ſe marquoit par la peine qu'il ſe donnoit à les faire avancer dans la lecture & dans l'écriture; parce que, diſoit-il, cela leur eſt très-néceſſaire. C'étoit de cette maniere que ſon humilité ſçavoit cacher ſa charité. Son zéle à leur égard les privilégioit encore dans les Catéchiſmes qu'il leur faiſoit tous les jours; & ſi dans leur nombre quelques-uns avoient la préférence ſur les autres, c'étoit les plus ignorans. Comme ceux-ci pour l'ordinaire ſont abandonnez à leur ſtupidité naturelle, ou à leur légereté d'eſprit, par des Maîtres peu zélez ou peu charitables, ils devenoient l'objet de ſa prédiléction & l'exercice de ſa patience.

Dieu voulut benir ſes ſoins, & faire voir qu'un zele doux & patient vient à bout de tout, & ſçait faire des miracles ſur les eſprits les plus ſtupides & les plus ignorans; car il leur aprit enfin les veritez de la Religion, & les avança dans la lecture & dans l'écriture. Grand exemple qu'ont à imiter toutes les perſonnes chargées du ſoin de la jeuneſſe. Si l'on n'y prend garde, l'amour propre ſe contente dans une Ecole comme par-tout ailleurs, & l'eſprit naturel y domine. On laiſſe en arriere les plus pauvres, les plus ſtupides, les plus ignorans, & ceux qui ſont pour la nature un objet de dégoût, & on n'a de zele que pour ceux qui plaiſent.

Le ſaint Prêtre, pour ne pas faire à demi la fonction de Maître d'Ecole, conduiſoit, ſelon la coutume des Freres, les enfans deux à deux à l'Egliſe pour entendre la Sainte Meſſe; & après les y avoir rangez avec ordre, il montoit à

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

l'Autel pour la dire ; mais comment ? Avec une modeſtie, avec un eſprit intérieur, avec une Religion qui fixoit ſur lui les regards de ſes petits Diſciples & de tous les Aſſiſtans. Le S. Homme trahit alors lui-même ſon inclination pour la vie cachée ; car il ſe fit connoître à tout le monde tel qu'il étoit. Après l'avoir vû, ou conduire les enfans à l'Egliſe, ou monter au ſaint Autel, on ne l'apelloit plus que le ſaint Prêtre. Ce nom fut celui que ſon miniſtere d'humilité lui mérita à Grenoble. Quand le Frere fut de retour, lui & M. De La Salle reprirent leurs occupations ordinaires ; le Frere rentra dans ſes fonctions de Maître d'Ecole, & le Serviteur de Dieu dans ſa retraite, dans ſa vie d'oraiſon & de pénitence. La ſeule diſtraction qu'il ſe permit, fut la compoſition de pluſieurs Ouvrages de pieté, tant pour l'inſtruction de la jeuneſſe, que pour l'utilité de ſes Diſciples. Il retoucha encore le Livre des devoirs d'un Chrétien, dont il donna alors une troiſiéme édition plus exacte.

Pendant qu'il s'occupoit ſi utilement dans ſa ſolitude, il aprit avec conſolation que Dieu avoit enfin rendu la paix à ſes établiſſemens dans la Provence, & que tout y étoit tranquile. Dans la perſuaſion que ſa preſence pourroit y cauſer de nouveaux troubles, s'il y retournoit (car ſes ennemis n'étoient ni morts ni changez à ſon égard) il prit la réſolution de s'en éloigner, & il borna tout ſon zele de ce côté-là aux prieres, aux Lettres, & à des Viſiteurs qu'il envoyoit. La Ville où il avoit été ſi maltraité, eut la premiere part à ſes ſaints Sacrifices : les Freres qui avoient été ſi ébranlez ou expoſez à la ſéduction, attirérent toute ſa vigilance. Il ſoutenoit les uns, & conſoloit les autres par Lettres. Enfin n'oſant plus ſe hazarder à aller les voir, il confioit le ſoin de les viſiter à ceux de ſes Diſciples qui avoient un mérite ſupérieur.

VIII. Il demeure comme perclus par ſon rhumatiſme, & il ne s'en guérit que par le remede dont il a été parlé, qui étoit un vrai ſuplice.

Il avoit à peine achevé l'édition dont on vient de parler, qu'il ſe ſentit violemment attaqué de ſon rhumatiſme. Il dut à ſa mortification cette maladie ; car en ayant ſenti les premieres atteintes, il les avoit négligées, & il n'avoit en rien adouci ſon genre de vie ordinaire. Ce peu de ménagement lui coûta cher. Le mal aigri augmenta les douleurs, & le preſſa ſi vivement, qu'il fallut ſuccomber, garder la chambre d'abord, enſuite le lit, & s'y voir impotent & ſans aucun mouvement de ſes membres. La fiévre s'y joignit enſuite, & fit craindre pour ſa vie. Le peu de perſonnes de pieté, auſquelles la fonction de Maître d'Ecole l'avoit révélé, craignant de le perdre ſi-tôt, après l'avoir connu ſi-tard, s'empreſſérent à lui témoigner l'intérêt qu'elles prenoient à ſa maladie, & n'épargnérent rien pour lui procurer du ſoulagement. Ses Diſciples deſolez de le voir chez eux en danger de mort, aſſiégeoient ſon lit jour & nuit, & ne manquoient à rien de ce qui pouvoit contribuer à la conſervation d'une vie qui leur étoit ſi néceſſaire. Ils s'affligeoient ſous ſes yeux, & ils compâtiſſoient aux maux de leur Pere avec une tendreſſe d'enfant. Il les conſoloit & ſe conſoloit avec eux, en ſe repreſentant l'exemple de Job, & en répétant ces paroles : *Dieu ſoit beni, que ſa volonté ſe faſſe & non la nôtre. Si nous recevons de lui la ſanté, il eſt juſte que nous acceptions avec conſtance la maladie. Que ſon ſaint Nom ſoit beni eternellement.* Ces premieres & dernieres paroles gravées dans le fond de ſon ame, ſortoient ſans ceſſe de ſa bouche, & il les a données pour deviſe à ſes Freres. On peut dire qu'il devoit être alors content, & que ſon deſir de ſouffrir étoit raſſaſié ; car ſes douleurs étoient vives & aiguës, univerſelles & par tout le corps. Tous les remedes ne faiſoient qu'aigrir le mal ; & comme ce fut néceſſité, pour en trouver quelqu'un ſpécifique, de lui en faire eſſaïer de pluſieurs, il eut la ſatisfaction

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

de voir ſes peines augmentées par les remedes mêmes qui devoient au moins les adoucir.

Il y en avoit cependant un efficace, & il lui avoit déja réüſſi à Paris ; mais le remede étoit pire que le mal, & étoit un vrai martire, comme on l'a vû ci-deſſus. Il falloit pourtant en uſer, ou demeurer perclus de ſes membres dans un lit. L'alternative de ces deux partis étoit terrible ; l'un comme l'autre faiſoit fremir la nature. Toutes fois il auroit conſenti plûtôt, s'il eût écouté la chair, à ſouffrir long-tems les douleurs du rhumatiſme, que de le guérir par un remede qui étoit un grand ſuplice. C'en étoit aſſez par conſéquent pour le déterminer à faire le choix du dernier ; d'ailleurs il ſouhaitoit plus ſa ſanté pour le ſoulagement & la conſolation de ſes Freres affligez & fatiguez, que pour ſa propre ſatisfaction. Il fut donc encore remis pour une ſeconde fois ſur le lit de douleur & ſur un gril, dont la peine le mit en raport avec S. Laurent. Il endura ce tourment avec une patience ſi héroïque, qu'il parut que le feu ſpirituel, que la charité allumoit dans ſon ame, étoit plus vif que le materiel qui faiſoit ſouffrir ſa chair. Le Serviteur de Dieu retrouva cette ſeconde fois comme la premiere, ſa guériſon dans ce ſuplice. En peu de tems il ſe trouva ſoulagé, & peu à peu il reprit ſes forces. Sa plus grande peine dans les premiers jours de ſa convaleſcence, auſſi-bien que dans ſa maladie, fut de ne pouvoir monter à l'Autel pour immoler l'Agneau ſans tache, car il étoit bien éloigné du ſentiment de ceux qui mettent leur dévotion à s'excommunier en quelque ſorte en ſe privant du Corps de J. C. & qui ſe font un mérite d'être Prêtres, & de laiſſer oiſive cette auguſte qualité. Lui qui avoit apris de l'Apôtre, que l'office du Pontife eſt d'offrir à Dieu des Sacrifices, ſe faiſoit un devoir de célébrer la ſainte Meſſe tous les jours. Son amour pour Jeſus-Chriſt, & ſon deſir de procurer la gloire de Dieu, lui en faiſoient une loi, & rien ne pouvoit l'empêcher de dire la ſainte Meſſe, que l'impuiſſance de la célébrer. Cet attrait l'entraînoit au ſaint Autel, dès qu'il pouvoit marcher ſans tomber. Afin de le contenter, ne pouvant encore aller loin, on le menoit à la petite Chapelle, qui eſt dans l'Hoſpice que les Chartreux ont à Grenoble. Il y dit la Meſſe, d'abord qu'il put ſe ſoutenir ſur ſes pieds. Pendant le cours de cette maladie qui le tenoit preſque ſans mouvement dans le lit ; pour ſupléer au divin Office qu'il ne pouvoit dire, & à tous ſes autres exercices de pieté, il recitoit tous les jours le Chapelet pluſieurs fois, & ſe tenoit uni à Dieu, par l'uſage continuel des Oraiſons jaculatoires.

IX. Il va ſur la montagne de Permeigne pour faire une retraite chez M. l'Abbé de Saleon, & aprés il viſite la celebre Sœur Loüiſe.

Son premier ſoin au retour de ſa maladie, fut de faire une retraite pour réparer ſes pertes. C'eſt ainſi qu'il apelloit l'omiſſion de ſes Oraiſons & de ſes autres exercices de dévotion accoutumez. Lorſqu'il penſoit à trouver un lieu propre pour cet effet, M. l'Abbé de Saleon le preſſa d'aller quelques jours dans une de ſes terres apellée Permeigne à quatre lieuës de Grenoble. Cette offre obligeante, convenoit fort au ſaint Prêtre, & il l'accepta, parce que ce lieu ſolitaire favoriſe le recuëillement, & que pluſieurs perſonnes le choiſiſſent pour y faire les exercices de la retraite.

Permeigne eſt ſitué ſur la cime d'une haute montagne, autrefois inhabitée & qui n'étoit fréquentée que des Bergers qui y ménent paître leurs troupeaux, ou des habitans du Village qui eſt aux pieds de la montagne, qui vont tous les ans en proceſſion honorer une Croix qui y eſt élevée. Ce lieu champêtre aujourd'hui aſſez celebre, doit ſon renom à une pauvre fille de Village nommée Loüiſe, en réputation d'une grande ſainteté, qui y eſt venuë faire ſa demeure au pied de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

la Croix dont nous avons parlé. L'attrait de la ſolitude & la preſence de la Croix qu'elle y voyoit, lui rendoient délicieux le ſéjour de cette montagne. Comme ſa grande pieté & ſa grande innocence la diſpoſoient aux communications de Dieu, elle fuïoit avec ſoin le commerce des hommes, & faiſoit ſon Paradis d'un lieu où elle s'aprochoit du Ciel, & où elle avoit la Croix de Jeſus-Chriſt pour Livre. A meſure que les graces de Dieu croiſſoient en ſon ame, le deſir croiſſoit en elle de fixer ſon ſéjour ſur cette montagne, dans le deſſein d'y être plus ſeule avec Dieu, & de n'avoir de commerce qu'avec lui. Elle obtint le conſentement de M. l'Abbé de Saleon à qui apartenoit la place, & y fit bâtir une maiſon de médiocre grandeur avec le ſecours des charitez qu'elle alla elle-même mandier; car ſa pauvreté la mettoit hors d'état d'en faire les frais. Elle vécut dans cette nouvelle habitation, comme la Courtiſanne Thaïs dans ſa celiule. Mais plus elle vouloit être inconnuë, plus elle ſe fit connoître; le nom de la Bergere ſolitaire fit bruit, & fut bien-tot connu. On venoit la voir pour s'édifier, & pluſieurs perſonnes touchées de Dieu demeuroient auprès d'elle, pour faire quelques jours de retraite. Bien-tôt ſa maiſon trop grande pour elle, fut trop petite pour ceux qui venoient, ou pour la conſulter, ou pour profiter de ſes inſtructions & de ſes exemples. Voyant ce concours de monde qui venoit à ſon hermitage, elle ſe ſentit encore inſpirée de l'amplifier de nouveaux logemens, l'un pour les hommes, & l'autre pour les femmes. Il falloit de l'argent : elle l'alla chercher où elle avoit pris le premier, dans les bourſes que la liberalité ouvre pour les œuvres de pieté. Avec ces fonds que l'humilité mandie & que la charité fournit, elle joignit une petite Egliſe ou Chapelle aux deux corps de logis qu'elle s'étoit propoſée d'édifier.

Cependant, ſi ce qu'on en dit eſt vrai, il lui en couta plus que la honte de mandier, afin d'amaſſer l'argent néceſſaire pour ſon bâtiment; car en faiſant ſes quêtes aparemment ſur le Diocèſe de Lion, elle fut arrêtée & miſe en priſon par l'ordre de M. l'Archevêque. Cette humiliation ne fit qu'enflâmer ſon zéle pour l'exécution de ſon deſſein, loin de l'éteindre. Elle conſoloit même les perſonnes de pieté qui paroiſſoient s'affliger de ſa détention, en les aſſurant que celui qui l'avoit fait reſſerrer, lui rendroit lui-même bien-tôt la liberté. Ce qui arriva comme elle l'avoit prédit. Bien plus, M. l'Archevêque pour réparer en quelque maniere la tache dont il avoit flétri ſa réputation en la faiſant mettre en priſon, lui fit donner une ſomme conſidérable pour bâtir ſon Egliſe. Cette nouvelle Géneviéve devint l'oracle de tout le païs. On venoit la conſulter de tous côtez; les Miniſtres du Seigneur eux-mêmes recherchoient ſes lumieres, & ne croyoient pas s'abaiſſer en demandant les avis de cette ſimple fille, qu'on regardoit comme un prodige de ſainteté. Entre les dons dont le Ciel la favoriſa, le diſcernement des eſprits & la connoiſſance de l'avenir, ſe faiſoient remarquer.

X. La ſolitaire donne à M. De La Salle de ſalutaires avis, & en reçoit enſuite d'importans de ſa bouche.

M. De La Salle à Permeigne ſi voiſin de la célebre ſœur Loüiſe, dont tout le monde parloit, ne laiſſa pas échaper l'occaſion de s'édifier de ſa preſence. Il l'alla voir & s'entretint avec elle long-tems, & plus d'une fois. Témoin des graces extraordinaires que Dieu ſe plaiſoit à répandre dans l'ame de cette pauvre Villageoiſe, il en fut après tant d'autres le Panégiriſte. Elle, à ſon tour découvrant dans l'intérieur de celui qui lui parloit, l'éminente perfection que le nuage des médiſances & des calomnies cachoit au monde, ſe ſentit pénétrée de reſpect & de confiance pour lui. Comme de pareils hommes ſont rares ſur la terre, elle réſolut de profiter de ſa preſence & de lui ouvrir ſon cœur, de le conſulter & de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

de lui demander ſes avis. Elle le fit avec toute la candeur & la ſimplicité d'une ame humble qui cherche Dieu & qui ne cache rien. Dans le recit qu'elle fit de ſa vie au ſaint Prêtre, elle s'étendit ſur les combats qu'elle avoit eûs à ſoutenir dans ſa ſolitude contre les démons; & elle lui fit remarquer que depuis qu'elle avoit élevé ces deux maiſons de retraite, dont il a été parlé, leurs attaques avoient été plus violentes & plus fréquentes. Le ſerviteur de Dieu lui donna là-deſſus les avis que l'eſprit de Dieu lui inſpira, dont elle fut fort ſatisfaite.

Lui à ſon tour crut devoir profiter des lumieres de cette nouvelle Debora. Il lui découvrit ſes peines paſſées & preſentes, & les traverſes dont ſa vie avoit été agitée depuis qu'il avoit entrepris l'etabliſſement des Ecoles Chrétiennes. Loüiſe en fut étrangement ſurpriſe. Elle ne pouvoit aſſez admirer qu'une œuvre ſi ſainte, ſi utile & même ſi néceſſaire, eût pû trouver des contradicteurs au milieu du Chriſtianiſme. Elle dit là-deſſus à M. De La Salle comme par inſpiration, qu'il n'étoit pas au terme de ſes travaux, & qu'il avoit encore à ſouffrir; mais que la couronne étoit préparée à ſa patience. Le ſaint Prêtre lui confeſſa qu'il avoit un grand deſir de paſſer le reſte de ſes jours dans la ſolitude qui avoit tant d'attrait pour lui, & de ne penſer plus qu'à Dieu & à lui-même. *Ce n'eſt pas la volonté de Dieu*, repliqua Loüiſe, *il ne faut point abandonner la famille dont Dieu vous a fait le Pere. Le travail eſt vôtre partage, il faut y perſéverer juſqu'à la fin de vos jours, en alliant comme vous avez commencé la vie de Madeleine avec celle de Marthe.* M. De La Salle regarda l'ordre de Dieu dans cette réponſe, & admira les arrangemens de ſa Providence qui l'avoit amené dans une des extremitez du Royaume, pour écouter cette interprete de ſes divines volontez. C'eſt ainſi que ces deux lumieres s'éclairérent l'une l'autre, & que leurs bouches ſervirent à Dieu d'organes pour ſe porter mutuellement ſes ordres. Ce commerce ſaint parut court à tous les deux, & finit au bout de la quinzaine qui étoit le terme de la retraite, que le Serviteur de Dieu s'étoit preſcrite. M. De La Salle & la Sœur Loüiſe ſe quittérent avec une joie reciproque de s'être connus, & avec regret de ne pouvoir jamais ſe revoir. On ne ſçauroit dire qui des deux fut le plus édifié & le plus ſatisfait. Loüiſe s'aplaudiſſoit d'avoir vû un Saint ſur terre, & de ce que Dieu le lui avoit envoyé dans ſon deſert. Elle ne pourroit aſſez bénir la ſageſſe Divine, qui lui avoit amené ſur la cime de ſa montagne un Directeur tel qu'il lui falloit, ſi éclairé dans les voies de Dieu. Le ſaint Inſtituteur de ſon côté n'admiroit pas moins les arrangemens de la divine Providence, qui par des routes à lui inconnuës, mais infaillibles, l'avoit conduit de Paris ſur une haute montagne au bout de la France pour le preſenter à la Villageoiſe qui devoit l'inſtruire, & enſuite lui demander à ſon tour en humble Diſciple, des leçons de perfection. Cette avanture celeſte fut par l'une & par l'autre comptée parmi les plus grandes graces de Dieu, dont le reſſouvenir fut perpétuel, & l'action de grace journaliere. Loüiſe qui ne ſçavoit pas lire, voulut avoir les ouvrages du Serviteur de Dieu, quoiqu'elle ne pût en faire uſage; & il ne put les lui refuſer. Ils étoient pour elle un gage de la grace, que Dieu lui avoit faite de le voir, & un dépôt qu'elle conſervoit comme une relique dans ſa ſolitude. M. De La Salle de ſon côté voulut le reſte de ſes jours profiter du vaſe d'election qu'il avoit trouvé caché dans un deſert; car il lui écrivoit de tems en tems dans ſes plus grandes difficultez, pour etre éclairci de ſes doutes.

XI. Le fruit que M. De La Salle retira de la viſite de la ſœur Loüiſe.

Le ſaint Prêtre de retour à Grenoble fit ſentir le profit qu'il avoit fait de l'entretien qu'il avoit eû avec un Ange de la terre, revêtu de la foibleſſe du ſexe.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Ses paroles étoient toutes de feu, & ſon ame paroiſſoit renouvellée. Sa ferveur étoit plus ſenſible, & ſon ardeur pour la perfection ne connoiſſoit plus de difficultez. C'étoit un Moïſe deſcendu de la montagne, qui ne montroit plus en lui rien de l'homme, & qui ſembloit être déïfié après un intime commerce avec Dieu, & les entretiens de ſa Servante. Les Freres qui avoient le bonheur de le poſſeder, le regardoient avec une nouvelle admiration, & l'écoutoient avec un nouveau reſpect. Il récompenſoit leur Hoſpitalité par les leçons admirables qu'il leur faiſoit ſur la perfection, ſur les routes qui y conduiſent, ſur le courage qu'elle demande, ſur le renouvellement de l'eſprit, ſur l'importance d'y travailler pendant la jeuneſſe, & ſur la conſtance à perſéverer dans la pratique des vertus. Ces enfans ſçûrent mettre à profit les inſtructions & les exemples de leur Pere, en courant ſur ſes pas dans le chemin du Ciel. Ils búrent de cette eau vive qui rejaillit juſqu'à la vie éternelle, qu'il leur aporta avec abondance de Permeigne, & devinrent en ſa compagnie des hommes ſpirituels. Le Maître ne pouvoit pas avoir une plus grande conſolation, que de voir ſes Diſciples avancer dans la vertu : il la goûtoit, lorſqu'un nouveau ſujet de peine la vint troubler. Il étoit encore avec eux, lorſque la Conſtitution *Unigenitus* fut reçûe en France & acceptée. Elle fut publiée à Grenoble, comme preſque dans tous les autres Diocèſes du Royaume en l'année 1714. par M. Ennemond Allemand de Mont-Martin, qui cependant dans la ſuite varia dans ſes ſentimens & fit un ſecond Mandement contraire au premier, qui ne fut goûté dans un Diocèſe fort Catholique, que par ceux-là même qui l'avoient inſpiré.

XII. M. De La Salle ſe déclare au ſujet de la Conſtitution *Unigenitus* qui fut alors publiée dans Grenoble.

M. De La Salle fort réſervé ſur ces matieres, & qui avoit pour maxime d'annoncer ſa Foi par les œuvres plus que par les paroles, crut qu'il étoit tems de parler dans un tems où tout le monde ſe mêloit de le faire pour ou contre le decret Apoſtolique. Pour le faire cependant avec plus de ſûreté & de fruit, il attendit que cette celebre Bulle de Clement XI. qui condamne les 101. Propoſitions extraites du Livre des Reflexions Morales ſur le Nouveau Teſtament, fût revétuë de toutes les formalitez néceſſaires. Alors il ſe fit un point de conſcience de ſe déclarer & de confeſſer de bouche les ſentimens de ſon cœur, ſans ſe ſoucier de s'expoſer aux fureurs d'un Parti puiſſant, dont il venoit d'eſſuïer la colere en Provence. Il auroit volontiers gardé le ſilence, ſi les circonſtances du tems le lui euſſent permis ; car il étoit ami de la paix. Il ſçavoit qu'on n'arrête guéres par la diſpute le progrez de la nouveauté, & qu'il n'y a que calomnies & perſécutions à remporter des combats qu'on lui livre ; mais d'un autre côté, c'étoit ſe rendre équivoque en matiere de doctrine, ou paroître prendre place parmi les tolérans, ou parmi les indifferens, que de ne ſe pas ranger publiquement parmi les Conſtitutionnaires. Il le fit donc, & il le fit avec zéle ; mais un zéle éclairé, ſage, & guidé par les mouvemens du S. Eſprit. Il lut à ſes Diſciples la celebre Bulle *Unigenitus*, avec l'Inſtruction Paſtorale du Clergé. Il apuya ſur chacune des 101. Propoſitions, en dévelopa le ſens, en montra le venin caché ou manifeſte, & en fit ſentir l'erreur & le danger.

Son zéle n'auroit été ſatisfait qu'à demi, s'il ſe fût borné à ſes Diſciples. Dans un tems où l'on voyoit des gens de toute ſorte d'états, des femmes mêmes ſe donner la liberté de dogmatiſer, & de parler contre le S. Siége & les Evêques, il ſe crut en qualité de Prêtre & de Docteur obligé d'entrer en lice pour défendre les Oints du Seigneur & la doctrine de l'Egliſe. Il trouvoit dans la ſainteté de ſa vie, un avantage contre l'erreur que tous n'ont pas. La régularité de ſa conduite, la

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

pureté de ſes mœurs, l'auſterité de ſa pénitence, le mettoient en droit de démaſquer le Phariſaïſme des Partiſans de Queſnel, & de confondre des gens qui ſe parent des dehors de la vertu.

Sans relever ſi haut qu'eux la diſcipline des premiers ſiécles. Sans ſe faire valoir pour Prédicateur ou reſtaurateur de l'ancienne pénitence, il en montroit en ſa perſonne un grand modéle, & il en faiſoit revivre les exemples. Rien cependant d'aigre, ni d'offenſant, ne lui échapoit contre les ennemis de la Conſtitution. Sans paſſion, ſans faux zéle, il épargnoit leurs perſonnes en faiſant la guerre à leurs ſentimens, & faiſoit voir par ſa conduite que c'eſt par œuvres, & non pas ſeulement par paroles, qu'il faut faire l'éloge de la charité. Il avoit néanmoins grand ſoin de mettre en défiance contre eux & contre leurs Livres, tous ceux qui le conſultoient. Il leur interdiſoit la fréquentation des uns, & la lecture des autres, & ſans dire de mal de ces nouveaux ennemis de l'Egliſe, il inſpiroit la crainte de s'en laiſſer ſéduire.

Le zéle du Serviteur de Dieu reçut la récompenſe des Saints en cette vie. Je veux dire qu'il fut couronné par la calomnie & la perſécution. Les amis du Pere Queſnel qui parlent & écrivent ſi bien de la charité, mirent ſur ſon compte pour le décrier, des fables de leur façon. On n'ignore pas ce qu'ils ſçavent dire contre un zelé Conſtitutionnaire, ainſi il n'eſt pas beſoin d'en faire le recit. Toutefois ils ne réüſſirent pas à Grenoble à diffamer le Serviteur de Dieu. Sa vertu n'étoit point équivoque en cette Ville ; & tous les nuages dont les Queſnelliſtes tâchérent de l'obſcurcir, furent des ombres qui ſervirent à en rehauſſer l'éclat. Le parti reçut un échec en cette occaſion ; car ceux qui étoient les moins paſſionnez, jugérent avec raiſon, que la vérité ne pouvoit pas être où il n'y avoit point de charité, & qu'une Doctrine qui avoit pour ennemi un ſi grand Serviteur de Dieu, devoit être rejettée.

CHAPITRE XII.

Ce qui ſe paſſa en France pendant l'abſence de M. De La Salle.

S'Il étoit permis de juger des actions des Saints, qui ont des principes de conduite bien differens que les autres hommes, & qui ſouvent en agiſſant contre les régles ordinaires de la prudence humaine, ſuivent les mouvemens du S. Eſprit, on ſeroit tenté de blâmer la fuite ſi précipitée & ſi cachée de M. De La Salle en Provence ; car elle cauſa de grands deſordres dans ſon Inſtitut, & l'aprocha de ſa ruïne. 1714.

Inquiétude des Freres ſur l'abſence de M. De La Salle.

En effet, il ſemble que le S. Prêtre avant que de prendre cette réſolution, ou avant ſon départ de Paris, ou au moins après ſon arrivée en Provence, eût dû en avertir les Freres, leur marquer le lieu où ils devoient lui écrire, leur faire réponſe, & les gouverner par lettres du lieu de ſa retraite ; enfin leur nommer celui qu'il jugeoit propre à tenir ſa place à Paris, & qu'ils devoient honorer en ſon abſence en qualité de Superieur.

Le Serviteur de Dieu ne fit rien de tout cela. Il alla ſe cacher dans les Provinces reculées, ſans vouloir révéler à perſonne où il alloit. Il s'y tint inconnu, & laiſſa ſans réponſe les lettres qu'il recevoit de la part des Freres. Il ne deſigna

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

perſonne pour le remplacer pendant ſon abſence. Enfin il demeura à l'égard des Freres de France, ſans vie & ſans mouvement, & comme un homme mort. Sans doute qu'un homme auſſi ſage & auſſi éclairé que lui, eut de grandes raiſons pour en agir de cette maniere, mais il ne nous eſt pas poſſible de les deviner. Peut-être voulut il accoutumer les Freres à ſe paſſer de lui, & les obliger enfin à ſe choiſir un d'entr'eux pour Superieur, ce qu'ils n'avoient jamais voulu faire en ſa preſence. Peut-être porta-t-il l'humilité & les bas ſentimens qu'il avoit de lui-même, juſqu'à ſe regarder comme un objet de malediction, & comme la cauſe de toutes les diſgraces dont ſa Congregation étoit ſans ceſſe affligée. Peut-être eut-il la penſée que quelques-uns de ſes propres diſciples étoient de concert avec ſes ennemis, & qu'il ne pouvoit pas plus ſe fier aux uns qu'aux autres. Peut-être enfin voulut-il perſuader ſes adverſaires, qu'il ne ſe mêloit plus du gouvernement de ſon Inſtitut, dans la vûë de les deſarmer.

§ I. Inconveniens de cette longue abſence.

Quoiqu'il en ſoit, car nous ne pouvons parler que par conjectures, M. De La Salle n'ayant jamais voulu s'expliquer ſur ce ſujet, quoiqu'il en ait été preſſé ſouvent, ſa fuite ſi cachée & ſi précipitée occaſionna les dérangemens qui ſuivent. Le premier fut, que s'il n'y eut pas diſpute entre les Freres comme entre les Apôtres, qui étoit, ou qui devoit être le premier, il y eut du doute ſur celui à qui on devoit obéïr. M. De La Salle ne s'étant point expliqué, il n'y avoit point là-deſſus de régle ſûre. Le ſecond deſordre qui ſortit du premier, fut que le défaut d'un Superieur certain laiſſa bien des fautes impunies, & mit les indociles à couvert de la correction. Le troiſiéme inconvénient, fut que quelques Freres de peu de vertu & d'une vocation chancelante, regardant leur état comme incertain & flottant, le quittérent, & que d'autres en ſoupçon que l'Inſtituteur avoit lui-même abandonné l'Inſtitut, ſe crurent en droit d'imiter ſon exemple. Le quatriéme deſordre fut encore plus funeſte; car il donna lieu à une autre ſorte de gouvernement, que le rival de M. De La Salle, dont on a tant parlé, ſçut enfin introduire dans cette nouvelle Societé. C'en étoit fait de l'Inſtitut, ébranlé juſques dans ſes fondemens il menaçoit ruïne. Son bouleverſement étoit déja même commencé; & c'eſt une ſorte de miracle qu'il ſe ſoit relevé avec plus d'éclat, & avec plus de ſuccès que jamais. Rien ne pouvoit mieux prouver que Dieu en étoit l'Auteur, & que l'ancien Chanoine de Reims ne lui avoit que prêté ſon miniſtére. Si l'Inſtitut eût été ſon ouvrage, il n'en ſeroit plus parlé aujourd'hui, & à peine ſçauroit-on, s'il y a eû une Communauté de Freres des Ecoles Chrétiennes; mais parce que Dieu en étoit le principe, il n'a pas été poſſible à l'homme, ni au démon, de le détruire. S'il leur a été permis d'en altérer l'eſprit & le gouvernement pour quelque-tems, ce n'a été que pour faire éclater la puiſſance divine qui a ſçû le relever de ſa chute, & le reſſuſciter de ſon Sépulcre. A la mort de Jeſus-Chriſt, la Sinagogue triomphoit, & croyoit l'Egliſe naiſſante enſévelie avec lui dans ſon tombeau. Dieu le permit pour rendre aux membres comme au chef une nouvelle vie, & faire voir qu'il tient les clefs de la vie & de la mort. La Reſurrection de Jeſus-Chriſt fut le miracle qui fit la preuve de tous les autres; ce miracle le plus grand de tous, eſt le témoignage invincible de ſa divinité, de la verité de ſa Religion & de ſon Evangile. C'eſt de ſa mort même que Jeſus-Chriſt a ſçu tirer notre vie & ſa gloire. Il eſt plus grand pour lui, d'être mort & d'être reſſuſcité, que s'il eût monté au Ciel ſans paſſer par la mort. Qu'il me ſoit permis d'apliquer cette réflexion à nôtre ſujet. Si l'Inſtitut eût été toujours floriſſant ſous les yeux & ſous la con-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

suite de son Patriarche, malgré tant de traverses qui l'ont agité, le doigt de Dieu se seroit encore assez fait sentir, & on ne pourroit raisonnablement nier que le S. Esprit fût le conducteur d'une famille qui auroit fleuri au milieu des persécutions. Le S. Instituteur en voyant ses enfans se multiplier au milieu des bénédictions des hommes, & à la faveur d'une haute réputation de sainteté, eût reçû la consolation qui a été accordée à presque tous les Patriarches d'ordre; mais ce qui lui a été de particulier, c'est qu'il a vû sur la terre peu avant sa mort, son Institut bouleversé, & qu'il l'a vû dans le Ciel peu après sa mort, sans doute par ses mérites, rétabli, & plus florissant que jamais. A qui attribuër cette espece de Resurrection, si ce n'est à celui qui *seul fait des choses admirables*, comme dit le Prophète; si ce n'est à celui qui mortifie & qui vivifie; si ce n'est à celui qui sçait tirer le bien du mal, & le profit des pertes? En effet, on va voir que M. De La Salle eut avant sa mort le déplaisir de voir une nouvelle forme du gouvernement introduite dans sa Communauté, qui naturellement en devoit faire la ruïne, & qu'il eut en même-tems la consolation de voir la fin de cette nouveauté, & que ce grand fleau de persécution qui sembloit devoir anéantir sa Congregation, n'a servi qu'à la purger de ce qu'elle avoit de mauvais Sujets & à la faire entrer enfin dans une situation stable & florissante.

III. Inaction & embaras des Freres sur ce qui étoit à faire.

Pendant que M. De La Salle ne s'occupoit que de sa propre sanctification à l'ombre de la vie cachée qu'il menoit loin de Paris, les Freres qui y étoient, & les autres dans les Ecoles voisines, souffroient beaucoup de sa longue absence. Ils ne sçavoient ce qu'il étoit devenu; & toutes les perquisitions qu'ils en faisoient, ne leur en aprenoient rien. Plus ils étoient attachez à leur vocation & à sa personne, plus leur chagrin croissoit chaque jour. Le tems qui en est ordinairement le remede, ne pouvoit l'adoucir. Toujours entre l'espérance de le revoir & la crainte de l'avoir perdu, ils vivoient tristes & désolez. Ils ne sçavoient à quoi attribuër son silence, ni pourquoi il paroissoit si indifférent, & avoir même oublié des enfans qui lui étoient si chers. La plûpart dans des inquiétudes mortelles sur sa situation, étoient fort embaraſſez sur la leur. Après avoir fait tant de diligence pour découvrir le lieu de sa retraite, ils desespéroient presque d'y réüssir. Les uns le croyoient mort; les autres s'imaginoient qu'il avoit abandonné son Institut. Chacun en raisonnoit diversement, & quelques-uns s'ébranloient dans leur vocation. Tous se trouvoient dans un état flotant & incertain. Leur embaras d'abord fut, s'ils temporiseroient avant que de rien tenter de nouveau, & s'ils laisseroient une espece d'interregne dans l'Institut, jusqu'à ce qu'on eût des nouvelles de l'Instituteur, laissant à chaque Directeur des maisons, le soin de conduire la sienne. Le tems ne donnant aucune connoissance sur M. De La Salle, l'embaras devint encore plus grand, sur ce qu'on avoit à faire. A qui falloit-il obéir, & qui devoit-on reconnoître pour Supérieur? M. De La Salle n'en avoit point designé. Le corps de la Societé n'en avoit point choisi. Falloit-il en choisir un? La maniere de faire cette élection? Un corps ne peut subsister sans Chef, les membres ont besoin d'une tête qui les dirige, & qui leur communique ses influences. Si M. De La Salle étoit encore vivant, on n'en vouloit point d'autre. S'il étoit mort le choix d'un autre Supérieur étoit nécessaire; mais étoit-il mort? Etoit-il vivant? On n'en sçavoit rien. Devoit-il revenir parmi les Freres? Etoit-il perdu pour eux? Autre incertitude. S'il devoit revenir n'étoit-ce pas lui faire injure & paroître le déplacer, que de nommer un Supérieur? Si on ne devoit jamais le revoir, pouvoit-on trop presser l'élection d'un autre propre à être son successeur? Mais su-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

posé qu'elle fût néceſſaire cette élection, quand, où, & comment la faire ? Le lieu, le tems, la maniere, tout avoit ſes difficultez. Le tems de la vacance des claſſes étoit le ſeul convenable. Tout autre dérangeroit les maiſons & mettroit le déſordre dans les Ecoles. Où aſſembler les Freres ? Autre embaras : à Paris ? ils y avoient bien des ennemis, & ils n'ignoroient pas que le rival de M. De La Salle ne manqueroit pas de s'ingérer dans toutes les délibérations, & de ſe mêler ſecrettement d'y donner ſes ordres. D'ailleurs qui devoit convoquer l'aſſemblée, & en déterminer le lieu ? Nouvelle difficulté.

Dans de ſi grandes perpléxitez, les Freres ſe trouverent comme des brebis ſans Paſteur, ſans conduite, & ſans conſeil ; comme une famille d'orphelins qui vient de perdre ſon Pere. Tout demeura dans l'inaction, dans un état de langueur, dans la conſternation. Les Freres ſe regardoient & ne ſçavoient que ſe dire. Ils ne pouvoient ſe raſſurer, ni prendre de conſeils arrêtez. Ils attendoient l'un de l'autre l'exemple ou l'ordre de ce qu'ils devoient faire. A qui devoient être adreſſées les redditions de compte que la régle preſcrit tous les deux mois, article eſſentiel pour le bien de l'Inſtitut ? Qui devoit ſe charger d'y répondre ? Pour recevoir de nouveaux établiſſemens ; pour changer les Freres de lieux ; pour corriger les indociles ; pour admettre les Poſtulans ; pour renvoyer ceux qui ne convenoient pas ; qui devoit parler & agir ? Tout cela demeuroit irréſolu.

IV. La neceſſité met en mouvement le Frere Barthelemi & on s'accoutume à le regarder comme Supérieur.

Cependant la néceſſité d'agir mit en mouvement celui des Freres qui ſe trouvoit à la tête de ceux de Paris, & qui étoit chargé de la direction du Noviciat par M. De La Salle lui-même. Il s'apelloit le Frere Barthelemi, & étoit d'un caractere fort doux, docile, & diſcret. Tout auroit demeuré, s'il n'avoit pas agi. Il falloit bien qu'il parût, quand on venoit demander M. De La Salle. Nombre de lettres adreſſées au S. Homme, demandoient des réponſes promptes, il fallut donc les faire. Ainſi inſenſiblement, & ſans y penſer, il ſe trouva chargé de la conduite des affaires & des Freres, & regardé comme Supérieur en l'abſence de M. De La Salle, non par une élection en forme, mais par un conſentement tacite & une aprobation de cœur. Puiſque M. De La Salle l'avoit chargé de la direction du Noviciat, on préſumoit qu'il l'auroit nommé en ſa place s'il avoit crû devoir parler en cette occaſion. D'ailleurs, ſi les Freres euſſent fait une aſſemblée, le choix auroit tombé ſur lui. Il étoit vertueux, aimé & eſtimé ; & on étoit perſuadé qu'étant très-pacifique, ſon gouvernement ſeroit paiſible. On ne s'y trompa pas. Dans des tems ſi difficiles il prit les meſures les plus ſages pour empêcher que l'abſence de M. De La Salle ne fît à l'Inſtitut, tous les préjudices qu'il en devoit craindre. S'il ne put pas les détourner tous, il en écarta pluſieurs & il ſe conduiſit de maniere que les autres furent aiſez à réparer après le retour & la mort même du S. Inſtituteur. Toutefois il trouva de la contradiction dans les commencemens de la part de quelques indociles, qui n'étant pas fâchez de vivre ſans Maître, coloroient leur déſobéiſſance du prétexte, qu'ils ne vouloient point reconnoître d'autre Supérieur que M. De La Salle, ou du prétexte que le Frere qui paroiſſoit en ſa place, n'avoit été ni déſigné par lui, ni choiſi dans une aſſemblée légitime. Le Frere Barthelemi n'en parut point offenſé : Il avoüoit que la dificulté de le reconnoître pour Supérieur étoit bien fondée, & qu'on n'avoit pas tort de lui diſputer ce titre, tandis qu'il ſeroit incertain ſi M. De La Salle étoit vivant, ou qu'on ne l'auroit point revêtu de cette qualité par une élection Canonique. Ainſi il ſe gouvernoit plûtôt en Frere aîné, qui pendant l'abſence de ſon Pere

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

prend ſoin de la famille, qu'en Supérieur. Une conduite ſi ſage, ſi humble, & ſi moderée, lui concilia tous les cœurs, & le mit en poſſeſſion de l'autorité toute entiere. Deux ou trois mutins furent les ſeuls qui ne voulurent pas s'y ſoumettre. L'humble Frere les ſouffrit patiemment ; mais comme leur dérangement ſuivit leur déſobéiſſance, les principaux d'entre les Freres voulurent en faire une exemple, afin que le ſcandale ne pût aller plus loin. Ils s'aſſemblerent & vomirent de leur ſein ces ſuperbes, qui auroient pû dans la ſuite communiquer à d'autres le poiſon mortel de l'indépendance, & cauſer les plus grands déſordres.

V. Faute que fit le Frere Barthelemi par trop de facilité.

La ſeule faute que fit le Frere Barthelemi, fut d'ouvrir les oreilles aux avis pernicieux qui lui furent donnez, ſans qu'il s'en aperçût, de la part du rival de M. De La Salle. Cet homme le laiſſa prendre la place du Supérieur abſent, ſans ſuſciter aucune opoſition. Il auroit lui-même choiſi ce Frere pour Supérieur s'il eût eu droit de faire ce choix, dans la perſuaſion que ce vertueux Diſciple n'ayant ni les lumieres, ni l'infléxibilité, ni la force d'ame de ſon Maître, il ſçauroit l'attirer à ſes fins, & le mener à ſon but. Pour y parvenir, voici les meſures qu'il prit. Il ſe tint caché, & ne parut point ; s'il parloit, c'étoit par une bouche étrangere. S'il agiſſoit, c'étoit par une main empruntée. Cela veut dire, qu'il mit en œuvre une perſonne de confiance, qui ſe préta à tous ſes deſirs. Celui-ci qui ſe laiſſoit conduire en tout par ſes avis, tenta tous les moyens imaginables d'amener le Frere Barthelemi, au but où l'autre n'avoit jamais pû amener M. De La Salle qui voyoit plus clair. Ce but étoit de retrancher dans l'Inſtitut quantité d'uſages & de pratiques, & de lui donner une autre forme de gouvernement, avec de nouveaux réglemens, & de nouveaux Supérieurs. L'Agent qu'il employa étoit tel qu'il le lui falloit ; un homme droit, mais ſimple ; d'une grande vertu, mais peu éclairé ; d'un grand zéle pour le bien, mais peu au fait de celui qui convient à une Communauté ; enfin d'un grand crédit par ſa naiſſance & par ſes alliances. Ce bon Eccléſiaſtique étoit ſi bien à ſa dévotion, qu'il ne voyoit rien que par ſes yeux ; & n'agiſſoit que par ſes avis. Propre à prendre tous les plis qu'il vouloit lui donner, il le menoit comme par la main, & il prétendoit par cette même main conduire les Freres. Il y reüſſit, car il fit recevoir ſon ſyſteme au Frere Barthelemi par l'organe de ce vertueux Eccléſiaſtique.

VI. Artifices dont uſe le rival de M. De La Salle pour tout changer dans l'Inſtitut.

Selon ce prétendu ſyſtême. 1. Les Freres devoient avoir un Supérieur Etranger propre à les conduire, à la maniere des Religieuſes, qui ont un Supérieur externe. 2. La maiſon de Paris devoit faire une Societé diſtinguée, & dépendante en entier de ce Supérieur Eccléſiaſtique. 3. le Noviciat devoit être ſuprimé comme inutile, & trop à charge ; car il en coutoit beaucoup pour élever & nourrir tant de Novices ; d'ailleurs, on n'en avoit pas beſoin pour Paris, puiſque les Freres des Ecoles devoient y être ſtables, comme je vais le dire. 4. Les Freres devoient demeurer tous dans leurs places, & y être ſtables, ſans pouvoir être changés. 5. Pour réparer la perte de ceux que la mort pouroit enlever, ou de ceux qui prendroient congé d'eux-mêmes, ou de ceux qu'il faudroit renvoyer en cas de dérangement, on ſe propoſoit d'avoir un, deux, ou trois Novices, plus ou moins en chaque maiſon, ſelon ſon revenu & ſes beſoins. 6. Enfin on médita une autre forme de gouvernement, dont on ne nous a point donné connoiſſance.

Ce ſyſtême, comme il eſt évident, & comme on va le montrer, renverſoit l'Inſtitut, toutes ſes loix & toutes ſes pratiques. Il éteignoit le nom de M. De La Salle & détruiſoit ſi bien ſon ouvrage, qu'au bout de dix ans, on auroit igno-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ré pourquoi l'ancien Chanoine avoit quitté ſon païs, ſa famille, ſon Canonicat, & tous ſes biens, & ce qu'il avoit fait dans l'Egliſe de Dieu. En un mot, on vouloit faire de la Societé des Freres, des petits corps démembrez, ſans ſubordination à un chef commun, & ſans autre dépendance que du Superieur du lieu, à peu près comme ſont quantité de Communautez de Maitreſſes d'Ecoles qui ſe multiplient aujourd'hui en France, & que chaque Evêque établit ou laiſſe établir pour ſon Diocèſe particulier.

Mais pourquoi ce deſſein de rompre la Congrégation des Freres, & de mettre les maiſons ſans liaiſon, & ſans dépendance commune ? N'étoit-il pas plus naturel & plus agréable à l'orgueil, de ſe rendre maître de la Societé entiére, que de la ſeule maiſon de Paris ? Cela flâtoit ſans doute davantage l'amour propre, mais cela n'étoit pas poſſible. Celui dont nous parlons, pouvoit captiver & tenir en ſa dependance les Freres de Paris, & il en avoit les moyens ; mais ſon pouvoir ne s'étendoit pas plus loin. Pour ſûr, tous les autres Freres n'auroient pas voulu le reconnoître, ni ſe mettre dans ſes fers. De plus, en ſe chargeant de la conduite de tous les Freres, il auroit fallu pourvoir auſſi à leur ſubſiſtance, & c'étoit à quoi on ne vouloit pas s'engager ; car alors, très-ſouvent les Freres ſouffroient dans les calamitez publiques. Enfin il auroit fallu entretenir le Noviciat que M. De La Salle avoit élevé. La depenſe en étoit grande, & on n'oſoit pas s'en charger. Ainſi c'étoit néceſſité de ſe borner au plan raporté ci-deſſus.

Pour le faire agréer au Frere Barthelemi, on alla au plus court. On laiſſa jeûner les Freres, on les laiſſa manquer de tout ; & lorſqu'ils allérent demander les penſions dûës, ou ſolliciter des charitez, on leur fit entendre de s'adreſſer à M..... qui étoit une perſonne fort pieuſe & fort liberale, qui ne manqueroit pas de les ſecourir. On leur conſeilla en même-tems de prendre confiance en lui, de le choiſir même pour leur Superieur, en les aſſurant qu'ils trouveroient en lui une reſſource dans tous leurs beſoins, & un autre M. De La Salle. Les Freres ne ſe preſſérent pas ; ils étoient en défiance, & avec raiſon. Ils n'avoient point perdu l'eſpoir du retour de leur Pere, & ils avoient peur qu'en trouvant ſa place remplie par un étranger, il ne prît le parti de la céder pour jamais.

Cependant le vertueux Eccleſiaſtique, dont nous avons parlé, homme diſtingué par bien des endroits, qui ne regardoit que le bien en ſe prêtant aux intrigues de celui qui le mettoit en mouvement, venoit de lui-même chez les Freres en qualité de Superieur. Il ſe donnoit ce titre, en attendant que les Freres le lui donnaſſent, & il les preſſoit même de le lui déférer. Il vouloit être leur protecteur, leur bienfaicteur, leur pere ; il leur promettoit ſon crédit, ſes ſervices, & ſes liberalitez. Rien de cela ne leur eût manqué en effet, s'ils euſſent voulu le ſubſtituer à M. De La Salle ; car en réüniſſant chez les Freres les grandes aumônes qu'il partageoit ailleurs, il les eût rendus riches. A force de careſſes & de bons offices qu'il rendoit aux Freres dans le beſoin, il les accoutuma à lui donner le titre qu'il ſe donnoit lui-même, c'eſt-à-dire à l'apeller leur Superieur, puiſque ce terme lui plaiſoit.

Ce n'étoit cependant pas le nom, mais la réalité & les droits attachez au nom qu'il recherchoit. Il vouloit qu'en l'apellant Superieur, on agît envers lui avec l'eſprit de dépendance des inferieurs. Ce point étoit plus difficile à obtenir ; car après tout, les termes ne coutent point, & perſonne ne ſe ruïne en compli-

mens.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

mens. Ce n'étoit point non plus un vain tître, que ce bon Eccleſiaſtique avoit été leur demander, mais une vraye Juriſdiction & une pleine autorité. Comme il étoit bien inſtruit, il prit le parti pour rendre ſon élection plus prompte & plus certaine, de ſuſpendre toutes les charitez, & de faire retrancher aux Freres les penſions qui leur étoient dûës. Il réuſſit à faire beaucoup ſouffrir les Freres, & à les mettre dans une étrange diſette; il ne réuſſit toutefois pas à ſe faire choiſir en bonne forme, pour ce qu'il vouloit être.

VII. Un Eccleſiaſtique de vertu & de conſidération, ſe fait le Superieur des Freres, ſans aucune élection de leur part, à l'inſtigation de l'ennemi de M. De La Salle.

En attendant, il exerçoit une autorité qui ne lui étoit pas encore donnée, il ôtoit la liberté au Frere Barthelemi de recevoir des poſtulans ſans ſa permiſſion, & il les renvoyoit lui-même; car ſelon le ſyſtême prétendu, on n'en vouloit pas plus de trois ou quatre. Moyen ſûr d'anéantir l'Inſtitut de M. De La Salle. Si cela eût duré long-tems, il ne pouvoit pas ſubſiſter. Les choſes étoient pourtant ſur ce pied, quand M. De La Salle revint de Provence. Il ne trouva que trois ou quatre jeunes gens au Noviciat. Le Frere Barthelemi n'étoit plus rien. Il s'étoit mis en captivité, il ſe laiſſoit dominer par celui dont nous parlons: quand il auroit voulu recevoir un plus grand nombre de Novices, on lui en ôtoit le pouvoir, en lui ôtant les ſecours néceſſaires pour les nourrir; car il ne ſçavoit pas les trouver comme M. De La Salle, dans les treſors du Pere céleſte.

Au reſte, voilà tout ce que put faire alors le rival de M. De La Salle par ſon Agent. Quelques efforts que pût faire celui-ci, il ne put avancer ſur un terrain où il vouloit faire la loi. Quelques-uns des plus anciens Freres qui animoient le Frere Barthelemi, reſiſterent avec vigueur, & s'encouragérent à ne point lâcher le pied. Ils accordoient pourtant liberalement la qualité de Superieur à celui qui la deſiroit, & qui ſe la donnoit; mais ce tître ſeul dépoüillé de l'autorité qu'il déſigne, ne le contentoit pas. Il prit même avec adreſſe occaſion de cette dénomination, pour en exiger la réalité. *Vous m'apellez*, dit-il un jour, *votre Superieur, il en faudroit donner des marques.* Et de peur que les Freres n'entendiſſent pas aſſez ces paroles, il ajouta, *qu'il deſiroit qu'on en dreſſât un Acte; & qu'après l'avoir fait ſigner des Freres, on le mit ſur le Regiſtre de la Maiſon.* Cet article étoit important & interreſſoit eſſentiellement l'Inſtitut. Comme M. De La Salle pénétrant dans l'avenir, avoit prévû que ce cas pourroit arriver, il avoit engagé les Freres, comme on l'a vû ci-devant, à ſtatuer qu'ils n'éliroient après ſa mort, qu'un d'entr'eux pour Superieur. Il avoit eû en vûë cet article, lorſqu'il avoit voulu pluſieurs fois ſe démettre de la Superiorité, & obliger les Freres de choiſir un de leur corps pour lui ſuccéder. Il vouloit voir ce point qui lui paroiſſoit eſſentiel, mis en execution de ſon vivant, afin qu'après ſa mort, il ne ſouffrît point de difficulté. Il étoit donc important de ne point écouter cette propoſition, & on ne peut excuſer de foibleſſe le Frere Barthelemi d'y avoir acquieſçé. Il fit par complaiſance ce qu'on lui demandoit; mais au retour de M. De La Salle, on déchira ce feüillet du Regiſtre, pour effacer la tache qu'il y imprimoit.

VIII. Piege que tend cet Eccleſiaſtique inſtruit par le rival de M. De La Salle, à la ſimplicité du Frere Barthelemi, pour introduire le nouveau gouvernement.

L'Eccleſiaſtique ayant enfin mené les Freres à ce premier but, voulut les pouſſer plus loin, & avancer ſon deſſein. Il ne s'expliquoit pas, il n'en parloit que par monoſyllabes. Il vouloit préparer les eſprits, & les diſpoſer à ſe prêter à ſes projets avant que d'en faire l'ouverture. Il faiſoit de grandes promeſſes, il s'offroit à les mettre en poſſeſſion d'une maiſon ſtable; mais il y ajoutoit un *mais*, qu'il laiſſoit à entendre, ſans le vouloir dire. Enfin, ſoit qu'il crût trouver ſon moment, ſoit qu'il voulût ſonder les cœurs, il propoſa une fois une forme de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

gouvernement. Un des nouveaux articles étoit, que chacune des maiſons de l'Inſtitut devoit élever ſes Sujets ; un ſecond étoit, qu'il falloit couper le raport qui étoit entr'elles ; un autre qui en étoit la ſuite, qu'il falloit que la maiſon de Paris fit un corps à part. Il ne fut point écouté ; & pour détourner ce coup, les Freres répondirent reſpectueuſement, qu'il falloit auparavant prendre l'avis & le conſentement de tous les Freres de Province. Ces bons Freres s'aplaudiſſoient d'avoir ſçû parer ce coup, & croyoient avoir gain de cauſe ; mais ils en furent la dupe par la ſimplicité, ou la trop grande complaiſance du Frere Barthelemi, qui ne vit pas les conſéquences de la démarche qu'on l'engagea de faire.

L'Eccleſiaſtique dont nous parlons étoit un homme droit & ſans malice ; mais celui qui le conſeilloit, & qu'il ſervoit ſi bien, étoit ruſé, & ſçavoit bien s'ouvrir les portes qu'on lui avoit fermées. Son avis fut qu'il falloit inſpirer au Frere Barthelemi d'écrire aux Directeurs des differentes maiſons des Freres, de chercher un Superieur externe capable de les conduire, & de prendre ſoin de leurs affaires. Si le Frere Barthelemi donnoit dans ce piége, l'adroit Achitophel faiſoit paſſer ſous une autre envelope les propoſitions qui avoient été rejettées ; & le refus des Freres ne l'empêchoit pas d'introduire une autre ſorte de gouvernement, & de remplir ſon ſyſtême. Pour faire illuſion au Frere Superieur ſur un article ſi eſſentiel, & l'engager non-ſeulement à y ſouſcrire, mais même à en preſſer l'execution, & à en être lui-même le Miniſtre, on le plaignit d'être à la tête d'une œuvre ſi difficile à conduire ; on lui fit entendre qu'il étoit chargé d'un fardeau que M. De La Salle n'avoit pû lui-même porter, & dont il s'étoit à la fin débaraſſé ; & que de plus ce fardeau étoit plus peſant pour lui que pour l'Inſtituteur, parce qu'il n'avoit ni ſon caractére, ni ſon autorité, ni ſon experience, & qu'il ne trouvoit pas dans les Freres le même cœur, la même docilité, la même confiance. On ajouta que s'il ne vouloit pas ſuccomber ſous le poids d'une charge qui avoit accablé M. De La Salle lui-même, il devoit s'armer de l'autorité de quelques Eccleſiaſtiques accreditez dans les lieux où il y a des Freres établis, & ſe décharger ſur ces Superieurs externes & particuliers, de la plus grande partie de ſes ſoins ; que ces Meſſieurs à l'ombre de leur autorité ſçauroient bien maintenir la régularité parmi les Freres, ſoumettre les indociles, & ranger au devoir ceux qui ſe donnoient trop de liberté ; & que ſans ce ſecours, il ne viendroit jamais à bout de gens qui pouvoient impunément ſecoüer le joug de ſon obéïſſance.

Un avis ſi ſpécieux parut un avis ſage au Frere, qui n'en voyoit pas les ſuites. Il ne lui vint pas même en penſée de ſoupçonner, qu'un autre motif que la charité en fût le principe. Il remercia ceux qui le lui donnoient, & les pria de lui inſpirer le moyen de le mettre en pratique. Ce moyen étoit tout préparé. Le Frere étoit venu où on l'attendoit, & il n'y avoit plus qu'un pas à lui faire faire. Cela ne fut pas difficile. On lui dit qu'il devoit écrire partout où il y avoit des établiſſemens de l'Inſtitut, & engager les Freres à ſe procurer un Superieur externe capable de les gouverner & de les ſoutenir pendant l'abſence de M. De La Salle, dont on n'entendoit plus parler. En même-tems, on promit au Frere d'apuyer ſes lettres par d'autres qui auroient leur poids. En effet, on joignit aux lettres du Frere Barthelemi celles d'un Abbé de conſidération, qui les rendirent efficaces. Bien-tôt M. De La Salle eut de tous côtez un grand nombre de Vicaires deſtinez à faire ſa fonction de Superieur. Pour un, l'Inſtitut en vit autant qu'il avoit de differens établiſſemens. Enfin le ſyſtême du rival ſecret de M.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

De La Salle ſi long-tems médité & juſqu'alors ſans effet, fut accompli. Il avoit travaillé pendant dix ans à le faire paſſer, mais il ne l'avoit jamais tenté qu'à ſa confuſion. Le moment de l'executer étoit venu, & il ne le perdit pas. La longue abſence du S. Inſtituteur lui avoit donné un nouveau courage pour eſſayer encore une fois de le faire goûter. Il avoit été propoſé aux Freres, & auſſi-tôt rejetté; mais l'artifice ſupléa à l'autorité. On déguiſa le projet, & on lui donna une autre face; & ſous un maſque trompeur, il fut agréé au moins par celui qui faiſoit la fonction de Superieur.

Voilà juſqu'où il fut permis à l'adverſaire de l'Inſtituteur de parvenir; mais il ne put paſſer outre: & à ce point-là même où naturellement l'Inſtitut devoit prendre fin, le ſyſtème échoüa & s'en alla en fumée. Les flots de la perſécution, comme ceux d'une mer agitée & en fureur, vinrent ſe briſer à ce terme. Dieu, pour mettre la vertu de ſon Serviteur à la derniere épreuve, voulut donner à ſon ennemi la victoire entiere, & à lui la mortification de voir la ruine prochaine & certaine en aparence de ſon Inſtitut, dans le changement de la forme de ſon gouvernement: mortification la plus ſenſible, que le ſaint Homme ait reçuë dans ſa vie; mais il n'en eut que la mortification, & le mérite de ſa patience & de ſa ſoumiſſion aux ordres de Dieu. Le Tout-Puiſſant, après avoir tenté ce nouveau Job de toutes les manieres poſſibles, par perte de biens, par perte de ſes Enfans ſpirituels, par des infirmitez & des maladies des plus aiguës & des plus violentes, par des outrages & des perſécutions preſque continuelles, & enfin par la douleur de voir ſon ouvrage ſur le penchant de ſa ruïne, lui redonna une nouvelle famille, rétablit ſon Inſtitut, le rendit plus floriſſant que jamais, & enfin l'aſſura & le rendit inébranlable.

En effet, celui qui avoit permis le mal, avoit préparé le remede, en inſpirant aux nouveaux Supérieurs l'eſprit avec lequel il falloit ſe comporter dans l'abſence de M. De La Salle à l'égard de ſon Inſtitut. Ils ſe contentérent de s'en déclarer les Sauve-gardes & les Protecteurs, & laiſſérent aux Directeurs des maiſons, & au Frere Superieur, tous leurs droits, établirent même leur autorité, contribuérent à mettre en raport les inferieurs avec leurs Superieurs, firent en un mot ce que M. De La Salle auroit fait lui-même, s'il avoit été multiplié en chaque Diocéſe.

IX. Deſordres qui devoient naître de ce nouveau ſiſtème de gouvernement.

Quelques-uns mêmes de ces Superieurs Locaux, prévoyant les ſuites dangereuſes que pouvoit avoir la nouvelle forme de gouvernement qu'on tâchoit d'introduire, furent zélez pour l'abolir, & avertirent le Frere Barthelemi d'y travailler, en lui fourniſſant les moyens d'y réüſſir. D'un autre côte, ceux qui s'intéreſſoient au bien de l'Inſtitut, & qui avoient conſervé une grande idée de M. De La Salle, furent fort allarmez de cette étrange nouveauté, & croyoient déja voir les Ecoles Chrétiennes prendre fin avec celui qui en étoit l'Auteur. Pluſieurs des principaux Freres plus éclairez que les autres & plus au fait de leur établiſſement, & de la maniere de le conduire, en murmurérent hautement, & ſe plaignirent que le ſervice qu'on avoit prétendu leur rendre, étoit le coup mortel de leur Societé. Quel eſt le but de la nouvelle forme de gouvernement qu'on introduit, diſoient-ils? Veut-on dépoüiller l'Inſtituteur du droit de gouverner ſon Inſtitut, & lui fermer à ſon retour la porte de toutes les maiſons, qu'il a lui-même édifiées? Veut-on ſeulement ſoutenir pendant ſon abſence les Freres dans leur premier eſprit, & conſerver comme en dépôt ſon Inſtitut, afin qu'il le retrouve, quand il reviendra, tel qu'il l'a laiſſé? Veut-on donner à ſon œuvre une meilleure for-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

me, en corriger les défauts, & en réparer les fondemens, ou en créer une nouvelle sur les ruines de celle-ci ? Quelque face qu'on donne au changement qu'on introduit, on ne peut l'enviſager que comme une nouveauté pernicieuſe que la malice enfante, ou au moins qu'un faux zéle conçoit.

X. On ouvre les yeux au Frere Barthelemi ſur les déſordres qui alloient ſuivre l'introduction de la nouvelle forme de gouvernement, & on lui fournit les moyens d'étouffer le mal dans ſa naiſſance.

Tout cela & autres choſes qu'on obmet, fut repreſenté au Frere Barthelemi par pluſieurs des principaux Freres, & même par quelques-uns de ces Supérieurs Eccleſiaſtiques qui avoient été choiſis dans chaque Diocéſe pour ſupléer à l'abſence de M. De La Salle. Ces perſonnes pénétrantes & zélées pour l'Inſtitut des Ecoles Chrétiennes, gémirent ſur le pernicieux conſeil qui avoit été ſuivi, & offrirent leur miniſtere pour en empêcher les ſuites. Ils avoient par leur commiſſion la Communauté de M. De La Salle, pour ainſi dire, entre leurs mains, & il leur eût été aiſé de la démembrer par parties, ſelon le nouveau projet, & de ſe mettre à la tête de celle qui étoit ſoumiſe à chacun d'eux. Ils pouvoient ſe faire Chefs de ces petites Congrégations démembrées, & ſe donner à bon marché le nom d'Inſtituteurs, en faiſant de nouveaux Réglemens, & en introduiſant de nouvelles pratiques, aux dépens de l'Inſtituteur veritable. C'eſt aparemment par où les Auteurs du nouveau ſyſtême avoient prétendu ébloüir ces Superieurs particuliers. Quoiqu'il en ſoit de cette intention, le Tout-Puiſſant qui avoit permis de propoſer ce projet, n'en permit pas l'execution.

Pour l'arrêter, on conſeilla trois ou quatre choſes au Frere Barthelemi ; la premiere, d'entreprendre une viſite générale de tous les établiſſemens, de s'attacher par la douceur le Directeur & les Freres de chaque Maiſon, de les engager à ne point interrompre la relation qu'ils avoient avec lui, & la liaiſon qu'ils avoient avec le corps de la Communauté. La ſeconde, de les engager à ne communiquer aux Superieurs externes, que les affaires du dehors & celles qui avoient beſoin de leur protection. La troiſiéme, de ne plus nommer ces Meſſieurs du nom de Superieurs, mais de les apeller Protecteurs. La quatriéme, de faire à la vacance des Ecoles une Aſſemblée générale à S. Yon des principaux Freres des Maiſons, pour délibérer ſur le bien général de l'Inſtitut, pour y faire enſemble une retraite fervente, & ſe renouveller en eſprit, pour y faire choix en l'abſence de M. De La Salle d'un Superieur Général, & y convenir qu'on ne regarderoit les Superieurs externes, que comme des Protecteurs, & qu'on ſe gouverneroit à leur égard comme font à Rome les Ordres Religieux à l'égard du Cardinal Protecteur, qui leur eſt donné pour les favoriſer de ſon pouvoir.

Ceux de ces Superieurs qui avoient donné ces conſeils, furent les premiers à les ſuivre. Ils ne voulurent faire aucun Acte de Juriſdiction chez les Freres. Ils ne voulurent pas même aſſiſter à leurs Aſſemblées, ni ſe mêler de l'intérieur de leurs Maiſons. Ils ſe contentérent de donner leur avis, quand les Freres venoient le leur demander. Du reſte, ils laiſſoient les Freres dans leur premiere poſſeſſion de ſe gouverner par leur Superieur Général, & ne ſe réſervoient que le droit de leur rendre ſervice dans l'occaſion. Ce qui eſt admirable, & ce qui fait ſentir le doigt de Dieu ſur la Communauté de M. De La Salle, c'eſt que tous les autres Superieurs firent d'eux-mêmes & de leur propre mouvement, ou plûtôt par l'inſpiration divine, ce que ceux dont nous parlons, avoient projetté. Ils ne ſe regardoient que comme Protecteurs des Freres, & ne les troublérent en rien ſur leur ancienne maniere de ſe conduire. S'il y eut du trouble parmi les Freres, il ne vint nullement de la part de ces Meſſieurs ; ce fut la nouveauté elle-même qu'on voulut introduire, qui le cauſa. Elle ébranla en effet des Sujets de toutes

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſortes de caracteres, des tiédes & des fervens, des dociles & des mutins. Chacun ne ſçavoit que penſer dans les circonſtances preſentes. Les uns gémiſſoient ſur l'abſence de M. De La Salle, comme ſur la cauſe du deſordre; les autres ſoupiroient après ſon retour, comme l'unique remede à la décadence de l'Inſtitut. Ceux-ci deſeſperant de voir le remede & le Libérateur, étoient tentez de quitter un Inſtitut qui alloit changer de face & ceſſer d'être en prenant une nouvelle forme; ceux-là étoient bien-aiſe de colorer leur ſortie de ce prétexte de plaintes. Enfin, des uns & des autres, des plus anciens & des meilleurs Sujets, pluſieurs ſortirent, ennuyez d'être toûjours dans un état flottant & incertain, & la plûpart ne renoncérent à l'état de Maître d'Ecole, que parce qu'ils croyoient qu'on vouloit les faire renoncer à leur vocation de Freres.

XII. M. De La Salle eſt enfin averti des deſordres que fait l'homme ennemi dans ſa Societé; ſa réſignation à la volonté de Dieu.

On écrivit de tous côtez ſur ce ſujet à M. De La Salle, & on lui fit de grands reproches de ſon abſence. La plûpart des Lettres avec une adreſſe fauſſe ou incertaine (car on ne ſçavoit pas où il étoit) n'allérent pas juſqu'à lui; mais une ſuffiſoit pour lui en aprendre plus qu'il ne vouloit. Il fut averti enfin, & il fut déſolé. De tant de Lettres que les Freres, & que ceux qui s'intéreſſoient au bien de l'Inſtitut, lui envoyoient, quelques-unes parvenant à lui, lui aprirent le deſordre & le trouble que ſes ennemis avoient fait entrer dans ſa Societé, & la décadence dont elle étoit menacée, s'il ne venoit lui-même au plûtôt l'étayer avec la même main qui l'avoit établie.

Cette fâcheuſe nouvelle étoit dans les Conſeils divins la plus grande épreuve, que Dieu préparoit à ſa vertu. Ce ſecond Job en l'aprenant, ſe ſoumit aux ordres de Dieu, adora ſes deſſeins incompréhenſibles, bénit ſon ſaint Nom, & s'abandonna à ſes rigoureuſes volontez. Cependant ſans ſe laiſſer abattre, il eſpéra contre toute eſpérance, à l'exemple d'Abraham, perſuadé que quand il plairoit à Dieu, il ſçauroit des pierres mêmes lui ſuſciter de nouveaux enfans, & relever l'Inſtitut des Ecoles Chrétiennes avec un nouvel éclat. *Dieu ſoit béni*, ajoûta-t-il; *ſi c'eſt ſon œuvre, il en aura ſoin.*

Sa confiance en Dieu ne fut pas vaine; car des Lettres plus conſolantes lui aprirent, que le mal n'étoit pas ſi grand qu'on l'avoit fait; que Dieu avoit ſçû tirer le bien du mal en faveur de l'Inſtitut; que les Supérieurs Locaux qu'on avoit demandé pour les Freres, leur ſervant de Protecteurs & de Peres, les avoient aidez de leurs conſeils, & les avoient animez à l'obſervance de leur Régle, ſans ſe mêler de la conduite du dedans, ni du gouvernement domeſtique; qu'eux-mêmes avoient donné avis au Frere Barthelemi de ce qui ſe paſſoit mal-à-propos, afin qu'il y aportât le remede convenable, tant ils aprehendoient de violer les droits du Frere Supérieur, & de rien déranger dans les Maiſons; que quelques-uns mêmes des Freres s'étant adreſſez à eux pour les faire entrer dans leurs intérêts particuliers, au préjudice du bien général des autres, ils les avoient ſagement renvoyez à leurs Supérieurs, comme à leurs Juges naturels. M. De La Salle eut en effet à ſon retour la conſolation d'aprendre que le nouveau ſiſtême de gouvernement n'avoit point eû d'autres ſuites.

Il ſembloit que tout ce qui ſe paſſoit de tous côtez, & ſur-tout à Paris à ſon ſujet, auroit dû lui faire prendre le parti d'y revenir pour rétablir toutes choſes par ſa preſence; mais dans la perſuaſion, qu'il étoit plus propre à détruire qu'à édifier, & que Dieu n'avoit pas beſoin de lui pour ſoutenir ſon œuvre, il ne penſa qu'à ſe cacher encore plus qu'il n'avoit fait. Toutes les raiſons dont on avoit rempli les Lettres pour le retirer de ſa ſolitude, n'eurent point de force

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſur ſon eſprit. Il ne répondoit plus même aux Lettres que les Freres lui écrivoient ſur ce ſujet, afin de les accoutumer à l'oublier entierement, & de les rebutter par un ſilence affecté.

Les Freres ne pouvant ſe réſoudre à revenir, lui en font un commandement, & il obéit.

Il n'y gagna rien : plus il vouloit être oublié, plus les Freres penſoient à lui, ne pouvant plus vivre ſans lui. Sa longue abſence leur avoit apris combien il leur devoit être cher, & combien ſon retour leur étoit néceſſaire. Ils l'importunoient ſans ceſſe, & le fatiguoient de leurs Lettres. Ennuïez à la fin d'uſer de tant de moyens inutiles, ils en imaginérent un qui fut efficace pour le faire revenir. Puiſqu'il ne tenoit compte de leurs deſirs, de leurs gémiſſemens, de leurs prieres, ils s'aviſérent de lui ordonner & de lui faire un commandement. L'expédient étoit hardi & ſans exemple ; l'ordre qu'ils donnoient, paroiſſoit lui-même un attentat contre l'autorité légitime qu'ils devoient reſpecter : mais qu'euſſent-ils fait ? La néceſſité n'a point de loi, dit le Proverbe commun, & la charité s'en fait quelque-fois d'extraordinaires. Si dans cette conjoncture les Enfans commandérent au Pere, ce ne fut que dans la vûe de lui obéir : ſi les Diſciples firent la loi au Maître, ce ne fut que par le deſir de la recevoir de lui.

Les principaux Freres de Paris, de Verſailles & de S. Denis, s'étant donc aſſemblez, convinrent de lui écrire une Lettre au nom de tout l'Inſtitut, par laquelle après l'avoir ſollicité par les raiſons les plus tendres & les plus touchantes, ils lui ordonnent en vertu de l'obéiſſance qu'il a voüée à l'Inſtitut, auſſi-bien qu'eux, de revenir à Paris ſans délai. Cette Lettre écrite d'un ſtile ſimple & naïf, marque ſi vivement l'eſtime & la veneration qu'ils avoient pour le S. Inſtituteur, & la crainte qu'ils avoient de le perdre, qu'il ſuffit de la raporter telle qu'elle eſt, pour réfuter tout ce que ſes ennemis ont dit de la dureté de ſon gouvernement, & de l'entêtement qu'ils lui reprochoient.

» Monſieur nôtre très-cher Pere, Nous principaux Freres des Ecoles Chré-
» tiennes, ayant en vûë la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de
» l'Egliſe & de nôtre Societé, reconnoiſſons qu'il eſt d'une extrême conſéquen-
» ce que vous repreniez le ſoin & la conduite générale du ſaint œuvre de Dieu qui
» eſt auſſi le vôtre, puiſqu'il a plû au Seigneur de ſe ſervir de vous pour l'établir
» & le conduire depuis ſi long-tems. Tout le monde eſt convaincu que Dieu vous
» a donné & vous donne les graces & les talens néceſſaires pour bien gouverner
» cette nouvelle Compagnie qui eſt d'une ſi grande utilité à l'Egliſe ; & c'eſt avec
» juſtice que nous rendons témoignage que vous l'avez toûjours conduite avec
» beaucoup de ſuccès & d'édification. C'eſt pourquoi, Monſieur, nous vous
» prions très-humblement, & vous ordonnons au nom & de la part du corps de
» la Societé auquel vous avez promis obéïſſance, de prendre inceſſamment ſoin
» du gouvernement general de nôtre Societé. En foi de quoi nous avons ſigné.
» Fait à Paris ce 1. Avril 1714. & nous ſommes avec un très profond reſpect,
» Monſieur nôtre très-cher Pere, vos très-humbles & très-obéiſſans Inférieurs, &c.

Cette Lettre à mon avis eſt un témoignage bien éclatant de l'inſigne vertu de M. De La Salle. Il falloit que les Freres euſſent une idée bien haute de l'humilité & de l'obéiſſance de leur Inſtituteur, pour oſer lui écrire de la ſorte, & croire qu'il voulût ſe ſoumettre à un commandement, qui aſſurément étoit mal placé dans la bouche de ceux qui le faiſoient, & qu'on ne pouroit excuſer ſi la ſimplicité & le beſoin ne l'eûſſent pas autoriſé. Un homme moins humble que leur Superieur, ſe fût choqué & ſcandaliſé de ce compliment impérieux ; & il s'en ſeroit vangé par un profond ſilence, ou par une réponſe dure. C'eſt ce que les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Freres ne craignoient pas : ils connoiſſoient trop bien le caractere de leur Supérieur, pour entrer en défiance ſur ce ſujet. Il leur avoit donné dans toutes rencontres des exemples d'humilité & d'obéïſſance ſi extraordinaires, qu'ils ſe croyoient en droit d'attendre celui-là, & même de l'exiger. Ils ne furent pas trompez. Toutefois une Lettre ſi ſinguliere ſurprit d'abord le ſaint Prêtre ; & s'il n'avoit pas reconnu l'écriture des Freres qui l'avoient ſignée, il auroit pû entrer en ſoupçon contre-elle, & s'imaginer qu'elle étoit fabriquée à plaiſir, ou qu'elle étoit le pieux ſtratagême de quelqu'un des plus zelez pour l'Inſtitut, & des plus attachez à ſa perſonne. Ne pouvant donc former aucun doute contre la verité de cette Lettre, il demeura comme interdit en la liſant : incertain s'il devoit ou blâmer la hardieſſe de ceux qui l'avoient écrite, ou loüer le zéle qui l'avoit inſpirée. Les diverſes penſées qui ſe ſuccéderent en ſon eſprit, pendant la lecture qu'il en faiſoit, aboutirent à la déférence pour ſes Inférieurs, & le déterminérent à leur donner encore une fois, un illuſtre exemple de ſoumiſſion & de dépendance, puiſqu'ils l'attendoient de lui.

Ses amis s'étant aperçûs de ſon deſſein, s'y opoſerent avec force ; mais il leur répondit qu'il falloit faire l'obéïſſance. A qui voulez-vous obéïr lui demanderent-ils ? Avez-vous un Superieur dans vôtre Communauté ? Je veux obéïr aux Freres, repliqua-t-il, ils me commandent de retourner à Paris. Etrange renverſement, s'écrierent-t-ils, ſi le Legiſlateur reçoit la loi de ceux à qui il l'a faite ! En vain voulut-on lui perſuader qu'il n'avoit point d'ordre à recevoir de ſes Inferieurs, de ſes Enfans, de ſimples Freres, lui Superieur, Pere, Prêtre & Inſtituteur. On n'ébranla point ſa réſolution, il s'y confirma même en leur diſant, *qu'après avoir ſi long-tems enſeigné l'obéïſſance par paroles, il étoit juſte de commencer à l'enſeigner par pratique.* Cette humble maxime ferma la bouche à ſes amis auſſi édifiez que ſurpris. Ils félicitérent les Freres d'avoir un Superieur qui leur donnoit de tels exemples ; & ils ne doutérent point qu'un Inſtitut fondé ſur des actions de vertu ſi heroïques, ne fût l'œuvre de Dieu, & ne dût ſortir floriſſant du fond des Croix & des perſécutions, où il paroiſſoit englouti & perdu. M. l'Abbé de Saleon aujourd'hui Evêque d'Agen, & M. Didier Chanoine de S. Laurent, qui a la bonté d'ajouter au tître de Protecteur des Freres, celui de leur Confeſſeur, furent ceux qui reſſentirent plus de peine de la perte qu'ils alloient faire du ſaint Prêtre. Les Religieuſes de la Viſitation du premier Monaſtere de Grenoble, en témoignerent auſſi un grand regret. C'étoit leur Egliſe que le ſaint Prêtre avoit choiſie pour dire la ſainte Meſſe ; & ce fut le fond de Religion & de pieté qui l'accompagnoit en cette action, qui leur aprit à le connoître & à l'honorer. La dévotion qu'il inſpiroit au ſaint Autel attiroit preſque toutes les Religieuſes à ſa Meſſe, quoiqu'il ne dît pas celle de la Communauté. Le Serviteur de Dieu après s'être débaraſſé des adieux qu'il avoit à faire dans la Ville, paſſa la veille de ſon départ un long-tems en prieres, pour recommander à Dieu ſon voyage & les Freres de la maiſon qui lui avoit ſervi d'hoſpice. S'étant aperçû avant que les quitter de quelque petit different qu'avoit un d'eux avec le Directeur, il ſe preſſa de l'apaiſer, & les laiſſa tous dans la paix, après les avoir exhortez, comme un autre S. Barnabé à perſéverer dans l'union, dans la charité, dans la fidelité à leur vocation, dans l'eſprit de retraite, & de ſéparation du monde. Il eſt aiſé de comprendre combien ces Freres furent affligez de cette ſéparation : elle leur fut d'autant plus ſenſible, qu'ils perdirent l'eſperance de le revoir.

M. De La Salle prit ſa route du côté de Lyon. A ſon arrivée ſa dévotion le

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

conduisit au tombeau de S. François de Sales, où il resta une heure en prieres, pour obtenir de Dieu l'esprit de ce grand Saint, & sa protection pour son Institut. Quelques personnes de connoissance qu'il alla visiter dans la Ville, voulurent l'y retenir quelque tems : mais il s'en dispensa en donnant pour excuse, que l'obéïssance le pressoit de se trouver au plûtôt à Paris. De Lyon il se rendit à Dijon, où les Freres le reçûrent avec une joie mêlée de tristesse, à cause du peu de tems qu'il avoit à leur accorder pour les consoler de sa longue absence. Enfin il arriva à Paris le 10. d'Août 1714.

CHAPITRE XIII.

La maniere dont M. De La Salle paroit & est reçû à Paris. Les nouvelles peines qu'on lui fait. Il délivre un possedé.

1714. I. M. De La Salle de retour à Paris se presente comme un Inférieur, & fait son possible pour obliger les Freres d'élire un autre Supérieur, mais inutilement.

MOnsieur De La Salle qui étoit venu à Paris à la voix de l'obéïssance, y parut en état d'Inférieur, & dit aux Freres en les abordant : *Me voici arrivé, que desirez-vous de moi ?* Les Freres saisis d'étonnement, n'eûrent de paroles que pour le suplier de reprendre la conduite generale de l'Institut. Le saint Prêtre s'en deffendit par la raison, que l'œuvre ayant été soutenuë pendant son absence par la main puissante qui l'avoit commencée, la sienne étoit inutile : il dit de plus, qu'il falloit le supposer mort, & faire comme s'il n'étoit plus au monde. Il ajoûta qu'il étoit résolu de vivre desormais dans l'état particulier, où la Providence l'avoit conduit par des voies secrettes ; & qu'après avoir goûté la douceur d'une vie libre du soin des autres, il ne pouvoit se résoudre à reprendre une Charge si pesante ; qu'il étoit tems de penser au choix d'un Superieur general, qui par sa bonne conduite pût réparer les fautes qu'il avoit faites : c'est où le saint Instituteur vouloit amener les Freres. Il avoit déja plusieurs fois essayé de les conduire à ce but, même dès le commencement de la Societé : mais son humilité n'avoit jamais pû vaincre sur cet article l'inflexibilité de ses enfans. Or il avoit plus d'une vûë dans ce projet ; car outre ce grand amour de l'état d'abjection & de dépendance, qui le sollicitoit incessamment à prendre la derniere place, il vouloit introduire de son vivant dans sa Societé, & autoriser par son exemple, la forme de gouvernement qui devoit y rester, dans la crainte qu'à sa mort, on ne tentât de mettre à la tête des Freres un Superieur qui ne fût pas de leur corps. C'étoit donc pour prévenir ce desordre qu'il regardoit comme le renversement de sa Congregation, qu'il avoit engagé les Freres même par vœu (comme on l'a vû dans son lieu) à se choisir entr'eux un Supérieur aussi-tôt après sa mort. Sa crainte n'étoit pas vaine, puisque nous venons de voir, qu'après dix années entieres d'intrigues pour mettre à Paris en sa place un Superieur étranger, on y avoit enfin réüssi. Pour réparer ce desordre dès sa naissance, il crut qu'il étoit absolument nécessaire de faire élection d'un des Freres pour Supérieur, afin de rendre inutile le Superieur externe qui s'étoit élu lui-même ; & de mettre la Communauté en possession de se conduire elle-même sans aucun secours du dehors. C'est ce qu'il vouloit voir pendant sa vie, pour pouvoir à sa mort esperer que son absence de ce monde ne feroit aucun changement chez les Freres. Au contraire, il craignoit que s'ils négligeoient pendant sa vie de joüir du droit de se gouver-

ner,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ner, comme font toutes les autres Congregations ; on ne vint après ſon décès à les en dépoüiller.

Tous ſes efforts furent encore pour cette fois inutiles. Il ne put jamais obtenir de ſes enfans la démiſſion qu'il ſollicitoit depuis tant d'années. Ils ne l'avoient pas fait venir pour le dépoſſeder. Tout autre que lui dans ſa place ne pouvoit être de leur goût. Ils ne pouvoient ni ſe paſſer de lui, ni ſe ſouſtraire à ſon autorité. Ils allerent donc tous à ſes pieds pour lui marquer leurs reſpects, & ſe ſoumettre à ſes ordres. Le Serviteur de Dieu fruſtré encore une fois de ſon eſperance, ſe retira dans ſa pauvre chambre, le cœur plein de triſteſſe de ne pouvoir ſe délivrer d'un fardeau qui lui devenoit à charge, & dont il ſe croyoit fort incapable. Cette décharge, l'objet de ſes vœux depuis tant de tems, fut celui de ſes prieres continuelles : il fut enfin exaucé, mais ce ne fut que deux ans après. Toutefois pendant ce tems, il ne garda que le nom de Superieur, ſe déchargeant du détail des affaires ſur le Frere Barthelemi, qui ne faiſoit pourtant rien ſans le conſulter. Le ſaint Homme ne voulut pas même conduire la maiſon, ni préſider aux exercices.

Il ne ſe réſerva que l'exercice du Miniſtere dont il ne pouvoit ſe décharger ſur ſes Freres. Il leur diſoit la ſainte Meſſe, les confeſſoit & leur faiſoit les Dimanches & les Fêtes une exhortation ſpirituelle d'une demie heure. Tout le reſte du tems il ſe tenoit retiré dans ſa chambre, & s'employoit à prier, à lire la Sainte-Ecriture & les Livres de pieté, & à compoſer des ouvrages ſpirituels pour l'avantage particulier des ſiens. Cette conduite du ſaint Homme ne mortifioit pas peu ſes Enfans. Ils croyoient ne l'avoir qu'à demi, & ils avoient un ſenſible regret de ne pas profiter pleinement de ſa preſence. Mais ils diſſimuloient leur chagrin, de peur de lui en faire, eſperant d'ailleurs inſenſiblement de le ramener à leurs deſirs.

Comme il étoit arrêté dans les conſeils éternels, que chaque jour du ſaint Homme devoit être marqué au coin de la Croix, il ne fut pas long-tems ſans éprouver de nouvelles humiliations. Son grand ennemi n'étoit plus au monde : Dieu en avoit diſpoſé pendant que le ſaint Prêtre faiſoit ſon ſéjour à Grenoble. L'avis qu'il avoit reçû de ſa mort, avoit facilité ſon retour à Paris, où il n'auroit oſé revenir, ſi ce Rival eût encore vécu ; c'eſt la déclaration qu'en paſſa alors M. De La Salle lui-même à quelques Freres de confiance. Mais ſi ce puiſſant Adverſaire ne vivoit plus, il avoit laiſſé après lui des heritiers de ſon eſprit & de ſes préventions contre le Serviteur de Dieu.

Un de ceux-là parut fort ſcandaliſé de ce que M. De La Salle confeſſoit les Freres, dans l'opinion qu'il n'en avoit pas la permiſſion. Son zéle impatient contre cette prévarication prétenduë, tira des murmures de ſa bouche, en faiſant part au Frere Barthelemi de ſa ſurpriſe. Il ne put pas même s'empêcher de s'en expliquer à M. De La Salle, qui ne le retira de cet étonnement que pour le faire rentrer dans un autre plus grand, en lui montrant les amples pouvoirs qu'il avoit reçûs de Son Eminence M. le Cardinal de Noailles dès ſon entrée dans l'Archevêché de Paris, ſans obligation de les faire renouveller. L'Eccleſiaſtique dont nous parlons en fut d'autant plus ſurpris qu'il ne connoiſſoit perſonne qui en eût de pareils, & qu'on ne lui avoit pas à lui-même donné cette marque de diſtinction, que ſon rang & ſa naiſſance paroiſſoient demander.

N° 1. L'Eccleſiaſtique qui ſe diſoit Superieur des Freres, cherche querelle à M. De La Salle. Queſtions ſur leſquelles il demande la réponſe.

N'ayant donc pû moleſter ſur cet article le ſaint Prêtre, il l'entreprit ſur autre choſe, Dieu le permettant ainſi pour la perfection de ſon Serviteur ; car d'ailleurs, celui dont nous parlons, étoit un grand Homme de bien, & d'une vertu ſuperieure à ſa qualité ; mais il étoit imbû des idées du défunt, & il ſembloit avec

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſon eſprit faire revivre ſes animoſitez contre le ſaint Prêtre. On peut dire qu'il lui cherchoit querelle, & que mécontent de ſon retour à Paris, il ne ſçavoit par quel moyen l'en chaſſer encore une fois aſſez-tôt, ſoit que la preſence du Serviteur de Dieu lui fit ombrage ſur le titre de Superieur des Freres, ſoit qu'il eût à cœur de pourſuivre l'execution du ſyſtême du nouveau gouvernement, dont il deſeſperoit le ſuccès, tandis que M. De La Salle ne ſeroit pas éloigné : Quoiqu'il en ſoit, du motif qui le faiſoit agir, il dreſſa de ſa propre main un Memoire qu'il fit remettre entre les mains de M. De La Salle avec ordre à lui d'y répondre.

Voici les queſtions auſquelles on demandoit une réponſe prompte & préciſe.

Embarras dans lequel ces queſtions jettent M. De La Salle.

Quels ſeront ci-après les Superieurs de la Communauté des Freres? Quels en ſeront les vœux ? A qui s'adreſſera-t-on, lorſqu'on voudra faire des établiſſemens ? De combien ſera la penſion ? Quelles ſeront les regles de la Societé ? Ces queſtions étoient artificieuſes & embaraſſantes, ſur-tout la premiere, qui étoit le nœud des autres. Le Serviteur de Dieu n'y pouvoit répondre ſans donner des armes nouvelles contre lui, & ſans ſe jetter dans le piége qu'on lui tendoit : s'il eût répondu que les Superieurs de la Communauté des Freres devoient ci-après être pris du corps de leur Societé, qu'ils devoient être de ſimples Freres, & non des Prêtres ni des étrangers, on lui eût fait procès ſur tous ces termes ; car on lui eût reproché à lui-même qu'il vouloit innover ſur cet article & changer l'ordre de la premiere Inſtitution de la Societé, puiſqu'il en étoit, quoique Prêtre, le Superieur perpétuel & ſans interruption depuis ſon établiſſement. On l'eût taxé d'orgueil & de ſingularité, en ce qu'il vouloit être le ſeul en ſon eſpéce, pour ainſi parler, & ne point laiſſer après lui un ſecond exemple d'un Superieur Prêtre dans la Communauté. On l'eût accuſé de bizarrerie ou de petiteſſe d'eſprit, en ce qu'il croyoit que la Congregation ſeroit mieux gouvernée par de ſimples Freres ſans étude & ſans ſcience, que par des Eccleſiaſtiques eclairez & ſçavans. On lui eût fait un crime de condamner ce qui venoit d'être fait avec tant de ſuccès, & de trouver mauvais qu'on eût fait nommer des Supérieurs Eccleſiaſtiques aux Freres, par-tout où ils avoient des établiſſemens : ce qui étoit bleſſer perſonnellement l'Auteur de ce Memoire, qui avoit été le premier auteur de cette entrepriſe. Enfin ç'eût été auſſi lui dire à lui-même, qu'on ne le regardoit pas comme Superieur des Freres de Paris, & qu'il uſurpoit un titre que perſonne n'avoit eû droit de lui donner.

D'un autre côté, ſi M. De La Salle eût répondu, que ci-après les Superieurs de la Communauté des Freres, ſeroient des Prêtres comme lui, & tels que ceux qu'on avoit déja pris dans les Diocèſes. 1. Il auroit approuvé la nouvelle forme de gouvernement qu'on vouloit introduire, & qu'on avoit en effet introduite, & qu'il regardoit comme un deſordre & comme la ruïne totale de ſon Inſtitut. 2. Il ſe ſeroit lui-même exclus de ſa Societé, ou il auroit donné un prétexte légitime pour l'en chaſſer ; car on lui auroit demandé ce qu'il étoit venu faire à Paris, puiſqu'il y avoit un autre Superieur que lui. 3. M. De La Salle auroit détruit lui-même ce qu'il avoit fait ; car il auroit engagé les Freres à violer le vœu qu'il leur avoit inſpiré de faire, qui étoit de ne choiſir après ſa mort pour Superieur aucun Prêtre, ni aucun étranger, mais un Frere de leur corps.

Il eſt certain que ce Monſieur n'ayant aucun droit, ni aucune aparence de Superiorité ſur M. De La Salle, celui-ci pouvoit refuſer de répondre, & demander à celui qui le queſtionnoit, dequoi il ſe mêloit ; mais le Serviteur de Dieu étoit trop humble pour le faire. Il eſt encore très-aſſuré, que ſi M. De La Salle eût voulu porter ces queſtions à M. le Cardinal de Noailles, qui n'avoit pas donné

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

la commiſſion de les faire, & qui ne regardoit pas d'un fort bon œil ceux qui en étoient les auteurs, elles euſſent attiré ſon indignation ; mais le ſaint Prêtre étoit trop ſage pour exciter cette broüillerie, & trop charitable pour vouloir ſe vanger à coup ſûr des querelles qu'on lui faiſoit de gayeté de cœur.

Le plus court pour lui étoit de mépriſer ces queſtions litigieuſes, & de les honorer d'un profond ſilence. Or c'eſt ce qu'il n'oſoit faire, car quoique ce Monſieur n'eût ſur lui aucune autorité, il en avoit pris ſur les Freres ; ils avoient même beſoin de lui ; il pouvoit leur faire & beaucoup de bien, & beaucoup de mal. Ainſi l'humilité, la charité, la prudence, lui faiſoient un devoir de répondre. L'humilité le lui ordonnoit ; car le mettant toûjours au plus bas lieu dans ſon eſprit, elle lui inſpiroit de s'abaiſſer devant tout le monde, & de ſe ſoumettre à tous, comme à ſes Superieurs, ſelon l'eſprit que les Apôtres S. Pierre & S. Paul inſpiroient à leurs Diſciples. L'Homme de Dieu en étoit ſi rempli, qu'il ne parloit à la perſonne dont il s'agit, qu'avec un profond reſpect ; il agiſſoit avec lui comme avec ſon Superieur ; il recevoit ſes corrections, & ſouvent eſſuyoit ſes manieres dures & mépriſantes, ſans s'en offenſer. La charité lui faiſoit auſſi une loi de répondre, pour détourner les coups que ce Monſieur pouvoit porter ou faire porter aux Freres. Enfin la prudence le lui inſpiroit, pour ne pas laiſſer ignorer ſes intentions, & de peur qu'on ne ſe ſervit de ſon ſilence pour autoriſer de nouvelles pratiques. Son embarras ne fut donc pas petit : les queſtions étoient captieuſes, & on ne cherchoit qu'à le ſurprendre dans ſes paroles. Enfin puiſqu'il falloit répondre, il s'abandonna à l'eſprit de Dieu, & il répondit avec ſimplicité ce qu'il croyoit lui être inſpiré, à chacun des articles excepté le premier. La réponſe portée à celui qui l'attendoit, ne fit qu'aigrir un homme qui vouloit s'aigrir, & qui cherchoit occaſion d'éclater contre le Serviteur de Dieu. Il parut indigné de ce que le premier article n'avoit pas été répondu. C'étoit à celui-là même auquel il demandoit une réponſe préciſe, parce que tous les autres en dépendoient. Pour le contenter, il auroit fallu que le ſaint Inſtituteur eût répondu, que la Communauté des Freres de Paris ſeroit gouvernée par lui & les Meſſieurs de ***. Toute autre réponſe l'eût également irrité ; car voilà où il en vouloit venir, de ſe faire nommer Superieur par l'Inſtituteur même & à ſon excluſion, & de faire remettre par lui-même la Communauté des Freres de Paris ſous ſa pleine puiſſance & diſpoſition. C'étoit préciſément ce que M. De La Salle craignoit, & ce qu'il regardoit comme le renverſement entier de ſa Societé. L'indignation qu'avoit fait paroître ce Monſieur, l'affligea fort, parce qu'il en prévit les ſuites, mais il n'en fut pas ébranlé.

IV. Il ſe réſout à ne point répondre ; & ce refus eſt cauſe qu'on laiſſe les Freres dans une grande diſette.

Il abandonna tout à Dieu, dit qu'il ne pouvoit répondre, & qu'on lui tendoit un piege. Dans ce tems-là, à proprement parler, il n'y avoit aucun Superieur en fonction. M. De La Salle l'étoit, mais il ne vouloit en faire aucun office. Les Freres ne s'en étoient point donné un autre. Et ce ne fut que deux ans après que ſe fit l'élection du Frere Barthelemi. D'un côté leur refus conſtant d'accepter la démiſſion de leur Inſtituteur, & de l'autre côté la perſéverance de M. De La Salle à ne faire aucun acte de Superieur, laiſſoient toutes choſes en ſuſpens. Cette occaſion paroiſſoit belle à celui qui s'ingéroit dans cette Communauté pour ſe faire donner le titre de Superieur par le Serviteur de Dieu, afin de ſe ſaiſir de l'autorité qu'elle donne, & d'achever enfin l'exécution de ſon ſyſtême.

Quand M. De La Salle n'auroit point eû en vûë ces ſujets de crainte, la prudence ne lui auroit pas encore permis de faire aucune réponſe au premier Arti-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

cle ; car, disoit-il, si je mets par écrit que la Communauté des Freres sera conduite par ****. j'aurai à dos M. l'Archevêque de Paris ; si je dis qu'elle sera soumise au gouvernement du Prélat, j'attirerai sur moi & sur les Freres la persécution de ces Messieurs. Des raisons si fortes l'empêcherent de hazarder une réponse au premier Article, & de s'exposer aux inconvéniens qui devoient la suivre. Il en fut puni, & les Freres en porterent la peine. C'est ce que craignoit M. De La Salle ; mais il y étoit préparé. Celui qui joüoit ces tours, avoit eû l'industrie de faire venir entre ses mains, la pension dûë aux Freres qui tenoient les Ecoles, & il étoit bien résolu de ne s'en dessaisir, que quand M. De La Salle l'auroit satisfait par une réponse qui lui plût. Quand le tems de recevoir la pension fut venu, il demanda pour préliminaire à ceux qui venoient la chercher, si M. De La Salle avoit répondu : Ces Freres simples & sinceres dirent sans déguisement que non, parce qu'il ne sçavoit qu'elle réponse faire. Nouveau chagrin pour un homme qui éxigeoit de la bouche de M. De la Salle meme, le titre de Superieur, & qui s'avisoit de le mettre en quelque sorte, au prix d'une pension dûë. Il éxigea en effet cette réponse, comme la récompense du payement qu'il avoit à faire, & refusa de remettre le dépôt qui étoit entre ses mains. M. De La Salle ne s'émut pas d'un refus auquel il s'attendoit. Les Freres cependant le pressoient de répondre, en lui representant le besoin de la maison, & faisoient leur possible pour le tirer de l'inaction dans laquelle il demeuroit à cet égard ; mais il refusa toûjours de répondre, prévoyant que quelque réponse qu'il pût faire, les suites en seroient toûjours fâcheuses.

9. Les Freres trouvent un expédient pour se tirer de cette affaire.

Les Freres ne pouvant donc rien obtenir de lui sur ce point, & se voyant d'un autre côté pressez par la nécessité, prirent le parti de répondre eux-mêmes, persuadez qu'une réponse de leur part, sans avoir les mêmes inconvéniens qu'auroit eûs celle de M. De La Salle, leur procureroit ce qui leur étoit si justement dû, & tireroit leur Supérieur de l'étrange embaras où il se trouvoit depuis six semaines. Sans entrer dans le détail de ce qui se passa en cette occasion, il suffit de dire qu'ils trouvérent le moyen, sinon de satisfaire celui qui avoit proposé les questions, du moins de l'obliger de paroître satisfait. Voici la réponse qu'ils firent par écrit au premier article : ils dirent, *que l'Institut des Freres seroit conduit par Messieurs ***. qui de concert avec Messieurs *** choisiroient un Supérieur Ecclesiastique.* On sçavoit que cette réponse ne lui plairoit pas ; mais on comptoit aussi qu'il seroit obligé de s'en contenter, parce qu'il avoit donné lui-même aux Freres pour maxime, *que quand ils auroient quelque difficulté, ils devoient s'assembler deux ou trois, selon le conseil de l'Evangile*, & qu'il trouveroit bon tout ce qu'ils décideroient de cette maniere. Il s'ensuivoit encore de cette maxime que les Freres ayant dit que ce n'étoit point à M. De La Salle, mais à eux à répondre au premier des Articles proposez, on ne devoit plus exiger de lui de réponse. La chose arriva comme on l'avoit prévu. Ce M. ayant lû l'écrit, le rendit aux Freres en souriant & sans donner aucune marque de mécontentement. Au retour des Freres, M. De La Salle voyant le papier & aprenant que ce M. étoit satisfait, s'écria en jettant un profond soupir : *Ah ! mon Dieu, que vous m'avez ôté de dessus le cœur un poids pesant !* Dès le lendemain on se presenta pour recevoir la pension qui fut aussi-tôt accordée, & on n'entendit plus parler de cette affaire. M. De La Salle aprés cet évenement, résolu plus que jamais d'abdiquer la supériorité, se donnoit encore plus de garde d'en faire aucune fonction. Il

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

étoit presque toûjours dans sa chambre à prier ou à lire, & à composer des Méditations à l'usage particulier des Freres, se contentant d'ailleurs de les entendre en Confession, & de leur faire des conférences spirituelles les Dimanches & les Fêtes.

VI. Histoire du Chevalier d'Armestat, sa conversion & sa délivrance de la possession du Démon par M. De La Salle.

Un an après le retour de M. De La Salle à Paris, le Chevalier d'Armestat s'y étoit retiré dans le Noviciat des Freres. C'étoit un jeune homme d'une famille illustre en Allemagne, qui avoit servi plusieurs années dans les armées de l'Empereur sous le Prince Eugêne. Après la bataille de Denain, il quitta le Service, sans qu'on en sçache le motif. En passant par Lyon, il s'y arrêta quelque-tems. Pendant son séjour dans cette Ville, une possedée qu'on exorcisoit, faisoit l'entretien de tout le monde, & piquoit la curiosité des gens oisifs. La sienne le tenta de voir le spectacle, & d'examiner, si ce qu'on disoit de la possession du Démon étoit véritable. Peut-être vouloit-il rire des exorcismes, & de la simplicité des Catholiques, qui dans la pensée des Novateurs, sont trop crédules sur cet article. Un Protestant comme lui, n'étoit pas disposé à regarder autrement, que comme un amusement du peuple, la cérémonie des exorcismes. Un homme de guerre, tel qu'il étoit, se faisoit un honneur de faire l'esprit fort, & de ne pas croire qu'il y eût des Démons.

Ce fut dans cette disposition, qu'il entra dans l'Eglise, où se faisoient les exorcismes. Le salut qu'il y reçut en entrant, de la part du Démon, par la bouche de la possedée, paya sa curiosité, ou son incrédulité, & lui en aprit plus qu'il n'en vouloit sçavoir; car la possedée en le regardant, lui dit en frémissant de rage : *Tu ne crois pas, qu'il y ait des Démons : mais tu éprouveras un jour leur fureur.* Jamais homme ne fut plus surpris : S'il étoit venu pour rire, il trouva dequoi pleurer. Frapé d'une vérité si salutaire, que Dieu lui révéloit par le pere du mensonge, il y pensa sérieusement; & cette premiere pensée fit naître dans l'instant celle d'abjurer le Luthéranisme, & de se faire instruire de la Religion Catholique & Romaine. Il n'y perdit point de tems, car il fit quelques mois après sa Profession de Foi entre les mains de M. l'Archevêque de Lyon. Cette démarche faite, il alla à Paris, où ses premiers soins furent de se mettre entre les mains d'un habile Directeur, capable de le conduire à Dieu, & de le retirer de ses égaremens. Il fut adressé à un vertueux Prêtre de la Communauté de S. Sulpice, qui lui conseilla de se retirer dans la Communauté de M. De La Salle. Il y fut reçû le 8. d'Octobre 1714. & commença le jour de S. Denis à suivre les exercices du Noviciat. Il semble que le Démon l'attendoit là pour lui faire éprouver ses fureurs, selon la menace qu'il lui en avoit faite par la bouche de la possedée. Cela ne lui étoit pas fort difficile; car le Chevalier avoit reçû à l'armée plusieurs blessures, qui n'avoient été guéries que par le remede apellé le *secret*. L'esprit malin qui avoit employé sa science à guérir un homme qui étoit à lui, ne voulut pas qu'il en profitât après sa conversion. Le nouveau converti sentit des douleurs cuisantes par-tout le corps, dès le premier pas qu'il fit dans la maison des Freres. La violence des maux qu'il souffroit, lui arrachoit les larmes des yeux & les soupirs du cœur. Les Freres qui en ignoroient le sujet attribuoient à sa ferveur & au regret de ses pechez passez, ses pleurs & ses gémissemens. Ce ne fut que le lendemain qu'ils furent éclaircis de ce qui en étoit la véritable cause. Comme il ne parut point aux exercices de Communauté, on alla le chercher, & on le trouva dans son lit immobile & sans connoissance, nâgeant dans le sang qui couloit de toutes ses plaïes qui s'étoient rouvertes, quoi qu'auparavant elles fussent

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſi bien fermées, qu'elles ne paroiſſoient pas même. On s'apliqua en diligence à lui procurer toutes ſortes de ſecours ; mais comme les remedes ne le faiſoient point revenir à lui, qu'il demeuroit ſans parole & ſans mouvement, & qu'on deſeſpéra même de le voir long-tems en vie, on lui donna l'Extrême-Onction. Ce Sacrement eut un effet ſi ſenſible, qu'au moment même ſes playes ſe refermerent, la parole & la connoiſſance revinrent, & il ſe trouva dans une ſanté ſi parfaite, qu'il fut en état le lendemain de reprendre les exercices du Noviciat. Cependant ce retour de ſanté ne fut pas de durée, car quelques jours après il retomba dans un état pire que le premier. Sans connoiſſance, ſans ſentiment, il ne faiſoit uſage de ſes ſens & de ſes membres, que par des contorſions horribles, en vomiſſant le ſang par la bouche, & en roulant les yeux dans la tête comme un poſſedé. Il fixoit néanmoins les yeux de tems en tems ſur un endroit de la chambre, & remuoit les lévres comme s'il eût parlé à quelqu'un, en faiſant de ſes bras les mouvemens d'un homme qui veut parer des coups & qui ſe met en défenſe. Il paſſa ainſi la nuit dans des agitations extraordinaires, ſans qu'il fût poſſible de lui faire prendre aucune nourriture, ni de lui deſſerrer les dents. Enſuite il tomba dans une eſpece de raviſſement qui dura 4. heures. Pendant ce tems il crut voir une foule de Démons ſous des figures horribles, qui le menaçoient de l'exterminer, s'il ne quittoit promptement le genre de vie, qu'il venoit d'embraſſer. Cette vûë effrayante lui faiſoit faire des grimaces horribles, & ſembloit le mettre ſi proche de la mort, qu'on croyoit qu'il alloit expirer. Alors il lui ſembla voir la très-Sainte Vierge, dont il avoit goûté la dévotion depuis ſon retour à la véritable Foi, qui diſſipa par ſa ſeule preſence cette troupe infernale, & le conſola. Dès qu'il fut revenu à lui, il demanda avec inſtance l'habit de la Societé, & on le lui accorda. Il paya cher cette grace, car le Démon regardant cette priſe d'habit comme une nouvelle inſulte, s'en vangea ſur lui par de nouveaux tourmens. Comme ſi l'eſprit infernal l'eût ſerré au col, & l'eût voulu étrangler, le Novice ne pouvoit reſpirer, & étoit dans l'état d'un homme qu'on étouffe. Sa langue s'épaiſſit de maniere qu'il n'en pouvoit pas faire uſage pour parler. Dans cette extrémité cependant, il ne perdoit pas la connoiſſance ; ce qui fit qu'on lui donna le Saint Viatique. Comme on deſeſpéroit de ſa vie, on aſſembla quelque-tems après la Communauté pour dire les prieres de l'Agonie. Le mal parut diminuër à meſure qu'on les faiſoit, & à la fin des prieres, on le vit comme reſſuſcité. Le Démon néanmoins ne lâcha pas priſe, & puiſqu'il n'avoit pû par tant de tourmens détourner de ſon deſſein cet eſclave échapé de ſa ſervitude, il eut recours à l'artifice. Soit imagination, ſoit preſtige, le malade crut voir M. De La Salle, le Frere Barthelemi Directeur des Novices, & le Prêtre qui lui avoit inſpiré d'entrer dans la Communauté, le fraper & le flageller cruellement. C'étoit le Démon qui ſous leurs figures avoit fait cette exécution, ſoit effective, ſoit imaginaire. Ce qui eſt très-réel ; c'eſt que le Novice ſouffrit beaucoup, & que ſes douleurs n'étoient point un ſonge. L'artifice du malin eſprit lui réüſſit : ſon deſſein étoit de perſuader le patient qu'il avoit trouvé trois boureaux, dans ces trois vertueuſes perſonnes : Le Novice en demeura très-perſuadé ; & c'eſt ce qui penſa cauſer ſa perte. On fit ſon poſſible pour l'en deſabuſer, & enfin il reconnut la malice du ſéducteur. Revenu de ſon faux préjugé, ſon courage ſe ranima contre les attaques de Satan, & les efforts de Satan redoublerent contre lui. Le fait paroîtra incroyable, & on n'oſeroit pas l'avancer dans un ſiécle où l'on ne veut rien croire de ce qui paroît extraordinaire, ſi on

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

n'avoit pas pour garans les Freres qui en ont été témoins : L'ancien Serpent n'ayant pû arracher la vocation du cœur de ce Novice, lui arracha la nuit tous les ongles des pieds. Les Freres le lendemain le virent, & crûrent s'en devoir raporter à leurs yeux. Ce témoignage eſt reçû de ceux même qui ſont les eſprits forts. M. De La Salle fut comme les Freres, témoin de ce fait & des autres qu'on vient de raporter. Il étoit revenu de Grenoble, & il avoit fait pendant plus de ſix ſemaines en faveur de ce nouveau converti ſi cruellement agité par le Démon, tout ce que la plus tendre charité avoit pû lui inſpirer.

En faiſant réflexion ſur tout ce qui s'étoit paſſé à ſes yeux, il demeura perſuadé que tous ces effets marquoient une véritable poſſeſſion du Démon ; cependant comme il étoit fort ſage & prenoit en tout de grandes précautions, il ne voulut point faire d'éclat ; car après-tout, pour l'ordinaire il n'y a pas de démonſtration ſur ce ſujet, & il eſt aiſé de s'y tromper ; c'eſt pourquoi il ne voulut point faire publiquement les prieres que l'Egliſe preſcrit pour la délivrance des Energumenes. Il s'enferma dans la chambre du malade, & fit ſur lui les prieres avec les Cérémonies qui ſont d'uſage en pareils cas. Elles furent efficaces & le Novice fut délivré de la poſſeſſion du Démon, qui juſques-là n'avoit point donné de relâche à ſon ancien captif. Depuis ce tems le Novice ne reſſentit plus les attaques du malin eſprit ; mais il eut le malheur de manquer de fidélité, & il ne perſevera point dans ſa vocation.

CHAPITRE XIV.

M. De La Salle renvoye le Noviciat à S. Yon. Il veut y aller, mais on le lui défend, & il obéit : on lui permet enſuite d'y aller, & il s'y aplique avec zéle à l'éducation des Novices. Il obtient enfin des Freres de lui choiſir un Succeſſeur. Maniére d'y procéder qu'il leur enſeigne. Il retouche les régles, & les met dans l'état où elles ſont aujourd'hui.

VErs le même-tems dont nous venons de parler, arriva la mort de Loüis XIV. 1715. qui fut un nouveau ſujet d'affliction pour M. De La Salle. Il la pleura avec tous les gens de bien, & en craignit les ſuites pour l'Egliſe & pour l'Etat. Les deux minoritez précedentes avoient apris à tout le monde, ce que l'on devoit apréhender d'une troiſiéme. On peut dire que l'Inſtitut perdit à la mort de ce Grand Monarque, un grand Protecteur ; car Sa Majeſté lui avoit accordé tout ce qu'on avoit demandé juſqu'alors en faveur des établiſſemens des Ecoles Chrétiennes. Ce religieux Prince venoit même d'en établir une à Fontainebleau avec une penſion de cinq cens livres pour deux Freres, qui demeura ſans execution. L'intérêt de l'Egliſe qui faiſoit une ſi grande perte par le décès d'un Roi encore plus redoutable à l'héréſie qu'à ſes voiſins, touchoit plus M. De La Salle que celui de ſa Congregation ; car il ne lui fut pas difficile de prévoir que la nouveauté alloit faire de grands progrès à l'ombre du Trône en tutelle.

Alors la rareté des Eſpeces & la cherté extraordinaire des vivres qui augmentoit tous les jours à Paris, fit réſoudre le S. Inſtituteur à renvoyer le Noviciat à S. Yon, où il pouroit plus aiſément ſubſiſter ; car le prix des denrées ne rendoit pas dans les Provinces la vie auſſi difficile qu'elle l'étoit dans la capitale du Royau-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

me. Le Frere Barthelemi partit donc pour Roüen vers le mois d'Octobre avec trois ou quatre Novices. Il n'en avoit pas davantage, parce que le nouveau gouvernement qu'on avoit voulu introduire, n'en vouloit pas un plus grand nombre, comme nous l'avons dit. Le Noviciat fut alors rétabli à S. Yon, & il y a toujours ſubſiſté depuis ce tems-là. M. De La Salle demeura à Paris encore un mois avec les Freres de l'Ecole. Avant que d'en partir pour ſuivre le Noviciat, il pria le Frere Directeur de la maiſon de le laiſſer prier Dieu durant deux jours renfermé dans ſa chambre, d'où il ne ſortoit que pour prendre ſes repas, afin de conſulter Dieu, pour ſçavoir s'il devoit aller preſenter ſes reſpects à M. le Cardinal de Noailles. Aparemment qu'il fut inſpiré de n'y pas aller; car après avoir dit la ſainte Meſſe de grand matin à la Paroiſſe de S. Sulpice, il alla ſaluër M. l'Abbé de Brou & prendre congé de lui.

Ce digne Abbé qui ſe conſacre dans la vie humble & cachée à toutes les bonnes œuvres qui n'ont point d'éclat, avoit été prié par M. de la Chétardie de prendre ſoin des Freres, lorſque M. De La Salle avoit fuï en Provence, & de leur rendre tous les ſervices dont ils avoient beſoin. C'eſt ce qu'il a toujours fait depuis avec une grande charité. Par l'intérêt qu'il prenoit au bien des Freres de Paris, il s'empreſſa de retenir M. De La Salle & s'opoſa à ſon voyage; il voulut même *en le lui deffendant*, uſer d'un terme qu'il ſçavoit être agréable à un homme ſi humble, & que la charité inſpire quelquefois pour ſupléer au deffaut de l'autorité. Le motif qui engageoit le pieux Abbé à retenir M. De La Salle à Paris, eſt qu'il ne ſçavoit pas comment ſa Communauté pourroit en ſon abſence y ſubſiſter, dans un tems où toutes choſes étant au plus haut prix, elle commençoit à manquer de tout. M. De La Salle qui avoit des Superieurs partout, & qui ſe faiſoit un devoir d'honorer celui-ci d'une maniere ſinguliere, lui obéït avec la ſimplicité d'un enfant. Les Freres qui n'en vouloient pas reconnoître un ſi grand nombre, ſe ſentirent un peu choquez de cet ordre nouveau, & du dérangement qu'alloit faire chez eux ce contre-tems. Ils jugeoient la preſence du S. Prêtre abſolument néceſſaire à S. Yon, & ils le preſſoient fort d'y aller. Le reméde au mal, fut que deux Freres allérent faire ſentir à M. l'Abbé de Brou la délicateſſe de M. De La Salle, au ſujet de la deffenſe qu'il lui avoit faite de ſortir de Paris, & que le ſaint homme honorant en lui l'autorité qu'un homme parfaitement humble donne à tout le monde ſur ſoi, ne vouloit pas aller à Roüen, où cependant on ne pouvoit ſe paſſer de lui. Ce dût être un grand ſujet d'édification pour ce pieux Abbé, de voir un homme du nom, du mérite, & de l'âge de M. De La Salle, honorer ſa jeuneſſe juſqu'à ce point, & reſpecter en lui des deffenſes qu'il n'avoit pas droit de faire. Comme la charité les avoit inſpirées, elle les rétracta ſur les aſſurances que les Freres lui donnérent, que la preſence de leur Superieur n'étoit pas abſolument néceſſaire à Paris.

M. De La Salle venu dans le lieu où il devoit peu d'années après trouver un tombeau, & dans ce tombeau la fin de ſes peines & de ſes travaux, ne penſa plus qu'à ſe préparer à la mort, à ſe débarraſſer de tout autre ſoin, & à laiſſer l'Inſtitut dans l'état où il le ſouhaitoit; mais comme ſon heure n'étoit pas encore venuë, & qu'il n'avoit pas encore conſommé ſon ouvrage, les Freres ne lui permirent pas de goûter le repos qu'il cherchoit en Dieu, & qui devoit le préparer au repos Eternel. Les ayant élevez dans la pratique détaillée de l'obéïſſance, & leur ayant apris à ne rien faire ſans permiſſion, en ſon abſence comme en ſa preſence, il étoit juſte qu'il fût la victime de ſes propres maximes, & que la charité

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

nité lui rendît agréable les importunitez continuelles que ſes diſciples lui faiſoient de vive voix, & par lettres, en lui demandant des permiſſions ou des avis. Inutilement il les renvoyoit au Frere Barthelemi, ils revenoient toujours à lui, comme des enfans à leur Pere, par ces préjugez légitimes qu'il ne pouvoit ſe dépoüiller de ſon autorité ſur eux. L'emploi qui étoit dans cette maiſon le plus à ſon goût, étoit la conduite des Novices. De tout tems il en avoit fait ſon plaiſir, auſſi-bien que ſon devoir principal, comme on l'a vû, perſuadé que toute la ſainteté de ſon Inſtitut dépendoit de la ferveur du Noviciat. Sur ce principe, il s'y apliqua alors plus que jamais. Les yeux ouverts ſur les démarches de ces jeunes gens, il les étudioit par-tout, & cherchoit en tout à leur inſpirer l'eſprit & les maximes de Jeſus-Chriſt, & à leur donner du goût pour ſes vertus & ſes ſentimens. Plus zélé encore à cultiver leur intérieur, qu'à bien former leur extérieur, il ſe faiſoit rendre compte de tout ce qui ſe paſſoit en eux; & en les obſervant de ſi près, il les obligeoit de ne point ſortir hors d'eux-mêmes, & d'être attentifs ſur tous les mouvemens de leur propre cœur. Tout ce qui n'étoit point Dieu, ou ne conduiſoit point à Dieu, n'étant point de ſon goût; il ne ſçavoit eſtimer dans ſes novices que la ſeule vertu, & c'étoit elle ſeule qu'il vouloit leur aprendre à eſtimer plus que tout le reſte. Il falloit oublier le monde & toutes les choſes du monde en entrant à S. Yon, ou bien-tôt en ſortir. Dans cette agréable ſolitude, on ne reſpiroit que le Ciel, on oublioit tout ce qui ne regarde pas le ſalut, & on deſaprenoit la ſcience du monde. On auroit même ignoré qu'il y eût un monde, ſi on ne l'avoit pas connu avant que d'y entrer. Pour ſe plaire avec M. De La Salle, il falloit avoir de l'ardeur pour ſa perfection, être déterminé à ſe renoncer, & à entreprendre l'ouvrage d'une parfaite mort à ſoi-même. En un mot il vouloit des Novices fervens, ou qui vouluſſent le devenir, ou il n'en vouloit point; ce n'étoit pas le nombre, mais la ſainteté qu'il cherchoit. Ceux en qui il trouvoit du courage pour travailler à leur perfection, étoient ſes amis: il les aimoit avec une tendreſſe particuliere, & c'étoit pourtant ceux-là qu'il mortifioit le plus. Il s'attachoit à les faire courir dans une carriere épineuſe, où la nature lâche ne demande qu'à ſe repoſer, ou au moins à reprendre haleine, & où elle a beſoin de l'éperon de tems en tems, même dans les plus fervens. Il ne pardonnoit rien à ces ames généreuſes, parce qu'il vouloit leur aprendre à ne ſe pardonner rien à elles-mêmes, & à fomenter entre leur cœur & leur chair une haine irreconciliable. Imitant en cela la conduite de ce ſage Superieur, dont S. Jean Climaque fait tant d'éloge, qui auroit crû ôter le pain de la main de ſes inférieurs les plus parfaits, s'il ne les avoit humiliés & mortifiés à tems & à contre-tems, ſans raiſon & avec raiſon.

Par raport aux foibles en la vertu & aux commençans, la conduite de l'Inſtituteur étoit differente. Il les conſoloit, il les animoit, il les ſoutenoit. Il tâchoit de leur adoucir le joug de Jeſus-Chriſt, & de leur faire goûter ſon ſervice. Il ſe comportoit à leur égard comme une mere tendre, qui porte entre ſes bras ſes enfans quand ils ſont las de marcher, & qui les careſſe ſur ſon ſein. Ceux qui lui paroiſſoient languir dans le chemin de la vertu, attiroient ſa compaſſion, & expérimentoient cependant ſa ſéverité. Il les pouſſoit vivement, il les piquoit, & il leur faiſoit ſentir l'aiguillon de la charité; car elle a auſſi ſes pointes, diſent les Saints, & elle fait des bleſſures, mais des bleſſures qui guériſſent le mal & ne l'aigriſſent jamais. Que ne leur diſoit-il pas pour leur faire connoître leur maladie ſpirituelle & ſes ſuites? Que ne faiſoit-il pas pour les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

obliger à en chercher le remède dans la priere, dans la préparation aux Sacremens, & dans l'abnégation Evangelique ? Les cœurs qu'il trouvoit durs & insenſibles, le touchoient ; & en déplorant leur malheur, en paroiſſant en être effrayé, il leur aprenoit à ſe pleurer eux-mêmes, à ſe plaindre, & à prévenir les funeſtes effets de leur état. Ceux qui paroiſſoient chancelans dans leur vocation, attiroient tous ſes ſoins. Il examinoit les cauſes de leur tentation, & leur aprenoit à en découvrir eux-mêmes la ſource. S'il ne reconnoiſſoit point en eux des marques de la vocation de Dieu, il leur ouvroit la porte, & il étoit le premier à les inviter de ſortir. S'il remarquoit des vocations deffectueuſes, il leur enſeignoit à les corriger & à les purifier. Pour ce qui eſt de ceux que le S. Eſprit avoit conduits chez lui, il n'oublioit rien pour affermir leur fidélité à la grace, & les confirmer dans leur profeſſion. Toujours prêt à les écouter tous, il leur montroit à tous un cœur de pere, ſoit dans les réprimandes qu'il faiſoit aux uns, ſoit dans les careſſes qu'il faiſoit aux autres. Cette occupation ne l'ennuyoit & ne le fatiguoit jamais : il laiſſoit volontiers toutes les autres pour s'attacher à celle-ci, comme à la plus importante & la plus eſſentielle. En effet, que peut-on eſperer dans la ſuite d'un homme, qui n'a pas été formé dans la vertu dès ſon entrée dans une Communauté ; d'un homme qui n'a point fait de Noviciat, ou qui l'a mal fait ? Une maiſon peut-elle ſubſiſter ſans fondement ? Peut-on eſperer de voir dans l'âge viril en bonne ſanté, l'enfant qui n'a point pris de lait, ou qui n'en a reçû qu'un mauvais.

Le vertueux Frere Barthelemi Directeur des Novices, étoit charmé de voir M. De La Salle faire ſa fonction, & il ſe rangeoit parmi eux en qualité de Frere aîné, pour profiter des inſtructions de leur Pere commun. Cette humilité raviſſoit auſſi le cœur du ſaint Prêtre, & gagnoit ſa confiance. Il n'avoit rien de caché pour le Frere Barthelemi ; & ſe faiſant à ſon tour Novice du Frere Barthelemi, il prenoit & ſuivoit ſes avis ſur tout.

Quelques anciens Freres en eurent quelqu'ombre de jalouſie, & ſouhaiterent que leur Pere partageât ſa confiance entre ceux de ſes Enfans qui paroiſſoient le mériter par l'âge & l'ancienneté ; mais l'Inſtituteur avoit d'autres maximes, & croyoit qu'en Communauté l'âge & l'ancienneté ne pouvant jamais ſupléer au défaut de vertu ou de prudence, il ne falloit compter des années paſſées, que celles que la ferveur avoit ſanctifiées, & qui étoient couronnées de l'humilité du cœur ; & que les autres n'étoient bonnes qu'à ſervir de matiere aux larmes, & de ſujet de douleur & de confuſion aux anciens. Sept ou huit mois s'étant écoulez de cette maniere dans la Maiſon de S. Yon, le Frere Barthelemi mit à une nouvelle épreuve l'humilité & l'obéiſſance de M. De La Salle, en le priant d'aller faire la viſite des Etabliſſemens de Calais & de Boulogne. C'étoit lui demander un ſacrifice, que de le retirer de ſa chere ſolitude ; mais celui qui en avoit tant fait, ne refuſa pas celui-là ; il le fit vers le milieu de l'année 1716. Comme nous avons raporté par avance, en parlant de l'Etabliſſement de ces Ecoles ce que fit M. De La Salle en cette viſite, & la maniere dont il fut reçu, nous n'en dirons rien ici.

M. De La Salle de retour de la viſite de Boulogne & de Calais, ne s'exerçoit qu'à la pieté, ſçachant qu'elle eſt utile à tout, & que c'eſt à elle que ſont promis les biens de la grace dans la vie preſente, & ceux de la gloire dans la vie future. Une ſeule choſe l'inquiétoit : il avoit peur de mourir Superieur. Son humilité ne le pouvoit ſouffrir, & l'intérêt de l'Inſtitut ne le demandoit pas. Le

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

derniere place chez les Freres étoit celle que ſon cœur aimoit ; & puiſqu'il n'avoit pas pû l'occuper pendant ſa vie, il deſiroit paſſionnément de s'y trouver avant la mort. Toutes les tentatives qu'il avoit faites inutilement pluſieurs fois en différens tems ſur ce ſujet, ne lui avoient point fait perdre l'eſperance d'y réüſſir. Plus il trouvoit d'éloignement dans les Freres à condeſcendre ſur ce point à ſes deſirs, plus il les importunoit de ſe rendre à ſes raiſons. Il en avoit en effet de grandes. Il ſentoit que ſa mort aprochoit ; car ſon âge étoit déja avancé. Les Freres étoient enfin en état de ſe conduire eux-mêmes, & de trouver dans leur Corps un digne Superieur. Il les avoit ſtilez inſenſiblement à reconnoître le Frere Barthelemi comme leur Chef, en ſe déchargeant ſur lui du gouvernement ; il les avoit accoutumez à ſe paſſer de lui & de ſes ſervices, en refuſant de ſe prêter à eux dans le cours des affaires : il étoit tems que l'Inſtitut prît la forme qu'il devoit garder ; & il étoit important que cela ſe fit de ſon vivant, car il y avoit à aprehender que les Freres ne trouvaſſent après ſon décès de grandes difficultez à lui donner pour Succeſſeur un membre de leur Corps. Il y avoit même à craindre qu'on ne voulût leur en ravir le droit & la liberté. Il ſçavoit qu'on avoit déja pris des meſures pour mettre à leur tête un Prêtre ſéculier. L'experience du paſſé lui répondoit de l'avenir. Si pendant qu'il étoit vivant, on avoit ſçû profiter de ſon éloignement de Paris pour introduire dans l'Inſtitut une nouvelle forme de gouvernement, que ne ſe préparoit-on pas à faire après ſa mort ? S'il avoit trouvé à ſon retour dans la Capitale du Royaume une perſonne en ſa place, faiſant le Superieur, lui donnant à lui-même des ordres, & voulant l'obliger de reconnoître & de donner par écrit un Acte de ſa prétenduë autorité, à quoi ne devoit-on pas après ſa mort engager ſes Diſciples ? Bien plus, tous les nouveaux Superieurs, qu'on avoit fait nommer dans les Provinces, conſervoient encore ce nom à l'égard des Freres, & il étoit à craindre que quelques-uns n'en vouluſſent faire l'office ſans ſe contenter du ſeul titre. Le moyen d'écarter ce deſordre à l'avenir, étoit de remettre les choſes dans le premier état, & de placer un Chef à la tête du troupeau.

Un Frere élû en bonne forme pour Superieur, dans une Aſſemblée légitime & d'un commun conſentement, mis en place ſous les yeux & par l'inſpiration de M. De La Salle, reconnu & révéré par l'obéïſſance du ſaint Inſtituteur lui-même, enfin mis en poſſeſſion de ſa Juriſdiction par la ſoumiſſion generale de tous les autres Freres, devoit tout à la fois & commencer la forme du gouvernement qui avoit été projettée dès le berceau de l'Inſtitut, & abolir dans ſa naiſſance celle qu'on avoit voulu introduire à ſon préjudice. Il étoit en effet ridicule, que les Freres n'euſſent pas un Frere pour les gouverner, qu'ils perdiſſent dès leur origine un droit dont tous les Corps de Communauté, ſoit Réguliers, ſoit Séculiers, ſont en poſſeſſion, & qu'on peut apeller droit naturel ou droit des gens. Après tout, leur Societé compoſée de ſimples Freres, reſſemble mieux qu'aucune à celles que l'Egliſe a vû établir dans le quatriéme ſiécle. Saint Antoine, S. Pacôme, S. Hilarion & tant d'autres ſaints Abbés, qui avoient ſous leur conduite des armées de Solitaires, n'étoient pas Prêtres. Les Freres de la Charité n'ont à leur tête qu'un ſimple Frere ſemblable à eux, & tiré de leur Famille. Un homme qui n'eût point demeuré avec les Freres, qui n'eût point mené leur vie, qui eût ignoré leurs Régles, qui n'eût point été au fait de leurs pratiques, qui n'eût par conſéquent point eû leur eſprit, un homme différent d'eux en tout, étoit-il propre à être leur Superieur ? N'auroit-il pas été, par raport à eux, un

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Abbé Commendataire d'une nouvelle eſpece ? Quels inconvéniens cette forme extraordinaire de gouvernement n'eût-elle pas produit ? M. De La Salle les prévoyoit, & il n'avoit que trop ſujet d'aprehender qu'un Etabliſſement qu'il avoit eû tant de peine à ſoutenir contre les entrepriſes de ceux-là mêmes, qui n'attendoient que ſa mort pour s'en rendre Maîtres, ne vint à prendre fin, quand il tomberoit entre leurs mains.

Ces raiſons jointes à une humilité profonde, qui l'avoit toûjours ſollicité de quitter le premier rang pour prendre le dernier dans l'Inſtitut, & de s'y donner pour exemple de la plus parfaite obéïſſance, lui firent enfin prendre les dernieres meſures pour abattre la réſiſtance des Freres. Il aſſembla pour cet effet ceux de Roüen & de S. Yon, & il leur déclara que ſon parti étoit pris de ſe démettre entierement de la Superiorité, & d'en perdre juſqu'au nom, après s'en être interdit depuis long-tems les fonctions : il dit qu'ils ne devoient plus s'opoſer à ce deſſein, puiſqu'il étoit déja en partie executé, que les ayant accoutumez à ſe paſſer de lui, en ſe dépoüillant de l'autorité de Superieur en faveur d'un autre, il les avoit préparez à lui en ôter auſſi le titre ; qu'il convenoit qu'ils fiſſent, tandis qu'il étoit encore vivant, choix d'un des membres de leur Corps pour le placer à leur tête & ſuivre ſa conduite ; qu'il n'y avoit point de tems à perdre, pour prévenir les empêchemens que ſa mort pouroit aporter à l'execution d'un deſſein ſi important, & qu'ils ne pouvoient aporter trop de précautions, ni prendre des meſures trop juſtes pour que cette élection fût Canonique & dans toutes les régles ; enfin il leur ouvrit ſon cœur ſur ce ſujet, & il leur expoſa les ſujets d'aprehenſion, qui l'agitoient pour l'avenir. Cette derniere réſolution du S. Inſtituteur fut un nouveau ſujet de chagrin & de douleur pour ſes Enfans. Elle leur annonçoit ſa mort prochaine & ſon abdication preſente. Comme des Enfans qui ſont prêts à perdre un pere qu'ils aiment, & qui ne veulent entendre parler ni de ſa mort ni de ſon abſence, ils écoutoient plus les ſentimens de la nature, que les lumieres de la raiſon, & tâchoient d'écarter une propoſition qui les chagrinoit. Ils lui repreſenterent les difficultez qui naîtroient de ce changement, la peine qu'ils auroient d'être privez de ſa direction & de ſes ſages conſeils, & le peu de liberté que l'élection d'un nouveau Superieur leur laiſſeroit de s'adreſſer à lui avec confiance, comme ils avoient toûjours fait. Le Serviteur de Dieu leva ces difficultez, en leur promettant de leur reſter tout entier, & d'être à leur égard ce qu'il avoit été juſqu'à preſent, de les porter dans ſon cœur, de les écouter, de leur continuer ſes ſervices, & de leur rendre toutes les aſſiſtances qu'un bon Pere doit à ſes enfans. Enfin il leur dit tant de raiſons, qu'ils ne purent plus s'opoſer à ſon deſſein.

Tous s'étant rendus à ſes deſirs, il ne fut plus queſtion que de propoſer les préliminaires de l'élection d'un des Freres pour Superieur. Afin de proceder dans les régles, il falloit convoquer une Aſſemblée de la Communauté dans un lieu propre & commode, la faire agréer à tous les Freres, y convoquer tous les Principaux, tirer promeſſe de tous les autres par écrit, qu'ils ſouſcriroient & ſe ſoumettroient à tout ce qui s'y ſeroit fait. Tous les Freres étant convenus de ces articles, le ſaint Prêtre leur propoſa la maniere d'en entreprendre l'execution. Le moyen, leur dit-il, le plus court & le plus facile pour parvenir avec douceur & paix, c'eſt d'envoyer dans toutes les Maiſons un de vous, agréable aux Freres & accredité dans leur eſprit, pour les préparer avec ſageſſe & ſuavité à entrer dans nos vûës, en les mettant au fait des motifs qui engagent à faire

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

une Assemblée, & des raisons qu'on a de proceder incessamment à l'élection d'un Superieur ; car il faut avant toutes choses s'assurer du consentement des Maisons de l'Institut. Par raport au lieu de l'Assemblée, nous n'en pouvons choisir un plus convenable que S. Yon. Ici dans la solitude, en toute liberté & en paix, on s'assemblera de toutes les parties de la France, & on y fera tout ce que l'on voudra, sans distraction, sans obstacle, sans bruit, & sans que le monde s'en aperçoive. Si c'est-là vôtre avis, nommez le Frere que vous voulez députer vers les autres, & que vous croyez le plus propre à conduire cette affaire. Tous jettérent les yeux sur le Frere Barthelemi. Il étoit doux, prudent & estimé de tous les Freres.

Il partit avec les instructions de son digne Superieur au mois d'Octobre 1716. & fit le reste de cette année la visite des Maisons les plus éloignées, d'où revenu à Saint Yon en rendre compte à M. De La Salle & recevoir de nouveaux avis, il retourna achever ce qu'il avoit commencé. Son voyage fut marqué d'une protection de Dieu sensible en deux rencontres très-périlleuses, dont Dieu le sauva. Dans la premiere, étant tombé de cheval, & n'ayant pû dégager un de ses pieds de l'étrier, il fut traîné fort loin. Il devoit naturellement trouver la mort dans cet accident, qui l'a causée à tant d'autres : mais Dieu le préserva, & il en fut quitte pour la peur. Dans la seconde rencontre, deux voleurs l'assiégerent sur le soir à la sortie d'une Ville, & le poursuivirent long-tems sans pouvoir lui faire de mal ; car ils se trouverent comme enchaînez en sa presence. Toûjours proche de lui, ils vouloient & ne pouvoient l'arrêter, retenus, ce semble, par une main invisible. Eux-mêmes étonnez de ce qui se passoit en eux, ne sçavoient que dire & que faire. Le Frere ennuïé d'une si mauvaise compagnie, leur demandoit souvent avec sa tranquilité ordinaire ce qu'ils desiroient ; mais comme s'ils eussent eû la langue liée aussi-bien que la main, ils demeuroient déconcertez & sans parole. Enfin ils se séparerent de lui avec une satisfaction réciproque ; car les voleurs furent ravis de retrouver leur liberté, qu'ils croyoient avoir perduë ; & le Frere leur dit adieu de bon cœur. Quand il se vit seul, il reconnut le doigt de Dieu dans sa délivrance, dont il bénit & remercia sa bonté.

Du reste le voyage du Frere fut heureux. Par-tout il fut reçu avec de grandes démonstrations de joïe & de respect, & ne trouva que des cœurs ouverts & dociles. Il fit goûter & aprouver tous les projets arrêtez, & il eut soin dans chaque maison, de faire signer le consentement des Freres pour l'élection d'un Frere Supérieur, & la promesse de ratifier tout ce qui seroit fait dans l'assemblée prochaine.

M. De La Salle prit ces précautions & d'autres qu'on omet, parce qu'il regarda cette assemblée comme le dénoüement de tous ses desseins, & le principe de la Constitution & de l'état naturel que devoit prendre sa Societé. Dès sa naissance à Reims, il avoit voulu l'établir en cette forme de gouvernement. Il l'avoit essayé derechef à Vaugirard en 1694. & il l'avoit tenté plusieurs fois depuis plus de trente ans ; mais il y avoit toûjours trouvé une opositon invincible de la part de ses Disciples, comme on l'a remarqué, & il l'auroit trouvée jusqu'à la mort, s'il n'eût point mis en usage le pieux artifice que lui inspira son humilité pour en triompher. Cet artifice fut d'accoutumer insensiblement les Freres à se passer de lui, en laissant oisive en sa personne une autorité dont ils ne vouloient point accepter la démission pour en revétir un autre de leurs corps. Cette résolution prise, il ne s'en relâcha jamais, & il quitta à Paris, lorsqu'il en partit pour aller se ca-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

cher en Provence, le gouvernement de l'Institut, qu'il ne voulut jamais reprendre à son retour. Toutes les lettres qui alloient jusqu'à lui dans le fond de la Provence, demeuroient sans réponse & obligeoient les Freres de le regarder comme un homme mort, & de n'en plus attendre aucun service. Les Freres en lui ordonnant de sortir de sa retraite & de revenir en France, le trouverent docile à leur voix, & prêt à recevoir leurs ordres ; mais non à reprendre ses fonctions de Superieur. Chagrin de n'avoir pû se dépoüiller de ce titre, il en transmit l'usage au Frere Barthelemi. Ainsi Superieur de nom, il ne l'étoit plus d'effet. C'est cette raison seule qui fit consentir les Freres à lui donner un Successeur. Il le faut bien faire, disoient-ils, puisqu'il ne veut plus nous conduire. Il étoit tems qu'ils prissent ce parti, puisque M. De La Salle n'avoit plus que deux ans à vivre. Si de son vivant l'Institut ne se fût mis dans la possession de trouver au-dedans de lui-même un Chef pour le gouverner, il auroit été, selon toutes les aparences, obligé d'en recevoir un de dehors.

On ne peut exprimer la joie que sentit M. De La Salle, quand il aprit le succès de la mission du Frere Barthelemi, & la protection de Dieu sur son voyage. Ravi de pouvoir enfin se décharger d'un fardeau qui lui pesoit si fort depuis tant d'années, il bénissoit Dieu & soupiroit après l'heureux moment de se voir en liberté. Il fallut pourtant attendre le retour de la belle Saison pour convoquer les Freres ; aussi-bien la coutume étoit déja comme établie chez eux de faire ces sortes d'assemblées dans le tems de la Pentecôte, & d'y disposer ceux qui la composoient par une retraite. Le même ordre fut suivi. Tous les Freres Directeurs des Maisons furent apellez à S. Yon, & s'y trouvérent fidellement au nombre de 16. au jour marqué. Celui de la descente du S. Esprit sur les Apôtres fut le premier de leur retraite. M. De La Salle en fit l'ouverture par un discours fervent sur l'importance de se bien conduire dans l'action qu'ils alloient faire. Il leur proposa ensuite la maniere de se conduire saintement dans cette assemblée, & de procéder à l'élection d'un Superieur. Il l'avoit dressée lui-même, & tirée en partie des Constitutions & des Regles de S. Ignace. Il avoit aussi composé une formule de Priere en François, pour invoquer le S. Esprit & implorer son assistance, qu'il leur laissa pour s'en servir.

Les Freres se rendirent fideles à la dire cinq ou six fois par jour, & à suivre les avis du saint Instituteur, aussi-bien que l'ordre & l'arangement qu'il avoit dressé pour la retraite & le choix du Superieur. Il fut prié plusieurs fois par eux de présider à l'assemblée & de se mettre à la tête de tous les exercices, en qualité de leur veritable Superieur, mais il ne le jugea pas à propos, & il se retira dans sa pauvre chambre pour élever les mains au Ciel & attirer sur ses enfans une abondance de graces, après leur avoir bien recommandé de laisser le S. Esprit présider lui-même dans leur assemblée & de le suplier sans cesse *de montrer celui qu'il avoit élû* pour Superieur. Purifiez, leur disoit-il, vos intentions & vos desirs, si vous voulez devenir ses organes, pour nommer celui qu'il vous destine. Ecartez les vûës humaines, n'écoutez point la voix de la nature ; rejettez les fausses lumieres & les préjugez de l'esprit propre. Conduisez-vous en ce choix, comme firent les Apôtres dans l'élection de celui qui devoit remplacer le perfide Judas, sans intérêt, sans préventions, sans sympathie ou antipathie, sans passion, sans inclination, sans aucun atrait ou répugnance de la nature. Tenez vos cœurs dans une entiere indifference, & ne les panchez que sur celui que la pluralité des suffrages vous montrera. Comme ce n'est point vous qui devez choisir, mais Dieu en vous & par vous,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tenez vôtre eſprit toûjours élevé vers lui, & ne vous fatiguez point de lui adreſſer cette priere des Apôtres : *Oſtende quem elegeris : Montrez celui que vous avez choiſi.* Si vous voulez le connoître, donnez vôtre ſuffrage à celui pour lequel vôtre conſcience le demande, à celui que le plus grand mérite déſigne, à celui que vous choiſiriez à l'heure de la mort, à celui qui eſt le plus propre à gouverner l'Inſtitut, qui en poſſede plus l'eſprit, qui en eſt l'exemple & le modéle, qui eſt le plus capable d'y maintenir la régularité, d'y faire régner la ferveur & de vous ſantifier.

Nommez celui d'entre vous, que vous connoiſſez le plus éclairé, le plus ſage, le plus vertueux, le plus ferme. Donnez vôtre voix à celui qui poſſede le plus parfaitement ces ſix qualitez ſi néceſſaires pour conduire la famille de Dieu, la prudence, la douceur, la vigilance, la fermeté, la pieté, le zéle & la charité ; à celui, dis-je, qui unit en lui dans un plus haut degré, ces vertus ſi rares à allier enſemble, le zéle avec la prudence, la lumiere avec la charité, la fermeté avec la douceur, la bonté avec la ſévérité : à celui qui a une douceur ſans moleſſe, de la vigilance ſans inquiétude, de la fermeté ſans inflexibilité, du zéle ſans amertume, de la bonté ſans foibleſſe, de la prudence ſans ruſe.

Donnez vôtre voix à celui qui eſt le plus Saint, ou qui le veut devenir, qui puiſſe être vôtre modéle, & que vous puiſſiez imiter en tout ; à celui qui ſera le plus humble dans la premiere place, qui aura un cœur de Pere pour vous, & qui vous rendra ſon autorité aimable. En ce choix ne regardez ni les talens, ni la naiſſance, ni l'âge, ni l'ancienneté dans la Compagnie, ni la figure, ni la taille ; en un mot, ne regardez point l'homme, mais Dieu ſeul. Vous choiſirez pour ſûr, celui que Dieu a choiſi lui-même, ſi vous cherchez un homme qui ſoit ſelon ſon cœur, & non ſelon le vôtre ; un homme de grace, & en qui la grace agiſſe, & non un homme de vôtre goût & qui favoriſe la nature.

Avec ces paroles ou d'autres ſemblables, le Serviteur de Dieu laiſſa ſes Diſciples dans les diſpoſitions qu'il leur deſiroit. Ils choiſirent un Préſident de l'aſſemblée, qui fut le Frere Barthelemi. Ce fut le même Frere qui au bout de deux jours, après bien des prieres réünit en ſa faveur les ſuffrages & fut élû Superieur general de l'Inſtitut. On en porta auſſi-tôt la nouvelle à M. De La Salle, qui n'en parut pas ſurpris. *Il y a long-tems*, répondit-il, *qu'il en fait les fonctions.* Tous les Freres s'aplaudiſſoient d'un choix que le ſeul Elû condamnoit. Il ne tint pas à lui de faire retracter à force de prieres & de larmes, une élection qu'il refuſoit de ratifier. Il ſentoit le poids dont on le chargeoit, & il ne pouvoit ſe réſoudre à prêter ſes épaules pour porter un fardeau, dont le S. Inſtituteur lui-même deſiroit d'être déchargé depuis ſi long-tems. Les Freres en venant à ſes pieds, reconnoître ſon autorité, & ſe ſoûmettre à ſon obéïſſance, lui rendoient redoutable le droit de leur commander, & augmentoient ſon regret de n'être plus en état d'obéïr. En s'humiliant devant lui, ils le rendoient confus, & il rougiſſoit de ſe voir dans la place de M. De La Salle. Sa douleur étouffoit ſa parole, mais l'abondance de ſes larmes ne ceſſoit de faire aux Freres ſur ſon élection, des reproches & des plaintes qu'ils ne vouloient point écouter.

Ses gemiſſemens n'étant pas plus efficaces que ſes prieres, il fut obligé d'accepter par obéïſſance, une charge que ſon humilité refuſoit ; mais à condition qu'on lui donneroit deux autres Freres des plus capables pour ajoints, & pour partager le poids avec eux ; ce qui fut fait. On nomma pour aſſiſtans deux des principaux Freres en état de l'aider de leurs conſeils.

La retraite continua juſqu'au Dimanche de la Sainte Trinité, qui eſt la gran-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

de Fête de l'Inſtitut, & les Freres renouvellérent leurs vœux en ce jour après M. De La Salle & le Frere Barthelemi qui commencérent les premiers.

On ſe raſſembla après cette retraite par l'avis de M. De La Salle, pour faire un examen nouveau de toutes les régles avec le nouveau Superieur, & pour y retrancher ou ajouter avec toute liberté, ce qu'on jugeroit néceſſaire. Les obſervations & les remarques faites, il fut conclu d'un commun accord, de les remettre entre les mains du S. Inſtituteur, & de le prier d'en faire l'uſage qu'il lui plairoit. Il leur promit d'y travailler, il s'y apliqua en effet avec beaucoup d'attention. Ce fut alors qu'il compoſa les Chapitres de la modeſtie & du bon gouvernement, tirez en partie des Régles & des Conſtitutions de S. Ignace, qu'il ajouta à l'Inſtitut des Freres, avec beaucoup d'habileté auſſi-bien que celui de la régularité & de quelques autres qui n'étoient pas encore dans la régle. Ainſi miſe dans l'état qu'elle eſt aujourd'hui, par la main même de ſon Auteur, elle fut envoyée dans toutes les maiſons, paraphée, & ſignée du Frere Barthelemi, pour être obſervée avec uniformité par tous les Freres de l'Inſtitut.

CHAPITRE XV.

Quelques remarques ſur la régle des Récréations, & ſur celle du Frere Directeur.

Liv. 2. Ch. 12. QUoique nous ayons parlé ailleurs de la régle qui regarde les Récréations, il paroit néceſſaire d'en dire encore ici quelque choſe à l'occaſion de l'envie qu'il prit à quelques Freres d'y faire du changement.

1717. Ce fut donc dans cette aſſemblée, qu'on fit revenir à un nouvel examen le chapitre de la régle qui preſcrit la maniere dont les Freres doivent ſe gouverner dans les Récréations. Entr'autres articles, il eſt ordonné aux Freres » de n'y point » parler qu'ils n'ayent auparavant ſalué le Frere Directeur, & qu'ils n'en ayent » reçû de lui la permiſſion ; de ne parler de perſonne en particulier, que pour » en dire du bien ; de ne s'informer de rien qui ſoit curieux ou inutile, de garder le ſilence d'abord qu'on ſe ſépare des autres ; de ne faire aucune legereté, » badinerie, ou geſte indécent ; de ne point trop élever la voix, de n'y pas rire » avec éclat ; de ne contredire & de ne point improuver ce qui ſera dit, ce qui » n'apartient qu'au Frere Directeur : enfin de s'entretenir de choſes édifiantes » qui les puiſſent porter à l'amour de Dieu, & à la pratique de la vertu. » Il faut avoüer que ce Chapitre paroit d'une grande perfection, & qu'il ſupoſe des hommes Saints, ou des hommes qui veulent le devenir. Ceux qui ſont Saints, ſont pleins de Dieu, & n'aiment à parler que de Dieu. *La bouche parle de l'abondance du cœur*, dit Jeſus-Chriſt lui-même. L'homme de bien tire de ſon treſor, des diſcours ſaints & édifians. Plein de Dieu, il penſe toujours à lui, il veut toujours parler de lui. Tout autre langage lui déplait, le dégoûte & l'ennuye. Saint François de Borgia paroiſſoit s'aſſoupir, avoit même de la peine à s'en empêcher, quand on tenoit devant lui des diſcours qui n'étoient point de Dieu, ou qui ne tendoient point à Dieu. Tels ont été tous les Saints, *ils n'entendent parler du monde & des choſes du monde qu'avec peine*, dit le S. Auteur de l'Imitation ; & toujours avec un nouveau plaiſir de Dieu, ou des choſes de Dieu. Si une eſpece d'impuiſſance de parler d'autre choſe que de Dieu, n'eſt pas toujours

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

toujours un témoignage certain de sainteté, elle est au moins un grand moyen de l'acquerir. *Ceux qui sont du monde parlent du monde; & ceux qui sont de Dieu, parlent de Dieu, & aiment à entendre parler de Dieu*, dit nôtre Seigneur. En parlant du monde, on se remplit du monde & des choses du monde; en parlant de Dieu, on se remplit de Dieu & des choses de Dieu, & on se vuide du monde & des choses du monde. *Les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs*, dit l'Apôtre S. Paul : Pourquoi ? parce que les mauvais discours rempliſſent l'esprit de mauvaises pensées, & le cœur de desirs semblables. Par la raison des contraires, les discours saints rempliſſent l'esprit de pensées saintes, & le cœur de sentimens pieux, & qui portent à Dieu. Aussi ne verra-t'on jamais une ame fervente se porter à des entretiens profanes, & qui rempliſſent l'esprit de pensées inutiles. Son étude étant de tenir son esprit élevé à Dieu, & son cœur uni à lui, son soin est de banir de ses conversations tout ce qui peut la dissiper; & comme rien ne porte plus à Dieu, que de parler de Dieu, elle ne se permet pas d'autres entretiens; & si elle s'en permet, elle ne s'en trouve pas bien. C'est sur ces principes, que M. De La Salle fait une loi à ses disciples, d'écarter de leurs Récréations tout ce qui peut les distraire, les dissiper, les vuider de Dieu, & les remplir du monde & des choses du monde. S'il ne les supose pas tous saints, il supose qu'ils le veulent devenir. Or tous ceux qui le sont, ou qui le veulent devenir, goûtent cette régle & en font leurs délices. Il est vrai que les tiédes ne s'en accommodent pas; & que ceux qui commencent à se déranger, ou à se relâcher, commencent à la trouver fâcheuse. C'est leur faute, & c'est eux-mêmes qu'ils doivent accuser. Si la régle ne leur plaît plus, c'est qu'ils ne sont plus ce que la régle supose & veut qu'ils soient, fervens & zélez pour leur sanctification; & par le dégoût qu'ils sentent de cette régle, ils peuvent juger de leur relâchement dans la vertu.

D'ailleurs, M. De La Salle a eu de grandes raisons pour établir cette régle. Sa grande experience lui avoit apris le bien ou le mal que produisent les Récréations, selon qu'elles sont bien ou mal faites. Les desordres des Communautez n'ont point d'ordinaire d'autres sources, que les déréglemens qui se gliſſent si aisément dans cette action. Et comme le disoit sainte Madeleine de Pazzi, c'est dans les Récréations mal faites, que le démon fait ses profits, c'est d'elles d'où procéde la perte des personnes Religieuses qui se damnent. Le grand réformateur de l'Ordre Monastique, le célébre M. de Rancé Abbé de la Trappe, les a tellement apréhendées, qu'il les a retranchées en entier, & n'en a permis aucune. M. De La Salle en les accordant aux siens, a cherché le moyen de les sanctifier. Or pour les sanctifier, il falloit en écarter les péchez qu'il est si aisé d'y commettre, & y introduire la pratique des vertus convenables à cette action. De combien de sortes de desordres ne se rendent pas coupables dans les Récréations les personnes de Communauté, qui ne sont pas attentives sur elles-mêmes ? La dissipation, les paroles legeres, indiscrettes & peu mesurées, le babil & les incivilitez, n'en sont que les moindres défauts. Les paroles d'ostentation, de vanterie, d'arrogance & de mépris du prochain, les entretiens frivoles, la curiosité d'entendre des nouvelles, ou le plaisir d'en dire, de parler du monde & des choses du monde, ou de s'en informer, sont des fautes qui échapent aisément à la foibleſſe humaine dans le tems des Récréations. Les amitiez particulieres, les petits complots, les murmures, les railleries, les médisances, les contentions & les disputes, & mille autres deffauts qui altérent, ou qui bleſſent la charité,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

y ſont des deſordres fréquens. Quelquefois même les paroles piquantes, les animoſitez, les reſſentimens, les impatiences, les aigreurs, les coleres, le chagrin, la mauvaiſe humeur, les paroles hautaines, dures, ſéches, mépriſantes, les bouffonneries, des maximes dangereuſes, des diſcours peu édifians, & quantité d'autres fautes, ou contre la modeſtie, ou contre l'humilité, ou contre les autres vertus, ſont des péchez dont les perſonnes de Communauté ſe rendent coupables. Or la régle dont nous parlons, les retranche tous. Elle met de plus dans la pratique actuelle des vertus d'humilité, d'obéiſſance, de recueillement, de civilité chrétienne. Elle aprend à parler avec circonſpection, meſure & ſageſſe, à écouter en ſilence, & à profiter de ce que l'on dit. Elle porte le cœur à Dieu, entretient la dévotion, l'enflâme, & fait de la récréation une conférence ſpirituelle aiſée & agréable, qui inſtruit, qui éclaire, qui échauffe, qui anime, qui conſole, qui produit la joye ſpirituelle, & qui remplit de Dieu. En un mot, d'une récréation faite de cette maniere, on ſort ſouvent comme pluſieurs des Freres l'ont experimenté avec plus de ferveur & de bonne volonté, que de l'oraiſon. En parlant de Dieu & des choſes de Dieu, avec ſimplicité, candeur, & gayeté, Dieu ſe trouve au milieu d'eux; & ſouvent en ſe quittant, ils pourroient ſe dire comme les Diſciples d'Emaüs: *notre cœur n'étoit-il pas tout embraſé, tandis que nous nous entretenions avec tant de douceur des choſes de Dieu?* Jeſus-Chriſt ne ſembloit-il pas être au milieu de nous, & nous parler lui-même?

Mais une Récréation faite de cette maniere, n'eſt plus une Récréation, c'eſt une oraiſon, c'eſt une conférence ſpirituelle, dira-t'on peut-être. Il y a long-tems que cette objection a été faite. M. De La Salle l'a ſouvent entenduë, & il n'en a pas été ébranlé. Il eſt vrai qu'une Récréation faite de cette maniere, n'eſt plus une Récréation diſſipante, profane, mondaine, vicieuſe, dangereuſe; mais rien n'empêche qu'elle ne ſoit une vraye Récréation, quoique ſainte & ſpirituelle; car en la faiſant, (quand le tems le permet) on prend l'air, on ſe proméne, on parle, on donne une honnête liberté à ſes yeux & à ſes ſens, on repoſe l'eſprit, & on ſoulage le corps. Parce qu'on demande permiſſion de parler par un ſigne, parce qu'on prend rang pour parler, parce que tous ne parlent pas à la fois, parce qu'on ne crie pas, & qu'on ne s'échauffe ni la tête, ni la poitrine à parler avec contention & clameur; n'eſt-on point cenſé faire la Récréation? Eſt-il donc de l'eſſence de la Récréation de parler tous enſemble, de clabauder, de ne ſe point entendre, d'exciter un tas de pouſſiere & de l'avaler, tandis que l'on fait de grands mouvemens, & que les bras, les jambes, & tout le corps ſuivent les agitations de la langue? Eſt-il de l'eſſence de la Récréation de toujours joüer, badiner, s'agiter, & de s'en retourner quand elle eſt finie, quelquefois la ſueur ſur le viſage, la tête échauffée & la poitrine altérée? » Je » compte entre les cauſes du relâchement (dit un célébre Auteur) les Récréa» tions introduites dans les derniers tems: car la regle de S. Benoît n'en dit pas » un mot, ni aucune autre ancienne Regle que je ſçache. Cet uſage ſemble fon» dé ſur l'opinion de quelques Theologiens modernes, qui ont crû que la con» verſation libre & gaie étoit un ſoulagement néceſſaire après l'aplication d'eſprit, » comme le repos après le travail du corps; & ils ont nommé vertu d'Eutrapélie » le bon uſage de ce relâchement d'eſprit. Mais ils n'ont pas vû que cette pré» tenduë vertu tirée d'Ariſtote, eſt comptée par S. Paul entre les vices, ſous le » même nom d'Eutrapélie; & ce qui les a trompez, eſt que n'entendant pas le

M. Fleuri Tome XX. 8. diſcours ſur l'Hiſtoire Eccleſiaſtique.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» Grec, ils n'ont vû dans la verſion latine de S. Paul que le mot de *ſcurrilité*, » qu'ils n'ont pas manqué de ranger entre les vices : ainſi le même mot de ſaint » Paul ſignifie un vice en Latin, & une vertu en Grec. Voilà, ſi je ne me trom- » pe, la ſource des Récréations. Au fonds, il n'eſt pas vrai que la converſation » ſoit néceſſaire pour nous remettre de l'aplication d'eſprit. Le mouvement du » corps y eſt plus propre, comme une promenade ou un travail moderé : parce » que ce mouvement détourne aux parties éloignées les eſprits animaux raſſem- » blez & agitez dans le cerveau. La converſation au contraire, entretient & ſou- » vent augmente cette agitation des eſprits ; ſans compter les tentations où elle » expoſe, les railleries piquantes, les médiſances, les jugemens téméraires ſur les » affaires de l'Egliſe ou de l'Etat : car les nouvelles publiques ſont ſouvent la ma- » tiére des Récreations. Je m'en raporte à l'expérience, & je prie les perſonnes » Religieuſes de ſonger quelle eſt la matiere la plus ordinaire de leurs Confeſ- » ſions ſi frequentes.

Sans adopter la conjecture que cet auteur hazarde ſur l'origine de Récréation, dans un diſcours où il ſe trouve tant de choſes excellentes, ſa derniere réflexion qu'il doit au célebre Abbé de Rancé, paroît fort ſenſée & veritable. Perſonne n'a mieux manié ce ſujet, que ce grand Reſtaurateur de la perfection Monaſtique dans le dernier ſiécle. Il le traite avec ſa force & avec ſon éloquence ordinaire, dans ſon quinziéme éclairciſſement ſur quelques difficultez du Livre de la vie Monaſtique. « On nous reproche, dit-il, d'être trop ſévere ſur le ſujet des converſations ; » & on prétend qu'il ſeroit utile, ou même néceſſaire que les Religieux euſſent » des entretiens divertiſſans, & uſaſſent de ces railleries que l'on apelle innocentes. « Pour éloigner ce reproche, il montre que tout Chrétien eſt obligé d'imiter Jeſus-Chriſt, dont toute la vie a été pénible & laborieuſe. » On ne voit en nul endroit » de ſa vie, dit-il, ce qu'on apelle divertiſſement ou récreation, ſa bouche ſacrée » ne s'eſt jamais ouverte pour proferer une parole de raillerie : le rire lui a été » inconnu : il a donné ſa malediction à ceux qui rient : *Væ vobis qui ridetis.* Saint Luc. c. 6. » Paul, ajoûte-t-il, qui étoit tout rempli de l'eſprit de Jeſus-Chriſt, défend aux » Chrétiens ces ſortes de converſations. Elles ſont exprimées dans la Vulgate par » ce terme de *ſcurrilitas* ; c'eſt-à-dire des contes agréables, plaiſans, que l'on fait » pour exciter à rire, & qui ne conviennent point à la ſeule affaire que nous avons » en ce monde, qui eſt de nous y ſanctifier, d'y ſervir Dieu, & de lui plaire ; » *ſcurrilitas quæ ad rem non pertinet.* Si s'abſtenir de railleries & de contes pour » rire étoit une perfection étrangere à un Moine, on pouroit dire qu'il ne ſeroit » point obligé de la pratiquer ; mais elle a des raports ſi particuliers à ſa profeſ- » ſion, & elle eſt ſi étroitement attachée à la pénitence à laquelle elle l'engage, » qu'on ne ſçauroit ne la pas mettre au nombre des choſes qui ſe rencontrent na- » turellement dans ſa voie.

« Il n'y a rien qui prouve d'avantage que c'eſt une erreur de vouloir introduire » ces ſortes d'occupations dans les lieux Saints, que l'on peut avec juſtice apeller » des maiſons de prieres, que les inconvéniens qui en ſont les ſuites. Car ſi ces » contes & ces entretiens qui doivent contribuër à la Récreation des Freres, & » diſſiper, comme l'on prétend, ces nuages qui ſe forment dans la ſolitude & » dans la retraite, ont le véritable caractere ; ſi ces railleries ſont fines, délicates » & ſpirituelles, comme cela peut arriver ſelon la nature des eſprits, ne doit-on » pas craindre qu'on n'ait plus de goût pour elles, qu'on n'en dévroit avoir ; que » ceux qui les font ne ſoient bien aiſe de plaire, qu'ils ne cherchent l'aplaudiſ-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» ſement de ceux qui les écoutent ; enfin qu'on ne s'étudie à trouver de bons » mots ; qu'on ne prépare dans la cellule ce qu'on doit débiter dans les Récrea » tions ; que cet eſprit qui eſt, à proprement parler, celui du monde, ne s'éta- » bliſſe aux dépens de la ſimplicité, de la mortification, & de la pieté qui doit » régner dans les Cloîtres ?

» Si au contraire, ces railleries ſont fades, groſſieres, ſi elles n'ont point ce ſel » ſans lequel elles ne ſçauroient avoir d'agrément ; ces converſations ſeront tou- » tes pleines de mauvais contes, d'impertinences, de niaiſeries, de bagatelles » toutes propres à gâter les cœurs & les eſprits ; à les remplir de penſées baſſes, » & de ſentimens indignes de l'éminence de leur état ; elles feront que les Freres » contracteront entr'eux des familiaritez indécentes, & qu'au lieu de ſe regarder » avec eſtime & charité, ils n'auront que du mépris les uns pour les autres. D'ail- » leurs, il eſt ſi difficile de garder dans ces ſortes d'entretiens des meſures qui » ſoient juſtes, qu'il n'y a preſque perſonne qui n'y excede. On eſt ſur un pen- » chant, & il y a ſi peu de chemin à faire pour tomber dans une liberté, que la » loi de Jeſus-Chriſt ne ſouffre non plus dans un ſimple Chrétien que dans un Moi- » ne, qu'il eſt mal-aiſé qu'on ne s'y laiſſe ſurprendre ; il échape des paroles trop » libres, la malignité s'y mêle ; on n'a pas à l'égard du prochain toute la réſerve » qu'on dévroit ; cette joie qu'on veut exciter manquant du tempérament qui lui eſt » néceſſaire, dégénére en évaporation & en licence : on ne ſort jamais de ces con- » ferences, que l'on n'en remporte de la langueur, de la diſſipation, du trou- » ble, du ſcrupule, pour peu que l'on ſoit capable d'en avoir, & quantité d'autres » indiſpoſitions ſemblables. Qu'on me faſſe connoître ſi l'on peut, qu'une telle » conduite ſoit compatible avec cette preſence de Dieu, cet eſprit de mort, cet- » te pureté de cœur, & cette perfection que Jeſus-Chriſt demande dans les Moi- » nes ? Car pour moi j'eſtime qu'elle ne lui eſt pas moins opoſée, que les ténébres » le ſont à la lumiere.

» Nous trouvons une raiſon déciſive dans les inſtructions que les SS. nous ont don- » nées ſur ce ſujet ..... S. Benoît défend & bannit pour jamais de la conver- » ſation de ſes Freres, les legeretez, les railleries & les paroles inutiles, celles
C. 6. » qui peuvent porter à rire, exciter cette joïe toute humaine, que l'on ſe figure » être ſi néceſſaire & innocente..... Il n'avoit garde d'être d'un autre avis, lui
C. 7. » qui veut que ſes Freres ne perdent pas de vûë ni la mort, ni les Jugemens de » Dieu, & qu'ils conſervent inceſſamment la preſence des châtimens & des ré- » compenſes éternelles..... Le ſentiment de ce grand Homme que Jeſus-Chriſt » a donné à ſon Egliſe pour être l'Inſtituteur & le pere de tous les Moines de » l'Occident, dévroit impoſer le ſilence à tous ceux qui en ont de contraires.

M. l'Abbé de Rancé après avoir prouvé ce qu'il avance par l'autorité de ſaint Jean Chriſoſtôme, de ſaint Ambroiſe & de ſaint Baſile, réfute les difficultez contraires. » On aporte, ajoûte-t-il, quantité de raiſons pour combattre » cette verité, & pour établir le ſentiment contraire. On ſoûtient qu'on ne doit » pas condamner ce qui ne s'accorde aux Religieux que pour délaſſer les eſprits, » qui peuvent s'abatre par l'aſſujettiſſement & par la continuité des exercices.

» C'eſt une raiſon qui ne mérite pas d'être écoutée. Premierement, ſuffit-il » qu'une choſe ſoit utile & même néceſſaire, pour la mettre en pratique ? Il faut » ſçavoir ſi elle n'a rien de mauvais, ſi elle eſt exempte de toute malignité, & » s'il ne ſe trouve rien en elle qui ſoit contraire aux veritables regles : car pour » peu qu'elle s'en ſépare & qu'elle leur ſoit opoſée, il ne faut point douter que

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» l'uſage n'en ſoit défendu, quelque bien & quelque avantage qu'elle puiſſe produire.

» C'eſt une imagination toute pure, de vouloir que ces ſortes de Récreations, » de divertiſſemens & de réjoüiſſances, ſoient néceſſaires, & que les Moines & » les Solitaires en ayent beſoin pour diſſiper les nuages qui ſe forment, à ce qu'on » prétend, dans la ſolitude. Il y a d'autres moyens plus propres & plus conve- » nables à leur profeſſion, dont ils peuvent ſe ſervir. Quand ils s'aſſembleront » dans de certains tems, qu'ils auront des conferences en la maniere que nous les » avons expliquées, & qu'ils ſortiront de cet état intérieur de ce recuëillement » accoûtumé; qu'ils parleront de Dieu dans une liberté ſainte, qu'ils s'entretien- » dront ſans contrainte & ſans gêne, des choſes qui regardent leurs devoirs, des » vies, des actions, des ſentimens, des paroles remarquables des Saints Peres, » de la conſtance & du bonheur des Martyrs qui ont préferé la gloire de mourir » pour Jeſus-Chriſt, à toutes les félicitez du monde; enfin, quand ils parleront » de tout ce qui peut enflâmer leur zéle, & augmenter leur ardeur & leur fidé- » lité pour ſon ſervice, il faut convenir que ces ſortes de converſations ont tout » ce qui eſt néceſſaire pour leur donner des conſolations véritables, pour rendre » aux eſprits ce qu'ils pouroient avoir perdu dans le fond de la retraite & du » ſilence.

On renvoye le lecteur à ce qui ſuit dans le même endroit. On eſt fâché de ſuprimer de ſi beaux morceaux, mais ils ſont trop longs pour les raporter. On peut voir auſſi dans la ſuite de la même difficulté, la maniere dont il répond à ce que l'on a coutume de dire, que cette maniere de railler & de ſe divertir, bien loin d'avoir rien qu'on puiſſe reprendre, eſt une vertu que les anciens ont apellée *Eutrepalie.*

Qu'on diſe donc tout ce qu'on voudra, pour me ſervir des termes de ce nouveau Saint Bernard; *tant que je ſçaurai que tout ce qui arrive de dereglemens, d'excès, de factions, de cabales, de partialitez, de murmures, & de mauvaiſes amitiez dans les cloitres, c'eſt par la communication que les Freres ont les uns avec les autres*; je ne puis trop aprouver une régle qui retranche tous ces déſordres, & qui ſans interdire les Récréations, oblige de les ſanctifier par la pratique actuelle de l'obéïſſanee, de l'humilité, de la civilité Chrétienne, de la diſcretion dans les paroles, & des diſcours ſaints & ſpirituels. 14. Difficulté p. 205.

Il eſt vrai que cette regle eſt génante pour la nature & contraire à l'amour propre. C'eſt pour ce ſujet que quelques-uns des Freres voyant l'examen nouveau, qu'on faiſoit des régles, crûrent l'occaſion favorable pour faire modifier celle-ci, & ils y travaillerent; mais après bien des conférences & des diſcuſſions, ils revinrent de leurs préjugez, comme il va être dit, après que j'aurai fait recit de ce qui donna occaſion à cette regle.

Dès l'origine de la Societé des Freres, M. De La Salle établit parmi eux un ſilence très-rigoureux. En accordant après le diner & le ſouper, une conférence ſainte, il défendoit tout uſage de la langue hors le cas de néceſſité; & dans ce cas, ſoit ceux qui par le devoir de leur charge étoient en obligation de parler, ſoit ceux qui en avoient obtenu la permiſſion, ils ne devoient le faire qu'en peu de paroles, & d'un ton fort bas. Il puniſſoit fort ſévérement toutes les fautes ſur cet article, qu'il ne jugeoit pas petites; car ſelon ſainte Scholaſtique, le ſilence eſt l'Ange-Gardien des Communautez. Pour maintenir en ſa perfection un ſilence ſi exact, il permit les Récréations, qu'il regarda & comme un ſoulage-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ment néceſſaire à la foibleſſe humaine, & comme un nouveau moyen de ſanctification. Des eſprits toûjours bandez & apliquez, ont beſoin de relâchement; & des corps occupez à des exercices de pieté ou de travail ſucceſſifs, ont beſoin de repos. Rien ne mine plus le corps qu'une vie toute intérieure, & toûjours attentive à mortifier les ſens, & à veiller ſur les mouvemens du cœur : c'eſt une lime ſourde, qui mine la nature ſans bruit & inſenſiblement. La récréation eſt le ſoulagement qui lui eſt accordé dans preſque toutes les Communautez pour réparer la vigueur de l'ame, & renouveller ſon attention ſur elle-même. D'ailleurs cette action bien faite peut ſervir elle-même, autant qu'aucune autre, à la ſanctification, car elle fournit des occaſions fréquentes de toutes les vertus, & on en ſort rempli de Dieu & de ferveur, quand on a ſoin d'y apeller Jeſus-Chriſt, & de s'entretenir de lui avec ſimplicité de cœur.

Ces deux raiſons qui ont introduit l'uſage des Récréations dans preſque toutes les Communautez, ne permirent pas au S. Inſtituteur plein de tendreſſe & d'attention ſur les beſoins & ſur la ſanté de ſes enfans, de les défendre.

D'abord, il les laiſſa dans une entiere liberté de parler & de ſe récréer, ſans les gêner par aucune régle; & il n'en étoit pas non-plus beſoin, car les ames ferventes trouvent dans leur intérieur les Loix du S. Eſprit; en ſuivant ſa conduite, toutes leurs paroles ſont meſurées, & leurs actions ſanctifiées. Dans ces bienheureux commencemens, les Freres étoient ſi recueillis, ſi attentifs ſur eux-mêmes, ſi circonſpects en toutes choſes, qu'il n'étoit pas beſoin de les brider par des réglemens. Pleins de Dieu, ils parloient de Dieu, tout autre langage leur étoit étranger. Mais, helas! Quelle eſt la foibleſſe humaine! La ferveur eſt toûjours chez nous une étrangere, dont la lâcheté naturelle ne s'accommode pas, & qu'elle pouſſe dehors. Pendant quelques années, rien de plus édifiant que les récréations des Freres; Dieu en étoit l'objet, les choſes ſpirituelles en étoient la matiere; la pratique des vertus en étoit l'exercice. Elles reſſembloient aux Conférences des Peres du Deſert; chacun n'y venoit que pour y aporter, & en remporter de la ferveur. La modeſtie, le recueillement s'y trouvoient alliés avec une noble ſimplicité, avec une ouverture de cœur agréable, avec des manieres honêtes & civiles. Les clameurs, les legeretez, les ruſticitez, les torrens de la langue, les ſaillies d'humeur, les vivacitez, les entretiens frivoles, & tous les autres défauts des converſations n'y étoient pas connus; mais enfin ils s'y firent connoître; en parlant de Dieu, on parla d'autres choſes; après avoir commencé l'entretien ſur les choſes ſpirituelles, on le finiſſoit par celles du monde. La licence, la diſſipation, la confuſion ſuccederent, & attirerent à leur ſuite les autres deſordres qui ſe gliſſent ſi aiſément dans les Récréations. Les plus fervens s'en dégoûterent, & la Récréation devint pour eux une eſpece de ſuplice. M. De La Salle vit le deſordre dans ſa naiſſance & il ne put l'étouffer; ni les pénitences journalieres, ni les exhortations, ne pûrent arrêter la contagion. Parce qu'on étoit en Récréation, on ſe croyoit tout permis. Pluſieurs des plus fervens s'en retiroient ſous prétexte d'avoir affaire ailleurs. Quelques-uns même des Novices étoient tentez de quitter leur état, & le quittoient en effet. On perdoit le reſpect mutuel qu'on ſe doit les uns les autres; on bleſſoit celui qui eſt dû au Frere Directeur; on en manquoit même quelquefois pour M. De La Salle, & quelques-uns abuſoient de la bonté du S. Homme. Parce qu'il ſe faiſoit tout à tous, & paroiſſoit parmi eux comme un ſimple Frere, quelques-uns ſans éducation, exerçoient ſa patience par des groſſieretez & des incivilitez, dont il ne pa-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

loiſoit pas s'apercevoir, & dont il ne laiſſoit échaper aucune marque de mécontentement.

Toutefois tous ces dérangemens ne firent naître dans l'eſprit de M. De La Salle, ni la penſée de ſuprimer les Récréations, ni celle d'en retrancher les abus. Le S. Inſtituteur ſouffroit avec patience un mal qu'il ne pouvoit ôter, & en attendoit de Dieu le remede; il n'en étoit ni troublé, ni étonné; car il ſçavoit que les plus ſaintes Communautez dès leur Inſtitution, avoient ſouffert des deſordres de la Récréation. Je lui ai entendu dire à lui-même, que la Societé de Jesus, ſi vertueuſe & ſi ſainte, & que ſes plus grands ennemis ſont obligez de regarder comme très-réguliere, avoit reçû dès ſes commencemens le même échec, & qu'on fut obligé de le réparer par de nouveaux reglemens. Il n'y avoit encore que quatorze ans que M. De La Salle avoit donné naiſſance à ſon Inſtitut, & déja les déréglemens des Récréations commençoient à en altérer la ferveur; mais Dieu ne permit pas que le mal allât plus loin. Il y aporta lui-même le remede ſans preſque s'en appercevoir. Ce fut vers l'an 1694. dans le tems qu'il n'y avoit encore que cinq Maiſons établies, & pas plus de trente Freres, que M. De La Salle par un mouvement de ferveur extraordinaire, faiſant à Vaugirard une retraite d'un mois avec quatre des principaux Freres qui étoient avec lui dans le Noviciat, fut inſpiré de chercher un moyen de fermer dans les Récréations, la porte à la fauſſe liberté. Nous avons vû dans ſon lieu comme il s'y prit, & nous n'en répéterons rien ici. Quelques années après le S. Homme mit en régle ce qu'il avoit autoriſé par la pratique, & en fit le Chapitre ſixiéme de ſes Réglemens. Il le croyoit ſi important qu'il le faiſoit lire tous les Dimanches pendant le dîner, afin que tous y priſſent garde, & l'obſervaſſent fidelement. Son eſpérance ne fut point fruſtrée, il eut la conſolation de rapeller dans les Récréations des Freres, la ferveur primitive. La régle qui leur apprenoit à les ſanctifier, en corrigea tous les abus, & la fidélité avec laquelle elle fut obſervée les empêcha d'y rentrer.

Du reſte, ce Chapitre de la maniere de ſe comporter dans les Récréations ſi conforme aux maximes de l'Evangile & des Saints, étoit en uſage chez les Freres depuis près de vingt-quatre ans, ſans qu'il eût trouvé pendant tout ce tems aucun contradicteur. Ce ne fut que dans l'aſſemblée de 1717. que trois ou quatre Freres propoſerent aux autres de modifier une régle, qui ſembloit mettre la nature ſi à l'étroit, dans l'action qui lui eſt accordée pour la mettre au large: le S. Inſtituteur ayant abandonné, comme on l'a dit, à leur réviſion, les régles qui n'avoient point encore reçû l'aprobation du S. Siége, en leur laiſſant un plein pouvoir d'y faire tels changemens qu'ils voudroient, le Chapitre des Récréations devint l'objet principal de leur examen à la priere des trois ou quatre Freres. Après une longue diſcution, dans deux ſéances, & après beaucoup de prieres, pour finir l'affaire d'une voix unanime, on convint de conſulter les Supérieurs de Communauté qui avoient le plus de réputation, & d'expérience; & afin que les parties ne puſſent point ſe plaindre de n'avoir point été entenduës, on en députa deux de ſentiment opoſé pour plaider eux-mêmes leurs cauſes devant leurs Juges. On demanda là-deſſus à M. De La Salle un agrément que ſa prudence ne pouvoit pas refuſer. Il abandonna très-volontiers ſon ouvrage à la réformation d'autrui.

Le R. P. Baudin Directeur alors du Noviciat des Jeſuites à Roüen, & depuis Provincial, homme d'une pieté, d'une ſageſſe, d'une capacité peu commune,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

& d'une très-grande experience dans la conduite, fut un des principaux Juges du differend. Lui & quelques autres Superieurs des plus celebres Communautez ne furent point de divers ſentimens. Tous, après avoir oüi avec attention les raiſons de part & d'autre, conclurent qu'il falloit continuer la maniere dont on paſſoit les Récréations depuis vingt-quatre ans avec tant de bénédictions, & qu'il falloit bien ſe donner de garde d'y rien changer. Le Jugement étoit clair & déciſif; mais il eſt bien rare que ceux qui ont perdu leur procez, acquieſçent à la Sentence qui les condamne. Le Frere qui plaidoit en faveur du changement de la Régle, apella de la Sentence à l'Exemple, & prétendit faire voir de la contradiction entre ce que ces Superieurs décidoient, & entre ce qui ſe faiſoit dans leurs Communautez; car enfin, dit-il, dans vos propres Maiſons ſi bien réglées, rien de ſi gênant dans les Récréations; les jeux mêmes, tels que ſont ceux de Boules, des Quilles, du petit Palet & autres, y ſont permis. Dites, *tolerez*, & non *permis*, repliquerent ces hommes d'expérience: *cela n'étoit point dans le commencement.* Cela n'eſt point ſtatué dans les Réglemens; mais ces coutumes ſe ſont inſenſiblement introduites. On les ſouffre, parce qu'on ne peut les retrancher. Nous en voyons les ſuites fâcheuſes; mais nous ne pouvons en aporter le remede. Le Frere demeura muet à cette replique, & ſe rendit. Les deux autres de ſon ſentiment ſuivirent ſon exemple, & il fut arrêté ſans contradiction d'aucune voix, que le chapitre des Récréations demeureroit tel qu'il étoit; & afin qu'à l'avenir on ne prétendit point cauſe d'ignorance de ce qui s'étoit paſſé, on ſtatua que la maniere de ſe récréer autoriſée par un uſage de vingt-quatre ans, au grand profit de l'Inſtitut, demeureroit inviolable à l'avenir, comme étant la plus convenable au corps & à l'ame, & la plus agréable aux fervens ou à ceux qui veulent le devenir.

M. De La Salle qui uniſſoit à tant de lumieres une ſi grande expérience, en étoit ſi convaincu, qu'il a fait de la Régle des Récréations un des quatre ſoutiens fondamentaux de ſon Inſtitut. Il eſt allé plus loin; car dans la Régle du Frere Directeur de chaque Maiſon, dont on va parler, il ordonne que ce Frere ſe trouve à la Récréation par préférence à l'Oraiſon, ſi c'eſt une néceſſité qu'il s'abſente d'un de ces exercices, & qu'il prenne un autre tems pour s'acquiter de ce premier devoir; tant il étoit convaincu que le bien & le mal d'une Communauté ont pour principe la maniere de prendre les Récréations. Enfin, pour achever ce qu'il y a à dire ſur ce ſujet, tous les points de Régle qui compoſent le Chapitre des Récréations, ſont les antidotes particuliers des défauts qui peuvent s'y gliſſer, & qui s'y étoient en effet gliſſez malgré les attentions & les ſoins du vigilant Superieur. C'a été pour détourner tous les deſordres, qui s'y étoient commis ſous ſes yeux, qu'il a détaillé la pratique des vertus contraires: & parce que la lumiere du Saint-Eſprit lui montroit que des Régles ſi importantes pouvoient recevoir quelque atteinte par la demeure des Etrangers avec les Freres, il a fermé la porte de leurs Maiſons d'Ecole aux Penſionnaires ennemis du ſilence, trop libres dans les Récréations, & qui aportent par-tout où ils ſont la diſſipation, la licence & l'irrégularité.

C'eſt à quoi doivent prendre garde les Directeurs. Qu'ils ſe ſouviennent que la régularité ſera entamée chez eux, d'abord que leur Maiſon ſera ouverte à des Penſionnaires; qu'ils s'en raportent à la lumiere de leur Inſtituteur & à ſa Régle aprouvée du Saint Siege, qui leur défend d'en recevoir dans les Maiſons d'Ecole, parce que le ſilence & la Régle de la Récréation en recevroient un grand

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

grand dommage, auſſi-bien que les autres exercices. Mais comment refuſer un ami, un Bienfaiteur, une perſonne d'autorité ? En leur montrant la Régle qui le défend. C'eſt une excuſe toûjours bien reçuë de ceux qui ont de la Religion. Des refus que la Régle autoriſe, n'offenſent jamais ceux qui font uſage de leur raiſon. La fermeté dans un point de Régle édifie ceux-là mêmes, qui en demandent la tranſgreſſion. Le violement qu'on en fait, ſcandaliſe ſouvent les amis qui l'inſpirent. Jamais les Séculiers ne font plus d'état des perſonnes de Communauté, que quand elles ſont régulieres & exactes à leurs devoirs. Quand on eſt déterminé à refuſer un ami, un Bienfaiteur, une perſonne d'autorité qui demande ce que Dieu ne permet pas, on ſe trouve diſpoſé à les refuſer, quand ils exigent ce que la Régle défend. Au-lieu de dire, comment refuſer un ami, un Bienfaiteur, une perſonne d'autorité, il faut dire : comment violer une Régle que l'Inſtituteur a regardée comme la ſauve-garde du ſilence & des exercices ?

On voit par tout ce qui vient d'être dit, que M. De La Salle a mis tout en œuvre pour ſanctifier la Récréation, & écarter d'une action ſi dangereuſe toutes les fautes qui ont coutume de la dérégler. La conduite que les Freres Directeurs doivent garder, n'a pas moins attiré ſes attentions. On apelle Frere Directeur dans l'Inſtitut, celui qui eſt prépoſé en chaque Maiſon pour veiller ſur les Freres qui lui ſont inférieurs, pour mener les exercices, pour avoir ſoin des affaires du dehors & du dedans, & pour rendre compte de tout au Frere Superieur, dont il eſt comme le Vicaire. Il eſt aiſé de concevoir que le bien ou le mal de l'Inſtitut ſont attachez à leur bonne ou mauvaiſe conduite. Ils ſont les chefs ſubalternes, qui ont chacun une portion du troupeau à conduire. Ils ſont les Capitaines d'un peuple élu, dont ils partagent le ſoin par familles. Ils ſont les yeux & la langue de la tête, c'eſt-à-dire, du Superieur qui doit gouverner le Corps. M. De La Salle, après une longue étude des cauſes de la décadence des Monaſteres & des deſordres des Communautez les plus floriſſantes, a crû en pouvoir rendre coupables les Superieurs. Selon lui, ç'a été leur faute, ſi le démon a fait tant de ravage dans ces Paradis terreſtres ; c'eſt par leur négligence que le relâchement & enſuite les vices & les deſordres y ſont entrez. S'ils avoient été vigilans, fermes, réguliers, les jardins de délices de l'Epoux ſacré ne ſeroient pas tombez en friche ; ils ſeroient aujourd'hui ce qu'ils étoient dans leur origine. La ferveur primitive en feroit encore, & l'honneur de l'Egliſe, & la bonne odeur de Jeſus-Chriſt. Pénétré de cette verité, le ſaint Prêtre diſoit ſouvent que l'Inſtitut étoit entre les mains des Freres Directeurs ; que c'étoit eux qui travailloient à le détruire ou à l'édifier ; que ſa régularité étoit attachée à la leur, & que la ferveur ne s'y maintiendroit que par leur fidélité à la Régle & à leurs devoirs. Perſuadé d'une autre part, que Dieu connoît ceux qui ſont ſelon ſon cœur, & que ſa main ſeule ſçait les former, il faiſoit des jeûnes & des prieres continuelles pour obtenir du Ciel des Freres Directeurs d'une vertu éprouvée, pleins de foi & du Saint-Eſprit.

Pour être exaucé ſur ce point, il avoit établi dans ſa Communauté depuis l'année 1696. environ, juſqu'à l'année 1710. la pratique du jeûne & de la Communion journaliere, c'eſt-à-dire, que tous les jours il y avoit un ou pluſieurs Freres, ſelon leur nombre dans chaque Maiſon, qui jeûnoient & communioient tour à tour en chaque ſemaine, pour demander à Dieu de dignes Freres Directeurs. Enſuite ſur la repreſentation des Freres anciens aſſemblez à Paris, ce jeûne fut fixé par M. De La Salle au Vendredi pour tous, & eſt devenu un jeûne de régle en quel-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

que maniere, ou plûtôt un jeûne consacré par la coutume pour la même fin, aussi-bien que la Communion du Jeudi ou du jour de congé. M. De La Salle qui en fait de pénitence avoit peine à se borner, ne s'en tint pas au jeûne d'un jour. Le sien fut continuel pendant quatre ans, sans exception des Dimanches & des Fêtes les plus solemnelles, telles que sont Pâques, la Pentecôte, Noël; & il étoit si rigoureux, qu'il se contentoit à la collation d'un morceau de pain sec & de pure eau.

Vers l'année 1700. il composa une Regle pour les Freres Directeurs, qu'il envoya ensuite manuscrite dans toutes les Maisons de l'Institut, avec ordre au Frere Directeur de la faire lire dans le Réfectoire durant le dîner le premier Jeudi de chaque mois, & à lui d'en faire sa lecture spirituelle les Dimanches & les Jeudis: c'est ce qu'il a fait observer jusqu'à la fuite en Provence avec une fermeté inflexible, sans écouter les plaintes de quelques-uns qui la trouvoient gênante. Cependant pour l'accommoder à la foiblesse humaine, & en rendre la pratique plus douce & plus aisée, il changea quelques termes qui embaraſſoient trop les ames timorées, & qui jettoient dans le scrupule ceux qui y avoient de la pente. Malgré ces adoucissemens cette Régle trouva encore parmi les Freres Directeurs quelques Freres, qui eurent peine à se soumettre à des Loix qui ne leur permettoient point d'autre usage de leur autorité, que celui qui est nécessaire pour veiller à l'observance de la parfaite régularité, en les obligeant d'en devenir eux-mêmes les exemples. L'amour propre n'étoit pas chez eux peu offensé de ce que le premier rang dans chaque Maison leur donnoit moins de liberté qu'aux autres; de ce que leurs devoirs devoient chaque mois être publiez, & par conséquent leurs fautes; de ce qu'ils devenoient comptables de tout au Superieur, & à proprement parler, les executeurs de ses volontés sans aucune étenduë de pouvoir. Les hommes humbles & obéïssans, zélez pour leur perfection & pour celles des autres, furent ravis de ces Réglemens qui leur ôtoient tout pouvoir de faire abus de leur autorité, & qui en réglant toutes leurs démarches, les déchargeoient devant Dieu du compte terrible qu'ils auroient eû à rendre de leur conduite devant son Tribunal, par l'obligation qu'on leur imposoit de rendre ce compte exact au Superieur, & de ne rien faire d'extraordinaire sans sa permission.

M. De La Salle par sagesse ferma les yeux sur la playe que recevoient les importans Réglemens qui regardent le Directeur de chaque Maison, & en attendit le remede dans son tems de l'ardeur de ses Disciples pour la perfection de leur état. Il n'en parla pas même à son retour de Provence, ni dans l'Assemblée dont nous parlons, quoique l'occasion fût si belle de faire ces points de Régle dans le tems qu'il revoyoit toutes les autres, & qu'il y mettoit la derniere main à la priere des Freres. S'il est permis de donner ici ses conjectures sur ce silence du saint Homme, on croit que l'humilité, la prudence & l'abandon à la divine Providence, lui ont fermé la bouche. L'humilité ne lui permit plus de faire aucun acte de Supérieur ou de Légiſlateur. A son avis il attiroit la malédiction sur l'Institut; & tout ce qu'il pouvoit faire de mieux pour son bien, étoit de prier & de ne se plus mêler de le gouverner.

Enfin, il sçavoit que toute son industrie n'avoit pû soutenir sa Société; & qu'après l'avoir vûë bien des fois sur le penchant de sa ruïne, Dieu sembloit la ressusciter & lui donner un nouvel être: ainsi il laissa à la main qui commençoit si bien à relever son ouvrage le soin de lui donner sa perfection. Enfin il voulut que des régles qui regardoient les Freres Directeurs, fussent leur propre ou-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

vrage, & qu'ils devinſſent leurs propres legiſlateurs. Il a laiſſé à leur ferveur de ſe choiſir eux-mêmes ces régles de perfection, afin qu'elles fuſſent plus méritoires, étant plus volontaires, & qu'ils s'y ſoumiſſent avec plus d'exactitude, après les avoir embraſſées avec plus de liberté. La ferveur qu'il voyoit renaître parmi ſes Diſciples, lui faiſoit eſperer qu'elle les meneroit à ce point. Il ne s'eſt point trompé ; car ils ont déja fait une partie de ce qu'il pouvoit attendre en l'aſſemblée de 1725. compoſée de trente-deux Freres anciens. Ces bons enfans honteux de voir enſévelis dans l'oubli des réglemens ſi ſages & ſi importans de leur ſaint Pere, ſe ſentirent inſpirez de leur faire rendre l'obéïſſance qu'ils méritent, en ſtatuant qu'on les liroit deux fois tous les ans en public. L'une au commencement de l'année pendant le dîner, l'autre dans le tems que le Frere viſiteur va faire la viſite des maiſons.

On peut dire que c'eſt ici que ſe montrent les parfaits Diſciples du S. Inſtituteur, & les heritiers de ſon eſprit & de ſes vertus. Les humbles ne cherchent point à dérober leurs devoirs à la connoiſſance de leurs inférieurs, ni à cacher à leurs yeux des loix dont la publication révéle leurs manquemens. Ils ſe font au contraire un vrai plaiſir, que leurs Freres ſçachent ce qu'ils doivent faire, afin de porter dès cette vie la confuſion des fautes qu'ils font, d'être redreſſés par de ſages avis, ou retenus dans le devoir par la crainte ſalutaire de mal édifier les autres. Les Freres inſtruits des devoirs de celui auquel ils ſont ſoumis, ſont merveilleuſement édifiez du zéle qu'il a de les obſerver, & par émulation, deviennent ardens à obſerver les leurs. Plus ils le voyent régulier, plus ils le deviennent. Son obéïſſance à ſes régles ne leur permet pas de ſe diſpenſer des leur, & il eſt toujours bien venu à la recommander, quand à la parole il joint l'action. De plus, des inférieurs inſtruits des devoirs de celui qui les gouverne, ſont des témoins, des cenſeurs, & des Juges tout à la fois de ſes déportemens. Celui-ci craint leurs yeux, leur langue, & leur plume, & il ſe réſoût de faire par amour de Dieu, ce qu'il ſeroit obligé de faire par reſpect humain. Le Frere qui veille ſur les autres, a autant de ſurveillans ſur lui, qu'il a de Freres ſous lui, & ils lui rendent à peu près le même ſervice qu'il leur rend lui-même. Je veux dire que leur preſence l'avertit de ce qu'il a à faire, & que la lecture publique qu'il fait faire des régles qui lui ſont preſcrites, lui ſert ou de témoignage d'aprobation, ou d'une humble confeſſion par laquelle en s'accuſant lui-même & révélant ſes fautes, il répare auprès de ſes Freres la mauvaiſe édification qu'il a pû leur donner, & en obtient de Dieu le pardon. Concluons donc qu'il n'y a que l'eſprit d'orgueil qui ne puiſſe ſouffrir la lecture des réglemens dont il s'agit, ou qui en ſoit mortifié. Un Frere humble s'en fera toujours un plaiſir, & cherchera la réparation de ſes fautes dans la publication de ſes devoirs. Le véritable obéïſſant bien éloigné de vouloir commander ſans vouloir obéïr, eſt ravi de fonder ſes commandemens ſur ſa propre obéïſſance, & de prêcher par ſon exemple la ſoumiſſion, l'eſprit de dépendance, & la fidélité à la régle. Si les Freres Directeurs ſont dans les maiſons comme les aînez de la famille, ne doivent-ils pas à leurs puînez l'exemple d'une fidélité entiére à toutes les volontez de leur Pere ? S'ils ſont les Paſteurs ſubalternes de l'Inſtitut, ne doivent-ils pas autoriſer leur conduite par une ſoumiſſion entiere à une conduite ſuperieure ? S'ils ſont les tuteurs & les gardiens de la régularité, ne doivent-ils pas ſe montrer amis des régles que le S. Inſtituteur leur a preſcrites ? Peuvent-ils s'en diſpenſer & porter le titre de zélateurs de la régle commune ? Jamais celui-là n'aura grace pour bien

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ordonner, qui n'a pas la vertu d'obéir. Jamais il ne convaincra ſes inférieurs, qu'il aime des réglemens qu'il néglige. S'il regarde comme humiliante la publication de ſes devoirs, il fait voir qu'il y manque ; car s'il y étoit fidéle, la lecture qu'il en feroit faire, feroit ſon éloge, & ſerviroit de certificat de ſa bonne conduite. S'il regarde comme un reproche tacite des fautes qu'il fait, la lecture fréquente des réglemens qui meſurent toutes ſes démarches, il fait voir qu'il n'eſt ni aſſez humble pour en paſſer aveu, ni aſſez obéïſſant pour aimer l'eſprit de dépendance, ni aſſez penitent pour vouloir ſe corriger, ni aſſez vertueux pour vouloir régler toutes ſes volontez ſur les loix qui lui ſont impoſées.

Pour moi, je ne croirai jamais que le S. Inſtituteur regarde dans le Ciel comme un de ſes fidéles Diſciples le Frere Directeur qui met en oubli les ſages réglemens qu'il lui a laiſſez. Un tel fils deshonore ſon Pere en ne voulant pas ſuivre toutes ſes volontez ; car s'il les croit impratiquables, il l'accuſe d'indiſcrétion & de dureté ; s'il les regarde comme trop parfaites, il confeſſe ſa lâcheté & ſon peu de ferveur ; s'il convient qu'elles ſont douces & ſages, ou il doit ſe condamner à les obſerver, ou ſe déclarer un prévaricateur. Enfin tous les Freres anciens & principaux, tous les vrais Diſciples du S. Inſtituteur doivent concourir avec zéle à ne pas laiſſer imparfait ſon ouvrage, & à lui donner dans le Ciel la joye de voir ſur terre tous ſes réglemens en honneur. Sans doute qu'à l'exemple des Freres de cette aſſemblée, les Directeurs des maiſons ſe feront un plaiſir & un devoir de mettre en pratique ce que M. De La Salle vivant leur avoit demandé, de lire le plus ſouvent qu'il leur ſera poſſible leurs réglemens particuliers, & d'en faire leur lecture ſpirituelle. Leur regularité pour être parfaite, demande la fidélité ſur ce dernier point. Leur exemple rendra agréable le ſtatut qu'ils en feront. En effet, lequel des Freres Directeurs voudra ſe ſingulariſer par un trait d'orgueïl marqué, quand il ſçaura que tous les autres promulguent toutes les ſemaines les loix qu'ils ont reçûës de leur Moïſe ? C'eſt un honneur qu'ils doivent à ſa régle, ou c'eſt une tache qu'ils lui laiſſent, s'ils y manquent. La juſtice & la reconnoiſſance les engage à donner à tous les autres Freres ce bon exemple, & à M. De La Salle ce plaiſir dans le Ciel. Au reſte, quel témoignage plus autentique de l'inſpiration celeſte dans tous les réglemens qu'a faits M. De La Salle, que le ſoin qu'a pris la divine Providence, de les juſtifier, de les rétablir, & de les conſacrer par l'aprobation du ſaint Siége ? N'avons-nous pas vû ci-deſſus que les rivaux du ſaint Prêtre, plus ennemis des régles & des pratiques de vertu dans leſquelles il élevoit ſes Diſciples, que de ſa perſonne, les traduiſoient, ou comme trop parfaites, ou comme trop dures, comme outrées, ou comme impraticables ? N'avons-nous pas vû que ſous ce prétexte ils l'avoient calomnié à l'Archevêché, & fait mille efforts pour le déplacer, & dégoûter les Freres de ſa conduite ? N'avons-nous pas vû, qu'enfin maîtres de ſa maiſon après ſa fuite de Paris, ils y avoient introduit leur eſprit avec une nouvelle forme de gouvernement, & en avoient alteré les régles ? Après ce vain triomphe, qu'eſt-il arrivé ? Dieu a retiré la victoire des mains de ceux qui en abuſoient ; & le ſaint homme a vu avant ſa mort les changemens introduits dans ſes maiſons, caſſez & anéantis ; l'ancienne diſcipline refleurir avec ſon premier éclat ; la ferveur reſſuſciter, & les régles reçuës & confirmées par le corps des Freres : la ſuite nous fera voir qu'elles ont été après confirmées par le S. Siége.

Ne puis-je donc pas dire que le doigt de Dieu eſt ici, & que l'Eſprit divin s'eſt aſſez déclaré l'Auteur des réglemens que M. De La Salle a laiſſez à ſon Inſti-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tut. Si cela eſt, comme il n'en faut point douter, il ne faut point le croire inſpiré à demi ; & s'il n'eſt pas permis à ſes enfans de douter que l'Eſprit de Dieu n'ait lui-même écrit par la plume de leur Inſtituteur, les réglemens qu'il leur a preſcrits, ils doivent tous les ſuivre à la lettre, ſans exception, ſans modification, & ſans diſtinction. Les Directeurs doivent cet exemple. La fidélité qu'ils montreront pour les réglemens particuliers qui leurs ſont donnez, ranimera le zéle & la ponctualité de tous les autres pour la régle commune.

J'ai encore à faire remarquer ici des traits ſinguliers de la divine Providence, ſur les régles de l'Inſtitut. Sur la fin de l'année 1713. les Freres inquiets ſur l'abſence de leur chef, incertains du lieu où il étoit, & preſque hors d'eſperance de le revoir, prirent le parti de faire aprouver leurs réglemens par Son Eminence M. le Cardinal de Noailles. Ce deſſein leur fut inſpiré par M. l'Abbé de Brou, qui ſervoit aux Freres de Pere en l'abſence de M. De La Salle, & qui témoignoit un grand zéle pour leurs intérêts. L'occaſion qui fit naître cette penſée, fut la bonté que le Prélat témoigna aux Freres de ſaint Denis en France, lorſqu'il y alla adminiſtrer le Sacrement de Confirmation, & l'eſtime ſinguliere qu'il fit paroître pour M. De La Salle. Après s'être informé de ſa ſanté & du lieu où il étoit, il fit ſon éloge devant toute l'aſſemblée, ajouta qu'il étoit un ſaint homme & un grand Serviteur de Dieu, & chargea fort les Freres de lui faire ſes complimens. M. de la Chétardie Curé de ſaint Sulpice, ſenſible à ces marques de bonté de M. l'Archevêque pour l'Inſtitut, alla accompagné de M. l'Abbé de Brou le remercier, & le ſuplier de mettre cette œuvre ſous ſa protection. M. l'Abbé de Brou ayant enſuite mené le Frere Barthelemi & un autre ſaluer Son Eminence, ils en furent reçus favorablement. Le Prélat ayant demandé & ſçû lequel des deux étoit le Superieur, l'interrogea avec beaucoup de douceur, lui demanda s'il avoit bien des Novices, &c. & lui recommanda d'élever de bons Maîtres d'Ecoles.

Ce fut cette heureuſe diſpoſition de M. l'Archevêque à l'égard de l'Inſtitut, qui fit naître la penſée de lui porter les Régles à aprouver. Ce projet étant formé, le Frere Barthelemi par le conſeil de M. l'Abbé de Brou, aſſembla les Freres de Paris, de Verſailles, & de S. Denis, pour convenir des changemens qu'il falloit faire aux réglemens. Car depuis long-tems les rivaux du ſaint Prêtre en avoient tant exageré la difficulté, qu'ils furent crûs de quelques-uns des Freres qui n'étoient pas les plus fervens. Les régles miſes en état avec les notes à part, M. l'Abbé de Brou alla ſuplier M. l'Archevêque d'en faire l'examen, & de les aprouver, à quoi le Prélat conſentit. Cet examen fut déferé à M. l'Abbé Vivant un des Grands-Vicaires de l'Archevêché, & les Régles furent miſes entre ſes mains. Il les garda ſept à huit mois pendant lequel tems ſurvinrent à Paris les broüilleries au ſujet de la Conſtitution *Unigenitus*, & le refus de l'accepter que fit Son Eminence. Ce tems paſſé, M. Vivant renvoya à M. l'Abbé de Brou les papiers dont il l'avoit chargé, avec une lettre dattée du 4. Avril 1714. qui porte ces paroles : Son Eminence ne juge pas à propos que rien ſoit decidé, ni ſigné en ſon nom, « ni ſur les Réglemens, ni ſur les changemens qu'on voudroit faire aux Réglemens. « Il ſe repoſe ſur vôtre ſageſſe du bon gouvernement des Ecoles dont vous pre- « nez ſoin, & compte bien que ſous une ſi ſage conduite, la pieté & la paix y « fleuriront. « On a tout ſujet de croire que le Prélat qui regardoit M. De La Salle comme un ſaint homme & un grand Serviteur de Dieu, ne voulut point y toucher en ſon abſence, par reſpect pour ſa vertu & par égard pour ſa perſonne ; car M. le Cardinal l'aimoit, & ne vouloit pas ſubſtituer en ſa place un autre Su-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

perieur, après la preuve qu'il avoit euë en 1702. de l'attache que les Freres portoient à leur ſaint Inſtituteur, & l'invincible opoſition qu'ils avoient formée à la reception de M. Bricot.

En tout ceci, la protection de la divine Providence eſt marquée ſur M. De La Salle & ſur ſes Régles. 1. Rien n'y eſt changé, & elles demeurent ce qu'elles ſont. 2. Rien n'eſt changé à ſon égard, & on ne lui ſubſtituë point de Superieur. Le gouvernement des Ecoles eſt abandonné à M. l'Abbé de Brou par la lettre du Grand-Vicaire, mais non le gouvernement des Freres. Ainſi M. De La Salle en demeuroit le légitime Superieur, nulle autre autorité que celle de M. l'Archevêque ne pouvant le déplacer. 3. Par-là les changemens faits aux Régles, tombérent & perdirent tout crédit, n'étant pas revétus de l'aprobation Epiſcopale. 4. Par cela même la nomination des Superieurs locaux qu'on avoit introduite, demeuroit vaine, puiſque M. De La Salle n'avoit été dépoſſedé par aucun Superieur Eccleſiaſtique. Enfin le refus de M. le Cardinal de Noailles, de toucher aux Réglemens des Freres, a été un coup du Ciel; car on ſçait aſſez que ſon aprobation n'eût pas acceleré celle du S. Siége, & qu'elle eût pû l'empêcher.

CHAPITRE XVI.

Eloge du Frere Barthelemi. Exemples héroïques de vertu que donne M. De La Salle après ſa démiſſion à S. Yon. Il va par obeïſſance à Paris, pour mettre au profit de ſa Societé la reſtitution de 5200. livres qui lui avoit été faite ſous le nom de legs Teſtamentaire. Il loge dans le Seminaire de S. Nicolas, où ſa vertu brille. Témoignage qu'en rend un des Superieurs de cette ſainte Maiſon.

LE fruit de l'Aſſemblée dont on vient de parler, fut le rétabliſſement de la diſcipline, de la premiere forme du gouvernement, des anciennes pratiques, & de la ferveur primitive. Ce qui y avoit été arrêté, fut confirmé avec autant d'unanimité par les Freres de chaque maiſon, qu'il l'avoit été par les Directeurs qui avoient compoſé cette aſſemblée. Chacun d'eux à leur retour, après avoir ſignifié aux Freres ce qui avoit été fait, l'élection du Frere Barthelemi, & la ratification des Régles après une nouvelle reviſion, ne trouva que ſoumiſſion dans les eſprits & accord dans les volontez. La peine de perdre M. De La Salle pour Superieur, fut un peu temperée par le choix qu'on avoit fait du Frere Barthelemi pour ſon Succeſſeur. Ce Frere étoit aimé, parce qu'il étoit d'une humeur douce, complaiſante & facile, auſſi-bien que d'un caractére humble, ſage & timide. Toujours prêt à ſe ranger au meilleur avis, il n'étoit jamais attaché au ſien. En défiance de ſes propres lumieres, il étoit avide de recourir à la prudence d'autrui; & quand il conſultoit, il le faiſoit avec grande candeur & ſimplicité & dans l'humble diſpoſition de s'en raporter à un autre jugement que le ſien.

L'office de Directeur du Noviciat qu'il avoit geré long-tems avec bénédiction, lui avoit acquis la confiance de tous les jeunes Freres qui avoient paſſé par ſes mains. Celui de Superieur qu'il exerçoit avec beaucoup de prudence depuis quelques années, dans la preſence comme dans l'abſence de M. De La Salle, lui avoit auſſi gagné le cœur des anciens. Ainſi toutes choſes continuérent à aller leur train, & on ne s'aperçut pas dans l'Inſtitut qu'on avoit fait choix d'un nouveau

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Chef. Tout ce qu'il y eut de nouveau parmi les Freres, fut l'émulation avec laquelle ils s'empreſſérent de reconnoître le nouveau Superieur par des témoignages de reſpect, & des marques réelles de ſoumiſſion. Le vertueux Frere Barthelemi ne fut pas long-tems en place ; car il mourut le 7. Juin 1720. un an environ après M. De La Salle, & trois ans après ſon élection.

Il y fut pourtant aſſez de tems pour y faire briller ſa vertu devant ſes Freres, & ſe faire un grand fond de mérites devant Dieu ; car il gouverna dans des tems difficiles, & ſa patience fut miſe à l'épreuve en pluſieurs rencontres fâcheuſes. La Conſtitution *Unigenitus* ſur laquelle les eſprits étoient alors ſi échauffez & partagez en France, lui attira plus d'une Croix, non qu'il ſe mêlât de dogmatiſer ; car à l'exemple de M. De La Salle, il ne rompoit le ſilence ſur ce ſujet, que quand il étoit obligé de déclarer ſa foi, ou de ſoutenir celle de ſes inférieurs ; mais comme pluſieurs de ceux-ci ſe trouvoient dans des Diocèſes où le Pere Queſnel avoit grand nombre de Partiſans, les coups qu'on portoit ſur les Freres, retomboient ſur lui. Des plumes ſçavantes à écrire d'un ſtile dur, aigre, & amer, lui écrivoient des lettres pleines d'invectives & de menaces, & des bouches accoutumées à répandre le fiel & à déchirer le prochain, en recommandant la charité, l'ont honoré comme bien d'autres, des épithetes les plus odieuſes & des injures les plus piquantes. Le zéle que le Frere Barthelemi montroit à maintenir ſes Freres dans l'union au ſaint Siége & dans la ſoumiſſion au Clergé de France, étoit le ſeul motif de leur colére contre lui ; mais il s'en faiſoit honneur, & il ſe conduiſoit avec tant de ſageſſe dans ces ſortes d'attaques, que ſi ſes ennemis ne pouvoient pas l'aimer, ils ne pouvoient refuſer le juſte tribut de loüanges que méritoit ſa conduite douce, humble & prudente. L'égalité de ſon humeur & la ſerenité de ſon viſage cachoient avec induſtrie ſes peines & ſes infirmitez à ceux-mêmes qui le fréquentoient, & il ne laiſſoit point apercevoir qu'il fût ſenſible, ni aux outrages qu'il recevoit ſouvent du dehors, ni aux importunitez, aux duretez même qu'il recevoit quelquefois de la part de quelques indiſcrets. Ce qui achéve ſon éloge, c'eſt qu'il ne s'oublia jamais à l'égard de ſon Prédeceſſeur. Il connut toujours la diſtance qu'il y avoit entre un Prêtre & un Frere Laïc, entre le Maître & le Diſciple, entre le pere & l'enfant, entre le ſecond Superieur de la Societé & ſon Inſtituteur. Diſciple docile, il ne parla que parce que le Maître voulut ſe taire & garder un profond ſilence. Enfant ſoumis, il ne prit en frere aîné la conduite de la famille, que quand le Pere lui en abandonna le ſoin : Frere ſimple, il ne perdit jamais de vûë l'éminence du Caractére qui élevoit M. De La Salle au-deſſus de lui, & il ne fit jamais devant lui aucun Acte de ſuperiorité qu'avec honte, & forcé par l'humilité de celui qui n'étoit deſcendu de la premiere place, que pour ne quitter jamais la derniere. Malgré la ferme réſolution où étoit M. De La Salle, de ne ſe mêler de rien, il ne put pas empêcher que le Frere Barthelemi ne s'adreſſât à lui dans toutes les rencontres où il avoit beſoin de ſes lumieres. Ce Frere Superieur ne faiſoit rien ſans le conſulter, & il ſuivoit ſes avis avec toute l'exactitude d'un enfant. Si M. De La Salle parloit au Frere Superieur avec tout le reſpect & la déférence d'un inférieur, celui-ci ſe mouloit ſur le modéle qu'il voyoit, & ſaiſiſſoit l'occaſion de s'humilier à ſon tour devant celui qui lui en donnoit l'exemple. Par cette modeſtie & cette conduite humble & prudente, le nouveau Superieur ſe montroit digne fils du ſaint Inſtituteur, & s'attiroit la vénération & la confiance de la part des Freres. Ces exemples réciproques d'humilité, d'union, de bonne intelligence entre les deux chefs de l'Inſtitut, eut de merveilleux effets. L'union ſe cimenta en-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tre les membres du corps, l'émulation s'alluma dans les inférieurs, la famille nouvelle rentra dans ſon premier eſprit & dans ſa premiere ferveur. Voilà ce que doivent les Freres au ſage gouvernement de leur ſecond Supérieur, qui mourut plein de mérites & qui fut regretté de tous ceux qui le connoiſſoient.

En effet, auſſi-tôt que M. De La Salle fut parvenu à l'état d'inférieur qu'il avoit tant & depuis ſi long-tems deſiré, il ne penſa plus qu'à en remplir les devoirs & à en pratiquer les vertus, il ne ſe réſerva aucune marque de diſtinction, & ne voulut pour récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus aux Freres, que la ſoumiſſion & la dépendance. Le ſeul privilége dont il étoit jaloux, étoit d'être oublié, mépriſé, & de mourir dans cet état d'abjection dans lequel il avoit paſſé toute ſa vie depuis l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes. On le voyoit comme le plus fervent des Novices ponctuel aux moindres obſervances & ſuivre avec une ſcrupuleuſe exactitude tous les réglemens.

Il ne ſe ſouvenoit plus ni de ce qu'il avoit été, ni de ce qu'il étoit encore, que pour en tirer de nouveaux ſujets de confuſion & d'humiliation. Les qualitez de Supérieur & d'Inſtituteur, qui lui avoient été ſi onéreuſes & ſi crucifiantes, étoient ſi bien effacées dans ſon eſprit & par ſa conduite, qu'il ne paroiſſoit pas qu'il les eût jamais portées, & qu'il eût eû toute ſa vie un autre emploi que celui d'obéir. Pour ce qui eſt de celle de Prêtre, il ne la laiſſoit apercevoir que quand il montoit au S. Autel, & qu'il entroit dans le Tribunal de la Pénitence; car voilà les ſeules fonctions qu'il ſe réſerva, dire la ſainte Meſſe aux Freres, les confeſſer, inſtruire & exhorter les Penſionnaires. Dans tout le reſte, il ſe comportoit comme un Prêtre dégradé, comme un Miniſtre des Autels, qui a été condamné à faire penitence le reſte de ſes jours dans un Monaſtere.

Dans cet eſprit il refuſoit toutes les démonſtrations de confiance que les Freres lui témoignoient, & dont des enfans ne peuvent ſe dépoüiller à l'égard d'un Pere ſage & vertueux qui les a élevez : *Je ne ſuis rien, allez au Frere Supérieur*, diſoit-il, à ceux qui s'adreſſoient à lui pour demander quelques permiſſions. D'autre lui ayant écrit pour demander ſes avis, il ne voulut pas même lire leurs lettres. S'il y acquieſça enſuite, ce ne fut que par obéïſſance, en regardant comme un ordre, la priere que lui en fit le Frere Barthelemi. Les réponſes qu'il fit à ceux qui l'avoient conſulté, furent propres à les corriger de leur prétenduë faute ; car il concluoit les avis qu'il leur donnoit par celui-ci. *Donnez-vous bien de garde de vous adreſſer à moi à l'avenir pour choſes pareilles : Vous avez un Supérieur, c'eſt à lui à qui vous devez expoſer vos difficultez. Pour moi je ne veux plus me mêler de rien, que de penſer à la mort & pleurer mes péchez.* C'eſt ainſi que le ſaint Prêtre finiſſoit ſa vie dans l'abjection, dans l'obéïſſance, & dans la dépendance.

Le Frere Barthelemi qui étoit confus de voir ſi ſouvent à ſes pieds M. De La Salle pour demander les moindres permiſſions, voulut lui épargner la peine de cet aſſujettiſſement, & à lui-même la confuſion de commander à un Prêtre, à ſon Confeſſeur, & à ſon Pere, en lui donnant une permiſſion générale de faire ce qu'il jugeroit à propos ; mais c'eſt de quoi ce parfait obéïſſant ne put s'accommoder. Ce qui lui déroboit le mérite de tant d'actes d'humilité, lui déplut ; & il n'en voulut point uſer. Pour confirmer par la pratique les enſeignemens qu'il avoit donnez ſur ce ſujet, il demandoit pour les moindres choſes de nouvelles permiſſions. Il ne préſidoit à aucun exercice de Communauté, pas même aux ſpirituels, tels que ſont la priere & l'oraiſon, où le caractere Sacerdotal donne la prééminence.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

mence. Sa place dans ces saintes actions étoit celle du Publicain, la derniere proche la porte. Il n'osoit pas même changer l'heure de dire la sainte Messe sans une permission expresse. S'il alloit faire la Récréation avec les Freres servans, c'étoit à condition que l'un d'entr'eux présideroit. Ce Président devenu son Supérieur le voyoit lui demander permission toutes les fois qu'il vouloit parler. Si on vouloit lui donner parmi eux quelque marque de distinction, aussi-tôt il se retiroit, & il alloit achever la Récréation avec quelque petit pensionnaire. Quelque instance qu'on lui fît de prendre la premiere place au Réfectoire, on ne put vaincre sur ce point son humilité qui ambitionnoit la derniere, & qui la prit en effet après les Freres servans. On eut même bien de la peine à gagner sur lui de donner la bénédiction de la table. S'il s'y rendit, ce ne fut qu'après qu'on lui eut representé que son caractere ne souffroit pas qu'un Frere la donnât en sa presence. Quand quelque Novice envoyé pour balayer sa pauvre chambre, lui demandoit s'il vouloit bien le permettre, il faisoit réponse : *Je ne veux rien, mon cher Frere, allez demander si on veut que je sorte.* Jamais il n'eût consenti qu'un autre lui eût rendu cet office d'humilité & de charité, si le Frere Supérieur ne l'eût ordonné. Enfin ce S. Prêtre fut pour les Freres un modéle achevé de perfection. Chacune de ses actions étoit un exemple de vertu. Humble, soumis, obéissant, simple, il étoit parvenu à cet heureux état d'enfance spirituelle dont Jesus-Christ fait lui-même l'éloge. Rendu à lui-même & déchargé de tout soin, sa propre sanctification devint son unique emploi. Tout ce qui étoit au monde ne lui étoit rien. Il ne pouvoit plus se désoccuper de Dieu, n'ayant plus rien qui l'en pût distraire. Sa perfection étant son unique ouvrage, il y travailloit sans relâche, sans laisser échaper, selon l'avis du Sage, la moindre occasion de l'augmenter.

Je ne dirai rien de trop, quand j'assurerai que ces venerables Vieillards du fameux Monastere dont parle S. Jean Climaque, qui obéïssoient à leur Supérieur comme des enfans, auroient vû leur Maître en humilité & en obéïssance dans M. De La Salle, & l'auroient pû prendre pour leur modéle en ce genre. Plus le saint Prêtre s'étudioit à s'humilier & à se dégrader, plus Dieu prenoit plaisir à l'éclairer. Le fait qui suit va faire voir, que l'état d'abjection est un état de lumieres & la vraie Ecole où Jesus-Christ les communique.

M. Charon, homme d'un grand zéle, & qui étoit un des Fondateurs de l'Hôpital de Canada, venu à Paris pour différentes affaires, fit tant d'instances pour avoir quatre Freres & les emmener avec lui en ce païs, qu'à la fin on se rendit à ses prieres. Le Frere Barthelemi donna son consentement, M. De La Salle son agréement, & de concert avec l'Assistant, qu'on fit venir à saint Yon exprès, ils désignerent les Freres qu'ils destinoient pour cette mission. Deux jours après le Frere Assistant prêt à s'en retourner, étant allé de grand matin prendre congé du Serviteur de Dieu, il fut fort surpris de l'entendre dire : *Ah, mon Dieu ! qu'allez-vous faire : vous allez entreprendre une chose qui vous jettera dans une infinité d'embarras, & qui aura des suites fâcheuses.* Le Frere Barthelemi qui entra sur ces entrefaites, repartit qu'il n'y avoit pas moyen de reculer, que tout étoit conclu & arrêté. En effet, les frais de l'embarquement étoient déja faits. Le S. Homme répéta : *Qu'allez-vous faire ?* & ne dit rien de plus. Cette double remontrance fit impression sur les Freres : ils ne s'engagerent pas plus avant ; & après avoir rompu le dessein concerté, ils ne furent pas long-tems sans sçavoir qu'on vouloit les tromper pieusement. Le bon M. Charon avoüa, que son dessein étoit de mettre les quatre Freres séparément avec les Curez de la Campagne, pour y enser-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

gner les enfans ; c'eſt-à-dire, qu'il vouloit les dérober à l'Inſtitut, & les expoſer à ſe perdre, ou à ſe déranger. Pour ſûr, ils euſſent été perdus pour la Societé ; ils n'euſſent plus eu ni d'union ni de relation avec elle, & ils euſſent ſorti de ſon ſein, en ceſſant de vivre en Communauté, & d'en pratiquer les regles. En un mot, nous l'avons vû ci-deſſus, M. De La Salle n'a jamais voulu donner de ſes Diſciples pour les Ecoles de Campagne, parce qu'il auroit fallu les envoyer ſeuls & les abandonner à leur propre conduite. Ceux qui avoient été élus pour cette miſſion, étoient quatre Sujets diſtinguez en mérite & en vertu, car il ne faut point d'autres ouvriers pour des Iroquois & des Sauvages. M. De La Salle les compta perdus pour lui, ſi on les envoyoit. Ce fut ſans doute par une lumiere ſurnaturelle, qu'il eut cette connoiſſance. Car par quelle autre voye pouvoit-il pénétrer dans l'avenir, & foüiller dans cœur de M. Charon ? Celui-ci fut obligé de ſubſtituër aux Freres d'autres perſonnes, qu'il ne mena pas lui-même en Canada, car il mourut en y retournant. Il avoit obtenu des Lettres Patentes du Roi pour ſix Maîtres d'Ecole ; mais ſa mort les rendit inutiles, & ſes deſſeins s'enſevelirent avec lui.

Cependant le bruit de la démiſſion de M. De La Salle s'étant répandu à Paris & de tous côtez, on en jugea diverſement, & chacun en parla ſelon ſes propres diſpoſitions. L'eſtime & les loüanges des hommes n'étoient pas ſon partage, & il étoit rare qu'il fît quelque action, qui ne fût pas blâmée. Celle-ci le fut de tous ceux qui le connoiſſoient. Les uns diſoient qu'il faiſoit injure à ſon caractere en s'aſſujettiſſant à des perſonnes qui n'en avoient point : s'ils ſe fuſſent ſouvenus que S. Antoine, S. Hilarion, S. Pacôme, & tant d'autres Abbez qui étoient à la tête d'un nombre infini de Solitaires & de Moines, parmi leſquels il y avoit ſouvent des Prêtres, qui s'y rangeoient comme les autres à l'obéïſſance ; que S. François qui n'étoit que Diacre, comptoit parmi ſes Diſciples des Prêtres & des Docteurs d'un rare mérite, ils euſſent laiſſé tomber cette accuſation. Les autres le taxoient d'imprudence & le rendoient coupable de la ruïne de ſon Inſtitut, en le confiant à un ſimple Frere. Il y en eut qui l'accuſerent de pareſſe ou de puſillanimité, & qui attribuerent à l'amour du repos, & à la fuite du travail, la tranquilité de l'état qu'il avoit préferé à une place remplie de ſoins & de difficultez. Ses ennemis donnerent un autre tour encore plus malin à ſon action. Selon eux, un orgueil ſubtil & rafiné en étoit le principe, & il cherchoit dans la derniere place, l'eſtime & les loüanges des hommes, qu'il n'avoit pû trouver dans la premiere. Le Serviteur de Dieu qui ne penſoit qu'à ſe préparer au Jugement de Dieu, ſe ſoucioit fort peu de ceux des hommes. Dieu l'occupoit tout entier, & tous les raiſonnemens qu'on faiſoit ſur ſon compte, lui paroiſſoient des ſonges, dont il rioit, quand on le forçoit d'en entendre le recit.

Lorſque le ſerviteur de Dieu concentré dans le repos de la ſolitude étoit le plus occupé du Ciel & du ſoin de mettre ſon ame dans l'état de pureté, que demande l'entrée de ce Sanctuaire, il reçut une lettre qui le mandoit à Paris pour profiter d'un legs Teſtamentaire fait en ſa faveur. Ce n'étoit pas un don, mais une juſtice que lui faiſoit M. Rogier qui avoit eû autrefois avec lui un grand commerce de pieté, & qui avoit prêté ſon nom pour l'achat de la maiſon de S. Denis, dont il a été parlé.

M. De La Salle arrivé à Paris le 4. d'Octobre 1717. pour obéïr au Frere Barthelemi qui l'en avoit fort ſollicité, afin de mettre au profit de la Societé la reſti-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

fution réelle, qui portoit le nom de donation ; il alla ſe loger dans le célébre Séminaire de S. Nicolas, Ecole ſainte où l'on forme ſi bien les Miniſtres des Autels, & d'où ſortent tant de ſaints Prêtres. Il ne voulut pas deſcendre dans la Maiſon des Freres, pour éviter les marques de ſoumiſſion, de reſpect & de confiance que les enfans doivent à leur pere, & qu'ils étoient bien préparez à lui rendre ; peut-être auſſi pour ne point réveiller l'animoſité de quelques rivaux, qui n'étoit pas éteinte, & ne point attirer ſur ſes Freres de nouvelles tempêtes.

M. De La Salle ſe comporta dans le Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet, comme par-tout ailleurs, en Prêtre parfait. Cet aſtre alla briller dans un autre Ciel que le ſien, & répandre les rayons des vertus & l'eſprit Eccleſiaſtique dans un lieu qui en eſt la ſource. Laiſſons s'expliquer là-deſſus un des Supérieurs de ce Séminaire. Voici le témoignage qu'il rendit après la mort du Serviteur de Dieu dans une Lettre qu'il écrivit au Frere Barthelemi. » Nous avons bien de la joye, » mon très-cher Frere, du deſſein que vous avez formé de donner au Public la » vie de M. de La Salle vôtre vénérable Inſtituteur. Le Clergé ſera édifié des » grands exemples de vertu qu'il a donnez, & particulierement de ſon zéle pour » l'Inſtruction de la jeuneſſe & l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes. Nous avons » eu l'honneur & l'avantage de poſſeder ce ſaint Prêtre dans nôtre Séminaire, de» puis le 4. Octobre 1717. juſqu'au 7. Mars 1718. Ce tems a été court, comme » vous voyez ; mais il n'en a pas fallu davantage pour reconnoître en lui les dons » particuliers que Dieu y avoit mis, & les graces mêmes qu'il s'étudioit le plus » de cacher aux hommes. Nous lui avons ſur-tout remarqué un zéle & une ferveur » extraordinaire pour ſa propre perfection, une humilité profonde & un grand » amour pour la mortification & la pauvreté. Le zéle pour ſa propre perfection » a paru 1. en ce que non content de ſe trouver tous les jours ſans en manquer un » ſeul à tous les exercices de pieté, à l'Oraiſon du matin, aux Conférences ſpiri» tuelles, aux divins Offices, &c. Il m'a avoüé qu'il donnoit encore réguliérement » chaque jour deux heures & demie ou trois heures à la Méditation. 2. Dans l'aſ» ſujettiſſement entier où il a voulu vivre au Réglement du Séminaire, car il » ſe rendoit toûjours des premiers à tous les exercices, & il n'y avoit pour lui » aucun article qui ne fût important. il n'auroit pas voulu, je ne dis pas ſortir » en Ville, mais même parler à un externe, ſans en demander la permiſſion. En » vain lui ai-je déclaré pluſieurs fois qu'il avoit chez nous toute permiſſion, & » que ce point de Réglement n'y avoit point été mis pour lui. Il n'a pas été » poſſible de lui en faire accepter la diſpenſe. Son humilité nous a paru égale» ment admirable, & elle étoit univerſelle. Il ne faiſoit rien ſans conſeil, & l'a» vis des autres lui paroiſſoit toûjours meilleur que le ſien. Dans la converſation il » écoutoit toûjours plus volontiers qu'il ne parloit ; on ne lui entendoit jamais » rien dire à ſon avantage. Plein d'horreur & de mépris pour la mondanité qu'af» fectent pluſieurs Eccleſiaſtiques dans leur extérieur & dans leurs habits ; rien de » plus ſimple que les ſiens qui n'étoient que d'une ſerge la plus commune. Tout » le reſte de ſon extérieur y répondoit, & c'eſt en partie ce qui m'a fait dire » qu'il aimoit la pauvreté. Cet amour pour cette vertu a encore plus éclaté dans » la généroſité qu'il a eue de renoncer à tout, & de ſe dépoüiller de tout pour » entreprendre & ſoutenir l'établiſſement de ſa Communauté, & dans les précau» tions qu'il a priſes pour inſpirer & perpétuër dans les Freres qui la compoſent, » cet eſprit de ſimplicité & le retranchement de tout ce qui n'eſt pas abſolument » néceſſaire à la vie & à l'entretien. Sa mortification enfin nous confondoit, en

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» nous édifiant. Il ne voulut jamais accepter de chambre à feu, quand il entra au » Séminaire ; & au lieu de se chauffer avec les autres, au moins pendant le tems » de la Récréation, il aimoit mieux s'entretenir dans les salles ou dans le jardin » avec quelque Séminariste, pour avoir occasion de leur inspirer quelque sainte » maxime & le détachement des choses de la terre ; & comme sa modestie, son » air recüeilli, & l'onction de ses entretiens, ne laissoient point douter qu'il n'en » pratiquât encore beaucoup plus qu'il n'en inspiroit ; on ne sçauroit exprimer le » fruit qu'il a fait dans ce Séminaire.

» On a eu bien tort aussi de vouloir le faire passer pour un homme, qui avoit » du penchant pour les doctrines nouvelles ; sage & prudent comme il étoit, il » en parloit rarement ; parce qu'il sçavoit que ces discours servent de peu & nui- » sent souvent : mais il étoit des plus soumis & des plus attachez aux décisions de » l'Eglise, & je me souviens qu'il aprouva extrêmement une Communauté de ses » Freres établie dans une grande Ville de Province, qui aima mieux encourir la » disgrace des premiers Supérieurs du Diocèse, que de faire ce qu'on exigeoit » d'eux ; parce que la démarche leur en paroissoit contraire au respect que leur » Instituteur leur avoit toûjours inspiré pour l'autorité du Saint Siége & de l'E- » glise de France. Voilà, mon cher Frere, le témoignage que je dois à feu » M. De La Salle, que nous avons tous extrêmement regretté & pour vous, & pour » le Public, & pour nôtre propre édification. Si Dieu exauce nos vœux, il con- » tinuera de vivre en sa Communauté par la fidélité qu'elle aura à ne se jamais dé- » partir des maximes & des exemples du zéle pour l'instruction des enfans, pour » la simplicité, la pauvreté, l'édification, l'obéissance & la profonde vénération » pour les Evêques, &c. . . . Je me recommande à vos prieres, & suis avec par- » faite estime pour vôtre Communauté & pour vous en particulier, mon cher Fre- » re, &c. Au Séminaire de S. Nicolas, le premier Mars 1721.

Cette Lettre est un grand éloge : éloge qui ne sort pas de la bouche ou de la plume de personnes simples qui s'édifient aisément, & qui heureusement prévenues en faveur de la vertu croyent en voir par-tout. Le Vulgaire sur de légeres aparences fait assez souvent des Saints de gens qui n'en ont que l'extérieur ; mais ceux qui s'entendent en vertu, n'accordent pas ce nom si aisément, parce qu'ils sçavent à quels titres il faut le mériter. Une vertu commune qui a de l'éclat, fait grand bruit dans le monde ; parce que c'est une lumiere qui luit dans les ténébres, & qu'au milieu des vices & des passions le mérite solide se distingue par sa singularité ; mais dans les lieux où la pieté regne, où les exemples de vertu sont familiers, où l'on s'exerce à la perfection, la vertu qui éclate est éminente. Il faut être bien parfait pour briller parmi les parfaits & passer pour Saint. C'est l'attention que le Lecteur doit faire sur la Lettre raportée. M. De La Salle vivoit dans ce Séminaire si retiré & si solitaire, que les personnes de sa connoissance ne pouvoient presque le trouver. Il se déroboit universellement aux yeux & au commerce de tout le monde, des Freres mêmes à qui il refusoit la consolation de le voir. Le seul Frere Directeur avoit ce privilége ; encore ne pouvoit-il en joüir que rarement. Si ceux des Freres qui ne pouvoient perdre leur confiance en lui, vouloient profiter de ses avis, il falloit qu'ils usassent d'adresse pour le surprendre : & quand ils le surprenoient, le premier qu'il leur donnoit, étoit de s'adresser au Frere Supérieur & de s'accoutumer à se passer de lui, puisqu'il n'avoit plus guéres de tems à vivre. Cette leçon si propre à les détacher de sa personne, ne les contentoit pas. Ne pouvant se dépoüiller de la qualité de ses enfans, ils le prioient de con-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſerver à leur égard celle de Pere juſqu'à la mort. Cependant il vint à bout d'ouvrir tous leurs cœurs pour le Frere Barthelemi ; & il eut la conſolation de voir tous les Freres parfaitement ſoumis à celui qu'ils avoient eux-mêmes choiſi pour Supérieur ; de les voir exacts à lui découvrir avec candeur leur intérieur, à l'honorer d'une parfaite confiance & à ſuivre ſes avis avec fidélité.

M. De La Salle apellé à Paris pour terminer l'affaire du Teſtament dont il a été parlé, alla trouver le Notaire qui lui fit la lecture de l'article qui le regardoit. Il y étoit qualifié de Supérieur des Freres des Ecoles Chrétiennes. Cette qualité qu'il croyoit ne lui plus apartenir, choqua ſon humilité, & lui parut bleſſer la verité. Après avoir répondu qu'il n'étoit plus Superieur des Freres, il ajoûta qu'il ne pouvoit s'aproprier un titre dont il étoit dépoüillé, & refuſa de donner ſa décharge en cette qualité. Le Notaire lui remontra inutilement, que ce terme étant ſans conſéquence, ne méritoit pas ſon attention, qu'il devoit encore moins lui faire ſcrupule ; qu'au-reſte il étoit néceſſaire, la décharge devant être conçuë dans les termes portez par le Teſtament. L'humble Prêtre auſſi ami de la verité, que de l'abjection, s'en défendit toûjours ; & ne pouvant ſe réſoudre à prendre une qualité qu'il n'avoit plus, il aima mieux renoncer au legs, que de le recevoir aux dépens de la verité & de l'humilité. Il ſe retira & laiſſa ſa ſomme prête à être comptée entre les mains du Notaire, qui perſiſta à ne vouloir la délivrer que ſous les termes conçus dans le Teſtament. Trois mois ſe paſſérent ainſi en délais, ſans qu'il fût poſſible de forcer l'humilité du ſaint Homme. Enfin le Notaire édifié d'une pareille réſiſtance, fit reflexion qu'il pouvoit conſentir à la ſupreſſion du mot de Supérieur, ſans en craindre aucunes ſuites ; fort aſſûré que cet exemple ne ſeroit pas contagieux, & que s'il avoit vû un homme refuſer de l'argent & un titre d'honneur, & refuſer l'un à cauſe de l'autre, il n'en verroit pas un ſecond. C'eſt ainſi que M. De La Salle donna ſa décharge, & accepta une veritable reſtitution ſous l'aparence de donation.

Dans ce même tems la divine Providence, qui deſtinoit aux Freres la maiſon de S. Yon, arrangea les événemens ; de maniere que celui qui parut les chaſſer de cette belle ſolitude, fut celui qui les mit en poſſeſſion. Madame la Marquiſe de Louvois à qui apartenoit la maiſon de S. Yon, étant morte, ſes heritiers firent annoncer aux Freres de la vuider au plûtôt & de la leur rendre. Ceux-ci qui l'habitoient depuis quatorze ans, en furent affligez & ſurpris. Leur Inſtituteur ne le fut pas moins. Il étoit hors d'aparence de pouvoir retrouver un lieu ſi fort à la bienſéance de la nouvelle Societé, étant comme elle eſt à la porte d'une des principales Villes du Royaume & de toutes celles que le commerce & les richeſſes rendent floriſſantes, la plus voiſine de Paris dont elle eſt l'entrepôt. Cette maiſon loüée à grand marché, ſituée en un air vif & pur, & fort différent de celui de Roüen, en pleine Campagne & avec de vaſtes jardins, favoriſe également la ſanté & la pieté, & preſente une agréable retraite. M. De La Salle en faiſoit ſes délices, parce qu'il s'y voyoit auſſi ſolitaire qu'il deſiroit l'être, & que ſon Noviciat ne pouvoit être dans un lieu plus convenable. Transferé de Maiſon en Maiſon, il l'avoit fixé en celle-ci ; & ſon deſir étoit qu'il n'en ſortît point, à moins que la divine Providence ne le ramenât dans une pareille près de Paris, qui étant la Capitale du Royaume eſt le centre des bonnes œuvres, & le lieu de France où elles trouvent plus de faveur, plus de ſuccès, & plus de moyens de ſe répandre. 1718.

Dans l'étrange néceſſité de quitter au plûtôt une maiſon ſi cherie & ſi néceſſaire,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

le Pere & les Enfans ne voyoient de reſſource qu'en Dieu ; car il ne falloit point attendre de grace de la part des heritiers. La faveur n'eſt pas écoutée, quand il s'agit de partage. M. De La Salle exhorta donc les ſiens à s'abandonner à la divine Providence & à eſperer contre toute eſperance, de ſe voir tranquilles poſſeſſeurs d'un lieu qui ſembloit être fait pour eux. Il leur dit même qu'il falloit penſer à l'acheter : cette propoſition les ſurprit ; car la grande pauvreté qui les avoit trouvez dans leur origine, ne les avoit point encore quittez. Sans fonds, ſans argent, ils n'avoient cherché leur entretien que dans les Greniers du Pere celeſte. M. De La Salle ſçavoit mieux qu'eux-mêmes que toutes les maiſons de l'Inſtitut, n'étoient propres qu'à faire honneur aux ſoins de la divine Providence. C'étoit donc d'elle ſeule dont il faloit attendre l'argent néceſſaire pour l'achat de la maiſon de S. Yon. Pour le mériter les Prieres ne furent point épargnées. Le grand deſir d'avoir la maiſon, anima la ferveur des Prieres, & elles furent efficaces. M. De La Salle trouva dans les treſors du Pere commun des hommes, les fonds ſuffiſans pour faire cet achat. Les premiers furent tirez du legs dont on vient de parler, les autres furent fournis par des mains liberales & zelées pour l'Inſtitut ; & tout cela d'une maniere qui fait ſentir le doigt de Dieu ; car ce fut juſtement en ce tems que l'article du Teſtament de M. Rogier, qui regardoit M. De La Salle, eut ſon execution. La ſervante qui devoit joüir la premiere des 220. ou 250. livres de rente aſſiſes ſur le bien de M. de Plancy étant morte, en avoit laiſſé la proprieté à nôtre ſaint Prêtre ; ce n'étoit pourtant pas de l'argent comptant, & il en faloit pour acheter la maiſon de S. Yon ; mais Dieu lui en fit trouver, en inſpirant à M. de Plancy de rembourſer en eſpeces la rente qu'il devoit. La charité ſeule fut le principe de ce rembourſement, & ce ne fut que pour rendre ſervice aux Freres, que ce Monſieur aprit avoir grand beſoin d'argent, qu'il leur fit cette offre. Elle fut acceptée avec grande joie, & elle ſervit à avancer le payement de la maiſon de S. Yon qui fut enfin achetée.

La divine Providence favoriſa encore d'une autre maniere très-ſenſible cette acquiſition ; car M. l'Abbé de Louvois executeur du Teſtament de Madame ſa Mere ſe trouvant tout diſpoſé à faire plaiſir à M. De La Salle, promit aux Freres en ſa conſidération de leur donner la préférence, & de la mettre à un prix fort raiſonnable, afin de leur en faciliter l'acquiſition. Le nom de M. De La Salle, comme nous l'avons déja remarqué, étoit en vénération dans toute la famille de feu M. le Tellier Archevêque de Reims. M. l'Abbé de Louvois inſtruit de ce qu'étoit & de ce qu'avoit été l'Inſtituteur des Ecoles Chrétiennes, de ce qu'il avoit fait & ſouffert, le regardoit comme un Saint, & fut ravi d'avoir l'occaſion de pouvoir l'obliger. Cependant quelque grande que fût ſa bonne volonté pour le Serviteur de Dieu, peu s'en fallut que l'ennemi de tout bien ne réüſſit à en empêcher les effets par les intrigues de quelques perſonnes, qui pour leurs intérêts vouloient faire mettre dans le Contrat des clauſes fort deſavantageuſes aux Freres. Deux fois déja le projet du Contrat avoit été rompu, & l'affaire avoit echoüé ; mais enfin après deux mois d'incertitude, elle fut heureuſement terminée, & la maiſon de S. Yon leur fut ajugée ſous le nom de deux des principaux Freres. M. De La Salle ne voulut point paroître dans cette acquiſition. Content d'en avoir le mérite devant Dieu, il ne voulut point en avoir l'honneur devant les hommes & il eut ſoin de cacher ſon nom, tandis qu'il fournit l'argent qui ſervoit à ce achat. Pour cet effet, il manda à Paris le Frere Barthelemi Supérieur général

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

& lui remit entre les mains le legs qui lui avoit été fait, avec un Acte par lequel il y renonçoit en faveur de l'Institut.

Sa joie ne fut pas petite de voir enfin ses enfans en joüissance d'un lieu si avantageux au recueillement & à l'oraison, si propre au Noviciat, & si nécessaire à son Institut. Ce ne fut pourtant qu'après sa mort que les Freres en eurent la possession tranquille, à la faveur des Lettres Patentes du Roi. Dans cet intervalle ils furent souvent inquietez, & reçûrent plus d'un sujet d'allarmes & du dedans & du dehors sur cette acquisition. Des gens avides du bien & poussez par la malice d'autrui, travailloient sourdement à déposseder les Freres, & ne desesperoient pas de voir un jour revenir entre leurs mains un fond qu'ils croyoient être sorti de celles de leurs Ancêtres, & sur lequel la cupidité croyoit avoir quelque droit. D'ailleurs, un des Freres au nom desquels la maison avoit été achetée étant mort, en avoit laissé à l'autre le domaine aparent. Quoique ce Frere eût trop de Religion pour être tenté de tourner à son profit particulier le bien de sa Societé, & de s'en aproprier l'acquisition pour laquelle il n'avoit que prêté son nom, après tout le cas étoit à craindre, & il avoit déja eû des exemples même chez les Freres, comme on l'a pû remarquer. Les Lettres Patentes ont mis fin à ces allarmes & à ces inquiétudes, en assurant l'acquisition de la maison de S. Yon.

La paix & la tranquilité que l'Instituteur des Freres goûtoit dans le Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet, l'y attachoit, & il n'étoit pas aisé de l'en retirer. Se regardant comme un Novice dans la perfection, il croyoit que le Seminaire étoit pour lui; & qu'à l'âge de plus de soixante-cinq ans, il devoit entrer comme un jeune Clerc dans l'exercice des Vertus Ecclesiastiques, dont il ne croyoit pas avoir encore pris la premiere teinture. Ainsi plus petit, plus soumis, plus docile, qu'un jeune Tonsuré qui vient avec ardeur puiser dans le Seminaire comme dans sa source, l'esprit Ecclesiastique, & se former sous les plus grands Maîtres dans la pieté, il prétendoit renouveller dans le Seminaire de S. Nicolas les pratiques de ferveur qu'il avoit apriſes dans celui de S. Sulpice, dès l'âge de 16. à 17. ans, & finir dans celui-là la vie de dépendance & d'esprit intérieur qu'il avoit commencée en celui-ci.

Toute son ambition étant de mourir comme Jesus-Christ dans la pratique de l'obéïssance, de l'humilité, & de la mortification, son cœur le tenoit lié dans un lieu où il trouvoit la facilité de s'y exercer. De pareils liens que la vertu la plus pure forme, n'étoient pas aisez à rompre; & les Freres ne furent pas écoutez, quand ils presserent le saint Prêtre de revenir chez eux. Ils avoient à leur tête un Supérieur general élû d'entr'eux, & qu'ils avoient choisi eux-mêmes. Il étoit sage, & sa conduite répondoit à l'attente qu'on avoit conçûë de sa solide vertu. Ils avoient enfin la proprieté d'une maison & d'un établissement stable, & propre à fixer le Noviciat: Ces deux choses faites, le saint Instituteur n'avoit plus rien à faire dans la Societé; & en y allant à son avis, il y occuperoit inutilement une place. C'est ce qu'il répondoit à ceux de ses enfans qui le pressoient de se restituer à eux.

Le Frere Barthelemi en tout le reste d'accord avec son bon Pere, n'étoit pas sur cet article de son sentiment. Croyant sa presence plus que jamais nécessaire à l'Institut, il souffroit avec douleur d'en être privé, & mettoit tout en usage pour abreger le tems de son absence. Il craignoit encore qu'étant déja d'un âge un peu avancé, infirme & épuisé de forces, il ne mourût hors du sein de sa propre famille; & que d'autres mains que les siennes ne lui fermassent les yeux. D'ailleurs, témoins lui & ses Freres depuis tant d'années des plus heroïques actions de vertu

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

que leur Inſtituteur avoit pratiquées pendant ſa vie, ils ſouhaitoient l'être de celles qui devoient la terminer.

Ces raiſons étoient bonnes ; mais ce n'étoit pas celles qu'il falloit faire valoir auprès de l'humble Prêtre pour l'engager à revenir : Auſſi le Frere Barthelemi ſe donna bien de garde de les aporter. Il ſe rabatoit ſur la convenance qu'il y avoit, que le Pere fût avec ſes Enfans, ſur le deſir que tous les Freres avoient de le voir encore parmi eux, & ſur la bienſéance de ne point abandonner la Societé qu'il avoit élevée. Le ſaint Inſtituteur preſſé de ces diſcours, ſe retranchant dans ſon incapacité pour toutes choſes, & ſe donnant pour un homme inutile, vouloit perſuader que l'Inſtitut devoit tenir pour un coup du Ciel d'être débaraſſé de lui. Je dois être conduit, & non pas conduire, ajoûtoit-il ; il eſt tems que je commence l'ouvrage de ma propre ſanctification, après avoir ſi long-tems travaillé à celle des autres. Puiſque Dieu m'en donne une ſi belle occaſion, c'eſt à moi d'en profiter. Si je la laiſſois échaper, ce ſeroit une faute que j'aurois à me reprocher le reſte de mes jours. Il y a aſſez de tems que je commande, celui d'obéïr eſt venu, & je dois vous aprendre par mon exemple à préférer l'état de dépendance, à celui d'autorité. Heureuſement ſorti de tous ſoins étrangers à mon ſalut, & degagé de toutes les diſtractions qui interrompent le commerce avec Dieu, pourquoi irai-je troubler le doux repos dont je joüis, pour reprendre les ſollicitudes. Ainſi toutes reflexions faites, je ſuis tenté de finir mes jours où je ſuis.

Ce refus ne faiſoit que rendre plus vifs & plus empreſſez les deſirs des Freres pour le retour de leur ſaint Inſtituteur ; mais voyant qu'ils ne pouroient pas le vaincre, s'ils n'employoient l'autorité, ils eûrent recours à Meſſieurs les Superieurs du Seminaire, & les prierent d'engager par obéïſſance à revenir dans ſa propre maiſon, celui qui ne vouloit demeurer dans la leur que pour la pratiquer en toutes choſes. Les Meſſieurs du Seminaire de S. Nicolas du Chardonnet, ne pûrent pas ſe refuſer à une priere, qui quoique fort contraire à leur inclination, étoit ſi raiſonnable. Ravis d'avoir chez eux un ſi ſaint Prêtre, ils auroient été diſpoſez à en acheter la poſſeſſion ; & cependant on les engageoit à l'éloigner. En l'obligeant de ſe rendre aux Freres, ils conſentoient à le perdre ; c'étoit pour eux un vrai ſacrifice, & ils le firent avec generoſité. Le compliment qu'ils firent au ſaint Prêtre pour l'obliger à retourner chez les Freres, ne pouvoit être plus gracieux & plus preſſant. Ils lui dirent, qu'étant l'exemple du Séminaire, il étoit leur conſolation & leur joie dans le Seigneur ; qu'ils regardoient comme une faveur du Ciel, ſon ſéjour chez eux ; & que pour le poſſeder, ils mettroient tout en uſage, ſi l'intérêt de Dieu joint à celui de ſon Inſtitut, ne s'opoſoit pas au leur propre ; mais que dans la concurrence de l'un avec l'autre, le premier devoit l'emporter ſur le ſecond : qu'il étoit de leur devoir de lui repreſenter qu'il ſe devoit à ſa propre famille, & qu'il ſeroit honteux pour eux de dérober le Pere aux Enfans qui avoient encore beſoin de lui ; & qu'en ce cas la juſtice & la charité, la bienſéance & le devoir s'allioient enſemble pour leur faire une obligation de le prier de ſe rendre, qu'il ne pouvoit pas plus long-tems ſe ſouſtraire à ſon troupeau, ſans expoſer pluſieurs de ceux qui le compoſoient à des écarts, peut-être aux murmures, & tous aux plaintes & aux larmes : qu'il devoit d'autant plus aiſément les croire ſur ce ſujet, que ce n'étoit qu'avec une extrême répugnance, qu'ils lui preſentoient cette Requête de la part des Freres, & qu'ils ſe faiſoient eux-mêmes leurs Médiateurs auprès de lui contre leurs propres inclinations. L'humble Prêtre ſans être ébloüi d'un compliment ſi honorable & ſi flâteur, que le cœur pro.on-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

prononçoit plus que la bouche, & qui auroit pû ſervir d'aliment à l'amour propre de tout autre moins fondé dans le mépris de ſoi-même ; (car enfin ceux qui le donnoient, étant gens du premier mérite & d'une vertu diſtinguée, il étoit aiſé de l'écouter avec complaiſance,) l'humble Prêtre, dis-je, répondit qu'incapable de gouverner, ſa preſence ſeroit inutile aux Freres, & ſon abſence ſans aucun préjudice ; que ne ſçachant pas encore bien obéir, ſon avantage étoit de ne pas ſortir d'un lieu où il ne faiſoit que de l'aprendre.

Cette réponſe étoit digne de lui. On devoit s'y attendre, & on n'en fut pas ſurpris ; mais il ne s'attendoit pas lui qu'on en alloit uſer contre ſes prétentions, & il y fut ſurpris : car on lui repliqua, que puiſqu'il prenoit l'obéïſſance pour ſa loi, il devoit faire par obéïſſance ce qu'on deſiroit de lui. L'obéïſſance étoit en effet ſa ſouveraine loi ; & il ſe ſoumit ſans replique, d'abord qu'on la fit parler. Au moment même il diſpoſa tout pour retourner à S. Yon, où le deſiroit le Frere qui lui avoit ſuccedé dans la place de Supérieur.

Le ſacrifice fut réciproque, quand il prit congé de ſes Hôtes charitables. La reſſemblance de mœurs les avoit unis, & la vertu faiſoit le nœud de leur amitié. Plus elle étoit pure, plus elle étoit cordiale & étroite : ainſi la ſéparation coûta à l'un & aux autres. Les Meſſieurs du Seminaire de S. Nicolas du Chardonnet regrettoient la perte d'un Saint dans la perte de leur ami, & ils regrettoient encore plus la perte du profit ſpirituel que ſa preſence aportoit à la multitude de leurs Eléves & à eux-mêmes. L'Inſtituteur des Ecoles Chrétiennes de ſon côté ne ſortit qu'avec une extrême répugnance d'un Lieu qu'il regardoit comme la ſource de l'eſprit Eccleſiaſtique en France, qu'il avoit choiſi pour le lieu de ſon repos, où il ambitionnoit de finir ſes jours dans la ſoumiſſion, la dépendance, l'humilité & l'oraiſon continuelle ; enfin ce fut pour lui une ſenſible mortification de ſe ſéparer de ces vertueux Prêtres, qu'il honoroit comme les Peres de tant de ſaints Miniſtres des Autels, dont le zéle, la pieté & l'habileté dans l'adminiſtration des Sacremens, dans l'inſtruction des Peuples & les fonctions Paſtorales, font un honneur infini à ceux qui les ont formez.

Avant que de partir pour Roüen, il rendit aux Freres de la Communauté de Paris la viſite qu'ils attendoient de lui avec une ſainte paſſion. Leur joye fut grande ; mais elle fut courte, car il ne ſe montra à eux qu'en paſſant & pendant quelques inſtans, à peu près comme Jeſus-Chriſt ſe montroit à ſes Apôtres après ſa Réſurrection dans des momens rapides, qui laiſſoient dans leurs cœurs le regret de ſon abſence mêlé avec la joye du doux moment de ſa preſence. Peut-être ces bons Freres, en s'abandonnant aux mouvemens de leur tendreſſe euſſent-ils imité ceux de ces ſaintes femmes dont parle l'Evangile, qui ravies de voir leur divin Maître reſſuſcité, & craignant de ne pas joüir à leur gré de ſa preſence, le voulurent arrêter, s'ils euſſent ſçû que c'étoit pour la derniere fois qu'ils voyoient le ſaint Inſtituteur. Sans doute, que dans le deſeſpoir de le revoir ſur la terre, ils ſe fuſſent jettez à ſon col, euſſent arroſé ſa face de leurs larmes, & l'euſſent obligé de mêler les ſiennes avec les leur en l'embraſſant, ainſi que firent les Diſciples de S. Paul, en lui diſant adieu.

Au moins tous s'empreſſérent-ils à lui demander ſa derniere bénédiction ; mais il ne s'empreſſa pas à la leur donner : & il l'eût conſtamment refuſé, ſi le Frere Barthelemi ne lui en eût donné l'ordre, en lui en faiſant la priere ; car l'humble Prêtre qui ſe regardoit comme le dernier de la Societé, & qui oublioit tout ce qu'il étoit, n'oſoit s'arroger un droit qu'il ne pouvoit pourtant jamais perdre, quel-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

que bas qu'il ſe mît, & à quelque dégradation de ſon caractere qu'il voulût ſe condamner, puiſqu'il ne pouvoit l'effacer. D'ailleurs, en preſence du Frere Barthelemi qu'il honoroit avec une grande révérence comme ſon Superieur, ſon humilité ne lui permettoit pas de faire cet Acte, qui marque de la prééminence; mais cette même humilité ſoûmiſe en tout à l'obéïſſance, ne put le refuſer, d'abord que celui dont les prieres étoient pour lui des commandemens, eut parlé. Ce fut avec le même Frere Barthelemi qu'il partit pour Saint Yon le 7. Mars 1718. treize mois avant ſa mort.

CHAPITRE XVII.

M. De La Salle retourné à S. Yon, ne penſe plus qu'à ſe préparer à la mort; plus il en aproche, plus ſa vertu brille: il y donne de nouveaux exemples d'humilité, d'obéïſſance, de zéle & de charité. La perſecution le pourſuit juſqu'à la mort, & ſon honneur reçoit une derniere flétriſſure par la révocation des pouvoirs qui lui avoient été accordez à l'Archevêché.

1718. LEs Freres revirent à Saint Yon leur Inſtituteur comme un Ange du Ciel; ils le reçurent comme Jeſus-Chriſt lui-même. Son retour fut pour eux un accroiſſement de joye & de grace; & ſa preſence ſe fit ſentir par les biens qu'elle y aporta. En effet, elle étoit néceſſaire pour y rapeller la ferveur, l'ordre, la parfaite régularité, l'eſprit de recüeillement, de ſilence, d'oraiſon, de mortification & d'obéïſſance, qui avoient ſouffert du déchet. Le Serviteur de Dieu avoit à la verité, après ſon retour de Provence, rétabli en cette Maiſon la paix, l'union & la tranquillité qui y avoient été altérées; mais il n'avoit pas eû le tems d'y rétablir la premiere perfection; car ſa longue abſence avoit cauſé à S. Yon même les deſordres qu'elle avoit produits par-tout ailleurs.

Pour y faire revenir la premiere ferveur, il falloit un peu plus de tems. M. De La Salle rapellé à Paris peu de tems après qu'il eut été envoyé à S. Yon, n'y avoit pas fait un ſéjour aſſez long, pour obliger cette mere des vertus d'y reprendre ſon premier empire; car enfin on ſçait combien vîte & aiſément la ferveur ſe perd, & combien de tems & de difficultez on eſſuïe avant que de la retrouver. On peut dire pourtant qu'elle étoit en chemin pour revenir à S. Yon, quand M. De La Salle en partit la derniere fois, & qu'elle y rentra avec lui quand il y revint. Son exemple, ſon zéle, ſes inſtructions rallumérent le feu divin, qu'il y avoit laiſſé avant ſon eſpece d'exil en Provence.

Les Novices & les Freres de cette Maiſon, ſe trouvant heureux de poſſeder leur Maître dans la perfection, s'empreſſérent à l'envi de mettre à profit le peu de tems qui leur reſtoit à en joüir. Il ſemble que le Saint-Eſprit leur faiſoit entendre ces paroles de Jeſus-Chriſt à ſes Apôtres: *Ambulate, dum lucem habetis:* Allez à grands pas dans le chemin du Ciel, tandis que vous avez le Guide qui y conduit; empreſſez-vous de marcher avec ardeur ſur ſes traces, tandis qu'il eſt à vôtre tête; profitez de la lumiere que ſes actions & ſes paroles vous preſentent, de peur que les ténébres de la tiédeur, de l'infidélité, de la lâcheté, ne vous ſaiſiſſent, *ne tenebræ vos comprehendant.*

M. De La Salle étoit au milieu d'eux comme un flambeau qui répandoit une

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

plus vive lumiere, à meſure qu'il aprochoit de ſa fin. Comme un autre Elie, *ſa parole étoit ardente, il étoit tout feu, & il brilloit comme un aſtre du Firmament.* Eccleſ. 47. Uniquement occupé à ſe préparer à la mort, il ne vivoit plus que comme un homme de l'autre monde. Il en parloit ſouvent, & quelque attention qu'il eût à retenir dans le ſilence les mouvemens de ſon ame, il ne pouvoit s'empêcher de laiſſer apercevoir qu'elle étoit bien ennuïée de ſon exil ſur la terre, & qu'elle ſoupiroit ſans ceſſe vers le Ciel. Il ſentoit par le poids de ſes années, par l'affoibliſſement de ſes forces, par l'augmentation de ſes douleurs, que ſa fin étoit proche, & que la divine Providence avoit marqué ſon tombeau à Roüen, en l'envoyant mourir à S. Yon. De plus, le ſaint Homme ſe croyant inutile au monde, & voyant ſes deſirs accomplis, lâchoit la bride à ſon inclination pour la mort; & puiſqu'elle tardoit encore, il ſuplioit Dieu, ſi c'étoit ſon bon plaiſir, de la hâter & de la preſſer de venir. Il y avoit aſſez & trop long-tems, qu'il vivoit ſelon ſa penſée. L'Eſprit de Dieu lui diſoit qu'il étoit tems de retourner vers celui qui l'avoit envoyé. Son œuvre étoit achevée; rien ne l'obligeoit de reſter ſur la terre. Son deſir étoit d'être délivré de la priſon de ſon corps & de ſe réünir à Jeſus-Chriſt. Son pélerinage ici-bas lui paroiſſoit long, & tous ſes vœux ſe portoient vers la céleſte Patrie. Pour s'en rendre de jour en jour plus digne, il marquoit tous les derniers momens de ſa vie par quelque action de vertu. Comme s'il eût voulu laiſſer ſur tous ſes pas à ſes Diſciples des traces de ſa charité, de ſon zéle, de ſon humilité, de ſon obéiſſance, il alloit en tous lieux en donner des exemples.

Il avoit ſi bien oublié ce qu'il avoit été, & ce qu'il étoit encore, qu'à le voir on l'eût pris pour ce qu'il prétendoit être, le dernier de tous. Si la ſoutane & la Couronne de Prêtre qu'il portoit, n'eût pas apris qu'il l'étoit, on n'eût pas pû le croire, & on l'eût regardé comme un Frere ſervant. Rien en lui ne faiſoit reſſouvenir de ce qu'il avoit été, & de ce qu'il avoit quitté, de ce qu'il étoit encore, & de ce qui lui étoit dû; & c'eſt bien contre ſes deſirs, que les Freres n'ont pas oublié autant qu'il l'avoit oublié lui-même, qu'il étoit d'une des premieres familles de Reims, qu'il avoit été Chanoine de cette illuſtre Métropole, & qu'il avoit tout quitté parens, patrie, Canonicat, & biens, pour ſuivre Jeſus-Chriſt. Il étoit encore moins poſſible de reconnoître par aucun trait de nature échapé, ou par aucun mouvement ſubit d'amour propre, qu'il étoit le premier Supérieur & Inſtituteur de ſa Societé, le Pere, le Directeur, & le Paſteur des Freres. Il étoit ſi ſoumis, ſi humble & ſi obéiſſant, qu'il ne paroiſſoit pas qu'il eût jamais commandé, & qu'il eût fait un autre exercice que celui d'obeir. On le voyoit parler au Frere Supérieur, avec le reſpect d'un enfant envers ſon Pere, & avec la révérence, qu'il eût portée aux pieds du ſouverain Pontife. Il ne faut pas s'en étonner, c'eſt que l'humble Pretre ne voyoit que Jeſus-Chriſt dans le Frere Barthelemi, & qu'il étoit auſſi peu attentif à ſes qualitez perſonnelles, qu'il étoit diſtrait ſur celles de ce bon Frere.

Les vûës de Foi en effaçant également de l'eſprit du S. homme, l'idée de ce que l'un & l'autre étoient, ne lui montroient en lui-même ni ſa naiſſance, ni ſa dignité, ni ſa ſcience, ni ſon mérite, & lui cachoient dans le premier Frere de l'Inſtitut, le défaut de ces qualitez. Je dis tout en un mot, M. De La Salle revenu à S. Yon n'eut point d'autre occupation que de s'abaiſſer & d'obéir, & plus il aprochoit de ſa fin, plus on voyoit croître en lui ce deſir de s'humilier & de s'en aller en l'autre monde ſans y rien porter des reſtes du vieil Adam. Les Freres qui en étoient témoins oculaires, en regardant ce redoublement de fer-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

veur de leur Pere avec admiration, en demeuroient effrayez, parce qu'il leur ſembloit être le préſage de ſa fin prochaine. Ils crurent avec raiſon que cette lumiere alloit bien-tôt s'éteindre, puiſqu'elle jettoit des éclats ſi extraordinaires. On a vû dans la ſuite de ſa vie avec quelle ſainte paſſion il cultivoit la retraite, pour entretenir commerce avec Dieu. Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi ſur la fin de ſes jours, il étoit ſi apliqué à le rendre continuel. L'eſtime qu'il faiſoit de l'oraiſon, étoit ſi grande, que c'étoit ſur le progrez qu'on y faiſoit, qu'il jugeoit de l'avancement dans la perfection. Celui qui ne s'y portoit pas avec ferveur, ne paſſoit pas en ſon eſprit pour un grand ſpirituel, quelque réputation de vertu qu'il pût avoir. Rien, diſoit-il, de grand dans ſon ame. Il a peu des graces & des dons du Ciel. Où l'eſprit de Dieu ne regne pas en Maître, l'eſprit naturel domine, l'amour propre ne fait pas place à la charité. Or ce n'eſt que par l'oraiſon, que l'ame ſe vuide d'elle-même & ſe remplit de Dieu. Son amour pour ce ſaint exercice lui mit la plume en main pour faire ſon éloge & en inſpirer l'attrait par la deſcription de ſes avantages & de ſes excellences. Il tâcha dans ce petit ouvrage d'en aplanir les voyes, en dévelopant la maniere de s'en bien acquirer, ſous le titre *d'explication de la méthode d'oraiſon.* Il entretenoit tous les jours les Novices ſur un ſi noble ſujet pour leur donner le goût de cet aliment divin, qui preſente une manne délicieuſe à ceux qui ont eû le courage d'en dévorer avec perſévérance, le premier ennüi & la premiere amertume. C'étoit après l'oraiſon qu'ils faiſoient avant le dîner, & dont il leur demandoit compte, qu'il entroit avec eux dans un détail inſtructif & interreſſant. D'abord il leur ouvroit l'eſprit ſur les défauts qu'ils y avoient commis, ſoit par négligence, ſoit par peu d'intelligence ; enſuite il leur donnoit lumiere ſur la maniere dont ils auroient dû ſe comporter. Après-quoi, il leur faiſoit lecture de quelques pages de ſon livre, & leur enſeignoit la maniere d'employer utilement le tems de la méditation. Mais comme il ſçavoit que l'eſprit d'oraiſon n'eſt pas une acquiſition facile à faire, & que ſon ſuccez dépend des préparations qu'on y aporte, il leur aprenoit à faire oraiſon hors des tems d'oraiſon, en s'accoutumant à converſer avec Dieu pendant le cours de la journée, à ſe rendre ſa preſence familiere, à veiller avec ſoin à la garde de leurs ſens, & à s'apliquer à faire toutes leurs actions pour Dieu en union à celles de Jeſus-Chriſt. Pour leur faciliter l'entrée de cette vie ſpirituelle, il leur compoſa un recuëil de ſentences choiſies, de ſentimens vifs & embrâſez, de différentes inſtructions courtes & lumineuſes, & d'oraiſons jaculatoires de toutes les ſortes. Son deſſein étoit de leur fournir un Magazin d'armes ſpirituelles contre les ſuggeſtions malignes, & contre les penſées inutiles, qui amuſant l'ame, la rempliſſent de vanitez, & ſouvent excitant ſes paſſions, la laiſſent vuide de Dieu.

Au reſte, l'oraiſon continuelle du S. Homme n'étoit pas oiſive, ou infructueuſe dans la maiſon de S. Yon. Tous ceux qui y demeuroient, ſe reſſentoient des lumieres & des graces qu'il y puiſoit. Le zéle qu'elle inſpire, le rendoit attentif à toutes les occaſions de pratiquer la charité auprès des grands & des petits penſionnaires, qui ſont en cette maiſon ſous la conduite des Freres. Les premiers recevoient de lui de fréquentes viſites. Ils en avoient bon beſoin ; car renfermez pour leur mauvaiſe conduite par l'autorité de leurs parens, ou par ordre de la Cour, ils font une pénitence involontaire, qui pour l'ordinaire ne ſert ni à leur amendement de vie, ni à l'expiation de leurs péchez. Ces jeunes gens aveuglez par leurs paſſions, & endurcis par leurs vices, ne ſe laiſſent pas aiſément toucher : ſouvent même la captivité les rend furieux & difficiles à aborder. Le deſir d'une

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

liberté dont ils ont abusé, les occupant tout entiers, ferme leurs oreilles à tous les discours de pieté qu'on veut leur faire ; ou s'ils les ouvrent & qu'ils se montrent dociles & susceptibles de bonnes impressions, ce n'est que par artifice & par dissimulation, dans le dessein de faire servir une feinte conversion à leur délivrance. Il est aisé de croire que ces libertins ne sont pas d'humeur d'entendre parler, ni de Dieu, ni de pénitence, & que des hommes d'une vertu commune les laissent après bien des remontrances & des exhortations tels qu'ils les trouvent. A ces hommes de péché, il faut des hommes d'une grace éminente & superieure. Il faut des Saints, dont l'aproche met en fuite les Démons, & dont les paroles de feu amolissent les cœurs de bronze. On ne fut pas long-tems sans s'apercevoir, que M. De La Salle les visitoit. Une vraie & solide conversion en fut la marque & le fruit. Il gagna d'abord leur confiance ; & ils lui abandonnerent le soin de leur conscience. Entre les mains d'un Medecin si charitable & si habile, les maux de l'ame les plus desespérez furent gueris ; les plaïes les plus vieilles & les plus incurables furent fermées. Tout le monde fut surpris, les malades le furent eux-mêmes d'une si prompte guérison. Leur conversion procura leur délivrance ; mais les uns ne sortirent de S. Yon, que pour entrer dans des Cloîtres, & les autres retournez dans le monde, firent connoître par une vie réglée & édifiante, qu'ils avoient eû le bonheur de trouver dans leur prison un Saint, & par lui, la grace de la penitence.

Les petits Pensionnaires qui sont mis à S. Yon pour y être élevez & formez de la main des Freres, ressentirent aussi les effets du zéle de M. De La Salle. Il les confessoit tous avec grande bonté, sans que leur nombre & leurs importunitez parussent le lasser, ou l'ennuyer. En se faisant tout à tous pour les gagner tous à Jesus-Christ, il se faisoit enfant avec ces enfans, & se trouvoit souvent à leurs Récréations. Ils étoient de leur côté ravis de le voir, & le mettoient au milieu d'eux en l'environnant, pour joindre au plaisir de l'entendre & de le considérer, celui de lui marquer leur affection. Car ils l'aimoient, & il avoit leurs cœurs. Alors le S. Homme après avoir saisi le moment de leur donner quelques instructions courtes & propres à leur âge, pour ne les point gêner dans leurs innocens divertissemens, se retiroit à leur regret. Si quelqu'un d'eux étoit peu docile, ou avoit tombé dans quelque faute, il le prenoit en particulier, & mêlant les avis avec les exhortations, les réprimandes avec les careisses, il le laissoit ordinairement changé ou touché.

Il confessoit tous les Freres, quoique la troupe fût nombreuse une ou deux fois la semaine ; & il le faisoit avec une bonté si paternelle, qu'ils ne peuvent s'en ressouvenir sans être attendris. Les Dimanches & les Fêtes, il leur faisoit des entretiens fervens pour les animer à l'acquisition des vertus, & les affermir dans la fidelité à leur vocation. Le saint Homme dans sa solitude n'étoit pas à l'abri de la persécution. Il y trouvoit des épines au-dedans & au-dehors. Après avoir vécu si long-tems sur la Croix, il étoit juste qu'il y mourût à l'exemple de Jesus-Christ. Dégradé, pour ainsi dire, & n'étant plus rien parmi les Freres, il recueilloit selon ses desirs tous les profits de la derniere place qu'il avoit choisie. Quelques-uns semblant le méconnoître & oublier ce qu'il avoit été, & ce qu'il étoit encore à leur égard, ne le traitoient qu'avec mépris. Ce qui doit paroître plus surprenant, & aprendre que Dieu garde une conduite particuliere envers ses élûs distinguez, en faisant tout servir à leur sanctification ; un de ses plus anciens disciples, homme qui n'avoit jamais sorti hors du rang des Freres servans, traitoit le Serviteur de Dieu

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

avec hauteur & avec inſolence, ſans s'en apercevoir ; car s'il s'en fût aperçû, il en auroit eû une extrême confuſion. En effet, ce Frere étoit pénétré dans l'ame d'eſtime & de reſpect pour ſon Pere, il le regardoit comme un Saint, & il lui avoit toujours demeuré inviolablement attaché dans les occaſions les plus critiques dont il a été parlé ; & cependant dans les rencontres il le traitoit avec arrogance, & donnoit ſouvent un grand exercice à la vertu du Serviteur de Dieu.

M. De La Salle ayant été une fois invité par un Curé de la Ville, avec lequel il étoit fort en relation, de dire la grande Meſſe un jour de Dimanche dans la Paroiſſe de..... Il ne put ſe diſpenſer de dîner chez lui, parce qu'il auroit eu trop loin à s'en retourner ; & que d'ailleurs il ne vouloit pas refuſer cet ami qu'il avoit à ménager, qui avoit déja rendu de bons ſervices à ſa Communauté, & qui pouvoit lui en rendre d'autres ; cependant à ſon retour, l'humble Prêtre reçut une réprimande du Frere dont je parle, qui lui reprocha d'avoir violé la Régle en dinant hors de la maiſon. Ce même Frere dans une autre rencontre, lui dit qu'on le nourriſſoit dans la maiſon par charité, en qualité de pauvre Prêtre, qui n'étoit plus bon à rien. Le Serviteur de Dieu ne put s'empêcher de rire de ce compliment. Celui qui le fit, l'avoit accoutumé à en recevoir ſouvent de pareils avec douceur & tranquilité.

Un autre Frere auſſi groſſier que le premier, & beaucoup plus ſtupide, exerça d'une autre maniere l'humilité du Serviteur de Dieu. C'étoit un faux illuminé & un vrai fanatique qui ſe croyoit dans un haut degré d'oraiſon, & fort favoriſé de Dieu. Enyvré de ſa chimérique perfection, il rangeoit M. De La Salle au nombre des Prêtres du commun, & ne le jugeoit pas aſſez éclairé pour le conduire dans ſes prétenduës voyes ſublimes. Je ne ſçai ſi ce Frere illuminé n'eût point voulu conteſter le premier pas dans les voyes myſtiques à ſainte Thereſe & à ſaint Jean de la Croix. Le Ciel à l'entendre n'avoit rien de ſecret pour lui, tous ſes Miſtéres lui étoient révélez, & il entretenoit avec ſes habitans un commerce familier. La très-ſainte Vierge & les Anges lui rendoient de ſi fréquentes viſites, qu'il n'étoit plus ſurpris de les voir. Toutes ces faveurs lui arrivoient dans un grenier, diſoit-il, où il s'étoit fait un Oratoire. Le lieu étoit ſi ſaint, ajoutoit-il, par les miracles de grace qui s'y opéroient, qu'il falloit n'y entrer que les pieds nuds : pour lui au premier pas qu'il y faiſoit, il ſe voyoit inveſti de lumieres, & trouvoit quelque Citoyen de la Cour celeſte qui venoit l'aborder.

Les Grenades, les Rodriguez, les Oeuvres de ſaint François de Sales, & autres ſemblables Auteurs d'une ſpiritualité ſolide & aprouvée, étoient peu de choſe dans ſon eſprit. Cet Aigle qui ne ſe nourriſſoit que de la manne du Ciel, & qui étoit ſi fort élevé au-deſſus des voyes communes, ne daignoit pas ſe rabaiſſer à de ſemblables lectures. Malaval & quelques autres livres Quiétiſtes, étoient de ſon goût, & les ſeuls qu'il jugeoit dignes de lui.

En vain M. De La Salle fit ſes efforts pour deſabuſer cette dupe de l'amour propre le plus groſſier. Poſſedé du démon d'orgueil, il mépriſoit les avis d'un homme qu'il mettoit fort au-deſſous de lui en fait de ſpiritualité. Tout ce que le Serviteur de Dieu put gagner ſur lui, fut de conſulter un autre, & de lui découvrir ſon état. On lui fit venir un Chanoine fort ami de l'Inſtitut, qui eut la patience d'écouter une partie des orgueilleuſes rêveries de cet idiot, enchanté par les preſtiges de Satan transformé en Ange de lumiere. Jamais homme, ſans être fou, ne pouvoit avoir une ſi petite proviſion de ſens commun. Il étoit vraiment pauvre d'eſprit, non de cette pauvreté ſpirituelle qui fait les vrais ſages, en les faiſant de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

vrais humbles, mais d'une diſette réelle de lumieres & de grace. Il ne parloit que pour faire ſon éloge, & donner de lui la haute idée qu'il en avoit conçuë lui-même. Le Chanoine ſurpris d'abord, que ce Frere cherchât des conſeils étrangers, lui dit qu'il avoit dans ſon Pere, ſon Moïſe, ſon S. Paul, & qu'il ne trouveroit en aucun autre les lumieres de M. De La Salle. Ce n'eſt pas ce que le Frere penſoit. Il ne cherchoit point non plus des avis, d'autre que de lui-même. Ce n'étoit pas pour conſulter, mais pour faire admirer ſon intérieur, que le fanatique le découvroit.

En vain le Chanoine voulut lui ouvrir les yeux ſur des illuſions ſi groſſieres, & ſur une ſuperbe ſi ſenſible; en vain voulut-il le détromper de ſes erreurs, & lui montrer les œuvres de Satan dans ſes prétendues opérations myſtiques, il fut mis par le Frere, au rang des hommes qui n'entendent rien aux voyes extraordinaires, & ſes avis furent mépriſez autant que l'avoient été ceux du Serviteur de Dieu. Enfin l'ouvrage du démon s'accomplit. Le viſionnaire quelques jours après, quoique d'un âge aſſez avancé, ſauta par-deſſus les murs de la maiſon, & laiſſa ſon chapeau en faiſant des efforts pour paſſer : il alla ſe preſenter à la Trappe, mais il en trouva la porte fermée. Fort embarraſſé de ſa perſonne, il fut reçû par charité dans une maiſon de Religieuſes, pour balaïer l'Egliſe & aider le Sacriſtin. Il y trouva ſa fin peu de tems après, & fut ſans doute bien ſurpris à la mort, après s'être crû ſi riche & ſi orné de graces, de ſe voir ſi nud, ſi pauvre & ſi miſérable. Il mourut de la maniere que ſa deſertion le méritoit, & que ſon orgueil le demandoit, comme livré au deſeſpoir, & dans l'abandon de Dieu.

M. De La Salle eut au-dehors bien plus à ſouffrir de la part des Superieurs Eccleſiaſtiques. M. Daubigné alors Archevêque de Roüen, le traita avec une rigueur qui a peu d'exemples, auſſi-bien que le Grand-Vicaire qui étoit auprès de lui. Celui-ci quoique d'un caractére doux & obligeant, ſe déclara la partie du Serviteur de Dieu, & lui rendit tous les mauvais ſervices, dont ſa place lui fourniſſoit de fréquentes occaſions. C'eſt ici qu'on peut reconnoître que Dieu ſe plaît à ſe ſervir de toutes ſortes de mains pour travailler à la ſanctification de ſes élûs particuliers, & que les Juſtes eux-mêmes ſe perſécutent quelquefois.

Parmi tant d'illuſtres Evêques dont la vertu brilloit, la France, j'oſe le dire, n'en avoit pas un plus pieux, plus regulier, plus zele, plus laborieux, plus exemplaire, que M. Daubigné; & c'eſt cependant ce Religieux Prelat encore aujourd'hui ſi regretté dans le Diocèſe de Roüen, des bons Catholiques, & des Prêtres vertueux, qui a ſemé ſur les pas de M. De La Salle de piquantes épines, & qui l'a traité comme auroit mérité de l'être, le Prêtre le plus indigne de ce vaſte Diocèſe.

Ce ſaint Archevêque, qui dans le tems qu'il étoit Grand-Vicaire à Chartres, ſous M. Godet des Marets, avoit donné à M. De La Salle & aux Freres toutes ſortes de témoignages d'eſtime & de bonté, s'étoit ſi fort laiſſé prévenir contre eux, comme il a déja été dit, par l'ennemi ſecret & accrédité du Serviteur de Dieu, qu'il ne pouvoit plus ni les voir, ni en entendre parler. Cependant quand le ſaint Prêtre venoit à Roüen, il ne manquoit pas d'aller preſenter ſes reſpects à M. Daubigné : mais il en étoit toujours très-mal reçû, & avec beaucoup de mépris. Une fois entr'autres, le Prélat quoique fort modéré, & qui ſçavoit toujours dans les Eccleſiaſtiques mêmes les plus ſcandaleux, honorer l'état & le caractére dans le tems meme qu'il ſéviſſoit contre leurs perſonnes, ne garda nulle meſure dans les paroles dures qu'il lui dit. L'humble Prêtre qui étoit déja à ge-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

nous, n'eut pas plûtôt entendu les premieres de ſa bouche, qu'il ſe proſterna en terre pour recevoir les autres avec plus de reſpect & d'humilité. Lorſque M. l'Archevêque eut fini de parler, M. De La Salle ſans ouvrir ſa bouche pour s'excuſer & ſe juſtifier, ſe leva, & ſortit après avoir fait une profonde révérence à celui qui venoit de le traiter avec tant d'indignité. Dans cette rencontre, comme dans toutes les autres, l'humble Prêtre ne laiſſa échaper aucune parole de plainte, ni aucun ſigne de peine. Le Frere qui l'accompagnoit, confus de ce qu'il avoit entendu dire à ſon Superieur, le vit ſortir de l'Archevêché auſſi tranquille qu'il l'y avoit vû entrer.

Le Grand-Vicaire dont nous venons de parler, loin de radoucir le Prélat & de parer les coups, ne travailloit qu'à l'armer & à l'aigrir. Il s'étoit lui-même laiſſé prévenir contre le Serviteur de Dieu, par le feu Curé de S. Sever qui étoit eſtimé à l'Archevêché, & qui en effet étoit un bon Paſteur; car celui-ci, comme il a été dit, ne ceſſoit de murmurer contre les Freres & contre leur Superieur, & faiſoit de tous côtez entendre ſes plaintes, de ce qu'ils n'obſervoient pas le Concordat qui avoit été fait entr'eux & lui; c'eſt dequoi il a été parlé ailleurs. Le Concordat, comme il a été dit, étoit devenu impoſſible dans quelques-uns de ſes articles, & il étoit déraiſonnable d'en demander l'éxécution. C'étoit cependant ſur quoi ce Paſteur, d'ailleurs bien intentionné, faiſoit un Procès éternel à M. De La Salle, auprès des Superieurs Eccleſiaſtiques. En vain le ſaint Prêtre voulut-il prouver qu'on ne contrevenoit au Concordat que dans les Articles que l'expérience avoit montrez impratiquables. En vain voulut-il faire toucher au doigt les inconvéniens qui étoient déja arrivez, & les deſordres qui avoient ſuivi l'execution de ces points, toutes les fois qu'ils avoient été tentez, il ne fut jamais écouté. On ne voulut point voir la verité. Le préjugé du Grand-Vicaire dans la derniere rencontre où cette matiere avoit été agitée, alla ſi loin, qu'il reprocha à M. De La Salle d'avoir menti, & vint l'en accuſer devant M. Daubigné.

Un Chanoine alors preſent quand cette accuſation fut faite, touché de voir mettre ſur le compte d'un homme qu'il honoroit comme un Saint, un menſonge honteux, ne put s'empêcher d'élever la voix pour l'en juſtifier, & dit au Grand-Vicaire qu'aſſurément ou M. De La Salle ne s'étoit pas bien expliqué, ou qu'il ne l'avoit pas bien entendu; & qu'un homme comme M. De La Salle n'étoit pas capable de vouloir tromper par un menſonge ſes Superieurs Eccleſiaſtiques. Mais quoique pût dire ce Chanoine, l'humble Prêtre fut déclaré menteur, & condamné à en ſubir la peine par l'interdit des fonctions du miniſtere. Le Chanoine effrayé de la Sentence, encore plus que de l'accuſation, alla trouver au plûtôt le Serviteur de Dieu déja malade de la maladie dont il mourut, & lui demanda l'éclairciſſement du fait ſur lequel il étoit taxé d'avoir menti, ſans cependant l'informer de ce qui étoit arrivé, ni l'avertir de l'injurieux témoignage qu'on avoit porté contre ſa ſincerité. Le pieux Malade expliqua en peu de mots le fait avec ſa ſimplicité ordinaire, ſans ſoupçonner qu'on le rendoit coupable de menſonge. Il s'étoit bien expliqué devant le Grand-Vicaire; mais le Grand-Vicaire avoit mal conçû, & l'avoit ſoupçonné, accuſé, & condamné de duplicité ſans ſujet. C'eſt ce que ce Chanoine vint raporter à l'Archevêché, mais fort inutilement, Dieu le permettant ainſi pour que ſon Serviteur mourût comme Jeſus-Chriſt dans l'opprobre. Le Grand-Vicaire ſoutint toûjours que M. De La Salle avoit menti, & rejetta l'éclairciſſement du fait. Ne voulant pas avoüer qu'il s'étoit trompé, il falloit qu'il demeurât conſtant, que l'Inſtituteur des Freres étoit menteur. Sa condamnation

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

nation fut donc confirmée ; & le Chanoine Avocat de l'innocence du Serviteur de Dieu, fut prié de lui ſignifier de bouche la révocation des pouvoirs qui lui avoient été accordez. Le Chanoine ſe tut, car il étoit inutile de parler ; mais il ne fut pas d'humeur de ſe charger d'une commiſſion ſi odieuſe, fondée ſur une calomnie qu'un faux préjugé avoit dictée. Il n'avoit garde de ſe prêter à la paſſion d'un homme, qui moderé & bienfaiſant par caractere, parut en cette rencontre oublier la douceur qui lui étoit naturelle. D'ailleurs, le peu de tems que M. De La Salle avoit à vivre, demandoit qu'on uſât de ménagement à ſon égard. Eût-il été coupable du menſonge dont on le chargeoit, & d'autres fautes plus conſidérables, il paroiſſoit étrange de le noircir par une interdiction de ſes pouvoirs ſur la fin de ſa vie. Il étoit convenable de la lui laiſſer finir en paix & avec honneur. A tout autre que lui, on n'auroit pas voulu faire cet affront, ni cauſer ce chagrin. De plus, quelle conſternation un tel interdit ne devoit-il pas cauſer dans la maiſon de S. Yon, compoſée de près de 80. perſonnes que M. De La Salle confeſſoit preſque toutes ? Quel ſcandale ! ou plûtôt quel murmure contre le Gouvernement n'auroit pas ſuſcité un tel interdit, s'il fût devenu public ? Pour ces raiſons, le Chanoine prit le parti de ſe taire, & d'abandonner tout à la divine Providence : mais comme il ne doutoit pas qu'à ſon défaut, on n'envoyât quelqu'un à S. Yon ſignifier au ſaint Prêtre cet interdit ; afin de l'y préparer & qu'il ne fût pas ſurpris, le Chanoine l'avertit qu'il ſe formoit contre lui à l'Archeveché un gros orage qu'il n'avoit pû diſſiper, & que bien-tôt le bruit pouroit éclater. Il ne dit rien de plus. En effet, comme on vit bien que le Chanoine ne s'étoit pas voulu charger de faire l'office d'un Sergent, on en envoya un autre qui le fit, & qui annonça au ſaint Prêtre la révocation de ſes pouvoirs deux ou trois jours avant ſa mort. Cette flétriſſure n'eut point d'éclat, parce que le ſaint Prêtre la tint ſecrette, & que ſa mort qui la ſuivit de près, ne permit pas au tems de la déclarer. Le Chanoine ami de M. De La Salle, l'étant allé voir deux jours avant ſa mort, aprit de ſa bouche, qu'enfin on étoit venu lui annoncer la révocation de ſes fonctions. On m'avoit prié, dit le Chanoine, de vous l'aporter ; mais je ne m'étois pas preſſé d'executer une commiſſion ſi fâcheuſe. J'en avois eû la défiance, repartit le pieux moribond, ſur ce que vous m'aviez fait l'honneur de me dire dans vôtre derniere viſite.

Il reçut cette ignominie qui fut la derniere, ſans rien perdre de ſa paix & de ſa tranquilité. Il en parla d'un air guai & content, ſans paroître en avoir le moindre chagrin, ni le moindre reſſentiment. Ce qui ne doit pas être oublié, c'eſt que quelques jours après, les Freres étant venus annoncer au Grand Vicaire dont nous venons de parler, la mort de leur Inſtituteur, il s'écria : *C'eſt un Saint : le Saint eſt mort.* Il pouvoit ajouter, qu'il avoit mis lui-même le dernier trait à ſa Sainteté. Mais comment un homme d'eſprit pouvoit-il déclarer Saint, celui qu'il avoit accuſé d'impoſture, & contre lequel il venoit de faire décerner un interdit ? Si cette contradiction de ſentimens & de conduite, paroit incompréhenſible, c'eſt que Dieu permet que le cœur des Juſtes mêmes ſe paſſionne contre ſes favoris, ſans pourtant permettre que ceux-là perdent l'eſtime que mérite leur vertu.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

CHAPITRE XVIII.

Maladie & décès de M. De La Salle.

1719. PLus M. De La Salle ſentoit ſa fin s'aprocher, plus il travailloit à mourir à tout & à s'effacer dans l'eſprit de toutes les créatures, méme de ſes plus chers Diſciples. Mais malgré toutes ſes pieuſes induſtries, il étoit toûjours dans leurs cœurs ce qu'il y avoit été, & ce qu'il devoit y être, leur Pere, leur Superieur, & leur Inſtituteur; & il ne pouvoit arracher de leurs ames, ce fond de confiance, de tendreſſe, & de recours que la grace inſpire, pour ceux qui nous ont engendrez à Jeſus-Chriſt. Il leur parloit ſans ceſſe de la mort, & leur déclaroit que la ſienne n'étoit pas éloignée, qu'ils ne devoient plus le compter parmi les vivans; & que par cette raiſon, ils devoient s'accoutumer à ſe paſſer de lui. Il répondoit ſur le même ſtile à ceux des Freres qui le conſultoient par Lettres. » Je » vous prie pour l'amour de Dieu, mon cher Frere (écrivit-il à un des plus an- » ciens dont il n'avoit pu rebuter la confiance) qu'à l'avenir vous ne penſiez plus » à vous adreſſer à moi en aucune maniere. Vous avez vos Superieurs à qui vous » devez communiquer vos affaires ſpirituelles & temporelles. Je ne veux plus » doreſnavant penſer qu'à me préparer à la mort qui me doit bien-tôt ſéparer de » toutes les créatures, &c. » On ne fut pas long-tems ſans craindre la verité de ſa prédiction. Le Rhumatiſme qu'il avoit gagné il y avoit déja long-tems par ſes veilles & ſes auſteritez, & par le ſommeil pris ſur le plâtre après la plus grande partie des nuits paſſée en oraiſon, étoit un mal habituel qui avoit reſiſté à tous les remedes, même les plus forts. L'eſpece de ſuplice dont il a été parlé, en avoit été à la verité le ſoulagement, mais il n'en avoit pas été la guériſon. Les années en croiſſant, en augmentoient les peines & en étendoient les incommoditez generalement ſur tous les membres; de ſorte qu'enfin ſon deſir de ſouffrir dût être ſatisfait. Ces douleurs furent aigries par la continuation de ſes auſteritez & de ſes exercices ordinaire de pieté; car il n'en rabattoit rien, & il traitoit ſon corps, comme s'il eût été ſans ſentiment; ce qui donna lieu de penſer qu'il ne ſe portoit pas ſi mal. On étoit tenté de croire qu'un homme qui ne ſe plaignoit jamais, & qui ne permettoit pas aux plus violentes douleurs de ſe marquer par aucun ſigne, ne ſouffroit pas beaucoup. En effet, toute ſon attention étoit de n'avoir que Dieu pour témoin de ſa patience, de ſouffrir en ſilence, & de dérober aux Freres la connoiſſance de ſon mal. Il y réüſſit; car un viſage toûjours calme & ſerain, guai & tranquille, ſans le moindre nuage de chagrin & d'alteration, leur diſoit, qu'il étoit ſans peines, lorſqu'il en ſentoit de très-vives. On l'eût toujours cru en aſſez bonne ſanté, ſi l'affoibliſſement de ſes forces, joint à la difficulté d'agir, n'euſſent apris le contraire. Un aſthme dont il étoit travaillé depuis quelque tems, fut un ſurcroit de mal que le jeûne augmenta. Ces maux compliquez ne l'empêcherent pas de commencer le Carême de l'année 1719. avec ſon auſterité ordinaire; & quoiqu'il eût peine à reſpirer, tant l'opreſſion que lui cauſoit l'aſthme étoit violente, les Freres ne purent l'engager à y chercher quelque ſoulagement, ni à rompre le Carême: Il leur répondoit *que la victime étant prête d'être immolée, il falloit travailler à la purifier.* Le Frere Barthelemi de retour

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

d'un voyage de Paris qu'il avoit été obligé de faire, n'ayant pas plus gagné ſur lui que les autres, ils eûrent recours à ſon Confeſſeur, & l'engagerent d'interdire à l'humble Prêtre une abſtinence qui mettoit ſa vie en danger. Il ſe ſoumit, & fit céder l'eſprit de pénitence à celui d'obéiſſance.

Peu de tems après, un violent mal de tête, cauſé par la chûte d'une porte, joint à une piquante douleur de côté, formérent ſa maladie. Le Medecin qui fut apellé la jugea mortelle, & ne le diſſimula point. Le vertueux Malade l'aprit avec un air guai & content, comme une heureuſe nouvelle qu'il attendoit de jour en jour. Son deſir étoit de quitter la terre, & d'être réüni à Jeſus-Chriſt. La vie qu'il menoit ne lui laiſſoit point d'autre intérêt que de mourir au plûtôt. En mourant il n'avoit rien à perdre, & il avoit tout à gagner. Un homme depuis ſi long-tems attaché à la Croix de Jeſus-Chriſt & crucifié avec lui, ne pouvoit regarder qu'avec joie ſon dernier ſoupir, qui devoit mettre fin à ſon tourment & commencer ſon bonheur.

Cependant le Medecin qui deſeſpera de la guériſon du Malade, eſſaïa en vain par tous les remedes imaginables de ſoulager ſes douleurs. Le ſaint Homme quoiqu'il les crût très-inutiles, ne les refuſa point, parce qu'ils étoient très-dégoûtans, & qu'ils lui fourniſſoient les occaſions de faire à Dieu des ſacrifices de ſes répugnances. Tout ce qu'on put faire pour ſon ſoulagement, fut ſans ſuccès. Le mal alloit ſon train, & augmentoit conſidérablement. Alors il pria les Freres de ne ſe point mettre en dépenſe, & de s'épargner les frais des remedes. Il ajoûta que ſon heure aprochoit, & qu'il ne falloit plus avoir recours qu'au ſouverain Medecin, qui ſeul pouvoit guérir & ſoulager ſon mal.

La ceſſation des remedes & ſon abandon à Dieu, le remirent en état de pouvoir encore monter au ſaint Autel, pour y offrir la ſainte Victime ; ou plûtôt ſa ferveur liée par le régime de vie qu'on lui faiſoit obſerver, ſe vit en liberté de celebrer les ſaints Myſteres, & de confeſſer pendant près de quinze jours malgré ſes douleurs. C'eſt dans ces occaſions que la vertu donne des forces, ou fait retrouver celles qui ſont cachées plûtôt qu'éteintes dans le fond de la nature. Ces grandes ames qui n'écoutent jamais leurs corps, exigent de lui juſqu'à la mort des violences qui tiennent du prodige. M. De La Salle étoit en un état où tout autre auroit gardé le lit. Les aparences diſoient qu'en vain il eſſaïeroit d'en ſortir, & que l'impoſſibilité d'agir le replongeroit dans la néceſſité d'y demeurer. Il ne les écouta pas, & on fut étonné de le voir ſur ſes pieds agir & forcer ſon corps de lui obéir, pour ſatisfaire ſa dévotion ; mais tout ce qui eſt trop violent, n'eſt pas de durée : ſi la vertu peut animer le courage, & ſupléer à la foibleſſe de la nature par un redoublement de ferveur, elle ne peut ſans un miracle réparer des forces épuiſées, & rétablir en vigueur un corps uſé & détruit. Le mal devint ſur la fin du Carême ſi violent, qu'il obligea le Serviteur de Dieu de rentrer dans le lit. A meſure qu'il ſentoit ſon corps s'affoiblir, la joye croiſſoit en ſon ame, & ſe montroit ſur ſon viſage. *J'eſpere*, diſoit-il, *que je ſerai bien-tôt délivré de l'Egypte, pour être introduit dans la véritable Terre promiſe.* La Fête de S. Joſeph aprochoit. Sa dévotion particuliere envers ce grand Saint, qu'il avoit choiſi pour Patron & Protecteur de l'Inſtitut, lui inſpiroit un ardent deſir de pouvoir celebrer la ſainte Meſſe ce jour-là en ſon honneur : mais il ſe contentoit de le deſirer, car il ne paroiſſoit pas poſſible de le pouvoir faire ſans une eſpece de miracle. Cependant cette faveur que le Serviteur de Dieu n'oſoit attendre, encore moins demander, lui fut accordée. La veille de la Fête du Saint, ſur les dix heures du ſoir il ſentit ſes dou-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

leurs diminuer & ſes forces revenir. Il en fut ſi ſurpris lui-même, qu'il s'imagina que c'etoit un ſonge & n'en parla à perſonne. Le lendemain matin lui aprit que ce retour ſubit de ſanté n'étoit ni rêve ni imagination ; car il ſe trouva ſi fortifié, qu'il ſe vit en état de ſe lever & de celebrer les divins Myſteres. Sa joye fut grande de pouvoir contenter ſa dévotion : celle de ſes Enfans, qui le crurent guéri par un miracle du Tout-Puiſſant, fut encore plus vive. Les uns & les autres bénirent, loüérent & remerciérent la bonté de Dieu & leur Patron S. Joſeph. Le ſaint Homme profita de cette faveur, & monta à l'Autel avec le recueillement & la ferveur que demandoit la derniere Meſſe de ſa vie. L'air libre & dégagé avec lequel il la celebra, fit croire aux Freres que Dieu lui avoit rendu la ſanté par l'interceſſion de Saint Joſeph. Ils s'empreſſérent tous à lui demander des avis pour leur avancement ſpirituel, comme s'il eût été parfaitement guéri ; il les leur donna pour la derniere fois avec la facilité d'un homme vigoureux & robuſte ; mais enfin après avoir ſatisfait ſa pieté & celle des Freres, il rentra dans ſon premier état ; les forces lui manquérent, & ſa fin ne parut pas éloignée. Alors les Freres connurent à leur regret, que la ſanté ne lui avoit pas été renduë, mais ſeulement prêtée pour celebrer la ſainte Meſſe en l'honneur de S. Joſeph, & ſatisfaire ſa dévotion envers ce grand Saint.

M. le Curé de S. Sever averti du danger où ſe trouvoit l'Inſtituteur des Freres, vint le viſiter ; & après lui avoir témoigné la part qu'il prenoit à ſon mal, l'exhorta à la patience. Le Paſteur accoutumé à voir le trouble & l'inquiétude partout où il alloit chez ſes Malades aux aproches de la mort, fut fort ſurpris & preſque déconcerté de voir celui-ci tranquile & dans un état d'indifference à tous événemens. Comme s'il eût été choqué, ou peu édifié de la ſécurité dans laquelle le Serviteur de Dieu paroiſſoit être, il ſe crut en devoir de l'en faire ſortir en lui annonçant cruëment les aproches de la mort & du Jugement qui la ſuit. *Sçachez*, lui dit-il, *que vous allez mourir, & qu'il vous faudra enſuite comparoître devant Dieu. Je le ſçai*, répondit M. De La Salle, *& je ſuis très-ſoumis à ſes ordres. Mon ſort eſt entre ſes mains. Sa volonté ſoit faite.* Le Curé ſentit par ce peu de paroles, d'où procédoient la confiance & la tranquilité du Malade, & jugea bien que de longues remontrances n'étoient pas fort néceſſaires à un homme tout occupé de Dieu, & qui ſembloit déja entrer en joüiſſance de la paix des Bienheureux. Il fut même inſpiré de terminer avec paix & charité un petit different qu'il avoit eû avec le ſaint Homme, qui n'avoit pas voulu acquieſcer à tout ce qu'il exigeoit des Freres qui étoient ſur ſa Paroiſſe : ce qui donna une vraie conſolation au pieux Malade. Depuis ce moment ſon cœur s'abandonna aux deſirs du Souverain Bien, & fixa toutes ſes penſées ſur la celeſte Jeruſalem. Son union avec Dieu & ſes aſpirations vers lui étoient continuelles. Il demanda le ſaint Viatique, qu'il apelloit ſon paſſe-port, avec un empreſſement qui ſurprit, & on fit difficulté de le lui donner, parce qu'on ne le croyoit pas encore ſi proche de ſa fin : cependant on promit de le lui aporter le lendemain. Ce délai favoriſa le grand deſir qu'il avoit de s'y bien diſpoſer. Toute la nuit fut employée à cette préparation. Dès que le jour commença à paroître, il donna ordre qu'on diſpoſât toutes choſes pour recevoir ſon Seigneur avec décence. On le fit pour le contenter avec toute la magnificence que pouvoit le permettre la pauvreté de la Maiſon de S. Yon. Rien ne pouvoit lui faire plus de plaiſir, parce qu'il aimoit que tout ce qui regarde les divins Myſteres, fût propre & riche.

Pendant qu'on préparoit avec diligence la maiſon pour la venuë de Jeſus-Chriſt,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

M. De La Salle étoit tout recüeilli en lui-même pour lui préparer ſon cœur. Il oublia encore en ce moment qu'il étoit malade à l'extrêmité, & chercha dans ſa ferveur, dans ſon reſpect profond, & dans ſa dévotion ardente envers le Saint Sacrement, des forces ſuffiſantes pour ſe lever. Honteux de recevoir dans ſon lit le Prince des Eternitez, il fit tant d'inſtances pour qu'on l'en retirât, & qu'on le revêtit d'Etole & de Surplis, qu'on ne put le refuſer. Ainſi attendit-il aſſis dans une chaiſe ſon Seigneur & ſon Dieu ; mais quand le ſon de la Cloche annonça ſon aproche, il ne fut plus maître de lui-même. Confus de paroître aſſis devant ſon Créateur & ſon Juge, un tranſport de ferveur le fit ſe proſterner devant lui pour l'adorer & s'anéantir en ſa preſence. Alors le viſage enflâmé par l'excès de ſa joïe & l'ardeur de ſa charité, on le vit recevoir le S. Viatique, de la maniere dont on l'avoit vû tant de fois celebrer la ſainte Meſſe, avec la dévotion d'un Séraphin. Ce feu qui parut en ce tems ſur ſa face, lui rendit un air de ſanté, qui fit croire aux Aſſiſtans qu'il ſe portoit bien. Quelques-uns mêmes ne purent s'empêcher de témoigner leur étonnement de ce qu'on Communioit en Viatique un homme qui paroiſſoit ſe bien porter.

Il étoit tems de lui accorder cette conſolation qui ne fut complette, que quand on lui aporta le dernier Sacrement qu'il demanda avec inſtance ; car il ſentoit ſes forces conſidérablement diminuër, & la priſon de ſon corps au moment prochain de ſa ruïne. L'Extrême-Onction lui fut donnée le lendemain Jeudi-Saint, & il la reçut avec la plus grande preſence d'eſprit, répondant lui-même à toutes les prieres. Quand elles furent achevées, il reſta dans un profond ſilence l'eſpace de ſept heures, occupé des graces que Dieu venoit de lui faire. Il ne rompit ce ſilence que pour complaire à ceux qui environnant ſon lit, vouloient ou être témoins de ſa fin bienheureuſe, ou recevoir de lui quelques avis, ou entendre quelque mot d'édification. Il les ſatisfit tous, & découvrit même à pluſieurs ce qui étoit de plus caché en leurs ames ; ce qui les étonna fort. Un Séculier qui étoit preſent, ſoit par curioſité, ſoit par pieté, voulut faire la même épreuve, & le pria de lui déclarer ce qu'il penſoit de lui : Il répondit : *Il ne tient qu'à vous de vous ſauver ; car Dieu vous comble de ſes graces, mais vous n'en profitez pas : Vous n'allez pas à lui comme vous devriez : Vous enfoüiſſez les talens qui vous ont été donnez.* Rien n'étoit plus vrai : cet homme l'avoüa, & ajouta que le Serviteur de Dieu avoit vû dans ſon intérieur tout ce qui s'y paſſoit.

Les Freres attendris ſur la perte qu'ils alloient faire, s'empreſſoient de recüeillir ſes derniers ſentimens. Voici le premier article du Teſtament qu'il leur laiſſa. » Je recommande premierement mon ame à Dieu & enſuite tous les Freres de la » Societé des Ecoles Chrétiennes, auſquels il m'a uni, & leur recommande ſur » toutes choſes d'avoir toûjours une entiere ſoumiſſion à l'Egliſe, & ſur-tout » dans ces tems fâcheux, & pour en donner des marques de ne ſe déſunir en rien » de Nôtre Saint Pere le Pape & de l'Egliſe de Rome, ſe ſouvenant toûjours » que j'ai envoyé deux Freres à Rome pour demander à Dieu la grace que leur » Societé y fût toujours entierement ſoumiſe. Je leur recommande auſſi d'avoir une » grande dévotion envers Nôtre Seigneur, d'aimer beaucoup la Sainte Commu- » nion & l'exercice de l'Oraiſon, & d'avoir une dévotion particuliere envers la » très-ſainte Vierge, & envers ſaint Joſeph Patron & Protecteur de leur Societé, » & de s'acquiter de leur emploi avec zéle & avec deſinterreſſement, & d'avoir » entr'eux une union intime, & une obéiſſance aveugle envers leurs Superieurs, » qui eſt le fondement & le ſoutien de toute la perfection dans une Communauté.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Cependant, comme il avoit beaucoup de peine à parler, & que ſa voix s'affoibliſſoit, on crut qu'il alloit entrer en Agonie. Alors tous ſes Enfans ſe jetterent à genoux pour demander ſa bénédiction ; & le Frere Barthelemi élevant la voix, le pria de la donner à tous les preſens & de l'étendre à tous les Freres de l'Inſtitut. Son humilité d'abord y aporta de la reſiſtance ; mais enfin cedant aux inſtances qui lui en furent faites, il leva les yeux & les mains au Ciel & dit : *Que le Seigneur vous béniſſe tous.* Cette benediction fit couler bien des larmes des yeux de ſes Diſciples, & fit dans leur cœur une nouvelle playe de douleur. Le ſentiment de la perte qu'ils alloient faire croiſſoit en leur eſprit à meſure qu'elle aprochoit ; & tous comme des enfans tendres que la mort de leur Pere alloit rendre Orphelins, ils ne trouvoient de conſolation dans leur peine, que dans leur pieté, dans la ſoumiſſion aux Ordres de Dieu, & dans l'eſpérance que leur Inſtituteur enlevé à leurs yeux, continueroit dans le Ciel les ſervices qu'il leur rendoit ſur la terre. Vers la fin du jour il commença à perdre connoiſſance : ce que ſes diſcours ſans ſuite firent apercevoir. On dit les prieres des Agoniſans. Elles ne furent pas plûtôt finies, qu'il revint à lui. Il profita encore de ce dernier moment que Dieu lui donnoit, pour inſpirer en peu de mots à ſes Diſciples l'horreur qu'il avoit du monde. » Si vous voulez vous conſerver, dit-il, & mourir dans vôtre » état, n'ayez jamais de commerce avec les gens du monde ; car peu à peu vous » prendrez goût à leurs manieres d'agir, & vous entrerez ſi avant dans leurs con» verſations que vous ne pourez vous deffendre par politique d'aplaudir à leurs » diſcours quoique très-pernicieux ; ce qui ſera cauſe que vous tomberez dans » l'infidelité, & n'étant plus fideles à obſerver vos régles, vous vous dégoûte» rez de vôtre état, & enfin vous l'abandonnerez. Il ne put en dire davantage, parce qu'une ſueur froide qui le ſaiſit, lui ôta l'uſage de la parole. Au moment il entra dans une rude Agonie, qui dura depuis minuit juſqu'à deux heures & demie du lendemain qui étoit le Vendredi-Saint. Alors un peu revenu à lui, on lui inſpira la penſée d'implorer l'aſſiſtance de la très-ſainte Vierge par cette priere de l'Egliſe, qu'il avoit coutume de lui adreſſer tous les jours à la fin de la journée : *Maria Mater gratiæ*, &c. Le Frere Supérieur qui ne le quittoit point, lui demanda enſuite s'il n'acceptoit pas avec joïe les peines qu'il ſouffroit : *Oüi*, répondit-il ; *j'adore en toutes choſes la conduite de Dieu à mon égard.* Ce furent-là les dernieres paroles qu'il prononça. A trois heures du matin il retomba dans l'Agonie qui dura juſqu'à quatre heures. Les agitations qu'elle lui cauſa, n'empêcherent pas d'apercevoir ſur ſon viſage un air tranquille & aſſuré. Enfin ſur les quatre heures il fit un effort comme pour ſe lever & aller au-devant de quelqu'un, il joignit les mains, leva les yeux au Ciel, & expira. Il mourut le 7. d'Avril 1719. jour du Vendredi-Saint âgé de 68. ans.

Telle fut la fin de l'Inſtituteur des Ecoles Chrétiennes, de ce S. Prêtre que Dieu a ſuſcité dans ces derniers tems pour travailler à l'inſtruction & à l'éducation de la jeuneſſe la plus pauvre & la plus abandonnée. Si jamais œuvre ne fut plus néceſſaire & plus utile à la République Chrétienne, jamais œuvre n'a été plus long-tems, plus univerſellement & plus cruellement contredite & perſécutée. Pendant près de quarante ans, que le Serviteur de Dieu y a travaillé avec une conſtance ſans exemple, il n'a preſque pas eu un jour tranquile. Les fruits de ſon zele, de ſes peines, & de ſon courage, ont été des croix toûjours nouvelles. A peine pouvoit-il ouvrir la bouche, qu'il ne ſe vît contredit, blâmé, humilié, traité d'indiſcret, d'entêté, d'homme ſingulier, de vain & de ſuperbe. Hum-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ble, ſoumis, petit devant tout le monde, tout le monde ſe croyoit en droit de le reprendre, de lui commander, de s'établir ſon Juge & ſon Supérieur. En but à des ennemis que l'enfer lui ſuſcitoit par-tout, il ne tenoit tête à aucun, & ne connoiſſoit point d'autre défenſe que celle de s'humilier & de céder. Inflexible ſur le ſeul point de la régularité, & de la conſervation de l'eſprit de pauvreté, de recueillement, de mortification & des autres vertus Evangeliques, qui font les Saints, il ſe rendoit docile comme un enfant ſur tout le reſte.

Intrepide dans les plus grands périls qui le regardoient, ou qui menaçoient de ruïne prochaine ſa Societé, il montroit une confiance en Dieu inébranlable, un abandon genereux à tous les ordres de la Providence, & plus d'horreur de la moindre imperfection, que des plus grands maux de la vie. Il a été libre à qui l'a voulu, de le maltraiter, de l'humilier, de le calomnier, de le perſécuter en ſa perſonne & en celle de ſes Enfans, ſans qu'il ait jamais ouvert la bouche pendant près de quarante ans pour s'en plaindre. Il étoit ſi familiariſé avec les affronts, les mépris & les injures, qu'il étoit ſurpris, & qu'il croyoit être dans un autre monde, quand on lui faiſoit honneur. Amis, ennemis, grands, petits, pauvres, riches, ſçavans & ignorans, Saints & pécheurs, Prélats & Supérieurs, ſes propres Diſciples; tous ont pris les armes contre lui, tous lui ont fait une guerre crueile, tous ont été entre les mains de Dieu des inſtrumens de ſa ſanctification. Perſécuté par-tout, il fuyoit de Ville en Ville, ſelon le conſeil de Jeſus-Chriſt, il erroit de Province en Province, ſans rencontrer la paix dans aucun lieu, ſans pouvoir en trouver un qui ne devint ſon Calvaire, & où il ne fût crucifié. Quel eſt le jour depuis qu'il a penſé à établir les Ecoles Chrétiennes, quel eſt le lieu, qui n'ait été marqué pour lui du ſigne des élûs, je veux dire de la croix, & qu'il n'ait ſanctifié lui-même par quelques Actes héroïques, ou d'humilité, ou de patience, ou de mortification, ou d'obéïſſance, ou de ſoumiſſion à la volonté de Dieu, ou d'abandon à ſa divine Providence, ou de quelque autre vertu? N'eſt-ce pas de lui qu'on peut dire avec vérité, ce que le Docteur des Nations diſoit de lui-même & de tous les Apôtres, qu'on l'a régardé comme la balayeure du monde, *omnium peripſema uſque adhuc.* Mais au milieu de tant de croix qui ſe multiplioient autant que ſes jours; au milieu de tant de contradictions, d'affronts d'outrages, & d'injuſtices, qui l'a jamais vû troublé, chagrin, déconcerté, embaraſſé? Qui a entendu ſortir de ſa bouche une parole d'aigreur, d'impatience, de reſſentiment? Qui a vû ſon viſage marquer par quelque altération l'indiſpoſition de ſon cœur? Tranquile, guai, recuëilli, content, gracieux, & modeſte; c'eſt ainſi qu'on le voyoit au milieu des orages. Il en ſortoit, comme il ſortoit de l'oraiſon.

Combien de fois a-t'il vû dans ſa maiſon des Enfans ſe mutiner contre leur Pere, des Diſciples prendre parti contre leur Maître, des membres ſe ſoulever contre leur Chef. Combien de fois s'eſt-il vû ſeul, ou preſque ſeul, abandonné, trahi, perſécuté au dedans & au dehors, & rencontrant par-tout des mains qui le fraponent? Ne peut-on pas dire, que Dieu prenoit plaiſir lui-meme à armer tous les hommes contre lui, & à le fraper le premier; car quelques pures que fuſſent les intentions du S. Homme, Dieu ſembloit les contrarier. Quelques ſaints que fuſſent ſes projets, Dieu paroiſſoit attentif à les renverſer. Il ne pouvoit preſque rien faire qui réüſſit; & ſi le deſſein de l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes a enfin réüſſi, comment & en combien de tems a-t'il réüſſi? Aux dépens de quarante années de travaux, de peines, & d'allarmes continuelles, qu'il a terminées comme il les avoit commencées, dans l'ignominie.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Si la France a tant admiré l'Abbé de Rancé enfoncé dans ſon Monaſtere de la Trappe y ramenant dans nos jours les auſtéritez de la Thebaïde, n'a-t'elle pas dequoi ſe congratuler auſſi d'avoir vû preſque au même tems, un jeune Chanoine de Reims ſe dépoüiller de ſon Canonicat en faveur, non de ſon Frere ou d'un parent, mais d'un Etranger réputé grand homme de bien, diſtribuer le prix de ſon Patrimoine aux pauvres, & ſe condamner à une vie d'abjection, de pauvreté & de ſouffrance; venir enſuite aux portes de Paris lever l'étendart de la pénitence, & mener une vie auſſi auſtere qu'à la Trappe, & beaucoup plus humiliée & plus pauvre.

Que l'on compare la vie des Freres demeurans dans Vaugirard & dans la grande maiſon, avec celle des célebres Pénitens qui ont rendu ſi illuſtre le deſert de la Trappe, & qu'on conſulte l'amour propre ſur celui de ces deux états qui eſt le moins de ſon goût, je ne crois pas me tromper, ſi j'avance que dans une option néceſſaire à faire de l'un ou de l'autre, l'amour propre forcé de choiſir, préfereroit la vie de la Trappe à celle de la Societé naiſſante des Freres. En effet, ſi d'un côté les auſtéritez de vie de ces deux états peuvent entrer en paralelle; de l'autre il faut convenir que l'ignominie étoit autant attachée alors à l'habit des Freres, que la gloire étoit attachée à la réforme du S. Abbé de Rancé. On l'a vû, les exercices de pénitence, de mortification, & d'humiliation régnoient avec tant d'empire dans l'Inſtitut naiſſant, que les ennemis de l'Inſtituteur lui en firent un crime, & qu'ils en prirent occaſion de le décrier auprés des Puiſſances Eccléſiaſtiques, comme un homme d'une ferveur indiſcrette, d'une ſévérité outrée, comme le boureau du corps humain. Bon gré, malgré, ils l'obligerent à relâcher de cette grande rigueur, & à retrancher un nombre de pratiques de mortification, qu'ils regardoient comme inſuportables à l'humanité. La contrainte qu'on fit alors au Serviteur de Dieu de radoucir le joug de ſes Diſciples, ne ſervit qu'à apeſantir le ſien; car comme s'il eût voulu dédommager Dieu des macerations qu'on interdiſoit à ſes Diſciples, il les réſervoit toutes pour lui. Les cilices, les haires, les chaînes de fer, les diſciplines cruelles, les veilles de la nuit, les couches dures, les alimens les plus dégoûtans, les jeûnes ſévéres & fréquens, les habits pauvres, les voyages à pied, l'abſtinence preſque entiere de vin, & celle du feu continuelle, ont été des genres de pénitence avec leſquels il n'a jamais pû ſe réſoudre de faire divorce; & on peut avec toute vérité, lui faire le reproche qu'on a toûjours fait aux plus grands Saints, qu'il a été le boureau de ſon corps. La mortification intérieure achevoit en lui la mortification entiere du vieil homme, que l'extérieure ne peut qu'ébaucher. Il étoit ſi mort à lui-même, qu'il ne donnoit aucun ſigne de répugnance ou d'inclination naturelle. Nul mouvement de paſſion ſubit & échapé, ne faiſoit connoître ſes deſirs, ou ſes craintes, ſon reſſentiment ou ſa vivacité.

Cette parfaite mortification le rendant Maître de lui-même, établiſſoit dans ſon fond une paix que les évenemens de la vie les plus fâcheux ne pouvoient troubler, & ſa confiance en Dieu y ajoutoit une joye que le monde entier ne peut ni donner ni ôter. Lorſque tout lui manquoit, lorſque tout ſe ſoulevoit contre lui, c'étoit le tems où il paroiſſoit le plus aſſuré. Il eſperoit contre toute eſpérance, & rarement eſperoit-il en vain.

Un zéle & une généroſité apoſtolique animoient toute ſa conduite. Rien qui lui parût difficile, quand il s'agiſſoit des intérêts de Dieu. Quand une fois il étoit aſſuré de ſa divine volonté, il n'abandonnoit jamais ſon entrepriſe, quelques aſ-

ſauts

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſauts qu'il eût à ſoutenir de la part du monde & de l'enfer. Il avoit un talent particulier pour gagner les pécheurs les plus endurcis, & il n'entreprenoit jamais leur converſion ſans ſuccès. Il avoit le cœur tendre, généreux & ſincére, un abord affable, prévenant & poli. Son naturel étoit doux & ferme, vif & actif; mais il ne précipitoit rien, & ne ſçavoit point lâchement molir. Il donnoit bien du tems aux réflexions; mais après avoir pris ſon parti avec maturité, il s'y tenoit tandis qu'il le croyoit conforme aux volontez de Dieu.

Elevé dans les douceurs d'une famille aiſée, & dans le ſein de Parens auſquels il étoit fort cher, ſa complexion parut d'abord fort délicate, mais ſon corps formé au travail & aux auſteritez ſe fortifia inſenſiblement avec l'âge; enſorte que la ſanté augmenta en lui avec la vertu; & elle ſe ſeroit conſtamment ſoutenuë juſqu'aux années les plus avancées, s'il ne l'eût point alterée par un excès de penitence. Sa taille étoit un peu au-deſſus de la médiocre, bien priſe & bien proportionnée. Il avoit le front large, le nez bien tiré, des yeux grands & beaux, preſque bleux, les traits du viſage doux & agréables, la voix forte & diſtincte, l'extérieur guai, ſerain, modeſte, dévot; la couleur un peu bazanée par ſes grands voyages, & animée pour l'ordinaire par un peu de feu & de vermeil; des manieres ſimples, gracieuſes, & honnêtes, ſans affectation. Ses cheveux châtains dans ſa jeuneſſe, & crêpus, devenus avec les années gris & blancs, le rendoient vénérable; enfin la grace aſſiſe, pour ainſi dire, ſur ſon viſage, le rendoit aimable, & inſpiroit la pieté. J'oſe dire que nul homme de nos jours n'a porté plus que lui l'air d'un Saint. Il le paroiſſoit à qui le voyoit, & inſpiroit le deſir de le devenir. Le reſpect ſaiſiſſoit à ſon aproche, on ſe ſentoit confus, parce qu'on ſe ſentoit ou pécheur, ou tiéde, ou infidéle, quand on étoit en ſa preſence.

Tel eſt le portrait de M. J. B. De La Salle Prêtre, Docteur, ancien Chanoine de la Métropole de Reims, & Inſtituteur des Freres des Ecoles Chrétiennes. Qui l'a connu, avoüera que ce portrait eſt fort imparfait.

La nouvelle de ſa mort s'étant répanduë dans la ville de Roüen, chacun accourut pour voir encore une fois un homme qu'on avoit aſſez regardé comme un Saint, mais qu'on n'avoit pas traité comme un Saint. Après tout, c'eſt la mort ſeule qui ſçait donner à la vraye vertu ſon éclat, & diſcerner les Saints de ceux qui ne le ſont pas. La gloire de ceux-ci auſſi-bien que leur fauſſe felicité, ſe termine où celle de ceux-là commence, je veux dire au tombeau. La mort qui met en oubli tous les partiſans du monde, & qui les efface des eſprits, rétablit en honneur les Serviteurs de Dieu, & rend leur mémoire éternelle.

La mort qui fait fouler les premiers aux pieds, & qui les confond dans la pouſſiere, retire les ſeconds du mépris, & met au grand jour leur vertu oubliée. Qui eſt le grand du monde, fut-il Prince, fut-il Roi, dont la mort ne rende l'aſpect affreux & la preſence inſuportable? Son cadavre fait peur, ſa difformité épouvente, ſa puanteur fait fuir. Le Saint eſt-il mort? Il attire auprès de lui, on s'empreſſe à le voir, on veut avoir de ſes reliques, la mort perd à ſon égard toutes ſes horreurs. C'eſt ce qu'on vit dans M. De La Salle. Son viſage parut auſſi beau & auſſi ſerain apres ſon décès qu'il l'étoit pendant ſa vie. On s'empreſſa à partager ſes dépoüilles. La difficulté fut de contenter ceux qui en demandoient; car un Crucifix, un nouveau Teſtament, une Imitation de Jeſus-Chriſt, un Chapelet, faiſoient tous ſes meubles & ſes uniques richeſſes. Cet heritage ſaiſi par les plus adroits & les plus alertes, on ſe jetta ſur ſes pauvres habits, dont chacun prit à ſa dévotion quelques lambeaux pour reliques. Les externes ne ſe firent point de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſcrupule de ſaiſir par un pieux larcin, ce qui tomba ſous leurs mains. Quelques-uns mêmes coupérent de ſes cheveux, les autres conſervérent comme un treſor ce qui avoit été à ſon uſage. Ceux de ſes diſciples qui ne purent avoir part à ſa dépoüille, en parurent auſſi affligez, que des enfans qui perdent l'heritage de leur pere. Pour les conſoler, on fit pluſieurs copies du Teſtament qu'il avoit fait peu de tems avant ſa mort, qui furent diſtribuées à tous les Freres preſens & abſens. Le corps du ſaint Prêtre revétu des vétemens Sacerdotaux, fut expoſé dans la Chapelle de S. Yon depuis le ſoir du Vendredi juſqu'au Samedi-Saint après-midi, afin de contenter la dévotion de ſes diſciples & du public. Il fut enſuite enterré ſans pompe dans la Chapelle de ſainte Suſanne de l'Egliſe Paroiſſiale de ſaint Sever, en preſence d'un grand concours du monde qui aſſiſta à ſes funerailles. Pluſieurs Religieux de differens Ordres & pluſieurs Eccleſiaſtiques ſe joignirent à ceux de la Paroiſſe, pour honorer la mémoire du Deffunt. Il fut porté par ſix des Freres, & ſuivi de tous les autres, qui arroſoient de leurs larmes la terre par où ils paſſoient, & mêloient leurs ſoupirs avec le chant des Pſeaumes. Voici l'Epitaphe qu'on a miſe ſur ſon Tombeau.

D. O. M.

HIC EXPECTAT RESURRECTIONEM VITAE VENERABILIS JOANNES BAP. DE LA SALLE RHEMUS, PRESBITER, DOCTOR THEOLOGUS, CANONICUS ECCLESIAE METROPOLITANAE RHEMENSIS, INSTITUTOR FRATRUM SCHOLAE CHRISTIANAE. OBIIT SEXTA PARASCEVES, ANNUM AGENS LXVIII. DIE SEPTIMA APRILIS ANNO 1719. IN AEDIBUS FRATRUM SANCTI YONIS HUJUSCE PAROCHIAE. DET ILLI DOMINUS INVENIRE REQUIEM IN ILLA DIE.

La ſolemnité Paſchale & ſon Octave ayant empêché de faire ſon Service, il fut célebré le Lundi de la Quaſimodo avec beaucoup de ſolemnité, par les Eccleſiaſtiques du petit Seminaire de S. Patrice, qui eſt maintenant à S. Nicaiſe. Beaucoup de perſonnes de pieté ſe ſont empreſſées de rendre à ſa mémoire les honneurs qu'il avoit évitez avec tant de ſoin pendant ſa vie ; & Dieu a paru agréer leur dévotion par des témoignages ſenſibles de ſa puiſſance, que nous n'oſons pas apeller miraculeux avant le jugement de l'Egliſe. C'eſt ainſi que Dieu récompenſe dès cette vie ceux qui lui ont été fidéles juſqu'à la mort. *Vita ſi in probatione fuerit, coronabitur.*

Tobie 3. 24. Tous ceux qui le connoiſſoient le regrettérent, & regardérent ſa mort comme une perte pour l'Egliſe. L'idée qu'il avoit laiſſée de ſa vertu par-tout où il avoit paſſé, ou fait quelque ſéjour, lui attira après la nouvelle de ſon décès, des éloges par toute la France. Les gens de bien ne purent lui refuſer des larmes, & ſes Diſciples furent preſque inconſolables. Les lettres continuelles que reçut ſur ce ſujet le Frere Barthelemi, ne lui permettant pas d'oublier ſa perte, firent dans ſon cœur de nouvelles playes. Sa douleur fut auſſi longue que ſa vie. Quand il ſe vit ſans M. De La Salle, il fut auſſi conſterné qu'un pupille, qui par la mort de ſes parens demeure à la merci de la Providence, ſans bien, ſans amis, ſans défenſeur. La vie lui devint à charge, & la terre à dégoût depuis qu'il n'y voyoit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

plus ſon cher Pere en Jeſus-Chriſt ; c'eſt ainſi qu'il s'expliquoit. Le ſoulagement qu'il chercha à ſa douleur, fut de recuëillir & de faire recuëillir toutes les actions du ſaint Prêtre, tandis que la mémoire en étoit récente, & de tirer des mémoires de ſa vie des mains de ceux qui en avoient été les témoins oculaires. Il ne fut pas non plus peu conſolé du bon cœur des Freres, qui diſperſez de tous côtez, firent dire par précaution & pour une plus grande ſureté, un grand nombre de Meſſes pour le repos de ſon ame, quoiqu'ils la cruſſent en Paradis. Pluſieurs Curez en firent chanter de ſolemnelles par un pur mouvement de charité envers le pieux Défunt. Perſonne ne prit plus de part à la perte de M. De La Salle que Meſſieurs du Seminaire de ſaint Nicolas du Chardonnet, qui avoient été ſi édifiez l'année précédente des exemples de ſon éminente vertu. La réponſe qu'un d'eux fit ſur ce ſujet au Frere Barthelemi, mérite d'avoir ici ſa place. La voici.

» Mon cher Frere, c'eſt avec bien de la douleur que j'ai reçû vôtre lettre touchant la mort de vôtre très-honoré Pere M. De La Salle, que M. de la Vertu m'avoit déja apriſe : J'ai fait part de cette triſte nouvelle, & je l'ai recommandé aux prieres de nôtre Communauté, avec le détail que vous m'aviez marqué par l'honneur de vôtre lettre. Vous ne doutez point que chacun ne ſe ſoit uni à vous pour prier pour ce cher Défunt, que chacun, & moi en particulier, regardons comme un Saint qui prie pour nous dans le Ciel. Je ne crois pas que vôtre Communauté puiſſe jamais manquer, ayant un tel Protecteur auprès du Seigneur. Vous ſçavez mieux que perſonne la ſainteté de ſa vie, & les contradictions qu'il a eſſuyées pour vôtre établiſſement, marque évidente que c'eſt l'ouvrage de Dieu, dont j'eſpere l'affermiſſement par ſes prieres & vôtre correſpondance.

» Nous avons eu le bonheur d'être édifiez de ſa preſence pendant près de ſix mois qu'il nous a fait l'honneur de demeurer parmi nous, & je crois que Dieu l'y avoit envoyé pour y prêcher nôtre jeuneſſe par ſon exemple, & nous retirer nous-mêmes de nôtre relâchement ; ſa vie y étoit des plus humbles & des plus mortifiées, il dormoit peu, & prioit beaucoup. Nôtre Excitateur m'a dit pluſieurs fois, qu'il le trouvoit toûjours levé en allant éveiller, même pendant les froids de l'hyver, pendant lequel il n'a été au chauffoir que quand je l'y conduiſois à force, ce qui arrivoit rarement, mes heures ne concourant pas avec les ſiennes. Il faiſoit réguliérement tous les jours au moins trois heures de méditation, il s'étoit rendu plus régulier que le moindre de tous les Seminariſtes, obéïſſant avec une promptitude édifiante au premier ſon de la cloche qui apelle aux exercices : il étoit ſi ſoumis, qu'il fatiguoit M. le Préfet à force de lui demander des permiſſions, qu'on n'exige pas même des Seminariſtes, comme pour parler à ceux qui le venoient demander, pour les conduire à ſa chambre, comme vous l'avez experimenté vous-même pluſieurs fois, & pour ſortir les jours de congé, & même pour écrire des lettres, n'en ayant jamais écrit une ſans une permiſſion expreſſe. Il acceptoit ſi volontiers les prieres qu'on lui faiſoit pendant les récréations d'aſſiſter aux convois de charité, ou de faire des enterremens d'enfans, qu'il ſembloit que cela lui fut un ſujet de grande ſatisfaction ; en un mot, la retraite, l'oraiſon, la charite, l'humilité, la mortification, la vie pauvre & dure étoient toutes ſes délices.

» Pour moi & toute ma Patrie nous lui aurons des obligations éternelles ; il a eû la charité de m'élever au Faubourg ſaint Marcel, quatre jeunes hommes pour les Ecoles, qui ſont ſortis de chez lui ſi-bien formez & ſi zelez, que s'ils avoient

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» trouvé dans les Eccleſiaſtiques du Païs dequoi cultiver les bonnes diſpoſitions où » il les avoit mis, ils auroient établi une Communauté des plus utiles pour la Pro» vince ; un s'eſt fait Prêtre, & enſeigne les humanitez avec édification de la jeu» neſſe, malgré les aſſauts qu'ils ont à eſſuyer ſouvent du côté des Magiſtrats, & » quelquefois même du côté des Curez & des Eccleſiaſtiques. J'eſpere que cette » mort ne me ſéparera point de l'affection de vôtre Communauté, que vous me fe» rez toujours l'honneur de me regarder comme un de vos amis ; je tâcherai de ma » part de vous donner toujours des marques d'une véritable amitié, dans l'eſperance » d'avoir auſſi part à vos bonnes œuvres, & à vos prieres envers le Seigneur, en l'a» mour duquel je ſuis très-humblement, &c.

Ce témoignage rendu à la vertu de M. De La Salle par un ſi bon connoiſſeur, n'eſt point ici de trop. Il portera ſans doute ſon fruit dans les Seminaires. L'exemple d'un ancien Chanoine, Prêtre, Docteur, d'un Superieur vénérable, d'un Inſtituteur célébre, fidéle aux premiers coups de cloche, à demander des permiſſions pour les moindres choſes, à pratiquer l'obéïſſance d'un enfant, à garder la retraite & le recuëillement, à s'exercer aux offices d'humilité, de charité & de mortification, aprendra aux jeunes Eccleſiaſtiques que ces vertus ſont de tous les âges, que le tems de la demeure dans un Seminaire, eſt celui d'en aprendre l'uſage, & que M. De La Salle dans un âge avancé ne s'y exerçoit avec tant de joye & de facilité dans le Seminaire de S. Nicolas, que parce que jeune il en avoit formé l'habitude dans celui de S. Sulpice.

Le Frere Superieur n'étoit pas le ſeul inconſolable ſur la perte du S. Inſtituteur : pluſieurs autres comme lui ne pouvoient, ni empêcher leurs yeux de la pleurer, ni fermer la playe qu'elle avoit faite dans leur cœur. Le tems qui eſt de tous les remedes le plus efficace contre l'affliction, ne pouvoit ſoulager la leur, & ils n'en eſperoient la fin que dans celle de leur vie. Ainſi le Frere Barthelemi qui ne pouvoit ſe conſoler lui-même, étoit obligé de conſoler les autres, & d'eſſuyer de leurs yeux des larmes qu'il ne pouvoit défendre aux ſiens. Voici la maniere touchante dont il le fait dans une lettre qu'il écrivit à un des Freres. » Mon très-cher Frere, la grace » & la paix de nôtre Seigneur ſoient avec nous. Ce n'a pas été ſans grand ſujet, » que vous avez verſé des larmes, aprenant la mort de M. nôtre très-cher Pere, » je ne crois pas qu'aucun de nos Freres ait pû empêcher ſes yeux d'en verſer, ce» la étant ſi naturel. Mais après tout bien conſidéré, mon cher Frere, il faut avoüer » que telle a été la ſainte volonté de Dieu, qui nous l'ayant donné auſſi long-tems » qu'il lui a plû, nous l'a ôté pour le récompenſer de ſes travaux & de ſa ſainte » vie : il faut nous ſoumettre, & nous conformer à ſon divin vouloir ; les Saints » Apôtres de nôtre Seigneur étoient auſſi fort triſtes d'être privez de la preſence » ſenſible de leur divin Maître, qui pour les conſoler, leur dit : Il vous eſt » utile que je m'en aille ; car ſi je ne m'en vai, le S. Eſprit ne viendra point vers » vous. Nôtre très-cher Pere n'eſt pas perdu, il eſt ſelon toutes les aparences au » nombre des Saints dans le Ciel, il peut beaucoup auprès de Dieu, puiſqu'il en » a tant obtenu de graces ſur la terre pour lui & pour tant d'ames qu'il a aidées à ſe » convertir & à ſe donner à Dieu. Nous admirons à preſent ſes grandes vertus, ſa » pureté Angelique, ſa grande propreté dans les ornemens de l'Egliſe & les ha» bits Sacerdotaux pour leſquels il n'épargnoit rien ; ſa grande liberalité envers » les pauvres, quoiqu'il fût lui-même néceſſiteux étant avec nos Freres ; ſon zéle » pour le ſalut des ames, qui lui fit prendre d'abord le deſſein de permuter ſon » Canonicat avec une Cure, pour avoir occaſion d'exercer ſon zéle ; ſon humili-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» té, ſa patience, ſon obéiſſance, ſon grand abandon à la divine Providence, & » bien d'autres héroïques vertus ; je le crois au rang des Vierges, ſelon que j'ai » apris de ſa conduite par raport à la chaſteté & virginité ; non, mon cher Frere, » je ne veux pas prier le bon Dieu pour qu'il vous retire de ce monde, je le prie- » rai de tout mon cœur, qu'il vous y conſerve encore autant qu'il lui plaira pour » ſa gloire, pour le ſalut des ames, & pour vôtre plus grand bien : je vous dé- » fends de mourir, ſinon à vôtre propre volonté, & à vôtre propre eſprit.

» M. nôtre cher Pere n'eſt pas mort ſans permiſſion ; je crois qu'il ſeroit mort il » y a long-tems, s'il en avoit eú la permiſſion. Ne vous attriſtez donc plus mal-à- » propos ; car celui que vous pleurez comme mort eſt vivant, & il eſt dans la paix, » que perſonne ne lui pourra jamais ôter ; ſoyez en paix, conſervez-vous dans l'u- » nion intime qu'il nous a recommandée, & dans la pratique des autres vertus ; n'at- » triſtez point l'Eſprit de nôtre Seigneur qui eſt en vous, par vôtre triſteſſe déme- » ſurée au ſujet de M. nôtre cher Pere ; je ne ſçai comme je ſuis, je ſuis triſte & » joyeux tout enſemble, l'odeur que j'ai de ſa ſainte vie, jointe au ſouvenir de » pluſieurs choſes extraordinaires arrivées au tems & au ſujet de ſa mort, me con- » ſolent. Soyez donc plus guai ; car la triſteſſe qui ne vient pas du mouvement du » S. Eſprit, eſt dangereuſe, & a de fâcheuſes ſuites, &c.

Il faut convenir que la douleur de ces bons Freres étoit bien juſte. Quelle perte au monde pouvoit leur être plus ſenſible, que celle d'un Pere qui les avoit tous engendrez en Jeſus-Chriſt, nourris du lait de ſa doctrine, animez par la force de ſes exemples, ſoutenus par la vertu de ſes prieres, défendus par ſa patience, & par un invincible courage contre les perſécutions du monde & de l'enfer, pendant près de quarante ans ! En le perdant, ils perdoient leur Docteur dans la vie ſpirituelle, leur guide dans les voyes de la perfection, leur Legiſlateur, leur Inſtituteur, & leur modéle. En le perdant, ils perdoient un des plus grands Serviteurs de Dieu, que le dix-ſeptiéme ſiécle ait vu en France ; un homme Apoſtolique, un homme conſommé dans toutes les vertus, un homme ſelon le cœur de Dieu, & un vrai portrait de Jeſus-Chriſt ſur terre. Après tout, ils ne l'ont point perdu : il eſt à leur égard dans le Ciel, ce qu'il leur étoit ſur la terre. Il y a fait en leur faveur, peu de tems après ſa mort, des eſpeces de prodiges, & il les continuë tous les jours. Ne puis-je pas en effet honorer de ce nom ce changement ſubit qui s'eſt fait à leur égard en France, où tout à coup, tout leur a été favorable, & où on leur a accordé tout ce qu'ils pouvoient deſirer & demander, comme on va le voir.

CHAPITRE XIX.

Succès ineſperez de l'Inſtitut des Freres après la mort de M. De La Salle. Ils obtiennent preſque en même-tems du Roi Loüis XV. des Lettres Patentes, & de Benoit XIII. une Bulle d'Aprobation de leurs Régles, & d'érection de leur Société en Ordre Religieux.

LEs Freres inconſolables ſur la mort de leur S. Inſtituteur, continuoient de la pleurer ſans que le tems, qui en diminuant la triſteſſe du cœur, tarit les larmes des yeux, pût leur faire oublier la grandeur de leur perte, ou les obliger de ceſſer d'en craindre les ſuites. Ils n'étoient pas les ſeuls à pleurer & à craindre :

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tous ceux qui avoient connu le vertueux Prêtre, tous ceux qui avoient du zéle pour les Ecoles Chrétiennes, tous les amis des Freres, mêloient avec eux leurs larmes ; & les uns comme les autres allarmez ſur le danger dans lequel ils croyoient voir l'Inſtitut, craignoient de le voir s'enſévelir dans le tombeau de M. De La Salle.

Ils auroient eû raiſon de le craindre, ſi cet Inſtitut eût été l'ouvrage de l'homme ; mais ce qui ſuit, va prouver que le S. Eſprit en étoit l'Auteur, & que M. De La Salle n'avoit été que ſon Inſtrument. En effet, nous allons voir l'Inſtitut s'affermir, s'établir, & prendre contre toute eſperance ſa derniere forme & ſa derniere perfection, après le décès de celui qui en étoit le Pere & le ſoutien. Une union parfaite entre les Freres, une ſubordination édifiante aux Directeurs des maiſons, une ſoumiſſion cordiale & ſans réſerve au Supérieur général, un amour ſincére de l'état & de la vocation, un zéle ardent de chaque membre de la Societé pour ſa perfection, enfin la ferveur des premieres années, une noble émulation pour la vertu, furent les heureuſes diſpoſitions que le Ciel demandoit, & qu'il inſpira pour acheminer ce grand ouvrage. Les Freres à l'envi s'efforçoient de ſe remplir de l'eſprit de leur Patriarche, & chacun d'eux tâchoit de le faire revivre en ſa perſonne. Enlevé à leurs yeux, il leur étoit toujours preſent à l'eſprit. Ils méditoient les avis qu'il leur avoit donnez en particulier, les inſtructions qu'ils avoient reçûës de lui en public, les exemples heroïques de vertu dont ils avoient été témoins ; & la crainte de n'en pas profiter unie au deſir de l'imiter, les faiſoient courir ſur ſes pas avec plus d'ardeur après ſa mort, que pendant ſa vie.

Ce fut même un ſujet d'admiration pour ceux qui connoiſſent à fond la Societé, de la voir ſe maintenir dans l'état dans lequel l'Inſtituteur l'avoit laiſſée, faire progrez & ſe perfectionner ſans aucun appui humain & ſans aucune reſſource que celle de la divine Providence. Ils s'étonnoient de voir dans le Corps une ſi belle forme de gouvernement, dans les membres une ſi grande dépendance du Chef qui étoit un ſimple Frere, & en tous une ſi grande unanimité de voix pour les mêmes deſſeins ; & dès-lors parut parfaitement accomplie cette verité, que M. De La Salle avoit ſi conſtamment ſoutenuë, & qui lui avoit ſuſcité tant de perſecutions, ſçavoir, que le bon gouvernement de la Societé demandoit, qu'elle eût un de ſes membres pour Chef, & qu'un Supérieur externe quelque vertueux qu'il fût ne pouvoit qu'en faire la ruïne ; parce qu'il n'en auroit jamais ni l'eſprit ni les maximes, & que de profeſſion, de génie & de manieres differentes de celles des Freres, il perdroit la reſſemblance neceſſaire entre le Chef & les membres, que le Prince des Paſteurs J. C. a voulu voir lui-même toute entiere avec les hommes, au peché près, pour s'en faire aimer, imiter, & les conduire avec plus de tendreſſe & de douceur : *aſſimilatus autem per omnia fratribus ſuis abſque peccato.*

Tous les Freres ne faiſoient qu'un corps & qu'une ame. Il n'y avoit parmi eux aucune diverſité de ſentimens. Tous ne vouloient & ne penſoient que ce que le Frere Superieur vouloit & penſoit, & le Frere Superieur n'avoit point lui-même d'autre penſée & d'autre volonté que celle des Freres ; parce que tous guidez par l'eſprit de leur Inſtituteur, qu'ils ſembloient avoir herité de lui à ſa mort, ils ſe trouvoient toûjours réünis dans les vûës du plus grand bien & dans le choix des moyens pour le procurer.

M. De La Salle paroiſſoit encore vivant dans le Frere Barthelemi : auſſi ce Frere faiſoit-il les délices de ſes inférieurs. Il s'étoit ſi bien rempli de l'eſprit de ſon ſaint Pere, qu'il parloit & agiſſoit en tout comme lui. Formé à ſon Ecole, & long-tems ſon humble Diſciple avant que de devenir ſon humble Superieur, depuis qu'il l'étoit,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

il n'avoit jamais perdu, la diſpoſition d'humble Diſciple à l'égard de M. De La Salle. L'humilité du Frere avoit conſtamment forcé l'humilité de l'Inſtituteur de lui donner en tout ſes avis, de lui faire part de ſes lumieres, & de conduire ſous ſon nom la Societé. Ainſi le Frere Barthelemi en gouvernant l'Inſtitut pendant deux ans ſous les yeux & par les avis de M. De La Salle, n'avoit pas laiſſé apercevoir qu'il eût changé de Superieur. Ce fut donc pour l'Inſtitut une perte nouvelle, quand il perdit le Frere Barthelemi. Dieu le lui enleva quatorze mois après la mort de 1720.
M. De La Salle : alors les larmes qui n'étoient pas encore eſſuiées, coulérent avec une nouvelle abondance des yeux de tous les Freres. Ils pleurérent une ſeconde fois la mort de leur Pere dans celle du Fils, qui lui étoit ſi ſemblable, qui tenoit ſa place, & qui le repreſentoit ſi bien à leurs yeux. Tout parut donc encore une fois deſeſperé pour la Societé. La conſternation ſaiſit tous les cœurs, & chaque membre voyant que Dieu lui avoit enlevé une ſeconde fois ſon Chef, apréhenda pour le Corps. Les moins timides & les moins humbles craignirent eux-mêmes que Dieu ne voulût les châtier dans ſa fureur, en abandonnant un Inſtitut dont ils croyoient ternir la ſainteté par leurs infidélitez & leur tiédeur. Les autres crûrent en faire la malédiction, & obliger la Juſtice Divine de vanger ſur toute la Communauté leurs fautes particulieres. Ces ſentimens d'humilité redoublérent la ferveur parmi les Freres, & les diſpoſérent aux faveurs que le Ciel leur gardoit.

Dieu avoit pour eux des ſentimens de bonté & de miſericorde; & s'il leur enlevoit ceux qui paroiſſoient les colomnes de l'Inſtitut, ce n'étoit que pour les convaincre qu'il ſçauroit bien le ſoutenir ſans eux, & qu'étant ſon ouvrage, il n'avoit point beſoin de la main de l'homme pour l'achever. Ils le ſentirent tous depuis le premier juſqu'au dernier Novice, en ſe ſentant ranimez & pleins d'un nouveau courage, d'une grande confiance en Dieu, d'un attrait particulier pour leur vocation, d'un deſir extraordinaire d'y perſeverer juſqu'à la mort, & de contribuer par un redoublement de ferveur à la perfection de l'ouvrage que M. De La Salle avoit ſi genereuſement commencé & ſoutenu.

Les deux Aſſiſtans du feu Frere Barthelemi ſe voyant chargez de la conduite de la petite barque agitée depuis ſi long-tems par tant de tempêtes furieuſes, prirent en main le gouvernail avec grand courage, & la conduiſirent en habiles Pilotes dans ce nouveau danger. Leur ſoin fut de maintenir tout dans l'ordre, & de donner au Défunt un Succeſſeur de même mérite. Sans perdre de tems ils envoyérent dans toutes les Maiſons de l'Inſtitut une Lettre circulaire, qui en aprenant d'une maniere touchante la mort de leur Superieur, indiquoit aux Freres Directeurs le tems de l'Aſſemblée pour le choix d'un nouveau.

L'eſprit d'union, de ſubordination & de dépendance, que M. De La Salle & ſon Succeſſeur avoient laiſſé à leur mort parmi les Freres, les maintint tous dans l'ordre, ſans que la triſteſſe qui paroiſſoit les accabler, pût alterer leur paix. Tous reçurent avec grand reſpect la Lettre, & les Freres Directeurs de chaque Maiſon au nombre de dix-huit ſe rendirent fidélement aux ordres qui leur étoient marquez. Un Chanoine ami de l'Inſtitut, qui avoit la confiance du Frere Barthelemi, & à qui il avoit voulu faire ſa derniere Confeſſion, lorſqu'il s'étoit vû en péril de mort, avoit eu ſoin de s'informer de lui, lequel des Freres il jugeoit le plus propre à le remplacer. Le mourant lui avoit déſigné le Frere Timothée alors Superieur de la Maiſon d'Avignon, & il avoit ajoûté que c'étoit lui qui au jugement de M. De La Salle méritoit le choix, & que le ſaint Hom-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

me l'auroit fait ſubſtituer en ſa place, même dès ſon vivant, ſi ce Frere eût été un peu plus ancien dans l'Inſtitut. Il n'étoit en effet alors que comme un Neophite dans la Maiſon ; mais ſa diſcrétion, ſon égalité d'humeur, ſon bon eſprit, ſa douceur & ſes manieres gracieuſes & polies avoient attiré les yeux de l'Inſtituteur ſur lui, & mérité ſon ſuffrage pour être un jour Superieur.

C'eſt le témoignage que rendit de lui ce Chanoine ſur la dépoſition du feu Frere Barthelemi à quelques-uns des principaux Freres venus pour l'élection. Ils n'avoient pas beſoin d'être prévenus ſur ce ſujet ; car ſoit inſpiration, ſoit diſpoſition favorable pour le Frere Thimothée, ils ſe trouvérent preſque unanimes dans ſon Election, & chacun d'eux fut ravi de donner ſon ſuffrage à celui que leur bon Pere avoit lui-même marqué, & de trouver à cet égard leur propre jugement conforme au ſien.

Cette Election faite le jour de l'Aſſomption de la Très-Sainte Vierge 1720. ne trouva dans l'Aſſemblée qu'un ſeul mécontent, qui fut l'Elû. Le contentement de tous les autres fut auſſi grand que la triſteſſe de celui-ci. Les Freres avoient la double joye de voir dans la premiere place celui que M. De La Salle avoit déſigné, & de ſe voir eux-mêmes hors du danger d'y être élevez ; car chacun d'eux craignoit pour ſoi cette Charge, autant qu'il la deſiroit au Frere Timothée : deſorte que tandis que l'un fut conſterné à la vûë de ſon élévation, les autres furent conſolez & raſſurez, comme des gens qui ſe voyent arrivez au port après avoir heureuſement évité un écuëil redoutable. Telle étoit la diſpoſition que tous les Freres avoient héritée de leur Pere à l'égard de la premiere place. Son exemple leur en avoit imprimé une eſpece d'horreur. Les Freres témoins de tous les efforts qu'il avoit faits pendant trente ans pour en deſcendre, des peines & des perſécutions incroyables qu'il y avoit eſſuïées, du repos & de la joye de ſon ame dans le dernier rang, de l'attrait continuel de ſon cœur pour la vie privée, cachée & abjecte, avoient ſi bien pris ſon eſprit, qu'ils ſe ſentoient ennemis irréconciliables de la Superiorité. Ainſi tous tranſportez de joye de l'avoir évitée, ils ſe ſçurent bon gré de l'avoir fait tomber ſur celui qui paroiſſoit le plus capable de la porter, & que le Ciel lui-même ſembloit avoir marqué par le concours de preſque toutes les voix & du choix de M. De La Salle.

Cette ſainte joye ne fut troublée que par les larmes & les gémiſſemens du Frere Timothée. D'abord regardant ſon Election comme une eſpece de rêve, il ne pouvoit ſe perſuader qu'on eût mis à la tête des autres le Frere le plus jeune de l'Aſſemblée, & qui avoit le moins de mérite. Il vouloit croire ou faire croire, qu'on avoit par mépriſe ſubſtitué ſon nom pour un autre, & qu'il étoit hors d'aparence que le choix fût tombé ſur lui ; mais enfin les Scrutins recueillis faiſant foi de ſon Election, & ſes yeux lui aprenant que ſes oreilles n'avoient pas mal entendu, de l'étonnement il paſſa dans la deſolation, & ſe comporta comme un homme à qui on vient de lire l'Arrêt qui le condamne au ſuplice. Ce fut une néceſſité de le laiſſer pleurer ſa prétenduë infortune, & d'écouter les plaintes qu'il faiſoit aux Freres de leur mauvais choix, auſſi-bien que ſes prieres & ſes inſtances pour le révoquer. Après ces premiers momens de douleur, où la raiſon paroît noyée dans les larmes, les Freres firent leur poſſible pour les eſſuïer & en arrêter le cours en le conſolant, & en lui promettant qu'ils ſoulageroient ſon joug par une parfaite ſoumiſſion à ſes ordres & une fidélité exacte à leurs devoirs ; mais de ſi édifiantes diſpoſitions, loin de diminuër la triſteſſe du Frere Timothée, ſervoient elles-mêmes à l'augmenter ; car elles lui diſoient que de tels Inférieurs devoient

être

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

être à la tête de l'Inſtitut & lui à leurs pieds ; que chacun d'eux avoit le mérite qu'exige la premiere place, & qu'il étoit le ſeul qui en étoit indigne ; qu'il n'étoit capable que d'attirer la malédiction de Dieu ſur la Societé, d'en faire la honte & de trouver dans ſon élévation ſa propre perte.

Les Freres ravis de trouver dans le nouveau Superieur des ſentimens ſi édifians eſpérerent tout d'un homme qui penſoit de lui-même ce qu'il en devoit penſer, ce que l'eſprit de Dieu aprend à en penſer, & ce que la vraïe humilité rend ſenſible. Ils ne ſe ſont pas trompés, car c'eſt ſous ſon gouvernement & par ſa ſage conduite, que les plus importans deſſeins pour le bien de l'Inſtitut ont réüſſi, même au-delà de toute eſperance, ainſi qu'on va le voir.

Le premier qu'on tenta, fut d'aſſurer l'acquiſition de la Maiſon de S. Yon. Ce deſſein étoit auſſi difficile, qu'important. Les Freres couroient grand riſque d'en faire la perte, quoique achetée de leurs deniers & de ceux de M. de la Salle, & de la voir paſſer en des mains étrangeres. En effet, cette acquiſition n'avoit été faite que ſous le nom de deux Freres, dont le premier qui étoit le Frere Barthelemi venoit de mourir, & le ſecond infirme & avancé en âge, en menaçant les Freres de ſa mort prochaine, les menaçoit de ſe voir chaſſés au premier jour de leur propre demeure. Si la Divine Providence, qui veilloit au ſoutient de ſon œuvre, n'eût conſervé ce Frere ſi neceſſaire, la Maiſon de S. Yon retombant à celui qui en eſt le Seigneur, eut fait rentrer les Freres dans la triſte ſituation où ils s'étoient vûs pendant un ſi long-tems, & qui leur avoit été ſi dommageable. Ils ſe fuſſent trouvés ſur le pavé, toujours obligés d'errer de lieu en lieu ſans en avoir aucun où ils puſſent demeurer en paix & fixer le Noviciat. Ils ſe fuſſent vûs ſans pitié chaſſez d'une maiſon qui leur apartenoit, & ils euſſent plus que jamais été embaraſſés pour trouver un domicile convenable. Où en auroient-ils trouvé un ſemblable à celui de S. Yon, auſſi vaſte & auſſi ſpacieux, auſſi ſain & en auſſi bon air, auſſi ſolitaire & auſſi favorable au recüeillement, à la porte d'une des plus riches & des plus conſiderables Villes du Royaume ? Il étoit donc pour eux d'une extrême conſequence de s'aſſurer cette acquiſition. Mais elle étoit auſſi difficile qu'intereſſante ; car elle demandoit des Lettres Patentes, & les Freres ſans ſecours & ſans apui humain, n'oſoient preſque former le projet d'en pourſuivre l'obtention. La difficulté de l'affaire d'un côté les épouventoit ; la neceſſité de l'autre, les excitoit à la tenter, & à en eſperer de Dieu le ſuccez.

C'eſt à quoi le nouveau Superieur avec ſon conſeil ſe reſolut de travailler. Il dreſſa là-deſſus un memoire, que M. de Pont-Carré Premier Préſident du Parlement & grand Protecteur de l'Inſtitut, aprouva avec promeſſe de l'apuie de tout ſon crédit. L'illuſtre & pieux Magiſtrat, ami des œuvres de Dieu, fit en effet les premieres avances ; car il écrivit à M. de Bezons alors Archevêque de Roüen pour le prier de donner ſon conſentement à la demande des Freres & de leur accorder ſa protection. Cela obtenu, les Freres munis des recommandations du premier Prélat & du Premier Magiſtrat de la Province, prirent la liberté de preſenter leur Memoire à M. le Chancelier, qui avant toutes choſes voulant voir le conſentement de la Ville, écrivit à M. l'Intendant de Roüen de communiquer cette affaire à Meſſieurs les Maire & Echevins. 1721.

Elle eût été bientôt heureuſement terminée, ſi d'autres plus grands obſtacles ne l'euſſent point arrêtée enſuite ; car la Maiſon de Ville à la priere de M. le Premier Préſident donna ſans delai & ſans répugnance ſon conſentement en bonne forme. L'Acte de la Maiſon Ville & les autres piéces neceſſaires, furent envoïées au Chef de la

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Juſtice, qui promit d'en parler à M. le Regent. L'affaire étoit en bon train & le ſuccez en paroiſſoit prochain ; mais comme pour l'ordinaire, les œuvres de Dieu ne vont pas ſi vite, & qu'elles ne manquent guéres de trouver bien des empêchemens en chemin, celle-ci fut arrêtée pour ainſi-dire à la porte du Conſeil du Roi par celui là même dont on avoit plus de beſoin pour la faire réüſſir.

En effet, les Freres trouvérent dans le Secretaire de M. le Chancelier, qui étoit Premier Préſident de la Chambre du Tréſor, un redoutable adverſaire, qui ſçavoit les moyens de faire échoüer leur Requête, & qui en effet la fit échoüer par un détour fort ſpécieux & habilement imaginé. Le prétexte ſur lequel il ſe fonda pour s'opoſer fortement à la demande des Lettres Patentes, fut qu'il n'étoit pas neceſſaire d'en avoir pour des Ecoles. Il le ſoûtint en habile homme en préſence de M. de Chancelier & des deux Freres députez pour la pourſuite de cette affaire. Sa raiſon impoſoit & paroiſſoit ne point ſouffrir de replique : puiſque les Ecoles Chrétiennes étoient autoriſées & recommandées par des Déclarations du Roi, même aſſez récentes : Qu'eſt-il beſoin, diſoit-il, de Lettres Patentes pour maintenir les Freres dans le droit de les faire ? Ils n'en avoient pas en effet beſoin pour tenir les écoles Gratuites, la ſeule permiſſion des Evêques Dioceſains ſuffit pour cet effet ; mais ils en avoient beſoin pour aſſurer la poſſeſſion de leur Maiſon de ſaint Yon, pour affermir leur état, pour former un Corps de Communauté & devenir capables d'acquerir & de poſſeder dans le Royaume. Cependant M. Dagueſſeau ne parut point convaincu de la raiſon de ſon Secretaire ; car il répondit avec grande bonté, *qu'il y penſeroit*. Il en parla même à M. le Regent, qui prévenu ſelon toutes les aparences par le Secretaire qui s'étoit déclaré contre les Freres, rejetta leur Requête.

Ce deſſein échoüé en 1721. fut de nouveau remis ſur le Bureau avec un peu plus d'aparence de ſuccez, lors que M. d'Armenonville fut fait Garde des Sceaux après la diſgrace de M. le Chancelier. Ce changement donnant une autre face aux affaires, les Freres mirent tout en œuvre pour en profiter. La conjoncture ne pouvoit être plus favorable ; car M. le nouveau Garde des Sceaux étoit connu par ſon grand zéle pour la bonne Doctrine, & par un fond de Religion & de piété, qui le rendoit ami de toutes les bonnes œuvres.

Les Freres trouverent accez auprès de lui à la recommandation de M. l'Abbé de S. Aubin, Superieur Général des Seminaires de S. Sulpice : Il leur promit ſon aſſiſtance & ſa protection. Le Sécretaire de M. le Chancelier hors de place, n'étoit plus en état de traverſer leur deſſein, mais il eut le ſecret d'en retarder la pourſuite par le refus conſtant qu'il fit de leur rendre les papiers qui lui étoient reſtez entre les mains, & dont il n'avoit jamais voulu ſe deſſaiſir. Il fallut donc recommencer ſur de nouveaux frais l'entrepriſe, ſolliciter pour une ſeconde fois la protection de MM. de Bezons & de Pont-Carré, & tirer un autre Acte du conſentement de la Maiſon de Ville. Cela fait, des perſonnes d'une piété inſigne & d'une grande conſideration, ſolliciterent avec zéle ceux qui avoient l'honneur de compoſer le Conſeil du Roi, qui tous favorables à un Inſtitut ſi utile au public & ſi neceſſaires à la pauvre jeuneſſe, promirent leur protection & leur ſuffrage. M. le Marquis de la Vrilliere, entre les autres, ſe montra fort zélé ſur ce ſujet. Neanmoins leur bonne volonté fut alors ſans effet ; car M. le Regent ſurpris de voir tous les M. du Conſeil demander & ſolliciter eux-mêmes d'une voix unanime des Lettres Patentes pour les Freres, fut d'abord un peu embaraſſé. D'un côté il avoit peine à les refuſer abſolument ; de l'autre, il ne vouloit point conſentir à leur demande. L'expedient qu'il trouva pour ne rien refuſer & ne rien

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

accorder, fut de temporiſer ainſi : en diſant *qu'il falloit encore attendre*, il ſçut adroitement éluder la demande & faire manquer l'affaire.

Un an après ce refus on fit une troiſieme tentative que M. le Regent fit de nouveau echouer ſans paroître rien refuſer, car il avoit vû encore une fois tout ſon Conſeil & ſon premier Miniſtre M. le Cardinal du Bois à la tête, diſpoſé à accorder aux Freres leur demande. De nouveaux amis unis aux premiers, auſſi diſtinguez par leur pieté, que par leur naiſſance, avoient puiſſamment ſollicité en leur faveur. D'ailleurs la bonté de leur cauſe ſe faiſoit aſſez ſentir, & on convenoit que le Prince devoit ſa protection à un Inſtitut qui ſe conſacroit à faire les Ecoles Chretiennes & Gratuites, qui avoient été ſi fortement autoriſées & recommandees par des Edits publics. L'Archevêché de Roüen étoit alors vâcant par le décez de M. de Bezons. Ce fut ce prétexte ſpecieux que Son Alteſſe Royale mit en uſage pour écarter la demande de tout ſon Conſeil. M. de la Vrilliere mortifié de ce nouveau détour ſi bien inventé, repondit que le défunt Archevêque avoit donné ſon conſentement ; mais M. le Duc d'Orleans repliqua, que celui de ſon Succeſſeur etoit encore neceſſaire, & qu'il falloit l'attendre. Par malheur il n'étoit pas encore nommé, & il ne le fut pas ſi-tôt. Ainſi il fallut demeurer dans l'inaction près de deux ans.

Cet échec nouveau ne rebuta point les Freres : eſperant contre toute eſperances ils redoublerent leurs Prieres & firent leur poſſible pour mettre dans leurs interêts la très-Sainte Vierge. Perſuadés du ſuccez de leurs affaires, ſi elle en prenoit la deffenſe, ils firent vœu pour toujours de jeûner la veille de ſa Conception immaculée, & de ſe conſacrer avec ſolemnité à elle le jour de cette Fête, ſi elle leur obtenoit des Patentes.

Sur la fin de 1723. M. le Regent mourut : il avoit nommé à l'Archevêché de Roüen M. de Treſſan Evêque de Nantes. Le Prélat qui étoit du Conſeil de la Regence, & qui avoit déja beaucoup protegé les Freres depuis le commencement de leur entrepriſe, leur donna de nouvelles marques de bienveillance, & leur promit qu'auſſi-tôt qu'il auroit pris poſſeſſion de l'Archevêché, il conduiroit leur affaire à un heureux ſuccez ; mais ce tems étoit éloigné, & cette gracieuſe parole n'aſſuroit pas la vie au Frere infirme & malade qui avoit prêté ſon nom pour l'achat de la Maiſon de S. Yon. En le perdant, on la perdoit ; & l'Inſtitut devenoit ce qu'il avoit été, flotant & vacillant, & laiſſoit incertain l'état de ſes membres. Comme il étoit d'une conſequence infinie que les Lettres Patentes prévinſent la mort du Frere en queſtion, on l'envoïa lui-même les ſolliciter. Il étoit tout propre à cela. Grand & de belle taille, avec un air venerable & qui impoſoit, il portoit l'exterieur d'un ancien Patriarche ; mais malade alors, la paleur & la maigreur lui donnoient celui d'un Abbé des deſerts. Sa candeur & ſa ſimplicité, ne prévenoient pas moins en ſa faveur. On fut donc d'avis de l'envoyer lui-même pourſuivre cette affaire & ſe montrer, dans l'eſperance que ſa vûë toucheroit & en accéléreroit la concluſion.

Ce Frere partit pour Fontainebleau, où étoit la Cour, quelque languiſſant qu'il fût, & il fit tout ce qu'on pouvoit attendre de lui. Son air pâle & defait, qui paroiſſoit dire à tous ceux qu'il ſollicitoit, que ſa mort n'étoit pas éloignée, plaidoit ſa cauſe mieux que lui, & convainquoit par le témoignage des yeux, qu'il falloit au plûtot aſſurer la Maiſon de S. Yon à l'Inſtitut, & l'aſſurer lui-même par des Lettres Patentes, ou conſentir à la perte de l'une, & à la décadence de l'autre.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

M. de la Vergne de Treſſan nommé à l'Archevêché de Roüen ſe vit preſſé par tant de perſonnes du premier rang, & d'une égale pieté, de preſenter la Requête des Freres au premier Conſeil, qu'il s'y réſolut enfin, quoiqu'il n'eût pas encore pris poſſeſſion. En cela il ne faiſoit que ſuivre ſon naturel bien-faiſant & enclin à obliger tout le monde. Il y fut encore plus engagé par l'état dans lequel il vit le Frere dont la fin prochaine en aparence devoit avoir de ſi facheuſes ſuites pour un Inſtitut précieux à l'Egliſe, établi à la porte de la Capitale de ſon Diocèſe.

La Requête preſentée & lûë au Conſeil reçut les ſuffrages de tous ceux qui le compoſoient, ſans contradiction d'aucune voix. Le Roi alors Majeur ſurpris de cette unanimité, regarda Monſeigneur le Cardinal de Fleuri plein d'eſtime lui-même pour l'Inſtitut des Ecoles Chrétiennes & plus favorable que tout autre aux Freres. Le premier Miniſtre fit entendre à Sa Majeſté, que cette bonne œuvre étoit digne de ſa protection & de la grace qu'on lui demandoit ; & auſſi-tôt le Prince heritier de la pieté de ſon Pere, & du zéle de ſon Ayeul pour la Religion, accorda avec grande bonté des Lettres Patentes pour la maiſon de ſaint Yon, & fit écrire ſur le Livre d'Etat qu'elles ſeroient expediées, lorſque M. de Treſſan auroit pris poſſeſſion de ſon Archevêché. Ainſi après quatre ans de pourſuites, & quatre tentatives differentes ſans effet, la maiſon de ſaint Yon fut aſſurée aux Freres, & leur état juſques-là vacillant & ſans ſureté, fut fixé par des Lettres Patentes le 28. Septembre 1724. la veille de la ſaint Michel. Trois mois après elles furent expediées par les ſoins de Monſeigneur l'Archevêque revenu à Paris après ſa priſe de poſſeſſion de l'Archevêché de Roüen, faite au commencement de l'année 1725. Les Freres ne ſont pas les ſeuls à qui M. de Treſſan ait rendu un ſervice ſi important & ſi néceſſaire à une Communauté. Son zéle pour les Ecoles Chrétiennes l'a engagé à demander la même grace pour les Filles du ſacré Cœur de Jeſus, dites d'Ernemont, conſacrées au ſoin des malades dans les campagnes, & à l'Inſtruction gratuite de la jeuneſſe dans la Ville & Dioceſe de Roüen : & Loüis XV. la lui a accordée avec pareille bonté. L'Etabliſſement de la maiſon de Roüen pour ſervir de reſſource & d'azile aux Prêtres vieux & infirmes, a la même obligation au même Prélat. S'il n'a pas procuré au Seminaire de ſaint Nicaiſe la même faveur qui lui avoit été déja accordée à la ſollicitation de feu M. d'Aubigné, au moins a-t-il aſſuré cette maiſon ſi néceſſaire pour l'éducation des jeunes gens qui ſe deſtinent à l'état Eccleſiaſtique, en la faiſant entrer en joüiſſance des deux mille Ecus de penſion à prendre ſur le Clergé du Diocèſe qui lui avoient été accordez par Loüis XIV. à la priere de M. d'Aubigné ; il a de plus augmenté la maiſon de ce Seminaire, & il y fait actuellement bâtir, afin de la mettre en état de loger un plus grand nombre de Sujets : de ſorte que Monſeigneur de Treſſan a, par ſon zéle & par ſes ſoins, aſſuré l'état des quatre ſortes d'établiſſemens qui ſont les plus néceſſaires à l'Egliſe & au public.

Les Lettres Patentes des Freres furent enregiſtrées au Parlement de Roüen le 2. de Mars 1725. & à la Chambre des Comptes quatre mois après ; mais ce ne fut pas ſans de grandes traverſes & opoſitions de la part du Curé de .... Ce Paſteur touché du préjudice que pouroit cauſer à ſes intérêts particuliers, la ſouſtraction du terrain ſec & aride que contient la maiſon de ſaint Yon, épuiſa en cette occaſion tout ſon credit, pour empêcher l'enregiſtrement de leurs Patentes dans cette derniere Cour. Il étoit trop prudent pour oſer faire les mêmes remuëmens auprès de Meſſieurs du Parlement, parce qu'il auroit eû en tête un terrible adverſaire en la perſonne du Premier Preſident M. de Pont-Carré, Protec-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

teur déclaré des Freres, & le premier Promoteur des Patentes. Il attendit donc avec beaucoup de ſageſſe à contredire le Régiſtrement à la ſeconde Cour Souveraine, & il le fit avec une habileté des plus grandes. Il fut chez tous Meſſieurs les Conſeillers des Comptes, & il eut aſſez d'éloquence pour leur faire croire une partie de ce qu'il diſoit. Veritablement les Patentes étoient bien contraires aux projets d'un homme, qui ne comptant preſque plus ſur la vie du Frere en queſtion, ſe promettoit qu'en peu de tems la maiſon de ſaint Yon, en retombant entre les mains du Seigneur, maintiendroit ſa Juriſdiction ſur un quartier de ſa Paroiſſe des plus féconds en fable.

M. ..... informé des intrigues de l'ennemi des Patentes, eut la charité d'aller voir M. de la Riviere-Leſdo, Premier Preſident de la Chambre des Comptes pour aſſurer ſa protection aux Freres. Cette démarche étoit néceſſaire; car preſque tous les Meſſieurs de la Cour des Aides & des Comptes s'étoient laiſſez terriblement prévenir par l'adverſaire des Freres. Sa brigue étoit ſi forte, qu'un des principaux Magiſtrats lui avoit promis de faire échoüer l'affaire par le refus de ſon Miniſtere qui étoit néceſſaire en cette occaſion; mais le puiſſant ami de l'Inſtitut, d'un eſprit Supérieur & d'une égale autorité, le ſervit ſi-bien en cette fâcheuſe rencontre, qu'on commença à eſperer que les choſes prendroient un meilleur tour. On ne put pourtant pas empêcher, qu'après la lecture faite des Patentes le 2. Juillet 1725. le Procureur inſtruit par la Partie adverſe, n'eût toute liberté de dire contre les Freres tout ce qu'on lui avoit apris de mal, & de leur impoſer des faits très-faux, & très-capables d'indiſpoſer la ſeconde Cour Souveraine contr'eux. Ce diſcours eut une partie de ſon effet ſur des Juges déja fort prévenus; car s'il n'empêcha pas l'enregiſtrement des Patentes, il inſpira d'y apoſer des conditions très-fâcheuſes, très-dures, & très-mortifiantes pour les Freres, malgré l'éloquent diſcours que fit en leur faveur M. de Captot Avocat General; mais ces conditions ne tardérent pas à être annullées par un Arrêt du Conſeil du Roi, à la ſollicitation du pieux & puiſſant Protecteur de l'Inſtitut. De cette ſorte, malgré les étonnantes intrigues d'un ſeul homme, les Patentes furent enregiſtrées dans les deux premieres Cours Souveraines de Normandie; & l'Inſtitut devenu Ordre Religieux par des Bulles du S. Siége reçûës dans le Conſeil du Roi, fut délivré de la dépendance & de l'eſclavage dans lequel on avoit voulu l'aſſujettir par des clauſes nouvelles, ſingulieres & contraires au droit commun, & aux Priviléges de toutes les Communautez Régulieres.

Il nous reſte maintenant à parler de l'aprobation que le S. Siege a donnée à l'Inſtitut des Freres. Lorſqu'on ſollicitoit à la Cour de France des Patentes, on travailloit à celle de Rome pour obtenir des Bulles. Le même tems à peu près fut employé pour le ſuccès de ces deux affaires, & elles furent heureuſement terminées preſqu'enſemble.

La divine Providence ſe ſervit pour commencer cette derniere, d'un Frere de la Societé qui avoit été au ſervice de M. de Soubiſe, pere de M. le Cardinal de Rohan, que M. De La Salle avoit reçû vers l'année 1707. dans ſa Communauté. Ce bon Frere aimoit ſon état, avoit du zéle, une belle preſtance, de la facilité à parler, & étoit cheri & conſideré dans l'illuſtre Famille où il avoit ſervi. C'eſt ce qui inſpira au feu Frere Barthelemi, après la mort de M. De La Salle, le deſir de mettre à profit pour ſa Communauté la bien-veillance que témoignoit la maiſon de Soubiſe à cet ancien Domeſtique. Ils allérent donc enſemble preſenter leurs reſpects à Son Eminence, dans le deſſein de s'attirer ſa protection ſans ſça-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

voir encore à quel uſage elle pouroit ſervir. M. le Cardinal de Rohan vit avec beaucoup de plaiſir ſous l'habit de Frere l'ancien ſerviteur de ſon Pere ; il le reçut avec grande bonté, & en lui témoignant ſa ſatisfaction ſur le parti qu'il avoit pris, lui fit offre de ſes ſervices. Le Frere qui attendoit ce mot obligeant, ne manqua pas le ſaiſir & de ſuplier Son Eminence de prendre Sa Communauté ſous ſa protection, & de rendre dans l'occaſion à un Inſtitut naiſſant & ſi fort perſecuté, les ſervices dont il avoit beſoin : ce que M. le Cardinal lui promit.

Après la mort du Frere Barthelemi, celui dont nous venons de parler s'étant offert à ſon Succeſſeur, pour le preſenter à Son Eminence, & ſolliciter de nouveau ſa protection, ils allérent enſemble lui preſenter leurs reſpects, & reçûrent une longue & favorable audience avec de nouvelles promeſſes de bien-veillance & de protection. Alors le projet des Bulles n'étoit pas encore éclos. L'idée n'en vint que ſix mois après, lorſqu'en 1721. le bruit public aprit aux Freres, que M. le Cardinal de Rohan nommé Ambaſſadeur extraordinaire en Cour de Rome, étoit ſur ſon départ. Qui pouvoit mieux ſervir les Freres en cette Capitale de la Chrétienté, qu'un ſi puiſſant Seigneur ? Il leur avoit promis ſa protection, & ſon cœur s'accordant avec ſes lévres, il étoit par caractere, par amour des bonnes œuvres, & par inclination particuliere pour un ancien & fidéle domeſtique de ſon Pere, diſpoſé à leur faire du bien. L'occaſion étoit belle de chercher ſous ſon crédit, & ſous ſon autorité, les faveurs du S. Siege, & de ſolliciter l'aprobation de l'Inſtitut des Ecoles Chrétiennes. Toutes ces idées un peu confuſes d'abord, ſe preſentérent à l'eſprit du Frere Supérieur, & en ſe dévelopant lui laiſſerent dans l'ame le deſir de faire aprouver à Rome la Societé de M. De La Salle & les Régles qu'il avoit dreſſées. Ce deſſein communiqué & aprouvé du Frere en queſtion, il fut chargé avec le Compagnon qui lui fut donné par le Frere Superieur, d'aller preſenter a M. le Cardinal un Mémoire dreſſé en forme de Placet, dans lequel il étoit ſuplié de faire uſage à Rome de ſon crédit, pour y faire aprouver les Régles & l'Inſtitut des Freres ; mais ne pouvant avoir audience à cauſe que Son Eminence étoit ſur ſon départ, ils s'adreſſerent heureuſement à M. l'Abbé Vivant qui étoit du voyage & de la compagnie de Monſeigneur de Rohan.

L'affaire ne pouvoit tomber en meilleure main, ni trouver un homme plus propre à la faire réüſſir ; car M. l'Abbé Vivant avoit déja fait pluſieurs voyages de Rome, y avoit demeuré long-tems, & en ſçavoit le manége. D'ailleurs, ami du bien & obligeant, il ſe faiſoit un plaiſir de prêter ſon ſecours aux bonnes œuvres ; & comme celle-ci étoit de ſon goût, & d'une grande eſperance pour le ſervice de l'Egliſe, il en prit à cœur les intérêts, & promit de les ſolliciter avec ſoin : ce qu'il a fait avec un zéle & une habileté qui mérite une reconnoiſſance éternelle de la part des Freres.

Il ſemble que le Frere dont nous venons de parler, ne vivoit que pour rendre ce ſervice à ſa Communauté, car il mourut peu de tems après qu'il eut preſenté le Placet dont on vient de parler, âgé de 60. ans, au mois d'Août 1721. dans des ſentimens extraordinaires de pieté, après avoir vécu quinze ans dans la Societé en habit de Frere ſervant.

L'arrivée de M. le Cardinal de Rohan à Rome, ne fut pas éloignée de ſon retour ; car ayant trouvé mort Clement XI. il revint en France après l'Election d'Innocent XIII. mais ce voyage ne fut pas ſans effet pour les Freres ; car M. l'Abbé Vivant eut ſoin de mettre leurs Réglemens entre les mains de ſes amis, de la part de Son Eminence, & de les prier d'en ſolliciter l'aprobation. A ſon retour à Pa-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ris, il chargea un Banquier en Cour de Rome de ſes amis, de négocier cette affaire. Un ſeul obſtacle parut s'y oposer, & il ne fut pas ſi-tôt levé. M. l'Abbé de Tencin aujourd'hui Archevêque d'Ambrun, qui étoit alors chargé à Rome des affaires de France, donna ordre aux Solliciteurs des Bulles pour les Freres, de ſuſpendre leurs pourſuites, juſqu'à ce que le Roi leur eût accordé des Patentes, ou qu'il eût reçû lui-même un Bref de Sa Majeſté en leur faveur. Ainſi les Bulles comme les Patentes qu'on ſollicitoit tout à la fois, demeurérent en arrêt; & près de quatre années ſe paſſérent ſans pouvoir avancer : mais enfin le tems marqué par la divine Providence pour la conſommation de cette affaire étant venu, les Bulles ſuivirent de près les Patentes accordées de la maniere dont il a été dit.

La mort du Pape Innocent XIII. arrivée peu de tems après ſon Election, rapella à Rome pour le Conclave M. le Cardinal de Rohan qui mena encore en ſa compagnie M. l'Abbé Vivant. Celui-ci pendant le ſéjour qu'il y fit, diſpoſa tout pour l'expédition des Bulles, ainſi qu'il l'avoit promis aux Freres avant ſon départ : De ſorte que revenu à Paris après l'Election de Benoit XIII. ayant trouvé les Patentes accordées, il en donna auſſi-tôt avis à ſes amis de Rome, & les pria de pourſuivre avec chaleur auprès du S. Siege l'aprobation des Régles & de l'Inſtitut des Freres. Il fut ſervi avec zele & ſuccez, & les Bulles furent expédiées ſur la fin du mois de Janvier 1725. après la cérémonie de l'ouverture de la Porte Sainte pour le grand Jubilé.

Je ne dois pas omettre ici quelques circonſtances qui montrent l'attention qu'eut la divine Providence à favoriſer après la mort de M. De La Salle, tous les pieux déſirs de ſon Serviteur, qu'elle ſembloit pendant ſa vie avoir pris plaiſir de traverſer. Il avoit toûjours ſouhaité trois choſes pour le bien & la perfection de ſon Inſtitut. La premiere, qu'il devint Ordre Religieux. La ſeconde, que ſa Régle fût aprouvée telle qu'elle étoit ſans addition ni retranchement. La troiſiéme, qu'elle ne fût point réünie à une autre ancienne & déja aprouvée.

Ces ſouhaits furent accomplis à la lettre, ſans aucune démarche de la part des Freres, ſans même qu'ils euſſent penſé à en faire. Un an avant l'expédition des Bulles, on leur avoit mandé de Rome, que le S. Siege refuſeroit à leurs Regles ſon aprobation, s'ils n'étoient diſpoſez à faire les trois Vœux de Religion. Leur Régle ne parloit que de celui d'obéïſſance; mais tous avoient dans leur cœur, ce qu'ils ſçavoient que leur Pere avoit dans le ſien, le pieux deſir d'ajouter au Vœu d'obéïſſance, ceux de pauvreté & de chaſteté. Pluſieurs même les avoient faits en leur particulier. Ainſi ravis de l'ouverture que la divine Providence leur faiſoit, ils coururent au-devant du beau joug qu'on leur offroit, & preſenterent avec joye le col aux agréables chaînes qu'on leur préparoit. Cette ſainte diſpoſition mena les Freres au terme de leurs deſirs. Leurs Régles furent aprouvées telles que M. De La Salle les avoit laiſſées, ſans adition, ſans reſtriction, ſans changement, & ſans ajonction d'aucune autre; ce dernier Article étoit de conſéquence, & le ſaint Homme avoit fort aprehendé qu'il ne fût rejetté. Il avoit en effet eu bien raiſon de le craindre; car on ne pouvoit aſſocier ſa Régle à aucune autre, qui ne fut de nature différente, & qui par conſéquent n'en eût changé la forme au lieu de l'établir, & n'en eût enfin procuré la ruine.

Cette Bulle d'aprobation de l'Inſtitut & des Régles des Freres des Ecoles Chrétiennes, preſentée au Conſeil du Roi, y fut acceptée, nonobſtant l'opoſition de quelques Seigneurs de la Cour; & les Lettres en furent expédiées & Scellées, & enſuite enregiſtrées au Parlement de Roüen le douziéme Mai 1725.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Ces favorables nouvelles parurent à tous les Freres de l'Inſtitut, à qui on avoit caché les Négociations dont on vient de parler, comme une avanture Céleſte ; car elles avoient été conduites avec tant de ſecret au-dedans & au-dehors de la maiſon, qu'à la réſerve de quatre ou cinq des principaux membres de la Societé à qui le myſtere étoit connu, & qui en étoient les Agens, perſonne n'en avoit eû le moindre ſoupçon. M. le Premier Préſident de Pont-Carré, qui ignoroit lui-même l'affaire des Bulles, fut ſi étonné de l'entier ſuccez qu'elle avoit eûë, qu'il dit dans le mouvement de ſa ſurpriſe, *que les Freres avoient fait beaucoup de chemin en peu de tems.*

On peut dire, que la nacelle des Freres pendant plus de quarante ans le joüet des tempêtes & des vents des perſécutions de ce monde ſi ennemi des œuvres de Dieu, & dans un voïage de ſi long cours mille fois menacée de naufrage, étoit enfin arrivée au port de leur volonté : *Deduxit eos in portum voluntatis ſuæ.* Quelle fut la ſurpriſe, quelle fut la joye de ces pauvres Freres juſqu'alors ſi maltraitez dans le monde ? C'eſt ce qu'on peut mieux imaginer qu'expliquer. Ils ſortirent de l'ignorance de leur meilleure condition & du changement de leur état dans un plus parfait & plus aſſuré, à peu-près comme des gens qui trouvent un treſor, ou leur liberté, ou une haute fortune au ſortir du ſommeil. Ils ſe virent, ce qu'ils avoient deſiré être ſans oſer eſpérer de le devenir jamais. Les grands avantages que la Bulle du Pape leur aportoit pour la perfection de l'Inſtitut en general, & la leur en particulier, furent des motifs d'un renouvellement de ferveur parmi eux ; & chacun ne penſa plus qu'à profiter de la grande grace qui lui étoit preſentée, & à ſe préparer à devenir un parfait Religieux.

Pſ. 106. 30.

Enfin la Divine Providence pour marquer par une preuve ſenſible, que la Bulle auſſi-bien que les Patentes, étoient ſon ouvrage, en voulut faire ſeule les frais ; car devenuë en cette occaſion libérale plus que jamais, envers des Enfans de tout tems confiez à ſes ſoins, & qu'elle avoit toûjours nouris & élevez dans l'abandon général, où ils avoient été laiſſez de la part des créatures, elle leur procura par des voyes fort naturelles & ordinaires en aparence, tous les ſecours dont ils avoient beſoin. Ces ſecours vinrent par un grand nombre de Penſionnaires, qu'elle envoya à la maiſon de S. Yon : & pour qu'on n'ignorât point que c'étoit elle qui agiſſoit en cela, depuis, comme devant ce tems, on n'a plus reçû tant de gens en état de faire le profit de la maiſon par de ſi groſſes penſions.

Le 6. d'Août de la même année 1725. ſe fit l'ouverture de l'Aſſemblée generale des Freres principaux, au nombre de trente-deux, tant Directeurs qu'Anciens, convoquée pour recevoir la Bulle de Benoît XIII. en preſence du très-ſaint Sacrement. Elle y fut reçûë comme l'Arche-d'Alliance l'avoit été autrefois en Jeruſalem par David & les Principaux d'Iſraël, avec des tranſports de joye, de reconnoiſſance, de loüanges & de dévotion, qui parurent faire de ce jour un jour de la bien-heureuſe Eternité pour ces bons Freres. Les autres jours qui ſuivirent ce premier juſqu'à l'Aſſomption de la très-ſainte Vierge paſſez en retraite, en ſilence, dans une étroite union, dans un profond recueillement, & dans une ferveur nouvelle, ſervirent de préparation aux trois Vœux de Religion. La diſpoſition particuliere que voulut y aporter le Frere Supérieur, fut de deſcendre de la premiere place ; mais l'opoſition que trouva ſon humilité dans ce Chapitre de la part de tous les Freres, l'obligea d'y reſter malgré ſes prieres & ſes inſtances.

Des diſcours pleins de grace & d'onction que vinrent faire matin & ſoir, le R. Pere

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

R. Pere Bodin Directeur du Noviciat des Jeſuites de Roüen, homme d'un rare mérite & d'une vertu peu commune ; le P. Maleſco de la même Societé, & Meſſieurs les Directeurs du grand Séminaire, ſur la grace particuliere que le Ciel faiſoit à l'Inſtitut, ſur l'excellence de ſon état & ſur l'importance de s'y rendre fidele, ſervirent à allumer le feu du S. Eſprit dans la maiſon de S. Yon, pendant ces dix jours de retraite. Elle fut terminée par la prononciation des trois Vœux de Religion, que chacun vint faire à ſon tour, le très-ſaint Sacrement expoſé le jour de l'Aſſomption de la très-ſainte Vierge, en preſence de M. l'Abbé Robinet alors Chanoine de la Cathédrale & Grand-Vicaire du Diocèſe de Roüen, comme repreſentant & tenant la place de Nôtre Saint Pere le Pape, après qu'il eut célebré la ſainte Meſſe, & qu'il eut fait une vive & touchante exhortation.

Dans ce Chapitre général, après avoir arrêté de faire imprimer les Regles, afin de les ſouſtraire à l'altération & aux changemens que le tems & le relâchement pouroient y introduire, on fit pluſieurs points de diſcipline pour maintenir en ſa vigueur l'obſervance reguliere ; entr'autres, on en fit un ſur l'uſage du Tabac, dont on voulut prévenir l'introduction par une défenſe préciſe. Il fut conclu qu'on avertiroit tous les Poſtulans de l'interdit qu'on en avoit fait, & qu'on n'ouvriroit la porte de la maiſon qu'à ceux qui étoient diſpoſez à y renoncer le reſte de leur vie.

Depuis ce tems les bénédictions du Seigneur ſe multiplient tous les jours ſur la Maiſon S. de Yon ſelon la prédiction de M. De la Salle, qui dit la veille de ſa mort, que cette *Maiſon fleuriroit*. En effet, il ne la reconnoîtroit plus, s'il revenoit en vie. Depuis ſon décès, elle eſt augmentée de plus de moitié. Tous les jours, au grand étonnement du Public & des Freres eux-mêmes, on y voit élever de gros bâtimens de maçonnerie dont la divine Providence ſeule poſe les fondemens. Un gros corps de logis qui prend du Couchant à l'Orient & qui eſt enclavé dans l'ancien, eſtimé vingt cinq mille livres, a commencé par une ſomme de deux mille livres, qui fut donnée par le Pere d'un enfant imbécile pour le garder dans la maiſon le reſte de ſes jours. Dieu a ſi bien pourvû au reſte, que les Freres eux-mêmes, ſeroient bien embaraſſez d'en rendre compte. L'entrepriſe du bâtiment de l'Egliſe qui eſt deja fort avance, n'a point non-plus d'autres fonds ni d'autre reſſource, que les treſors du Pere Celeſte. Voici l'occaſion qui en inſpira le deſſein. On devoit neuf années de trois cens livres de penſion aux Freres, d'une maiſon de la Societé, dont le payement preſque deſeſperé fit naître le deſſein & occaſionna le Vœu de conſacrer cette ſomme pour commencer une Egliſe à S. Yon. Le paiement ſuivit de près le Vœu, mais la ſomme ne ſuffiſoit pas pour jetter les fondemens de l'Egliſe. Elle y fut pourtant employée, dans l'eſpérance que la main qui la commençoit ne la laiſſeroit pas imparfaite. Depuis ce tems l'Edifice avance tous les jours ſans que les Freres ayent pu compter ſur perſonne, ou ayent eû aucuns fonds pour en ſoutenir la depenſe. Il eſt vrai, qu'ils bâtiſſent à peu de frais & aux dépens de leurs aiſes ; car outre qu'ils ont eû pour rien les fondemens de la belle maiſon de feu M. le Préſident Morel, qui a été démolie preſque à leur porte, ils trouvent dans leur terrain tout le ſable néceſſaire ; dans la maiſon l'Architecte & une partie des ouvriers ; (car les Freres travaillent eux-mêmes, tirent le ſable, charient les matériaux, taillent les pierres, ſervent de manœuvres, & mettent la main à tout.) Ils ne vivent guére que des légumes de leur Jardin ſec & aride, ſitué dans un fond ſablonneux, qu'ils arroſent de leurs ſueurs &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

qu'ils forcent par des travaux pénibles & assidus, de récompenser ses Maîtres : d'ailleurs, ils n'usent que de petite bierre, & ne mangent que du gros pain. De cette sorte, ils prennent sur leur bouche de quoi bâtir, & ils trouvent dans leurs travaux plus de la moitié de la dépense. Le reste se trouve dans les fonds de la Divine Providence, qui insensiblement avance leur ouvrage, sans que jusqu'à present la charité du Public, qu'ils servent à Rouen avec un desintéressement & une générosité sans exemple, les ait aidez en rien.

Fin du troisiéme Livre.

Fautes à corriger dans le premier Tome.

PAge 38. *ligne* 18. *ôtez* avec. - *ligne* 19. *lisez*, avec des paroles. - *P.* 52. *l.* 16. *lisez*, n'y eût. - *l.* 17. *ôtez* sans. - *P.* 60. *l.* 6. *d'enbas*, *lisez* lorsque Cesar. - *P.* 79. *l.* 36. & de, *lisez* est de. - *P.* 95. *l.* 9. on peut, *lisez* ont pû. - *P.* 97. *l.* 32. *lisez* l'entend-il. - *P.* 102. *l.* 9. *d'enbas*, silence, *lisez* siécle. - *P.* 103. *l.* 8. *ôtez* sa. - *l.* 9. *lisez* sa façon. - *P.* 104. *l.* 13. *lisez* Acémetes. - *P.* 112. *l.* 14. *lisez* ce que l'on. - *P.* 186. *l.* 20. *d'enbas*, *lisez* Providence. - *P.* 204. *l.* 20. *d'enbas*, *lisez* déconcerta. . . . changea. - *P.* 216. *l.* 10. *ôtez* sur. - *P.* 299. *l.* 5. *lisez* qui leur fut donné. - *P.* 310. *l.* 23. de ses, *lisez* à ses. - *P.* 317. *l.* 5. pour les, *lisez* par les. - *P.* 321. *l.* 30. *ôtez* les, *lisez* demandent l'aumône. - *P.* 332. *l.* 6. *d'enbas*, *lisez* des ordres.

Dans le second Tome.

PAge 28. *l.* 7. *d'enbas*, *lisez* & de S. Eloi. - *P.* 45. *au titre*, Calais, *lisez* Alais. - *P.* 70. *l.* 2. *lisez* qu'il obligea. - *P.* 90. *l.* 13. *d'enbas*, eux, *lisez* que. - *P.* 105. *l.* 18. *lisez* pouvoit. - *P.* 154. *l.* 24. *lisez* qui n'étoient pas Prêtres, étoient.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS EN CE SECOND TOME.

LIVRE TROISIE'ME.

Où M. De La Salle eſt repreſenté comme le grand Zélateur de l'inſtruction & de l'éducation Chrétienne de la jeuneſſe pauvre & abandonnée.

Diverſes tribulations qui le ſuivent de tous cotez & qui donnent lieu à divers établiſſemens. page 1

CHAP. I. *M. De La Salle obligé de quitter la grande Maiſon, va s'établir au Fauxbourg S. Antoine en 1703. la perſécution l'y ſuit & l'en chaſſe.* 2

CHAP. II. *Les Freres ſont apellez à Marſeille pour y tenir des Ecoles de charité, enſuite à Darnetal près de Roüen, & enfin à Roüen.* 11

CHAP. III. *M. De La Salle conduit à Roüen les Freres : ils s'y établiſſent, mais avec bien des peines, & en ſe ſoumettant aux conditions les plus dures & les plus fâcheuſes.* 21

CHAP. IV. *M. De La Salle transfere ſon Noviciat à S. Yon proche Roüen.* 28

CHAP. V. *Nouvelles perſécutions ſuſcitées à Paris contre M. De La Salle & ſon Inſtitut.* 34

CHAP. VI. *Divers établiſſemens d'Ecoles Chrétiennes faits à Dijon, à Mende, à Alais, à Grenoble, à S. Denis en France.* 45

CHAP. VII. *Dieu laiſſe M. De La Salle & ſes Diſciples dans la nouvelle maiſon de Paris en proye à la pauvreté, ſans cependant les abandonner dans l'année 1709. il y rapelle les Novices de S. Yon, dont la néceſſité étoit encore plus grande, afin d'y pourvoir. Nouvelles croix qui mettent ſa patience à l'épreuve.* 56

CHAP. VIII. *Etabliſſemens des Ecoles Gratuites aux Villes de Verſailles, des Vans, de Moulins, & de Boulogne.* 65

CHAP. IX. *Voyage de M. De La Salle en Provence pour faire la viſite des établiſſemens de ſon Inſtitut. Pendant ſon abſence on lui ſuſcite une affaire fâcheuſe au ſujet d'une maiſon achetée à S. Denis pour y former des Maîtres d'Ecole pour la Campagne. Il ne ſe défend point, il fuit, il eſt condamné comme coupable d'avoir ſuborné un Mineur.* 72

CHAP. X. *M. De La Salle fuit en Provence, où il trouve de nouvelles croix ſur ſa route : on lui fait honneur : tout lui rit à ſon entrée dans une Ville où il paſſa. Les Eccléſiaſtiques du lieu partagez ſur la Doctrine tâchent de le gagner. Il éleve un Noviciat & il le voit tomber, parce qu'il ne veut pas ſe prêter aux opinions du tems. Il forme le deſſein d'aller à Rome, & l'abandonne par eſprit d'obéiſſance. Enfin il eſt obligé de ſe retirer.* 81

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

CHAP. XI. *M. De La Salle après la deſtruction du Noviciat qu'il avoit établi, voit ſon Inſtitut ébranlé & proche de ſa ruïne dans ces païs-là. Il attribuë ce malheur à ſes péchez. Il ſe retire dans une ſolitude pour laiſſer paſſer la tempête. Il va à Grenoble où il vit inconnu & retiré, & il viſite la Grande Chartreuſe. Il eſt violemment attaqué d'une douleur de Rhumatiſme, qu'il ne guérit que par un nouveau tourment : il va viſiter une fille ſolitaire, en réputation de ſainteté.* 95

CHAP. XII. *Ce qui ſe paſſa en France pendant l'abſence de M. De La Salle.* 107

CHAP. XIII. *La maniere dont M. De La Salle paroît, & eſt reçû à Paris. Les nouvelles peines qu'on lui fait. Il délivre un poſſédé.* 120

CHAP. XIV. *M. De La Salle renvoye le Noviciat à S. Yon. Il veut y aller, mais on le lui défend, & il obéit : on lui permet enſuite d'y aller, & il s'y aplique avec zéle à l'éducation des Novices. Il obtient enfin des Freres de lui choiſir un Succeſſeur. Maniere d'y procéder qu'il leur enſeigne. Il retouche les Régles, & les met dans l'état où elles ſont aujourd'hui.* 127

CHAP. XV. *Quelques remarques ſur la Régle des Récréations, & ſur celle du Frere Directeur.* 136

CHAP. XVI. *Eloge du Frere Barthelemi. Exemples héroïques de vertu que donne M. De La Salle après ſa démiſſion à S. Yon. Il va par obéiſſance à Paris pour mettre au profit de la Societé la reſtitution de 5200 liv. qui lui avoit été faite ſous le nom de legs Teſtamentaire. Il loge dans le Séminaire de S. Nicolas, où ſa vertu brille. Témoignage qu'en rend un des Supérieurs de cette ſainte maiſon.* 150

CHAP. XVII. *M. De La Salle retourné à S. Yon, ne penſe plus qu'à ſe préparer à la mort : plus il en aproche, plus ſa vertu brille : il donne de nouveaux exemples d'humilité, d'obéiſſance, de zéle & de charité. La perſecution le pourſuit juſqu'à la mort, & ſon honneur reçoit une derniere flétriſſure par la révocation des pouvoirs qui lui avoient été accordés à l'Archevêché.* 162

CHAP. XVIII. *Maladie & décès de M. De La Salle.* 170

CHAP. XIX. *Succez ineſpérés de l'Inſtitut des Freres après la mort de M. De La Salle. Ils obtiennent preſqu'en même-tems du Roi Loüis XV. des Lettres Patentes, & de Benoit XIII. une Bulle d'Aprobation de leurs Régles & d'érection de leur Societé en Ordre Religieux.* 181

Fin de la Table des Chapitres du troiſiéme Livre.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

LA VIE

DE MONSIEUR

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE,

INSTITUTEUR

DES FRERES DES ECOLES CHRE'TIENNES.

QUATRIE'ME PARTIE, CONTENANT SES VERTUS.

SUITE DU TOME II.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

AVIS AU LECTEUR

Sur la quatriéme Partie de l'Hiſtoire de la vie de Monſieur De La Salle.

ON croit devoir prévenir le Lecteur, qu'il trouvera en cette quatriéme Partie de la vie de M. De La Salle, beaucoup de redites. Il n'eſt guére poſſible de les éviter, quand on traite en particulier des vertus de ceux dont on écrit la vie.

C'eſt ſans doute pour cette raiſon, que la plûpart de nos plus Illuſtres Auteurs qui ont donné dans ces derniers tems, les vies particulieres de quelques Saints & Saintes, ou de perſonnes mortes en odeur de ſainteté, n'ont point entré dans le détail de leurs vertus.

Leurs vies en effet, n'étant qu'un tiſſu d'actions d'humilité, de douceur, d'obéiſſance, de mortification, de patience, de charité, & des autres vertus Chrétiennes, la matiere eſt épuiſée, & on n'a preſque rien de nouveau à dire, quand on les a laiſſez dans le tombeau.

Lorſqu'on peint un homme, & que l'on donne ſon portrait en entier, on ne s'aviſe pas de le peindre en détail, & de repreſenter ſéparément la forme de ſa tête, de ſes mains & de ſes autres membres. Quelque féconde que ſoit l'imagination des Peintres, aucun ne s'eſt prêté à une idée ſi bizare. C'eſt cependant ce que paroiſſent faire ceux qui aprés avoir dépeint en entier leur Heros Chrétien dans l'Hiſtoire de ſa vie, le dépeignent par parties, en detaillant ſes vertus. Néceſſairement ils reviennent ſur leurs pas où ils s'égarent ; car ou ils répetent ce qu'ils ont dit, ou ils entrent dans des Lieux Communs.

Pourquoi donc, dira-t'on, ſe rendre ici coupable de la même faute, & s'expoſer à rebuter un Lecteur de bon goût qui s'ennuye de redites, & qui ſe repent d'avoir acheté le double du même Livre ?

C'eſt pour ne point commettre cette injuſtice en commettant cette faute, que l'on met en vente les trois premieres Parties qui renferment en entier l'Hiſtoire de la vie de M. De La Salle, ſéparément de la quatriéme. Ainſi le Lecteur delicat, qui ne peut ſuporter qu'on lui diſe la même choſe en deux façons, ni l'Acheteur interreſſé qui n'eſt pas d'humeur de rehauſſer le prix d'un Livre ſans neceſſité, n'auront point à ſe plaindre.

Quant à moi, j'avouë franchement que je n'ai pas mis de bon gré la main à cette quatriéme Partie. La crainte des redites & de trop groſſir cette Hiſtoire, m'avoient déterminé à la finir à la mort de celui qui en eſt le ſujet. Mais les Freres les plus interreſſez à cette affaire, m'ont

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

obligé de n'avoir point d'égard à des raiſons, qui, à leur avis, ont plus d'aparence que de ſolidité.

Pour qui, m'ont-ils dit, *écrivez-vous la vie de nôtre Pere? C'eſt pour ſes enfans; c'eſt pour nous, ou pour des gens ſemblables à nous, ſimples, & qui ne cherchent qu'à s'édifier; c'eſt-à-dire pour des gens à qui les redites ne font pas peur, à qui méme elles ſont en quelque façon néceſſaires, parce qu'elles impriment plus avant dans l'ame, ce qu'on ne peut ni trop dire, ni aſſez ſçavoir.*

Il eſt vrai que les eſprits fins & qui ſe piquent de bon goût, ſont auſſi choquez de lire des redites dans un Livre, que de les entendre dans un Sermon; mais il eſt vrai auſſi que les gens de ce caractére ne ſont pas curieux de lire les Hiſtoires des vies de Saints, & qu'ils en laiſſent la lecture aux ames qui ne cherchent qu'à s'édifier. Ainſi par la raiſon qu'un Prédicateur a mauvaiſe grace de chercher à s'accommoder aux oreilles délicates, qui ſont toujours le plus petit nombre des auditoires les plus nombreuſes, aux dépens des ames ſimples, auſquelles il prodigue à pure perte toutes les fineſſes de ſon éloquence, & qu'il ne tire aucun fruit de ſes diſcours, parce qu'il ne les met pas à la portée du plus grand nombre; on peut dire qu'un Auteur perd bien des peines, quand crainte de déplaire aux beaux eſprits, il a honte de redire ce qui peut beaucoup profiter au commun des fidéles.

D'ailleurs, ajoutoient-ils, *en ſéparant la vente de la quatriéme Partie de l'Ouvrage des trois premieres, perſonne ne pourra ſe plaindre. Ceux-là ſeuls l'acheteront & la liront, qui croiront en pouvoir faire leur profit.*

Pour nous qui ne pouvons nous laſſer d'entendre parler de nôtre Pere, la répétition, loin de nous ennuyer, nous inculque avec un nouveau fruit des exemples de vertus, que nous ſouhaitons éterniſer en nôtre mémoire.

Aprés tout, diſoient-ils encore, *bien des faits qui n'ont pû trouver place dans les trois premieres Parties, ſe trouvent recueillis dans cette quatriéme. Tout ce qui eſt de M. De La Salle nous étant précieux, nous ſerions bien fâchez d'être privez de la grace attachée pour nous aux moindres circonſtances de ſa vie.*

De plus, M. De La Salle ayant fait de vive voix, & laiſſé par écrit, des leçons excellentes ſur toutes les vertus, nous ſouhaitons que vous le faſſiez parler lui-méme; & que dans le tableau qu'il a fait des vertus, vous montriez les ſiennes.

Enfin ſi d'Illuſtres Auteurs n'ont point ajouté à l'Hiſtoire de la vie des perſonnes Saintes qu'ils ont écrite, le détail de leurs vertus, il y en a auſſi beaucoup d'anciens & de modernes qui l'ont fait, & à qui par conſéquent on peut reprocher les redites. Sans doute que le deſir de ſe rendre utiles aux ames qui ont faim & ſoif de la Juſtice, les a encouragez contre ce reproche. C'eſt donc à cet exemple qu'il faut s'attacher, puiſqu'il interreſſe la gloire de Dieu & le ſalut des ames.

LA

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

LA VIE
DE MONSIEUR
JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE,
INSTITUTEUR
DES FRERES DES ECOLES CHRE'TIENNES.

LIVRE QUATRIE'ME.

Son eſprit, ſes ſentimens, & ſes vertus.

CHAPITRE PREMIER.

Pureté de la Foi de M. De La Salle.



I. Dieu préſerve le jeune De La Salle, de l'attrait de la nouvelle Doctrine.

QUOIQUE M. De La Salle ſoit né dans un tems où les nouvelles erreurs du Janſeniſme faiſoient autant de progrès que de bruit, & dans une Ville où elles ont depuis long-tems trouvé crédit & faveur, & grand nombre de zélez partiſans, Dieu lui a fait la miſéricorde de l'en préſerver & de lui en inſpirer de bonne heure une grande horreur. Cette heureuſe prévention contre les nouveautez qu'il porta de Reims au Seminaire de S. Sulpice, s'y fortifia de maniere qu'il fut toujours à l'épreuve des tentations les plus délicates & les plus interreſſantes ſur ce ſujet. Au ſortir de cette ſainte maiſon, qu'on peut regarder comme un des boulevards de la Catholicité en France, & la pépiniere des zélez défenſeurs de la ſaine & pure Doctrine, il alla continuer dans l'Univerſité de Reims les études qu'il y avoit commencées dès l'enfance, & il y prit le Bonnet de Docteur; mais ſans ſe laiſſer infatuër des ſentimens nouveaux qui commençoient à s'introduire dans cette Ecole, une des plus anciennes & des plus célébres de France. Il évitoit avec ſoin toutes diſputes

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſur ce ſujet, ſelon les avis que ſaint Paul donne à Tite (*ch.* 3. *v.* 9. & *ſuiv.*) & à Timothée (1. *Ep. chap.* 4. *v.* 7. & 2. *Ep. ch.* 2. *v.* 23.) parce qu'elles ne ſervent de rien pour l'inſtruction, & qu'elles ſont propres à engendrer les quérelles. Il évitoit encore plus ceux qui enyvrez de l'eſtime des nouvelles opinions, ne parlent que de prédeſtination & de grace, font des queſtions ſans fin inutiles & frivoles, & éterniſent les conteſtations & les diſputes ſur la foi. Perſuadé qu'un Miniſtre ſacré doit ſe borner aux connoiſſances qui ſont propres à affermir ſa foi, & à nourrir ſa pieté & celle des autres, il regardoit toutes les autres recherches comme des amuſemens qui ne ſont bons qu'à occuper des gens oiſifs, ou les apôtres de l'erreur. Il s'exerçoit à la pieté en s'exerçant aux études, tandis que tant d'autres ne cherchoient que le vain titre de ſçavant. Tout ce qui ne ſert qu'à piquer la curioſité, qu'à entretenir l'eſprit de diſpute, qu'à procurer la vaine réputation d'homme d'eſprit, lui paroiſſoit indigne d'un Docteur de la Foi, qui aime mieux la deffendre par l'effuſion de ſon ſang, que par des conteſtations. Il rompoit même tout commerce avec ceux qu'il voyoit entêtez des nouvelles erreurs, ſelon l'ordre que ſaint Paul en donne à Tite, perſuadé que de telles gens ſont pervertis & en état de peché, & condamnez par leur propre conſcience, quelque montre de pieté qu'ils affectent, parce que ſi la perverſion du cœur n'eſt pas en eux le principe de celle de l'eſprit, la perverſion de l'eſprit eſt pour l'ordinaire ſuivie de celle du cœur. D'ailleurs, comme le poiſon le plus ſubtil eſt celui de l'erreur, le commerce avec ceux qui en ſont infectez, ne tarde guére à devenir contagieux. L'Apôtre qui nous l'aprend, pouvoit bien être ſûr de la foi de Tite, & n'avoit rien à craindre de ſa liaiſon avec les hérétiques ; mais il vouloit que ſon exemple ſervît aux fidéles à faire un entier divorce avec eux. M. De La Salle en prenant cet ordre pour lui, rompit ſans ménagement toute ſocieté avec les partiſans de Janſenius, dès le tems qu'il faiſoit ſes études dans l'Univerſité de Reims.

II. Son zéle contre les nouveautez en matiére de Religion inacceſſible à toutes vûës humaines.

Il ne démentit jamais cette premiere conduite. Quelque intérêt qu'il eût de ménager un parti puiſſant qui pouvoit lui faire & beaucoup de bien & beaucoup de mal, qui en effet lui offrit dans la ſuite ſa bourſe, ſon crédit & ſa protection, qui pouvoit étendre ſon Inſtitut, fonder & multiplier les Ecoles Chrétiennes de tous côtez, qui recherchoit & qui briguoit même ſon amitié par toutes ſortes de bons ſervices ; il ne voulut jamais ſe relâcher à cet égard, & il aima mieux s'expoſer à tous les reſſentimens de gens qui ne pardonnent jamais, que d'entrer en commerce avec eux.

S'il eût voulu faire ſa cour au plus puiſſant Prélat du Royaume, qui le regardoit comme un Saint, & qui l'honoroit d'une eſtime & d'une bonté particuliere, il ſe ſeroit épargné toutes les perſécutions dont il a été la victime, & il eût vû à ſes pieds des ennemis qui le tenoient abatu aux leurs. S'il avoit voulu voir ſon Inſtitut fleurir, autoriſé par Lettres Patentes, apuyé du crédit des Grands, il n'avoit qu'à ſe déclarer du ſentiment des Prélats ennemis de la Conſtitution *Unigenitus*.

Dans le moment, il ſe fût vû révéré comme un Saint dans Paris, vanté par toutes les bouches, & la fortune de ſa Societé naiſſante eût été bien-tôt faite & bien établie. Mais non, il préféra comme Moïſe les opprobres de Jeſus-Chriſt, & les perſécutions qui ſuivent la défenſe de la vraye Foi aux treſors de l'Egypte, & aux faveurs des Anticonſtitutionnaires. Dès que le Prélat dont nous parlons ſe fut enfin déclaré contre les ſentimens du Saint Siége & du Clergé de France, au ſujet de la Bulle *Unigenitus*, M. De La Salle renonça à ſes graces, & ne voulut plus même l'aprocher ; il aima mieux ſe laiſſer écraſer, pour ainſi dire, ſous les pieds de ſes

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

adverſaires, que de reclamer l'autorité d'un Prélat qui ſe ſeroit fait le double plaiſir, & de lui faire juſtice, & de trouver l'occaſion de ſe venger de gens qui n'étoient pas moins ſes adverſaires, que ceux du Serviteur de Dieu.

III. Son attention à conſerver ſon troupe au dans l'attache à l'Egliſe Romaine.

Son zéle ſur ce point le rendoit vigilant pour préſerver ſon Inſtitut naiſſant du poiſon mortel des nouveautez, qui ne manquent jamais d'affoiblir la ferveur & la régularité par-tout où il ſe gliſſe, & de détruire inſenſiblement l'eſprit de ſubordination & de ſoumiſſion qui fait l'âme des Communautez. Son ſoin à cet égard l'engageoit d'un côté à écarter de ſa maiſon ſans reſpect humain, ceux dont les ſentimens étoient ſuſpects, & d'en fermer abſolument la porte à tous ceux qui étoient déclarez pour la nouvelle Doctrine; & de l'autre, à inſpirer à ſes diſciples un attachement inviolable au S. Siége, une ſoumiſſion entiére aux déciſions du Chef & du Corps des Paſteurs de l'Egliſe, une horreur & une averſion ſincére de toutes nouveautez, & un grand éloignement de ceux qui les favoriſent; ce ſorte qu'il ne vouloit pas que les Freres euſſent aucune relation avec eux. *Il ne convient guéres* dit-il dans une de ſes Lettres au Frere Barthelemi, *d'avoir affaire à ces ſortes de perſonnes, & encore moins d'en dépendre.* Pour les tenir dans la précaution néceſſaire & dans une juſte défiance à cet égard, il s'étudioit à leur bien développer ce qu'ils enſeignoient eux-mêmes dans le Catéchiſme, & à leur expliquer les motifs qui devoient les tenir liez à la Chaire de S. Pierre, & pleinement ſoumis aux déciſions de l'Egliſe parlante par la bouche de ſon Pontife & des Princes que Jeſus-Chriſt lui a donnez pour la gouverner. Afin d'éviter les répétitions, nous allons réünir & ranger dans leur ordre ſes principes, ſes maximes, ſes Inſtructions, & ſes Pratiques ſur une matiére ſi délicate & ſi importante. Le ſujet le mérite, & le Lecteur y trouvera un corps de Doctrine propre à conſerver ſa foi pure & ſans tache.

ARTICLE PREMIER.

Principes, Maximes, & Inſtructions de M. De La Salle à l'égard de l'Egliſe.

Inſtructions du ſaint Prêtre ſur le reſpect & la ſoumiſſion dûs à l'Egliſe.

PErſonne ne veut courir après l'erreur & le menſonge. Le deſir de la verité eſt un deſir auſſi vif & auſſi agiſſant, qu'il eſt naturel & néceſſaire: mais où la trouver cette chere verité, qui excite tant de monde à ſa recherche? Où fait-elle ſa demeure? Dans l'Egliſe. Elle en eſt l'organe, la dépoſitaire & l'oracle. Jeſus-Chriſt nous renvoye à elle. C'eſt par ſa bouche qu'il parle; elle eſt le trône où il regne, le Tribunal où il juge, l'Ecole où il enſeigne.

Il faut donc l'honorer comme nôtre Souveraine, l'écouter comme nôtre Maître, & l'aimer comme nôtre Mere. Elle mérite nos reſpects, nôtre ſoumiſſion & nôtre amour. Le reſpect eſt dû à ſon autorité; la ſoumiſſion eſt duë à ſon infaillibilité, la tendreſſe eſt duë à ſes ſoins & à ſes bontez. Tels étoient les ſentimens que M. De La Salle tâchoit d'inſpirer aux Siens à l'égard de l'Egliſe.

§. 1. *Reſpect dû à l'Egliſe.*

De quelque côté qu'on enviſage l'Egliſe, elle paroît revêtuë de titres ſi nobles & de caracteres ſi auguſtes, qu'elle imprime un religieux reſpect. En effet, ſi toute autorité en general attire le reſpect & l'exige, ſi l'un croit à proportion de l'autre, quelle ſorte de reſpects l'Egliſe n'eſt-elle pas en droit d'attendre de ſes

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Enfans en vertu de ſon autorité, qui n'en reconnoît point au monde de plus grande ? Car où en trouver une ſi auguſte & ſi divine ? Elle a Dieu pour Auteur, & la Religion pour objet. Ces deux caracteres lui conviennent & n'apartiennent point à d'autres.

En premier lieu. Son autorité eſt divine ; car tout ce qu'elle a, elle le tient de Dieu directement, & tous ſes pouvoirs deſcendent immédiatement du Ciel. Elle eſt fondée par le Fils de Dieu, avec aſſurance de ne périr jamais. Elle eſt gouvernée par le Saint-Eſprit, avec promeſſe qu'il ne lui manquera jamais. Elle eſt montrée aux hommes, avec ordre d'y entrer & de n'en ſortir jamais. Jeſus-Chriſt en eſt le Chef, le Saint-Eſprit le Maître, les Apôtres en ſont les Fondemens, les Martirs les Défenſeurs, les ſaints Peres, les Docteurs, & tous les Saints ſont ſes Enfans. Ainſi l'autorité que l'Egliſe a ſur nous, eſt unique dans ſon eſpece ; car elle émane immédiatement de celui à qui toute puiſſance a été donnée dans le Ciel & ſur la terre : elle la tient de Jeſus-Chriſt lui-même ſans aucune intervention humaine. Elle l'exerce par l'inſpiration du S. Eſprit ſans aucun danger d'abus. Elle la conſerve par la protection du Ciel, ſans crainte de la perdre.

En ſecond lieu. L'autorité de l'Egliſe eſt infiniment auguſte. Elle n'a pour objet que la Religion ; pour but, que la gloire de Dieu ; pour fin que le ſalut des Fidéles. Elle laiſſe à la terre tout ce qui la regarde, & elle ne s'intéreſſe que dans ce qui concerne la Foi, l'Evangile, les mœurs des Chrétiens & la conduite de ſes Enfans. L'honneur ſeul de ſon Epoux lui tient à cœur : elle ne ſe mêle que de ce qui peut procurer ſa gloire. Elle fait de ſes intérêts les ſiens propres ; & elle ne s'aplique qu'à étendre ſur la terre ſon Royaume, & à multiplier ſes Sujets pour le Ciel.

I. Nulle autorité plus reſpectable que celle de l'Egliſe.

Il n'y eut donc jamais au monde une autorité ſi reſpectable. Dépoſitaire de la Foi, centre de la Religion, colomne de la verité, elle a tout ce qui peut lui mériter la vénération, & lui ſoumettre les eſprits. Hors de chez elle il n'y a que ſuperſtition, erreur & menſonge. Il n'y a que ſuperſtition comme chez les Païens, dont le culte eſt auſſi faux que les Dieux qu'ils adorent. Il n'y a qu'erreur comme chez les Heretiques, dont la croyance eſt auſſi téméraire que les motifs qui la fondent. Il n'y a qu'illuſion & menſonge comme chez les Juifs, dont l'attente eſt auſſi trompeuſe que les rêveries qui l'apuïent.

II. A quoi nous oblige le reſpect dû à l'Egliſe ? à trois choſes. La premiere à avoir une grande vénération pour ceux qui la gouvernent.

Or ce reſpect dû à l'Egliſe demande de nous trois choſes. La premiere, de grands ſentimens de vénération pour ceux qui la gouvernent. Ce ſont les Oints du Seigneur, auſquels il n'eſt pas permis de toucher. La langue temeraire qui les bleſſe, ne fait pas de legeres playes à l'Egliſe ; car peut-on l'attaquer dans ceux qui en ſont la tête & les yeux, ſans qu'elle le reſſente ? Peut-on inſulter à celui qui eſt ſon Chef viſible, ſans que l'injure rejailliſſe ſur celui qu'il repreſente & qui eſt Jeſus-Chriſt. » Si vous apercevez parmi vous, (dit le Légiſlateur de » l'ancienne Loi) quelque queſtion difficile & douteuſe ; & ſi les paroles des Ju- » ges varient à vos portes, levez-vous, allez au lieu que le Seigneur vôtre Dieu » a choiſi. Venez aux Sacrificateurs de la race de Levi, & au Juge qui ſera éta- » bli en ce tems-là. Vous leur demanderez qu'ils découvrent la verité du Juge- » ment. Vous ſuivrez tout ce qui vous ſera décidé & enſeigné, ſuivant la Loi, » par ceux qui préſident dans le lieu que le Seigneur a choiſi. Vous vous attache- » rez à leur Jugement, ſans vous détourner ni à droit ni à gauche : mais pour » celui qui s'en orgüeillera, refuſant de ſe ſoumettre à la déciſion du Pontife, » qui ſera alors le Miniſtre du Seigneur vôtre Dieu, & au Decret du Juge, il

Deuteron. c. 17.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſera puni de mort, & vous ôterez le mal du milieu d'Iſraël. Tout le Peuple écoutant ſera en crainte, enſorte que perſonne n'oſe enſuite s'enfler de préſomption. « Si le Pontife de l'ancienne Loi étoit par la Loi même autoriſé à demander le reſpect & la ſoumiſſion à ſes Jugemens ; ſi ceux qui en manquoient, étoient punis de mort, de quel œil faut-il regarder ceux qui lévent l'étendart de la rebellion envers le Pontife de la Loi nouvelle ?

La ſeconde marque du reſpect dû à l'Egliſe eſt de ne contredire & de ne blâmer jamais ſes pratiques, ſous les prétendus prétextes qu'elles ſont ou ſuperſtitieuſes ou abuſives, ou outrées, ou inutiles. Ce langage eſt celui des Hérétiques, & ne fut jamais celui des vrais Catholiques. Ceux qui s'émancipent juſqu'à ce point, rendent leur Foi bien ſuſpecte, puiſqu'ils ſe rendent ſemblables aux Proteſtans, dont les bouches & les plumes ſont remplies de dériſions prophanes & tout-à-fait comiques pour noircir & deshonorer les plus ſaints uſages de l'Egliſe. Helas ! le reſſouvenir n'en eſt que trop preſent par les parodies qu'on en fait encore aujourd'hui. Combien de plaintes tragiques & de gémiſſemens affectez, certains *Puriſtes* de nos jours n'ont-ils pas fait retentir contre un détail de pratiques & , comme ils parlent, de menuës obſervances, conſacrées par la pieté des Fidéles ? La ſeconde à honorer toutes ſes pratiques.

Combien ſe trouve-t-il encore de ces eſprits chagrins & pointilleux, à qui les pratiques communes déplaiſent, à qui elles paroiſſent périlleuſes ou pueriles, & qui affectans d'en être ſcandaliſez, ont la témérité de renouveller les anciennes querelles des nouveaux Hérétiques, tantôt contre les Indulgences ſous prétexte d'abus, ce fut par où débuta Luther ; tantôt contre les ſaintes Images & Reliques, ſous prétexte d'un culte faux ou outré, ou ſuperſtitieux, ce fut par où commença Calvin ; tantôt contre les marques d'honneur données à la Très-Sainte Vierge, ſous prétexte d'excez ; c'eſt par où continuent certains Cenſeurs inquiets ; tantôt contre les prieres que les Fidéles & même l'Egliſe lui adreſſent, ſous prétexte qu'elles ne lui conviennent pas. Ces gens voudroient réformer le *Salve Regina*, & trouvent à redire à bien d'autres ſemblables Oraiſons de l'Egliſe conſacrées par l'uſage univerſel des Fidéles. Ils bouchent leurs oreilles, & ils voudroient fermer les nôtres aux titres glorieux & aux loüanges que l'Office public adreſſe à MARIE. Ces gens décrient le Chapelet comme la priere des Idiots, & une répétition de mots ennuieuſe & ſtérile. Le ſeul nom de Scapulaire aigrit leur zéle & excite leur bile. Ces gens ſe font une pieté de n'en avoir chez eux aucune marque, & un honneur de ſubſtituër aux Images de Jeſus-Chriſt & de la Très-Sainte Vierge celles de leurs Héros : ainſi l'avoient fait les Auteurs de la Prétenduë Réforme, dont ceux-ci ſemblent ſuivre les traces & imiter les exemples : tandis que de tous côtés ils abattoient d'une main ſacrilége les Statuës des Saints, brûloient & jettoient au vent leurs cendres & leurs précieuſes Reliques, ou défiguroient leurs Images ; de l'autre ils en élevoient à leurs hommes illuſtres & conſervoient leurs cendres, comme les précieux reſtes des Martirs ou Défenſeurs de la verité, pour honorer leur mémoire.

Or toutes ces ſortes de Cenſeurs dévroient faire à l'Egliſe la juſtice de croire, qu'indépendamment de leurs bons avis elle eſt aſſez informée des abus qui ont beſoin de réforme ; & que comme elle eſt chargée d'y remédier, ils peuvent s'en repoſer ſur ſes ſoins. Tandis que nous avons l'Egliſe pour guide, ne craignons point la délicateſſe chagrine de ceux, qui ſous prétexte de la gloire du Fils, attaquent celle de la Mere. Après tant d'éloges des Saints Peres, nous ſerions mal fondez

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

à garder un silence honteux sur ses augustes prérogatives : parce qu'une critique maligne, qui contredit l'esprit de l'Eglise, lui en dispute les titres, est-il juste de nous taire ? Pourquoi n'oserions-nous pas publier (mis à part les honneurs divins & sans oublier la distance infinie qui sépare de Dieu la plus Sainte des Créatures) que tous nos respects n'ont rien au-dessus de ses mérites. Après les paroles expresses des Conciles, après les Decrets de tant de Papes & d'Evêques, après les décisions de toutes les Facultez de Théologie, après le sentiment d'un nombre infini de Docteurs, il nous sera sans doute permis de l'apeller pure & sans tache, & de la croire telle. Si nôtre langue timide n'osoit se déclarer en faveur de son immaculée Conception, parce qu'il y en a encore qui veulent se servir de prescription contre ce privilége, ne serions-nous pas coupables d'une fausse sagesse & d'une réserve mal entenduë ? Pourquoi nous seroit-il défendu de nous en raporter à nos Peres, & de croire comme eux la Résurrection du Corps virginal & si pur, qui a porté & donné vie à celui de Jesus-Christ, parce qu'il y en a qui veulent proteſter contre une Tradition si ancienne & si autorisée par l'Eglise ?

La 3. à ne jamais rien censurer dans la conduite de la discipline.

La troisiéme marque du respect dû à l'Eglise, est de ne trouver jamais à redire, ni à sa conduite, ni à sa discipline. Persuadez que l'Eglise d'aujourd'hui est l'Eglise des premiers siécles ; aussi sainte de nos jours dans sa Doctrine, que du tems des Apôtres ; aussi pure dans sa Foi en sa prétenduë vieillesse, qu'elle l'étoit dans sa naissance, étant également assistée de Jesus-Christ & inspirée du Saint Esprit, nous devons trouver bon tout ce qu'elle fait, & fermer les yeux de nôtre jugement qui ne suit que de fausses lumieres, quand il n'aprouve pas tout ce que fait l'Eglise.

La conduite qu'elle tient sur ses enfans, n'est pas à la vérité toûjours la même, ni sa discipline uniforme ; mais ni la difference des tems, ni la diversité des usages, ne lui font perdre ces deux caracteres, d'être Sainte & sanctifiante, inaccessible à l'erreur, & incapable de tromper. Ne sçait-on pas, selon la remarque de S. Gregoire, que l'unité de créance n'emporte nullement l'unité de discipline ? Ce principe de Tertullien n'est ni inconnu, ni contesté : la Foi ne reconnoit point de variations, la discipline en admet. Contre la premiere, la succession des tems, la corruption des mœurs, ne peuvent jamais prescrire. La seconde suit assez souvent le cours des années & la révolution des siécles.

Si on vouloit retrancher certaines nouveautez introduites en fait de discipline, au préjudice même des usages reçûs dès le tems des Apôtres, ou de leurs premiers Disciples, il faudroit abolir la sainte Loi de celebrer le matin & d'offrir à jeun le Sacrifice, pour rapeller l'usage de la Céne le soir & après souper, comme l'a faite Jesus-Christ. Il faudroit écouter les cris des heretiques des derniers siécles, en revenir à l'usage de la coupe, & rétablir la Communion sous les deux especes. Il faudroit rendre la liberté aux Fidéles, de recevoir dans la main comme autrefois, la Sainte Eucharistie, & de se Communier eux-mêmes. Il faudroit enfin rétablir l'usage de baptiser par immersion, de faire des Agapes & des Festins dans l'Eglise, de ne porter ses causes que devant les Evêques, & de remettre en commun pour le Clergé les biens de l'Eglise. Peut-on faire à l'Eglise un crime de ces changemens, comme si elle avoit alteré le depôt des Traditions Apostoliques, en abolissant des usages qui n'étoient que de police, indifferens en soi & arbitraires, & qui au fond ne devoient durer qu'un tems. La difference des lieux & des usages donne autorité à ces sortes de variations. La suite des tems qui les rend inévitables, fournit assez de raisons pour les rendre légitimes. De

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

nouvelles pratiques de jour à autre dans tous les ſiécles, mêmes dans les premiers & les plus floriſſans du Chriſtianiſme, ont ſuccedé aux anciennes, & ſe ſont établies ſur leurs ruïnes. Quand l'Egliſe le voit, le permet, ou l'ordonne ainſi pour des raiſons ſuperieures, il eſt de nôtre devoir de les révérer, & il eſt toûjours défendu de les cenſurer.

S'il a fallu qu'elle conſentît à rabattre quelque choſe de ſon ancienne ſeverité touchant la penitence, pour compâtir à la foibleſſe des malades ſpirituels, qu'une fermeté inflexible, eût pû décourager, aigrir, peut-être révolter; ſon intention fut-elle jamais de mettre des oreillers ſous la tête des pécheurs, ou des couſſins ſous leurs coudes pour flâter leur moleſſe? Si attendrie ſur leur langueur, elle s'eſt abaiſſée juſqu'à eux, pour les élever juſqu'à elle, a-t-elle donc dû tant effaroucher le zéle amer des Zélateurs de l'ancienne rigueur, qui ne remarquent ſa condeſcendance que pour lui en faire un crime? Encore une fois, à qui donc s'en prendre du relâchement de la pénitence publique? N'eſt-ce pas à l'indiſpoſition des pécheurs, dont elle s'eſt vûë obligée de ménager la délicateſſe, de peur de les voir mourir par un refus opiniâtre des remedes les plus ſalutaires, parce qu'ils ſont trop amers? Si donc l'Egliſe a adouci ſa diſcipline dans les derniers ſiécles, ce n'eſt en elle ni moleſſe, ni relâchement: c'eſt ſageſſe, c'eſt néceſſité, & il ne faut pas s'imaginer, que l'Egliſe en laiſſant tomber les peines Canoniques, ait voulu décharger les pécheurs du poids de la pénitence. On entend bien qu'elle laiſſe toûjours ſur leur compte le ſoin de vanger Dieu & l'obligation de lui ſatisfaire.

On ne peut donc trop s'étonner que certains Zélateurs des anciennes Obſervances, s'érigent en Cenſeurs des nouvelles; comme ſi l'Egliſe aujourd'hui avoit perdu l'autorité qu'elle a reçûë de Jeſus-Chriſt ou l'aſſiſtance du Saint-Eſprit. Quoique ceux qui ont fait une eſpece d'examen de la conduite de l'Egliſe dans tous les ſiecles, en ſe donnant la liberté de la contrôler ſur les points remarquez, & ſur quantité d'autres, veüillent toûjours tenir rang parmi les Catholiques, il faut pourtant convenir qu'ils entrent dans la route que commencent à tenir ceux qui s'écartent de l'Egliſe. Affectant d'abord de vouloir tout régler ſur le pied des anciens Canons, ils crient contre des abus ſouvent chimériques, ſans crainte d'en introduire de très-réels, & inſinuënt leurs erreurs à la faveur de ces aparences de zéle.

Pendant un long-tems l'impieté avoit paru tête levée: maintenant elle prend le maſque de réforme, & affecte de déplorer des abus qu'elle ne pourroit corriger, qu'en introduiſant des maux véritables & viſibles. En ce ſens le rétabliſſement des anciens uſages ſeroit peut-être plus à craindre qu'à deſirer, & pouroit à ce prix paſſer pour une innovation dangereuſe. Un vrai Catholique admire la police approuvée par les anciens Canons, & ſuit ponctuellement la nouvelle autoriſée par les derniers.

Les Peres ont fait & ordonné de leur tems, ce qui convenoit au bien des Fidéles; ſi ceux qui leur ont ſuccedé s'en ſont par-fois écartez, ils ont eu en vûë la même fin, & ont couru vers le même terme par des routes differentes. Ainſi l'Egliſe a toûjours conſervé l'eſprit des anciens Canons, lors-même qu'elle en a changé la lettre. Tous ſes enfans lui doivent ce reſpect, de ne la condamner jamais, mais de s'efforcer de connoître ſon eſprit, afin d'y conformer leur jugement. Il ſuffit, dit S. Auguſtin, que cette mere commune des Fidéles, ait reçû univerſellement une pratique, pour ne pouvoir plus, ſans une audace inſuportable, en diſputer l'équité.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Par conſéquent, ce n'eſt point, comme on a prétendu nous le faire accroire, une conduite pleine de lumieres & de ſageſſe, de faire ſentir aux pécheurs le poids de leurs péchez, tandis qu'on néglige de les preſſer d'en ſortir, & qu'on tarde à leur preſenter le remede qui les doit guérir. Si l'Egliſe aprouve, ſi elle demande, ſi elle exige même de ſes Miniſtres, qu'ils prennent du tems pour éprouver ceux qui viennent à leurs pieds s'accuſer, afin de s'aſſurer de leur bonne volonté, de les éloigner des occaſions du peché, de rompre les habitudes qui les lient & qui les tiennent enchaînez, enfin pour exciter leurs larmes & leur penitence; elle n'aprouve pourtant pas qu'on faſſe dépendre leur réconciliation du commencement de la ſatisfaction, parce que la mort peut les prévenir dans ce délai cruel & affecté, & parce que la ſatisfaction après l'abſolution ne perd rien de ſon mérite.

Au reſte, ſi ces prétendus Jeremies qui accuſent ainſi l'Egliſe de relâchement, ne s'attachoient qu'à répandre des larmes ſur les débris du Temple, je veux dire ſur la dépravation des mœurs du ſiécle; s'ils ſe contentoient de ſoupirer après ce bel âge qui voyoit l'Evangile honoré par la pratique, & ſes maximes autoriſées par la ſainte vie des Chrétiens: ſi même ils ſe bornoient à examiner les anciens réglemens, ou pour en opoſer l'auſterité à nôtre délicateſſe & nous en faire confuſion, ou pour marquer l'Epoque de leur décadence, leurs gémiſſemens pareils à ceux des Saints, n'auroient rien que dequoi nous édifier. Puiſſions-nous revoir l'Egliſe telle qu'elle étoit dans ſes premiers jours, jours heureux qui font encore ſon honneur en faiſant ſon regret, où elle comptoit le nombre des Saints par celui des Chrétiens, où elle n'enfantoit des enfans que pour en faire des Martirs. Tel a été le ſouhait des Saints & de tous les gens de bien dans les derniers tems: ſouhait qui ne tend qu'à rallumer la pieté refroidie ou éteinte, & à rapeller parmi les derniers Chrétiens, la vertu des premiers. Mais ſi un zéle de ce caractere accompagné de docilité & de la plus humble ſoumiſſion à la conduite preſente de l'Egliſe, ne mérite que des loüanges; celui qui ne ſéme que des diſputes & des quérelles, qui n'engendre que critique maligne & cenſure impitoyable, qui ne montre qu'aigreur & indocilité, peut-il recevoir ces Eloges? A la bonne heure, qu'on ſoit touché des beautez de l'ancienne diſcipline dont l'origine eſt ſi pure, les progrez ſi édifians, & la décadence ſi triſte, pourvû qu'on ne s'émancipe pas à cenſurer la moderne, & qu'on ne s'aviſe pas de conteſter là-deſſus à l'Egliſe ſes droits, & encore moins de reſtreindre l'obéïſſance qu'elle mérite, & qui lui eſt dûë. Si on la reſpecte véritablement, on n'aura pas de peine à ſe ſoumettre à ſes déciſions.

§. 2. *Soumiſſion dûë à l'Egliſe.*

I. Motifs qui fondent la ſoumiſſion dûë à l'Egliſe.

L'Egliſe eſt nôtre Mere, nous ſommes ſes Enfans: nous devons parconſéquent nous abandonner à ſa conduite. Elle eſt nôtre Souveraine, nous ſommes ſes Sujets; nous devons-donc obéïr à ſes ordres. Elle eſt le Maître qui nous enſeigne, le Juge qui doit décider nos differends en matiere de Religion, le Docteur que nous devons conſulter dans nos doutes. Il faut donc déférer à ſes jugemens. L'abandon à ſa conduite, l'obéïſſance à ſes ordres, l'acquieſcement à ſes déciſions, ſont les trois diſpoſitions dans leſquelles nous devons vivre & mourir.

II. On ne riſque rien de ſe ſoumettre à l'Egliſe.

Ces diſpoſitions ſont juſtes, raiſonnables & même néceſſaires. En m'abandonnant à la conduite de l'Egliſe, qu'ai-je à craindre? Je dors en paix dans ſon ſein. Je ſuis ſûr de ma Foi: c'eſt elle qui m'en répond & qui m'en ſert de caution. Je ſuis ſûr de ma Religion & des ſentimens que je dois avoir; c'eſt à elle à en régler les differends, à en diriger le culte. Je ſuis ſûr de ma dévotion, d'abord que je

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

je ſuis ſes régles. Tandis que je m'en tiens à ſes enſeignemens, je ſuis à couvert de tout abus & de toute illuſion, & je m'écarte de tout chemin qui conduit à l'erreur. Tandis que je m'abandonne à la direction de l'Egliſe, je ſuis en paix, ſûr de ce que je dois croire, & ſûr de ce que je dois faire. A la faveur de ſes lumieres, je reconnois l'erreur & je la condamne; je reconnois l'abus & je l'évite; je reconnois la ſuperſtition & je la rejette. Comme l'enfant porte entre les bras de ſa mere, je n'ai rien à faire qu'à me repoſer ſur ſon ſein & à m'abandonner à ſa conduite. *In pace in idipſum dormiam & requieſcam.* Attaché ſur le ſein de l'Egliſe, je me regarde comme dans un Vaiſſeau qui fait voile vers l'Eternité bienheureuſe & qui me conduit avec tranquilité, avec douceur & ſûreté à travers les écueils du monde. Il n'y a à craindre que quand on en ſort. La Nacelle de Pierre eſt à la vérité expoſée aux vents & aux orages, ſelon la remarque de S. Ambroiſe, elle peut-être battuë des vagues & des tempêtes; mais elle eſt ſûre de ne point faire naufrage, parce que le S. Eſprit en tient le gouvernail. Si les orages & les tempêtes des nouvelles opinions viennent gronder auprès de moi, faire du bruit, m'agiter & me troubler, j'écoute l'Egliſe, je me ſoumets à ſes deciſions, & auſſi-tôt je me trouve dans le calme, je rentre dans le ſéjour de la paix & dans une tranquilité profonde, parce que je crois que Jeſus-Chriſt a parlé. *Imperavit ventis & mari & facta eſt tranquillitas magna: Il a commandé aux vents & à la mer, & il s'eſt fait un grand calme.*

III. Inconveniens de ne le pas ſoumettre à l'Egliſe.

L'Arche de Noé eſt une figure ſi naturelle de l'Egliſe, que je ne puis y penſer ſans en admirer les raports. Dans cette Arche on trouvoit le ſalu : hors d'elle, le naufrage. Ceux qui y étoient enfermez repoſoient ſans allarme dans l'allarme univerſelle & la perte generale de tous les autres. Toutes les eaux du Déluge qui ſervoient de ſépulcre à tous les mortels, ne ſervoient qu'à elever l'Arche de Noé avec plus de legereté, à la porter avec plus de facilité, & à la conduire avec plus de ſûreté. Que pourrois-je craindre, lorſque je m'abandonne à la conduite de l'Egliſe? Je ſuis aſſuré dans l'aſſurance qu'elle a reçûë de Jeſus-Chriſt; mais ſi je m'en écarte, ſi je ſuis un autre guide, où puis-je aller qu'au précipice? Quand on quitte la vérité, peut-on faire un pas qui ne méne au menſonge? Quand on ſort de l'Arche où la Foi eſt en aſſurance, le naufrage eſt aſſuré, & on le trouve au premier pas. En s'éloignant du S. Siege qui eſt le centre de l'unité, on ſe livre à l'inquiétude, à l'anxieté & à la diviſion des Docteurs particuliers, & on ſe conſtituë Juge de ſa propre créance, ou bien on ſe ſoumet au jugement de gens qui aſſurément n'ont point le privilége de l'infaillibilité.

L'obéïſſance aux ordres de l'Egliſe, eſt la premiere diſpoſition dans laquelle nous devons vivre & mourir. Ses ordres, ce qui eſt infiniment conſolant, ſont toujours juſtes, doux, raiſonnables, proportionnez à nos forces, accommodez à nôtre foibleſſe, convenables à nôtre état : il ne faut qu'un peu de bonne volonté pour les accomplir; car ſi la ſanté ou le pouvoir manquent, on en eſt diſpenſé. L'Egliſe eſt une bonne Mere qui ne prétend pas accabler ſes Enfans. Si on ſe trouve dans des circonſtances qui empêchent l'exécution de ſes ordres, l'excuſe eſt légitime; & l'Egliſe l'écoute. Les libertins en diront ce qu'il leur plaira, ils ſe récrieront tant qu'ils voudront contre les Ordonnances de l'Egliſe; elles ne leur paroiſſent gênantes, que parce qu'ils ſont injuſtes & rebelles. S'ils mépriſent les Commandemens de Dieu, il ne faut pas s'attendre de les voir obéïr à l'Egliſe. On ſe trouve tout diſpoſé à ſe révolter contre les ordres de cette Mere, quand on ne craint point de déſobéïr au Pere Celeſte. Pour nous, nous devons conſerver à ſon égard la plus

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

exacte obéïſſance, & vivre comme des enfans qui n'ont d'impreſſion, que celle qu'ils reçoivent de leur mere.

L'acquieſcement à ſes déciſions, eſt la ſeconde diſpoſition dans laquelle nous devons être conſtans & inébranlables juſqu'au dernier ſoupir de nôtre vie. Celle-ci fait le vrai caractere de ſes enfans, & la marque diſtinctive des bons Catholiques. Après tout ce devoir n'eſt difficile qu'à ceux qui s'entêtent des ſentimens d'autrui, & qui ſe laiſſent enyvrer de l'attrait des opinions nouvelles ; car enfin, ſi on ne veut point prendre l'eſprit privé pour guide ; s'il faut ſe ſoumettre à un Juge, eſt-il ſi difficile de le faire par raport à un Juge ſi eclairé, ſi intégre, ſi infaillible. Une autorité ſouveraine demande une ſoumiſſion abſoluë : une autorité infaillible demande une ſoumiſſion ſincere : une autorité ſans bornes demande une ſoumiſſion univerſelle. Telle eſt l'autorité de l'Egliſe : Telle donc doit être la ſoumiſſion à ſes déciſions. Si l'Egliſe eſt le centre de la Religion, l'Interprete de la Sainte Ecriture, la dépoſitaire de l'Evangile, la gardienne de la Foi, la colomne de la vérité, on ne riſque rien de s'en raporter à elle, on ne hazarde rien de ſe ſoumettre à ſes jugemens. On hazarde tout, au contraire, ſi on ne veut pas la croire. On s'expoſe au péril manifeſte du naufrage de la Foi, ſi on lui préfére ſes idées particulieres, ou celles de quelques autres particuliers qui ne penſent pas mieux.

IV. Si l'autorité de l'Egliſe ne fixe pas nôtre Foi, nulle regle certaine de créance.

En effet, à qui s'en raporter, ſi on ne s'en raporte pas à l'Egliſe, à la parole de Dieu, à ſon propre ſens, ou à celui d'autrui ? Mais des deux derniers, lequel eſt infaillible ? Et par raport à la parole de Dieu renfermée dans l'Ecriture & la tradition, qui en a reçû l'intelligence au préjudice de l'Egliſe ?

1. L'Ecriture ne peut être juge des controverſes qui s'élevent en matiere de Religion. Il eſt vrai que la ſainte Ecriture eſt le Livre de la Foi, l'Oracle qu'il faut conſulter, mais cet Oracle eſt muet & on lui fait dire tout ce qu'on veut. Calvin dans ces paroles, *cecy eſt mon corps*, ne trouve qu'une figure ; Luther n'y trouve point de Tranſubſtantiation ; ni l'un ni l'autre de Sacrifice. Sur ce ſeul paſſage ſi court & ſi clair on peut compter plus de cent interprétations differentes : & il n'y en a pourtant qu'une véritable. Que cet exemple ſerve pour mille autres dans ce genre, & diſpenſe de raporter tous ceux dont les Docteurs Catholiques ſe ſont ſervis pour prouver aux Proteſtans, que la Sainte Ecriture eſt difficile à entendre, ſouvent obſcure dans le Texte, ſublime & profonde en ſes Myſteres, & ſuſceptible de tant de ſens differens, que ſouvent elle ne ſert qu'à nourrir les diſputes, au lieu de les terminer. Qu'on n'en apelle donc plus à l'Ecriture ſeule, a dit il y a ſi long-tems Tertullien, & qu'on ne la faſſe plus ſervir comme de champ de bataille, où après bien des combats, chacun s'attribuë la victoire. Les Juifs y cherchent encore Jeſus-Chriſt caché ſous les ombres de la Loi, & ils s'aveuglent pour ne le pas voir reſplendiſſant dans les Prophéties. Tous les Hérétiques vont chercher leurs armes dans les Oracles divins ; à les entendre, chaque page du Texte Sacré fournit des argumens à leurs ſentimens. Les Proteſtans en farciſſant leurs Livres des paſſages de la Sainte Ecriture pour apuyer leurs Dogmes, n'ont point été les inventeurs de cette métode propre à ſéduire les ſimples. Les Ariens, les Macedoniens, les Donatiſtes, les Neſtoriens, les Pélagiens, les Sémipelagiens, & les Novateurs de tous les Siécles leur en ont donné l'exemple. Ils ne parloient, ce ſemble, que le pur langage de la Sainte Ecriture. Les Hereſies, dit S. Auguſtin, ne ſont venuës que du mauvais ſens qu'on s'eſt opiniâtré à donner aux Ecritures en dépit de l'Egliſe. Nulle Hereſie dont on n'ait cherché les apuis dans la

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

parole de Dieu. Je dirai ſans vanité, diſoit Luther, que depuis mille ans, l'Ecriture, n'a point été ſi bien repurgée & expliquée, ni mieux entenduë que par moi: c'eſt l'humble témoignage que ſe rendoit cet Hereſiarque avec ſa modeſtie ordinaire.

De-là le droit qu'il s'attribuoit d'en décider par préference aux Conciles, aux Peres, & aux Souverains Pontifes. Les autres Chefs de Sectes, Zuingle, Calvin, Socin, &c. quoique opoſez entr'eux & avec celui-ci, ſe flâtoient du même privilege. Tous leurs Diſciples à leur exemple, & fondez ſur le même titre, ſe ſont mis en poſſeſſion de lire la Sainte Ecriture & de l'expliquer ſelon leur caprice.

De-là l'affectation des Sectaires à nous reprocher que la Bible eſt par raport à nous, un fruit défendu, ou un Livre inconnu, & que l'Egliſe Romaine cache aux enfans de Dieu le Teſtament de leur pere. Mais de-là auſſi, la ſainte fermeté de l'Egliſe à ne pas l'ouvrir à tous indifferemment, & à ne pas accorder avec tant de liberté, ce glaive à deux trenchans, dont les petits & les enfans qui n'en ſçavent pas faire uſage, peuvent ſe ſervir à leur perte. La mauvaiſe foi des Novateurs à en corrompre le texte, leur licence à en dépraver le ſens, leur infidélité à l'alterer dans leurs verſions, leurs artifices à cacher leur poiſon ſous des explications courtes & morales, aſſaiſonnées d'une fauſſe onction, ſont les juſtes motifs d'une defenſe ſi neceſſaire & ſi legitime. Au-reſte, le recit circonſtancié de pluſieurs crimes, le détail au naturel de certains faits ou obſervances légales, le ſtile & les expreſſions du Cantique des Cantiques, font aſſez voir, que même dans les Livres Saints, tout n'eſt pas propre à lire pour tous. La Sainte obſcurité ſemée dans ces Ecrits divins, la profondeur impénétrable des Myſteres qui y ſont révélez, préſentent quelques fois aux ſimples ou aux ſuperbes des écuëils où vient échoüer leur Foi.

Ne vous fiez donc pas, dit S. Ambroiſe, à un Heretique qui s'autoriſe de l'Ecriture, puiſque le demon en a emploïé les textes, pour eſſaïer de tromper Jeſus-Chriſt. C'eſt par conſequent une neceſſité de recourir à l'Egliſe, ſi on veut bien entendre l'Ecriture; car elle eſt le Livre myſterieux de l'Apocalipſe, dit ſaint Jerôme, ſcellé de Seaux & qui demeure fermé, ſi on n'en reçoit la clef de celui qui tient celle de David. C'eſt donc à tort, qu'on demande qu'elle ſoit livrée en toutes ſortes de mains, pour voir toutes ſortes de perſonnes prendre la liberté de l'interpréter, de la déchirer & de la commenter à leur façon, dit encore le même Pere. Si cela eſt permis dequoi ſera-t-on ſûr, ſinon de s'égarer ſans fin, & de trouver autant d'interprétations & autant de Religions, que de têtes mal timbrées ?

2. Par raport à la Tradition qui en eſt dépoſitaire, ſi ce n'eſt l'Egliſe ? N'eſt-elle pas Juge des écrits des Peres, puiſqu'ils ont été ſes organes. Il faut ſans doute les écouter, parce qu'ils expoſent ſes ſentimens & tranſmettent ſa Doctrine; mais tous en particulier ſujets à l'erreur, ont beſoin qu'elle les dirige, & ne ſont aſſurez que quand elle les guide.

Saint Auguſtin eſt, ſi on veut, le plus grand des Peres & le génie le plus ſublime, mais je ne reconnoitrois ni lui ni ſa Doctrine, s'il ne donnoit celle de l'Egliſe, ou ſi l'Egliſe n'adoptoit la ſienne. Il ſeroit pour moi un Docteur étranger s'il ne me parloit ſon langage. C'eſt lui-même qui eſt caution de ce ſentiment. *Il ne croiroit pas*, dit-il, *à l'Evangile, ſi l'Egliſe ne lui en impoſoit la Loi*: Et nous nous ne croirions pas à Auguſtin, pouvons-nous dire avec plus de droit, s'il étoit contraire à l'Egliſe. Si l'Egliſe le deſavoüoit, ce qui n'eſt pas à craindre, il perdroit toute autorité chez tous les bons Catholiques. Si ſon autorité eſt grande, il la doit à l'Egliſe: c'eſt elle qui l'en a mis en poſſeſſion. Tout le crédit qu'il a parmi

Evangelio non crederem niſi me Eccleſiæ Catholicæ commoveret auctoritas. Cont. Ep. fond. c. 5.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

nous, tire d'elle ſon origine. Honorons-le comme le Docteur de la grace, comme le Docteur de l'Egliſe. Ce premier titre fait ſon honneur, le ſecond nôtre ſureté.

3. Nôtre propre ſens peut-il être choiſi pour juge des controverſes ſur la Foi? Sans doute qu'on n'oſeroit pas accorder aux ſtupides, aux ignorans, aux ſimples, aux gens ſans étude & ſans lettres, aux femmes & au commun du peuple, qui compoſent cependant la plus grande partie des Fideles, le privilége de s'en raporter à leur jugement ſur les matiéres de Foi & de Doctrine. Ce ſeroit mettre la clef de la ſcience en des mains incapables d'en faire uſage: ce ſeroit abandonner des aveugles à leur ſeule conduite; ce ſeroit mettre l'Evangile & la Religion entre des mains prophanes.

Les Sçavans du Siécle ne peuvent pas non plus prendre leur propre eſprit pour juge dans les matiéres de Religion, ſans une aveugle & criminelle préſomption. Qu'on l'examine, l'eſprit propre eſt de tous les ennemis de la verité, le plus à craindre. Se fier à lui, c'eſt ſe fier à un impoſteur, & à un perfide. S'en raporter à lui, c'eſt vouloir s'en raporter à un conſeiller trompeur & ſujet à ſe tromper. Si nous ne voulons apeller qu'au tribunal de nôtre eſprit, ſi nous ne voulons ſouſcrire qu'à ſes déciſions, nous faiſons choix d'un Juge interreſſé, aveugle & menteur. Quel deſordre dans la Religion ſi chacun ſe fait l'arbitre de ſes ſentimens & veut regler ſa créance ſur ſes propres lumieres! Il y aura, dit un grand homme, autant de Religions que de têtes.

Bl. Boſſuet. variat. L. 1.

Les hommes, je dis les plus ſages, les plus ſçavans & les plus éclairés en aparence, n'en ſont-ils pas venus aux excez d'extravagance les moins excuſables, à adorer l'ouvrage de leurs mains, à ſe fabriquer des Dieux à leur mode, à conſacrer tous les vices par la Religion & à ſe faire honneur de tous les crimes ſous le nom de quelque Divinité?

Après la venuë de Jeſus-Chriſt combien d'extravagances même parmi les Chrétiens, ſont ſorties de la tête de ceux qui n'ont pas voulu écouter l'Egliſe & déférer en tout à ſes ſentimens. Y a-t-il héréſie ſi bizarre, ſi abſurde, ſi impie, ſi monſtrueuſe, qui n'ait eu cours, qui ait manqué de protection dans le monde, qui n'ait eu ſes partiſans, qui n'ait trouvé parmi les Sçavans des défenſeurs, qui n'ait armé en ſa faveur la bouche ou la plume de quelque génie ſublime? Origéne & Tertullien ſont des exemples pour cent autres. Le premier étoit le prodige du Chriſtianiſme en ſçience & en piété. Le ſecond étoit l'illuſtre défenſeur & le Sçavant Apologiſte de la Religion: cependant le premier a ſemé à pleine main des rêveries & des erreurs en commentant les Textes Sacrés, & a prétendu faire dire à la Sainte Ecriture ſes délires ou ceux de quelques Philoſophes. Il s'eſt égaré & en a égaré une infinité d'autres, parce qu'il a trop écouté ſon propre eſprit. Le ſecond eſt devenu la dupe de Priſcille & de Marcille, ces deux fameuſes Prophéteſſe des Montan.

Cela étant, comment ſe fier aux lumieres trompeuſes de ſon propre eſprit? Eſt-il plus droit, plus éclairé, moins fautif, que celui de tant de grands hommes, que les Siécles paſſez ont admirez comme des prodiges? Peut-on ſe flâter d'avoir une raiſon inacceſſible au menſonge & à l'erreur? Pouvoit-on même le penſer ſans renoncer à la raiſon? Nous devons donc avoir l'eſprit propre pour ſuſpect, & nous en défier en tout ce qui regarde la Religion.

IV. Caracteres de l'eſprit propre à l'inſtitut.

En effet, le caractere de nôtre eſprit dans la plûpart des jugemens qu'il forme, eſt un caractere d'incertitude, d'inconſtance, d'irréſolution: autres préjugez legitimes contre lui. Le premier caractere de nôtre eſprit, eſt un caractere d'incertitu-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

de. Pour une connoiſſance certaine, cent autres qui demeurent en doute, & qui ne ſont qu'opinions. Il arrive même ſouvent que ce que nous regardons aujourd'hui comme certain, demain nous devient douteux, & quelques fois faux, après de plus profondes réflexions. Si cela eſt vrai, même à l'égard des choſes du monde, qui tombent pour la plûpart ſous nos ſens, qui ſont, pour ainſi dire, de notre reſſort, combien l'eſt-il d'avantage des choſes divines & ſurnaturelles, où la Foi ſeule peut éclairer, & l'Egliſe ſervir de guide? N'eſt-on pas en danger de faire autant de chutes que de pas, ſi on ne veut pas l'écouter ? N'eſt-on pas aſſuré d'être livré à l'eſprit de vertige & de tomber dans un cahos d'inquiétudes, ſi on ſe met à l'arbitrage du propre jugement ſur les matiéres de Religion. On peut s'en raporter ſur ce ſujet à la déplorable experience qu'en a faite S. Auguſtin. Dans le portrait qu'il a fait de lui-même avant ſa converſion, & dans le Livre de l'Utilité de la Foi, il dépeint tous ceux qui comme lui alors, n'ont point d'autre maître que leur foible raiſon. » Je paſſois, dit-il, de Secte en Secte & » d'opinion en opinion : tantôt je me déclarois pour l'une & tantôt pour l'autre. » Il n'y en avoit pas une que je ne vouluſſe embraſſer, pas une que je ne vouluſ» ſe abandonner. Aujourd'hui Manichéen, demain Academicien : toûjours en lutte » avec ma raiſon, & en conteſtation avec mon propre eſprit. Fatigué de mes propres » penſées, je reſtois dans l'incertitude & dans le deſeſpoir de parvenir à la verité.

Ainſi l'incertitude engendre-t'elle l'inconſtance, ſecond caractere de l'eſprit humain. D'où eſt venuë en effet cette confuſion qui a paru de tout tems dans le progrez des héréſies, qui comme des fleuves impetueux après avoir inondé & infecté les plus floriſſantes régions du Chriſtianiſme, ſe ſont diviſez en une infinité de canaux ? Et pour parler en particulier du Lutheraniſme, d'où eſt venu ce grand nombre de Sectes qui en fait un monſtre à cent têtes ? de l'orgueil de la raiſon humaine. Chacun après avoir été diſciple veut devenir maître, & ſe croit en droit après avoir écouté, de ſe faire écouter à ſon tour. Chacun prend le titre de Docteur de la vérité, & laſſé d'en prendre des leçons, prétend en donner, & dogmatiſer à ſa mode. De-là les diviſions & les ſchiſmes particuliers, parmi ceux qui l'ont introduit dans l'Egliſe. Ils ne s'entendent plus eux-mêmes, dès lors qu'ils n'écoutent plus l'Egliſe. De-là les variations de l'auteur de la nouvelle réforme : on en a compoſé des Livres. De-là les changemens ſurvenus preſque à tous momens dans la croyance des Calviniſtes, ſi différente aujourd'hui de celle de ſon auteur. Or ce qui eſt arrivé dans une Secte, c'eſt ce qui arrive à tous momens dans un même eſprit, & l'expérience aprend qu'il ſe diviſe lui-même & ſe confond d'abord qu'il ſe conſtituë le Juge de ſa Foi. A quoi s'en tenir en effet, lorſqu'on ne veut plus s'en raporter à l'Egliſe ? L'eſprit demeure en ſuſpens & inquiet. 2. L'inconſtance.

L'irréſolution eſt le troiſieme défaut de la raiſon humaine. Elle eſt naturellement inquiete & avide de nouvelles connoiſſances ; il faut donc quelque principe ſtable qui l'arrête, & qui borne ſa curioſité ; quelque régles certaine qui fixe ſes inconſtances, quelque maxime ſûre qui prévienne ſes erreurs. Or il n'y a que l'humble ſoumiſſion à l'Egliſe qui ait ces priviléges. C'eſt elle qui borne notre raiſon & qui arrête la curioſité, en rapellant tous ſes devoirs à ce ſeul principe : C'eſt Dieu qui me parle, quand l'Egliſe me parle. Après que l'Egliſe a parlé, il faut ſe taire & demeurer tranquille ; elle eſt revêtuë d'une autorité infaillible, qui la garantit de toute mépriſe & de toute erreur, en ce qui intereſſe la Religion ; ainſi elle fixe l'inconſtance de l'eſprit humain & l'empêche d'errer d'opinion en opinion & de ſe fatiguer par des diſcuſſions inutiles. 3. L'irréſolution.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

VI. Confirmation de ce qui a été dit.

Pour donner un nouveau jour à ces principes, il faut ajouter que celui qui refuſe une humble ſoumiſſion à l'Egliſe, ou prétend ſe prévaloir de l'évidence, ou de l'autorité d'autrui: ou il prétend chercher lui-même dans la diſcuſſion des dogmes, la vérité échapée au corps des premiers Paſteurs & au Souverain Pontife qu'il ſupoſe s'être prétez à l'erreur: ou il ſupoſe comme vérité inconteſtable, qu'un certain parti s'en eſt rendu propriétaire au préjudice des ſucceſſeurs des Apôtres. Or c'eſt cette témérité & cette préſomption qui ont perdu tous les Novateurs. Tous les anciens Philoſophes ne crioient-ils pas à l'évidence quand ils donnoient pour véritez les plus ridicules rêveries ? Les Hérétiques de tous les ſiécles n'ont-ils pas reclamé à l'évidence, quand ils débitoient leurs erreurs avec un air d'aſſurance qui impoſoit ? Quoi ! l'Eſprit de Dieu vous éclaire & il vous découvre la vérité cachée à ſon Egliſe ! Si cela eſt, c'eſt donc vous qu'il faut écouter ; & qui ne le fait pas, doit être regardé comme *un Payen & un Publicain*. L'Egliſe elle-même doit vous écouter & ſe taire en votre preſence.

Mais qui croira que ce privilége d'infaillibilité a paſſé d'elle à vous. Les plus grands prodiges ſeroient néceſſaires pour en faire foi, & ils ne ſuffiroient pas. Avant que vous puſſiez mériter créance, il faudroit effacer du Nouveau Teſtament les textes qui aſſurent à Pierre & aux autres Apôtres toute l'autorité de Jeſus-Chriſt, ſon aſſiſtance, ſa direction, ſa protection juſqu'à la fin des ſiécles ; il faudroit raïer ceux qui annoncent l'Egliſe comme la colomne de la vérité, & le Juge qui doit terminer tous les différens de Religion.

D'ailleurs ſi vous vous en tenez à vous-même & à vos diſcuſſions, vous rétabliſſez l'eſprit privé des Proteſtans, & vous vous précipitez dans le Fanatiſme. Si en défiance contre vos propres lumieres, vous prenez les ſentimens de quelques Sçavans pour régles des vôtres ; qui ſont ceux à qui vous faites tant d'honneur & dont vous élevez le Tribunal au-deſſus du Sanedrin de la nouvelle Alliance? Leurs noms ſont-ils marquez dans l'Evangile, comme ceux de Pierre, de Jacques, de Jean, & des autres Apôtres ? Le privilége de ne ſe point tromper leur a-t'il été aſſuré de Jeſus-Chriſt ?

De quelle datte eſt ce droit d'infaillibilité qu'on attribuë aux Docteurs après en avoir dépoüillé le Chef & les premiers Paſteurs du troupeau ? Quand ont-ils reçû la commiſſion de faire taire les ſucceſſeurs des Apôtres, & de nous inſtruire ? En quels termes eſt marquée l'obligation d'apeller à leur Tribunal & de ſoumettre à leur jugemeut celui du Siége Apoſtolique revétu du conſentement de preſque tous les Evêques du monde ?

Mais ce ſont les plus habiles & les plus grands génies du ſiécle, qui rejettent la Conſtitution ? Je veux bien le ſupoſer un moment. Sont-ils infaillibles, ne le ſont-ils pas ? S'ils ne ſont pas infaillibles, j'ai droit de ſupoſer, & je dois ſupoſer qu'ils ſe trompent. Le préjugé légitime eſt contre eux, en faveur du Chef & des Princes de l'Egliſe dont ils conteſtent les déciſions. Si on les ſupoſe infaillibles ; ſur quels titres fonde-t'on ce Privilége ? L'ont-ils reçû par la voye ordinaire, ou par une extraordinaire ? L'aſſiſtance de Jeſus-Chriſt promiſe à Pierre & aux Apôtres juſqu'à la conſommation des ſiécles paſſe par une Succeſſion perpétuelle à leurs Succeſſeurs : Ceux-ci en ſont en poſſeſſion, & ils n'en ſeront jamais dépoüillez, la Foi nous l'aprend. Si on le conteſte, on doit ſupoſer que la promeſſe de Jeſus-Chriſt eſt vaine & ſans effet. Si la prérogative de ne pouvoir ſe tromper, a été tranſportée à des Docteurs dont l'Evangile ne nous dit point le nom, & qui ne peuvent faire preuve d'une miſſion extraordinaire, l'autorité des Oracles divins a pris

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

fin, l'Egliſe a péri, ou a diſparu. Si ces conſéquences affreuſes ſont deſavoüées, nous ſommes en droit de regarder les Docteurs nouveaux comme des impoſteurs, & de nous en tenir comme nos Peres à la Chaire de Pierre & aux ſentimens du Corps des premiers Paſteurs.

§. 3. Caracteres de la ſoumiſſion duë aux déciſions de l'Egliſe.

VII. Caracteres de la ſoumiſſion duë à l'Egliſe.

Il y a peu de perſonnes qui veüillent ſe ranger parmi les rebelles déclarez contre les déciſions de l'Egliſe. Ceux-là même qui en apellent, prétendent lui être ſoumis, ou au moins veulent le paroître, & donnent leur apel comme la marque de leur attachement à ſa Foi. Mais quelle eſt cette Egliſe à laquelle ils proteſtent de demeurer ſoumis ? Quelle eſt cette eſpece de ſoumiſſion, qui rejette les jugemens du corps des premiers Paſteurs & de ſon Chef ? Peut-on bien ſe flâter d'être vraiement ſoumis à l'Egliſe, ſi on ne l'eſt au Pape & aux Evêques ; & ſi on ne l'eſt d'eſprit & de cœur ? Pour que cette ſoumiſſion ſoit parfaite, il faut qu'elle ſoit intérieure & ſincere, ſimple & aveugle, prompte & ſans délai, univerſelle & ſans reſtriction. Voilà les quatre caracteres de la parfaite ſoumiſſion à l'Egliſe.

1. Elle doit être intérieure & ſincére, parce qu'elle doit être fondée ſur des motifs de Foi & ſur les promeſſes formelles de Jeſus-Chriſt. Il n'en eſt pas des déciſions de l'Egliſe, comme de celles des autres Tribunaux du monde. Dans ceux-ci ceux qui y préſident, n'étant point aſſurez de l'aſſiſtance du S. Eſprit, quelques ſages, quelques éclairez, quelques vertueux & intégres qu'on les ſupoſe, ils peuvent ſe tromper, & ſouvent ils ſe trompent en effet. Fautifs par eux-mêmes, ils font une expérience trop fréquente qu'ils ne ſont point inacceſſibles aux préjugez, à l'intérêt, à l'erreur. Ils n'ont donc aucun droit d'exiger la ſoumiſſion d'eſprit. Ils ne peuvent par conſéquent empêcher qu'on ne ſe récrie contre leurs Sentences, qu'on n'en apelle & qu'on ne porte leurs déciſions à réformer à un Tribunal ſupérieur, ou au moins à celui de Dieu. Puiſqu'ils n'ont à juger que des choſes de la terre, que de ce qui tombe ſous les ſens, & de ce qui eſt caduc & périſſable, il n'etoit pas convenable que Dieu s'engageât à diriger leurs jugemens & à les rendre infaillibles.

1. Elle doit être intérieure & ſincére.

L'Egliſe, au contraire, n'ayant à prononcer que ſur des matieres de Foi & de dogme, ou ſur celles qui regardent la diſcipline, les mœurs & la conduite des Fideles, étant l'oracle auſſi-bien que le centre de la Religion, ne s'interreſſant qu'au ſalut des ames, à la gloire de Dieu & de Jeſus-Chriſt, il étoit convenable, qu'elle ne pût ni être trompée, ni tromper ſes enfans, & qu'elle eût le privilege de décider ſouverainement ſans apel & ſans crainte d'erreur. Cette prérogative qui lui apartient & qui n'apartient qu'à elle, fixe tous ſes Enfans dans une même créance, les tient inébranlables dans la même Foi. Aſſurée de l'aſſiſtance divine, incapable de mépriſe, elle a droit d'exiger une ſoumiſſion parfaite & véritable ; or elle n'eſt telle que quand elle eſt intérieure & ſincere.

2. La ſoumiſſion aux déciſions de l'Egliſe doit être ſimple & aveugle, c'eſt ſon ſecond caractére. On ne nous défend point de lever les yeux au Ciel, de contempler la beauté de l'Univers, de porter nôtre curioſité ſur ſes parties différentes, d'étudier la nature, & de ſonder ſes eſpéces de myſtéres cachez juſqu'à preſent aux Sçavans même. On ne nous défend pas de faire la recherche des cauſes naturelles, ni de faire nos efforts pour pénétrer les ſecrets de ce bas monde : *Dieu l'a abandonné à la diſpute des Sçavans.* On veut bien que nous ſoyons hommes & même Philoſophes & Théologiens, & que nous cultivions nôtre raiſon par l'étude des choſes

2. Simple & aveugle.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

naturelles & ſurnaturelles, pourvû que nous demeurions fidéles & ſoumis, & que nous ſçachions aveugler nôtre raiſon par une raiſon ſupérieure, & la captiver ſous le joug d'une obéïſſance intérieure. La gloire des fidéles n'eſt pas de n'avoir point de ſentimens naturels, mais de ſçavoir les ſoumettre à l'autorité de l'Egliſe. Les libertins ſe livrent à leurs ſens, & ne veulent croire que ce qui les frape. Les Philoſophes profanes cherchent l'évidence, & la croyent ſeule capable d'attacher & de contenter l'eſprit. Les Savans indociles ne veulent ſe rendre qu'à des raiſons déciſives, & s'érigent en eux-mêmes un tribunal ſouverain, où ils jugent de tout par leurs propres lumieres; mais les Fidéles humbles, toûjours maîtres de leur eſprit & de leurs opinions, ſçavent en faire le ſacrifice à l'autorité de l'Egliſe, que Jeſus-Chriſt leur a commandé d'écouter ſous peine d'être regardez comme des Payens & des Publicains. Or on apelle ſoumiſſion ſimple & aveugle celle qui ne ſçait ni raiſonner, ni examiner, ni diſcuter. Celui qui ne ſçait faire autre uſage de ſa raiſon, que de ſe ſoumettre à l'autorité infaillible de l'Egliſe, eſt celui qui a le mérite de la ſoumiſſion aveugle. Dans cette diſpoſition il condamne abſolument tout ce que l'Egliſe condamne; il aprouve ſans reſtriction tout ce que l'Egliſe aprouve; il tolére avec ſageſſe tout ce que l'Egliſe tolére. En effet, ſi je raiſonne ſur les déciſions de l'Egliſe avant que de me ſoumettre, dès-lors j'entre en doute, au moins en défiance, ſi elle ne s'eſt point écartée de la vérité. Plus je raiſonne, plus je m'égare, & plus je riſque à perdre de vuë la verité, tous mes raiſonnemens ſont des nuages propres à me la cacher. Si après avoir bien raiſonné, je me rends à la déciſion de l'Egliſe, ce n'eſt pas à l'Egliſe, mais à ma raiſon que je me ſoumets. En ce cas, je ne lui fais pas plus d'honneur qu'au Juge dont j'honore un jugement, que la raiſon me montre équitable.

Je fais encore moins d'honneur à l'Egliſe, ſi je diſcute & ſi j'examine après elle; car cette diſcuſſion & cet examen la ſupoſent ſujette à la mépriſe. On croit qu'elle a pû ſe tromper, puiſqu'on revient ſur ſon jugement. Si on peut ſupoſer qu'elle a pû ſe tromper, on peut par l'examen qu'on fait ſe perſuader qu'elle s'eſt trompée, & par conſéquent ſe croire en droit d'apeller de ſes déciſions & de rejetter ſes jugemens. Cet examen eſt donc un manifeſte attentat contre ſon autorité. En le faiſant, l'eſprit propre s'établit lui-même le juge des controverſes, & s'arroge le droit de condamner les déciſions de l'Egliſe. D'abord qu'on veut examiner après elle, & diſcuter ſes déciſions, ſes ordres, ſes défenſes, ce n'eſt jamais fait, on entre dans un labyrinte où il n'y a point d'iſſuë, on vogue ſans pilote & ſans gouvernail ſur la mer agitée des opinions nouvelles & des raiſonnemens ſans fin de l'eſprit humain, où la Foi fait naufrage. Pourquoi ceci, comment cela? Par quel eſprit cela s'eſt-il fait? Il y a eu de l'intrigue, c'eſt la puiſſance, c'eſt l'autorité qui l'ont emporté; c'eſt par faction, par intérêt, par préjugez, que de tels Livres ont été condamnez: mots funeſtes à la foi. Ah! que ce langage eſt de mauvais augure! on doit le regarder comme le Symbole d'une foi morte ou mourante. *Pourquoi le Seigneur vous a-t'il fait défenſe de manger du fruit de cet arbre?* Funeſte queſtion que fit le démon à Eve, ſon malheur & le nôtre ont été de l'avoir écouté. *Comment ſe peut-il faire qu'il nous donne ſa chair à manger & ſon ſang à boire?* Voilà le langage de tous les eſprits indociles.

Pour nous, faiſons-nous un mérite de nous aveugler. N'examinons point les jugemens des Papes & des Evêques qui ſont les Juges nez de la Doctrine, & les ſeuls à qui il apartient par l'inſtitution de Jeſus-Chriſt d'en décider. Il eſt juſte que les enfans s'abandonnent à l'aveugle à la conduite de leurs peres, les brebis à celle de leurs

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

leurs premiers Paſteurs, & les Fidéles à celle du Chef & des Princes de l'Egliſe. Revenons par néceſſité auſſi-bien que par eſprit de Religion à l'Egliſe, pour preſenter à ſes déciſions le juſte tribut d'une ſoumiſſion ſimple, aveugle & ſans bornes. Si quelqu'un traite de ſimplicité cette parfaite obéïſſance ; heureuſe ſimplicité, lui dirai-je, qui atteint à la verité ſans travail & ſans riſque. Si je me ſoumets à l'aveugle à tout ce que l'Egliſe preſcrit, Jeſus-Chriſt m'en fera-t'il un crime, lui qui prononce anatheme & qui frape d'excommunication quiconque ne la veut pas écouter ? Si je n'ajoute à mon obéïſſance, ni reſtriction, ni clauſe, ſerai-je criminel, parce que je ſuis plus docile ? Mais ceux qui chicanent à l'Egliſe ſes droits, & qui limitent l'obéïſſance qu'elle demande, ſeront-ils plus innocens en devenant plus ſuperbes ?

3. Prompte & ſans délai

3. Cette ſoumiſſion doit être prompte & ſans délai ; c'eſt la troiſiéme qualité qu'elle doit avoir. S. Thomas fut de tous les Diſciples le plus tardif à croire Jeſus-Chriſt reſſuſcité, il fut auſſi le dernier à le voir. Ce délai opiniâtre tint ſa foi mourante, & elle eût fait naufrage, ſi Jeſus-Chriſt n'eût eu pitié de lui. A quoi ſert-il d'héſiter à rendre à l'Egliſe l'obéïſſance qu'elle exige ? Le retardement rend ſuſpect d'erreur ou de rebellion, & expoſe à l'une & à l'autre. C'eſt perdre la Foi, que de ſe permettre un doute ſur ce qu'elle révéle ; & c'eſt perdre le merite de la ſoumiſſion dûë à l'Egliſe, que de balancer à ſe ſoumettre à ſes déciſions. C'eſt l'accuſer & d'injuſtice & d'infidelité ; d'injuſtice, comme ſi elle pouvoit excéder ſon pouvoir dans ce qu'elle éxige ; d'infidélité, comme ſi elle pouvoit tromper & être trompée dans ce qu'elle propoſe. C'eſt ſcandaliſer les fidéles, & autoriſer l'indocilité par ſon exemple. Jean Patriarche d'Antioche & le fameux Theodoret, ont encore aujourd'hui beſoin d'Apologiſtes de leur Catholicité. Pourquoi ? à cauſe des délais opiniâtres qu'ils aportérent à condamner Neſtorius, & à ſe ſoumettre à la définition du Pape Celeſtin I. & du Concile d'Ephèſe.

4. Univerſelle & ſans reſtriction.

Enfin la ſoumiſſion que nous devons à l'Egliſe, doit être univerſelle & ſans reſtriction. Il en eſt de l'obéïſſance à l'Egliſe, comme de celle que la Foi exige. Elle n'admet dans ce qui regarde la Religion, la Morale & la Diſcipline, ni clauſe, ni diſtinction, ni reſtriction, ni modification. Qui a la Foi, croit toutes les véritez que Dieu a révelées & que l'Egliſe propoſe. Qui eſt bon Catholique, écoute toujours l'Egliſe, quelque choſe qu'elle lui diſe, & regarde *comme un Payen & un Publicain celui qui ferme les oreilles* à ſes avis, à ſes leçons, à ſes inſtructions, & à ſes déciſions, ainſi que le preſcrit Jeſus-Chriſt. C'eſt faire injure à un Juge, que de vouloir réformer & corriger ſa Sentence : or on la veut corriger & réformer, dès-là qu'on croit néceſſaire d'y ajouter, ou d'en retrancher ; de l'expliquer, ou la commenter ; de l'éclaircir ou de la modifier. Et par conſéquent, on le croit lui-même expoſé à la mépriſe, & on croit ſon Arrêt mal prononcé ou mal énoncé, dès-lors qu'on en entreprend la correction.

Croire cent Articles de Foi & refuſer créance à un ſeul, c'eſt ſe déclarer héretique ; déférer à tous les ſentimens de l'Egliſe à l'exception d'un ſeul, c'eſt ſe déclarer rebelle. On ne la croit plus infaillible, d'abord qu'on croit qu'elle s'eſt trompée ſur un ſeul point ; & on croit qu'elle s'eſt trompée, ou qu'elle a pu ſe tromper ſur ce point, dès-la qu'on lui refuſe ſoumiſſion en ce point. Si l'Egliſe a reçu de Jeſus-Chriſt une autorité univerſelle ſur tout ce qui interreſſe le dépôt de la Foi, l'intégrité de la Religion, & la ſanctification des Fidéles, qui a reçû le pouvoir de la borner ou de la modifier ? S. Auguſtin pouvoit-il porter plus loin ſa

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

soumiſſion, ſa confiance, & ſon abandon à l'Egliſe, que de faire une proteſtation publique, que ſa foi à l'Evangile étoit fondée ſur l'autorité de l'Egliſe.

ARTICLE II.

Courage de M. De La Salle à faire profeſſion ouverte de ſa Foi, & à ſe déclarer contre les nouvelles Doctrines, lorſqu'il étoit à propos de le faire.

I. Diſcrétion du ſaint Prêtre, à parler des matieres du tems.

MOnſieur De La Salle ami du ſilence & de la paix, attentif à fuïr les moindres occaſions de contentions & de diſputes, encore plus jaloux de la conſervation de la douceur & de la charité, ne parloit jamais des matieres du tems, ſi la néceſſité ne l'y engageoit, perſuadé qu'il y avoit peu à gagner & beaucoup à perdre dans ces ſortes de diſcours, qui dégénérent pour l'ordinaire, en altercations, en paroles dures & peu meſurées. D'ailleurs, comme c'eſt la vanité ou le faux zéle qui les inſpirent, l'aigreur, l'amertume & l'opiniâtreté en ſont les fruits.

Cependant il y a des occaſions où il n'eſt pas permis de ſe taire, & où la conſcience oblige de déclarer ſes ſentimens avec une généreuſe liberté. Il y en a même où la Foi ſe croiroit trahie ou bleſſée, ſi on balançoit à la déclarer & à lui faire ſacrifice de ſa réputation, de ſes deſſeins, & de ſes intérêts. Alors ce n'eſt pas aſſez de croire, il faut faire profeſſion de ſa Foi. La créance intérieure eſt le fondement de la juſtification, *corde creditur ad juſtitiam*, la profeſſion extérieure eſt néceſſaire à ſalut, *ore autem confeſſio fit ad ſalutem.* Tout Chrétien a une Loi de rendre *raiſon de ſa foi*, & d'en faire une déclaration publique, *à ceux qui le demandent de lui* : Il ſeroit cenſé la renier, ou en rougir, s'il craignoit ou s'il avoit honte de montrer ce qu'il penſe, & de rendre témoignage à la vérité. Son ſilence deviendroit un crime, & il ſeroit accuſé devant l'Auteur & le conſommateur de nôtre Foi, d'avoir retenu la verité captive dans l'injuſtice. Jeſus-Chriſt à ſon tour *rougiroit de lui*, & *refuſeroit de le confeſſer devant Dieu ſon Pere.*

Luc 9. 26.

II. Son courage à le faire quand il le falloit, aux dépends de toute vûë & de tout intérêt humain.

Quelque ſoin que Monſieur De La Salle eût de ſe tenir caché & inviſible au monde, comme il n'étoit pas un Anachorète, & que l'interêt de l'Inſtitut, ou quelque néceſſité l'obligeoit de ſe montrer, & d'entrer par fois en commerce avec toutes ſortes de perſonnes, il arrivoit ſouvent qu'on le jettoit dans la converſation ſur les matieres du tems, qu'on le ſondoit ſur ſes ſentimens, qu'on tentoit de le gagner, qu'on mettoit en uſage pour l'attirer au parti les motifs d'intérêt & de gloire, ces deux grands reſſorts qui ont coutume de remuer & d'enchaîner le cœur humain. Il étoit obligé en ce cas de parler & de rendre témoignage à la verité, & il le faiſoit avec tant de généroſité, qu'il ne laiſſoit aux uns aucun doute, ni aucune défiance de ſon ortodoxie, & aux autres aucune eſperance de l'attirer à leur Parti.

III. Tentatives des gens du parti pour gagner l'Inſtituteur des Freres ; & pourquoi ?

S'il eût voulu en certaines conjonctures délicates, diſſimuler, uſer de politique, paroître plus complaiſant, ou ſe moins déclarer ; montrer de la neutralité, il eût pû en peu de tems avancer les affaires de ſon Inſtitut, & ſe mettre avec lui à couvert de bien des vexations ; il eût pû ſe faire de grands protecteurs, de pluſieurs de ſes plus grands ennemis, & faire de ſes perſécuteurs des Apôtres de ſon œuvre. Que n'ont point fait à Paris, en Provence & ailleurs, les gens du Parti, pour s'aprocher de lui ou l'aprocher d'eux, pour entrer en liaiſon avec ſes diſciples, &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

pour tâcher d'en ſéduire quelques-uns : S'il eût voulu être moins farouche à leur égard, rien ne lui eût manqué ; maiſons, meubles, argent, protection, tout eût couru s'offrir à lui. On n'en ſera pas étonné, ſi on veut faire attention au zéle qu'inſpire l'attrait de la nouveauté. Tout ſert à nourir ſon feu, preſque rien à l'éteindre. La grande réputation de ſainteté que s'étoit faite M. De La Salle ; le grand talent qu'il avoit pour former de pieux & d'habiles Maîtres d'Ecole, étoient les deux motifs qui mettoient le parti en mouvement pour ſe l'attacher. Ces Meſſieurs eſperoient, s'ils pouvoient réüſſir à l'attirer à eux, que ſon nom feroit grand honneur à leur Secte, & qu'il lui donneroit grand crédit auprès des gens de bien. Leurs vûes alloient encore plus loin. Leur deſſein étoit d'avoir à leur main & à leur volonté des Maîtres d'Ecoles d'un mérite ſuperieur & d'une pieté diſtinguée pour enſeigner leur Doctrine.

On ſçait aſſez qu'il n'y a point de moyen plus court, plus facile & plus efficace pour donner cours à l'erreur, & la ſemer ſûrement & ſans bruit que les petites Ecoles. L'âge tendre ſuſceptible de toutes les impreſſions qu'on lui donne, reçoit avec la même ſimplicité les bonnes & les mauvaiſes ; & quand une fois les enfans ont reçû de ſi bonne heure la teinture de l'erreur, elle eſt preſque inéfaçable. Ce premier poiſon qu'ils ont avalé ſans défiance, pénétre ſi avant dans leur ame, & corrompt leur foi à un point, que leur guériſon devient preſque impoſſible.

Les Proteſtans le ſçavoient bien ; c'eſt pourquoi un de leurs premiers ſoins dans le feu qu'inſpire l'héréſie naiſſante pour trouver les moyens de s'étendre, fut de faire des Catéchiſmes à leur façon, & d'avoir des Maîtres d'Ecole ardens pour les enſeigner aux enfans. P. R. les a imitez, & a fait à leur exemple des Catéchiſmes de ſa Doctrine ; mais il n'a pas encore trouvé juſqu'à preſent un grand nombre de Maîtres d'Ecole, tels qu'il les deſire, propres à en faire ſes Apôtres. Il n'y a qu'une Communauté qui puiſſe fournir un nombre de ſujets, & les bien former. Celle de M. De La Salle devenoit nombreuſe & floriſſante. La pieté & le talent diſtinguoient les Freres à un point, que les Maîtres Ecrivains à Paris en étoient jaloux & allarmez, & ſe plaignoient devant les Tribunaux, de voir leurs Claſſes dépeuplées, & celles des Diſciples de M. De La Salle remplies de leurs Ecoliers.

De-là dans les zélateurs de la nouvelle Doctrine, la paſſion de mettre M. De La Salle au nombre de leurs Proſélytes, & d'avoir entrée dans ſa Communauté ; mais en vain, il leur en ferma la porte avec la même conſtance qu'ils montrérent pour ſe la faire ouvrir. Rien ne fut capable ni de le tenter, ni de l'ébranler ſur ce ſujet. Il renonça avec joye en faveur de la Foi, à toutes les eſperances dont on le flâtoit, & il s'expoſa avec un égal courage à toutes les perſécutions de gens qui ſont plûtôt des ennemis à craindre que des amis à ménager, parce qu'ils ſçavent faire beaucoup plus de mal que de bien. Ces Meſſieurs dans le deſeſpoir de gagner le ſaint Inſtituteur, & d'avoir entrée dans ſa Societé, tentérent une autre voye pour arriver à leur but, qui fut d'établir eux-mêmes un Seminaire de Maîtres d'Ecole ſur le modéle de celui de M. De La Salle, quoique avec une maniére de vie fort différente. Comme l'argent ni les autres ſecours humains ne manquent guére à un parti ſi riche & ſi puiſſant, l'œuvre fut bien-tôt commencée à Paris, & les ſujets furent bien-tôt trouvez. Tout ſembloit d'abord annoncer un heureux ſuccès, & promettre à la France des Maîtres d'Ecole du premier mérite ; mais le Seigneur ne mettant pas la main à cette œuvre, il n'y eut pas une grande diſtance entre ſa ruine & ſon établiſſement. Pour un pareil ouvrage, il falloit un M. De La Salle ; & on ne fut pas long-tems à s'apercevoir que l'eſprit de mortification, d'humilité, de ſoumiſ-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſion, d'oraiſon, de douceur, de charité, & de deſinterreſſement, n'entrent pas dans une maiſon, quand le Superieur en fait de grandes leçons, ſans en donner de grands exemples. Les ſujets de cette nouvelle Communauté qui n'avoient à leur tête qu'un homme ſemblable à eux, ne changérent pas de mœurs. Ils portérent leurs vices & leurs paſſions dans ce Seminaire, & n'ayant pas apris à les mortifier, ils parurent à la fin comme au commencement, indociles, ſuperbes, interreſſez; & en ôtant toute eſperance d'en former de meilleurs, ils donnérent fin à l'œuvre après lui avoir donné ſon commencement.

Pareille tentative fut renouvellée en Provence, comme il a été dit de la part des Partiſans des nouvelles opinions, lorſque M. De La Salle obligé de s'éxiler de Paris en l'année 1711. alla s'y cacher pour ſe dérober à la perſécution. D'abord qu'il parut dans une Ville célébre de ces quartiers-là, il y fut reçû comme un Ange du Ciel, comme Jeſus-Chriſt lui-même, de tous les ordres, & de tous les principaux habitans de la Ville, mais avec des ſentimens & des diſpoſitions bien différentes; car du côté des bons Catholiques, ce fut avec une ſincére eſtime & vénération de la vertu du Prêtre étranger; du côté des prétendus Auguſtiniens, ce fut avec une aparence de reſpect & des témoignages ſimulez d'amitié. Ceux-ci furent pourtant ceux qui s'attachérent à lui en rendre davantage. Le deſſein qu'ils avoient de faire la conquête d'un homme en réputation de la plus haute vertu, leur mit ſur la langue & ſur les lévres, les complimens les plus gracieux, & les offres les plus avantageuſes. Ils n'oubliérent rien pour ſe lier avec lui, & pour le faire entrer en Societé avec eux. Leur bourſe lui fut ouverte, des projets de nouvelles Ecoles lui furent propoſez avec un plan de nouveaux établiſſemens. Les paroles furent executées, & les projets réaliſez en partie, par l'érection d'un nouveau Seminaire pour la formation des Freres de l'inſtruction Chrétienne. Maiſon, meubles, argent, ſujets, tout fut trouvé & preſenté à M. De La Salle. On ne lui laiſſa pas l'occaſion de pratiquer la vertu ſur ce point, & d'attendre rien de la divine Providence. L'œuvre alloit ſi vîte à un heureux ſuccès, que toute la crainte du ſaint Prêtre étoit d'en voir la fin avec autant de rapidité qu'il en voyoit le commencement. Chaque jour on l'honoroit de nouvelles viſites, on venoit prendre ſes avis, & on paroiſſoit recevoir ſes réponſes comme des oracles. Ces premieres avances faites, on le fonda ſur les matieres du tems, on l'introduiſit dans le Conclave, on l'apella aux Conférences qui commençoient par des diſcours de pieté, & qui ſe terminoient par des invectives contre les Jeſuites, contre la Morale relâchée, & contre le Pape & les Evêques contraires à la nouvelle Doctrine; enfin on le preſſa de parler, de s'expliquer, & de déclarer ſes ſentimens. On l'a dit pluſieurs fois, le ſaint homme ennemi des altercations, gardoit ſur ce point un profond ſilence, qu'il ne rompoit que quand la charité, la néceſſité, & l'obligation de montrer ſa foi, l'exigeoient.

La conjoncture preſente où il ſe trouvoit ici de ſe déclarer, étoit délicate, & il en prévoyoit de fâcheuſes ſuites. Il étoit perſuadé qu'en faiſant une généreuſe profeſſion de ſa foi, il alloit changer le cœur de ſes amis & bienfaiteurs à ſon égard & à l'égard de ſon Inſtitut; qu'il alloit voir tomber ſon Noviciat avec autant de promptitude qu'il l'avoit vû s'élever, & de furieux orages ſe former contre ſa perſonne & contre ſon œuvre. En pareilles circonſtances, un autre que lui d'une vertu inférieure & d'une Foi moins pure & moins deſintéreſſée, ſe fût peut-être crû permis de diſſimuler, peut-être même ſe fût-il perſuadé que la prudence & l'intérêt des Ecoles Chrétiennes lui défendoient de ſe déclarer, & que ſans aprouver

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

les sentimens de gens qui lui étoient si nécessaires, il pouvoit se dispenser de les condamner ouvertement. Mais c'est contre cette fausse prudence & cette dangereuse politique, que la conscience de M. De La Salle reclamoit. Il eût crû trahir sa foi, au moins la ternir, s'il eût gardé le silence respectueux en cette occasion, ou s'il eût éludé de se montrer tel qu'il étoit, Catholique Romain, soumis de cœur & d'esprit aux décisions émanées du Chef & du corps des premiers Pasteurs, & inviolablement attaché à la Chaire de Pierre. Non-seulement il n'hesita pas à le faire; mais de plus, il condamna avec courage l'opiniâtre zéle de ces Messieurs pour une doctrine tant de fois proscrite par l'Eglise, & immola à la défense de la Foi son nouveau Noviciat, le projet d'établissement de nouvelles Ecoles, les intérêts de son Institut & de sa propre réputation. Ce sacrifice ne fut pas imaginaire; car il vit aussi-tôt fondre son Noviciat, le dessein des nouvelles Ecoles s'évanoüir, l'établissement des anciennes s'ébranler, sa réputation impitoyablement déchirée, noircie, & diffamée, une révolte de quelques-uns de ses propres enfans suscitée contre lui, & lui enfin obligé de céder & de se retirer hors de la Ville. Sa consolation fut qu'il en sortit avec une Foi pure & triomphante de tous les intérêts humains.

Etant allé à Grenoble se cacher chez les Freres, à peine y eut-il séjourné quelque tems que la Constitution *Unigenitus* qui condamne le Livre du P. Quênel, y fut publiée par M. l'Evêque, qui pourtant parut dans la suite se repentir d'une acceptation qui faisoit son honneur & la sûreté de sa conscience, en l'unissant au Chef de l'Eglise & à presque tous ses Collégues. Les Adorateurs de ce Livre desesperez de voir non plus quelques propositions détachées, mais tout le système du parti sur le Dogme, sur la Morale & sur la discipline contenuë en 101. Propositions, flétri sans ressource, excitérent à Grenoble le même bruit & le même cri qu'ils excitoient dans tout le reste de la France.

IV. Respect avec lequel M. De La Salle reçoit la Constitution *Unigenitus*.

Comme M. De La Salle étoit allé en cette Ville pour s'y rendre invisible, il n'eut pas d'abord occasion de rendre à la vérité le témoignage qui lui est dû, & à une Bulle émanée du S. Siége & reçûë du corps Pastoral presque tout entier, la soumission qu'elle mérite. Il se contenta donc de la faire lire chez les Freres, de leur témoigner la sincere soumission qu'il lui rendoit, & de leur expliquer le sens ironé ou captieux, que plusieurs de ces Propositions renfermoient sous une enveloppe de mots sententieux & dévots en aparence. Quand dans la suite, sa vertu cachée dans ce lieu sous le nuage de la retraite & du silence, se fut fait jour, il eut plus d'une occasion de montrer sa Foi par ses œuvres & par une déclaration publique de son attachement à la Constitution *Unigenitus*. Le Parti en fut aigri, & les bons Catholiques se firent un grand honneur d'avoir à leur tête un homme qu'on regardoit comme un Saint, & qui n'étoit pas un Saint ignorant; mais un Docteur sçavant & eclairé. La correction sévére qu'il fit dans la même Ville à une Dame très-pieuse dont il avoit la confiance, & qui l'avoit prié de faire l'examen de ses Livres, pour en retirer ceux qui étoient condamnez ou suspects, est une autre preuve de sa soumission aux ordonnances du Pape & des Evêques. Le Livre des Réflexions morales avoit sa place parmi les Livres de la Dévote; & quand il tomba sous la main du S. Prêtre, il en parut irrité & scandalisé? » Quoi, dit-il » à la Dame, vous gardez un Livre que l'Eglise vient de proscrire & de condam- » ner. Les Anathêmes lancez contre ceux qui le retiennent, n'ont-ils rien de- » quoi vous effrayer? La lecture de ce Livre qui en inspire le mépris, & l'exem- » ple de l'Auteur qui a autorisé ses Leçons sur le mépris des excommunications,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» par des faits perſonnels, vous ont-ils apris à rire, comme tant d'autres, de ces » terribles foudres de l'Egliſe, & à vous délivrer de cette peur, comme d'une » peur chimérique ? » La Dame confuſe & troublée, s'excuſa ſur ſon ignorance: Elle dit qu'elle ne ſçavoit pas que ce Livre fût condamné ; & pour marque de ſa ſoumiſſion à l'Egliſe, elle en fit le ſacrifice, en le livrant à M. De La Salle pour le brûler. Le ſaint Prêtre avoit été le premier à donner ſur ce ſujet l'exemple de ſoumiſſion qu'il inſpiroit. Il n'avoit pas attendu que l'Egliſe toute entiere, pour ainſi dire, parlât, pour s'en interdire la lecture ; l'autorité ſeule de M. de Noailles Archevêque de Paris, qui l'avoit défendue par un Mandement qui avoit précédé le Jugement du S. Siége, lui avoit ſuffi. Auſſi-tôt que cette Ordonnance avoit paru, il avoit tiré ce Livre de la Bibliothéque & l'avoit envoyé à M. le Curé de S. Sulpice, ſans écouter les remontrances des Freres, qui lui repreſentérent que ſa qualité de Docteur lui donnoit droit de garder & de lire de pareils Livres.

V. Juſqu'où il porta le reſpect pour le S. Siége.

Sa déference pour le S. Siége alloit ſi loin, que tout Livre qui en avoit été condamné, portoit chez lui un caractere de réprobation, & qu'il ne permettoit pas aux Freres d'en faire l'achat même par commiſſion. L'un d'eux ayant acheté les ouvrages du P. Maimbourg pour les envoyer à une des Maiſons de Province, reçut de lui une ſévére réprimande, & un commandement exprès de s'en défaire, quoiqu'avec perte. M. De La Salle étoit à S. Yon lorſqu'il envoya cet ordre, & cet ordre fut executé.

Le ſaint Inſtituteur étoit ſi détaché de ſon ſens, & ſi en garde contre toute Doctrine ſuſpecte, qu'il retrancha de la priere journaliere des Freres, ces mots : *Je vous proteſte, mon Dieu, que quand il n'y auroit pas de vie à eſperer après celle-ci, je ne laiſſerois pas de vous aimer*, ſur la remontrance que lui fit un Eccléſiaſtique de pieté, que ces paroles ſentoient le Quiétiſme, ou paroiſſoient avoir raport aux propoſitions condamnées du Livre des Maximes des Saints. Certainement cet Eccléſiaſtique n'étoit guére au fait de la Doctrine du Quiétiſme, & M. De La Salle étoit trop éclairé pour ne ſçavoir pas que les paroles remarquées, n'ont aucun raport au ſacrifice abſolu du ſalut, ni aux autres principes réprouvez du Livre des Maximes des Saints. La diſpoſition du cœur qui étoit exprimée dans la priere journaliere des Freres, eſt une diſpoſition dans laquelle la créature doit entrer envers ſon Créateur : à plus forte raiſon doit elle être adoptée de tous les Chrétiens, ſur-tout de ceux qui aſpirent à la perfection. En faiſant l'hypotheſe chimérique, que tout meurt en nous & pour nous à la mort, & qu'il n'y a point d'autre vie après celle-ci ; les biens ſans nombre qui ſuivent la création, & les amabilitez infinies qui ſont en Dieu, ſont des motifs ſuffiſans pour obliger le cœur humain à aimer ſon Bienfaiteur, & le centre de toute perfection. En ce cas la créature ne pouroit ſans impieté, ſans injuſtice, & ſans ingratitude, refuſer à ſon Créateur le tribut de ſon amour ; mais ç'en étoit aſſez pour M. De La Salle que ces paroles paruſſent ſuſpectes aux moins éclairez, pour qu'il ſe déterminât à les retrancher. Il aima mieux rayer de la Priere des termes dont la ſupreſſion étoit ſans conſéquence, que de donner lieu de croire, que ſa ſoumiſſion à l'Egliſe fût aucunement équivoque, ou qu'elle ne fût pas pleine & entiere.

VI. Son allarme à ſon retour de Provence ſur les dangers auxquels il vit la Foi expoſée à Paris par les cris des Partiſans de Quesnel.

Lorſqu'il fut de retour de Provence à Paris, le devoir, la reconnoiſſance & ſes plus grands intérêts, demandoient qu'il allât voir & preſenter ſes reſpects à M. le Cardinal de Noailles dont il étoit ſinguliérement eſtimé & aimé. En diſant à Son Eminence un mot des cruelles perſécutions qu'il éprouvoit depuis ſi long-tems &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

en lui en nommant les Auteurs qui étoient alors fort mal à l'Archevêché, il eût mis fin à ses peines, & eût lié les mains à ses ennemis. Son cœur le portoit à cette visite ; mais sa Foi s'y opposoit & lui fit scrupule de voir & de reclamer le secours d'un Prélat qui s'étoit enfin déclaré pour l'apel de la Bulle *Unigenitus*, & dont les variations sur ce sujet lui ont fait tant de mécontens dans les deux partis.

Le saint Prêtre étant encore en Provence allarmé sur les troubles & sur les scandales que les apels d'une Bulle dogmatique, reçûe en France avec tant de solemnité, & hors de France avec tant d'unanimité, produisoient dans le Royaume, en craignit les suites funestes. Pour les détourner il ne cessoit d'offrir à Dieu ses vœux, ses prieres, ses pénitences & ses sacrifices. Cependant retiré dans le coin d'une Province éloignée, il ne voyoit le mal qu'à demi : il ne le vit en son entier que quand il rentra dans la Capitale du Royaume. Surpris & effrayé de l'ardeur, pour ne point dire de la fureur des Novateurs, de la multitude de leurs Ecrits remplis de fiel & d'amertume, qui comme un torrent impétueux entraînoient tant de personnes simples, à la révolte contre l'Eglise ; encore plus allarmé des progrès que faisoient l'impiété & l'irréligion, à la faveur de cette division & de cette résistance opiniâtre, il projetta de mettre en prieres les ames les plus pures, & les plus puissantes auprès de Dieu, pour attirer du Trône de sa Grace, le remede à une si grande playe.

VII. Prieres & pénitences qu'il offre à Dieu pour la paix de l'Eglise.

Une des personnes qu'il engagea dans ce pieux dessein, fut la celebre Sœur Loüise dont il a été parlé, qu'il regardoit comme un de ces vases d'élection dont Dieu orne de tems en tems son Eglise. Il lui écrivit dans les termes les plus forts, pour l'intéresser dans la Cause de l'Epouse du Fils de Dieu, & il tâcha de lui inspirer tout le zéle dont il étoit animé pour procurer par des prieres ardentes la paix qui est le fruit de l'humble soumission aux Decrets du corps des Pasteurs. La vertueuse Fille entra dans ses sentimens & mêla ses larmes avec les siennes devant Dieu, pour tâcher d'éteindre le feu qui s'allumoit & qui menaçoit l'Eglise Gallicane d'un funeste embrasement. C'est ce qu'elle lui marqua dans sa réponse, où elle ajoûtoit qu'elle ne craignoit pas moins que lui, que le peu de soumission de ceux qui devoient l'inspirer & en donner l'exemple, ne fit le malheur de l'Eglise Gallicane ; mais qu'il devoit se consoler avec elle, dans l'esperance que cet orage se dissiperoit peu à peu, ainsi que Dieu le lui avoit fait connoître. Il en fut en effet très-consolé.

L'année suivante la mauvaise foi des gens du parti lui fit une playe profonde dans le cœur, ou plûtôt il la reçut de la pureté de sa Foi. On se souvient encore des remuëmens, des intrigues & des artifices sans fin que les Novateurs mirent en œuvre pour multiplier les apels & les Apellans. Leur mauvaise foi surprenoit ceux qui n'étant pas assez sur leurs gardes, signoient une Formule d'apel au lieu d'un autre Acte. Ils flâtoient par de belles esperances ceux qui avoient de l'ambition. Ainsi se groffit le Catalogue des Apellans d'un nombre de noms, qui ne faisoient honneur au parti, que dans les lieux où ils étoient inconnus, & où l'on ignoroit de quelle maniere la souscription avoit été surprise. Voilà des faits que personne n'ignore ; mais en voici un qui intéresse M. De La Salle qui n'est pas encore connu.

VIII. Son affliction quand il aprit que son nom, qui paroissoit dans la liste des Apellans, servoit à autoriser l'Apel.

Dans la liste des Apellans on lisoit le nom d'un M. De La Salle, & il y avoit en effet un M. De La Salle Chanoine de la Cathédrale de Reims & propre frere du saint Instituteur, qui avoit apellé. C'est ce qui donna lieu dans le Diocèse de Boulogne aux Novateurs de faire courir le bruit, que le Superieur des Fre-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

res étoit un Anti-Conſtitutionnaire des plus déclarez. Le petit troupeau ſe faiſoit grand honneur d'un nom ſi celebre, & le faiſoit beaucoup valoir dans le deſſein de donner du relief aux Apellans. Les ſimples en furent troublez, les bons Catholiques ſcandaliſez, & les Freres conſternez. Ceux-ci, pour ſe mettre en état de déconcerter la calomnie & de diſſiper l'illuſion que cauſoit l'équivoque du nom *De La Salle*, avertirent ſans délai leur Superieur du bruit qui couroit ſur ſon compte, & du crédit que ſon nom donnoit à l'Apel. Cette nouvelle affligea ſenſiblement un homme qui avoit déja donné tant de marques éclatantes de ſa Catholicité, & qui avoit ſacrifié les intérêts les plus délicats de ſon Inſtitut, pour conſerver l'intégrité de ſa Foi. Il n'aprit qu'avec une extrême impatience que ſon nom ſervit à accréditer une doctrine qu'il condamnoit, & à autoriſer une réſiſtance au Grand-Prêtre de la Loi nouvelle & aux Evêques. Jamais injure ne le piqua ſi vivement. Cet humble Prêtre familiariſé depuis plus de trente ans avec les affronts, & qui s'étoit fait une loi de n'opoſer aux médiſances & aux calomnies les plus atroces, qu'une invincible patience & un ſilence héroïque, ne put ſe taire dans une occaſion où il s'agiſſoit de ſa foi. Il parla, & en parlant avec toute la force & la modeſtie que les plus zélez Catholiques pouvoient attendre, il confondit la calomnie par une réponſe digne de lui, qu'il envoya au Frere qui lui avoit écrit, afin de la rendre publique. La voici telle qu'elle eſt; elle eſt trop belle, pour en rien ſuprimer.

1°. Zéle avec lequel il ſe défend contre cette calomnie.

» De Roüen ce 28. Janvier 1719. Je ne crois pas avoir donné lieu à M. le » Doyen de dire que je ſuis du nombre des Apellans, mon tres-cher Frere; je » n'ai jamais penſé à apeller, non plus qu'à embraſſer la doctrine des Apellans au » futur Concile: j'ai trop de reſpect pour Nôtre Saint Pere le Pape, & trop de » ſoumiſſion pour les déciſions du Saint Siege, pour n'y pas acquieſcer. Je veux » en cela me conformer à ſaint Jerôme, qui dans une difficulté cauſée dans l'Egliſe par les Ariens qui exigeoient de lui qu'il admît en Dieu trois hypoſtaſes, » crut devoir conſulter la Chaire de ſaint Pierre ſur laquelle il ſçavoit, dit-il, » qu'eſt bâtie l'Egliſe; & s'adreſſant au Pape Damaſe, il lui témoigna que ſi Sa » Sainteté lui ordonnoit de reconnoître en Dieu trois hypoſtaſes, nonobſtant les » inconvéniens qu'il y trouvoit, il ne craindroit pas de dire trois hypoſtaſes; » c'eſt pourquoi ce Saint finit ſa Lettre, en ſupliant inſtamment Sa Sainteté par » Jeſus-Chriſt crucifié, qui eſt le Sauveur du monde, & par la Trinité des trois » Perſonnes Divines dans une même nature, de lui faire la grace de l'autoriſer » par une de ſes Lettres, pour dire ou pour nier en Dieu trois hypoſtaſes. M. le » Doyen, ou autre, ne doit donc pas être ſurpris, ſi me conformant à ce grand » Saint ſi éclairé touchant les matieres de la Religion, il me ſuffit que celui qui » eſt aſſis aujourd'hui ſur la Chaire de Saint Pierre, ſe ſoit déclaré par une Bulle » acceptée par preſque tous les Evêques du monde, & ait condamné les cent & » une Propoſitions extraites du Livre du Pere Queſnel, & ſi après une déciſion » ſi autentique de l'Egliſe, je dis avec ſaint Auguſtin que la Cauſe eſt finie. » Voilà quel eſt ſur cela mon ſentiment & ma diſpoſition, qui n'a point été autre, & que je ne changerai jamais. Je ſuis, en nôtre Seigneur, &c.

La publication de cette Lettre déconcerta le parti, & confondit les calomniateurs. Contre leur deſſein leur mauvaiſe foi ſervit à décrier un Apel qui avoit beſoin du menſonge & de l'impoſture pour faire fortune. Le Doyen qui avoit été le premier auteur de la fable, étoit d'autant plus criminel, qu'il n'ignoroit pas l'inviolable attachement qu'avoit le Superieur des Freres pour l'ancienne Doctri-

ne

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

pe & pour l'Egliſe Romaine. Il n'avoit pas pû oublier la réprimande polie & honnête qu'il avoit reçûë du ſaint Homme au ſujet de l'Aſſomption de la Très-Sainte Vierge. Ce fait que nous avons omis exprès, lorſque nous avons parlé du voyage de M. De La Salle à Calais, pour lui donner ici ſa place, eſt une nouvelle preuve du zéle de ce ſaint Prêtre contre les nouvelles opinions.

Entre tous ceux qui s'empreſſerent à Calais à témoigner de l'eſtime & de la vénération au Serviteur de Dieu, le Doyen ſe diſtingua. Il le pria d'officier le jour de l'Aſſomption de la Très-Sainte Vierge ; ce que M. De La Salle fit au grand contentement de tous les Aſſiſtans, mais non pas au ſien ; car il fut fort ſcandaliſé que le Doyen ſortit de Chaire, où il avoit monté pour faire ſon Prône, ſans avoir dit un ſeul mot de la ſolemnité du jour. M. De La Salle après la ſainte Meſſe marqua trop ſur ſon viſage ſon mécontentement, pour que le Doyen ne s'en aperçût pas. Le ſaint Prêtre ne lui laiſſa pas même le tems d'en demander la cauſe. Son zéle pour les Privileges de la ſainte Mere de Dieu lui mit dans la bouche des reproches ſi touchans, que le Curé déconcerté promit de prêcher le Dimanche ſuivant ſur l'Aſſomption de la Très-Sainte Vierge, pour réparer le ſcandale du ſilence qu'il avoit affecté. Il tint parole, & expliqua avec netteté les ſentimens de l'Egliſe ſur ce Miſtere, au grand étonnement de ſon Auditoire qui n'étoit pas accoutumé à l'entendre ſi bien parler de la Très-Sainte Vierge ; car il étoit un de ces Critiques qui veulent qu'on parle ſobrement de ſes Prérogatives, & qui par une fauſſe imitation de l'Apôtre ſe font gloire de ne prêcher que Jeſus-Chriſt, comme ſi l'honneur qu'on rend à la Mere ne rejailliſſoit pas ſur le Fils.

X. Nouveau témoignage de ſon attache à l'Egliſe Romaine.

Quoiqu'il n'y ait point deux partis dans l'Egliſe, & que l'unique parti d'un Fidéle ſoit de s'attacher à l'Egliſe Romaine & de déteſter celui qui ſe diviſe du centre de l'unité & du corps de l'arbre, les ſimples cependant ſont quelques fois ébranlez au ſujet des diſputes & des differends qui naiſſent en matiere de Religion. La verité toûjours ſi lumineuſe dans la Chaire de Saint Pierre & dans le Corps Paſtoral ſe trouve quelques fois obſcurcie aux yeux des foibles, & de ceux qui ſemblent avoir oublié les anciennes leçons du Catéchiſme, par le nombre ou l'autorité des Novateurs, ou par la ſéduiſante éloquence de leurs Ecrits ; deſorte qu'en ſupoſant par ignorance, ou par prévention, ou par ſéduction, deux partis dans l'Egliſe, ils demeurent en ſuſpens & ne ſçavent auquel ſe déterminer.

Tels ſemblent avoir été ceux qui conſulterent M. De La Salle, & le prierent de leur mander quel étoit le bon parti, & pour lequel il penchoit : *Si quelqu'un*, répondit-il, *eſt uni à la Chaire de Saint Pierre, il eſt de mon parti : Ego interim clamito, ſi quis Cathedræ Petri jungitur, meus eſt.* (*Ep. ad D.*) Par ces paroles ſaint Jerôme fait entendre qu'il n'y a que ceux qui s'attachent à la Chaire de S. Pierre, qui ſont du bon parti. Voilà l'unique réponſe que reçurent ceux qui le conſulterent ſur ce point. Il n'avoit pas là-deſſus deux langages : ce qu'il diſoit à ceux du dehors qui le conſultoient, étoit ce qu'il répétoit ſans ceſſe au-dedans à ſes Diſciples, qu'il avoit ſoin de bien endoctriner ſur un ſujet ſi important.

» *Le Pape étant le Vicaire de Jeſus-Chriſt*, le Chef viſible de l'Egliſe & le Succeſſeur de S. Pierre, a une autorité étenduë par toute l'Egliſe : C'eſt pourquoi, » tous les Fidéles doivent le regarder comme leur Pere ; & vous particulierement » dont la fonction eſt d'enſeigner la Doctrine Chrétienne, devez honorer le Pape » comme le S. Paſteur du troupeau de l'Egliſe, reſpecter toutes ſes paroles, & *il* » *vous doit ſuffire que quelque choſe vienne de lui pour y être ſoumis.* Voilà le grand

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

principe qu'il donne à ſes Freres, dans la méditation qu'il a compoſée pour la Chaire de S. Pierre à Antioche, afin de leur ſervir comme d'une eſpece d'Ancre capable de les tenir inſéparables du ſein de la vraïe Egliſe, ſi ſouvent & ſi furieuſement agitée par les Novateurs.

XI. Inſtructions qu'il donne ſur ce ſujet à ſes Diſciples.

Mais comme tous les Novateurs ont eux-mêmes horreur de ce nom, & qu'ils cherchent dans l'antiquité même dequoi autoriſer leur doctrine nouvelle, voici un autre principe que le ſaint Inſtituteur donnoit à ſes diſciples, pour les mettre en garde contre la ſéduction. » Attachez-vous univerſellement à ce qui eſt de la » Foi : fuyez la nouveauté, ſuivez la Tradition de l'Egliſe, ne recevez que ce » qu'elle reçoit, condamnez ce qu'elle condamne, aprouvez ce qu'elle aprouve, » ſoit par les Conciles, ſoit par les Souverains Pontifes, rendez-lui en tout une » prompte obéiſſance. L'Egliſe, dit-il encore dans la méditation dont nous venons » de parler, l'Egliſe eſt nôtre Mere à qui nous devons avoir un entier raport, & » de qui nous devons dépendre en tout ce qui regarde la Religion : Nous devons » être ſoumis à toutes ſes déciſions, & les regarder comme des oracles. C'eſt en » effet à elle à nous faire connoître la vérité, & nous devons la recevoir de ſa » bouche ſans aucun doute & ſans examen. Tout ce que nous avons à dire à ce » qu'elle nous propoſe, eſt *je crois* ſans héſiter, bien loin d'en douter.

Dans le Recuril des Inſtructions q 'il leur a laiſſées Art. de la Foi.

Un troiſiéme principe qu'il recommandoit également aux Freres, & à tous ceux qui n'ont point la clef de la ſcience en partage, étoit de s'interdire la liberté de parler ou d'écouter parler ſur les matieres de doctrine, ſur tout ſur celles qui regardent les Myſteres incompréhenſibles de la prédeſtination & de la grace, où les Sçavans eux-mêmes ſe creuſent des précipices, quand une préſomption téméraire, ou une orgueilleuſe curioſité les porte à les aprofondir, & où tous les autres s'embaraſſent & ſe perdent comme dans un labyrinthe qui n'a point d'iſſuë, quand la ſotte vanité les y fait entrer. » Il y a, diſoit-il ſur ce ſujet, des per- » ſonnes qui ne ſe contentant pas de contredire la doctrine & les maximes de Je- » ſus-Chriſt, & d'avoir peu de reſpect pour les déciſions de l'Egliſe, ſe mêlent de » raiſonner ſur les matieres de la prédeſtination & de la grace, ſur leſquelles ils de- » vroient garder un éternel ſilence, parce qu'elles ſont au-deſſus de leur portée. En effet, toutes les lectures & tous les raiſonnemens ſur cette matiere ne rendent jamais meilleurs & rendent preſque toûjours pires, ceux qui ſe les permettent. Le cœur ſort de ces ſortes de diſcours, ſec, aride, tiéde & indiſpoſé contre la dévotion. Ces diſcours engendrent des ſpéculations vaines & des diſputes ſans fin, qui ne nourriſſent ni la confiance en Dieu, ni la charité, ni la ferveur ; aſſez ſouvent ils laiſſent dans l'ame des ſémences de puſillanimité, de découragement & de deſeſpoir ; preſque toûjours ils aboutiſſent à la négligence des vertus & de ſes devoirs, au retour des vices & des paſſions, & à un goût nouveau du monde & des plaiſirs ; enfin ils troublent la paix du cœur, & ils y répandent l'inquiétude ou l'inſenſibilité pour le ſalut.

C'eſt pourquoi M. De La Salle inculque ſouvent dans les écrits differens qu'il a laiſſez aux Freres, la néceſſité de s'animer chaque jour de plus en plus à la pratique des vertus de l'Evangile, & à l'imitation de Jeſus-Chriſt, & de ſe repoſer ſur lui du reſte. Nôtre ſalut eſt entre les mains de Dieu & dépend incomparament plus de lui, que de nous. Nôtre bonheur éternel qui eſt ſon ouvrage, beaucoup plus que le nôtre, demande également ſa grace, & nôtre fidélité à ſa grace. La grace ne nous manque point, mais nous manquons à la grace. La priere fervente & humble nous attire les graces en abondance, & nôtre ſoin à renoncer

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA.- USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

à nous-mêmes, & à faire de genereux efforts contre la nature, forme la fidélité à la grace qui nous diſpoſe à la perſévérance finale. Quoiqu'il en ſoit des decrets de la prédeſtination, il eſt de foi qu'ils ne s'executent que par les bonnes œuvres. En vain voulons-nous raiſonner des premiers ; ce ſont des abimes ouverts aux préſomptueux qui veulent les ſonder ; mais nous ne travaillerons jamais en vain à renoncer à nous-mêmes, & à pratiquer les vertus ; car nous ſommes aſſurez de nôtre prédeſtination, ſi nous devenons ſemblables à Jeſus-Chriſt. Tout ce qui dépend donc de nous, faiſons-le avec courage, & ce qui ne dépend pas de nous, raportons-nous-en à Dieu, & lui en laiſſons le ſoin. Ce que nous avons le plus à craindre, eſt de manquer de confiance en ſa bonté & de fidélité à ſes graces. Travaillons à nôtre ſalut comme s'il dépendoit uniquement de nous, & abandonnons-en le ſuccès à Dieu comme s'il dépendoit uniquement de lui. Telles étoient les maximes du ſaint Inſtituteur, toutes propres à engendrer l'humilité, la ferveur, l'eſprit de prieres & de mortification.

» Tout ce que vous avez à faire, répéte-t-il en pluſieurs des ouvrages faits » pour les Freres, c'eſt de ne vous apliquer qu'à devenir meilleurs, de mettre tou- » te vôtre ſcience à vous bien acquitter de vos devoirs, & à devenir vertueux ; » & pour le reſte de dire : Je crois tout ce que l'Egliſe enſeigne, & je me ſou- » mets à ce qu'elle décide par la bouche du Pape & du plus grand nombre des » Evêques qui lui ſont unis.

Ces leçons qu'il a laiſſées dans ſes écrits ſur la ſoumiſſion à l'Egliſe, ſont celles qu'il ne s'eſt jamais laſſé de leur inculquer dans ſes exhortations publiques, & ſes converſations particulieres. Il avoit coutume de dire, que ceux qui ſont chargez d'inſtruire & d'élever les enfans dans la créance de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, devoient ſur toutes choſes s'éloigner de toute nouveauté, & autoriſer par des exemples parlans, les inſtructions qu'ils donnent ſur le reſpect dû au Saint Siege & aux Evêques qui lui ſont unis, parce que c'eſt d'eux en quelque ſorte que dépend l'accroiſſement & la conſervation de la Religion, & qu'on a connu par l'expérience que l'hereſie, auſſi-bien que la Foi, eſt redevable à grand nombre de Maîtres d'Ecoles, de ſa propagation & de ſes progrez.

XII. Succez de ces inſtructions. Les Freres ſont demeurez inviolablement attachez à l'Egliſe.

» Tant d'inſtructions ſur ce ſujet ne furent pas inutiles ; car il eut la conſolation » de voir pendant ſa vie tous ſes Freres non-ſeulement ſoumis aux déciſions de » l'Egliſe, mais encore pleins d'une ſainte horreur pour tout ce qui reſſent la » nouveauté. Pendant près de 40. ans que M. De La Salle a gouverné l'Inſtitut après lui avoir donné naiſſance, il a eû la joie de voir tous ſes Enfans nourris du lait de ſa Doctrine, réünis dans ſes ſentimens & liez enſemble par les grands principes qu'il leur avoit inſpirez d'une ſoumiſſion aveugle aux déciſions de l'Egliſe, d'une haine irréconciliable contre toute nouveauté en fait de Doctrine, & d'un attachement inviolable à l'Egliſe Romaine. Il n'en vit jamais qu'un ſeul qui montrât du penchant pour les opinions nouvelles ; mais il le rangea à ſon devoir, en lui démontrant que l'unique parti raiſonnable pour lui auſſi-bien que pour le commun des Fidéles, étoit celui de l'obéiſſance aveugle, de s'en tenir à la plus grande autorité viſible, & de ſe déclarer toûjours pour le plus grand nombre des Evêques uni au Pape ; que cette régle de créance étoit ſûre & la ſeule ſûre, & que toute autre méne à la ſéduction.

Ce Frere s'en tint à ces principes qui aſſurent la conſcience, tandis que M. De La Salle vécut ; mais après ſa mort il les oublia. Son premier attrait pour la nouveauté, fut une tentation à laquelle il ſacrifia & ſa vocation & ſa foi. Il ſortit de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

l'Institut, parce qu'il se voyoit seul de ses sentimens, & qu'on l'en auroit chassé, s'il avoit voulu dogmatiser. Il n'eût pas le tems de s'en répentir ; car s'étant embarqué à Marseille pour aller chercher en païs étranger la liberté de conscience, il périt avec le Vaisseau & tous ceux qui étoient dedans. Le naufrage de sa Foi causa ainsi celui de sa vie. Plaise à Dieu qu'une grace du premier ordre l'ait détrompé dans le dernier moment, & que l'abus de tant de graces reçûes n'ait point été puni par le refus de celle de la bonne mort.

XIII. Autres marques du courage de M De La Salle à se déclarer contre les opinions nouvelles.

En terminant cet article j'ajoûterai le fragment d'une lettre que M. De La Salle écrivit à M. Gence ce zélé Défenseur de la Constitution *Unigenitus* dont il a été parlé, pour le congratuler de la généroſité heroïque avec laquelle il combattoit contre les apels & les Apellans. » J'aprends avec bien de la joie, lui dit-il, le » zéle que vous avez pour maintenir la Religion qui est si troublée presentement » dans ce Royaume ; vous voulez bien, Monsieur, que je m'unisse avec vous » pour la même fin, puisque Dieu m'a fait la grace de m'y employer jusqu'à pre» sent. Je ne manquerai pas de le prier instamment qu'il donne à vôtre zéle sa » bénédiction & un heureux succès, afin qu'il soit comme une barriere contre tout » ce que le démon entreprend dans le tems où nous sommes pour ôter la paix à » l'Egliſe, &c.

Nous ne ferons point ici le détail de ce qu'a fait le saint Prêtre, pour détromper son Frere le Chanoine de Reims, qui avoit pour la nouvelle Doctrine autant d'attrait, que le S. Homme en avoit d'horreur. Celui-ci desolé de voir le nom de son Frere dans la liste des Appellans, fit tout ce que le zéle put lui inspirer pour l'obliger de le rayer, & de révoquer un Apel qui remettoit en crédit la liberté de suivre en matiere de foi, le parti le moins sûr & le moins probable : opinion cependant anathématisée par toutes les bouches & horriblement décriée par toutes les plumes du parti. Que ne fit point le saint Instituteur pour ouvrir les yeux à son Frere sur le précipice qu'il se creusoit, en combattant contre son Archevêque & contre le sentiment du Pape & du Clergé de France, très-peu de Prélats du Royaume exceptez, & contre tous les autres Evêques du monde ; car jamais on n'a pû produire le nom d'un seul Evêque hors de ce Royaume, contraire à la Bulle *Unigenitus*. Le Chanoine de Reims qui sourd à tous les avis & à toutes les remontrances de son Frere, plaçoit l'autorité de la Chaire & concentroit la vraye Egliſe dans son petit troupeau, le laissa parler & s'épuiser en raisonnemens & en réflexions sur le parti le plus sûr & le plus probable, sur la plus grande autorité visible, sur l'imprudence de se détacher du corps de l'arbre & du centre de l'unité ; & enfin sur la nécessité de suivre comme régle sûre de créance, la multitude des Evêques unis au Pape, & l'obligea enfin de se taire & de ne le plus importuner par tant de réflexions salutaires & sensibles. Le saint Homme se tut en effet, & demeura le reste de ses jours en silence à l'égard de son Frere dont il ne parloit plus, & dont il ne vouloit plus qu'on lui parlât. La seule consolation que la perte de son Frere put lui laisser, fut de ne l'avoir point fait Chanoine, & d'avoir constamment bouché ses oreilles aux cris populaires, aux prieres de ses amis, & aux sollicitations de sa famille, qui lui faisoient un devoir de revétir ce Frere de sa prébende Canoniale, quand il s'en dépoüilla.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ARTICLE III.

L'esprit de foi, ou la vie de foi de M. De La Salle.

AVoir la foi & vivre de la foi, sont deux choses différentes ; & il n'est que trop vrai de dire que dans l'Eglise, la seconde est aussi rare que la premiere est commune. La conservation de la foi fait le Catholique, & la vie de la foi fait le Juste & le Saint. *Justus meus ex fide vivit. Le Juste vit de la foi* : Vie pure, vie surnaturelle, vie élevée au-dessus des sens, de la nature & de la raison humaine, vie seule digne du nom Chrétien, vie qui caractérise les ames intérieures, & qui met entr'elles & le commun des Fidéles, la différence presque qui se remarque entre ceux-ci & les Payens.

Vivre de la foi, c'est l'établir la régle & le principe de sa conduite, de ses actions & de ses sentimens ; c'est la faire préſider à tous ses desseins, projets & entrepriſes ; c'est l'apeller dans toutes ses œuvres & dans toutes ses pensées ; c'est la rendre maîtresse de son cœur ; c'est la consulter dans tous ses embarras, doutes, & difficultez ; en un mot, c'est ne juger de rien, ne résoudre rien, & ne faire rien que par quelque motif de foi, ou par quelque raison Chrétienne. Tous ceux qui ne sont pas animez de cet esprit de foi, ou vivent comme les bêtes qui ne suivent que l'impression des sens, ou vivent en Disciples d'Epicure qui prennent pour maxime de céder à l'attrait du plus grand plaisir ; ou vivent en Philosophes & en honnêtes gens du monde, qui se font honneur d'écouter & d'obéir en tout à la raison & aux principes d'une probité purement humaine. L'esprit de la foi fort different de ces sortes d'esprits, enléve le Chrétien à lui-même, & le rempliſſant de l'esprit de Jesus-Christ, de ses pensées, de ses sentimens, & de ses dispositions, le fait vivre d'une maniere digne de Dieu, *digne Deo*, ou plûtôt d'une vie divine.

I. Marques & effets de l'esprit de Foi en M. De La Salle.

Cette image de la vie de la foi, ne represente-t'elle pas au naturel celle de M. De La Salle ? N'est-il pas un des justes du dernier siécle, qui a le mieux exprimé Jesus-Christ en lui-même, & qui a été le plus abondamment rempli de son Esprit ? Il n'y en a guére parmi eux qui aïent pû s'apliquer à meilleur titre, ces paroles de saint Paul : *In fide vivo Filii Dei. Je vis dans la foi du Fils de Dieu.* M. De La Salle ne regardoit les choses que selon les vûës que la foi en donne ; il n'en jugeoit que par ses lumieres ; il ne leur donnoit de prix qu'autant qu'elle leur en donne ; il n'estimoit que ce qu'elle estime ; il ne desiroit que ce qu'elle promet ; il ne mépriſoit que ce qu'elle mépriſe ; il ne craignoit que ce qu'elle aprend à craindre ; il n'aimoit que ce qu'elle montre aimable. Toûjours élevé au-dessus des fausses idées que le monde inspire ; toûjours en défiance contre l'esprit naturel & la raison humaine ; toûjours en sentinelle contre les surpriſes de l'amour propre & du propre intérêt ; toûjours vainqueur des fausses maximes & des coutumes du siécle, il étudioit en tout l'Evangile, la vie, les sentimens, & les vertus de Jesus-Christ, & en faisoit dans la pratique l'unique régle de sa conduite.

Gal. 2. 20.

Des vûës toutes surnaturelles.

De-là en lui ces nobles sentimens sur la confiance en Dieu ; de-là son héroïque abandon à sa divine Providence ; de-là la résolution généreuse qu'il éxécuta à la vuë de sa famille, de ses amis, & de la Ville de Reims, de tout quitter & de se dépoüil-

Des sentimens nobles & divins.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ler de tous ſes biens, à l'exemple des Apôtres, pour ſuivre Jeſus-Chriſt ; de-là ſon attrait dominant pour la pauvreté la plus affreuſe, pour la pénitence la plus rigoureuſe, pour la retraite la plus entiére, pour l'oraiſon continuelle, pour la vie cachée & inconnuë, pour l'abjection & les humiliations, pour l'obéïſſance & la dépendance, pour la derniére place & pour tout ce qui avilit aux yeux des hommes, dont il a donné les exemples les plus édifians pendant quarante années entiéres ; de-là cette ſoif inſatiable des injures, des affronts, des mépris, des croix, des ſouffrances, & de tout ce qui fait l'horreur & le tourment du vieil homme. De-là le ſilence inviolable qu'il gardoit dans ſes peines, dans ſes tribulations, dans ſes maux, dans ſes afflictions, ſans accorder à la nature la moindre marque de reſſentiment contre ſes ennemis, contre ſes calomniateurs, & contre ſes perſécuteurs, ſans ſe permettre ni en particulier, ni devant ſes Freres les plus confidens, la moindre parole de plainte, ou le moindre ſigne de triſteſſe & de mauvaiſe humeur, dans les contre-tems les plus fâcheux. N'eſt-ce pas la Foi vive & agiſſante par la Charité qui en a fait un nouveau Job dans les maladies, dans l'abandon de ſes amis, & dans les trahiſons & les révoltes de pluſieurs de ſes premiers & principaux Diſciples ? N'eſt-ce pas cette Foi qui l'a rendu vainqueur par une patience invincible de tant d'aſſauts & d'affronts preſque journaliers, que le démon, le monde & la chair lui ont livrez ſans relâche & avec une furie toûjours nouvelle ?

2. La pratique des vertus heroïques.

Puiſque S. Paul attribuë à la Foi, tous les miracles de vertu que les Saints ont operez dans leur vie, ne ſuis-je pas en droit de dire, que c'eſt cette vertu qui a rendu M. De La Salle inſenſible aux outrages les plus piquans, & aux injuſtices les plus criantes ; preſqu'inacceſſible à la défiance, à l'inquiétude & à tous les ſentimens humains dans les conjonctures les plus délicates, qui étoient des eſpéces de criſes pour ſon Inſtitut ; ſi intrépide & ſi ferme dans les périls les plus grands & les attaques les plus violentes qui ont mis tant de fois ſon honneur, ſa perſonne & ſon œuvre, ſur le bord de ſa ruïne. Cet eſprit de Foi lui faiſoit porter envie à ceux qui ſont dans ce monde les mieux partagez de croix & d'afflictions, parce qu'ils ſont plus ſemblables à Jeſus-Chriſt. Il congratuloit les Freres, quand ils avoient eû part aux oprobres de Jeſus-Chriſt en leur diſant avec S. Pierre : *Puiſque vous ſouffrez quelque choſe pour la juſtice vous êtes heureux ;* les affronts ne » peuvent nuire qu'à ceux qui ne les ſouffrent pas pour Dieu. Les perſécutions » ſanctifiées par la patience & acceptées avec joie & amour, deviennent cheres & » précieuſes & ſont les plus riches joyaux de la couronne de Gloire. Ceux qui veu» lent vous humilier, ſont ceux qui travaillent à l'enrichir.

Le ſaint Prêtre donnoit ſur cette celeſte Doctrine à ſes Freres plus d'exemples que de leçons, & montroit en toute occaſion le deſir qu'il avoit de partager avec eux les mépris & les affronts, en ſe revêtant de leur habit, en portant comme eux des rabats & des ſouliers groſſiers & des chapeaux à large bord, en faiſant l'office de Maître d'Ecole à leur défaut, & en allant avec eux & dans leur compagnie eſſuyer les huées de la populace, les railleries des gens du ſiécle, les dériſions des ſages, ou les marques de pitié & de compaſſion ſur ſon état, ou ſur ſon eſprit affoibli de la part de ceux qui croyoient penſer le plus charitablement à ſon égard. Il choiſiſſoit ainſi par la Foi à l'exemple de Moïſe d'être *affligé avec le peuple de Dieu plûtôt que de briller dans la cour de Pharaon, & il preferoit l'opprobre de Jeſus-Chriſt aux tréſors des Egyptiens.* Cet eſprit de Foi lui faiſoit trouver un goût merveilleux dans l'éloge magnifique que S. Paul fait de la Foi des anciens Patriarches, des Prophétes & des Saints de l'ancienne Loi dans le celebre

Ep. Heb. xi. 25. 26.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Chap. xi. de ſa Lettre aux Hebreux. Quand on le liſoit au Réfectoire, il paroiſſoit ravi, & il y donnoit un attention extraordinaire. Par cet eſprit de Foi en 1692. il fit une régle qui s'obſerve ponctuellement chez les Freres, de la pratique ſainte qu'il leur avoit inſpirée, de porter toûjours ſur eux le Nouveau Teſtament, à l'exemple de ſainte Cecile & de tant d'autres Saints, comme le gage précieux de leur Foi en Jeſus-Chriſt, comme le témoignage autentique de leur amour pour cette ſainte Loi, & comme un préſervatif puiſſant contre l'eſprit du monde & les inſtincts de la nature ; la même régle oblige les Novices d'en aprendre tous les jours par memoire une page environ, & tous les autres de la lire à genoux.

Ce même eſprit de Foi lui inſpiroit une ſi grande eſtime pour la fonction des Freres, qu'il ſe faiſoit un ſingulier plaiſir de les remplacer dans les Ecoles comme il a été dit, & il s'en acquittoit avec une attention, une modeſtie, un zéle, une patience & une dévotion, dont on ne pouvoit être témoin ſans concevoir une grande idée d'un emploi ſi bas aux yeux du monde, & une ſinguliere eſtime de celui qui l'exerçoit. Il paſſoit ſouvent ſur tout lorſqu'il faiſoit la viſite de ſes maiſons, les deux & trois heures entieres comme immobile dans les Ecoles à conſiderer les Freres & les Ecoliers, & à examiner ce qu'il y avoit à corriger dans les uns & les autres, ſans que la mauvaiſe odeur, ou l'air étouffé qu'on reſpire dans un lieu rempli d'enfans pauvres & mal propres, paruſſent le dégoûter. 2. Une idée élevée de la vocation des Freres.

Perſuadé que cet emploi de Catéchiſte & de Maître d'Ecole Chrétienne, ſi néceſſaire à l'Egliſe, ſi relevé aux yeux de Dieu, ſi recommandé par les Conciles & les Peres les plus célebres, pratiqué même avec tant de zele par les Saints, demandoit plus que tout autre, une vive Foi pour en entreprendre avec ardeur le travail, pour en ſoutenir avec joye les rebuts & les fatigues, pour y perſévérer avec conſtance & avec un attrait toûjours nouveau, il donna *l'Eſprit de Foi* pour deviſe à tous les Freres qui s'y deſtinoient. En effet, ſans cet eſprit de Foi, cette fonction ſi auguſte & ſi divine s'avilit inſenſiblement aux yeux de la chair ; & ceux qui la font, en la voyant ſi abjecte devant le monde, s'en dégoûtent ſi leur Foi devient tiéde & languiſſante. Pour ceux qui ſe regardent en s'y livrant, comme les Peres ſpirituels des Enfans les plus abandonnez, comme les Cooperateurs de Jeſus-Chriſt, comme les imitateurs des Apôtres & des plus grands Docteurs qui s'en ſont fait un grand honneur & le principal de leurs devoirs ; pour ceux qui enviſagent leurs Ecoles comme les Seminaires ou les pépinieres de l'Egliſe & de l'Etat, où s'élevent les jeunes plantes qui ſont tranſplantées dans les conditions différentes de la vie ; comme le Noviciat du Chriſtianiſme où ils ſe forment au culte de Dieu & aux exercices de la Religion ; comme des aziles, des refuges & des lieux de ſûreté, où leur innocence eſt à l'abri de la corruption du ſiecle ; comme des Academies ſaintes, où ils aprennent la ſcience du ſalut & la pratique des vertus Chrétiennes, ceux-là ne s'y ennuyent jamais ; ils y trouvent au contraire leurs délices.

Il faut l'entendre lui-même parler de cet Eſprit de Foi dont il étoit ſi animé, & qu'il inſpiroit avec tant de ſoin à ſes Diſciples. Il en a fait le Chap. II. de ſa Régle. » L'eſprit de cet Inſtitut eſt un eſprit de foi, qui doit engager ceux qui le » forment à n'enviſager rien que par les yeux de la Foi ; à ne rien faire que dans » la vûë de Dieu, à attribuer tout à Dieu, entrant toûjours dans ces ſentimens » de Job : *Le Seigneur m'avoit tout donné, le Seigneur m'a tout oté ; il ne m'eſt rien » arrivé que ce qui lui a plû.* Les Freres de cette Societé animeront toutes leurs 11. Leçons qu'il fait à ſes Enfans ſur la vie de Foi. *Régles communes. ch. 2. p. 14.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» actions de ſentimens de Foi ; & en les faiſant, ils auront toûjours en vûë les » ordres & la volonté de Dieu, qu'ils adoreront en toutes choſes, & par leſquels » ils auront égard de ſe conduire & de ſe régler. Ils s'étudieront à avoir une con- » tinuelle vigilance ſur eux-mêmes, pour ne pas faire, s'il leur eſt poſſible, une ſeu- » le action naturellement par coutume, ou par quelque motif humain ; mais ils fe- » ront en ſorte de les faire toutes par la conduite de Dieu, par le mouvement de » ſon Eſprit, & avec intention de lui plaire. Ils feront le plus qu'ils pouront at- » tention à la ſainte preſence de Dieu, & auront ſoin de ſe la renouveller de tems » en tems, étant bien perſuadez qu'ils ne doivent penſer qu'à lui, & à ce qu'il » leur ordonne.

Recueil art. de la Foi. Il s'en explique avec la même force ailleurs. » Souvenez-vous toûjours de ces » paroles, *le Juſte vit de la Foi*, que vôtre premier ſoin ſoit de vous conduire » par cet eſprit & non pas par caprice, par fantaiſie, ou par humeur, ni par in- » clination, ni par la coutume des hommes & du monde, ni même par raiſon ; » mais par la foi & par les paroles de Jeſus-Chriſt, la faiſant la régle de vôtre » conduite : que vôtre foi, ajoûte-t-il, ſoit agiſſante & animée de la charité, qu'elle » vous faſſe détacher de toutes choſes, c'eſt-à-dire, que vous preniez garde avec » un très-grand ſoin, d'être toûjours prêts de tout perdre plûtôt que Dieu, de » quitter tout plûtôt que ſa ſainte volonté reconnuë, de ſacrifier tout, honneur, » ſanté, & vie, pour la gloire & les intérêts de Dieu, en imitant Jeſus-Chriſt.

Tel eſt l'eſprit que cet Homme plein de foi inſpiroit à ſes Enfans. C'eſt cet eſprit de foi qui étoit l'ame de ſa conduite, & qu'il donnoit aux ſiens pour régle de la leur : c'eſt cet eſprit de foi ſur lequel il a établi ſon Inſtitut, & ſur lequel il fondoit ſon progrez & l'eſpérance de ſes ſuccez. C'étoit la foi qu'il faiſoit parler par ſa bouche dans les ſublimes maximes de perfection ſi contraires à celle du monde & aux inclinations de la chair, qu'il donnoit à ſes Diſciples : c'eſt la voix de la foi qu'il faiſoit retentir à leurs oreilles, quand il les apelloit ſur ſes traces dans la voye étroite & la pratique de l'Evangile.

Le ſaint Homme ne ſe contentoit pas de prêcher en general à ſes Freres la vie de la foi, il les ſollicitoit en particulier d'y entrer, il avoit ſoin de leur faire remarquer les pas qu'ils faiſoient en cette voye ſûre, mais abſtraite & inſenſible, de leur donner des régles certaines pour connoître s'ils y avançoient ou s'ils y reculoient, & enfin de les encourager à y marcher avec perſévérance malgré les remontrances de la nature & du monde qui la haïſſent.

» Le premier effet que la foi doit produire en nous, diſoit-il, c'eſt de nous » attacher fortement à la connoiſſance, à l'amour, à l'imitation & à l'union de Je- » ſus-Chriſt ; à la connoiſſance, puiſque c'eſt en cela que conſiſte la vie éternel- » le ; à l'amour, puiſque celui qui ne l'aime pas, eſt un réprouvé ; à l'imitation, » puiſque les Prédeſtinez lui doivent être conformes ; à l'union, puiſque nous » ſommes à l'égard de Jeſus-Chriſt comme les branches d'une vigne qui ſont mor- » tes, lorſqu'elles en ſont ſéparées. L'eſprit de foi, écrit-il à un autre, eſt une » participation de l'eſprit de Dieu réſident en nous, qui fait que nous nous réglons » & nous conduiſons en toutes choſes par des ſentimens & des maximes que la Foi » nous enſeigne ; ainſi, que toute vôtre occupation ſoit de l'acquerir, afin de

Eph. c. 6. v. 16. » vous *en ſervir comme d'un bouclier pour éteindre tous les traits enflâmez du démon.*

» La Foi, écrit-il à une autre perſonne, eſt la voye par laquelle Dieu veut vous » conduire à lui, & en laquelle vous lui plairez le plus. Peut-être que la nature » s'en rebutera ; mais que vous importe ? Ne vous ſuffit-il pas de connoître Dieu » ſeul

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» ſeul ? Certainement cela vaut mieux que toutes les autres connoiſſances des plus » ſçavans Docteurs. Non-ſeulement, ajoûte-t-il, cette voye de foi dans laquelle » Dieu vous veut, vous eſt utile, mais elle vous eſt auſſi très-néceſſaire ; car vous » ſçavez bien que toute autre voye vous a penſé perdre & vous faire perdre Dieu, » dès que vous vous en êtes retirée. Cet eſprit de foi, lui dit-il ailleurs, dans le- » quel Dieu vous demande, eſt l'état dans lequel a toûjours vécu la très-Sainte Vier- » ge ; c'eſt pourquoi vous pouvez utilement vous adreſſer à elle pour la prier de » vous conduire à nôtre Seigneur par cette voye, & par celle qui lui ſera plus la » agreable.

Le ſaint Prêtre voyant que cette perſonne qu'il conduiſoit depuis long-tems, avoit de très-bonnes diſpoſitions pour faire le bien ; mais que d'ailleurs elle avoit bien de la peine de marcher ainſi à l'aveugle dans cette voye de la foi, ſur tout en la maniere & avec la perfection qu'il exigeoit d'elle, il lui récrivit pour l'encourager, ſans néanmoins lui marquer une autre voye ; c'eſt pourquoi, après lui avoir donné pluſieurs ſaints avis, il ajoûte ce qui ſuit. » Regardez toutes choſes par les » yeux de la foi. Vous ne la devez point quitter pour quelque raiſon que ce ſoit. » Elle vous en produira un jour plus de bien, plus d'aplication intérieure, plus d'union » à Dieu & de vigilance ſur vous-même, qu'un mois de pénitences & d'auſteritez » auſquelles vous êtes tant portée. Croyez-moi, vous en verrez l'effet, quoique » peut-être vous ne le compreniez pas maintenant. Encore une fois, plus vous en- » trerez dans une ſimple vûë de foi, plus vous entrerez dans l'état de ſimplicité » d'action & de conduite, qui eſt celui où Dieu vous veut. » Ce peu de mots produiſit dans cette ame tout le fruit qu'en attendoit ſon ſaint Directeur ; ce qui le remplit de joye, & il la lui témoigna par ces paroles. » J'ai bien de la joye, Ma- » dame, de ce que vous vivez preſentement davantage dans la paix & dans l'eſ- » prit de foi. Vous avez raiſon de dire que dans cet eſprit on voit les choſes tout » autrement qu'on ne les voit en elles-mêmes ſans aller plus avant. » Nous n'aurions jamais fait, ſi nous voulions raporter tout ce que ce zélé Serviteur de Dieu a dit ou écrit ſur un ſujet ſi important. N'avons-nous pas droit de conclure de ce qui vient d'être dit, que M. De La Salle ne reconnoîtra pour ſes Diſciples, que ceux des Freres qui vivent ſelon la foi, & qui en ſont l'ame de leur conduite ? Si cet eſprit de foi les anime, ils ont l'eſprit de leur Pere, & ils ſe rempliſſent de celui de Jeſus-Chriſt. Ils n'ont ni l'un ni l'autre, s'ils ne montrent une charité active & un zéle ardent de la perfection.

§. I. *Eſprit de Religion dont M. De La Salle étoit rempli.*

L'eſprit de Religion qui eſt inſéparable de celui de la foi, dont il eſt le ſigne & l'effet, concouroit avec lui à rendre M. De La Salle reſpectueux dans les lieux & les exercices conſacrez à Dieu. On n'a point vû de ſon tems un homme plus aplqué que lui à rendre à la Majeſté Souveraine & aux choſes ſaintes, tant intérieurement qu'extérieurement, le culte & la vénération qui leur ſont dûs. Etoit-il en prieres & en Oraiſon, ſon recuëillement, ſon air anéanti & humilié, en imprimant de la vénération pour lui, imprimoient pour la grandeur de Dieu l'eſprit de Religion dont il étoit pénétré.

I. Témoigna ge de ſon eſprit de Religion.

Entroit-il dans l'Egliſe ; la modeſtie, la révérence, la ſainte frayeur qu'il y aportoit, frapoit les yeux de ceux qui le voyoient ; & en les avertiſſant du reſpect dû au ſaint lieu, ſembloit leur reprocher leur peu de foi & leur irreligion envers le grand Dieu qu'ils venoient d'adorer. Malgré lui le S. Homme ſe faiſoit connoître, ou inſpiroit l'envie de le connoître, quand il paroiſſoit dans les Temples. Dans les

II. Son ſouverain reſpect dans l'Egliſe.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

endroits les plus reculez de la France, où il alloit pour se cacher & se rendre comme inviſible, ſa Religion le trahiſſoit & ſa pieté le revéloit, quand il étoit dans l'Egliſe ; parce qu'il ne ſe croyoit pas permis de n'en point donner de marques. On ne pouvoit ſe laſſer de regarder ce Prêtre inconnu, qui montroit dans la Maiſon de Dieu la dévotion d'un Saint & la modeſtie d'un Ange ; & à force de s'en informer, on aprenoit qui il étoit, l'Inſtituteur des Freres & un des plus grands Hommes de ce ſiécle.

Mais quelle étoit l'édification de le voir aux pieds des Autels, ou à l'Autel même, célébrer le ſaint Sacrifice de la Meſſe ? Oſerai-je l'avancer ? Si Calvin, ſi Beze, & les autres Hérétiques, l'euſſent vû dans l'action du Sacrifice, ou s'ils n'euſſent point vû dans le Sanctuaire d'autres Prêtres que lui, ils euſſent brûlé leurs Ecrits faits contre la preſence réelle de Jeſus-Chriſt dans le très-Saint Sacrement, & ils ſe fuſſent condamnez comme coupables d'héréſie : au moins n'euſſent-ils point pû inſpirer leurs erreurs à tant de Peuples, qui les ont crûs, ſi la ſainte Meſſe eût été toujours célébrée à leurs yeux, de la maniere que le faiſoit M. De La Salle. Qui a vû un homme dans cette auguſte action plus pénétré de la grandeur du redoutable Sacrifice qui s'y offre, plus uni à celui qui s'immole, plus petit en la preſence de l'Etre Suprême à qui il eſt offert, plus attentif & plus preſent aux Miſteres qui s'y operent, plus recuëilli & plus concentré en Dieu, plus dévot dans le cours de la Liturgie Sacrée ? Je ne me laſſe point de le répéter : là il ne paroiſſoit plus un homme, mais un Séraphin : là en quelque ſorte revétu de l'air que porteront toûjours les Bienheureux dans le Ciel, il ſembloit participer par avance aux qualitez glorieuſes des corps reſſuſcitez. Son viſage ordinairement devenoit enflâmé, quelques fois lumineux, & répandant des rayons de dévotion, qu'il inſpiroit aux ames les plus glacées.

Là, ennemi de tout reſpect humain, il ſembloit oublier ſa douceur ordinaire, quand il voyoit manquer de reſpect à la Majeſté devant laquelle il trembloit, & il reprenoit ſans ménagement pour perſonne, ceux qui étoient volontairement diſtraits & diſſipez. Quand il en voyoit d'autres bleſſer le ſilence, la modeſtie & le reſpect que demande la preſence du Fils de Dieu réſidant ſur nos Autels, il entroit dans une ſainte indignation, & montrant ſa peine & ſa douleur de voir des créatures ſous les yeux de leur Créateur, ſortir de la révérence qui lui eſt dûë, il leur diſoit d'un air ſévere, mais charitable & d'un ton humble, mais vif : *Ne ſçavez-vous pas que vous êtes dans la Maiſon de Dieu* ? Il n'épargnoit pas plus les Freres, quand ils étoient réprehenſibles ſur ce point ; & il leur faiſoit des corrections publiques, s'il en étoit beſoin, pour rapeller en eux les grands ſentimens de Religion qu'il leur imprimoit par paroles & par exemples, pour peu qu'ils paruſſent les oublier. Il ne pardonna pas même un jour au Frere qui l'accompagnoit dans un de ſes voyages, un léger ſoulagement qu'il crut que la laſſitude du chemin lui permettoit de prendre dans l'Egliſe. M. De La Salle y étoit entré pour offrir à Dieu le ſaint Sacrifice ; & pendant qu'il étoit dans la Sacriſtie pour ſe préparer & s'habiller, le Frere fatigué s'apuïoit ſur le baluſtre du Sanctuaire. Le ſaint Prêtre l'aperçut en allant à l'Autel, & en fut ſi choqué qu'il lui fit publiquement cette réprimande : *Eſt-ce ainſi, mon Frere, qu'on doit ſe comporter dans ce lieu ſaint ?* Tous les Aſſiſtans frapez d'une correction qu'ils méritoient plus que le Frere, & que peut-être le ſaint Homme vouloit leur donner dans la perſonne de ſon Diſciple, en profitérent & ſe tinrent dans une ſinguliere modeſtie pendant toute la ſainte Meſſe, ſoit par le mouvement d'une ſubite dévotion, ſoit par la crainte d'une correction ſemblable.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Il avoit si bien réüssi à inspirer à ses Disciples le respect & la religieuse fraïeur dont il étoit saisi dans les Temples du Seigneur, qu'ils l'imprimoient eux-mêmes à leurs Ecoliers & à ceux qui voyoient les uns & les autres dans ces lieux Saints. Ce fut cette modestie des Maîtres & des enfans dans l'Eglise, qui frapant le Neveu du Curé de Calais donna lieu à l'établissement des Ecoles de cette Ville. On s'est arrêté souvent à Paris & ailleurs, pour considerer avec édification des centaines d'enfans par eux-mêmes indociles, intraitables, legers, dissipez, badins, aller deux à deux avec ordre à la sainte Messe, entrer dans la Maison de Dieu & s'y tenir avec un silence, une modestie & une pieté qu'on ne cessoit d'admirer, que quand on regardoit ceux qui étoient à leur tête. Combien de fois ces simples Freres ont-ils prêché à l'exemple de leur Pere dans l'Eglise à la maniere de S. François, sans ouvrir la bouche, par un extérieur recuëilli, respectueux & plein de Religion ? Cette sorte de Prédication muette dans l'Eglise avoit été si efficace dans une des Paroisses de la Ville de Chartres, où les Freres assistoient avec leurs Ecoliers, que feu M. Paul Desmarets fit tous ses efforts pour obtenir de M. De La Salle de les distribuer dans les autres pour y arrêter, comme ils avoient fait dans celle-là, les causeries, les immodesties & les scandales, par leur seule presence & modestie.

III. Sa révérence pour la presence de Dieu en tout tems.

Ce n'étoit pas seulement dans les lieux où Jesus-Christ fait sa résidence, que M. De La Salle paroissoit recuëilli, modeste & en respect, c'étoit en tous lieux, parce que Dieu y est present. Par-tout on le voyoit avec un air de dévotion, qui révéloit un intérieur où le Saint-Esprit étoit present, & où il tenoit apliquées dans l'exercice de l'adoration, de l'amour, de l'anéantissement & des autres sentimens de Religion, toutes les puissances de son ame. On peut dire du saint Prêtre, qu'il regardoit tout ce grand monde comme le Temple auguste & infiniment vaste que le Créateur lui-même a construit à sa gloire, & où il veut être adoré en esprit & en verité de ses créatures en tout tems & de tous côtez. Ainsi cet esprit de Religion accompagnant le Serviteur de Dieu par-tout où il alloit, lui inspiroit de rendre par-tout ses hommages à la Majesté divine ; & pour le faire avec respect & associer son corps à son esprit dans le payement de ce juste tribut, quand il étoit dans la maison, il fléchissoit les genoux dans tous les endroits différens où il entroit, & y adoroit l'espace d'un *Ave Maria* en esprit & en verité le Pere céleste, qui cherche de tels Adorateurs.

IV. Son recuëillement & son respect dans la priere.

Quand il disoit son Breviaire, c'étoit à genoux, rarement debout & en marchant ; mais toûjours tête nuë & sans calote, quelque froid qu'il fît & quelque rude que fût la saison, paroissant tout occupé des beautez du S. Office, du bonheur d'être associé à J. C. & à l'Eglise, pour offrir au nom des peuples des prieres & des loüanges dignes de la Majesté Divine, & s'abandonnant aux saints mouvemens & à ces heureux transports que le S. Esprit opere dans les ames pures. Disoit-il avec les Novices le petit Office de la très-sainte Vierge, c'étoit toûjours comme eux tête nuë, debout, sans jamais s'apuyer & comme le demande l'Eglise: *dignè, attentè, devotè* : *dignement*, montrant à son air & dans tout son extérieur, qu'il savoit à qui il parloit, & qu'il n'oublioit jamais la vénération que demande la Majesté Souveraine ; *attentivement*, paroissant goûter toutes les expressions des Pseaumes Sacrez & entrer dans les divers sentimens qu'ils offrent à l'ame & que le S. Esprit excite en celles qui se regardent & se donnent à lui, comme ses instrumens ; *dévotement*, y prenant un singulier plaisir, & ne trouvant jamais plus de joye que quand il parloit à Dieu, ou de Dieu. Je pourois ajouter, *lentement* ; car il avoit établi chez lui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

la coutume qu'il pratiquoit le premier & qui ſe pratique encore aujourd'hui, de dire ſi diſtinctement, ſi poſément, & ſi réligieuſement, ce petit Office en pſalmodiant, qu'on y met autant de tems qu'on a coutume d'en mettre à chanter le grand Office. Fidele à toutes les pratiques qu'il avoit miſes en uſage, pour obliger les Novices de veiller extrêmement à n'y point faire de faute, il alloit ſe proſterner comme le moindre d'eux au milieu de l'Oratoire, d'abord qu'il croyoit en avoir commis une.

Son reſpect pour toutes les choſes ſaintes.

En continuant tous les autres exercices de pieté du Noviciat, ce qu'il avoit coutume de faire, même dans les tems où il étoit le plus occupé, les jours des grandes Fêtes, de celles de la trés-ſainte Vierge & de quelques Saints de ſa dévotion, il ne ſe relâchoit jamais du reſpect & de la révérence dûës à la Majeſté Divine; de ſorte, que ſouvent donnant l'exemple des pieuſes pratiques qu'il avoit introduites, depuis quatre heures & demie du matin, juſqu'après-midi, il étoit avec les Novices dans de ſucceſſifs exercices de pieté, toûjours ou debout ou à genoux, ſans jamais s'aſſéoir, ni s'apuier. Animé de ce zele que Nôtre Seigneur fait paroître avec tant d'éclat pour la maiſon de ſon Pere, il vouloit que tous les lieux deſtinez à la priere, fuſſent propres, & qu'on n'y entrât qu'avec reſpect. Il aimoit même que les Egliſes fuſſent ornées, les Autels bien parez, & que la magnificence des ſanctuaires ſoutint l'idée de la grandeur du Dieu qui y eſt adoré & des Myſtéres qui s'y operent. Il s'affligeoit de voir des maiſons de particuliers plus ſomptueuſes que nos temples, & des viles créatures venir faire parade de leurs pompes aux pieds des Autels, comme pour inſulter par leur luxe & leur magnificence la pauvreté de celui qui regne dans les Cieux. Enfin quoiqu'il fût ſi pauvre & ſi amateur de la pauvreté, il avoit conſervé ſa Chapelle & ſes ornemens d'Autel, qui étoient riches & fort beaux.

Le même eſprit de Religion lui inſpiroit une grande vénération pour toutes les autres choſes Saintes, pour les Reliques, pour les vaſes Sacrez, pour les Images, & pour tout ce qui eſt ſéparé du profane par quelque bénédiction particuliere, ſurtout pour l'Eau-benite, dont il faiſoit un uſage continuel; uſage qui eſt conſacré aujourd'hui chez les Freres par une ſainte coutume. Nulle chambre chez eux, nul lieu fréquenté qui n'ait ſon benitier, & nul Frere qui ne ſe crût coupable d'une négligence s'il avoit manqué d'en prendre en entrant & en ſortant. Exemple qu'ils ont hérité de M. De La Salle, qui ſe ſervoit encore avec ſuccez de l'Eau-benite pour écarter le tentateur & mettre ſes Diſciples à l'abri de ſes artifices. C'eſt pourquoi il lui arrivoit d'en arroſer ceux qu'il voyoit vexez par l'ennemi commun, & il le faiſoit avec fruit; car ils s'en trouvoient ſoulagez.

§. II. *Eſprit Eccléſiaſtique qu'a toûjours fait paroitre M. De La Salle.*

Si l'eſprit de Religion prend ſa ſource dans la Foi vive, & ſe meſure ſur elle: l'un & l'autre concourent conjointement avec une bonne vocation à former l'eſprit Eccléſiaſtique. Une crainte Religieuſe, une haute idée de la Majeſté & de la ſainteté de Dieu, un reſpect toûjours nouveau pour les ſaints Myſteres, une eſtime ſouveraine pour l'état Eccléſiaſtique, un attrait particulier pour les vertus qui lui conviennent le plus, un amour ſingulier pour ſes fonctions, ſont les preuves parlantes qu'on en poſſede l'eſprit, & que l'on y a été apellé comme le grand Prêtre Aaron. A ces marques on va voir dans quel degré le ſerviteur de Dieu a été rempli de l'eſprit Eccléſiaſtique.

Ce que l'eſprit Eccleſiaſtique produit en M. De la Salle.

Cet eſprit eſt une participation abondante de l'Eſprit de Nôtre-Seigneur Souverain Prêtre, que la vive Foi, une grande Religion, & la bonne vocation produi-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

lent. Or cet esprit Ecclésiastique s'est marqué dans M. De La Salle. 1. Par la haute estime, qu'il a toûjours fait paroître pour l'état Ecclésiastique. 2. Par la maniere dont il y est entré, & les dispositions qu'il a aportées à recevoir les Saints Ordres. 3. Par l'esprit de sacrifice qui a été l'ame de sa conduite. 4. Par l'attrait particulier qu'il a fait paroître pour les vertus qui conviennent à l'état Ecclésiastique. 5. Par l'amour qu'il a eû pour l'éxercice de ses fonctions, & par le respect toûjours nouveau qu'il a fait paroître pour les saints Mysteres.

Il est bien certain que la bonne vocation à l'état Ecclésiastique inspire & communique l'esprit Ecclésiastique. Ce feroit faire injure à la sagesse de Dieu, à sa bonté & à sa Providence, de croire qu'il apelle jamais personne à un état sans lui en donner l'esprit & la grace. En jettant les yeux sur Bézélée l pour la construction du Tabernacle, ne lui communiqua-t'il pas l'esprit & l'adresse de s'en bien acquiter ? En associant à Moïse plusieurs Chefs pour conduire le peuple Juif, ne répandit-il pas sur eux, son esprit de sagesse & de lumiere ? En choisissant l'Homme-Dieu pour la rédemption du genre humain, ne lui donna-t'il pas la plénitude de son Esprit ? Jesus-Christ lui-même en élisant les Apôtres pour ses coopérateurs au salut du monde, n'eût-il pas soin de les remplir de son Esprit avant que les disperser parmi les Nations pour travailler à leur conversion ? Preuve que l'esprit Ecclesiastique est l'effet & la marque infaillible de la bonne vocation à l'état Ecclésiastique.

L'un se marqua toûjours avec l'autre, comme nous l'avons vû, dans le jeune Jean-Baptiste De La Salle, presqu'au sortir du berceau. Ses divertissemens d'enfance, étoient innocens & Ecclesiastiques, si je puis ainsi parler ; car tout son plaisir étoit de dresser des Oratoires, d'élever des Autels, d'imiter les fonctions Ecclésiastiques. A peine sçut-il parler qu'il voulut aprendre à servir la sainte Messe : L'eut-il apris, l'unique grace qu'il demandoit, étoit d'être mené à l'Autel pour y faire l'essai de son aprentissage. Déja en divorce avec tout ce que le monde aime, & de tout ce qui passionne la jeunesse, il s'ennuyoit dans les cercles, dans les compagnies, dans les parties de plaisir, & alors il faloit pour calmer son ennui, le mettre à l'écart, & lui lire la vie des Saints. Dès-lors ses délices étoient d'aller à l'Eglise & d'assister au service Divin. Son Pere l'y menoit pour lui faire plaisir. C'étoit l'unique de son goût, & il n'en eut jamais d'autre. Devenu plus grand on ne le pousa point dans le Sanctuaire ; ce fut lui-même qui en demanda l'entrée, honteux en quelque sorte, d'avoir déja quatorze ans & de n'être pas consacré au Ministere de l'Eglise. Etant l'aîné de la famille & le bien-aimé de ses parens, il n'étoit pas naturel qu'ils y consentissent si facilement ; mais ils eussent crû résister à l'Esprit de Dieu, s'ils se fussent opposez au desir de cet enfant visiblement né pour l'Eglise, & né avec les premices de l'esprit Ecclesiastique. La Tonsure l'augmenta en lui, & quoique toûjours pieux, sage & réglé, il parut cependant avec le Surplis different de lui-même, & revétu du nouvel homme, quand il fut revétu de l'habit Ecclésiastique. L'Aumusse ne fit aucun tort à cet Esprit ; & sans alterer ses Saintes dispositions, elle ne l'éleva pas tant au-dessus des autres jeunes Clercs, que sa pieté le distingua entre tous ses Confreres. L'étude, la priere, la modestie au Chœur, en firent en même tems dans l'Université le modéle des Ecoliers, & dans l'Eglise Métropolitaine, l'édification des Chanoines. A l'Office il édifioit par la pieté, & dans les Ecoles par son silence & son attention. Son aplication à l'étude, ses progrez dans les sciences, sa docilité à se laisser conduire, le rendoient la joïe de ses Maitres ; sa sagesse, sa retenuë, sa douceur en lui gagnant le cœur de ses Compagnons, le leur pro-

I. Dès l'enfance il lui donna de l'attrait pour les fonctions Ecclésiastiques.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſentoient pour exemple ; ſon heureux naturel, ſon humeur toûjours égale, & ſon inclination pour la vertu, faiſoient qu'il étoit à la maiſon la conſolation de ſes parens ; ſon attrait pour la priere publique, ſon aſſiduité à l'Office Canonial, autant que ſes études pouvoient le permettre, ſes manieres humbles & Eccleſiaſtiques faiſoient déja en lui l'honneur de ſon illuſtre Chapitre.

I I.
Il le porta à la retraite & à l'étude.

Cet eſprit Eccleſiaſtique en le rendant affable ſans le rendre familier ; poli & honnête, ſans lui permettre de devenir mondain ; retiré & ſolitaire, ſans en faire un ſauvage ; laborieux & apliqué avec meſure & diſcretion ; grave & ſérieux, ſans le rendre morne & à charge ; ſtudieux & ami du cabinet, ſans excès ni paſſion, ſçavoit ſi-bien partager tout ſon tems, & donner à l'étude, à la priere, à l'aſſiſtance au Chœur, la meſure qui apartenoit à chacun de ces devoirs, qu'on ne pouvoit décider, s'il étoit meilleur Chanoine, qu'Ecolier ; plus exemplaire dans la Claſſe, que dans le Chœur.

I I I.
Il lui donna un grand goût pour les Séminaires.

Ainſi tout préparé à recevoir la perfection de l'eſprit Eccléſiaſtique, il alla par choix avec joïe & avec empreſſement, la prendre dans le célebre Séminaire de S. Sulpice qui en eſt une riche ſource. S'il n'y demeura pas comme tant d'autres dix & douze ans à s'en remplir, ce fut à ſon grand regret, la divine Providence ne le lui permit pas ; mais la ſuite de ſa vie a bien fait voir, que dans l'eſpace d'un an & demi qu'il y demeura, il fit dans les vertus Eccleſiaſtiques des progrez qui étonnérent ſes Maîtres mêmes : Oüi, ces grands Maîtres dans la vie ſpirituelle, qui ſont ſi familiariſez avec la vertu, qu'ils n'en remarquent que les traits héroïques, furent étonnez lorſqu'ils revirent le Serviteur de Dieu à Paris, des progrez qu'il avoit faits dans la ſcience des Saints. Ainſi M. De La Salle pleinement confirmé dans l'eſprit de ſon état, au ſortir d'une maiſon où il n'avoit reçû que des leçons, & où il n'avoit vû que des exemples de la perfection Eccleſiaſtique, ne vit ni s'éteindre, ni s'affoiblir ſa vertu ſous la charge d'une tutelle embaraſſée d'affaires & du ſoin d'une famille abandonnée à ſa conduite. Cet Eſprit Saint qui ſembloit le mener par la main, lui aprenoit le rare & précieux ſecret d'avoir du ſoin ſans ſollicitude ; de la vigilance ſans inquiétude ; de l'activité ſans empreſſement, & de ne rien retrancher de ſes études, de la priere, & de l'aſſiduité à l'Office Canonial, ſans ſe refuſer en rien aux ſoins qu'il devoit aux affaires domeſtiques.

I V.
Il l'engagea à ſe beaucoup préparer à l'Ordination, & à ne s'y preſenter que par obéiſſance.

Si une vocation ſi-bien marquée, ſi une entrée ſi ſainte dans l'Egliſe, ſi une vie ſi conſtamment réguliere, ſi le rare talent d'accorder avec l'eſprit de prieres, l'amour de l'étude, montrent dans nôtre jeune Clerc un Eccleſiaſtique déja parfait, *quel ſera ce jeune homme* quand il aura reçû l'impoſition des mains, & qu'apellé par l'obéiſſance aux Ordres Sacrez, il ſera parvenu au plus éminent ? *Quis putas, puer iſte erit* ? Mais comment y monte-t-il ? par degrez, par obéiſſance, après y avoir beaucoup penſé, après s'être long-tems éprouvé, après s'être affermi dans les vertus, après s'y être préparé avec tout le ſoin que demande la plus importante des affaires. Il y monta par degrez & non pas tout-d'un-coup, ni en ſautant, pour ainſi dire, avec précipitation à l'Autel ; mais en gardant avec exactitude les interſtices, ſelon les intentions de l'Egliſe qui les a établis, en s'exerçant durant un tems conſidérable dans les fonctions des divers Ordres, & en faiſant par la pratique des vertus qui ſont propres à chaque Ordre, comme un long Noviciat au Sacerdoce, perſuadé que ceux qui ſont autrement, cherchent leur chute dans leur élévation, ainſi que parle ſaint Gregoire le Grand. Attentif à cet avis de

2. Cor. 6. l'Apôtre : *Prenez bien garde de recevoir la grace de Dieu en vain*, il avoit ſoin après s'è-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tre diligemment disposé à la recevoir, d'en faire tout son profit, & un frequent usage par l'exercice des fonctions de chaque Ordre. Son premier plaisir de servir la sainte Messe étant enfant, devint pour lui lorsqu'il fut Clerc un devoir sacré, qu'il aima toûjours avec une sainte passion aussi-bien que de porter la Croix, les Chandeliers, l'Encensoir & le Benitier dans les divins Offices, de tenir propres les Ornemens, les Autels, les Vases Saints, & tout ce qui sert à la décoration de l'Eglise. Il ne faisoit pas avec moins de pieté & de Religion que de joïe, toutes ces fonctions.

V. Il lui inspire de nouveaux examens sur son entrée dans l'état Ecclesiastique.

Avant que d'entrer dans les Ordres Sacrez & de se lier par un engagement irrévocable, il y pensa long-tems, & mûrement; non que son cœur se soit jamais tourné vers le monde, ni qu'il eut eu jamais d'autres inclinations que pour le service de l'Eglise; mais parce qu'il vouloit s'assurer de plus en plus de sa vocation. Tout contribua à bien faire ce nouvel examen: quand il le fit, il étoit dans le Seminaire de S. Sulpice, sous la conduite du celebre M. Tronson qui en étoit alors Superieur, un des plus éclairés & un des plus Saints Prêtres de son tems. La mort assez précipitée de son Pere & de sa Mere, le laissoient arbitre de son premier choix; son droit d'ainesse & la charge de l'éducation de ses Freres & Sœurs, & tout le poids des affaires de la tutelle, l'invitoient à se sécularisser & à quitter son état. Pleinement libre de sa personne & de son bien, il pouvoit pancher du côté du monde, & y vivre avec honneur. Il étoit de la sagesse d'examiner à fond, si l'attrait pour l'Autel & le ministere qu'il avoit aporté en naissant & qui avoit crû avec lui, étoit l'instinct du S. Esprit, ou celui de la nature; si ses Parens n'avoient point eû quelques motifs humains & secrets de favoriser ses inclinations pour l'état Ecclesiastique, si la vûë d'une prébende Canoniale n'avoit point influé dans sa vocation, ou si elle ne l'y fixoit point; enfin s'il étoit déterminé en se faisant le ministre de l'Eglise, de devenir le serviteur des Fidéles, une victime de Charité, & le Zélateur de la Gloire du Très-Haut. Un pareil examen fait sous les yeux du *Voïant*, pour me servir du terme que l'Ecriture emploïe à désigner les hommes d'une grande lumiere, ne servit qu'à déterminer le jeune Samuël au service des Autels, à donner à son premier choix un nouveau merite, & à le fixer dans l'état Ecclesiastique avec plus de volonté, de générosité & de sacrifice.

Il ne crut pourtant pas qu'une vocation si visible, lui donnât droit de précipiter le pas vers le sanctuaire, ou d'y courir de lui-même & de son propre mouvement. Il jugea sagement, que le même esprit qui l'avoit porté à éprouver, sa premiere entrée dans le Clergé, l'obligeoit à se disposer long-tems à l'imposition des mains; & que le devoir étoit égal, & de bien épurer ses intentions pour l'Ordination & d'y aporter de grandes dispositions. C'est ce qu'il fit: en laissant à son Directeur le soin de lui marquer le tems de se présenter aux Ordres, il prit pour lui celui de s'y bien préparer. Quelque certain qu'il lui parût *d'être apellé de Dieu, comme Aaron au Sacré Ministere*, il n'en craignit pas moins les aproches. Il trembloit à la vûë de la sainteté qu'il exige, & il prit garde de ne pas ajoûter à ses autres pechez, celui d'entrer dans le Sanctuaire sans ce religieux tremblement, que Dieu lui-même inspire & demande. *Pavete ad Sanctuarium meum: Ego Dominus.* (Levit. 26. 2.) Il reculoit bien loin d'avancer de son propre mouvement: & il seroit encore à ordonner, si l'obéïssance n'avoit prescrit des bornes à ses délais, & ne lui avoit donné ordre *de monter plus haut: Amice, ascende superius.* D'où il arriva que la facilité avec laquelle on est aujourd'hui admis dans le Sanctuaire, ne l'enhardit pas à y entrer avec peu de réflexion, & avec peu de prépa-

Hebr. 5.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ration ; auſſi les fonctions qui y apellent, ne perdirent jamais dans la ſuite chez lui rien de leur majeſté & de leur dignité par l'habitude de les exercer. Les ſens ne prévalurent jamais ſur ſa Foi, qui lui montra toûjours dans les Divins Myſteres la ſainteté qui les environne.

Voilà la maniere dont M. De La Salle a fait ſon entrée dans l'Egliſe, & eſt monté par dégrez au plus haut lieu du Sanctuaire. Il n'a ni ambitionné ni couru après cet honneur, mais il a ouvert l'oreille comme le jeune Samuël à la voix du Seigneur, & a attendu comme Aaron ſon apel. Comme c'eſt un honneur immenſe que d'être revétu du Sacerdoce & d'être chargé de la conduite des ames, il ne s'y eſt point ingeré, il n'y a aſpiré qu'avec tremblement, il s'y eſt laiſſé conduire par l'obéiſſance, & rien d'humain n'a terni la grace de ſon ordination. Il ne s'y eſt point déterminé de lui-même & de ſon propre mouvement, il y a long-tems penſé auparavant, long-tems prié & conſulté Dieu. Il n'a rien fait que par les avis des Sages & des Superieurs, & il s'y eſt préparé par la retraite & par la pratique des vertus. En un mot, les marques que les Saints donnent de la vocation à l'état Eccleſiaſtique, & les diſpoſitions qu'ils exigent pour l'Ordination, ſont viſibles chez lui, ſur tout une grande innocence : La maniere édifiante dont M. De La Salle a paſſé ſon enfance & ſa plus vive jeuneſſe, eſt un favorable préjugé qu'il porta au Seminaire de S. Sulpice ſon innocence Baptiſmale. La grande vertu dont il donna l'exemple depuis ſa ſortie de ce ſaint lieu juſqu'à ſon élévation au Sacerdoce & ſa conſécration à l'Inſtitut, donne lieu de croire qu'il ne l'a pas perduë. L'éminente perfection dont il fut depuis le modéle, nous autoriſe à croire qu'il la conſervée juſqu'à la fin de ſes jours. Ce qui eſt ſûr, c'eſt que s'il avoit eû le malheur de faire cette perte, il l'avoit bien reparée par une longue & auſtere Penitence.

VI. Son dévoüement au ſervice de l'Egliſe.

N'étant donc point entré dans le Sanctuaire pour s'y repoſer & s'engraiſſer de ſes biens dans une molle indolence, il ne voulut point chercher dans ſon titre de Chanoine, la douce diſpenſe de travailler dans le champ du Pere de Famille. S'il ſçavoit, que comme Chanoine il devoit payer de ſon aſſiſtance au Chœur, il étoit perſuadé que comme Prêtre & Docteur, il devoit ſes ſervices à l'Egliſe.

M. De La Salle plein de cet eſprit Eccleſiaſtique, qui anime & qui rend fructueux le zéle de ceux en qui la grace de l'Ordination a puiſſamment agi, ne fit point de ſon Sacerdoce la fin de ſes études, non plus que de ſon ardeur pour la perfection. De plus, ſans ſe livrer d'abord ſans meſure & ſans diſcrétion à un travail au-deſſus de ſa jeuneſſe, il y entra ſagement pas à pas à la faveur de l'âge & de l'experience. On ne fut pas long-tems à voir qu'il avoit reçû une abondante participation de l'eſprit de Jeſus Souverain Prêtre ; car on le vit dans la diſpoſition de ſe ſacrifier ſans ceſſe à ſon exemple & de donner comme lui ſes ſueurs, ſon ſang, & ſa vie pour la gloire de Dieu & le ſalut des ames.

VII. Son eſprit de ſacrifice.

Le premier ſacrifice qu'on lui préſenta à faire, fut de ſa place dans la Métropole, & du repos attaché à ſon état dans l'idée du vulgaire. Je veux dire que ſon Directeur voulut en faire d'un Chanoine un Curé ; & il ne manqua rien à l'execution de ce projet, que le conſentement de M. l'Archevêque de Reims. L'auteur de ce Conſeil fut trés-mortifié de ce refus, le Curé qui devoit profiter de la permutation projettée, le fut encore d'avantage : M. De La Salle qui ne vit plus la volonté de Dieu dans ce deſſein, quand il le vit rejetté par ſon premier Superieur, en demeura ſeul content. Il eut donc devant Dieu le mérite de ſon Sacrifice, ſans en voir alors l'execution ; mais ce Sacrifice, comme on l'a vû, ne fut que differé, & il fut fait quelque tems après avec des circonſtances, qui lui donnerent un tout

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tout autre prix. Il ne fut même ni le premier ni le dernier que le ſaint Prêtre fit. Précedé de pluſieurs autres ſenſibles à la nature, il fut ſuivi d'un ſi grand nombre amers aux ſens & à l'amour propre, qu'on peut les compter par les jours de ſa vie. De ſorte qu'il n'y a guére eu de Prêtre qui ait plus entré dans l'eſprit de Sacrifice, ni qui ait plus reſſemblé à la divine victime qu'il immoloit tous les jours ſur l'Autel, que M. De La Salle.

En le comparant, non pas aux miniſtres oiſifs & fainéans, dont la multitude fait le gemiſſement de l'Egliſe, & la honte du Clergé; mais en le mettant en paralele avec les plus laborieux & les plus zélez, il n'y en a guére qui puiſſe lui diſputer cette loüange que l'infatiguable Apôtre des Nations ſe donnoit à lui-même par neceſſité : *J'ai travaillé plus que tous les autres* ; & celle-ci : *je m'immole ſans ceſſe, mes Freres, pour vous faire entrer dans la gloire éternelle. Je me ſacrifie & je me fais victime pour le ſalut de vos ames.* Quel eſt en effet le Miniſtre qui a pû ſe glorifier à meilleur titre après S. Paul de porter continuellement ſur ſon corps la mortification de Jeſus-Chriſt & qui a pû lui adreſſer avec plus de confiance ces paroles : *C'eſt pour vous que je me mortifie tous les jours, & que je me fais ſemblable à une victime deſtinée à la mort ?* Qui a mieux ſçû que ce ſaint Prêtre, allier la qualité de victime inſéparable dans la perſonne de Jeſus-Chriſt & dans celles de ſes Miniſtres, d'avec celle de Sacrificateur ? Il entroit parfaitement dans l'eſprit d'un des plus grands Docteurs & des plus illuſtres Martirs de l'Egliſe, qui diſoit que l'Office des Prêtres, *eſt de préparer à Dieu des Hoſties & des Victimes, en même-tems qu'ils lui offrent tous les jours le Divin Sacrifice.* Ce n'étoit pas ſeulement des Hoſties étrangéres, qu'il avoit ſoin d'offrir à Dieu par la conquête des ames : c'étoit lui-même qui étoit la victime qu'il avoit ſoin d'immoler par une Pénitence rigoureuſe & une vie de ſouffrances. Car il ne faiſoit pas conſiſter toute ſa piété à monter tous les jours à l'Autel avec des ſentimens tendres & doux, mais à imiter l'Homme de douleurs expirant ſur la Croix, & à prendre part à ſon Sacrifice par une réelle & continuelle deſtruction du vieil homme & de ſes penchans malheureux. *S. Cyp. Ep. 57.*

M. De La Salle ſçavoit mieux que perſonne que l'eſprit d'un Prêtre, qui n'ignore ni ce que c'eſt que l'Autel, ni ce qui s'y opere, ni celui qu'il y repréſente, eſt un eſprit de Sacrifice, & il comprenoit parfaitement qu'il ne pouvoit annoncer la mort du Seigneur, & renouveller tous les jours ſes obſéques, en celebrant la ſainte Meſſe, ſans y prendre part par la pratique de la pénitence & de la mortification. Il ſçavoit mieux que tout autre, que ſi c'étoit une néceſſité pour Iſraël de ſortir de l'Egypte & de prendre la route du deſert pour offrir à Dieu ſon Sacrifice, l'obligation eſt encore plus grande pour un ſacrificateur de la Loi nouvelle, de ſe ſevrer des plaiſirs & des commodités du monde, pour ſe préparer à l'écart & dans la Retraite à celébrer tous les jours. L'Agneau Paſchal, & la Manne, les deux figures les plus parlantes du Myſtére de l'Autel, renfermoient cette leçon, car l'un devoit être mangé avec des Laituës ameres, & l'autre ne tomboit que dans un terrein deſert & aride, où tout manquoit ; & elle manqua elle-même d'abord que le peuple de Dieu mit les pieds dans la terre d'où découloit le lait & le miel.

M. De La Salle plein de ces grandes vérités, étoit un homme qui ne vivoit que de Sacrifices. Se regardant comme le membre d'un Chef couronné d'Epines, tout ſon ſoin étoit de lui reſſembler. Une fois fait Miniſtre du Myſtére qui renouvelle celui de la Croix, il déclara à la chair & au Sang une guerre auſſi longue

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

que ſa vie, & il ſembloit que chaque moment du jour lui annonçât l'obligation de
Galat. 5. 24. crucifier ſa Chair, puiſqu'il vouloit être à Jeſus-Chriſt. Sa qualité de Prêtre ſembloit l'avertir ſans ceſſe, que puiſqu'il étoit Ordonné pour perpetuër le Myſtere
Phil. 3. 18. de la Croix, il devoit s'y attacher, & pouvoir dire après S. Paul : *Chriſto confixus ſum cruci.* Les pechez du peuple dont les Prêtres ſont chargez, ceux qu'ils commettent eux-mêmes, l'état de la victime qu'ils offrent, la mémoire de ſa Paſſion qu'ils repreſentent, l'obligation de participer à ſes peines : voilà les raiſons qui tenoient nôtre ſaint Prêtre dans un perpetuel eſprit de Sacrifice. Que n'a-t'il point en effet ſacrifié à Dieu ? biens, dignités, aiſes, commodités, repos, ſanté, réputation ; il a tout offert, il n'a rien épargné, il n'a rien ménagé. L'holocauſte a été entier & parfait. La charité jalouſe en a été contente ; car elle n'y a trouvé ni partage, ni réſerve. L'ancien Chanoine de Reims a fait toutes ces pertes avec joïe, & en les faiſant il les a regardées comme de grands gains, & comme autant de dégrez pour parvenir à l'éminente ſcience de Jeſus-Chriſt & à l'honneur de lui reſſembler.

Nous ne dirons rien de ſon zéle pour la gloire de Dieu & le ſalut des ames, dont nous ferons un éloge particulier, ni de la rigueur de ſa pénitence & de ſes auſterités, ni de ſon affection pour l'oraiſon, car il en va bien-tôt être parlé. Ce que j'ai à ajoûter pour montrer en lui la plénitude de l'eſprit Eccleſiaſtique, c'eſt la pratique parfaite des vertus qui conviennent le plus à cet état, ſa haute eſtime pour les fonctions Sacrées, ſon zéle pour la diſcipline Eccleſiaſtique, ſa pureté Angelique, & ſon amour pour l'Egliſe.

SECTION PREMIERE.

La haute idée que nôtre S. Prêtre avoit de ſa dignité & de la ſainteté de ſon état : ſon zéle pour la diſcipline Eccleſiaſtique.

UNe des plus eſſentielles diſpoſitions à la Prêtriſe, qui marque mieux la vocation de Dieu, & qui coule de l'eſprit Eccleſiaſtique, eſt une idée ſublime du miniſtere & de la ſainteté qu'il éxige ; mais c'eſt ordinairement cette diſpoſition qui manque le plus, parce que les vocations défectueuſes ſont les plus communes, parce que l'on n'eſtime que ce qui eſt grand ſelon les ſens, & que l'on ne recherche que la graiſſe de la terre du Sanctuaire.

Le Sacerdoce n'étant conſideré que par la diſtinction qu'il attire, retombe dans l'aviliſſément, ſi l'éclat exterieur d'une place ne le releve, ou ſi les revenus d'un Benefice ne le ſuivent. La piété, ſi elle eſt ſeule, ne découvre rien que de mépriſable ; le zéle, l'amour du travail, la ferveur, ſont choſes ſans eſtime & ſans mérite, ſi rien de temporel ne les accompagne. On attache une baſſe idée à toutes les fonctions du Temple, ſi l'interêt ou l'honneur n'en ſont pas le profit. Comme on ne trouve pas grand avantage ſenſible à être un Eccleſiaſtique ſaint, pénétré de l'eſprit de Religion, ami de la retraite & de la priere, dévoüé au ſervice de l'Egliſe, victime de la pénitence & de la mortification, mort à toutes les eſperances du ſiécle, & rempli de l'eſprit & des ſentimens de Jeſus Chriſt crucifié, on laiſſe à ceux qui veulent être parfaits, l'uſage de ces vertus auſteres qui coutent cher ; & qui ne ſont pas du goût du monde, pour ſe borner à un certain dehors de vertu bienſéante à un Eccleſiaſtique, & on ſeroit preſque également

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

choqué du titre d'Eccleſiaſtique dévot, & de celui d'Eccleſiaſtique ſécularisé & mondain.

Pour ce qui eſt de M. De La Salle, la grace l'avoit prévenu ſur ce ſujet, dés qu'il avoit pû ſe connoître, & lui avoit imprimé une ſublime idée de l'état Eccleſiaſtique & de toutes ſes fonctions. Les Prêtres devant être le ſel, la lumiere, & l'exemple des Fidéles, étant preſque toûjours dans les Egliſes & autour des Autels, tenant ſouvent Jeſus-Chriſt entre leurs mains, & étant les diſpenſateurs des Myſteres de Dieu, leur ordre eſt au-deſſus de celui des Anges, ils ſont appellez des Dieux, & ces avantages glorieux leur impoſent l'obligation d'être Saints. Auſſi rien ne leur eſt-il plus recommandé dans la Sainte Ecriture, par les Saints Peres & par les ſaints Canons, que d'être Saints, & d'une ſainteté qui ne ſoit pas commune.

I. Application du S. Prêtre à acquerir la ſainteté de ſon état.

Que n'a pas fait M. De La Salle pour acquerir la ſainteté de ſon état? Il avoit les moindres pechez en horreur, & il évitoit avec un ſoin qui ne ſe relâchoit jamais, les moindres fautes. Il fuïoit même l'ombre du peché, & ne pouvoit ſe prêter à rien qui eût l'aparence du mal; car il ne connoiſſoit point d'autre mal que celui de déplaire à Dieu. Il n'y avoit aucune ſorte de bien auquel il ne fut diſpoſé, quoiqu'il fut tout appliqué à la pratique de celui dont la divine Providence l'avoit chargé: comme il ne mettoit point de bornes à ſa perfection, il n'en a point mis au travail néceſſaire pour acquérir les vertus dans le degré éminent. En ſe propoſant Jeſus-Chriſt pour modéle, ſans ſe contenter d'avoir avec lui quelques traits de reſſemblance, il a fait tous ſes efforts, pour l'exprimer au vif en ſa perſonne, & pour en devenir une parfaite copie. En étudiant les vertus qui ont brillé avec le plus d'éclat dans les Saints Prêtres, il a imité à la lettre les plus héroïques, & il en eſt devenu lui-même un grand exemple. En un mot, ces paroles de Dieu: *Soïez Saints, parce que je ſuis Saint*: celles-ci de Jeſus-Chriſt à ſes Apôtres: *Soyez parfaits comme votre Pere celeſte eſt parfait.* Et encore ces autres de ce divin Sauveur: *Je me ſacrifie pour eux*, étoient au ſaint Prêtre un ſujet éternel de méditation, & un fond inépuiſable de réflexions nouvelles, qui lui inſpiroient de plus en plus le goût de la perfection, en lui montrant celle de Dieu, de Jeſus-Chriſt & des Saints comme un miroir dans lequel il découvroit ce qui manquoit à la ſienne, & ce qu'il avoit à acquerir. Les yeux de l'ame toujours ouverts ſur cette lumiere ſurnaturelle, il étoit ſaiſi d'une ſainte horreur quand il ſe voyoit ſi près de Jeſus-Chriſt repreſenter ſa perſonne, exercer ſes fonctions, diſpenſer ſes Myſteres, & en même-tems ſi impur & ſi ſoüillé à ſes yeux, comme il penſoit. Il n'oſoit alors ni lever les yeux vers celui qui eſt Saint par eſſence, ni pourtant conſiderer un autre objet. Il demeuroit abaiſſé, confondu, anéanti, ſans pouvoir porter ailleurs ſes regards, & le ſaiſiſſement intime que cauſoit ſur ſon ame l'impreſſion de la ſainteté Divine y répandoit une ſainte fraïeur, qui tantôt ſuſpendant toutes les puiſſances de ſon ame, en lioit le libre exercice, & les tenoit en ſilence par un ſentiment profond de confuſion & de reſpect, & qui tantôt les mettoit en mouvement par des affections embraſées de tendreſſe, d'amour, de reconnoiſſance, de Religion.

II. Son étude à ne ſe point familiariſer avec l'Autel & les choſes ſaintes.

De-là en lui ce reſpect toûjours nouveau pour tout ce qui eſt du culte de Dieu, & des fonctions ſacrées: l'habitude d'aprocher de Jeſus-Chriſt, ne le put familiariſer avec lui. Les ſaints Myſteres étant toûjours également ſaints & redoutables, le tems ne lui aprit point à les traiter avec moins de terreur & de pureté. Ce qui le frapa d'abord dans le Sanctuaire, le frapa toûjours, parce que les choſes y de-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

meurant les mêmes, ſes ſentimens & ſes diſpoſitions ne devoient point changer. Rien ne le raſſura à cet égard. Plus il avoit de commerce avec les choſes ſaintes, plus ſa veneration pour elles croiſſoit. L'intime liaiſon qu'il avoit avec Jeſus-Chriſt, loin d'émouſſer la vivacité & la tendreſſe de ſa piété, y ajoûtoit chaque jour des dégrez de lumiéres, de fraïeur & de ſentimens de ſon indignité.

III. Ses ſentimens ſur la dignité du Sacerdoce.

Plein de la grandeur du Sacerdoce, il en parloit avec beaucoup de dignité, & il ne pouvoit voir ſans de profonds gémiſſemens l'aviliſſement qu'en fait le commun des Prêtres par une vie qui n'a nul raport à ſa Sainteté. On l'a ſouvent entendu déplorer la témérité de ceux qui s'empreſſent d'entrer dans la Bergerie par une autre porte que celle que le Prince des Paſteurs ouvre, & le malheur des oüailles données en garde à des mercenaires, qui n'ont d'autre ſoin que de les dépoüiller pour ſe revétir, & de les engraiſſer pour ſe nourir de leurs chairs. Il ne pouvoit non plus refuſer ſes larmes ſur ceux qui courent de tous côtez aux Ordres ſacrez, avec legereté, avec précipitation, ſans réflexion, ſans frayeur, ſans préparation; & qui ſans aucune terreur preſentent des épaules foibles ſous un poids terrible & redoutable aux Anges mêmes.

N'étant pas apellé à la réformation de l'état Eccleſiaſtique, ni à l'éducation de ceux qui l'embraſſent, il ſe contentoit de ſe réformer lui-même, de donner l'exemple de la plus parfaite régularité, & de faire preuve de ſon zéle pour la diſcipline Eccléſiaſtique, par la plus ſcrupuleuſe obſervance des ſacrez Canons, & de tous les réglemens preſcrits par les Conciles.

En effet, il n'y en a aucun dont il ne ſe fit un devoir, même ſur les moindres minuties, ſi on peut donner ce nom aux moindres régles qui regardent un état où tout doit reſpirer & inſpirer la Sainteté. Les moindres rubriques, les plus petites cérémonies étoient pour lui autant de loix auſquelles il s'aſſujettiſſoit avec une exacte obéïſſance. Le motif qu'il donnoit d'ordinaire d'une attention ſi détaillée, eſt que c'eſt rendre à la ſainte Egliſe obéïſſance, que d'honorer & d'obſerver religieuſement ſes moindres pratiques; & que quand on eſt fidéle à ſes plus legers reglemens, on n'eſt pas tenté de déſobéir à ſes ordonnances. La maniere dont il faiſoit ſes génuflexions en ne manquant jamais de porter le genoüil juſqu'à terre; les inclinations en les faiſant toûjours profondes avec une dévote gravité & la lenteur convenable; les ſignes de Croix en leur donnant l'étenduë qu'ils doivent avoir; en un mot, la maniere dont il s'acquitoit de toutes les autres cérémonies, faiſant la plus petite comme la plus grande avec attention, bienſéance & bonne grace, faiſoit voir que l'eſprit intérieur l'animoit, & que celui de Religion en étoit le principe; auſſi étoit-elle propre à édifier les peuples & à leur inſpirer l'eſtime & le reſpect dû à nôtre ſainte Religion. La haute idée qu'il avoit de la Majeſté & de la Sainteté du Myſtere de l'Autel, lui rendoit inſupportable la vûë des moindres indécences dans tout ce qui l'aproche. Des Ornemens déchirez, des Linges craſſeux, des Vaſes mal propres, des Images groſſieres, des Tabernacles pleins de pouſſiere, bleſſoient encore plus ſon cœur que ſes yeux.

IV. Ses ſentimens ſur l'habit Eccleſiaſtique.

Le reſpect & la dévotion qu'il portoit à l'habit Eccleſiaſtique, attiroient ſa compaſſion, quelquefois même ſa charitable cenſure, ſur ceux qui déja ſéculiers dans l'ame, achevent de ſe ſéculariſer par l'habit, & qui pour les moindres prétextes, ſans même aucun prétexte, ſubſtituent l'habit court à l'habit long.

V. Sa regularité ſur ce ſujet.

Pour lui, on ne l'a jamais vû ſans ſoutane, depuis qu'il en fut revétu à ſon entrée dans la Cléricature; ou au moins, depuis que ſa qualité de Chanoine lui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

fit une obligation de la porter. Il n'a jamais crû que la longueur & la multitude de ſes voyages, ſoit à pied, ſoit à cheval, lui donnaſſent droit de s'en débaraſſer, ni même de la relever au-deſſus des genoux, pour n'en point ſentir l'incommodité. Il étoit ſi religieuſement attaché à la ſoutane, que quelques familiers que ſes Diſciples fuſſent avec lui, quelque facilité qu'ils euſſent de l'aprocher de jour & de nuit, quelques occaſions qu'ils euſſent de le ſurprendre en des momens inattendus, ils ne l'ont jamais vû debout ſans elle. Comme elle étoit le premier habit qu'il prenoit en ſe levant, elle étoit le dernier qu'il laiſſoit en ſe couchant. Il s'étoit fait une ſi grande habitude de la porter toûjours, qu'il ne la dépoüilloit pas dans ſes maladies. On eut bien de la peine dans la derniere dont il mourut, à obtenir de lui de n'en point faire uſage. S'il y conſentit, ce ne fut que quelques heures avant la mort. Tout autre habit n'étoit point de ſon goût ; tout autre l'embaraſſoit ; tout autre le gênoit, parce qu'il n'en avoit pas l'uſage. S'il incommode ceux qui ſont plus délicats, c'eſt qu'ils ne ſont pas familiariſez avec lui, c'eſt que leur étant étranger, ils peuvent dire à leur honte, ce que David diſoit de l'armure de Saül, *uſum non habeo*. Auſſi paroiſſent-ils avec la ſoutane auſſi gênez, auſſi embaraſſez & auſſi déconcertez, que le ſont ſans elle, ceux qui ont toûjours été fidéles à la porter.

Nôtre ſaint Prêtre ſe permettoit encore moins d'ôter ſon Colet. Ni le chaud, ni la ſueur, ni la fatigue, ni l'incommodité, ni aucun autre ſujet, ne lui paroiſſoit un titre légitime de ſe dépoüiller de cet extérieur Eccleſiaſtique, & il ne voyoit point ſans peine, que d'autres perdiſſent par immortification, ou par des raiſons frivoles, cette pratique de bienſéance & de modeſtie.

Des cheveux longs, friſez, poudrez, ou des perruques mondaines, étoient pour lui un autre objet de douleur, qui le faiſoit gémir de voir des Eccleſiaſtiques s'étudier à ne le point paroître, ou jaloux de diſputer aux femmes vaines, l'attrait pour les modes & l'art des parures. La négligence à porter la Tonſure de l'étenduë convenable, ou à la rafraîchir exactement, l'indiſpoſoit & le faiſoit entrer en ſoupçon contre la régularité de celui qui paroiſſoit avoir honte de repreſenter ſur ſa tête, la couronne d'épines de Jeſus-Chriſt, ou qui ne s'étudioit pas à ſe procurer cette marque honorable de reſſemblance avec ce divin Sauveur. La même raiſon le prévenoit contre l'uſage de la calote, qui cache la couronne & qui établit la coutume de la diminuër. Par ce principe, il n'en porta point tout le tems de ſa vie ; & il tenoit toûjours ſes cheveux auſſi courts que les Freres. Regardant la Soutane comme un ſac & un habit de pénitence auſſi-bien que de Religion, il la vouloit conforme aux régles des Saints Canons, ni trop longue, ni trop courte, ni trop ample, ni trop étroite ; & il étoit ſur ce point ſi régulier, que ſon exactitude impatientoit quelquefois les ouvriers.

Autre marque de la plenitude de l'eſprit Eccléſiaſtique en lui, le zéle pour la décoration des Autels. Tout l'y choquoit quand il étoit vil, meſſeant, défiguré, mal propre. Tout l'y affligeoit quand il étoit pauvre & peu convenable à la Majeſté de Dieu qu'on y adore & à la ſainteté des Myſteres qui s'y operent. Il avoit peine à ſe conſoler, quand il voyoit deſerts les Temples où le Prince des Eternitez fait ſon ſéjour, & où les Anges lui font la cour, ou quand leur pauvreté lui rapelloit celle de l'Etable de Bethléem. Animé de cet eſprit que Nôtre Seigneur a fait paroître avec tant d'éclat pour la Maiſon de ſon Pere, il aimoit à n'y voir rien que de dévot, d'édifiant, de riche, de magnifique & digne de celui qui étant infiniment riche, s'eſt fait pauvre pour nous ſur la terre, & mérite bien maintenant

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

qu'il régne ſur le Trône de ſa Gloire, qu'on ſe faſſe pauvre, ou au moins qu'on deſtine une portion de ſes biens pour enrichir ſes Tabernacles.

Ce zéle le portoit à orner & à faire orner les Autels, & à n'y rien ſouffrir qui ne convint à la grandeur de la Religion Chrétienne. Il s'épuiſoit pour cet effet; & quand on lui repreſentoit que la pauvreté de la Maiſon ne permettoit pas de ſi grandes dépenſes, il répondoit agréablement, *qu'il aimoit mieux que la cuiſine en ſouffrit, & qu'il falloit à ſes dépends fournir à l'embelliſſement de la Maiſon de Dieu.*

VI. Sa conduite pleine de reſpect & de douceur envers les plus grands pécheurs.

Le même eſprit Eccleſiaſtique, qui étant une portion de celui du Sauveur eſt un eſprit de douceur, de bonté, de charité, s'eſt fait remarquer en lui par la maniere dont il agiſſoit avec les plus grands pécheurs. Se regardant toûjours comme plus criminel qu'eux, il pleuroit ſes propres péchez, quand il pleuroit les leurs; il s'attendriſſoit ſur ſes propres miſeres, quand il s'affligeoit ſur les maux de leurs ames; & ſe regardant moins innocent qu'eux, il leur donnoit à entendre qu'ils devoient avoir toute la facilité poſſible à vomir à ſes oreilles les crimes dont ils commençoient à rougir. Jamais il ne les rebutoit; jamais il ne paroiſſoit effrayé, ni du nombre, ni de l'énormité de leurs pechez: il n'en paroiſſoit pas même ſurpris; & quelque playe qu'ils fiſſent dans ſon cœur, quand ils les confeſſoient, il les entendoit tranquillement & du même air qu'il eût écouté l'hiſtoire de la vie des Saints. Si eux-mêmes en paroiſſoient conſternez, deſolez, honteux à l'excès, & preſque deſeſperez, il les raſſuroit, il les conſoloit, il les encourageoit, & il les ſoutenoit ſur les bords du deſeſpoir où la malice de l'ennemi des hommes tâchoit de les précipiter. Par cette conduite pleine de lumiere & de ſageſſe, les plus grands ſcelerats ſortoient de ſes pieds, confus de leurs deſordres ſans en être abbatus; contrits & pénitens ſans être troublez & inquietez; pleins de courage pour ſe convertir, pleins de confiance dans le Dieu des miſericordes, pleins de bonne volonté pour le mieux ſervir, & pleins d'une ſainte haine contre eux-mêmes.

Sa conduite à l'égard de ſes Diſciples étoit differente: Comme il les vouloit parfaits, il ne pouvoit ſouffrir en eux aucun défaut d'habitude, aucune imperfection volontaire, aucune lâcheté au ſervice de celui qui fait de ſes Anges des eſprits tout de feu. Et il ſçavoit ſi-bien dans l'occaſion tempérer à leur égard la ſévérité avec la douceur, & mêler comme le bon Samaritain, le vin avec l'huile ſur leurs playes, qu'ils trouvoient aimables & utiles les corrections mêmes qu'il leur faiſoit.

VII. Son reſpect pour tous les Superieurs Eccléſiaſtiques.

Autre marque de l'eſprit Eccleſiaſtique qu'il poſſedoit en perfection, ſon profond reſpect pour les Superieurs Eccleſiaſtiques. Perſonne n'avoit plus que lui l'eſprit Hierarchique, & plus de goût pour la ſoumiſſion & la ſubordination qui doit maintenir en paix le corps de l'Egliſe, en y maintenant la dépendance des membres à l'égard des Chefs établis pour la gouverner. En regardant les premiers Paſteurs comme les Succeſſeurs des Apôtres, & les Vicaires immédiats de Jeſus-Chriſt, il ne mettoit à la révérence & à l'obéiſſance qu'il leur devoit, ni bornes, ni exception. Ces Princes de l'Egliſe n'ont jamais trouvé en leur preſence un Prêtre plus petit & plus ſoumis. Cet Eſprit de ſoumiſſion entiere, étoit celui qu'il inſpiroit à ſes Diſciples, & il ceſſoit de reconnoître pour ſes enfans, ceux qui commençoient à le perdre. Auſſi a-t-il été ſingulierement honoré, cheri & aimé de tous les Evêques qui l'ont connu. Perſuadez de ſa ſcience & de ſa lumiere, auſſi-bien que de ſon humilité & de ſa ſubordination, ils ne lui communiquoient

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

point dans leurs Diocèſes, des pouvoirs reſtreints & avec réſerve, ils le faiſoient dépoſitaire de tous ceux dont le Ciel les avoit revétus. Le peu de ſubordination qui regne aujourd'hui dans le Clergé, & cet affoibliſſement ſi ſenſible qu'on y remarque de l'eſprit Hierarchique, étoit ſelon lui une des plus grandes playes de l'Egliſe, un des plus pernicieux effets de la nouveauté, & un des plus évidens périls de la Religion.

Le ſaint Prêtre conduit par cet eſprit reſpectoit tout ce qui émane des Succeſſeurs des Apôtres, & ne s'arrogeoit jamais autre droit que celui de ſuivre leurs déciſions. Un Frere l'ayant un jour conſulté par Lettres ſur une matiere aſſez délicate, voici ce qu'il lui répondit: » Vous me demandez, mon cher Frere, la déciſion d'une difficulté, &c. Je ne puis vous répondre là-deſſus autre choſe ſi non que les Evêques étant les Chefs, & moi n'étant qu'un ſimple Prêtre, je ne ſuis pas Juge ſur cette matiere; c'eſt au Pape & aux Evêques à qui il faut s'adreſſer pour ſçavoir d'eux ce qu'ils penſent de ce que vous me demandez, & quels jugemens ils en portent. » On voit par cette réponſe combien il étoit éloigné d'entreprendre ſur ce qu'il ne croyoit pas lui convenir.

Il fait paroître dans une autre Lettre à un de ſes intimes amis, l'horreur qu'il avoit du peu de ſoumiſſion qu'il avoit eu à ſon Prélat, & de l'Apel qu'il avoit fait de ſon interdit à des Juges ſéculiers. » Voilà, lui dit-il, la troiſiéme fois que j'ai mis la main à la plume, pour me donner l'honneur de vous écrire depuis le commencement de cette année, vous la ſouhaitant bonne & heureuſe. » Il lui parle enſuite de ſes incommoditez qui étoient très-grandes alors, & il ajoûte auſſitôt ce qui ſuit. » Permettez-moi de vous faire connoître une peine que j'ai à vôtre égard, c'eſt que vous ayez été mêlé dans l'interdit de vos Confreres, & que vous vous en ſoyez fait relever par des Juges ſéculiers; & ainſi que vous les ayez regardez comme vos Supérieurs à l'égard des fonctions Eccléſiaſtiques, je m'étonne que vous ne vous ſoyez point fait rendre le Calice & le Surplis en cérémonie par quelque Juge du Bareau, comme ayant autant de droit de vous en rendre l'uſage que vôtre Prélat en avoit eu de vous le donner. Comment avez-vous pû reconnoître des Laïques pour vos Juges dans une matiere autant Eccléſiaſtique qu'il en fut jamais? En verité vous qui avez des lumieres touchant vôtre état, & qui n'êtes pas indifférent ſur ce qui le concerne, comment avez-vous pû avoir recours à une Juriſdiction purement Laïque & Séculiere? Vous me répondrez peut être que ç'a été avec beaucoup d'autres: ç'a donc été par reſpect humain? Vous ajoûterez, je penſe, que ç'a été comme en étant chargé de la part de vos Confreres, mais vous voyez bien qu'ils n'ont pas droit de vous obliger à prévariquer contre les droits de l'Egliſe, & à vous ſoumettre à une juſtice ſéculiere à l'égard de ce qui ne lui convient pas. Je ſçai la ſoumiſſion que S. Pierre & S. Paul ont voulu qu'on eût aux Puiſſances temporeles, mais ils n'ont jamais prétendu qu'elle s'étendit juſques aux choſes ſpirituelles, & quand on apelle à une Puiſſance & Juriſdiction ſupérieure, il faut qu'elle le ſoit, *in eodem genere*, pour des choſes qui regardent purement le reſſort de cette Juriſdiction ſuperieure & non d'autres, telles que ſont l'uſage du Calice & du Surplis, à l'égard des Juges ſéculiers. On pouroit, ajoute-t-il, apliquer au cas preſent, quoique non pas tout à-fait dans le même ſens, ce que dit S. Paul dans le 6. Chap. de ſa I. Ep. aux Corinthiens: *Quelqu'un ayant une affaire avec ſon Frere oſe-t-il ſe faire juger par des méchans*, c'eſt-à-dire, par des Gentils, & *non pas par des Saints*, c'eſt-à-dire, par des Chrétiens? Et moi

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» je dirois volontiers à quelque Eccleſiaſtique, ayant une affaire avec ſon Superieur » Eccléſiaſtique : Oſe-t-il ſe faire juger par des Juges Laïques & non pas Eccleſiaſtiques, qui ſont ſes Juges naturels en de telles affaires. *Ne ſçavez-vous pas* » ajoûte ce S. Apôtre, *que les Saints ſeront établis Juges de ce monde*; & vous, » ignorez-vous que les Prélats de l'Egliſe ſont établis vos Juges dans les matieres » dont il s'agit. » N'ai-je pas droit de conclure avec l'Eccleſiaſtique, de tout ce qui vient d'être raporté de M. De La Salle, *qu'il ne s'eſt trouvé perſonne qui ait gardé les Loix du Très-Haut avec plus d'exactitude, & qu'il n'a preſque pas eu ſon ſemblable en cette fidélité.* Eccleſ. 44.

SECTION DEUXIE'ME.

Son amour pour la ſainte vertu de Pureté.

L'Eſtime & l'amour qu'avoit nôtre ſaint Prêtre pour la belle vertu de chaſteté, & les moyens qu'il aportoit pour en augmenter l'éclat, ne pouvoient guéres aller plus loin.

Dans une matiere où les fautes ne ſont jamais légeres, où les châtimens ne ſont jamais médiocres, où les ſurpriſes & les pieges ne ſont jamais rares, il croyoit que les précautions ne pouvoient jamais être exceſſives. Auſſi s'eſt-il étudié toute ſa vie à écarter tout ce qui pouvoit la mettre en riſque, avec le ſoin le plus ſcrupuleux & avec la diligence la plus exacte.

I. Dans tous les tems de ſa vie il a montré un ſoin extraordinaire pour la conſervation de la ſainte vertu de chaſteté.

Enfant, jeune, Ecolier, devant comme depuis ſa conſécration aux Autels, M. De La Salle a été amateur & jaloux de la pureté. Dans tous les âges & dans toutes les différentes ſituations de ſa vie il en a été un exemple. Ennemi du ſcrupule en toute autre matiere, il en faiſoit une vertu en celle-ci. Du moins ſe comportoit-il à cet égard comme s'il eût été ſcrupuleux, & comme s'il eût crû du peché en tout ce qui pouvoit de près ou de loin, directement ou indirectement, donner quelque atteinte à cette vertu.

Si ſimple Chrétien il a honoré cette vertu, comme une vertu toute divine, qui fait un Ange de celui qui la garde ſans la ternir, & un démon de celui qui la flétrit ou la perd, ſelon l'expreſſion des Peres; d'abord qu'il s'eſt vû Eccleſiaſtique, il l'a recherchée & il l'a cultivée comme le propre & principal ornement de ſon état, perſuadé que ſa ſainteté exige de ceux qui l'embraſſent, une pureté qui ne ſoit pas commune, & que S. Jean Chriſoſtôme ne dit rien de trop, quand il demande que la bouche & les mains qui ont l'honneur de produire ſur les Autels & de toucher le corps virginal de l'Homme-Dieu, l'Epoux & la couronne des Vierges, ſoient plus pures que les rayons du Soleil. En effet, ſi le Temple ne peut être aſſez riche & magnifique; ſi l'Autel ne peut être aſſez propre & orné; ſi le Tabernacle ne peut être aſſez pur & ſaint, le Prêtre qui eſt le Temple, l'Autel & le Tabernacle où le Fils de la très-ſainte Vierge repoſe, doit avoir une pureté proportionnée à ſa dignité; & il n'auroit rien de trop, s'il avoit celle de la Mere Vierge qui l'a engendré; car aſſocié à ſon privilége, comme elle, il le produit par ſa parole, il le touche, il le prend de ſes mains, il le montre, il le porte, il le donne aux autres, il le renferme dans ſa poitrine & ſe l'incorpore; deſorte que de vouloir l'aprocher ſi ſouvent, le manier

Homil. 83. in mat.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

toucher avec toute liberté, traiter avec lui avec tant de familiarité, ſans exceller en cette vertu, c'eſt s'expoſer aux plus terribles châtimens.

Cette grande eſtime & ce grand amour, que le vertueux Prêtre avoit pour une vertu, qui au témoignage du Saint-Eſprit même n'a rien dans le monde qui égale ſon prix, pour une vertu qui plaît tant à Jeſus-Chriſt, qu'il ſe dit l'Epoux des ames pures, lui donnoit une extrême horreur de toutes les fautes qui la choquent, & le portoit à les éviter toutes avec la plus grande fidélité, parce qu'il les croyoit toutes grandes ou toutes dangereuſes. Auſſi ne pouvoit-il rien ſouffrir qui eût l'ombre & l'aparence de quelque impureté, ou qui pût en donner le ſoupçon. Dans cet eſprit il faiſoit ſes délices de la ſolitude, qui eſt l'azile de la chaſteté, & où Jeſus-Chriſt apelle les ames pures; il évitoit toutes les occaſions, quelque éloignées qu'elles puſſent être, ſçachant combien le venin qui corrompt cette vertu eſt ſubtil, & qu'il ſe gliſſe aiſément dans le cœur qui n'eſt pas fort attentif à s'en préſerver. La connoiſſance qu'il avoit de la foibleſſe humaine & de la malignité de la chair, le tenoient dans une défiance continuelle contre elle; & l'expérience qu'il avoit de ſa chaſteté paſſée, ne lui paroiſſoit pas être un préjugé légitime & ſuffiſant pour aſſûrer ſa chaſteté à l'avenir, s'il ceſſoit de ſe tenir ſur ſes gardes. De-là en lui un ſoin extraordinaire d'éviter toutes liaiſons tendres & ſenſibles avec les perſonnes de ſexe différent, quelques ſaintes & ſpirituelles qu'elles paruſſent. Il les fuyoit toutes autant qu'il lui étoit poſſible; & pour ſe tenir à leur égard dans un ſalutaire éloignement, il les regardoit & il inſpiroit à ſes Diſciples de les enviſager avec l'œil & la frayeur qu'on auroit de voir des démons revétus de chair. » En effet, (ajoûtoit-il) la femme eſt dans un ſens à l'é» gard de l'homme une eſpece de démon incarné qui le tente, qui ſurprend » ſon cœur, qui le porte au mal. Ainſi, puiſqu'elles deviennent toutes par raport » à nous des Satans & des piéges, où ne manquent point d'être ſurpris ceux qui » ne s'en défient pas, pourquoi ne les enviſagerions-nous pas ſous un regard ſi favorable à la chaſteté & à nôtre ſûreté. » Il ne ſe trouvoit que rarement avec elles; jamais ſeul à ſeul, ſi ce n'étoit dans la néceſſité; & alors même il n'y demeuroit que le moins qu'il pouvoit. Il porta ſes précautions juſqu'à la ſingularité, juſqu'à une ſévérité qui paroîtroit outrée, ſi elle ne trouvoit ſa juſtification dans les exemples des Saints, dans la doctrine des Saints Peres, & dans les juſtes craintes que la chute de tant de grands Hommes inſpire; car il ne voulut pas permettre à ſa Grande-mere de le venir voir malade au lit dans ſa chambre, comme il a été raporté dans ſon lieu. En vain elle en parut offenſée, elle en fit ſes plaintes, elle s'abandonna au murmure, le chaſte Prêtre tint ferme, & aima mieux dans le deſir de l'adoucir & de la ſatisfaire d'une autre maniere plus conforme à ſa modeſtie, ſe faire de grands efforts pour ſortir du lit & expoſer ſa vie à un péril viſible, en allant vétu à ſon ordinaire, & ſoutenu ſur les bras des Freres recevoir ſa viſite dans le Parloir.

Omnis ponderatio non eſt digna continentis animæ. Ecc. 26. 20.

II.
Très-malade au lit il aime mieux ſe lever pour aller recevoir dans le Parloir ſa grande Mere, que de lui donner entrée dans ſa chambre.

S'il avoit traité ainſi ſon Ayeule, qui croyoit trouver dans ſon grand âge & dans ſon autorité maternelle un privilege particulier pour voir ſon Petit-fils avec plus de familiarité, il n'avoit garde de laiſſer avancer plus loin les autres perſonnes du ſéxe. La porte du Parloir étoit une barriere, au-delà de laquelle nulle n'avoit diſpenſe de paſſer. Et ſon deſſein étoit en ſemant ſur les avenuës de la Maiſon tous les obſtacles imaginables, pour la leur rendre inacceſſible, de les en éloigner toutes. Il ne tarda pas à voir le fruit de ſes précautions; car ſi d'abord il ne put ſe refuſer à la direction de pluſieurs perſonnes pieuſes dont il avoit gagné la con-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

fiance, d'abord qu'il avoit monté à l'Autel les premieres fois qu'il y célébra, & où il parut comme un Ange revétu de chair ; s'il ne put encore dans la ſuite rebuter un nombre d'autres frapées de l'éclat de ſes vertus, qui voulurent ſe ranger ſous ſa conduite, dans le tems même que la Ville de Reims ſembloit la décrier, il trouva enfin le moyen de les éloigner par le peu de tems qu'il leur accordoit, & par les viſites courtes & rares qu'il leur permettoit. Il leur en faiſoit encore moins ; & il falloit que le cas fût bien preſſant, & que la néceſſité ou la charité lui en fiſſent la loi, quand il ſe déterminoit à les aller voir. Il n'étoit pas moins ſauvage à l'égard des Sœurs orphelines dont il fut Supérieur & Directeur, comme il a été dit. Elles ne le voyoient que quand la néceſſité l'apelloit chez elles, & il comptoit tous les momens qu'il leur donnoit, ſans en accorder un de ſuperflu, donnant pour maxime qu'il ſuffiſoit de parler aux Pénitentes & aux Dévotes dans le Confeſſionnal, & que pour l'ordinaire c'étoit tems perdu, que de les écouter ailleurs. En un mot, il portoit ſi loin la fuïte des femmes, que c'étoit aſſez pour qu'il diſparût d'un lieu ou qu'il n'y entrât point, quand il en voyoit. Si on lui faiſoit reproche d'un pareil ſcrupule, il répondoit avec humilité que d'autres plus fermes que lui pouvoient moins craindre dans leur compagnie ; mais que par raport à lui ſa foibleſſe l'avertiſſoit de ſe défier & de chercher ſa ſûreté dans une ſage fuïte.

Précautions extraordinaires qu'il aportoit, pour conſerver ſans tache une vertu ſi aiſée à ſoüiller.

Dans la même vûë il veilloit ſans ceſſe ſur ſes ſens, & il n'oublioit rien pour empêcher qu'ils ne s'échapaſſent, convaincu que leur trop grande liberté eſt une ſource continuelle de tentations, & qu'elle ne manque point d'irriter la convoitiſe & de corrompre la pureté. Tout ce qui aproche de l'impureté, lui faiſoit horreur, & il s'en éloignoit avec autant de chaleur que de l'impureté même, travaillant avec un courage conſtant à purger ſon imagination des idées & des repreſentations ſales, que l'eſprit immonde tâche nuit & jour d'y tracer, à purifier ſon eſprit des penſées malhonnêtes, ſon cœur de toutes affections charnelles, & ſon ame de la pente malheureuſe que la chair lui communique pour la volupté.

Pour y réüſſir & parvenir à cet état de chaſteté qui rapelle l'homme en quelque ſorte à la pureté de ſa premiere origine, & qui le met en parallele avec les Anges, que ne faiſoit-il pas, que ne ſouffroit-il pas, que ne ſacrifioit-il pas ? Cette vertu, quand elle eſt parfaite, diviniſe & conſacre l'homme tout entier ; mais que de combats il faut donner, que de victoires il faut remporter, que de violences il faut ſe faire, pour atteindre là ! Il faut qu'il en coûte du ſang à l'ame, ſi je puis ainſi m'exprimer, & que le cœur ſe déchire ſouvent avant qu'il réüſſiſſe à éteindre les inſtincts de la chair & les penchans de la nature. Il faut mettre entre la chaſteté & ce qui peut l'altérer, la plus grande diſtance qu'il eſt poſſible, & ſemer dans le chemin qui conduit à la ſenſualité, les épines de la pénitence & de la mortification.

La prudence & la timidité ſont néceſſaires à ſa garde ; parce qu'on eſt bien-tôt vaincu, quand on s'apuïe ſur ſes forces, & qu'on compte ſur ſa propre vertu, la chute étant preſque toujours la punition de la préſomption. Cette vertu s'effraïe aiſément & avec raiſon, & elle tremble encore après les plus grandes précautions. Elle ſe nourrit de prieres, de ſaintes Lectures & d'auſtéritez ; elle ſe plaît dans la ſéparation du monde & dans le ſein de l'humilité. Le moindre repos qui n'eſt pas néceſſaire, lui eſt ſuſpect, & elle craint un moment oiſif & deſocupé. C'eſt ce qui fait que quelques beaux & charmans que ſoient les dehors de la chaſteté, ſa pratique eſt très-ſévere & ſes loix très-auſtéres. Il faudroit être dépoüillé du

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

corps & de la corruption de la chair, pour ne point ressentir la difficulté de la contenir dans le devoir.

Selon la Tradition commune des Peres du Desert dont Cassien fait le raport, le combat qu'il faut soutenir contre l'esprit immonde, est le plus long & le plus pénible, & le triomphe n'en est pas communément complet.

Les autres vices, dit S. Jerôme, ont leur tems; celui-ci né avec nous, ne meurt guére parfaitement devant nous: car tandis que l'ame n'est point dépoüillée de son corps, elle n'est point pleinement affranchie de la concupiscence. Il n'apartient, ajoute-t'il, qu'à une grande vertu & à une vigilance continuelle de vaincre ce qui est né avec nous, & de vivre dans la chair comme si on n'en avoit point, de combattre tous les jours contre soi-même. S. Augustin avoüe qu'entre tous les combats que les Chrétiens ont à soutenir pour leur salut, les plus longs, les plus rudes, & les plus dangereux, sont ceux qu'il faut soutenir pour la conservation de la Chasteté, parce que, ajoute-t'il, cette vertu a un furieux ennemi, qui lui livre des assauts continuels, & qui la met dans un risque continuel. Ce qu'il y a de plus fâcheux, dit-il encore, c'est que si les combats sont journaliers, la victoire est rare. *Ubi quotidiana pugna, & rara est victoria* (Serm. de temp.) 250 C'est une espece de Sacrifice, remarque S. Jean Chrisostôme, où la victime ne demeure assurée de son salut, que quand elle expire. C'est un Martyre, ajoute S. Bernard, qui pour n'être pas sanglant, n'en est pas moins pénible: *Il est plus aisé*, ajoutent tous les autres aprés Tertullien, *de mourir une fois pour la chasteté, que de vivre toûjours avec elle.* En effet, si rien n'est plus beau, n'est plus précieux que la chasteté, rien n'est plus délicat ni plus aisé à perdre: si d'une part elle est honorée par ceux qui la persécutent, si elle n'a point de plus grands admirateurs que ceux qui l'attaquent sans la pouvoir vaincre; de l'autre part toutes choses dans le monde concourent à lui faire la guerre. Les beautez la tentent, les objets sensibles lui tendent des piéges, les plaisirs la charment, les délices la corrompent, les compagnies l'affoiblissent, les mauvais exemples l'ébranlent, la concupiscence la sollicite, les occasions la surprennent, l'attrait des créatures la séduit: tout ce qui plaît aux sens, plaît au cœur, & quand le cœur est gagné, elle est trahie. Ses blessures ne sont jamais legeres, ses dangers sont inévitables, ses ennemis sont partout, & au défaut de tout autre, l'homme se suffit à soi-même pour se l'ôter. Quoique la solitude la favorise, la tentation l'y poursuit. Quoique la priere la défende, les mauvaises idées viennent l'allarmer dans les exercices même les plus Saints. Nul lieu, nul tems, nul exercice, qui la mette à l'abri de l'enchanteur. Nul sens dans le corps, nulle faculté dans l'ame, qui ne puisse concourir à sa perte. Ainsi si elle est la plus belle, elle est aussi la plus pénible des vertus. Celui-là seul qui en est l'auteur, peut en être le gardien & la conserver par sa grace. Mais à sa grace il faut joindre une constante fidélité, une humilité profonde, une priere assiduë, une fuite prudente, un courage constant, une mortification universelle. C'est ce qu'enseignoit, & ce que pratiquoit nôtre S. Prêtre. En recommandant à ses Disciples l'amour de la chasteté par dessus toutes les autres vertus, il leur prescrit toutes les précautions les plus severes pour la conserver. Il faut l'entendre lui-même s'expliquer sur cet article.

Exhort. ad tem.

» Les Freres, dit-il, qui auront fait Vœu de Chasteté, & ceux qui se disposent » à le faire, doivent être persuadez qu'on ne tolérera aucun dans l'Institut en qui » il ait paru ou en qui il paroisse quelque chose d'extérieur contre la pureté.

Chap. xx. de la Chasteté.

» Pour cet effet, leur premiere & principale aplication à l'égard de l'extérieur,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» ſera de faire éclater en eux la chaſteté par-deſſus toutes les autres vertus. Pour » conſerver cette vertu avec tout le ſoin qu'elle demande, 1. Ils auront la ſo- » brieté en recommandation au boire & au manger ; ſurtout à l'égard du vin enne- » mi de la chaſteté, & auront ſoin de le bien tremper. 2. Ils feront paroître en » toutes choſes une grande pudeur. Le premier habit qu'ils mettront en ſe levant » & le dernier qu'ils quitteront en ſe couchant, ſera leur Robe : & lorſqu'ils par- » leront à des perſonnes d'autre Sexe, ils s'en éloigneront toûjours de quelques » pas, & ne les enviſageront jamais fixement. Ils ne leur parleront que d'une ma- » niere fort réſervée, & qui ſoit bien éloignée de la moindre liberté, ou fami- » liarité, & ils auront ſoin de terminer avec elles en peu de mots.

IV. Juſqu'où il portoit la délicateſſe ſur ce point.

Le ſerviteur de Dieu donnoit à ſes Freres ſur ce point des exemples bien plus inſtruiſans que ſes leçons ; car il étoit ſur tout ce qui regarde la pureté ſi rigide dans ſa conduite, qu'il paroiſſoit ſcrupuleux. Les moindres aparences de familia- rité, ou même d'un peu trop de liberté avec les femmes, allarmoient ſa pudeur : & il ne pouvoit en ſuporter la vûë ſans gémir & ſans faire paroître ſa frayeur par un viſage ſévére, par une retenuë glaçante, & par une modeſtie impoſante qui parloient, lors même que ſa bouche ſe taiſoit. Sa délicateſſe ſur ce point alloit juſ- qu'à s'interdire les moindres ſervices qu'il auroit pû dans les occaſions recevoir d'elles. Faiſant un jour voyage avec quelques Eccléſiaſtiques, un grand ruiſſeau ſe trouva dans le chemin à paſſer qui arrêtoit tous ceux qui ne vouloient pas entrer dans l'eau, ou ſe faire tranſporter par une femme qui ſe trouvoit-là pour rendre cet office mercenaire. Ceux qui accompagnoient le S. Prêtre reçurent de cette femme ce ſecours néceſſaire ſans heſiter, ni même penſer que cela pût faire ſcru- pule : mais le chaſte Prêtre aima mieux entrer dans l'eau tout habillé & paſſer le ruiſſeau, que de recevoir d'une femme un ſervice qui choquoit ſa modeſtie. Si plu- ſieurs de ceux qui en furent témoins, rirent à ſes dépens, les autres en demeure- rent fort édifiez.

Il avoit une ſi grande horreur pour le ſeul mot d'impureté, qu'à l'exemple de l'Apôtre, il ne vouloit pas qu'on le nommât parmi les Freres. Il leur a même laiſ- ſé par écrit cet avis dans ſon recuëil des choſes qui doivent faire le ſujet de leurs converſations. Là, après leur avoir recommandé de choiſir les vertus, ſurtout cel- les qui conviennent à leur état, pour matiere de leurs entretiens, il ajoute qu'ils doivent auſſi y faire entrer les vices & les défauts pour s'en découvrir la laideur, s'en inſpirer la haine, & s'aprendre à les combattre & à les détruire, à la réſerve de celui d'impureté qu'il faut ſi bien oublier, qu'on en perde l'idée & qu'on ne ſe reſſouvienne plus de ſon nom. Sur ce qu'on lui repreſentoit quelquefois, qu'il étoit bon de s'entretenir de ſon énormité pour s'en imprimer l'horreur ; Illuſion, repliquoit-il, ſi on ne peut mettre la main à la poix, ſans qu'elle ſe ſaliſſe ; remuër des cendres ſans en rien retenir ; toucher du feu ſans ſe bruler, il n'eſt pas plus poſſible de parler de ce vice dangereux juſques dans ſon nom & dans la penſée, ſans que l'eſprit demeure imprimé d'idées fâcheuſes. Il eſt plus aiſé de l'oublier entierement que de s'en reſſouvenir ſans péril.

Ceux qui étoient travaillez de tentations ſur ce ſujet, étoient toûjours aſſurez de trouver en lui un Pere plein de tendreſſe qui compâtiſſoit à leurs infirmitez ; un Directeur doux, patient, prévenant, qui ouvroit leurs cœurs & qui les engageoit à lui en découvrir avec une entiere confiance, toutes les miſeres, & les penchans les plus honteux ; un Ange dont l'aproche diſſipoit les vains fantômes de l'eſprit immonde & le mettoit en fuite, & dont ils recevoient des avis pleins de lumie-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

res, de grace & d'onction, qui en leur aprenant à s'humilier de la corruption d'un cœur si porté vers la volupté, les animoit & les rempliſſoit de courage pour le purifier par une genereuſe & conſtante mortification. Car c'étoit-là où il faiſoit aboutir les conſeils qu'il multiplioit en ces occaſions.

» Faites, diſoit-il, la guerre à vôtre corps, mortifiez vôtre chair, & vous demeurerez victorieux dans les combats de l'eſprit immonde, & vous vous affranchirez avec le tems & la perſéverance de ſes aſſauts, & de tous les inſtincts de la nature qui lui fourniſſent les armes pour nous attaquer. Entre une chair ſenſuelle & immortifiée & ce vice, la liaiſon eſt infaillible. L'attrait du plaiſir s'émouſſe par le ſentiment de la douleur, & un corps qui gémit ſous le poids des auſtéritez, perd juſqu'à l'idée de la volupté. *Croyez-moi*, diſoit le grand ſaint Antoine à ſes Diſciples au raport de S. Athanaſe; *l'eſprit immonde craint les veilles, les jeûnes, la pauvreté volontaire, & la vie auſtere.* Quand il trouve une chair engraiſſée, ſoignée, & délicatée, il trouve la moitié de ſa beſogne faite: c'eſt du bois, de l'étoupe & de la paille préparée, où il lui eſt aiſé d'allumer le feu, par des traits enflâmez & les étincelles du feu d'enfer, que les penſées obſcénes portent avec elles.

Le ſerviteur de Dieu n'étoit pas de ceux qui relâchent en leur faveur les avis auſtéres qu'ils donnent aux autres. Il ne diſoit que ce qu'il faiſoit; car perſuadé que celui qui traite délicatement ſon ſerviteur, n'eſt pas long-tems ſans le voir ſe révolter, il crucifioit ſi cruellement ſa chair avec ſes vices & ſes concupiſcences, qu'il pouvoit à l'heure de la mort ſe reprocher auſſi-bien que tant d'autres Saints, qu'il avoit outré les châtimens & porté contre elle ſa colere à l'excès. La mortification étoit l'arme dont il ſe ſervoit pour repouſſer les traits enflâmez de l'eſprit de ténébres, & comme il la portoit continuellement ſur ſon corps, l'ennemi de la pureté ne trouvoit pas moyen de la ternir en lui.

Les jeûnes, les cilices, & les autres genres de pénitence dont les Saints ſe ſont ſervis contre les attaques de l'eſprit immonde qui s'attache avec ſuccez à tenter ceux qui traitent délicatement leur chair, & qui s'éloigne de ceux qui ſe nourriſſent d'auſtéritez & qui vivent dans la pénitence, étoient pour lui d'un uſage commun & habituel. Auſſi a-t'on ſujet de croire qu'il eſt maintenant au nombre des Vierges qui chantent le Cantique nouveau, & qui ont le privilége de *ſuivre l'Agneau par tout où il va.* C'eſt l'opinion de tous les Freres anciens qui l'ont aproché de plus près & qui ont été les plus familiers témoins de ſa conduite. Ils croyent avoir vû en lui toutes les marques de l'innocence conſervée, d'une chaſteté entiere & d'une Virginité ſans tache. Cette impreſſion leur fut renouvellée après ſa mort, & ils furent perſuadez en enſeveliſſant ſon corps ſi mortifié, ſi pénitent ſi chaſte, qu'ils le verroient un jour reſſuſciter glorieux, pour aller prendre place parmi les cent quarante-quatre mille qui n'ont point ſoüillé leur chair avec les femmes, & qui l'ont conſervée auſſi-bien que leur cœur, pure & ſans aucune corruption.

V. Il y a tout ſujet de croire qu'il eſt mort Vierge: c'eſt le ſentiment de ceux qui l'ont le plus connu & de plus-fréquenté.

Finiſſons cette matiere qui regarde l'eſprit Eccléſiaſtique. La preuve complette, qu'il le poſſedoit dans un degré éminent, c'eſt qu'il a excellé dans les vertus qui lui ſont les plus précieuſes: la haute idée qu'il avoit de l'état Eccléſiaſtique & de la ſainteté qu'il exige; l'attrait qu'il ſentoit pour ſes fonctions; le ſaint plaiſir qu'il prenoit à les faire; le zéle ardent qu'il montroit pour la diſcipline de l'Egliſe; l'obſervance exacte de tous ſes réglemens; l'amour & l'étude des vertus qui conviennent le plus au Sacerdoce, qui ſont la parfaite Religion, une pureté Angelique, un zéle brûlant pour la gloire de Dieu & le ſalut des ames, dont il ſera

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

bien-tôt parlé, un amour tendre pour l'Egliſe, & enfin une affection ſingulière pour l'oraiſon, la priere, & le travail, ont été des vertus d'éclat en lui, qui doivent leur principe à l'eſprit Eccleſiaſtique dont il étoit rempli.

CHAPITRE II.

La grande confiance que M. De La Salle avoit en Dieu, ſon détachement admirable, & ſon abandon héroïque à la divine Providence.

LA grande confiance en Dieu étant l'effet de la vive Foi, nous euſſions pû unir ces deux vertus, qui quoique très-diſtinguées entr'elles, paroiſſent aſſez ſouvent confonduës enſemble dans la Sainte Ecriture, & ne compoſer qu'une même & ſeule vertu.

En effet, ce que le rayon eſt à l'égard du Soleil, il ſemble que la confiance en Dieu le ſoit à l'égard de la Foi. De ſorte que l'une eſt toûjours la meſure auſſi-bien que la marque de l'autre. La confiance prend de la Foi ſa vie, ſa nourriture, & ſes accroiſſemens. Si la Foi eſt petite & languiſſante, la confiance en Dieu eſt foible; ſi la Foi eſt vive & animée, la confiance en Dieu eſt grande & héroïque.

1. Sa confiance en Dieu a éclaté dans les plus grands périls & dans les plus grandes néceſſitez.

Or, qui a eu dans le dernier ſiécle plus de ſujets que M. De La Salle de ne ſe confier qu'en Dieu? Qui a trouvé dans les abandons, dans les infortunes, dans les perſécutions & dans les évenemens les plus fâcheux, plus d'exercices de cette vertu, & qui l'a pouſſée plus loin que lui? De qui n'a-t'il point été, ou mocqué, ou inſulté, ou calomnié, ou perſécuté, ou condamné, ou trahi, ou abandonné? Parens, amis, compatriotes, bienfaicteurs, protecteurs, Supérieurs, Directeurs mêmes & ſes propres enfans; qui n'a point pris la pierre en main, pour la lui jetter, ou qui n'a point vû le faire ſans venir à ſon ſecours, ou oſer ſe déclarer en ſa faveur? Je ne veux pas dire qu'il n'ait eu de très-fidéles Diſciples: Il en a eu & en grand nombre, que rien n'a pû détacher de ſa perſonne; mais ſouvent dans les occaſions ils imitoient ſon ſilence, & ne le défendoient pas plus qu'il ne ſe défendoit lui-même. En cela ſemblable à ſon divin Maître, que les Apôtres abandonnérent dans le tems de ſa Paſſion, & qui ne trouva parmi ſes Diſciples, & dans le grand nombre de ceux en faveur de qui il avoit opéré des Miracles, aucun qui oſât ouvrir la bouche pour le défendre.

C'étoit dans ces ſortes d'épreuves, que la confiance héroïque en Dieu de M. De La Salle ſe ſoutenoit & brilloit; c'étoit lorſque tout lui manquoit, lorſque le monde & l'enfer ſe ſoulevoient contre lui; c'étoit dans les contradictions les plus envenimées, dans les périls les plus terribles, dans les diſgraces les plus fâcheuſes, qu'on le voyoit le plus tranquile.

Sa confiance en Dieu & ſon abandon à la divine Providence, étoient ſes vertus chéries & celles qui le diſtinguoient. On le ſçait: quoique tous les Saints ayent poſſédé toutes les vertus dans un degré éminent, il y en a toûjours quelqu'une en particulier, qui les a diſtinguez, & qui a ſi bien fait leur caractere particulier, qu'on peut dire à cet égard de chacun d'eux, *qu'il n'a point eû ſon ſemblable*: La douceur & la bonté ont paru reproduire Jeſus-Chriſt ſur la terre en S. François de Sales; la ſollicitude Paſtorale a fait de S. Charles Borromée l'image naturelle du bon Paſteur qui a donné ſa vie pour ſes brebis. Le zéle du ſalut des Ames a montré un Apôtre

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

dans ces derniers ſiécles digne des premiers en S. François Xavier ; la charité a fait un Séraphin de Sainte Theréſe. L'amour de la Croix a été l'attrait dominant & la vertu particuliere du premier Carme Déchauſſé S. Jean de la Croix ; l'eſprit de pénitence a fait ſon chef-d'œuvre d'un S. Pierre d'Alcantara, & d'une Catherine de Cortone ; la pauvreté de S. François d'Aſſiſe a fait le plan de ſa vie & de ſon Ordre : il en eſt de même de tous les autres Saints. Ils ont ſi fort excellé dans quelque vertu particuliere, qu'on regarde cette vertu comme l'ame de leur conduite, l'effet de leur grace, le fond de leurs mérites & le principe de leur ſanctification.

I I.
Son détachement de toutes choſes & ſon abandon à Dieu

Suivant cette idée nous croyons avoir droit de dire, que l'abandon à la divine Providence & le détachement de toutes choſes, ſont le propre caractere de M. De La Salle. Nous nous conformons dans ce jugement à celui d'un S. perſonnage, qui prié de mettre par écrit ce qu'il ſçavoit des vertus de l'Inſtituteur des Freres, répondit que quoique le ſerviteur de Dieu eût été un modéle parfait, & un exemple toûjours parlant de toutes les vertus, néanmoins, ſon détachement de toutes choſes & ſon héroïque confiance en Dieu, avoient paru faire ſon propre caractere ; & qu'elles avoient brillé en lui avec tant d'éclat, qu'elles ſembloient en avoir fait éclipſer les autres.

En effet, le parfait abandon à Dieu, dont M. De La Salle faiſoit profeſſion, le tenoit dans un exercice continuel d'humilité, de patience, de douceur, de ſoumiſſion & de conformité au bon plaiſir de Dieu dans les évenemens & les contretems les plus fâcheux. Ce n'étoit point dans des cas extraordinaires, & des occaſions rares, que la divine Providence lui demandoit le ſacrifice de tout intérêt humain, & de ſes projets les plus Saints, c'étoit tous les jours ; & je ne ſçai ſi pendant près de quarante ans, il y en a eu un ſeul, qui ne lui ait point preſenté quelque ſacrifice à faire ſur ce ſujet.

I I I.
Occaſions continuelles d'abandon à Dieu qu'il trouva dans l'execution du deſſein de former l'Inſtitut des Freres.

Ou c'étoit une inſulte qu'on venoit lui faire chez lui, ou c'étoit un affront qu'il trouvoit à la porte de ſa maiſon, d'abord qu'il en ſortoit ; ou c'étoit une contradiction de la part de ſes Supérieurs ; ou c'étoit un dérangement de quelques Freres, ou une autre peine domeſtique, ou c'étoit une affaire étrangere & fâcheuſe qu'il avoit à ſouffrir ; ou c'étoit la trahiſon, ou la deſertion de quelques-uns de ſes enfans qu'il avoit à eſſuyer ; ou c'étoit des accuſations fauſſes, & des procez injuſtes qu'on lui ſuſcitoit ; ou c'étoit l'indiſcretion & l'imprudence de quelques-uns de ſes Diſciples, qui lui attiroient de fâcheux contre-tems ; ou c'étoit quelque outrage nouveau qu'on leur avoit fait, dont il aprenoit la nouvelle ; ou c'étoit les penſions des Freres, qui tenoient les Ecoles dont on retardoit, ou dont on arrêtoit ou refuſoit même le payement ; ou enfin c'étoit des Ecoles établies qu'il voyoit renverſer. Tantôt il a vû ſa maiſon expoſée au pillage ; tantôt il l'a vuë, ſans pain, ſans argent & ſans aucune reſſource.

Pendant des années entieres il s'eſt vû avec ſa famille en proye à la famine, ſans ſecours humain & ſans eſpérance d'en recevoir de la part des créatures. D'autrefois, il ſe voyoit traduit devant les Tribunaux ſans défenſe & ſans apui, condamné & ſa réputation flétrie ; & ſouvent il voyoit ſes Protecteurs prévenus contre lui devenir ſes ennemis. Chaque jour mettoit ſur ſon compte quelques nouvelles calomnies, ou lui preſentoit quelque nouveau genre d'humiliation. Quand il paroiſſoit à Reims pendant les premieres années de l'établiſſement de ſon Inſtitut, les huées le ſuivoient & le ramenoient chez lui. Souvent on lui jettoit de la boue & des pierres auſſi-bien qu'à ſes Freres. Pareils outrages & très-fréquens lui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſont arrivez à Paris, à Roüen & ailleurs. Les morts imprévûës de pluſieurs de ſes Diſciples les plus fervens, étoient un autre genre de peines qui ſervoit à nourrir ſon détachement des créatures; & ſes maladies ou très-dangereuſes, ou très-cruelles, ſervoient à exercer ſon abandon à Dieu. Combien de fois a-t'il vû le déſordre entrer dans ſa Communauté, ou par l'étourderie de quelques-uns de ſes Diſciples, ou par la jalouſie de ſes rivaux, ou par la malignité de ſes adverſaires. Combien de tems a-t'il vû ſes réglemens condamnez, ſes pratiques mépriſées, & toute ſa conduite cenſurée par gens qui vouloient innover dans l'Inſtitut, & le refondre à leur gré? Bien plus n'a-t'il pas vû en effet ſes plus grands ennemis dominer dans ſa maiſon, y faire enfin la loi, en altérer les Régles & ſubſtituër une autre forme de gouvernement? Combien de fois l'en ont-ils chaſſé en l'obligeant de ſe retirer, de ſe cacher, de s'éxiler? Quel eſt le jour de ſa vie depuis l'érection de ſon œuvre, qui n'ait été marqué par quelque diſgrace particuliere? s'en eſt-il paſſé un ſeul dans lequel il n'ait été obligé de faire à Dieu le ſacrifice ou de ſa perſonne, ou de ſa vie, ou de ſa ſanté, ou de ſa réputation, ou de ſa place, ou de ſes fonctions? Quel eſt le jour qui ne l'ait pas contraint d'abandonner à Dieu ſon œuvre, & de l'immoler à ſa Divine volonté, la voyant ſans ceſſe ébranlée, agitée, perſécutée, & ſur le penchant de ſa ruïne?

Cependant dans toutes ces ſortes d'épreuves preſque autant multipliées que les heures de ſa vie, qui l'a vû troublé, inquiet, déconcerté, allarmé, déſolé? Qui le ſoutenoit dans cette tranquilité conſtante, dans cet air ſerain, & même joyeux, dans cette paix du cœur peinte ſur ſa face, dans cette égalité d'humeur qu'on admiroit en lui? ſa réſignation au bon plaiſir de Dieu, ſon abandon entier à ſa conduite, ſa confiance parfaite en ſa bonté. Dans une des Villes où les Freres ſont établis, ils ſe trouverent dans un ſi grand abandon & dans une néceſſité ſi preſſante, que deſeſperans d'y pouvoir ſubſiſter d'avantage, ils voulurent perſuader à leur Superieur qui étoit avec eux compagnon de leurs miſeres & de leurs ſouffrances, qu'il falloit ſe retirer d'un lieu où ils ne pouvoient vivre, & où perſonne n'avoit égard à leurs Services gratuits & charitables envers la pauvre jeuneſſe. M. De La Salle étonné de ce langage, dit au Frere Directeur qui le lui tenoit: *Croyez-vous l'Evangile?* Celui-ci ayant répondu, *oüi.* Le ſaint Prêtre le renvoya avec ces paroles de Jeſus-Chriſt: *Cherchez premierement le Royaume de Dieu & ſa juſtice, & tout le reſte vous ſera accordé.* Le Frere ne tarda pas à en faire l'experience; & il a rendu témoignage que depuis ce tems, la divine Providence n'a point manqué à les pourvoir du néceſſaire. On l'a vû mille fois eſperer contre toute eſperance, & donner la divine Providence pour reſſource infaillible, dans l'abandon general des créatures. Les attentions de Dieu ſur ſes beſoins paſſez & ſur ceux de ſa famille dans les plus étranges néceſſitez, étoient les garans qu'il donnoit de ſa confiance. Elle n'a en effet jamais été fruſtrée, & on a vû dans l'hiſtoire de ſa vie, que cette vertu l'a rendu triomphant de tous les évenemens, des perſécutions les plus cruelles, des famines les plus affreuſes, de l'indigence la plus longue & la plus épineuſe, & enfin du monde & de l'enfer.

IV. Origine de cette grace ſublime qui lui rendit ſi aiſée la pratique du parfait abandon à Dieu.

Si nous voulons remonter à l'origine de cette grace ſublime qu'il a reçûë de Dieu, nous trouverons qu'elle a été la récompenſe de cette genereuſe réſolution qu'il prit de mandier ſon pain en cas de l'extrême néceſſité, lorſque la chair, le démon & le monde attaquoient celle que le Ciel lui inſpiroit de ſe dépoüiller de tout & de ſe faire pauvre à l'exemple & pour l'amour de Jeſus-Chriſt. Dès-lors, il compta autant de victoires ſur l'amour propre, qu'il fit de pas dans la voïe de

la

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

la pauvreté la plus incommode. Rien ne parut plus, ni l'embarraſſer, ni l'inquiéter, ni le troubler. Comptant ſur Dieu comme ſur un Pere plein de tendreſſe, il n'avoit ni ſollicitude pour le lendemain, ni ſouci pour le jour preſent. Il repoſoit entre les bras de ſa Providence, comme l'enfant entre ceux de ſa mere, ne ſe réſervant que la fidelité à ſe laiſſer mener ſans vouloir ſçavoir où ni comment.

L'entier abandon entre les mains de Dieu, vertu ſi rare & qui ne ſe trouve que chez les parfaits, vertu qu'on peut apeller l'héroïſme de la vertu même, dont l'exercice donne à toutes les autres vertus leur perfection, les nourrit & les met en mouvement, qui ſupoſe en l'ame qui la poſſede, la mort à ſoi-même, l'extinction des paſſions, la deſapropriation de tout intérêt humain, l'indifference à tous les évenemens de la vie, & la réſignation parfaite au bon plaiſir de Dieu, paroiſſoit en lui comme naturel, tant il lui étoit familier & aiſé à pratiquer.

V. 1. Eſſai de ce parfait abandon. Il mandie un morceau de pain par l'amour qu'il porte à la pauvreté.

Le premier eſſai qu'il en fit, fut, après avoir diſtribué tout ſon bien aux néceſſiteux, de ſe voir la victime de ſa charité. Devenu pauvre pour l'amour de Dieu, & ſemblable à ceux qu'il avoit nourris dans le tems de la cherté, il voulut contenter au moins une fois le deſir ardent qu'il avoit des humiliations & des pratiques de la pauvreté, en allant demander de porte en porte un morceau de pain. La pauvreté eut alors ſon triomphe après la charité dans le cœur du Chanoine dépoüillé, qui regardant comme un preſent du Ciel le morceau de pain d'aumône, qu'il avoit trouvé, voulut le manger à genoux par reſpect & par dévotion. Ce début dans la voïe de l'abandon à la divine Providence, lui en rendit dans la ſuite la pratique ſi douce, qu'on eût dit qu'il avoit les clefs des Treſors du Pere celeſte, & que tous ſes Greniers & Magazins lui étoient ouverts dans le beſoin. Là, trouvant un fond aſſuré & inépuiſable, il ne fermoit la porte de ſa maiſon à aucun de ceux qui en demandoient l'entrée, & qui montroient une bonne volonté, perſuadé qu'il n'étoit pas plus difficile à Dieu d'en nourrir cinquante, que deux.

Auſſi en peu d'années ſe trouva-t-il à Reims chargé de près de ſoixante bouches, qu'il nourriſſoit aux ſeuls frais de la divine Providence. Ces jeunes gens diſtribuez en trois Claſſes, comme il a été dit, compoſoient une groſſe Communauté, qui ne penſoit pas plus au lendemain que celui qui les avoit reçûs. Tous pauvres comme Job ſur ſon fumier, ſe repoſoient ſur les ſoins de M. De La Salle de tout ce qui fait le néceſſaire à la vie; & lui il s'en repoſoit uniquement ſur la divine Providence. Comme il n'attendoit d'eux que la ferveur au ſervice de Dieu, toute leur crainte étoit d'en manquer. M. De La Salle de ſon côté, perſuadé que le néceſſaire à la vie eſt libéralement fourni à ceux qui cherchent le Royaume de Dieu & ſa juſtice, ne craignoit dans ſa maiſon que la tiédeur, & la négligence. Sa Foi lui faiſoit eſperer dans la ferveur unie à la pauvreté, une abondance de graces avec le pain de chaque jour; & à la ſuite de la négligence dans le ſervice de Dieu, la ſouſtraction des faveurs du Ciel & la multiplication des beſoins du corps.

La maiſon de Vaugirard près de Paris, le ſecond berceau de l'Inſtitut, ſe vit en peu de tems remplie de gens qui n'avoient que la confiance en Dieu de M. De La Salle pour reſſource. Tous ceux qui s'y preſentoient, y étoient admis; mais de dix à peine y en reſtoit-il un. Cependant le nombre de ceux qui perſévérerent alla juſqu'à près de quarante, d'où il faut conclure qu'il en ſortit quatre ou cinq cens. Qui nourrit tant de gens affamez dans des tems calamiteux? Le Pere celeſte à qui le ſaint Prêtre les recommandoit. Cette pauvre maiſon devint l'azile des Indigens, ou de ceux qui ne craignoient point de le devenir. Les uns à leur aiſe y venoient chercher Jeſus-Chriſt nud & dépoüillé; & ceux-là reſtoient, parce que la grace les amenoit. Les au-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tres venoient s'épargner quelques jours de faim, & ceux-là ne faiſoient qu'y paſſer, parce que l'eſprit de Dieu ne les avoit pas attirez.

Je regarde encore la grande maiſon dans laquelle M. De La Salle paſſa de celle de Vaugirard avec tous ſes Novices, comme un autre monument que la divine Providence a conſacré à ſa gloire. Le ſaint Prêtre à la tête d'une troupe de pauvres, eut la hardieſſe d'en paſſer bail au prix de ſeize cens livres par an, ſans ſçavoir où il en trouveroit le premier denier ; mais c'eſt ce qui ne l'inquiétoit pas, perſuadé que celui pour lequel il agiſſoit & en qui il avoit mis toute ſa confiance, auroit ſoin d'en payer le loüage, & il ne fut pas trompé dans ſon attente. Dieu fit plus en ſa faveur ; car il fournit à ſon Serviteur contre toute eſperance, les meubles & les uſtencilles de ménage néceſſaires dans un ſi vaſte lieu, qui ſe trouva bien-tôt rempli de Sujets, dont la nourriture & l'entretien tombérent encore à la charge du grand Pere de Famille, qui eut toûjours la bonté d'y pourvoir.

Le premier fruit qu'il tira de ce parfait abandon, fut de voir ſes Diſciples prendre enfin cet eſprit.

V 1. Le ſecond eſſai que fit M. De La Salle de ſon abandon parfait entre les mains de Dieu, ou plûtôt le ſecond fruit qu'il en retira, fut de voir ſes Diſciples tels qu'il les avoit deſirez, abandonnez comme lui, & à ſon exemple, à la divine Providence. Devenu ſemblable à eux par un dépoüillement volontaire & univerſel de tous les biens de la terre, il les vit devenir ſemblables à lui, contens de leur pauvreté, & ne voulant point d'autre revenu ni d'autre contrat d'aſſurance, que l'Evangile & les promeſſes de Jeſus-Chriſt faites à tous ceux qui quittent tout pour ſon amour.

Tandis que M. De La Salle revétu d'une bonne prébende Canoniale, & en poſſeſſion de ſon bien de patrimoine, leur avoit prêché la confiance en Dieu & l'oubli des beſoins du corps, il n'avoit pas été écouté : ſes leçons n'avoient fait qu'augmenter la défiance de ſes Diſciples ; mais leurs inquiétudes tombérent, quand ils virent leur Supérieur auſſi pauvre qu'eux. Son exemple les raſſura, & ils ceſſérent de craindre la pauvreté dans la compagnie d'un homme qui venoit d'en faire profeſſion ouverte à leurs yeux, pour ſe rendre ſemblable à eux.

Quand les enfans virent leur Pere dépoüillé de tous les biens de la terre, ne penſer plus qu'à ceux du Ciel, que Jeſus-Chriſt promet à ceux qui quittent tout pour le ſuivre, ils chercherent avec lui dans la pauvreté les treſors Spirituels qui y ſont cachez, & ils regardérent l'acquiſition des vertus comme l'unique fortune à deſirer. Avec cette genereuſe diſpoſition, ils s'aperçurent avec le tems, que la pauvreté les enrichiſſoit, & que le néceſſaire ne manque jamais à ceux qui l'aiment. Ils éprouvérent combien *Dieu eſt bon à ceux qui eſperent en lui, & qui le cherchent dans la ſimplicité du cœur.* Ils furent eux-mêmes témoins du centuple que M. De La Salle retrouvoit dès cette vie dans le ſein de la pauvreté. En voyant la joie de ſon viſage toûjours ſerein & ſans nuage annoncer celle de ſon cœur, ſon renoncement a tout récompenſé par une abondance de graces, & ſon genereux abandon à la divine Providence, mériter les attentions les plus marquées du Pere celeſte, ils apelloient *bienheureux celui qui mettoit toute ſa confiance en Dieu, & dont le Seigneur eſt l'eſperance & l'unique apui.*

Ecr. Luc. 3. v. 25.

Ser. 7. v. 5.

Cependant ce grand abandon à Dieu qui réüſſiſſoit ſi-bien à M. De La Salle, & qui étoit ſi avantageux aux Freres, étoit quelquefois deshonoré par la défiance de quelques-uns d'eux qui vouloient lui donner pour bornes les régles de la prudence humaine. Ces particuliers trop ſages & trop interreſſez, murmuroient quelquefois contre la charité de leur Superieur, qui dans des tems de famine ouvroit la porte de ſa maiſon à tous ceux qui en demandoient l'entrée, quand ils donnoient des marques d'une bonne volonté ; & ils lui faiſoient reproche de ce qu'il parta-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

geoit avec des Etrangers le pain, qui ne ſuffiſoit pas pour la nourriture des Enfans. En effet, il ne refuſoit jamais aucun poſtulant qui parût avoir deſir de ſe donner à Dieu ; & les tems de diſette & de cherté, ne lui paroiſſoient pas un motif ſuffiſant de les renvoyer. Quelques-uns des Freres le trouvoient donc mauvais, & prenoient la liberté de l'avertir que la prudence devoit être la régle de ſa charité. Ils vouloient lui communiquer leur crainte pour le preſent & leur inquiétude pour l'avenir ; mais l'une n'embaraſſoit pas plus que l'autre un homme qui ſçavoit que les beſoins de la vie, ne ſont refuſez qu'à ceux qui négligent la vertu, & qui manquent de confiance en Dieu : *Celui qui les envoye leur fournira dequoi vivre.* C'eſt l'unique réponſe qu'il faiſoit aux remontrances de ces Freres, qui voulant preſcrire des bornes à ſa parfaite confiance en Dieu, étoient prudens plus qu'il ne les vouloit.

VII. Preuves de ſon grand détachement de tout ce qui n'eſt point Dieu.

Son détachement de toutes les choſes du monde égaloit ſon abandon à la divine Providence. Après qu'il ſe fut dépoüillé de tout ſon bien, ſon cœur ne tint jamais à rien ; & il ſemble que l'extinction de toute cupidité en lui, fut l'effet ou la récompenſe de ce genereux renoncement. Ce qui eſt plus ſurprenant, le bien temporel de ſon Inſtitut ne parut pas le toucher davantage dans la ſuite. Du moins ne montra-t-il jamais, ni deſir de lui en procurer, ni ſollicitude pour le conſerver. Il s'en repoſoit ſur Dieu, & il lui abandonnoit les intérêts des Ecoles Chrétiennes de la même maniere qu'il lui avoit ſacrifié les ſiens propres. De ſorte que dans les divers établiſſemens qu'il a faits, il ſe contentoit de ce qu'on lui offroit pour la nourriture & l'entretien des Freres ; & ce qu'on lui offroit, n'étoit ſouvent pas le tiers, ou la moitié de ce qu'il faloit. Ses intentions étoient ſi pures, qu'il ne vouloit en toutes choſes que Dieu ; & il croyoit être aſſez riche d'abord qu'il trouvoit l'occaſion de lui rendre ſervice & de procurer ſa gloire. Il achetoit ces occaſions aux dépens des intérêts de ſon œuvre les plus preſſans, & il abandonnoit aux ſoins de Dieu ſes Freres, qui oublioient comme lui leurs beſoins les plus réels. C'eſt ce qu'on a pû remarquer dans la plûpart des Ecoles qu'il a établies en divers lieux de la France, ſur tout à Darnetal & à Roüen. Il accorda pour le premier lieu deux Freres en ſe contentant de la très-modique penſion qu'on donnoit au défunt Maître d'Ecole qui ne ſuffiſoit qu'à peine pour la nourriture & l'entretien d'un ſeul homme ; encore peu de tems après cette penſion fut-elle retranchée, & les Freres furent abandonnez à la divine Providence par ceux-là même qui les avoient apellez à Darnetal. Cependant M. De La Salle ne voulut pas les ôter d'un lieu où ils étoient ſi néceſſaires & où ils faiſoient tant de biens. Perſuadé que le Pere celeſte qui fournit aux beſoins des oiſeaux du Ciel & des bêtes de la terre, en les délivrant du ſoin de faire des proviſions, ne manqueroit pas de pourvoir à la ſubſiſtance des Ouvriers qui travailloient dans ſon champ, il les abandonna à ſes ſoins ; & depuis ce tems ils ont été & ſont encore à la merci de la divine Providence.

Il parut encore plus deſintereſſé pour les Ecoles de Roüen ; car il accepta l'offre que lui firent Meſſieurs les Adminiſtrateurs du Bureau, de tenir celles de ſaint Maclou, de S. Godard, de S. Eloi & de S. Vivien pour ſix cens livres. C'eſt-à-dire qu'il accepta de mettre preſqu'en entier à la charge de ſa maiſon, les douze Freres conſacrez à l'inſtruction des pauvres enfans de Roüen. Heureux d'avoir acheté le droit de faire un ſi grand bien aux dépens de ſa Communauté, il ne penſa depuis qu'à le continuer ſur ſon compte ; & l'adminiſtration ne s'eſt pas non plus depuis aviſée de mettre de la proportion entre le ſalaire & le travail des Freres.

Il eſt vrai que preſque toutes les autres Villes de France, où il y a des Ecoles

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

gratuites, plus équitables ou plus favorables envers ceux qui les tiennent, ont paru se disputer le mérite de leur faire du bien, & de récompenser avec usure le généreux desintéressement de M. De La Salle. A Reims, à Avignon, à Calais, à Boulogne, à Troïes, sur-tout à Marseille, & en d'autres lieux, on a multiplié les Ecoles Chrétiennes, on a augmenté de beaucoup les pensions des Freres, & on a amplifié leurs maisons. Juste rétribution que la bonté Divine sembloit devoir à un homme qui n'avoit point d'autres intérêts que les siens, & qui sans s'embarasser des besoins de sa Famille ne comptoit que sur sa Providence pour y pourvoir.

Ce grand détachement & cet entier abandon à la volonté de Dieu tenoient M. De La Salle dans un si grand dénuëment, qu'il étoit toûjours disposé à rendre par generosité Chrétienne ce qu'on lui avoit donné par charité. On l'a vû dans l'affaire qu'on lui suscita à Réthel à l'occasion d'une somme considérable qui lui avoit été léguée. Son droit étoit incontestable: il fut pourtant contesté de la part des héritiers; mais il ne le fut pas long-tems; car le Serviteur de Dieu décida aussi-tôt le procès en leur faveur, en leur abandonnant l'argent consacré à la meilleure des œuvres qu'ils regrettoient comme un argent perdu. Le sacrifice qu'il fit de la maison de S. Denis, achetée de ses deniers propres, & qui lui valut une Sentence des plus flétrissantes & tant d'autres sortes d'ignominies, est un autre témoignage qui n'est pas équivoque, du détachement le plus parfait, & d'un abandon sans réserve au bon plaisir de Dieu qui a peu d'exemples. Je ne sçai si celui qu'il fit des cinquante mille livres qui lui avoient été laissées par Testament pour l'achat d'une maison du Noviciat, est moins admirable. Il fit cette perte par l'adresse de son rival & de son grand ennemi, qui sçut détourner cet argent & le faire tomber entre ses mains pour en disposer, non selon les pieuses intentions du Donateur, mais selon ses vûës particulieres. Cette injustice criante étoit d'autant plus sensible au saint Instituteur, qu'il regardoit ce legs comme un don du Ciel accordé aux prieres qu'il faisoit faire depuis long-tems dans sa Communauté, & comme absolument nécessaire à l'achat de la grande Maison dont il a été parlé, & qu'il desiroit fort à cause de sa solitude, de la pureté de son air, de l'étenduë de son enclos, de l'éloignement de tous voisins & de sa proximité de Paris: cependant il offrit à Dieu cette perte comme tant d'autres dans le silence & dans une soumission parfaite à sa conduite.

Fut-il moins admirable & parut-il moins détaché, quand il vit en d'autres occasions ses propres Disciples, ceux-là mêmes auxquels il se fioit le plus, s'emparer des Ecoles, en faire leur profit particulier, & s'aproprier les biens qui leur étoient léguez? Ainsi vit-il sans émotion & avec sa tranquilité ordinaire les Freres de Mende le chasser de leur Maison & se mettre en possession d'un revenu donné en son nom à sa Communauté. Ainsi vit-il avec une héroïque patience le Frere auquel il avoit confié le Seminaire des Maîtres d'Ecole pour la Campagne, se saisir de l'argent légué par le pieux Curé de S. Hypolite pour le soutien d'une œuvre si excellente, & en faire son profit aux dépens de sa Societé. Il entendit de plus au même tems avec la même douceur ce voleur sacrilége lui dire avec insolence, qu'il ne le connoissoit plus & qu'il n'avoit plus affaire avec lui.

Dans ces contre-tems si peu attendus, dans ces momens critiques de la parfaite vertu, jamais on n'a vû celle de M. La Salle surprise ou se démentir; son cœur alors se montroit au naturel, nud, détaché de tout, n'estimant & ne voulant que le bon plaisir divin. Content de tout ce que Dieu permettoit, il regardoit ces pertes comme de grands gains; & aux yeux de sa Foi les disgraces de la vie étoient de bonnes fortunes, parce qu'elles fournissoient de la matiere à

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſes ſacrifices, & le rendoient plus riche de Dieu en le dépoüillant de tout ce qui n'eſt point lui.

Loin de conteſter avec celui qui lui faiſoit injuſtice, il ſembloit par une poſture humiliée, un ſilence modeſte, & un air doux & gracieux, lui faire des excuſes ou le remercier de ce qu'il l'épargnoit encore, toujours diſpoſé à donner ſa tunique à celui qui enlevoit ſon manteau.

Il accomplit en effet à la lettre ce conſeil Evangélique, un jour que retournant à ſa Maiſon de Vaugirard il fit rencontre de deux voleurs qui voulurent lui arracher ſon manteau. *Le voilà*, leur dit-il en le leur preſentant, *prenez-le, ſi vous le voulez.* Ces fripons déconcertez d'une offre ſi peu attendue, le furent encore davantage de l'examen qu'ils firent de leur larcin. Le manteau étoit ſi vil & ſi pauvre, qu'ils le rendirent à ſon Maître, & s'en allerent honteux de la dépoüille qu'ils avoient voulu faire.

M. De La Salle ne tenoit pas plus à la vie, qu'aux biens. Aux aproches de la mort, ſa tranquilité étoit admirable & mêlée de joie. Il s'eſt vû pluſieurs fois dans de périlleuſes maladies, ſans s'embarraſſer ni de ce qu'il alloit devenir, ni de ce qu'alloit devenir ſon œuvre. Sans réfléxion ſur les ſuites de ſa mort, ſans inquiétude ſur le ſort de ſon Inſtitut, ſans attention ſur les larmes & les gémiſſemens de ſes Enfans, il s'offroit à Dieu comme victime de ſon bon plaiſir, prêt à tout ce qu'il voudroit diſpoſer de lui; & à l'exemple de S. Martin il ſe montroit diſpoſé à mourir, & diſpoſé à vivre dans le travail & dans la peine.

Ce n'étoit pas ſeulement dans les grands aſſauts de la maladie, qui ont coutume de rapeller & d'exciter dans les gens de bien les ſentimens les plus vifs de pieté, & de préparer de loin à la mort; c'étoit en pleine ſan & dans les rencontres ſubites, qui déconcertent & qui ne laiſſent pas de tems à la réfléxion, que le ſaint Prêtre *portoit ſon ame entre ſes mains*, comme parle le Roi Prophète, prêt à la rendre à celui qui l'a créée. Deux voleurs en furent eux-mêmes témoins. L'ayant arrêté l'épée à la main, avec un air qui ne reſpiroit que ſang & carnage, ils le virent intrépide en preſence de la mort dont ils le menaçoient. Encore plus frapez de cette réponſe qu'il leur fit d'un ton aſſuré. *Tuez-moi, ſi Dieu vous a permis de le faire*; ils fuïrent & ne purent ſoutenir la contenance d'un homme, qui n'ayant rien à perdre à la mort, leur aprenoit à la craindre pour eux-mêmes.

Il faudroit faire un volume entier, dit celui de ſes Diſciples qui l'a le mieux connu & qui a fourni les principaux Mémoires ſur leſquels on travaille, ſi on vouloit détailler toutes les rencontres qui rendent témoignage au détachement dans lequel vivoit M. De La Salle, & au deſintéreſſement parfait avec lequel il géroit le temporel de la Societé.

Il faiſoit ſi peu d'attention ſur l'intérêt, que dans les établiſſemens il avoit plus de ſoin de penſer au nombre des Freres qui pourroient y être employez, & aux moyens de les maintenir dans la régularité, dans l'eſprit de retraite & d'oraiſon, & dans la ferveur, que d'aſſurer leur ſubſiſtance, comptant bien que le Maître de la vigne qu'ils alloient cultiver, ne les oublieroit pas. C'eſt ce qu'il répondoit quelques fois à ceux des Freres, qui moins détachez que lui le prioient de réfléchir que la confiance en Dieu n'eſt pas ennemie des précautions qu'inſpire la ſageſſe, qu'il ne faut pas laiſſer tout faire à Dieu, quand on peut s'aider ſoi-même & prendre des meſures pour s'aſſurer du pain; & qu'après tout, Dieu ne s'eſt pas obligé à faire des miracles pour fournir à nos beſoins, ni de nous envoyer comme au Prophète Elie un corbeau pour y pourvoir. Tant de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

prudence ne lui plaiſoit pas : *Demeurez en paix*, leur répondoit-il, *la Providence y pourvoira.*

VIII. Epreuves auxquelles il met ſouvent la vertu de ſes Diſciples. Il leur expoſe la neceſſité de connoître ſes ſerviteurs en la divine Providence.

Au reſte, M. De La Salle en comptant tant ſur les attentions du grand Pere de Famille, qui nourrit & qui gouverne le monde entier, comptoit bien qu'il mettroit ſouvent la vertu de ſes Diſciples à l'épreuve, & qu'en paroiſſant quelques-fois les oublier il leur donneroit auſſi-bien qu'à lui de grandes & de fréquentes occaſions de pratiquer la patience, l'abandon à la divine Providence & la réſignation à ſa conduite dans des beſoins preſſans.

Quand cela arrivoit, le vertueux Inſtituteur marquoit une joie ſinguliere, & paroiſſoit plus content de recuëillir les fruits amers de l'extrême pauvreté & des vertus difficiles qu'elle preſente à pratiquer, que de voir l'abondance entrer dans ſes Maiſons. *Ah ! mes Freres*, s'écrioit-il alors par un tranſport de joye, *que Dieu ſoit beni* ! D'autres fois lorſqu'il voyoit tout manquer dans ſa Maiſon, plus content qu'un avare qui entreroit en poſſeſſion de tout l'or des Indes & du Pérou, il répétoit ſouvent avec jubilation ces paroles de ſainte Thereſe dont il paroiſſoit goûter la douceur : *O ! mes Freres, que nous ſerions heureux, ſi nous pouvions mourir de faim* ! Il les exhortoit enſuite à ſe confier à celui qui ne manque jamais à ceux qui eſperent en lui, & qui meſure ſes attentions pour les hommes ſur le degré de leur confiance. Pour lui, fidéle à faire ce qu'il enſeignoit, il alloit avec la ſimplicité d'un enfant demander au plus tendre des Peres le néceſſaire à ſa famille. La confiance avec laquelle il ſe preſentoit *devant le Trone de Dieu, lui faiſoit trouver grace.* Il étoit écouté & exaucé ; & s'il ne l'étoit pas d'abord, ſa perſévérance rendoit ſa priere victorieuſe tôt ou tard. Les Freres pouvoient s'apercevoir qu'il avoit prié, parce que les reſſources de la divine Providence s'ouvroient enfin en leur faveur.

Hebr. 4. 16.

Le ſaint Inſtituteur étant un jour avec un vertueux Chanoine de la Cathédrale de Laon, qui faiſoit retraite dans la Maiſon ſous ſa conduite, fut averti qu'il n'y avoit rien à donner pour ſouper aux Freres dont le nombre étoit grand : alors élevant ſon eſprit à Dieu, il le pria de ne point abandonner ſes Serviteurs, & dans le moment on lui aporta une groſſe aumône. C'eſt le Chanoine témoin de ce fait, qui en fait le raport. Il ajoutoit que le grand principe de Religion de M. De La Salle étoit de s'abandonner à la Providence.

Dans une autre rencontre plus preſſante la divine Providence favoriſa d'une maniere encore plus extraordinaire celui qui s'abandonnoit à elle ſans réſerve. Ce fut à l'occaſion d'un délogement. Le Frere œconome, chargé de faire reparer la Maiſon qu'on quittoit, & de faire tranſporter les meubles dans celle qu'on alloit habiter, ne s'aperçut qu'il manquoit d'argent que quand il fallut payer les Ouvriers & les Chartiers qu'il avoit employez. Triſte & deſolé, il alla dire ſa peine à ſon Supérieur, & le prier de lui trouver l'argent néceſſaire pour contenter des gens qu'il faut payer ſur le champ, ſi on veut s'épargner leurs fureurs, & à eux un nombre de pechez.

Son inquiétude devint bien plus grande quand M. De La Salle lui eut proteſté qu'il n'avoit ni or ni argent ; cependant il ſe raſſura un peu, quand le S. Prêtre ajouta qu'il falloit avoir recours à Dieu. Le Frere qui comptoit peu ſur ſes prieres, & beaucoup ſur celles de ſon Pere dont il honoroit l'éminente vertu, le conjura de ſe mettre lui-même en prieres. Un jour ſe paſſa de la ſorte : mais l'argent ne venant point, l'inquiétude rentra dans l'eſprit du Frere qui alla encore une fois ſollicier le ſaint Prêtre de ſe donner du mouvement pour trouver de quoi ſatis-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

faire les hommes qu'il avoit mis en beſogne ; mais il en reçut la même réponſe, qu'il falloit recourir à Dieu. Le Frere s'en retourna à ſon occupation, & M. De La Salle alla expoſer au Seigneur le beſoin de ſa Maiſon. Il ne le fit pas en vain : l'argent que le Frere cherchoit, tomba ſous ſa main ; tandis que ſoigneux & vigilant à ramaſſer & à faire tranſporter les moindres meubles, il ſe ſentit ſollicité intérieurement de regarder dans une armoire toute ouverte & qu'on avoit vuidée avec beaucoup de ſoin & d'attention. Elle étoit demeurée expoſée en cette cour depuis du tems, & attendoit le tour de ſon tranſport. Perſonne n'y avoit rien vû ; & le Frere lui-même dont nous parlons, avoit pluſieurs fois examiné ſi rien n'y reſtoit. Quelle fut donc ſa ſurpriſe, quand docile à l'inſpiration qui lui diſoit d'ouvrir encore une fois les yeux ſur cette armoire, il y aperçut de l'argent, & y trouva juſte la ſomme de quarante écus, qui lui étoit néceſſaire pour payer les Chartiers & les Ouvriers. Ne doutant point que ce preſent du Ciel ne fût l'effet des prieres de ſon Supérieur, il alla l'en congratuler, en lui diſant que Dieu avoit exaucé ſa requête & avoit pourvû aux beſoins de ſa Maiſon. L'humble Prêtre parut confus du compliment, & répondit après avoir apris la maniere dont la bonté divine avoit aſſiſté ſa Famille, qu'il falloit en rendre graces à Dieu, & admirer ſa Providence. *Voilà*, ajouta-t-il, *comment Dieu aſſiſte ceux qui mettent en lui leur confiance.*

Un jour que la maiſon de Vaugirard étoit ſi pauvre qu'elle n'avoit pas dequoi fournir des boüillons aux malades, M. De La Salle dit à un des Freres de le ſuivre avec un pot de terre : il le mena au grand Seminaire de S. Sulpice, où lui aïant ordonné d'attendre à la porte, il alla prier M. le Superieur de donner par charité du boüillon à ſes malades. Il n'eut pas de peine à obtenir d'un homme plein de miſericorde & dont tout le bien étoit conſacré aux Pauvres, un ſecours ſi néceſſaire ; il fut même continué, ce ſecours, pendant pluſieurs années. M. l'Echaſſier étoit alors à la tête du grand Seminaire à Paris, tandis que M. Tronſon demeuroit retiré dans celui d'Iſſi. Ce ſecours de charité fut un grand ſoulagement ſur-tout pendant le Carême & les jours maigres, pour les malades d'une Communauté qui étoit la plus pauvre de Paris. Elle étoit en effet ſi pauvre, que quoiqu'elle fut compoſée de ſoixante-dix perſonnes, elle ne dépenſoit en viande que quarante ſols par jour. Elle dépenſoit encore moins en vin, puiſque comme il a été dit, l'eau en étoit la ſeule boiſſon. Si les maladies y trouvoient entrée, quel eſt le lieu au monde qui leur ſoit fermé ? Elles n'étoient ni longues ni frequentes.

Si on eſt étonné que M. De La Salle eût trouvé le moïen de nourrir à ſi peu de frais une nombreuſe Communauté & de la maintenir en ſanté en la livrant d'ailleurs à tous les genres d'auſterités, qui ſont en uſage dans les maiſons de la plus rigoureuſe penitence, ne puis-je pas dire à ce ſujet, *digitus Dei hic eſt. Le doigt de Dieu étoit là.*

Je me ſuis trouvé dans la grande Maiſon de Paris, continuë le même Frere, dans l'Office d'Econome, ſouvent manquant de tout ; quelques fois de pain ; d'autres fois de viande, ou n'en aïant pas ſuffiſamment pour toute la Communauté. Alors j'allois avertir le bon Pere, qui me répondoit de ſervir ce que Dieu me donnoit, & que ſa bonté y pourvoiroit. Elle y pourvoïoit en effet ; car à la fin du repas, les reſtes étoient auſſi abondans que les jours où les portions avoient été plus fortes. Quand cela arrivoit le Cuiſinier & l'Econôme qui n'avoient pas fait ſervir la moitié de ce qu'il falloit, pour la nourriture de plus de ſoixante perſonnes, ſe regardoient avec admiration, & ſe demandoient l'un à l'autre, ſi quelqu'un avoit aporté en ſecret les alimens neceſſaires. Cette eſpece de prodige eſt

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

arrivé trois ou quatre fois, on remarquoit ces jours-là que le bon Pere paſſoit preſque tout le jour en priere.

Au commencement de l'établiſſement des Freres à S. Yon, j'y fus envoié avec deux ou trois autres par le vertueux Superieur, qui ſentant ma répugnance pour un lieu où tout manquoit, me dit pour m'encourager, en nous donnant contre ſa coutume ſa bénédiction, que la divine Providence ne nous manqueroit pas. Quelque-tems après, lui aïant mandé combien l'extrême pauvreté de cette maiſon nous faiſoit ſouffrir, il nous répondit, qu'il croïoit que le moïen dont Dieu vouloit ſe ſervir pour nous faire ſubſiſter, étoit de prendre des enfans en penſion d'abord à bas prix, de les bien inſtruire & les bien élever. » Vous trouverez, dit-il, par-» là le moïen de gagner l'affection & l'eſtime des habitans d'une Ville où vous » n'êtes pas aimez, vous pourez ſouffrir un peu; mais cela ne durera pas. Au reſte, » aſſurez-vous, que Dieu vous donnera toûjours les choſes neceſſaires à la vie, » ſi vous le ſervez bien. « La ſuite du tems a verifié ces paroles.

Un jour que je travaillois au Jardin de S. Yon dans le deſſein d'y planter de la vigne, des arbres, & autres choſes, il me deffendit de le faire, ſa raiſon étoit qu'aïant une ferme eſperance que Dieu mettroit les Freres en poſſeſſion de ce lieu, ce ſeroit vouloir le rencherir & l'acheter plus cher que de l'embellir & l'ameliorer. L'experience a fait voir la ſageſſe de cette précaution; car pluſieurs perſonnes qui vinrent voir la maiſon pour l'acheter, la trouverent en ſi mauvais état qu'ils s'en dégoûterent. Cependant le démon qui vouloit éloigner les Freres & leur chef d'un lieu où Dieu devoit être ſervi en eſprit & en verité, tenta tous les moiens imaginables de les en chaſſer pour jamais, en faiſant afficher de tous les côtés dans la Ville de Rouën par des mains ennemies, que la Maiſon de S. Yon étoit à loüer. On ne s'en tint pas-là; au même tems que les placards aprirent au public que ce lieu étoit à loüer, on fit ſignifier aux Freres, qu'ils euſſent à en ſortir au plûtôt, parce qu'il n'étoit ni à loüer ni à acheter pour eux. Dans une ſi fâcheuſe conjoncture le ſerviteur de Dieu eut recours à ſes armes ordinaires, qui étoient la priere & la confiance en Dieu; & avec ces armes invincibles il devint victorieux de tous les efforts de ſes ennemis. Ils travaillerent avec tout l'artifice poſſible, d'abord avec ſuccez, auprès de Madame de Louvois à qui apartenoit S. Yon, pour la détourner de la vendre aux Freres, ou pour l'engager à la mettre à ſi haut prix, qu'ils ne puſſent y prétendre; mais enfin, Dieu qui a entre ſes mains les cœurs des Grands, & qui conduit à ſes fins tous les évenemens de la vie, fit avoir à grand marché au ſerviteur de Dieu le lieu qu'il déſiroit & qui lui étoit ſi neceſſaire. Enfin, (c'eſt toûjours le même Frere qui parle) M. De La Salle n'a jamais eû lieu de ſe repentir de s'être dépoüillé de tous ſes biens pour l'amour de celui qui étant infiniment riche, s'eſt fait pauvre pour nous; car ſa maiſon n'a jamais manqué du neceſſaire. Jamais même on ne la vit endettée, ſinon envers un Boulanger. Cet homme auquel le Superieur des Freres étoit redevable de cent écus, après avoir reçû promeſſe de lui qu'il ſeroit ſatisfait au bout de trois ſemaines, & après avoir donné la ſienne de ne point exiger la ſomme avant ce terme, le fit aſſigner contre ſa parole d'honneur pour être paié au bout de huit jours. Le bon Pere qui ne s'attendoit à rien moins qu'à ce compliment, quoique pris au dépourvû, ne parut pourtant pas plus embarraſſé, que s'il eût eû un tréſor à ſa diſpoſition.

Il en avoit en effet un dans ſa grande confiance en Dieu; car on peut dire que cette vertu eſt la clef qui ouvre à ceux qui ſçavent s'en ſervir, les tréſors du Pere

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Pere celeſte. En cette conjoncture, M. De La Salle monta à l'Autel, & al'a après avoir offert le S. Sacrifice de la Meſſe en deux ou trois maiſons avec le Frere qui nous raporte ces faits, où il trouva les bourſes ouvertes en ſa faveur. Le Boulanger ſurpris à ſon tour de ſe voir paié ſi-tôt contre toute eſperance, demeura confus de porter les frais de ſon aſſignation en portant la honte de ſa mauvaiſe foi.

Aiant été pluſieurs années chargé de pourvoir aux beſoins de la maiſon, dit un Frere dans ſon mémoire, j'étois ſouvent la victime auſſi-bien que le témoin de la grande pauvreté qui la livroit à tous les beſoins de la vie. Lors que je la voiois en cette extrémité, ſans reſſource & ſans aucun eſpoir de ſecours humain. J'allois en avertir le bon Pere, pour trouver en lui au défaut d'argent, au moins un peu de conſolation, & quelque lueur d'eſperance. Sa réponſe ordinaire étoit qu'il falloit avoir patience & que la divine providence y pourvoiroit. Il m'aprenoit par cette réponſe qu'il n'avoit pas plus d'argent que moi entre les mains, & en augmentant mon ſouci il augmentoit ma peine & épuiſoit ma confiance. La néceſſité qui croiſſoit enſuite, faiſant croître mon inquiétude, me ramenoit de nouveau à la porte de ſa chambre; mais je la trouvois fermée, & mon importunité à fraper ne la faiſoit pas ouvrir. Alors en regardant par les fentes de la porte je le voiois en prieres. Las d'y heurter & d'y attendre, je me retirois ſans argent, comme un homme qui cherche ſa bonne avanture, pour voir ſi je pourois trouver à crédit quelque choſe pour les néceſſités de la maiſon. A mon retour le portier me diſoit d'aller chercher le bon Pere en telle Egliſe où il m'attendoit. C'étoit pour l'ordinaire à Nôtre-Dame, ou à ſainte Genévieve. Là il me donnoit l'argent dont j'avois beſoin, ſans que je puſſe ſçavoir d'où il le tiroit.

Un jour à S. Yon étant ſans pain & ſans argent, le bon Pere dit au Frere Joſeph d'aller avec un autre aux Chartreux qui ſont voiſins, implorer leur charité. Ils y allérent; mais ils furent renvoïez avec honte, & on crut juſtifier le refus qu'on leur faiſoit, en diſant que puiſqu'ils n'avoient pas dequoi vivre, ils ne devoient pas s'établir à la Ville. De-là étant allés dans une douzaine des principales maiſons de Roüen chercher le ſecours qu'on leur refuſoit à la porte d'un Monaſtere fondé & enrichi comme les autres par les liberalités & les aumônes des Fidéles, ils y furent encore plus mal reçûs, & ils eurent la conſolation d'être mis en la Compagnie de JESUS, mépriſé & rebuté de tout le monde. Enfin ils reçûrent dans leurs viſites ſept à huit francs, qui coutérent bien-cher à l'amour propre: car ceux qui les leur donnérent, les chargerent de tant d'humiliations, qu'il ſembloit qu'ils vouluſſent leur faire acheter leur preſent, ou ſe vanger de l'eſpece d'inſulte qu'on leur avoit faite de recourir à leur charité.

Revenus à S. Yon fort fatiguez, après avoir fait au bon Pere le recit des refus inſultans & des outrages de toute eſpece qu'ils avoient cuëillis au lieu d'aumônes, ils lui remirent entre les mains un gros paquet de lettres, qu'un des Officiers des Chartreux avoit laiſſé tomber en chemin, aſſez proche de la porte des Freres. *Dieu ſoit beni*, dit le Serviteur de Dieu: *Il paroit que c'eſt la volonté de Dieu, que les Chartreux nous aſſiſtent: Retournez-y porter le paquet que vous avez trouvé.* Il ne fut pas trompé dans ſon eſpérance; car les Chartreux après bien des remerciemens du paquet trouvé & rendu, touchez enfin de compaſſion pour leurs voiſins, leur envoyerent trois ou quatre ſacs de grain.

Le deſir qu'il avoit du ſalut des ames faiſoit de ſa maiſon l'azile de tous les jeunes gens qui marquoient quelque bonne volonté. Les plus pauvres & les plus abandonnez étoient les mieux reçus. Il ſuffiſoit qu'ils paruſſent chercher Dieu, pour

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

qu'ils trouvaſſent une porte ouverte chez lui. Les yeux fermez ſur toutes ſortes de vûës humaines, en les recevant nuds, dépoüillez, & indigens, ſans s'embaraſſer qui les nouriroit, il en abandonnoit le ſoin à la divine Providence, & il ne ſe réſervoit que celui de les inſtruire & de les convertir.

Il ne leur demandoit jamais rien, fort content d'exercer envers eux une charité pure & gratuite. S'ils vouloient ſortir d'un lieu, où ils avoient tant d'intérêt de demeurer, le cœur du bon Pere ſouffroit, parcequ'il prévoyoit les dangers du ſalut qu'ils alloient chercher dans le monde. Son zéle pour le ſalut des hommes étoit ſi vif, qu'il les auroit tous renfermez, s'il eut pû, dans ſa pauvre Communauté, ſur-tout les pauvres qui naiſſent & qui croiſſent dans une déplorable ignorance des véritez éternelles. Tous ceux qu'il rencontroit en chemin, s'ils vouloient le croire, marchoient à ſa ſuite, & venoient prendre place dans une maiſon qui étoit leur refuge commun. A leur entrée, il les faiſoit revêtir. Pour l'ordinaire cependant il perdoit ſes peines & ſes dépenſes; car ces ſortes de gens accoûtumez à la fainéantiſe, ne pouvant ſuporter le joug d'une vie réglée, l'abandonnoient & emportoient leurs habits ſans le remercier. Cela ne rebutoit point le S. Prêtre, qui croyoit avoir beaucoup gagné, quand il avoit réüſſi à les engager à faire une Confeſſion générale, ou à s'inſtruire des véritez néceſſaires au ſalut.

J'ometois un fait, dit le même Frere, qui montre dans quel degré de détachement des biens du monde & d'abandon à la divine Providence, nôtre Pere vivoit. Un jour étant à Paris il me mena avec lui pour aller changer de vieilles eſpeces. Arrivez auprès de la Monnoie, il m'y envoya faire ce change, tandis qu'il alloit prier dans l'Egliſe de S. Leu. Mal heureuſement je m'aquitai fort mal de ma commiſſion; car je me laiſſai tromper de quarante livres; mais je ne m'en aperçus qu'en rendant la ſomme au bon Pere. Il me renvoya ſur le champ à la Monnoie pour demander, tandis que la mémoire étoit fraîche, la ſomme qui me manquoit, en faiſant aveu de ma bévûë; mais je ne fus pas bien reçû. Retourné dans l'Egliſe de S. Leu, où le Serviteur de Dieu m'attendoit comme auparavant, je lui dis qu'il n'y avoit point de remede à cette perte, & qu'on n'avoit pas voulu m'écouter. *Dieu ſoit beni*, repliqua-t'il, *vous ne m'avez pas fait plaiſir, car cet argent eſt deſtiné pour raquiter une dette.*

Jusqu'où il a pouſſé cette confiance & cet abandon.

Cette confiance extraordinaire qu'il avoit en Dieu, le portoit à refuſer toutes ſortes d'apuis humains. Si on fait attention ſur toutes ſes démarches, on remarquera avec étonnement qu'il n'en a jamais recherché aucun. Docile à la conduite de la divine Providence, il conſentoit ſans réſiſtance à aller où elle le menoit, à quitter les lieux d'où elle le rapelloit, à ſacrifier les perſonnes, les emplois, les deſſeins, les projets, & les entrepriſes qu'il avoit formées ou commencées, quand elle paroiſſoit le demander, & à ne pas faire un ſeul pas pour l'avancement de ſon œuvre, ſi elle-même ne le conduiſoit par la main.

Ne l'a-t'on pas vû conſentir à ſa dépoſition ménagée par ſes ennemis, faire ſes efforts pour la faire agréer à ſes Diſciples, blâmer ouvertement en cette occaſion leur réſiſtance à l'autorité ſupérieure; s'interdire en mille occaſions, toute Apologie, & toute juſtification contre la calomnie, contre les violences, contre les injuſtices les plus criantes & contre toutes ſortes de perſécutions?

Venu à Paris, à la priere de Monſieur de la Barmondiere, quelle docilité ne montra-t'il pas pour en ſortir à ſa voix? Content de retourner à Reims & de voir évanoüir l'eſpérance de l'établiſſement de ſon Inſtitut dans la Capitale du Royaume, il alla prendre congé avant que de quitter Paris, de celui-là même qui l'y

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

avoit appellé, ſans ouvrir la bouche pour lui en faire plainte ou reproche, ſans même lui marquer aucun mécontentement ou chagrin.

La divine Providence ſeule concourut, comme on a vû, aux établiſſemens de ſes Ecoles ſur la Paroiſſe de S. Sulpice, ſans qu'il voulût jamais y mêler rien d'humain. Celui qui les gouvernoit avant lui, eut toute la liberté de le contredire, de le calomnier, de le perſécuter & de le rendre odieux. M. De La Salle vit en ſilence & dans une profonde tranquillité, les menées, les intrigues, les artifices & les impoſtures que ce rival mettoit en uſage pour le chaſſer avec ſes Freres, ſans y faire aucune opoſition. Il paroiſſoit endormi comme un autre Jonas au milieu des orages terribles qui agitoient ſa petite barque & qui la menaçoient du naufrage à ſon entrée à Paris. Il laiſſa Dieu ſeul agir dans cette rencontre comme en mille autres en lui abandonnant le ſort de ſon œuvre, diſpoſé à la voir avorter en ſa naiſſance, ſi c'étoit ſon bon plaiſir. Mais à quoi m'arétai-je ? Il faudroit revenir ſur tout le cours de la Vie de l'Inſtituteur, ſi on vouloit particulariſer les faits qui rendent témoignage à ſon abandon à Dieu, & à ſa réſignation parfaite à ſon bon plaiſir.

Pour quelle autre raiſon put-il ſe refuſer à l'offre ſi gracieuſe & ſi avantageuſe, que lui fit feu M. l'Evêque de Chartres, alors tout puiſſant à la Cour de Loüis XIV. d'obtenir à ſon Inſtitut des Lettres Patentes du Roi ? tout autre que lui d'un cœur moins épuré, de tout intérêt humain, eût reçû avec avidité une propoſition, dont l'éxecution eût aſſuré ſa Communauté en la mettant à l'abri de mille revers de fortune ; mais lui qui ne ſe réſervoit de penchant que pour la volonté de Dieu, ne voulut pas prévenir ſon moment. Son heure n'étoit pas encore venuë & il vouloit l'attendre. D'ailleurs il vouloit que la ſeule divine Providence eût l'honneur de cette grace du Prince, & elle l'a euë en effet après ſa mort. C'eſt ce qu'il répondit en termes équivalens au Prélat obligeant ; car après l'avoir remercié de la bonté ſinguliere dont il honoroit ſa perſonne & ſa Communauté, il ajouta, *qu'il ne croyoit pas qu'il fût à propos de faire aucune démarche pour le preſent ſur ce ſujet, & que l'Inſtitut des Freres étant l'ouvrage de la divine Providence, il falloit lui laiſſer le ſoin des Lettres Patentes.* C'eſt à peu près la même réponſe qu'il fit à quelques Freres qui le vouloient mettre en mouvement quelques années avant ſa mort, pour trouver les moyens d'avoir des Lettres Patentes. *Laiſſez-vous conduire à la Providence*, leur dit-il, *vous en pourez demander après ma mort, ſi vous le voulez.*

C'eſt par ce motif qu'il rejettoit tous les apuis humains. Dieu ſeul étant l'objet de ſes deſirs, la volonté Divine étant l'unique régle de ſes deſſeins, il prenoit l'action de Dieu pour principe de la ſienne, & ſe laiſſoit conduire à l'ordre de la Providence. Il paroiſſoit même mécontent, quand rien ne manquoit en ſa Communauté, parce que les occaſions de faire à Dieu de grands Sacrifices, paroiſſoient manquer ; & que l'abſence de l'extrême pauvreté ne fourniſſoit pas à ſa confiance & à ſon abandon à Dieu, aſſez d'exercice. Un jour montrant à deux des plus anciens Freres une petite ſomme d'argent d'environ vingt écus, qui étoit pourtant tout l'argent de la maiſon, il parut en être inquiet & mécontent : *Que ferons-nous*, leur dit-il, *de tout cela : vous voyez bien que nous ne ſommes pas de veritables pauvres.* Quelle étoit donc la pauvreté d'une maiſon dans laquelle une ſomme de ſoixante livres étoit regardée comme une eſpéce de treſor ? Quel étoit l'eſprit de pauvreté d'un homme qui ſe croyoit trop riche, quand il avoit vingt écus devant lui pour fournir aux beſoins de ſa famille ?

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

X. Ses leçons sur cet article a ses Disciples.

Que n'a point dit & fait ce vrai pauvre de Jesus-Christ, pour inspirer cet esprit à ses Disciples ? Ses plus vives & ses plus frequentes instructions rouloient sur cet article. Il vouloit que tous ses enfans fussent des hommes de Providence ; & s'il leur manquoit quelque chose dans leurs voyages qu'ils faisoient ordinairement comme les Apôtres, sans argent, sans sac, sans munitions, il en accusoit leur peu de confiance en Dieu. Car c'est ainsi qu'ils marchoient tous en campagne à son exemple, & par-tout où on les envoyoit. Les jeunes gens de quinze ans qui faisoient le petit Noviciat, dont il a été parlé, ne faisoient pas autrement les voyages. Ils venoient de Reims à Paris, où ils alloient de Paris à Reims ou ailleurs, sans argent & sans provisions : le Pere celeste qui les nourissoit chez M. De La Salle, les nourissoit en chemin. C'est ce que j'ai vû plus d'une fois faire l'admiration des personnes vertueuses. Ceux qu'on envoyoit aux Ecoles établies en divers lieux de la France, suivoient la même fortune. Les Fondateurs des Ecoles gratuites ne pensoient pas même alors à fournir aux frais des voyages de ceux qu'ils apelloient pour les tenir : M. De La-Salle ne pensoit pas non plus à les en avertir ; & la maison étoit trop pauvre pour les porter.

Le vertueux Prêtre n'eût point reconnu pour siens, ceux qu'il ne voyoit pas abandonnez à la divine Providence, & qui eussent montré de la sollicitude pour les besoins de la vie. Ce n'étoit pas seulement sur la nourriture & l'entretien qu'il les vouloit dégagez & détachez. Il les vouloit de plus résignez en tout & sans réserve au bon plaisir de Dieu, dans la maladie, comme dans la santé, dans les disgraces, comme dans les prospéritez. En un mot, dans toutes les peines de la vie & les divers événemens qui affligent, il les vouloit dans la disposition de Job, contens de tout, résignez à tout, loüant Dieu de tout, & prêts à dire comme lui avec joie & soumission : *Dieu me l'avoit donné, Dieu me l'a ôté : que son Saint Nom soit béni.* » Ne vous mettez point en peine pour l'avenir, écrivit-il à l'un d'eux, » abandonnez le tout à Dieu qui aura soin de vous ; faites en sorte, je vous prie, » disoit-il au même, au milieu de vos infirmitez, d'avoir un abandon entier à la » conduite de Dieu ; car c'est à lui à disposer de vous, comme il lui plaît ; prenez garde, ajoute-t-il, de ne vous pas décourager par des peines & incommodités ; cette vie en est pleine, il faut pendant que vous êtes jeune, vous disposer » à les accepter de bon cœur & vous servir comme vous avez déja fait, des maximes de l'Evangile pour les bien recevoir & pour en profiter.

Mais s'il vouloit qu'on fût résigné dans les peines corporelles, il n'exigeoit pas moins qu'on le fût dans les spirituelles. Voici comme il parle sur ce sujet à l'un de ses Freres qui lui témoignoit avoir de la peine d'être dans cet état. » La divine » & adorable Providence, dit-il, vous veut laisser dans l'état où vous êtes, mon » très-cher Frere, il faut vouloir ce qu'elle veut, vous y abandonner, nous y » sommes obligez par nôtre profession, & nous devons continuellement adorer » ses desseins sur nous : que si vous desirez de sortir de cet état pour rechercher » des consolations, il est à craindre *que ce soit vôtre propre consolation que vous cher-* » *chiez plûtôt que le Dieu des consolations.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

CHAPITRE III.

De la Charité du S. Prêtre.

Filioli mei non diligamus verbo, neque linguâ, sed opere & veritate, dit le Disciple bien aimé, qu'on peut apeller l'Apôtre de la Charité : *Mes chers enfans, que nôtre amour ne soit point en paroles, ni sur la langue, mais qu'il soit effectif & veritable.* Joan. 3. 18

Fausse charité, celle qui n'opere point, & qui ne se manifeste point par les œuvres. Le vrai amour se montre par les effets. Ce sont les œuvres qui lui rendent témoignage. C'est pour nous le faire entendre que l'Epoux Sacré entre les instructions qu'il donne à son Epouse, pour lui aprendre la maniere de se conduire dans l'exercice de son amour, lui dit : *Imprimez-moi comme un cachet sur vôtre cœur, & comme un cachet sur vôtre bras.* Il vouloit lui signifier que quand son amour seroit bien allumé dans son ame, il la porteroit à de grandes entrepriſes, que son cœur remuëroit son bras, & qu'elle ne devoit juger de l'ardeur de son amour, que par l'excellence de ses œuvres. Quand l'amour est grand, dit S. Gregoire, quand il est véhément, il fait & il souffre de grandes choses. Il se montre foible & languissant, si rien de heroïque ne l'accompagne. C'est sur cette régle sûre, qu'il faut juger de celui de M. De La Salle pour Dieu : toute autre est équivoque. Ses actions, ses entrepriſes, ses sacrifices, ses souffrances, sont les seuls témoins que nous apellons pour prouver son éminente charité, & les seuls que Jesus Christ lui-même admet. *Celui qui m'aime*, disoit-il à ses Apôtres, *sera fidéle à observer tout ce que je dis : Celui qui sçait mes volontez, & qui les garde, c'est celui-là qui m'aime*, dit-il encore. La plus grande marque d'amour, c'est de se sacrifier pour Dieu. L'amour ne veut point de réserve. Quand il est ardent, il entreprend de grandes choses, & les estime petites. Il ne se lasse point, & le plus long travail lui paroît court, dit S. Thomas. Un amour sans bornes ne garde point de mesures : Il fait tout, il souffre tout, il sacrifie tout, & il n'en tient aucun compte. Il se trouve toûjours redevable, & ne cherche qu'à s'acquiter. Penser à Dieu, agir pour Dieu, souffrir pour Dieu, mourir pour Dieu & lui tout sacrifier, voilà les marques & les effets de l'amour que Dieu mérite & qui fait les Saints.

Hom. 30. in Evang. Joan. 14. 20. Opusc. 62.

Ce n'est donc ni les miracles, ni les visions, ni les autres dons extraordinaires dont les vies de la plûpart des Saints & des Saintes sont remplies, que nous prenons pour garants de l'éminente charité de nôtre vertueux Prêtre ; car enfin on sçait que ces faveurs sont étrangeres à la perfection ; qu'on peut être très-Saint sans elles, & qu'on peut les avoir sans être Saint. S. Paul le supose, quand il dit que toutes ces prérogatives de grace cesseront & auront fin, mais que la charité n'en aura point : *Charitas numquam excidit.* Jesus-Christ le dit en termes exprès, quand il déclare qu'il rejettera au dernier jour plusieurs de ceux qui ont fait des miracles.

Peut-être M. De La Salle a-t-il été favorisé de ces sortes de graces que le vulgaire estime tant, & qu'il regarde comme les témoignages de la sainteté ; mais que Dieu nous l'a laissé ignorer. Si ceux qui ont eu la connoissance & la direction de la conscience du Serviteur de Dieu, nous eussent laissé quelques Memoires, ou s'il se fût jamais échapé d'en reveler quelque chose à quelqu'un de ses plus confidens Disciples, sans doute que nous aurions dequoi enrichir son histoire par des

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

recits circonſtanciez des communications divines : mais non, ſon intérieur comme celui d'une infinité d'autres Saints, ne ſera manifeſté qu'au dernier jour. Juſques-là il demeurera caché & inconnu.

On ne ſçauroit rien de M. De La Salle, s'il n'avoit point été vû ; ſi mille yeux divers n'euſſent point été témoins de ſes continuels exemples de vertu ; ſi ſes diſciples ne l'euſſent pas ſuivi pas à pas, pour étudier ſa conduite. Mais s'ils ont pû dire ce qu'ils ont vû, ils n'ont pû rien découvrir de ce qui ſe paſſoit dans ſon intérieur, parce qu'il ſe faiſoit une étude continuelle de le voiler. Jamais parole ne lui échapoit qui pût en donner la moindre connoiſſance. Le ſilence éternel & inviolable qu'il gardoit ſur tout ce qui le regardoit, n'a jamais permis à perſonne d'y pénétrer. Ainſi comme il a été dit dans la Préface, ce n'eſt ni ſur les raports de ſes Directeurs, ni ſur des papiers écrits de ſa main trouvés après ſa mort, ni ſur des confidences faites à la derobée à quelques-uns de ſes intimes, que nous pouvons parler de ſon interieur. Nous n'en ſçavons que ce que ſes actions nous en diſent, & nous n'en ſçaurions rien, s'il n'avoit eu pendant près de quarante ans pour témoins ceux avec qui il vivoit, & qui peuvent apliquer à cette relation ces paroles du Diſciple bien aimé : *Nous ne raportons rien que ce que nos yeux ont vû, que ce que nos oreilles ont entendu, que ce que nos mains ont touché.*

Témoignage irréprochable & qu'on ne peut accuſer ni de ſurpriſe, ni de prévention, ni d'illuſion, ni de fauſſeté, à moins qu'on ne condamne de menſonge & d'impoſture ceux qui le font. Accuſation qu'on pouroit pareillement faire retomber ſur toutes les hiſtoires du monde. Ne nous arrêtant donc qu'aux faits & aux actions, nous allons juger de ſa charité pour Dieu & pour le prochain par les effets, qui en ſont les vraies marques & les preuves inconteſtables.

ARTICLE PREMIER.

Premiere marque de l'éminente charité de M. De La Salle. Son goût de Dieu & des choſes de Dieu.

LE ſaint Inſtituteur dans les inſtructions qu'il a dreſſées ſur toutes les matieres de la Religion en faveur des Freres, donne dans l'explication du premier commandement ces cinq marques du vrai amour de Dieu. La premiere de penſer ſouvent à lui. La ſeconde d'en parler ſouvent, ou d'en entendre volontiers parler. La troiſiéme la fidelité à remplir ſes devoirs & à faire la volonté de Dieu en toutes choſes. La quatriéme un cœur bienfaiſant pour tout le monde, ſur-tout pour ſes ennemis. La cinquiéme l'exercice de l'amour de Dieu par des actes frequens & des retours continuels vers Dieu. Il parloit de l'abondance de ſon cœur en cette matiere plus qu'en toute autre, & il peignoit ſon portrait, en raportant les caracteres de la parfaite charité : l'experience le montre, quand l'amour ſe rend maître du cœur, il ſe rend maître de l'eſprit, & il diſpoſe des penſées de l'un, auſſi-bien que des deſirs & des inclinations de l'autre. On penſe à ce qu'on aime : on y penſe beaucoup, ſi on aime beaucoup ; continuellement, ſi on aime avec ardeur. L'amour met entre l'eſprit & le cœur un ſi grand commerce, que le moïen ſûr de connoître ce qu'on aime, c'eſt de ſçavoir à quoi on penſe ſouvent & volontiers. On a peine à retirer ſa penſée de l'objet qui attache. La meſure juſte des affections

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

eſt la continuité de la penſée. *Vis noſſe quid amas, attende quid cogitas*, (dit S. Laurent Juſtinien) » Ne vous paroit-il pas (dit excellemment Richard de » S. Victor dans l'admirable explication qu'il fait des dégrez de la parfaite charité) » que le cœur eſt bien bleſſé, quand la flâme de l'amour divin pénétre toute la » moëlle de l'ame, s'empare de tout ſon eſprit, occupe tellement ſes penſées & » les lie tellement ſur le Bien-aimé, qu'il ne peut ni l'oublier ni penſer à autre » choſe. Quelque choſe qu'il faſſe, qu'il diſe, il l'a toujours imprimé dans l'eſ- » prit, ſon image lui eſt gravée, ſa mémoire perd tout autre ſouvenir. La nuit » comme le jour, dans le ſommeil comme lorſqu'il a la raiſon libre, il s'en oc- » cupe, & il en eſt ſaiſi.

In ligno vitæ tract. de caritate c. 4.

De gradibus violentæ charitatis.

La penſée continuelle de Dieu étant l'effet de la grande charité, meſurons celle de M. De La Salle par le ſoin, & ſi je pouvois dire, par la ſainte paſſion, qu'il a euë de ne s'occuper que de Dieu. De-là ſon violent attrait pour la ſolitude & le ſilence.

§. I. *Le puiſſant attrait que M. De La Salle avoit pour la ſolitude, la vie cachée & le ſilence.*

M. De La Salle étoit un de ces Rois dont parle Job, qui maîtres de leurs paſſions & élevez au-deſſus de tous les deſirs terreſtres ſçavent ſe bâtir des ſolitudes en eux-mêmes, & s'y retirer avec Dieu. D'abord qu'il ſe fut débarraſſé du poids des richeſſes & dépoüillé de tout, pour courir avec plus de légereté ſur les traces de Jeſus-Chriſt : il s'enfonça dans une ſolitude qu'il s'étoit pratiquée dans le petit jardin qu'il avoit loüé, où il tâchoit de ſe rendre inviſible à tous ſes Confreres, amis & Compatriotes. Il falloit le ſurprendre pour le trouver, & épier les momens pour lui parler. Il ne ſortoit jamais que dans la néceſſité ; & le regret qu'il avoit de reparoître devant le monde, rendoit ſes viſites ſemblables à celles de ces oiſeaux de paſſage, qui ont peine à prendre terre, & qui ne s'arrêtent qu'un moment. En vain ſes amis, quand il ne pouvoit leur échaper, lui reprochoient-ils d'être ſauvage, il n'en devenoit ni plus familier ni plus complaiſant, & ne les quittoit qu'avec un nouveau deſir de ne les plus revoir.

Job. 3. 14.

C'eſt ainſi qu'il a paſſé les années qui ſe ſont écoulées depuis l'établiſſement de ſon Inſtitut dans la Ville de ſa naiſſance, juſqu'à ſon départ pour la Capitale du Royaume. Retiré à Reims comme dans une antre, il y vivoit en Anachorette, & avoit autant de ſoin de fuïr dans la Ville la compagnie des hommes, qu'Arſéne en avoit dans ſon deſert ; parce que pour penſer uniquement au Créateur, il ne faut point penſer aux créatures, & que le moyen de ne point penſer aux hommes, c'eſt de ne les point voir. Si malgré lui les hommes venoient interrompre ſon commerce avec Dieu, il cherchoit dans la Maiſon les lieux les plus ſecrets pour ſe dérober à leur vûë, & il ſçavoit s'y cacher ſi bien & ſi long-tems, qu'on ne pouvoit le trouver, ou qu'on ne le trouvoit qu'après de longues recherches. Il n'étoit guére plus familier avec ſes Diſciples, car hors des exercices communs qu'il régloit & qu'il animoit de ſa preſence, hors les ſervices de charité qu'il étoit obligé de leur rendre, il ſe rendoit à lui-même & à Dieu, en rentrant dans le trou qu'il s'étoit choiſi, où un autre ne pouvoit être commodément avec lui, & où lui-même ne trouvoit d'eſpace que pour fléchir les genoux.

A Paris comme à Reims, il fut le même, ſolitaire & paſſionné pour la retraite. La maiſon de Vaugirard étoit autant pour lui que pour ſes Diſciples, un lieu de ſilence continuel, où il n'étoit permis d'ouvrir la bouche que pour loüer Dieu, ou parler de Dieu. Quoiqu'alors il réünit en ſa perſonne les offices de Procureur,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

d'Econôme, de Superieur & de Confeſſeur, il n'en étoit ni moins ſolitaire, ni moins recuëilli ; car l'extrême pauvreté de la maiſon le mettoit à l'abri des ſoins du ménage, de l'inquiétude du temporel, & de la diſtraction des affaires.

La grande Maiſon où il paſſa de celle de Vaugirard avec ſa Communauté, ne fit perdre ni à lui, ni à ſes Diſciples, l'eſprit de retraite. Sa proximité de Paris ne l'ouvrit, ni aux ſorties, ni aux viſites. Tout ſon ſoin là comme ailleurs, fut de vivre ſeul avec Dieu. La crainte qu'il avoit de perdre ce goût de la ſolitude, le portoit à de frequentes & de longues retraites. Il en faiſoit chez lui, il en faiſoit chez les Carmes déchauſſez, tantôt ſeul, tantôt avec les Freres. Elles étoient pour l'ordinaire de dix jours, ſouvent de quinze, quelquefois d'un mois, & de plus ; mais jamais ſon attrait pour la ſolitude ne fut ſatisfait que dans la Maiſon de S. Yon, par la liberté entiere qu'il y trouvoit d'y vivre ſeul avec Dieu.

Là à la porte d'une des plus grandes Villes & des plus peuplées du Royaume, où le commerce apelle toutes ſortes d'Etrangers, il vivoit caché & inconnu, comme S. Benoît dans ſa grotte. S'il paroiſſoit dans Roüen, il trouvoit dequoi s'y dédommager des attraits de ſa chere ſolitude, par ceux des mépris qu'on n'épargnoit pas à ſes Freres & dont il avoit ſa part. Du reſte, il n'avoit commerce avec preſque perſonne, & il n'étoit connu que de ceux qui l'avoient vû en la compagnie de quelques Freres. Ainſi les viſites ne l'importunoient point à S. Yon ; & perſonne preſque n'alloit l'y diſtraire & interrompre ſon union avec Dieu. Concentré dans ſon Noviciat & occupé de la conduite des Novices, il ne finiſſoit leurs exercices de pieté, que pour aller en recommencer d'autres, ou dans ſa pauvre chambre, ou dans la petite Chapelle devant le Très-Saint Sacrement. La charité ſeule qui lui faiſoit quitter Dieu pour Dieu, pour s'éxercer dans la maiſon, ou à l'égard des infirmes, ou à l'égard des renfermez, ou à l'égard des petits Penſionnaires, ou à l'égard des Freres, avoit le droit de le retirer du ſecret de ſa cellule, & de le faire paſſer du ſilence & du repos aux œuvres de miſéricorde.

Quand l'obéïſſance, ou quelque affaire le retiroient de ſa ſolitude de S. Yon, ce n'étoit pas pour lui une petite mortification, & il n'y avoit que ſa ſoumiſſion à l'ordre de Dieu & l'aſſurance de le trouver par-tout, qui pût le conſoler : cela n'empêchoit pas qu'il ne fit toute la diligence poſſible pour expedier au plutôt les affaires qui l'avoient retiré de ſa ſolitude, & ſe mettre en liberté d'y retourner au plutôt. S'il trouvoit du délai à ce retour, il ſupléoit aux avantages d'une ſolitude continuée, par ceux des retraites fréquentes de pluſieurs jours dans leſquelles il tachoit de reparer le déchet qu'avoit pû aporter à ſa recollection & à ſes entretiens avec Dieu, la diſtraction des affaires.

Peu s'en fallut qu'il ne ſe laiſſât emporter à cet attrait dominant pour la ſéparation entiere du monde, quand il ſe vit dans la grande Chartreuſe, où ſon ſéjour à Grenoble qui en eſt proche l'avoit invité d'aller. A la vûë de cette fameuſe Laure, ſanctifiée depuis plus de ſept Siécles par la demeure & la ſainte vie de tant de Solitaires, il eut peine à reſiſter à la douce inclination qui le portoit à y reſter.

Act. 17. 16. Durant le tems que M. De La Salle demeura dans ce celebre Monaſtere, on peut dire de lui ce que S. Luc raporte de S. Paul dans le ſejour que cet Apôtre fit à Athènes : *ſon eſprit l'agitoit* & ne lui permettoit du repos que dans ce centre du ſilence. Il ne pouvoit être ſpectateur du recuëillement des Chartreux ſans leur porter envie & deſirer de devenir leur imitateur & de groſſir leur nombre. Le doute qu'il eut que la volonté de Dieu fût d'acord avec la ſienne ſur ce ſujet, fut le ſeul obſtacle qui en détourna l'execution. Comme il deſiroit fort de voir ſa pieuſe

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

pieuſe inclination autoriſée par l'inſpiration celeſte, ou par l'agréement de perſonnes ſaintes & éclairées, il n'y renonça que quand la celebre Sœur Loüiſe dont il a été parlé, l'eut aſſuré que la volonté de Dieu étoit, qu'il continuât à prendre ſoin de ſon Inſtitut, qui continueroit auſſi à être pour lui une œuvre de peines & de croix juſqu'à la mort. Il ſe rendit à cette voix, la regardant comme l'organe de celle de l'Eſprit Saint, & fit au bon plaiſir de Dieu le ſacrifice d'un attrait qui ſembloit lui promettre la manne du Ciel à ſon entrée dans ce deſert.

Au reſte, il eut-là de quoi ſe contenter quelque-tems par la longue retraite qu'il fit ſur la montagne de la Sœur Loüiſe, d'où il retourna comme un autre Moïſe plein de lumieres & avec une ferveur toute extraordinaire, dans la pauvre maiſon des Freres à Grenoble. Dieu lui-même ſembla vouloir dédommager ſon Serviteur du ſacrifice qu'il lui avoit fait de ſon puiſſant attrait pour la ſolitude, en le ramenant apres ſon retour de Provence, de Paris à S. Yon, & en lui laiſſant une pleine liberté d'en profiter par la démiſſion de la ſupériorité & le renoncement à tout autre ſoin que celui de ſa perfection.

Le voyage que l'obéïſſance lui ordonna de faire en ce tems à Paris pour recevoir le legs qui lui avoit été fait & dont il a été parlé, & en diſpoſer en faveur de ſa Communauté, n'interrompit point ſa ſolitude, il ne fit que l'échanger, en le faiſant paſſer de celle de S. Yon en celle du Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet, où il ſe rendit inviſible à ſes propres Diſciples, & demeura caché comme le petit de l'hirondelle dans ſon nid. De retour encore une fois à S. Yon, ſa ſolitude devint plus grande que jamais, & pendant les deux années qu'il y reſta juſqu'à ſa mort, il eut la ſatisfaction qu'il deſiroit de n'entretenir commerce preſque qu'avec Dieu.

Son attrait pour la vie cachée correſpondoit à celui qu'il avoit pour la ſolitude. Son étude continuelle n'étoit pas moins de s'effacer dans l'eſprit des hommes, que de ſe rendre inviſible à leurs yeux. L'honneur lui étoit odieux, & les marques d'eſtime & de diſtinction inſuportables. Il ne paroiſſoit volontiers que là où il y avoit des mépris à gagner pour lui, là où on le fouloit aux pieds & où on le traitoit comme la balayeure du monde. Par-tout ailleurs il ne ſe montroit que quand une abſoluë néceſſité, ou un devoir de charité, ou de bien-ſéance indiſpenſable, l'appelloit. Loin de ſe produire chez les Prélats & chez les Grands du monde, comme l'intérêt de ſon Inſtitut paroiſſoit le demander, il en évitoit toutes les occaſions, lors même qu'il faiſoit la viſite de ſes établiſſemens.

Arrivé dans une Ville, il alloit droit à la maiſon des Freres, & il en ſortoit après quelque ſéjour, plus ou moins long, ſelon l'occurence des affaires, auſſi inconnu, qu'il y avoit entré, ſans avoir parlé à aucun étranger hors les cas de beſoin. Dans un de ces ſortes de voyage, étant allé dans un Monaſtere de Religieuſes pour célébrer la ſainte Meſſe, le ſoin de ne ſe point faire connoître, lui mérita un honteux refus de la part de la Sacriſtine, qui demanda à voir les Lettres de Prêtriſe de M. De La Salle. Le Frere qui accompagnoit le S. Prêtre, & qui étoit entré dans la Sacriſtie pour lui préparer des Ornemens, tandis qu'il ſe diſpoſoit devant le très-Saint Sacrement a monter à l'Autel, fort ſurpris de ce compliment, alla le reporter a M. De La Salle, qui répondit avec ſa douceur ordinaire : *Dieu ſoit beni : Je n'ai pas coutume de les porter. Hé bien, Monſieur*, reprit le Frere, *vous ne direz point la Meſſe. Dieu ſoit beni*, repliqua encore le S. Homme. Pour ſe dédommager d'une mortification ſi ſenſible ; car celle de manquer un jour à dire la ſainte Meſſe, étoit pour lui terrible ; pour s'en dédommager, dis-je, il continua

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſon oraiſon. Mais Dieu content de ſon humiliation & de ſon ſacrifice, lui rendit la conſolation de célébrer par un trait de ſa Providence. Le Chapelain qui connoiſſoit M. De La Salle étant ſurvenu, & ayant apris à la Sacriſtine, que celui qu'elle avoit refuſé, étoit un S. Homme & grand ami de l'Evêque Dioceſain, elle lui fit ſes excuſes & comme par réparation d'honneur elle lui preſenta des Ornemens magnifiques.

Il ſemble que Dieu lui-même ſe plaiſoit à favoriſer l'eſprit de retraite, & l'amour de la vie cachée de ſon ſerviteur, par les contradictions & les perſécutions continuelles, qu'il permettoit au monde de lui faire. En effet, le S. Homme dégoûté de ne voir dans le monde que des contradictions pour les œuvres de Dieu, & d'eſſuyer de ſa part tous les genres de vexation imaginables, n'y paroiſſoit qu'à regret, & ne le voyoit que comme deux ennemis irréconciliables ſont quelquefois obligez de ſe voir, avec répugnance, avec ennui, & avec rapidité. C'eſt la raiſon qu'il rendoit lui-même à ceux qui lui faiſoient des reproches de ſe rendre inviſible au monde : *Que voulez-vous que j'y aille faire*, répondoit-il, *on m'y tend continuellement des piéges*. Par la même raiſon il diſparoiſſoit ſouvent dans Paris aux yeux de ſes propres Diſciples, qui ne ſçavoient ni où il étoit, ni ce qu'il étoit devenu. Lorſqu'ils lui en faiſoient des reproches, & qu'ils lui demandoient pourquoi il ſe déroboit ainſi à ſa propre famille & à des enfans qu'il laiſſoit orphelins & inquiets par ſon abſence, il répondoit que la néceſſité & la charité l'y contraignoient : la néceſſité, parce qu'il avoit beſoin d'un tems de recueillement & de retraite pour réparer l'affoibliſſement de l'homme intérieur ; la charité, afin de ne point attirer aux Freres des troubles, des chagrins & des affaires fâcheuſes. Il en uſoit de même, quand la perſécution étoit preſente. Si quelqu'un en étoit ſurpris, il rendoit cette raiſon de ſa conduite : *Je me cache pour deux raiſons. La premiere, pour pleurer mes péchez, qui m'ont attiré cette perſécution. La ſeconde, pour prier Dieu pour mes perſécuteurs, & leur ôter par mon abſence l'objet dont la preſence occaſionne leurs fautes.*

Ces fréquentes éclipſes du S. Inſtituteur arrivées à Paris & ailleurs, trouvant les mêmes cauſes en Provence où il étoit allé ſe confiner, l'obligerent auſſi de s'y cacher pour ſe dérober à la perſécution de ſes ennemis en ſe dérobant à leurs yeux ; mais le Démon qui étoit ſon grand ennemi, & qui ſoulevoit tous les autres, ſçut bien l'y trouver, & l'obliger de chercher un lieu plus inconnu, s'il vouloit vivre en repos. Il le chercha en effet dans un Hermitage près de S. Maximin, où goûtant le doux plaiſir de n'avoir plus affaire aux hommes & de vâquer à Dieu, il fut tenté d'y reſter & d'y paſſer le reſte de ſes jours. Il y a aparence qu'il eût ſuccombé à une tentation ſi favorable à ſon attrait pour la vie cachée, ſi les Freres après l'y avoir déterré, ne l'euſſent obligé de ſe rendre à eux, & de ne point abandonner ſa famille déſolée.

Conduit quelque-tems après, par la main de la Providence dans la ſolitude de Permeigne, ſa forte inclination pour la retraite le tenta encore une fois de la ſatisfaire ; mais enfin il y trouva un obſtacle invincible, dans l'opoſition de ſes Diſciples. Au reſte, il eut dequoi être content, comme je l'ai déja dit, lorſque revenu à Saint Yon pour y finir ſes jours, il ſe vit libre par la démiſſion de la ſupériorité, de toute autre occupation que de celle de prier ſans ceſſe, & d'anticiper ſur la terre l'union à Dieu qu'il devoit en peu aller conſommer dans le Ciel. Là en repos avec Dieu, comme dans ſon centre, la moindre diſtraction qui pouvoit l'en arracher lui faiſoit violence ; & quand on le ſollicitoit de reprendre quelques-uns

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

des ſoins qu'il avoit quittez, il répondoit agréablement : *Qui n'eſt rien, n'a rien à dire, & ne doit ſe mêler de rien : Il me ſemble*, ajoutoit-il, *que la retraite, l'anéantiſſement, l'oubli du monde de ſa part & de la mienne, & l'aplication à Dieu, eſt ce qui me convient le mieux, & à quoi je dois me tenir.* A l'en croire, les occupations qu'il avoit eûës juſqu'alors avoient dérangé ſon intérieur, & le tems qui lui reſtoit juſqu'à la mort, étoit néceſſaire pour reparer ce déchet. Il ajoutoit que puiſque Dieu le lui donnoit, il en devoit faire ſon profit. » J'ai une forte penſée, écrivit-il un » jour au Frere Barthelemi, auquel il rendoit compte de ſon intérieur, comme » à ſon Superieur, après l'avoir fait élire ; J'ai une forte penſée qu'y ayant ſi long- » tems que je n'ai fait que peu d'oraiſon, il eſt à propos que j'y employe beaucoup » de tems, afin de reconnoître la volonté de Dieu, ſur ce que j'aurai à faire. Il » me ſemble que ce que j'ai à demander à Dieu dans l'Oraiſon, eſt qu'il me faſſe » connoître ce qu'il veut que je faſſe, & qu'il me mette dans la diſpoſition dans » laquelle il me veut.

Il ne ſe contentoit pas d'aimer la vie cachée, il faiſoit encore ſon poſſible pour inſpirer aux autres la même affection ; & il exhortoit particulierement ſes Freres, qu'auſſi-tôt qu'ils ſeroient ſortis de leurs occupations diſſipantes, ils rentraſſent promptement dans leur ſolitude, c'eſt-à-dire en eux-mêmes, afin de réparer les bréches que la diſſipation auroit pû faire à leur vertu. Il eſtimoit infiniment ceux qui ſe conduiſoient de la ſorte ; parce, diſoit-il, qu'ils témoignoient avoir de l'amour pour Dieu & pour leur propre perfection. Il vouloit qu'ils eſtimaſſent beaucoup la grace que Dieu leur avoit faite, de les avoir retirez du tracas & des dangers où l'on eſt continuellement expoſé dans le monde. Il marquoit quelquefois de la ſurpriſe, de ce qu'il s'en trouvoit quelques-uns qui témoignoient avoir peu de goût pour une vie ſi retirée qu'ils apelloient gêne continuelle ; il en punit même un jour un, lequel n'ayant pas cet eſprit de retraite à cœur, plaignoit fort les Novices de ce qu'ils étoient ſi retirez ; la punition qu'il lui impoſa, fut de l'obliger de reſter pendant quelques mois avec ceux dont il plaignoit l'infortune, afin d'aprendre avec eux à aimer ce qu'il regardoit comme une eſpéce de ſuplice.

Rien ne lui paroiſſoit ſi utile pour le ſalut que l'amour de la retraite ; c'eſt ce qu'il tâcha de faire comprendre à une de ſes Niéces qui l'avoit prié de ſe trouver à ſa Profeſſion Religieuſe, en raportant avec ſimplicité les raiſons qui l'en empêchoient. » Ma très-chere Niéce, lui écrit-il, j'avois répondu à la Lettre dont » vous m'avez honoré, le jour de l'Aſcenſion, mais parce qu'elle ne vous a pû être » renduë, je vous faits cette autre réponſe. Je vous ſuis très-obligé de m'avoir » fait ſçavoir le jour de vôtre Profeſſion, & je prends bien de la part à la joie que » vous en avez, & à vôtre ardent deſir de vous conſacrer entierement à Dieu. » C'eſt vous procurer en cette vie un avant-goût de l'Eternelle. Que je vous eſti- » me heureuſe de vous dégager par-là des ſoins & des embaras du monde ! Je ne » manquerai pas de joindre mes prieres aux vôtres, pour demander à Dieu pour » vous la grace de bien faire ce Sacrifice. Je ſouhaiterois fort pouvoir y aſſiſter ; » mais deux raiſons m'en empêchent, la premiere eſt que je ſuis ici ſeul Prêtre » pour y confeſſer cinquante perſonnes, & qu'on a de la peine à en avoir un autre » pour cette Maiſon, parce qu'elle eſt éloignée de la Ville ; ce qui fait que je ne » puis pas actuellement l'abandonner ; la ſeconde eſt, qu'ayant un Superieur je ne » ſuis pas maître de moi-même ; ainſi je vous prie de vouloir bien vous contenter » que je m'uniſſe à vous dans cette ſainte Action, dans les mêmes vûës dans leſ- » quelles Dieu vous fera la grace de la faire : je ſuis avec bien de l'eſtime & toute

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» l'affection poſſible.... » C'eſt ainſi que le ſaint Prêtre ſçavoit unir au mérite de toutes les autres vertus, celui de l'humilité, en faiſant profeſſion de vivre dans la dépendance & ſous l'obéiſſance d'un ſimple Frere.

Comme le ſilence eſt l'ami de la retraite & du recuëillement, & l'Ange Gardien des Communautez, ainſi que s'expliquoit ſainte Scholaſtique, on ne peut dire combien nôtre ſaint Prêtre l'aimoit & le recommandoit à ſes Diſciples. La rigueur avec laquelle il gardoit le ſilence, le faiſoit regarder comme un Arſéne. Il parloit peu & rarement; *parce*, diſoit-il, *que c'eſt un bon moïen de garder la retraite intérieure, au lieu que le trop parler diſſipe & fait perdre le ſouvenir de Dieu.* Il inſpiroit à ſes Freres la même eſtime du ſilence, & leur recommandoit cet article de régularité par-deſſus les autres, par la raiſon que le deſordre n'arrive ordinairement dans les Communautez que par l'intemperance de la langue. Il étoit ſi rigide ſur cet article qu'il n'en pouvoit ſouffrir l'affoibliſſement. Soyez très-exact au ſilence, écrit-il à l'un d'eux, c'eſt un des principaux points de régularité ſans lequel une maiſon tombe dans le deſordre. Vous me direz peut-être que vous auriez un grand deſir de l'obſerver; mais que l'occaſion dans laquelle vous êtes continuellement de répondre à ceux qui vous interrogent, ne vous le permet pas: excuſe frivole; ne ſçavez-vous pas en quelles occaſions vous devez répondre, & en quelles vous devez vous taire? La ſeule charité doit vous faire répondre, & vous devez garder le ſilence en toute autre occaſion. Le ſilence, dit-il dans ſon recuëil, eſt ce qu'il y a de plus eſtimable dans une Communauté; car il eſt le Gardien de toutes les vertus & l'obſtacle à tous les vices, puiſqu'il empêche les médiſances & toutes les paroles contre la charité, la vérité & la modeſtie, & qu'il fait qu'on ne s'occupe que des choſes néceſſaires, & qu'on ne ſe diſſipe pas par des entretiens trop extérieurs & par des paroles inutiles. Un homme qui n'eſt pas retenu en paroles, ne deviendra jamais ſpirituel; & un moyen ſûr pour être bientôt parfait, c'eſt de ne point pécher par ſa langue.

Quoique le ſilence ſoit ſi néceſſaire dans une maiſon réguliere, il ſeroit néan-
Pſ. 140. v. 3. moins peu fructueux, s'il n'étoit qu'extérieur, & ſi dans le tems même qu'on met, comme parle le Roi Prophête, une porte à ſes lévres, on donnoit entrée aux penſées inutiles dans l'eſprit, qui y font un ravage ſpirituel d'autant plus funeſte, qu'il y eſt moins aperçû. C'eſt pourquoi, il ajoûte qu'on doit tâcher de joindre toûjours le ſilence intérieur avec l'extérieur, oubliant ce qui eſt créé, pour ſe ſouvenir de Dieu & de ſa ſainte preſence; parce que c'eſt-là ce qui doit faire l'occupation intérieure de l'ame. C'eſt-là en effet le principal & le meilleur ſilence, & c'eſt ce dernier qui doit produire le premier, & lui donner les bornes qui lui conviennent pour produire d'excellens fruits. C'eſt cette ſorte de ſilence, écrit M. De La Salle à une perſonne de pieté, qui doit être le partage d'une ame véritablement ſolitaire & ſéparée de l'amour du monde: elle doit demeurer aſſiſe & ſe taire, parce que c'eſt un moyen de s'élever ſans ceſſe au-deſſus d'elle-même; & il n'y a rien de plus dangereux pour elle, que de ſe laiſſer arracher de cette converſation Divine pour ſe rabaiſſer vers les hommes. Il eſt tems, dit-il dans une autre Lettre à la même perſonne, de parler peu & faire beaucoup. Que beaucoup de ſilence, beaucoup d'humilité & beaucoup d'oraiſon, ſoit vôtre étude; car c'eſt-là ce que Dieu demande de vous: vous devez pour cela peu penſer, peu deſirer & peu ſçavoir, c'eſt le moyen de vivre content.

Il donne enſuite à la même perſonne pluſieurs avis pour la garde du ſilence en ces termes: Le ſilence eſt une vertu très-utile & très-néceſſaire pour adorer Dieu, pour le ſervir en eſprit & en verité, pour réſiſter aux tentations & pour ſe préſer-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ver des pechez. Il faut aprendre à ſe taire, à diſſimuler, & à bien parler quand la néceſſité le veut, & pour ne point excéder ſur ce ſujet, tâcher de bien obſerver les régles ſuivantes.

1. Ne parlez point hors les récréations, ſans une grande néceſſité ; & dans le tems des Récréations mêmes, parlez peu : vôtre état preſent demande que vous ſoyez fidele à cela ; & vous ne devez pas dire un ſeul mot ſur ce qui ſe paſſe : mais ſouvenez-vous que vôtre ſilence doit être ſans fierté.

2. Gardez-vous bien de vous juſtifier de rien : avoüez, au contraire, que vous avez tort ſans néanmoins faire aucun menſonge ; & gardez le ſilence en tout, lorſque vous ne pouvez parler ſans vous juſtifier. Je ne vois rien en vous qui vous donne lieu de le faire.

3. Vous ne parlerez jamais des affaires de la maiſon, ni de ce que vous croirez s'y faire contre le bon ordre, vous vous contenterez de prier Dieu dans ces rencontres ; & quand on parlera d'affaires & de choſes indifferentes, ne dites jamais vôtre ſentiment, & cela dans la vûë de vôtre peu d'eſprit & de diſcernement.

4. Demeurez toûjours dans le ſilence dans les petites peines qu'on vous fera ; & que Dieu ſeul ſoit le témoin de vôtre innocence.

5. Enfin, ſi après vous être retenuë, vous dites enſuite ce que vous aviez à peine gardé, & les graces même que Dieu vous auroit données, vous perdez le fruit de votre ſilence, & vous devez vous en impoſer une pénitence.

Voilà les ſaintes régles qu'il donnoit à cette perſonne pour ne point pécher par la parole. Ce ſont celles-là mêmes qu'il a données à ſes Freres & qu'ils obſervent encore avec beaucoup de ſoin.

§. II. *Amour extraordinaire qu'avoit l'Inſtituteur des Freres pour l'Oraiſon.*

I. L'eſprit d'oraiſon, ſeconde marque d'un grand amour pour Dieu.

Si l'amour divin jaloux du cœur de l'homme le porte à la ſéparation des créatures, & lui aprend à ſe bâtir en ſon intérieur une ſolitude, ce n'eſt que pour y trouver Dieu plus ſûrement, & s'unir à lui avec plus de facilité. Fuïr le commerce des hommes, ou pour vivre avec plus de liberté, ou pour s'entretenir avec ſes propres penſées, ou pour ſe livrer à l'inaction ou à des occupations agréables, c'eſt cultiver la retraite ſans aucun mérite, ou en Philoſophe, ou en Miſantrope, par amour propre, par paſſion, par fantaiſie. S'éloigner du monde, parce-qu'on ne peut gagner ſes bonnes graces, qu'on ne peut y faire figure, ni s'y montrer ſans lui déplaire, c'eſt quitter ſon commerce par chagrin, par dépit & par deſeſpoir. Se retirer des compagnies par ennui ou par intérêt, ou par mélancolie, c'eſt mauvaiſe humeur. Il n'y a donc que la charité qui donne du mérite à la retraite, & qui ſanctifie le divorce qu'on fait avec le monde. Si ſon inſtinct celeſte porte à la ſolitude, ce n'eſt que dans la vûe de remplacer l'abſence des créatures par la preſence du Créateur. Ceux qui aiment, deſirent avec ardeur de voir, de parler, d'écouter & de converſer avec les objets de leur cœur. Ils s'ennuïent, ils s'affligent & ils ſouffrent de l'abſence. La preſence les ravit, & ils l'attendent avec une impatience qui eſt toûjours auſſi grande que leur amour.

De-là dans les Saints, ce deſir inſatiable de la priere & de l'oraiſon. Plus pure & plus ardente étoit leur charité, plus vive & plus violente étoit la ſainte paſſion qui les portoit à l'entretien avec Dieu. L'eſprit de priere & d'oraiſon prend toûjours ſes accroiſſemens, & tire ſes pertes des progrez ou des affoibliſſemens de la charité. L'oraiſon des premiers Chrétiens formez ſur le modele des Apôtres, étoit preſque continuelle, parce que leur ferveur étoit grande. Si l'eſprit de prieres eſt aujourd'hui preſque éteint, le refroidiſſement de la charité prédit par Jeſus-Chriſt

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

en eſt le principe. L'amour de Dieu en produiſant le deſir de le poſſeder, inſpire l'attrait de l'oraiſon, qui dédommage l'homme ſur la terre de l'abſence de Dieu en le faiſant penſer à lui. Ainſi l'oraiſon eſt tout à la fois l'élement, l'aliment & le centre des ames pures, qui y cherchent leur repos, leur vie, leur nourriture. Elles ne peuvent ſe réſoudre de quitter Dieu, ſi ce n'eſt pour Dieu ; & des œuvres même de charité les plus excellentes, elles reviennent à l'oraiſon avec l'activité qu'a le poiſſon pour ſe replonger dans l'eau. Le ſaint Auteur de l'Imitation, parlant des anciens Solitaires, dit que *les heures & les journées leur paroiſſoient courtes, & la douceur de l'oraiſon leur ôtoit le reſſouvenir des néceſſitez corporelles.* Il eſt vrai, ajoûte-t-il, *qu'ils étoient éloignez du monde, mais ils étoient bien dédommagez de cette abſence par leur familiarité avec Dieu & l'abondance de ſes faveurs.*

1. ch. 18.

Saint Antoine n'eſt pas le ſeul qui paſſoit les nuits en oraiſon avec tant de douceur, que le Soleil qui l'y avoit laiſſé en ſe couchant, l'y retrouvoit encore à ſon lever. Que faiſoient ces hommes ſi ennemis du commerce des hommes, & plus ſauvages que les bêtes mêmes avec leſquelles ils habitoient ou dans les forêts, ou dans les cavernes, ou ſur les montagnes ? Ils étoient heureuſement occupez de Dieu, toûjours en converſation avec lui, & dans un goût toûjours nouveau de la contemplation de ſa beauté infinie. C'eſt ce que dit S. Auguſtin dans l'éloge qu'il en a fait. S. Chryſoſtôme leur rend le même témoignage. » Ils établiſſent, » dit ce Pere, leurs demeures dans les deſerts & ſur les montagnes, où toute leur » occupation eſt de s'entretenir avec Dieu, de le loüer, de le benir, de l'aimer » & de lui rendre des actions de graces pour eux & pour les autres hommes. » Pour cet effet, ils ſe levent la nuit ; & pour le faire avec plus de promptitude, » ils dorment vétus, & le ſommeil qu'ils prennent, eſt court & leger ; parce que » le grand reſpect qu'ils portent à Dieu, les empêche de dormir profondément. Ce grand eſprit d'oraiſon ne s'eſt point borné aux premiers ſiécles, & ne s'eſt point reſſerré dans les deſerts ni dans les ſolitudes, il a paſſé avec la Foi de ſiécle en ſiécle, & dans tous les tems & dans tous les lieux ; il a trouvé de fervens Chrétiens de tous les âges, de tous les états & de toutes les conditions, qui l'ont cultivé avec ſoin. Tous les Saints de tous les tems en ont fait le plan de leur conduite & l'ame de leurs exercices. Et c'eſt en quoi, comme en toute autre choſe, M. De La Salle a tâché de les imiter.

L. de moribus Eccleſiaſticis. c. 31, 32. Homil. 69, 70. in Mat. Homil. 44. in Epiſt. 1. ad Timoth.

Sa vie a été un entretien continuel avec Dieu. Homme d'oraiſon au ſortir du Seminaire de S. Sulpice, il a cultivé ce ſaint exercice avec toute la fidélité qu'on le recommande dans cette ſainte Maiſon. A meſure qu'il avançoit dans les Ordres, il augmentoit ſes prieres & ſes exercices de pieté. Pour y donner plus de tems, il devint plus ami de la retraite & plus ennemi des viſites. Le cours des études qu'il faiſoit alors dans l'Univerſité de Reims, ne dérangea en rien ſes exercices de dévotion, & ne ralentit point le ſoin qu'il eut toûjours de s'en bien acquitter. Ainſi ſelon le conſeil que le Seraphique Pere Saint François donnoit à ſes Enfans, l'amour de l'étude ne fit en lui aucun tort à l'amour de la ſainte oraiſon. Il ſçut le ſecret de les ſi bien allier enſemble que loin de ſe combattre & de ſe détruire, ils ſe prêtoient les mains pour pouſſer ſon ame dans la voye de la perfection. Il étudioit en eſprit d'oraiſon ; & il ſe portoit à l'oraiſon avec plus d'attrait, quand il avoit bien étudié. C'eſt que la ſcience des Saints étoit celle qu'il cherchoit, & que la gloire de Dieu étoit la ſeule fin de ſes études. Si l'étude diſtrait, paſſionne, & éteint inſenſiblement l'eſprit de pieté, c'eſt que l'amour propre en eſt le principe, & la vaine gloire la fin. M. De La Salle avançant dans

L. 1. c. 20.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

l'eſprit de prieres, à meſure qu'il avançoit dans les Ordres, s'apliqua à ſon intérieur avec une ferveur nouvelle, quand il ſe vit Diacre. Alors proche du terme où tous les autres Ordres menent & diſpoſent, *il mit dans ſon cœur des dégrez*, ſelon l'expreſſion du Roi Prophete, pour monter au Sacerdoce. Ces dégrez furent une retraite plus grande, un recueillement plus profond, une aſſiduité à l'Office Canonial plus parfaite, & dans ſa maiſon une plus longue oraiſon.

Ordonné Prêtre, il montra dans ſa perſonne un homme intérieur, ſéqueſtré du monde, uniquement attentif & apliqué à Dieu, & ſoigneux de ſe maintenir dans cette pureté de vie & dans ce recueillement continuel qui tient le cœur préparé à monter tous les jours à l'Autel. Il célébroit le ſaint Sacrifice de la Meſſe tous les jours, & le célébroit avec une dévotion toújours nouvelle; parce qu'il avoit ſoin de la tenir allumée par l'exercice d'une priere preſque auſſi longue que la journée. Les exercices de pieté, mêlez avec des œuvres de charité, remplaçoient tous les intervales que l'Office Canonial & le Miniſtere ſacré laiſſoient vacans. Ainſi toújours occupé de Dieu ou pour Dieu, la Ville de Reims voyoit en ce jeune Prêtre un Miniſtre qui avoit paru parfait au ſortir des mains du Prélat qui l'avoit ordonné, & qui faiſoit bien voir par la maniere dont il aſſiſtoit au Chœur, & dont il paroiſſoit à l'Autel, qu'il ne ſortoit pas de ſon entretien avec Dieu, quand il ſortoit de l'Egliſe. *Sa converſation dès-lors commença à n'être plus avec le commun des hommes, mais ou avec les Anges du Ciel, ou avec les hommes parfaits ſur la terre.* C'eſt le plan de vie que trace en ces deux mots l'Auteur de l'I-mitation pour tous les Prêtres de la nouvelle Alliance, & que M. De La Salle ſuivit à la lettre. En ſe dérobant aux viſites & aux entretiens inutiles, ſon aplication à Dieu devint ſi aſſiduë & ſi forte, qu'il paroiſſoit abſorbé, & ſouvent ravi & extaſié, ſurtout au ſortir de l'Autel. L. 4. c. 9.

Plein de l'Eſprit Saint qui avoit deſcendu ſur les Apôtres au jour de la Pentecôte, il parut dire avec eux: (Act. 6.) *Pour nous, nous nous apliquerons à l'oraiſon & au miniſtere de la parole.* Voilà le partage de la vie d'un Prêtre, l'oraiſon & le miniſtere. Si c'eſt celui que ſe firent les Apôtres dès la naiſſance de l'Egliſe, ceux qui s'en font un autre, en changeant leurs exercices, dégénerent de leur vertu & perdent l'eſprit de leur vocation. *Nous ſommes Chrétiens pour nous*, diſoit S. Auguſtin à ſon Peuple, & *Prêtres pour vous.* Ainſi nôtre double devoir eſt de travailler à nôtre ſalut & au vôtre. En vain ſerions-nous Saints, ſi nous ne vous étions utiles; & plus en vain vous ſerions-nous utiles, ſi nous ne l'étions à nous-mêmes. Or le moyen ſûr & preſque unique de ſe ſanctifier & de ſanctifier les autres, c'eſt l'eſprit d'oraiſon. Sans lui le miniſtere ne ſanctifie ni les Miniſtres ni les Fidéles. Sans lui le Miniſtre demeure ſec, comme un arbre dépoüillé, ou tout au plus comme un arbre chargé de feüilles, mais ſans fruit. Sans cet eſprit d'oraiſon on peut faire beaucoup de bruit, mais peu de fruit.

Dans un Prêtre l'oraiſon qui n'eſt pas accompagnée du miniſtére, en fait un pur contemplatif, pour ne pas dire un pieux faineant. Sa vertu court riſque de ſe terminer à la ſpeculation, auſſi bien que ſon Oraiſon; & de n'avoir en effet, que l'idée de l'une & de l'autre ſans en avoir la pratique. Mais le miniſtere qui n'eſt pas précedé, accompagné, & ſuivi de l'oraiſon dans le Miniſtre, en fait un homme diſſipé, ſans intérieur, ſans onction, ſans beaucoup de graces. Il peut beaucoup travailler ſans preſque rien faire; & à la mort, il pourra former contre lui-même cette plainte des Apôtres à Jeſus-Chriſt: *Nous avons beaucoup travaillé toute la nuit ſans rien prendre.* M. De La Salle ſçut ſi bien unir l'un avec l'autre, qu'il a

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

été tout à la fois un des Prêtres des plus intérieurs & des plus assidus à l'Oraison, & un des Prêtres des plus laborieux & des plus zélez que l'on ait vûs dans ces derniers tems.

II. Effets admirables de ce grand esprit d'oraison dans M. De La Salle.

Ce fut dans ce saint & presque continuel exercice de l'Oraison, qu'il trouva cette grandeur d'ame nécessaire pour l'éxécution de l'entreprise à laquelle Dieu l'appelloit. Ce fut l'esprit d'oraison qui l'éleva au-dessus de tout respect humain, & qui lui fit généreusement mépriser le *qu'en dira-t'on*, les bruits populaires, les contradictions de sa famille, les reproches de ses amis & le cri public, quand il fut question de s'associer à une demi-douzaine de jeunes Maitres d'Ecoles pauvres & grossiers. Ce fut dans cette intime communication de son ame avec Dieu, que son cœur sçut s'affermir & se roidir contre l'étonnante répugnance, qu'il sentoit dans le fond de sa nature, pour lier societé avec des personnes qui avoient si peu de raport avec lui, & vaincre cette délicatesse naturelle, qui d'abord trouva dans la vile nourriture de ses compagnons un vrai tourment. Ce fut de l'assiduité à la priere, qu'il tira ce courage héroïque que demandoit de lui le S. Esprit, pour faire le sacrifice de son Canonicat & de son bien de Patrimoine, & devenir pauvre en faveur des pauvres.

Si ce sacrifice prescrit pour les parfaits dans l'Evangile, si commun dans l'Eglise pendant une longue suite de siécles, & devenu si rare & si difficile dans le nôtre, par l'opposition des parens & des coutumes locales, doit son execution à la force de la Priere & de l'Oraison, nous pouvons aussi dire que l'éminent degré d'oraison qui le suivit en fut le mérite & la récompense.

L. 3. c. 26. En effet, M. De La Salle, après l'avoir offert à Dieu, se trouva pour le reste de ses jours *dans cet état heureux & sublime d'une ame libre*, où le S. Auteur de l'Imitation dit, *qu'on arrive plûtot par la Priere que par tous autres moyens*, & qu'il donne comme l'ouvrage d'une vertu consommée, qui a le Privilége de tenir toûjours son esprit apliqué aux choses du Ciel, & de passer au travers des soins de cette vie, sans être occupé; non par stupidité & insensibilité, mais par l'élévation & le vol d'une ame libre & dégagée, qui se met au-dessus de toutes affections déréglées. Dieu le mit tellement à couvert des soucis de cette vie (pour continuër le langage de l'Imitation) qu'il n'en parut jamais embarrassé, pas même occupé, pas même y penser. Son ame animoit son corps sans lui être assujettie, & sans faire attention à ses besoins. Le boire, le manger, le vétement, & les autres choses qui servent à l'entretien du corps, étoient à charge à sa ferveur. L'usage même qu'il en faisoit, servoit à entretenir son commerce avec Dieu, en nourrissant son esprit de pénitence & de mortification.

III. Son assiduité à la priere & à l'oraison.

Dès-lors on le vit *toûjours gaai & toûjours content, prier sans intermission*, selon le conseil que l'Apôtre S. Paul en donne aux Thessaloniciens: En effet, l'un suit de l'autre, la priere assiduë enfante la joye. Ces délices pures d'un cœur content, parce qu'il contente Dieu, qu'on ne trouve point dans une continuité de plaisirs, Dieu les fait goûter

1. Thess. 5. 17 à l'ame qui ne lui refuse rien dans le saint commerce qu'elle entretient avec lui par le moyen de la priere. S'occuper, se pénétrer, se remplir de Dieu, source éternelle de consolation pour les bienheureux dans le Ciel, & pour les hommes d'oraison sur la terre; c'est ce que M. De La Salle éprouvoit; & cette heureuse expérience augmentoit sa solicitude pour ménager avec une sainte avarice tout le tems qu'il pouvoit en faveur de l'oraison. Il s'y apliquoit avec cette constance & ce saint empressement que re-

Colloss. 4. 2. Luc 6. 12. commandoit l'Apôtre aux Collossiens. Le jour ne lui suffisant pas, il la prolongeoit dans la nuit, il y passoit même les nuits à l'exemple de son divin Maître:

ainsi

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ainſi perſévéroit-il comme les premiers Chrétiens dans une oraiſon continuelle, qui en commençant avec le jour, ne finiſſoit pas avec lui. S'il paſſoit comme Jeſus-Chriſt, une partie de la journée à ſervir le prochain, il conſacroit ou les nuits, ou une partie des nuits à prier. La Priere eſt en effet le repos des hommes Apoſtoliques, ils y prennent de nouvelles forces pour travailler au ſalut des ames.

Il ſembloit que le ſaint Prêtre dans ſa plus vive jeuneſſe, voulût diſputer à Anne fille de Phanuël l'éloge que la Sainte Ecriture donne à ſa perſévérance en la priere dans l'âge le plus décrepit. *La vénérable Veuve*, dit le Texte ſacré, *à l'âge de quatre-vingt-quatre ans ne ſortoit point du Temple, y paſſant les nuits & les jours en jeûnes & en prieres.* Admirable ferveur qui ſe renouvelloit dans le tems qui paroît donner droit de ſe diſpenſer de tout travail, & d'attendre la mort dans un doux repos. M. De La Salle l'imita en ſa jeuneſſe & en ſa vieilleſſe. En ajoutant le jeûne à la priere, & les plus grandes auſteritez aux laborieux exercices du miniſtére, il commença cette vie de pénitence & d'oraiſon que la mort ſeule termina. *Luc* 2. 37.

Dans les premieres années de la naiſſance de ſa ſocieté, le jour il prioit dans ſa maiſon ou avec ſes diſciples ou en ſon particulier ; & la nuit, il l'alloit paſſer ſecrettement devant le S. Sacrement, & aux pieds du tombeau de ſaint Remy, lorſque les Freres alloient prendre leur repos. Deſorte que ceux-ci le revoyant le lendemain le premier à l'oraiſon, n'avoient garde de penſer qu'il avoit conſacré à la priere le tems qu'ils avoient employé au ſommeil.

Combien de tems & combien de fois a-t'il ſçû les tromper ſaintement en cette maniere, en leur donnant à entendre que s'il paroiſſoit le premier à l'oraiſon commune, c'eſt qu'il avoit été le plus prompt à ſortir du lit & à venir à cet exercice? Mais enfin ſes diſciples ſçurent ſe détromper à ſon ſujet, & s'aperçurent que quand il ſe trouvoit toujours le matin le premier à l'Oratoire, c'eſt qu'il y avoit paſſé la nuit, ou que ſon oraiſon avoit déja précedé la leur de pluſieurs heures. La priere étoit auſſi ſon azile dans toutes les rencontres où il avoit beſoin des lumieres du S. Eſprit. Ses deſſeins étoient toûjours concertez avec Dieu, & jamais il n'a mis la main à une entrepriſe, qu'il n'eût auparavant recouru au Tabernacle, & conſulté Dieu dans la priere pour ſçavoir ſa volonté ou implorer ſon aſſiſtance.

Dans les dangers, les peines, les infortunes & les perſécutions, ſon recours étoit à Dieu, & la priere étoit la ſeule arme défenſive qu'il mettoit en œuvre contre ſes ennemis. Quand les dangers étoient plus grands & les perſécutions plus terribles, l'oraiſon aſſiduë & plus longue qu'à l'ordinaire, de pluſieurs jours, ou de pluſieurs mois, ſoutenuë du jeûne & de la pénitence, étoit l'unique moyen qu'il employoit pour ſe rendre Dieu propice & les hommes plus favorables.

IV. Son recours à la priere en tous ſes beſoins & en toutes occaſions.

Vouloit-il obtenir de la bonté divine quelque grace ſpeciale pour ſon Inſtitut, il entroit comme un autre Moïſe dans l'intérieur du deſert, je veux dire, dans une longue retraite & une converſation avec Dieu qui duroit autant que l'affaire le méritoit, ou il y conſacroit le tems du ſommeil, contre lequel il lutoit de toutes ſes forces. C'eſt ce qu'il fit pendant une année preſque entiere pour obtenir de Dieu une maiſon de Noviciat. Quand il arrivoit que le ſommeil plus fort que lui fermoit inſenſiblement ſes paupieres, pour faire voir que la nature vaincuë ne lui cédoit qu'à ſon grand regret, on le trouvoit couché ſur la terre nuë, dans une poſture qui diſoit qu'il avoit été ſurpris & qu'il dormoit malgré lui.

Enfin c'eſt par la priere qu'il venoit à bout de ſes entrepriſes, & qu'il triomphoit des perſécutions que l'enfer lui ſuſcitoit. Cette maxime qui étoit ſi fortement gravée dans ſon cœur, il l'avoit ſouvent dans la bouche, & en toutes ren-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

contres, en toutes ſortes d'affaires il avoit coutume de la répéter : *Il faut beaucoup prier pour connoître la volonté de Dieu & pour obtenir ſon ſecours.*

Ce fut aux prieres de M. De La Salle, que le Frere Barthelemi ſon Succeſſeur dans le gouvernement de l'Inſtitut, dût ſa demeure dans la maiſon ; car les Freres anciens étoient d'avis de le renvoyer. Ils l'avoient même conclu, & le Frere devoit ſortir le lendemain, ſi M. De La Salle ne l'eût empêché après avoir paſſé la nuit en priere. Voici comme la choſe arriva.

Dans le tems que les Maîtres Ecrivains de Paris avoient ſaiſi & confiſqué tous les meubles des Ecoles gratuites, & que pluſieurs des anciens Freres conſternez de tant d'adverſitez dont l'œuvre étoit ſans ceſſe affligée, allérent chercher hors de leur état une vie plus douce & plus tranquille, en cédant à la perſécution ; le Frere Barthelemi en recevant la nouvelle de la mort de ſon pere, reçut promeſſe qu'on lui garderoit ſa place avec ſa penſion, s'il vouloit venir remplir ſa fonction de Maître d'Ecole. Les anciens Freres qui reſtoient & qui ſouhaitoient ſe défaire du Frere Barthelemi à cauſe qu'il avoit des infirmitez dangéreuſes & conſidérables, ravis de cette conjoncture, tâchérent d'en profiter pour faire ſortir par une ſi belle porte & d'une maniere honorable, un homme dont ils eſtimoient la vertu, mais dont ils craignoient la mauvaiſe ſanté. Pour engager M. De La Salle à ſe ranger de leur ſentiment, ils conſultérent les Médecins pour ſçavoir s'il y avoit des remédes ſpecifiques & propres à guérir les humeurs froides dont ce Frere étoit attaqué. La réponſe fut que la guériſon en étant incertaine, le plus court & le plus ſûr pour lui & pour la Societé, étoit de le renvoyer. Ils le dirent au S. Superieur, en lui remontrant la néceſſité de ſuivre un avis ſi ſage, qui en même-tems qu'il délivroit la maiſon d'un homme ſujet à des infirmitez dont les ſuites ſeroient fâcheuſes, aſſuroit à l'infirme du pain & un établiſſement avantageux pour le reſte de ſes jours. Le ſage Inſtituteur voyant les anciens Freres conclure le renvoi d'un homme qu'il croyoit précieux pour ſa Congrégation, ne voulut d'abord ni conſentir à leur deſir, ni le contredire, ſelon ſa maxime ordinaire de ne rien déterminer de lui-même, & de ne point s'opoſer à l'avis commun de ſes diſciples. Mais enfin les voyant toûjours fermes dans la réſolution de débarraſſer leur maiſon d'un homme qui ne manqueroit pas de lui devenir à charge, il ſe rendit, quoiqu'avec grande répugnance & avec un deſir ſecret de retenir le Frere.

Ce parti pris, celui qui nous raporte ce fait eut ordre de faire le paquet du Frere Barthelemi, & de lui ouvrir le lendemain la porte pour ſortir. Le cœur de M. De La Salle dans le fond n'y avoit pas conſenti. Il avoit regret de perdre un ſi bon Sujet : c'eſt pourquoi il paſſa la nuit à prier. Le lendemain matin le Frere qui devoit ouvrir la porte à celui qu'on renvoyoit, étant venu dans la chambre de M. De La Salle chercher les clefs, il s'aperçut que le ſerviteur de Dieu ne s'étoit point couché, & qu'il avoit prolongé ſon oraiſon pendant toute la nuit. La concluſion de cette longue oraiſon fit évanoüir le deſſein du Frere ; car M. De La Salle ayant fait venir le Freres Barthelemi, & ayant conféré long-tmes avec lui, le trouva dans de ſi ſaintes diſpoſitions qu'il ne put ſe réſoudre à mettre hors de la maiſon un homme qui conſentoit à ſacrifier ſa petite fortune pour y reſter. En effet, ſur le champ le pieux Frere écrivit une lettre dans laquelle il marquoit qu'il renonçoit au poſte de ſon pere. L'hiſtoire de la vie du Frere Barthelemi qui a été le Succeſſeur de M. De La Salle dans la ſuperiorité, nous aprendra que le ſaint homme fut bien inſpiré de ne point conſentir à la perte d'un ſi excellent Sujet.

Une autrefois le même Frere ſurprit encore le ſaint Homme dans une de ces

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

oraiſons qui occupoient toute la nuit. Nôtre Superieur, dit ce Frere, n'ayant point couché dans le Dortoir commun, je fus obligé un jour que j'avois beſoin de grand matin des clefs de la porte, de les aller chercher dans ſa chambre. Y ayant frapé ſans qu'il me répondit, & ayant eu la curioſité de regarder par quelque ouverture de la porte, j'aperçus d'un côté ſon Prié-Dieu renverſé & lui tombé par terre de l'autre côté, où il dormoit accablé du ſommeil qui l'avoit ſurpris pendant l'oraiſon. Le Frere Lazare qui devoit ſortir avec moi, le vit auſſi en cet état. Nous l'y aurions laiſſé tranquille, ſi la néceſſité de ſortir au plûtôt ne nous eût pas obligez de fraper plus fort. Alors réveillé au bruit, il ſe releva, redreſſa ſon Prié-Dieu, & nous ouvrit comme s'il eût paru ſortir du lit, ſans donner aucune marque qu'il n'y étoit pas entré, ni ſoupçonner que nous le ſçuſſions. De nôtre part, nous n'eûmes pas moins de ſoin de lui cacher l'état dans lequel nous l'avions vû ; car nous aurions été mal reçûs à lui en parler. Cependant nous ne pûmes nous empêcher de ſourire l'un & l'autre en nous regardant, fort contens tous les deux de voir qu'il n'étoit point incommodé.

Le Serviteur de Dieu étoit ſi ami de la priere, que tout lieu lui étoit propre pour y vâquer, même les ruës de Paris. Dehors comme dedans la maiſon, dans les places publiques, comme aux pieds du Crucifix, en le regardant on voyoit un homme recuëilli, & qui ne penſoit qu'à Dieu. Le Chapelet étoit la priere ordinaire qu'il faiſoit en allant dans la Ville : & il vouloit que ſes diſciples, auſſi-bien que lui, ſe fiſſent une loi de prier par-tout, d'avoir en marchant le Chapelet en main, les yeux baiſſez & le cœur au Ciel, à l'exemple de S. Felix de Cantalice Capucin. Ayant trouvé un jour dans Paris le Frere œconome, qui allant chercher des proviſions, paroiſſoit déſoccupé de Dieu, il lui demanda où étoit ſon Chapelet, en lui montrant le ſien qu'il tenoit en main. Il le diſoit toûjours en marchant avec une modeſtie & un recuëillement qui frapoient ceux qui le rencontroient.

Dans ce qui interreſſoit le bien de l'Inſtitut, il s'aſſocioit les Freres pour prier, & il ordonnoit une priere continuelle qui commençoit pour eux avec le jour, & qui ne finiſſoit pas pour lui par le retour de la nuit. Deux Freres à genoux devant l'Autel, crioient à Dieu miſéricorde, au nom de la Societé ; & tous ſe ſuccédant les uns aux autres même pendant l'heure du repas & de la récréation, faiſoient à Dieu une douce violence, & le ſuplioient de leur être propice, & de deſarmer leurs ennemis. Ce concert de prieres extraordinaires duroit quelquefois huit jours en tiers, & étoit ſouvent renouvellé, parce que des orages furieux menaçoient ſouvent cette petite nacelle d'un naufrage prochain.

Quand dans la ſuite des années les affaires & les ſoins multipliez déroboient au Serviteur de Dieu, le tems ordinaire qu'il conſacroit à l'oraiſon de chaque jour, il le lui reſtituoit pendant la nuit avec fidélité, & ſon ame ſe dédommageoit de ſes pertes aux dépens du ſommeil, ſouvent avec uſure, en demeurant la nuit entiére en converſation avec Dieu. C'eſt le témoignage qu'en a rendu un pieux Chanoine qui a demeuré quelque-tems avec lui. » Lorſque je faiſois, dit-il, une retraite ſous » la conduite du ſaint homme M. De La Salle qui demeuroit avec ſes Freres à la » ruë Princeſſe à Paris, j'étois logé au-deſſus de l'Oratoire ; & comme il arriva » que quelque néceſſité m'obligea de me lever & de paſſer par cet Oratoire, je » trouvai ce ſaint homme proſterné contre terre où je ne doute point qu'il n'ait » paſſé le reſte de la nuit. L'ayant un jour quitté à ſix heures du ſoir à genoux auprès de ſa table, je le trouvai dans la même poſture & à la même place à quatre » heures du matin le lendemain.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Il n'eſt ni le ſeul ni le premier qui ait été témoin d'une ſi longue oraiſon. Outre les anciens Freres, pluſieurs autres perſonnes ont aſſuré l'avoir vû paſſer des nuits entiéres en prieres. Son ſecret pour le cacher, étoit d'aller prendre ſon repos quand le tems d'en ſortir pour la Communauté aprochoit ; car alors paroiſſant avec les autres au ſon de la cloche à la priere commune, il ſe perſuadoit que les Freres qui ſortoient du lit, croiroient qu'il en ſortoit auſſi.

V. & peine qu'il reſſentoit quand on le diſtrayoit dans l'oraiſon.

Pour lui faire plaiſir, il ne falloit pas le diſtraire quand il étoit en oraiſon. Il ſembloit qu'on l'arrachât d'un doux repos, quand on venoit l'importuner mal-à-propos & troubler ſon entretien avec ſon Bien-aimé. Il avoit beſoin alors de toute ſa mortification pour n'en point faire de plainte, ou n'en point témoigner de peine. Quelquefois même le déplaiſir qu'il en reſſentoit, lui arrachoit quelques doux reproches. C'eſt ce qui arriva un jour, qu'un Frere le cherchant, le trouva en oraiſon la face contre terre anéanti & abimé devant Dieu. Aparemment que dans cet heureux moment, il étoit dans les Celiers de l'Epoux ſacré, où il buvoit à longs traits ce vin & cette liqueur qui rend ſages tous ceux qu'elle enyvre ; car il avoit peine à revenir à lui-même, il paroiſſoit abſorbé, & ſon viſage enflâmé marqua le déplaiſir qu'on lui cauſoit de l'obliger de ſortir de ce doux repos qu'il prenoit entre les bras de ſon Bien-aimé, ou peut-être auſſi de ce qu'on le ſurprenoit dans cet état de joüiſſance & d'embraſſement divin. Rien n'étoit plus ordinaire, que de voir le feu lui monter au viſage & de le voir changer de face, quand il montoit à l'Autel, ou qu'il paroiſſoit devant le très-Saint Sacrement, ou qu'il ſe mettoit en oraiſon, ou qu'il rentroit en lui-même par un profond recuëillement.

Un des Maîtres d'Ecole de Boulogne, apellé Vigneron, allant un jour de Reims à Paris avec le ſaint homme, reçut ordre de lui d'aller un peu devant, afin de le laiſſer en liberté de dire ſon Office. Le jeune homme ayant marché ſeul pendant quelque-tems, ennuyé de l'abſence de M. De La Salle, s'arrêta pour l'attendre & pour voir où il étoit ; mais ne pouvant le découvrir des yeux, il retourna ſur ſes pas. Après quelque chemin fait, il le vit de loin en poſture d'un homme qui faiſoit oraiſon. S'étant enſuite aproché plus près, il le vit debout le viſage vers le Ciel, comme un homme extaſié. Une pareille vûë qui auroit ſurpris agréablement un autre, effraya celui-ci, qui pour ſe guérir de ſa peur, fit ſortir le ſaint Prêtre de ſon raviſſement en le tirant par la robe. Ce mauvais ſervice ne pouvoit guére plaire à un homme qui ſembloit goûter quelque choſe des délices du lieu qu'il contemploit : auſſi repouſſa-t'il avec une eſpéce d'indignation celui qui le lui rendoit, en lui diſant : *Je vous avois dit d'aller toûjours devant.* Ce pauvre Frere qui auroit dû ſe congratuler d'avoir vû ſon Superieur dans un état ſi édifiant, loin d'en profiter, demeura ſi épouventé du raviſſement dans lequel il l'avoit vû, qu'il ſe ſépara de lui pour toûjours en quittant ſon état. Le ſaint homme ayant apris qu'il vouloit ſe marier, lui écrivit pour l'en détourner, & l'aſſura que Dieu ne beniroit pas ſon mariage. Si celui qui reçut cet avis n'en fit pas ſon profit, il eut tout le tems de s'en repentir & d'en faire pénitence : car ſa femme devint aveugle, & pluſieurs de ſes enfans vinrent au monde avec des infirmitez, ou contractérent dans la ſuite des maux propres à les rendre miſérables : c'eſt ce qu'a aſſuré ce pere infortuné à M. l'Evêque de Boulogne, en lui montrant les lettres de M. De La Salle.

V ?. Quoiqu'on ne ſçache rien de ſa maniere d'oraiſon, on ne peut douter qu'elle ne fût trés-ſublime.

Quoique nous ne puiſſions rien dire de certain ſur la maniere d'oraiſon du ſaint Prêtre, puiſque ni lui, ni aucun de ſes Directeurs, ou confidens, ne nous en ont rien apris, cependant on ne peut guéres douter qu'il ne fût avantagé du don de contemplation & d'un degré d'oraiſon ſublime. Outre le fait qu'on vient de rapor-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ter, on a remarqué qu'il paſſoit ſouvent les jours & les nuits dans ce ſaint exercice, ſouvent on le trouvoit à quatre heures du matin en la même poſture & en la même place où on l'avoit laiſſé le ſoir précédent : on le voyoit en ces longues oraiſons immobile, tranquille, & dans un doux repos qui ne laiſſoit apercevoir en lui que les mouvemens de l'ame & les impreſſions de Dieu ; il ne paroiſſoit ſortir de cet exercice qu'avec regret, & à peu près comme l'enfant qu'on arrache de la mamelle : or on ſçait qu'il n'eſt pas poſſible à la foibleſſe humaine de perſéverer long-tems & conſtamment dans une oraiſon ſi aſſiduë & ſi continuelle, ſans en avoir reçû un don éminent ; à moins qu'on ne veüille y faire le perſonnage d'un Quiétiſte, qui en attendant l'action de Dieu, ſuſpend la ſienne, demeure oiſif, ou dort, & fait la bête en penſant être un Ange.

Comme ce fanatiſme de Molinos étoit devenu aſſez à la mode, même en France, où il avoit paſſé d'Italie avec le Pere de la Combe & quelques autres ſemblables Docteurs de la fauſſe ſpiritualité, & qu'il prenoit réputation dans bien des Communautez, & parmi les perſonnes dévotes qui ſe mêlent d'oraiſon, à la faveur des écrits de Malaval, de Madame Guyon, & de pluſieurs autres imprimez ou manuſcrits ſemez de toutes parts, M. De La Salle eut grand ſoin de préſerver ſa Communauté du venin doux & ſubtil d'une Doctrine, qui dans le fond accommode fort l'indolence & la lâcheté naturelle, en nourriſſant l'amour propre & l'orgueil.

La contemplation, ſelon Malaval, eſt un don de Dieu qui ſe preſente à nous dès le berceau, que les enfans eux-mêmes peuvent pratiquer, & qui doit être l'oraiſon de tout le monde. En quoi conſiſte cette ſublime oraiſon ? A ne rien faire, à laiſſer tout faire à Dieu, à ſe tenir dans l'inaction, à attendre le moment divin, à ſe prêter à lui quand il vient, & à rentrer dans ſa premiere oiſiveté quand il ſe retire. Ainſi dans les principes des Quiétiſtes, on fait excellemment l'oraiſon quand le cœur dort, & que le corps adopte ſon ſommeil, quand les diſtractions ravagent l'intérieur, quand même les mauvaiſes penſées le ſaliſſent, pourvû qu'on veüille faire oraiſon, on la fait. On eſt cenſé prier, quand on eſt en poſture de prier & d'attendre l'opération du S. Eſprit, à peu près comme le gueux qui ſe tient à une porte attendant qu'on la lui ouvre, & qu'on lui donne l'aumône. Il n'y fait rien, & il y fait tout, diſent les Quiétiſtes, il fait le perſonnage qui lui convient, & en attendant la charité, ſa preſence la demande. Mais ſe tenir devant Dieu ſans remuer ni la langue, ni le cœur, ſans parler & ſans operer dans l'ame, en liant ſes puiſſances, & en ſuſpendant ſes actions, c'eſt faire la bête, & repreſenter le bœuf & l'âne qui ſe trouvérent, croit-on, à la naiſſance de l'Enfant-Dieu ? Cela eſt vrai, mais à en croire un Quiétiſte bien inſtruit de ſes principes, & qui en admet les conſéquences, cette maniere d'oraiſon eſt ſublime, & celle-là même dont le Roi Prophête ſe glorifie par ces paroles : *Je suis devenu comme une bête de charge en votre preſence.*

Il eſt difficile qu'un pareil fanatiſme ſoit du goût de gens qui ont quelques principes de vraie ſpiritualité, ou qui ont de la lumiere & de la ſcience ; auſſi n'a-t-il pas fait grande fortune dans les Communautez d'hommes où la ſcience dirige la devotion, ni chez ceux qui découvrent les affreuſes conſéquences de cette doctrine dans les principes mêmes qui les cachent. Mais il n'eſt pas difficile qu'un ſyſtême de ſpiritualité ſi favorable à la nature, & qui ſçait ſi bien contenter l'amour propre en accordant tout à la pareſſe, plaiſe à gens qui s'accommodent fort d'une prétendue oraiſon, qui n'a ni épines ni difficultez, qui laiſſe tout à faire à Dieu & rien à l'homme : il n'eſt pas difficile que l'aparence de la pieté ſurprenne des gens ſans Lettres & ſans lumieres, & que dans une Communauté où

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

l'on ne fait point profeſſion d'étude, on ſe laiſſe enchanter des termes d'oraiſon de quiétude & de contemplation paſſive.

VII. Soins qu'a pris M. De La Salle d'écarter ſes Diſciples de la fauſſe ſpiritualité des Quiétiſtes.

C'eſt pourquoi M. De La Salle ſans faire entrer ſes Diſciples en connoiſſance de ces ſortes de fauſſes ſpiritualités, ni entrer lui-même avec eux en explication ſur la difference de la vraie, ou fauſſe oraiſon de quiétude, de la contemplation réelle ou imaginaire, s'eſt contenté de les écarter de toutes voies ſuſpectes & dangereuſes, de les tenir dans le ſentier commun & fraié dans l'Egliſe, en leur enſeignant ces principes ſûrs & certains; 1. Qu'il ne faut point deſirer les voies extraordinaires & ſublimes, parce qu'elles ne ſont pas ſans danger, & qu'il eſt très-aiſé de s'y méprendre. 2. Que le ſeul & ſûr moien de préparer l'ame à l'union avec Dieu, eſt la pratique conſtante de l'humilité, de la mortification, de l'obéiſſance & de la pureté de cœur. 3. Que c'eſt une témérité aveugle & une préſomption inſuportable de vouloir s'élever de ſoi-même à la contemplation & à l'oraiſon paſſive, que cela eſt même impoſſible. 4. Qu'il ne faut pas même ni chercher ni deſirer les oraiſons ſublimes, parce qu'elles ne ſont pas la vraie vertu & qu'elles peuvent même en être ſéparées: c'eſt-à-dire, qu'on peut en être privilégié ſans être vertueux, & qu'on peut être parfait, ſans en être avantagé, comme l'exemple d'une infinité de Saints le montre. 5. Que l'Apôtre S. Paul nous a apris en termes exprès à ne point donner tant de prix aux dons extraordinaires, qu'ils peuvent être ſeparés de la charité, & que la perfection ne ſe trouve que dans la charité. 6. Qu'on peut ſe tromper aiſément en fait d'oraiſon & être ſurpris par l'Ange de ténébres qui ſe transforme en Ange de lumiére qui contre-fait les opérations de Dieu; mais qu'on ne peut ſe tromper en ſuivant la metode d'oraiſon ordinaire, & en s'exerçant dans les pratiques du renoncement à ſoi-même, de la mortification, de l'obéiſſance & de l'humiliation. 7. Que bien des gens perdent le tems dans l'oraiſon, & y demeurent oiſifs ou lâches, dans des ſpeculations crueuſes & abſtraites, qu'ils croyent être contemplation, & dans une molle indolence, qu'ils prennent pour quiétude & repos en Dieu. D'où il concluoit, que l'oraiſon à laquelle les Freres devoient s'attacher, eſt la méditation, l'oraiſon affective, l'oraiſon commune & métodique qui ſe fait par actes, par réflexions, par retours & examens ſur ſoi-même & qui ſe termine par de bonnes réſolutions, parce que cette oraiſon eſt ſûre, celle qui a été enſeignée & pratiquée par les Saints, & celle qui a été autoriſée dans l'Egliſe de tout tems. Il les exhortoit en conſequence à ſe donner bien de garde de l'indolence, de la lâcheté, & encore plus de l'oiſiveté & de l'inaction, à laquelle la nature porte dans un exercice qui a ſes épines, & dans lequel on ne peut réüſſir ſans beaucoup de vigilance & de conſtance.

Ce n'eſt pas, leur inculquoit-il ſouvent avec force, le repos que vous devez chercher dans l'oraiſon, mais la lumiere pour découvrir vos fautes, vos vices, vos paſſions; & la force & la grace pour les corriger. C'eſt l'oraiſon purgative à laquelle vous devez vous attacher. L'union à Dieu eſt la récompenſe de la pureté du cœur; la pureté du cœur eſt l'effet de la parfaite mortification; & la parfaite mortification eſt le terme où conduit la bonne oraiſon. Croiez l'avoir bien faite quand vous en ſortez pleins de feu pour la pratique de la vertu, pleins de haine & de mépris pour vous-mêmes, pleins de force pour renoncer à vous-mêmes. La contemplation qui ne ſort pas de ce principe & qui n'y retourne pas, eſt toujours ſuſpecte, & pour l'ordinaire chimerique. L'oraiſon qui ne rend pas meilleur, eſt inutile, quelque ſublime qu'elle paroiſſe, puiſqu'on ne fait oraiſon que pour

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

devenir meilleur, c'eſt-à-dire, plus recuëilli, plus humble, plus patient, plus obéïſſant, plus regulier, plus doux, plus mortifié. Quand l'ame eſt bien pure, elle eſt bien proche de Dieu, elle s'unit à Dieu avec toute facilité, Dieu ſe communique à elle avec grande bonté. Cette union eſt la derniere fin de l'oraiſon, pourvû qu'on y arrive, n'importe. On peut y être mené par des voies extraordinaires: ce chemin paroit le plus beau, mais il n'eſt pas le plus ſûr. On peut y parvenir en courant, en volant même avec les ailes de l'oraiſon commune, & de la pratique des vertus Evangeliques: cette route eſt la plus épineuſe, mais la plus droite & la plus aſſurée.

Conformément à ces grands & ſolides principes, le ſage Superieur s'attachoit avec un ſoin particulier à former ſes novices dans l'exercice de la ſainte Oraiſon & à les bien inſtruire de la métode de la faire. Il ſe faiſoit un plaiſir de la leur expliquer par parties & en détail; & il crut que ce ſeroit leur rendre un ſervice neceſſaire que d'en compoſer un petit livre & de le faire imprimer à leur uſage.

VIII. Son zele à leur inſpirer le vérit ble eſprit d'oraiſon.

Après avoir eu ſoin de prévenir ſes diſciples contre les maximes de la fauſſe ſpiritualité & les illuſions de la fauſſe oraiſon, il mettoit tout en œuvre pour leur inſpirer l'amour de la veritable, perſuadé qu'il en feroit des hommes parfaits, s'il pouvoit venir à bout d'en faire des hommes d'oraiſon. Dans cette vuë il leur diſoit qu'ils devoient enviſager l'oraiſon comme l'ame de tous leurs exercices & le ſoutien de leur Inſtitut; qu'un Frere d'école ſans eſprit d'oraiſon étoit un ſoldat ſans armes, & qu'il ne pouvoit ſe ſoutenir dans ſa vocation, s'il perdoit le goût de ce pain de l'ame. A tout propos, hors de propos, en toute occaſion, en tout tems, en public en particulier, de vive voix & par lettres, ou il leur recommandoit ce ſaint exercice, ou il leur donnoit des avis pour s'en bien acquiter, ou il les reprenoit de leur negligence ſur cet article, ou il leur impoſoit penitence, s'ils y avoient manqué, s'ils en avoient dérangé l'heure, s'ils en avoient retranché du tems. Et pour les obliger à s'y apliquer avec vigilance, il leur a fait une regle expreſſe de rendre toutes les ſemaines compte au Frere Directeur de la maniere dont ils font l'oraiſon. Il ne permettoit pas même à ceux qui avoient quelques indiſpoſitions de s'en diſpenſer, donnant pour maxime, que l'oraiſon étoit un excellent remede pour guerir les infirmités.

Une fois s'étant aperçû, qu'un Frere s'occupoit à ramaſſer des pierres dans le jardin, pendant que tous les autres étoient en oraiſon, il l'aborda pour lui demander qu'elle étoit l'importante raiſon qui l'occupoit à un travail ſi inutile par préférence à celui de l'oraiſon qui occupoit le reſte de la Communauté: le Frere lui ayant fait réponſe qu'il ſuivoit l'ordre du Frere Directeur, qui lui avoit commandé ce travail pour ſoulager ſon infirmité, le ſaint homme ne le trouvant point en faute, ne lui dit plus rien; mais il alla du même pas porter ſa correction à celui qui la meritoit, en lui reprochant de donner aux dépens de l'ame des ſoulagemens au corps. Il y a, ajouta-t-il, des ſoulagemens plus utiles à l'un & moins préjudiciables à l'autre, que celui-là. C'eſt pourquoi ſervez-vous-en deſormais. Il n'eſt pas juſte que l'ame porte la perte d'un des plus grands biens qu'elle trouve en cette vie, pour accorder à la ſanté un remede paſſager & incertain.

Un Frere lui ayant écrit, que le tems de l'oraiſon lui paroiſſoit trop long: voici la réponſe qu'il en reçut; » Je ne ſçai pas pourquoi vous dites, mon très-» cher Frere qu'on eſt plûtôt cinq quarts d'heure à l'oraiſon qu'une heure: je crois » que l'oraiſon ſe fait par-tout de même & ſe finit à la même heure. Vous vous in-» quiétez, parce que l'oraiſon eſt trop longue, marque que vous ne l'aimez guére,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» Ah ! mon très-cher Frere, elle eſt le ſoutien de l'ame ; voudriez-vous la negliger ? » Si vous ne pouvez pas vous apliquer ſur un acte, apliquez vous ſur un autre : » apliquez-vous-y par reflexions dans le tems des ſechereſſes, tenez-vous-y humilié devant Dieu dans la vûë de vos défauts, la diſſipation à laquelle vous vous » laiſſez aller, cauſe la difficulté que vous avez de vous apliquer à l'oraiſon, & eſt » la marque & l'effet du dérangement de vôtre interieur, c'eſt pourquoi veillez » beaucoup pour vous retirer de ce défaut, apliquez-vous ſur toutes choſes à bien » ſçavoir la métode d'oraiſon, qui eſt à l'uſage de la ſociété & la ſuivez. Je ne » ſuis pas ſurpris que ne la ſuivant pas, vous ayez de la peine à vous y apliquer ; » vous avez moien preſentement de vous apliquer à Dieu, de ſouvent rentrer en » vous-même, faites-le je vous prie.

IX. L'eſtime qu'il faiſoit de la metho-de d'oraiſon, & combien il la jugeoit neceſſaire.

On ne ſçauroit aſſez dire, combien M. De La Salle inſiſtoit ſur cet article, & avec quel zéle il recommandoit à ſes enfans de cultiver la métode d'oraiſon, pour n'en perdre point le tems & en recuëillir les fruits. Il ſçavoit que la pratique d'une oraiſon ſuperieure eſt le don du S. Eſprit, & la récompenſe ordinaire de la fidelité à ſe bien acquiter de l'oraiſon commune. Il ſçavoit que l'Eſprit Saint ſouffle, quand, & où il veut, & que ce n'eſt ni celui qui demande & qui court aux voies extraordinaires, qui y entre ; mais celui que la main de Dieu y conduit. Je ne finirois pas ſi je voulois raporter tout ce que faiſoit & diſoit l'Inſtituteur des Freres pour en faire des hommes d'oraiſon. Il s'étudioit à les en rendre avides & à les rendre avares de ſes momens, qu'il vouloit qu'ils regardaſſent tous, comme précieux. C'eſt pourquoi il les exhortoit à les ménager avec ſoin.

Regles communes p. 20.

» Les Freres de cet Inſtitut, dit-il dans ſa régle, doivent beaucoup aimer le » ſaint exercice de l'oraiſon, & ils doivent le regarder comme le premier & le » principal de leurs exercices journaliers, & celui qui eſt le plus capable d'attirer » la bénédiction de Dieu ſur tous les autres : ils ſeront exacts à la faire tous les » jours dans le tems, & autant de tems que la Régle l'ordonne ; & ils ne quitteront pas cet exercice ſans un beſoin preſſant, qui ne ſe puiſſe remettre : » Il s'exprime encore avec plus de force ſur le même ſujet dans le recuëil des avis ſpirituels qu'il donne à ſes enfans : » Eſtimez beaucoup, leur dit-il, le ſaint exercice de l'oraiſon, d'autant qu'elle eſt le fondement & le ſoutien de toutes les » vertus, & qu'elle eſt la ſource des lumieres & de toutes les graces dont nous » avons beſoin, tant pour nous ſanctifier, que pour nous acquiter de nos emplois. » Il fait voir enſuite combien il eſt éloigné du ſentiment de ceux qui ne font oraiſon que pour les ſenſibilitez & qui reſtent toûjours plongez dans leurs vices. » Ne recherchez rien de ſenſible, ajoute-t'il, dans le ſaint exercice de l'oraiſon, » attachez-vous à ce qui eſt de la Foi & qui porte à la haine & à la deſtruction » du peché, aux détachement des choſes créées, à l'Imitation de Jeſus-Chriſt, » & à l'exercice des vertus qu'il a pratiquées, tâchant de l'imiter le plus parfaitement qu'il vous ſera poſſible. Prenez bien garde d'emploïer utilement le tems » de l'oraiſon, donnez plus de tems aux affections, & aux réſolutions qu'aux raiſonnemens & aux conſiderations : ne faites pas ſeulement des réſolutions vagues » & générales ; mais faites-en toujours de particulieres, & prenez des moïens propres » pour les executer : » Si ce grand homme d'oraiſon étoit véritablement perſuadé de la néceſſité de l'oraiſon, il n'étoit pas moins convaincu, qu'il eſt à craindre que ceux qui s'y adonnent ne faſſent de lourdes chutes, s'ils ne veillent ſur eux-mêmes, & s'ils ne s'entretiennent toujours dans l'humilité ; & c'eſt pour les exhorter à cette vigilance qu'il conclut par ces paroles :

» Lors,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» Lors, dit-il, que vous converſez avec Dieu dans l'oraiſon, ou que vous pen-
» ſez à lui, ayez toujours un regard ſur vôtre baſſeſſe & vôtre indignité infinie,
» qui vous tienne dans un profond reſpect & anéantiſſement devant Dieu.

Son affection pour l'oraiſon n'a pas moins paru dans les ſoins qu'il a pris d'y porter tous ceux qui s'adreſſoient à lui, que dans les inſtructions qu'i la laiſſées à ſes Freres. Voici comme il parle à une Religieuſe qui l'avoit prié par lettres de lui marquer la voïe qu'elle devoit tenir dans ce ſaint exercice pour ne point ſe rebuter des diverſes peines dont elle étoit attaquée.

1. Que l'oraiſon, lui dit-il, ſoit pour vous un frequent exercice, & tâchez d'y trouver vôtre conſolation dans les ſéchereſſes, parce que vous y trouverez Dieu plus purement, demeurez-y avec foi & conſtance dans les ſéchereſſes & les obſcurités, ſans aucun attrait : c'eſt un trés-bon état & trés-ſanctifiant.

2. L'oraiſon, comme je vous ai dit de la faire, vous conduira en peu de tems, & ſans autre étude à la préſence de Dieu.

3. L'oraiſon eſt préférable à tout. Après vôtre office divin, elle doit être pour vous un point eſſentiel de régle.

4. L'oraiſon de ſouffrance vaut mieux que toute autre, & quand Dieu vous en donnera l'experience, vous la devez conſiderer comme un grand bonheur pour vous. Ne prenez point de Livre pendant ce tems, vous n'en avez point beſoin.

5. Ne vous étonnez pas de l'éloignement de Dieu & des ſéchereſſes dans l'oraiſon, vous en êtes l'unique cauſe, renoncez à vous-même, faites-vous violence, ſoïez fidelle à ce que la grace demande de vous, & quelque indigne que vous ſoïez d'ailleurs des careſſes & des faveurs de l'Epoux des ames, il vous en comblera.

6. Soiez d'autant plus fidele à l'oraiſon que vous ſentez d'un côté Dieu dans l'intime de vôtre ame qui vous y attire, & de l'autre le démon qui fait tous ſes efforts pour vous en détourner.

7. L'oraiſon doit être vôtre principal apui, ainſi n'y manquez jamais, à moins que vous ne ſoiez malade. C'eſt elle qui diſſipera les tenebres & l'ignorance de vôtre eſprit. Mettez-vous dans l'Eſprit de Foi. Vous êtes devant Dieu : c'eſt encore trop pour vous ; ne vous arrêtez jamais aux ſenſibilitez : craignez-les plûtôt, & défiez-vous-en.

8. Vôtre oraiſon eſt bonne comme vous la faites, continuez-là. Dieu s'y trouve & agit pour vous, ainſi il ſuffit que vous renonciez quelques fois avec paix & tranquilité de cœur a toutes les peines & diſtractions que vous y reſſentez & que vous vous abandonniez à nôtre Seigneur afin qu'il vienne vivre en vous, & ſe rendre maître de vos paſſions.

9. Vous devez recevoir l'état, où vous vous trouvez dans l'oraiſon, comme une penitence que Dieu veut que vous faſſiez pour vos pechez, vous n'en ſortirez pas ſi-tôt, il faut le porter patiemment & meme gaïement ; n'eſt-ce pas aſſez pour une miſerable qu'elle ſçache qu'elle eſt en la préſence de Dieu ; c'eſt-là la reflexion que vous devez faire de tems en tems, ſoit pendant le jour ſoit pendant l'oraiſon, pour tâcher de vous procurer quelque recuëillement interieur & exterieur.

10. L'état où vous me marquez être dans l'oraiſon, n'eſt pas une oiſiveté dangereuſe comme vous croiez, pourvû que vous ayez Dieu, & que vous alliez à lui, dequoi vous mettez-vous en peine ? Il n'a pas beſoin de tous vos efforts. Il faut éviter l'oiſiveté, & ne pas non plus vous embarraſſer de la multitude des actes ; il ſuffit pour vous & pour contenter Dieu que vous ſoiez en ſa ſainte préſence.

11. Enfin recourez encore une fois à l'oraiſon, & tenez-vous-y dans un état

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

d'anéantiſſement & de dépoüillement devant Dieu, de tout ce qui n'eſt point Dieu. Demandez-lui avec ſimplicité de cœur, les moiens de ſortir de l'état de miſere où vous êtes. Si vous ne pouvez faire oraiſon, dites à Dieu que vous ne le pouvez & demeurez en repos, il ne vous obligera pas à l'impoſſible; ou dites-lui comme les ſaints Apôtres: *Seigneur apprenez-moi à prier*, & puis demeurez anéantie devant lui comme incapable de tout, & ce ſera-là vôtre oraiſon.

Enfin l'eſprit d'oraiſon de M. De La Salle ne ſe terminoit pas au tems de l'oraiſon. Il la faiſoit en tout tems & en tous lieux, & rien ne l'empéchoit de prier, s'étant rendu familiere la preſence de Dieu, qui le tenoit dans un recuëillement habituel & profond, dans une ſinguliere modeſtie, dans une exacte régularité & une attention toûjours nouvelle à ſanctifier les moindres de ſes actions. Comme nous l'allons voir.

§. III. *Recueillement profond & habituel de M. De La Salle en tout tems & en tous lieux, & ſon étude à ſe rendre la preſence de Dieu familiere & continuelle.*

1. Troiſiéme preuve effective de l'eminente charité de M. De La Salle pour Dieu & ſon union à Dieu.

En étudiant la conduite de M. De La Salle, il paroit qu'il a pris pour lui cet avis du ſaint Eſprit : *Que rien ne vous empéche de prier continuellement*, & qu'il en a fait le plan de ſa vie ; car il prioit ſans interruption, & il ſe conſervoit dans un continuel eſprit d'oraiſon. 1. En recourant au Tabernacle comme Moïſe, dans les plus petites comme dans les plus grandes affaires, & en ſe preſentant devant la face du Seigneur dans les moindres difficultez & en toutes occaſions. 2. En s'étudiant à demeurer uni à Dieu, & en ne ſortant preſque jamais de l'attention à ſa divine preſence, qu'il s'étoit renduë habituelle & familiere. 3. En priant en effet de bouche & de cœur en tout tems & en toutes rencontres, & en bien des manieres ; car s'il ſe trouvoit deſœuvré, & que l'occupation lui manquât, il ſe mettoit auſſi-tôt en prieres & retournoit à l'oraiſon comme à ſon élement : s'il ſe trouvoit diſtrait & ſorti de ſon recuëillement, il y rentroit par la pratique de differentes prieres vocales ; & ſoit qu'il fût en repos ou en action, ſon cœur s'élevoit ſans ceſſe vers le Ciel, & il entretenoit la converſation avec Dieu, par l'uſage continuel des oraiſons jaculatoires.

Ainſi ſeul ou en compagnie, dans l'inaction ou dans le travail, il étoit avec Dieu, & il ſçavoit trouver le moyen d'être toûjours occupé de lui & pour lui, de travailler pour ſon honneur & ſa gloire ſous ſes yeux & ſans ſortir de ſa preſence. Nôtre cher Pere avoit une ſouveraine eſtime du recuëillement, dit un de ſes plus fidéles Enfans, tant pour lui que pour les ſiens, qui n'oſoient ſe diſſiper à ſa preſence, ou qui ne le faiſoient pas impunément ; car il faiſoit à ceux qui étoient portez à la diſſipation une guerre continuelle, & il les obligeoit à rentrer dans l'interieur, par la crainte des corrections & des pénitences. Un novice un jour au ſortir de la ſainte Meſſe & de l'action de graces après la ſainte Communion, ayant tombé ſous ſes yeux, tandis qu'il s'arrêtoit à regarder dans la cour, parut ſi fort l'offenſer, que tranſporté de zéle il alla à lui & lui dit : *Si j'étois votre Directeur, je vous donnerois une ſi bonne penitence que vous ſeriez de long-tems guéri d'ouvrir vôtre viuë ſur d'autres objets que ſur celui qui vous a viſité par la ſainte Communion.*

L'amour divin a cet avantage ſur celui de la créature, que Dieu étant preſent partout, il peut par-tout ſe rendre preſent ſon objet & le ſaiſir par la Foi. Il n'eſt point beſoin pour ſe raprocher de Dieu de courir bien loin & de ſortir hors de ſoi : il eſt en nous, nous ſommes en lui, nous vivons & nous ne ſubſiſtons que par lui. En rentrant en nous-mêmes, nous l'y trouvons. Son Royaume y eſt établi : *Regnum Dei intra vos eſt.* Nôtre cœur eſt le Trône où il veut être adoré, où il veut régner, & où

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

nous pouvons lui faire la Cour ; & ce n'eſt point ailleurs qu'on nous avertit de le chercher. C'eſt-là même qu'on nous ſollicite *de le ſanctifier*. Sans qu'il ſoit beſoin de paſſer les mers, ni de creuſer dans le fond des abîmes, ni de prendre nôtre vol vers le Ciel, ni d'aller aux extrémitez de la terre, nous trouvons Dieu par-tout où nous ſommes. Sujet de joie & de conſolation incomparable pour ces ames ſaintes, qui ennuyées d'un exil ſur la terre, qui leur dérobe la vûë de Dieu, tâchent d'y ſuppléer par un reſſouvenir & une oraiſon continuelle. *Il faut toûjours prier, & ne point relâcher de ſon attention à Dieu.* S. Pierre 1. Ep. 3. 15. Luc. 1. 18.

II. Maniere dont il s'exerçoit à ſe rendre Dieu preſent.

C'eſt ce que faiſoit en perfection l'Auteur de l'Inſtitut des Ecoles Chrétiennes. Ce que ſaint Bonaventure dit de ſaint François, je puis l'aproprier à M. De La Salle. *Pour ſe conſoler de l'abſence de ſon bien aimé, il prioit par-tout*, & en faiſant de tous lieux & de toutes choſes, des lieux & des ſujets d'oraiſon, il tâchoit de l'avoir toujours preſent, & de ne point interrompre ſon entretien avec lui. En entrant & en ſortant de ſa pauvre cellule, il s'armoit de la priere ; en chaque lieu où il mettoit le pied, il s'étoit fait une coutume de fléchir le genoüil & d'adreſſer ſes vœux au Pere de Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt : pour peu qu'il fût déſoccupé, il recouroit à Dieu. En marchant meme dans les ruës de Paris, il continuoit ſa converſation avec lui ; & pour écarter tous ceux qui pouroient l'en diſtraire par des abords & des ſalut inutiles, il avoit coutume de porter ſon Bréviaire en la main, d'où lui ſurvint le nom de *Prêtre au Bréviaire*. Quoiqu'il ne fût nullement ſingulier, il retint cependant cette pratique ſinguliere dans le deſſein de favoriſer ſon recüeillement ; car s'il vouloit paroître prier, c'étoit afin qu'on le laiſſât en effet prier dans ſon intérieur ſans diſtraction, & c'étoit auſſi afin de s'impoſer la loi de baiſſer les yeux à cette foule d'objets qui ſe preſentent dans les ruës de Paris, en paroiſſant prier & en priant en effet. On l'a ſouvent entendu lorſqu'il ſe croyoit ſeul, s'abandonner aux tranſports que le S. Eſprit opere dans les ames dont il s'eſt emparé. *Seigneur*, diſoit-il, *qu'heureux eſt celui qui met en vous tout ſon apui : il diſpoſe dans ſon cœur des degrez par leſquels il peut monter juſqu'à vous & ſe conſoler de votre doux entretien dans cette vallée de larmes. Je vous aimerai, Seigneur*, s'écrioit-il d'autrefois, *vous êtes ma force. Le Seigneur eſt mon ſoutien, mon libérateur & le puiſſant ami qui me ſauve. Vous êtes le Dieu de mon cœur*, diſoit-il ſouvent, & *mon partage pour toute l'Eternité*. Pendant le cours de ſa ſainte vie, il lui arrivoit ſouvent, dit un de ſes plus fervens Diſciples, de jetter vers le Ciel des regards ſi dévots & ſi animez du feu celeſte, que ceux qui les remarquoient en ſentoient les étincelles retomber dans leurs cœurs, qui y rallumoient la dévotion & l'amour de Dieu.

Dans ſa derniere maladie, la violence du mal n'étouffoit ni les mouvemens de ſon cœur, ni ceux de ſa bouche, qui s'ouvroit ſouvent pour dire à Dieu : *Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur ; ne permettez pas que je vous offenſe*. D'autrefois : *Seigneur, dès le matin vous me viſitez, & auſſi-tot vous vous retirez*. Ou bien : *Seigneur, ſi vous m'abandonnez, je vais perir*. Fort ſouvent : *Dieu ſoit béni*. Ces paroles qui lui étoient ſi familieres furent les dernieres de ſa vie ; il les prononça encore dans les momens de ſon agonie peu avant ſa mort. Dans cette derniere maladie, lors même qu'il étoit dans les plus grandes foibleſſes, & que ſon eſprit paroiſſoit occupé, dès qu'on prononçoit ces paroles : *Vive Jeſus dans nos cœurs*, on voyoit ce pieux moribond rapeller le peu de forces qui lui reſtoient, & faire le dernier effort pour répondre *à jamais*. Ce qui eſt remarquable, l'humble Serviteur de Dieu ſe croyant indigne & incapable de s'entretenir avec Dieu & de le faire d'une maniere digne de lui, s'étoit fait une étude de n'employer que les ex-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

preſſions & les termes que le ſaint Eſprit a lui-même inſpirez, dictez & conſacrez. Les Verſets des Pſeaumes ſi pleins du feu Divin & ſi propres à l'allumer dans les cœurs, étoient le langage ordinaire dont il ſe ſervoit pour entretenir ſon commerce avec Dieu.

Il ſe trouva ſi-bien de cette méthode, qu'il fit pour ſon uſage particulier & enſuite pour l'uſage de ſes Diſciples, un petit recuëil d'élévations de cœur à Dieu & d'oraiſons qu'on apelle Jaculatoires, tiré en entier des verſets des Pſeaumes & des paſſages de la Sainte Ecriture les plus affectifs & les plus tendres, afin de ne dire à Dieu, que ce que Dieu lui-même nous a enſeigné de lui dire, & que le S. Eſprit qui ſeul aprend à bien prier, fût le ſeul Auteur de ſa priere. Comme la ſainte preſence de Dieu le tenoit par-tout en reſpect, & qu'elle faiſoit ſur ſon eſprit & ſur ſon cœur les plus vives impreſſions, il croyoit que les autres n'y étoient pas moins ſenſibles, & que leurs fautes ne venant que de cet oubli, il ſuffiſoit de les en faire reſſouvenir pour les rapeller à leur devoir : c'eſt pourquoi, il avoit coutume de leur dire quand ils s'écartoient de leur devoir. *N'avez-vous point de crainte de Dieu, ne ſçavez-vous pas qu'il vous regarde* ? » Il paroît que vôtre amour eſt bien » foible, écrivoit-il à un de ſes enfans ; je n'en ſuis pas ſurpris, puiſque vous dites » que vous penſez rarement à Dieu. Hé ! quel moyen d'avancer dans la vertu du » ſaint amour, ſi on ne penſe pas à celui qui doit faire le ſujet de nos penſées.

III. Habitude qu'il ſe fit de ſe conſerver dans la preſence de Dieu.

Ceux de ſes Diſciples qui étudioient ſa conduite, & qui avoient autant qu'ils pouvoient les yeux colez ſur lui, pour remarquer ſur ſon viſage les divers mouvemens que le S. Eſprit operoit dans ſon cœur & s'en édifier, raportent qu'on l'entendoit ſouvent ſoupirer vers Dieu, & ſoulager ſon cœur par des élancemens embraſez. Quelque vigilance qu'il eût à empêcher que le feu céleſte qui étoit allumé au-dedans ne parût au-dehors, il en échapoit des étincelles qui en montroient l'ardeur. Il étoit ſi abſtrait, ſi retiré en Dieu en tout tems, qu'il étoit comme hors de lui-même, & que dans la compagnie des Freres, ſon eſprit étoit abſent & ſon cœur occupé ailleurs : deſorte que ſouvent il n'entendoit pas ce qu'on lui diſoit. Son oraiſon étoit ſi pure qu'il lui échapa un jour de dire qu'il n'y avoit point de diſtractions. L'hyver de l'année que M. De La Salle mourut, le feu prit à la Boulangerie de la Maiſon de S. Yon avec tant de violence, qu'il la menaçoit de la réduire en cendre en peu de tems. M. De La Salle diſoit alors ſon Bréviaire à l'Infirmerie où il étoit. Les Novices qui diſoient l'Office, mandez par ordre du Frere Barthelemi, coururent ſur le lieu pour arrêter les progrez de l'embraſement. Pendant ce tems M. De La Salle ne remua pas de place, acheva tranquillement ſon Bréviaire, & ne ſortit de l'Infirmerie pour voir ce qui ſe paſſoit, que longtems aprés que le bruit du feu dans la maiſon y avoit mis tout le monde en conſternation. Pendant ce tumulte, il parut ne rien entendre, tant il étoit apliqué à la priere. Enfin, lorſqu'elle fut achevée, après avoir fait deux ou trois pas hors de l'Infirmerie & vû de ſes yeux les tourbillons du feu qui ſortoient par la porte & la fenêtre, il rentra auſſi tranquille dans l'Infirmerie qu'il en étoit ſorti, pour fléchir les genoux & élever les mains vers le Ciel, comme on a ſujet de le penſer, car dès ce moment la violence du feu s'apaiſa, & l'incendie fit peu de dommage ; ce qu'on attribua aux prieres du ſaint Homme.

Juſques dans le ſommeil il étoit occupé de Dieu, & on l'entendoit par fois proferer ces paroles : *Mon Dieu, vous ſçavez que je ne veux que vous.* Ce grand recuëillement le ſuivoit auſſi dans les Récréations : il eſt vrai que la maniere de les prendre qu'il a établie dans ſon Inſtitut, eſt toute propre à le conſerver & à l'inſ-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

pirer, & qu'on en doit ſortir comme d'une conference ſpirituelle avec une ferveur ralumée & une nouvelle impreſſion de la preſence de Dieu. Le Serviteur de Dieu ſe trouvoit donc auſſi libre dans ce tems, que dans un autre de penſer à Dieu, & de nourir ſon ame du pain de vie qu'il diſtribuoit à ſes Diſciples. En leur parlant de Dieu avec grace & onction, il s'animoit lui-même; & en buvant le premier dans ſa Citerne les eaux celeſtes qu'il répandoit dans leurs ames, il paroiſſoit quelquefois ſi retiré dans ſon fond, qu'il devenoit ſourd à tout le reſte, & qu'il n'entendoit pas même le bruit qui ſe faiſoit autour de lui : Le fait qui ſuit en fait foi.

IV. Souvent il paroiſſoit abſorbé en Dieu.

Un jour que prenant l'air & ſe promenant avec les Freres pendant la Récréation, il les entretenoit ſelon ſa coutume de la lecture de table, il ſe fit dans le Jardin voiſin un bruit & un vacarme ſi grand, que perſonne ne pouvant plus s'entendre, tous furent obligez de ſe taire, quelques-uns même de ſe boucher les oreilles pour ne point écouter les blaſphémes & les paroles obſcénes qui ſe diſoient. Ce ſilence leur donna auſſi lieu de ſe recuëillir en eux-mêmes pour faire réparation d'honneur à la Majeſté divine, qu'ils entendoient outrager ſi indignement, à l'exemple du Serviteur de Dieu, que le premier bruit avoit concentré dans ſon intérieur & tellement recuëilli, qu'il en étoit devenu ſourd. Chacun des Freres paroiſſant après ce tumulte effrayé de ce qu'il avoit entendu & en montrant de l'horreur, attendoit que M. De La Salle à ſon tour témoignât la ſienne; mais il ne parloit point & ne donnoit aucun ſigne de peine & de douleur. Eux ſurpris de cette aparence d'inſenſibilité ſur tant de péchez qui venoient d'être commis, lui demandérent ſi le bruit ſcandaleux qui venoit de ſe faire à ſes oreilles, les avoit trouvées bouchées. Cette demande l'interdit. Les Freres en ſoupçonnérent le myſtere. Il avoit paru alors abſtrait & fort occupé de toute autre choſe, ce qui leur fit conclure que leur Pere apliqué à s'entretenir avec Dieu dans le fond de ſon ame, avoit été diſtrait ſur le bruit même qui avoit occaſionné en lui un ſi grand recuëillement, & que s'il n'avoit rien entendu du bruit qui venoit de ſe faire au-dehors, c'eſt que la voix de Dieu avoit été plus forte & avoit parlé plus haut dans ſon intérieur. En effet, les Freres ſe plaignant de ſe voir ainſi expoſez à entendre des diſcours ſi impies & ſi ſales, M. De La Sale ſurpris avoüa qu'il n'avoit rien entendu; mais ſentant l'impreſſion d'admiration que faiſoit ſur eux un aveu ſi clair, il ſe repentit de l'avoir fait.

Dans d'autres rencontres le Serviteur de Dieu étoit ſi abſorbé dans ſon amour, qu'il en paroiſſoit comme hors de lui-même, & incapable de toute autre choſe que d'aimer. Etant un jour dans cette heureuſe diſpoſition, il ſortit pour aller voir une Religieuſe qui étoit ſous ſa conduite. Avant que de la demander, il entra dans l'Egliſe, ſelon ſa coutume, pour y rendre ſes hommages à Jeſus-Chriſt preſent dans le très-Saint Sacrement, & il y demeura pendant deux heures, ſi enyvré de l'amour Divin, qu'oubliant le ſujet qui l'avoit amené, ou croyant y avoir ſatisfait, il s'en retourna au grand regret de la Religieuſe, qui l'attendoit avec impatience. Il ne reconnut ſa mépriſe que lorſque le lendemain étant retourné faire viſite à la même perſonne, il entendit les reproches qu'elle lui fit d'avoir manqué à ſa parole, & de l'avoir fait attendre le jour précédent, une viſite qu'il lui avoit promiſe, & qu'il ne lui avoit pas renduë. Le Serviteur de Dieu fort ſurpris répondit : *Ma Sœur, j'ai crû vous avoir vûë*; mais elle étonnée à ſon tour d'une pareille replique, lui donna tant d'aſſurance du contraire, qu'il fut obligé de convenir du fait, dont il lui fit ſes excuſes ſans lui en déclarer la cauſe.

V. Cette plenitude de Dieu lui rendoit inſipide toute autre diſcours.

Cette grande plénitude de Dieu faiſoit qu'il ne pouvoit preſque parler que de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Dieu. Tout autre entretien ne lui faiſoit pas plaiſir, & ſon ſilence ou ſa froideur affectée marquoit ſa peine, quand la bienſéance & la civilité ne lui permettoient pas de le changer. L'horreur qu'il avoit pour le péché étoit proportionnée à ſon amour pour Dieu. Toûjours armé pour le combattre, il en inſpiroit la haine par celle qu'il en montroit. Il n'en étoit pas moins plein de compaſſion pour les pécheurs les plus endurcis qu'il aimoit, & auſquels il marquoit une extreme tendreſſe, tandis qu'il pleuroit leurs maux, & qu'il travailloit à guérir leurs plaïes. Il étoit moins indulgent ſur cet article à l'égard des ſiens qu'il vouloit parfaits, & auſquels il faiſoit ſon poſſible d'imprimer la crainte des moindres fautes : il avoit beſoin de toute ſa patience, quand ils commettoient ſous ſes yeux quelque péché de propos délibéré. Pour l'ordinaire, ils n'echapoient pas à la juſte vangeance que l'Eſprit de Dieu lui inſpiroit d'en tirer. En general ſon averſion pour le péché ne lui permettoit pas de le voir commettre & de ſe taire, quand ſa voix pouvoit en arrêter le cours, ou en empêcher le ſcandale. S'il gardoit le ſilence quand il voyoit offenſer Dieu, ce n'étoit que dans les rencontres où la prudence lui dictoit de fermer la bouche, de peur de multiplier les péchez en choquant les pécheurs ; car pour l'ordinaire, il entroit dans une ſainte colere contr'eux, & en leur faiſant ſentir que la ſeule charité armoit ſon zéle, il leur reprochoit avec douceur & humilité, qu'ils oublioient la preſence de Dieu & perdoient ſa ſainte crainte.

VI. La pureté de ſon amour & de ſes intentions.

Le pur amour de Dieu qui faiſoit ſa vie, faiſoit auſſi l'ame de toute ſa conduite. Dieu ſeul étant l'objet de ſes deſirs, étoit celui de tous ſes deſſeins & de toutes ſes intentions. Lui plaire, faire en tout ſa ſainte Volonté, procurer ſa gloire, l'aimer & le faire aimer, il n'avoit point d'autre fin. Content de ſervir Dieu pour Dieu, l'honneur de le ſervir, le bonheur de lui plaire, lui paroiſſoient des motifs ſuffiſans pour mettre toute la créature en action, & tout ſon cœur en feu pour Dieu. La parfaite charité s'étoit tellement ſaiſie de ſon ame, qu'elle n'y laiſſoit point d'entrée aux intérêts humains, aux attraits des créatures, & aux artifices de l'amour propre. Le bon plaiſir de Dieu, ſon pur amour, étoient les treſors qui mettoient tout chez lui en mouvement. Et quoiqu'il fût rempli plus que tout autre de la crainte de Dieu, de l'impreſſion de ſes jugemens, de la frayeur des peines de l'enfer, & du deſir des récompenſes éternelles ; toutefois ce n'étoient point ces grands & terribles objets qui le remuoient pour l'ordinaire, & qui préſidoient dans ſa conduite. Il ne les admettoit que dans le beſoin, car nul Juſte & nul Saint ne doit les exclure, & il y a dans la vie bien des rencontres, où c'eſt néceſſité pour eux comme pour les autres, de les apeller & de s'en ſervir contre les attraits de la concupiſcence, des paſſions & du péche, comme ſainte Théreſe le faiſoit elle-même après un ſaint Paul & tous les autres Saints. Hors ces cas le pur amour de Dieu animoit toutes ſes actions, ſans pourtant exclure les motifs de crainte & d'eſpérance : car quoiqu'il n'agît pas communément par le motif d'un amour interreſſé, il ne l'excluoit pas de ſes intentions. Quand le Roi Prophète demande à Dieu le don de ſa ſainte crainte, c'eſt pour en percer ſa chair & l'attacher par ce motif à l'obſervance de ſes Commandemens ; c'eſt pour réfréner la partie inférieure toûjours indocile à la Loi, & qui n'eſt pas ſenſible aux impreſſions de l'amour divin : *Percez de votre crainte ma chair* ; il ne dit pas mon cœur, parce que dans le cœur la crainte doit faire place à l'amour. La loi de la charité doit y dominer & tout régler.

Telle étoit la diſpoſition de M. De La Salle, & celle qu'il inſpiroit ſans ceſſe à ſes Diſciples. En laiſſant à la ſainte crainte de Dieu le ſoin de réfréner la chair, & un plein empire ſur la partie inférieure, il établiſſoit la charité Reine de tout ſon cœur,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

& lui laiſſoit le domaine entier ſur ſes affections, ſur ſes inclinations, & ſur toutes ſes intentions. C'eſt pourquoi tout ce qu'il diſoit & faiſoit, tendoit au pur amour de Dieu. Pour l'inſpirer, il ſe ſervoit des termes les plus forts & les plus perſuaſifs. Son cœur ſur ce ſujet rendoit ſa bouche éloquente & lui fourniſſoit chaque jour de nouvelles raiſons ou de nouvelles manieres pour l'inſinuër & porter à ſa pratique. Enrôlé, pour ainſi dire, dans la ſocieté de ces Amans céleſtes, qui aiment Dieu pour Dieu lui-même, & qui ne voyent en Dieu & hors de Dieu rien d'aimable que lui ſeul; tout ſon zéle & toute ſon étude étoit d'en groſſir la compagnie à l'exemple de S. Philippes de Nery, & d'y engager au moins ceux qui compoſoient ſa Communauté. C'eſt pourquoi, il leur inculquoit inceſſamment de ne rechercher en toutes choſes que Dieu ſeul, de l'avoir ſeul en vûë, de n'agir que pour lui, & de le faire l'unique fin de leurs intentions, auſſi-bien que l'unique objet de leurs deſirs & de leurs penſées. Pour tenir ſes enfans continuellement attentifs ſur ce point à la moindre faute qu'il leur voyoit commettre, il avoit coutume de leur dire : *Eſt-ce pour Dieu que vous faites cela?*

Il ne ſe laſſoit jamais de leur répéter cette leçon; non plus que celle que le Diſciple bien-aimé avoit toûjours dans la bouche : *Mes petits enfans aimez-vous les uns les autres.* Celle-ci : *Mes Freres, ne faites rien que pour Dieu*, ou *que ſon pur amour régne dans vos cœurs; qu'il ſoit le principe de toutes vos intentions & le centre de vos deſirs*, étoit celle que l'Inſtituteur des Ecoles Chrétiennes, ne ceſſoit d'inculquer. Faiſant tout pour Dieu & pour Dieu ſeul, il menoit les autres à Dieu ſeul, & les rendoit attentifs à annoblir leurs moindres actions, par le motif pur de la gloire de Dieu & de l'accompliſſement de ſa ſainte Volonté, ne ceſſant de leur répéter ces paroles de S. Paul : *Tout ce que vous faites, & tout ce que vous dites, raportez-le à Dieu, au nom de Jeſus-Chriſt.* Et ces autres : *Soit que vous mangiez, ſoit que vous bûviez, ſoit que vous faſſiez autre choſe, ayez la gloire de Dieu pour votre fin.* Coloſ. 3. 17. 1. Cor. 10. 31.

» L'amour du Serviteur de Dieu étoit ſi élevé & ſi déſintereſſé, dit une perſonne de mérite qui l'a bien connu, qu'il ne parloit que fort peu des récompenſes » que Dieu prépare aux bons, ou des châtimens qui ſont réſervez à ceux qui ne l'auront pas aimé, croyant que Dieu avoit des attraits aſſez capables de ſe faire aimer, » ſans ſe ſervir de ces motifs qui ſont moins purs, & moins agréables à ſa divine Majeſté; car il auroit deſiré que tout le monde aimât Dieu ſans attendre d'autre récompenſe de cet amour que Dieu même. Que ſi on lui repreſentoit qu'il auroit dû » pour réveiller les lâches & retirer les tiédes de l'état dangereux où ils étoient, » leur parler plus ſouvent des châtimens & des récompenſes : il faiſoit entendre qu'il » ne croyoit pas qu'il y en eût parmi ſes Freres un grand nombre qui euſſent beſoin » d'être excités au ſervice de Dieu par ces motifs. Il ſupoſoit, au contraire, que tous » à ſon exemple vouloient marcher dans la voye du pur amour.

VII. Quelque étude qu'il fit de ne vivre que du pur amour, il n'en a pas moins recommandé la pratique de la ſainte crainte de Dieu & de ſes châtimens.

Ce n'eſt pas, comme je l'ai dit, qu'il ne mît ces motifs en uſage pour les réveiller, quand ils paroiſſoient s'aſſoupir dans le ſervice de Dieu. Il ſçavoit que la foibleſſe humaine & la lâcheté naturelle ont ſouvent beſoin de ces éguillons pour marcher à grands pas dans la voye étroite, & que les plus grands Saints ont été ceux qui ont le plus médité ſur les fins dernieres, bien loin d'en éloigner la penſée, comme font les faux ſpirituels. Il étoit même ravi de voir ſes Diſciples parler & s'occuper de la mort, & des ſuites heureuſes ou malheureuſes qu'elle a dans l'Eternité, perſuadé que ces réflexions ſervent de rempart contre le péché & glacent les paſſions; mais après tout, il vouloit que la crainte menât à l'amour, & qu'elle ſervît de clef pour ouvrir la porte du cœur à la charité. En regardant la crainte comme un vent propre à allumer le feu céleſte, & à ranimer l'eſprit de pénitence, de componction & d'humilité, il regar-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

doit comme ennemis de l'une, ceux qui décrient l'autre ; mais enfin, il deſiroit qu'en cultivant avec ſoin les juſtes ſujets de frayeur qu'imprime en l'ame la vûë du péché & de ſes châtimens, l'on rendit à l'amour de Dieu l'empire qu'il mérite, & qu'on ſçût mettre à ſon profit & faire ſervir à ſes accroiſſemens, les menaces même les plus terribles du Tout-Puiſſant ; parce que toutes ſes menaces n'étant faites qu'à ceux qui ne veulent pas l'aimer, c'étoit entrer dans ſes deſſeins que de faire ſervir ſa ſainte crainte aux progrez de ſon ſaint amour.

L'ardeur avec laquelle ce ſaint Prêtre parloit de l'amour de Dieu, ſuffiſoit pour en faire naître le deſir. En diſant ſi ſouvent à ſes Enfans avec des paroles de feu de ne s'attacher qu'à Dieu, il avoit la conſolation de voir qu'il ne le diſoit pas inutilement, & que toutes ſes paroles étoient comme des étincelles qui allumoient dans leurs ames ce beau feu que Jeſus-Chriſt a aporté du Ciel, & dont il deſire embraſer tous les cœurs. *Mes très-chers Freres*, leur diſoit ſans ceſſe ce zélé Superieur, *ne deſirez que Dieu, ne cherchez que Dieu, rempliſſez-vous de l'Eſprit de Dieu.* Les paroles pleines d'eſprit & de vie s'imprimoient dans leur intérieur, & ils ſentoient leurs ames s'amollir comme la cire aux aproches d'un grand feu, quand il leur parloit. » Il ſuffiſoit, diſent-ils, que nous entendiſſions les paro- » les qui ſortoient de ſa bouche pour être portez à aimer Dieu, & pour changer » nôtre lâcheté en ferveur. Ceux qui étoient peinez & tentez, n'avoient qu'à » s'adreſſer à lui pour lui demander les avis qu'ils croyoient leur être utiles ; & » d'abord qu'il leur avoit dit trois ou quatre paroles, ils apercevoient que leurs » peines ſe diſſipoient, & ils ſe ſentoient portez à aimer Dieu. Un d'entre ceux-là » étant un jour tenté de ſortir de la Societé, & ne voulant pas lui découvrir ſa ten- » tation, évitant même ſa rencontre, afin de n'être point détourné, diſoit-il, de » ſon deſſein, par les avis qu'il en auroit pû recevoir, ne put néanmoins ſe deffen- » dre de changer de réſolution l'ayant entendu parler : ce qui eſt arrivé à un grand » nombre d'autres. Il ne ſe ſervoit ordinairement pour encourager ceux qui étoient » peu diſpoſez à s'adonner au bien, que de ces paroles : *Dieu ne merite-t il pas* » *bien que vous vous faſſiez violence pour ſon amour* ; & quelques fois en les em- » braſſant tendrement, il leur diſoit : *Quoi ! ne voudriez-vous pas faire cela pour* » *l'amour de Dieu ?* » Voilà ce que diſent grand nombre de ceux qui ont été ſous ſa conduite. Pluſieurs perſonnes ſéculieres ont auſſi avoüé qu'il leur ſuffiſoit de l'avoir entendu parler, pour être portées à faire le bien avec autant d'affection qu'elles en avoient de dégoût auparavant.

VIII. En fait d'amour de Dieu, il vouloit la pratique, les œuvres & les ſacrifices.

Au reſte, l'amour que M. De La Salle demandoit pour Dieu à ſes Diſciples, n'étoit pas un amour imaginaire ou ſpéculatif, ou ſenſible & doux ; c'étoit un amour fort, généreux, effectif ; un amour de pratique & de ſacrifice, qui ne met à la perfection ni bornes ni réſerve, & qui eſt toûjours prêt à accorder à Dieu tout ce qu'il demande. Comme c'étoit ſur ce pied que la charité l'avoit gouverné lui-même, & qu'elle s'étoit renduë maîtreſſe de ſon cœur ; c'étoit ſur ce pied qu'il inſtruiſoit les autres à lui être dociles & à ne lui jamais rien refuſer.

» Croyez, écrivoit-il à une perſonne Religieuſe qu'il dirigeoit, que vous n'a- » vancerez dans la voye de l'amour, qu'autant que vous ſerez fidéle à ne point » endurcir vôtre cœur aux inſpirations de la grace. Vous ſçavez ce que dit le ſaint » Eſprit par la bouche du Prophête : *Si vous entendez aujourd'hui ſa voix, donnez-* » *vous bien de garde d'endurcir votre cœur* ; car ce ſeroit un moyen de l'éloigner de » vous peut-être pour toûjours. Vous ſçavez bien, dit-il à un de ſes Freres, de quelle » conſéquence il eſt de ſuivre les inſpirations que Dieu vous donne ; elles ſont pré-

cieuſes,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» cieuſes, & Dieu y attache ordinairement ſes graces. Il ne prétend pas vous les » donner en vain : il ſçait s'en vanger lorſqu'on n'y eſt pas fidéle. C'eſt donc » une choſe précieuſe, que les inſpirations que Dieu nous donne, & il ne nous » communique ſes graces qu'à proportion que nous ſommes fidéles à les ſuivre. » Faites attention, dit-il à un autre, lorſque vous avez quelque choſe à faire, » que l'on n'eſt heureux en ce monde, que quand on fait les choſes dans la vûë » de Dieu, pour ſon amour & pour lui plaire uniquement. Il paroit que le vôtre » eſt bien foible : je n'en ſuis pas ſurpris, puiſque vous dites que vous penſez ra- » rement à Dieu. Hé ! quel moyen d'avancer dans la vertu du ſaint amour, ſi » on ne penſe jamais à celui qui doit faire tout le ſujet de nos penſées ? Sçachez » donc que tant que vous reſterez dans cet état, vous aurez toûjours de la répu- » gnance pour toutes les vertus. Vous voyez que vous n'en pratiquez pas même » une dans les ſéchereſſes que vous reſſentez. Humiliez-vous donc beaucoup de- » vant Dieu ; témoignez-lui que vous êtes auſſi content que ſi vous aviez du goût, » que c'eſt lui que vous cherchez & non pas le goût. Quand vous vous verrez dans » la peine, recourez à Dieu, lui témoignant qu'étant vôtre refuge il doit être » vôtre conſolation. Apliquez-vous à vos exercices, de telle maniere que vous ne » puiſſiez pas dire qu'ayant commencé par l'eſprit, vous finiſſiez par la chair, » c'eſt-à-dire, d'une maniere toute naturelle. Il faut de la mortification, pour ne » rien faire que dans la vûë de Dieu. Je ſuis en ſon ſaint amour, mon très-cher » Frere, &c. » Enfin, ſelon un vertueux Curé qui a fort connu le Serviteur de Dieu, & qui a demeuré quelque tems avec lui, ſa vie a été ſi parfaite, qu'on peut dire qu'il n'étoit plus lui-même, que ce n'étoit plus lui qui vivoit, mais qu'il n'agiſſoit en tout qu'en Dieu & pour Dieu : ce ſont les propres paroles du Curé.

IX. Il comptoit pour illuſion tout amour qui ne vient pas à la pratique.

M. De La Salle ne pouvant donc encore s'unir à Dieu par la lumiere de gloire, ſe ſervoit de celle de la Foi pour s'en raprocher & ſe le rendre preſent, autant qu'il lui étoit poſſible. Vivre de Dieu, l'avoir toûjours preſent, & le contempler ſans nuage, ſans énigme & face à face, c'eſt l'avantage des Bienheureux ; être ſeparé de Dieu, ſans eſpérance de le revoir, c'eſt le deſeſpoir des damnez & le malheur de l'enfer ; vivre éloigné de Dieu ſans en gémir, ſans s'en ſoucier, c'eſt l'état criminel du monde & la diſpoſition déplorable du pécheur. Vivre en Dieu & pour Dieu, c'eſt le bonheur du Juſte, & la grace qu'il doit ménager : mais vivre avec Dieu & ſe tenir en ſa preſence, c'eſt le deſir des ames pures & l'exercice des parfaits. *Marchez en ma preſence*, dit Dieu à Abraham, & *vous ſerez parfait*, ou vous ne tarderez pas à le devenir. M. De La Salle mérite donc rang parmi les parfaits, puiſqu'il avoit toûjours Dieu preſent, & qu'il pouvoit dire avec le Prophête, que ſon ſoin étoit de ne point perdre cette heureuſe compagnie : *Providebam Dominum in conſpectu meo ſemper*. Abſent du Ciel, ſon cœur y étoit fixé, & ſes deſirs tenoient toûjours ſon eſprit attaché ſur l'objet qui fait par ſa ſeule vûë les Bienheureux. Pendant que Dieu ne vouloit pas lui découvrir ſa face, il le conjuroit de ne le pas priver de ſon entretien, & de lui accorder la faveur de le rendre auſſi continuel que la fragilité humaine le peut permettre. La grace lui en étant accordée, il la ménageoit avec ſoin ; & rien ne le mortifioit plus que d'interrompre ce ſaint commerce. Comme c'eſt l'oraiſon qui en eſt l'ame, il en faiſoit ſa nourriture & ſon élement ; comme c'eſt le recuëillement qui en eſt le lien, il en faiſoit ſon centre & ſes délices. Il demeuroit en ſilence & en priere avec plaiſir, il n'en ſortoit qu'avec regret, & il y revenoit avec joye. Pour y donner plus de tems, il ſe débarraſſoit de tout ſoin, de toute vi-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſite, de toute converſation, de toute occupation inutile. Il prenoit congé des créatures le plûtôt qu'il pouvoit, quand il ſe trouvoit avec elles, pour ſe rendre à Dieu ; & quoique le monde en pût dire, il s'étoit fait une Loi de parler peu aux hommes & beaucoup à Dieu. Il ne faut pas s'en étonner. L'union à Dieu fait le repos des Saints dans la gloire ; & c'eſt ce repos que les Saints cherchent & trouvent dans l'oraiſon & le ſilence, autant qu'il ſe peut goûter ſur la terre. Ce qui fait que, comme plus l'ame eſt pure, elle a plus de communication avec Dieu ; plus auſſi elle a d'amour, elle a plus d'attrait pour la ſolitude & le recuëillement. L'oraiſon eſt l'aimant qui l'attire, l'aliment qui la nourrit, l'élement qui la conſerve, le centre où elle ſe repoſe. Etrangere ſur la terre & retenuë captive en Babylone, ſes affections & ſes yeux ſe tournent vers le Ciel ; & dans l'attente d'y voir Dieu, elle ne trouve rien capable de charmer ſon ennui, que l'honneur de ſon entretien. Rien que Dieu ne pouvant la ſatisfaire, rien ne peut lui donner du plaiſir que ce qui l'en aproche. Ses larmes coulent, ſes yeux en deviennent deux ſources, & elle a peine à ſe conſoler & à prendre de la nourriture, quand elle ſe demande à elle-même, *où eſt ton Dieu ?* Tant la frayeur qu'elle a de le perdre, eſt grande ; tant l'ennui qu'elle ſent d'en être encore éloignée, la tourmente. Cette abſence qui enflâme ſon deſir, augmente ſes inclinations pour le ſilence, la ſolitude & l'oraiſon. Cette diſpoſition qui eſt celle de tous les parfaits, a été éminente en M. De La Salle.

L'oraiſon lui ſervoit de ſuplément à la viſion beatifique ; l'exercice de la preſence de Dieu faiſoit ſon paradis ſur terre. Or entre les précieux effets que produiſoit en ſon ame cette divine familiarité, la lumiere & la diſcretion des eſprits, une modeſtie ſinguliere, une régularité parfaite, une attention détaillée à donner à toutes ſes actions leur prix & leur valeur, & aux moindres un grand mérite, ſont des vertus qu'on a trop admirées en lui, pour qu'on puiſſe les enſevelir dans le ſilence.

§. 4. *Sageſſe & diſcretion de l'Inſtituteur des Freres des Ecoles Chrétiennes.*

I. Un des effets merveilleux de ſon union à Dieu, fut une ſublime ſageſſe.

La ſageſſe Chrétienne eſt une vertu auſſi rare, qu'elle eſt néceſſaire ; car elle eſt la ſcience des Saints, la Maîtreſſe de la vie ſpirituelle, la gardienne & la directrice des vertus, ſans laquelle ou elles ne ſont que des vices, ou elles ſont inutiles pour le ſalut. De-là dans l'Ecriture tant d'éloges de la ſageſſe, tant d'avis & de moyens pour l'acquérir, tant d'exhortations pour la demander à Dieu, & des Livres même entiers pour en inſpirer l'amour & en preſcrire les régles. Tous ſe piquent de prudence dans le monde ; & on peut dire qu'il n'y a guére de vertu, dont on y affecte & dont on y ambitionne plus la réputation. Le monde a en effet ſes ſages ; & ſes enfans, au Jugement de Jeſus-Chriſt lui-même, ſont plus prudens que les enfans de lumiere ; c'eſt-à-dire, que les enfans du ſiécle ſont plus vigilans, plus précautionnnez, & plus habiles à prendre les moyens de contenter leurs paſſions, & de juſtes meſures pour arriver à leurs fins, que ne le ſont les juſtes pour éviter les embuches de Satan, & lever tous les obſtacles de leur perfection. Mais quelle eſt la prudence de la chair ? Elle eſt terreſtre, animale, diabolique. C'eſt ainſi que le S. Eſprit la caractériſe dans les Livres Saints. Ses dehors ſi gracieux & ſi beaux, ſont fardez & hypocrites, toutes ſes vertus ſont feintes & déguiſées, toutes ſes fins tendent à la ſatisfaction de l'amour propre, toutes ſes meſures ſont des rafinemens de la cupidité.

II. Caracteres de la fauſſe ſageſſe.

La ſageſſe de ce monde conſiſte, dit S. Grégoire, *à ſçavoir voiler ſes ſentimens, & à ſe montrer tout autre qu'on n'eſt, à uſer de déguiſement dans ſes paroles, & à dou-*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ner à la vérité l'aparence du menſonge, & au menſonge les couleurs de la vérité. Les jeunes gens, ajoute ce Pere, étudient cette fauſſe prudence, & l'acquiérent par l'uſage du monde. On en fait l'aprentiſſage dès l'enfance, & on a des Maîtres à gage pour s'en inſtruire. Ceux qui la poſſedent, en tirent vanité & mépriſent ceux qui ne l'ont pas; ceux qui en ſont dépourvûs, la craignent & l'admirent dans les autres. Selon les régles de cette ſageſſe, il ne faut point avoir de cœur ni d'eſprit pour ne point rechercher les honneurs, ou pour les refuſer, quand ils ſe preſentent; c'eſt être inſenſible que de ne pas aimer les plaiſirs, & ne les pas goûter quand on le peut. Sa conduite pleine de diſſimulation & d'artifice, fait qu'on s'abaiſſe afin de s'élever, qu'on affecte de ſe taire pour être mieux écouté, qu'on ne montre de l'indifférence d'une choſe, que pour s'en aſſurer la poſſeſſion, qu'on n'eſt patient que quand on ne peut ſe vanger, qu'on ne témoigne de la charité que par intérêt, & qu'on ne cherche en tout qu'à ſauver les aparences.

La ſageſſe Chrétienne eſt bien différente, continuë le même Pere; elle s'interdit l'artifice, la diſſimulation, le déguiſement, elle haït le menſonge, & ſe fait une loi de ne bleſſer jamais la vérité; ſon plaiſir eſt de rendre des ſervices gratuits & dépoüillez de toutes vûës d'intérêt, de ſouffrir le mal de tout le monde & de n'en faire à perſonne, d'oublier les injures, & de regarder les calomnies comme un véritable gain. Cette ſcience des juſtes eſt apellée ſimplicité & bêtiſe dans le monde qui en rit & qui s'en mocque. Il regarde même comme des fous, ceux qui n'ont ſur les lévres que ce qu'ils ont dans la penſée, qui ne ſçavent ni uſer d'artifices ni faire uſage des déguiſemens, qui paroiſſent inſenſibles dans les perſécutions & aimer leurs perſécuteurs, qui prient pour ceux qui leur font du mal & qui ne s'en vengent que par de bons offices, qui montrent de l'attrait pour la pauvreté & qui la preferent aux richeſſes, qui ſçavent céder à tout le monde, & preſenter la joüe droite à celui qui frape ſur la gauche.

On eſt obligé de convenir que ſelon les maximes de cette prudence du ſiécle, M. De la Salle n'a pas été un de ſes Sages. Le monde l'a traité de fou. Son propre Evêque lui en donna le nom, & le regarda comme un homme à qui la dévotion affoibliſſoit l'eſprit, quand il l'entendit parler de ſe deſſaiſir de ſon Canonicat, & d'en favoriſer un étranger au préjudice de ſon Frere. Et quand il le vit réſolu à ſe dépoüiller de tout ſon bien, & à s'abandonner à la Providence, il en eut pitié comme d'un homme qui avoit beſoin d'être mis en tutelle, ou d'être renfermé dans les petites Maiſons. Les Confreres de nôtre pieux Chanoine, ſes amis, ſurtout ſes parens, & preſque tous les habitans de Reims furent de cet avis, & regarderent comme des traits de folie, au moins d'une inſigne imprudence, les actions de vertu & les ſacrifices du S. Homme.

Tout dans la ſuite de la vie du ſerviteur de Dieu ſervit à divertir le monde & à railler ſa pieté. Tout parut aux gens du ſiécle bizarre dans le deſſein, dans la conduite, dans le genre de vie, & dans l'habillement des Freres & de leur Supérieur. Il paroiſſoit également ridicule aux yeux des ſages, & de voir des Maîtres d'Ecole vivre dans l'auſtérité, le ſilence, & le recuëillement des Anachorettes, & de voir le Chanoine dépoüillé tenir lui-même des petites Ecoles revétu de l'habit des Freres. A les entendre, les Diſciples & le Maître avoient beſoin d'un bon conſeil & du ſel de la ſageſſe pour aſſaiſonner leur pieté. Leur ferveur ſans meſure, étoit celle que l'Apôtre avoit cenſurée, quand il avoit dit: *Ne vous égarez-pas dans la ferveur.* Leur zéle n'étoit pas ſelon la ſcience; & leur vertu étoit dégarnie de ces ſages tempérammens, que la prudence inſpire, & que M. De La Salle outré en

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tout & donnant dans les plus grands excez en fait de dévotion, étoit incapable de trouver. Si le ſerviteur de Dieu fut ainſi traité dans le ſein de la Ville où il avoit reçû la vie, il ne le fut pas mieux dans la Capitale du Royaume, & dans d'autres Villes. En faiſant honneur à ſa grande pieté, on faiſoit Procez à ſa conduite, & on la taxoit preſque par-tout d'imprudence. Par bonheur pour lui, c'eſt qu'il y a peu de Saints qui n'ayent entendu ſur leur compte de ſemblables reproches. Leur vertu qui les élevoit au-deſſus du commun des juſtes, les expoſoit à la cenſure même de ceux-ci, qui n'ayant pas leurs lumieres, blâmoient les maximes de cette haute ſageſſe ſur laquelle ils fondoient leur conduite. Pareil ſort eſt tombé ſur M. De La Salle. Sa dévotion en bute à la contradiction de pluſieurs gens de bien, en a eſſuyé ou la jalouſie, ou la cenſure, ou la perſécution. Ils l'ont traité d'homme outré, entêté, & d'un eſprit borné. Qu'euſſent-ils pû dire autre choſe de lui? La ſainteté de ſa vie le mettoit à couvert d'autres reproches. Ses ennemis les plus déclarez le regardoient comme un Saint, dans le tems qu'ils le faiſoient paſſer pour un indiſcret. L'accuſation d'imprudence tôt ou tard ne manque guére de tomber ſur les vertus rares & héroïques; & c'eſt dans ce retranchement qu'on ſe cantonne, quand on leur veut faire la guerre.

Cependant, maintenant qu'on conſidere ſans paſſion, ſans préjugé, ſans jalouſie, la conduite de l'Inſtituteur des Freres, l'on aperçoit que l'Eſprit du Seigneur, l'eſprit de ſageſſe, d'intelligence & de conſeil a répoſé ſur lui, & que celui qui en eſt la ſource, le lui a communiqué. Dieu aprés avoir pris plaiſir à abandonner à la critique, ou à la jalouſie de gens qui étoient en place & qui joüiſſoient d'une haute réputation de ſageſſe, celle de ſon ſerviteur, l'a remiſe en honneur aux dépens de ceux qui la flétriſſoient.

III. Caracteres de la véritable ſageſſe dépeints par l'Apôtre S. Jacques marquez dans l'Inſtituteur des Freres.

La ſublime ſageſſe de M. De La Salle a enfin triomphé de celle de ſes rivaux; & la divine Providence a montré par les effets, qu'il avoit celle qui vient d'en-haut, quels ſont les caracteres de la céleſte ſageſſe? Tels que je les vois tracez par l'Apôtre, S. Jacques (*Jacq.* 3.) je les trouve tous dans l'Inſtituteur des Freres. *Quæ deſurſum eſt ſapientia primum quidem pudica eſt.* Le premier inſtinct de la ſageſſe d'en-haut eſt d'inſpirer un attrait ſingulier pour la pureté du cœur, du corps, & de l'ame. Or le S. Prêtre a fait toute ſa vie une étude particuliere de cette triple pureté. Rien ne lui a été plus à cœur que de veiller exactement à ſa garde, de fuïr les moindres occaſions qui pouvoient l'altérer, & de vivre pour cet effet dans une mortification rigoureuſe, univerſelle, & continuelle de la chair & des ſens; dans une attention infatigable contre les ſurpriſes de la nature & de l'amour propre, & dans une défiance humble de ſes lumieres & de ſon propre eſprit.

Le ſecond caractere de la ſageſſe céleſte eſt d'aimer la paix, *deinde pacifica*, & de mettre l'ordre par-tout, de n'agir que par régle & par meſure, & de faire de la volonté de Dieu l'unique principe de ſa conduite. Qui ne reconnoît pas dans ce portrait ce vertueux Prêtre, qui s'étoit fait une loi de céder à tout le monde, juſqu'à laiſſer ſa propre maiſon au pillage de ſes ennemis; de ne ſe défendre contre perſonne; de n'entrer jamais en procez; d'abandonner à ſes propres Diſciples les Ecoles & les biens qu'ils s'aproprioient en ſe révoltant contre lui; de ſoumettre à leur diſcretion les réglemens mêmes qu'il avoit preſcrits & qui étoient autoriſez par un long uſage; de ne diſputer & de ne conteſter avec qui que ce ſoit, ſur rien, excepté ſur la derniere place? Quel ordre n'avoit-il pas établi dans ſa Communauté, lors même qu'elle étoit la plus nombreuſe dans la grande Maiſon de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Paris & dans celle de S. Yon ? Quatre-vingt perſonnes l'habitoient, tandis que les Etrangers en y entrant, la croioient deſerte. Le ſilence & la régularité qui y régnoient en faiſoient l'eloge & en annonçoient la ferveur.

Le troiſiéme caractere de la Sageſſe d'en-haut eſt la modeſtie, *modeſta*. Nous allons bien-tôt voir à quel point nôtre vertueux Prêtre a porté cette vertu. Paſſons au quatriéme. C'eſt la docilité, *ſuadibilis*. Cette divine Sageſſe rend le cœur docile & l'eſprit ſoumis, elle ne ſouffre point que l'ame ſuive ſes propres lumieres, ni qu'elle réſiſte aux bons avis qu'on lui donne, & elle ſe met par cette fléxibilité en état de faire toutes ſortes de biens. Ce caractere ſe montre en M. De La Salle depuis le berceau juſqu'à la mort. Enfant d'obéïſſance en tous les tems & en tous les lieux, s'il avoit fait quelque faute contre la prudence, ce ne ſeroit pas ſur lui, mais ſur ſes Directeurs qu'il faudroit la rejetter ; car en les rendant maîtres de ſa perſonne, il les rendoit maîtres de tous ſes deſſeins & de toutes ſes entrepriſes. Il n'en a jamais tenté aucune, que par l'avis de ceux qui le conduiſoient. Ils ajoûtoient, ou ils retranchoient dans le plan de ſa conduite, tout ce qu'ils vouloient. Enfant docile, Ecolier ſoumis, Séminariſte obéïſſant, Diſciple abandonné à la conduite de ſes Guides, c'eſt ce qu'on a admiré dans tous les états de ſa vie ; c'eſt même ce qu'on admira dans ſon âge avancé & voiſin de ſa mort, lorſqu'il étoit dans le célébre Seminaire de S. Nicolas du Chardonnet à Paris. On le vit-là à l'âge de ſoixante & ſix ans ce qu'on l'avoit vû au Seminaire de S. Sulpice à dix-ſept ans, petit, humble, ami de la dépendance, prenant avis ſur tout, & demandant des permiſſions pour les moindres choſes. Sa docilité à ſuivre les avis des Sages, parut encore davantage dans l'abandon qu'il fit, ſelon leur conſeil, d'un grand nombre de pratiques de pénitence, de mortification & d'humiliation, qu'il avoit introduites dans ſa Communauté, autant par ſes exemples, que par ſes inſtructions. Comme elles faiſoient le ſujet des accuſations de zéle outré & indiſcret dont ſes ennemis le taxoient, & qu'elles ſervoient de fondement aux reproches que lui faiſoient ſes Superieurs, on lui conſeilla d'en retrancher un nombre & d'en moderer d'autres. Il le fit ; mais ce ne fut pas ſans répugnance, & peut-être jamais dans ſa vie l'humilité ne l'a-t-elle obligé à faire aux lumieres d'autrui un plus grand ſacrifice. Enfin il s'étoit fait une loi de la pratique de la mortification du Jugement. Voici comme il en parle dans le Réglement qu'il s'étoit preſcrit : *Une choſe à laquelle je dois le plus m'attacher, eſt le renoncement à mon propre jugement & à mes propres lumieres, ne les ſuivant en rien de tout ce qui me regarde.* Il a pratiqué cette réſolution avec autant de fidélité, que s'il en avoit fait vœu.

Le cinquiéme caractere de la Sageſſe celeſte eſt l'union & l'eſprit de concorde, *bonis conſentiens*. Elle inſpire d'être d'accord & d'intelligence avec les Serviteurs de Dieu, d'aimer le bien par-tout où il ſe fait, de favoriſer au moins de ſon approbation toutes les bonnes œuvres, ſans égard à la main qui y travaille, de ſe prêter à tout ce qui peut contribuer à la gloire de Dieu & au ſalut du prochain, & de voir avec joye les autres proſperer dans toutes leurs entrepriſes, faire de grandes choſes, recevoir de grandes graces & exceller en toutes ſortes de vertus. Qui a connu M. De La Salle, le reconnoît dans ce portrait. Quoique concentré dans ſon œuvre il n'aimât pas à en ſortir, ni à ſe mêler de celles qui étoient étrangeres à ſes fins, il étoit ami du bien & le procuroit par-tout, autant qu'il lui étoit poſſible. Tout ce qui regardoit Dieu, l'intereſſoit ; & ſi ſa main n'y travailloit pas, ſon cœur s'y portoit. S'il n'a pas pû réuſſir à mettre les Zélateurs de ſon Inſtitut d'accord & d'intelligence avec lui, il a toûjours gardé de ſon côté l'union &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

la paix avec eux. Il a condeſcendu à toutes leurs inclinations, quand elles ne ſe trouvoient point contraires à l'eſprit & aux Régles de la Societé. Ainſi à ſon entrée à Paris ſur la Paroiſſe de S. Sulpice, il adopta par pure complaiſance pour M. de la Barmondiere le travail manuel, qui étoit fort à cœur à ce S. Curé, quoiqu'il ne fût pas de ſon goût & qu'il le regardât comme contraire au bien des Ecoles. Dans ce meme eſprit il ſe rendit aux deſirs de M. de la Chetardie, qui montroit un grand zéle pour l'établiſſement d'une Ecole Dominicale; & pour la faire réüſſir, il engagea quelques-uns de ſes Freres à ſe perfectionner dans des ſciences, dont il tentoit pour eux le danger. Cette même complaiſance le rendit favorable aux remontrances qu'il reçut de la part de ſes Diſciples ſur les funeſtes écüeils, qui avoient fait échoüer la vertu des deux Freres qui enſeignoient le deſſein, la Géométrie & les Mathématiques. Quand feu M. Deſmarets Evêque de Chartres voulut l'engager à changer ſa maniere d'enſeigner dans les Ecoles, il le trouva rangé à ſa volonté; mais il ne put tenir contre le poids des raiſons, que le Serviteur de Dieu lui preſenta dans un Mémoire. Il faudroit revenir ſur toute ſa vie, ſi on vouloit détailler toutes les rencontres dans leſquelles ce vertueux Superieur ſoumettoit ſes lumieres & ſes inclinations à celles d'autrui, & ſacrifioit à la paix & à l'union ſes plus chers intérêts, lorſque ceux de Dieu n'y étoient point melez.

Le ſixiéme caractere de la veritable ſageſſe eſt le penchant pour faire du bien, & l'attrait pour les œuvres de miſericorde : *plena miſericordiâ & fructibus bonis.* Ce qu'on va bien-tôt dire de la charité de M. De La Salle pour le prochain, montrera un homme plein de compaſſion pour les miſerables, apliqué à ſe rendre utile à tout le monde, & à procurer par-tout la gloire de Dieu & le ſalut des ames.

Le ſeptiéme caractere de la ſageſſe ſainte eſt celui d'un eſprit bien fait, qui prend tout en bien, qui eſt ennemi de la critique & de la cenſure; & qui loin de condamner les autres, ne s'arrête pas même à examiner leur conduite, ni à en porter jugement, quand ſon devoir ne l'y oblige pas, *non judicans.* M. De La Salle a excellé dans ce caractere. Objet de jalouſie, de contradiction & de cenſure, il s'eſt laiſſé blâmer, juger & condamner ſans murmures, ſans plaintes, & ſans ſe permettre d'ouvrir les yeux ſur les défauts de ceux qui étoient ſi jaloux de remarquer les ſiens & de les exagerer. Il a porté à cet égard ſi loin ſa charitable prudence, qu'il s'étoit fait une loi pour lui, & une régle pour ſes Diſciples, de ne parler d'aucune perſonne vivante ſur la terre, ſi ce n'eſt pour en dire du bien.

Enfin le dernier trait, par lequel le Saint-Eſprit dans l'Epître de l'Apôtre ſaint Jacques caractériſe la ſageſſe qu'il inſpire, eſt la ſimplicité, *ſine ſimulatione.* Caractere infiniment oposé à la fauſſe ſageſſe du monde, qui fait de la diſſimulation l'ame de ſa conduite. La prudence des Saints eſt comme eux, ſimple, ſans fard, ennemie de la duplicité, de la ruſe, du déguiſement, amie de la candeur & de la franchiſe. C'eſt ce que tous ceux qui ont connu à fond le Serviteur de Dieu, ont admiré en lui. Jamais de détours, jamais de diſſimulation dans ſa conduite ni dans ſes paroles, ni dans ſes entrepriſes. Ses lévres ne diſoient que ce qu'il penſoit. La verité ſortoit de ſa bouche ſans nuages & ſans ombres. Il taiſoit ce que la prudence lui aprenoit à cacher. Un ſilence ſage & impénétrable voiloit ſon ſecret, ſans aucune aide de la duplicité & de la tromperie. Cette candeur & cette franchiſe le rendoient aimable, prévenoient en ſa faveur & acheminoient ſes en-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

treprises à un heureux ſuccès, plus que les intrigues & les reſſorts de la politique. Le *oüi*, & le *non*, *cela eſt*, *cela n'eſt pas*, étoient ſon ſeul langage : en n'y ajoutant rien de plus, ſelon la maxime de Jeſus-Chriſt, il ſe rendoit croyable & obligeoit les plus ruſez d'agir avec ſimplicité avec un homme qui étoit de ſi bonne foi. Quoiqu'en penſent les enfans du ſiécle, voilà la veritable ſageſſe : *Qui ambulat ſimpliciter, ambulat confidenter.*

Un homme dont les intentions étoient ſi pures, qu'il ne cherchoit point à avancer ſes deſſeins avec un zéle paſſionné ; qui abandonnoit à la divine Providence le ſuccez de ſes entrepriſes ; qui regardoit tous les évenemens de la vie dans l'ordre de Dieu & comme venant de ſa main, & qui préféroit le bon plaiſir de Dieu à toutes choſes, n'avoit aucun beſoin de faire uſage de la fineſſe, de la politique & de tous les artifices de la prudence du ſiécle. Il porta ſi loin l'amour de la verité & de l'humilité, qu'il aima mieux riſquer la perte du legs qui lui avoit été fait ſur la fin de ſa vie, que de le recevoir en prenant la qualité de de Superieur ; qualité dont il s'étoit alors dépoüillé, & dont le Frere Barthelemi étoit revétu : mais il n'y perdit rien ; car le Notaire qui n'étoit pas familiariſé avec de pareils exemples de vertu, conſentit enfin à lui rendre ce qui lui appartenoit, ſans exiger cette ſignature. Le ſaint Homme trouvoit dans ſa foi, dans ſes oraiſons, dans ſon recuëillement habituel, & dans ſon union à Dieu, cette ſublime ſageſſe, qui eſt autant élevée au-deſſus de la ſageſſe humaine, que le Ciel l'eſt au-deſſus de la terre. En ſuivant ces régles, il ſe propoſoit avant toutes choſes la gloire de Dieu, & en faiſoit l'unique fin de tous ſes deſſeins, ſelon le précepte de Jeſus-Chriſt : *Cherchez premierement la gloire de Dieu & ſa juſtice.* Regardant ſa propre ſanctification & celle des Enfans ſpirituels que Dieu lui avoit donnez, comme le but vers lequel il devoit ſans ceſſe marcher, il ne comptoit pour rien tous les autres avantages du monde, ſelon cette maxime de Jeſus-Chriſt : *Que ſert-il à l'homme de gagner tout le monde, s'il vient à perdre ſon ame ?* En conſidérant toutes les créatures comme un néant, & Dieu comme le ſouverain Maître qui diſpoſe de tout le monde, il faiſoit conſiſter ſa principale ſageſſe à recourir à lui, à ſe le rendre favorable, & à lui recommander ſes entrepriſes. Il ne conſultoit là-deſſus ni les ſens, ni ſes propres lumieres : la foi étoit la grande régle qui le dirigeoit, & dont il prenoit les conſeils, quand il ne pouvoit pas les recevoir de ſon Directeur ou des perſonnes ſaintes & éclairées. Comme toute ſon ambition étoit de connoître & de faire la volonté divine, il mettoit toute ſa prudence à l'aprendre de la bouche des plus grands Serviteurs de Dieu & de ceux qu'il regardoit comme de grands Maîtres dans la ſcience Evangélique.

Matt. 6. 33

Matt. 16. 26.

Sa diſcrétion dans ſes diſcours mérite un éloge particulier. Il étoit ſi réſervé à parler, ſi circonſpect dans ce qu'il diſoit, ſi attentif à parler à propos, ſi exact à s'expliquer en peu de mots, & ſi modeſte dans le ton & la maniere de le faire, qu'on voyoit bien qu'il pratiquoit à la lettre cette maxime que les Saints ont inſpirée, de limer toutes ſes paroles, & de n'en laiſſer échaper aucune qu'on voulût retenir après l'avoir prononcée. Toûjours diſpoſé à écouter, & lent à parler, ſelon le conſeil de S. Jacques, il meſuroit ſi bien ſes paroles qu'on ne lui en entendoit point dire de ſuperflues, d'inutiles, de legeres, d'indiſerétes. Maître de ſa langue, elle ne diſoit que ce que l'eſprit de Dieu lui permettoit de dire ; & tout ce qu'il diſoit, édifioit & portoit à Dieu. La vérité, la ſageſſe, la charité, mettoient en tout tems chez lui un frein & une bariere à ce petit membre ſi difficile à gouverner, & qui produit une généralité de maux, ainſi que parle le même Apôtre.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

La verité régloit toutes ſes paroles, la ſageſſe les aſſaiſonnoit, & la charité les conſacroit. Par conſéquent, M. De La Salle étant un de ceux qui ne péchent point en paroles, étoit un homme parfait, ſelon cette Sentence de S. Jacques : *Si quis in verbo non offendit, hic perfectus eſt vir.* En effet, il faut être maître de ſon cœur & de toutes ſes paſſions avant que de l'être de ſa langue. Il exigeoit de ſes diſciples la circonſpection dans les paroles dont il leur donnoit l'exemple. Il leur aprenoit à dire beaucoup en peu de mots ; & quand ils ſe répandoient dans une multitude de paroles, il en tariſſoit la ſource par une ſage remontrance. *Que de paroles inutiles*, leur diſoit-il quelquefois, *vous pourriez dire cela en deux mots* ? La réprimande étoit plus ſévére, quand ils s'émancipoient en paroles indiſcrétes ; & en prenant un ton plus élevé qu'à ſon ordinaire, il leur en faiſoit honte par cette interrogation. *Eſt-ce l'Eſprit de Dieu qui vous a fait parler* ? Ou bien il leur diſoit, *aprenez à vous taire pour mieux parler.* On le ſçait, la charité a ſon aiguillon qui pique ſans bleſſer. C'étoit par ce principe que ce ſage Supérieur mortifioit quelquefois ſes diſciples pour les corriger de leurs deffauts. Ils en étoient fort perſuadez, c'eſt pourquoi, quoique confus dans le moment, le moment ſuivant les rétabliſſoit dans la paix du cœur. Sa diſcrétion à parler ſur les matiéres du tems, mérite auſſi ici quelque remarque. Perſuadé que la meilleure maniere de ſoutenir la bonne Doctrine, eſt de l'autoriſer par des exemples d'humilité & de charité, il en parloit comme auroit fait un Ange, ſans montrer le moindre mouvement de paſſion, jamais ſans une eſpéce de néceſſité, & toûjours d'une maniere ſi humble, ſi modeſte, ſi prudente, qu'il étoit aiſé de voir que la verité parloit par ſa bouche, & qu'il ne cherchoit qu'à lui rendre les cœurs dociles.

Si l'on trouve dans le cours de ſa vie quelques rencontres où il paroiſſe avoir manqué de précaution, comme dans ſon union avec le jeune Abbé dont il a été parlé pour l'achat de la maiſon de S. Denis, on trouvera ſi on en fait l'examen, qu'il mit en uſage toutes les meſures que la prudence peut dicter ; mais la prudence n'eſt pas à l'abri de la mauvaiſe foi, de la paſſion, de la calomnie ; & Dieu permet qu'elle y ſuccombe ſouvent. Tout concourut en cette occaſion à la condamnation de l'innocent, la trahiſon de ſon ami, l'abandon malin de ceux qu'il avoit pris pour protecteurs, & l'artifice des Avocats conſultez. D'ailleurs le ſerviteur de Dieu, ſelon ſa maxime conſtante, ne voulut point paroître en jugement, ni plaider. Il aima mieux laiſſer flétrir ſa réputation, que de la défendre.

17. Autres traits & preuves de la ſublime ſageſſe de M. De La Salle.

Mais qu'on ſuive pas à pas le ſerviteur de Dieu dans ſes voyes, on remarquera en lui la prudence du ſerpent unie à la ſimplicité de la Colombe : on le verra agir par les principes de cette ſublime ſageſſe qui a fait les Saints, & qui le menoit lui-même comme par la main. La ſageſſe des hommes étant folie devant Dieu, & la ſageſſe de Dieu étant folie devant le monde, il ne faut pas s'attendre à les voir concourir aux mêmes deſſeins. Le monde apella folie, la généreuſe réſolution que prit le Chanoine de Reims de ſe dépoüiller de ſa prébende Canoniale & de ſon Patrimoine ; il eſt vrai que la chair & le ſang ne conſeilloient pas un pareil ſacrifice ; mais le S. Eſprit l'inſpiroit, le demandoit, & a fait voir par le ſuccès qui l'a ſuivi, qu'il a été l'effet d'une haute ſageſſe. Si M. De La Salle eût demeuré ce qu'il étoit, ſon Inſtitut ſeroit encore à naître. Il eût pû élever quelques Maîtres d'Ecole pour la Ville de Reims, mais non pour tout le Royaume. Lui riche & eux pauvres ne ſe ſeroient pas reſſemblez, & ce deffaut de reſſemblance eût également fait tort & à leur vertu & à ſa perfection. C'eſt par cet eſprit de prudence qu'il cachoit avec ſoin à ceux de ſes enfans, qu'il n'apelloit pas au gouverné-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

vernement tout ce qu'il leur étoit inutile de ſçavoir, & ce qu'il leur étoit ſalutaire d'ignorer ſur les affaires même de l'Inſtitut ; perſuadé que cette découverte ne ſerviroit qu'à diſtraire, à troubler, à inquiéter, à paſſionner des gens qui ne devoient point avoir d'autre ſoin que celui de leur perfection. Cette ſage réſerve mortifioit ſouvent quelques-uns d'eux qui lui en faiſoient des reproches, & qui vouloient gagner ſur lui d'être plus ouvert à leur égard ; mais il leur fermoit la bouche en leur répondant : » Que ne devant y avoir dans une Communauté telle que la ſienne, qu'une ou deux perſonnes qui ſe mêlaſſent des affaires & du ſoin de ſes intérêts, les autres devoient réünir toute leur aplication ſur eux mêmes & ſur leur ſanctification, & que la part qu'on pourroit leur donner des affaires de la maiſon, ne ſerviroit qu'à les troubler. » Par ce même eſprit de prudence, il ne révéloit rien aux particuliers des vûës qu'il avoit ſur eux ; & il ne les avertiſſoit de leurs voyages que dans le tems qu'il les falloit faire partir. Encore prenoit-il ſes précautions, pour qu'aucun ne s'aperçût de l'abſence de ſon confrere. Cette ſage conduite les tenoit tous dans le ſilence, dans le recueillement, dans la paix, dans l'union, & dans l'égalité d'eſprit. En les tenant liez les uns aux autres par le lien de la charité, il les tenoit détachez, dégagez, & dans la diſpoſition de ne rien craindre, & de ne rien deſirer que Dieu.

Un autre trait de cette ſageſſe ſupérieure qui guidoit M. De La Salle, fut le refus qu'il fit des offres magnifiques que lui fit ſon Archevêque, de fonder, d'établir, & d'enrichir ſa Communauté, & de multiplier les Ecoles Chrétiennes & gratuites de tous côtez dans ſon Diocèſe, à condition de ne les point étendre au-delà de ſes limites. Une offre ſi avantageuſe eût épargné au ſerviteur de Dieu une infinité de ſoins & de peines, en lui donnant la conſolation de voir ſa nacelle qui étoit menacée de tant de tempêtes & de naufrages, portée tout d'un coup à un heureux port : il eſt vrai ; mais un établiſſement ſi rapide, ſi aiſé, ſi commode, n'eût pas été fondé ſur la pauvreté évangelique, & n'eût pas été marqué du ſigne du ſalut, qui eſt le ſigne de la Croix. La divine Providence n'en eût pas eu tout l'honneur. D'ailleurs, le Diocèſe de Reims eût ſeul profité de la naiſſance d'un Inſtitut que Dieu préparoit dans ſa miſéricorde pour le ſervice de l'Egliſe Gallicane. En le reſſerrant dans les bornes d'un Diocèſe, il eût arrêté ſes progrès, & en faiſant le profit d'une ſeule Egliſe, il eût violé l'intérêt de toutes les autres : il étoit donc de cette ſageſſe céleſte qui ne ſçait eſtimer les choſes que par la part que l'honneur de Dieu & le ſalut des ames y prennent, de ne point balancer des avantages temporels, avec des dommages réels pour l'Egliſe.

M. De La Salle ne fit pas paroître moins de lumieres dans le refus conſtant, qu'il fit d'admettre une autre ſorte d'habillement & de gouvernement dans ſon Inſtitut. Ses meilleurs amis & les plus grands zélateurs de ſon œuvre, étoient auſſi de l'avis du public qui crioit contre cette nouvelle forme d'habit, & qui en demandoit le changement. Quelques-uns d'eux vouloient l'échanger avec la ſoutanelle & le manteau court ; c'eſt-à-dire, qu'ils vouloient faire des Freres, des Abbez. Ils avoient, à les entendre, les meilleures raiſons du monde ; mais il ne falloit pas pour les goûter, les mettre en paralele avec celles du Serviteur de Dieu. La ſeule lecture de celles-ci faiſoit ſentir qu'il avoit des lumieres ſupérieures, & qui venoient d'enhaut. Pour ce qui eſt du nouveau plan de conduite, qu'on trouva enfin moyen d'introduire en ſon abſence dans ſa Communauté, il put au moins ſervir à ſes Auteurs à reconnoître par leur expérience, que toute leur prétenduë ſageſſe n'avoit cauſé que de grands deſordres. Il fit encore bien voir combien il étoit éclairé, & péné-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

trant dans l'avenir, quand il déconcerta le projet d'envoyer en Canada les Freres accordez à M. Charon. Celui-ci quoiqu'homme de bien avoit ſurpris le Frere Barthelemi & ſes Aſſiſtans, en leur cachant l'uſage qu'il vouloit faire des Maîtres d'Ecole qu'il demandoit ; mais l'Inſtituteur à la faveur d'un rayon du Ciel, le découvrit, & l'aveu qu'en fit M. Charon, rendit témoignage à cette ſageſſe céleſte qui éclairoit le Serviteur de Dieu. M. le Curé de Verſailles, quoique homme de Communauté, & d'une Communauté tres-réguliere, aprit auſſi à ſa honte dans l'occaſion qui a été marquée, que le Superieur des Freres avoit le don de diſcrétion des eſprits & des lumieres peu communes. Les Magiſtrats de la Ville de Mende, auſſi-bien que leur Evêque, qui retinrent malgré les remontrances du Serviteur de Dieu, les Freres qui y tenoient les Ecoles, n'eurent pas moins ſujet de ſe repentir, quand ils furent témoins de leur derangement. Ils virent, mais trop tard, qu'en contredisant les lumieres du Superieur, ils avoient occaſionné la perte des inférieurs. A la faveur de cette lumiere, il découvroit ſouvent, ou les chutes de ſes diſciples, ou leurs affoibliſſemens dans la vertu, ou leurs tentations les plus cachées, ou leurs projets ſecrets, ou leurs autres diſpoſitions intérieures maſquées ſous des dehors hypocrites & des aparences de vertu.

La même ſageſſe l'éclairoit ſi bien dans les divers établiſſemens, qu'on lui demandoit qu'il ſembloit lire dans l'avenir leurs progrès, ou leur décadence, les contradictions, ou les ſecours qu'ils avoient à attendre. De-là la peine qu'il avoit à donner la main à certains établiſſemens fort avantageux en aparence, & qui promettoient de grands ſuccès ; & pour d'autres, au contraire, quoique hériſſez d'épines, un ſaint empreſſement à les conclure, & une conſtance invincible à en lever les difficultez. Pour les uns, quoique plus ſpécieux & d'une eſperance plus aparente, il ne ſe rendoit qu'avec répugnance & preſque malgré lui ; pour les autres, quoique très-onéreux & très-peu favorables, il étoit tout de feu. C'eſt ce qu'on a pû remarquer en particulier dans les établiſſemens de Chartres, de Mende, de Calais, de Marſeille, & de Roüen. Or l'expérience a montré que ceux qui ont été l'objet des vœux du Serviteur de Dieu, ont été ceux ſur leſquels Dieu a répandu plus de bénédictions, & dont il a pris plaiſir de changer les épines en fleurs ; les autres au contraire, qui n'attiroient point ſes inclinations, n'ont point porté tous les fruits qu'ils promettoient.

V. Son diſcernement des eſprits.

Je ſerois trop long, ſi je voulois raporter toutes les occaſions dans leſquelles le ſaint-Eſprit paroiſſoit être le guide de M. De La Salle, & le Maître qui l'enſeignoit. Le ſaint Prêtre liſoit dans le profond des cœurs, & il y découvroit ce qu'on vouloit lui diſſimuler, ou ſe cacher à ſoi-même. Il ſemble qu'il voyoit pour l'ordinaire ſans voile, l'intérieur de ſes Freres, & quelquefois celui des autres. Les avis qu'il leur donnoit, les régles de conduite qu'il leur preſcrivoit, les deffauts dont il les reprenoit, les plis & replis de leurs conſciences qu'il leur manifeſtoit, les exhortations qu'il leur faiſoit, & les voyes par leſquelles il les menoit, leur aprenoient à tous, qu'il avoit le rare don du diſcernement des eſprits, & une prudence ſinguliere pour les conduire.

Cette grande ſageſſe étoit l'effet de ſa grande union avec Dieu. La ſagacité naturelle ne peut pas aller juſques-là. Auſſi ne faut-il pas croire que la diſcretion que S. Antoine mettoit à la tête des vertus, à laquelle ſelon le raport de S. Athanaſe, il donnoit le premier rang, l'empire, & la conduite des autres, ſoit la prudence naturelle & le privilége d'un eſprit élevé, étendu & pénétrant. Il parloit de cette prudence ſurnaturelle que produit l'union avec Dieu, qui eſt l'effet de la pureté

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

d'une ame qui entretient avec Dieu un grand commerce & une ſocieté intime, ſelon que le prétendent S. Jean Climaque & les autres Docteurs de la vie ſpirituelle. Cette haute ſageſſe eſt ſi bien le fruit de la perfection, qu'elle ne ſe trouve que chez les parfaits. Moïſe n'eſt pas le ſeul qui ſorte de l'entretien familier avec Dieu plein de lumieres. Il n'eſt pas même poſſible d'aprocher de près & aſſiduëment ce Soleil de juſtice, ſans être éclairé : *accedite ad eum & illuminamini.* Il remplit de ſplendeurs l'ame qui l'aborde, *implebit ſplendoribus animam tuam.* Et ces ſplendeurs croiſſent ou décroiſſent ſelon le plus ou le moins de tems qu'on paſſe avec lui, ou ſelon qu'on eſt plus ou moins près de lui. La différence qu'il y a entre Moïſe & les autres grands Serviteurs de Dieu, eſt que les rayons du premier frapoient les yeux & les ébloüiſſoient, & que les rayons des autres ſont intérieurs, & ordinairement obſcurcis ſous le nuage des humiliations & des mépris.

Au reſte, Nôtre Seigneur nous a voulu montrer dans ſa propre perſonne, les effuſions de lumieres, que produit dans les ames pures la longue oraiſon & le grand commerce avec Dieu, quand il parut ſur le Mont de Thabor avec un viſage brillant comme le Soleil & avec des vétemens blancs comme la neige ; car il voulut que ce Myſtere glorieux fût l'effet de ſon oraiſon. *Factum eſt dum oraret.* *Aprochez de Dieu*, dit S. Jacques, *& il s'aprochera de vous, & ſi vous voulez aprocher Dieu, purifiez vos cœurs.* C'eſt l'Oraiſon qui nous conduit à Dieu, & qui l'aproche de nous : Le fruit de cette union, auſſi-bien que ſon principe, eſt la pureté du cœur, & la lumiere de l'eſprit. C'eſt pourquoi, *heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.* Cette beatitude Evangélique, dédommage avec uſure de la peine que peut couter d'abord l'exercice de la preſence de Dieu.

Ch. 4. 8.

Matt. 5. 8.

L'ame, dit S. Bonaventure, acquiert incomparablement plus de lumieres & plus de connoiſſances par l'amour ardent qui l'unit à ſon Dieu, que par l'étude la plus profonde, la lecture la plus aſſidüe, l'inſtruction des plus ſçavans Maîtres, & tout le travail de l'eſprit. Le S. Eſprit l'avoit dit auparavant lui : *Vous qui craignez le Seigneur, attachez-vous à l'aimer, & vos cœurs ſeront éclairez en même tems qu'ils ſeront embraſez.* La meſure de vos lumieres, ſera la meſure de vôtre amour. Plus vous ſerez Saint, plus vous ſerez éclairé ; car le Saint ne vit que dans cette heureuſe flâme qui le pénétre & le brûle ſans le conſumer : ce fut dans cette ſource que M. De La Salle puiſa ſes lumieres. Cette ſublime ſageſſe qui fut l'ame de ſa conduite, fut le premier effet de ſon oraiſon & de ſon union à Dieu preſque continuelle. Le ſecond fut une modeſtie ſinguliere.

De Theol. Miſt. c. 3. parte 2.

Eccl. 2. 10.

§. V. *Admirable modeſtie de M. De La Salle.*

I. Autre effet de ſon union à Dieu, une rare modeſtie.

L'homme intérieur & qui ne paroit point, dit le Chef des Apôtres, *montre cependant ce qu'il eſt, & manifeſte la beauté de ſon ame par la parfaite pureté d'un eſprit paiſible & modeſte, qui eſt riche & de grand prix devant Dieu.* Il a beau vouloir ſe cacher & s'enveloper ſous le voile du ſilence, de l'humilité & de la pauvreté, ſa modeſtie qui eſt au ſentiment des Saints comme un rayon, comme un rejailliſſement, & même comme une portion de la divinité, le trahit, & il ſuffit de le regarder en face pour connoître ce qu'il eſt. *La ſageſſe aſſiſe ſur ſa face le découvre*, ainſi que le S. Eſprit nous l'aprend lui-même. Elle brille ſur ſon viſage, & frape par ſes rayons ceux qui le regardent. Il ſuffit de le voir pour être prévenu en ſa faveur. Sa preſence en donne une grande idée & imprime pour lui un fond de reſpect. Tout en lui parle en ſon honneur & déclare ſa vertu : la rencontre, l'abord, le vétement, le ris, le marcher, les regards, ſont des voix qui publient hautement ce qu'il eſt, & qui lui concilient la vénération.

1. *Pet.* 3. 4.

Amb. l. off. 18

Eccleſ 8. 1.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

II. Eloge de cette vertu.

Dans ce portrait tracé par la main de Dieu même, je reconnois M. De La Salle. Sa modeſtie ſinguliere qui paroiſſoit aux yeux de tous les hommes, ainſi que le demande l'Apôtre de tous Chrétiens, les avertiſſoit que le Seigneur eſt proche en leur montrant le S. Prêtre recuëilli par-tout en ſa preſence, & dans l'air qu'il auroit porté aux pieds de Jeſus-Chriſt s'il l'avoit vû des yeux du corps. Son extérieur réglé ſur ſon intérieur traçoit la belle image de ſon ame, & de la paix qui y regnoit. La modeſtie le rendoit vénérable & étoit pour ſes autres vertus un attrait particulier qui les faiſoit aimer, en leur ſervant de défenſe & de ſûreté. Il faut en effet que la modeſtie ait de grands charmes & qu'elle faſſe de puiſſantes impreſſions ſur les cœurs, puiſque S. Paul voulant obtenir quelque choſe des Corinthiens, les *en ſollicite par la modeſtie de Jeſus-Chriſt.* Ce que cette vertu a fait dans le Maître, elle l'opere dans les Diſciples avec la proportion qui leur convient. Il ſemble que S. Ambroiſe avoit en vûë l'Inſtituteur des Freres, & qu'il traçoit ſa figure dans cette peinture qu'il fait du juſte. *La vûë d'un homme juſte*, dit ce Pere, *qui exprime par ſa rare modeſtie & un extérieur bien compoſé, l'image de Dieu dans ſa perſonne, eſt précieuſe & de grand fruit. Ses regards portent dans l'ame une certaine confuſion & horreur du vice, qui commence la ſanté : les rayons de ſes yeux communiquent une certaine vertu, ſon aſpect ſeul ſert de correction à ceux qui en ont beſoin, & réjoüit les parfaits. O ! qu'il eſt beau de profiter aux autres par ſa ſeule preſence ! Quam pulchrum eſt ut videaris & profis !* Ce profit étoit en effet réel pour ceux qui enviſageoient ce Prêtre modeſte. Son extérieur recuëilli, humble, mortifié & tranquile, faiſoit connoître que ſa rare modeſtie étoit un des principaux fruits de la preſence du S. Eſprit qui en eſt la ſource & le principe, ſelon cette parole de S. Paul : *Fructus autem ſpiritus modeſtia. Gal* 5. Il ſervoit de miroir où chacun voyoit ſes propres défauts, les taches de ſon ame ; ce qui lui manquoit & ce qu'il avoit à corriger. Les juſtes mêmes à ſon aproche, avoient peine à ne pas rougir & à ne pas ſe confondre en ſa preſence, tant ils voyoient d'éloignement entr'eux & lui dans les voyes de Dieu. Pour ſe recuëillir & être touché, il ſuffiſoit de le regarder. On s'arrêtoit même à l'enviſager, ou pour s'édifier, ou pour s'humilier, ou pour s'exciter à la pieté. Et c'étoit chez ſes enfans une pratique ordinaire de regarder leur Pere pour ſortir de la diſtraction, ou de l'épanchement des ſens, ou de l'engourdiſſement & de la ſtupidité dans la priere, ou de la nonchalance & lâcheté naturelle.

S. Ath. 1o, 1o.

In Pſ. 118.

Je retrouve encore M. De La Salle dans ce beau tableau que S. Athanaſe a fait de S. Antoine dans la vie qu'il en a écrite. Il avoit peinte ſur le viſage une modeſtie ſi aimable, qu'à le voir, on le reconnoiſſoit & on le diſtinguoit par-tout où il étoit, & parmi toutes ſortes de perſonnes. La ſainteté & la pureté de ſon ame ſe montroient dans ſa face qui étoit toûjours gaye, tranquille, inaltérable. En effet, avec un air grave, temperé de douceur, il paroiſſoit en M. De La Salle une joïe qui le rendoit gracieux, *en lui prêtant la face des Saints*, ſelon l'expreſſion de la ſainte Ecriture. *Jucundus ſecundum faciem ſanctorum.*

Jud. 8d. 24.

III. Son étenduë ſur tout l'homme interieur.

En voilà aſſez ſur ſa modeſtie en general : diſons maintenant quelque choſe de plus particulier & deſcendons dans le détail de cette vertu. Tout le monde ſçait que la modeſtie Chrétienne eſt une vertu qui travaille par reſpect pour la preſence de Dieu, & pour édifier le prochain à tenir dans la bienſéance tous les ſens, & à bien régler tout nôtre extérieur. Tout l'extérieur eſt ſon objet, & la bienſéance convenable eſt ſa fin : ſon motif eſt la preſence de Dieu ; ſon fondement eſt la parfaite mortification, ſon aliment eſt le recuëillement, & l'édification du prochain eſt ſon

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

effet. La modestie par conséquent exerce une juriſdiction fort étenduë ; car elle apli-que le compas & la régle à tous les ſens, à tous les membres, & à tous les mouvemens du corps. Elle gouverne avec ſoin la tête, dirige les yeux, compoſe le viſage, aprend à marcher, veille ſur les paroles, ſur le ton & la maniere de parler, & prête au corps la figure & la poſture que la bienſéance inſpire ; & tout cela ſans aucun égard aux yeux des créatures, mais par le ſentiment de la preſence de Dieu, qui tient l'homme qui en ſent l'impreſſion dans un profond reſpect, dans un ſaint tremblement & dans l'anéantiſſement intérieur devant la Majeſté infinie & le Seigneur ſouverain.

IV. Néceſſité de cette vertu à un Prêtre.

Il eſt aiſé de concevoir que cette vertu ſupoſe une grande mortification, & une grande vigilance à conſerver le recuëillement. Auſſi eſt-il vrai que cette vertu ſanctifiée en la perſonne de Jeſus-Chriſt même, eſt le partage des Chrétiens les plus parfaits, qu'elle fait le complément des vertus, qu'elle en eſt le luſtre & l'ornement ; & que ſans elle, il manque toûjours quelque choſe à la perfection. Quelque commune que ſoit la paroiſſe, elle eſt toute celeſte & divine. Quelque vertu ſur-tout que puiſſe poſſeder un Prêtre, il ne remplit pas tous ſes devoirs, & il ne s'acquite pas de toutes ſes obligations, s'il n'a une grande modeſtie ; car étant placé dans l'Egliſe comme un flambeau ſur une haute montagne, pour éclairer & pour édifier, s'il doit avoir toutes ſortes de vertus, il doit avoir celle-ci dans un éminent dégré. En effet, l'experience aprend que rien ne ſcandaliſe tant le peuple, ne fait tant de préjudice à la Religion, & n'avilit tant nos Myſteres, que l'immodeſtie des Eccleſiaſtiques. La ſainteté de leur état ne pouvant ſouffrir dans l'extérieur, non plus que dans l'intérieur, le moindre déréglement, elle condamne tout ce qui bleſſe la bienſéance. C'eſt pourquoi le S. Concile de Trente en renouvellant les avis que les autres Conciles & les Saints Peres ont donnez ſur ce ſujet aux Eccleſiaſtiques, leur recommande que *tout leur extérieur montre un eſprit plein de Religion, & que leurs habits, leurs geſtes, leurs démarches, leurs paroles, portent les marques de la gravité & de la modeſtie que demande leur état.* Je ne ſçai s'il s'eſt trouvé un Eccléſiaſtique plus fidéle que M. De La Salle à cette régle de l'Egliſe. En lui apliquant ce que l'on a dit de S. Bernard, je puis avancer *que ſa maniere de marcher & tout ſon extérieur étoit ſi modeſte & ſi bien réglé, qu'il ne montroit qu'humilité, ne reſpiroit que pieté, ne preſentoit qu'un air de grace, s'attiroit du reſpect, & cauſoit de la joye à ceux qui le regardoient.* Pour particulariſer encore davantage ſa modeſtie, il faut raporter ici les pratiques qu'il en a lui-même preſcrites dans ſa régle ; car il n'y a mis que ce qu'il faiſoit, & l'on peut dire de lui ſur cette vertu comme ſur toutes les autres, ce qui eſt dit de Jeſus-Chriſt, *il a commencé par faire & enſuite par enſeigner.*

Sess. 22. de Ref. c. 1.

L. 3. ejus vit. c. 2.

V. Regles de modeſtie qu'il a données aux Freres.

Voici le Chapitre XXIII. de ſa Regle ſur la modeſtie. On peut dire en general qu'il faut que les Freres faſſent paroître dans toutes leurs actions extérieures, une grande modeſtie & humilité, jointe à une ſageſſe qui convienne à leur Profeſſion. Mais en particulier (pour avoir la modeſtie qui leur convient) ils obſerveront les pratiques ſuivantes.

Ils tiendront toûjours la tête droite, l'inclinant tant ſoit peu ſur le devant ; ils ne la tourneront point en arriere, ni de coté ni d'autre. Le recuëillement paroîtra aux Freres d'une ſi grande conſéquence, qu'ils le regarderont comme un des principaux ſoutiens de la Societé ; & la diſſipation des yeux, comme la ſource de toutes ſortes de déréglemens dans une Communauté. Pour ſe le procurer, ils auront pour l'ordinaire les yeux baiſſez, ſans les élever exceſſivement, ni les tourner de côté.

Ils marcheront poſément & en ſilence, ayant leurs yeux & tout leur extérieur dans une grande retenuë, ſans branler les bras de côté & d'autre, & ſans ſe preſſer conſidérablement, à moins que quelque néceſſité ne les y oblige.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Ils auront égard que leurs geſtes & tous les mouvemens de leur corps, ſoient tels qu'ils puiſſent édifier tout le monde.

Enfin, ils tiendront toûjours leurs habits propres & nets, & ils les porteront avec la décence & la modeſtie qui convient a une Perſonne de leur Profeſſion.

VI. Il les pratiquoit à la lettre & avec grande perfection.

Voilà les Regles de modeſtie que le Serviteur de Dieu a laiſſées par écrit, aprés les avoir long-tems auparavant miſes en autorité par l'uſage, & encore plus par ſes exemples que par ſes leçons. Il les gardoit toutes ſcrupuleuſement & à la lettre.

1. En ce qui regarde la modeſtie dans les habits, il y a toûjours ſçû accorder la propreté & la netteté, avec la plus grande pauvreté. Si on lui voyoit des habits vils, uſez & de l'étoffe la plus groſſiere, on ne les voyoit ni déchirez, ni ſales, ni mal propres, ni avec rien qui pût choquer. Dans toute ſa vie il n'a jamais quitté la Soutane que pour ſe mettre au lit: il la portoit toûjours en Campagne comme en Ville, en Païs étranger comme dans ſon lieu de Domicile, dans tous ſes voyages qu'il faiſoit à pied ſouvent longs & fréquens, il ne ſe donnoit pas la liberté de la lever jamais au-deſſus des genoux. Il la tenoit tellement fermée, qu'il ne paroiſſoit rien des habits de deſſous, à quoi il étoit fidéle même dans ſes infirmitez & devant ſes Diſciples les plus familiers. Ses cheveux, ſelon les decrets des Conciles, étoient toûjours très-courts, & ſa couronne bien formée & fraîche.

2. Pour marcher ſelon les régles de la modeſtie que les Saints ont données, on ne le voyoit jamais ni courir, ni ſe précipiter, ni aller trop vite ſans ſujet légitime, non plus que de marcher trop lentement, trainer les pieds, ne les lever qu'avec négligence, & aller d'un pas lourd & peſant. Il évitoit en marchant toutes ſortes d'agitations de tête, de bras, de mains & de corps, qu'il condamnoit lui-même, & qu'il ne pouvoit ſouffrir dans ſes Diſciples; rien non plus d'affecté, de trop étudié, & de grave à l'excez ne paroiſſoit dans ſa démarche, ni rien qui ne reſſentit la ſainteté de ſon état.

3. Par raport au viſage & au maintien de la tête, on lui voyoit toûjours un viſage guai, ſerain, ouvert, tranquile, ſans affectation, ſans contrainte, & qui marquoit un air de bonté, de douceur, & de pieté propre à porter à Dieu & à gagner les cœurs. Il tenoit ordinairement la tête droite, ſans la lever ou la baiſſer, ſans la pencher d'un côté ni d'autre à moins qu'il n'y eût ſujet, ſans la branler ou la tourner çà & là légérement & à la moindre occaſion. Comme la modeſtie des yeux étoit la choſe du monde qu'il croyoit de plus grande conſéquence, & qu'il recommandoit le plus aux Freres, c'étoit auſſi l'article ſur lequel il veilloit le plus; ou plûtôt, il s'étoit faite une telle habitude de les tenir baiſſez, qu'il le faiſoit comme naturellement. Jamais il ne les arrêtoit trop fixement ſur perſonne. Ses regards, ſans être ni fréquens ni précipitez, étoient humbles, doux, reſpectueux.

4. Il ne gardoit pas moins de meſure dans la contenance & la poſture du corps; car il ne l'avoit jamais courbé, ni penché de côté ou d'autre, mais il le tenoit droit; ſans néanmoins aucune contrainte ni affectation. Il ne s'apuyoit jamais & ne changeoit guére de ſituation & de poſture. On ne le voyoit pas non plus s'accouder, ou croiſer les pieds, ou mettre les jambes l'une ſur l'autre.

5. Sa modeſtie dans le parler n'étoit pas moindre; vigilant à ne parler ni trop ni trop peu, il contenoit dans la même régle ſes Diſciples, comme il a été dit, & ne pouvoit ſouffrir qu'ils diſſent en beaucoup de paroles, ce qu'ils pouvoient dire en peu: encore moins pouvoit-il ſuporter ces grands diſcoureurs qui ne donnent pas aux autres le tems de parler, ni ces taciturnes qui par un ſilence à contre-tems deviennent à charge dans les converſations. Comme il étoit exact à ne

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

point interrompre ceux qui parlent, & à ne les point prévenir par une réponſe précipitée, non plus qu'à ne pas dire le premier ſon avis, ou à dire ſa penſée ſur tout : il preſcrivoit aux ſiens les mêmes pratiques. Le ton de ſa voix étoit doux, ni trop haut, ni trop bas, ſévére dans l'occaſion & à propos : jamais impérieux, ou magiſtral, encore moins mépriſant ou paſſionné. Jamais paroles d'exageration, de nouvelles du monde, de raillerie, de flâterie, de vanité, d'oſtentation, de propre loüange d'eſtime de ſoi-même, de conteſtation ou de diſpute, ne ſortoient de ſa bouche, ni rien qui pût le moindrement bleſſer l'humilité, la bienſéance, la vérité, la charité : en un mot, il ne diſoit jamais rien qui pût faire peine à ceux avec qui il converſoit. Il s'étoit fait à lui-même & à ſes Diſciples contre ces fautes & toutes les autres qui ſe font par la langue & dans la converſation, une bariere invincible, par les ſaintes Régles qu'il a preſcrites dans l'article des Récréations, & l'on peut dire qu'il pratiquoit en perfection cet avis de l'Apôtre : *Aprenez à donner toûjours une certaine grace à vos paroles, & un ſel qui les aſſaiſonne.* Coloſſ. 4. 6.

VII. Sa modeſtie dans l'Egliſe.

Sa modeſtie dans l'Egliſe, étoit ſur-tout admirable. En y entrant ſa Foi de la preſence réelle de Jeſus-Chriſt dans le très-Saint Sacrement, ſe marquoit par le plus profond reſpect & un extérieur plein de Religion. L'impreſſion de la Majeſté divine qui y habite, l'y tenoit à peu près comme les purs eſprits dans le Ciel, dans l'anéantiſſement, l'amour, l'adoration & dans des hommages qu'il avoit peine à finir. On voyoit en lui un homme qui regardoit le lieu Saint avec des yeux toûjours nouveaux, & qui ſçavoit ſe défendre de l'impreſſion des ſens & du tems, qui agiſſent imperceptiblement ſur l'eſprit, & enſuite ſur le cœur. Là aux pieds des Autels, il y découvroit tous les jours de nouvelles profondeurs dans l'humilité & la charité de la divine Victime qui eſt immolée ; & en lui-même de nouveaux motifs de s'abaiſſer, de s'humilier, de trembler & de faire ſa Cour. Il étoit bien éloigné de s'apuyer dans l'Egliſe ; puiſque par-tout ailleurs, il ne ſe permettoit pas ce ſoulagement. Il ne s'y aſſeyoit même que rarement, & avoit peine à ſouffrir qu'on s'y mit tant à ſon aiſe & dans une ſituation ſi commode, diſant que Dieu méritoit bien qu'on ſe contraignît un peu en le priant.

Comme la modeſtie eſt celle des vertus qui s'attache à régler les bienſéances, & à tenir tout l'extérieur dans l'ordre, il n'y en a point qui attire plus de reſpect ſur le Miniſtre & ſur le Miniſtere, & qui répande plus loin la bonne odeur de Jeſus-Chriſt ; c'eſt ce qu'on éprouvoit en M. De La Salle. Tout étant en lui meſuré ſans affectation, tout étant concerté ſans art, tout en lui méritoit eſtime & reſpect. Acceſſible à tout le monde, réveré de tous ceux qui n'avoient point d'intérêt à le décrier, aimable à tous ceux qui n'étoient point ſes Rivaux ou ſes ennemis déclarez, il gagnoit la confiance par un air de bonté, & le reſpect par la Majeſté de la vertu.

On ne le voyoit jamais en colére, c'eſt le caractere que fait de S. Martin l'Auteur de ſa vie, que je crois encore avoir droit d'apliquer à M. De La Salle, le trouvant dans les Memoires ſur leſquels je travaille, écrit preſque mot pour mot, par un Frere qui l'ignoroit, & qui n'auroit pas manqué d'en faire à ſon Pere l'aplication s'il l'avoit connu. *On ne le voyoit jamais en colere, jamais ému, jamais triſte, & rarement rire. Il etoit toûjours le même ; & la joie celeſte qui paroiſſoit ſur ſon viſage, le faiſoit regarder comme un homme élevé au-deſſus de la nature de l'homme. Il n'avoit que Jeſus-Chriſt dans la bouche, que la pieté, la paix & la miſericorde dans le cœur.* Par-là il paroiſſoit plûtôt un Ange qu'un homme, quoique la pauvreté & l'humilité le dépoüillaſſent des avantages extérieurs qui frapent les ſens &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

qui font impreſſion ſur les hommes charnels. La vertu de Jeſus-Chriſt ſe faiſoit ſentir en lui, & la ſérénité de ſon viſage, jointe à la tranquilité qui y paroiſſoit, lui ouvroit le cœur de ſes Diſciples.

VIII. Effets de ſa grande modeſtie ſur ceux qui le voyoient.

Ils venoient à lui comme des enfans à un pere tendre, modeſtement joieux, affable & engageant. Comme ils n'aperçevoient jamais en lui ces divers changemens de viſage, que peint la joie, ou la triſteſſe, & qu'il ne leur étoit pas poſſible de deviner, s'il avoit quelque ſentiment de peine, ou de plaiſir; enfin comme ils le voyoient toûjours le même, toûjours égal, & ſemblable à lui-même, ſans qu'ils euſſent beſoin d'étudier ſon humeur & de ſaiſir les momens propres pour l'aprocher, leur ouverture de cœur & leur confiance à ſon égard ne décroiſſoient point non plus, & demeuroient invariables. Un jour un Frere Directeur ſe plaignant à lui de ce que les Freres qui étoient ſous ſa conduite n'avoient point de confiance en lui. « C'eſt vôtre faute, lui répondit-il, que ne vous étudiez-vous à acquerir cette égalité d'eſprit qui vous eſt ſi néceſſaire. Vos Freres ſe plaignent de ce que l'on ne » vous voit jamais égal, & diſent communément que vous reſſemblez à la porte d'une » priſon. Ce qui fait aſſez voir qu'une choſe à laquelle doivent particuliérement s'étudier ceux qui ſont prépoſez pour conduire les autres dans les voies du Seigneur, eſt de tâcher de modérer tellement leurs inclinations qu'on aperçoive toûjours ſur leur face cette ſainte débonnaireté du Sauveur, dont ils occupent la place. Il eſt vrai que ceux qui ſont ſous leur conduite, ne doivent pas s'embaraſſer de leur air & de leurs manieres, & qu'il leur ſuffit de ſçavoir qu'en s'adreſſant à eux, c'eſt à J. C. même à qui ils s'adreſſent; mais tous n'ont pas encore acquis la vertu de ſe ſurmonter, pour ſe confier ainſi à un homme inconſtant qui change à tout moment de ſituation.

Ep. 4. de conſid. c. 6.

M. De La Salle en tenant ce langage, tenoit celui de S. Bernard, ſoit qu'il l'eût étudié, ſoit que le même eſprit qui l'avoit dicté à ce grand Saint, le lui eût inſpiré. *La ſainteté*, diſoit-il à ſon ancien Diſciple, élevé ſur la Chaire de S. Pierre, *la ſainteté ſied dans vôtre maiſon, la modeſtie la doit parer, l'honnêteté en doit faire l'ornement, & la régle en doit faire la ſauve-garde.... Je vous recommande, non l'auſterité; mais la gravité. Car celle-ci ſert de bride à la legereté, & l'autre éloigne les foibles. Si la derniere vous manque, vous deviendrez mépriſable; ſi la premiere vous accompagne, vous deviendrez odieux. Le milieu entre l'une & l'autre, convient. Ne ſoyez donc ni ſévére, ni moû. Rien de plus gracieux que ce juſte temperamment, qui ſçait accorder la bonté avec la fermeté, & qui rend l'homme affable ſans le rendre ni mépriſable par une trop grande familiarité, ni rebutant par ſa ſévérité.* Si M. De La Salle n'avoit pas étudié ce caractere ſi rare & ſi déſirable, il avoit néanmoins réüſſi à l'exprimer dans ſa perſonne; car il ſçavoit en perfection l'art de ſe rendre affable ſans paroître auſtere, ou trop familier. Par-là il tenoit ſes Diſciples dans le reſpect qui lui étoit dû, & les maintenoit dans la pratique de cette candeur, de cette ſimplicité, de cette ouverture de cœur, & de cette confiance qui leur rendoit ſon Miniſtere ſi utile en le rendant ſi gracieux.

IX. Zéle du ſaint Prêtre pour inſpirer à ſes Diſciples une grande modeſtie.

Si ce ſage Supérieur a été un rare modéle de modeſtie, on peut dire à l'honneur de ſes Diſciples, qu'ils l'ont parfaitement bien copié, & qu'ils ſe ſont moulez ſur lui. Auſſi ne ſe contentoit-il pas de leur donner en ſa perſonne un exemple vivant de cette vertu; il ſe faiſoit de plus une étude particuliere de la leur enſeigner. Les Régles qu'il leur a laiſſées ſur cet article, marquent le ſoin & le zéle qu'il avoit de les bien former dans la pratique d'une vertu qu'il croyoit eſſentielle à leur Profeſſion. Il étoit ſi exact à les leur faire obſerver & à les rendre fidéles

aux

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

lux plus petites, que ceux qui ne l'étoient pas, pouvoient s'attendre à recevoir de lui quelque réprimande, & même quelque pénitence. Si on lui demandoit la raiſon d'une telle fermeté, il répondoit qu'on ne pouvoit trop inſpirer la modeſtie à ceux qui la doivent inſpirer aux autres. » Une des vertus les plus néceſſaires » à un Frere des Ecôles Chrétiennes, diſoit-il, eſt la modeſtie : on ne doit donc » rien voir en lui qui ne reſſente la gravité, & tout ce qui reſſent la legereté doit » être entierement banni de cette Societé. » Il ne vouloit pas même que leurs converſations après le repas, fuſſent trop diſſipantes. Il ſuffit, diſoit-il, qu'elles ſoient agréables ; & qu'en récréant un peu le corps, elle édifient l'ame. C'eſt pour cela qu'il en exclut toutes ſortes de jeux quoi qu'innocens ; parce que ſouvent la modeſtie court riſque d'y être bleſſée ; mais il vouloit que tout le tems de leurs Récréations fût employé à parler de Dieu & des vertus propres à leur état ; & cela d'une maniere agréable. Il empêchoit les éclats de rire qu'il ne laiſſoit guére impunis. Il ne vouloit pas non plus que ſous prétexte de ſe récréer, on dit rien de bouffon ; & bien moins, rien qui pût cauſer de la peine à ceux qui étoient preſens, ſoit en les contrefaiſant, ſoit en les raillant : *Tout cela*, diſoit-il, *n'eſt propre qu'à rompre la charité & à offenſer la modeſtie.* Ce qui le rendoit ſi exact ſur ce point, c'eſt que non-ſeulement ſelon lui c'étoit bleſſer la modeſtie, mais c'étoit s'expoſer à perdre en une journée, les vertus qu'on avoit acquiſes avec beaucoup de peines & en pluſieurs années ; c'étoit en un moment évaporer la dévotion, reſſuſciter la tiédeur & la non-chalance au ſervice de Dieu ; en un mot, c'étoit ſortir de ſoi-même mal à propos ; & par conſéquent du Royaume de Dieu qui eſt en nous, & quitter les biens véritables & éternels, pour s'épancher au dehors & y chercher une vaine conſolation par quelque plaiſanterie, ou par quelques bons mots ; ce qui n'eſt que vanité & une trompeuſe folie.

S'il avoit un ſi grand ſoin que ſes Freres ne paſſaſſent point les bornes de la modeſtie dans leurs converſations, il n'avoit pas moins de vigilance à ce qu'ils fuſſent auſſi très-modeſtes en toutes autres occaſions, & particuliérement dans le marcher, voulant qu'ils euſſent la vûë baiſſée & les bras croiſez, & lorſqu'il en apercevoit quelqu'un qui marchoit avec diſſipation, il s'arrêtoit auſſi-tôt comme s'il eût pris plaiſir à le regarder, & s'aprochant de lui, il lui diſoit fort agréablement : *Ah ! mon cher Frere, prenez garde à vos yeux.* Ayant une fois aperçu le Frere Barthelemi, alors Maître des Novices, marcher en balançant ſes bras, il ne lui en dit rien dans le moment ; mais quelque-tems après il lui reprocha cette faute dans une lettre qu'il lui écrivit, en ajoûtant pluſieurs bons avis. » J'ai vû à S. Yon, que » vous marchiez les bras pendans avec négligence, lui dit-il, c'eſt une choſe hon» teuſe à un Maître des Novices qui doit en toutes choſes être le modéle de ceux » qu'il inſtruit. Il faut que vous marchiez très-poſément les bras croiſez, & que » vous ne ſouffriez pas que vos Novices marchent autrement. » Parce que la modeſtie Chrétienne eſt l'effet du recüeillement, & que l'exercice de la preſence de Dieu doit être l'ame de cette vertu ; le ſage Superieur ne ſéparoit guére ces vertus en les recommandant à ſes Diſciples. La plûpart des leçons qu'il leur donnoit, ſoit de vive voix, ou par écrit, étoient de vives exhortations ſur ce ſujet. » Ayez » le recüeillement, diſoit-il ſouvent, & vous aurez la preſence de Dieu, & ſi vous » vous laiſſez aller au contraire à la diſſipation, vous ſerez le receptacle de tous » les vices. » Dans les fréquentes lettres qu'il écrivoit à un de ſes enfans, il l'exhortoit au recüeillement & au reſſouvenir continuel de la preſence de Dieu. » La diſ» ſipation & la curioſité, lui dit-il, ſont un grand mal dans le ſervice de Dieu.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» Travaillez donc, mon très-cher Frere, à rétablir vôtre intérieur, vous ſçavez bien » que c'eſt-là le principal, & ce qui conduit le plus à Dieu. Vos yeux ſont vos deux » plus grands ennemis : voilà pourquoi vous devez continuellement veiller ſur eux, » pour ne leur accorder de voir que ce que la néceſſité exige. Le plus grand bien » que vous puiſſiez vous procurer, eſt le recüeillement, & vous pourrez dire lorſque » vous l'aurez acquis, ce que Salomon dit de la ſageſſe, *que tous les biens vous ſont » venus avec lui.* La curioſité eſt une des choſes qui empêchent le plus d'avoir de la » piété, c'eſt pourquoi donnez-vous-en de garde, & apliquez-vous ſur toutes » choſes au recüeillement & à la preſence de Dieu ; car c'eſt le moyen le plus pro- » pre que vous puiſſiez prendre pour devenir intérieur. Hé ! pour l'amour de Dieu, » travaillez à cela, vous voyez les maux que la diſſipation cauſe en vous, c'eſt pour- » quoi, retenez donc vos yeux & vôtre langue. Rien ne vous eſt ſi important que » cette pratique ; ce moyen vous procurera la vûë de Dieu dans vos exercices, & » vous engagera à les bien faire tant intérieurement qu'extérieurement ; car Dieu » ne demande pas ſeulement l'extérieur de vos actions, il veut qu'elles ſe faſſent » avec des diſpoſitions intérieures. » Il conclut tous ces avis par ces paroles : *Vous vous plaignez d'avoir une armée de penſées inutiles à combattre, ſi vous vous apliquiez bien à avoir la penſée de Dieu, il ne vous ſeroit pas ſi facile d'en avoir d'inutiles.*

Un autre Frere lui rendant compte de ſon intérieur, lui fit connoître que ſon plus grand défaut étoit de n'avoir pas aſſez la preſence de Dieu dans ſes actions, ſurquoi il lui répond en ces termes : » Apliquez-vous beaucoup à la preſence de » Dieu, mon très-cher Frere, regardez-en la pratique comme vôtre ſouverain bon- » heur. La retenuë & l'attention ſur vous-même, doivent être aſſez grandes pour » vous la procurer. Elles vous ſerviront de moyen pour vous vaincre dans les oc- » caſions, & vous empêcheront de faire vos actions naturellement, en vous inſpi- » rant d'avoir toûjours en vûë la volonté de Dieu, qui eſt la ſeule choſe que vous » devez avoir pour fin. Ce n'eſt pas ſans raiſon, que vous dites que vous êtes trop » diſſipé ; car vous l'êtes effectivement trop, mon très-cher Frere, puiſque la pen- » ſée & la preſence de Dieu vous eſt ſi rare, & n'eſt pas même en vous dans les » exercices les plus ſaints. Travaillez, je vous prie, à faire tout ce que vous faites » dans la vûë de Dieu, & par des ſentimens de foi, puiſque c'eſt l'eſprit de vôtre » état. Je vous plains fort dans la conjoncture où vous vous trouvez, & je com- » pâtis beaucoup à la peine que vous reſſentez, de vous voir obligé de repouſſer » ſans ceſſe les penſées inutiles qui vous accablent ; mais vous le dirai-je, elles ne » vous accablent de la ſorte que parce que vous ne faites pas vos exercices avec aſſez » de ferveur, & que vous employez vôtre tems à beaucoup de choſes inutiles ; tra- » vaillez donc, je vous en ſuplie, au nom de Jeſus-Chriſt, à vaincre vôtre négli- » gence là-deſſus ; car rien ne peut vous tant nuire que cela dans le ſervice de Dieu. » Je ſuis en ſon ſaint amour, &c.

X. Entre toutes les pratiques de modeſtie, celle des yeux lui étoit le plus à cœur.

Or entre toutes les pratiques de modeſtie, celle que le Serviteur de Dieu avoit le plus à cœur, & qu'il regardoit comme la plus importante, eſt la vigilance ſur les regards : auſſi il n'y a rien ſurquoi il s'eſt tant apliqué, qu'à procurer à ſes Freres la modeſtie des yeux, perſuadé qu'il étoit, qu'elle ferme l'avenuë de l'ame aux mauvaiſes idées, aux tentations, & aux penſées inutiles. C'eſt pourquoi il la recommande avec force dans la régle du Frere Directeur, où il dit à l'Article 22 : » Le recueillement paroîtra au Frere Directeur d'une ſi grande conſéquence dans » lui & dans les autres, qu'il le regardera comme le principal ſoutien intérieur

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» de la piété, & la diſſipation des yeux comme la ſource de toutes ſortes de déré» glemens dans une Communauté. » Dans les exhortations qu'il faiſoit aux Freres ſur ce ſujet, il raportoit toûjours ce paſſage de l'Ecriture : *La mort eſt entrée par nos fenêtres*, c'eſt-à-dire, *par nos yeux*; & ces autres paroles des Cantiques de Salamon : *Vous avez bleſſé mon cœur, ma ſœur, mon épouſe, par un de vos cheveux*, c'eſt à-dire, *par un de vos yeux.* Arrivant un jour dans une maiſon de ſon Inſtitut, il demanda au Frere Directeur ſi ſes Freres étoient bien intérieurs; à quoi il répondit que tous ſe portoient aſſez à la vertu. *Je le verrai bien aujourd'hui au Réfectoire*, repliqua M. De La Salle, voulant dire qu'il en jugeroit par leur vigilance, ou leur négligence à mortifier leur vûë au Refectoire. En ayant remarqué un qui avoit les yeux diſſipez, il dit en particulier enſuite au Frere Directeur, *qu'un Frere* qu'il lui nomma, *avoit des yeux horribles.* Il ſe ſervoit ordinairement de ce terme pour faire voir combien il avoit la diſſipation des yeux en horreur. Si la modeſtie des yeux a été une leçon que le ſaint Inſtituteur a le plus recommandée à ſes enfans, il a eu toute ſa vie la conſolation de la leur voir pratiquer avec la plus exacte fidélité; car l'unique uſage qu'on leur voyoit faire de leurs yeux dans les ruës & en public, étoit de regarder préciſement où ils devoient mettre les pieds & rien de plus. Ils s'étoient même ſi bien accoutumez à les tenir humblement baiſſez, qu'ils paſſoient ſans voir & regarder perſonne. Deſorte qu'ils rentroient dans la maiſon, l'eſprit auſſi dégagé des idées des objets différens qui frapent, que lorſqu'ils en étoient ſortis, & auſſi recüeillis qu'aux pieds du Crucifix.

XI. Succès qu'ont eu dans les Freres les leçons & les exemples de modeſtie que leur donnoit M. De La Salle.

Cette grande modeſtie les rendoit beaucoup plus remarquables, que leur habit alors ſingulier, & elle les diſtinguoit ſi bien, qu'on les regardoit comme des hommes muets, aveugles, & ſourds; car ils marchoient en ſilence, les yeux à demi fermez, & les oreilles bouchées. En un mot, tout le monde les a vûs au milieu de Paris & des plus grandes Villes du Royaume, y marcher commes des Anachorettes dans un deſert. Leur retenuë dans la maiſon n'étoit pas moins grande. Vigilans à la garde des yeux que leur Pere leur recommandoit tant, ils alloient & venoient dans les cours & dans les jardins, ſans ſe permettre de les lever, & ſans vouloir les ouvrir ſur ce qui les environnoit, & ce qui ſembloit les y ſolliciter. En voici un exemple édifiant dans le portier de la maiſon de S. Yon. Ce bon Frere ſorti il n'y avoit pas long-tems de l'armée où il avoit fait le métier de ſoldat, étoit déja ſi recüeilli & ſi mortifié dans l'uſage de la vûë, qu'il ouvroit la porte ſans preſque ouvrir les yeux. Il répondoit & il parloit ſans preſque enviſager perſonne. Sa retenuë ſur ce point étoit ſi exacte, qu'il ne connoiſſoit pas même le Superieur externe qui avoit été nommé pour la Maiſon de S. Yon, dans le tems dont il a été parlé, lorſque M. De La Salle s'étoit allé cacher en Provence. Cet Eccleſiaſtique cependant alloit ſouvent à S. Yon, y aſſembloit quelquefois les Freres, & les entretenoit en commun & en particulier. Il ſembloit qu'il devoit être ſur tout connu du Portier, puiſqu'il lui avoit ſouvent ouvert la porte & parlé; néanmoins le bon Frere ne le connoiſſoit pas plus qu'un autre, comme il parut dans cette rencontre. Lorſque cet Eccleſiaſtique ſe promenoit dans le Jardin, le Frere vint l'aborder les yeux baiſſez, & le prier humblement de ſe retirer, parce qu'il avoit ordre à l'arrivée de M..... de faire ſortir tout le monde. Ce Superieur ſurpris de ce compliment, avertit le Frere d'ouvrir les yeux pour le reconnoître, & demeura encore plus étonné de la repartie du Portier, qui après l'avoir enviſagé, lui répondit qu'il ne le connoiſſoit pas.

Voilà juſqu'où les enfans remplis de l'eſprit de leur Pere, portoient la vigilan-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ce ſur leurs ſens & ſur-tout ſur leurs yeux. M. De La Salle leur avoit tant inculqué, qu'ils ſont les fenêtres par où la mort du peché entre dans l'ame que pour lui en fermer toutes les avenues, ils ſe rendoient à demi aveugles, en ne donnant d'étenduë à leurs regards que celle qui eſt néceſſaire pour conduire les pieds.

En effet, dit S. Jerôme, *les vices ſe jettent dans l'ame par les cinq ſens, comme par des fenêtres. Le Château de l'eſprit ne peut être pris ſi les ennemis n'y entrent par ces portes. Ils l'aſſaillent, & quand ils s'en emparent, c'eſt par la vûë, par l'oüie, par l'odorat, par le goût, par l'attouchement.* Nôtre expérience journaliere ne nous l'aprend que trop à nos dépens. *Votre œil a-t'il regardé inconſidérement?* dit Saint Ambroiſe, *il débauche votre cœur; votre oreille s'eſt-elle ouverte avec curioſité ou legereté? Elle a rempli votre eſprit de diſtractions & de penſées étrangeres; votre odorat s'eſt-il accordé quelque ſatisfaction? Il a amolli votre ame; votre bouche a-t'elle ſatisfait ſa ſenſualité? votre conſcience en a été ſoüillée; vous êtes-vous permis quelque attouchement peu honnête & peu néceſſaire? Il a allumé le feu de la concupiſcence. Rien donc de plus vrai, que ce que dit le Prophête Jeremie: la mort eſt entrée par la fenêtre. Votre fenêtre eſt votre œil, fermez-le, & vous vous conſerverez en vie.*

Il y a donc entre la garde des ſens, ſur-tout des yeux, & la pureté de l'ame, une liaiſon ſi étroite, que ce qui frape les uns frape l'autre & pénétre dans ſon intérieur, qu'il ravage & qu'il met en déſordre. La modeſtie des regards eſt par conſéquent de la derniere conſéquence pour l'ame attentive à cultiver ſon intérieur, qui eſt pour l'Epoux Sacré, un jardin de délices, s'il eſt bien fermé & bien ſcel-
Cant. 4. 12. lé, ainſi que s'exprime l'Eſprit Saint dans le Cantique des Cantiques.

C'étoit en vûë de faire des hommes intérieurs de tous ſes Diſciples, que M. De
L. 4. Inſt. c. 1. La Salle travailloit à les rendre aveugles, ſourds, & muets en quelque ſorte, à l'exemple de ces anciens Peres du deſert, qui au raport de Caſſien donnoient pour maxime, que pour arriver à la perfection, il falloit fermer ſes yeux, ſes oreilles, & ſa bouche; c'eſt-à-dire, en faire un uſage ſi ſobre & ſi frugal, que comme Jeſus-Chriſt a dit de S. Jean qu'il ne bûvoit ni ne mangeoit point, parce qu'il le faiſoit très-peu, on puiſſe dire auſſi des aſpirans à la parfaite vertu, qu'ils ſont ſourds, muets, & aveugles, parce qu'ils ſont attentifs à ne rien accorder à ces ſens, que ce qu'on ne peut leur refuſer pour l'uſage de la vie & de la ſocieté civile. On voit par-là combien M. De La Salle avoit raiſon de tant recommander à ſes Freres la pratique que S. Paul paroît donner comme une marque de prédeſtination & d'un amour de Dieu ſingulier, quand il dit aux Coloſſiens: *Revétez-vous de modeſtie,*
Col. 3. 12. *comme des Elus de Dieu, Saints, & bien-aimez. Induite vos ſicut electi Dei, Sancti & electi modeſtiam.*

§. VI. *La parfaite Régularité de l'Inſtituteur des Freres.*

1. 4. Preuve de l'éminente charité de M. De La Salle pour Dieu, la parfaite régularité.

Je regarde la régularité parfaite, comme une vertu univerſelle qui influë dans toutes les autres, qui les met en mouvement, qui aſſigne à chacun ſon tems, ſon lieu & ſa meſure, qui en régle la durée, la maniere, & qui en ordonne l'arrangement, la pratique & toutes les circonſtances. En cela elle paroît avoir un grand raport à la juſtice, qui dans le ſtile de la ſainte Ecriture, n'eſt autre choſe que la ſainteté, ou l'aſſemblage des vertus. *Heureux ceux qui ont ſoif de la Juſtice*; c'eſt-à-dire, qui brulent du deſir de devenir Saints. *Cherchez le Royaume des Cieux & ſa Juſtice*, c'eſt-à-dire, les vertus & les bonnes œuvres qui y conduiſent & qui en font le mérite.

En effet, qu'on examine le motif, l'eſſence, la fin, les caracteres & les effets de ce qu'on apelle *Regularité*, on trouvera qu'elle eſt une vertu générale qui em-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

braſſe toutes les autres vertus, qu'elle en eſt l'ame, qu'elle eſt comme chargée du ſoin de leur donner à toutes leur rang, leur ordre & leur prix, & que ſon ſoin eſt d'en détailler l'exercice, & de les réduire à la pratique.

Le deſir de plaire à Dieu, de faire toutes choſes, les petites comme les grandes pour ſon amour, d'accomplir en tout ſa ſainte volonté, de procurer ſon honneur & ſa gloire par chacune de nos actions, eſt le motif qui la dirige. Sa nature eſt de mettre l'ordre & la régle dans toutes les actions de l'homme, de tenir en bride les penchans de la nature & les inclinations du cœur, de réformer ſes vices & ſes paſſions & de les détruire juſques dans la racine, par le ſacrifice continuel de l'eſprit naturel, de la propre volonté & de l'amour propre. Sa fin eſt de captiver la liberté de l'homme & l'attrait dominant qu'il reſſent pour être le Maître de ſa perſonne & de ſa conduite, de le tenir dans une ſujettion continuelle ſi ennemie de la violente paſſion qu'il a pour l'indépendance, & de fermer toutes les avenuës du péché dans ſon ame, en la tenant dans une obſervance exacte de tous les Commandemens de Dieu & des conſeils Evangéliques. Ses effets, ſont de ne laiſſer dans tout le cours de la vie aucun moment vuide pour l'éternité, de la remplir de mérites, & de jours pleins pour le Ciel, de conſacrer par l'obéiſſance les plus petites actions, & de ſanctifier tout dans l'homme, le repos comme le travail, les actions même naturelles, celles-là même qui ſont les plus animales & les plus terreſtres. Ses caracteres ſont le recuëillement, l'eſprit intérieur, l'aplication à ne rien faire qu'avec pureté d'intention, le ſoin d'offrir toutes ſes actions à Dieu, en union de celles de Jeſus-Chriſt, la joye, la ferveur & l'égalité d'eſprit.

J'ai donc eu raiſon de dire que la parfaite Régularité eſt une vertu univerſelle qui influë dans toutes les autres, qui en eſt l'ame & le ſoutien, & que le nom de *Juſtice* dans le ſens de l'Ecriture, c'eſt-à-dire, d'aſſemblage de vertus & de ſainteté, lui convient. C'eſt-là l'idée que le monde lui-même a de la Régularité parfaite. Il regarde comme un Saint, celui qui eſt très-régulier. Quand on veut faire l'éloge d'une Communauté, on dit qu'elle eſt très réguliere; & on prétend dire par-là qu'elle eſt très-ſainte.

Pour peindre en entier la parfaite Régularité de M. De La Salle, j'ai trois choſes à montrer, ſçavoir: 1. *L'exemple qu'il en a donné.* 2. *Les leçons qu'il en a faites*, 3. *Le zele avec lequel il l'a ſoutenuë.*

II. L'eſtime & l'amour que M. De La Salle avoit pour cette vertu. Les grands exemples de Régularité qu'il a donnez.

1. *Il a été un parfait modéle de Régularité.* Ami de l'Ordre & de la Régle, il ſeroit difficile de détailler juſqu'où il a porté cet amour, & avec quelle exactitude il s'eſt lui-même renfermé dans la diſcipline & l'obſervance réguliere. Quelques-uns des Freres qui l'ont le plus connu, & qui ont eû le bonheur de vivre plus long-tems avec lui, prétendent que la parfaite régularité a été ſon caractere diſtinctif & que rien ne les a plus édifiez en lui, que cette attention continuelle qu'il avoit à ſe renfermer dans les réglemens, ſans jamais en ſortir, comme dans la priſon de la propre volonté.

Il avoit ſi bien puiſé cette eſtime, cet amour, & ce zéle pour la régle dans le Séminaire de S. Sulpice, qui en eſt une riche ſource & un modéle édifiant, qu'au ſortir de cette ſainte Maiſon, il fit de la ſienne, une eſpece de Séminaire, où il menoit avec ſes Freres une vie de régle & d'ordre; tout y étoit marqué à l'heure, le lever, le coucher, le tems de la priere & de l'oraiſon, celui de l'étude, & des repas ſanctifiez par des lectures ſaintes. Et ce réglement étoit accommodé aux Heures Canoniales & à l'aſſiſtance au Chœur. De ſorte que Chanoine très-ré-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

gulier, il rempliſſoit l'étimologie de ſon nom, qui tire ſa vraïe origine de l'obſervance des Canons, dont les Clercs des Egliſes Cathédrales faiſant autrefois une étude & une Profeſſion particuliere avec la vie commune, ſervoient à tous les autres Eccléſiaſtiques d'exemples & de régles de vie.

Cette maniere de vie ſi réguliere, le devint bien d'avantage, quand il s'aſſocia les Maîtres d'Ecole, & elle eut toute ſa perfection, quand devenu parmi ſes Diſciples, comme un d'eux, il n'eut plus d'autre occupation que d'etre à leur tête dans tous les exercices de Communauté. Pour voir juſqu'à quel point il avoit captivé ſa liberté, il n'y a qu'à lire le Réglement particulier qu'il s'étoit preſcrit à lui-même. C'eſt une piece qui nous fait regretter toutes les autres que ſon humilité a eu ſoin de nous dérober. La divine Providence l'a laiſſée entre les mains de ſes Diſciples, pour leur être un éternel monument, un exemple toûjours vivant, & un motif toûjours nouveau d'imiter la Régularité de leur Pere. Le voici tel qu'il eſt.

Régles que je me ſuis impoſées.

1. Je ne ſortirai point ſans quelque néceſſité, & ſans avoir pris un quart d'heure de tems pour examiner devant Dieu ſi la néceſſité eſt réelle ou ſeulement imaginaire. Si la choſe preſſe, je prendrai au moins un *Miſerere* de tems pour cela, & pour me mettre dans l'eſprit quelque bon ſentiment.

2. Je prendrai tous les jours un tems pour le quart d'heure que je dois employer pour renouveller la conſécration de moi-même à la très-Sainte Trinité.

3. Bonne Régle de conduite de ne point faire de diſtinction entre les affaires propres de ſon état, & l'affaire de ſon ſalut & de ſa perfection, & s'aſſurer qu'on ne fera jamais mieux ſon ſalut, & qu'on n'acquerera jamais plus de perfection qu'en faiſant les devoirs de ſa charge, pourvû qu'on les accompliſſe en vûë de l'ordre de Dieu. Il faut tâcher d'avoir toûjours cela en vuë.

4. Quand j'irai voir quelqu'un, je prendrai garde de ne dire que le néceſſaire, & de ne point parler d'affaires du monde, ni d'inutiles, & de n'y être non plus qu'une demie heure au plus.

5. J'unirai au moins vingt fois par jour mes actions à celles de Nôtre-Seigneur, & je tâcherai d'y avoir des vûës & intentions conformes aux ſiennes. J'aurai pour cet effet un petit papier que je piquerai autant de fois que je l'aurai fait; & autant de fois que j'y aurai manqué chaque jour, je dirai autant de *Pater*, en baiſant la terre à chaque *Pater*, avant que de me coucher.

6. Quand mes Freres me viendront demander quelques avis, je prierai Nôtre-Seigneur de le leur donner. S'il eſt de conſéquence, je prendrai quelque petit tems pour le prier là-deſſus; & au moins je prendrai garde de me tenir pendant ce tems en récollection, & d'élever mon cœur à Dieu pendant quelque tems.

7. Lorſqu'ils me diront leurs fautes, je me regarderai comme en étant coupable devant Dieu par mon peu de conduite pour ne les avoir prévenus, ſoit par des avis que je leur aurois dû donner, ſoit en veillant ſur eux; & ſi je leur impoſe une pénitence, je m'en impoſerai une plus grande; & ſi la faute eſt conſidérable, outre la pénitence je prendrai un tems en particulier, comme une demie heure ou une heure même, pluſieurs jours de ſuite, ſur tout le ſoir, pour en demander pardon à Dieu. Si je me conſidere comme tenant la place de Nôtre-Seigneur à leur égard, ce doit être dans la vûë que je ſuis obligé de porter leurs péchez comme Nôtre-Seigneur a porté les nôtres, & que c'eſt une charge que Dieu m'impoſe à leur égard.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

8. Je regarderai toûjours l'ouvrage de mon ſalut & de l'établiſſement & conduite de nôtre Communauté comme l'ouvrage de Dieu : c'eſt pourquoi je lui en abandonnerai le ſoin, pour ne faire tout ce qui me concernera là-dedans que par ſes ordres ; & je le conſulterai beaucoup ſur tout ce que j'aurai à faire, ſoit pour l'un, ſoit pour l'autre ; & je lui dirai ſouvent ces paroles du Prophéte Habacuc, *Domine, opus tuum.*

9. Je me dois ſouvent conſidérer comme un inſtrument, qui n'eſt bon à rien qu'en la main de l'Ouvrier ; ainſi je dois attendre les ordres de la Providence de Dieu pour agir, & cependant ne les pas laiſſer paſſer quand ils ſont connus.

10. En quelque différent état que je ſois, je ſuivrai toûjours un ordre & un réglement de journée avec la grace de Nôtre-Seigneur, en laquelle ſeule je me confie pour cela ; car c'eſt à quoi je n'ai jamais pû me fixer ; & la premiere choſe que je ferai lorſque je changerai d'état, ſera d'en dreſſer un nouveau, & je ferai toûjours pour cela un jour de retraite.

11. Quand j'aurai à aller en Campagne, je ferai un jour de retraite pour m'y diſpoſer, & je tâcherai de me mettre en état de faire au moins pendant que je ſerai en chemin, trois heures d'oraiſon par jour.

12. Quand quelque perſonne, ſoit Supérieur ou autre, me fera quelque peine, & naturellement parlant me choquera en quelque choſe, je prendrai garde de n'en point parler ; & quand on m'en parlera, je les excuſerai, & ferai entendre qu'ils ont eu raiſon.

13. Il faut que je prenne bien garde au tems que j'ai perdu, & à n'en jamais perdre : il n'y a qu'une grande vigilance qui puiſſe y aporter remede ; & il ſemble encore qu'il n'y ait qu'une longue retraite, qui puiſſe me procurer cette vigilance.

14. Bonne régle de ne pas tant ſe mettre en peine de ſçavoir ce qu'il faut faire, que de faire parfaitement ce qu'on ſçait.

15. Le matin je prendrai un quart d'heure pour prévoir les affaires que j'aurai pour m'y bien comporter, les occaſions de chute que je pourrai avoir pour m'en préſerver, & je prendrai des meſures pour la conduite de ma journée.

16. J'ai par le paſſé ſouvent manqué à dire le Chapelet, quoique ce ſoit une priere de régle dans nôtre Communauté ; il faut dorénavant que je ne me couche pas que je ne l'aye dit.

17. Il faut auſſi que je ne paſſe pas un ſeul jour, hors quand je ſerai en Campagne, ſans viſiter le Très-Saint Sacrement ; encore pour lors, ſi je puis paſſer auprès de l'Egliſe de quelque Village, je me mettrai à genoux pour adorer le Très-Saint Sacrement, & le ferai autant de fois que cela m'arrivera.

18. Je ferai en ſorte d'élever mon cœur à Dieu autant de fois que je commencerai quelque action ; & quelque choſe que j'entreprenne, je ferai en ſorte de ne le faire qu'après la priere.

19. La Régle de la Communauté eſt de ne point entrer, ſoit dans la Maiſon, ſoit dans ſa chambre, ſans prier Dieu & renouveller ſon attention à lui, je prendrai garde de n'y point manquer.

20. Je reciterai tous les jours une fois le *Pater noſter* avec le plus de dévotion, d'attention & de foi qu'il me ſera poſſible, par ſoumiſſion à nôtre Seigneur qui nous l'a enſeigné & ordonné de le reciter.

Ce Réglement étoit le général qu'il s'étoit preſcrit ; & il nous fait deſirer la perte du particulier dont il parle, qui détailloit toutes ſes actions journalieres &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

le reſte de ſa conduite. Nous ne ſçavons pas ſi le ſaint Prêtre y a ajoûté dans la ſuite de ſa vie quelques autres Régles. Comme on ne pourroit que deviner & parler par conjectures ſur ce ſujet, on aime mieux ſe taire. D'ailleurs n'en voilà que trop pour faire voir avec quelle rigueur M. De La Salle vivoit dans la Régle. Il s'étoit impoſé tout à la fois trois ſortes de jougs. Le premier, celui de la Régle commune des Freres, qui eſt d'une pratique très-genante pour la nature & d'une très-grande perfection. Le ſecond, celui d'un Réglement de journée particulier, accommodé aux obſervances communes de l'Inſtitut. Le troiſiéme, ce Réglement général dont on vient de lire la copie, qui ajoutoit aux autres de nouvelles chaînes pour ſa liberté & ſa volonté propre.

Ce vertueux Prêtre avoit puiſé l'eſtime & l'amour de l'ordre & de la Régle, qu'il regardoit comme un ferme boulevart contre le péché, dans l'étude continuelle du cœur de J. C. qui portoit gravé dans ſon fond la très-ſainte volonté de ſon Pere, comme l'unique Réglement de ſa conduite, dont il faiſoit ſa nourriture & ſes délices, & qu'il préféroit à ſa propre vie. On peut dire qu'il poſſedoit en ce point l'eſprit de tous les ſaints Fondateurs d'Ordres : auſſi avoit-il pour eux une particuliere dévotion. Les jours deſtinez à honorer la mémoire de S. Baſile, de S. Auguſtin, de S. Benoit, de S. Bruno, de S. Bernard, de S. François d'Aſſiſe, de S. Dominique, de S. Ignace, de ſainte Thereſe, & des autres Inſtituteurs de familles Religieuſes, étoient pour lui des jours de Fêtes, qu'il conſacroit à la priere, à la retraite & au ſilence, dans un profond recueïllement, ſans doute pour demander à Dieu leur eſprit, pour remercier ſa divine Majeſté de les avoir donnez à ſon Egliſe, pour benir le Très-Haut des graces dont il les a favoriſez, pour mettre ſon Inſtitut ſous leur protection, & les ſuplier d'obtenir pour lui l'eſprit de ferveur & de régularité.

III. Sa fidelité à l'obſervance des moindres régles.

Pendant près de quarante ans qu'il a vécu avec les Freres, ſa vie a été un modéle achevé de la régularité qu'il leur recommandoit tant. Il étoit le premier à obſerver avec une fidélité incomparable les Réglemens qu'il introduiſoit parmi eux, ayant ſoin de les autoriſer par ſon exemple & par un long uſage, avant que de leur donner force de Loi. Il n'en cherchoit exemption, ni dans le privilége de ſon ancienne dignité, ni dans la ſupériorité de ſa place, ni dans l'éminence de ſon caractére, ni dans la multiplication de ſes affaires. Celles des Régles qui ſont les moins favorables à l'amour propre, les plus ameres à la nature, étoient celles pour leſquelles il montroit plus de zéle. La plus petite, comme la plus grande le trouvoit aſſujetti, exact & vigilant à l'accomplir. Il dévoroit avec joie tout ce qu'elles ont de plus humiliant & de plus répugnant, plûtôt que d'en omettre la moindre circonſtance. Sa ponctualité à accomplir les régles dans le tems, dans le lieu & de la maniere qui étoit marquée dans le reglement que nous venons de voir, n'étoit pas moins admirable que ſa fidélité à les obſerver toutes ſans exception & ſans diſtinction, à l'exemple de ſon divin Sauveur, qui non-ſeulement étoit exact à obéir aux ordres de ſon Pere en toutes choſes ; mais de plus attentif à les accomplir dans le tems, dans le lieu & en la maniere qu'elles lui étoient preſcrites, n'ayant jamais rien fait qu'aux momens marquez ; ayant même pour ce ſujet refuſé d'abord le premier de ſes miracles que la très-Sainte Vierge lui demandoit ; n'ayant point voulu ſortir de la Judée, parce qu'il n'avoit été envoyé que dans ce lieu, & s'étant ſoumis avec une parfaite obéïſſance au genre de mort auquel ſon Pere l'avoit condamné.

Sur ce divin modéle l'Inſtituteur des Freres étoit ponctuel à faire chaque exercice

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

cice dans ſon tems, ſe rendant avec diligence aux lieux qui y étoient deſtinez au moment marqué, quittant tout au premier ſon de la Cloche comme à la voix de Dieu, coupant même en deux une parole, & n'achevant pas de la former, non plus qu'une lettre déja commencée, pour aller où elle l'apelloit, à l'exemple de ces ſolitaires ſi réguliers, dont parle Caſſien, & dont la ponctualité a ſervi dans la ſuite de modéle aux parfaits obéïſſans. C'eſt à quoi il étoit exact dans les occupations même les plus preſſées. A moins qu'elles ne fuſſent de la derniere importance, & qu'elles ne puſſent ſouffrir aucun délai, il quittoit tout malgré les remontrances de ceux qui vouloient l'arrêter auſquels il fermoit la bouche en leur répondant, *que rien n'étoit préférable à l'exacte obſervance des volontez de Dieu.* On le voyoit toûjours le premier & à la tête des Freres aux exercices communs, ſurtout à l'Oraiſon du matin, quoiqu'il eût paſſé très-ſouvent la nuit ou une partie de la nuit dans ce ſaint Exercice. L. 4. Inſt. c. 18.

Comme il vouloit que chaque action fût faite dans le lieu qui lui eſt deſtiné, il avoit ſoin de s'y ranger avec les autres, & ne vouloit là-deſſus, non plus que dans tout le reſte, ni privilége, ni diſtinction. Quand les Freres étoient dans des maiſons qui n'étoient pas aſſez grandes ni aſſez commodes, pour fournir à chacun ſa petite chambre, il refuſoit d'en avoir une pour ſon particulier, & ſe faiſoit une loi de demeurer dans la commune. Ce même eſprit de Regularité le menoit, quoique foible, ou malade, au Réfectoire, pour y prendre ſes repas avec les Freres & comme les Freres. C'eſt ce qu'il a fait pluſieurs années avant ſa mort, où ſa ſanté uſée & ſes forces épuiſées par le nombre des années & les excez de ſes auſteritez & de ſes travaux, demandoient quelque égard & quelque ſoulagement ; mais on ne put gagner ſur lui de ſe l'accorder, ni de mettre entre lui infirme & malade, & les autres Freres joüiſſans d'une bonne ſanté, la moindre diſtinction dans la nourriture. En ſe traînant au Réfectoire languiſſant & épuiſé de forces, il vouloit être ſervi comme les autres, & n'écoutoit pas plus ſur ce point la néceſſité que la délicateſſe. Quant à la maniere d'obſerver les régles, il n'étoit pas moins vigilant à ſuivre celle qui y eſt marquée, qu'exact aux Régles mêmes. Il étoit ſi régulier à tenir dans l'Oraiſon & dans les autres Exercices de pieté, la ſituation & la contenance preſcrites dans les Régles, qui eſt d'y être à genoux, ou debout, tête nuë ſans s'apuyer ; à garder dans les Récréations toutes les loix qu'il a établies pour les ſanctifier ; dans le marcher, dans le Réfectoire & dans les autres actions, toutes les régles de modeſtie qu'il a marquées, que lorſque par inadvertance il faiſoit quelque faute il ne manquoit jamais de s'en impoſer pénitence & de la ſubir avec honte & confuſion. Il portoit cette exactitude juſqu'à ce que le monde apelle minutie, comme de baiſer la terre, quand il laiſſoit tomber quelque choſe; ſur-tout pendant le repas, ne croyant pas qu'il importât peu de s'y rendre fidéle; que la crainte d'y manquer dût être traitée de ſcrupule, ni que cette exactitude fût indifferente pour ſa perfection, ou que ce fût une de ces ſortes de dévotions qui ne ſont bonnes que pour la jeuneſſe.

Qu'on ſe ſouvienne de ce qui a été raporté dans ſa vie à ce ſujet, s'étant pendant pluſieurs années chargé de réveiller le matin la Communauté pour le lever; & y ayant manqué une fois, il ſe condamna à demeurer à genoux pendant le repas du Midi, à ne manger qu'un morceau de pain à terre & à aller aux pieds de tous les Freres & de tous les Novices leur demander pardon après leur avoir baiſé les pieds, du mauvais exemple qu'il leur avoit donné, & du dérangement qu'il avoit cauſé dans la premiere action de la journée. On pouroit raporter nombre

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

d'autres exemples ſemblables, qui feroient autant d'honneur à ſa grande régularité, qu'à ſa profonde humilité ; mais pour abreger, paſſons aux inſtructions qu'il donnoit ſur ce ſujet.

IV. Les inſtructions & les exhortations qu'il faiſoit ſur ce ſujet.

2. A ces grands & continuels exemples de Régularité, le vertueux Supérieur ajouroit *des exhortations & inſtructions frequentes & touchantes.* Rien ne lui étoit plus à cœur, que d'établir dans ſa Communauté une parfaite régularité, & de l'établir elle-même ſur ce fondement ſolide, qui fait fleurir toutes les maiſons tandis qu'elle y ſubſiſte, & dont la décadence les renverſe par degrez, à meſure qu'elle s'y affoiblit. Il n'oublioit rien pour imprimer dans le fond du cœur de ſes Diſciples, l'eſtime & l'amour de l'ordre & de la régle. Que ne leur diſoit-il pas pour leur faire ſentir que les petites obſervances ont avec la Loi de Dieu plus de liaiſon, qu'on ne croit communément, pour les perſuader de l'importance d'y être fidelles ; pour les engager à faire de cette ponctualité le fond de leur dévotion ; pour leur aprendre les diſpoſitions intérieures, qui donnent le prix & le mérite à cette exacte obſervance ; pour les accoutumer à une obéïſſance qui ne regarde que la Loi & jamais le motif ni la raiſon de la Loi ; & enfin pour réfuter les prétextes ordinaires dont la nature ennemie de la Régle ſe ſert pour s'en diſpenſer.

Afin de faire entrer ſes Diſciples dans l'eſprit d'une parfaite Régularité, il vouloit qu'ils regardaſſent leurs Régles, non comme des inventions humaines ; mais comme des Loix écrites du doigt de Dieu (ainſi que l'explique le grand Reſtaurateur de la vie Religieuſe & ſolitaire, le ſaint Abbé de Rancé) c'eſt-à-dire, inſpirées par le Saint Eſprit, comme des ordres & des marques de la volonté de Dieu ; comme un avant-mûr & un rampart, qui défend l'ame des attaques du monde & des aproches du péché ; comme des moyens toûjours preſens & excellens, de dompter ſes paſſions, de pratiquer la vertu pure ſans mélange d'amour propre, de ruïner inſenſiblement le domaine de l'eſprit propre & de la propre volonté, d'affoiblir le terrible penchant que nous avons pour l'indépendance & la propre liberté, d'acquérir une conformité entiere au bon plaiſir de Dieu, de porter ſa Croix & de pratiquer l'abnégation ſi recommandée dans l'Evangile ; enfin de ſe faire un grand fond de mérites, & d'amaſſer un riche treſor pour le Ciel en faiſant à la nature une violence douce & ſans relâche. C'eſt ainſi à peu près qu'il s'en explique dans l'article 19. de la Régle du Frere Directeur en ces termes :

De la ſainteté & des devoirs de la vie Monaſt. chap. 2. queſtion 3.

Le Frere Directeur ne ſouffrira dans aucun des Freres, rien qui ſoit ou qui puiſſe être contre la régularité & le bon ordre de la maiſon dont il eſt chargé. Il fera cas de manquer, ou de voir manquer à un petit point de régularité en quelque choſe, voulant que la volonté de Dieu qui lui eſt marquée par les Régles & par les uſages de l'Inſtitut, ſoit exécutée exactement, pleinement, & entierement, tant par lui que par ceux dont la conduite lui eſt confiée ; étant très-perſuadé que ſon premier ſoin à leur égard eſt de les établir & maintenir dans un véritable eſprit de Foi, & de leur faire regarder l'execution de la volonté de Dieu en toutes choſes, comme la régle de toute leur conduite.

Ce qu'il dit dans le Chapitre 16. des Régles Communes, qui eſt ſur la Régularité, eſt encore plus fort & plus touchant. Le voici :

Les Freres auront une eſtime toute particuliere pour tout ce qui concerne la Régularité, de quelque peu de conſéquence qu'il paroiſſe, la regardant comme étant pour eux le premier moyen de ſanctification ; parce que c'eſt en elle qu'ils trou-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

vent le principal ſecours pour leur faire obſerver les Commandemens de Dieu & le principal apui contre toutes les tentations des démons, quelques violentes quelles ſoient, & parce que Dieu y attache particulierement ſes graces. La régularité eſt auſſi le premier ſoutien des Communautez, qui eſt tel qu'elle les rend inébranlables tant qu'elle y ſubſiſte ; & l'irrégularité eſt la premiere ſource de leur deſtruction & de la perte des Sujets qui en ſont les membres. Dans cette vuë les Freres préféreront les Régles & les pratiques de leur Inſtitut à toutes les autres pratiques, quelques ſaintes qu'elles ſoient en elles-mêmes, à moins qu'elles ne ſoient des Commandemens de Dieu ou de l'Egliſe. Chacun des Freres s'apliquera particulierement à ne rien faire, qui ſoit ou qui puiſſe être contre la Régularité & le bon ordre de la Maiſon. Et pour cet effet, tous feront cas de manquer à un petit point de Régularité, voulant faire en tout & très-exactement la volonté de Dieu, qui leur eſt marquée par les Régles & les pratiques de leur Inſtitut.

V. Inſtructions qu'il leur donnoit ſur ce ſujet.

On voit dans ces paroles du Serviteur de Dieu le ſoin qu'il a eu pour rendre inébranlable ſes Diſciples dans l'amour & l'eſtime de leur Régle, auſſi-bien que dans la fidélité qu'ils lui doivent, de leur faire remarquer que les plus petits Réglemens obſervez par amour de Dieu ſont devant ſa divine Majeſté d'un grand mérite, & que quand même ils n'obligeroient point ſous peine de péché, on ne les viole guéres ſans péché ; parce que, ſelon la doctrine des Maîtres de la vie ſpirituelle & même des plus grands Théologiens, la pareſſe, la lâcheté, la curioſité, l'attache à ſon ſens ou quelque autre vice, eſt le principe de cette infidélité, quand elle eſt volontaire & de propos déliberé. Il s'apliquoit à les convaincre, que le ſacrifice de l'obéiſſance parfaite & entiere à toutes les Régles ne ſeroit pas ſi héroïque, ſi l'importance de chacune d'elles étoit viſible & ſenſible ; mais qu'il n'étoit pourtant rien de plus vrai, que des pratiques ſimples en aparence conduiſoient à une grande perfection, quand le deſir de plaire à Dieu en étoit le ſeul principe.

Il leur faiſoit auſſi remarquer, ce qu'une expérience funeſte n'a que trop montré véritable, que les plus grands deſordres des Communautez doivent leur origine à l'inobſervance des Régles ; que la prévarication dans les plus conſidérables commence toûjours par la négligence des moindres ; qu'elle s'augmente par le mépris des plus importantes, & qu'elle ſe conſomme par une deſertion ſcandaleuſe des plus eſſentielles. Son deſſein étoit d'inſpirer par ces réfléxions aux nouveaux venus un grand deſir de conſerver toute la ferveur & l'exactitude qu'ils trouvoient dans la Maiſon en y entrant, aux Anciens de leur en donner l'exemple, & à tous de ſe croire chargez de ce dépôt, & obligez de le tranſmettre aux autres ; de n'y donner jamais atteinte, ni par leur relâchement, ni par leurs conſeils ; de redouter infiniment le malheur du ſcandale qu'il y auroit à affoiblir la Régularité, de trembler ſur les funeſtes ſuites qui ſont inſéparables de la négligence des Régles, qui trop ſouvent ſont ſans remede, & qui toûjours chargent d'une maniere terrible le compte de ceux qui en ont ouvert la porte.

Il ſemble, diſoit-il, qu'une irrégularité n'eſt quelques-fois rien en aparence ; mais dans les effets ce rien a de grandes conſéquences : & quand ce ne ſeroit rien en effet, il eſt grand de s'aſſujettir à tant de riens pour l'amour de Dieu ; & par conſéquent la grande vertu d'une perſonne de Communauté conſiſte à ne rien regarder comme petit & indifférent dans ſes Régles. Une piqueure de mouche, ou une piqueure d'épingle, n'eſt pas une grande peine ; mais la continuité & la mul-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

titude des piqueures de mouches devient un grand tourment, & des Martyrs y ont trouvé la mort : exemple propre à faire comprendre que la fidélité aux plus petites choſes eſt héroïque & de grand mérite devant Dieu : ce qui fait dire à ſaint Eucher, qu'en Communauté il faut regarder comme jours perdus tous ceux qui ont été témoins de quelque infidelité à la Régle. Le pieux Inſtituteur ne manquoit pas non plus de leur faire ſentir que ce deſir né avec nous, de vivre comme on veut & d'être ſoi-même l'arbitre & la régle de ſa conduite, eſt la ſource de toutes les inquiétudes, auſſi-bien que de tous les déréglemens du cœur humain ; & que ce qu'on apelle libertinage, prend ſa ſource dans l'averſion de la Régle, que l'homme livré à ſa propre liberté n'en peut ſoutenir le poids, qu'il s'en laſſe le premier quand il en a la joüiſſance, & que plus il s'obſtine à la retenir, plus il ſe prépare de dégoûts & d'ennuis ; & qu'ainſi en ſacrifiant à la Régularité le droit de ſe conduire, on ſe défait d'un bien incommode & épineux.

Hom. 9. ad Relig.

Il ajoûtoit que la plus grande peine des perſonnes de bonne volonté & d'une pieté ſolide dans le monde, étoit de ne point connoître la volonté de Dieu dans bien des choſes que la Loi & que l'Evangile laiſſent indéciſes, tandis que celles qui vivent ſous la Régle, ſont à l'abri de ces doutes & de ces perpléxitez, ſont exemptes de la peine d'examiner ce que Dieu demande d'elles, ſont à couvert des légéretez de l'eſprit, des caprices de l'humeur & des variations de la volonté. Il tâchoit de leur bien faire comprendre, que la plûpart des obſervances régulieres ne ſont que l'exercice des vertus Chrétiennes, dont les Communautez facilitent la pratique ; mais dont elles n'ont pas formé la néceſſité, & que l'obligation de les obſerver ſubſiſteroit pour eux dans le monde, s'ils y étoient reſtez ; quoiqu'ils y euſſent été expoſez à ſes périls, à ſa corruption & à ſes ſcandales, & qu'ils euſſent perdu les ſecours de la retraite, de la Régle & du bon exemple. Il ajoûtoit que les pratiques de Communauté, qui paroiſſent arbitraires & indifférentes, étoient de l'invention des Saints, ou plûtôt de l'inſpiration du Saint-Eſprit ; qu'elles étoient autoriſées par l'uſage de plus de quatorze ſiécles ; que les grands Maîtres de la perfection les avoient introduites avec un ſuccez merveilleux ; que ceux qui en ont fait l'expérience avec un eſprit ſimple & humble, en ont tiré des profits incomparables ; qu'à leur faveur les plus petites Communautez avoient fait de grands progrez, & étoient devenuës très-floriſſantes ; qu'elles ſont ordinairement auſſi néceſſaires à la conſervation de la vraie pieté, que la paille l'eſt à la conſervation du bled, que l'écorce l'eſt à la conſervation de l'arbre ; que ſi le monde les traite de minuties & de petiteſſes, c'eſt qu'il n'en connoît pas les conſéquences ; que l'orgüeil & la ſageſſe humaine ſont de mauvais Juges de ce qui eſt grand ou petit devant Dieu, & qu'il y a beaucoup de choſes néceſſaires à la diſcipline, avantageuſes à la perfection, importantes pour la régularité, favorables à la ferveur, précieuſes à la vraie pieté, dont les gens du ſiécle ne ſont que rire & badiner ; que ſouvent les déclins inſenſibles de la ferveur n'ont point d'autre origine, que des petits relâchemens, qui quoique d'abord éloignez en aparence du terme où ils conduiſent, y ménent cependant par degrez & infailliblement ; enfin que toutes les irrégularitez volontaires ſont punies, les petites par les grandes, les inviſibles par les extérieures.

En un mot, le ſaint Inſtituteur vouloit que ſes Diſciples en regardant leurs Régle, comme deſcenduës du Ciel, euſſent pour elles le reſpect, l'attache & la fidélité que méritent les ordres du Très-Haut. Maintenant qu'elles ont reçû l'aprobation du S. Siége, ils doivent les enviſager comme des Loix ſacrées &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

des Oracles divins, & les obſerver avec l'attrait qu'ils auroient pour elles, ſi un Ange les leur avoit aportées.

En effet, pour me ſervir des termes du nouveau Bernard * de nôtre ſiécle : *Qu'y a-t-il de plus Saint que la doctrine qui eſt contenuë dans ces Régles ſaintes* ? On n'y remarque que les maximes & les Inſtructions de Jeſus-Chriſt ; elles ſont comme un abregé & comme un précis de ce qu'il a enſeigné de plus grand, de plus ſublime & de plus parfait ; elles aprennent à mépriſer la terre, à n'aimer que le Ciel ; elles élevent à la pureté des Anges ; elles aprochent de Dieu ; elles engagent dans la voïe royale des humiliations & des renoncemens, & elles rendent véritables imitateurs de J. C. ceux qui les obſervent à la lettre.

* L'Abbé de Rancé. *Eclairciſſ.* p. 9.

M. De La Salle plein de ces ſublimes idées, n'oublioit rien pour les inculquer à ſes diſciples, & leur faire comprendre que leur ſanctification étant attachée à la fidélité à leurs régles, ils ne devoient jamais ſe permettre d'en négliger aucune, encore moins de la violer de propos déliberé. Il leur aprenoit à ne point examiner celles qui paroiſſent legeres, ou qui ne reviennent pas au goût, à n'y admettre ni reſtriction, ni modification, ni exception ; à n'avoir aucun égard ſur cet article à la répugnance naturelle, à l'humeur, & à l'indiſpoſition ; à ne jamais rougir de les obſerver devant les gens du monde, & ceux qui n'en font point d'état ; enfin il leur aprenoit à les pratiquer avec autant de ſoin en leur particulier, & lorſqu'ils ſont ſeuls, que lorſqu'ils ſont en Communauté, ou ſous les yeux de leurs Superieurs. Il ajoutoit que quand on avoit quelque néceſſité de s'en diſpenſer, il ne falloit pas le faire de ſoi-même ; mais par permiſſion, avec la diſpoſition de reprendre au premier moment libre, l'exercice qu'on auroit été obligé d'omettre. Il ne voyoit qu'avec peine des lâches & des non-chalans ſe rendre aux exercices d'un pas lourd & peſant, s'y traîner, plûtôt que d'y aller ; montrer du deſir de les voir finir avant que de les avoir commencez ; s'y tenir d'une maniere froide & indifférente, y paroître aſſoupis, diſtraits, ou rêveurs, & y être preſens de corps, & porter leur cœur & leur eſprit ailleurs.

De plus, en leur propoſant l'exemple du Legiſlateur même de la Loi nouvelle qui s'eſt ſoumis aux pratiques humiliantes de la Circonciſion, du Baptême de ſaint Jean, & à toutes les obſervances légales, ſans vouloir uſer de diſpenſe ni de privilége, il aprenoit à ſes Freres à regarder avec horreur tous les prétextes frivoles que la nature & l'amour propre inſpirent pour s'exempter quelquefois des régles ; & à ne chercher jamais, ni dans le droit d'ancienneté dans la Communauté, ni dans ſes talens, ni dans les ſervices rendus à l'Inſtitut, ni dans l'autorité qu'on s'y eſt acquiſe, des raiſons de ſe ſouſtraire à quelques obſervances communes. Il ne vouloit pas même qu'on fit ſervir à l'inobſervance des régles, l'âge avancé, les infirmitez, ou d'autres prétextes que la lâcheté & la pareſſe, font croire être ſuffiſans pour s'en diſpenſer ſans ſcrupule.

VI. Conditions ou qualitez de la régularité qu'il exigeoit.

Enfin perſuadé que la lettre tuë, & que c'eſt l'eſprit qui vivifie, & que la régularité purement extérieure dépouillée des diſpoſitions qui la doivent animer, eſt une régularité Judaïque, & non une régularité Chrétienne & Religieuſe, il leur recommandoit ſur toutes choſes de joindre l'eſprit à la lettre, le cœur à l'extérieur, & de relever par les nobles motifs de vouloir plaire à Dieu, de faire ſa ſainte volonté, de lui témoigner ſon amour, & ſemblables, les moindres obſervances. Ainſi, leur diſoit-il, ſi vous voulez rendre vôtre régularité agréable & de grand prix aux yeux de Dieu, comme elle doit être univerſelle & ponctuelle, elle doit être intérieure & revétuë de la pureté d'intention. Etudiez-vous à offrir à Dieu les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

plus petites comme les plus grandes obſervances, à ne rien faire par habitude, par routine, par coutume, & avec une certaine non-chalance qui empêche de former ſes intentions, & de ſe propoſer aucune fin. ayez un égal ſoin de les unir à celles de Jeſus-Chriſt, pour les divinſer & leur donner la valeur qu'elles peuvent avoir. Armez-vous de courage à vous faire une continuelle violence pour les obſerver avec ponctualité dans le tems, le lieu & la maniere marquée; avec promptitude, ſans en retarder d'un ſeul inſtant l'accompliſſement; avec joye, en vous en faiſant un véritable plaiſir; avec zéle, en les pratiquant d'une maniere qui en puiſſe donner de l'amour & de l'eſtime aux autres; avec conſtance, en perſévérant dans cette fidélité juſqu'à la mort, & non avec une fidélité paſſagere, ou l'humeur, le caprice, la fantaiſie, ou l'attrait d'une dévotion ſenſible, ont plus de part que la ſolide piété. Car telles ont été les diſpoſitions du cœur de Jesus, à l'égard des ordres de Dieu ſon Pere. L'amour a été le principe de ſon obéïſſance; ſon corps en a été la victime; ſa mort en a été le terme; le tems de ſa vie en a été la meſure; la promptitude, la joye, le zéle en ont été les caractéres; la gloire de Dieu en a été l'objet. Il a embraſſé avec ardeur & célérité dès ſon entrée dans ce monde, toutes les volontez de Dieu qui lui ont été ſignifiées, & en a fait les régles de la ſienne. Il les a ſuivies de point en point pendant toute ſa vie ſans en omettre un *iota*. Il a accompli même les plus rigoureuſes, & *s'eſt ſoumis à la Croix avec joye. Propoſito ſibi gaudio ſuſtinuit Crucem.*

Si vous n'aportez pas à l'obſervance de vos régles ces ſaintes diſpoſitions, le joug vous en paroîtra importun; vous le porterez avec chagrin & triſteſſe, peut-être avec plaintes & murmures, toûjours avec langueur, une indifférence & une indévotion capable de l'inſpirer aux autres: ſi vous ne vous y ſoumettez qu'à l'extérieur que pour ſauver les aparences, ou par reſpect humain, ou par une hypocriſie déliée, ou pour éviter des reproches & des pénitences, vous n'en garderez que l'écorce, & ne ſerez que des ſépulchres blanchis & des phantômes de régularité. Vous vous en ennuyerez même, vous vous en dégoûterez, vous en ſecoüerez le joug, ou vous ne vous en chargerez que par contrainte, avec violence, & avec amertume de cœur. Le portant contre vôtre gré, il vous paroîtra gênant, pénible, inſuportable. Or avec cette peine, vous reculerez au lieu d'avancer dans le chemin du Ciel, parce que c'eſt le cœur & non la main que Dieu regarde; quand vous avanceriez, vous n'iriez pas loin; par la raiſon, que tout ce qui eſt violent, n'eſt pas de durée. Vous ſoupirerez tôt ou tard après une vie plus libre; vous eſtimerez ceux qui n'ont point de régle qui les aſſujettiſſe, & qui ont toute liberté de ſuivre leurs deſirs & leur volonté. Tout eſt donc perdu pour vous dans l'obſervance de la régle, ſi vous n'en gardez que l'écorce. Tout eſt gagné pour vous, ſi vous lui donnez une ſoumiſſion univerſelle, entiére, ponctuelle, intérieure, revétuë de foi de pureté, d'intention, d'amour, & du ſoin de tout raporter à Dieu.

VII. Sa fermeté pour maintenir la régularité.

3. *Le zele du ſaint Homme pour la régularité*, répondoit à la haute idée qu'il en avoit. Il la maintenoit avec une fermeté inexorable aux relâchemens, inacceſſible au reſpect humain, & inébranlable envers tous & contre tous ceux qui vouloient y donner atteinte; ſans égard à la puiſſance & à l'autorité; ſans déférence pour les Bienfaicteurs & les Protecteurs de l'Inſtitut; ſans crainte de s'en faire des ennemis, & de devenir l'objet de leurs perſécutions; ce qui eſt arrivé bien des fois. Nulle irrégularité ne demeuroit impunie, quand il en avoit été témoin. En public & en particulier, il en faiſoit de charitables reproches; & toutes trou-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

vant en lui un censeur équitable, recevoient le châtiment qu'elles méritoient. La pénitence proportionnée à la faute, marquoit sa grandeur ou sa legereté ; & cette prudente sévérité arrêtoit bien des fautes ; car les tiédes & les plus lâches assurez de trouver dans l'aveu de leurs fautes, ou dans la proclamation qu'on en pourroit faire la peine convenable, y pensoient plus d'une fois avant de se résoudre à les commettre.

L'on peut dire que cette fermeté lui a fait perdre de grands avantages temporels ; mais il regardoit ces pertes comme un grand gain, parce qu'il ne connoissoit rien de grand, rien d'important, rien de précieux, que de faire la volonté de Dieu. Un Religieux d'un Ordre assez réformé l'ayant rencontré dans une Sacristie, lorsqu'il s'y disposoit pour dire la sainte Messe, lui dit en toute simplicité que ses Freres avoient des régles trop gênantes, & étoient trop retenus pour des personnes occupées toute la journée à instruire des enfans : le Serviteur de Dieu lui répondit en peu de mots, mais d'une maniere qui lui ôta l'envie de lui faire une autrefois de pareilles remontrances : *Est-ce là l'esprit de votre saint Instituteur ?*

Ainsi si l'exemple qu'il donnoit à ses Freres, en gardant lui-même avec exactitude les Régles qu'il leur avoit données, leur servoit d'éguillon pour n'en point négliger l'observance ; le soin avec lequel il veilloit sur ce point, étoit une forte barriere qui arrêtoit les transgressions ; car il les reprenoit sans nul respect humain dès qu'il apercevoit ceux qui faisoient la moindre bréche à la régularité. Il n'attendoit pas pour cela qu'ils fussent tombez dans quelque faute grossiére. Il suffisoit qu'ils eussent tardé de se trouver au commencement de quelque exercice de Communauté, pour en recevoir aussi-tôt une charitable remontrance, & le plus souvent une salutaire pénitence ; sur-tout, lorsqu'il s'apercevoit que la paresse ou la lâcheté avoient été les principes de leur négligence. Quand il voyoit que quelqu'un se faisoit une coutume de ne pas venir au commencement de quelque Acte de Communauté, il les faisoit rester à genoux à l'entrée de la porte, jusqu'à ce que l'exercice fût fini. Il en usoit à peu près de même à l'égard des autres fautes, quelques peu considérables qu'elles parussent ; car il ne regardoit rien de petit dans ce genre, parce que les petits défauts, disoit-il, conduisent bien-tôt aux grands, si on n'y remédie aussi-tôt.

Il ne pouvoit non plus souffrir, que sous prétexte de complaire à quelques personnes, même aux Bienfaiteurs de la Societé, on dérogeât en rien au bon ordre & à la régle. *Si vous violez vos régles*, disoit-il avec une sainte véhémence, à ceux qui étoient si lâches, que de le faire pour complaire à quelqu'un, *Dieu vous abandonnera, aussi-bien que les personnes de qui vous attendez quelque secours.* Se voyant un jour pressé par une personne de retrancher de sa régle une petite minutie qui, disoit-elle, ne troubleroit en aucune sorte la régularité, il répondit : » Si on com» mence par retrancher cela, dans quelque-tems on voudra que je retranche au» tre chose qui ne sera pas de si grande conséquence ; ensuite on me pressera d'ô» ter un point, & un autre jour un autre : desorte que peu à peu la régle se dé» truira : examinez d'où en sera venu la cause, ce sera de la minutie retranchée. Une si grande fermeté à maintenir l'ordre & la régularité parmi ses Freres, lui attira souvent l'indignation de quelques-uns d'entr'eux, qui aimant à mener une vie sensuelle & négligente, lui causérent de grandes peines. Quelques personnes du dehors l'outragérent aussi souvent de paroles, de ce qu'il étoit si rigide sur ce point ; mais ce saint Prêtre qui ne cherchoit pas à plaire aux hommes, mais à Jesus-Christ, s'élevoit au-dessus de toutes vûës humaines, disant souvent avec

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſaint Paul : *Si je cherchois encore à plaire aux hommes, je ne ſerois pas ſerviteur de Jeſus-Chriſt.*

Etant allé un jour faire viſite à une perſonne d'autorité, qui l'avoit juſqu'alors honoré de ſon eſtime, pour la prier de ne point exiger de lui certains aelâchemens très-préjudiciables au bien de ſon Inſtitut, il ajoûta *que quelques-uns de ſes Freres l'en ſuplioient auſſi très-inſtamment* ; mais il n'en reçut que des rebuts & des mepris. Cette perſonne même s'oubliant, & ce qu'elle étoit, & qui étoit M. De La Salle, l'apella fourbe & menteur. Le Serviteur de Dieu ſans ſe troubler, lui répondit avec douceur, *que bien qu'il ſe crût chargé d'un nombre innombrable de fautes, il ne croioit pas être coupable de fourberie & de menſonge.* Une réponſe ſi douce n'apaiſa pas la colere de cette perſonne livrée à ſa paſſion. Après avoir obligé le ſaint Prêtre de ſe taire, elle l'obligea de ſe retirer avec honte, & de ce pas il alla dire la ſainte Meſſe, qu'il celebra avec une ferveur extraordinaire.

Pendant tout le tems qu'il eût le gouvernement de ſon Inſtitut, il ne ſe relâcha jamais de cette fermeté, quelque diſgrace qu'elle lui eût attirée. Revenu ſelon ſes deſirs à la derniere place, il ne perdit rien de ſon zéle pour le maintien de la régularité, car il ne pouvoit rien voir qui tendit au relâchement ſans en avertir auſſi-tôt le Frere Superieur, le priant d'y remédier promptement. Voici ce qu'il lui écrivit un jour ſur ce ſujet. » Je vous écris, mon-très-cher Frere, bien étonné de » voir vôtre Noviciat en l'état où il eſt : deux ou trois Novices qui ne ſont formez à rien, & qui n'obſervent pas mieux les Regles que s'ils ne faiſoient que d'entrer dans la Maiſon. Il y a de plus cinq prétendans, pleins de leurs paſſions & » qui n'ont preſque aucun exemple. Le nouveau maître des Novices n'étant pas » lui-même formé à ſon emploi, ne ſçachant preſque ni ce qu'il doit faire, ni ce » que les Novices doivent faire, il dit qu'il n'a point de régle non plus que les » Novices. Je ne ſçache pas avoir vû, au moins depuis un grand nombre d'années, un tel Noviciat dans la Communauté ; & vous penſez avec cela à faire de » nouveaux établiſſemens ? On ſe plaint même, ajoûte-t'il, que les Novices qui ſont » à Roüen n'ont pas beaucoup l'eſprit de leur état, & ne font point cas des petites choſes. Penſez je vous prie à remedier à tout cela au plûtôt, car vous » ſçavez que l'affermiſſement de l'Inſtitut dépend des Novices bien formez & bien » réguliers.

Il conclut ſa Lettre d'une maniere qui fait bien voir quel étoit ſon amour pour la régularité. Il avoit été incommodé pendant quelque-tems, ce qui l'empêchoit de ſe rendre aux exercices communs, mais ſe voiant guéri il pria, le Frere Barthelemi de lui permettre de ſe rendre aux exercices de Communauté. » Je ſuis, » lui dit-il, en état d'aller aux principaux exercices comme les autres, de coucher » au dortoir commun, & de manger comme les autres au Réfectoire ; je vous prie » de ne vous y pas opoſer. Nous vous attendons inceſſamment, car cette maiſon a » beſoin de vôtre préſence. Je ſuis, en Nôtre Seigneur, mon très-cher Frere, &c.

La joie qu'il reſſentoit d'aprendre que ſes Freres s'apliquoient à bien obſerver leurs Réglemens, ne lui étoit pas moins ſenſible que l'indifference des autres à les obſerver lui cauſoit de triſteſſe. J'ai bien de la joie, dit-il à l'un d'eux, de ce que vous vous plaiſez à obſerver vos Régles. Le grand amour que vous témoignez pour cela, eſt une marque de vôtre vocation. Vous avez raiſon de vous faire de la peine de ce que les Régles ne s'obſervent pas bien ; ce ne ſera pas néanmoins la peine que vous vous en ferez, qui remediera à cela, mais bien l'exemple que vous donnerez vous-même ; car vous devez être comme le premier mobile, & faire

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

faire en ſorte par vôtre ſageſſe qu'elles s'obſervent. Hé ! y a-t'il donc quelque choſe qui paroiſſe ſi difficile ? On me fera plaiſir de me le faire connoître. Faites donc en ſorte d'être pieux, modeſte & bien attaché à l'obſervance de vos régles, vous donnerez en cela bon exemple à vos Freres. Je prie Dieu qu'il vous en faſſe la grace.

Ayez, je vous prie, dit-il à un autre, bien de l'affection pour l'obſervation de vos régles, car nôtre Seigneur ne vous benira qu'autant que vous vous étudierez à les obſerver avec exactitude : que ſi vous me demandez un moien facile pour les obſerver comme vous devez, je vous dirai que vous les devez regarder comme la volonté de Dieu à vôtre égard, & vous verrez qu'alors rien ne vous paroîtra difficile : celle de toutes les régles à laquelle vous devez le plus vous attacher, eſt d'être très-exact à ne rien faire ſans permiſſion : cela eſt d'une extrême conſequence.

Pour acquerir une entiere régularité, dit-il ailleurs, il ne faut jamais regarder les pratiques d'une Communauté, ſelon ce qu'elles paroiſſent à l'exterieur ; mais il les faut enviſager ſelon le raport qu'elles ont à la volonté de Dieu, qui eſt la même dans toutes, quelles qu'elles ſoient. *Recüeil arrêt. de la regle.*

Il n'eſt pas croiable, dit-il encore, combien ſont grands & malheureux les effets que produiſent des choſes qui ſont bien legeres en aparence, & combien il eſt facile de tomber dans le relâchement ; car le relâchement arrive dans les Communautez, premierement par le peu d'eſprit interieur, par le peu d'exactitude au ſilence & à la retraite, & ſur-tout à l'oraiſon ; par le trop d'épanchement au dehors, par trop de familiarité avec les perſonnes ſéculieres, par les liaiſons que l'on s'y forme, par les entretiens des bagatelles & des nouvelles du monde, & enfin par l'eſtime que l'on fait de ce que le monde conſidere, comme la qualité, le bel eſprit & l'apui des créatures.

Secondement, le relâchement arrive encore dans les Communautez par le peu d'exactitude à garder l'ancienne forme des habits, prenant des étoffes plus belles & plus legeres, ou changeant quelque choſe dans la maniere dont on étoit vétu.

3. Il arrive par la ſtructure des bâtimens qui doivent à la verité être ſolides & de durée, mais qui doivent être convenables à la pauvreté dont on doit faire profeſſion dans les Communautez. On ne ſçauroit croire combien les Saints ont eû en horreur les bâtimens des Maiſons Régulieres, où l'on ne voit rien moins que l'eſprit de pauvreté. Saint François de Sales pour empêcher ce deſordre, dit nettement, qu'il veut que ſes Religieuſes bâtiſſent à la Capucine. Il y a ſans doute plus de grace & d'eſprit de Dieu, dans les Communautez qui font bâtir pauvrement.

4. Ce qui porte encore au relâchement dans les Communautez, eſt l'eſprit de propriété, qui ſe gliſſe d'abord par des choſes qui ne paroiſſent rien, & qui enſuite font des ravages épouventables à la pauvreté qu'on doit profeſſer parmi des perſonnes Religieuſes, qui comme les premiers Chrétiens, doivent mettre toutes choſes en commun. Tout ce qui eſt donné ou reçû doit indifferemment être à l'uſage de toute la Communauté, & celui qui n'a point de ſecours de ſes parens & de ſes amis, y doit avoir autant de part que celui qui en reçoit des aſſiſtances ; autrement la choſe ne ſeroit nullument en commun, ainſi la nourriture & les habits doivent être donnez également, & il n'y a point d'autre diſtinction à faire que celle que la neceſſité des malades, ou des infirmes y aporte ; & en cela on

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

doit conſiderer le plus pauvre de la maiſon, comme celui qui ſelon ſa naiſſance a plus de commoditez temporelles.

Voilà quels étoient les ſentimens de M. De La Salle ſur la Regularité qu'on doit obſerver dans les Communautez, afin de ſe rendre agréable à Dieu & utile au prochain. Les Communautez ſeroient heureuſes, ſi elles n'oublioient jamais de pareilles leçons. Par malheur il n'y en a que trop, où elles paroiſſent ſans fruit. C'eſt un mal qui a fait le ſujet des larmes d'un grand nombre de Saints, & que M. De La Salle pénétré de leurs ſentimens a déploré après eux. Il ne pouvoit ſouffrir que ſes Freres euſſent rien de particulier que la Régle ne permet pas. Il ne vouloit pas même que les termes de *tien* & de *mien* fuſſent dans leur bouche. Tout autre que celui de *nôtre* leur étoit interdit, afin qu'ils ſe ſouvinſent que tout entr'eux étoit commun. S'il apercevoit en quelqu'un quelque attache, il l'en reprenoit ſévérement, comme un introducteur de nouveautez & un infracteur des Régles ; & comme il s'en trouvoit qui couvroient leurs inobſervances du vain prétexte de ce que leurs Superieurs les leur permettoient, ou qu'ils faiſoient les mêmes choſes : il diſoit ſur cela :

» C'eſt une méchante excuſe de dire que le Superieur permet les particularitez, » tant par ſon exemple que par ſes paroles, & qu'ainſi l'on en fait uſage ; com- » me ſi les Superieurs devoient autoriſer ce que les conſtitutions & l'eſprit de Re- » gularité deffendent.

Il parle enſuite avec force contre ces lâches Superieurs, leſquels ayant été établis pour entretenir l'ordre & la regularité, ſont les premiers qui y font bréche, ne craignant plus la cenſure de perſonne.

» Quel aveuglement, dit-il, à des Superieurs qui dans des maiſons bien ſaintes, » ſont cauſe par leur négligence, par leur molle condeſcendance, & par leur in- » ſuportable lâcheté, que le relâchement s'y gliſſe ; ce qui arrive ordinairement » par des principes, qui dans leur commencement ne paroiſſent rien, à moins qu'on » ne ſoit bien rempli de l'Eſprit de Dieu. Ces Superieurs ſeront dans un lamen- » table état au jour de leur mort, s'ils ne changent de conduite &c.

La fidelité avec laquelle il vouloit que ſes Freres obſervaſſent leurs Régles étoit ſi grande, qu'il ne s'épuiſoit jamais en exhortations nouvelles ſur ce ſujet. Son deſir étoit de la voir égale en tous ; mais comme il n'eſt pas poſſible qu'un grand nombre de perſonnes aillent toutes à Dieu du même pas, il ſe contentoit de déplorer cette grande difference qui ſe trouve dans les ſujets, qui compoſent les Communautez. Voici comme il s'exprime.

» La fidelité dans les exercices & dans les pratiques de Communauté, eſt ce » qui fait une ſi grande difference dans la multitude des perſonnes qui vivent » dans une même Communauté ſous les mêmes Regles. Elles ont la même » maniere de vie, les mêmes exercices & font les mêmes choſes ; cependant à » peine y en a-t'il deux ſemblables dans la conduite, & dans les pratiques des » vertus de Communauté. La raiſon eſt, parce que leur fidelité eſt inégale. Cette » vertu rendra inutiles un grand nombre d'actions, qui en elles mêmes étoient très- » ſaintes ; & la négligence que l'on y aura euë fera qu'à peine trouvera-t'on quelques » actions tout-à-fait bonnes dans la vie d'une perſonne. On rendra, ajoute-t'il, » un compte très-exact à l'heure de la mort, du peu de fidelité que l'on a euë dans » ſes exercices, comme du peu d'exactitude au ſilence, du peu d'aplication au ſaint » exercice de l'oraiſon, & du peu d'uſage & de fruit qu'on aura fait de la partici- » pation aux Sacremens.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Il propoſe enſuite trois choſes à ceux qui veulent mener une vie reguliere & faire un grand progrez dans la vertu de fidélité aux exercices de Communauté.

» La premiere eſt de ne s'occuper à rien par un mouvement de la nature; mais » toûjours par obéiſſance & en vûë de la volonté de Dieu : la ſeconde eſt de fai- » re à la fin de chaque ſemaine, un bon examen de toutes les infidélitez qu'on » aura commiſes pendant la ſemaine, & de renouveller ſincérement ſes réſolutions » d'être plus fidelle à l'avenir: la troiſiéme, de s'apliquer à bien faire oraiſon. On » doit tenir pour une verité infaillible, ajoute-t'il, que tous ceux qui dans les » Communautez, vivent ſans oraiſon, & ſans s'y apliquer avec ferveur, ne ſont » & ne ſeront jamais fidéles à leurs ſaints exercices.

Enfin il conclut tout cela en exhortant toutes les perſonnes de Communauté & particulierement tous ceux de ſon Inſtitut, de ſe mettre les trois maximes ſuivantes bien avant dans leur eſprit, afin de ſe faciliter par-là l'acquiſition de la ſainte vertu de fidélité.

» La premiere, dit-il, c'eſt de penſer qu'il faut ſervir Dieu en tout tems avec » la même fidelité, parce qu'il eſt toûjours le même & qu'il ne change point.

» La deuxiéme eſt que toutes les peines d'enfer doivent paroître moins inſupor- » tables que la moindre infidelité à ſes exercices, & aux pratiques de Commu- » nauté.

» La troiſiéme eſt qu'on ne doit jamais perdre un ſeul moment dans le ſervice de » Dieu, parce qu'il viendra un moment, comme dit Jeſus-Chriſt, dans lequel perſon- » ne ne poura plus rien faire pour le ſalut.

Une fervente Religieuſe lui ayant demandé quelques avis ſpirituels pour l'aider à ſurmonter les obſtacles & les peines qu'elle rencontroit dans ſon état, il ſe rendit à ſon deſir, & pour tout avis il lui fait voir l'importance de la fidélité à ſes régles. Voici comme il lui parle.

1. Vos régles vous doivent ſervir de conduite dans vos actions, & non pas l'exemple de ceux qui y contreviennent. Si vous avez bien lû M. de la Trape vous y aurez ſans doute apris que ce n'eſt pas ſingularité d'obſerver ſes régles dans une Communauté, lorſque pluſieurs autres ne les obſervent pas. Qu'on croie de vous tout ce que l'on voudra, pourvû que ce ſoit en faiſant vôtre devoir, ne vous en mettez nullement en peine.

2. Ayez du zéle contre &. pour vous-même, & ſi vous en avez pour les autres, que ce ſoit ſeulement en leur donnant bon exemple.

3. Conſiderez-vous, & faites de même que feroit une Novice fervente à l'égard de toutes les obſervances régulieres; avec quel ſoin, quelle ardeur, & quelle affection n'obſerve-t'elle pas juſques aux moindres choſes, & combien ne ſe tient-elle pas ſur ſes gardes, afin de n'en omettre aucune? Voila ce que vous devez être, & ce que vous n'êtes peut-être pas. Penſez-y je vous prie.

4. La lâcheté & les raiſonnemens vous font faire bien des fautes; conſideroz dorénavant vos régles comme étant pour vous une explication & une aplication qui vous eſt faite, de ce qui eſt contenu dans l'Evangile, obſervez-les de même. L'Eſprit de Foi vous fera entrer dans ces ſentimens & dans cette pratique.

5. Comme il ne faut pas ſuivre facilement toutes les penſées qu'on a de faire quelque choſe de bon, ni les prendre legerement pour les inſpirations de Dieu, auſſi faut-il avoir un extrême éloignement pour toutes celles qui portent au relâchement; on en doit même avoir une ſainte horreur: & vous devez à l'égard des unes & des autres: avant que, de vous déterminer, prendre conſeil ſi vous n'en

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ayez pas le tems, ou l'occaſion, & que ce ſoit touchant une choſe à faire ou à laiſſer ſur le champ, il faut recourir à Dieu & faire enſuite déterminément avec courage & en ſimplicité de cœur, ce que vous croiez qu'on vous conſeilleroit pour le mieux en pareille rencontre; les opoſitions de la nature doivent plûtôt faire entreprendre que quitter priſe.

6. Je vous conſeille de vous conduire en toutes choſes dans l'obſervance de vos régles, comme étant en la vûë de Dieu, & non pas pour plaire aux hommes; car aprenez qu'avoir ſoin que les hommes ne nous reprochent rien, & ne ſe mettre pas en peine de Dieu, c'eſt être Phariſienne, hypocrite, & non pas Chrétienne.

7. Enfin ma chere Sœur, obſervez vôtre régle & vôtre réglement journalier; faites de l'un & de l'autre vôtre eſſentiel, cela vous vaudra mieux que de faire des miracles. Sur toutes choſes, ſoiez pour l'amour de Dieu d'autant plus exacte à tout ce qui contrarie le plus la nature & vous fait le plus de peine; qu'à ce qui vous agrée le plus. J'ai de la joie, que vous ayez de la ſanté pour ſuivre la Communauté, c'eſt à quoi vous devez vous attacher, & ce que je deſire de vous, parce que c'eſt un excellent moien de vous rendre agréable à Dieu, en l'amour duquel je ſuis, &c.

ARTICLE II.

Seconde marque de l'éminente charité de M. De La Salle. Ce qu'il a fait pour Dieu.

Homil. 30. in Evang. LA preuve de la ſolide charité, dit S. Gregoire le Grand, *eſt de faire de grandes choſes pour Dieu.* Rien ne coute à un amour ardent. Il ſe ſatisfait lui-même, quand il travaille beaucoup, & qu'il s'épuiſe en ſervices. Sept années de ſurcroit d'un travail penible & continuel, ajoutées à ſept autres déja conſacrées à la belle Rachel, *ne parurent à Jacob que comme une eſpace de peu de jours, tant étoit grand l'amour qu'il lui portoit*, dit le Texte Sacré. Un pareil engagement à tout autre qui auroit moins aimé, eût paru inſuportable, & il eût rejetté avec indignation l'injuſte & barbare demande de Laban; mais Jacob paſſionné y ſouſcrit avec joie, parce que ſon cœur qui aimoit, alloit au-devant de ſes chaines, & qu'il n'étoit pas capable de déliberer ſur la propoſition qu'on lui faiſoit.

Ce que M. De La Salle a fait pour Dieu, publie ſa charité & en fait l'éloge. Si elle ſe meſure ſur les œuvres, la ſienne a été éminente; car ſes actions ont été heroïques. L'hiſtoire de ſa vie ſemble être l'hiſtoire de la charité même, qui ſert en ces derniers tems à tracer ſon portrait dans ce ſaint Prêtre, pour aprendre aux hommes dequoi eſt capable celui qu'elle domine & qu'elle gouverne.

On a vû avec quelle generoſité le ſaint Prêtre a préferé la gloire d'être à Dieu, de lui plaire, & de le ſervir dans l'état du monde alors le plus pauvre, le plus abject, le plus humilié, & le plus deshonoré aux yeux des gens du ſiécle, dans l'eſprit des ſages, & par le cri de la vile populace. On la vû, dis-je, préferer cet état d'ignominie & de croix à toutes les richeſſes, à toutes les aiſes & les commodités, à ſon rang, à ſon honneur & à tous les avantages du monde. On a vû en lui un homme, non-ſeulement diſpoſé à ſortir de ſon Païs, comme Abrabam, à ſe ſéparer de ſes parens, de ſes amis, & à rompre avec tous ceux avec leſquels il étoit le plus lié; mais qui en effet, à l'exemple de ce Pere des Croyans, à ſor-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ti du ſein de ſa famille, s'eſt exilé de ſa patrie, s'eſt dépoüillé de tous les ſentimens de la chair & du ſang, a dit un adieu général & éternel à tous ceux de ſa connoiſſance, & a affecté de ne les plus connoître, plûtôt que de manquer de fidélité à ſa vocation, à ſes devoirs, & à ce que Dieu demandoit de lui.

On a vû en lui un homme parvenu à cet éminent degré de charité, qui au ſentiment de S. Auguſtin dans la Cité de Dieu, fait le caractere des Citoyens de la céleſte Jeruſalem & la perfection de ceux qui y doivent tenir les premiers rangs, qui eſt non-ſeulement d'aimer Dieu par-deſſus toutes choſes, & plus que ſoi-même; mais de n'aimer plus que Dieu, de ne s'aimer ſoi-même qu'en Dieu & pour Dieu, de ſortir ſi bien de ſoi-même, de ſe détacher ſi entierement de tout ce qu'on appelle le propre intérêt, & de ſe dégager ſi efficacement du domaine de l'amour propre, qu'on en vient juſqu'au mépris & juſqu'à cette haine de ſoi-même, que l'Evangile canoniſe.

On a vû en lui un homme aimer Dieu ſi purement, qu'il ne cherchoit en Dieu que Dieu ſeul, qu'il ne goûtoit que ſon bon plaiſir, qu'il n'affectionnoit que ſon ſervice, qu'il n'aimoit que ſa ſainte volonté; & que ſans exclure de ſes intentions la vûë des récompenſes & le deſir du bonheur éternel, à quoi il n'eſt jamais permis de renoncer, il ne tendoit qu'à la plus grande gloire de Dieu, & ne cherchoit dans l'amour que l'amour lui-même.

Pour dire quelque choſe de plus particulier de ce que nôtre S. Prêtre a fait pour Dieu, il faut s'arrêter ſur le zéle qu'il a montré pour ſa gloire & le ſalut des ames, & ſur les différens ſervices de charité qu'il a rendus au prochain, dont ſa vie a été un tiſſu juſqu'à ſa mort.

§. PREMIER.

Zéle du Saint Prêtre pour la gloire de Dieu.

I. 5. Preuve du grand amour de M. De La Salle pour Dieu, ſon zéle brûlant pour la gloire de Dieu.

Le zéle eſt à la charité, ce que la lumiere eſt au Soleil, ce que la flâme eſt au feu, ce que l'effet eſt à la cauſe. Il eſt ſa production & ſon ouvrage. La charité étant elle-même un feu ſpirituel, ne manque pas d'éclater au-dehors, quand elle eſt bien allumée au-dedans. Ce feu ſacré s'éteindroit dans le cœur, s'il ne s'exhaloit pas en deſirs brûlans & enflâmez pour l'honneur & le ſervice de ſon bien-aimé. Le fruit d'une charité ardente, eſt le zéle embraſé. Où ce zele ne ſe montre pas, le cœur eſt languiſſant. L'abſence du premier marque la tiedeur du ſecond, & l'on peut juger ſans crainte de mépriſe, que l'amour de l'Epoux & de l'Epouſe, c'eſt-à-dire, de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe, eſt bien foible dans l'ame qui ne ſent point d'activité pour leurs intérêts.

II. Ce que ce zéle l'a obligé de faire & de ſouffrir pour Dieu.

Qu'eſt-ce que ce zéle n'a point fait entreprendre à nôtre S. Prêtre? Il en a fait un holocauſte, & il l'a conſumé tout entier en l'honneur de Dieu, par des degrez lents & ſucceſſifs juſqu'à ſa mort. Que de ſueurs il a tirées de ſon corps! que de voyages à pied, longs & pénibles, il lui a demandez! A combien de veilles & de ſolicitudes ne l'a-t'il pas engagé? A quelle rigide abſtinence & a combien de longs jeûnes ne l'a-t'il pas condamné? Tantôt, il en a fait une victime de la charité; tantôt une Hoſtie de la pénitence; tantôt il lui a fait eſſuyer tout ce que la tendreſſe pour le prochain a de plus rebutant; tantôt il l'a caché aux yeux des hommes pour pleurer leurs péchez; tantôt il l'a produit en public pour recueillir ſes mépris; tantôt il l'a traîné dans les Ecoles pour y inſtruire les enfans; tantôt il l'a mené au ſecours des Renfermez, pour les ramener à Dieu, & leur faire chercher une pénitence ſalutaire dans une punition forcée. Souvent il lui a mis les lar-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

mes aux yeux pour attendrir les cœurs endurcis ; plus ſouvent de cruelles diſciplines à la main pour vanger Dieu ſur lui-même, des péchez dont on lui donnoit connoiſſance. Quelquefois les rebelles l'ont vû proſterné à leurs pieds, vouloir paroître lui-même criminel de leur orgueïl & de leur déſobéïſſance. D'autrefois les infidéles à la grace & à leur vocation, l'ont vû à genoux les ſuplier d'accorder à ſes vœux quelques délais pour leur ſortie, dans l'eſpérance de voir finir leurs tentations. Quelle compaſſion les pauvres n'ont-ils point trouvée en lui dès les premieres années de ſa jeuneſſe ? Quel accueïl & quelles careſſes les enfans qui le regardoient comme leur Pere, n'ont-ils point reçû de ſa bonté ? Quelle patience & quelle douceur les affligez n'ont-ils point admiré en ſa conduite ? Quels ſoins, quelles aſſiduitez & quels ſervices les malades ne l'ont-ils point vû leur rendre ? Quel courage & quel retour de joye, les tentez, les affligez, les foibles & les puſillanimes, n'ont-ils point reſſenti à ſes aproches. En un mot, pour l'honorer des termes mêmes que S. Paul employoit pour ſa défenſe auprès des Corinthiens :

2 Cor. 11. 5. & ſuiv. *Je croi qu'il n'a rien fait moins que les plus grands Apotres*, je veux dire, les plus zélez Miniſtres du dernier ſiecle. S'il a commis dans le miniſtere quelque faute, *ç'a été de ſe rabaiſſer trop pour élever tous les autres au-deſſus de lui.* Si on pouvoit pouſſer trop loin l'humiliation dans une profeſſion fondée ſur l'humilité, il auroit pû s'accuſer de cette ſorte de défaut. *N'a-t'il pas toûjours annoncé gratuitement l'Evangile de Dieu ?* Ce n'eſt pas l'Autel qui l'a enrichi ; c'eſt l'Autel qui la dépoüillé. Ce n'eſt pas pour vivre plus à ſon aiſe, qu'il eſt entré dans le Sanctuaire, c'eſt pour vivre pauvre, & être en état de mieux ſervir l'Egliſe, qu'il eſt ſorti du rang des Chanoines de Reims. *Lors même qu'il s'eſt vû dans le beſoin, il n'a été à charge à perſonne* ; il attendoit avec longanimité des reſſources & des attentions de la Providence, les ſecours que la Providence elle-même ſuſpendoit pour exercer ſa patience. *Lorſque j'étois chez vous dans le beſoin, je n'ai été à charge à perſonne.*

Verſ. 9. Dévoüé au ſervice du prochain il ne rougiſſoit, ni d'être pauvre, ni de le paroître ; & après s'être apauvri par l'abondance de ſes aumônes, *il ſe faiſoit un honneur de la recevoir de quelque main charitable.* Illuſtre marque de la généroſité de ſon zéle ! Par où auroit-il mieux montré que la gloire de Dieu étoit l'unique objet de ſes intentions & que la récompenſe qu'il en attendoit, étoit dans une autre vie ? Qui a eſſuyé plus de travaux que ce S. Prêtre ? Qui s'eſt renfermé dans la retraite avec plus de rigidité, ou pour ſe ſéparer du monde, ou pour ſe dérober à ſes perſécutions ? Qui a rougi plus de fois ſon corps de ſon propre ſang ? Qui lui a fait plus de plaïes & plus de tourmens ? Qui a été plus de fois expoſé à la mort, ſoit dans des maladies cauſées par des fatigues & des auſtéritez exceſſives, ſoit dans des voyages périlleux dans les Cevénes du tems que l'héréſie Calvinienne expirante en France exerçoit ſes dernieres fureurs. *In laboribus plurimis, in carceribus abundantius, in plagis ſupra modum, in mortibus frequenter.* Ainſi les differentes meſures de ſouffrance marquoient le zéle du Miniſtre d'un Dieu ſouffrant, dont toute l'ambition étoit de s'immoler à ſon ſervice. *Il a fait quantité de voyages, & couru par-tout des périls ; périls du coté des voleurs, périls du coté de ſes ennemis, périls dans la ſolitude, périls dans la Ville, périls d'être mis en priſon*, (car on l'a cherché dans Paris pour l'y conduire, après une Sentence ignominieuſe) *périls parmi les faux Freres*, dont les uns l'ont trahi, pluſieurs l'ont abandonné, d'autres ſe ſont révoltez contre lui, quelques-uns l'ont outragé, ſans parler de celui qui l'a frapé.

Ne puis-je pas dire, en montrant ce S. Prêtre, que Dieu a formé dans ce ſiecle un

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Miniſtre ſur le modéle de S. Paul. Mêmes dangers, mêmes contradictions, même route pour mener les ames à Dieu, même courage pour perſéverer juſqu'à la fin. Toûjours *dans la fatigue & dans la miſére, dans des veilles fréquentes, dans la faim & dans la ſoif, dans des jeûnes rigides, dans le froid & la nudité.*

Voilà ce que le zéle lui a fait endurer; voilà ce que l'Inſtitut & l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes lui ont couté. Quoique le S. Prêtre ne ſoit pas mort pour la propagation de la Doctrine Chrétienne, il en a été en quelque ſorte le Martir par les peines & les tribulations qu'il a eſſuyées pendant près de quarante ans, pour l'établiſſement de ſon Inſtitut & des Ecoles gratuites. A l'exemple de S. Paul, ne pouvoit-il pas encore dire à ſes Diſciples & aux enfans qu'ils inſtruiſent, que chaque jour lui demandoit de nouveaux ſacrifices, & *qu'il étoit une victime dont l'immolation ſe renouvelloit tous les jours?* Nul de ces pauvres abandonnez, dont l'ame ne lui fut plus chere que la vie d'un Fils unique ne l'eſt à un tendre Pere : toûjours diſpoſé à ſacrifier avec joye & à combler pour leur ſalut ſes anciens ſacrifices, par des ſacrifices nouveaux, il avoit droit de leur dire : *Je me ſacrifierai volontiers pour le ſalut de vos ames.* 2. Cor. 12. 15

C'eſt ainſi qu'il ſe montroit en toutes choſes tel qu'il devoit être, *un zélé Miniſtre de Dieu, par beaucoup de patience, dans les tribulations, dans les néceſſitez, dans les miſeres, ſous les coups, au milieu des ſéditions, parmi les travaux, les veilles & les jeûnes, par la chaſteté, par la ſcience, par la longanimité, par la douceur, par la vertu du S. Eſprit, par une charité ſincere, par la parole de vérité, par la puiſſance qui vient de Dieu, par les armes de la juſtice, à droit & à gauche, dans l'honneur & l'abjection, dans l'infâmie & la bonne réputation, ami de la vérité & traité de menteur, comme inconnu, quoique connu de tout le monde, menant une vie mourante, & comme un homme qu'on châtie ſans vouloir lui donner la mort, enſeveli dans une triſteſſe aparente, quoique toûjours dans la joye, dans une grande pauvreté, quoique enrichiſſant pluſieurs perſonnes des biens de la grace, n'ayant rien des biens de ce monde, mais poſſédant tout en poſſédant Dieu.*

III. Caracteres du zéle de S. Paul marquez en M. De La Salle.

A toutes ces marques d'un Miniſtre zélé que S. Paul caractériſe en ſa perſonne, on reconnoît M. De La Salle, on reconnoît un Prêtre qui ne cherchoit dans le Miniſtere que la gloire & les intérêts de celui qu'il ſervoit; & pour lui, que la peine & les humiliations qui rarement ſont ſéparées des fonctions ſaintes, faites avec eſprit de ſainteté : car après tout ce ſont elles qui font le diſcernement du vrai zéle, & qui déſignent en celui qui les embraſſe & qui les ſuporte avec courage, la pureté d'intention & la charité ſincere. Il eſt plus grand de ſouffrir pour Dieu, que d'entreprendre de grandes choſes pour Dieu. L'un peut s'allier avec l'amour propre, & l'autre eſt l'effet du pur amour de Dieu. C'eſt dans le creuſet de l'ignominie & des perſécutions, que le vrai zéle s'éprouve & s'épure. Jamais le Miniſtre ne ſert mieux Dieu & ſon Egliſe, que quand il eſt voilé du nuage des mépris, & qu'il ne ſe fait connoître aux hommes, que par ſes travaux & ſes vertus. La vaine gloire inſpire de ſe faire un grand nom, & le faux zele veut toûjours être honoré d'une grande réputation; mais qu'arrive-t-il quand un Miniſtre s'eſt fait ce nom? Il ne trouve que lui pour fruit de ſes peines; & il trouve à la mort, qu'après avoir travaillé pendant toute la nuit de cette vie miſerable, il n'a rien fait pour la gloire de Dieu & le ſalut des ames.

Un Miniſtre comme M. De La Salle qui ne faiſoit preſque pas un pas ſans rencontrer des obſtacles; qui voïoit par-tout ſes deſſeins en but à la contradiction; qui ne faiſoit avancer ſes entrepriſes que par la patience & la longanimité,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

en travaillant comme les Apôtres, se trouvoit comme eux investi de persécuteurs, & chargé de Croix. Il travailloit sans bruit, mais avec grand fruit, sans éclat, mais avec un riche mérite. Telle a été la vie de tous les serviteurs zélez de l'Epoux & de l'Epouse, elle a été comme une mort de tous les jours. Ne se ménageant en rien, & se consumant eux-mêmes par le travail & par la pénitence, ils se sont tenus dans l'état des victimes destinées au sacrifice : s'ils n'ont pas été Martirs, c'est que l'occasion du Martire leur a manqué. A ce défaut les souffrances journalieres ont supléé en M. De La Salle ; & qui a lû sa vie, lui donnera avec justice rang parmi ces zélez ouvriers, dont après S. Paul nous venons de tracer le portrait.

Effets que ce grand zéle produisoit dans le cœur du S. Homme.

17. M. De La Salle ne vivant plus pour lui, mais pour Dieu, ne soupiroit que pour l'exaltation de son nom, & la multiplication de ses Serviteurs. Son desir unique étoit de le voir connu, aimé & servi. Il ne se plaisoit qu'à rechercher & à trouver les moyens de le faire bénir, honorer, & de lui gagner tous les cœurs. Il n'eût été que médiocrement content, s'il eût vû tous les hommes de la terre réünis dans la vraie Religion, & soumis au joug de la Foi. Sa joye eût été complette, s'il les avoit vûs tous des Saints. Le desir qu'il en avoit étoit si grand, qu'il regardoit la perte de son repos, de sa réputation & de ses biens, comme un grand gain, quand elle contribuoit à l'accroissement du régne de Dieu. Dans l'ardeur de son zéle, il eût voulu se multiplier à l'infini pour l'étendre par-tout l'Univers, & lui acquérir des Adorateurs parfaits qui sçavent adorer en esprit & en vérité. Rien ne lui coutoit quand il s'agissoit du service de son Maître, & chaque moment de sa vie le trouvoit disposé à la sacrifier pour dilater sa gloire. De-là en lui ce saint zéle pour la décoration des Eglises, l'ornement des Autels, la magnificence des vases & des vétemens sacrez : de-là cette noble passion de voir tout ce qui regarde le culte de Dieu & la Religion, dans la bienséance, & la majesté convenable. De-là la douleur dont son ame étoit affligée, quand il pensoit combien Dieu est offensé dans le monde, combien il a peu de vrais Serviteurs, avec quelle tiedeur il est servi par ceux qui sont regardez comme les plus fidéles.

L'honneur de Dieu lui étoit si à cœur qu'il a voulu en devenir l'hostie & le Zélateur perpétuel, en s'obligeant avec ses Disciples à le procurer de tout son pouvoir. C'est surquoi il fonde la formule des vœux qu'il dressa pour sa Communauté, & qu'il prononça le premier aux pieds des Autels, revétu d'un Surplis & un cierge en main à la tête des Freres, avec une dévotion qui montroit sur son visage l'ardeur de son ame. Voici comme elle commence : *Très-sainte Trinité, Pere, Fils & S. Esprit, prosterné dans un très-profond respect devant vôtre infinie & adorable Majesté, je me consacre tout à vous pour procurer vôtre gloire, autant qu'il me sera possible, & que vous le demanderez de moi, &c.* Il prétendoit par ce prélude montrer d'abord à ses Disciples, l'objet unique de leur Institut, la fin de leurs vœux, ce qui devoit être l'ame de toutes leurs actions, & le centre de leurs desirs. Il renouvelloit tous les ans le jour de la Fête de la très-sainte Trinité, cette cérémonie avec la même solemnité & avec de nouveaux désirs de se voir lui & les siens une hostie consacrée à la plus grande gloire de Dieu.

Muet en toutes occasions & comme incapable de défense pour soutenir ses propres intérêts, il devenoit éloquent quand il s'agissoit de ceux de Dieu, & *personne ne pouvoit résister à la sagesse & à l'esprit qui parloit par sa bouche.* C'est ce qui parut entr'autres rencontres, lorsque deux de ses Freres ayant été assignez à Paris, pour comparoître en Justice, & dire par quelle autorité ils avoient ou-

Act. 6. 10.

ver

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

vert une nouvelle Ecole gratuite, il les ſuivit ; & après avoir été Spectateur tranquille de leur juſte défenſe, il prit la parole au moment qu'elle commençoit à leur manquer, & défendit leur cauſe avec tant de force, qu'elle fut ſur le champ terminée à leur avantage, malgré les cris des Maîtres d'Ecole, qui pour éluder leur condamnation, & donner le change au Juge, proteſtoient qu'ils n'avoient point de démêlé avec lui.

Combien de fois a-t'il fait changer d'avis à ceux qui prévenus contre la forme de ſon gouvernement, & la nouvelle maniere de vie & d'habit de ſes diſciples, ont voulu l'écouter avec un eſprit diſpoſé à céder à la verité devenuë ſenſible par ſes raiſons ? Que de lumieres & de raiſons ſuperieures, l'eſprit de Dieu ne fourniſſoit-il pas en ces occaſions à une bouche qui ne s'ouvroit que quand il s'agiſſoit de ſoutenir ſa cauſe ? Ceux qui par préſomption & bonne opinion d'eux-mêmes, étoient fâchez de ne le voir pas en tout pleinement ſoumis & docile à leurs avis, ſans être ſes Superieurs, étoient quelquefois ébloüis de l'évidence des raiſons qu'il opoſoit aux leurs, & forcez de reconnoître qu'il étoit invincible dans le raiſonnement quand il vouloit s'en ſervir.

Les Grands-Vicaires du Diocèſe de Reims le connoiſſoient bien, quand ils l'envoyérent en 1684. avec pluſieurs Eccleſiaſtiques, pour travailler à la culture d'une petite Ville délaiſſée depuis long-tems, & dont la terre ſemblable à celle des montagnes de Gelboé, paroiſſoit condamnée à ne plus recevoir du Ciel, ni pluye, ni roſée. M. De La Salle étoit en ce tems à la tête de ſa petite Société naiſſante, qui avoit un beſoin abſolu de ſa preſence ; & ce ne fut pas pour lui un petit ſacrifice d'obéïſſance que de quitter des brebis recemment raſſemblées ſous ſa conduite, pour courir après d'autres oüailles égarées d'un troupeau qui lui étoit étranger ; mais enfin la volonté des Superieurs lui ſignifioit celle de Dieu, & quelque ſainte paſſion qu'il eût de procurer la gloire de ſon Seigneur dans le bercail que la divine Providence avoit confié à ſes ſoins, il ne ſçavoit point ſéparer du deſir de faire la volonté de Dieu, celui de procurer ſa gloire. Ainſi il courut où l'obéïſſance & les intérêts de Dieu l'apelloient.

Le deſſein des Grands-Vicaires étoit de toucher un peuple endurci par la preſence & l'exemple d'un Chanoine de Reims devenu par choix & pour l'amour de Dieu, le dernier comme le plus pauvre Prêtre du Diocèſe, & d'obliger le ſaint Miſſionnaire de lever ſes mains au Ciel, de lui adreſſer ſes prieres, & de lui offrir ſes pénitences, pour attirer grace & bénédiction ſur une terre en friche depuis long-tems. Ils ne furent pas trompez dans leur attente. L'éclat des vertus du jeune ouvrier Evangelique, encore plus efficace que ſes prédications, frapa des gens qui n'avoient vû dans leurs Paſteurs que des exemples de vices & de péchez. Preſque tous oubliant qu'il y avoit dans leur vigne d'autres ouvriers, & qu'il n'étoit pas raiſonnable de les laiſſer oiſifs, tandis qu'ils feroient porter à celui-ci tout le poids du jour & de l'Eté, s'adreſſerent à lui : deſorte que tout le fort de la Miſſion tomba ſur le jeune Prêtre, qui vit lui même de ſes yeux les fruits de ſes travaux croître ſous ſa main au-delà de l'eſperance de ceux qui l'avoient envoyé. Les habitans du lieu qui lui ont ſurvécu, le révéroient comme leur Apôtre, tant ils avoient demeuré édifiez des actions héroïques de zéle & de charité, dont ils avoient été l'objet.

Je ne dirai rien de trop, quand j'avancerai que le zéle de la gloire de Dieu dévoroit ce S. Prêtre, qui ne cherchoit hors de la ſolitude & de l'oraiſon que des moyens de la procurer. Dans ce deſſein, lorſqu'il étoit en voyage, il épioit les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

occasions de parler de Dieu à ceux qu'il rencontroit en chemin, & de les solliciter fortement à la vertu ou à la conversion. Son zéle n'étoit pas vain ; il produisoit quelquefois des fruits miraculeux, comme on le va bien-tôt voir.

§. DEUXIE'ME.

Zéle de M. De La Salle pour le salut des ames.

Le même zéle qui embrasoit le saint Prêtre pour la gloire de Dieu, le rendoit saintement passionné pour le salut des ames ; car ces deux objets sont inséparables & se confondent ensemble. L'un est renfermé dans l'autre. Le salut des ames fait la g'o re de Dieu. Par conséquent, plus la charité est vive, plus le zéle de gagner des ames à Dieu est brûlant. C'est pour nous le faire entendre, que Jesus-Christ exige du Chef de ses Pasteurs, un amour éminent & supérieur à celui des autres Apôtres, avant que de lui confier le soin de ses Agneaux & de ses Brebis. *Simon fils de Jean, m'aimez-vous plus que ne m'aiment ceux-ci ? Oüi, Seigneur*, lui répondit-il, *vous sçavez que je vous aime.* Ce n'est que sur une pareille réponse que le cœur doit donner & non la bouche, que se fonde le vrai zéle ; & ceux-là seuls peuvent se faire honneur d'en avoir, qui ont donné des marques publiques de leur charité.

Qui aime l'Epoux, aime son Epouse. Qui aime Jesus-Christ, aime ses Oüailles ; & qui les aime de la maniere dont ce bon Pasteur les a aimées, doit être prêt comme lui à tout faire, à tout endurer, à mourir même pour leur salut. Plus l'amour de Jesus-Christ à qui les ames ont couté si cher, croit dans le cœur, plus le zéle de leur salut s'y allume. Ainsi M. De la Salle ne se fût pas crû ami de Jesus-Christ, s'il n'eût eû pour le salut des ames rachetées au prix du sang du Sauveur, un attrait proportionné à l'amour qu'il lui portoit. Il sçavoit que selon l'expression de S. Gregoire : *Nul sacrifice aux yeux de Dieu, n'entre en paralele avec le salut des ames* ; & que selon l'Ange de l'Ecole, l'Univers ne voit rien de plus grand que le salut d'une ame. Le sang d'un Dieu qu'elle a couté, la met à un prix infini. Comme l'estime que Dieu en a faite, est la régle qui doit mesurer la nôtre, l'amour sans bornes qui a porté Jesus-Christ à tout souffrir & à mourir pour elle, doit être le motif & l'exemplaire de celui qui lui est dû. Ce qui nous donne occasion de conclure avec le même S. Gregoire, *qu'il y aura dans le Ciel entre la récompense destinée à la charité exercée sur le corps, & la récompense attachée à celle qui a le salut de l'ame pour objet, la différence qu'il y a entre le corps & l'ame.* Nôtre saint Prêtre a exercé d'une maniere héroïque ces deux sortes de charité, comme on va le voir, & il a donné des exemples rares d'un zéle Apostolique, & d'un amour peu commun pour le prochain.

Or quoique son zéle ne fût pas plus borné que la charité qui n'a point de limites, & qui est son principe, il a eu cependant deux objets principaux qui l'ont occupé toute sa vie ; le premier, la conversion des plus grands pécheurs ; le second, l'instruction & l'éducation chrétienne de la jeunesse pauvre & abandonnée.

I. Le grand talent de M De La Salle, pour la conversion des plus grands pécheurs.

Section I. *Zéle incomparable & grace particuliere de M. De La Salle, pour la conversion des pécheurs qui paroissoient desesperez.*

Comme M. De La Salle possédoit parfaitement les vertus nécessaires à un homme Apostolique, il possédoit aussi le rare & précieux talent de gagner les ames à

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Dieu ; & ſa divine Majeſté lui avoit donné grace pour ramener dans les voyes de ſalut, ceux qui s'en étoient le plus écartez.

Cette grace étoit fondée en lui ſur un amour tendre & paternel pour les plus grands pecheurs, ſur une prudence éclairée, ſur les lumieres du ſaint-Eſprit, ſur un don ſublime d'oraiſon & de priere, ſur une humilité profonde, ſur un deſintereſſement & une pauvreté entiére, ſur une mortification, une patience & une douceur à toute épreuve. On ſçait aſſez que le concours de ces vertus forme l'homme Apoſtolique, & que ſon zéle tire d'elles ſa force & ſon efficace ; le degré dans lequel nôtre vertueux Prêtre poſſédoit ces vertus, en faiſoit un homme puiſſant en œuvres & en paroles, & le montroit aux pécheurs, comme un Apôtre de Jeſus-Chriſt, comme un homme envoyé du Ciel pour eux.

On pouvoit dire du Diſciple, ce qu'on avoit dit de ſon divin Maître, qu'il aimoit les Pécheurs, & qu'il s'étoit déclaré leur Ami. Ils trouvoient en lui un Pere tendre, un Medecin charitable, un guide éclairé, un Avocat & un Médiateur zélé auprès de Dieu, & un vrai Ange tutelaire. Sa vue les attiroit à ſes pieds, ſes manieres gracieuſes les charmoient, & ils n'avoient plus rien de caché pour un homme dont ils croyoient avoir le cœur. En le voyant touché de compaſſion de leur état, attendri ſur leurs miſeres, pleurant des péchez qu'ils ne pleuroient pas, ils aprenoient à ſe plaindre, à gémir, & à chercher dans ſa charité le reméde à leurs maux.

Ce qui le rend doit ſi puiſſant ſur les cœurs les plus durs.

La *prudence qui eſt la ſcience des Saints*, dit le Sage, & les lumieres de l'Eſprit Saint qui le guidoient, lui aprenoient le rare talent, que ſaint Gregoire le Grand & avant lui S. Gregoire de Nazianze, apelle *l'Art des Arts*, de gouverner les pécheurs avec une douce fermeté & une bonté éclairée, qui les obligeoit pour ſe retirer de la captivité du démon, & briſer les chaînes de leurs vices & de leurs paſſions, de ne le pas laiſſer ſeul mettre la main à la guériſon de leurs ames ; mais de joindre eux-mêmes leurs prieres aux ſiennes, & leurs jeûnes à ſes pénitences.

Uni à Dieu par une oraiſon preſque continuelle, il y puiſoit cet eſprit qui vivifie, cette onction qui touche, cette vertu qui agit, & cette grace qui change les cœurs les plus rebelles, & devenoit entre les mains du Tout-puiſſant un inſtrument de ſalut, qui opéroit efficacement dans les ames les plus dures la pénitence & la converſion. Ce qu'il avoit commencé par une parole vive & efficace dans un cœur inſenſible, la priere armée de ſes auſtéritez & de ſes mortifications l'achevoit ; & pour l'ordinaire, nul pécheur, quelque invétéré qu'il fût dans ſes crimes, ne réſiſtoit aux graces qu'il lui attiroit, & aux exemples de vertus qui édifioient en lui. Chacun d'eux perſuadé qu'il faiſoit pour ſa converſion plus qu'il ne faiſoit lui-même, & que ſon ſalut lui coutoit & bien des larmes & bien du ſang, demeuroit honteux de ſa lâcheté, & s'animoit ſur ſon exemple à en faire lui-même les frais & à l'acheter à ſes propres dépens.

D'ailleurs l'humilité, le deſintéreſſement, la patience & la douceur qui étoient l'ame de ſa conduite, leur inſpiroient une ſi grande confiance, qu'ils ſe faiſoient une eſpece de plaiſir de lui faire confidence de tous leurs pechez, & d'expoſer à ſes yeux leurs plaies les plus honteuſes. Mais quelle étoit leur ſurpriſe & leur édification, quand celui qu'ils révéroient comme un Saint, ſe donnoit à eux comme un grand pecheur ; & qu'après lui avoir déclaré les plus abominables crimes, il vouloit leur perſuader qu'ils étoient moins criminels que lui. Cette humilité les humilioit eux-mêmes, & leur communiquant les ſentimens d'horreur & de dou-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

leur que leurs iniquitez méritoient, & que l'eſprit de pénitence inſpire, elle ne leur laiſſoit preſque en rien reſſentir la honte de les déclarer tous dans leurs eſpeces differentes, & les circonſtances propres à en révéler la noirceur & la turpitude.

Voici dans quelques exemples la preuve de ce que nous avançons. Quand les voyages du vertueux Prêtre, qu'il faiſoit ordinairement à pied, ſeul ou accompagné de quelque Frere, ne le tenoient pas occupé de Dieu ; car en marchant, ou il liſoit, ou il prioit ; il s'arrêtoit même quelques-fois en chemin pour fléchir les genoux & entrer dans un profond recuëillement, & il y demeuroit des heures entieres : quand, dis-je, ſes voyages ne le tenoient pas occupé de Dieu, ils ne manquoient guéres de fournir à ſon zéle de l'exercice. Sa coutume étant de ſe joindre à ceux qui étoient dans la même route, pour ſaiſir l'occaſion de leur parler de Dieu & de la verru, il fit un jour rencontre dans la Forêt de Villers-cotereſt d'un grand ſcélerat qui portoit l'aparence d'un Eccleſiaſtique. C'étoit, ſelon le ſtile de la Sainte Ecriture, un de ces hommes vendus au peché & qui avalent l'iniquité comme l'eau. Nul crime ne lui coûtoit. Celui de célébrer la ſainte Meſſe, quoiqu'il ne fût pas même dans les Ordres Sacrez, n'avoit rien qui fit horreur à un homme ſçavant dans la magie, & qui avoit tenu Ecole de cette ſcience déteſtable de l'Enfer à deux jeunes Gentils-hommes, dont l'éducation lui avoit été confiée en qualité de Précepteur.

111. Converſion d'un ſcelerat traveſti en Prêtre, qui en faiſoit les fonctions ſans caractere.

Nôtre ſaint Prêtre, qui ne fut pas long-tems ſans s'apercevoir de quel genre d'hommes étoit celui auquel il s'étoit joint en chemin, ſentit croître ſon zéle en ſentant croître la difficulté de ſa converſion. Il l'entreprit avec une généreuſe confiance en Dieu, ſans arrêter ſes penſées ſur les obſtacles preſqu'invincibles qui paroiſſoient la rendre deſeſperée. Perſuadé que rien n'eſt impoſſible à Dieu, & qu'il ſe plaît à faire miſericorde aux plus grands pécheurs, il intéreſſa le Ciel pour la converſion de celui-ci ; & ſe prétant à l'eſprit de Dieu pour agir ſur ce cœur dépravé & corrompu en entier, il le toucha, gagna ſa confiance, & tira de lui la honteuſe & l'humiliante déclaration de ſa vie abominable. Le Serviteur de Dieu, obligé de continuër ſon voyage & de perdre de vûë ſa conquête, prit toutes les précautions néceſſaires pour l'aſſûrer à Dieu & achever de l'arracher des griffes de l'ancien ſerpent, en le faiſant réſoudre à ſe retirer chez les Freres à Paris, à y vâquer à la priere, & à préparer ſon ame à la grace de la juſtification par une vie ſainte & une ſuite d'exercices de pieté.

Il vint en effet trouver le Frere Directeur des Freres de Paris, qui le reçut & le mit en particulier dans une petite chambre, en vertu de l'ordre que M. De La Salle lui en donnoit dans la Lettre qui lui fut preſentée par cet homme. Cependant le Frere Directeur allarmé de la preſence de ce nouvel hôte, qui lui fit confidence de ce qui s'étoit paſſé entre M. De La Salle & lui, & du tableau horrible de ſa vie ; inquiet des noirs deſſeins que le démon pouroit avoir ſur un pareil homme, pour le mettre en œuvre dans la Maiſon ; toûjours en garde contre ce qu'il avoit à craindre du commerce d'un Pénitent équivoque, qui ſous les dehors d'un retour à Dieu ſimulé pouroit tenter la perverſion de quelque ame foible, il le tint juſqu'au retour de M. De La Salle, renfermé & ſans liberté de parler à perſonne, lui ſeul, excepté & le Frere qui avoit ſoin de le nourrir. M. De La Salle revenu à Paris acheva heureuſement cette converſion. Il entendit ſa Confeſſion générale ; & après l'avoir affermi dans la pieté, il lui procura un emploi pour enſeigner dans un Hôpital. Là le vigilant Paſteur ne le perdoit point de vûë,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

& éclairoit avec ſoin ſa conduite. Cet heureux Pécheur converti y mena une vie ſans reproche, & la finit par une mort qui fut un préjugé, que Dieu lui avoit fait miſericorde, ainſi que M. De La Salle le dit à ce Frere Directeur.

IV. Ce qu'il fit pour la converſion d'un Prêtre devenu ſoldat.

Son zéle n'eut pas un ſuccez ſi complet ſur un Prêtre qu'il rencontra ſous une figure qui tenoit plus de celle d'un ſoldat, que de celle d'un Eccleſiaſtique. Il venoit en effet de l'armée & il en raportoit l'eſprit, auſſi-bien que l'air & les manieres. Auſſi ignorant que groſſier, le nouveau Teſtament étoit pour lui un Livre incomnu, & la Langue Latine une Langue étrangere. Nous ne ſçavons pas de quelle maniere le Serviteur de Dieu s'y prit pour faire de ce ſoldat Prêtre, ou de ce Prêtre ſoldat, un bon Eccleſiaſtique. Il vint avec un billet de M. De La Salle pour être reçu dans la Maiſon, & il y reſta deux ans. On l'occupa aux Ecoles, afin de le retirer de la fainéantiſe, du dégoût & de l'ennui, & des vices qui ſont à leur ſuite. Le deſir de l'Homme de Dieu étoit de mettre ce mauvais Serviteur de l'Egliſe en état de lui rendre quelque ſervice; mais il ne put y réüſſir. L'eſprit de ſoldat qui ne ſe perd pas aiſément, n'étoit pas éteint, mais ſeulement aſſoupi dans un homme, qui ſelon les aparences avoit de la vocation, auſſi-bien que de l'inclination pour le métier de la guerre; cependant ce ne fut pas-là où il retourna tenter fortune. Dans l'eſperance que la Soutane & le Breviaire ſuffiſoient pour lui procurer quelque Bénéfice dans ſon Païs, il les porta à Rome, & on l'y vit attendre un de ces momens deſirez de la cupidité, où il pût paroître ſeul au concours, & n'y point trouver de Concurrent plus habile que lui.

Pluſieurs autres grands Pécheurs venoient demander au ſaint Prêtre le Baptême de la Pénitence, & lui confeſſer leurs crimes. Ce n'étoit point ſes prédications, ni aucune autre œuvre d'éclat qui les attiroit; car caché dans ſa Maiſon, comme Saint Jean-Baptiſte dans ſon deſert, il ne ſe donnoit point en ſpectacle; mais parce qu'il étoit ce qu'il devoit être, un grand exemple de pénitence, ſans en être un Prédicateur éloquent, & ſans ſe produire en Public, les Pécheurs venoient le chercher, les ſoldats venoient auſſi lui demander ce qu'ils avoient à faire pour être ſauvez. Tous trouvoient en lui un accuëil qui les charmoit. Il avoit coutume de les mener dans la Chapelle de la Maiſon, & de les y entendre en Confeſſion pendant pluſieurs heures. Quelque précieux que lui fût le tems, il ne le ménageoit point avec eux, & il leur accordoit libéralement tout celui qu'une converſion parfaite paroiſſoit demander. Après les avoir conduits à cet heureux terme, il ne les abandonnoit point. En les engageant à le venir revoir, il tâchoit dans ces charitables viſites de les affermir dans le bien & de leur donner du goût de la vertu. Comme ils lui avoient donné la clef de leurs cœurs, il n'épargnoit rien pour les ouvrir à la grace & y faire entrer l'amour de Dieu. La ſeule diſtinction qu'il mettoit entre eux, c'eſt que les plus criminels & les plus ſcelerats paroiſſoient recevoir de ſa charité des marques de diſtinction. Sa maniere humble & douce à leur égard, ſemblant marquer qu'il avoit pour eux du reſpect & un fond de tendreſſe, attiroit toute leur confiance; & ils étoient charmez de voir un Confeſſeur qu'ils regardoient comme un Jean-Baptiſte, & qu'ils faiſoient témoin & Juge de leurs conſciences noires comme les charbons d'enfer, les traiter avec honneur & eſtime, loin de les rebutter ou de paroître les mépriſer.

V. Converſion d'un autre Eccleſiaſtique corrompu.

Entre tous ceux que M. De La Salle a retirez de l'eſclavage de Satan, un mérite nôtre attention. L'hiſtoire de ſa vie, telle qu'il l'a racontée lui-même à quelques Freres, deviendroit l'hiſtoire du regne des vices & des paſſions, ſi on en faiſoit le recit. On ne peut pas dire lequel des vices le dominoit; car tous ſembloient

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſe diſputer l'empire de ſon cœur. L'intempérance, la ſenſualité, l'impureté, l'impieté & l'irreligion en faiſoient un homme de peché. C'étoit l'offenſer, que de lui parler de Dieu, de la vertu, de l'Ecriture & des choſes ſaintes. Il ne lui reſtoit pour aller plus avant dans les profondeurs de Satan, & s'initier dans tous les Myſteres de l'enfer les plus affreux & les plus noirs, que de porter à l'Autel ces monſtrueuſes diſpoſitions, & d'ajoûter le caractere du Sacerdoce à celui du Baptême. Ce ne fut pas ſa faute, ſi l'Egliſe ne vit pas entre ſes Miniſtres cet Ouvrier d'iniquité; car il fit ſon poſſible pour ſe faire ordonner Prêtre. Il l'auroit même été, ſi le fruit de ſes débauches ne lui eût fermé la porte du Sanctuaire; car d'ailleurs il étoit de famille, avoit de l'eſprit & de la capacité, c'eſt-à-dire, qu'il avoit tout ce qu'il falloit pour bien ſervir le démon dans le Temple, & devenir un inſtrument propre à ſa malice. Par bonheur pour l'Egliſe, celui qui ſe préparoit à l'Ordination par les crimes de l'enfant prodigue, s'y étant preſenté avec un tremblement univerſel de tous les membres, cauſé par ſes excez, en fut honteuſement rejetté.

Le malheureux n'en fut point déconcerté. Sans changer de deſſein, il entreprit de paroître Prêtre, & d'en faire les fonctions ſans avoir eté Ordonné. Ainſi le châtiment viſible de Dieu, dont on vient de parler, ſi propre à le toucher & à le convertir, ne ſervit qu'à l'endurcir. A un crime devenu impoſſible il en ſubſtitua un autre de même nature, en ſurprenant des Lettres de Prêtriſe, & en tâchant de contrefaire le Miniſtere. Toutes-fois ſouvent revétu des habits Sacerdotaux pour aller à l'Autel joüer le faux perſonnage de Prêtre, il s'en vit toûjours empêché par un effet de la Providence attentive à déconcerter de pareils myſteres d'iniquité.

De tant d'horribles crimes, il n'y en avoit qu'un que ce nouvel Eſaü pleurât, & dont il eût de la contrition, c'étoit d'avoir vendu un bénéfice de près de 800 l. de rente, pour un dejeuner. Quant à celui-là ſon repentir étoit ſincere, & il s'épuiſoit en des gémiſſemens & en des larmes qui n'en faiſoient point le remede. Mais enfin Dieu après avoir abandonné ce malheureux pluſieurs années à ſes deſirs, eut pitié de lui; & le moyen dont il ſe ſervit pour le diſpoſer à la converſion fut de le livrer aux ſyndereſes de la conſcience. Cet homme corrompu trouva au fond du bourbier dans lequel il s'étoit endormi, ce ver rongeur & cruel que les crimes font toûjours naître dans l'ame, & qui en fait pour ſûr le tourment en ce monde ou en l'autre; & ce ver dévorant ne lui permit plus de s'y repoſer. Laſſé dans la voye de l'iniquité, fatigué d'une vie qui eſt une vraïe mort, & le prélude de celle des réprouvez, il commença à élever les yeux vers le Ciel, & à penſer qu'il y avoit un avenir, une vie éternelle & ſans fin, qui terminoit celle qui eſt ſi courte & ſi paſſagere, & une vie de ſuplices deſtinée à une vie de délices.

Des réflexions ſi chagrinantes, quoique ſalutaires, pour un homme de plaiſirs, répandirent l'amertume & le trouble dans ſon cœur. Ses crimes preſens & ſes voluptez paſſées, ſe réüniſſoient enſemble pour faire ſon ſuplice. Inſuportable à lui-même il ſe fuyoit, & il ſe retrouvoit par-tout: Il cherchoit du repos & il n'en trouvoit point, ſemblable à un homme couché ſur des épines, qui en ſent la pointe de quelque côté qu'il ſe tourne. Des péchez qu'il avoit oubliez en les faiſant, ſe retraçoient dans ſa mémoire & l'obligeoient de s'avoüer pere de tant de monſtres. Leur multitude l'effrayoit. Le monde démaſqué à ſes yeux, n'eût plus rien qui lui pût plaire; & il dit aux ris & aux joyes: *vous êtes vaines, pourquoi me trompez-vous?* A charge à lui-même il ſe cachoit, n'oſant ſe montrer aux autres,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

pour ne leur rien laiſſer apercevoir du trouble, du chagrin, de l'inquiétude & de l'agitation dont ſon ame étoit ſaiſie. Réveur & rendu à lui-même, la vie lui devenoit encore plus ennuyeuſe, parce que le ſilence & la retraite le livroient à ſon plus grand ennemi, qui étoit ſa conſcience. Enfin il tomba dans une profonde mélancolie qui aprocha du deſeſpoir. Le remede à ſon mal étoit une bonne confeſſion generale : on la lui conſeilla ; mais à qui la faire ? Y avoit-il au monde un homme capable d'entendre l'hiſtoire de ſa vie, ſans en être frapé d'horreur, & ſans la lui faire ſentir ? Y en avoit-il un aſſez patient pour entendre tranquillement juſqu'au bout un long détail de crimes qui ne trouvoient entr'eux de difference, que celle qu'y met la diverſité des eſpeces & des circonſtances ? C'eſt ce qu'il ſe diſoit à lui-même, & ce qu'il répondoit à ceux qui le preſſoient d'aller chercher dans la piſcine de la pénitence ouverte à tous les pécheurs, le remede à ſes crimes.

Toûjours prêt à ſe confeſſer, s'il eût trouvé un Confeſſeur tel qu'il le deſiroit, il ne le vouloit faire à aucun, dans le deſeſpoir de rencontrer celui qu'il cherchoit. Dans ſon idée, le Confeſſeur qui devoit l'entendre, devoit être un Saint, ou il devoit ſelon ſon deſir mourir après l'avoir entendu ; car il ne vouloit pas que le témoin ſecret d'une vie auſſi débordée que la ſienne, ſurvécut à la déclaration de ſes péchez. Ainſi un orgueil plus pernicieux que ſes autres vices, arrêtoit la guériſon de ſon ame. Le même eſprit de malice qui lui avoit ôté toute pudeur en commettant ſes crimes, la lui reſtituoit pour l'empêcher de s'en confeſſer. Son anxieté cependant croiſſoit tous les jours ; & le délai du remede ne faiſoit qu'augmenter le mal & le rendre plus incurable. Ce qu'il y avoit de bon, c'eſt qu'il en deſiroit effectivement la guériſon, & que s'il tardoit à recourir au Médecin, c'eſt qu'il ne ſçavoit où chercher celui qui étoit deſtiné à la lui procurer.

Perſonne ſans doute n'étoit plus propre à le faire que M. l'Abbé de Rancé, le célebre Réformateur de l'Abbaye de la Trappe à qui le Ciel avoit confié le talent de faire des plus grands pécheurs, les plus illuſtres Pénitens ? On en parla à ce pécheur troublé & on le lui donna pour un Saint. C'en fut aſſez, il courut ſe jetter entre ſes bras ; mais ſoit que M. l'Abbé de Rancé, quelque Saint qu'il fût, ne fût pas le Medecin que Dieu vouloit employer pour rendre la ſanté à ce malade deſeſperé, ſoit que le démon voyant ſa proïe prête à lui échaper, fit de nouveaux efforts pour s'en aſſurer la poſſeſſion, le Malheureux arrivé au port de ſalut, voulut après y avoir fait un petit ſéjour, en ſortir malgré les vives & charitables remontrances du ſaint Abbé, qui lui repreſenta en vain qu'il alloit trouver ſa perte hors de ſa maiſon. Toutefois Dieu veilloit ſur lui, & le menoit par des voïes ſûres, mais cachées à ſa converſion. Ayant entendu parler au ſortir de la Trappe, d'un fort vertueux Prêtre, nommé M. Aubri, il alla dans le deſſein de ſe confeſſer à lui, le trouver à Moulins. Y étant arrivé, & y ayant entendu que ce zelé Eccléſiaſtique qui s'étoit dévoüé à l'inſtruction & à l'éducation Chrétienne de la jeuneſſe, cherchoit un ſecond pour l'aider dans l'humble & pénible travail des Ecoles, il alla lui preſenter ſes ſervices, ſans lui déclarer le motif qui l'avoit amené à Moulins. Il uſa même de déguiſement, aparemment, pour ſe faire d'avantage deſirer de M. Aubri, en feignant qu'il étoit dans la réſolution de ſe retirer dans un Hermitage. Le bon M. Aubri l'en détourna ; & le jugeant propre pour ſon œuvre, il ſe l'aſſocia en lui payant penſion. Nôtre homme ſçut de plus faire ſa condition meilleure en ſe faiſant Précepteur des enfans de M. le Procureur du Roi de la Ville. De cette maniere il avoit la table de ce Magiſtrat, & la penſion de M. Aubri. C'en étoit aſſez pour le mettre à ſon aiſe, ſi ſa conſcience l'eût

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

laiſſé en repos ; mais en vain promenoit-il ſes inquiétudes ; en changeant de lieux, il ne changeoit pas de cœur ; & par-tout où il alloit, le boureau qui le tenoit à la torture, le ſuivoit.

Il ſortit donc de Moulins pour aller chercher à Paris dans M. De La Salle, dont on lui avoit parlé comme d'un grand Serviteur de Dieu, le Libérateur que Dieu lui deſtinoit. Un deſſein d'aller à Sept-Fons, celebre aſile de la pénitence, aſſez proche de Moulins, fut le prétexte dont il ſe ſervit pour faire agréer ſon abſence. Mais comme ce deſſein étoit faux, au lieu de prendre ſa route vers Sept-Fons, il ſe mit en chemin pour Paris, où après bien des recherches, il vit avec une ſecrette & entiere ſatisfaction le Medecin qui devoit enfin le guérir.

Il en fut reçû comme il le deſiroit avec une bonté, une cordialité & une douceur dont il n'avoit point vû d'exemple. L'air gracieux du S. Prêtre, ſon abord affable, ſes manieres carreſſantes, & ſur-tout la charité avec laquelle il exerçoit l'hoſpitalité à ſon égard, gagnérent pleinement ſa confiance, & il reconnut en le voyant qu'il reſſembloit parfaitement au portrait que ſon eſprit s'étoit formé d'un Saint propre à le confeſſer. Il jugea enfin en le voyant qu'il y avoit encore au monde un Confeſſeur tel qu'il ſe l'étoit figuré, & tel que ſon cœur l'avoit deſiré. Sans délai il le ſuplia de l'entendre ; mais le courage lui manqua les trois premieres fois qu'il ſe preſenta au Tribunal de la Pénitence ; & quand il fut queſtion de révéler ſes turpitudes, la fauſſe pudeur qui eſt le fruit de l'orgueil lui lia la langue & le rendit muet. Toutefois comme un homme qui ſonde un paſſage dangereux & qui n'y va que pas à pas, il hazarda à la quatriéme fois un de ſes plus gros crimes, attentif à remarquer les impreſſions d'horreur qu'en pouroit reſſentir ſon Confeſſeur. Il le vit tranquille & pas plus émû que s'il lui eût fait confidence d'une action de vertu. Cette premiere tentative qui avoit eu le ſuccés qu'il deſiroit, l'encouragea à joindre à l'aveu du premier crime, l'aveu d'un ſecond & d'un troiſiéme de pareille énormité. Fort ſurpris que M. De La Salle n'en étoit pas étonné, qu'il les avoit même écoutez de ſang froid & ſans paroître en ſentir de l'horreur, il vomit à ſes oreilles tous les autres avec liberté, & en fit une déclaration entiere & ſincere ; c'eſt ce que cet homme a lui-même déclaré à un Frere qui a fait avec lui un voyage de Paris à Guiſe où M. De La Salle les envoyoit.

Cette confeſſion humble & entiere, fut le ſalut de ce pécheur troublé & livré au ver rongeur de ſa conſcience depuis ſi long-tems. Elle lui procura le repos : mais pour avoir l'abſolution, il fut obligé de remettre entre les mains de ſon Confeſſeur tous les papiers où ſes miſteres d'iniquité étoient renfermez, & parmi leſquels la fauſſe lettre de Prêtriſe tenoit rang. Cette conquête faite à Dieu mit en fureur l'eſprit de ténébres. La rage de ſe voir enlever une telle proïe l'animant à la vengeance, il tourmenta viſiblement le nouveau converti. Il lui ſembla que tous les démons de l'enfer en étoient ſortis, & que ſa chambre étoit pleine de ces ennemis implacables, qui le menaçoient tous de le jetter par la fenêtre. Leurs aſſauts dans le dedans de ſon ame, furent encore plus terribles que ceux du dehors. Il ſentit dans ſon intérieur une rebellion vive de tous ſes vices & de toutes ſes paſſions. Tous ſes deſordres paſſez le ſollicitoient à de nouveaux. Jamais l'attrait du plaiſir, jamais l'agrément qui accompagne le péché, & qui y attire, ne lui parut plus doux & plus ſéduiſant. Mais par un effet de la Miſericorde divine, il étoit proche de ſon Libérateur ; & parce qu'il fut fidéle à lui aller découvrir toutes ſes tentations, il en ſortit toûjours victorieux. Elles furent cependant très-longues & très-opiniâtres ; mais en multipliant ſes combats, elles ne ſervirent qu'à multiplier ſes

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſes triomphes. M. De La Salle qui ſçavoit mieux que tout autre, les furieux efforts que l'eſprit immonde fait pour rentrer dans le cœur dont il a été chaſſé, le ſoin qu'il a de réveiller les anciennes idées, la facilité qu'il trouve dans les vices & les mauvaiſes habitudes pour rouvrir des plaïes, quoique bien fermées, veilloit avec tout le ſoin poſſible ſur la conſervation de ſa conquête. Il ſe ſervit pour le ſoutenir dans les voyes de Dieu, de la main charitable qu'il avoit employée pour le retirer de celles de l'enfer. La mort de ce pécheur pénitent qui ne fut pas fort éloignée de ſa converſion, parut conſommer ſa prédeſtination; car elle fut fort édifiante. Elle arriva dans l'Hôpital de Soiſſons, où M. De La Salle l'avoit envoyé enſeigner les enfans. Le ſaint homme malgré ſon humilité en eut tout l'honneur; car celui qui lui avoit tant d'obligation, ne pouvoit retenir en mourant les témoignages de reconnoiſſance qu'il lui devoit, & diſoit publiquement que le S. Prêtre l'avoit arraché de la gueule du Lion infernal & de la damnation éternelle, & que ſi Dieu lui faiſoit miſericorde, il en ſeroit redevable à la charité de M. De La Salle. Le bruit de cette converſion fit à M. De La Salle une grande réputation auprès des plus grands pécheurs. Ils venoient de tous côtez le chercher, pour faire l'heureuſe expérience de la grace qu'il avoit de toucher les cœurs les plus endurcis, & de tirer des enfers des hommes qui ſembloient y avoir déja les pieds.

V. Converſion d'un autre Eccleſiaſtique.

Un autre pécheur aſſez ſemblable au premier dont ont vient de parler, lui fut auſſi redevable après Dieu, de ſa converſion. Il ſortoit de l'armée & avoit fait le métier de Soldat, quoique Soudiacre. Comme ce n'étoit pas pour réciter l'Office Divin, mais pour s'en décharger & mener une vie licentieuſe, qu'il avoit pris ce parti, il oublia ſon Bréviaire en oubliant ce qu'il étoit, & ce qu'il devoit à Dieu & à l'Egliſe, pour ne plus ſe reſſouvenir que de la liberté qu'il s'étoit donnée, d'être méchant avec impunité. A ce caractere d'impieté, on peut juger du travail que couta à M. De La Salle la converſion de ce Prophane deſerteur de l'état Eccléſiaſtique; mais enfin elle réüſſit, & ſa mort qui n'en fut pas éloignée, parut la ſceller & l'aſſurer. Il finit ſes jours à Rethel dans de ſaintes diſpoſitions.

Les Curez & les Confeſſeurs informez du bien que Dieu opéroit par le miniſtere de M. De La Salle, le conſultoient fréquemment ſur les cas les plus épineux & les plus embaraſſans dans la conduite de ces ames extraordinaires en malice, & dont la converſion demande des eſpéces de miracles de grace; ou il les lui renvoyoient pour achever ce qu'ils avoient commencé en elles, ou pour faire ce qu'ils n'avoient oſé tenter.

VI. Converſion d'un jeune Ecoſſois rubtil & qui avoit de l'eſprit, fort entêté dans ſa fauſſe Religion.

M. De La Salle, étant allé viſiter les Maiſons de ſon Inſtitut, fit un jour rencontre ſur la route de Soiſſons, d'un jeune Ecoſſois qui paroiſſoit n'être pas du commun. Ce jeune homme qui alloit chercher fortune à Paris, s'étant approché de nôtre vertueux Prêtre pour implorer ſon aſſiſtance, trouva dans ſa charité plus de ſecours qu'il ne demandoit; car M. De La Salle après lui avoir donné l'aumône, ne manqua pas l'occaſion de lui parler de Dieu & de l'exhorter à penſer à ſon ſalut. Par malheur l'étranger n'entendoit pas la langue Françoiſe. Pour ſupléer à cet inconvénient, le ſerviteur de Dieu lui fit en Latin quelques queſtions, & il reconnut par ſes réponſes qu'il étoit de la Religon prétenduë Réformée. M. De La Salle en eut pitié, & il ſe ſentit inſpiré de travailler à ſa converſion. Pour la faciliter, le S. Prêtre mit en œuvre tout ce que la charité deſintereſſée inſpire. Il défraya ſur la route le pauvre Etranger, & il le mena avec lui dans la maiſon du Noviciat, où il pourvut libéralement à tous ſes beſoins. La douceur & l'heureux naturel qu'il trouva en ce nouvel hôte, lui fit d'abord eſpérer qu'il en auroit bon

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

marché, & qu'il gagneroit aiſément à la bonne Religion, un homme qui ne paroiſſoit avoir de la mauvaiſe, que le malheur d'y être né ; mais il ne fut pas long-tems à s'apercevoir qu'ayant affaire à un homme d'eſprit & bien inſtruit, il falloit employer contre ſes erreurs, d'autres armes que celles de la charité, & qu'il falloit y joindre celles de la ſcience & de la vérité renduë ſenſible. C'eſt à quoi le Saint Prêtre s'apliqua avec un zéle infatigable de jour & de nuit. Il eut avec le jeune hérétique de longues conférences pendant près de trois mois, & il lui inculqua avec ordre tout ce qui ſe pouvoit dire de plus fort & de plus capable de le dégager de ſes préjugez, mais toûjours inutilement ; car il trouva un homme ſubtil, prevenu, obſtiné, & qui ne ſe rendoit pas lorſque ſa raiſon pouſſée à bout, ne pouvoit plus trouver de réponſe.

Monſieur De La Salle perdoit preſque eſpérance de le gagner, ſans cependant que ſon zéle parut ſe rebuter. Plus il trouvoit de réſiſtance, plus il travailloit à la vaincre ; mais comme la converſion de tous les pécheurs en général, & en particulier des hérétiques, eſt l'ouvrage de la grace, & qu'en vain on la tente, ſi Dieu n'y met la main, le ſerviteur de Dieu unit aux argumens, la priere & la mortification, & chercha dans la force du Tout-puiſſant une victoire que la ſeule lumiere de la vérité ne rendoit pas poſſible. Il pria & fit beaucoup prier pour le retour de cette brebis égarée, & pour rendre la priere efficace, il ſe condamna à de grandes pénitences. Son zéle eut enfin du ſuccez : Après trois mois d'une réſiſtance opiniâtre, l'hérétique mit bas les armes & ſe rendant de bonne foi à la vérité démontrée, il confeſſa qu'il n'y avoit point d'autre Egliſe que la Romaine ; & que ſon parti étoit pris de vivre & de mourir dans ſon ſein. S'il ne ſe rendit à la vérité qu'après bien des combats, ſa converſion demeura plus aſſurée. Plus il avoit paru obſtiné dans l'erreur : plus dans la ſuite, il fut attaché à la vérité reconnuë. Détrompé enfin par la connoiſſance exacte qu'il voulut avoir de tous les points conteſtez entre-nous & ceux de ſa ſecte, il devint plus propre à détromper les autres ; & ſon retour à la Foi moins ſuſpect de legereté, devint plus ſincere & plus conſtant.

M. De La Salle rempli de joye de cette converſion alla aux pieds des Autels rendre à celui qui en étoit l'auteur, des loüanges & des actions de graces ; & après s'être donné le tems & la peine d'inſtruire à fond le nouveau Converti des principales obligations de la Foi Catholique, il le preſenta à M. le Curé de S. Sulpice, qui reçut ſon abjuration au grand contentement de tous ceux qui en furent témoins & qui en furent fort édifiez. La conſolation de celui qui avoit tant travaillé à cet ouvrage, ne pouvoit être plus grande. Il ramena comme en triomphe ſon Proſelite dans le lieu même où il l'avoit gagné à Dieu, & il l'y retint encore du tems pour achever de le former dans une ſolide pieté & le rendre inébranlable contre la rechute & les tentations auſquelles l'expoſeroit le retour dans ſon païs. Quand il fut bien affermi dans la Foi, M. De La Salle le laiſſa partir pour l'Ecoſſe, d'où il étoit venu à Paris chercher fortune, & où il retournoit de Paris après l'avoir faite mieux qu'il ne penſoit. Celui qui étoit ſon Pere dans la Foi pourvut aux frais de ſon voyage, & eut la conſolation d'aprendre dans la ſuite, que ſon Fils ſpirituel, non-ſeulement avoit perſéveré dans le ſein de l'Egliſe Romaine, mais même qu'il avoit travaillé avec ſuccez à la converſion de toute ſa famille, & de quelques autres perſonnes. Ce fut ainſi que furent couronnez le zéle & la charité du S. Prêtre à l'égard de l'Hérétique étranger.

VII. Converſion d'un jeune Abbé de qualité, encore plus admirable.

La converſion d'un jeune Abbé de la premiere qualité, qui lui fut remis entre les mains par ceux mêmes auſquels il avoit été confié dans le deſeſpoir de le ranger

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

à ſon devoir, fut encore plus merveilleuſe. Le ſuccez avec lequel le S. Prêtre travailloit auprès des jeunes gens, ſoit pour les former dans une ſolide pieté, ſoit pour les ramener de leurs égaremens, avoit fait naître la penſée de le lui amener. Ce jeune homme déja vieux pécheur, âgé de dix-huit ans, n'avoit que l'extérieur de l'état dont il portoit quelques marques, & rien de l'eſprit de l'état auquel ſes parens le deſtinoient. Apellé par la chair & le ſang à un état pour lequel il ne paroiſſoit point fait; forcé par des vûës d'intérêt & d'ambition de demeurer ce qu'il ne vouloit point être, il montroit des inclinations qui faiſoient rougir pour lui & trembler pour l'Egliſe. Tous les moyens qu'on avoit en vain mis en uſage pour le retenir dans le devoir, n'avoient fait qu'augmenter ſon eſprit de libertinage. Enfin ſes parens contraints de le reſſerrer, l'avoient comme renfermé dans la maiſon des Peres de l'Oratoire qui eſt à la porte du Fauxbourg S. Jacques à Paris, dans l'eſpérance qu'entraîné par la force & la multitude des inſtructions & des bons exemples, il ſe rangeroit à l'ordre & à une vie plus réglée.

Mais tous ces remedes ne firent qu'aigrir le mal. Plus le jeune libertin ſe ſentoit captif, plus il devenoit violent pour retrouver ſa liberté. Ingénieux à tromper des yeux attentifs ſur toutes ſes démarches, il ſçavoit ſe dérober à leur vigilance, & lorſqu'on le croyoit dans le lit ou dans la maiſon, il en avoit ſauté les mûrs pour courir au Bal & à la Comédie, au jeu, & aux parties de débauche. Enfin la patience des Supérieurs miſe à bout, ils chercherent le moyen de s'en défaire. Ennuyés du ſcandale d'une vie ſi licentieuſe qui ne leur faiſoit pas d'honneur, & de la fatigue de veiller ſur la conduite d'un jeune homme ſi habile à les tromper, ils réſolurent de concert avec ſa famille de le faire paſſer ſous la conduite d'un homme qui avoit une grace particuliere pour ramener de leurs écarts les jeunes libertins. Le bruit public leur ayant apris que Dieu s'étoit ſervi pluſieurs fois de ſon miniſtérepour de pareilles converſions, ils eſpererent que le jeune Abbé trouveroit dans la maiſon des Freres, cette grace victorieuſe qu'il n'avoit pû trouver dans la Maiſon de l'Oratoire. Ce pieux deſſein leur réüſſit au-delà de leurs deſirs. Le jeune Abbé frapé d'abord du ſilence rigureux qui régnoit chez les Freres, & de la grande régularité qui s'y obſervoit, ſe ſentit enſuite ébranlé de la ferveur des Novices, & après touché de l'éminente pieté de celui qui les conduiſoit. Tout parloit en eux contre ſes déréglemens; & leur ſilence uni à leur exemple en lui reprochant ſa vie criminelle, le ſollicitoit puiſſamment à un entier changement.

En ſi bonne compagnie la force de l'exemple, jointe à la ſollicitation de la grace, lui aprit à réſiſter à la concupiſcence, & à faire violence à ſes inclinations déréglées. Docile à ces premiers mouvemens de l'Eſprit de Dieu, il en reçût de plus puiſſans; & la bonté Divine récompenſant avec liberalité par des graces plus fortes ces premieres coopérations, la charité trouva enfin entrée dans une ame dominée juſqu'alors par l'attrait de la volupté. Les conferences du jeune Abbé avec M. De La Salle achevérent l'ouvrage de ſa converſion. La marque effective de ſon retour ſincere à Dieu, fut le changement de vie. Ce loup devenu agneau ſe porta aux exercices de pieté avec autant d'activité qu'il en avoit eu à courir après les vains plaiſirs du monde. La ferveur des Novices dont il ſuivoit les exercices, l'animoit à les imiter; & Dieu agiſſant ſans ceſſe ſur ſon cœur, le conduiſit par des progrez ſenſibles au point de devenir leur exemple. Jaloux des offices les plus vils & les plus bas, & des pratiques les plus humiliantes, il voulut faire ce qu'il voyoit faire aux autres, comme de baiſer les pieds des Freres, de manger à ter-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

re, &c. Et toute la grace qu'il demanda ſur ce point, fut de ne point mettre de bornes à ſes mortifications. Alors toutes les marques de diſtinction lui étant devenuës incommodes & odieuſes, il renvoya ſon Valet de chambre, voulut être ſervi à table comme les Freres, & ne mit entr'eux & lui de difference, que celle d'une ferveur ſuperieure, d'une humilité plus grande, & d'une obéiſſance plus parfaite. En marchant ſur leurs traces d'abord comme eux il devint recueilli, pénitent, mortifié ; & enſuite après avoir ſuivi leurs exemples, il devint lui-même leur modéle.

La ferveur qui maîtriſa ſon cœur, ſi avide peu de tems auparavant pour les plaiſirs du ſiécle, lui inſpira une puiſſante inclination pour la maiſon où il avoit enfin trouvé l'eſprit de grace. Nulle autre n'étoit de ſon goût. Choiſie pour ſa priſon par ſes parens, il en faiſoit ſon Paradis, & il étoit auſſi paſſionné pour y paſſer le reſte de ſa vie, qu'on avoit été pour l'y renfermer. Son parti étoit pris de n'en jamais ſortir, de s'y conſacrer ſans réſerve au ſervice de Dieu & de réparer les deſordres de ſa jeuneſſe par une vie humiliée & mortifiée. Son unique chagrin dans le lieu que ſon cœur avoit choiſi pour un ſéjour auſſi long que ſa vie, étoit de n'avoir pas l'habit de Frere. Plus ſa ferveur croiſſoit, plus il ſentoit croître la paſſion de le porter. Enfin il s'enhardit à le demander. La demande ne ſurprit pas peu M. De La Salle qui ne s'attendoit pas que le jeune Abbé dût porter ſon zéle ſi loin. Comme il étoit de la ſageſſe d'éprouver quel étoit l'eſprit auteur de cette demande, M. De La Salle la laiſſa tomber, & ne voulut pas paroître y faire attention. Il avoit en effet bien des meſures à prendre avant que de l'écouter. Il étoit à craindre que ce deſir ne fût un de ceux que S. Paul apelle, *juvenilia deſideria*, *deſirs de jeuneſſe*, que la legereté produit, qu'une ferveur paſſagere enfante, & qui comme un feu de paille, s'éteint auſſi aiſément qu'il s'allume. Il étoit encore plus à craindre, que tout Paris ne ſe révoltât aux cris d'une famille illuſtre qui ſe croiroit deshonorée, ſi elle voïoit ſous la Robe de Frere, un jeune homme deſtiné à porter un jour les plus riches & les plus brillantes Mîtres du Royaume. Toutefois le jeune Abbé preſſoit & ſollicitoit l'habit de Frere, avec l'ardeur que lui-même auroit pû un jour ſolliciter une des premieres dignitez Eccleſiaſtiques de France. M. De La Salle pour ſe deffendre de le lui accorder, exigeoit pour préalable le conſentement de ſes parens. Il n'étoit pas facile de l'avoir, ou plûtôt, il n'y avoit pas d'eſperance de l'obtenir. Une illuſtre famille ſe croit en droit de ne ſe relâcher jamais ſur le point d'honneur ; & celle-ci ſe fût crû deshonorée, ſi elle eût vû devenir Maître d'Ecole, un jeune Eccleſiaſtique deſtiné à prendre place parmi les Princes de l'Egliſe.

Toutefois l'illuſtre Poſtulant n'épargna rien pour amener ſes parens à ſon but. Un de ſes Oncles qui étoit Evêque fut le plus importuné ſur ce ſujet. Il lui écrivoit lettres ſur lettres pour obtenir ſon agrément. La plûpart demeuroient ſans réponſe ; & les autres ne contenoient que des refus réïterez, ou des détours propres à émouſſer la vivacité des deſirs du fervent Abbé. Un de ſes Parens aparemment au nom de tous les autres, vint exprès à la maiſon des Freres, pour lui ôter cette penſée. Que ne lui dit-il pas ſur l'état mépriſable qu'il vouloit embraſſer ; ſur le deshonneur qui rejailliroit ſur ſa famille, ſi un enfant de ſa qualité faiſoit le métier de Maître d'Ecole ; ſur la legereté d'eſprit que marquoit un deſir de cette nature, ſur les ſuites fâcheuſes qu'il auroit un jour, ſur les regrets, les repentirs & la honte qu'il ſe préparoit dans l'avenir ? Mais tout ce que ce Parent éloquent pût dire au deshonneur de l'état de Frere, n'ébranla point la conſ-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tance de l'Abbé. Plus on voulut le dégoûter de ſa vocation, plus il devint paſſionné pour elle. Et comme la ferveur ſçait faire uſage de tout pour ſe contenter, l'Abbé crut apercevoir dans le ſilence affecté de ſes parens qui ne répondoient plus à ſes lettres, un conſentement tacite ; & en remontrant avec inſtance à M. De La Salle qu'il ne falloit pas en attendre un poſitif & formel, il le fit enfin conſentir à ſes deſirs. On ne peut dire qu'elle fut la joïe & le contentement du Poſtulant, quand il ſe vit revétu de cet habit d'humilité, qui étoit regardé alors dans le monde, comme un habit d'ignominie. Le plus vieux & le plus uſé fut de ſon choix ; & jamais il ne fut plus guai, que lorſqu'il vit à ſes pieds des ſouliers épais & peſans, & ſur ſa tête un chapeau que ſes valets n'auroient pas voulu porter ; mais qui ſelon lui étoit préférable à celui de Cardinal. M. De La Salle ayant rendu compte de cette démarche à ſa famille, elle en fut allarmée, & elle prit des meſures pour la cacher & en arrêter le progrez. Lorſque le fervent Novice ſe croyoit oublié & tranquillement abandonné à ſa ferveur, on vint l'enlever de la Maiſon des Frères pour le tranſporter dans une autre Communauté. On y tranſporta ſon corps en effet, mais on ne put y tranſporter ſon cœur. Ses attraits le laiſſérent invariablement attaché au lieu d'où on l'avoit arraché, & ils furent ſi violens qu'il mourut au bout de deux ans dans le regret, comme on le croit, de n'y avoir pas pû finir ſes jours.

VIII. Ce que faiſoit le S. Prêtre pour obtenir le cœur contrit & humilié à ceux qui étoient endurcis.

Le grand ſoin de nôtre vertueux Prêtre à l'égard de tous les pécheurs qui s'adreſſoient à lui, étoit de leur inſpirer l'eſprit de pénitence, & de les engager à ne rien épargner pour l'obtenir. Il vouloit les voir ſe nourrir du pain des larmes, avant que de leur accorder la grace de l'abſolution. Ceux qui avoient peine à trouver ce cœur contrit & humilié, en devenant l'objet de ſa compaſſion, devenoient celui de ſes prieres & de ſes pénitences ; car c'étoit par ces moyens qu'il avoit coutume de leur acheter ce don ſi précieux & ſi néceſſaire à tout pécheur.

Un entr'autres s'étant adreſſé à lui chargé de crimes, mais peu humilié & peu contrit, exerça ſa patience & ſon zéle. Cet homme d'un cœur dur & inſenſible déclaroit aiſément & ſans horreur ſes pechez les plus énormes, ſans pouvoir ni en rougir, ni s'en humilier. Il avoüoit même de bonne foi que ſon ame inacceſſible à la douleur, ne ſentoit ni le poids ni la multitude de ſes iniquitez ; & que par un malheur qui ſeul rend dans le pécheur tous les autres ſans remede, il ne pouvoit concevoir le regret d'avoir offenſé Dieu. Pour l'y exciter, M. De La Salle l'apelloit de tems en tems à ſa Maiſon du Noviciat de Vaugirard ; & après lui avoir inculqué avec force les motifs les plus capables de briſer un cœur, & de lui faire l'heureuſe plaïe qui eſt le remede ſouverain & infaillible de toutes celles de l'ame, il l'envoyoit dans la Chapelle entendre la ſainte Meſſe, tandis que de ſon côté il ſe retiroit dans la Sacriſtie derriere l'Autel, où il étoit en liberté de ſe proſterner la face contre terre & de demeurer dans cette humiliante poſture, pendant tout le tems que duroit le S. Sacrifice, pour obtenir le cœur contrit & humilié à ce Pénitent endurci.

Lors qu'après avoir eſſayé ſur ces ames de bronze, tous les moyens que ſon zéle lui inſpiroit pour les toucher, il les voyoit après bien des peines, telles qu'il les avoit trouvées, chargées de crimes ſans en être touchées, il cherchoit en Dieu ſa conſolation. *Nous avons fait*, diſoit-il, *tout ce qui dépendoit de nous. C'eſt à Dieu à faire le reſte. La converſion eſt ſon ouvrage. Il faut attendre ſes momens. Il exige de nous le ſoin, & non la guériſon.*

Celui de tous qui exerça le plus le ſaint Inſtituteur, fut un Hollandois fourbe & hy-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

pocrite. Il fut d'abord un ſujet de conſolation pour celui qui s'étoit apliqué avec une aſſiduité conſtante à l'inſtruire ; car apres avoir abjuré le Calviniſme, il demanda place parmi les Freres, & elle lui fut accordée. Mais l'impoſteur ne cherchoit dans cette converſion maſquée, qu'une reſſource contre la miſere. Catholique en aparence, par malice & par intérêt, il étoit ce qu'il avoit toûjours été, Calviniſte dans le cœur. Quand il crut le pouvoir impunément paroître, il ſe hazarda à faire des Proſélites de ſon hereſie, dans la maiſon même où il l'avoit abjurée. Cependant l'hypocrite ne put pas ſi bien feindre, que M. De La Salle ne s'aperçût de ſes artifices. Le S. Prêtre qui tentoit toûjours les voyes de douceur avant que d'uſer de rigueur, fit un uſage auſſi inutile de l'une que de l'autre, auprès de ce faux converti. C'eſt pourquoi ſe rendant aux inſtances reiterées des Freres, il congedia cet heretique déguiſé, d'une maiſon dont il ne faiſoit aucun profit, & où de jour en jour ſon ſéjour devenoit dangereux.

Ce malheureux ſans Religion, après avoir joüé le perſonnage de Catholique à Paris, voulut encore le repreſenter à Marſeille quelque-tems après : M. De La Salle étant alors en cette Ville, fut fort ſurpris d'y voir le Proteſtant déguiſé venir encore une fois ſe jetter entre ſes bras, & abjurer avec une nouvelle aparence d'horreur, les erreurs dont il avoit fait une abjuration publique. Ou le ſaint Prêtre le crut ſur ſa parole, & ſon cœur attendri ſur le retour d'une brebis égarée, la reçut avec joye : ou paſſionné pour ſa converſion, dans l'eſperance d'y réüſſir, il crut devoir y travailler avec un zéle nouveau. Quoiqu'il en ſoit, le fourbe fut étonné lui-même de la charité du S. Prêtre, qui oubliant le paſſé, & ſans méfiance pour l'avenir, lui ouvrit encore une fois la porte de ſa maiſon. Le charitable Serviteur de Dieu n'avoit garde de penſer qu'il exerçoit l'hoſpitalité envers un voleur, qui n'étoit entré chez lui que pour épier & ſaiſir l'occaſion de dépoüiller ſon bienfaicteur. Par malheur M. De La Salle avoit reçû depuis peu de jours une ſomme d'argent, qui eû égard à la pauvreté de ſa Maiſon, étoit conſiderable : c'étoit la penſion des Freres qui tenoient les Ecoles, & leur unique reſſource pour leurs beſoins pendant long-tems. L'ingrat ayant trouvé le moyen d'entrer dans le cabinet de ſon Superieur, enleva toute la ſomme, & le laiſſa avec ſa petite Communauté en très-grande néceſſité. La nouvelle de cette perte laiſſa M. De La Salle auſſi tranquille qu'elle l'avoit trouvé. Nulles autres paroles que celles-ci qui lui étoient ordinaires, *Dieu ſoit beni*, ne ſortirent de ſa bouche. En ajoutant, que Dieu ne permet rien que pour ſa plus grande gloire, il calma ſes diſciples, & les conſola, ſans vouloir leur permettre de pourſuivre le voleur.

IX. Autres converſions de perſonnes parvenues au dernier degré de perverſion.

Il ſembleroit à qui ne connoît pas les profondeurs de Satan, ni à quel degré de corruption il entraîne ceux qui l'écoutent, que le monde ne voit pas de plus grands pécheurs que ceux dont on vient de parler : toutefois il y en a qui ſemblent avoir fait pacte avec l'enfer, & qui ſe prêtant à l'eſprit malin pour outrager Dieu, pouſſent le crime auſſi loin qu'il peut aller, & péchent en démons plûtôt qu'en hommes. Tels ſont tous ceux & celles qui par une perverſité qui faiſit d'horreur, ſe familiariſent avec le Prince des ténébres, entrent en alliance & en commerce avec lui, ſe livrent volontairement à ſon empire, le mettent en poſſeſſion de leurs perſonnes, & pour ſigne de ſon domaine, reçoivent ſur leurs corps quelque marque ou caractére ſenſible ; & tout cela pour parvenir à leurs fins, & contenter leurs paſſions. Voila le plus profond abime du péché. Ceux & celles qui y deſcendent, ne doivent plus être regardez comme des hommes ; mais comme des

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

démons incarnez. Le démon eſt leur maître, il les conduit, il les gouverne. Inſtruits à ſon Ecole, & mûs par ſa malice on peut dire qu'ils deviennent auſſi ſçavans que lui dans l'art de pecher, auſſi méchans, & peut-être devant Dieu plus criminels. C'eſt ſur de telles créatures que la grace de Dieu a agi avec ſuccès par le miniſtére de M. De La Salle. On ne peut pas dire le nombre de cette eſpéce de gens que le S. Prêtre a convertis, parce qu'étant ſecret au-delà de tout ce qu'on peut croire, on n'en a jamais rien apris de lui. Voici ce que la divine Providence à laiſſé venir à nôtre connoiſſance.

Un miſérable Prêtre déja trop au démon, avant que de faire pacte avec lui, tomba par un effet de la miſericorde de Dieu, entre les mains de M. De La Salle. Nous ne ſçavons pas de quelle maniere cela arriva. Soit que cet homme touché par un miracle de grace, voulût ſe convertir; ſoit que trompé par le démon, & ſans recevoir aucun effet de ſon pacte, il lui eût fait à pure perte la donation impie de ſon corps & de ſon ame; ſoit que M. De La Salle ayant gagné ſa confiance, eût tiré de lui la confidence de ſes myſtéres d'iniquité; le Serviteur de Dieu connut qu'il avoit affaire avec un ſupôt de l'Enfer, avec un homme qui s'étoit vendu au démon, à peu près comme on vend une bête au marché. On peut juger qu'elle fut la douleur de ce grand ami de Dieu, quand il lut de ſes yeux le contract abominable que cet homme de péché avoit fait avec le démon qu'il nommoit le Prince Babel. Nous n'avons garde de faire ce papier de ce qu'il contenoit, ni de raporter la copie de cette formule infernale, qui à la honte du genre humain, fait voir à quel degré de perverſité les paſſions conduiſent l'homme. Celui-ci dont nous parlons, en voulant contenter celles qui ſont en nous la ſource de toutes les autres, que ſaint Jean apelle la concupiſcence des yeux, la concupiſcence de la chair & l'orgueil de la vie, leur donnoit le dernier comble de malice par une hypocriſie monſtrueuſe; car en exigeant du démon des ſommes immenſes d'argent, des honneurs diſtinguez, des dignitez éminentes, l'abondance des plaiſirs, il l'obligeoit à lui faire la réputation d'un Saint, d'un Prédicateur éloquent, d'un Poete celébre, & d'un Orateur parfait. En un mot, poſſedé tout à la fois par une cupidité inſatiable, par un orgueil diabolique, & un amour ſans bornes pour la volupté, il comptoit ſur la bonne foi du pere du menſonge, de trouver pendant ſoixante-cinq ans, terme de ſes deſirs, le Paradis de Mahomet ſur la terre.

Aſſurément qu'il demandoit au démon beaucoup plus que le démon ne pouvoit faire, & qu'en travaillant avec un art ingénieux à circonſtancier ſon contract dans tous ſes articles & juſqu'aux minuties, pour ſe mettre en garde contre les artifices de l'eſprit ſéducteur, il ſe ſéduiſoit lui-méme. Car il n'y a que le Tout-puiſſant qui gouverne le monde, & à qui tout eſt ſoumis, qui puiſſe faire ce qu'il exigeoit de l'eſprit de ténébres. Mais à quel aveuglement d'eſprit la tyrannie des paſſions ne conduit-elle pas? Cet inſenſé, après avoir écrit en pluſieurs pages de ſon propre ſang ce contract infernal, le conclut par la déteſtable donation de ſa perſonne, ſignée avec la même encre, qui en fut ſans doute l'unique fruit; car il n'étoit pas poſſible au démon, quand il l'eût voulu, de tenir parole, & d'exécuter avec fidélité les conditions du pacte.

Il y a bien lieu de croire que celui qui s'étoit ainſi vendu au démon à trop haut prix, demeura ce qu'il etoit, pauvre, abject, mépriſable & malheureux; & que confus de ne trouver pour fruit de ſes deſirs, que le crime qu'ils avoient enfanté, il penſa ſérieuſement à révoquer ſa donation ſacrilége, & à effacer avec ſes larmes un ſeing fait avec ſon ſang aux dépens de ſon ſalut éternel.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Sans doute que M. De La Salle employa lui-même bien des larmes, des prieres & du ſang, pour obtenir grace à un tel criminel. Il y réüſſit : c'eſt tout ce qu'on en a pû ſçavoir. Et je ne ſçai par quel hazard ce pacte déteſtable, que M. De La Salle avoit tiré des mains de celui qui l'avoit fait, a été trouvé après ſa mort parmi ſes papiers.

X. La réputation du ſaint Prêtre pour la converſion des ames deſeſperées, lui attire des conſultations ſur des péchez, & des pécheurs extraordinaires.

Nôtre S. Prêtre en réputation d'avoir l'art de gagner à Jeſus-Chriſt ces ames ainſi livrées au démon, ſervoit de guide à ceux qui en trouvoient de pareilles. Voici ce qu'un de ceux qui le conſultoient, qui étoit Curé & penitent de M. De La Salle, a écrit ſur ce ſujet, dans le témoignage qu'il a rendu après la mort du Serviteur de Dieu, de ſa ſainte vie. Le ſaint homme M. De La Salle, m'a autrefois grandement aidé dans la conduite de quelques ames peinées, de la guériſon deſquelles je deſeſperois. Il me manda ſur l'expoſé que je lui en fis, qu'il y avoit toutes les aparences d'obſeſſions en elles, & me marqua les régles que je devois ſuivre. Quelques-unes de ces perſonnes dont l'obſeſſion n'étoit qu'une épreuve, furent bien-tôt ſoulagées par le moyen de la priere, des humiliations, & ſur-tout de la fréquente Communion. Auſſi étoit-ce des ames aſſez innocentes ; mais une autre qui étoit très-criminelle réſiſta long-tems à tous les remédes. Il m'avoit conſeillé de la faire communier auſſi-bien que les autres, parce que le mal étant grand, il falloit employer les grands remédes, & que la perſonne d'ailleurs étoit pleine de bonne volonté & réglée au-dehors : il m'avertit que de deux choſes l'une arriveroit, ou qu'elle profiteroit bien-tôt & à vûë d'œil de la Communion, ou qu'elle deviendroit pire. Elle devint pire en effet, & je m'en aperçus bien-tôt. Alors il me deffendit de lui accorder la Communion que je lui avois déja ôtée, & me dit qu'il n'y avoit que la pénitence & les humiliations à lui faire pratiquer avec la priere.

Il m'avertit, en me conſeillant de la faire confeſſer ſouvent, qu'elle me mentiroit ſouvent en Confeſſion, qu'elle s'accuſeroit de bien des choſes fauſſes, & cacheroit les veritables péchez. Je fus plus de quatre ans ſans m'apercevoir de la duplicité de cette perſonne ; mais enfin je découvris qu'elle inventoit de faux péchez. Je redoublois alors ſes humiliations ; & quoiqu'elle me ſoutint toûjours hardiment ſes menſonges, elle obéïſſoit à tout ce que je lui ordonnois, ſans ſe rebuter des plus exceſſives humiliations capables de la rendre ridicule à tout le monde. Par ce moyen elle obtint la grace de reconnoître ſes fourberies ; elle m'en déclara un grand nombre, & s'accuſa enſuite de quelques pechez qu'elle avoit cachez dans toutes ſes Confeſſions dès ſon enfance. Alors ſuivant le conſeil de M. De La Salle, je lui fis refaire ſa Confeſſion générale ſuccinctement, & communier. Jamais je n'ai vû d'effet plus ſenſible de la ſainte Communion, après l'en avoir privée ſept années entieres. On ſera peut-être ſurpris d'un ſi long délai, mais il étoit néceſſaire. Chacun ſçait que M. De La Salle étoit plus que perſonne porté pour le frequent uſage de ce Sacrement, lorſqu'il n'y avoit point d'obſtacle conſidérable ; la perſonne dont il s'agit, a très-bien fait depuis ce tems, & ſe trouve preſque entierement délivrée, à l'exception de quelques mauvais reſtes dont M. De La Salle m'a averti qu'elle ne ſeroit jamais quitte qu'à ſa mort.

J'ai ſouvent avoüé que j'étois redevable à ſes lumieres & à ſes prieres de la converſion & de la délivrance de cette ame, & de quelques autres qui ne m'ont pas tant embarraſſé que celle-ci, mais qui auroient mis à bout mes lumieres ſans les ſecours de ſes ſages conſeils. Cette perſonne étant un jour à mes pieds comme une furibonde, M. De La Salle entrant dans l'Egliſe, je le priai de prendre ma place. Auſſi-tôt qu'il

fut

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

fut au Confessionnal, toutes ses peines se dissiperent; & pendant une heure & demie qu'il y demeura avec elle, elle se trouva dans un calme extraordinaire. Pendant la premiere heure il ne lui parla point, il ne fit que prier, pendant qu'elle demeura aussi dans le silence.

Voilà le témoignage que ce vertueux Curé rend à l'habileté de M. De La Salle, ou plûtôt à la grace qu'il avoit reçûë de Dieu pour ces sortes de conversions. Cette personne dont il parle, étoit un de ces monstres d'iniquité, qui semblent n'être nez que pour faire l'oprobre du genre humain & l'experience de la derniere dépravation du cœur; car elle avoit commerce avec le démon, qui lui étant aparu sous une forme humaine, lui avoit imprimé son caractere sur une partie du corps, & avoit contracté une espece de mariage avec elle, conçu dans des termes qui vérifient à la lettre ces paroles de Jesus-Christ, *unus ex vobis diabolus est*: il y en a un parmi vous qui est un démon, qui a l'esprit & le cœur d'un démon.

Au reste, comme nous sommes dans un tems où l'incrédulité est assez en vogue, & où on se fait un mérite de mettre au nombre des fables & des contes puériles les faits les mieux établis, je suis bien aise d'avertir que celui dont je viens de parler, est de la nature de ceux que S. Augustin dit, qu'on ne peut nier sans impudence, & dont on trouve des exemples dans les vies de S. Bernard & de S. Pierre d'Alcantara. On peut lire aussi celui qui est raporté dans la vie de M. Jean Darenthon d'Alex Evêque de Genéve (*L. 2. c. 9.*) quoiqu'il ne soit pas dans les mêmes circonstances.

Vie de S. Bernard, l. 2. aut. Bernardo c. 6. Vie de S. Pierre d'Alc. l. 1. c. 22.

Je finis cette Section en raportant l'extrait d'une Lettre du Serviteur de Dieu à une Religieuse, qui étoit aussi criminelle que sa vocation exigeoit qu'elle fût sainte, & qui, selon les aparences, lui devoit sa conversion.

Souvenez-vous sans cesse, lui dit-il, que tout ce que vous avez à faire, est de tâcher de vous sauver; puisque vous n'êtes au monde que pour cela, & que le Sauveur qui a prévû vos foiblesses, n'est mort que pour vous procurer des graces & des moyens d'y travailler utilement. Il faut donc, 1. que vous renonciez au malheureux *qu'en dira-t-on*, concevant qu'une Pechereſſe, telle que vous êtes, ne doit plus avoir égard à son honneur & à sa réputation qu'elle a perduë devant Dieu & ses Saints, & qu'elle ne dévroit avoir d'autre desir que d'être connuë pour ce qu'elle est; c'est-à-dire, pour l'abomination du Ciel & de la terre.

2. Il faut nécessairement que vous apreniez à vous connoître vous-mêmes mieux que vous ne faites; car je vous dis en vérité, que vous ne connoissez pas la milliéme partie de l'énormité de vôtre vie, & tant que vous serez dans cet aveuglement, vous serez dans le mensonge, & par conséquent éloignée de Dieu, qui est vérité, &c.

3. Je prie nôtre Seigneur de vous faire humble, pure & pénitente. Ce sont trois choses dont vous avez un égal besoin: demandez-les lui tous les jours avec larmes & gémissemens; & sur toutes choses, défiez-vous de vous-mêmes, mettant toute vôtre esperance en celui-là seul qui peut retirer le pauvre du fumier, comme parle le Prophête, pour le faire seoir avec les Princes de son Royaume.

4. Quoique naturellement vous ayez peu de disposition pour la vertu, Dieu cependant la veut mettre en vous par sa puissance & par son amour.

5. Vous n'aurez pas grande peine à vous donner à Dieu, si vous avez un peu de générosité, j'espere qu'il vous la donnera. Courage, ma chere Sœur, un peu de desir de souffrir, & tout vous sera doux & facile.

6. Considérez que vôtre état est de Dieu; & que par conséquent, c'est vouloir

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

s'opoſer à l'ordre de Dieu, que de s'en dégoûter. Beniſſez-le tous les jours, de vous avoir apellée à la participation de ſes états divers de ſouffrance, & ayez une grande confuſion de ce que vous y êtes infidéle.

7. N'eſt-ce pas une grande & très-grande affaire pour vous, que de vous donner entiérement à Dieu. C'eſt, ce me ſemble, l'unique choſe à laquelle vous devez penſer.

8. Si vous cherchez Dieu, & non pas la conſolation, vous mettrez aiſément vôtre eſprit en paix.

9. Quelquefois il ſemble que nôtre Seigneur dorme à nôtre égard, mais il ſçait enſuite ſe réveiller & nous faire marcher. Il ne faut pas aller plus vîte, ni autrement qu'il ne veut, & il faut ſe repoſer quand il le ſouhaite.

10. Faut-il, ma chere Sœur, que ce ſoit quelque ſenſibilité & quelque tendreſſe qui ſoient capables de vous retenir dans le ſervice de Dieu ! Ne voulez-vous pas être à lui par principe de ſon ſeul amour ? Jettez-vous entre ſes bras : il eſt vôtre Pere, & il vous portera dans les mauvais chemins, c'eſt-à-dire dans les tentations.

11. Ce n'eſt pas des hommes que vous devez attendre vôtre ſalut, lorſque vous vous adreſſerez à eux, c'eſt de Dieu ſeul ; & c'eſt peut-être faute de ce ſentiment de foi que Dieu ne vous donne pas les ſecours dont vous avez beſoin.

12. Enfin, je prie nôtre Seigneur qu'il vous ouvre les yeux de plus en plus pour connoître d'un côté la profondeur de l'abîme dont vous êtes ſortie, & de l'autre l'infinité de l'amour qui vous en a retirée, afin que cette double vûë vous oblige à lui rendre un amour & une fidélité qui ſoit proportionnée à vos crimes & à ſes bienfaits. Ainſi ſoit-il.

SECTION II. *Zéle de M. De La Salle pour l'inſtruction & l'éducation Chrétienne de la Jeuneſſe abandonnée.*

Quoique le zéle qui eſt le fruit & la marque d'une charité ardente, ne ſe preſcrive pas plus de bornes qu'elle, & que ſemblable à ſon principe, qui ſouhaite aimer Dieu ſans meſure, & s'il ſe pouvoit infiniment, il deſire lui procurer une gloire infinie, & lui gagner tous les cœurs, il faut cependant avoüer qu'il a ſes attraits particuliers, & que l'eſprit de Dieu les tourne & les attache ſur les objets de la vocation qu'il inſpire. Suivant cette conduite de l'eſprit de Dieu, la converſion des Gentils fut l'objet du zéle, auſſi-bien que de la vocation de S. Paul ; comme celle des Juifs fut l'ouvrage qui occupoit principalement S. Pierre, & auquel la grace le portoit.

Dans ces derniers tems, les hommes Apoſtoliques ſe ſont apliquez ſelon l'inſpiration de Dieu, ou leur vocation particuliére, les uns à combattre l'héréſie ou l'infidélité ; les autres à rétablir la diſcipline Eccleſiaſtique, & à rendre au Clergé ſa premiere ſplendeur ; ceux-ci à rapeller le bon & fréquent uſage des Sacremens, l'eſprit de prieres & la ferveur Chrétienne ; ceux-là à remettre en crédit la vive dévotion, & à l'ajuſter à tous les âges & à tous les états. Il s'en eſt trouvé qui ſe ſont conſacrez par état à la réformation de l'état Eccléſiaſtique, & à la formation des Clercs dans les Séminaires. D'autres par une tendre compaſſion pour les gens de Campagne, dont le défaut d'inſtruction & des ſecours néceſſaires au ſalut eſt de grand malheur, ont fait des Miſſions ou des retraites le grand objet de leur zéle ; & d'autres enfin, déplorant le malheur des enfans de lumiére enſévelis dans les ténébres de l'ignorance de la ſcience du ſalut, ſe ſont ſentis ſaintement paſſionnez pour la Doctrine Chrétienne, & ont fait leur devoir capi-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tal d'en inſtruire ceux-là même, qui à la honte du nom qu'ils portent, n'en ſçavent pas les premiers principes. Mais parce que la fonction de Catéchiſte eſt un emploi ſans eclat, d'un très-grand mérite devant Dieu à la vérité, mais ſans réputation devant les hommes, on n'a pas tardé à l'unir, ou plûtôt à la faire dégénérer en celle de Prédicateur en forme, & à tourner des inſtructions ſimples & familieres en Sermons d'apareil, dont le fruit ne correſpond pas aux peines qu'ils coutent. Au reſte, ceux qui par état s'étoient conſacrez à la Doctrine Chrétienne & aux inſtructions ſimples & familieres ſur les véritez du ſalut, n'alloient pas encore à la ſource du mal, parce qu'ils ne ſe chargeoient pas de l'éducation Chrétienne de la jeuneſſe pauvre & abandonnée ; & on peut dire que cette partie du champ du Pere de Famille étoit demeurée en friche.

Il faut par conſéquent conclure à la loüange du S. Minime le P. Barré, le premier pouſſé par l'eſprit de Dieu à l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes & gratuites, & qui y a reüſſi pour les Filles, & à celle de M. De La Salle qui a eû un tout autre ſuccès pour les garçons, qu'ils ont mis la main à l'œuvre la plus néceſſaire & la plus avantageuſe à l'Etat & au Chriſtianiſme, & que leur zéle ſe portant à l'inſtruction & à l'education Chrétienne de la jeuneſſe la plus abandonnée, ils ont apliqué le reméde à la plaïe de l'Egliſe la plus honteuſe & la plus funeſte dans ſes conſéquences : on l'a fait voir, & il n'eſt pas néceſſaire de le répéter. L'inſtruction & l'éducation Chrétienne de la jeuneſſe la plus libertine & la plus abandonnée, a donc été le grand objet du zéle de l'ancien Chanoine de Reims : c'eſt ce que l'hiſtoire de ſa vie montre depuis le premier Chapitre juſqu'au dernier.

Je n'ai donc ici qu'à faire remarquer les glorieuſes qualitez du zéle qui a animé le ſaint Prêtre pour l'inſtruction & l'éducation chrétienne de la jeuneſſe pauvre & abandonnée, & des ouvriers que la Providence divine deſtinoit à cultiver cette partie de la Vigne du Seigneur inculte depuis ſi long tems. Son zéle a été pur & deſinterreſſé, généreux & au-deſſus de toutes les répugnances de la nature ; conſtant, malgré toutes les difficultez de l'œuvre & les obſtacles du monde ; éclairé & ſelon la ſcience ; enfin perſévérant juſqu'à la fin & preſque contre toute eſperance de ſuccès. L'inſtitution des Maîtres pour les Ecoles Chrétiennes & gratuites, étoit ſans doute fort à deſirer ; mais comme toutes les autres œuvres très-importantes au bien de la Religion, elle ne promettoit à celui qui auroit le zéle de l'entreprendre, que ce que Jeſus-Chriſt avoit promis à ſes Diſciples, des croix & des mépris.

R Qualitez de ſon zéle. Il a Caractére, le deſinterreſſement.

Pour réüſſir dans un deſſein de cette nature, il ne s'agiſſoit pas d'avoir une inſpection générale ſur les Maîtres deſtinez aux Ecoles gratuites. La ſupériorité & la conduite extérieure de cette Société, euſſent pû compâtir avec les devoirs d'un Chanoine & lui faire honneur, ſans interreſſer ſa réputation, ſes aiſes & ſes commoditez, ou autre choſe que ſa bourſe. M. De La Salle en ſe tenant en ces bornes, n'eût point ceſſé d'être ce qu'il étoit ; & le monde, loin de lui faire un crime, lui eût fait un mérite de ſon zéle pour la Doctrine Chrétienne, s'il ne l'eût pas vû s'aſſocier aux Maîtres d'Ecole, vivre comme eux, & s'apauvrir pour leur devenir en tout ſemblable.

Un zéle qui va juſqu'au ſacrifice de la dignité, du bien, des douceurs de la vie, & de la réputation, eſt ſans doute un zéle bien pur, & qui n'a d'exemple que dans Jeſus-Chriſt, dans ſes Apôtres, & dans ceux qui veulent les imiter. Tel a été celui de l'Inſtituteur des Freres. En s'uniſſant & en ſe donnant à eux pour modéle d'une vie pauvre, abjecte, mépriſée, mortifiée & auſtére, il ne compta fonder leur In-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſtitut, que ſur l'abandon à la Providence ; & pour leur aprendre à ſe confier à elle, il entra dans les renoncemens généreux que Jeſus-Chriſt exige de ceux qui veulent être parfaits. Il éxécuta à la lettre le conſeil de vendre ſes biens & de les donner aux pauvres, & de ne ſe réſerver pour tout héritage que la Croix.

a. La généroſité.

Le zéle du ſaint Prêtre n'a été nourri, ni par les aplaudiſſemens, ni par des ſuccés d'éclat, ni par aucune conſolation humaine. Rien de ce qui peut flâter l'amour propre, ne l'a favoriſé. Cependant il a crû à meſure qu'il s'eſt vû contredit, blâmé & condamné. Toutes les eaux des tribulations n'ont pû l'éteindre, ni même affoiblir ſon ardeur. Tout autre que lui auroit cru faire beaucoup pour Dieu, s'il ſe fût arrêté aux fonctions pénibles de la Chaire & du Tribunal de la Penitence, ou s'il y eût ajouté le pénible travail des miſſions, ou des retraites, ou le ſoin des maiſons & des ames Religieuſes. Cependant ces grands objets de zéle ne ſont pas ſans éclat, ſans douceur, ſans conſolation, ſans ſurpriſe de l'amour propre. Le ſuccès des Miſſions ou des Retraites publiques fait honneur. Si la conduite des maiſons & des ames Religieuſes cache des épines, elle les couvre de fleurs ; une foule de dévotes du premier rang, ou diſtinguées par la réputation de vertu, font un grand honneur au Directeur qui les conduit ; & on n'en voit guére qui ne gémiſſent avec conſolation ſous le poids d'un travail que tant de Miniſtres ambitionnent.

M. De La Salle d'une vertu au-deſſus de la commune, & d'une lumiére proportionnée, chercha à occuper ailleurs ſon zéle. La converſion des grands pécheurs eut pour lui plus d'attraits que la direction des dévotes, qui pour l'ordinaire, fait perdre un grand tems ſans rendre grand profit. Le ſoin de ſanctifier dans la retraite les Catéchiſtes des pauvres & les Maîtres de la jeuneſſe abandonnée, lui preſenta un travail, dont la plus grande gloire de Dieu pouvoit beaucoup eſperer, & où l'amour propre n'avoit rien à attendre. C'eſt ce qui l'y attacha. De plus, ſon zéle a été aſſez généreux pour combattre & réprimer les répugnances de la nature les plus vives, les préjugez de l'éducation les plus anciens, & les délicateſſes d'un tempérament ennemi des alimens vils & groſſiers ; car tout cela s'opoſoit en M. De La Salle, aux deſſeins de Dieu ſur lui. Ce n'a pas même été par attrait, ou par penchant naturel qu'il s'eſt porté à l'entrepriſe dont il s'agit. Tout en lui ſe révoltoit contre un pareil deſſein. La ſeule penſée de s'aſſocier à des gens qui, en ſon idée, étoient au-deſſous de ſes valets, allarmoit un homme, qui quelque pieux qu'il fût, avoit encore le cœur noble ſelon le monde, qui étoit ami de la politeſſe & de la civilité, qui ſentoit du goût pour la converſation agréable, & qui regardoit la Société des Maîtres dont il avoit le gouvernement, comme un genre de ſuplice. Les préjugez de l'éducation & les intérêts de famille qui captivent en nous pour l'ordinaire la raiſon, & qui la font ſervir à leurs fins, étoient abſolument contraires au zéle qui animoit le Serviteur de Dieu. S'enſévelir avec des gens de rien, quitter le certain pour l'incertain, un établiſſement ſolide & honorable dans une des plus illuſtres Métropoles du Royaume, pour un deſſein qui n'avoit encore rien de réel, & que les ſages traitoient de viſion & de chimére ; ſe réſoudre à mettre contre ſoi tous ſes confreres, amis & parens, & à faire un divorce général avec tout le monde ; ſe condamner à une maniére de vie qui étoit un crucifiement général de la chair & des ſens, c'étoit la réſolution qu'il falloit prendre ; mais avant que de la prendre, il falloit faire taire abſolument la voix de la nature, celle de la prudence de la chair, les préjugez de l'éducation, les intérêts de famille & tout reſpect humain.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Une pareille réſolution demandoit un courage héroïque & une générosité à toute épreuve. Le zéle l'inſpira au Chanoine de Rheims. On vit en lui-même un homme non mort, mais ſe livrant chaque jour à une eſpéce de mort accompagnée d'une agonie ſenſible & cruelle, qu'il reſſentoit dans l'expérience d'une vie nouvelle qui affligeoit univerſellement tous ſes ſens. En ſe déterminant à vivre avec & comme les premiers Maîtres d'Ecole qui étoient ſous ſa protection ; & ajoutant à cette vie ſi pauvre, ſi abjecte, ſi crucifiante, toutes les autres mortifications qui ſont du goût des Saints, il ſe condamna à un vrai martyre ; & il trouva ce martyre dans les actions mêmes, où la nature cherche ſon repos & ſon ſoulagement ; car il alloit à table comme à un lieu de ſuplice : il n'y ſouffroit pas moins en effet, que s'il eut été mis à la torture, tant étoient vives & douloureuſes les répugnances que ſa délicateſſe éprouvoit contre les alimens qui lui étoient preſentez. La récréation, autre ſujet de mortification pour lui : n'ayant à la faire qu'avec des gens ſans lettres, & dont les manieres, le langage, la converſation, contrarioient en tout ſa politeſſe & ſon naturel. Une pareille antipathie ne pouvoit être vaincuë que par *un zéle auſſi fort que la mort*, & par une charité qui dévore toutes les peines.

3. La conſtance contre toutes les difficultez de l'œuvre & les obſtacles du monde.

Mais ce zéle n'a pas été comme un feu de paille, qui jette d'abord une grande lumiere & une ardeur égale, & s'éteint auſſi-tôt : il a été conſtant contre toutes les difficultez de l'œuvre & les obſtacles du monde. Jamais œuvre ne fut plus épineuſe. M. De La Salle entamant l'entrepriſe de ſon Inſtitut, n'eſt point un ſaint Bruno qui ſe retire dans le deſert avec ſept Compagnons guidez du même eſprit, pleinement deſabuſez & dégoûtez du monde, déterminez également à ſe conſacrer à la pénitence ; ni un S. Bernard qui vient à Cîteaux à la tête de trente jeunes gens qui montrent une vocation céleſte & un feu divin pour la perfection ; ni un S. Dominique ou un S. François, qui trouvent bien-tôt des gens ſemblables à eux, déja Saints ou déterminez à le devenir ; c'eſt un homme qui ſe trouve ſeul ſans apui, ſans ſecours, ſans Compagnons, qui s'eſt ſouvent trouvé obligé de mettre en place des indiſcrets dont l'imprudence tombe ſur ſon compte, & qui tournent ſes protecteurs contre lui ; qui a à ſe défendre également & contre des rivaux irréconciliables, & contre des ennemis puiſſans, & contre des amis déguiſez, & contre des ſemeurs de zizanie & des perturbateurs armez d'un faux zéle, qui cherchent à tout changer dans ſes régles & dans ſa forme de gouvernement. C'eſt un homme qui après avoir eſſuyé mille peines, mille perſécutions, mille difficultez, n'a pas plûtôt établi ſa Société ſur le pied qu'il la deſire, que l'homme ennemi y entre enfin, oblige le Paſteur de fuïr, & diſpenſe ſes brebis.

En effet, un peu d'attention ſur tout ce qui a été raporté dans l'hiſtoire de la vie de l'ancien Chanoine de Reims, montrera qu'un zéle moins conſtant que le ſien, n'auroit pas tardé à ſuccomber ſous le poids des difficultez qui croiſſoient ſous tous ſes pas dans l'établiſſement d'un œuvre, que Dieu ſemble avoir pris plaiſir de voir pendant pres de quarante ans s'établir & tomber, ſe relever & menacer ruïne. De quelque côté qu'on l'enviſage, ſoit du côté des ſujets, ſoit du côté de leur formation, ſoit du côté des Ecoles, ſoit du côté de la pauvreté, ſoit du côté du monde, ſoit du côté des ennemis & des amis, elle preſentoit des difficultez inſurmontables à un zéle qui n'eût pas été invincible. Voyons M. De La Salle s'expliquer lui-même ſur ce ſujet.

Dans le voyage que M. Genſe de Calais & M. de la Cocherie de Boulogne, firent à Roüen pour voir le Serviteur de Dieu, après s'être curieuſement informés de lui de tout ce qui regardoit une ſociété nouvelle à laqu'elle leur charité les inté-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

reſſoit fort, ils lui demanderent comment il avoit pû ſe réſoudre à entreprendre un ouvrage d'un côté ſi utile à l'Egliſe ; mais ſi hériſſé d'épines & de difficultés. » Je » vous dirai Meſſieurs, leur répondit-il avec ſa ſimplicité & ſa naiveté ordinaire, » que ſi Dieu en me montrant le bien que pouvoit procurer cet Inſtitut, m'eût » auſſi découvert les peines & les croix, qui devoient l'accompagner, le courage » m'eût manqué, & je n'aurois oſé le toucher du bout des doits, loin de m'en » charger. En butte à la contradiction, je me ſuis vû perſecuté de pluſieurs Pré- » lats ; même de ceux dont j'eſperois du ſecours. Mes propres enfans ; ceux-là » même que j'avois engendrés en Jeſus-Chriſt, que j'avois cheris avec plus de » tendreſſe ; que j'avois cultivés avec plus de ſoin, & dont j'attendois les plus » grands ſervices, ſe ſont élevés contre moi, & ont ajouté aux croix du dehors » celles du dedans, qui ſont de toutes les plus ſenſibles. En un mot, ſi Dieu n'a- » voit pas mis la main pour apuier cet édifice d'une maniere viſible, il y a long- » tems qu'il ſeroit enſeveli ſous ſes ruïnes. Les Magiſtrats ſe ſont unis à nos en- » nemis en apuiant de leur autorité les efforts de ceux-ci pour nous renverſer. » Comme nôtre fonction offenſe les Maîtres d'Ecoles, nous trouvons en cha- » cun d'eux un adverſaire déclaré & irréconciliable ; & tous réünis en corps, » ils ont ſouvent armé les puiſſances du ſiécle pour nous détruire. Cependant mal- » gré tous leurs efforts, l'édifice s'eſt ſoutenu, quoique ſi ſouvent ſur le penchant » de ſa ruïne ; c'eſt ce qui me fait eſperer qu'il ſubſiſtera, & que triomphant enfin » des perſecutions, il rendra à l'Egliſe les ſervices qu'elle a droit d'en attendre.

4. Il a été ſelon la ſcience.

Enfin le zéle du Serviteur de Dieu a été un zéle ſelon la ſcience, & guidé par la ſageſſe d'en-haut, qui lui a inſpiré ce qui étoit le plus propre pour la propagation de la doctrine Chrétienne & de la ſcience du ſalut. En effet, ſi on veut l'examiner, on lui fera la juſtice d'avoüer, que les idées & les vûes, qu'il s'étoit formées pour répandre ſûrement & infailliblement parmi le peuple ignorant, la connoiſſance de la Loi de Dieu & du Chriſtianiſme, ne peuvent être plus juſtes ni plus efficaces. Pour arriver à ce terme, il s'eſt propoſé deux choſes à executer. La premiere d'unir l'éducation à l'inſtruction dans les Ecoles ; la deuxieme de les peupler & de les rendre floriſſantes.

C'eſt deux objets, ſont les deux points fixes qui arrêtoient tous ſes régards & qui dirigeoient ſes démarches. Une legere réflexion ſuffit pour montrer qu'il alloit droit à ce but. L'ignorance de la doctrine Chrétienne dans le petit peuple & dans les gens de la campagne, prend ſa ſource dans le défaut de gens qui ayent la charité ou le talent de les inſtruire, ou de leur négligence à venir aux inſtructions. Pour les rendre inéxcuſables ſur ce point, il falloit leur fournir d'habiles Maîtres, établir des Ecoles gratuites, & y attirer par le propre intérêt. C'eſt ce qui n'étoit pas avant le Serviteur de Dieu, & c'eſt ce qu'il a fait. Il a inſtitué une compagnie de gens formez pour bien tenir les Ecoles, de gens conſacrés par état & par vocation à ce miniſtere de charité. Il a établi des Ecoles gratuites & les a ouvertes à ceux que la pauvreté excluoit de celles où l'interêt apelle ; il a trouvé le ſecret d'y attirer la foule & de les rendre nombreuſes & floriſſantes.

Les moiens qu'il a mis en œuvre pour arriver à ce terme ont été de trois ſortes. Les premiers regardent les Ecoles en elles-mêmes, les ſeconds les enfans, & les troiſiémes les Maîtres. Par raport aux Ecoles en elles-mêmes, il les a fondées ſur la ſeule charité, il y a établi un ſilence perpetuel, & une diſcipline exacte propre à fixer la legereté des enfans, & à attirer leur attention : il y a introduit une métode ſinguliere plus abregée & plus facile pour aprendre. De plus, les viſites ſont

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

un moïen qu'il a établi pour en empêcher le dérangement. Son zéle l'y tranſportoit ſouvent pour en faire l'examen, & rendre ſes yeux témoins de ce qui s'y paſſoit. Les enfans & les Maîtres étoient également les deux objets de ſon attention. Il examinoit dans les uns la maniere dont ils s'y prenoient pour enſeigner, & s'ils obſervoient à la lettre les Regles preſcrites pour maintenir l'ordre, le ſilence, le recüeillement, & ne ſe point épuiſer eux-mêmes dans un office, qui ne ſe fait jamais mieux, que quand il ſe fait dans une grande tranquilité, dans une parfaite égalité d'humeur, avec une noble gravité, avec une douce fermeté, avec un zéle vigilant, ſans inquiétude & ſans émotion, ſans s'agiter & ſans parler que lors qu'il eſt abſolument neceſſaire.

De deſſus les Maîtres il tournoit les yeux ſur les enfans, étudioit leurs caracteres, examinoit leurs progrez, encourageoit les uns par des regards gracieux, réprimoit les autres par des yeux ſévéres, & les retenoit tous dans le devoir par ſon ſilence, pendant pluſieurs heures. Les fruits de ces viſites, étoient de renouveller les Maîtres & les Ecoliers, d'animer les uns & les autres à bien faire, d'aprendre de lui ce qu'ils avoient à corriger, & de les laiſſer tous édifiez de ſa patience, de ſa douceur & de ſa bonté.

Par raport aux enfans, il n'a point ſéparé leur inſtruction de leur éducation, ni la piété de la ſcience. Il a prétendu leur faire trouver l'une & l'autre ſous des Maîtres pieux & habiles. Son objet principal étoit à la verité la connoiſſance de la Doctrine Chrétienne; mais il eût été fruſtré de ſon attente, s'il ſe fut borné à la faire enſeigner ſeule. A des hommes charnels & terreſtres il falloit propoſer un motif d'intérêt pour avoir leurs enfans, & trouver le ſecret de leur inculquer la ſcience du ſalut, en leur enſeignant gratuitement celle qu'ils deſirent; car la néceſſité, l'excellence & les avantages de la Doctrine Chrétienne, touchent peu les enfans & les Parens; ainſi pour la leur faire goûter, il falloit la revétir & l'enveloper ſous l'apas d'aprendre à lire, à écrire & à calculer. Il eſt vrai, que de tout tems les Maîtres de cette profeſſion n'ont pas manqué; mais de tout tems, ils ont été mercenaires; & les pauvres qui ne leur aportent point d'argent, ont trouvé leurs claſſes fermées. D'ailleurs, le peu d'ordre, de ſilence, & de métode pour bien enſeigner, qui régne d'ordinaire dans leurs claſſes, rend aſſez peu utiles les leçons qu'ils y font, & demande pour s'y perfectionner chez eux, un long-tems qui coute cher. La charité qui eſt l'ame des Ecoles gratuites a ces avantages ſur les mercenaires. Elles ſont plus réglées, plus exactement diſciplinées, & mieux conduites: & les enfans trouvent ſous les Freres, ce qu'ils ne trouvent pas ſous les Maîtres d'Ecole, l'éducation Chrétienne unie à l'inſtruction; parce qu'il faut du tems pour aprendre à lire, à écrire, & à calculer; & que s'ils veulent apprendre l'un, il faut qu'ils aprennent l'autre; car on ne ſépare point ces deux ſortes d'inſtructions dans les Ecoles charitables.

Par raport aux Maîtres deſtinez à les tenir, voici les moyens que M. De La Salle a employez pour en avoir de propres & tels qu'on les peut deſirer pour une fonction ſi importante. Il avoit là-deſſus quatre précautions à prendre. La premiere, de fixer en eux l'incertitude de l'état, & l'inconſtance naturelle. La ſeconde, de leur ôter toute vûë d'intérêt. La troiſiéme, d'écarter d'eux toute occaſion de dérangement & d'irrégularité. La quatriéme, d'arrêter leur ambition pour des fonctions plus éclatantes, & prévenir le dégoût de leur miniſtére humble & pénible.

Pour les fixer dans leur état, & les prévenir contre la legereté de l'eſprit, l'in-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

conſtance naturelle, & les tentations, il conçut d'abord qu'il falloit les lier par des vœux & en faire des Religieux; mais comme les vœux ont leurs inconvéniens, il ne les leur propoſa qu'après de mûres délibérations, & ne les permit qu'à ceux en qui il crut voir un eſprit mûr & une vertu ſolide. Afin même de ne rien riſquer ſur cet article qui a de grands périls, il les borna à l'eſpace de trois ans, & il ne les laiſſoit renouveller qu'à ceux que la ferveur diſtinguoit. Son deſir cependant étoit de les mener aux trois vœux ſolemnels de Religion; mais comme ſon zéle éclairé ne précipitoit rien, & que pour en venir-là, il falloit en obtenir du S. Siege la permiſſion & l'aprobation de ſon Inſtitut & de ſes Régles, il abandonna au ſoin de la Providence cet article important qui a eû après ſa mort l'effet qu'il deſiroit. Cependant ſelon les vûës du S. Homme, tous les Freres ne ſont pas admis aux Vœux ſolemnels; mais ceux-là ſeuls qui montrent une vocation bien affermie, les talens néceſſaires & une volonté déterminée de ſe donner à Dieu ſans réſerve; encore n'y ſont-ils pas admis à la ſortie du Noviciat, mais ſeulement après une épreuve de pluſieurs années. Les autres ou ne font point de vœux, ou n'en faiſant de ſimples que pour trois ans, retrouvent au bout de ce terme leur liberté de ſortir, & la laiſſent aux Supérieurs de les renvoyer s'ils ne ſont pas propres, ou s'ils ſe dégoûtent. De cette ſorte le bon grain reſte, & la paille eſt enlevée.

Pour ôter aux Maîtres toute vûë d'intérêt, leur Inſtituteur les oblige à ne jamais rien deſirer, demander, ni recevoir des enfans ou de leurs parens, ni pour eux, ni pour leur Communauté; à rendre leurs ſervices charitables & gratuits, & à n'en attendre des hommes aucune récompenſe.

Pour les maintenir dans une parfaite régularité dans les Ecoles, comme dans la maiſon, il leur a preſcrit des régles ſur le ſilence, ſur la modeſtie, ſur la maniere d'agir & de ſe comporter à l'égard des enfans, qui les mettent à l'abri de la diſſipation, de la perte du tems, des paroles inutiles, de la familiarité & de tous les autres défauts qui pouroient affoiblir leur intérieur; ſans dire qu'il ordonne la viſite des Ecoles pour y maintenir l'ordre ou l'y rétablir; la vigilance des Inſpecteurs pour obvier à tous les dérangemens des Maîtres & des Ecoliers; & la reddition de compte de tous les mois au Supérieur, pour s'humilier des fautes commiſes & en demander le remede. En un mot, la maniere dont les Freres doivent ſe comporter dans les Ecoles à l'égard de leurs Ecoliers, à l'égard d'eux-mêmes, à l'égard des perſonnes externes, les jours & les tems qu'ils la doivent faire, les corrections qu'ils doivent employer: tout eſt détaillé dans les Régles que M. De La Salle leur a données; & ils trouvent l'avantage de pouvoir ſanctifier à tous momens par des pratiques de vertu, un exercice qui paroît diſſipant. De plus, le vigilant Supérieur rapelloit tous les Freres des Ecoles au Noviciat les jours libres, pour en ſuivre les exercices, & ceux qui étoient éloignez de lui, il les y faiſoit revenir à la vacance pour s'y renouveller. Il les vouloit même toûjours diſpoſez à y rentrer, quand l'obéïſſance les y appelleroit, ou que leurs beſoins particuliers le demanderoient. Par cette ſage conduite, il vouloit que les Freres ſe regardaſſent toute leur vie comme Novices ſans en perdre l'eſprit, la régularité & la ferveur.

Pour les empêcher de porter leurs vûës ſur des fonctions & ſur un miniſtere plus honorables, il leur a interdit toute étude des ſciences qui conduiſent à l'Autel, au Tribunal de la Pénitence, & à la Chaire de vérité; il a même défendu à ceux qui auroient quelque connoiſſance des lettres d'en faire aucun uſage, il les a exclus ſans exception de l'entrée du ſanctuaire par des loix formelles & abſoluës;

&

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

& pour les rendre inacceſſibles à la tentation ſur ce ſujet, il ne permet à aucun, ſous quelque prétexte que ce ſoit, de prendre la Tonſure, pas même de porter le ſurplis, ni de chanter avec les Clercs dans l'Egliſe. Ainſi ceux qui craignent, qu'un jour les Freres ne changent d'état, qu'ils ne veüillent s'élever & aſpirer aux fonctions Sacrées, ſont bien voir, qu'ils ne ſont pas au fait ſur ce qui les regarde, & ils verront les Jeſuites devenir Chartreux, ou les Chartreux devenir Jeſuites, avant qu'ils voyent les Freres devenir Clercs.

De ce qui vient d'être dit, il eſt aiſé de conclure, que perſonne n'a mieux que M. De La Salle, atteint au but de chaſſer du milieu du Chriſtianiſme la honteuſe ignorance de la Doctrine Chrétienne. Nul n'a mis en uſage des moyens plus ſûrs, plus courts & plus efficaces pour élever dans la ſcience du ſalut une jeuneſſe abandonnée.

5. Il a été perſévérant juſqu'à la fin & preſque contre toute eſpérance de ſuccez.

Enfin le zéle du S. Inſtituteur a été perſévérant juſqu'à la fin, & preſque contre toute eſpérance de ſuccez. Cent fois le S. Homme a vû ſon ouvrage à la veille de ſa chute : Pluſieurs fois il l'a vû ébranlé par les fondemens, en voyant les premieres pierres qui paroiſſoient le ſoutenir, je veux dire pluſieurs des plus anciens & principaux Freres, deſerter, & l'abandonner dans les plus grands beſoins. Quelle ſcéne n'a-t'il pas vûë ſe jouër à ſes yeux & dans ſa propre maiſon, contre ſa perſonne & ſa conduite, par les menées de ſon ſecret rival, qui avoit réüſſi à prévenir contre le Serviteur de Dieu, M. l'Archevêque de Paris? Combien de fois des eſpions malins & des émiſſaires envoyez par un puiſſant ennemi, ſont-ils venus ſous le nom d'amis dans ſa Communauté pour ſemer des murmures contre ſon gouvernement & de la diviſion parmi les Freres. Souvent après de grandes aparences de ſuccez, il a vû l'Inſtitut tout-à-coup ſi près de ſa ruïne, qu'une fois pour l'étayer & retarder la chute dont il étoit menacé, il s'eſt vû lui troiſiéme obligé de faire vœu de ne le point quitter, & de ne rien épargner juſqu'à la mort pour procurer ſon établiſſement : & ce qui eſt étonnant, de ces hommes qui paroiſſoient les colomnes de l'œuvre, il n'en a vû qu'un fidéle à ce vœu & à ſa vocation. Si le deſſein manqué une fois de le chaſſer de ſa place par l'autorité Archiépiſcopale, & enſuite de l'obliger par des intrigues ſecrettes de fuïr & de la céder, quoiqu'inutilement tenté à pluſieurs fois, ne déconcerta jamais ceux qui en étoient les auteurs, & qui enfin en vinrent à bout ; il ne put jamais non plus éteindre le zéle d'un homme qui ne ſçut jamais employer d'autres armes pour ſa défenſe, que le ſilence, l'humilité & la patience. Preſque tous les jours il étoit obligé de lutter contre ſa mauvaiſe fortune qui ſembloit ne lui promettre la paix, que quand elle auroit terraſſé l'Inſtitut. Tantôt c'étoit contre la famine qu'il avoit à le défendre ; tantôt c'étoit contre l'envie qui lui ſuſcitoit des Procez ; tantôt c'étoit contre l'injuſtice, qui détournoit les legs faits en ſa faveur, ou qui mettoit le ravage ou le trouble dans les Ecoles ; tantôt c'étoit contre la calomnie, qui le diffamoit en ſa réputation, ou qui noirciſſoit celle de ſes enfans ; tantôt c'étoit contre le zéle de la fauſſe Doctrine, qui s'étudioit à le ſurprendre ou à le ſéduire ; tantôt c'étoit contre l'imprudence, ou la rebellion, ou la perfidie de ſes propres Diſciples ; tantôt c'étoit contre ſes protecteurs, qu'il avoit à combattre pour ſoutenir une œuvre contre laquelle l'eſprit malin armoit toutes ſortes de mains. Juſqu'à la mort la perſécution l'a pourſuivi, & juſqu'à la mort ſon zéle a été invincible ; & enfin il a remporté la victoire de tous les efforts de l'enfer, par ſa perſévérance à tout ſouffrir, & à ſe faire victime.

Le zéle devant être l'ame d'une œuvre toute de charité qui ne preſente à ſes

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

II. Soin qu'a eû M. De La Salle de faire de ſes Diſciples des hommes de feu & pleins de zéle *Chap. 2. p. 17.*

ouvriers qu'un emploi laborieux & penible dans tous les tems de la vie, vil & abject aux yeux de la chair, & qui ne promet rien à la cupidité, à la vanité & à l'amour propre, le ſaint Inſtituteur n'a rien oublié pour l'inſpirer à ceux que Dieu y appelle. » L'eſprit de cet Inſtitut, leur dit-il dans ſes Régles, conſiſte dans un zé» le ardent d'inſtruire les enfans, & de les élever dans la crainte de Dieu, de les » porter à conſerver leur innocence, s'ils ne l'ont pas perduë, & de leur donner » beaucoup d'éloignement, & une très-grande horreur pour le peché, & pour » tout ce qui pouroit leur faire perdre la pureté. Pour entrer dans cet eſprit, a» joute-t'il, les Freres de la ſociété s'efforceront par la priere, par les inſtructions, » par leur vigilance & leur bonne conduite dans l'Ecole, de procurer le ſalut des » enfans qui leur ſont confiés, en les élevant dans la piété & dans un veritable » eſprit Chrétien, c'eſt-à-dire, ſelon les regles & les maximes du ſaint Evangile.

Mais parce que s'il eſt aiſé à une foi vive & éclairée, de ſoutenir ſon zéle contre les préjugez du ſiécle & de la chair, il eſt ordinaire à une foi foible & qui ſuccombe ſous l'impreſſion des ſens & des idées du vulgaire, de le perdre à l'égard des offices que le monde rabaiſſe, & qui n'ont rien qui nourriſſe la vanité & l'amour propre ; M. De La Salle s'eſt étudié à faire paſſer de ſon cœur dans celui des Freres, la haute eſtime qu'il avoit de leur vocation. L'argument qu'il a crû le plus perſuaſif & le plus efficace ſur ce ſujet, a été de leur montrer en ſa perſonne un ancien Chanoine d'une des plus illuſtres Egliſes de France, un Prêtre & un Docteur célébre, ſe faire un plaiſir ſingulier de remplir dans une Ecole la place d'un Frere. Il s'eſt fait un honneur de l'emploi de Maître d'Ecole, il l'a rempli pluſieurs fois, & autant de tems que le beſoin le demandoit.

Après l'exemple il a fait valoir les raiſons pour montrer à ſes Diſciples l'excellence, l'importance & les avantages de leur profeſſion. On ne peut rien dire ſur une ſi noble matiere, qu'il n'ait touché dans les méditations qu'il a faites ſur ce point. Là il leur rapelle l'exemple de Jeſus-Chriſt & de ſes Apôtres, qui ont été les premiers Catéchiſtes de la nouvelle Loi. Là il leur découvre le mérite de la fonction d'enſeigner la Doctrine Chrétienne, dans les éloges qu'en ont fait les plus grands Docteurs de l'Egliſe, & dans le zéle qu'ont fait paroître les plus grands Saints pour l'aprendre ou l'expliquer aux grands & aux petits. Là il leur dévoile l'importance de ce Miniſtere, par la néceſſité indiſpenſable de ſçavoir la Religion & les véritez du ſalut. Là il leur en manifeſte les avantages dans le tableau qu'il fait des vices & des péchez qui ſortent de l'ignorance honteuſe des devoirs du Chriſtianiſme, & dans le détail qu'il fait des bons effets que produiſent l'inſtruction & une ſainte éducation dans les enfans, qui dans la ſuite compoſent le corps de la République Chrétienne. Là il les encourage par la vûë des récompenſes que le Ciel réſerve à ceux qui s'acquitent avec zéle & perſéverance d'un office que le Fils de Dieu a conſacré lui-même. Là il leur révéle l'origine divine de la Doctrine que Jeſus-Chriſt a puiſée dans le ſein de ſon Pere, qu'il eſt venu enſeigner ſur la terre, & qu'ils enſeignent après lui. Là il les fait reſſouvenir des châtimens terribles & des maledictions dont la Juſtice divine punit ceux qui font ſon œuvre négligemment. Là il leur aprend les ſaintes induſtries, & les pieux artifices qu'ils doivent mettre en uſage pour s'attirer le reſpect, l'eſtime & la confiance des enfans, & procurer dans les Ecoles le ſilence, l'attention, l'avancement & le progrez de la pieté. Là il les anime à la perſéverance dans l'amour de leur emploi, par les graces qui y ſont attachées, & les conſolations qui ſuivent le ſacrifice de l'amour propre & de la nature. Enfin il n'épargne rien pour relever

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

aux yeux de ſes Diſciples, la gloire & la dignité d'une vocation conſacrée à *Evangeliſer les pauvres* & les petits, en leur faiſant remarquer que c'eſt par cet endroit que le Fils de Dieu humaniſé à caractariſé ſa Miſſion.

Voilà la ſubſtance des véritez que le S. Prêtre a laiſſées à ſes Diſciples, à méditer pour tenir leur zéle allumé tout le tems de leur vie, & le renouveller ſans ceſſe pour un emploi qui eſt tout divin & ſouverainement important dans l'Egliſe. Mais parce que le ſuccez des Ecoles Chrétiennes dépend des Maîtres qui en ont la conduite, & qu'entre la ſanctification de la jeuneſſe Chrétienne, & la ſanctification des Freres qui ſont chargez de l'élever & de l'inſtruire, il y a dans le cours ordinaire de la Providence & dans l'ordre commun de la grace une liaiſon néceſſaire, l'objet qui occupoit le plus le zéle du ſaint Inſtituteur, étoit la perfection de ſes Diſciples.

SECTION III. *Zéle de M. De La Salle pour la ſanctification des Freres.*

I. Aplication de M. De La Salle a ſanctifier ſes Diſciples, & à ſe concentrer en cet unique emploi, & pourquoi ?

Qu'on ne ſoit point ſurpris, ſi un homme auſſi zélé pour le ſalut des ames & auſſi paſſionné pour la gloire de Dieu, que l'étoit M. De La Salle, s'eſt ſi peu produit au-dehors, & a reſſerré ſon plus grand feu dans le ſein de ſes Freres ; c'eſt qu'il étoit perſuadé qu'en travaillant à leur ſanctification, il travailloit à celle de la jeuneſſe pauvre & abandonnée, & qu'il procureroit par la perfection d'un ſeul Frere, le ſalut d'un grand nombre d'ames. La Miſſion qu'il avoit faite par l'ordre des grands Vicaires dans un des lieux du Diocéſe de Reims, qui en avoit le plus de beſoin, avoit fait éclater le talent qu'il avoit pour réüſſir dans cet emploi de zéle, & le pouvoir que le Ciel lui avoit accordé ſur les cœurs des plus grands pécheurs. De cet eſſai on peut juger, quelle ample moiſſon il eût cueillie par ce pénible Miniſtere, s'il s'y fut apliqué. La pureté de ſa vie, l'auſterité de ſa pénitence, la longueur de ſes oraiſons, l'euſſent fait regarder comme un nouvel Apôtre, dans tous les lieux où il eût renouvellé les exemples de pauvreté, de mortification, & de charité des Apôtres. Le Serviteur de Dieu en parcourant les Villes & les Villages à l'imitation de ſon divin Maître dans un extérieur humble, pauvre & pénitent, pour y annoncer le Royaume de Dieu, ſe fût ſans doute fait une grande réputation de ſainteté, parce qu'il en eût fait voir les actions ; mais la grace l'apelloit ailleurs, & le deſtinoit pour une de ces œuvres capitales qui ſont des mines d'or qui enrichiſſent ceux qui y travaillent, quoique cachez aux yeux des hommes ?

Dans les œuvres de Dieu, il y en a qui ſont comme le premier mobile d'un grand nombre d'autres. Une ſeule quelquefois eſt de ſa nature une pepiniere féconde de biens dans l'Egliſe, qui en produit plus qu'un millier d'autres. Qu'on enviſage un arbre élevé, & chargé de fleurs ou de fruits ; ſon aſpect réjoüit & plaît aux yeux qui le regardent : D'où tire-t'il ſa vie, ſon aliment & ſa beauté ? De ſes racines profondement cachées & répanduës dans le ſein de la terre. Ce ſont elles qui en ſuçent la ſéve, qu'elles répandent dans le corps de l'arbre & dans toutes les branches. Si vous coupez ces racines, l'arbre ſe flétrit, ſe deſſeiche & périt, & preſque au même moment il ſe voit dépoüillé de tout ce qui faiſoit ſon ornement, auſſi-bien que ſes richeſſes ; ſi vous avez ſoin de les conſerver ſaines, l'arbre conſerve ſa beauté & ſa fécondité : Simbole des fruits que produit dans une Ville l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes & gratuites. Cet établiſſement eſt la pepiniere des bons Chrétiens qui la peuplent. La jeuneſſe inſtruite & élevée dans la crainte de Dieu & la ſcience du ſalut, porte en ſon tems les fruits de l'heureuſe éducation qu'elle a reçûë. Ainſi le ſalut de la plûpart des Habitans de cette Ville, ti-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

re ſa premiere origine des Ecoles Chrétiennes. En ce ſens, qui eſt très-vrai, M. De La Salle occupé à la ſanctification des Freres, travailloit au ſalut d'une infinité d'ames par tout le Royaume. Les établiſſemens d'Ecoles gratuites qu'il a procurez, ſont autant de Miſſions, non paſſageres, mais ſtables & perpetuelles qu'il a inſtituées en faveur de la jeuneſſe. Ce ſont autant de Séminaires qu'il a élevez pour la propagation de la Doctrine Chrétienne. Il eſt bien ſûr que Nôtre Seigneur en travaillant à la formation de ſes Apôtres, travailloit à la converſion du monde entier. Il élevoit en leurs perſonnes les Docteurs des Nations, les Prédicateurs de ſa Doctrine, les Chefs de ſa Religion, les Maîtres de ſon Egliſe, les Capitaines deſtinez à la conquête de l'Univers. Ils ont été les inſtrumens de Jeſus-Chriſt, ſes cooperateurs dans l'ouvrage du ſalut des hommes, & les chefs-d'œuvre de ſa grace. Jeſus-Chriſt a tout fait par leur miniſtere, & le ſuccès de leur miniſtere, eſt le fruit du ſien.

C'eſt ſur ce divin modéle que M. De La Salle a reglé ſon zéle. En ſupoſant donc cette difference infinie qui ſe trouve entre la Créature & le Créateur, qu'il me ſoit permis de dire, que ſur l'exemple de Jeſus-Chriſt qui renfermé dans la Judée, a étendu ſon zéle infini par toute terre, en formant les Diſciples qui devoient la convertir, le ſaint Inſtituteur a porté le ſien dans tout le Royaume, en ſe cachant dans ſa maiſon, pour y cultiver la pépiniere d'ouvriers que Dieu deſtinoit à l'inſtruction & à l'éducation Chrétienne de la pauvre jeuneſſe. Sur ce principe le grand objet du zéle du ſaint Prêtre a été la perfection de ſes Diſciples. Tout ſon ſoin a été de leur ouvrir cette cariere, & d'y marcher à leur tête. Sacrifices, exemples, inſtructions, larmes, pénitences, prieres, il a tout mis en œuvre pour les y faire marcher, perſuadé qu'ils ne ſeroient propres à la ſanctification des autres, qu'autant qu'ils ſeroient eux-mêmes ſanctifiez.

Il n'eſt pas beſoin de répéter ici, que ce fut pour leur ôter tout prétexte de lâcheté dans les voyes de Dieu, qu'il ſe rendit ſemblable à eux en ſe dépoüillant de ſon bénéfice & de ſon Patrimoine; que l'occaſion de ce grand ſacrifice, fut le reproche qu'ils lui firent, qu'il n'étoit pas auſſi pauvre qu'eux, en lui faiſant entendre qu'il ne rendroit jamais ſur eux efficaces, les grandes leçons qu'il leur faiſoit ſur l'abandon à la Providence, s'il n'en uniſſoit le premier les actions aux paroles. Il a paru par les effets qu'une verité échapée ſi bruſquement de leur bouche un peu trop ſincére, ne fut pas dite ſans l'inſpiration celeſte; car elle détermina le Chanoine riche & à ſon aiſe à ſe dépoüiller de tout, pour mener ſes Diſciples & aller lui-même plus vîte dans le chemin âpre & épineux de la plus grande perfection.

II. Moyens qu'il employoit pour réüſſir dans la ſanctification de ſes Diſciples.

Depuis ce moment juſqu'à ſa mort il parut oublier tout ce qui ne concernoit pas ſon avancement ſpirituel, & celui de ſes Diſciples, & ne ſe croire envoyé au monde, que pour travailler à parvenir à cette double perfection. L'exemple, l'exhortation, la priere & la pénitence, furent les moyens généraux qu'il mit en uſage pour y parvenir.

1. Moyen.

1. Aſſocié à ſes Diſciples, il voulut vivre avec eux & comme eux; & cette nouvelle maniere de vie fut un vrai tourment pour un homme élevé dans le ſein de la délicateſſe. A leur forme de vie il ajoûta celle des habits, qu'il ne quitta qu'à Paris après pluſieurs années par l'avis des gens les plus ſages & les plus ſaints. Alors les nouveaux Maîtres d'Ecole purent dire que le Chanoine leur Supérieur étoit devenu comme un d'eux, ſçachant le bien & le mal, éprouvant toutes leurs miſeres, & faiſant l'expérience de tous leurs beſoins. Depuis ce tems il ne mit jamais entr'eux & lui d'autre difference, que celle que met une éminente vertu parmi les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſervens. Il étoit à la tête de tous leurs exercices, couché le dernier & levé le premier ; & ſouvent après avoir uni le jour à la nuit dans la contemplation, il paroiſſoit encore à l'oraiſon du matin, comme un homme qui ſortiroit de table affamé après un repas long & ſplendide. Si la vie de ſes premiers Diſciples étoit extremement auſtere & mortifiée, la ſienne étoit un vrai martire de pénitence : car ſur ce point plus que ſur tout autre, la difference qu'il mettoit entre eux & lui, étoit de réünir ſur ſa perſonne tous les divers genres de crucifiement de la chair, qui étoient partagez entr'eux tous ; deſorte que les enfans deſeſperant de ſuivre leur Pere qui marchoit ſur les épines, comme s'il n'en eût point ſenti les pointes, où étoient obligez de le perdre de vûë dans cette carriere de la pénitence, ne pouvant le ſuivre, ou couroient riſque en voulant l'atteindre d'épuiſer leurs forces, & même de perdre la vie, ce qui arriva à pluſieurs. Tous au reſte le regardoient comme un homme venu du Ciel, qui vivant dans un corps mortel comme un Ange, ne montroit d'eſtime que pour la parfaite vertu, ne parloit que pour en recommander la pratique, & en traçoit des modéles dans toutes ſes actions.

2. Moyen. L'établiſſement d'un fervent Noviciat.

Le ſecond moïen de perfection, que le zéle du ſaint Inſtituteur procura à ſes Enfans, fut un fervent Noviciat. L'Inſtitut à ſa naiſſance n'en eut pas à la verité beſoin ; car la grace y étoit ſi abondante, la ferveur ſi ſenſible, l'exemple ſi édifiant, qu'il ſemble qu'à l'entrée de la Maiſon toute répugnance pour la vertu s'évanoüiſſoit. Les tiédes & les puſillanimes n'y pouvoient pas faire un long ſéjour. Ou elle les vomiſſoit auſſi-tôt qu'elle les avoit reçûs, ou elle les rendoit fervens, n'étant preſque pas poſſible de ſe plaire avec ceux qui y vivoient, ſans ſe rendre ſemblable à eux. Mais dans la ſuite ce fut une néceſſité d'établir un bon Noviciat, pour y former les Poſtulans & les remplir de l'eſprit des Saints : car enfin on ne le ſçait que trop ; le ſerpent infernal ne trouve point d'endroit ſur terre qui lui ſoit fermé. Un lieu fût-il auſſi innocent & auſſi privilegié que le jardin d'Eden, il ſçait s'en ouvrir la porte & y faire couler ſon poiſon. Le relâchement eſt toûjours voiſin de la plus grande ferveur dans des hommes revétus de chair & ſujets à la tentation ; & la tiédeur eſt de toutes les tentations celle qui eſt le plus à craindre à la charité la plus enflâmée. L'experience aprit là-deſſus au ſaint Inſtituteur ce qu'elle avoit apris à tous les ſaints Fondateurs d'Ordres, que toute l'eſperance d'une Societé ſainte eſt fondée ſur la formation des Novices.

M. De La Salle étoit à Paris, quand il ſentit le beſoin d'un fervent Noviciat pour le bien de ſon Inſtitut, & quand il en conçut le deſir ; mais il ſe vit lié par M. Baudran Curé de S. Sulpice, lorſqu'il voulut en tenter l'entrepriſe. Il lui en coûta bien des larmes, bien des prieres, bien des jeûnes & des pénitences, pour obtenir du Ciel le conſentement de celui qui étoit alors ſon Directeur ; mais enfin il en vint à bout, & il alla établir dans une Maiſon de Vaugirard cette Academie de vertu & cette Ecole de perfection dont il a été parlé. Là nôtre ſaint Prêtre uniquement occupé du grand deſſein de mener ſes Diſciples ſur ſes traces à la plus grande perfection, vivoit avec eux au voiſinage d'une Ville qui eſt un petit monde, comme s'il n'y avoit point eu de Paris au monde ; & toute ſon étude étoit de leur marquer par ſes exemples les routes qu'ils devoient tenir pour aller à Dieu.

Tout le ſoin d'un homme qui vouloit devenir Saint à quelque prix que ce fût, & rendre Saints les Enfans que le Ciel lui donnoit, fut d'étudier dans la vie & les ouvrages des Saints, dans les Ouvrages de Caſſien, dans la conduite des Peres du deſert, dans les Chroniques des Ordres Religieux, & ſur tout dans les Hi-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſtoires des nouveaux Inſtituts, comme ſont ceux des Jeſuites & des nouvelles Réformes faites par ſainte Thereſe, ſaint Pierre d'Alcantara, & autres, leur eſprit, leurs maximes, leurs ſentimens, leur conduite, & les pratiques de mortification, d'obéiſſance, d'humiliation & de ferveur qu'ils avoient introduites dans leurs Noviciats, pour les rapeller dans le ſien.

En effet, le Noviciat tel que le Serviteur de Dieu l'établit à Vaugirard & à la grande Maiſon proche Paris, ſur la plus extrême pauvreté, ſur le mépris du monde le plus déclaré, ſur l'abandon le plus parfait à la Providence, fut le tableau ſincere & parfait des exemples admirables de ferveur, que tous les Inſtituts dans leur berceau ont donné au monde. Tous les genres d'humiliation, tous les differens exercices de mortification, toutes les diverſes pratiques d'obéiſſance, tous les moiens de perfection les plus répugnans y étoient d'un uſage commun & journalier; la coutume en avoit fait une eſpece de Loi; & le zéle des Novices ſur ce point avoit peine à ſe raſſaſier. Il alla même ſi loin, qu'on en fit un crime, comme on l'a vû, au Serviteur de Dieu. Le ſaint Homme voyoit avec une conſolation qu'on ne peut exprimer, ce feu qu'il avoit allumé dans le cœur de ſes Enfans. Son Noviciat étoit pour lui un Paradis de délices, un Carmel fleuri & agréable, où il voïoit naître les fleurs au milieu des épines. Auſſi a-t-on vû qu'il s'y renfermoit avec joïe & qu'il n'en ſortoit que par néceſſité; que tout ſon plaiſir étoit de cultiver lui-même & de prendre ſoin des jeunes plantes que la main du Seigneur y avoit plantées, & de les faire profiter à l'ombre de ſes prieres & de ſa ſollicitude.

Comme nulle autre œuvre ne lui paroiſſoit ſi importante que la ſienne pour le ſalut du pauvre Peuple, nul emploi de ſon Inſtitut ne lui étoit plus à cœur que celui de former de ſaints Novices. Jamais il ne ſe déchargea de ce ſoin ſur d'autres, que quand la néceſſité lui en fit une Loi, & toûjours il y revenoit avec un attrait nouveau. Ce tendre Pere les portoit tous dans ſon cœur, ne paroiſſant attentif qu'à leurs intérêts, prévoyant que pour leurs beſoins, empreſſé que pour leur rendre ſervice, n'avoir des oreilles que pour les écouter, & des yeux que pour les voir. Sa bonté, ſa douceur & ſa charité les attiroient à lui, gagnoient leur confiance & leur inſpiroient un cœur d'enfant. Quandu ne fois, il en avoit la clef, que de reſſorts n'y faiſoit-il pas joüer pour en chaſſer l'amour propre & y faire entrer celui de Dieu. Alors pour leur aprendre à marcher à grands pas dans les voyes de la perfection, il dévoiloit dans leurs inclinations cachées, dans leurs paſſions ſecrettes, dans leur eſprit naturel & dans leur humeur les obſtacles qu'ils y trouveroient, & dans la bonté de Dieu, dans la grace de leur vocation, dans la force du bon exemple, dans la préparation aux Sacremens, dans les avantages de la retraite, de la régularité & de l'obéiſſance, les ſecours qui y étoient enfermez.

3. Moyen. La priere & la pénitence.

Le troiſiéme moyen de perfection que ſon zéle tâchoit de leur procurer, étoit l'abondance des graces choiſies & réſervées aux ames de bonne volonté. C'étoit ce qu'il faiſoit par ſes prieres, par ſes pénitences, & par ſes exhortations ferventes & continuelles. Victime de ſon zéle pour leur avancement ſpirituel, à la vigilance, à la ſollicitude, aux témoignages d'amitié, aux ſervices de charité il joignoit les jeûnes & les oraiſons, les veilles & les larmes, & il obtenoit du Pere des miſericordes la grace de triompher des cœurs les plus rebelles, de rapeller de leurs écarts ceux que la lâcheté faiſoit ſortir du chemin étroit, d'y faire aller droit ceux qu'une fauſſe ſpiritualité en détournoit, d'y faire marcher à grands pas ceux qui avoient du courage, d'y faire reprendre cœur à ceux qui commençoient à en manquer. Que ne faiſoit-il pas pour ſoutenir les foibles, conſoler les puſillanimes, raffermir les pas de ceux qui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

chanceloient, relever ceux qui étoient tombez, ſecourir ceux qui étoient tentez, exciter les tiédes, animer les fervens, & leur ſervir à tous de guide & de Capitaine dans les voyes épineuſes de la pure vertu. Il prenoit toutes les figures & toutes les formes que le zéle inſpire, & que S. Paul raporte, pour les gagner tous à Jeſus-Chriſt. Maître, Médecin ſpirituel, Directeur, Confeſſeur, Paſteur, Supérieur, Pere, il exerçoit à leur égard avec un ſoin induſtrieux tous les offices de charité, que ces différentes qualitez preſcrivent.

Tout étoit à l'uſage de ce zélé Superieur, pour mener à Dieu ſes enfans; conſeils, inſtructions, exhortations, corrections, menaces, reproches, prieres, ſuplications, larmes, humiliations. Quand l'avis étoit ſans effet, il en venoit à la réprimande; quand ſes ordres ne frapoient point, il les changeoit en careſſes. Quand les remontrances ne lui réüſſiſſoient point, il les armoit de ſes larmes; & pour les rendre plus touchantes, il ſe mettoit quelquefois à genoux, s'humilioit devant les indociles, ſe rendoit criminel de leurs fautes pour faire paſſer de ſon cœur dans le leur, la honte & la douleur qu'il en reſſentoit. Abſens comme preſens, ils étoient tous placez dans ſon cœur & dans ſon eſprit. Il ne perdoit jamais la mémoire, ni de leurs beſoins, ni des ſecours qu'il leur devoit. De près, ou de loin, il veilloit ſur leur conduite, ſuivoit leurs démarches, examinoit leurs progrès, & faiſoit par lettres ce qu'il ne pouvoit faire de vive voix. Deſorte que comme un autre Paul, abſent de corps, il étoit toûjours preſent d'eſprit avec eux pour les conſoler, les encourager, les aſſiſter & leur rendre tous les ſervices d'un bon Paſteur.

Il les exhortoit continuellement de s'avancer dans la vertu, parce que leur diſoit-il, Dieu ne répandroit ſes bénédictions ſur leurs travaux, qu'autant qu'ils ſeroient fidéles à faire le bien eux-mêmes; qu'ils ne devoient point prétendre faire jamais aucun fruit dans les enfans qui leur ſeroient confiez, tant qu'ils méneroient une vie peu fervente; ou que s'il paroiſſoit qu'ils en fiſſent, ce ne ſeroit qu'une vaine aparence, & non un véritable fruit. Il ne ſouffroit qu'avec peine ceux qu'il voyoit ne s'acquitter de leur emploi que par maniere d'acquit. Il les reprenoit ſévérement pour les porter à changer de conduite. S'il les voyoit peu dociles à ſes avertiſſemens, il les menaçoit de la colere de Dieu, en leur diſant ces mêmes paroles : *Je vous aſſure que ſi vous ne changez de conduite, Dieu vous abandonnera.* Il donnoit ſouvent pour penitence à ces ſortes de perſonnes, de penſer que les lâches & les négligens étoient exclus du Royaume du Ciel, ou à ces paroles de Jeremie : *Malheur à celui qui fait l'œuvre de Dieu négligemment.* Par ce moyen, il les portoit ſouvent à remplir leurs devoirs avec plus de fidélité qu'ils n'avoient fait.

Il ſe rendoit ſouvent dans les Ecoles tant pour s'informer ſi les enfans profitoient des inſtructions qu'on leur donnoit, que pour voir de quelle maniere ſes Freres ſe conduiſoient à leur égard, & pour les encourager dans l'exercice de leur miniſtére, ou pour les avertir des deffauts qu'ils y commettoient. L'ordre & la bonne conduite qu'il deſiroit qu'ils y gardaſſent, lui fit entreprendre de faire une eſpéce de régle dans laquelle il explique tout ce qui s'y doit faire, d'une maniére ſi agréable & ſi édifiante, que ſes Freres ſe ſont toûjours fait gloire de l'obſerver autant qu'il leur a été poſſible avec une ſcrupuleuſe exactitude. Il ne vouloit pas néanmoins que l'on s'attachât tellement à l'acceſſoire, qu'on négligeât le principal; c'eſt pourquoi on voit dans cette régle, qu'après s'être étendu fort au long ſur l'ordre qui ſe doit obſerver pour aprendre à lire, à écrire, & les autres choſes néceſſaires, il inſiſte particulierement ſur la maniere qu'on doit tenir pour aprendre aux enfans leur Religion, & à vivre en bons Chrétiens. Toutes les pieuſes précau-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tions que prit le ſaint Prêtre, afin que les enfans fuſſent inſtruits dans la piété, ne furent pas inutiles ; car il eut la conſolation de les voir profiter à vûë d'œil des inſtructions qui leur étoient données ; ce qui étoit un grand ſujet d'édification à tout le monde.

Que ne faiſoit-il pas pour encourager ceux de ſes Freres qui étoient dans les peines, ou qui étoient tentez de quitter leur état. Il n'épargnoit rien pour cela, il leur écrivoit des lettres pleines de tendreſſe, & leur remontroit avec force le tort qu'ils ſe feroient à eux-mêmes d'abandonner leur vocation pour quelques petites difficultez qu'ils y trouvoient. Si cela n'étoit pas capable de les ramener à leur devoir, il ſe mettoit auſſi-tôt en chemin pour eſſayer de faire par ſa preſence, ce que ſes lettres n'avoient pû faire. Ayant un jour apris qu'un de ſes Freres nonobſtant tous les bons avis qu'il lui avoit donnez, étoit cependant dans la réſolution de quitter ſon état, il ſe diſpoſa auſſi-tôt à l'aller trouver ; & malgré la pluye qui tomboit alors en abondance, il ſe mit en chemin. En vain à ſon arrivée on le pria de vouloir permettre d'eſſuyer ſes habits, & de les faire ſécher devant le feu, il ne l'accorda qu'après qu'il eut obligé la brebis qui vouloit ſortir du bercail, d'y reſter. Sur la demande qu'on lui fit, pourquoi il s'étoit mis en chemin dans un tems ſi mauvais, il répondit : *la charité ne regarde point quel tems il fait, quand il s'agit de retirer une ame de ſes égaremens.* Il repreſenta enſuite à ce Frere avec tant de zéle le danger où il expoſoit ſon ſalut, s'il abandonnoit un état où il paroiſſoit être ſi viſiblement apellé, qu'il diſſipa ſa tentation. Ses diſcours pleins de feu, ne firent pourtant pas tant d'impreſſion ſur l'eſprit du Frere tenté, que la peine charitable qu'il s'étoit donnée de courir malgré la pluye, & les mauvais tems après la brebis égarée.

Ce ſaint Homme avoit un ſi grand zéle pour procurer l'avancement ſpirituel de ſes Freres, que quand il n'étoit pas en prieres pour eux, il avoit ou la parole en bouche, ou la plume à la main, pour exhorter les preſens & diriger les abſens dans les routes de la vertu. » La charité & le zéle, écrit-il à l'un d'eux, eſt le ſou» tien de nôtre Societé. J'ai bien de la joye de voir la bonne diſpoſition dans la» quelle vous êtes, mon très-cher Frere, je ſuis bien-aiſe que vous ayez de l'eſti» me pour vôtre état. Tâchez de conſerver cette grace, & faites enſorte qu'il y » ait entre vous beaucoup de charité pour procurer le ſalut du prochain, & que » tout ſe faſſe avec honnêteté & bienſéance, comme entre des Freres qui doivent » s'aimer mutuellement, & ſuporter les deffauts les uns des autres. Demandez » beaucoup à Dieu cette paix & cette union. Il eſt vrai, comme vous le dites, » que vous avez un grand beſoin de charité pour vous maintenir dans la paix ; » mais aſſurez-vous que vous n'avez pas moins beſoin de l'excellente vertu de l'o» béïſſance, noble production de la ſainte charité » Le même Frere lui ayant fait un détail de ſa conduite dans lequel il lui faiſoit connoître le grand nombre de deffauts auſquels il étoit ſujet, & le deſir qu'il avoit de s'en corriger, il lui répond en ces termes : » Je ſuis bien-aiſe, mon très-cher Frere, de la bonne diſpoſition où » vous êtes, de travailler fortement à vous corriger de vos deffauts, & de vous » vaincre lorſque l'occaſion ſe preſentera. Recourez beaucoup à Dieu, pour tra» vailler de vôtre côté à la vaincre. Humiliez-vous dans la vûë de vôtre foibleſſe, » lorſque vous êtes tombé dans quelques deffauts. Soyez fidelle à les déclarer, & » aſſurez-vous que la peine que vous aurez à le faire, jointe à la penitence que l'on » vous impoſera, vous aideront beaucoup à vous corriger de vos fautes. Vous avez » raiſon de dire, que la réflexion que vous faites de tems en tems ſur les peines

» de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» de vôtre état, n'eſt qu'une tromperie du démon qui ne cherche qu'à vous dé-
» courager & à vous empêcher de ſouffrir avec amour les peines qui y ſont atta-
» chées. Perſuadez-vous que le bonheur du Chrétien conſiſte à ſe faire violence
» pour ſouffrir toutes les peines que Dieu envoye. Je le prie qu'il vous en faſſe
» la grace. »

Le même lui ayant caché pendant long-tems une tentation dont il étoit tourmenté, la lui déclara enfin, & lui témoigna en même tems qu'il ne croyoit pas que ce qu'il ſouffroit dans ſon état, lui fût de quelque mérite devant Dieu ; il lui répond avec zéle & le reprend de ſon infidélité & de ſon peu d'intelligence. » Je
» ne ſçai, lui dit-il, comment vous ne m'avez pas découvert plûtôt la tentation
» que vous avez euë, mon très-cher Frere ; ne ſçavez-vous pas que le mal eſt à
» moitié guéri lorſqu'on l'a fait connoître au Medecin. Voyez-donc combien vous
» êtes foible après avoir renouvellé la proteſtation d'être tout à Dieu. Il n'eſt pas
» vrai, ajoûte-t'il, que dans vôtre état l'on y ſouffre ſans mérite ; chaque état a
» ſes peines. Vous ne devez pas vous étonner d'avoir à ſouffrir ; cela eſt de l'or-
» dre de Dieu, qui veut que par-là l'on ſe procure des mérites.

Le même zéle qui le rendoit ſi paſſionné pour l'avancement de ſes Diſciples, le rempliſſoit de joïe à la vûë des progrès qu'ils faiſoient. » J'ai bien de la joie, dit-il à
» un de ceux-là, de ce que vous êtes revenu du miſérable état dans lequel vous
» avez été pendant ſi long-tems, & que vous connoiſſiez le changement que Dieu
» a fait en vous, je vous aſſure que je n'ai point de plus grande joie, que lorſ-
» que j'aprens que ceux dont j'ai la conduite, marchent avec courage dans les ſen-
» tiers de la juſtice. Je prie Dieu, mon très-cher Frere, qu'il continuë ce qu'il a
» commencé en vous, & je le remercie de ce qu'il vous a donné de l'amour pour
» la ſainte vertu de mortification. Puis-donc que vous reconnoiſſez-bien preſente-
» ment vos défauts, comme vôtre peu d'obéïſſance & d'obſervance de vos Regles,
» &c. ſongez, je vous prie devant Dieu, aux moyens de vous en corriger ; je
» ſuis fort content de l'abandon que vous faites de vous-mêmes pour que l'on diſ-
» poſe de vous en toutes choſes.

Le même lui ayant fait connoître que par la miſericorde de Dieu il étoit dans la réſolution de ne point retourner en arriere, il lui témoigne la joie qu'il en a par la lettre ſuivante. » J'ai reçû vôtre lettre, mon très-cher Frere, je ſuis bien
» aiſe que vôtre ame ſoit dans une grande tranquilité ; je prie Dieu qu'il l'y main-
» tienne : j'ai auſſi-bien de la joie de ce que vous m'aprenez la bonne diſpoſition
» dans laquelle vous êtes de perſeverer juſqu'à la fin de vôtre vie dans la Societé,
» & cette joie s'augmente de beaucoup par le deſir que vous avez de retourner
» dans le Noviciat ; c'eſt une marque que vous avez un grand deſir de vous avan-
» cer dans la vertu, ce qui me plaît beaucoup, &c. » Il faut ici s'arrêter ; car on ſeroit trop long, ſi on vouloit faire des extraits des inſtructions & des lettres pleines de feu, que donnoit & écrivoit aux Freres leur Maître ſpirituel, pour les animer à la perfection.

III. Exemple funeſte d'un Frere infidéle a ſa vocation.

Je finis ſur cette matiere par un fait remarquable & propre à faire ſentir à ceux qui ſont tentez, la conſéquence d'être fidéles à leur vocation, & dociles aux avis qu'on leur donne. C'étoit la coûtume du ſaint Inſtituteur, dit un des Freres qui l'a le mieux connu, de paſſer des nuits entieres en Oraiſon, & de joindre à la priere aſſiduë, les haires, les diſciplines, & les autres genres de macération de la chair, qui rendent pour l'ordinaire efficaces & toutes-puiſſantes devant le Trône de Dieu les requêtes qui y ſont portées, pour ceux de ſes enfans que la tentation

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ébranloit, quand ſes avis & ſes remontrances n'avoient point ſur eux d'effet. Pendant ce tems que le vertueux Prêtre ménageoit auprès de Dieu la grace de la perſeverance dans la vocation, il refuſoit avec conſtance les habits à ceux qui les demandoient pour ſe retirer, à moins qu'il ne lui fût viſible que Dieu ne les avoit pas apellez. Pour l'ordinaire ſes vœux étoient exaucez, & il chaſſoit par le jeûne & l'oraiſon le genre de démon qui tentoit les ſiens. Si après les prieres & les pénitences, il voyoit encore ébranlé celui qui en avoit été l'objet, il tâchoit de l'affermir par la crainte des châtimens de Dieu, dont il le menaçoit avec force, en paroiſſant les lui prédire.

Celui dont nous allons parler, en fit la triſte expérience. Indocile aux avis de ſon zélé Superieur, il s'opiniâtra pendant ſix ſemaines à lui demander ſes habits ſéculiers, que ce bon Pere lui refuſa avec conſtance, dans la vûë qu'il ne les lui rendroit que pour ſon malheur. Cette crainte n'étoit que trop bien fondée; mais l'Infidéle obſtiné contre la voix de ſon Pere, & réſolu comme l'Enfant prodigue de ſortir de ſa maiſon, força le ſaint Homme de lui en ouvrir la porte, par la proteſtation criminelle qu'il fit de ne point faire ſes Pâques, qu'il n'eût recouvert ſa liberté, & qu'il ne fût hors d'un lieu qu'il ne regardoit plus que comme ſa priſon. Cette malheureuſe diſpoſition ne permit plus au ſaint Prêtre d'arrêter un homme qui tenoit un langage ſi peu Chrétien. Ses habits lui furent rendus, au grand regret de M. De La Salle affligé de la ſcandaleuſe réſolution de ſon diſciple, & ſaintement effrayé de ſes ſuites. Elles furent encore plus deſaſtrueuſes, qu'il ne l'apréhendoit; car l'infidéle ſorti de la maiſon, tomba malade le Mardi de la Semaine Sainte, d'une fiévre chaude, & porté à la Charité, y mourut malheureuſement le Jeudi ſuivant ſans avoir reçû aucun Sacrement. Cette nouvelle affligeante fut annoncée à M. De La Salle après les Fêtes de Pâques, par les parens même de ce jeune homme qui vinrent demander ſon étuit de Chirurgie qu'il avoit laiſſé, car il étoit de cette profeſſion. En aprenant de leur bouche le recit de ſa triſte mort, il jetta un profond ſoupir, & pleura amérement la perte de ſon ame.

§. DEUXIE'ME.

Caractéres de la charité de M. De La Salle pour le prochain, ſur-tout à l'égard des Freres.

1. 6. Preuve du grand amour de M. De La Salle pour Dieu, ſa charité pour le prochain.

L'amour du prochain & l'amour de Dieu n'ayant qu'une même origine, une même habitude, une même racine, ſont deux Actes de charité diſtincts, mais non divers; deux branches inſéparables du même arbre, & deux productions de la même vertu. Dieu en lui-même, & Dieu dans le prochain, eſt le même & unique objet de la charité. Dieu ſeul eſt le motif, auſſi-bien que le principe de cette Reine des vertus; & quoique le prochain ſoit le terme de la charité, la charité cependant ne s'arrête pas à lui. Elle tend à Dieu qui veut être regardé, honoré & aimé en lui; elle ne le regarde que comme le Subſtitut de Dieu, & *n'aime en lui que Dieu*, dit l'Ange de l'Ecole. *C'eſt la même habitude de charité, qui produit l'amour de Dieu & du prochain.* Dieu eſt l'unique fin de ces deux amours. Dieu & le prochain ſont à la verité deux objets en eux-mêmes differens; mais la charité les réünit dans ſon regard & n'en fait qu'un à ſes yeux; *parce qu'aimant Dieu pour Dieu, & n'aimant le prochain que pour Dieu, elle n'aime que Dieu pour lui même.* C'eſt encore le raiſonnement de S. Thomas. *Ces deux amours de Dieu & du prochain ſont à la verité deux parties*, ainſi que S. Gregoire le Grand l'a expliqué avant

2. 2. q. 103.

2. 2. q. 25. art. 1.

L. 6. mor. c. 20.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

S. Thomas ; *mais ces deux parties ſont le même tout. Ce ſont deux anneaux qui forment la même chaîne, deux actes de la même vertu, deux actions qui ont le même principe & le même objet, deux moiens de mérite qu'il n'eſt pas poſſible de détacher.* Ajoûtons : ce ſont deux ruiſſeaux qui coulent de la même ſource & qui forment le même fleuve, deux flâmes qui s'élevent du même feu.

C'eſt pourquoi Nôtre Seigneur dans ſa réponſe à la queſtion : Quel eſt le premier Commandement de la Loi, unir le précepte d'aimer le prochain à celui d'aimer Dieu, & ajoûte que le premier eſt ſemblable au dernier, *ſimile huic*, pour faire entendre que les deux reviennent au même. D'où il ſuit qu'on ne peut aimer Dieu, ſans aimer le prochain ; ce que S. Jean dans ſes Epîtres Canoniques répéte en toutes ſortes de manieres : *Si quelqu'un dit qu'il aime Dieu, & n'aime point ſon frere, c'eſt un menteur.* Toute la Loi aboutit à l'amour du prochain, dit S. Paul. C'eſt ſur cette régle de la charité envers le prochain, qu'il faut juger de l'éminent amour de M. De La Salle pour Dieu. 1. Ep. 4. 20.

Mais quelles qualités doit avoir cette charité envers le prochain ? Saint Jean nous l'aprend : *Mes petits enfans*, nous dit-il, *aimons, non de la bouche & de la langue, mais par les effets & dans la verité.* Il eſt aiſé de ſe méprendre ſur un point de ſi grande importance, & *de ſubſtituer le nom divin de charité à la charnalité*, ainſi que dit le ſaint Auteur de l'Imitation. Il eſt auſſi rare d'aimer le prochain comme ſoi-même, ſans excluſion de perſonne, ſans limitation de tems, ſans diſtinction de motifs ; qu'il eſt héroïque de l'aimer ſans aucun raport ni à ſoi ni à lui, ſans aucun égard à ſes qualitez bonnes ou mauvaiſes, ſans aucune vûë de nature ou d'intérêt, mais ſeulement pour Dieu, en Dieu & Dieu en lui. 1. Jean. 3. 18.

II. Caracteres de la charité pour le prochain.

Quand on l'aime de cette ſorte, on l'aime comme Jeſus-Chriſt nous a aimez avec cordialité, avec pureté, avec tendreſſe, avec force ; on montre pour les pauvres un cœur compâtiſſant, & pour ſes ennemis une dilection ſincere ; on ſe fait un plaiſir de ſuporter ſes défauts, de l'aſſiſter dans ſes peines, de procurer & d'entretenir l'union, en un mot de ſe faire à l'exemple du Sauveur, victime de la charité. Dans ce tableau de la charité parfaite on peut voir le portrait du S. Prêtre dont nous raportons les vertus.

Premier caractere de ſa charité pour le prochain. Elle a été cordiale.

I. Sa charité étoit effective & cordiale. Rarement a-t-on vû un homme entrer plus cordialement dans tous les intérêts du prochain & en faire ſes propres affaires, prendre plus de part à ſes biens, ſe rendre plus ſenſible à ſes maux, & témoigner plus de joye de ſes avantages. Quel eſt le Pere qui ait pris plus de ſoin de ſa famille, que M. De La Salle de la ſienne compoſée des enfans du Peuple & des Maîtres deſtinez à les inſtruire ? Qui a cherché plus efficacement les moyens de les ſecourir ? Qui a prévenu leurs beſoins avec plus de ſollicitude ? Qui leur a rendu plus de ſervices ? En general dans les affaires, dans les querelles qu'on lui faiſoit, dans les procez qu'on lui ſuſcitoit, dans les converſations & dans toutes les occaſions il évitoit avec ſoin & autant que ſon devoir le permettoit, de faire peine à perſonne ou de lui déplaire. Il agiſſoit toûjours avec le prochain avec une grande déférence, avec une complaiſance vraiement Chrétienne & d'une maniere humble & reſpectueuſe.

La réputation du prochain lui étoit plus chere que la ſienne propre ; car en même tems qu'il abandonnoit ſon honneur à la langue méchante & médiſante, à la flétriſſure même publique, il défendoit celui du prochain de toutes les façons poſſibles. Autant qu'il le pouvoit ſans intéreſſer ſa conſcience, il couvroit ſes fautes, il les excuſoit, il les diminuoit, & il en détournoit le diſcours, quand il ne pou-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

voit pas impoſer ſilence à ceux qui en parloient : car par raport à ſa Communauté, les Régles de pieté qu'il a apellées dans les récréations au ſecours de la charité du prochain, ſont un mur & avant-mur qui la défendent contre toutes les fautes qui pourroient la bleſſer. Les Freres ont toûjours vû en lui un ami fidele & ſincere, & un Paſteur zélé & charitable qui s'intéreſſoit à leur ſanté, qui veilloit avec ſoin ſur ce qui la regarde, qui s'abaiſſoit aux plus humbles ſervices, quand ils étoient malades, qui en toûtes rencontres deſcendoit dans tous les miniſteres les plus rebûtans de la miſericorde Chrétienne, qui n'épargnoit aucune dépenſe pour leur guériſon, qui n'avoit rien plus à cœur que leur ſanctification, qui faiſoit des vœux & des prieres continuelles en leur faveur, qui verſoit des larmes ſur leurs fautes & ſur leurs pechez, qui n'étoit témoin qu'avec des tranſports de joye, de leurs graces & de leur avancement ſpirituel.

S'il aprenoit que quelques-uns ne fiſſent aucun profit des ſaints avis qu'il leur donnoit, & qu'ils chancelaſſent dans leur vocation, il ſe mettoit auſſi-tôt en chemin, afin que ſa preſence pût faire ce que ſes Lettres n'avoient pû, ſans regarder ſi le tems étoit beau ou mauvais ; nous en avons raporté un exemple dans le §. précédent, en voici un autre raporté par un Frére qui en a été témoin. Lorſque M. De La Salle eut fait l'établiſſement de ſes Freres à N. il venoit ſouvent au ſecours de la brebis qui s'égaroit ; & ſa charité étoit ſi grande, qu'il faiſoit ce voyage à pied pendant toute la nuit : & ce qui a fait le ſujet de mon édification juſqu'à preſent, c'eſt que bien loin de témoigner la moindre peine à ceux qui lui en cauſoient de ſi grandes, il leur marquoit au contraire une douceur charmante, qui ſeule avoit plus de force ſur leur eſprit, que tout ce qu'il leur auroit pû dire de plus fort pour les porter à changer de conduite ; auſſi avoit-il l'avantage par ce moyen de les ramener à leur devoir. S'il aprenoit qu'ils fuſſent incommodez, il venoit les aſſiſter avec la même promptitude ; & comme en ce commencement il n'y avoit que deux Freres, & qu'ils n'avoient pas même toutes les choſes dont ils auroient eu beſoin, il ſe privoit lui-même de ſon néceſſaire pour les ſoulager, il leur rendoit les plus vils offices, les veilloit pendant la nuit, alloit lui-même conſulter les Médecins ; s'il prenoit quelques fois un peu de repos, ce n'étoit que ſur des chaiſes, n'y aïant alors que deux lits pour les deux Freres ; & pendant qu'il étoit ainſi occupé à les ſecourir, il ne trouvoit ſouvent que du pain & de l'eau pour toute nourriture. C'eſt ainſi que ce digne Superieur ſecouroit corporellement & ſpirituellement ceux que Dieu avoit mis ſous ſa conduite, imitant en cela Jeſus-Chriſt le grand Paſteur des ames, qui étoit parmi ſes Apôtres comme leur ſerviteur, ainſi qu'il le dit lui-même. Une autre fois étant dans une maiſon où un Frere étoit incommodé, il lui fit donner ſon lit ſans vouloir écouter les opoſitions qu'y mettoient les autres Freres, & il paſſa la nuit ſans ſe coucher ; ce qui faiſoit ordinairement ſes délices ; car il n'avoit point de plus grande ſatisfaction, que lorſqu'il trouvoit quelque occaſion de ſe mortifier & de prier plus long-tems.

Sa charité étoit ſi compâtiſſante, comme le veut S. Pierre, qu'il ne pouvoit voir le prochain dans la peine & dans la tribulation, ſans faire ſes efforts pour lui procurer du ſoulagement, aux dépens même de ſon honneur & de ſon caractere. Un jour étant en voyage, il rencontra une perſonne fort affligée & accablée ſous le poids d'un fardeau qu'elle portoit. Son fardeau lui étoit cependant précieux, car c'étoit de l'argent qu'elle portoit ; deſorte que la crainte des voleurs l'empêchoit de demander à perſonne une main charitable pour la ſoulager. C'étoit la même raiſon qui l'avoit engagée à le porter à pied, ſans oſer le confier dans une voi-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ture. Nôtre ſaint Prêtre qui étoit auſſi à pied, & qui étoit d'ailleurs fort fatigué par la longueur du chemin qu'il avoit fait, s'en étant aperçu, l'aborda & lui demanda avec ſa douceur ordinaire quel étoit le ſujet de ſa peine; l'autre eut peine à le déclarer, & ce ne fut qu'après pluſieurs inſtances qu'il en tira l'aveu, & l'obligea de lui confier ſon treſor. Alors cet Homme compâtiſſant ſe chargea de ce fardeau, & le porta juſques aux portes de la Ville où cette perſonne devoit aller; ce qui la remplit de conſolation & d'édification, & la laiſſa dans une haute idée de la vertu du charitable Prêtre qui lui étoit inconnu, & qui fuït auſſi-tôt qu'il lui eut rendu ce ſervice de charité, pour n'en recevoir ni loüanges ni remerciemens.

Plus on examine les qualitez qu'a euës la charité de M. De La Salle pour le prochain, plus on la trouve pure, tendre & forte. Il a aimé le prochain comme Jeſus-Chriſt nous a aimez, ſans intérêt, pour ſon ſalut & pour la gloire de Dieu, avec une tendreſſe ſainte, qui a preſenté un cœur de mere, ſans en reſſentir la moleſſe, avec un courage & une force à l'épreuve des plus grandes difficultez.

II. Puiſque nôtre Saint Prêtre n'a offert ſes ſervices qu'aux Pauvres, aux enfans, aux plus grands pécheurs, & à des gens fort propres pour mortifier en tout la nature, ſa charité n'a pû ſe ternir ni s'alterer; ce qui eſt ſi aiſé & ſi ordinaire par le commerce avec les créatures. Les ſeules vûës de la Foi lui rendoient aimables en Dieu & pour Dieu des perſonnes qui n'avoient par elles-mêmes rien de quoi gagner le cœur & ſe l'attacher. Ainſi c'étoit ſans que l'homme y trouvât ſon compte, ſans eſperance de retirer de l'amitié du prochain, du plaiſir, du profit ou de l'honneur, que ſon cœur ſe répandoit en témoignages d'eſtime & d'affection; qu'il s'épuiſoit en complaiſance & en devoirs d'honnêteté; qu'il s'accommodoit aux humeurs & aux inclinations; qu'il s'aſſujetiſſoit aux ſentimens & aux penſées des autres; qu'il ſuivoit les vûës & les deſirs du prochain, quand il le pouvoit faire ſans bleſſer ſon devoir; & en un mot, qu'il ſe rendoit ſi affable, ſi prévenant, ſi gracieux & ſi bien-faiſant envers tous ceux qui l'aprochoient, & que requeroient ſes ſervices.

2. Elle a été pure.

Ne trouvant dans ceux qui étoient les objets de ſa charité, aucun des attraits qui lient le cœur par un penchant naturel, il lui étoit aiſé de ne les aimer que dans la ſeule vûë de Dieu. Auſſi n'avoit-il point d'autre deſir, que de les gagner à Jeſus-Chriſt, & de travailler à leur perfection; auſſi toutes ſes converſations rouloient-elles ſur les ſujets qui peuvent ſervir à dégoûter du monde, à inſpirer l'eſtime & l'amour de la vertu, à fixer les penſées ſur le Ciel & ſur l'Eternité; auſſi ne cultivoit-il l'amitié de perſonne, que pour être plus en état ou de lui inſinuër les maximes de l'Evangile & les veritez Chrétiennes, ou de l'intéreſſer pour les œuvres ſaintes. N'aimant le prochain que pour Dieu & en Dieu, ſans aucun égard à ſes belles qualitez, à ſes talens, à ſon eſprit, à ſa condition, à ſa bonne grace, à la ſimpatie & conformité d'humeur, à ſes bienfaits, à ce qu'il en pouvoit attendre ou eſperer, il l'aimoit avec pureté, ſans excez, ſans danger, ſans attache, ſans inconſtance, ſans acception de perſonnes, & enfin *d'une maniere digne de Dieu* & capable de faire honneur à Jeſus-Chriſt, qui nous a ainſi aimez. *Coloſ. 1.*

Il étoit un de ces hommes de miſericorde, dont le cœur formé ſur celui du Sauveur tenoit à toutes les miſeres du prochain & ſe les rendoit propres. La compaſſion étoit née avec lui, & elle avoit toûjours crû avec l'âge. Encore enfant, voyoit-il les pauvres, ils devenoient l'objet de ſes complaiſances; il leur faiſoit tout le bien qu'il pouvoit, & s'affligeant dans la ſuite, quand il ne pouvoit pas leur en faire,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

au deffaut d'aumônes, il leur donnoit des larmes ; car c'étoit pour lui une eſpéce de ſuplice, de ne pouvoir aſſiſter ceux qu'il voyoit dans le beſoin. Chacune de leurs miſeres faiſoit une plaïe particuliere en ſon cœur. Le nom de pauvre étoit un tître d'honneur à ſes yeux. Tous étoient bien venus chez lui. Il les cherchoit comme les treſors de l'Egliſe. Il leur rendoit viſite, quand il étoit Chanoine, en honorant en eux avec une vive foi la perſonne de Jeſus-Chriſt. Seuls ils avoient les dépoüilles de ſa prébende, & ils héritoient de ce qui lui reſtoit du revenu annuel de ſon patrimoine. Partout où il répandoit des aumônes, il y laiſſoit des exemples d'humilité & de zéle, & il y faiſoit des leçons de douceur & de patience, dont il ſe rendoit le modéle. Elevé au Sacerdoce, il fit concourir au bien de leurs ames, les inſtructions ſaintes & ſalutaires, avec les biens périſſables qu'il conſacroit à l'avantage de leur corps. Il enſeignoit les ignorans, il conſoloit les affligez, il ſoulageoit les infirmes, il rapelloit à la confiance en Dieu les deſeſpérez, & il les animoit tous à la patience & au ſoin de leur ſalut.

L'hoſpitalité même, cet office de charité ſi recommandé dans la ſainte Ecriture, ſi fort en uſage dans les beaux ſiécles du Chriſtianiſme, & aujourd'hui ſi peu connu, étoit une œuvre de miſéricorde qu'il n'avoit pas oubliée. Comme un autre Abraham, il alloit au-devant des Etrangers ; & après les avoir prévenus par des manieres obligeantes, il les attiroit dans ſa maiſon qui étoit dès-lors un hoſpice pour les pauvres Prêtres, & qui dans la ſuite devint leur ſéjour ordinaire ; car quelque pauvre qu'il fût, & dans quelque beſoin que ſe trouvât ſa Communauté, les néceſſiteux, ſur-tout les Eccleſiaſtiques, y trouvoient un azile. C'eſt à cet amour de l'hoſpitalité exercée envers M. Niel, que l'Inſtitut doit ſa naiſſance comme on l'a vû. Il eſt vrai que nôtre pieux Chanoine en recevant cet hôte en ſa maiſon, ne penſoit qu'à ſatisfaire ſa charité ; mais Dieu avoit ſur lui d'autres deſſeins, dont cet étranger devoit être le premier inſtrument. Qu'eſt-ce que cette charité ne lui a pas inſpiré tout le reſte de ſa vie pour établir, former, ſoutenir & perfectionner de toutes les œuvres de miſéricorde ſpirituelle, la plus excellente & la plus néceſſaire ? L'hiſtoire de ſa vie l'a apris. Il eſt inutile de le répéter. Seulement dois-je faire remarquer ici que le triomphe de ſa charité pour les pauvres, a été la vente qu'il fit de ſon bien pour le leur diſtribuër en entier, ſelon le conſeil de l'Evangile.

Reims vit alors que la foi eſt encore capable des vertus du premier âge, en voyant ce ſecond Joſeph enrichir des grains de l'Egypte la ſtérile terre de Chanaan, & faire paſſer le pain néceſſaire à la vie, de ſa maiſon dans celle des pauvres. On le vit chargé de l'argent provenu de la vente de ſon bien, pour le partager avec œconomie & avec ordre aux malheureux, comme une mere tendre qui cherche à ſe décharger de ſon lait, ou qui s'arrache le pain de la bouche pour le partager à ſes enfans. Je puis dire que S. Jerôme a fait ſon portrait en traçant celui d'un des plus ſaints Evêques de nôtre France, par ces paroles : *Il nourriſſoit les autres, tandis qu'il ſouffroit la faim, & ſes entrailles deſſéchées par le jeûne, étoient encore davantage déchirées par la compaſſion.* Ce fait ſe renouvella à la lettre dans le Chanoine devenu pauvre & aſſocié à des pauvres ; car il manqua lui-même du pain qu'il avoit ſi libéralement diſtribué aux pauvres, & fut contraint pour vivre de faire un jour le métier des pauvres, qui eſt de mandier. Je ne dis plus rien ici de ſa charité pour les plus grands pécheurs, & pour les enfans pauvres & abandonnez, dont il a été parlé ; non plus que de ſon amour pour ſes ennemis & ſes perſécuteurs, auſſi-bien que pour les perſonnes les plus miſérables dont on va parler, pour ne point tomber dans des redites.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Si ſa charité fut ſi pure, elle ne fut pas moins tendre. Il s'attendriſſoit ſur les beſoins du prochain, comme une bonne mere ſur ceux de ſes enfans. Touché de compaſſion ſur ceux qu'il voyoit dans la miſere ou dans la peine, on eût dit qu'il reſſentoit leurs maux plus qu'ils ne les ſentoient eux-mêmes. Ceux qui s'adreſſoient à lui pour en recevoir du ſecours, n'avoient point à eſſuyer à ſon abord, ni humeur, ni inégalitez, ni rebuts, ni des manieres hautaines & dédaigneuſes, ni des façons de parler fiéres & mépriſantes. Ils s'en voyoient toûjours reçûs charitablement avec un viſage ouvert, & avec des marques d'une affection ſincére. 3. Elle a été tendre.

Loin de traiter ceux ſur qui il avoit quelque avantage, ou quelque autorité, d'une maniére ſéche, ou de leur parler d'un ton impérieux & avec un air de Maître, il paroiſſoit les honorer & agir avec eux comme avec ſes Superieurs, ſelon l'eſprit d'humilité que les Apôtres S. Pierre & S. Paul inſpirent dans leurs Epîtres. Qui ne l'eût pas connu, l'eût ſouvent regardé dans ſa propre maiſon, comme le valet de tous, & l'eût crû ſoumis à certains Freres, qui ſans le vouloir & ſans s'en apercevoir, prenoient à ſon égard l'air de Superieur & lui parloient comme à un novice. Plein de condeſcendance pour les perſonnes affligées de tentations, de ſcrupules, ou d'autres peines intérieures, ils le trouvoient toûjours prêt, ou à les écouter, ou à les déterminer, ou à les conſoler avec une douceur & une tendreſſe fort propre à ſoulager les ames qui gémiſſent dans ces triſtes états. Enfin formé ſur le modéle du grand Apôtre, il ſe faiſoit petit avec les petits, foible avec les foibles, pauvre avec les pauvres, infirme avec les infirmes, s'accommodant à tous pour les gagner tous à Jeſus-Chriſt.

Il chériſſoit tendrement tous ſes Freres (dit celui qui le premier a mis la main à la plume pour écrire ſa vie) & témoignoit plus d'affection à ceux qui paroiſſoient les moins agréables. Il étoit toûjours prêt à les écouter pour leur donner les avis dont ils avoient beſoin, & pour les conſoler dans leurs peines. Ses occupations même les plus preſſantes ne l'empêchoient pas de leur donner cette ſatisfaction; auſſi cette grande bonté produiſoit-elle d'excellens fruits; car il ſuffiſoit à ceux qui étoient ſur le point de quitter leur vocation, d'avoir entendu ſes douces & charmantes paroles pour rentrer en eux-mêmes, & avancer enſuite à grands pas dans la voye de la juſtice; mais la tendreſſe qu'il avoit pour eux, n'avoit rien de déréglé, ce qui eſt rare; car il eſt aiſe d'excéder ſur ce ſujet, & de relâcher par une tendreſſe qui ne mérite pas ce nom, ce qu'une véritable charité n'auroit garde d'accorder, ou d'aplaudir à ce qui mérite une juſte cenſure.

Ce n'eſt pas ainſi qu'aimoit nôtre S. Prêtre ceux que Dieu lui avoit donnez. Il leur témoignoit la bonté qu'il avoit pour eux par les paroles les plus tendres; mais loin de conniver à leurs vices & à leurs imperfections, il les en reprenoit avec force, & leur faiſoit ſentir les aiguillons de ſa charité. Cette charité ſainte le portoit même à étudier leurs inclinations, afin de les combattre & de leur faire trouver un grand fond de mérite dans un grand fond de mortification. Tout ſon deſir étoit d'en faire des hommes nouveaux, qui n'euſſent plus de penſées que pour Dieu & ſon ſervice, des hommes élevez au-deſſus de toutes les choſes de la terre & d'eux-mêmes. C'eſt ce qu'il témoigna un jour par l'agréable réponſe qu'il fit à une perſonne qui lui conſeilloit de faire prendre à quelques-uns de ſes Freres, leur air natal pour trouver du ſoulagement dans leurs infirmitez; *L'air natal des Freres des Ecoles Chrétiennes*, répondit-il, *c'eſt le Paradis*. Qu'on ne s'imagine donc pas voir dans le ſaint Prêtre une bonté qui dégénére en moleſſe, un cœur qui n'eſt tendre que parce qu'il eſt foible, un cœur qui ne s'accorde qu'à ceux qui l'aiment, ou avec leſ-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

quels il ſimpatiſe. C'eſt un cœur ouvert à tous les hommes, & où les objets de rebut aux yeux de la nature, tiennent la premiere place.

5. Elle a été genereuſe.

Quatriéme caractere de ſa charité; Elle étoit forte & genereuſe. Plus il étudioit l'exemple de J. C. que la force de l'amour a expoſé à toutes ſortes de confuſions, de mépris, d'oprobres & de tourmens, plus il ſe ſentoit animé à ſouffrir tout ce qu'une charité ſans bornes demande de ceux qui la poſſedent, ou qui la deſirent. Quoiqu'elle l'eût déja obligé à ſacrifier à l'avantage du prochain, ſes biens, ſa ſanté, & ſa réputation, & que chaque jour lui donnât occaſion de renouveller ce ſacrifice, il étoit encore honteux du peu qu'il croioit avoir fait, & ne ſoupiroit qu'à donner ſa vie pour ceux qui avoient couté celle de Jeſus-Chriſt. Nulle difficulté ne le rebutoit de rendre ſervice au prochain; & quand il le faiſoit, ce n'étoit ni avec froideur, ni avec negligence; mais très-volontiers, de grand cœur & avec joie. Inſtruire les pauvres, conſoler les affligez, viſiter les malades, ſoulager les miſerables, étoient pour lui des exercices de vertu que la charité lui rendoit agréables, & qu'elle rendoit gracieux à ceux qui en étoient les objets. Nul genre de maladie ou de miſere, qui ne fut dépoüillé à ſes yeux de ſon horreur particuliere. Il ne montroit jamais qu'il reſſentit de la répugnance, ou pour la nature du mal, ou pour la qualité du malade. Ce n'étoit pas qu'il fut inſenſible. Il étoit homme, & parconſequent ſuſceptible de la délicateſſe de la nature; mais l'eſprit de charité, joint à celui de mortification, ne lui permettoit-pas d'en laiſſer paoître aucun ſigne. Enfin ſa charité formée ſur celle de ces grands Saints, qui tout brûlans d'amour divin, ne ſe laſſoient point de gémir & de ſouffrir pour les pechez de leurs Freres, imitoit leur generoſité à faire penitence pour les pecheurs.

Sans revenir ſur les exemples déja raportez de cette héroïque charité de nôtre ſaint Prêtre, en voici quelques traits nouveaux. On avoit fait entrer dans ſa maiſon un jeune garçon de quatorze à quinze ans, dont la tête étoit ſi rongée de teigne, que le pus en ſortoit abondamment avec une infection inſuportable à ceux même qui dans la même chambre étoient les plus écartez. Sa compagnie paroiſſoit un grand exercice de mortification à ceux qui avoient à la ſouffrir; & peut-être euſſent-ils pû ſe faire un ſujet de complaiſance de leur charité, s'ils n'euſſent vû M. De La Salle porter la ſienne au plus haut degré. Celui qui étoit l'objet de l'horreur de tous les autres devenu l'objet de la compaſſion du ſaint Prêtre, fut regardé de lui avec tendreſſe, aimé comme une image de Jesus défiguré & ſemblable à un Lépreux ſur la Croix, & il attira ſes ſoins. Le S. Homme entreprit ſa cure, & pour la commencer, il ſe propoſa de lui couper les cheveux & de n'étoyer l'ordure de ſa tête. La choſe n'étoit pas aiſée; car la gale, le pus, & la chevelure collez enſemble, ne faiſoient qu'un tout en forme d'une calote puante que les yeux ne pouvoient ſouffrir. Quelque courage que montrât le genereux Superieur dans cette action de charité, la nature laiſſa apercevoir ſa repugnance; ce qui obligea un des Freres de s'offrir à cette operation mortifiante. Il mit même la main ſur les ciſeaux qui étoient dans celle de M. De La Salle, en lui diſant agréablement que des doigts conſacrez & qui tous les jours touchoient le Corps glorieux de Jeſus-Chriſt ne devoient pas ſe ſalir ni ſe ſoüiller ſur une charogne ſi infecte. Mais le Serviteur de Dieu, qui n'écoutoit jamais les répugnances de la nature, jaloux d'en faire à la charité le ſacrifice, bien éloigné de ceder à un autre le merite de cette œuvre de miſericorde & de mortification, répondit que Jesus avoit touché des malades & des pecheurs bien plus puants, & continua ſon ouvrage avec un nouveau courage. Quand il fut achevé, la tête entiere ne parut qu'un

ulcére

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ulcére plein de pus, qui montroit un mal incurable en aparence, ou qui demandoit la main d'un des plus habiles Chirurgiens pour être guéri; mais il fut guéri à bien moins de frais, & en très-peu de jours, par l'aplication du linge que M. De La Salle y mit', qui fut le premier & le seul apareil: aparamment que ce linge tira sa vertu des mains charitables qui l'imposoient; sion ne veut ri en trouver de surnaturel dans une pareille guérison; au moins doit-on convenir qu'elle n'eût été ni si prompte ni si parfaite entre les mains des Chirurgiens.

On vint un jour de la part d'un Prêtre prisonnier enfermé depuis plusieurs années à la Bastille entre quatre murailles, où je ne sçai comment il avoit entendu parler de la grande vertu de M. De La Salle, le prier d'y venir le confesser. La charité l'y fit voler aussi-tôt, & lui montra un spectacle digne de ses larmes dans ce Ministre du Très-Haut, réduit à l'état le plus déplorable. Car il étoit dans un abandon général, vétu d'une soutane qui tomboit par lambeaux, & couvert d'une chemise déchirée, noire, crasseuse & remplie de vermine. Un objet si digne de compassion attendrit le cœur d'un homme qui étoit touché de la vûë des moindres miseres du prochain. Il embrassa son penitent, sans pouvoir refuser à son malheur les larmes qu'il meritoit; & après avoir entendu sa confession, & l'avoir consolé du mieux qu'il put, pour partager ses miseres lui proposa une échange d'habits. Le Prêtre prisonnier aussi surpris qu'édifié d'une offre si charitable, se depoüilla avec promptitude de ses haillons, tandis que M. De La Salle de son côté mettoit bas ses vétemens pour les lui donner. Je ne sçai auquel des deux l'échange fit plus de plaisir; car si l'un reçût avec joie & avidité des habits nécessaires, l'autre se crut très-honoré des dépoüilles d'un membre de Jesus-Christ pauvre, & humilié. L'un content de sa bonne fortune, & frapé de l'action de vertu de son charitable Confesseur, & encore plus instruit par son exemple, que par ses paroles, du bon usage qu'il devoit faire de sa prison & des miseres qui l'affiégeoient, fit de son châtiment forcé une penitence volontaire & trouva dans ce lieu si propre à expier ses pechez & qu'il accepta pour son purgatoire, une mort plus édifiante que sa vie, qui selon les aparences n'avoit pas été aussi sainte que le demandoit son ministere. L'autre envelopé de son manteau sortit de la Bastille avec le trophée de sa charité, ravi de l'avoir à son gré satisfaite aux dépens de l'amour propre & de la nature, & s'en revint fort content à sa Communauté orné des dépoüilles de sa victoire sur lui-même, que la vermine dont il étoit couvert & dont il ne put pas sans doute, ni si vite, ni si aisément se défaire, ne lui permit pas d'oublier de long-tems. Le fruit de cet acte de charité, fut la consolation que reçut M. De La Salle, quand on lui aprit que son pénitent étoit mort quelques jours après dans de grands sentimens de piété.

La charité du Serviteur de Dieu qui n'avoit ni bornes ni exceptions, donnoit assez souvent à qui vouloit, une grande facilité de le tromper. Mais ceux qui le faisoient, ne recevoient de lui que des excuses, ou de nouveaux témoignages de bonté. A-peu près vers le tems qu'il s'étoit renfermé avec les Novices dans la Maison de Vaugirard, c'est-à-dire, dans le tems de la plus grande pauvreté de la société, un jeune filou de Paris vint lui demander place dans sa Communauté, avec les dehors du monde les plus trompeurs; car il montroit un air de dévotion capable d'en inspirer, & ne respiroit ce-semble, que souffrances & humiliations. Il charma d'abord le S. Prêtre & gagna son cœur, cependant il ne fut admis qu'après bien des examens. Le sage Superieur sans se laisser entraîner par la prévention, ou par l'inclination; craignant, ce qui est fort ordinaire aux personnes

La charité de M. De La Salle le faisoit agir avec une grande simplicité.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

pieuſes de porter un de ces jugemens téméraires en bien, qui ont ſouvent des conſéquences fâcheuſes, fit venir par trois fois differentes le jeune hypocrite pour penetrer ſes diſpoſitions : mais il étoit déja ſi habile dans l'art de ſe déguiſer, qu'il parut toujours le même, dans les Sentimens d'un ſaint, ou d'un homme qui veut le devenir ; ainſi il fut admis. M. De La Salle lui aiant marqué le jour & l'heure pour venir, il s'y trouva ponctuellement, & joüa ſi bien ſon perſonnage qu'il fit accroire au S. Prêtre que ſon paquet étoit engagé dans une maiſon, & qu'il ne falloit que dix-ſept livres pour le retirer. Pour mieux impoſer, il remit entre les mains du Serviteur de Dieu une méchante montre de cuivre qu'il diſoit être d'or pour caution de ſa parole. Le gage donné dans l'obſcurité paroiſſant au Serviteur de Dieu une preuve plus que ſuffiſante de la bonne foi du poſtulant, il lui donna les dix-ſept livres qu'il demandoit pour aller retirer ſon paquet. Le fripon s'en alla fort content & ne reparut point. M. De La Salle après l'avoir attendu en vain ſe voiant trompé, dit : « Je benis Dieu de ce qu'il ne m'a pas demandé d'avantage ; car l'inclination que j'avois pour lui, & la ſincerité avec laquelle il me paroiſſoit parler, m'auroient empêché de le lui refuſer. Il y a aparence, ajouta-t'il, « que ce jeune homme avoit beſoin d'argent, & que c'eſt la néceſſité qui lui a « apris à joüer un tour de cette nature. » Voila l'excuſe que la charité inſpira à l'homme de Dieu en faveur du jeune fripon.

La Maiſon de Vaugirard ſe trouvant un jour réduite à la derniere extrémité & manquant de tout, le Frere œconome fut chargé par le ſaint Inſtituteur d'une lettre pour le Frere Ponce, qui lui marquoit de remettre entre les mains du premier un certain argent dont il étoit le Dépoſitaire. C'eſt ce que refuſa de faire ce ſuperbe qui fit dans la ſuite tant de peine à ſon Superieur, & il témoigna ne faire aucun cas de l'ordre qui lui étoit donné. *Dieu ne le benira pas*, répondit M. De La Salle au même Frere, qui lui fit raport de ſa commiſſion en préſence de pluſieurs autres. Cette parole ne fut que trop bien vérifiée dans la ſuite : & même preſque auſſi-tôt qu'elle fut prononcée, car le Frere deſobéiſſant étant tombé malade, & n'aïant pas plus voulu ſe ſoumettre à l'ordre du Medecin, qu'à celui de ſon ſuperieur, il ſe laiſſa perſuader par des eſprits mal-faits, que le vrai remede à ſon mal, étoit de la poudre d'or. Ainſi il lui en fallut chercher à quelque prix qu'elle fut. En vain M. De La Salle voulut-il le deſabuſer, & lui prouver que ce prétendu remede deviendroit une eſpece de poiſon : l'entêté ne voulut ecouter ni ſon Superieur, ni la raiſon qui parloit par ſa bouche. Pour obéïr à ſa volonté M. De La Salle ordonna d'aller chercher ce remede. Le Frere œconome qui ſçavoit l'extrême pauvreté de la maiſon, fort ſurpris de cet ordre, fit ſon poſſible pour le faire révoquer, mais enfin il ſe rendit aux vuës de charité qui faiſoient agir le Serviteur de Dieu & acheta pour dix-ſept livres de cette poudre : ſomme ſi conſiderable pour la Communauté qu'elle ſuffiſoit pour ſa nourriture pendant huit jours. Si elle fut achetée cher, le Frere Diſcole le paia encore plus cher ; car elle penſa le faire crever en lui cauſant une enflure extraordinaire. Le bon Pere voiant en cet état cet enfant rebelle, le regarda en pitié en jettant les yeux au Ciel avec un grand ſoupir, & ordonna enſuite de lui faire prendre une de ces medecines ordinaires qui ne paſſoient pas le prix de quatre ou cinq ſols, que le medecin de la maiſon avoit coutume de preſcrire à gens qui n'avoient pas le moïen de faire de plus grands frais en remedes. Elle eut tout ſon effet & rétablit en ſanté le malade indocile, qui loin de profiter des avis que le ſage Superieur lui donna alors, devint ſa croix : ce fut lui qui excita à Paris la cruelle perſecution qui a été raportée,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

lors qu'en qualité de Directeur des Freres des Ecoles, quoi qu'il en fut très-indigne, il fit maltraiter outrageusement un jeune Novice en l'absence de M. De La Salle. C'est encore lui qui étant en Provence, où il avoit contraint le S. Instituteur l'envoyer, porta l'insolence & la rebellion aux derniers excés qu'il termina par une évasion honteuse & scandaleuse. *Liv. 1. chap. 18.* *Liv. 3. ch. 10.*

La charité du Serviteur de Dieu, loin de s'éteindre par de pareils outrages, n'en devenoit que plus ardente & plus empressée à rendre service à ceux qui en étoient les auteurs. Ceux qui sortoient de sa maison contre son gré, qui souvent donnoient un exercice continuel à sa patience, tandis qu'ils y demeuroient, & qui ensuite la deshonoroient par une lâche désertion, ne sortoient pas de son cœur. Il sembloit même que toutes ses tendresses fussent réservées pour ses enfans ingrats & dénaturez; car oubliant toutes les peines qu'il en avoit reçûës, comme la plûpart en sortant de la maison tomboient dans la misere, il sortoit hors de son caractere, en s'intriguant, si je puis me servir de ce terme, pour procurer à ces malheureux quelque emploi capable de les faire subsister. Un de ceux-là fut le F.... qui s'étoit établi à Dunkerque. Le bon Pere se trouvant un jour à Saint-Omer, résolut d'y aller uniquement pour lui presenter ses services; & il auroit executé ce dessein malgré toutes les remontrances que lui fit le même Frere si celui-ci ne l'eût pas informé que le déserteur étoit marié.

§. TROISIE'ME.

Charité héroïque de M. De La Salle à l'égard de ses ennemis & de ses persécuteurs; dans le suport des défauts du prochain, & dans son attention à ménager l'union & la concorde entre les Freres.

I. 7. Témoignage efficace de son éminente charité pour Dieu, son amour heroïque pour ses ennemis.

L'amour des ennemis est le vrai triomphe de la charité, sa production la plus noble, & le sceau qui la marque au coin de celle de Jesus-Christ. Cet amour héroïque fait l'honneur de l'Evangile, l'esprit de la Loi de grace, & le caractere des vrais Chrétiens; car, comme dit Tertullien, eux seuls sçavent placer dans leurs cœurs leurs ennemis. Si la nature inspire de l'affection pour ses amis, la seule grace porte à l'amour des ennemis. Le parfait Chrétien peut avoir des ennemis, mais *il n'est ennemi de personne.* Dans ces deux seuls mots se trouve M. De La Salle representé au naturel. Il a eû des ennemis; mais il ne l'a jamais été de personne. S'il y a eû peu de serviteurs de Dieu qui ayent eû plus d'adversaires, il y en a eû peu qui se soient mieux comportez à leur égard, en parfait Disciple de Jesus-Christ. Qui a vû plus d'ennemis multipliez contre lui que ce S. Prêtre? Qui a essuyé de leur part de plus cruelles persécutions? *D'où vient, Seigneur*, pouvoit-il dire avec le Roi Prophête, *que ceux qui cherchent à me troubler, se sont tant multipliez?* D'où vient, » ô mon Dieu, que depuis que je me suis prêté à l'éxécution de vos desseins, je » vois de tous côtez une multitude de censeurs, de rivaux, d'amis déguisez, d'en» nemis secrets, ou publics, qui *s'élevent contre moi* & contre mon ouvrage, qui » est le vôtre; & disent que vous n'en êtes point l'auteur, que ma vanité en est » le principe, que mon caprice en est la régle, & que mon imprudence en sera » la ruïne? *Tert. c. 1. ad stapulam.* *Pf. 3.*

M. De La Salle estimé, honoré, aimé, tandis qu'il est Chanoine; dès qu'il ne l'est plus, & qu'il met la main à l'établissement des Ecoles Chrétiennes, voit tout le monde se soulever contre cette œuvre, & une foule de contradicteurs & de persécuteurs qui frapent sur lui, comme sur une victime destinée au sacrifice. Il trouve ses premiers ennemis dans le sein d'une famille irritée de ses démarches

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Evangéliques. Ses plus proches l'abandonnent & ne le veulent plus voir par reſſentiment de la prétenduë injure qu'il leur a faite de n'avoir point pris parmi eux un héritier des biens du Sanctuaire, & d'avoir choiſi les pauvres pour les héritiers de ſon bien de patrimoine. Il trouve dans ſes Confreres & ſes anciens amis, des gens armez contre ſa conduite, & qui ne peuvent lui pardonner d'avoir deshonoré leur illuſtre Chapitre, en y plaçant un Prêtre de mérite à la vérité, mais homme de rien, ſans naiſſance & ſans biens. Il éprouve enſuite toutes les fureurs d'une populace mutinée, qui décharge ſur lui & ſur ſes Diſciples, ſon fiel & ſon amertume, par des huées, des affronts & des coups de pierres. Tandis qu'il demeure encore dans la Ville de ſa naiſſance ; c'eſt-à-dire, ſept à huit ans après l'établiſſement des Ecoles Chrétiennes, à peine peut-il y paroître, ſans trouver à ſa rencontre un adverſaire déclaré. Tous ſes compatriotes ſont ſes ennemis. Il eſt vrai que ſon Archevêque ne prit jamais les armes contre lui ; mais il ne fit pas ſi-tôt honneur à ſa vertu. Peut-être même en autoriſat-il au commencement le décri, en lui donnant pour principe une dévotion priſe de travers & pouſſée à l'excez.

On a vû dans l'établiſſement des Ecoles à Rethel, que l'eſtime que témoigna d'abord M. le Duc de Mazarin pour M. De La Salle, fut ſuivie d'un mépris inſultant, & du renverſement de la fondation déja concluë & prête à ſigner. Ce changement ſi ſubit & ſi inopiné fut l'ouvrage de la malice de certaines gens, qui ne firent avorter cette bonne œuvre, que pour avoir le plaiſir de mortifier ſenſiblement un homme à qui ils portoient une haine gratuite. M. De La Salle les connoiſſoit fort bien ; & il eut dans la ſuite des occaſions favorables de s'en vanger, & de les faire repentir du mauvais ſervice qu'ils lui avoient rendu ; mais c'eſt ce qu'ils n'avoient pas à craindre d'un Diſciple de Jeſus-Chriſt, qui élevé ſur la Croix, prêcha l'amour des ennemis, en priant pour ceux-là même qui l'y avoient attaché. Nôtre humble Prêtre ſur cet exemple ne montra jamais que bienveillance à
Ps. 2. 2. ces premiers ennemis de ſon œuvre. *Lorſqu'on l'outrageoit de paroles, il n'en uſoit pas de même, lorſqu'on le faiſoit ſouffrir il ne faiſoit point de menaces ; mais il s'abandonnoit à celui qui le condamnoit injuſtement ;* il ſe refuſa même juſqu'à la ſatisfaction de ſe plaindre. Sorti de la viſite de M. le Duc de Mazarin couvert de honte, il garda un parfait ſilence, & il ne parla de ceux qui l'avoient ſi malignement deſſervi, que pour les excuſer. En effet, le zéle d'une perſonne s'aigriſſant en preſence de M. De La Salle, contre ceux qui lui avoient joüé ce tour, il lui ferma la bouche en repliquant, *qu'il ne falloit pas regarder ſi humainement les choſes, mais qu'il falloit adorer en toutes choſes la conduite de Dieu.*

La capitale du Royaume ne lui fut pas plus favorable. Tous les Maîtres Ecrivains devenus ſes rivaux lui déclarerent la guerre, des envieux ſecrets & malins lui ſuſcitérent des Procès, des amis déguiſez apuyérent ſes ennemis déclarez & en augmenterent le nombre, ſes premiers Protecteurs devinrent ſes parties ; & comme ſi le nombre de ſes perſécuteurs groſſi au-dehors, ne lui eût pas fait aſſez de peine, il en vit s'élever au-dedans parmi ſes Diſciples, qui lui en cauſerent d'inteſtines. A peine eut-il le pied ſur la Paroiſſe de S. Sulpice, qu'il vit l'envie armée de tous les traits les plus noirs de la calomnie pour l'en chaſſer, dans celui-là même qui l'avoit fait apeller par M. de la Barmondiere, & qui étoit venu à Reims le ſolliciter de ſe charger au plûtôt du ſoin des Ecoles Sulpiciennes. La calomnie ne ſe fit point à l'oreille & en ſecret : celui qui en étoit l'auteur la voulant rendre publique, choiſit une nombreuſe aſſemblée de Dames de charité convoquée chez M. le Curé, comme un Théatre propre à la publier. Le S. Curé

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

lui-même l'écouta, & prévenu par les artifices du calomniateur, fut prêt de renvoyer avec honte à Reims l'Innocent calomnié avec ſes Diſciples. Cette premiere calomnie fut le commencement de cette longue ſuite d'impoſtures & de fourberies, qui formérent dans la ſuite les orages qui venoient crever coup ſur coup, ſur la tête du ſerviteur de Dieu.

Celles qui ſervirent de fondement aux peines que M. l'Archevêque de Paris lui fit contre ſon intention, furent les plus éclatantes & les plus dangereuſes, parce qu'elles armerent l'autorité légitime & ſupérieure, & qu'elles donnerent lieu à une infinité de véxations. De plus noires encore attirérent ſur ſa réputation une flétriſſure honteuſe par une Sentence diffamante, qui le contraignit de fuïr en Provence, où il alla chercher de nouveaux perſécuteurs & de nouvelles perſécutions. De retour à Paris, en la place de ſes anciens ennemis morts alors, il en trouva d'autres remplis de leur eſprit qui prirent ſoin de lui tailler des Croix juſqu'à la fin de ſa vie. De ſorte que depuis ſon dévouëment à l'Inſtitut des Freres des Ecoles Chrétiennes, il ne rencontra dans ſon chemin que des ennemis & des perſécuteurs.

Voyons maintenant quelle conduite il tint à leur égard. Il tint toûjours celle d'un Saint; c'eſt-à-dire, celle d'un Diſciple parfait de Jeſus-Chriſt, en qui la nature ne montre aucun reſſentiment, en qui l'amour propre paroît mort, en qui la charité de Jeſus-Chriſt a établi ſon Trône & ſe plaît à triompher des vices & des paſſions qui ſoupirent après la vengeance & qui entretiennent dans le cœur l'amertume, l'averſion, le reſſentiment & le ſouvenir des injures.

Aimer ſes ennemis, en dire du bien, leur en faire, prier pour eux, voilà les quatre Régles de charité dont Jeſus-Chriſt a autoriſé les préceptes par ſes exemples : *Diligite*, *bene facite*, *benedicite*, *orate*. Quoique de la plus étroite obligation, ils ſont d'une perfection éminente; & il faut avouër que pour les obſerver à la lettre, il faut être bien mort à ſoi-même. La charité eſt bien dominante dans un cœur, & elle y eſt bien hautement élevée ſur les ruïnes de l'amour propre, quand elle y fait entrer le pardon ſincere des offenſes, l'oubli parfait des injures, & la tendreſſe même ſenſible pour ceux qui en ſont les auteurs. Si elle en eſt venuë à bout dans quantité de Saints, elle y a réüſſi en perfection dans celui dont nous parlons. Tous les traits les plus piquans de ſes ennemis, n'ont tiré de lui que de plus illuſtres témoignages de charité. Jamais homme ne ſçût mieux pardonner; on étoit ſûr d'obtenir ſon amitié, quand on lui avoit fait quelque injure. Les outrages ſembloient être le chemin le plus court pour aller à ſon cœur, & toute ſa tendreſſe ſembloit être réſervée pour ceux qui en étoient les auteurs. Combien de fois l'a-t'on vû accueillir avec honneur & charmer par des manieres prévenantes, ceux dont il avoit reçû des rebuts? Combien de fois a-t'il éteint la colére dans les plus furieux emportez par un mot de douceur? Combien de fois a-t'il arrêté des torrens d'injures dans la bouche de ceux qui l'en chargeoient, par des marques d'humilité & de tendreſſe? Combien de fois a-t'il couru embraſſer ceux dont il venoit de recevoir des inſultes?

L'honneur, comme on le ſçait, n'eſt jamais plus cher, que quand on veut le ravir. L'amour propre s'arme auſſi-tôt en ſa faveur, & ne manque jamais de raiſons pour canoniſer ſes dépits & ſes reſſentimens. Dans un Prêtre, dans un Superieur, dans un Inſtituteur, l'honneur eſt un bien public, & cent prétextes ſemblent en autoriſer la deffenſe. Mais M. De La Salle formé à l'Ecole de la Charité, ne ſçavoit ſe venger que ſur lui-même. En mille occaſions différentes, on attaque ſa réputation par les calomnies les plus atroces, on la déchire par des libelles

rr. M. De La Salle a executé à la lettre & avec perfection les Régles que Jeſus-Chriſt preſcrit touchant l'amour des ennemis. *Matt.* 5. 44. *Luc.* 6. 28.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

publics, on la flétrit par des Sentences juridiques, on la noircit par des fourberies étudiées ; & l'eſprit de menſonge ſçait les parer des couleurs de la vérité : on l'attaque dans ſa perſonne, on le perſécute en ſes diſciples ; il eſt ſouvent abandonné, trahi, volé, maltraité : de quelles armes ſe ſert-il pour parer tous ces coups ? Un autre moins humble, ou moins patient, eût ſemé par-tout des apologies, eût tâché d'armer le Ciel & la terre à ſa defenſe, eût pourſuivi ſa juſtification avec zéle : Pour lui, il ne ſe défend que par le ſilence, la patience l'humilité & la priere.

Le ſilence eſt la premiere arme dont il fait uſage dans les calomnies, & les différens genres de tribulations qu'on lui ſuſcite. Et il faut avoüer, que qui ſçait s'en ſervir à l'exemple de Jesus qui ſe taiſoit au milieu des clameurs, des accuſations & des calomnies des Juifs, eſt maitre de ſon cœur auſſi-bien que de ſa langue, & Superieur à ſes paſſions & à celles d'autrui. La victoire lui eſt toujours aſſurée, au moins ſur l'amour propre ; & elle lui procure un genre de paix que le monde ne peut ni donner ni ôter. L'innocence défenduë par un humble ſilence ſuffit à ſa plus parfaite défenſe. Tôt ou tard elle triomphe, ſouvent même du cœur de ſes ennemis ; car ce ſilence divin eſt une preuve convainquante de la vertu. Si on a ſoin de faire remarquer dans les vies des Serviteurs de Dieu, l'obſervation de ce ſilence conſtant & héroïque dans quelques occaſions, il eſt de mon devoir de la faire admirer dans celui-ci qui l'a inviolablement pratiquée en toutes les rencontres, où il ne s'agiſſoit que de ſon honneur & de ſes intérêts.

III. Exemples héroïques que M. De La Salle a donnez ſur le pardon des ennemis.

Son premier calomniateur à Paris devint pour lui un homme reſpectable, un homme cher & précieux, dont il eut ſoin de ménager l'honneur qu'il lui raviſſoit à lui-même, de cacher les deffauts, de diſſimuler les artifices. Il impoſa la même loi à ſes diſciples qui portoient auſſi-bien que lui, les triſtes effets de la malice de leur perſécuteur. Et il ne fut jamais poſſible à l'illuſtre Abbé, prié par M. le Curé de S. Sulpice de faire l'office de Commiſſaire en cette occaſion, pour s'informer des faits, & démêler le faux & le vrai des accuſations, de tirer de la bouche de M. De La Salle une ſeule parole de murmure, ou de plainte, ou de mecontentement ſur le compte de ſon calomniateur. Une charité ſi bien placée & ſi marquée, ſuffit-elle ſeule pour dévoiler l'impoſture, & juſtifier l'innocence. Elle aprit au vertueux Commiſſaire, qu'une vertu eſt bien pure, quand la calomnie ne lui ôte rien, ni de ſa tranquilité, ni de ſon ſilence, ni de ſa charité pour ceux qui en ſont les auteurs. Quoique l'innocence de M. De La Salle fut parfaitement juſtifiée en cette rencontre auprès de M. de la Barmondiere, ce ſaint Homme ne perdit pourtant pas tout le fond d'indiſpoſition que la calomnie avoit fait naitre en lui, contre le Superieur des Freres. Dieu le permettoit ainſi pour exercer la vertu de l'un & de l'autre, & faire voir que les plus grands Serviteurs de Dieu, ſans le vouloir & le ſçavoir, ſervent à épurer la piété de leurs ſemblables. L'indiſpoſition du ſaint Curé contre le Superieur des Freres, alla ſi loin, qu'il réſolut de le renvoyer avec eux à Reims, d'où il les avoit apellez.

L'affront étoit ſenſible & paroiſſoit avoir de terribles conſéquences. Celui qui le faiſoit, en montroit, ce ſemble, l'équité dans la réputation de ſainteté qu'il avoit à Paris ; mais s'il étoit fondé, M. De La Salle ſembloit avoir droit de demander des éclairciſſemens & la liberté de s'expliquer : s'il ne l'étoit pas, il avoit droit de reclamer la bonne foi de M. de la Barmondiere, & de ſe plaindre de l'avoir apellé avec inſtance pour le renvoyer avec honte. Cependant le charitable Prêtre qui croyoit toujours qu'on avoit raiſon de l'humilier, & que lui ſeul avoit tort, quand on lui faiſoit querelle, ne parut ni mécontent de M. de la Barmondiere,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ni indiſpoſé contre ſon deſſein. Inſenſible à cet affront, il alla prendre congé de celui qui le lui faiſoit, d'un air ſoumis & reſpectueux, comme un enfant doux & docile qui ſort de la maiſon dont ſon pere le chaſſe, ſans perdre à ſon égard, ni le reſpect, ni l'amour.

Il ſe vit peu de tems après en but aux Maîtres Ecrivains, qui lui déclarérent une guerre qui n'a fini qu'avec ſa vie. Pleins de la prevention que les Freres des Ecoles Chrétiennes venoient leur oter le pain de la main, ils ſe croyoient en droit de traduire leur Superieur devant les Tribunaux, de lui imputer des fauſſetez que l'envie & l'intérêt regardent comme favorables à leurs fins, de venir inceſſamment mettre le trouble ou l'allarme dans les Ecoles gratuites, quelquefois d'y renverſer tout, ou de les piller; mais ils n'ont jamais vû l'humble Superieur recriminer, ni les recevoir avec un viſage troublé, ni ſe permettre de leur dire une parole mortifiante, ni élever la voix, ni laiſſer échaper des murmures ou des plaintes, encore moins crier à l'injuſtice, & en demander raiſon.

L'auteur de toutes les peines que M. De La Salle reçut de la part de M. l'Archevêque de Paris, dont il étoit dans le fond eſtimé & aimé, lui étoit fort connu: il eût été facile au S. Prêtre de faire retomber tout le poids de la perſécution ſur celui-là même qui l'avoit tramée, en découvrant au premier Superieur les motifs ſecrets qui faiſoient agir ſon perſecuteur. En déconcertant ſes intrigues, il ſe fût mis à couvert de ſes vexations tous l'autorité même du Prélat dont la Religion avoit été ſurpriſe; mais il aima mieux ſe taire, & abandonner ſa cauſe à Dieu, que de la défendre par des moyens qui euſſent pû intereſſer ſa délicateſſe ſur la charité à l'égard du prochain. L'architecte de ſes diſgraces ne put pas même s'appercevoir que le Serviteur de Dieu le ſoupçonnoit de les lui attirer; car il parut toujours à ſon égard ce qu'il avoit commencé d'être, cordial, candide, ouvert, affable, reſpectueux, ſoumis, & même plein de confiance. On ne peut dire lequel des deux fut le plus conſtant dans ſa conduite; car l'un fut juſqu'à la mort le perſécuteur, tantôt artificieux & déguiſé, tantôt manifeſte & déclaré; & l'autre perſévera à ſe défendre par la pratique du ſilence, de la douceur, de la patience & de l'humilité. Jamais le Serviteur de Dieu ne parut devant ſon ennemi avec une contenance froide, un ſilence affecté, un air mécontent, chagrin & peiné; jamais il ne lui montra ombre de reſſentiment; jamais il n'évita de le voir par mouvement d'averſion, de lui parler, de le fréquenter, de le ſalüer, de lui témoigner du reſpect & de la ſoumiſſion; jamais il n'entreprit de ſe juſtifier en ſon eſprit, de diſſiper ſes preventions, de lui ouvrir les yeux ſur l'injuſtice de ſon procédé; jamais même il ne fit appercevoir à perſonne ce qu'il avoit à ſouffrir d'un ſi dangereux adverſaire, & il laiſſa tout Paris dans la créance, que ſon ennemi étoit ſon grand ami, ſon protecteur & ſon bienfaicteur; cependant celui dont je parle, zélateur en aparence du bien de l'Inſtitut des Freres, & rival ſecret de M. De La Salle, ne gardoit plus de meſures avec le Serviteur de Dieu. Il ne le voyoit que pour le traiter du haut en bas, il ne l'écoutoit que pour trouver lieu de le mortifier: ſon plaiſir étoit de ſe ſervir de ſes confidences pour le faire des affaires, de le voir dans l'embarras, & de l'y mettre, de ruiner la réputation, & de le perdre dans l'eſprit de ſes diſciples. L'humble Prêtre la ſoutint avec perſévérance, comme une brebis qui ne ſçait pas ſe plaindre, & qui ne connoît pas la main qui la frape. Sa vertu en mettant à profit toutes ces occaſions de merite, le rendoit plus attentif à honorer & à faire honorer ſon perſecuteur, à étendre ſa réputation, à excuſer ſa conduite; plus empreſſé à demander ſes bonnes graces, à ſolliciter ſes avis, & à lui témoi-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

gner une reſpectueuſe dépendance, une ſoumiſſion ſincére & un attachement inviolable. Deſorte que ſi l'amour des ennemis étoit ſuſceptible d'excès, on pourroit dire que l'Inſtituteur des Freres l'auroit porté trop loin ; & qu'il auroit dû rompre de bonne heure, tout commerce avec un homme qui ſembloit avoir juré ſa perte ; qu'il auroit dû aprendre au public ſes menées, & lui faire ſentir à lui-même qu'il n'avoit point droit de prendre les airs de hauteur & d'autorité, qu'il s'arrogeoit ſur un homme qui n'étoit point ſon inférieur.

Ce que M. De La Salle a fait à l'égard de cet ennemi, il l'a fait à l'égard de tous les autres qui n'étoient pas en petit nombre & qu'il trouvoit par-tout. Jamais on ne l'a entendu ſe récrier contre l'indigne procedé du jeune Abbé qui ſe preta aux fureurs de ſon Pere, & qui apuya de ſon ſeing contre toute bonne foi, contre toute juſtice & contre toute vérité, l'ignominieuſe Requête qui traitoit le vertueux Prêtre de *ſuborneur de Mineurs*, & qui fit prononcer aux Juges ſurpris, une Sentence qui deshonoroit ſon caractere, flétriſſoit ſa réputation, & le dépoüilloit d'une maiſon achetée en partie de ſes deniers. Le Pere & le Fils dont il a été parlé ne furent pas les ſeuls dont le Serviteur de Dieu avoit à ſe plaindre en cette occaſion, & dont il ne ſe plaignit jamais ; ſes Avocats gagnez & vendus à ſa Partie adverſe, le faux Protecteur qui paroiſſoit prendre ſes interets, & l'ancien ami qui le trahit ou qui l'abandonna, concoururent tous à cette injuſtice. Et cela malgré le Memoire de juſtification que leur avoit laiſſé entre les mains l'Inſtituteur des Freres. Mais comment M. De La Salle ſçut-il dans ce Memoire éclaircir des faits obſcurcis par la malice, & ſéparer la verité du menſonge, ſans laiſſer échaper de ſa plume contre ſes faux accuſateurs, aucun trait piquant & ſatirique ? C'eſt ce qu'on ne peut aſſez loüer & admirer en liſant cet écrit. Il eſt clair, court & compoſé avec une naïveté & une ſimplicité qui reſſentent le ſtile Apoſtolique. Il met la verité dans ſon jour naturel, ſans récriminer contre les Accuſateurs, ſans les taxer de calomnie, ſans faire naître aucun ſoupçon contre leur mauvaiſe foi. La charité ingénieuſe du Serviteur de Dieu, trouva le ſecret dans ce mémoire d'adoucir tous les termes, & de ne défendre ſon innocence accuſée, que par des expreſſions meſurées, humbles & favorables à la réputation de ceux qui noirciſſoient la ſienne ſans réſerve & ſans ménagement. La Sentence ſurpriſe contre l'innocence indéfenduë, fut-elle rendue publique ? Elle fut reçûe comme celle de Pilate contre Jeſus-Chriſt en ſilence & avec une patience inaltérable. Le pieux condamné ne l'attaqua ni par plaintes, ni par murmures : jamais on ne l'entendit ni blâmer ſes Juges, ni condamner ſes parties, ni décrier ſes Avocats, ni ſe plaindre de ſon perfide Procureur, ou de ſon infidéle ami. Le ſaint Prêtre ſi ſenſible aux injures que les pécheurs font à Dieu, ne ſentoit pas les ſiennes. Son humilité l'empêchoit même de croire qu'on pût lui en faire : à peine étoient-elles faites, qu'il en perdoit le ſouvenir, & il ne paroiſſoit jamais qu'il en eût eû du reſſentiment. Toutes les fléches les plus envenimées de la plus noire calomnie, de l'injuſtice la plus criante, de la malignité la plus outrée, pouvoient l'offenſer dans ſon honneur & dans ſes biens, mais jamais dans ſon cœur, ni alterer ſa charité. Loin d'exagerer le tort qu'il avoit reçû & de s'en plaindre, au moins a ceux qui entroient dans ſes intérêts ; il ſe défendoit même d'y penſer & d'en parler, & s'il ſe reſſouvenoit qu'il eût des ennemis, ce n'étoit que devant Dieu pour prier pour eux, pour ſolliciter la bonté divine en leur faveur, & pour embraſſer devant Sa Majeſté leurs intérêts avec autant de zéle qu'il l'eût fait, s'ils euſſent été ſes plus grands bienfaicteurs. C'eſt ainſi en effet qu'il les regardoit par l'œil de

la

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

la Foi, qui les lui découvroit comme les inſtrumens de ſa ſanctification, & comme des amis charitables à qui il étoit redevable des occaſions précieuſes qu'il avoit d'imiter Jeſus-Chriſt attaché ſur la Croix.

La charité s'étoit ſi-bien emparée du cœur de nôtre ſaint Prêtre, & y tenoit un ſi grand empire, que je crois qu'il lui eût fait violence, s'il ne lui eût pas laiſſé ſuivre le penchant dominant qui le portoit à oublier les injures, à pardonner à ſes ennemis, & à les aimer tendrement. Sur cet article il ne faiſoit acception de perſonne. Ceux qui le mépriſoient, qui l'offenſoient, qui l'outrageoient, étoient tous ſes amis & avoient les premieres places dans ſon cœur, ſans qu'il eût égard ni à la vileté de la perſonne, ni à la qualité de l'injure, à l'injuſtice, à l'ingratitude, à la mauvaiſe foi, & à la perfidie de celui qui la lui faiſoit. Celui qui l'attaquoit fût-il un de ſes Diſciples, ou un de ſes pénitens, un de ceux qui avoient ſa confiance, ou qui lui avoient de grandes obligations, dès-là qu'il en recevoit quelque injuſtice ou quelque injure, il étoit ſûr de devenir le bien-aimé de ſon cœur. L'hiſtoire de ſa vie en a fourni aſſez d'exemples : outragé, volé, trahi, frapé même en diverſes occaſions par des enfans de perdition aſſez ſemblables à Judas, il pleuroit leur deſertion ſans paroître ſenſible à l'injure qu'il en avoit reçûë & ſe jettoit à leurs pieds, tantôt pour les conjurer de ne point ſortir de la Communauté, tantôt pour les engager à y revenir ; & il falloit dans ces occaſions que les Freres réünis enſemble fiſſent à leur Pere commun, une ſainte violence pour l'obliger ou à renvoyer ces perfides, ou à leur fermer la porte d'une maiſon dont ils avoient fait le ſcandale.

Entre les Eccleſiaſtiques qui trouvoient chez lui un hoſpice gratuit & auſſi long qu'ils vouloient, il s'en trouva un jeune qui parut n'y venir & n'y reſter que pour épuiſer la charité du Serviteur de Dieu, & donner au démon le plaiſir de triompher de ſon humilité & de ſa patience. Son ingratitude croiſſoit à meſure qu'il recevoit du bien de M. De La Salle, & par un contraſte de vices & de vertus, plus l'un étoit doux, patient, humble, plus l'autre montroit d'orgueïl & d'inſolence. Emporté, violent & d'une fierté inoüie, il traitoit tous les Freres comme ſes valets, & leur Superieur comme un eſprit foible ; car il ne ſe cachoit point pour l'apeller un rêveur, & traiter de contes & de ſonges tout ce qu'il diſoit. Toûjours mécontent de ce qu'on lui preſentoit à table, quoiqu'on le traitât avec ſingularité en lui donnant des portions plus amples & mieux aprêtées, il éclatoit en murmures contre ceux qui le ſervoient ; & par dépit il jettoit à terre le potage & les portions en pleine Communauté, lorſque M. De La Salle n'étoit pas preſent. Le ſaint Homme qui ne tardoit pas à en être informé, paroiſſoit l'ignorer, & redoubloit ſes manieres douces, humbles & gracieuſes, envers celui qui affectoit de le traiter avec mépris & bruſquerie. Il tardoit aux Freres de voir ſortir cet hôte ingrat, inſolent, & qui de jour en jour devenoit inſuportable : ils attendoient avec impatience, que M. De La Salle las de ſes ſcandales, le priât de ſe retirer ; mais le ſaint Homme qui regardoit cet Eccléſiaſtique comme ſon ennemi perſonnel, & comme la croix de ſa maiſon, n'avoit garde de chercher à s'en défaire. Celui-ci perſuadé de la bonté de M. De La Salle, ou déterminé à pouſſer à bout ſa patience, ne penſoit pas à en ſortir ; & comme s'il eût pris plaiſir à devenir le démon de la maiſon, il y reſta ſix mois entiers pour en faire le tourment.

Parmi les Freres qui exerçoient la vertu de leur Superieur, il y en avoit un qui quoique prévenu de la plus grande eſtime pour ſa perſonne, prenoit à ſon égard des airs de hauteur, des manieres inſolentes, impérieuſes, brutales & mépriſantes,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

qui faiſoient gémir & rougir les autres qui en étoient témoins. Je ne ſçai comment cela ſe faiſoit ; car celui dont je parle regardoit dans le fond ſon Superieur comme un Saint ; il demeura toûjours inviolablement attaché à lui, & ne voulut jamais monter à ſa place, quelqu'inſtance que lui en fiſſent ſes ennemis, dont le projet étoit de chaſſer l'Inſtituteur, ou de le mettre au dernier rang, ainſi qu'il a été dit. Quoiqu'il en ſoit, ce Diſciple inconſideré, petit en génie & en vertu, n'a pas peu ſervi à épurer celle de ſon Superieur, qui trouvoit en lui un contradicteur perpetuel, un cenſeur public & un Maître inſolent. C'étoit par tous ces endroits que M. De La Salle l'honoroit & l'aimoit. Loin de l'éloigner de ſa perſonne, comme les Freres l'en ſollicitoient, il le raprochoit de lui & lui donnoit part à ſa confiance ; & il eut bien regret quand enfin cédant aux importunes inſtances des autres Freres, il ne vit plus auprès de lui, celui-ci qu'ils avoient obligé d'aller en Province ; car alors regrettant ſa preſence, il ſe plaignit à eux de ce qu'ils lui avoient *ôté ſon bon ami*. Il eſt vrai que M. De La Salle ainſi traité par quelques-uns de ſes inférieurs, étoit bien dédommagé par les reſpects, la tendreſſe, l'attache & la confiance des autres. Cependant il faut l'avoüer, il y en avoit peu qui ne miſſent en exercice ſa charité, ſa douceur, ſa patience & ſon humilité Chrétienne ; car il y en avoit peu, qui quoique d'une grande vertu, euſſent pleinement corrigé & réformé en eux un extérieur groſſier & peu agréable, des manieres ruſtiques & rebutantes.

Sa patience à ſuporter les défauts du prochain.

Le ſuport des défauts du prochain eſt une loi de la charité, mais ſi parfaite qu'on ne la voit guére bien pratiquée que par les parfaits ; & ſi on l'examine bien, quelque heroïque que paroiſſe l'amour tendre & cordial des ennemis, le ſuport charitable des défauts du prochain a quelque choſe de plus mortifiant pour la nature, en ce qu'il eſt un exercice de charité de tous les jours & de tous les momens, quand on vit avec ceux qui en ſont les objets. M. De La Salle étoit né poli, civil, gracieux & avec toutes les qualitez que deſire la ſocieté, & qui rendent aimable le commerce de la vie. Il n'eût donc pas peu à ſouffrir de vivre avec gens ſans lettres, ſans éducation, ſans étenduë de génie. Quand je me repreſente ce jeune Chanoine de Reims, homme de famille, juſques-là en commerce avec les premiers de la Ville, qui étoient ſes parens ou ſes amis, Docteur & docte, & portant plus que perſonne une inclination naturelle pour la converſation des honnêtes gens, & la compagnie des gens d'eſprit & de lettres, & une antipathie fonciere pour la ruſticité & la groſſiereté ; je l'ai déja dit, il me ſemble voir Nôtre Seigneur au milieu de ſes Apôtres ſuportant avec une douceur extrême & une patience infatigable, leurs défauts, leurs imperfections & leurs groſſieretez. Le genereux Prêtre n'eût donc pas un petit exercice de charité, quand il ſe vit à la tête de quelques Maîtres d'Ecole pauvres, ruſtiques & groſſiers. Je ſçai que dans la ſuite, lui vinrent des jeunes gens d'eſprit, de famille & bien elevez, qui augmentérent le nombre de ſes Diſciples ; mais dans ce nombre pluſieurs autres ſemblables aux premiers fourniſſoient au Serviteur de Dieu des occaſions continuelles de pratiquer la vertu. Et rien peut-être n'a plus multiplié ſes mérites, en fourniſſant matiere à ſa patience, à ſa douceur & à ſon humilité, que cet exercice continuel de charité, qu'il regarda lui-même comme un des plus grands & des plus pénibles ſacrifices qu'il eût à preſenter à Dieu, quand il ſe livra à l'execution de ſes deſſeins éternels.

Aſſocié d'abord à des gens qui lui convenoient ſi peu, oubliant ce qu'ils étoient & ce qu'il étoit lui-même, il parut au milieu d'eux comme un Pere tendre que l'amour aveugle ſur les défauts de ſes enfans, ou qui les voit avec douceur & patien-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ce. Jamais il n'en témoignoit de peine, il ne paroiſſoit pas même les apercevoir. Il ſurmontoit ſi parfaitement l'opoſition, qu'il pouvoit reſſentir pour la ruſticité des uns, la légereté des autres, le zéle indiſcret de ceux-ci, les manieres bruſques de ceux-là, les petiteſſes d'eſprit de quelques-uns, les mauvaiſes humeurs de certains, la mal-propreté de pluſieurs, & les manquemens de tous, qu'il ſembloit ne voir aucun défaut en eux. Jamais il ne donnoit le moindre ſigne d'inclination ou d'averſion naturelle. Ami de tous ſans exception de perſonne, il paroiſſoit s'accommoder à toutes ſortes d'humeurs, fort attentif à n'en point avoir lui-même. Loin de faire remarquer leurs mépriſes, de leur reprocher leurs indiſcrétions, de blâmer leurs imperfections, de reprendre hautement leurs fautes & de leur en faire confuſion, il les couvroit autant qu'il pouvoit, & il les excuſoit quand ſon devoir de Superieur & le zéle de l'ordre & de la diſcipline pouvoient le lui permettre.

La charité lui faiſoit trouver douce & legere l'obligation de ſouffrir les importunitez des ſcrupuleux, d'eſſuïer le chagrin des malades, d'écouter les plaintes des affligez, de ſuporter les foibleſſes des puſillanimes, de fortifier leur courage, & de ſoulager les peines de tous.

S'il y en avoit quelques fois qui paruſſent, ſur-tout aux récréations dans le tems qu'il les laiſſoit plus libres, oublier ce qu'il étoit à leur égard & ce qu'ils devoient être au ſien, & perdre le reſpect pour ſa qualité de Prêtre & de Superieur par trop de familiarité; il ne leur donnoit pas ſujet de le remarquer. En un mot, mort en tout ce qui l'intéreſſoit perſonnellement, il ſuivoit inviolablement ces grandes régles de l'Apôtre : la premiere qu'il apelle la Loi de Jeſus-Chriſt, *de ſuporter les défauts les uns des autres*; la ſeconde, *de ſe charger des foibleſſes des infirmes*; la troiſiéme, de ſe prêter à tous les ſoulagemens & à tous les bons offices que la charité du prochain peut demander, *ſupportantes invicem in charitate.* *Gal. 6. 2.* *Rom. 15. 1.* *Eph. 4. 2.*

Enfin on reconnoît en M. De La Salle tous les caracteres de la parfaite charité, que S. Paul dépeint dans ſa Lettre aux Corinthiens : *Charité patiente*, qui ſuporte ſans chagrin & ſans peine les humeurs, les foibleſſes & les imperfections du prochain. Charité *benigne & douce*, qui ne ſe laiſſe jamais échaper à des paroles dures & piquantes, & qui ſçait ménager tous les eſprits avec une prudente circonſpection, ſans qu'on la voye ni parler ſéchement, ni répondre avec aigreur, ni commander avec empire. Charité qui n'eſt *ni jalouſe ni envieuſe, ni malfaiſante, ni vaine, ni ambitieuſe, ni intéreſſée, ni ſujette à la colere, ni amie du mal & de l'iniquité.* Cette divine charité, loin d'envier le bonheur du prochain ou de s'affliger de ſon bien, pleure ſes maux comme les ſiens propres, & regarde du même œil tous ſes avantages. Elle ne ſuit ni le caprice, ni l'humeur. Ennemie de la feintiſe & de la diſſimulation, elle ne ſçait ni flâter les vices, ni condeſcendre aux paſſions. Renfermée dans la vûë de ſon propre néant, elle ne montre que de l'eſtime & du reſpect, elle ne montre que des marques d'humilité & de déférence pour tout le monde. Rien de vil, d'abject, d'humiliant, qu'elle n'embraſſe de grand cœur pour l'amour du prochain. Uniquement attachée aux intérêts de Dieu, elle ſacrifie volontiers les ſiens, quand quelque raiſon légitime le demande. Elle ne s'aigrit & ne ſe pique jamais contre perſonne, conſervant toûjours un cœur plein de tendreſſe & de bonté pour ceux qui lui donnent les plus grands ſujets de mécontentement, comptant pour rien tout le mal qu'on lui fait, & ne ſe reſſouvenant des injures, que pour recommander à Dieu ceux qui en ſont les auteurs. Loin de ſe *réjoüir de l'iniquité* & de la mauvaiſe conduite du prochain, elle en fait le ſujet de ſes gémiſſemens, & ſa joye eſt de le voir comblé de graces & de vertus. *1. Cor. 13.*

IV. Caracteres de la charité de M. De La Salle, tels que S. Paul les repreſente.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Prête à tout endurer, ſa conſtance à faire du bien au prochain eſt ſi grande qu'elle ne peut être ébranlée ni par les ſouffrances, ni par les ignominies, ni par aucun autre genre de tentations, *omnia ſuffert.* Prévenuë heureuſement en faveur du prochain, elle ſe trouve toûjours diſpoſée à croire le bien qu'on en dit, ou à complaire à ſes deſirs, quand ſa conſcience ne s'y opoſe point, *omnia credit.* Comme elle ne perd jamais la bonne opinion qu'elle a du prochain, elle ne deſeſpere de la converſion d'aucun pécheur, ni de la perſéverance de qui que ce ſoit, *omnia ſperat.* Enfin elle ſuporte avec courage toutes ſortes de charges, & elle ne ſe laſſe jamais à ſervir le prochain, *omnia ſuſtinet.*

V. Son ſoin pour entretenir la paix & l'union avec tout le monde, ſurtout entre les Freres.

Ce tableau de la charité parfaite peint par la main du grand Apôtre, repreſente au naturel celle de M. De La Salle. Le dernier trait qui l'acheve, eſt le zéle qu'il a eu pour l'union fraternelle. En premier lieu il a eu un très-grand ſoin d'entretenir cette union avec tout le monde & en particulier avec ceux auſquels la divine Providence le lioit. Il faiſoit ſon poſſible pour qu'il n'y eût entr'eux & lui, *qu'un cœur & qu'une ame*, comme on le diſoit des premiers Chrétiens. Pour y parvenir, nous avons vû dans l'hiſtoire de ſa vie comme il s'apliquoit à conformer ſon eſprit au leur, en ſe faiſant un plaiſir d'écouter leurs raiſons, de ſuivre leurs vûës & d'entrer dans leurs ſentimens, autant que la conſcience pouvoit le lui permettre. Ennemi des contentions & des vaines diſputes, on ne le voyoit jamais ſoutenir avec chaleur ſes penſées; car il n'étoit pas de ces hommes entêtez de leurs ſentimens, qui veulent y aſſujettir tous les autres. Jamais on ne vit un homme plus d'accord & agir avec plus de concert avec ceux que Dieu lui avoit aſſociez pour travailler à la même œuvre. Volontiers il s'accommodoit à leurs manieres, & ſe dépoüilloit des ſiennes. On a vû qu'il ne vouloit rien régler & déterminer par lui-même, & qu'il avoit l'humilité d'attendre leurs avis, de cueillir leurs voix, & de ſouſcrire à la pluralité. Jamais l'humeur n'entroit dans ſes conſeils, ni l'eſprit naturel dans ſes délibérations; au moins ſe faiſoit-il une grande étude de l'en écarter & de s'en vuider, pour ſe rendre pliable entre les mains de Dieu, & plus facile à ſuivre les impreſſions d'autrui. Il eſt vrai qu'il a été ſouvent traité d'entêté & d'homme attaché à ſon ſens, qui ne vouloit jamais démordre de ſes entrepriſes; mais de qui recevoit-il ces ſurnoms odieux & mépriſans? De gens qui vouloient s'ingerer dans ſa Maiſon, & y faire tout à leur tête; de gens qui croyoient que la ſageſſe étoit renfermée chez eux, & qu'on s'écartoit de la raiſon, quand on ne ſuivoit pas leurs lumieres; de gens qui vouloient dominer le Serviteur de Dieu au point de l'obliger de changer l'habit, les Réglemens, les uſages, & les pratiques de vertu des Freres, & faire chez eux Maiſon neuve, en innovant tout; enfin de gens qui par un certain eſprit de contradiction mépriſent, condamnent & trouvent à redire à tout ce qu'ils ne font pas eux-mêmes. Car du reſte, en tout ce qui a été raporté de la conduite du Serviteur de Dieu, on n'y voit qu'une pratique aſſiduë de charité, d'humilité, de douceur, de déférence, d'unanimité d'eſprit & de cœur avec le prochain.

Act. 4.

En ſecond lieu, le charitable Supérieur ami de la paix & de l'union, veilloit extrêmement à l'entretenir & à l'augmenter parmi les Freres. Il leur repreſentoit, que demeurans tous dans le même lieu, ils devoient tous avoir le même eſprit & *être unanimes dans la Maiſon de Dieu*, ainſi que s'explique le Prophéte Roi: qu'étant tous poſez ſur la Pierre angulaire qui unit le Ciel avec la terre, les Juifs avec les Gentils, les ennemis les uns avec les autres, ils devoient être cimentez enſemble par une concorde immuable; qu'étant tous ſujets d'un Prince, qui ſe glorifie du titre de Roi pacifique, & qui ne peut ſouffrir ni trouble, ni partialité en

Pſ. 67. 7.

Epheſ. 2.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſes Etats ; qu'étant tous enfans d'un Pere de Famille, qui veut voir regner dans ſa Maiſon la paix & la concorde ; qu'étant enfin membres d'un Chef qui ne peut ſouffrir de diviſion entre ſes membres, ils devoient n'avoir qu'un même cœur & une même ame. *S'il y a donc quelque conſolation en Jeſus-Chriſt*, leur diſoit-il avec S. Paul, *s'il y a quelque ſoulagement du coté de la charité, s'il y a quelqu'union d'eſprit, s'il y a en vous des entrailles de compaſſion, rendez ma joye complette, en entrant tous dans le meme avis, dans la même charité, dans le meme eſprit, dans les mêmes ſentimens, ſans agir jamais par eſprit de conteſtation ni par vaine gloire ; mais avec humilité, regardant les autres comme vos Superieurs, chacun de vous ayant en vûë, non ſon propre intérêt, mais celui des autres.* Rom. 12. Philip. 2. & ſ.

Lorſqu'il s'apercevoit qu'il y avoit quelque froideur entr'eux, il travailloit à les réünir & en cherchoit tous les moyens. Quand ils lui communiquoient les peines, qu'ils avoient les uns contre les autres, il s'apliquoit à diſſiper leurs ſoupçons, à guérir leurs défiances, & à apaiſer doucement leurs reſſentimens. S'il remarquoit que quelques eſprits mal-faits & de mauvais caractere, *fuſſent d'humeur à ſemer la diſcorde* entre les Freres, caractere *que Dieu déteſte* ; il les écartoit de ſon troupeau comme des Brebis galeuſes : il vouloit voir tous les ſiens comme de vrais *enfans de Dieu amis de la paix*, & zélateurs de l'union fraternelle, ſacrifier tout pour l'entretenir & la procurer. Ayez la paix, ajoutoit-il ; par-tout où vous irez, maintenez-la par la douceur & par la charité, perſéverez a la conſerver ſous les auſpices de la mortification & de l'humilité, ſi vous voulez que le *Dieu de paix & d'amour faſſe ſon ſéjour dans votre ame.* Proverb. 6. 19. Matt. 5.

Enfin ce charitable Pere n'a rien oublié pour faire régner la charité parmi ſes enfans. C'eſt à quoi il a mis tous ſes ſoins pendant ſa vie, comme on peut le remarquer dans les Réglemens qu'il leur a laiſſez, auſſi-bien que dans les pratiques de pieté qu'il a introduites parmi eux, qui ne reſpirent que la ſainte Charité. Ses exhortations ſur ce ſujet étoient fréquentes, pour ne pas dire ordinaires. Et il leur répétoit ſouvent ces paroles de Jeſus-Chriſt : *Ce ſera par l'amour que vous aurez les uns pour les autres, que l'on connoîtra que vous êtes les Diſciples de notre aimable Sauveur.* Pour montrer combien ce charitable Inſtituteur avoit à cœur l'union entre ſes Diſciples, il faudroit faire de grands extraits de ſes écrits & de ſes lettres, où il leur inculque par la plume, ce qu'il leur avoit tant de fois dit de vive voix, ſur la néceſſité, les grands biens de l'union fraternelle, & les moyens de la procurer. Nous nous contenterons de raporter ſur ce ſujet une ou deux de ſes Lettres. Cor. 13. 12. Joan. 15. 34. 35.

Vous ſçavez bien, mon très-cher Frere (écrit-il à l'un d'eux) qu'il faut avoir beaucoup d'amour les uns pour les autres ; & pour cela il faut ſe ſuporter dans les manquemens, ou la foibleſſe humaine nous fait ſouvent tomber. C'eſt en cela qu'on accomplit particulierement le précepte de la charité, qui doit être grande en vous. Il faut aimer ſes Freres pour pouvoir les reprendre avec douceur & cordialité ; car ſans cela la réprehenſion ne fait pas ordinairement ſon fruit : les Freres doivent ſe vaincre pour ſe corriger de leurs défauts ; vous devez auſſi vous vaincre pour vous corriger des vôtres, & leur donner bon exemple. Vous les corrigerez ordinairement plus par-là, que par toutes les réprehenſions dures que vous pouriez leur faire. Vous ne devez pas vous allarmer pour ceux qui tombent en faute, mais vous devez au contraire les avertir d'une maniere cordiale & engageante, & ſur-tout, les avertir en peu de paroles ; car cela eſt de grande conſéquence. Tâchez, je vous prie, d'avoir des manieres engageantes, & faites enſorte qu'une de vos principales occupations, ſoit de procurer l'union entre vos Freres, je prie

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Dieu qu'il vous donne à vous-mêmes cette union. L'averſion contre le prochain (écrit-il à une autre perſonne) & le reſſentiment des injures, empêchent nos prieres d'aller à Dieu, ſi nos cœurs ſont diviſez par la colere & par la haine, il eſt impoſſible de conſerver l'union avec Jeſus-Chriſt, & ainſi ceſſant d'être membres de ſon Corps miſtique, il ne faut pas prétendre que le Pere nous exauce, ne reconnoiſſant pas en nous l'Eſprit de ſon Fils.

Il lui donne enſuite quelques avis très-importans pour entretenir la charité.

1. Acommodez-vous, lui dit-il, par une charitable condeſcendance, à toutes les foibleſſes de vôtre prochain ; & ſur tout, faites-vous une loi de diſſimuler vos ſentimens ſur beaucoup de choſes indifférentes.

2. Quitez toute aigreur contre vôtre prochain quel qu'il ſoit, & convainquez-vous l'eſprit, qu'il eſt en toutes choſes meilleur que vous, ce que vous n'aurez pas de peine à faire ſi vous veillez tant ſoit peu ſur vous-même : & ce qui vous donnera de la facilité à vaincre vos répugnances.

3. Vous chercherez tous les jours les occaſions que vous pourez avoir de rendre ſervice à ceux contre qui vous avez de l'antipathie, après avoir fait tous les matins un examen ſur ce ſujet, vous prendrez des réſolutions que vous mettrez fidellement en pratique avec douceur & humilité.

4. Vous aurez un ſoin particulier de prévenir les plus foibles dans leurs beſoins, nonobſtant la répugnance naturelle que vous y pouriez avoir, le tout néanmoins ſelon l'ordre & les pratiques régulieres de vôtre Communauté, & ſi vous êtes obligé de refuſer quelque choſe, faites enſorte qu'on ſoit content de vôtre refus.

5. Prenez garde d'être cordial envers tous, de parler & répondre avec une très-grande douceur & déférence, en vous propoſant la maniere de parler & de répondre de nôtre Seigneur, lorſqu'on le maltraitoit le plus.

6. Vous ne direz jamais mot des défauts, ou du procédé de vôtre prochain. Quand on en parlera, vous interpréterez ſes actions en bien, & ſi vous croyez ne le pouvoir pas, vous demeurerez dans le ſilence.

7. Ne faites jamais retomber aucune faute ſur le prochain pour vous mettre à couvert : quand ce ſeroit lui qui l'auroit commiſe, & que vous n'y auriez aucune part, vous devez être bien-aiſe qu'on croie que ce ſoit vous, par eſprit de charité & d'humiliation. Faites-vous une coutume de ne vous jamais excuſer ; encore moins de vous mettre à couvert & à l'abri aux dépens des autres.

8. Ne vous plaignez jamais des autres en rien, ſi la néceſſité ne vous y oblige, & quand vous y ſerez obligé, que ce ne ſoit pas par forme de plainte.

9. Quelque peu de raiſon que vous paroiſſent avoir les autres dans leurs ſentimens & ſouhaits, lorſque vous ne pourez y condeſcendre pour obſerver vos Régles, contentez-les de paroles de douceur & d'humilité.

10. Quand il vous arrivera de contredire quelqu'un, ou de déclarer vos ſentimens contre le prochain ; lorſque vous vous en aperceverez, ſi vous parlez encore, vous vous tairez, & ſi on vous en demande la raiſon, vous direz que vous aviez tort de parler ainſi. Vous commettez bien d'autres défauts & plus conſidérables auſquels vous devez avoir égard, pour ne pas interpréter en mal les actions des autres.

11. Vous êtes plein de zéle, mais il n'eſt pas ſelon la ſcience ; car vous voulez que l'on reprenne les autres de leurs fautes, & vous ne voulez pas être repris des vôtres. Souffrez les défauts de vôtre prochain & interprétez-les en bonne part.

12. Enfin, vous prendrez pour régle de ne parler jamais des imperfections des autres, ni de les en reprendre, quelques conſidérables qu'elles vous paroiſſent :

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

repreſentez-vous, quand vous en verrez tomber en quelque défaut, ce qui eſt dit dans l'Evangile, vous voyez une paille dans l'œil de vôtre Frere, & vous n'apercevez pas une poutre qui couvre le vôtre.

Voilà en peu de mots ce que le deſir d'entretenir l'union & la charité a fait dire à nôtre S. Prêtre, rien ne lui a paru ſi néceſſaire que cette vertu, & il faiſoit peu de cas de tout le reſte, de quelque belle aparence qu'il parut, lorſque la charité n'en étoit pas le principe.

ARTICLE III.

Troiſiéme marque de l'éminente charité que M. De La Salle a eüe pour Dieu, ce qu'il a ſacrifié & ſouffert pour Dieu.

PEnſer continuellement à Dieu, en être ſans ceſſe occupé, faire de l'oraiſon ſon élement, & marcher toújours en la preſence de Dieu, eſt une marque de perfection qui ne peut être équivoque; car Dieu lui-même l'a donnée: *Ambula coram me, & eſto perfectus.* Faire de grandes choſes pour Dieu, & à l'exemple de la femme forte, mettre la main à des entrepriſes héroïques pour l'honneur de Dieu, pour le Service de l'Egliſe & pour le ſalut des ames, eſt une preuve effective d'une grande charité; car l'amour porte à l'action, & la main n'eſt jamais oiſive, quand le cœur eſt ardent. Auſſi S. Paul donne-t'il pour témoignage de ſon Apoſtolat, les travaux immenſes que ſon zéle lui a fait entreprendre: *Plus omnibus laboravi.*

Mais ſacrifier tout à Dieu, ſe ſacrifier ſoi-même, embraſſer de grand cœur & aimer la Croix à l'exemple du Sauveur, c'eſt le comble de la charité: Elle ne peut aller plus loin au ſentiment même de Jeſus-Chriſt. *Majorem hac dilectionem nemo habet.* Or la pauvreté, l'ignominie, la ſouffrance, ſont les trois branches de la croix, & l'apanage du Calvaire. Le plus pauvre, le plus humilié, le plus mortifié, eſt celui qui reſſemble le plus à JESUS Crucifié, celui qui peut ſe vanter d'avoir fait dans l'ordre de la grace la plus haute fortune, & enfin celui qui donne à ſon Dieu des témoignages illuſtres de l'amour le plus heroïque. C'eſt par ces endroits ſi glorieux aux ames d'une éminente perfection, qu'il faut regarder Monſieur De la Salle. Les traits de pauvreté, d'humilité, d'obéïſſance, de mortification, de patience & de douceur, dont il a donné tant d'exemples, & dont ſa vie n'eſt qu'une pratique continuelle, doivent finir le tableau de ſes vertus.

§. PREMIER.

Admirable eſprit de pauvreté dans l'Inſtituteur des Freres.

II. §. Preuve démonſtrative de la grande charité de M. De La Salle pour Dieu. Ce qu'il a ſacrifié à Dieu.

L'amour des pauvres ne fut pas ſéparé dans nôtre S. Prêtre, de l'amour de la pauvreté. Comme c'eſt l'ordinaire à ceux qui ſe livrent ſans réſerve à l'eſprit de la grace, d'aller de vertu en vertu, la pauvreté fut le terme où la charité envers les miſérables conduiſit celui qui s'étoit fait leur pere. Aprés avoir laiſſé par-tout des traces de ſa compaſſion & de ſes liberalitez pour les membres ſouffrans de Jeſus-Chriſt, il ſe rangea enfin parmi eux, & donna en ſpectacle à la Ville de Reims un Chanoine apauvri & dépoüillé par ſon propre choix. Il ne fut point de ces perſonnes réſervées & ménageres en fait d'aumônes, qui comptent avec Dieu & avec les pauvres, qui ne verſent que goute à goute leurs conſolations, qui examinent

1. Sacrifice de ſes biens.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ce qu'ils doivent ſe réſerver avant que de ſe réſoudre à donner, qui ſe regardent toûjours comme les premiers néceſſiteux avant que d'en reconnoître d'autres, & qui ne répandent en aumônes que le ſuperflu de leurs biens. Le Chanoine de Reims ami de la pauvreté, autant que des pauvres, pouſſe ſes libéralitez juſqu'à en épuiſer la ſource. Il donne de toutes mains, & ne croit avoir aſſez donné que quand il n'a plus rien à donner. Il penſe que les pauvres ont beſoin de tout, & qu'il n'aura jamais beſoin de rien. Non content de leur être charitable, il leur devient ſaintement prodigue. Il ne voit rien dans ſa maiſon qui ne leur ſoit propre, & il les ſubſtituë enfin à ſes héritiers, en ſe dépoüillant entre leurs mains de ſon bien de patrimoine, après avoir choiſi un pauvre Prêtre par préférence aux riches, pour ſucceſſeur de ſa prébende.

Ces actions héroïques dans le ſiécle où nous vivons plus que dans tout autre, en faveur des pauvres & de la pauvreté, ont ſans doute été pour le Chanoine dépoüillé la ſource des faveurs que le Ciel lui deſtinoit, & de cette haute perfection où Dieu l'apelloit. Jeſus-Chriſt l'a dit : la meſure de ſes miſéricordes, eſt la meſure des nôtres. La meſure de ſes graces ſuit la meſure de nos aumônes. Ce qu'on donne aux pauvres, eſt un prêt qui porte uſure, & qui rend au centuple : *Fœneratur Domino, qui tribuit pauperi.* La récompenſe qu'en reçut dès cette vie M. De La Salle, fut une grace élevée qui lui rendit l'état des pauvres précieux & digne de ſon ambition. Jaloux de leur pauvreté, il voulut devenir par choix pour reſſembler à Jeſus-Chriſt, ce qu'ils ſont par l'ordre de la Providence.

I ſ. Son attrait pour la pauvreté & ſa générosité à l'embraſſer.

La vertu de miſéricorde qui l'avoit prévenu dès ſon enfance, laiſſa l'ouvrage de ſa ſanctification à achever à la vertu de pauvreté ; & celle-ci le mit à couvert de tous les périls de la cupidité par ce renoncement évangelique à tous les biens de la terre, qui eſt le premier pas que Jeſus-Chriſt exige pour le ſuivre, & être parfait.

Ce ſacrifice dans l'âge, dans l'état, & dans les circonſtances où M. De La Salle ſe trouvoit, dans la Ville de ſa naiſſance, au milieu de ſa famille, ſous les yeux de Meſſieurs du Chapitre & de tous ſes concitoyens, fut héroïque de quelque côté qu'on le regarde ; car la pauvreté réelle & effective qui traîne après elle les beſoins & les miſéres de la vie, la honte & le mépris, les inquiétudes & les ſollicitudes pour l'avenir, eſt une vertu affreuſe à la nature, & dont la grace commune ne donne point le goût.

On trouve des perſonnes qui aiment les pauvres, mais rarement qui aiment la pauvreté. Pour aimer les pauvres, il ne faut qu'un peu d'humanité. Ils ſont nos Freres & nôtre chair, ſelon les termes de la ſainte Ecriture. L'état où ils ſe trouvent mérite compaſſion, & excite nôtre tendreſſe. La voix de la nature s'éléve en leur faveur : la foi parle encore plus haut pour eux. Jeſus-Chriſt ſous leur extérieur défiguré, ſe cache & demande en leurs perſonnes. Le Ciel s'oblige de rendre avec uſure le peu de bien qu'on leur fait. Ces motifs rendent les pauvres aimables, & le précepte de les aſſiſter aiſé. Il faudroit ceſſer d'être homme, & ceſſer d'être Chrétien, pour ne les pas aimer ; mais il n'eſt pas ſi aiſé d'aimer leur pauvreté. Combien voit-on de perſonnes Chrétiennes à qui la nature a donné un cœur tendre & compâtiſſant, à qui Dieu a donné une ame grande & généreuſe, qui ſe font un plaiſir de ſemer à pleines mains leurs aumônes, mais y en a-t'il d'une pieté aſſez généreuſe pour deſirer la pauvreté, & qui ſouhaitent comme l'illuſtre ſainte Paule, après avoir épuiſé tout leur bien en faveur des pauvres, ne plus donner l'aumône, mais la demander ? Ces Mazures ruïnées qui en repreſentant l'Etable de Bethléem, reſpirent l'air & portent l'aparence des Sépulcres, ne plaiſent

pas

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

pas à toutes ſortes de perſonnes dévotes. Cette indigence univerſelle qui y régne, & qui ſouvent force nos larmes de couler, ne devient pas l'objet de nôtre envie. Ces vieux haillons qui à peine ſuffiſent pour couvrir des corps demi morts ou de faim ou de froid, n'ont pas coutume de piquer nôtre ambition.

On ne ſçauroit à la vérité aſſez benir les mains charitables qui ne ſe laſſent point de ſervir Jeſus-Chriſt dans ſes membres, ces pieds qui vont les viſiter ſur le lit de leur douleur, ce cœur qui les ſoulage dans leur indigence, & cette prudence qui aſſiſte avec un ſoin éclairé, ceux dont la miſére ſe publie, & épargne la honte de ceux qui n'oſent la manifeſter. On ne ſçauroit trop loüer ces ames ſaintes, qui connoiſſent les pauvres par nom & ſurnom, qui en ſçavent le nombre auſſi-bien que le degré de leurs beſoins, pour y pourvoir par une charité zélée & diſcrette avec moins de ſurpriſe : encore une fois il n'eſt pas rare de trouver dans les riches des amis des pauvres ; mais il eſt très-rare d'en trouver qui ſoient amis & avides de leur pauvreté. Pour aller à eux, il ne faut que ſe laiſſer conduire au poids de la nature ; mais pour ſe ranger parmi eux, il faut tout l'effort de la grace. C'eſt par où je prie le Lecteur d'examiner la vertu d'un Homme, qui dans un âge mûr, dans un rang honorable, dans un état aiſé & abondant, épouſe la pauvreté ; mais quelle pauvreté ? Une pauvreté loüée, telle qu'eſt aujourd'hui celle qu'on profeſſe dans les Cloîtres ? une pauvreté commode, qui met au moins à l'abri des beſoins & des miſeres ? une pauvreté riche qui s'allie avec des fonds & des revenus poſſédez en commun ? non, mais une pauvreté ignominieuſe, une pauvreté incommode, une pauvreté livrée aux plus extremes néceſſitez.

III. Caractéres de la pauvreté.

Voilà les caractéres de la pauvreté à laquelle ſe réſout le Chanoine de Reims. On le ſçait, la honte & la confuſion ſuivent par-tout la grande pauvreté, & font avec elle les treſors de la Croix. C'eſt aſſez d'être riche, pour cüeillir des honneurs. C'eſt aſſez d'être pauvre pour être l'objet des mépris. L'orgueil & le faſte preſque inſéparables des richeſſes, en ſont le piége le plus dangéreux, & l'écüeil le plus funeſte au ſalut ; & l'humilité, vertu ſi rare & ſi néceſſaire, eſt le fruit ordinaire de la pauvreté ignominieuſe & incommode, quand elle eſt de choix, & que l'amour de Dieu en eſt le principe. Je dis ignominieuſe & incommode pour la diſtinguer des autres moins génantes & plus glorieuſes ; car enfin, la plûpart de ceux-là même qui font profeſſion de pauvreté, n'ont voulu ſe faire pauvres qu'à certaines conditions & juſqu'à un certain degré ; ne poſſéder rien en propre, mais avoir quelque choſe en commun ; ſe priver du ſuperflu ſans manquer du néceſſaire ; ne point faire d'amas, mais auſſi ne ſe point réduire aux dernieres extrémitez. Non, que je prétende diminuër le mérite de celle-ci. Elle eſt, je le confeſſe, Evangelique, & elle a été le choix d'un grand nombre d'Elus ; mais il y en a une encore plus héroïque, & c'eſt celle qui ſe voit deshonorée & en proye aux miſéres de la vie.

1. Caractére de la pauvreté de M. De La Salle. Elle eſt ignominieuſe.

Telle a été celle de nôtre Chanoine de Reims. Il ne ſe contenta pas d'être pauvre pour en retirer tout le fruit, il voulut dévorer la honte de le paroître ; & ce qui eſt encore plus rebutant, s'abandonner à la miſéricorde d'autrui, ſe nourrir d'un pain d'aumône, & même l'aller mandier. Il voulut montrer à la Ville de Reims un de ſes Chanoines devenu pauvre volontaire, faire par choix ce que les pauvres font par néceſſité. Il voulut ſe revétir enſuite de l'habit des Freres, excepté la Soutane qu'il porta toujours auſſi longue que celle des autres Eccleſiaſtiques ; habit, qui d'abord fut pour lui & pour eux un vrai habit d'ignominie. Quand pour la premiere fois il parut avec cet équipage honteux, parce qu'il étoit ſingu-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

lier & nouveau, il fut reçû du monde comme il le deſiroit, comme un homme à qui la dévotion faiſoit tourner la tête. Sa conduite parut étrange à un monde déja aſſez ennemi de la haute vertu, & certainement ſi le Chanoine dépoüillé ne cherchoit que les mépris, il y réüſſit, & il eut dequoi ſe ſatisfaire. Il contre-carroit le monde dans toute ſa conduite, & le monde qui ne ſçait rien pardonner, le joüoit & le mépriſoit. Ceux qui font avec le monde un divorce parfait, le ſçavent bien. Ils trouvent en lui un ennemi qui ſe vange par tous les genres de perſécutions que peut ſouffrir la vertu livrée à ſa malignité. Auſſi ne put-il jamais ſe réconcilier avec un Serviteur de Dieu qui lui faiſoit dans le dernier ſiécle une guerre ſi ouverte.

En effet, on n'a guére vû dans nos jours un homme plus opoſé à ſes maximes, plus contraire à ſon eſprit, plus éloigné de ſes maniéres. M. De La Salle ſembloit porter écrite ſur lui-même la condamnation du monde, de ſon luxe dans ſes habits, de ſes délices dans ſa pénitence, de ſon faſte & de ſon orgueil dans la baſſeſſe & la vileté de ſon nouvel état. Sorti du rang des Chanoines de l'illuſtre Métropole de Reims, pour ſe mettre à la tête de gens pauvres, le voilà tombé dans l'indigence, & obligé d'y reſter. Le voilà ſelon ſes vœux, devenu pauvre ; mais aux yeux de la chair, d'une maniere honteuſe & humiliante. Le vœu qu'en font maintenant ſes diſciples, ſe fait comme celui des autres Religieux, avec aplaudiſſement, avec ſolemnité. Le monde aujourd'hui accoutumé a une pareille cérémonie, n'y trouve point à redire. Cette pauvreté eſt d'un grand mérite. Toutefois ſi elle n'eſt point expoſée à l'envie, elle le peut être à la vanité : Mais leur Inſtituteur s'y eſt obligé d'une maniere qui ne lui a point fait d'honneur aux yeux des hommes, & dont Dieu ſeul a pû lui tenir compte ; car en abdiquant ſon Canonicat & ſon Patrimoine au gré de la pure vertu, & ſans égard à la voix du monde & de la nature, il ſe ferma toute reſſource d'aſſiſtance du côté de ſa Famille, de ſes confreres, & de ſes amis, qui ne virent qu'avec dépit & chagrin des dépoüillemens que l'intérêt & la prudence humaine ne ſont pas d'humeur d'aprouver. L'abandon à la divine Providence, fût donc dans la ſuite la ſeule reſſource du pauvre Evangelique. Mais ſi la divine Providence prit toûjours ſoin de l'aſſiſter, elle n'en prit pas moins de l'éprouver, & d'exercer la vertu du Pere & des enfans, par toutes les rigueurs de la pauvreté.

a. Caractere de ſa pauvreté. Elle eſt incommode & le met en proie aux miſeres.

En effet, le Chanoine de Rheims à la ſuite de Jeſus-Chriſt pauvre, outre la honte attachée à la pauvreté, eut tout le tems le reſte de ſes jours d'en boire le calice juſqu'à la lie, & d'en experimenter toutes les incommoditez & les miſeres les plus ſenſibles. Combien de fois a-t-il vû le pain manquer dans ſa maiſon ; je ne dis pas dans les tems de calamité publique & de famine ; car alors lui & les ſiens en proie à la miſere, n'ont ſouvent échapé à la mort que par des eſpéces de miracles de Providence, ou ne ſe ſont conſervé la vie que par la ſcience des longs & rigoureux jeûnes dans leſquels ils étoient exercez : Combien de fois, dis-je, a-t-il vû le pain manquer dans ſa maiſon, dans le tems où il étoit commun & à bon marché ? Quand je dis que le pain néceſſaire à la vie manquoit ſouvent chez lui, je donne à entendre, qu'à plus forte raiſon tout le reſte dont le corps humain a beſoin, s'y trouvoit à peine. Jamais demeure d'homme ne fut plus pauvre que celle de Vaugirard. Linges, habits, couvertures, lits, uſtenſilles de cuiſine, le bois, la boiſſon ; en un mot, preſque tout ce qui ſert à la vie de l'homme, ou n'y étoit pas d'uſage, ou l'uſage y en étoit tel qu'on le voit chez les plus miſerables. La grande maiſon proche Paris, & celle de S. Yon, lieux les plus habitez par l'In-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſtituteur des Freres, n'étoient guére mieux fournis. Combien de fois cet homme de Providence a-t-il été obligé d'aller ſolliciter la miſericorde d'autrui dans des beſoins auſſi frequens que preſſans ? L'amertume de cette eſpéce de mendicité pouvoit néanmoins être adoucie par des réceptions gracieuſes & des aumônes abondantes. Si en tendant la main, ou en ouvrant la bouche pour expoſer ſes beſoins & ceux de ſa famille, il eût vû des bourſes ouvertes & des cœurs liberaux, il auroit pu ſe conſoler & cüeillir quelques fleurs au milieu des épines de la Pauvreté, mais rarement il a eú ce dédommagement ; & quand il l'a eú, il n'a pas pû ou voulu en profiter : car nous avons vu dans le recit de ſa vie, l'injuſtice le dépoüiller des legs & des donations que la divine Providence lui avoit ménagées, & lui les abandonner par un eſprit de charité infiniment ennemi des procès, à ceux qui les lui conteſtoient, ou qui les lui enlevoient. Souvent en donnant de ſes Diſciples pour l'inſtruction des enfans, il a été obligé de laiſſer au Pere celeſte le ſoin de les nourrir ; parce qu'on croyoit leur faire trop de grace à eux & à lui, de leur accorder la liberté de rendre des ſervices charitables & gratuits aux Pauvres. Cela eſt arrivé à Roüen ſans parler des autres lieux, comme il a été dit : & les choſes n'y ont point encore changé de face à leur égard ſur cet article.

En ces cas, on ne ſçauroit dire combien le Pere & les Enfans livrez à leur pauvreté, avoient à ſouffrir. Ils travailloient beaucoup, & ils n'avoient pas dequoi vivre. Tout leur manquoit ſans qu'ils manquaſſent à aucun de leurs devoirs charitables ; & ils croyoient recevoir une grande libéralité, quand on leur faiſoit preſent de quelques chemiſes qui étoient de vrais Cilices, & de quelques piſtoles pour ſe défendre contre la faim & la miſere. Ces beſoins qui étoient fréquens obligeoient en ces cas M. De La Salle de ſortir malgré lui, d'aller chercher le néceſſaire à la vie dans des maiſons opulentes ; mais plus d'une fois traité d'une maniere indigne, il a été obligé d'en ſortir avec honte & confuſion, & de recourir aux pieds de Jeſus-Chriſt pour lui demander le pain quotidien & le ſuplier de tenir ſa parole à l'égard de ceux qui ont tout quitté pour lui. Se trouver dans des beſoins preſſans, être obligé de recourir a la miſericorde d'autrui, n'en recevoir que des rebuts & des mépris ; c'eſt ce qui lui arrivoit. Que pouvoit-il lui arriver de pire ? Il avoit dû le prévoir & ſe le promettre en embraſſant la pauvrete : Il l'avoit en effet prévû, & il s'y etoit reſolu, comme on l'a vû dans ſon lieu. Après tout, plus il étoit pauvre & plus il ſe voyoit ſemblable à Jeſus-Chriſt. L'exemple du Seigneur ſouverain du monde qui par le droit de ſa naiſſance avoit domaine ſur tous ſes biens & en étoit le maitre légitime, né dans une etable, privé de tout, vivant ſur la terre dans une indigence de tout, mourant ſur la Croix dépoüillé de tout, lui ôtoit le ſentiment des rigueurs de la pauvreté. Une telle pauvreté n'avoit pour lui que des charmes & des attraits, & il croyoit lui avoir l'obligation du mépris qu'il ſentoit pour toutes les choſes de la terre, du dégagement dans lequel il ſe voyoit des embaras du ſiecle, & de l'heureuſe liberté qu'il avoit de fixer toutes ſes penſées ſur le Ciel & de ne tenir qu'à Dieu. Il éprouvoit par ſon experience, quelle eſt le fondement de la perfection, le treſor caché de l'Evangile ; & qu'il l'avoit eú à grand marché, en l'achetant au prix de tout ſon bien ; que les pauvres d'eſprit & d'affection ſont heureux, & que le Royaume des Cieux leur apartient dès à preſent. Enfin il y trouvoit le centuple promis dès cette vie à ceux qui quittent tout pour Dieu.

IV. Ses pratiques de pauvreté.

Ce vrai pauvre d'eſprit & de cœur ne ſe contentoit pas d'avoir de la pauvreté de grands ſentimens & d'en conſerver l'amour dans le cœur. Il en donnoit tou-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tes les marques poſſibles & ſe rendoit fidéle à toutes les pratiques de cette vertu. Si l'exemple qu'il en avoit donné en ſe réduiſant à l'indigence fut le premier, il ne fut pas le dernier.

Il ne rougiſſoit jamais de ſon état. Ravi de paroître & de paſſer pour pauvre, il avoit ſoin de porter toutes les livrées de la pauvreté. Tout ce qui étoit à ſon uſage, étoit pauvre & ſentoit le pauvre, habits, meubles & chambres. Les étoffes communes & ſimples, les alimens groſſiers, les lits vils & abjets, étoient ſeuls de ſon goût, il n'en vouloit point d'autres. Il ſe faiſoit un devoir de racommoder ſes vétemens, de balayer ſa chambre, de faire ſon lit quand il s'en ſervoit, & de toutes les autres actions qui ſuivent naturellement l'état des pauvres. La faim, la ſoif, le froid, le chaud, la fatigue, le travail, le manque des choſes néceſſaires, & tout ce qu'il y a dans la pauvreté de plus fâcheux, étoit ce qu'il en aimoit, & ce qui le rendoit content & plein de joie. Accoutumé à être mal vétu, mal nouri, mal logé, il ne s'apercevoit du plus ou du moins, que pour en rendre graces à Dieu.

Lorſque ſes habits ne valoient plus rien il aimoit à les porter devant les plus grands Seigneurs. La chambre la plus incommode étoit de ſon choix, & la ſeule qui lui plaiſoit. Le plus vil, le pire, & le plus convenable à un pauvre étoit toûjours pour lui. En un mot, il embraſſoit avec joie toutes les occaſions de ſouffrir ce que la pauvreté traîne après elle : Comme ce n'étoit point une pauvreté ſans beſoins, ſans mépris, ſans peines qu'il avoit cherchée, ce ne fut point non plus celle qu'il trouva & qu'il aima ; mais une pauvreté honteuſe, incommode & fâcheuſe.

Que la pauvreté eſt une grande richeſſe ! s'écrioit-il ſouvent dans un tranſport de joie, *que ſes murailles ſont fortes & inacceſſibles aux voleurs* ! Il recevoit tout ce qui lui étoit néceſſaire, comme un pauvre reçoit l'aumône. En cet eſprit il alloit à table, & il s'y comportoit comme un mandiant qu'on y a apellé & qu'on nourit par charité, qui trouve bon tout ce qu'on lui donne, qui le mange ſans l'examiner, qui ne ſe plaint jamais, & qui n'oſe pas même demander ce qui lui manque. Car il étoit dans cette pratique de manger ce qu'on lui ſervoit, ſans avertir de ce qui lui manquoit. Ainſi il arrivoit quelquefois qu'il ne mangeoit que de la ſoupe, parce qu'on ne lui ſervoit point de portion ; qu'il mangeoit ſon pain ſans viande ou ſa viande ſans pain, parce qu'on avoit oublié de mettre l'un ou l'autre en ſa place. Pour faire profeſſion qu'il n'avoit rien en propre, il n'employoit point d'autres termes que ceux qui marquent la déſapropriation & dont on ſe ſert dans les Communautez Religieuſes, & qui ſont auſſi en uſage chez les Freres. Il s'offenſoit même ſi quelqu'un d'eux parloit autrement de ce qui le regardoit. Ce qui parut une fois lorſqu'un Frere à qui il avoit porté avec ſimplicité ſes bas à faire raccommoder, vint lui dire : Monſieur, vos bas ſont raccommodez. *Mes bas*, repliqua le pauvre Evangelique avec une ſainte émotion : *Mon Frere, je n'ai point de bas à moi.* Il n'avoit jamais rien de ſuperflu. Il gardoit une ſi grande pauvreté, & ſa maiſon étoit ſi pauvre, que quand il falloit racommoder ſes bas, il falloit quelquefois qu'il gardât la chambre en attendant qu'on les lui raportât, faute d'autres.

Il portoit ſes habits tant qu'ils ſe pouvoient porter, juſqu'à ce qu'ils tombaſſent par lambeaux. Tout ce qui étoit à ſon uſage, n'étoit plus bon qu'à jetter quand il le quittoit. Un jour allant à Reims dans ſon équipage ordinaire d'un pauvre Prêtre, il y entra avec un grand Chapeau uſé, qui tomboit de tous côtez, tel

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

qu'il avoit coutume de le porter, ſemblable à celui des Freres & auſſi propre à faire honte à ſa famille, qu'à lui attirer des railleries. Ainſi ſur l'avis du Frere qui l'accompagnoit, il en acheta un autre dans la boutique d'un Chapelier qui ſe trouva ſur ſon chemin, & y laiſſa le ſien qui n'étoit bon qu'à jetter. C'eſt ce qu'en jugea lui-même un des Freres de Reims, qui regrettant la perte du Chapeau qu'avoit laiſſé M. De La Salle chez le Chapelier, alla le lui redemander. *Le voilà*, lui répondit cet homme en le lui montrant derriere la porte, *faites-en votre profit.* Le Frere l'ayant vû en perdit l'envie, & s'en retourna honteux; ce qui donna occaſion au Chapelier de rire & de faire rire du fait. Le bruit s'en étant répandu dans la Ville, un des Parens de M. De La Salle choqué vint à la Maiſon des Freres ſe plaindre de la honte qu'ils recevoient de ces ſortes d'avantures.

Les habits de deſſous que quitta le Serviteur de Dieu dans le Seminaire de S. Nicolas du Chardonnet à Paris, où il etoit alors, deux ans avant ſa mort, étoient de même valeur; il fallut les jetter. Sans jamais en demander, il les attendoit de la main de la divine Providence, qui les lui preſentoit par celle des Freres; & alors il les recevoit comme pauvre, par aumône, & comme inférieur par obéiſſance. On avoit pourtant de la peine à lui en faire prendre de neufs, & il falloit uſer d'induſtrie ou d'une eſpece de violence pour lui enlever les ſiens, *qui étoient*, diſoit-il, *aſſez bons pour un pauvre Prêtre. En raccommodant les notres*, ajoutoit-il d'autres fois, *ils pourront encore nous ſervir. Nous ne cherchons pas à plaire au monde.* Ainſi à force d'etre rapetaſſez, ou ils n'avoient plus preſqu'aucune forme, ou ils ſervoient à l'incommoder; ſur-tout ſes bas qui étoient d'étoffe vile comme ceux des Freres, étoient ſi pleins de piéces & de coutures, qu'ils étoient plus propres à le mortifier qu'à lui échauffer les pieds. Ses habits de deſſus, c'eſt-à-dire, ſa ſoutane & ſon manteau long, ſouvent racommodez avec de grandes piéces, quoique dans la décence, valoient ſi peu qu'ils ceſſoient d'être à l'uſage de perſonne, quand ils ne l'étoient plus au ſien. Les deux ſoldats voleurs, qui l'attendirent un jour pour avoir ſa dépoüille, y furent attrapez eux-mêmes, & furent obligez de lui rendre ſa ſoutane & ſon manteau après les avoir enlevez, honteux d'un larcin que des gueux auroient abandonné. Le bon Pere ſe trouvant à Calais dans le voyage dont il a été parlé dans ſa vie, le jour de l'Aſſomption, il fut invité d'officier avec tant d'inſtance par le Doyen de la Paroiſſe, qu'il ne put honnêtement le refuſer. Il avoit alors une ſi mauvaiſe ſoutane, qu'elle laiſſoit voir les habits de deſſous, qui ne valoient pas mieux. Les Eccleſiaſtiques ſurpris de voir un ancien Chanoine de Reims dans l'équipage du plus pauvre Prêtre du Diocéſe, lui en ayant fourni une pour célébrer avec décence, l'Homme de Dieu ſe retira dans un coin de la Sacriſtie pour s'en revétir. Le Frere qui l'accompagnoit s'étant mis en devoir de ramaſſer la ſienne qui trainoit à terre pour la mettre au porte-manteau, il l'en empêcha ſans lui en dire la raiſon; mais il lui fut facile de la découvrir, quand il la regarda de près: ainſi il ſe contenta de la derober aux yeux, en la cachant dans un endroit écarté. Une autre fois par une avanture plus heureuſe, le ſaint Prêtre fut obligé de ſe dépoüiller de ſon manteau trop vieux & trop uſé, & d'en recevoir un meilleur des mains d'un Prélat charitable, touché de voir l'ancien Chanoine de Reims & ſon ancien Confrere dans le Seminaire de S. Sulpice dans un équipage à faire pitié.

Quand l'ancienneté de ſes habits l'obligeoit d'en agréer de neufs, il ne les acceptoit que lorſqu'ils étoient au goût de la pauvreté, c'eſt-à-dire, d'une étoffe vile & groſſiere, & couſus ſans ſoie, avec du fil ou de la laine. Par raport aux ceintures

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

il falloit courir une partie des Boutiques de Paris, pour en trouver une à ſa mode, auſſi pauvre qu'il la deſiroit; car toutes celles, je ne dis pas de ſoye, il y avoit renoncé; mais de laines les plus communes étoient pour lui trop belles & trop riches. Elles étoient toûjours fort courtes & étroites, & quand elles étoient rompues, il les renoüoit. Un jour que le bon Pere avoit beſoin d'une ceinture, un des Freres qui en avoit fait uſage en l'état de Clericature, & qui s'y connoiſſoit bien, s'offrit à l'acheter, en aſſurant qu'il en ſçavoit le prix & la qualité. Mais le vrai pauvre d'eſprit qui aimoit en toutes choſes la ſimplicité & la petiteſſe, craignant que ce Frere ne lui en achetât une trop belle, le remercia de ſa bonne volonté, en repliquant qu'il chargeroit de cette commiſſion un autre qui s'y entendoit mieux que lui. En même-tems, tirant à l'ecart celui qu'il en jugeoit capable, il lui mit quinze ſols en main pour lui en acheter une de laine telle qu'il la vouloit, en lui enſeignant où il la trouveroit, & en lui impoſant ſilence là-deſſus. Après bien des recherches, il en trouva une de ſon goût, dont il fut fort content; mais elle ne fut pas du goût de l'autre Frere. Elle bleſſa ſes yeux auſſi tôt qu'il la vit, & ſa langue s'emancipa à dire à M. De La Salle: *Quel eſt donc l'imbecile qui vous a acheté ce cordon? C'eſt un homme qui s'y entend mieux que vous*, repliqua le ſaint Pretre, en lui fermant la bouche. Les ſouliers convenoient au reſte de ſon équipage. Leur groſſiereté & leur peſanteur, auſſi-bien que les cordons de cuir avec leſquels il les attachoit, faiſoient honneur à la pauvreté. Revenant de Reims a Paris par un tems de dégel, & un chemin preſque impratiquable, il y laiſſa ſes ſouliers qu'il n'a eut point a regretter, puiſqu'ils étoient ruinez & uſez avant que d'entrer en route. De ſorte qu'il fut obligé de marcher les pieds nuds juſqu'au premier Village. Ce qui le conſola, fut la rencontre de ſouliers les plus propres du monde à mortifier l'amour propre. L'empeigne en étoit dure & épaiſſe comme une planche, les talons même ceux d'une botte, trois groſſes ſemelles couſues l'une ſur l'autre, étoient armées de plus de cent clous: en un mot, ils étoient tels qu'il les falloit à un homme comme M. De La Salle. Il ſembloit qu'il les eût ordonnez: auſſi ne manqua-t'il pas de les acheter pour achever ſon voyage. Les Freres de Paris voyant arriver leur Superieur ſi bien chauſſé, ſe hâterent de lui preſenter d'autres ſouliers pour le ſoulager; & ayant été curieux de les peſer, ils trouvérent que le poids en étoit de près de cinq livres.

Par ce même eſprit de pauvreté, il garda pendant quinze ans une vieille culotte remplie de tant de piéces, qu'elle avoit perdu ſa premiere ſubſtance. Mais comme nous l'avons deja remarqué, il ſçavoit unir enſemble la propreté à la pauvreté. Tout étoit vil, abjet, groſſier dans ſes vétemens, mais rien n'y etoit dégoûtant, ni mal-propre; tout y étoit net & honnête. Ce n'etoit par conſéquent pas pour lui une petite mortification de voir de ſes diſciples avec un exterieur trop negligé, qui à la verité, peut être quelquefois le fruit de la vertu; mais qui ſouvent auſſi eſt celui de la pareſſe, & choque la modeſtie & la décence convenable. Le ſaint Homme ennemi de toute affectation, blâmoit également l'excès dans la propreté. Il ne pouvoit ſouffrir que ſous un dehors pauvre & humilié, on cachât un penchant ſecret de plaire. *Eſt-ce donc*, diſoit-il à celui qui paroiſſoit curieux de ſe montrer propre, *que vous deſirez de plaire aux hommes: ſi cela eſt, vous n'etes pas Serviteur de Jeſus-Chriſt. Nous n'avons pas quitté le monde pour nous y conformer, mais pour le mépriſer avec ſes maximes.* D'un autre coté, il ne vouloit pas qu'on donnat l'eſprit de pauvreté pour principe d'une négligence trop marquée dans ſon extérieur; prétendant que ſa vraye ſource eſt la ſingularité, la vanité &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

une hypocrisie deliée qui se masque des aparences de la vertu, quand la pareſſe n'en eſt pas l'origine.

Tous les meubles du Serviteur de Dieu étoient un nouveau Teſtament, une Imitation de Jeſus-Chriſt, un Crucifix & un Chapelet. Ne permettant rien de plus à ſes Diſciples, il ne vouloit pas avoir rien davantage. Lorſque quelques fois on lui repreſentoit que ſa chambre (ſi toutes fois les trous où il avoit coutume de ſe loger, méritoient ce nom) étoit trop dépoüillée, il répondoit: *Hé! que dites-vous? N'eſt-ce pas être bien riche, que de poſſeder le Saint Evangile & d'y puiſer, quand on veut, les treſors de la Vie Eternelle? N'étoit ce pas-là toute la richeſſe des anciens Solitaires, & la mine dont ils ont tiré les treſors des vertus qui les ont tant enrichis?*

Je viens de dire que les lieux qu'il avoit coutume d'habiter, ne méritoient pas le nom de chambres: ſouvent même il n'en avoit pas de particuliere; car dans les Maiſons où les Freres étoient trop à l'étroit, il n'en vouloit point, & il ſe contentoit de la chambre commune. Dans les autres, il habitoit des trous qu'il rempliſſoit de ſa preſence quand il y étoit, ou des réduits incommodes & déſagréables. Celui qu'il occupoit à S. Yon & dans lequel il mourut, étoit aſſez ſemblable à une petite étable. Enfoncé en terre d'un pied, il en avoit ſi-bien l'air, la forme & l'odeur, qu'en y entrant on s'en formoit l'idée, & que l'on ſe figuroit, qu'il avoit ſervi à l'uſage de quelque bête, avant que de prêter couvert au Superieur des Freres. Véritablement il étoit attenant à l'écurie de la Maiſon où étoient les beſtiaux, & il en tiroit le goût. Le puiſſant attrait que M. De La Salle avoit pour la ſainte vertu de pauvreté, lui inſpiroit celui de mourir dans un Hôpital parmi les pauvres. Il eût été au comble de ſes vœux, ſi on lui eût accordé cette grace, qu'il ſollicita en 1690. avec grande inſtance pluſieurs jours de ſuite, dans une grande maladie qui fit deſeſpérer de ſa vie. Il ne manqua ni de bonnes raiſons pour ſe faire écouter, ni de force pour les faire valoir; & s'il garda enfin le ſilence ſur cet article, ce ne fut que parce qu'il ſentit que ſa priere faiſoit beaucoup de peine à ſes Diſciples.

V. Récompenſe de ſa pauvreté, le centuple dès cette vie.

Il faut icy remarquer à la loüange de la pauvreté Evangélique, que M. De La Salle y trouva dès cette vie, le treſor quelle cache, & le centuple que Jeſus-Chriſt a promis à ceux qui quittent tout pour lui. Je fais conſiſter ce centuple dans l'abondance des graces qui lui rendit le chemin de la perfection aiſé, dans une force ſurnaturelle qui le rendit ſupérieur à tous les évenemens de la vie les plus facheux, & dans cette grandeur & cette élevation d'ame qui le montra toûjours inſenſible à toutes les choſes de la terre. Déchargé du poids des richeſſes, il a couru, il a volé dans la cariere la plus épineuſe de la perfection, avec une agilité qu'on ne peut s'empêcher d'admirer dans ſa vie. De ſorte qu'on peut lui apliquer ces paroles de l'imitation. *Suaviter equitat, quem gratia Dei portat.* Dépoüillé de tout, il s'eſt vû rempli des dons de Dieu, & d'un goût pour la retraite & pour l'oraiſon, ſi grand & ſi doux qu'il y paſſoit les jours & les nuits, & qu'il trouvoit au milieu même des plus affreuſes pénitences, une eſpece de Paradis. Une force ſurnaturelle & dominante ſur toutes les foibleſſes de la nature, en lui faiſant ſentir dans les diſgraces les plus ſenſibles & les peines les plus douloureuſes & les plus humiliantes, la preſence & le ſecours du Tout-puiſſant, le mettoit en droit de dire avec le grand Apôtre: *Je puis tout en celui qui me fortifie.*

Après avoir fait la démarche des Apôtres, je puis dire que le cœur Apoſtolique lui fut donné; un cœur qui ne ſçavoit eſtimer, deſirer & goûter que Dieu;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

qui regardoit comme du fumier toutes les choſes de la terre, *ut ſtercora*, qui ne s'intereſſoit qu'à la gloire de Dieu, au ſalut des ames, & au bien de la Religion; qui n'avoit d'ambition que pour la reſſemblance avec Jeſus-Chriſt, enfin qui ne connoiſſoit point d'autre fortune que celle du Calvaire & de la Croix. Un homme de ce genre ſi ſemblable à ceux qui ont préché la Foi, & qui l'ont encore plus perſuadée par l'exemple de leur vertu, que par leurs diſcours & leurs miracles même, n'avoit pas plus de ſollicitude pour ſon Inſtitut que pour ſa vie. Il ne penſoit ni à l'aſſurer, ni à le bien fonder, ni à lui acquérir des biens. Uniquement attentif à l'enrichir des vertus, il oublioit tous les intérêts temporels, & ne paroiſſoit pas en faire plus de cas que de la boue. Content pour eux & pour lui d'avoir de quoi ſe vétir & ſe nourir, il les vouloit auſſi détachez de ce monde, qu'ils en étoient dépoüillez, perſuadé qu'on eſt riche, quand on deſire les richeſſes, & que ceux qui veulent le devenir, tombent dans la tentation, dans les pieges de Satan, & en beaucoup de deſirs vains & inutiles qui entraînent l'homme à ſa perte. De-là cette inſenſibilité en lui ſur tous les torts, les préjudices & les injuſtices qu'on lui faiſoit. Il abandonnoit ſa Tunique à celui qui prenoit ſon manteau; & content de ſa pauvreté, il ne permettoit pas de courir après les larrons qui avoient volé ſa maiſon, ni de conteſter avec ceux qui pilloient ſes meubles, ni d'entrer en Procez avec ceux qui enlevoient ſes biens. Lorſque quelques Freres lui expoſoient leur grande pauvreté, & la peine qu'ils en reſſentoient, il leur répondoit avec le S. Homme Tobie: *Que craignez-vous? Pourquoi vous abatez-vous? Il eſt vrai que nous ſommes pauvres, mais ne ſçavez-vous pas que nous aurons beaucoup de bien ſi nous craignons Dieu, ſi nous nous éloignons du peché, ſi nous faiſons de bonnes actions; & tout ce que Dieu demande de nous*: C'eſt ainſi qu'il animoit ſes Freres & qu'il s'encourageoit lui-même à aimer la ſainte pauvreté. Un Frere qu'il avoit envoyé faire un nouvel établiſſement, lui écrivant un jour pour lui faire ſçavoir l'extréme pauvreté où il étoit réduit, il l'encourage à la ſuporter par ces paroles:

1. Tim. 6. 8.

Il faut aimer la pauvreté, mon très-cher Frere, Nôtre Seigneur a été fort pauvre, quoi qu'il eût pû être riche; vous devez donc imiter ce Divin modele. Il me paroît cependant que vous voudriez que rien ne vous manquât afin d'être content. Hé! qui ne déſireroit d'être pauvre à cette condition? Les grands & les puiſſans du monde, n'abandonneroient-ils pas toutes leurs richeſſes, pour joüir d'un avantage qui les rendroit plus heureux que les Princes & les Rois de la terre. Souvenez-vous, je vous prie, que vous n'êtes pas venu en Communauté pour avoir toutes vos commoditez & contentemens, mais bien pour embraſſer la pauvreté & ſes ſuites. Je dis ſes ſuites, parce qu'il ne vous ſerviroit de rien d'aimer la vertu, ſi vous n'aimez point tout ce qui en dépend, & qui vous peut donner matiere de la pratiquer.

» Vous êtes pauvre, dites-vous: que cette parole me plaît! car dire que vous » êtes pauvre, c'eſt dire que vous êtes heureux. *Vous êtes bien-heureux, vous qui » êtes pauvres*, diſoit Jeſus-Chriſt à ſes Apôtres. Je vous dis la même choſe. O! » que vous êtes heureux! vous n'avez, dites-vous, jamais été ſi pauvre: tant mieux, » vous n'aviez jamais tant eu de moyens de pratiquer la vertu que vous en avez » maintenant. Je vous pourois dire à ce ſujet, ce qu'un grand Pape répondit une » fois à un Jeſuite qui lui expoſoit la grande pauvreté de ſa maiſon, laquelle » diſoit il, n'avoit jamais été ſi pauvre. *Tant mieux pour vous*, lui repliqua-t'il, » *plus vous ſerez pauvres, & meilleurs en ſerez-vous*; les richeſſes corrompent or-

» naire-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

dinairement les cœurs des bons Religieux, & l'étroite obſervance du Vœu de pau- « vreté eſt un des plus grands biens qu'on puiſſe procurer aux maiſons Religieuſes. « Chériſſons la pauvreté, dit-il à ſes enfans dans les écrits qu'il leur a laiſſez, com- « me Jeſus-Chriſt l'a aimée, & comme le moyen le plus propre que nous puiſſions « prendre pour avancer dans la perfection ; tenons nous toûjours dans la diſpoſi- « tion de mandier, ſi la Providence le veut, & de mourir dans la derniere miſe- « re. N'ayons & ne diſpoſons de rien, non-plus que de nous-mêmes ; & enfin ten- « dons toûjours au dénuëment & au dépoüillement de toutes choſes, afin de nous « rendre ſemblables à Jeſus-Chriſt, qui a manqué de tout pendant ſa vie pour l'a- « mour de nous. C'a été auſſi la pratique de tous les grands Saints, qui ſe ſont « retirez du monde & qui ont travaillé au ſalut des ames, comme les Apôtres & « grand nombre d'autres. Imitons-les, en mépriſant les choſes temporelles, puiſ- « que nous ſommes dans un état & dans un emploi qui a raport au leur. N'ayons « rien en propre & regardons tout ce que nous avons comme étant commun à « nos Freres, le donnant, le cédant, & le quittant ſans peine. Privons-nous le « plus que nous pourons, non-ſeulement du ſuperflu, mais des choſes mêmes « qui ſont utiles & néceſſaires, & ſoyons ravis de joïe quand quelque choſe nous « manque. «

Saint Chriſoſtôme admiroit autrefois le Prophête Elie, la force de ſes paroles, l'efficace de ſes menaces. Rien n'eſt plus pauvre : *Quid Elia pauperius*, & il fait trembler les Rois impies, il fait la loi à tout Iſraël : Il ferme, & il ouvre le Ciel, en ſuſpend ou en fait tomber les pluyes, comme s'il en avoit les clefs. Chaſſé dans le deſert, enfoncé dans ſa grotte, tout lui manque : cependant qu'il eſt puiſſant ! tout tremble devant lui. Le feu ſort de ſa bouche pour conſumer ſes ennemis, il tire ſa force de ſa miſere. *Omnia vincebat, quia pauper erat.* M. De La Salle montroit quelque choſe de ſemblable d'une autre maniere. Sa pauvreté le rendoit victorieux de la faim, de la ſoif, de la nudité, des injuſtices, des diſgraces de la fortune & des miſeres de la vie : Comment ? En le rendant content, tranquille, & élevé au-deſſus de toutes les ſollicitudes. L'abondance des faveurs céleſtes le dédommageoit des épines de l'indigence : le cœur eſt riche, quand il eſt content ; & il eſt toûjours content, quand il peut fixer ſes deſirs en Dieu. Ainſi ſi on ne pouvoit voir un Prêtre plus pauvre, que M. De La Salle, on ne pouvoit en trouver un plus content. N'ayant rien, il avoit tout, *Nihil habentes & omnia poſſidentes*, parce qu'il avoit ſon Dieu ; car le cœur eſt bien avare, qui ne veut pas ſe contenter du bien ſouverain.

Après tout, le monde a ſes pauvres & l'Evangile fait les ſiens. Les premiers mécontens de leur ſort & jaloux de celui du prochain, n'attendent rien en cette vie, & s'ôtent le droit d'eſpérer pour l'autre. Martyrs volontaires d'une cupidité qui les domine, ils ne ſont ni contens en eux-mêmes, ni innocens devant Dieu. Les ſeconds dépoüillez de leur propre main, débaraſſez du poids des richeſſes, courent avec rapidité les chercher où ils les ont envoyées. Contens de Dieu ſeul, pour le chercher plus librement, pour le poſſéder plus ſûrement, pour l'aimer plus purement, ils abandonnent tout le reſte, & mettent leur treſor dans leur pauvreté : héritage d'autant plus précieux qu'il met les pauvres en aſſurance ; car il eſt difficile d'être riche & de ne pas tomber par l'attachement aux biens dans ces trois ſortes d'injuſtices. La premiere, eſt de ſe réſerver tout entier l'uſage de ſes biens ſans en faire part aux pauvres. La ſeconde, de s'enrichir à leurs dépens. La troiſiéme, de les rejetter avec dureté, & de n'en pouvoir ſuporter la preſence. C'eſt ain-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſi que ſe conſomme l'iniquité du riche : Il ferme ſa bourſe aux beſoins des pauvres, il détourne les yeux de deſſus leurs perſonnes, il ſucce & ſe nourrit de leur ſubſiſtance. Dureté, injuſtice, cruauté, trois précipices où conduiſent les richeſſes & qui en font le danger; c'eſt ce qui a fait que tant de Saints les ont apréhendées. Ils commencent pour les ſanctifier, à faire entrer les pauvres avec eux en partage de leurs biens. Enſuite par une charité ingénieuſe, ils ſe retranchent pour les ſoulager, & enfin ils ſe dépoüillent eux-mêmes en leur faveur, & jaloux de leur état, ils épouſent leur pauvreté.

Voilà les trois degrez de la parfaite pauvreté, que nous avons vûë pratiquée par l'Inſtituteur des Ecoles Chrétiennes.

§. DEUXIE'ME.

Profonde humilité de M. De La Salle.

I. 2. Sacrifice de ſon honneur.

Comment ſe fait-il que les hommes les plus favoriſez de Dieu, & les plus élevez dans l'ordre de la grace, ſoient les plus petits à leurs yeux, & que la place que leur cœur aime, eſt toûjours la derniere? Leurs vertus inconnuës à eux ſeuls, leur ſont incommodes, ſi elles brillent à d'autres yeux que ceux de Dieu. Si on les regarde comme des Saints, ils ſe regardent comme des hypocrites.

Il eſt vrai que ces bas ſentimens d'eux-mêmes ſont les fidéles gardiens de leurs vertus mêmes. Jamais ces chef-d'œuvres de la grace ne ſont plus honorables devant Dieu, que quand ils ſont les plus deshonorez à leurs propres yeux; & Dieu changeroit de ſentiment à leur égard, s'ils en changeoient eux-mêmes. Plus il les éleve, plus il veut qu'ils s'abaiſſent. Plus il les careſſe, plus il faut qu'ils ſe mépriſent. Toutes les faveurs du Ciel s'arrêtent au moment que ce contrepoids d'humilité manque. Cependant quand on ſe voit dans l'eſtime de tout le monde, qu'il eſt difficile de n'être pas de l'avis du public! Quand Dieu lui-même autoriſe l'opinion commune par des faveurs de diſtinction & des graces du premier ordre, comment la contredire & la condamner par ſes propres ſentimens?

Après tout cette humilité des Saints qui paroît à quelques-uns une Enigme, eſt-elle donc ſi difficile à développer? Plus ils ſont pleins de vérité, plus ils ſont vuides de vanité. La grandeur de Dieu ſur laquelle ils ſe meſurent, les fait décroître dans leur eſprit & devenir ſi petits, qu'à la fin ils ne ſe voyent plus. Si le Ciel & la terre fuyent en preſence de l'Etre infini, ce n'eſt pas merveille : ſi des hommes bornez & défectueux, quelques Saints qu'ils ſoient, ne ſe trouvent plus rien, quand ils ſont devant lui, la ſainteté de Dieu qui leur découvre ce qu'ils ſont, eſt le miroir clair qui leur manifeſte leur néant, leurs péchez & leurs miſeres. Plus par conſéquent ils ſont proches d'elle, plus ils ſe voyent coupables, ils ſe ſentent miſerables, ils ſe croyent indignes. Ce myſtere de l'humilité des Saints expliqué, il ne faut plus s'étonner de voir en M. De La Salle un homme de diſtinction & de mérite, un homme de graces & de vertus, toûjours anéanti en lui-même, ne reſpirant que le mépris de ſa perſonne, avide de la derniere place, ami de la dépendance, ne ſe plaiſant que dans la vie cachée, ou dans les humiliations.

II. Anéantiſſement du ſaint Homme, comment il y parvint. Cinq choſes y contribuérent.

Cinq choſes contribuérent à former l'humble parfait en M. De la Salle, & à le faire entrer dans cet heureux état d'anéantiſſement intérieur, qui vuide, ou qui ſupoſe l'homme vuidé de toute eſtime de ſoi-même; l'état vil & abject qu'il embraſſa, les mépris qu'il y cüeillit, l'étude de la connoiſſance de lui-même, la pratique aſſiduë des humiliations, la lumiere divine. L'humilité eſt une vertu ſi rare &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſi difficile, qu'elle ne naît pour l'ordinaire dans l'ame, que par le concours de ces cinq choſes, quand elle n'eſt point donnée par infuſion.

Si l'état vil & abject n'eſt pas à l'abri de l'orgüeil, au moins faut-il convenir qu'il a l'avantage de ne le pas nourir & de ne lui point fournir de matiere, & qu'il a le privilége de favoriſer l'humilité & ceux qui veulent l'acquerir. Si les honneurs changent les mœurs, ſi l'élévation des emplois éleve le cœur, ſi une fortune brillante produit l'enflure de l'ame, rien n'eſt plus propre à rabaiſſer ces hauteurs, que la chute, l'abaiſſement, l'abjection. On aprend à penſer de ſoi ce qu'on en doit penſer, quand on n'eſt plus en lieu d'écouter des loüanges, d'accorder des graces, de faire ſentir de l'autorité ou de la diſtinction. Les plus attentifs à fermer toutes les avenuës de l'ame à la vanité, la ſentent s'y couler dans un état honoré ou honorable. Le vil & l'abject preſente au contraire à l'homme de bonne volonté l'avantage de l'aider à s'abaiſſer & à perdre toute eſtime de lui-même. 1. L'état vil & abject qu'il embraſſa.

Ainſi M. De La Salle dépoüillé, dégradé, pour ainſi dire, & deſcendu au plus bas étage des conditions de l'Egliſe, y trouva cet accez facile vers l'humilité du cœur, que la grace fait trouver avec peine à ceux qui ſont bien avec la fortune. En ſe voiant du rang de Chanoine de la Métropole de Reims, paſſer à celui de Maître d'Ecole; de l'abondance entrer dans l'indigence; & d'un état heureux ſelon le ſiécle, tomber dans un état réputé miſérable, il lui fut aiſé d'entrer dans les ſentimens qu'inſpire l'humilité Chrétienne; & à l'eſprit de Dieu d'operer en ſon interieur l'eſpece de Métamorphoſe qui ſe faiſoit à l'exterieur.

En effet, comme il eſt aſſez ordinaire de ſouſcrire à l'avis du public, & de conclure à la pluralité des voix, il fut aiſé à M. De La Salle de joindre ſon ſuffrage à celui du monde, & de penſer de lui-même comme le monde en penſoit. Or le monde n'en penſoit & n'en parloit qu'avec mépris : il étoit l'objet de ſes railleries & de ſes médiſances, de ſes fureurs & de ſes perſecutions. Tout en lui étoit blâmé, contredit, condamné. On étudioit toutes ſes démarches pour leur donner un air ridicule; & ceux qui étoient le moins prévenus contre lui, croyoient lui faire grace de ſe contenter de rire à ſes dépens. Le profit que le ſaint Prêtre fit de ce décri général, fut d'entrer dans les vûës de Dieu, qui vouloit cacher ſes héroïques exemples de vertu ſous le nuage de l'humilité, & de ſe rabaiſſer intérieurement encore plus que le public ne le rabaiſſoit à l'extérieur. Il profita des jugemens des hommes en les faiſant ſervir à ſon anéantiſſement volontaire & à la haine de lui-même. 2. Les mépris qu'il y cueillit.

Il cüeillit tous les mépris comme des fleurs propres à compoſer la couronne de la vraye humilité, plus précieuſe que tous les diadêmes d'honneur, dont le monde couronne les Princes. De cette ſorte le ſaint Prêtre étudia la parfaite connoiſſance de lui-même dans ce que le monde en diſoit. N'y liſant rien que de deſavantageux à ſon honneur, il aprit à ſe deshonorer lui-même, à ſe vuider de cette bonne opinion, de cette eſtime ſecrette & démeſurée, & de ce deſir funeſte de nôtre propre excellence, que nous avons hérité de nôtre premier Pere, & que le Baptême n'a pas effacé. Plus il aprofondiſſoit devant Dieu ce que le monde diſoit ſur ſon compte, plus il trouvoit ſujet de s'humilier; & juſques dans les calomnies les plus noires & les impoſtures les plus criantes, il découvroit un fond de vérité qui l'obligeoit d'avoüer que les hommes en parlant mal de lui, n'en diſoient pas aſſez, & que s'ils voyoient dans ſon fond tout ce qu'il y voyoit lui-même, ils redoubleroient leurs mépris. 3. L'étude de la connoiſſance de lui-même. 4. L'aplication à s'humilier.

Dans cette intime perſuaſion que les hommes ne le traitoient pas auſſi mal qu'il

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

le méritoit, il ajoûtoit à leurs mépris les humiliations volontaires, dont il ſe faiſoit une étude & un art. Il étoit devenu ſi parfait en cette ſcience qu'il ſçavoit tout tourner à ſon déſavantage, trouver des mépris par-tout où il alloit, & ménager avec toutes ſortes de perſonnes des occaſions de s'abaiſſer. L'attrait de la grace le portoit là ; & pour lui être fidéle, il épioit & il ſaiſiſſoit tous les momens de s'humilier. Sa paſſion pour la derniere place étoit dominante, & il avoit peine à la céder. Dequoi ne s'aviſoit-il pas pour ſe détruire dans l'eſprit des hommes & ſe perdre dans leur eſtime? Ce deſir ne le leur montroit que pour mandier leurs inſultes : il n'étoit content que quand il ſe voyoit ou couvert de bouë, ou ſuivi avec des huées, ou pourſuivi à coups de pierres dans la compagnie de ſes Freres. Ainſi déshonoré, ce qui arrivoit ſouvent, il croyoit qu'on lui rendoit juſtice, & il triomphoit de ce que le monde vangeoit Dieu des péchez qu'il avoit commis. Son plaiſir étoit de publier ce qui pouvoit lui ôter toute eſtime. Il étoit plus hardi à réveler ſes défauts & plus éloquent à les éxagerer, que nous ne ſommes adroits à les cacher & à les diminuër. Il ne manquoit jamais de dire du mal de lui-même, quand on vouloit ou le loüer, ou lui témoigner de l'honneur. En le diſant, il vouloit être cru, & n'oublioit rien pour le perſuader, fort différent de ceux qui ne parlent mal d'eux, que pour en entendre dire du bien. Car il y a une humilité artificieuſe & hypocrite, qui ne ſe deshonore, que pour être eſtimée, qui fait quelquefois qu'on vend, pour ainſi dire, ſes fautes pour en acheter des loüanges. On dit du mal de ſoi ; mais on ſeroit bien fâché qu'on le crût. *Je ſuis un pécheur* ; ce n'eſt pas à le dire, mais à le croire & à aimer qu'on le penſe & qu'on le diſe, que conſiſte l'humilité. Ce langage ne ſortoit de la bouche de M. De La Salle, que de l'abondance de ſon cœur, & dans les occaſions qui le demandoient ; car au reſte, ſa pratique étoit de s'oublier & de ſe faire oublier, de ne parler jamais de ſoi ni en bien ni en mal ; & il ne ſe diſpenſoit de cette regle, que quand on ſortoit à ſon égard des bornes du ſilence que ſon humilité vouloit qu'on gardât ſur ce qui pouvoit tendre à ſa loüange.

Il reçoit en paix les humiliations qui lui arrivent.

L'état d'abjection dans lequel M. De La Salle s'étoit réduit, paroiſſoit autoriſer tout le monde à l'humilier : les plus gens de bien comme les autres, s'oublioient ſouvent eux-mêmes & ſe donnoient la liberté de traiter avec le plus grand mépris, un homme auſſi digne de leur reſpect, que de leur imitation. Un de ceux-là fut le Curé de S. Nicolas de Roüen : mécontent de ce que les Freres logés ſur ſa Paroiſſe, n'aſſiſtoient point à ſon Egliſe les jours de Fêtes & de Dimanches, il écrivit à M. De La Salle une lettre pleine d'injures contre lui & ſa Communauté. Ce M. n'ignoroit cependant pas les excuſes légitimes qui juſtifioient l'abſence des Freres de ſa Paroiſſe : il ſçavoit qu'occupés ces jours-là, ſelon leurs Régles à mener à l'Office divin, les enfans dans les Egliſes Paroiſſiales des lieux où ſont les Ecoles, il ne leur étoit pas poſſible d'être préſens à la ſienne. Sa Lettre étoit ſi outrageante, que le Serviteur de Dieu après l'avoir luë, en parut étrangement étonné & dit, qu'il n'auroit jamais crû que ce Curé ſe fût laiſſé aller à des paſſions ſi violentes. Cependant comme le ſaint Inſtituteur étoit parfaitement Hierarchique & n'avoit point d'autre volonté que celle des Superieurs, il alla à l'Archevêché non pour ſe plaindre, mais pour recevoir les ordres du Grand-Vicaire en expliquant le ſujet qui aigriſſoit ſi fort un Curé des plus réguliers & des plus zélez du Diocéſe. Le fait éclairci, la queſtion fut décidée en faveur des Freres, & il fut jugé qu'ils devoient s'en tenir à une régle ſi avantageuſe à leurs écoliers.

Vers l'an 1708. M. l'Intendant de Roüen ayant reçû pluſieurs Requêtes con-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tre les Freres au ſujet de leurs Ecoliers & des Penſionnaires de S. Yon, il y vint accompagné de M. le Premier Préſident pour en faire ſes plaintes au ſaint Inſtituteur & pour faire une exacte information de la verité des accuſations. Le ſaint Homme étant alors incommodé & arêté dans ſa pauvre petite chambre, ces Meſſieurs y entrerent & prirent place auprès de lui. M. le Premier Préſident prenant la parole, dit: M. l'Intendant vient-ici pour s'informer à fond, de vôtre Maiſon, de ce qui s'y fait, & pour vérifier ſi tout ce que l'on en dit eſt vrai. Il a reçû pluſieurs Requêtes contre vos Freres d'Ecoles, & auſſi contre vous au ſujet des Penſionnaires. On dit que vous avez des Maîtres incapables d'enſeigner; que vous faites tort aux gens du métier, & que vous nourriſſez fort mal vos Penſionnaires, quoique vous en receviez de groſſes penſions. Le ſaint Homme répondit avec ſon humilité & ſa modeſtie ordinaire, en ces termes: M. j'oſe vous aſſurer que la maiſon n'eſt pas ſi mal ordonnée, qu'on vous l'a dit. Nous donnons l'office qui convient à un chacun & dont il eſt capable. Les uns Novices ne ſont apliqués qu'aux exercices de piété, à prendre l'eſprit de leur vocation & entrer dans la pratique des vertus qui leur ſont propres: d'autres ſont des Freres Servans qui ne ſont occupés qu'au temporel de la maiſon. Comme on n'exige de ceux-ci que des travaux manuels, on ne demande pas qu'ils ſçachent lire & écrire. Les troiſiémes ſont de jeunes gens que l'on commence à former dans des baſſes claſſes ſous la conduite des plus experimentez qui deſſervent les plus hautes; & on attend pour les emploïer qu'ils en ſoient devenus capables. Ceux-là ſont ſous la conduite d'un Directeur ſage & prudent qui veille pour que chacun s'acquite bien de ſon emploi, & il eſt obligé de nous en rendre compte. A l'égard des Penſionnaires, leur nourriture eſt reglée ſur le prix de leur penſion. Les uns ne donnent que cent livres, d'autres païent cinquante écus; il y en a qui ſont ſur le pied de deux, de trois, & de quatre cens livres & plus, il eſt juſte que la difference de prix faſſe la difference de la nourriture. Au reſte, tous ſe portent bien. Pour en faire la preuve, le ſage Superieur les fit tous venir en préſence de M. l'Intendant, qui en les voïant dans l'embonpoint & avec un bon viſage, fut convaincu par ſes yeux de la fauſſeté des raports qu'on lui avoit faits. Il fut même ſi content de ce qu'il vit, qu'il promit de ne faire à l'avenir aucune attention aux Requêtes qu'on lui préſenteroit ſur ce ſujet. Sur quoi M. le Premier Préſident prit occaſion de lui dire en riant: *Hé bien, Monſieur, ne vous avois-je pas bien dit, que vous vous en retourneriez plus content que vous n'étiez venu?* De cette maniere l'humilité du S. Inſtituteur ſortit triomphante des accuſations de ſes ennemis.

Nous vous avons déja raporté combien M. De La Salle parut choqué de ce que M. Genſe l'avoit invité à dîner chez lui, pour donner moien à un Peintre de Calais de tirer ſon portrait. Si j'en parle ici, c'eſt que le fait m'a été circonſtancié d'une autre maniere. Il eſt choqué des honneurs qu'on lui fait.

Tandis que M. De La Salle étoit à la table, dit un des Freres, le Peintre caché derriere une tapiſſerie, après avoir deſſiné ſon front, fut obligé de lever la tête pour voir avec plus de clarté les traits du reſte de ſon viſage: or comme il étoit en face du ſaint Homme, il ne put échaper à ſa vûë. Dans l'inſtant le cœur de celui-ci fut bleſſé encore plus que ſes yeux; & comme s'il eût vû un crime dont il ne vouloit pas moins être témoin, il ſe leva de table avec l'air d'un homme indigné, & ſe retira après avoir remercié froidement ſon hôte. Revenu à la maiſon fort mortifié, il dit aux Freres dans le tranſport de ſa ſainte colere, que M. Genſe en apoſtant un Peintre pour le tirer, s'étoit moqué de lui. Le vertueux Laï-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

que qui honoroit comme un Saint celui qu'il avoit invité à manger, & dont il desiroit avoir le Portrait, fut à son tour fort mortifié, non de l'action dont M. De La Salle paroissoit offensé, mais d'avoir manqué son coup.

Dans l'intervalle du tems que M. De La Salle avoit fui en Provence pour s'y cacher, M. l'Evêque de Saint-Omer dans le dessein d'établir les Freres dans sa ville Episcopale avoit eû l'humilité d'aller voir ceux de Calais pour conferer sur cette affaire, & ensuite ceux de Paris dans l'esperance de parler au saint Instituteur & de conclure avec lui. Mais ne l'aiant pas trouvé, il fut obligé de suspendre l'execution de son pieux projet. Un autre que lui, moins zélé pour avoir des Disciples de M. De La Salle, n'y auroit plus pensé & auroit tourné ses vûës ailleurs; car alors le Noviciat étant renversé, ceux qui s'étoient ingerés dans le gouvernement de la maison, avoient répondu au Prélat qu'elle étoit vuide de sujets, & que l'absence de M. De La Salle qui avoit sçû si bien se cacher, qu'on ne sçavoit où il étoit, ôtoit toute esperance de l'en voir remplie. Une réponse de cette nature propre à dégoûter le Prélat, ne le rebuta point, & il attendit avec patience le moment de la Providence pour avoir des Disciples de M. De La Salle.

Ce raport fait par un des Freres au saint Instituteur, le fit gémir en lui faisant sentir combien son Institut avoit été proche de sa ruine pendant son absence. Mais ce n'étoit pas des larmes sur les maux passez que les Freres demandoient à leur Superieur, ils vouloient l'engager à aller à Saint-Omer trouver le Prélat qui desiroit ardemment le voir, ou au moins à lui écrire pour conclure l'établissement projetté. Or c'est à quoi l'humilité du saint Homme s'opposoit; parce qu'il ne se regardoit plus que comme rien dans sa propre maison & qu'il ne vouloit se réserver que le droit d'obéir à ceux-là même qui usurpoient celui de lui commander. *Que voulez-vous que je fasse?* répondit-il, *ceux que vous connoissez à Paris après avoir ruiné le Noviciat en mon absence, se mêlent de conduire la Communauté sans permettre que je m'en mêle moi-même.* Cependant les Freres continuant leurs instances, le saint Prêtre dit qu'il alloit recommander l'affaire à Dieu en montant à l'Autel. Aparemment il fut inspiré d'acquiescer aux desirs des Freres; car de retour de l'Autel il écrivit au Prélat dont il reçut une prompte réponse par laquelle il étoit prié de venir au plûtôt à Saint-Omer le trouver avant le départ qu'il étoit prêt de faire pour aller administrer le Sacrement de Confirmation dans quelques Paroisses de son Diocése. Mais M. De La Salle obligé d'aller à Calais avant que d'aller à Saint-Omer, ne put s'y rendre au tems marqué; & quand il y arriva, il ne trouva plus le Prélat, quoiqu'il eut retardé son voiage de quelques jours pour attendre le Serviteur de Dieu qu'il désiroit avec ardeur de voir.

En l'absence du pieux Evêque, il fut reçû avec honneur par M. Tissot son Grand-Vicaire qui en avoit reçû l'ordre. Celui-ci marqua combien le Prelat avoit été mortifié de partir sans avoir pû le voir, quoiqu'il eut retardé son voiage malgré les plaintes des habitans des lieux préparez pour recevoir sa visite, qui murmuroient de son retardement. On lui montra ensuite le plan de la maison qu'on vouloit bâtir pour loger les Freres, & on le mena au Seminaire voir les personnes qui destinoient les fonds nécessaires pour cet établissement. Cela fait, le vertueux Prêtre se retira des compagnies le plûtôt qu'il put pour aller prier dans la Cathédrale, où il demeura assez long-tems. Il retourna le lendemain célébrer la sainte Messe en l'honneur de Saint-Omer pour implorer sa protection en faveur de cet établissement qui fut quelque tems après heureusement executé. Mais ce ne fut pas sans de grandes résistances de la part du Serviteur de Dieu à qui l'humilité

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

perſuadoit qu'il ne lui apartenoit pas de ſe mêler de cette affaire n'étant rien dans la ſociété. De ſorte que ſi la lettre qu'il reçut de M. l'Evêque de Saint-Omer, lui donna une vraie joie d'un côté, de l'autre, elle lui cauſa une ſenſible mortification, en ce que le Prélat s'adreſſoit à lui comme au Superieur de l'Inſtitut: qualité qu'il vouloit perdre en l'eſprit de tout le monde, & qui offenſoit ſa modeſtie. *Ce n'eſt point à moi*, diſoit-il aux Freres, *à traiter de cette affaire: Je n'ai point de titre pour le faire. N'étant plus rien dans la Communauté, il ne me convient point d'agir en qualité de Superieur;* mais il eut beau le dire, les Freres lui firent tant d'inſtances qu'il fut comme forcé de conclure cet établiſſement, malgré les répugnances de ſon humilité.

5 La lumiere Divine.

Enfin la lumiere divine acheva de perfectionner dans nôtre S. Prêtre l'ouvrage de cet anéantiſſement intérieur qui vuidant l'ame de toute propre eſtime, la prépare à être remplie de l'eſprit de Dieu & de ſes dons. Sans le ſecours de cette lumiere, l'ame ne ſe voit jamais qu'à demi & imparfaitement; & ne peut par conſéquent avoir une juſte idée de ſa baſſeſſe & de ſon néant; mais quand éclairée d'enhaut elle peut découvrir ce qu'elle eſt par ſon origine, ce qu'elle a dans ſon fond, ce qu'elle eſt née, ce qu'elle porte dans ſa chair, ce qu'elle cache dans ſa nature, où la conduiſent ſes penchans, elle ſe rend juſtice & fait à la vérité cet hommage; que le néant eſt ſon origine, le péché ſon ouvrage, la corruption du cœur ſon héritage, & l'enfer ſon partage. Concevant alors qu'elle n'eſt rien, qu'elle n'a rien, qu'elle ne peut rien; ſentant ſon indigence, ſa foibleſſe, ſon impuiſſance & ſa miſere, elle ſe fait pitié à elle-même, & convient qu'elle eſt miſérable & dans un état digne de tout mépris. Plus Dieu ſe découvre à elle, plus elle ſe découvre elle-même; & dans elle-même, un abîme de miſeres qui coulent du néant & du péché. Péché & néant: c'eſt ce qu'elle ſe voit dans le clair miroir de la ſainteté Divine; & cette vûë la confond ſans l'abatre, l'anéantit ſans la détruire, la condamne ſans la déſeſpérer. Elle ſe voit monſtrueuſe, & ce regard produit le mépris de ſoi-même qui ſert de fondement au pur amour de Dieu.

Ainſi quelque étude que nôtre ſaint Prêtre eût faite de la connoiſſance de lui-même, il aprît mieux ce qu'il étoit dans un moment à la faveur du rayon celeſte, qu'il n'eût pû faire pendant des ſiécles par des examens & des retours ſans fin ſur lui-même. Il vit ce qu'il avoit vû, mais d'une autre maniere qu'il ne l'avoit vû, que le peché nous met au-deſſous du neant, parce qu'il ajoute la rebellion au néant, & qu'étant pécheur il n'étoit qu'un néant rebelle & armé contre ſon Dieu; que cette révolte méritoit une privation de toutes graces & un abandon univerſel; que n'ayant dans ſon fond que le menſonge & le peché, il ſe verroit en proye, ſi la main de Dieu ne le défendoit, aux deſirs les plus corrompus, aux paſſions les plus honteuſes, aux crimes les plus abominables & à la plus terrible perſécution des démons. En un mot, l'eſprit de Dieu lui faiſant ſentir le fond de corruption qu'il portoit en lui-même, ſa pente univerſelle au mal, les excès dont le déréglement de ſes inclinations le menaçoient, & les affreux précipices où la violence des paſſions pouvoient l'emporter, il conçut que ſon plus grand ennemi étoit lui-même, & que la verité & la juſtice l'obligeoient à prendre de lui-même les ſentimens les plus bas, à ne ſe traiter qu'avec mépris, & à recevoir les affronts de tout le monde avec joye.

III. La pauvreté & l'oraiſon lui mériterent degrans des lumieres pour ſe connoître.

Ces rayons de lumieres qui forment l'humble parfait en celui qui les reçoit, coulérent de deux ſources; l'une fut le généreux renoncement qu'il fit à tous les biens de la terre; l'autre, l'oraiſon continuelle. La pauvreté réelle à laquelle

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

il s'étoit condamné pour l'amour de Dieu, lui mérita le don de la pauvreté d'esprit, qui, ſelon l'interprétation de S. Auguſtin, de S. Jerôme, de S. Gregoire & de pluſieurs autres Peres, n'eſt autre choſe que l'humilité qui vuide l'ame de toute proprieté, en la vuidant de toute propre eſtime. Le don éminent d'oraiſon dont ſes grands ſacrifices furent couronnez, fut l'autre ſource de lumieres dans laquelle il puiſa pour Dieu un fond d'eſtime ſouveraine, & pour lui-même un fond d'horreur.

S. Aug. L. de Virg. c. 14. v. 32. 34. l. 8. de Trinit. c. 7. S. Ferom. in Daniel 3. S. Greg. mor. G. c. 10.

IV. Ses pratiques d'humiliation.

Plein des plus bas ſentimens que l'eſprit d'humilité inſpire, il ne ſe traitoit qu'avec mépris, il ne reſpiroit que le mépris, il ne ſe plaiſoit que dans les mépris. L'hiſtoire de ſa vie ſemble être l'hiſtoire de l'humble parfait, ou de la pratique de cette vertu : voici comment il s'y exerçoit.

Sa premiere pratique d'humiliation, l'oubli de lui-même.

1. Jamais il ne parloit de lui, ni de ce qui le regardoit. Il avoit ſi-bien oublié ce qu'il avoit été, qu'il ne donnoit pas le moindre ſujet de le ſoupçonner. Son extérieur humble & pauvre, auſſi-bien que l'état vil & abject aux yeux des mondains, qu'il avoit embraſſé, diſoient à qui ne le connoiſſoit pas, qu'il étoit né ce qu'il paroiſſoit, & qu'il étoit par origine ce qu'il étoit devenu par choix. Ainſi inconnu, il étoit regardé & traité pour l'ordinaire comme un pauvre Prêtre à la tête de Diſciples qui ne le faiſoient pas briller, & qui laiſſoient ignorer que leur Inſtituteur étoit un homme des premieres familles de Reims, qu'il avoit été Chanoine d'une des plus anciennes & illuſtres Métropoles du Royaume, & qu'à l'exemple des Apôtres il avoit vendu & diſtribué ſon bien aux pauvres pour ſuivre Jeſus-Chriſt. Le ſilence du ſaint Prêtre ſur tout ce qui le regardoit, étoit ſi profond & ſi univerſel, qu'on auroit vécu dix ans avec lui ſans lui entendre dire un ſeul mot de ſa famille, du lieu de ſa naiſſance, de ſon ancien état, ni aprendre rien qui pût lui faire honneur.

Sa pratique d'humiliation : il ſe procure cet oubli dans l'eſprit des autres.

2. Muet à cet égard, il rendoit muets ſur le même ſujet ceux de ſes Diſciples qui le connoiſſoient ; & en général il leur défendoit à tous de parler de lui, & impoſoit pénitence à ceux qui le faiſoient à ſa loüange. Ce fut par cet humble artifice qu'il vint à bout de tarir dans la bouche des Freres les loüanges que méritoient les exemples continuels de vertu dont ils étoient témoins, & dont ils faiſoient la matiere ordinaire de leurs récréations. Et pour mettre une barriere encore plus forte au plaiſir édifiant qu'ils prenoient de s'entretenir de ſes vertus, il leur fit pour lors une Loi par une régle expreſſe de ne parler d'aucune perſonne vivante.

Sa troiſiéme pratique d'humiliation, ſa vie cachée.

3. Son amour pour la vie cachée ſe marquoit par toutes ſortes d'endroits. Retiré dans un trou de chambre, on eût crû voir Antoine dans ſon ſepulcre, Arſéne dans ſon deſert, Benoît dans ſa caverne, fuïr les yeux des hommes, & s'étudier à ſe rendre inviſible. Il ſe faiſoit une étude ſi grande de s'enſévelir dans l'oubli & de s'anéantir dans l'eſprit de toute créature, que l'on pouvoit lui approprier cette maxime du ſaint Auteur de l'Imitation : *Attachez-vous à être inconnu, & à être compté pour rien.*

M. De La Salle après ſon retour de Provence, étant revenu de Paris à ſaint Yon, ſe trouva fort embarraſſé pour obtenir de M. d'Aubigné alors Archevêque de Roüen, les pouvoirs néceſſaires pour confeſſer les Freres & les Novices de cette Maiſon ; parce que le Prélat, après avoir révoqué tous les anciens pouvoirs, avoit obligé tous les Prêtres qui vouloient confeſſer, de ſe preſenter devant lui ou ſes Grands Vicaires, pour en demander la rénovation. L'embarras du ſaint Homme n'étoit pas de faire cette humble demande, mais de paroître encore

Supérieur

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Supérieur des Freres en la faiſant ; titre dont il s'étoit démis, comme il a été raporté dans ſa vie, & dont il ne pouvoit pas même ſuporter l'aparence. Le pieux artifice que l'humilité du ſaint homme lui inſpira pour avoir les pouvoirs, & ne les recevoir qu'en qualité de ſimple Prêtre Chapelain des Freres, fut de ſuplier le Frere Barthelemi d'aller les demander lui-même en qualité de Supérieur, pour marquer que c'étoit lui qui vouloit mettre en beſogne, pour ainſi dire, le ſaint Prêtre, & qui l'obligeoit de confeſſer. Cette commiſſion n'étoit pas moins humiliante pour celui qui la faiſoit, que pour M. De La Salle lui-même ; car il devoit paroître étrange à l'Archevêque qu'un ſimple Frere mît en ſa maniere l'Inſtituteur dans l'exercice des pouvoirs obtenus, & que le Prêtre fût dans la dépendance du Frere, même pour l'exercice de ſes fonctions. On en fut en effet choqué, & l'humilité de M. De La Salle ne fut pas goûtée. On crut qu'il aviliſſoit ſon caractere, en le ſoumettant à un ſimple Frere, & qu'il ne convenoit ni à celui-ci de demander en qualité de Supérieur des pouvoirs pour M. De La Salle, ni à M. De La Salle d'en faire l'exercice par dépendance du Frere Barthelemi : ainſi le Frere fut renvoyé avec honte ; & M. De La Salle ne fut pas moins blâmé d'avoir fait joüer ce perſonnage par ſon prétendu Supérieur, quand il fut obligé de paroître lui-même pour obtenir les pouvoirs qui lui furent accordez, tels qu'il pouvoit les deſirer.

Sa quatriéme pratique d'humiliation ; ſon horreur des loüanges.

4. Pour peindre ſa diſpoſition à l'égard des loüanges & des marques de diſtinction & d'eſtime, ce n'eſt pas aſſez de dire qu'il les fuïoit, il faut ajouter qu'il les avoit en horreur, & que c'étoit vouloir le tourmenter, que de parler à ſon avantage ou de lui faire honneur. Il eſt vrai qu'il n'a pas eu ſouvent occaſion de ſe plaindre des hommes ſur ce ſujet. Son humilité n'a guéres eu à ſe garantir de cet écuëil funeſte à la vertu qui n'eſt pas profonde & bien affermie ; car, ſelon S. Bernard, ſi la vraïe humilité eſt une eſpece de prodige, celle qui ſe ſoutient & qui ne dégénere point au milieu des éloges & des aplaudiſſemens, eſt le miracle de l'humilité même. Celle de M. De La Salle à l'abri d'un état vil & abject en aparence, nourrie de mépris & d'inſultes, exercée par des perſécutions continuelles, n'a rien eu à craindre de cette vanité ſubtile, qui s'attache à une vertu d'éclat & honorée. Mais enfin il a trouvé de tems en tems, & en des Païs reculez, des admirateurs & des Panégyriſtes ; & c'étoit ceux-là qu'il fuïoit & avec leſquels il faiſoit divorce, d'abord qu'ils avoient offenſé ſon humilité par quelques marques d'eſtime & d'honneur ; & la vengeance qu'il ne manquoit point d'en tirer, étoit de ne plus retourner chez eux, ou de fuïr dans ſes voyages leur rencontre par des écarts affectez.

L'humble Prêtre fort ennemi d'ailleurs de la ſingularité, y avoit quelques fois recours pour ſe perdre dans l'eſprit de ceux qui étoient prévenus d'eſtime pour ſa vertu. Un jour à la table d'un bon Curé dont il étoit fort honoré & chez qui il étoit allé loger, ne ſçachant par quel moyen il pourroit le détromper ſur ſon ſujet, il s'aviſa de contre-faire le gourmand & de manger avidement : mais il n'y gagna rien ; car le Curé ayant dit quelque tems après aux Freres qui paſſérent chez lui, le trait d'humilité de leur Supérieur, il ajouta qu'en vain il avoit fait le gourmand devant celui qui l'eſtimeroit toûjours un Saint.

Sa cinquiéme pratique d'humiliation ; ſon étude à paroître un ſimple Frere.

5. Parmi les Freres il étoit comme un d'eux, comme le moindre de tous, évitant avec un ſoin extrême les moindres marques de diſtinction & de ſingularité, *per omnia aſſimilatus Fratribus*, & ne mettant entre eux & lui autre différence que celle d'une plus grande ferveur & d'une plus noble émulation pour les humi

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

liations. Ils étoient ſouvent eux-mêmes très-mortifiez de le voir ſi-bien ſe confondre au milieu d'eux, & ne ſe diſtinguer que par des traits d'abjection. En effet, il y réüſſiſſoit ſi-bien, qu'il n'étoit pas poſſible aux étrangers de le démêler au milieu des Freres. Il eſt vrai qu'un air majeſtueux & reſpectable le montroit aſſez; mais l'art qu'il avoit de l'enveloper ſous le nuage de la ſimplicité & ſous des dehors de dépendance & de ſoumiſſion, en effaçoit les impreſſions.

Quelques jours avant la mort du ſaint Homme, le Frere Superieur étant ſeul avec lui auprès de ſon lit, on entendit du bruit & une eſpece de diſpute, dans laquelle le Frere élevoit la voix & marquoit de l'émotion. Cela parut ſurprenant; car on ſçavoit la profonde veneration que le Frere Barthelemi avoit pour le ſaint Inſtituteur. Pour en ſçavoir la cauſe un autre Frere entra dans la chambre du Malade, & adreſſant la parole au Frere Barthelemi, il le pria de ne rien dire à M. De La Salle qui pût l'affliger. *Ah ! mon Frere*, répartit le Supérieur, *ſi vous ſçaviez la raiſon qui fait que je m'échauffe, vous l'aprouveriez & vous parleriez encore plus haut que moi. M. De La Salle vient de me dire que ſa maladie ruine la maiſon, & qu'il vaut mieux le laiſſer mourir, que de faire tant de dépenſes.* Tel étoit le ſentiment qu'avoit de lui-même un homme de ſi grand mérite devant Dieu. Il ſe comptoit pour rien. Il ſe regardoit comme un Pere à charge à ſes Enfans, qui en faiſoient trop pour lui, & qui devoient l'oublier & le mépriſer autant qu'il le faiſoit lui-même.

6. Les humiliations exterieures.

6. La ſainte paſſion qui le portoit à s'humilier, le forçoit ſouvent de ſe jetter aux pieds des Freres pour les prier en grace de lui dire ſes veritez & de l'avertir de ſes défauts; car, diſoit-il, il en avoit un ſi grand nombre qu'il ne les connoiſſoit pas. Ce fond d'humilité du ſaint Prêtre avoit mis en liberté quelques indiſcrets, de lui dire tout ce qu'ils penſoient, & de lui faire des corrections à leur fantaiſie. Le plaiſir qu'il marquoit d'être abaiſſé, les rendoit plus hardis; & alors paſſant de l'indiſcretion à l'inſolence, ils prenoient droit de le traiter en Novice, de lui reprocher des fautes contre la régularité, & de blâmer en lui des actions de vertu, dont les occaſions ou les motifs leur étoient cachez. Ceux-là étoient ſes bons amis, il les tenoit auprès de ſa perſonne le plus qu'il pouvoit; & quand ils étoient éloignez il leur écrivoit pour recevoir leurs charitables avis. Il s'adreſſoit à eux comme à des Cenſeurs éclairez, & à des Juges intégres qui le connoiſſoient bien, & qui ſçavoient ne lui rien pardonner. *He bien, mon cher Frere*, écrivoit-il un jour à un Ancien, *vous voulez donc encore que je me charge de votre conduite: Je le ferai avec joie, à condition néanmoins que vous me ferez mon Chapitre ſans me flâter : cela vous convient, puiſque vous êtes le plus ancien de nos Freres.* Ce Frere accoutumé à de pareils Actes d'humilité de ſon Superieur, & qui l'avoit vû plus d'une fois à genoux devant lui, le ſuplier de l'avertir de ſes défauts, n'étoit point ſurpris de ces ſortes de Lettres.

Le ſaint Prêtre étant de retour à S. Yon, en 1717. au commencement du Carême, dans l'abſence du Frere Barthelemi alors Superieur, pria celui qui avoit alors la conduite de la maiſon, de lui permettre de manger au Réfectoire au bout de la table à la derniere place après le Jardinier & le Chartier, & il y demeura, quelque priere qu'on lui fit, juſqu'à l'arrivée du Frere Barthelemi, qui l'obligea de prendre une place plus convenable à la dignité dont il étoit honoré.

7. N'agir que par conſeil.

7. L'humble défiance qu'il avoit de ſes propres lumieres, ne lui permettoit pas de faire rien ſans avis. Comme un enfant qui dans l'impuiſſance de faire uſage de ſa raiſon s'abandonne à toute main, nôtre S. Prêtre avoit pour régle de ne ſe dé-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

fier que de ſon propre eſprit, & de le captiver en toutes occaſions ſous le joug de celui du prochain. En diſant que les conſeils de ſes Directeurs, de ſes Superieurs, & des perſonnes ſaintes & éclairées, qu'il conſultoit ſur toutes choſes, étoient pour lui des Arrêts ſans apel qu'il ſuivoit à la lettre avec une ſoumiſſion aveugle, je le montrerois un enfant d'obéïſſance, en le montrant un vrai humble ; mais je ne dirois rien qui ne ſoit d'une pratique commune parmi les perſonnes d'une vertu ſolide : ce qui n'eſt pas fort commun, c'eſt que le S. Prêtre ne croyant point d'eſprit plus à craindre que le ſien, ſe faiſoit un devoir de le ſoumettre à tout autre.

On l'a déja pluſieurs fois remarqué, il ne faiſoit rien, je ne dis pas, que de concert avec les Freres, mais que par leur avis, plus diſciple à leur égard, qu'ils ne l'étoient au ſien. Leurs régles, leurs conſtitutions, & toutes leurs pratiques ont été leur propre ouvrage. Tout ce qui lui en apartient en propre, eſt de les avoir inſpirées, & d'avoir ſçû les inſinuer, leur donner crédit, & les autoriſer par l'uſage : du reſte, il les a abandonnées à leur examen, à leur cenſure, & à leur réforme. S'il y a mis la premiere main, il n'y a pas mis la derniere. Il ne commença leurs régles qu'en les conſultant, & en ſuivant leurs avis ; & il n'a voulu ni être preſent, ni dire ſon avis, quand ils en ont fini le recuëil. Dans toutes les aſſemblées des Freres, il mettoit en délibération les affaires de l'Inſtitut ; & après les avoir mis au fait en expoſant avec beaucoup de ſimplicité les raiſons pour & contre, il ne ſe réſervoit que le droit de conclure à la pluralité des voix, en ſuprimant, s'il étoit poſſible, la ſienne. Quand il étoit obligé par eux, de déclarer ſon ſentiment, il le faiſoit avec tant de modeſtie & d'indifférence, qu'ils étoient maîtres de le contredire, & de s'en écarter. Alors même le ſaint Prêtre avoit coutume pour les laiſſer en pleine liberté, de préférer leurs avis au ſien, d'apuyer & de faire valoir leurs raiſons, ou de ſe retirer avant la concluſion. Hors des aſſemblées qui ne pouvoient ſe tenir qu'en certains tems, il conſultoit dans les occurences d'affaires qui étoient de quelque conſéquence, les Freres abſens par lettres ; & en toutes les autres, ceux qui étoient auprès de lui, mêmes les plus ſimples, les croyant tous plus éclairez que lui, ou plus conduits par l'eſprit de Dieu.

Combien de fois en cette maniere, ſon humilité a-t'elle ſçû renverſer l'ordre naturel, en ſoumettant le Pere aux enfans, le Maître aux Diſciples, le Superieur aux inférieurs ? Un Novice aprés avoir beaucoup donné d'exercice au zéle & à la charité de M. De La Salle, qui le ſoutenoit par ſes prieres, ſes exhortations, & ſes bons conſeils dans des tentations continuelles contre ſa vocation, y ſuccomba enfin ; car il étoit leger & infidéle aux avis qu'il recevoit. Le ſaint Homme s'en humilia devant Dieu, comme s'il en eût été la cauſe, attribuant à ſon peu de foi l'inefficacité de ſes prieres. Cependant à peine le jeune homme avoit-il eû le pied hors de la maiſon, que honteux de ſon indigne ſortie, il vint ſuplier le Serviteur de Dieu de lui accorder la grace d'y rentrer. L'humilité & la bonté du ſaint Homme en cette occaſion le jettérent dans l'embarras. D'un côté ſa charité le portoit à recevoir en la maiſon celui qui en étant ſorti malgré lui, étoit reſté dans ſon cœur : d'un autre côté, l'humilité le mettant en garde contre ſes propres lumieres, lui inſpira d'apeller le Maître des Novices, & de ſe ſoumettre à ſon jugement. L'humble Inſtituteur le fit avec tant de perfection, que ſans s'ouvrir ſur ce ſujet, ni rien faire connoître de ce qu'il penſoit, il acquieſça à l'aveugle au ſentiment du Maître des Novices, quoique jeune homme, qui décida de renvoyer & de ne plus écouter l'infidéle deſerteur de ſa vocation. Cet exemple d'humilité du ſaint Prêtre, fut ſuivi d'un autre de patience ;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

car s'entendant blâmer d'avoir trop souvent fait aprocher des Sacremens ce Novice, il souffrit ces reproches avec sa douceur ordinaire.

8 Prendre direction d'un simple Frere.

8. Il a poussé encore plus loin l'humilité, car il a consulté sur son intérieur, & s'est soumis à la conduite d'un de ses Eléves. En le faisant dépositaire des secrets de son ame, il le prioit d'examiner les fautes qu'il faisoit dans la vie spirituelle, & les vertus qui lui étoient les plus nécessaires.

9. Son goût pour les personnes abjectes.

9. Par le même esprit il aimoit & il cherchoit la conversation des personnes abjectes ; & il préferoit par amour & par estime de la petitesse les plus petits, les plus simples, les plus grossiers, à ceux que la naissance, la condition, les emplois, les talens, ou quelqu'autre avantage met au-dessus des autres. Ainsi se plaisoit-il singuliérement au-dehors avec les pauvres & les gens de rien & de rebut aux yeux des hommes ; & au-dedans avec les Freres qui montroient moins d'esprit, moins de sçavoir vivre, & dont le commerce étoit tout propre à mortifier l'amour propre. Si un Frere en l'abordant lui parloit la tête découverte, il la tenoit aussi découverte, comme un homme qui n'osoit prendre la liberté de lui dire de se couvrir, ni se couvrir lui-même. Une fois ayant besoin d'une clef pour ouvrir une porte, il alla la chercher au Frere Portier, & lui dit : Mon Frere, montrez-moi la clef d'une telle porte : celui-ci la lui ayant montrée, le saint Homme alla ouvrir la porte & raporta au Frere les clefs, sans avoir voulu le laisser lui rendre ce service.

10. Il s'exerçoit aux offices les plus bas.

10. Les offices les plus bas, les plus vils, les plus mortifians, étoient le plus de son goût, & ceux qu'il aimoit le moins à ceder. Servir à Table, laver la vaisselle, balayer, nétoyer les lieux communs, rendre aux malades les services les plus abjects & les plus dégoûtans, se prosterner aux pieds des Freres, se traîner à genoux pour les leur baiser, dire sa coulpe, en demander pénitence, accuser ses fautes, révéler ses défauts, en faire amande-honorable, étoient pour lui des pratiques journalieres, & les Freres y étoient si accoutumez, qu'ils avoient depris à rougir, quand ils voyoient leur Supérieur, leur Directeur & leur Instituteur, se porter avec avidité à ces sortes d'Actes qu'il exerçoit avec tant de joie. S'il se portoit avec ardeur à ces offices vils & bas, il n'avoit garde de recevoir des autres aucun service, à moins qu'il ne fût dans l'impossibilité de se le rendre. Ainsi il nétoyoit lui-même ses souliers, il balayoit sa chambre, & se rendoit les autres services que la décence ne permet pas de détailler. Tous les Jeudis Saints il pratiquoit un point de régle qu'il avoit établi, avec un air si contrit & humilié, qu'il tiroit les larmes de tous ceux qui en étoient témoins. Après avoir fait aux Freres une exhortation sur l'union & la charité fraternelle, & s'être prosterné à terre devant eux, pour commencer l'amende-honorable qu'il vouloit leur faire du prétendu mauvais exemple qu'il leur avoit donné, il alloit en se traînant à genoux les mains jointes & le corps à demi courbé leur baiser à tous les pieds, & demander pardon à chacun des peines qu'il lui avoit faites & des fautes qu'il avoit commises à son égard.

11. Ce qu'il a fait pour descendre à la derniere place.

11. La premiere place n'a jamais eû pour les ambitieux les moins fardez, les attraits qu'avoit la derniere pour nôtre saint Prêtre. Que ne fit-il point pour descendre au plus bas lieu dés l'origine de son Institut? On l'a vû, prieres, raisons, éloquence, il mit tout en usage pour y parvenir, & il y réüssit. L'ordre étoit sans doute renversé ; aussi fut-il bien-tôt rétabli par les Superieurs Ecclesiastiques, qui le remirent en sa place naturelle. Cet arrangement ne déplut qu'à M. De La Salle : & on peut dire qu'en cette occasion, son humilité n'eut pas un petit sacri-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſice à faire à l'obéïſſance. L'Inſtituteur forcé de remonter plus haut, s'y trouva dans un état violent & il y ſouffrit tandis qu'il ne put pas en deſcendre. Deſcendu enfin, ſa ſituation fut celle d'un os long-tems déboité, qui rentre en ſa place d'origine ; ce fut alors qu'enfin l'humilité triomphante de l'Inſtituteur des Freres s'éforça de ſe dédommager de ſes prétenduës pertes paſſées, cauſées par l'impuiſſance de ſe ſatisfaire pleinement dans la ſuperiorité. Alors voulant joüir de tous les avantages de la derniere place, après s'en être mis en poſſeſſion, il ſe donna carriere dans tous les exercices d'abjection, de dépendance & d'humiliation.

Le nouveau Superieur contraint de ceder à l'humilité toûjours victorieuſe de l'acien, fut obligé de prendre à ſa confuſion, le premier rang & de ceder par-tout le dernier à l'Inſtituteur. Celui-ci ſe regardant comme un mauvais Prêtre qui a merité d'être dégradé, ſuplia d'une maniere ſi touchante le Frere Barthelemi de ſe mettre à la tête de tous les Freres, & d'occuper ſeul la place deſtinée au Superieur au milieu du Réfectoire, tandis qu'il prendroit la ſienne après tous les Freres Servans, qu'il ne put être refuſé. Celui-là parut fort confus, & celui-ci fort ſatisfait: Il faut dire à la loüange des deux, que l'humilité de l'un fut le tourment de l'autre, & que l'enfant fut ſenſiblement humilié, quand il ſe vit à la place de ſon Pere, & ſon Pere au plus bas lieu. Il le fut bien davantage, quand il vit l'Inſtituteur conſtamment ſe réſerver les fonctions du dernier rang, & renoncer ſans exception à celles du premier ; car il ne voulut plus ſe mêler d'aucune choſe qui reſſentit le Superieur, & il répondit à ceux qui vouloient l'y engager : » Je ne » ſuis rien que la bête de charge de la maiſon de S. Yon, & vous voulez que je » faſſe ce qui ne convient nullement. La Divine Providence, ajoutoit-il, m'a mis » dans le néant à l'égard des Freres de la ſocieté, il ſemble qu'il eſt auſſi de la Pro» vidence de m'y tenir. » Et comme le Frere qui lui avoit ſuccedé à la Superiorité le prioit ſouvent de vouloir bien prendre ſoin de pluſieurs affaires, il lui répreſenta par un nouveau trait d'humilité, que l'interêt de l'Inſtitut ne le demandoit pas. *Si vous voulez*, lui dit-il, *que ce qui regarde la Maiſon de S. Yon, & les affaires de l'Inſtitut réüſſiſſent, il eſt important que je ne m'en mêle en aucune maniere, parce que je ſuis plus capable de détruire que d'édifier.* Son humilité ne paroiſſoit pas moins dans toutes les Lettres qu'il écrivoit, car il témoignoit toutes ſortes de reſpects au Frere Barthelemi ſon ſucceſſeur, & commençoit toutes les lettres qu'il lui adreſſoit par ces paroles : *Mon trés-venerable, je vous rends mes très-humbles reſpects & obéiſſances comme y étant obligé de la part de Dieu.* Les termes humilians ne lui manquoient pas non plus à l'égard des autres : Voici comme il écrivit à une perſonne de merite de la Ville de S. Denis en France qui le prioit de faire un établiſſement de deux Freres dans une Paroiſſe. » Permettez-moi de vous dire, Mon» ſieur, qu'on vous a aparamment mal informé de moi, lors qu'on vous a dit que » je faiſois tant de bien dans l'Egliſe, & que j'envoiois des Maîtres dans les Villes » & Villages pour inſtruire la jeuneſſe. Il eſt bien vrai que j'ai commencé à for» mer des Freres pour tenir les Ecoles gratuitement ; mais il y a long-tems que je » ſuis déchargé de leur conduite. C'eſt un des Freres nommé Frere Barthelemi » qui les conduit préſentement, & qui demeure dans cette maiſon-ci, & que les » Freres, même ceux de S. Denis, reconnoiſſent pour leur Superieur.

Dans une autre qu'il adreſſe à une perſonne de conſidération pour la prier d'ac» corder ſa protection au Frere Barthelemi, voici comme il parle : Souffrez, Mon» ſieur, quoique pauvre Prêtre de S. Yon, que je prenne la liberté de joindre ce » billet à la Lettre du Frere Barthelemi Superieur des Freres, pour vous prier de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» vouloir bien faire en leur faveur ce qu'il prend la liberté de vous proposer. Je » suis si persuadé de vôtre zéle, & de vôtre affection pour ce qui les regarde, » que je m'assure que mon chétif suffrage n'étoit pas necessaire, & sa lettre vous » auroit suffi, tant je connois vôtre bon cœur. L'avantage cependant qu'il me » procure, de vous renouveller la continuation de la parfaite estime & considé- » ration que j'ai pour vous, est quelque chose de si grand pour moi, que je vous » prie qu'il serve au moins pour vous la faire connoître, & pour vous témoigner » que je suis avec un très-profond respect, Monsieur, vôtre très-humble & très- » obéïssant Serviteur, DE LA SALLE, *pauvre Prêtre.*

On voit par ces lettres le soin que l'Instituteur des Ecoles Chrétiennes prenoit de se dégrader dans l'esprit de tout le monde, après s'être dépoüillé de la qualité de Superieur. Ce tître ne lui ayant déplû qu'à cause d'une certaine distinction dont il est revétu dans l'idée des hommes, il ne pouvoit souffrir qu'on le crût encore ce qu'il ne vouloit ni être ni paroître, encore moins pouvoit-il en recevoir l'honneur.

12. Le silence dans les calomnies, insultes, & outrages.

12. Un autre pratique encore plus sublime d'humiliation au goût du S. Prêtre, & dans laquelle il s'est exercé avec grande perfection, a été le sacrifice de sa réputation qu'il a abandonnée à tous les traits de la médisance, de la calomnie, & de l'envie. Contredit, il ne repliquoit point: dementi, il fermoit la bouche; blâmé, il ne s'excusoit point; condamné, il ne se justifioit point. Il laissoit croire & dire de lui & contre lui tout ce qu'on vouloit, sans qu'il se mit en peine de détromper le public, ni de semer des Apologies, ni d'entreprendre sa justification auprès des personnes qu'il avoit intérêt de ménager. On sent assez par soi-même combien cette pratique d'humilité est rare & heroïque. Elle est en effet d'une grande perfection; car l'amour propre où il est, souffre étrangement, quand il se voit blâmé & condamné; & il est à la torture, s'il est blâmé à tort, & condamné injustement. Celui qui vient à bout de le faire taire une seule fois dans ce cas, croit en avoir remporté une illustre victoire. Cependant cette victoire étoit journaliere dans celui dont nous peignons les vertus. Mille fois il s'est vû & entendu blâmer & condamner avec le flegme & le tranquille que fait paroître celui qui entend prononcer un arrêt contre un homme inconnu & qui lui est indifferent.

En voiant M. De La Salle en ces sortes d'occasions qui manifestent les vrais humbles de cœur à leur insçû, on auroit crû qu'il étoit Juge & non partie, dans les querelles qu'on lui faisoit. Il se donnoit toûjours le tort: par-là il justifioit ses ennemis & laissoit le bon droit de leur côté. On a vû de quelle maniere Monsieur Pirot fit dans sa propre maison & sous ses yeux un long & ignominieux scrutin sur son compte, sans que la curiosité le tentât de s'informer de ce qui avoit été dit. Après avoir entendu de ses oreilles la Sentence de dépolition qui en fut le fruit, il se trouva le seul à y souscrire, sans se rendre à la contradiction universelle de tous ses Disciples, qui reclamérent hautement contre l'injustice de la Sentence. Le saint Homme outré de douleur de ne voir pas les siens aussi soumis que lui à l'Arrêt qui le condamnoit, alla en faire amende honorable à l'Archevêche. Alors le Prélat dont on avoit surpris la Réligion, vit l'humble dépose, se prosterner à ses pieds & les arroser de ses larmes, non pour se plaindre, qu'il avoit été condamné sans être écouté, & demander un nouvel examen de sa cause, mais pour lui demander pardon de l'opolition que faisoient les Freres à un jugement qu'il trouvoit juste & auquel il se soumettoit avec respect.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Un autre que lui en cette occaſion eût fait retentir tout Paris de ſes plaintes & de ſes juſtes cris. Il auroit accuſé de partialité le Juge qui l'avoit condamné ſans l'entendre, & il lui eût été facile en démaſquant ſon calomniateur, de manifeſter les motifs de la calomnie, & de ſe juſtifier aux yeux du public & aux oreilles du premier Superieur. Les hommes les plus moderez tiennent cette conduite : Les gens de bien croyent que l'honneur de la vertu le demande : il n'y a que les humbles parfaits, avancez dans la ſcience de JESUS qui aiment mieux s'en tenir à ſon exemple & à ſa pure doctrine, qu'à toutes les raiſons de la ſageſſe humaine, ou aux Commentaires qu'en fait la vertu imparfaite.

Il eſt vrai qu'il fit un mémoire juſtificatif au ſujet de la Maiſon de S. Denis, achetée de ſes deniers en bonne partie ; mais il vit ce mémoire même remis entre les mains de ſon perfide protecteur & de ſes infidéles Avocats, devenir par leur malice une piece inutile, ou une arme offenſive contre lui : il le vit, ſans leur en faire de reproches, ſans en inſtruire le public, ſans s'en plaindre même à ſes Diſciples : il laiſſa ſans Apel la Sentence qui le flétriſſoit, & abandonna ſon bien auſſi-bien que ſa réputation, à l'injuſtice de ſes ennemis ſans ſe réſerver d'autre droit, que celui de redoubler ſes prieres & ſa tendreſſe pour eux.

Souvent il recevoit des lettres fort humiliantes, dont la lecture paroiſſoit le charmer. En ayant reçû un jour une de cette eſpéce, il la lut publiquement dans l'Infirmerie, où il étoit avec pluſieurs Freres ; mais comment la lut-il ? Ce ne fut ni rapidement, ni d'un air propre à faire concevoir de l'indignation contre l'auteur des injures qu'elle renfermoit. Il la lut tranquillement, en s'arrêtant avec ſatisfaction & contentement à chaque circonſtance humiliante, comme un homme qui en goûtoit la vérité, & qui vouloit en perſuader ceux qui étoient preſens. Quelques lignes de cette lettre en feront connoître le reſte qui contenoit le recit qu'on lui faiſoit d'un diſcours tenu par un de ſes Diſciples, qu'on ne peut excuſer d'étourderie. *M. De La Salle ne ſçait plus ce qu'il fait, ni ce qu'il dit. Il eſt tombé en enfance. Il ne fait plus que radoter. Il n'eſt plus en état de conduire la Societé. On ne doit plus la lui abandonner. Il n'eſt capable que de*, &c. Ce qui eſt à remarquer, cette lettre fut écrite pluſieurs années avant ſa bien-heureuſe mort : par conſéquent, lorſqu'il n'étoit pas d'un âge ſi avancé, il n'eſt pas même parvenu à ce grand âge, étant mort à la 67. ou 68. année de ſa vie, pendant laquelle même dans ſa maladie mortelle il a conſervé juſqu'aux dernieres heures, toute la force & la preſence de ſon eſprit. Le Frere Barthelemi étrangement mortifié de la lecture de cette lettre, & qui en portoit toute la honte, dit à M. De La Salle : *Hé ! Monſieur, qu'eſt-il beſoin de lire une lettre de ce genre ? Mais mon Frere*, répartit avec joie un homme qui s'eſtimoit heureux de ſe voir ſi maltraité par un de ſes enfans, *ce qu'elle contient n'eſt-il pas vrai ?* Enſuite après en avoir achevé la lecture avec cette ſatisfaction que le S. Eſprit ſçait faire goûter dans l'abjection aux ames parfaitement humbles, il la remit ſur la table & revint au ſujet du diſcours qui avoit été interrompu avec la tranquillité d'un homme qui a lû les injures dites à un autre.

13. Une pareille humilité mettoit tout le monde en droit de l'inſulter impunément, ou de lui commander avec empire ; & elle lui faiſoit une loi de ſe donner toûjours le tort & de regarder comme ſes Supérieurs tous ceux qui en uſurpoient la qualité. C'eſt encore ici un de ces Myſtéres d'humilité que les ſeuls humbles de cœur comprennent, & que la lumiere du S. Eſprit leur révéle. En tout ils ſe donnent le tort, & leur bouche n'eſt que l'interpréte de leur cœur,

13. Il ſçavoit ſe donner toûjours le tort.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

quand ils ſe condamnent. A les entendre, ils ſont toujours coupables : leur conſcience le leur dit : même dans les choſes où ils n'ont eû nulle part, dans celles où ils ſont entierement innocens, & dans toutes les autres qu'on met à faux ſur leur compte. On ſeroit quelquefois tenté de croire, qu'en ſouſcrivant à leur condamnation, lorſqu'ils ſont parfaitement innocens, ils bleſſent la ſincérité, & que la vérité en ces occaſions a bien à ſe plaindre de leur trop d'humilité. Mais puiſque cette vertu eſt une de celles, où l'excez n'eſt point à craindre, & qu'il y a tant de mal en nous, que nous ne pouvons jamais en croire aſſez, il peut être vrai qu'innocens dans les actions, nous n'en ſoyons pas moins condamnables dans nôtre fonds. Il eſt très-vrai, qu'on ne nous peut imputer aucun crime, dont nous ne puiſſions rougir ; parce qu'il n'y en a aucun auquel nous ne ſoyons portez par nôtre fond, que nous ne puiſſions commettre par nôtre malice, & dont par conſéquent nous ne ſoyons coupables en ce ſens.

Selon cette doctrine, les humbles parfaits peuvent donc ſe réputer criminels & ſe donner le tort en toutes choſes. C'eſt ſur ce principe que S. Jean Climaque établit que le vrai humble ſe condamne en tout, & s'impute tout le mal dont on l'accuſe. Or peu de ſerviteurs de Dieu ont porté plus ſenſiblement ce caractere de la parfaite humilité que M. De La Salle. Cette vertu ne manquoit jamais de le condamner au tribunal de ſa conſcience en toutes choſes, lors même qu'on ne le condamnoit pas au-dehors : A plus forte raiſon l'obligeoit-elle de ſouſcrire ſincerement au jugement de tous ceux qui le condamnoient. Cette vertu avoit le ſecret de lui perſuader qu'il étoit reſponſable devant Dieu, & qu'il devoit en paſſer l'aveu devant les hommes, de toutes les perſécutions qu'on lui ſuſcitoit, de toutes les fautes de ſes inférieurs, de tous les péchez qui ſe commettoient contre lui ou à ſon occaſion, de toutes les infortunes qui arrivoient dans ſa Congrégation, de tous les biens qui ne s'y faiſoient pas, ou de tous ceux qui ne s'y faiſoient pas avec perfection. Ainſi toûjours honteux devant Dieu en ſe regardant comme un objet de malediction, il n'avoit pas de peine à s'accuſer devant les hommes & à ſe montrer en tout coupable. Cet aveu ſincére à ſon avis, étoit la juſtice qu'il devoit à la verité de Dieu, & la réparation d'honneur que ſa ſainteté exigeoit de lui.

Pénétré de ces humbles ſentimens, il ne ſe voyoit en place qu'avec douleur ; & jamais ſa joye ne fut plus grande, que quand il vit les Freres peu d'années après l'origine de l'Inſtitut, mettre un d'eux en ſa place de Supérieur, quand il s'en vit rejetté par l'ordre de M. Pirot, & enfin quand il s'en vit ſur la fin de ſes jours deſcendu pour n'y plus remonter. Souvent il ſe jettoit aux pieds des Freres d'Ecole, de ceux qui le maltraitoient, qui le trahiſſoient, ou qui étoient prêts à deſerter, & leur demandoit pardon avec une intime perſuaſion qu'il étoit le vrai coupable des fautes qu'ils avoient commiſes, ou qu'ils alloient commettre. Souvent dans le fort des plus furieux orages qui s'élevoient contre ſa Societé, il prioit les Freres de le jetter dans la mer, s'ils vouloient voir les tempêtes s'apaiſer, *mittite me in mare, & ceſſabit tempeſtas* ; c'eſt-à-dire, qu'il les prioit de conſentir à ſa retraite ou à ſa dépoſition. En effet, ſouvent alors il ſe cachoit & il fuïoit lui-même dans la retraite, dans l'eſperance que ſon abſence rameneroit le calme, puiſque ſes Diſciples ne vouloient pas le chaſſer comme le bouc émiſſaire chargé des pechez de ſon petit Peuple. On l'a vû en Provence n'oſer plus ſe mêler de rien, perſuadé *qu'il gâtoit tout*, ce ſont ſes termes, *& qu'il étoit plus propre à renverſer qu'à édifier*. Il étoit même réſolu de s'enfoncer le reſte de ſa vie dans une ſolitude inconnuë pour y pleurer ſes pechez, & tous les maux dont il ſe chargeoit devant

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

devant Dieu dans la conduite de son Institut ; & il l'eût executé, si la célébre Sœur Loüise, dont il a été parlé, ne l'en eût détourné.

Dans cet esprit d'humilité les dernieres années de sa vie à S. Yon il alloit quelquefois après le repas passer la récreation avec les Freres Servans, avec qui il entroit en une humble dispute, non sur le premier, mais le dernier rang : car d'un côté aucun des Freres ne vouloit présider, où étoit leur Pere & leur Instituteur ; de l'autre côté M. De La Salle en repliquant, *qu'il n'étoit plus rien* : réponse qui lui étoit ordinaire, ou bien *qu'il étoit l'âne de la maison*, vouloit obliger l'ancien de tenir la place de Supérieur ; mais dans ces sortes de combats d'humilité, celle de M. De La Salle demeuroit toûjours victorieuse. D'autrefois il prenoit à la sortie du Réfectoire un petit Pensionnaire par la main & faisoit la Récréation avec lui. Par le même esprit, il recevoit les commandemens de tous ceux qui vouloient lui en faire, & reconnoissoit pour Supérieurs ceux qui vouloient l'être. On en a vû assez d'exemples dans sa vie. Le jeune Abbé, dont il a été parlé, qui a l'instigation du rival du serviteur de Dieu, s'étoit de lui-même établi le Supérieur des Freres en son absence, le trouva à son retour docile & soumis à son empire comme un petit enfant. Je dis soumis à son empire ; car c'est le terme seul qui exprime la hauteur avec laquelle le jeune Eccléfiastique traitoit ce vénérable Vieillard. Il le grondoit, il le critiquoit, il le contredisoit, il le blâmoit, il lui faisoit des deffenses & des commandemens sans aucune autorité. Toutefois l'Instituteur ne regardoit qu'avec respect, ne parloit qu'avec soumission à ce nouveau venu qui occupoit sa place. Il obéïssoit à ses ordres, comme il eût fait à ceux de M. l'Archevêque : & si le Supérieur qui n'avoit pris mission que de lui-même, se plaisoit à le contrecarrer en tout ; à l'arrêter à Paris, quand il étoit sur le point d'en partir ; à l'en faire sortir, quand il vouloit y demeurer ; & à le mortifier par des ordres fâcheux & à contre-tems, l'humble Prêtre se faisoit un plaisir & un devoir de se rendre docile & ponctuel à les executer.

14. Il chercho l'assujetissement & la dépendance.

14. Une autre pratique d'humilité, qui en est aussi l'effet & la marque certaine, est de chercher l'assujetissement & d'aimer la dépendance. Rien au monde de plus opposé aux hauteurs de l'esprit humain, qu'un état d'assujetissement ; rien qui révolte davantage l'orgueïl de l'homme, que la dépendance. L'homme né libre estime la liberté au-dessus de toutes choses. Tous affectent l'indépendance & en sont jaloux. On regarde celui qui n'est pas maître de ses volontez, comme un esclave. Quelque riche & heureux qu'il paroisse d'ailleurs, on compare son état à celui *d'un enfant en tutelle, qui est*, dit l'Apôtre, *assez semblable à l'esclave*, & est censé n'avoir rien, tandis qu'il n'en peut pas disposer. Pour guérir cette profonde playe d'orgueïl dans l'homme, Jesus-Christ a voulu toute sa vie être un exemple de dépendance ; & tous les Saints se sont étudiés à dompter la rebellion du cœur sur cet article. De-là ces grandes pratiques d'obéïssance aveugle parmi les Peres du desert, & le vœu qu'en font tous les Religieux. De-là l'établissement de toutes les Communautez, dont la fin principale est de vivre dans un état de dépendance. Mais cette matiere apartenant à l'obéïssance, on parlera dans le Paragraphe suivant du grand amour que M. De La Salle a eu pour la dépendance.

15. Il se plaisoit dans les mepris.

15. Enfin, si le dernier & le plus parfait dégré d'humilité est l'amour des mépris, M. De La Salle l'a possedé en perfection ; car il n'a eu d'ambition que pour s'en procurer. Ce saint Prêtre fondé sur la connoissance de son fond, étoit vuide de la bonne opinion de lui-même, aimoit sa propre abjection, se faisoit un plaisir de la révéler, ne se traitoit qu'avec mépris, & enfin ce qui est le comble

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

de cette vertu, il ne reſpiroit & ne ſe plaiſoit que dans les mépris. Jamais on n'a aperçû en lui le moindre ſigne d'impatience, de colere, de dépit, de trouble, de chagrin, de triſteſſe & de peine, dans les mauvais traitemens, dans les affronts & les outrages les plus ſenſibles.

A tant d'exemples de cet amour du mépris, marquez dans l'hiſtoire de ſa vie, nous nous contenterons d'en ajoûter trois ou quatre arrivez à Roüen. Cette grande Ville a été pour lui & pour les ſiens pendant pluſieurs années un théâtre d'humiliations. Ils n'y pouvoient paroître, ſans être l'objet des huées & des riſees de la vile populace. Les inſultes & les injures étoient pour eux journalieres. La preſence de M. De La Salle ne faiſoit que les exciter, loin de les détourner. C'étoit à lui comme au Chef de ces nouveaux Diſciples de la Croix, que les libertins s'attachoient pour l'outrager & le pourſuivre à coups de pierre. Sa joye alors ſenſible au milieu des ignominies, frapoit & étonnoit ceux qui en étoient les auteurs, & ſoutenoit le cœur abatu de ceux qui l'accompagnoient. Sa ferveur dans la priere (car il avoit coutume de dire ſon Chapelet en marchant dans les ruës) ſe rallumoit alors, loin de s'éteindre par ces orages de la malice & de la méchanceté des hommes. Son air triomphant paroiſſoit dire, qu'ayant part aux oprobres de Jeſus-Chriſt, il avoit ſujet de ſe réjoüir, qu'il ſentoit le bonheur qu'il y a de recevoir des affronts à cauſe de ſon nom; parce qu'alors *tout ce qu'il y a d'honneur,* 1. Petr. 4. 13. *de gloire, de vertu divine, & l'eſprit même de Dieu, repoſoit ſur lui.* Auſſi le voïoit-on pendant ce tems précieux ſelon lui, élever de tems en tems les yeux au Ciel avec un agréable ſouris, qui marquoit ſa complaiſance dans les mépris, la joïe qu'il en recevoit, la reconnoiſſance qu'il en reſſentoit & qu'il en vouloit témoigner à Dieu. Arrivé à la Maiſon plein de joye & avec l'air d'un homme que les aplaudiſſemens, les honneurs & la gloire y auroient ſuivi, il laiſſoit ceux qui l'avoient accompagné, également édifiez & ſurpris de ſon invincible patience dans des occaſions ſi mortifiantes, & de ſa jubilation au ſortir des oprobres & des inſultes.

Ceux de ſes Diſciples qui avoient eu à boire avec lui le calice de confuſion & d'outrages, ne demeuroient pas peu étonnez de ce qu'il l'avoit trouvé ſi doux; car ils l'avoient ſenti bien amer; & ils ne pouvoient pas comprendre, par ce qu'ils n'étoient pas humbles au même degré que lui, quel goût il pouvoit trouver dans ce breuvage dégoûtant des mépris. De plus, mortifiez au poſſible des indignes traitemens qu'ils venoient d'eſſuïer de la part d'une canaille inſolente qui avoit un ſi grand beſoin de leur miniſtere pour l'Inſtruction Chrétienne de leurs enfans, ils ne pouvoient ni ſuprimer le reſſentiment de leur peine, ni s'empêcher d'éclater en plaintes. Alors le charitable Supérieur, pour les conſoler, leur diſoit: *Béniſſez Dieu, mes chers Freres, de ce qu'il permet que vous ſoyez traitez comme ſon Fils, qui a reçu encore plus d'outrages que vous, lui qui étoit Dieu.* C'étoit particulierement dans ſes exhortations, qu'il s'efforçoit de leur ouvrir les yeux de l'ame ſur les avantages des mépris & des tréſors de grace qui y étoient cachez. Il leur faiſoit auſſi ſentir le mauvais exemple qu'ils donneroient, s'ils témoignoient le moindre reſſentiment. Pour les rendre conſtans dans l'amour des mépris paſſagers, il leur inculquoit ſouvent cette Sentence de l'Apôtre: *Nous ſommes preſſez de toutes parts, nous ſommes dans la perplexité, mais non pas dans le deſeſpoir; nous ſommes perſecutez, mais non pas abandonnez; nous ſommes abatus, mais non pas réduits à la mort; nous portons toûjours dans notre corps la mortifica-* 2. Cor. 4. 8. 9. 10. *tion de Jeſus-Chriſt, afin que ſa vie paroiſſe auſſi dans nos corps. Cependant nous ne*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

perdons point courage ; & quoique nôtre homme extérieur ſe conſume, néanmoins l'homme intérieur ſe renouvelle de jour en jour, parce que les afflictions ſi courtes & ſi legeres que nous ſouffrons pendant cette vie, produiſent en nous la durée éternelle d'une gloire incomparable. Il prononçoit toutes ces paroles avec un contentement inexplicable, non-ſeulement dans ſes exhortations, mais encore lorſqu'il avoit ſouffert quelque mortification, ou qu'il donnoit quelques avis ſpirituels à ſes Freres. Ce ſaint Homme ne ſouffroit pas ſeulement avec joye les diverſes humiliations qui lui arrivoient. Pour ne rien perdre de leur mérite, il gardoit encore un profond ſilence dans ces occaſions ; de peur de faire connoître les auteurs de ſes peines, ou de recevoir quelque complainte. Etant un jour dans un jardin où il diſoit ſon Office, un cheval qui lui ſervoit quelques fois pour ſes voyages, s'étant échapé & ayant entré dans un jardin voiſin ſans y faire néanmoins aucun dommage, le Maitre de ce jardin en fût ſi couroucé, qu'il vint au Serviteur de Dieu avec une eſpece de fureur & lui chargea la joue d'un ſoufflet. Ce ſaint Homme, ſans témoigner la moindre peine, ſe proſterna auſſi-tôt à genoux devant ce furieux & lui demanda pardon, s'il lui avoit cauſé quelque peine. L'emporté ſurpris d'une telle humilité, ſe retira interdit & confus. On ignoreroit cet exemple de patience & d'humilité, comme tant d'autres, ſi un Frere qui en fut témoin, n'en eût édifié les autres.

Une autre fois étant allé rendre viſite à M. d'Aubigné Archevêque de Roüen, ce Prélat, qui s'étoit laiſſé prévenir contre lui, comme il a déja été dit, le renvoya après l'avoir traité avec mépris & chargé de paroles dures devant pluſieurs perſonnes. L'humble Prêtre comblé de joye s'en retourna en beniſſant Dieu & en chantant ſes loüanges. Le Frere qui l'accompagnoit, paroiſſant ſurpris de ſon allegreſſe ſans pouvoir en deviner la cauſe, il répondit *qu'il regardoit ce jour comme un des plus heureux de ſa vie.* La même choſe lui étoit arrivée de la part d'un autre Evêque qui d'ailleurs honoroit fort ſa vertu, & qui lui avoit même rendu de grands ſervices. Il en fut reçu dans la viſite qu'il lui alla rendre pour lui preſenter ſes reſpects, avec tant de mépris & avec des paroles ſi humiliantes, que ceux qui étoient preſens, en furent ſurpris & mortifiez : mais le Serviteur de Dieu ne le fut pas, & s'en retourna rempli de joye. Cette joye fut ſi ſenſible, que ſes Freres s'imaginérent qu'il avoit reçu un très-favorable accuëil de ce Prélat. Ils le preſſérent de leur en marquer les circonſtances ; mais c'eſt ce qu'il ne voulut point faire, de peur de le leur rendre odieux, & de perdre le fruit de ſon humiliation. Il diſoit dans ces occaſions à ceux qui ſçavoient les mauvais traitemens qu'il recevoit, & qui lui en témoignoient leur peine : » Ne ſçavez-vous pas que nous ſommes deſtinez aux mépris & aux perſécutions ; c'eſt une choſe à laquelle chacun doit ſe réſoudre en entrant au ſervice de Dieu. Mais quel bonheur, ajoutoit-il, d'endurer quelque choſe pour celui qui a tant enduré pour nous ; & ne ſçavez-vous pas que ce qui eſt agréable à Dieu, eſt que dans la vûë de lui plaire nous endurions les maux & les peines qu'on nous fait ſouffrir avec injuſtice ; c'eſt-là à quoi nous avons été apellez. » Avec de ſi ſaints ſentimens il ne craignoit ni l'oprobre des hommes, ni leurs mauvais traitemens.

Il ne faut pas s'étonner ſi un homme ſi humble étoit ſi éloquent ſur l'humilité, ſi zelé pour en faire aimer la pratique, & ſi ingénieux pour en inſpirer les ſentimens ; ayant apris du Prince des Apôtres, qu'il faut que les Chrétiens s'inſpirent l'humilité les uns aux autres, *parce que Dieu réſiſte aux ſuperbes, & donne ſa grace aux humbles* ; il ne ſe contentoit pas d'en donner des exemples, il en faiſoit d'efficaces leçons,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

& portoit puiſſamment à l'acquérir ceux qu'il dirigeoit dans la vie ſpirituelle. Perſuadé que Dieu ne reçoit de gloire que de la part des humbles, il n'oublioit rien pour déterminer ſes Diſciples à acquérir une vertu eſſentielle aux Chrétiens, & eſſentielle à leur état. De-là, tant d'inſtructions qu'il leur a données & laiſſées ſur ce ſujet, dont voici quelques legers extraits. 1. Vous devez, leur dit-il, conſidérer l'humilité comme le fondement de toutes les autres vertus, ſans laquelle il eſt impoſſible d'avoir aucune ſolide piété; puiſque la pieté ſans l'humilité n'eſt ordinairement qu'une pure hypocriſie ou illuſion. 2. Pour acquérir cette vertu ſi néceſſaire pour le ſalut, il faut travailler fortement à ſe connoître ſoi-même, &c. Se ſouvenir ſans ceſſe & être perſuadé qu'on eſt le plus foible & le plus imparfait de tous, & qu'il n'y a que l'orgueïl qui puiſſe faire croire le contraire; & de quelque méchant homme que vous entendiez parler, vous le devez regarder comme beaucoup au-deſſus de vous: vous devez pour cela entrer dans de bas ſentimens de vous-mêmes, ne vous croire utile à rien, & admirer que Dieu ſe ſerve de vous comme d'un vil inſtrument qui n'eſt propre qu'à attirer ſa malédiction. 3. Ne dites jamais rien de vous-mêmes qui puiſſe laiſſer la moindre eſtime dans l'eſprit du monde. Fuyez les loüanges & les aprobations des hommes, & lorſque quelqu'un dira quelque choſe à vôtre avantage, penſez que l'honneur n'eſt dû qu'à Dieu, & à vous la confuſion; tenez-vous dans le ſilence, & humiliez-vous devant Dieu, dans la vûë que vous n'êtes que néant & que péché. 4. Que vôtre joye, au contraire, ſoit de ſouffrir humblement les mépris & les rebuts que l'on fera de vous comme une choſe très-juſte: prenez toûjours le pire, quand il ſera à vôtre choix; dans les entretiens & dans les récréations ne vous empreſſez pas de parler, & parlez-y avec ſimplicité ſans uſer de paroles recherchées & affectées, & ſans improuver ce que les autres diſent, ni les interrompre. 5. Enfin, lorſque vous ſerez repris & averti de vos deffauts, ne vous juſtifiez point, à moins que vôtre Superieur ne vous ordonne de dire la vérité. Conſidérez ſans ceſſe ce que vous pouvez de vous-même, & ce que vous avez fait quand Dieu vous a laiſſé à vous-mêmes. Regardez-vous comme capable ſeulement de vous perdre, & aprehendez juſques aux actions que vous croyez les meilleures. On peut voir par des avis ſi utiles & ſi néceſſaires, quelle étoit la profonde humilité de celui qui les donnoit. Car il ne diſoit que ce qu'il pratiquoit, & c'étoit ſon exemple encore plus que ſes paroles, qui portoit les Freres à la pratique de l'humilité, & qui leur en adouciſſoit l'amertume.

Je crois, écrit-il à un Frere, que vous ne doutez pas qu'une vertu qui vous eſt bien néceſſaire, eſt l'humilité. Vous voyez bien que vous n'avez pas une entiere ſoumiſſion d'eſprit. Hé, mon cher Frere, travaillez, je vous prie à l'acquérir; & ſçachez qu'on n'eſt heureux en ce monde qu'autant qu'on a d'humilité, de ſoumiſſion & de patience; trois vertus qui ſont inſéparables, & qui vous ſont d'une égale néceſſité. Etudiez-vous donc à les acquérir; & vous verrez qu'autant que vous les poſſéderez, autant vous aurez de repos & de ſatisfaction dans vôtre état. Il n'y a rien que je ne faſſe pour vous tirer de peine; mais, mon cher Frere, croyez-moi, le meilleur moyen pour en ſortir, eſt de travailler à l'acquiſition des vertus que je viens de vous propoſer: il me paroît cependant par vôtre derniere, que vous ne vous efforcez pas aſſez de les acquérir. Prenez-y garde, je vous en ſuplie; car vous ne ferez jamais rien de bon & d'agréable à Dieu ſans elles.

Le même Frere lui ayant expoſé la peine qu'il reſſentoit des avertiſſemens qu'on ne lui faiſoit peut-être pas avec tous les ménagemens dont la charité & la prudence uſent envers ceux qui ne ſont pas humbles, M. De La Salle le conſole en cette maniere. Gardez-vous bien de vous faire de la peine, lorſqu'on vous avertit de vos dé-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

fauts de quelque maniere qu'on vous les diſe. On en a bien dit davantage à nôtre Seigneur, de qui vous faites profeſſion d'être le Diſciple : ſi vous l'êtes effectivement, vous vous réjoüirez d'être traité comme vôtre Maître qui a ſouffert patiemment tout ce qu'on lui a dit d'injurieux, auſſi-bien que les Saints ſes Serviteurs. Ayez donc ſoin, lorſque vous etes averti d'une maniere qui ſemble vous choquer & vous mépriſer, d'adorer la juſtice de Dieu dans celui qui vous avertit. Vous devez, mon cher Frere, beaucoup aimer cet exercice, & le regarder comme un moyen que Dieu vous donne pour vous faire quitter vos deffauts; & quand il n'y auroit point d'autre fruit à retirer de cet exercice, que l'humiliation, vous le dévriez chérir & aimer, &c.

Ce Frere encore fort ſenſible à la peine d'être repris de ſes fautes avec tant de liberté, eut beſoin de nouveaux ſecours pour s'y accoutumer de la part de ſon ſaint Conducteur, qui lui écrivit en ces termes :

Il faut ſe réjoüir des avertiſſemens. Loin de vous faire de la peine de ce qu'on vous dit vos anciens deffauts, vous en dévriez, au contraire, benir Dieu ſans ceſſe. Encore une fois, tâchez d'en faire vôtre profit. Quelle humilité eſt donc la vôtre, de ne pouvoir endurer une choſe qui vous cauſe une legere confuſion ? Je vois bien maintenant ce que vous deſirez, mon très-cher Frere, vous voulez volontiers profeſſer que vous êtes grand amateur de l'humilité, & que vous l'eſtimez beaucoup, pendant que vous évitez l'humiliation autant qu'il vous eſt poſſible. Que vous ſervira d'aimer la vertu, & d'en rejetter la pratique ? Quoi ! vous vous plaignez que les autres n'ont point aſſez de charité ; & vous ne vous plaignez pas que vous n'avez point d'humilité ? A quoi vous ſervent les grandes diſpoſitions que vous avez pour cette vertu, ſinon à vous rendre plus coupable devant Dieu ? Qu'il ne vous arrive donc plus de vous plaindre des avertiſſemens qu'on vous fait ; & ne croyez pas que vôtre Directeur ait aucune peine contre vous. S'il eſt ſi exact à vous reprendre, & à vous impoſer des penitences, & qu'il n'en uſe pas ainſi à l'égard des autres, c'eſt qu'il vous y voit diſpoſé, & qu'il aime plus vôtre avancement dans la vertu. Faites enſorte que cela ſoit véritable, & que vôtre ſinguliere aplication ſoit déſormais de vous réjoüir des répréhenſions & des penitences qui vous ſont impoſées, & de vous corriger de vos deffauts. C'eſt dans les occaſions que l'on en trouve les moyens. Veillez donc ſur vous-même, afin de ne vous pas faire de la peine de ce qui n'eſt qu'un bien pour vous. Je prie Dieu, qu'il vous en faſſe la grace, & ſuis en nôtre Seigneur..... C'eſt ainſi que ce ſaint Prêtre portoit ſes Freres à la pratique de la ſainte vertu d'humilité. Il leur fait voir l'eſtime qu'il en fait, & celle qu'ils en doivent faire ; mais en leur inculquant qu'il aime incomparablement plus la pratique que le nom de la vertu. En effet, la ſpeculation ſans la pratique, ne fait que des Philoſophes qui ſçavent bien diſcourir de la vertu ſans être vertueux. Ceux-ci inſpirent aux autres ce qu'ils ne font pas eux-mêmes. Eloquens à enſeigner la plus grande ſpiritualité, ils en abandonnent à leurs Diſciples l'exercice & la peine.

Concluons ſur ce point, en raportant les avis qu'il a donnez à une fervente Religieuſe. Vous devez, lui dit-il, vous perſuader que la vie que vous menez demande de vous une toute autre humilité, un tout autre renoncement au monde, à ſon eſprit, & à vous-même ; enſorte que ce qui pourroit être ſuportable à une autre, ne doit nullement vous le paroître. En vous regardant comme un reſte d'enfer, vous devez vous mettre au-deſſous de tout le monde, vous étonner qu'on puiſſe vous ſouffrir, & que la terre veüille bien vous porter. Voyez combien vous êtes éloignée de ces ſentimens, confondez-vous de vous connoître ſi peu, & demandez à nôtre Seigneur qu'il grave cette humilité au fond de vôtre cœur. Vous ne pouvez

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

excéder en vous humiliant, en vous haïſſant, & en vous anéantiſſant, puiſque c'eſt le ſeul moyen de ſalut qui vous reſte. Si vous voulez dõc faire un grand progrès dans cette vertu, obſervez les choſes ſuivantes.

1. De quelque part que vienne l'humiliation, recevez-là comme une choſe qui vous eſt juſtement duë.

2. Attendez les humiliations, à moins que Dieu ne vous donne un attrait particulier pour les rechercher, & que l'occaſion s'en preſente naturellement.

3. Trouvez tout bon, ma chere Sœur, particuliérement ce qui vous humiliera & ſera plus opoſé à vôtre inclination. Il n'y a point de meilleur moyen pour detruire vôtre fond d'orgueil, que la pratique fréquente & journaliere des humiliations. Si vous les deſirez & aimez pour être unie en tout à nôtre Seigneur, il vous en fournira un grand nombre d'occaſions, outre celles que vous avez déja de la part de vôtre eſprit & de vôtre humeur. Si vous avez cette faim des humiliations, & de l'éloignement du monde, vous en viendrez à bout avec la grace de nôtre Seigneur.

4. Regardez-vous toûjours dans un ſentiment d'humiliation, & humiliez-vous en tout, & à l'égard de toutes. Humiliez-vous lorſque vous faites ſouffrir les autres, conſidérant que c'eſt dequoi vous êtes capable, & lorſque vous voyez que l'on pointille ſur vos actions, perſuadez-vous qu'on a raiſon.

5. Il eſt bon que vous ſoyez décriée, afin d'être plus éloignée & ennemie du monde & plus unie à Dieu.

6. Lorſqu'on vous reprendra de quelque faute que vous n'aurez point faite, ou que l'on vous rebutera, remerciez avec une grande douceur & humilité celles qui en uſent ainſi, comme d'une grace qu'elles vous auront faite, témoignant être diſpoſée à vous corriger. Vous ſçavez bien que vous ne méritez aucun reſpect ni déference, ni même aucune aprobation. Vous ne méritez pas ſeulement d'être écoutée : entrez dans ces ſentimens.

7. Vous prendrez toûjours la derniere place & la plus incommode, nonobſtant toutes vos répugnances, qui ſont des effets de vôtre orgueil. Ce ſera toûjours un grand avantage pour vous d'être traitée comme la ſervante des autres ; & c'eſt ce que vous devriez deſirer avec empreſſement. 1. Pour abattre vôtre orgueil. 2. Pour vaincre vôtre lâcheté. 3. A cauſe de vos pechez, dont le grand nombre & l'énormité vous doivent tenir ſous les pieds de tout le monde, & particulierement de vos ſœurs. Lorſque vous ſerez perſuadée que vous ne méritez rien devant Dieu que des mépris, & que vous conſidererez les créatures comme des inſtrumens dont ſa miſericorde & ſa juſtice ſe ſervent, tantôt pour vous élever, tantôt pour vous abaiſſer, & que la Providence ne les employe que pour vôtre ſalut & pour ſa gloire, vous ſerez peu touchée de tous les mauvais traitemens qu'on pourra vous faire.

8. Mettez-vous toûjours à vôtre place ; c'eſt-à-dire ſous les pieds des démons, où vous avez tant de fois mérité d'être, & où peut-être vous pourez être pour jamais ; & en cette vûë, mettez-vous ſous les pieds de toutes vos ſœurs, ſans prétendre qu'on doive avoir aucune conſidération, ni garder aucune meſure à vôtre égard. Croyez qu'il n'y en a aucune qui ne vous ſurpaſſe en vertu & en eſprit. On n'en ſçauroit moins avoir, que de riſquer ſon Eternité, comme vous avez fait tant de fois. Si vous pouvez, ma très-cheré Sœur, graver ces ſentimens dans vôtre cœur, & agir conformément, aimer l'abjection, le mépris & les rebuts des créatures ; les rechercher & les embraſſer, comme ce qui vous eſt dû ſi juſtement, je crois que ce ſera un moyen efficace & peut-être l'unique pour attirer la miſericorde de Dieu ſur vous.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

L'humble Prêtre en voulant former l'intérieur de cette Religieuſe, peignoit le ſien ; car l'on voit que cette lettre eſt le vrai tableau de ſon humilité & des bas ſentimens qu'elle lui inſpiroit à l'égard de lui-même & du prochain.

§. TROISIE'ME.

Son Eſprit d'Obéïſſance.

L'Eſprit d'obéïſſance eſt celui d'humilité. L'un ſort de l'autre comme le ruiſſeau de ſa ſource. Jamais on ne voit un cœur humble, qu'on ne le voye ſoumis : & jamais il n'eſt ſoumis, s'il n'eſt humble. Le plus ou le moins d'humilité, fait le plus ou le moins d'obéïſſance. Ces deux vertus ſe balancent toûjours & ſe trouvent au même dégré. Si l'une n'eſt pas l'autre, elles ne peuvent au moins être ſéparées. L'on peut même dire que l'obéïſſance eſt l'humilité réduite à la pratique.

Cette idée forme celle qu'on doit avoir de l'obéïſſance d'un homme qui a été ſi humble. Or pour l'expoſer en tout ſon jour, je vais raporter, 1. Ses ſentimens ſur cette grande vertu. 2. L'étenduë qu'il lui donnoit. 3. Les pratiques d'obéïſſance qu'il inſpiroit. 4. Les exemples qu'il en donnoit.

SECTION I. *La doctrine & les ſentimens de M. De La Salle ſur l'obéïſſance, ſur quoi il en fondoit la néceſſité, l'excellence & les avantages.*

I. Sa Doctrine & ſes ſentimens ſur l'obéïſſance.

1. Il fondoit la néceſſité, l'excellence, & les avantages ineſtimables de l'obéïſſance, ſur la nature du Créateur, ſur la condition de la Créature, ſur la Conſtitution de l'Univers & de toutes ſortes de Societez, ſur l'intérêt de l'homme & ſur l'eſſence des Communautez. C'eſt l'obéïſſance qui rend à Dieu ce qui lui eſt dû, une gloire parfaite. C'eſt l'obéïſſance qui conduit l'homme par le chemin le plus ſûr, le plus aiſé & le plus court à la perfection. C'eſt l'obéïſſance qui eſt l'ame, l'honneur & le grand mérite des Communautez.

1. La néceſſité d'obéir fondée ſur la nature de Dieu & celle de la créature.

Nous apartenons à Dieu par une infinité de Titres. Nôtre Etre, nôtre vie, nos biens, tout ce que nous ſommes, tout ce que nous avons, tout ce que nous eſperons, vient de lui, eſt à lui, doit retourner à lui. Comme premier principe, nous lui ſommes redevables de tout nous-mêmes. Comme derniere fin, nous devons raporter tout à lui. Ses droits ſur nous, ſur nos actions & ſur nos perſonnes, ſont inaliénables, impreſcriptibles & abſolus. Ainſi prétendre ſe gouverner ſoi-même, être le maître de ſes actions, c'eſt une uſurpation criminelle ſur les droits du Créateur. Il a ſur nous un triple domaine, qui fonde en nous un triple titre d'obéïſſance. Par le domaine de proprieté, nous lui apartenons plus que l'enfant n'apartient à ſa mere, l'ouvrage à l'ouvrier, le vaſſal au Seigneur. Maître de nôtre fond, il le doit être de tous ſes fruits, qui ſont nos penſées, nos deſirs, nos deſſeins, nos affections & nos actions. Par le domaine de Juriſdiction, il a droit de diſpoſer de nous avec une entiere liberté, de nous gouverner, de nous faire des loix, & d'exiger une entiere ſoumiſſion à toutes ſes volontez. Par ſon domaine d'excellence, il porte en ſa nature autant de raiſons & de titres de nous lier & de nous enchaîner à ſes pieds, qu'il a de perfections qui le rendent digne de tout amour, de tout honneur & de tout ſervice. Les qualitez qu'il porte à nôtre égard de Créateur, de Conſervateur, de Bienfaicteur univerſel, de Redempteur, & de ſouverain bien ; celles que nous portons à ſon égard, de créatures, d'eſclaves, d'images, d'enfans, de diſciples, ſont des titres immuables de nôtre aſſujettiſſement & de nôtre dépendance. D'où il ſuit par une concluſion néceſſaire, que

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tout ce que nous faiſons, doit être réglé par ſes volontez ſouveraines; & que nous ne pouvons nous en écarter ſans nous déclarer ingrats, rebelles & perfides, & nous rendre coupables de ce qu'on apelle *peché.*

De cette néceſſité primitive & tirée du fond de notre nature & de nôtre Etre, d'obéïr à Dieu, ſoit celle d'obéïr à nos Supérieurs. Car enfin nous ne devons pas prétendre, que Dieu ſe rende viſible pour nous conduire, ou qu'il le faſſe par des Anges. L'orgueïl ſeroit inſuportable, & l'illuſion groſſiere, ſi on ne vouloit pas être gouverné dans le civil & dans l'ordre naturel, ſelon la diſpoſition de ſa Providence, qui établit des hommes pour conduire des hommes; & dans l'ordre ſurnaturel par les Superieurs que Jeſus-Chriſt a lui-même inſtituez pour gouverner dans ſon Egliſe. Si nous examinons la fin de nôtre création & de toutes les œuvres de Dieu, elle fonde la néceſſité d'obéïr à celui qui ne nous a fait ſortir du néant, conſervez, rachetez, juſtifiez & comblez de biens, que pour ſa gloire. Dieu n'a pas pû ſe propoſer une autre fin: ainſi ſi nous voulons entrer dans les deſſeins de nôtre Créateur, & remplir nos devoirs de créatures, nous devons n'avoir que ſa gloire en vûë. Il l'attend de nous: il attend donc de nous une parfaite obéïſſance; car c'eſt elle ſeule qui lui rend le culte ſouverain, l'amour parfait & l'honneur qu'il demande. Dieu mérite par tout ce qu'il eſt, un culte ſouverain: tout ce que nous ſommes, nous oblige à le lui rendre. Il a droit de vie & de mort ſur nous; & à ce droit correſpond en nous l'obligation de lui offrir des ſacrifices. Quelle eſt la victime qu'il demande? Nous-mêmes. Il ne ſe contente plus, il ne s'eſt même jamais contenté des victimes légales, parce qu'elles ſont étrangeres à nous-mêmes, & que c'eſt nous-mêmes qu'il faut lui offrir. Comment? Par la parfaite obéïſſance qui immole l'homme tout entier. Par-là elle devient un Acte de Religion, qui tient le premier rang entre les vertus qui ne ſont point Théologales. Adorer Dieu, c'eſt l'hommage que nôtre eſprit doit à la grandeur de Dieu: lui obéïr, c'eſt celui que lui doit nôtre volonté.

Si la parfaite obéïſſance eſt le culte ſouverain qui eſt dû à Dieu, c'eſt auſſi le témoignage réel de ſon amour. *Celui qui m'aime*, dit Jeſus-Chriſt, *obéit à mes paroles*: Ce n'eſt pas ceux qui diſent: *Mon Pere, mon Pere, mais ceux qui font la volonté de Dieu*, qu'il reconnoît pour ſes Diſciples. La marque qu'il a donnée lui-même de ſon amour infini pour ſon Pere, a été d'obéir à ſes volontez, *ut cognoſcat mundus, quia diligo Patrem.* Toute autre marque eſt équivoque, ou plûtôt une illuſion. Il n'apartient non plus qu'à l'obéïſſance, de rendre à Dieu l'honneur qu'il demande. Dieu peut être à la verité honoré en differentes manieres; mais il ne peut l'être par les gens de Communauté, que par une fidéle obéïſſance. Toutes les bonnes œuvres peuvent lui procurer de la gloire, & elles lui en procurent en effet, ſi le deſir d'accomplir ſa volonté en eſt le motif: Elles ceſſent d'être bonnes œuvres, ſi Dieu ne les demande pas de nous, ſi l'obéïſſance dans une perſonne de Communauté en eſt banie. Ce n'eſt pas à nous à honorer Dieu ſelon nôtre goût & à nôtre maniere; c'eſt le ſien qu'il faut ſuivre. Etudier ſes volontez & s'y ſoumettre, c'eſt l'honneur qu'il exige, le plus grand, & même l'unique que nous lui puiſſions rendre; car quoique nous puiſſions faire des actions qui par leur nature ſeroient plus éclatantes & plus heroïques, elles ceſſent d'être glorieuſes pour Dieu, s'il ne les demande pas de nous. Si perſonne ne ſe tient honoré de ce qui ſe fait contre ſon ordre, il ne faut pas attendre que Dieu ait agréable un ſacrifice que la volonté propre ſoüille.

La néceſſité de l'ordre eſt le ſecond fondement ſur lequel M. De La Salle établiſſoit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

bliſſoit la néceſſité de l'obéïſſance. L'ordre ne ſubſiſte que par la ſubordination, & la ſubordination forme elle-même l'obéïſſance. Si le monde, les Etats, les familles, le corps humain, ceſſent d'entretenir la ſubordination qui en maintient l'ordre, ils ſe détruiſent. *Ordinatione tua perſeverat dies*, dit le Roi Prophête. Le monde ne ſubſiſte que par l'ordre que ſon auteur y a mis. Cet ordre dépend de la liaiſon, de l'harmonie & du concert de ſes parties différentes ; & cette union que nous admirons dans cette multitude innombrable d'êtres différens, ne ſe maintient que par leur ſubordination mutuelle. Tous les Etats, les Societez, les familles n'ont point d'autre principe de leur conſervation. Il faut un Chef, il faut de la ſubordination à ſon égard, ſi on veut que l'ordre y regne. Là où il y a multitude, il y a de la confuſion, ſi la pluralité n'aboutit à l'unité. Le ſchiſme & la diviſion s'introduiſent par l'anarchie, & l'anarchie par le défaut de ſubordination. Si tous les ſentimens & toutes les volontez ne concourent pas au même but en aboutiſſant à l'obeïſſance au chef, le deſordre ſe met dans le gouvernement, & la déſolation ſuit le deſordre.

2. Sur la néceſſité de l'ordre. Pſ. 118. 90. Eccleſ. 16. 27. Pſ. 148. 8.

» Le Supérieur (dit M. de Rancé) eſt le Chef de la Congrégation. Il eſt la tête d'un » corps duquel tous les Freres ſont les membres & les parties : & comme le pro» pre de la tête dans le corps humain eſt de gouverner & de conduire, de former » tous les mouvemens & toutes les actions, que tout ſe raporte à elle, & qu'il ne » ſe paſſe rien, dont-elle ne ſoit l'origine & le principe, il faut auſſi que dans » une Communauté réglée, tout ſe faſſe par l'ordre & la dépendance du Supérieur, » qu'il diſpoſe de toutes choſes pour l'utilité publique & le bien des particuliers, » qu'il aplique les Sujets & ordonne de leurs occupations. » Ce ſecond principe ſur lequel le vertueux Prêtre établiſſoit la néceſſité de l'obéïſſance, eſt celui-là même que le grand Apôtre dévelope dans ſa lettre aux Romains en ces paroles : *Toute puiſſance eſt établie de Dieu. C'eſt lui qui eſt l'auteur de l'ordre que nous voyons dans le monde : par conſéquent s'oposer aux Puiſſances, c'eſt s'oposer à l'ordre établi de Dieu même.*

Tr. 1. c. 8 p. 151 des devoirs de la vie Mon.

c. 13. 2.

Un autre principe qui rend dans la doctrine de nôtre S. Prêtre, l'obéïſſance d'une néceſſité indiſpenſable, eſt la corruption du cœur humain, & la dépravation de nôtre volonté. Abandonnons l'un à ſes inclinations, l'autre à ſes deſirs : où nous ménent-ils ? Dans l'enfer à grands pas par la voïe de l'iniquité. C'eſt pourquoi le Sage nous avertit *de ne pas courir après nos deſirs & de réſiſter à notre volonté.* Ceux qui prennent pour guide leur volonté, s'abandonnent aux paſſions les plus monſtrueuſes, ſe mettent ſous le domaine des vices les plus honteux, & ſe précipitent dans tous les crimes dont S. Paul charge les anciens Philoſophes dans ſon Epître aux Romains.

3. Sur la corruption de la volonté humaine.

c. 1. 21.

L'Inſtituteur des Ecoles Chrétiennes en pouſſant ce principe juſqu'où il doit aller, en tiroit une conſéquence toute propre à convaincre de la néceſſité de l'obéïſſance. Cette conſéquence eſt affreuſe, elle fait horreur, elle eſt toutefois vraïe : la voici. Il faut ſe réſoudre à obéïr aux Supérieurs, ou ſe déterminer à obéïr au démon. Puiſque c'eſt une néceſſité de faire la volonté de quelqu'un. C'eſt à nous à choiſir le Maître auquel nous voulons nous ſoumettre, & dont nous voulons ſuivre les ordres : Or il n'y en a que deux entre qui nous puiſſions opter : Dieu & le démon. Le paralelle de ces deux Maîtres ſaiſit d'horreur ; & en cela même il eſt propre à inſpirer l'eſprit d'obéïſſance. Il faut de néceſſité faire la volonté de Dieu, ou faire celle du démon : Pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas plus de milieu entre ſuivre nôtre propre volonté & ſuivre celle du démon, qu'il y en

4. Sur la néceſſité de faire la volonté de Dieu, ou celle du démon.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

a entre obéïr à Dieu & obéïr à nos Supérieurs. Ceux-ci tiennent la place de Dieu; ils repreſentent Jeſus-Chriſt, ils ſont revétus de ſon autorité, ils parlent en ſon nom, ils ſont ſa bouche, les organes de ſa voix, les echo de ſa volonté : On ne peut par une concluſion néceſſaire, leur obéïr ou deſobéïr, ſans obéïr ou déſobéïr à Dieu. D'un autre côté, la propre volonté & le démon ſont d'accord, ils font pacte enſemble pour s'opoſer à la Loi de Dieu : On ne peut donc contenter l'une, ſans contenter l'autre. Cette conſéquence eſt juſte : on obéït au démon, ſi on ſuit ſa propre volonté.

5. Sur l'intérêt de l'homme.

M. De La Salle après avoir cherché dans la nature de Dieu & la nôtre, dans l'ordre de ſa Providence & celui de la nature, des titres glorieux en faveur de l'obéïſſance, en trouvoit d'autres auſſi propres à relever de nouveau la néceſſité, l'excellence & les avantages de cette vertu dans l'intérêt de l'homme. La déſobéïſſance a fait ſa perte, l'obéïſſance a fait ſon ſalut. La déſobéïſſance ſouſtrait l'ame à la grace, l'obéïſſance en eſt une ſource. La déſobéïſſance ferme le chemin à la perfection : l'obéïſſance en eſt la voye la plus courte, la plus aſſurée, la plus douce.

L'obéïſſance fait ſon ſalut.

En premier lieu, la deſobéïſſance d'Adam a perdu ſa poſtérité, l'obéïſſance de Jeſus-Chriſt a fait le ſalut du genre humain. Toute nôtre Religion eſt fondée ſur cette vérité fondamentale, qui renferme celle du péche originel, & celle de la Rédemption. *Comme par la déſobéïſſance d'un ſeul homme*, dit l'Apôtre, *pluſieurs ſont devenus pécheurs, ainſi par l'obéïſſance d'un ſeul pluſieurs deviendront juſtes.* Dans ces paroles, nous aprenons ce que l'enfer a profité de la déſobéïſſance du premier homme, & ce que le Ciel doit à l'obéïſſance de Jeſus-Chriſt. Nous devons comprendre, que c'eſt par la ſoumiſſion & la dependance, que Dieu nous veut conduire & nous ſauver. Pour nous en perſuader d'avantage, il ſuffit de développer la propoſition particuliere renfermée dans la générale de l'Apôtre. D'un côté la déſobéïſſance du premier homme a fait le malheur du genre humain. Voilà la propoſition generale, elle s'étend à tous les hommes. Celle-ci y eſt contenuë, la déſobéïſſance de chaque homme fait auſſi ſa perte. De l'autre côté, l'obéïſſance de Je-Chriſt opérera le ſalut de pluſieurs juſtes; cette propoſition s'étend à tous les Elus: Celle-ci en dépend : l'obéïſſance de chaque particulier opérera ſon ſalut. Ainſi le ſalut de l'homme eſt attaché à l'obéïſſance. Le grand Apôtre le dit encore expreſſément en ſa lettre aux Hébreux. *Jeſus-Chriſt eſt devenu le principe de ſalut à l'égard de tous ceux qui lui obéïſſent.* Concevons donc une bonne fois juſqu'où va le mérite de l'obéïſſance ? Elle a mis le comble à la gloire de Jeſus-Chriſt. Et elle doit le mettre au bonheur des hommes. La mort de Jeſus-Chriſt eût perdu ſa valeur, ſi la volonté de ſon Pere ne l'eût pas déterminée; à plus forte raiſon, nos vertus ne ſont qu'un phantôme, ſi l'obéïſſance ne les régle. Il faut être Saint de la maniere qu'il plaît à Dieu qu'on le ſoit, & non ſelon nos idées.

Rom. 5. v. 19.

Héb. c. 5.

S Thomas. 2. 2. q. 154. a 5.

Elle lui attire la grace.

En ſecond lieu, *la déſobéïſſance ſouſtrait l'ame à la grace*, dit le S. Auteur de l'Imitation. L'obéïſſance en eſt une ſource. Cela eſt aiſé à concevoir. La grace eſt le ſecours que Dieu preſente pour l'execution de ſes volontez. Plus on eſt fidéle à y obéïr, plus ſa bonté infinie ſe préte & ſe communique. Cette fidele obéïſſance eſt toûjours ſi puiſſamment aidée de la grace du Tout-Puiſſant, que la victoire ne balance point entre ſes mains. Cette abondance de grace fait la force de l'ame obéïſſante, & en la rendant ſupérieure à tous ſes ennemis, elle la fait remporter autant de victoires que ſes paſſions lui livrent de combats.

Liv. 3. c. 13.

Prov. 21. 28.

N'eſt-ce pas ce que le Chef des Apôtres marque dans le commencement de ſa

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

premiere lettre, en ſouhaitant la grace & la paix à ceux qui ſont ſanctifiez par le Saint Eſprit, pour obéir & pour être arroſez du ſang de Jeſus-Chriſt. Ces paroles méritent attention : Nôtre ſanctification ſe fait par le S. Eſprit, & le but de cette ſanctification eſt de nous rendre obéiſſans ; & l'effet de cette obéiſſance eſt l'application du ſang de Jeſus-Chriſt, & le mérite du ſang de Jeſus-Chriſt eſt la grace & la paix. Cela veut dire que c'eſt l'obéiſſance qui nous ſanctifie ; qui nous arroſe du Sang de Jeſus-Chriſt, qui nous attire ſes graces.

Elle fait le fond de la perfection.

En troiſieme lieu. La déſobéiſſance ferme le chemin de la perfection : l'obéiſſance l'ouvre & l'aplanit ; parce qu'elle eſt le fond de l'abnégation Evangelique, que Jeſus-Chriſt recommande tant, & qui demande la pratique de toutes les vertus. *Renoncez à vous-même.* Ce ſeul mot eſt la ſubſtance de la Morale de l'Evangile toute entiere ; il montre la clef de la perfection, il en renferme tous les progrez ; car il eſt bien certain que la pratique des plus ſublimes vertus demande de grands efforts, oblige à de ſenſibles renoncemens, & que le Ciel qui en eſt la récompenſe, eſt une conquête qui coûte & bien des travaux & bien des peines, & même du ſang à l'ame, ſi on peut ainſi parler. Si le chemin qui conduit à la vie Eternelle, eſt ſi étroit, que Jeſus-Chriſt lui-même en paroît étonné, lors qu'il nous l'aprend ; celui de la perfection eſt encore bien plus rude & plus épineux : On n'y avance que par l'abnégation ; chaque pas coûte une violence ; & le progrez eſt ſi bien attaché à ce renoncement, qu'on recule, pour peu qu'on le ſuſpende. Or l'obéiſſance eſt l'abnégation parfaite. Elle renferme, ou met en exercice tous les genres de mortification : Elle livre à Dieu le fond de l'homme après lui en avoir donné les fruits. De ſorte que ſelon le langage du ſaint Auteur de l'Imitation, *il n'y a rien de plus grand, & de plus héroïque, que de perſeverer dans une fidele obéiſſance, de vivre ſoumis à un Superieur, de ſe dépoüiller de tout droit & de toute diſpoſition de ſoi-même.*

Par toutes les autres vertus, on donne quelque choſe à Dieu, on renonce à quelque créature, on ſe perd en partie ſoi-même. Par le ſilence, on ſe prive du plaiſir de la converſation ; par la ſolitude, de celui des compagnies ; par le jeûne & l'abſtinence, on mortifie la ſenſualité ; par la temperance, on régle l'attrait pour les plaiſirs ; par les auſterités, on réprime les révoltes de la chair ; par la chaſteté, on renonce à la volupté ; par la pauvreté on ſe dépoüille des biens de la terre ; mais par l'obéiſſance on renonce à tout ſoi-même, à ſa volonté, à ſes deſirs, à ſes humeurs, à ſes phantaiſies, à ſon eſprit, à ſes lumieres, à ſon jugement, à l'uſage de ſa raiſon, à ſa liberté, au droit qu'on a ſur ſoi-même, à ſes deſſeins, à ſes actions : le corps par l'obéiſſance n'eſt pas moins captivé que l'ame ; car cette vertu lui ferme les yeux, lui bouche les oreilles, lui lie la langue, les pieds, & les mains à ſon gré ; ou les délie & les met en mouvement, ſelon l'ordre des Superieurs. Après tout, comme remarque S. Gregoire. *Eſt-il ſi difficile de quitter ce que l'on a ?* On ſe dépoüille aiſément de ſa chemiſe, parce qu'elle ne tient point au corps. Elle le couvre, mais elle n'en fait pas partie. Il n'en eſt pas de même de la peau : c'eſt un ſuplice d'en dépoüiller le corps, parce qu'elle lui eſt unie & en fait partie. Tout ce qui eſt exterieur à nous-même, ne coute pas tant à ſacrifier ; *mais ſe quitter ſoi-même, c'eſt le plus genereux effort que l'homme puiſſe faire pour Dieu*, c'eſt le plus précieux ſacrifice, qu'il puiſſe offrir. C'eſt un Holocauſte, où l'homme tout entier eſt conſumé à la gloire de Dieu. Les autres vertus preſentent à Dieu des Hoſties, mais elles s'en réſervent une partie ; l'obéiſſance ſeule détruit tout, & ne laiſſe rien de la victime ; c'eſt pourquoi elle eſt

Hom. 35. in Evang.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

un vrai Holocauſte, d'autant plus excellent que rien d'étranger à ſoi-même n'y eſt immolé ; c'eſt le *ſoi-même* qui en eſt la victime, comme remarque encore ſaint Gregoire le Grand.

En quatriéme lieu, l'obéïſſance eſt la voye la plus courte, la plus douce & la plus aſſurée pour arriver à la perfection. Il y a bien des chemins qui ménent à la perfection. Le plus court eſt celui de l'obéïſſance. C'eſt celui que Jeſus-Chriſt s'eſt ouvert, & dans lequel il apelle ceux qui veulent le ſuivre. C'eſt celui qui eſt le plus frayé par les Saints ; c'eſt celui que leur expérience & leur doctrine donnent pour le plus abregé, c'eſt le plus doux & le plus agréable ; & de plus, c'eſt le plus aſſuré. Les chemins qui conduiſent à la perfection, ne ſont pas ſans danger : il y en a où il eſt aiſé de prendre le change, de ſe tromper, de rencontrer des détours, & des écarts qui paroiſſent y mener, tandis qu'ils en éloignent. Il y en a où il eſt aiſé au démon de tendre des piéges qui font tomber, ou qui embarraſſent & arrêtent. Il eſt aiſé de s'y méprendre, & on s'y méprend ſouvent en effet ; mais en fait d'obéïſſance, l'illuſion n'eſt point à craindre ; l'attrait n'en eſt jamais inſpiré, ni par le démon, ni par l'amour propre, ni par la nature. Tout ordre des Superieurs légitimes qui ne combat ni directement ni indirectement la loi de Dieu, la conſcience, & le devoir, eſt l'ordre de Dieu ; c'eſt Dieu qui parle par leur bouche, & c'eſt ſa volonté, qu'on execute en obéïſſant à la leur.

Ajoutons qu'on eſt expoſé, & dans ce tems peut-être plus qu'en tout autre, à de fauſſes directions, ou parce que les Directeurs ne ſont pas aſſez éclairez, ſçavans, ſpirituels, ou parce qu'ils ne ſont pas aſſez zélez, vigilans, attentifs. Il y en a d'aveugles qui conduiſent & entraînent au précipice. Il y en a qui ménent au fanatiſme, d'autres aux erreurs dont ils ſont imbus ; mais dans la voye de l'obéïſſance à des régles ſages & aprouvées, & aux Superieurs légitimes, il n'y a rien à craindre. Elle eſt donc la plus aſſurée.

Elle eſt auſſi la plus douce. Parce qu'elle débarraſſe du ſoin inquiétant de ſa propre conduite, du poids peſant de la propre volonté, qui eſt un peſant fardeau pour ceux-là mêmes qui en ſont jaloux. Elle délivre de l'inquiétude de ſçavoir en quantité de rencontres, ſi ce qu'on fait eſt du goût de Dieu & conforme à ſes deſſeins ; & enfin, des ſcrupules & des retours affligeans, ſi on n'a point pris les inſtincts de l'amour propre pour des marques de la volonté de Dieu ; car enfin hors de l'obéïſſance, la ſurpriſe ſur ce ſujet eſt facile & ordinaire : ſouvent la paſſion nous agite, lorſque nous croyons que le zéle nous anime, ſelon la remarque du ſaint Auteur de l'Imitation de Jeſus-Chriſt. Et comme il dit ailleurs, *nous croyons quelquefois agir par principe de charité, lorſque nous le faiſons par l'inſtinct de la chair.* Pourquoi ? *parce que l'inclination naturelle, l'amour propre, l'intérêt, l'amour de nos aiſes & commoditez, nous donnent ſouvent le change.*

Ce qui afflige hors des Communautez les meilleures ames, eſt de ne pouvoir régler le détail de leurs actions & de leurs deſſeins par l'obéïſſance. Comme elles ont un ardent deſir de plaire à Dieu & de s'avancer dans la perfection, & qu'elles ſçavent que cette perfection eſt attachée à faire la volonté de Dieu ; toute leur attention eſt à la connoître ; toute leur crainte eſt de s'y méprendre, & de ſubſtituer l'attrait de l'amour propre, ou le penchant de la nature à l'inſpiration du S. Eſprit.

Que ne feroient & que ne donneroient pas les ames de bonne volonté, pour connoître ce que Dieu demande d'elles, le tems & la maniere d'executer ſes deſſeins ; car c'eſt une autre difficulté de ſçavoir ſi bien meſurer les circonſtances qu'on ne faſſe rien de plus, rien de moins, rien qui ne ſoit en ſon tems & en ſon lieu, rien

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

où la pareſſe, où la précipitation ayent part, rien que l'indiſcrétion ou l'inconſidération puiſſent gâter. Or voilà l'avantage de l'état de dépendance & d'obéïſſance. Il marque ſûrement la volonté de Dieu, le tems, le lieu, la maniere & toutes les autres circonſtances qui doivent concourir à ſon parfait accompliſſement ; il écarte tous les deffauts qui peuvent en ternir l'execution en réglant tout, & en fermant toutes les avenuës au retardement, ou à une ardeur fougueuſe, au trop & au trop peu. Il procure par conſéquent à l'ame la plus grande conſolation qu'elle puiſſe goûter en ce monde, qui eſt de ſuivre en tout le bon plaiſir de Dieu.

6. La néceſſité de l'obéïſſance fondée ſur l'eſſence des Communautez.

L'obéïſſance, comme dit S. Thomas, fait l'eſſence de la Religion, la ſubſtance des Communautez, leur caractére ſpecifique, leur avantage propre & particulier. On n'y entre que pour *perdre ſon ame*, ainſi que parle Jeſus-Chriſt ; c'eſt-à-dire, pour perdre le droit de diſpoſer de ſa perſonne, d'agir de ſon propre mouvement, de ſuivre ſes vûës & ſes lumieres, de ſe conduire par ſon propre eſprit, d'être le Maître de ſes actions, de ne dépendre de qui que ce ſoit. On n'y entre que pour ſe ſoumettre, que pour trouver des Superieurs, & ſuivre des Régles qui ôtant à la propre volonté tout aliment, la font mourir inſenſiblement : qui entre en Communauté à autre deſſein, ne ſçait ce qu'il y va faire, renverſe l'ordre, s'opoſe aux deſſeins de Dieu, & ſe choiſit une priſon, plûtôt qu'un Paradis terreſtre. Qui y demeure ſans cet eſprit, dérange, ſcandaliſe, fait le tourment des Superieurs & le ſcandale de la maiſon.

En effet, l'eſprit d'obéïſſance en fait tout l'honneur & la bonne odeur ; car où il n'eſt pas, il n'y a ni ſubordination, ni ordre, ni ferveur, ni régularité, ni piété. On y voit une anarchie monſtrueuſe, un deſordre qui choque, un dérangement qui montre le mal & qui en prédit les ſuites. Où l'eſprit d'obéïſſance ne tient pas les inférieurs ſoumis, & les Superieurs libres de commander ; où la régle ne conduit pas les volontez ; qu'y entend-t'on ? Des murmures contre l'autorité légitime, des mutineries, des ſemences de rebellion, des révoltes formées : Qu'y voit-on ? des irrégularitez continuelles, des cabales ſecrettes ou publiques, des partialitez marquées, des contradictions perpétuelles, des contraſtes d'humeurs opoſées, des diviſions & des diſſentions affligeantes, nul ſilence, nul recüeillement, nulle charité ou une charité de politique, une union de parti, une pieté fardée, & un extérieur affecté. Enfin, on voit la tête aux pieds, & les pieds à la tête ; les enfans qui font la loi aux peres, les oüailles qui veulent conduire leurs Paſteurs, des inférieurs qui ſemblent n'avoir fait vœu d'obéïſſance, que pour donner plus d'eſſort à leur volonté.

Au contraire, où l'eſprit d'obéïſſance régne, la ſubordination y établit l'ordre, l'ordre la régularité, la régularité la ferveur, la ferveur la pratique de toutes les vertus. On voit une Communauté comme une petite famille qui s'abandonne avec amour à la conduite du pere ; une image du Ciel, où la paix, la concorde, la joye & la charité mutuelle, font qu'il n'y a qu'un cœur & qu'une ame. Les inférieurs font les délices des Superieurs, & les Superieurs le bonheur des inférieurs.

C'eſt parce que l'obéïſſance eſt la vertu principale & la plus néceſſaire aux Religieux, & à toutes les perſonnes qui vivent en Communauté ; qu'il eſt de conſéquence, dit lui-même M. De La Salle, de leur bien expliquer l'étenduë, l'eſſence & la pratique de cette vertu. C'eſt ce qu'il fait d'une maniere fort ſuccincte & fort ſolide dans un petit traité fait ſur ce ſujet, & plus amplement dans des méditations compoſées en faveur des Freres. En expliquant ces paroles de l'Evangile, que *Jeſus étoit ſoûmis à Marie & à Joſeph.* Voici l'excellent commentaire du ſaint Prêtre. » Admirable leçon pour tous ceux qui ſont chargez d'inſtruire les autres des

De la néceſſité de l'obéïſſance.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» vérités Chrétiennes. Jesus-Christ s'est disposé par la soumission & par l'obéïssance, » à accomplir le grand ouvrage de la Rédemption des hommes, & de la conver- » sion des ames, parce qu'il sçavoit que rien n'est capable de la procurer plus uti- » lement & plus sûrement, que lorsqu'on s'y est preparé pendant long-tems par » les pratiques d'une vie humble & soumise. C'est ce qui faisoit que dans la primi- » tive Eglise, & sur-tout dans l'Orient, on choisissoit ordinairement pour Evê- » ques, des personnes qui eussent vécu long-tems sous l'obéissance. Vous que Dieu » a apellez dans un emploi qui vous engage à travailler au salut des ames, vous » devez vous préparer par une longue pratique à vous rendre dignes d'un si saint » emploi, & vous mettre en état d'y faire de grands fruits : plus vous serez fi- » deles à la grace de Jesus-Christ, qui vous veut si parfaits dans cette vertu d'o- » béïssance, & plus aussi Dieu benira vos travaux, parce que quiconque obéït à ses » Superieurs, obéït à Dieu même, &c. » Comme on peut voir le reste dans le Li- vre des Méditations imprimées de M. De La Salle, nous n'en raporterons pas davantage.

Section II. *Etenduë que M. De La Salle donne à la vertu d'obéïssance, les conditions & les fondemens sur lesquels il l'apuie.*

I. 1. Sa Doctrine & ses sentimens sur l'étenduë & les caracteres de la vraie obeïssance.

Après avoir raporté les sentimens de M. De La Salle sur la necessité, l'excellence, & les avantages de l'obéïssance, il faut expliquer l'étenduë qu'il donne à cette vertu, & les caracteres dont il veut qu'elle soit revétuë, pour avoir sa perfection.

L'obéïssance selon lui pour être parfaite doit être revétuë de ces neuf conditions. Elle doit être 1. Chrétienne & Religieuse, 2. universelle, 3. indifferente, 4. exacte & entiere, 5. prompte, 6. aveugle, 7. simple, 8. humble & respectueuse, 9. cordiale & affectueuse. La premiere de ces conditions, dit-il, désigne le motif qui doit engager à obéir. Les trois suivantes regardent principalement la personne à qui on obéit & les choses dans lesquelles on obéit. La cinquiéme marque le tems précis de l'obéïssance, & les quatre dernieres la maniere dont on doit obéir. Toutesfois je crois qu'on peut réduire ces neuf conditions à cinq que nous allons expliquer selon l'esprit & souvent par les termes mêmes du saint Prêtre.

Recueil p. 40 & suiv.

En premier lieu l'obéïssance doit être universelle, & n'admettre ni exception, ni restriction, ni interprétation, ni dispense vaine ou extorquée. Il faut obéir à tous ses Superieurs tels qu'ils soient, Ecclesiastiques, Civils, Reguliers, & selon S. Pierre à toute créature ; c'est-à-dire, aux Papes, aux Evêques, aux Pasteurs, aux Directeurs, aux Superieurs de sa Congregation, aux Régles, aux Princes, aux Magistrats, & au prochain, selon la raison & la prudence. Cette Doctrine est la Doctrine Evangelique, & quoique si oubliée, si negligée, si violée, elle est l'aliment dont Jesus-Christ & ses Apôtres nourrissoient leurs Disciples. *Obéïssez à ceux qui sont établis pour vous gouverner, & ayez de la soumission pour eux,* dit saint Paul, *parce qu'ils veillent comme ayant à rendre compte de vos ames, afin qu'ils le fassent avec joye & non en gémissant, ce qui ne vous seroit pas avantageux.* Les obligations sont mutuelles entre les Superieurs & les inferieurs. Il va du salut de ceux-là, de nous montrer nos devoirs ; il n'y va pas moins du nôtre de les écouter avec docilité. Le poids de l'autorité accable les Superieurs eux-mêmes, quand la soumission des inferieurs ne les soulage pas ; si les uns quels qu'ils soient ont droit de commander, parce qu'ils tiennent la place de Dieu, les autres sont obligez d'obéir.

1. Pet. 2.

Heb. 13. 17.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

L'obéiſſance eſt ſi bien duë à tous les Superieurs légitimes, que ſans faire attention à leur vie, il faut ſe ſoumettre à leurs ordres. En vain voudroit-on fonder ſa deſobéiſſance ſur l'irrégularité de leur vie ; s'ils ne ſont pas Saints, celui au nom duquel ils parlent, l'eſt infiniment, & comme c'eſt lui qu'il faut enviſager en eux, ce n'eſt point leur conduite qui ſert de régle à la nôtre, mais leur volonté : c'eſt pourquoi Jesus parlant au Peuple & à ſes Diſciples, leur dit : *Les Scribes & les Phariſiens ſont aſſis ſur la chaire de Moiſe : obſervez donc, & faites tout ce qu'ils vous diront ; mais ne faites pas comme eux.* Bien plus, il ne faut pas regarder les Superieurs établis dans l'Egliſe, autrement que comme les Images, les Vicaires & les Agens de Jeſus-Chriſt. Ils le repreſentent ſi bien, qu'il regarde comme faits à lui-même, les mépris qu'on en fait, ou les honneurs qu'on leur rend. *Qui vous écoute, m'écoute*, dit-il lui-même, *qui vous mépriſe, me mépriſe : & qui me mépriſe, mépriſe celui qui m'a envoyé.* Les Miniſtres de Jeſus-Chriſt quels qu'ils ſoient, ſont revétus de ſon autorité & ſes Subſtituts : le peché de deſobéiſſance qu'on commet à leur égard, retombe ſur celui dont ils ſont les images. Quelques indignes qu'ils puiſſent être perſonnellement, leur caractére les doit mettre à couvert, & rendre leurs inférieurs ſoumis malgré leurs défauts. L'obéiſſance ne ſe borne pas aux Superieurs Eccleſiaſtiques, elle ſe rend à ceux qui ont la puiſſance ſéculiere, aux Princes, aux Magiſtrats, & à tous ceux qui ont titre pour nous gouverner. Cette Doctrine eſt ſi nettement & ſi formellement enſeignée dans la loi de grace, qu'il n'eſt pas permis à un Chrétien de l'ignorer. *Que toute perſonne ſoit ſoumiſe aux Puiſſances élevées au-deſſus de nous*, dit S. Paul, *car il n'y a point de puiſſance qui ne ſoit établie de Dieu ; & à l'égard de celles qui le ſont, c'eſt Dieu qui y a mis l'ordre. Celui donc qui s'oppoſe aux Puiſſances, s'oppoſe à un ordre dont Dieu eſt l'Auteur : & ceux qui le font, ſe procurent eux-mêmes leur condamnation ; car on n'a rien à craindre du Prince en faiſant bien, mais en faiſant mal..... Il eſt à votre égard & pour vôtre bien, le miniſtre de Dieu..... C'eſt pourquoi, puiſque c'eſt une néceſſité, ſoumettez-vous non-ſeulement en vûë de la punition, mais encore en vûë de la conſcience.* L'Apôtre des nations r'apelle la néceſſité d'obéir aux Princes de la terre à ſon premier principe, qui eſt que la puiſſance temporelle leur a été communiquée de Dieu, que c'eſt ſa Providence qui régle tout dans le monde, que l'ordre que Dieu y a établi, ne s'y peut ſoutenir que par la ſubordination, & la ſubordination par l'obéiſſance, d'où il conclut que c'eſt réſiſter à Dieu même, & renverſer l'ordre de ſa ſageſſe, de ne vouloir pas ſe ſoumettre à ceux qu'il a établis pour nous gouverner. Il inculque la même Doctrine en ſon Epitre à Tite : *Avertiſſez les Fidéles*, lui dit-il, *d'être ſoumis aux Princes & aux Puiſſances, d'obéir à leurs ordres, & d'être prêts à faire tout ce qui eſt loüable.*

Le Chef des Apôtres tient le même langage en ces termes : *Soumettez-vous en vûë de Dieu à toutes ſortes de perſonnes ; ſoit au Roi, comme à celui qui eſt au-deſſus de tout ; ſoit aux Commandans, comme à des gens envoyez du Prince..... car c'eſt la volonté de Dieu.... Honorez toutes ſortes de perſonnes ; aimez vos Freres ; craignez Dieu ; reſpectez le Roi ; Serviteurs, ſoyez ſoumis à vos Maîtres avec toutes ſortes de reſpect ; non-ſeulement à ceux qui ſont bons & moderez, mais auſſi à ceux qui ſont d'une humeur difficile ; car c'eſt un mérite que de ſuporter des choſes fâcheuſes dans la vûë de Dieu, lorſqu'on ſouffre injuſtement.* L'obéiſſance ne peut pas avoir une plus grande étendue ; c'eſt à toutes ſortes de perſonnes que le Prince des Apôtres veut nous voir ſoumis ; c'eſt toutes ſortes de perſonnes qu'il nous recommande d'honorer ; c'eſt aux Princes en particulier, & à ceux qui ſont revétus de leur

Matth. 10. 40. Joan. 13. 20. Luc 10. 16.

Rom. 13. & ſuiv.

C. 3. 1.

1. Petr. 2. 13.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

autorité, auſquels il nous oblige d'obéïr ; enfin il ordonne à tous les ſerviteurs de ſe rendre également dociles à l'égard de leurs Maîtres, & même les plus fâcheux ; *parce que c'eſt la volonté de Dieu, & un mérite.*

Il ne faut pas s'étonner ſi cette ſoumiſſion aux Puiſſances légitimes fait une partie de la doctrine Evangélique ; car elle eſt le fondement du bon ordre, le nœud de la Societé, le ſoutien des Loix, & la paix des Etats. Les Princes ne peuvent compter pour fidéles Sujets que les bons Chrétiens : pourquoi ? Parce que la Foi qui les montre comme les images de la Majeſté de Dieu, comme les Dépoſitaires de ſon autorité, comme les Lieutenans de ſa Juſtice, comme les Miniſtres de ſa Puiſſance, peut ſeule leur concilier un reſpect, une ſoumiſſion, & une fidélité ſincere, deſintéreſſée, intérieure & conſtante.

II. Caracteres ou qualitez del'obéïſſance 1. Elle doit être univerſelle.

Voilà le premier objet de l'univerſalité, que la véritable obéïſſance renferme : elle ſoumet l'homme, 1. à tous les Supérieurs légitimes, quels qu'ils ſoient, & même à toute créature, *omni creaturæ* : 2. Elle s'étend à tous les ordres qu'on ſupoſe raiſonnables & conformes à la Loi de Dieu, émanez des Supérieurs ; & elle veut qu'on les éxécute à la lettre, tels qu'ils ſont donnez, & dans toutes les circonſtances, ſans y rien ajouter, ſans en rien retrancher : 3. Elle s'étend au tems, & ſans permettre de l'alonger, de l'abreger, de l'avancer ou de le retarder, elle exige qu'on obéïſſe avec ponctualité : 4. Elle s'étend à la maniere d'obéïr, & elle preſcrit de faire ce qui eſt commandé de la maniere dont il eſt commandé, & non autrement : en un mot, elle veut qu'on obéïſſe en tout tems, dans un âge plus avancé, auſſi-bien que dans l'enfance ; en tous lieux, auſſi-bien dans le monde que dans une Communauté ; en toutes choſes, auſſi-bien dans les plus difficiles que dans celles qui ſont plus aiſées.

On peut voir comment M. De La Salle s'explique ſur ce ſujet dans ſon recuëil *ſur l'Ob. n.* 3. C'eſt ainſi en effet, que Nôtre-Seigneur a obéï, & nous a apris à obéïr par ſon exemple. Il s'eſt ſoûmis à tous les ordres de ſon Pere : *J'accomplis toûjours tout ce qui plaît à mon Pere* ; à toute l'étenduë de la Loi : *J'obſerve la Loi avec tant d'exactitude, que je n'en omets pas un ïota.* Il obéïſſoit avec ponctualité, ſans prévenir le tems, ſans le reculer. *Il eſt écrit de moi*, dit-il par un de ſes Prophêtes, *que je dois faire votre ſainte volonté : je m'y ſuis ſoumis de grand cœur, & j'ai établi votre Loi au milieu de mon cœur : alors j'ai dit, je viens pour l'accomplir* : C'eſt le moment de la volonté de Dieu qu'il ſaiſit, il ne ſe donne pas la liberté ni de le prévenir, ni de le retarder.

Pareille ponctualité aux nôces de Cana : ſa ſainte Mere l'y prie de faire ſon premier Miracle ; mais quelque envie qu'il eut de lui faire plaiſir, quelqu'intérêt que ſon nom pût avoir dans un prodige qui devoit commencer à manifeſter ſa gloire, il le retarde, parce que ſon *heure n'étoit pas encore venuë.* Enfin l'obéïſſance du Seigneur des vertus s'eſt étenduë juſqu'à la maniere d'obéïr. Il n'a voulu rien laiſſer à ſon choix & à ſa liberté : la volonté divine a été ſi parfaitement la régle de la ſienne, qu'il s'eſt fait une Loi de l'accomplir de la maniere qu'elle lui étoit preſcrite : *J'éxécute les ordres de mon Pere de la maniere qu'il me les donne.*

Mettre de l'exception dans ce qui eſt ordonné, pour en faire une partie & non l'autre, c'eſt, ſelon nôtre ſaint Prêtre, eſtropier l'obéïſſance ; y mettre de la reſtriction, pour porter ſa ſoumiſſion juſqu'à un point ſans paſſer outre, c'eſt la borner ; interpréter & gloſer ſur ce qui eſt commandé, pour ſe faire accroire qu'on n'a ni voulu, ni dû, ni pû raiſonnablement ordonner plus que ce que l'on ne veut faire, c'eſt l'alterer ; demander diſpenſe ou ſur un faux expoſé, ou en montrant une

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

une trop vive répugnance, ou en faiſant trop d'inſtance, c'eſt l'extorquer plûtôt que l'obtenir; obéir de cette ſorte, c'eſt ſubſtituer ſa volonté par une hypocriſie véritable en la place de celle du Supérieur, c'eſt ſe maſquer du dehors de l'obéïſſance & en rejetter la réalité.

L'étenduë de l'obéïſſance va encore plus loin; car elle ſe porte non-ſeulement à accomplir les ordres, mais même à prévenir les deſirs & les inclinations des Supérieurs. L'autorité des Supérieurs s'exerce par deux fonctions, commander & corriger. Le premier ſe fait par un ordre exprès, formel & poſitif, ou par une ſimple déclaration de volonté, ou par le ſeul témoignage de ſon deſir. Le ſecond ſe fait par avis, remontrances, réprehenſions. L'obéïſſance s'étend à tout cela: elle ne ſe borne à rien. Il ne faut point, pour s'excuſer de cette intégrité de l'obéïſſance, dire qu'on n'y manque que dans de petites choſes & de peu de conſéquence; car au contraire, plus les choſes ſont petites & aiſées, plus la négligence eſt blâmable. Le péché du premier homme le rendit d'autant plus criminel, que le commandement qui lui fut fait, étoit aiſé. Plus le précepte eſt doux, plus ſans doute la tranſgreſſion en eſt-elle criminelle.

Mais ſi les Supérieurs veulent mettre dans une place, un lieu, un emploi honorable, qui flâte & qui favoriſe la nature, ne doit-on pas y contredire? Il eſt bien certain, que ſi dans ces occaſions on obéït par inclination de nature, parce que le commandement plaît, l'obéïſſance eſt ſans mérite, c'eſt ſoi-même & non Dieu qu'on veut contenter. De même, ſi on obéït en choſes rudes, difficiles, répugnantes, ſans que la volonté s'y porte, ſans que le cœur s'y prête, l'obéïſſance, quoiqu'en choſes difficiles, devient infructueuſe, parce qu'elle n'eſt pas ſincere & intérieure.

Il eſt vrai qu'en tout ce qui accommode la nature, l'amour propre, le penchant du cœur, on doit en faire l'aveu au Supérieur & joindre les prieres, ſuſpendre même l'éxécution juſqu'à ce qu'il donne un ordre poſitif. Alors les Supérieurs en ſont édifiez, loin de le trouver mauvais quand cela eſt réel & ſincere. Cette Doctrine eſt conforme à la pratique des Saints, dont on pourroit raporter un grand nombre d'exemples. Voici comme M. De La Salle aplique aux Freres en particulier cette Doctrine générale. La ſeconde condition de l'obéïſſance eſt, qu'elle ſoit univerſelle, obéïſſant à tous Directeurs égaux & inférieurs, ſans diſcernement, à tout ce qui eſt commandé en tout tems & en tous lieux. Les défauts contraires ſont, d'obéir à un Directeur & non à un autre, ou au Directeur & non à ceux qui commandent par ſon ordre, en un lieu ou en une maiſon, & non pas en une autre. *Recueil n. 25 p. 44.*

La ſeconde qualité de la parfaite obéïſſance eſt la promptitude. Elle execute le commandement ſans délai, ſans héſitation, ſans négligence. Ce caractere lui eſt donné par tous les Maîtres de la vie ſpirituelle & par les Fondateurs d'Ordres. *Il faut obéir ſans retardement*, dit ſaint Benoît en ſa Régle: *au moment que le Supérieur parle; il faut obéir comme ſi Dieu commandoit lui-même*, dit-il encore. Saint Pacôme ordonne dans la ſienne *de ſe lever au premier ſignal & d'accourir à l'Oraiſon.* Or les Saints qui ont aprofondi la matiere de l'obéïſſance pour s'y rendre parfaits, diſtinguent trois degrez de la diligence qu'elle exige. Le premier eſt d'obéir ſans délai; deſorte qu'au même tems que le Supérieur ouvre la bouche pour faire un commandement, l'inférieur ſe mette en devoir de l'accomplir. A ce propos, ſaint François diſoit aux ſiens: *obéiſſez à la premiere parole, & n'en attendez point une ſeconde*: car celui-là ne doit pas paſſer pour obéïſſant, mais pour un négligent, qui attend un ſecond ordre, ajoute S. Bonaventure. 2. Prompte & ſans délai.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Le second degré de cette diligence est de quitter sur le champ ce que l'on fait pour obéir. Ce second degré est plus parfait que le premier ; car une personne peut aisément se prêter à l'ordre de son Superieur avec promptitude, lorsqu'elle ne fait rien ; & s'y porter avec peine & avec negligence, si elle est occupée à quelque chose qui la flâte, ou l'intéresse. Cependant la parfaite obéissance demande cette diligence : elle veut qu'on se décharge de tout autre emploi ; eût-on les mains
Reg. 3. empêchées, il faut les débarasser au plûtôt, *mox exoneratis manibus*, dit S. Benoit. Fût-on en entretien avec les Anges, & honoré de leur visite, disoit le bienheureux Frere Gilles. Les Apôtres ont donné un merveilleux exemple de cette diligence à obéir ; car à la premiere parole de Jesus-Christ, S. Pierre & S. An-
Matt. 4. v. 20. 23. dré quittérent barques & filets pour le suivre : *Illi continuo relictis retibus secuti sunt eum* : S. Jacques & S. Jean en firent autant : *Illi statim relictis retibus & patre secuti sunt eum.* S. Mathieu avoit plus à quitter, mais il le quitta avec la même
Ibid. c. 9. v. 9. diligence à la premiere parole du Sauveur du monde ; *ait illi* : *sequere me*, & *surgens secutus est eum.*

Le troisiéme degré méne encore plus haut, car il demande qu'on soit si ponctuel à obéir, qu'on quitte ce que l'on fait sans l'achever, & qu'on laisse imparfait l'ouvrage commencé. Encore y en a-t-il assez qui laissent tomber de leurs mains, ce qu'ils font au premier son de la cloche, ou à la premiere parole du Supérieur, quand tout ce qu'ils avoient à faire est fait, ou qu'ils ne pouroient l'achever si-tôt ; mais s'il en reste peu, & qu'on ait grand desir de le voir fait, la tentation est grande de s'y attacher. Cependant voilà jusqu'où les Instituteurs d'Ordres veulent qu'on porte la diligence à obéir. M. De La Salle n'étoit que leur écho, quand
Smaragde in cap. 43. R. S. S. Ben. il renouvelloit cette doctrine. *Mox exoneratis manibus*, & *quod agebant imperfectum reliquentes*, dit S. Benoît en sa Regle (5.) & un des Abbez de son Ordre, ajoute par forme de Commentaire : *que ceux qui travaillent, rejettent leur ouvrage, que les ouvriers laissent les instrumens dont ils se servoient, que les Ecrivains laissent une lettre à demi formée, & que toute la Communauté des Freres cesse au moment ce qu'elle faisoit.*

Il est vrai que cette doctrine ne doit pas s'étendre à certains cas dans lesquels ou la nécessité, ou la charité, ou quelque raison légitime, ne permettroit pas de laisser l'action commencée imparfaite ; car enfin la discretion doit présider aux vertus mêmes & les régler dans leurs exercices.

Au reste, cette diligence est de bon exemple dans une Communauté. Une personne ponctuelle contribuë au bon ordre, édifie & inspire la ferveur ; celle qui est paresseuse & négligente la trouble & l'incommode. La premiere est du goût de tout le monde, au lieu que la seconde déplaît aux yeux. *Avez-vous vû*, dit le S. Esprit, *une personne faire avec diligence son ouvrage* : *Elle fait plaisir, & les Rois eux-mêmes l'apelleront à leur service.* C'est pourquoi, S. Pacôme avoit ordonné que ceux qui viendroient tard au Réfectoire y demeureroient debout, ou seroient renvoyez sans manger par pénitence. S. Basile les condamnoit à jeûner jusqu'au lendemain.

Voilà le second caractere de la véritable obéissance que l'Instituteur des Freres leur recommandoit : Il leur inspiroit d'obéir au moment, sans differer, sans remettre au lendemain, sans retarder d'un instant, d'aller même au-devant des commandemens, & d'obéir, pour ainsi dire, plûtôt qu'on n'a commandé ; enfin d'être toûjours prêts, selon les termes de S. Bernard, à voir, à entendre, à dire, &
In Sup. cit. Ser. 2. & 49. à faire tout ce qu'on veut, & aller sans délai par-tout où l'on desire. Toute cette doctrine est contenuë en ce peu de paroles de M. De La Salle. La cinquié-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» me condition de l'obéiſſance eſt qu'elle ſoit prompte ; obéiſſant ſur le champ &
» au même moment que la choſe eſt commandée ; au premier clin d'œil, au pre-
» mier ſon de cloche ; quittant une lettre commencée à écrire, & une ſillabe com-
» mencée à lire ; quittant une choſe au quart, ou à demi faite, pour en commen-
» cer une autre : une parole commencée à proferer à la Récreation, lorſqu'on
» ſonne pour la finir ; une perſonne à qui on parle, lorſqu'on ſonne quelque Exer-
» cice, de même toutes autres choſes non achevées, quelques néceſſaires qu'elles
» paroiſſent, à moins qu'on n'ait permiſſion de les continuër.

Le troiſiéme caractere de l'obéiſſance qu'il leur demandoit, eſt la généroſité. Rien ne demande en effet plus de courage que l'obéïſſance ; car l'homme dès ſa jeuneſſe porté au mal ſelon l'Ecriture, cherche à faire ſa volonté & à ſuivre ſes inclinations. Cette diſpoſition vicieuſe eſt comme toutes les autres, l'héritage du premier Pere, qui ayant préféré ſa volonté à celle de Dieu, nous a imprimé avec la tache de ſon péché, cette pente malheureuſe, ſource de tous les autres pechez. Ce qui fait qu'il eſt très-difficile d'y renoncer, comme le remarque S. Bernard : *C'eſt choſe qui n'eſt pas aiſée que de ſe déſaproprier de la propre volonté, pour s'attacher à celle d'autrui.* De plus, cette mauvaiſe diſpoſition ſe trouve fortifiée par les difficultez qui peuvent accompagner les commandemens qui ſont donnez, ſoit du côté de la choſe ordonnée, qui par elle-même peut être pénible, déſagréable, humiliante, & contredire l'humeur, le tempéramment, l'inclination naturelle ; ſoit du côté de la maniere dont le commandement eſt donné, qui peut être impérieuſe, aigre, ſeiche, dure, rebutante ; ſoit du côté du tems & des circonſtances, dans leſquelles le commandement eſt fait ; car il peut arriver ou qu'on ne ſoit pas bien diſpoſé, ou qu'on ſoit moqué, raillé & mépriſé de témoigner tant de ſoumiſſion, ou que par prieres, ſollicitations ou autrement, on ſoit preſſé de faire autre choſe. Par conſéquent, il faut du courage pour vaincre ces difficultez, ſurmonter ces obſtacles, & obéïr avec joïe, ſans triſteſſe, ſans chagrin, ſans murmure, ſans contrainte & de grand cœur, ce qui donne au Supérieur une grande liberté de commander, & à l'inferieur une grande facilité d'obéïr.

3. L'obéïſſance doit être gaïe & courageuſe.

Ce que j'ai apellé obéiſſance courageuſe, nôtre ſaint Prêtre l'apelle obéiſſance cordiale & affectueuſe : Voici comme il en parle. » La neuviéme condition de » l'obéïſſance, eſt qu'elle ſoit cordiale & affectueuſe, c'eſt-à-dire, qu'il faut re- » cevoir avec joie, tout ce qui eſt commandé, & le faire avec un eſprit gai & » libre, ſans ſe faire peine de quoique ce ſoit, quelque difficile ou fâcheux qu'il » paroiſſe. Les défauts contraires ſont, 1. de recevoir les commandemens du Frere » Directeur avec froideur, d'une maniere indifferente, ou d'un air mélancolique. » 2. De ſe faire peine de ce qui eſt commandé, de le faire ſans affection, lâche- » ment, en murmurant, ou témoignant de la répugnance. 3. De ſe rebuter con- » tre celui qui commande, ou contre ceux qui diſent de ſa part ce qu'il a com- » mandé, ou qui le font faire. 4. De témoigner de la peine ou du reſſentiment » à l'égard du Frere Directeur, ou à l'égard de quelque autre à cauſe d'un com- » mandement qu'on aura reçû. En un mot, tout ce qui marque qu'on n'eſt pas con- » tent de ce qui eſt commandé, ou qu'on ſe fait peine de l'executer.

Reg. n. 9. p. 55.

Après tout, quelque fervente que ſoit une Communauté, tous n'obéiſſent pas avec la même conſtance & généroſité. Les uns ont quelques deſirs d'obéir, mais deſirs inéficaces ; d'autres ont volonté d'obéir, mais volonté foible, qui céde à la tentation ; les troiſiémes n'ont qu'une diſpoſition de choix pour l'obéiſſance, ils en font ce qui leur plaît, laiſſent ce qui leur répugne. M. De La Salle fait de tous

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Med. p. 55. ces gens-là *trois ſortes de déſobéiſſans*, en expliquant l'Evangile du Dimanche de la Sexagéſime.

4. Aveugle. En quatriéme lieu, l'obéïſſance doit être aveugle. C'eſt la quatriéme qualité, la plus difficile, & cependant la plus néceſſaire pour rendre l'obéïſſance parfaite. On apelle obéïſſance aveugle, celle qui ne ſçait point diſcerner, examiner, juger, raiſonner, ſur ce qui eſt commandé; celle qui ſçait ſoumettre ſon eſprit, captiver ſon entendement, renoncer à ſes lumieres, à ſon jugement & à ſa raiſon: *Captivantes intellectum*, comme parle l'Apôtre.

L. 4. c. 41. *Par deſſus toutes choſes, étudiez-vous*, dit Caſſien, *à vous rendre fou dans ce monde de la maniere dont l'Apôtre S. Paul le demande, ſi vous voulez devenir vraiement ſage, qui eſt de ne rien diſcerner & de ne porter aucun jugement ſur ce qui vous eſt commandé; mais obéiſſez toûjours avec toute ſorte de ſimplicité & de fidelité, & ne regardez ſaint, utile & ſage, que ce que la Loi de Dieu & le commandement de vôtre Supérieur vous preſcrivent.*

Il faut s'aveugler ſur tout ce qui regarde la perſonne du Supérieur, ſon mérite, ſes manieres. Il faut s'aveugler ſur ſa perſonne, & n'avoir égard ni à l'âge; S. Paul ordonne d'obéir au jeune Timothée; ni à ſa naiſſance, Jeſus-Chriſt veut qu'on écoute ſes Apôtres, gens de la plus vile condition, comme lui-même; ni à la bonne grace; il s'eſt ſoumis également à l'Edit de l'Empereur Auguſte, à la Sentence injuſte de Pilate, & à ſes boureaux, comme à Marie & à Joſeph.

Il faut s'aveugler ſur ſon mérite, ſans faire aucune attention à ſon eſprit, à ſa ſcience, à ſes talens, à ſon expérience, pas même à ſa vertu; ce n'eſt pas, parce qu'il eſt ſage, prudent, ſçavant, éclairé, doux, aimable, & Saint; mais parce qu'il tient la place de Dieu, qu'il faut lui obéir.

Il ne faut pas non plus ouvrir les yeux ſur ſes mœurs, ſur ſa vie, ſur ſes vices & ſes défauts; car le Supérieur vicieux ne perd pas ſon autorité. Jamais on n'en verra de plus méchans, que le furent Anne, Caïphe, & les autres qui étoient aſſis ſur la chaire de Moyſe, qui perſécuterent, calomnierent & attaquerent Jeſus-Chriſt avec une fureur diabolique, & qui ne furent contens que quand ils le virent expirer entre deux ſcélerats, couvert de playes, épuiſé de ſang, raſſaſié d'opprobres, & au milieu des plus cruels tourmens: C'eſt cependant à ceux-là qu'il falloit obéir ſelon l'ordre de Jeſus-Chriſt. Ce n'eſt pas ſeulement aux Maîtres, doux & bienfaiſans; mais aux plus fâcheux, *etiam diſcolis*, que S. Pierre oblige les ſerviteurs de ſe ſoumettre volontiers.

Il faut s'aveugler ſur les manieres des Supérieurs. Qu'elles ſoient goſſieres, bizares, aigres, hautaines, ſéches, impérieuſes, bruſques, trop vives, trop lentes: c'eſt à quoi il ne faut pas faire attention. Les Supérieurs ſont hommes, ils ont donc des défauts, des vices, & des paſſions. On n'obéiroit jamais, ſi on les vouloit parfaits; car perſonne ne l'eſt en ce monde. La ſainteté du Miniſtre ne préte pas aux Sacremens leur efficace, ni au miniſtre ſon autorité; ſon iniquité n'en empêche pas l'effet, & ne le dépoüille pas de ſa Juriſdiction. Il en eſt de même de l'obéïſſance. Il faut écarter de ſa vûë en obéiſſant, les vertus, comme les défauts des Supérieurs.

1 Cor. 3. 4. & ſuiv. Saint Paul reproche aux Corinthiens qu'ils ſont encore charnels. *Adhuc carnales eſtis.* Pourquoi? Parce qu'au lieu de ne regarder que Dieu dans ſes Miniſtres, ils enviſageoient leurs talens, ce qui leur donnoit occaſion de préférer les uns aux autres; *Car lorſqu'un dit, moi je ſuis à Paul*, dit ce grand Apôtre, *& l'autre: Je ſuis à Apollo, n'êtes-vous pas des hommes? Qu'eſt-ce donc qu'Apollo, & qu'eſt ce que*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Paul? Ce ſont les Miniſtres de celui auquel vous avez crû. J'ai planté, Apollo a arroſe, mais c'eſt Dieu qui a fait croître. Ce n'eſt donc ni celui qui plante, ni celui qui arroſe, qui eſt quelque choſe; mais c'eſt Dieu qui produit l'accroiſſement. Voilà ce qui regarde le Supérieur.

A l'égard de la choſe commandée, il faut en laiſſer le jugement & l'examen au Supérieur, & n'en garder que l'exécution. *Le cœur eſt bien lâche & la volonté bien foible*, dit S. Bernard, *quand on s'aplique à diſcuter les ordres des Supérieurs; qu'on héſite à chaque pas qu'il faut faire pour obéir; qu'on demande raiſon de tout; qu'on entre en ſoupçon contre tout ce qui eſt commandé; qu'on veut ſçavoir les motifs ſur leſquels les commandemens ſont fondez; qu'on ne veut obéir qu'à ce qui plaît. Cette ſorte d'obéïſſance eſt bien délicate, ou plûtot elle eſt bien fâcheuſe.* De præc. & diſp. c. 13.

Enfin l'obéïſſance doit être intérieure, ou comme parle M. De La Salle, Chrétienne & Religieuſe. C'eſt ſon dernier caractere, ou ſelon le terme du S. Prêtre, ſa premiere condition. Voici ſes paroles: » La premiere condition de l'obéïſſance, eſt qu'elle ſoit Chrétienne & Religieuſe; c'eſt-à-dire, qu'on doit obéir par » vertu, & par eſprit de Religion comme à Dieu qu'on reſpecte & qu'on honore » en la perſonne du Directeur, revétu de ſon autorité, & ainſi par le ſeul motif » d'obéir à Dieu, & de faire ſa ſainte volonté. Les défauts contraires à cette ſorte » d'obéïſſance, ſont. 1. De n'avoir pas cette vûë & ce ſentiment de Foi, que c'eſt à » Dieu à qui on obéit en la perſonne du Directeur. 2. De ne point obéir à cauſe » des défauts d'un Directeur, pour quelques raiſons que ce ſoit, même aparemment bonnes; ou d'obéir plûtôt à un autre, parce qu'on y a plus d'inclination que pour lui, parce qu'il a plus d'eſprit, plus de ſcience, ou plus » de conduite, 3. d'obéir ſeulement, parce qu'on ne peut pas faire autrement, ou » parce qu'on ſeroit repris ou mis en pénitence; 4. de préférer en choſes commandées, conſeillées, ou de régle, des mouvemens intérieurs ou inſpirations » prétenduës, ou même ſes inclinations; en un mot, ſon propre ſens à l'obéïſſance, ou les avis & les ſentimens des autres, aux ſentimens & avis du Directeur, » parce qu'on les croit meilleurs. » Nous voyons par ces paroles que le S. Prêtre ne donnoit place parmi les obéïſſans, qu'à ceux qui à l'obéïſſance extérieure uniſſent l'intérieure. C'eſt-à-dire, qu'il n'accordoit le titre glorieux d'obéïſſant, qu'à ceux qui obéïſſent par un eſprit de foi animé de la charité. 5. Intérieure. Med. p. 420.

Il faiſoit conſiſter cet eſprit de Foi, qui fait l'ame de la vraie obéïſſance, dans le regard intérieur de Jeſus-Chriſt en la perſonne des Supérieurs, dans cette vûë ſurnaturelle qui ne montre que Dieu dans l'homme, & dans la créance vive que c'eſt Dieu qui commande, & à qui on obéit quand on ſe ſoumet à ceux qui tiennent ſa place & qui le repreſentent ſur la terre: *ſicut Domino, & non hominibus.* Cette obéïſſance eſt la régle Evangélique, celle qui eſt ſi loüée & ſi hautement canoniſée dans la ſainte Ecriture, celle qui eſt ſi fortement recommandée par les Apôtres, celle qui a tant de mérites & de priviléges, enfin la ſeule dont la pratique peut devenir douce, facile & agréable. Toute autre eſt, ou naturelle & imparfaite, ou amere & pénible, ou inconſtante & de peu durée. Le deſir de plaire, ou la crainte de déplaire, la vanité ou l'intérêt, le reſpect humain & d'autres vûës vicieuſes ou imparfaites s'y mêlent, ou en ſont le principe. C'eſt ce ſeul eſprit de Foi qui ne voyant l'homme qu'en Dieu, imprime un égal reſpect pour tous les Supérieurs, ſans faire attention aux talens, à la condition, au mérite, à la vertu & à la perſonne. Eph. 6.

Quand on obéit par cet eſprit de Foi, on honore tous les Supérieurs comme

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

les Subſtituts de Dieu, comme les Dépoſitaires de ſon autorité, comme les Miniſtres de ſes volontez. Ce n'eſt plus eux, mais Jeſus-Chriſt qu'on écoute, quand ils parlent : *qui vos audit, me audit.* C'eſt ſur cette vûë de Foi, que les Apôtres fondent toutes les régles d'obéiſſance qu'ils preſcrivent à tous les âges, à tous les états, à toutes les conditions. Si ſaint Paul exhorte les enfans à obéir à leurs parens, c'eſt en vûë du Seigneur qu'il leur inſpire de le faire ; s'il fait la même Loi aux Serviteurs,
Eph. 6. 1. il leur donne le même avis : *Serviteurs, obéiſſez à vos Maîtres comme à Jeſus-Chriſt, ne leur rendant pas ſervice comme gens qui cherchent à plaire aux hommes, mais faiſant ſincérement la volonté de Dieu comme Serviteurs de Jeſus-Chriſt, les ſervant de bon cœur, comme ſi c'étoit le Seigneur & non pas les hommes. Ce que vous faites,* leur dit-il ailleurs,
Coloſſ. 3. 23. *faites-le de bon cœur, comme pour le Seigneur, & non pour les hommes. . . . Que Jeſus-*
1. Petr. 2, 13. *Chriſt ſoit le Maître que vous ſerviez.* Par le même principe S. Pierre aprend aux Fidéles *à ſe ſoumettre en vûë de Dieu à toutes ſortes de perſonnes, ſoit au Roi, ſoit à ceux qu'il employe, parce que c'eſt la volonté de Dieu.*

Il y a, ſelon les vûës que donne la Foi, un caractere de Divinité dans tous ceux que la Providence a établis pour nous gouverner. C'eſt le ſouverain Maître que nous devons reconnoître & reſpecter en eux. La ſoumiſſion à leur égard n'eſt entiere, abſoluë & parfaite, que quand la Religion l'inſpire. La politique, en ne donnant aux hommes que des hommes pour Maîtres, ne les tire pas aſſez de l'égalité pour former entr'eux une ſubordination conſtante. Elle fait des eſclaves qui agiſſent par crainte, qui ſecoüent le joug par fantaiſie, qui ſe rebellent par intérêt ou par humeur. L'eſprit de Religion qui ſçait enchaîner les paſſions, a ſeul le droit de former la vraie obéiſſance ; parce qu'il aprend par la bouche de S. Paul, *que toute puiſſance eſt établie de Dieu, & que qui s'oppoſe aux puiſ-*
Act. 5. 4. *ſances, s'oppoſe à l'ordre établi de Dieu même.* Par la même raiſon ; qui mépriſe les Supérieurs, mépriſe Jeſus-Chriſt. *Qui leur ment, ment à Dieu même,* ſelon la parole du Chef des Apôtres à Ananie : *Qui les rejette, rejette Dieu même,* ainſi que le Seigneur le dit au Prophête Samuël.

L'obéiſſance ainſi bien établie ſur l'eſprit de la Foi, n'a pas grande peine à offrir pour tribut une ſoumiſſion d'eſprit entiere & aveugle. Dès-lors qu'on eſt perſuadé que c'eſt Dieu qui agit, qui parle, qui ordonne, & qui gouverne dans la perſonne du Supérieur, l'eſprit ſe ſoumet, la raiſon ſe tait, le cœur ſe rend, l'obéiſſance eſt ſincere, prompte, gaïe, aveugle & entiere. Il eſt aiſé de ne point raiſonner ſur des ordres qu'on honore comme émanez de la bouche de Jeſus-Chriſt, & de les croire poſſibles, pratiquables, & même doux & aiſez, quelques fâcheux & difficiles qu'ils ſoient en aparence ; & c'eſt en ce ſens que le parfait obéiſſant eſt toûjours vainqueur, & que les victoires lui coûtent peu ; parce qu'il trouve dans la volonté de Dieu, qui lui eſt marquée par ſes Supérieurs, un fond de grace qui l'éleve au-deſſus de lui-même, & qui fait évanoüir les difficultez. Une obéiſſance de cette nature a encore cet avantage, qu'elle ne ſe dément jamais ; parce qu'elle n'écoute ni répugnance, ni inclination naturelle, ni aucune vûë humaine. Elle eſt conſtante, courageuſe & forte comme la charité qui l'anime, & montre la même ſoumiſſion ſous un gouvernement auſtere, dur & impérieux, que ſous une conduite plus douce & plus engageante ; la même docilité envers des Supérieurs fâcheux, d'humeur difficile & peu affable, qu'envers ceux qui revétent leur autorité d'un extérieur qui attire, qui gagne & qui lie les cœurs.

De plus, comme elle ne ſçait ni raiſonner, ni examiner, ni faire uſage de ſon

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

jugement, que pour le conformer à celui de ſes Supérieurs, elle eſt toûjours contente de ce qu'ils ordonnent, parce qu'elle le trouve toûjours juſte, raiſonnable & avantageux ; c'eſt pourquoi elle n'eſt point curieuſe de ſçavoir pourquoi, ni à quelle fin on lui fait certains commandemens. Ainſi elle eſt bien éloignée, ou de le demander, ou de s'inquieter ſur les moyens d'éxécuter les ordres qu'elle reçoit. Après tout, quand elle ſe fait un devoir de captiver ſon jugement ſous celui de ſes Supérieurs, de renoncer à faire expérience de ſon eſprit & de ſes lumieres, & de perdre, pour ainſi dire, l'uſage de la raiſon, jamais elle n'eſt plus raiſonnable ; parce qu'alors, comme un enfant qui s'abandonne à la conduite de ſa mere, elle ſe livre à une raiſon ſupérieure, qui lui dit qu'obéiſſant au Dieu de toute verité, infiniment ſage, juſte & ſaint, lorſqu'elle ſe ſoumet à ceux qui le repreſentent & qui tiennent ſa place, elle n'a que faire de réfléchir ni de raiſonner ſur ce qui lui eſt ordonné.

Section III. *Les pratiques d'obéiſſance ou la maniere de s'y exercer, que M. De La Salle enſeignoit.*

Maniere d'obéir ſaintement réduite à la pratique ſelon la méthode de M. De La Salle.

M. De La Salle perſuadé que la perfection des vertus conſiſte, non dans l'habitude, mais dans les actes ; non à en avoir de grandes lumieres & de grands ſentimens ; mais à réduire en execution ce que l'on en ſçait, fait aboutir à la pratique tous ſes enſeignemens ſur l'obéiſſance. Après en avoir découvert l'excellence, la néceſſité, les avantages ineſtimables ; après avoir expliqué ſa nature, ſon étenduë, ſes caracteres ou ſes conditions ; après en avoir poſé le fondement, qui eſt l'eſprit de Foi, de Religion, & de Charité, la maniere qu'il preſcrit de s'y exercer, eſt d'examiner ſa foi avant que d'obéïr, & de le faire avec amour & avec joïe.

Il veut qu'avant que de ſe preſenter au commandement, ou avant que de le recevoir, l'inférieur ſe recuëille en lui-même, mette ſon eſprit & ſon cœur en mouvement, faſſe agir ſa Foi & ſa Charité de concert enſemble, s'il veut agir en Chrétien & rendre ſon obéiſſance intérieure, ſurnaturelle & Religieuſe. Selon M. De La Salle, l'inférieur doit ſe recuëillir en lui-même pour préparer ſon cœur à bien obéir, & diſpoſer ſa volonté auſſi-bien que ſon jugement à ſacrifier tout raiſonnement & toute répugnance contre l'ordre qu'il attend ou qu'il reçoit, & à demander à Dieu grace pour l'exécuter avec perfection. Il doit animer ſa Foi, pour ne voir en ſon Supérieur que J. C. à l'exemple de ce vénérable vieillard dont parle S. Jean Climaque, qui paroiſſoit devant ſon Supérieur avec l'air humble, modeſte, & Religieux, qu'il eût porté aux pieds de J. C. s'il l'eût vû, parce que, diſoit-il, *il ne voyoit que Jeſus-Chriſt en lui.* Il doit animer ſa charité pour obéir de grand cœur & avec joye pour l'amour de Dieu en lui faiſant volontiers le ſacrifice de ſa propre volonté. Or ce regard, ſelon nôtre ſaint Prêtre, doit imprimer trois autres ſentimens qu'il faut avoir ſoin d'exciter en ſoi à l'égard du Supérieur, reſpect, ſoumiſſion, confiance. Sentiment de reſpect ; il faut honorer Jeſus-Chriſt ; diſons plus, adorer Jeſus-Chriſt caché en ſa perſonne ; & pour me ſervir des termes de nôtre ſaint Prêtre, voilé ſous ſon extérieur, comme ſous une eſpéce de voile ſacramentel. Sentiment de ſoumiſſion ; il faut adorer l'autorité de Jeſus-Chriſt dans la ſienne. *Hæc dicit Dominus, Dominus locutus eſt*, diſoient autrefois les Prophêtes. Voici *ce que dit le Seigneur, le Seigneur Dieu a parlé.* Ils parloient pourtant eux-mêmes : il eſt vrai, mais comme bouches, & comme organes du Seigneur. C'étoit Dieu qui parloit en eux, *loquens in Prophetis* ; c'eſt pourquoi, ces ſaints Prophêtes avoient ſoin d'en avertir le peuple, afin de détourner leur attention, leurs regards de deſſus leurs per-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſonnes. Suivant le même principe de Foi, celui qui veut bien obéir, doit ſe dire à lui-même, tandis que ſon Supérieur parle : *Voici ce que me dit le Seigneur*, & apres qu'il a parlé, il doit ſe dire : *Le Seigneur Dieu m'a ordonné.*

Sentiment de confiance : il faut recourir à la bonté de Jeſus-Chriſt qui commande par la bouche du Supérieur, & implorer ſon divin Eſprit pour lui obéir d'une maniere qui lui ſoit agréable, pour lui demander le courage capable de ſurmonter les difficultez & les répugnances, dont le démon & la nature ont coutume de revétir à nos yeux les commandemens qui ne plaiſent pas à l'orgueïl.

Il faut donc à l'égard de ſes Supérieurs porter un cœur d'enfant, la docilité d'un Diſciple, la ſoumiſſion d'un ſerviteur. Il faut les regarder comme Maitres, comme Peres, comme Seigneurs. Il faut les honorer comme un bon ſerviteur fait ſon Maître ; les écouter comme le docile Diſciple écoute ſon Docteur ; les aimer comme un bon enfant aime ſon Pere ; l'Inferieur doit enviſager ſon Supérieur comme le Vicaire de Jeſus-Chriſt dont il fait les fonctions ; comme l'Interprête de Jeſus-Chriſt qui déclare ſes volontez ; comme la main de Jeſus-Chriſt qui le doit conduire.

Si la pratique de cette obéiſſance a ſes difficultez, elle a auſſi des avantages ineſtimables. 1. Elle eſt très-aſſurée. Si un Ange venoit du Ciel nous aporter les ordres de Dieu, on pouroit en douter ; car on pouroit s'y tromper, rien n'étant plus aiſé que de prendre pour Envoié de Dieu, l'Ange de ténebres transfiguré en Ange de lumieres ; mais on ne peut ſe tromper en écoutant la voix du Superieur, & en obéiſſant à ſes ordres qu'on ſuppoſe toujours n'avoir rien d'opoſé au devoir de la conſcience. Le Superieur peut ſe tromper, pécher même en commandant ; mais celui qui lui obéit comme à Jeſus-Chriſt ne peut ſe tromper en exécutant des ordres, qui n'ont rien de contraire à la Loi de Dieu. 2. Cette obéiſſance, eſt la vraie ſageſſe. Elle éclaire comme la Foi & tient le flambeau pour conduire tous les pas dans un lieu plein de tenebres. La prudence eſt pour le Superieur, & l'obéiſſance pour l'inferieur, & celui-ci à ſur celui-là cet avantage : Le premier peut agir avec indiſcretion ; Le ſecond eſt à l'abri de ce défaut. En troiſiéme lieu elle prépare l'ame à de grandes lumieres. Enfin elle écarte tous les piéges de Satan & rend inutiles tous ſes artifices.

Si on veut voir un beau tableau de cette ſorte d'obéiſſance, ou plûtôt ſi on veut la voir admirablement bien réduite à la pratique, il n'y a qu'à lire le Chap. 12. des Régles communes que M. De la Salle a données aux Freres.

Les Freres, dit-il, regarderont toûjours Dieu dans la perſonne de leur Directeur, & auront égard de ne s'adreſſer à lui que comme revétu de l'autorité de Dieu ; ils ſe mettront dans cette diſpoſition avant que de ſe preſenter devant lui. Ils lui parleront avec un profond reſpect toujours à voix baſſe & avec des termes qui marquent la vénération qu'ils ont pour lui comme tenant la place de Dieu, qu'ils doivent reconnoître & reſpecter en ſa perſonne.

Ils ne paſſeront point devant le Frere Directeur qu'ils ne lui faſſent une inclination reſpectueuſe. Ils auront une humble & entiere confiance à ſon égard & lui découvriront toutes leurs infirmitez tant du corps que de l'eſprit : leurs peines, leurs tentations, l'affection, la facilité ou difficulté qu'ils trouvent dans la pratique de la vertu. Lorſqu'ils lui rendront compte de leur conduite, ils le feront dans la diſpoſition & dans la vuë de le rendre à Dieu. Ils recevront les avis qui leur ſeront donnez par le Frere Directeur avec beaucoup de reſpect, comme étant donnez de, Dieu même, ne le regardant que comme l'organe de Dieu ; par lequel il leur fait connoître les moiens dont ils doivent ſe ſervir pour aller à lui. Ils recevront dans le même

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ne ſentiment de reſpect & de ſoumiſſion tous ſes ordres & commandemens, n'enviſageant en lui que l'autorité de Dieu qui lui eſt communiqué & ſa divine Majeſté qu'il leur repreſente.

On voit par tout ce qui a été raporté, que les ſentimens d'amour & d'eſtime que ce vertueux Prêtre avoit pour l'obéiſſance, ne pouvoient guére aller plus loin. Il les avoit puiſez dans le cœur de Jeſus-Chriſt, dont il faiſoit ſa grande étude & ſon unique ſcience.

Convaincu de la neceſſité de cette vertu, de ſon excellence, & de ſes incomparables fruits, il s'étudioit, & à l'inſpirer & à la pratiquer par-tout & en tout, & à enrichir ſes actions de ſes merites.

Perſuadé que le deſir de faire la volonté de Dieu donne la valeur à nos actions, il concluoit que la meſure du merite, eſt celle de l'eſprit d'obéiſſance. C'eſt pourquoi dans le chapitre 21. de ſa Régle ci-deſſus raportée, il recommande à ſes Diſciples *d'être très-exacts à tout quitter au premier ſigne du Frere Directeur, dans la vûë que c'eſt Dieu même qui les apelle, & qui leur commande; de ne faire aucune choſe ſans permiſſion, quelque petite & de peu de conſequence quelle paroiſſe, afin de pouvoir s'aſſurer en toutes choſes de faire la volonté de Dieu.* Selon lui la pratique de l'obéiſſance eſt le chemin Roial qui conduit au Ciel, la voie la plus courte, la plus abregée, & la plus aiſée d'atteindre à la perfection, le ſentier aſſuré que Jeſus-Chriſt nous a fraié par ſon exemple, & hors lequel il n'y a qu'illuſion & un danger manifeſte de ſe perdre. Selon lui, elle eſt ſi bien l'abregé de la vie ſpirituelle, la ſubſtance & la moëlle de la pieté, la vie de tous les Exercices du Chrétien, la ſource, la mere & la gardienne de toutes les vertus, qu'il exige des Freres de *n'entrer en aucun lieu que dans celui où l'Exercice preſent les apelle, de ne point ſortir de la maiſon, pas même de la place où on, eſt ſans permiſſion, de ne lire aucun livre ni papier, & ne rien copier ſans permiſſion, ſans en excepter les Livres Spirituels dont il ne permet le choix à aucun, ni la lecture qu'avec permiſſion*; Loi qu'il étend à tous les beſoins, & à toutes les infirmitez corporelles. *Ibid.*

Il ne pouvoit pas ſans doute entrer dans un plus grand détail, & étendre plus loin les droits de la ſainte obéiſſance; mais en impoſant à ſes Diſciples un joug qui paroit aux enfans du ſiécle & aux Partiſans de la propre volonté, ſi peſant, loin de croire les gêner & mettre leurs cœurs à l'étroit, il prétendoit les mettre au large & dans la vraïe liberté des enfans de Dieu, dont l'unique plaiſir eſt de faire ſur la terre la volonté de leur Pere celeſte, de la maniere dont elle eſt accomplie dans le Ciel. Pour lui, inſtruit par ſa propre expérience, que le vrai obéiſſant tient ſes paſſions enchaînées, & l'orgueïl le Roi des vices, auſſi-bien que le démon le Chef & le Prince des ſuperbes ſous ſes pieds, il étoit perſuadé que pour vivre libre, content, en paix & dans la joïe du S. Eſprit, il faut vivre dans l'obéiſſance; que celui qui s'y livre eſt un enfant de grace; que celui qui s'y ſouſtrait, s'écarte du ſentier de la grace, & prend ſa route avec les enfans de Bélial vers l'enfer, qui eſt le terme auſſi-bien que la punition de la propre volonté. *Que la propre volonté ceſſe: Il n'y aura plus d'enfer.* A ce propos le ſaint Prêtre dans la derniere conférence qu'il fit aux Novices & qui fut ſur l'obéiſſance. Il leur dit: *S. Ber. Ser. 3 de Reſurrec.*

» Si vous êtes de parfaits obéiſſans, vous paroîtrez avec aſſurance devant le Tri-
» bunal de Jeſus-Chriſt; car quand ce divin Juge vous demandera compte de vô-
» tre conduite, vous pourez lui répondre: Seigneur, interrogez, s'il vous plaît,
» mon Directeur: Je n'ai rien fait que par obéiſſance à ſes ordres, dans la vûë que

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» lui obéir étoit vous obéir, ainſi que vous dites dans vôtre S. Evangile. Par cette » raiſon vous n'aurez rien à craindre.

L'horreur qu'il avoit du péché lui rendoit encore plus chere une vertu, qui au ſentiment des Saints, rend comme impeccables ceux qui lui ſont fidéles, & les met en état de ne craindre, ni la mort, ni le jugement de Dieu. Son amour pour Jeſus-Chriſt, & le deſir de lui apartenir, étoit pour lui un nouveau motif de cultiver & d'inſpirer une vertu qui a été en Nôtre Seigneur la ſource de nôtre ſalut; qui nous fait entrer en ſa famille & contracter avec lui une alliance auſſi étroite, qu'eſt celle des plus proches parens. Car il a dit lui-même, *qu'il regardoit celui qui* Matt. 11. *fait la volonté de Dieu, comme ſon frere, ſa ſœur & ſa mere.* Il regardoit l'obéiſſance comme eſſentielle à la créature, comme la loi du Chrétien, la reſſource des Matt. 7. pécheurs, la porte du Ciel; car qui y entre? *Celui*, dit Jeſus-Chriſt, *qui fait la volonté de mon Pere.* Sur ce pied il eſtimoit peu dans les perſonnes de Communauté, les prieres, les jeûnes, les auſtéritez, & toutes les œuvres ſaintes qui n'ont point pour principe une vertu qui ſeule a le privilége de les défendre des ſurpriſes de l'amour propre, de la ſéduction de l'eſprit naturel, du venin de la propre volonté, qui ſeule a le ſecret de leur donner dans la pratique, la meſure juſte qu'elles doivent avoir; d'écarter d'elles ces défauts ſi ordinaires & ſi communs, qui ſont d'agir *hors de tems*, ou d'agir *ſans régle & ſans meſure*, de faire *trop ou trop peu*, & ſouvent ce que Dieu ne demande pas. Il eſt ſûr que l'obéiſſance préſerve de ces écüeils, en preſcrivant ce qu'il faut faire, le tems & la maniere de le bien faire. Par-là elle régle & elle conſacre tous les mouvemens du cœur, toutes les penſées de l'eſprit, toutes les entrepriſes de l'homme. Elle ſanctifie tout en lui, le repos comme le travail, le ſommeil comme les veilles, les beſoins & les ſoulagemens du corps, auſſi-bien que les auſtéritez. Elle écarte de nous, les actions mauvaiſes, canoniſe les indifferentes, perfectionne les bonnes, & ajoute au mérite particulier de chacune, celui de n'agir que par le ſeul principe d'accomplir la volonté de Dieu.

Il prétendoit de plus que la vertu d'obéïſſance mettoit toutes les autres en mouvement, parce qu'elle eſt l'exercice même de l'humilité, de l'abnégation Chrétienne, de la mortification, de la patience, de la Foi, de la Charité, & de ce qu'il y a de plus ſaint, de plus ſublime & de plus heroïque dans l'Evangile; en un mot, qu'elle renferme toute la perfection Chrétienne, renfermée en ces trois paroles de Jeſus-Chriſt: *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il ſe renonce, qu'il porte ſa croix & qu'il me ſuive.* Cet abregé de la perfection, ſelon ſon commantaire, eſt renfermé dans l'obéïſſance; car elle eſt le renoncement entier de tout l'homme, l'aneantiſſement du jugement & de la volonté, la mortification de tous les vices & de toutes les paſſions, la deſtruction de tous les deſirs & de toutes les inclinations naturelles. En cela même elle eſt la croix qu'il faut porter tous les jours, le ſuplice du vieil homme, le tourment de la nature rebelle, la voye étroite dans laquelle il faut entrer & qui méne à Jeſus-Chriſt, le chef des enfans d'obéïſſance, le Paſteur des brebis ſimples & dociles, ce parfait obéïſſant qui s'eſt rendu obéïſſant juſqu'à la mort & à la mort de la Croix, & qui *a mieux aimé perdre la vie que l'obéïſſance*, ainſi que s'explique S. Bernard: Enfin ce ſaint Prêtre faiſoit entendre à ſes Diſciples, que ſi la vertu d'obéïſſance eſt une Croix, c'eſt une croix qui porte ceux qui la portent; qui loin de charger les ames de bonne volonté, les rend plus legéres dans le chemin du Ciel, & les fait courir ſi vîte, qu'elles n'ont pas le tems de ſentir la piqûre des épines qui s'y rencon-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

vent ; que les enfans d'obéiſſance vont à pleines voiles vers l'Eternité bienheureuſe avec la commodité de ceux qui dans un vaiſſeau voguant ſur la mer le vent en poupe, arrivent au port en ſûreté avec viteſſe & avec tranquilité, & même pendant que le ſommeil les tient comme morts : ce qui a donné occaſion à Saint Jean Climaque de dire, que *les parfaits obéiſſans font leurs voyages en dormant.* *Degré de l'obéiſſance.*

M. De La Salle rempli de cette Doctrine ne s'épuiſoit jamais en éloges, en inſtructions, en leçons, en avis, & en exhortations ſur l'obéiſſance. Il en parloit à tout propos ; & rien ne lui étoit plus à cœur que d'en inſinuer la pratique, perſuadé que cette vertu doit être l'ame de ſon Inſtitut. Il n'y a point, dit-il, de vertu qui ſoit ſi néceſſaire à un Frere des Ecoles Chrétiennes que l'obéiſſance, puiſqu'elle eſt eſſentielle à ſon état, qu'il n'y a qu'elle qui ſoit capable de l'y ſoutenir, & que quand il auroit toutes les autres vertus ſans celle-ci, elles n'auroient en lui que l'aparence extérieure de vertu, parce que c'eſt elle qui dans les perſonnes de Communauté leur donne la forme qui leur eſt propre.

Un Frere lui ayant un jour témoigné qu'il avoit beaucoup de peine à faire quelque choſe qu'on exigeoit de lui, & demandant pour cela quelques conditions, il lui parla de la ſorte.

Il me paroît, mon très-cher Frere, que vous dévriez être plus ſoumis & abandonné que vous n'êtes. Nous ne ſommes pas venus en Communauté pour faire des marchez avec qui que ce ſoit. On ne doit point demander de conditions, la ſoumiſſion doit être la régle de nôtre conduite : aſſurez-vous que Dieu ne vous bénira qu'autant que vous ſerez dans cette pratique. Pour l'amour de Dieu ne faites jamais de propoſitions pareilles à celle que vous avez faite dans vôtre derniere ; car elles ne conviennent point à un obéiſſant. Il eſt vrai qu'il faut ſe confier à la grace de Dieu ; mais on n'a de graces dans une Communauté, qu'autant qu'on a d'obéïſſance. Demandez-donc à Dieu une obéïſſance aveugle ; rien ne vous eſt plus néceſſaire. Ecoutez les inſpirations, & non pas tant vos répugnances & vos peines ; ce n'eſt pas lorſqu'on n'a point de répugnance qu'on fait paroître qu'on a de la ſoumiſſion, mais ſeulement quand on la ſurmonte : J'ai bien de la joie de ce que vous vous ſentez porté à la vertu ; la principale que vous devez pratiquer eſt la ſoumiſſion. Je ſuis en N. S. &c.

Le même croyant lui avoir cauſé quelques peines, le prie de les lui pardonner : M. De La Salle lui fait connoître que cela ne doit point le troubler, mais qu'il doit ſeulement tâcher de ſe rendre un modéle d'obéïſſance. Voici comme il lui parle.

Ce qui convient à un Frere, lui dit-il, eſt l'obéïſſance ; les peines que vous croyez m'avoir faites ne me ſont nullement ſenſibles par raport à moi, mon très-cher Frere ; rien ne me touche à cet égard, que parce que vous ne ſçavez pas ce qui vous eſt bon : croyez que ce qui vous conviendra le mieux, eſt ce que l'obéïſſance vous donnera. C'eſt pourquoi vous devez faire attention ſur vôtre conduite, non-ſeulement par raport à vous, mais auſſi par raport aux autres ; n'étant pas poſſible que vous puiſſiez plaire à Dieu, ſans vous conformer aux autres ; ni que vous ayez la paix & le repos du cœur, ſans avoir égard aux autres, auſquels vous devez être un ſujet d'édification. Je vous prie de prier Dieu qu'il vous touche le cœur, & de vous rendre docile à ſa conduite. Etudiez-vous à le contenter par vos actions, je le prierai auſſi de mon côté pour vous. Je vous prie que les peines que vous avez, ne vous empêchent point de faire vôtre retraite, & d'y aprendre à bien obéïr : Je ſuis, mon très-cher Frere, en Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt, tout à vous, DE LA SALLE.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Il dit dans une autre lettre au même Frere qui lui témoignoit qu'il étoit disposé à obéïr en toutes choses. Puisque vous êtes dans la disposition d'obéïr en toutes choses, ne dites-donc jamais, *je veux*, car cela ne reſſent point l'obéïſſant. Je n'ai pas de peine à croire que vous ayez de la répugnance à obéïr, c'eſt aſſez que vous la ſurmontiez ; ſouvenez-vous que ce qui ſanctifie les actions d'une perſonne de Communauté, eſt l'obéïſſance.

En écrivant à une autre perſonne ſur le même ſujet, il lui dit, vous n'attirerez les graces de nôtre Seigneur ſur vous, qu'en obéiſſant & en vous ſoumettant à tout pour l'amour de Dieu. Il lui preſcrit enſuite la maniere dont elle doit obéir, & lui parle de la ſorte.

1. Vous obéirez avec un anéantiſſement intérieur à l'Eſprit de Nôtre-Seigneur qui réſide en ceux qui tiennent ſa place, pour faire la volonté de Dieu. Adorez ſouvent cet eſprit, ſelon le mouvement duquel vous devez agir & vous laiſſer conduire.

2. Soyez fidele à demander permiſſion pour les moindres exemptions, & n'écoutez pas là-deſſus le raiſonnement de vôtre eſprit. La nature ne demande rien avec plus d'empreſſement que de ſecoüer le joug de la ſoumiſſion : ſoyez-y fidelle, je vous en ſuplie.

3. Il eſt naturel de faire ſans peine ce qui eſt ſelon nôtre ſentiment ; & ne faire cela que par inclination, ce n'eſt pas obéir : mais faire ce qui nous eſt commandé, ſans diſcernement, quelque contraire qu'il ſoit à nôtre ſentiment, ou à nos inclinations, c'eſt-là l'obéïſſance que Dieu demande de nous.

4. Il faut agir par eſprit de Foi dans l'obéïſſance, afin qu'elle ſoit pure. Il faut ne jamais examiner les vûës & les raiſons qu'on a de nous commander telle choſe ; mais étouffer tous nos raiſonnemens & difficultez, agir ſeulement parce qu'on nous commande, voilà comme vous devez agir deſormais.

5. Vous ferez tout ce qui vous ſera preſcrit, & vous obéirez toûjours aveuglément, quelque peine que vous reſſentiez à faire ce qui vous ſera ordonné, vous ne témoignerez rien qui puiſſe vous faire faire un autre commandement contraire au premier, à moins que vous ne croyez qu'il y ait de la gloire de Dieu, car alors vous pouvez propoſer vôtre penſée, ſans néanmoins deſirer qu'on la ſuive.

6. Vous ne réſoudrez jamais rien de vous-même, cela étant contraire à l'obéïſſance & à la dépendance qu'on doit avoir dans une Communauté ; vous aurez ſoin en tout ce que vous aurez à faire de recevoir l'ordre de vos Supérieurs, & quand ils vous diront, preſcriront, ou ordonneront quelque choſe, vous la recevrez & ferez ſans aucune replique, quelque ridicule que vous ſemble la choſe qu'on vous veut faire faire, ou qu'on vous dit ; car ſçachez que dès qu'on veut ſe mettre ſur le pied de raiſonner, il n'y a plus d'obéïſſance. Belle perfection de n'aimer que ce qui plaît ! n'agiſſez pas ainſi, je vous prie, ne raiſonnez plus en rien, ni à l'égard de perſonne, tout eſt bon devant Dieu quand l'obéïſſance l'aſſaiſonne. Je le prie qu'il vous faſſe entrer dans cet eſprit.

Section IV. *Les grands exemples d'obéïſſance, que M. De La Salle a donnez pendant toute ſa vie.*

M. De La Salle n'étoit pas de ceux qui diſent bien, & qui font mal ; qui donnent d'excellentes leçons de vertus, qu'ils ne pratiquent pas ; qui impoſent ſur les épaules des autres, des fardeaux peſans, qu'ils ne veulent pas remuër du bout du doigt. Semblable à ſon divin Maître, il a commencé par *faire* avant que *d'enſei-*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

gner. Ses actions ont été conformes à ſa doctrine ſur l'obéïſſance. Il a pratiqué à la lettre & avec perfection ce qu'il en a dit. Sa vie eſt ſi remplie d'exemples héroïques ſur cette vertu, qu'il paroît en avoir fait ſon unique étude. De ſorte, que quand les Freres auroient perdu toutes les excellentes inſtructions qu'il leur a données ſur ce point capital de leur Inſtitut, il leur ſuffit de lire cette hiſtoire pour aprendre à bien obéir.

I. Raiſons qui montrent combien l'eſprit d'obéïſſance doit regner parmi les Freres.

Si on s'étend ſur ce ſujet plus que ſur tout autre, c'eſt que M. De La Salle ayant regardé l'obéïſſance comme la vertu la *plus eſſentielle* à l'état des Freres, on croit que c'eſt entrer dans ſon eſprit & dans ſes deſſeins, que de leur remettre devant les yeux ce qu'il a dit, & ce qu'il a fait ſur ce ſujet, & de leur faire remarquer qu'ils ne peuvent faire honneur à un tel Pere, qu'en devenant comme lui, des enfans d'obéïſſance.

Ceux d'entre ſes Diſciples qui auront été attentifs à mettre à leur profit tout ce qu'on leur raporte de leur Inſtituteur, auront pû s'apercevoir qu'il a ſenti. 1. Que ſa Congrégation eſt de nature à avoir plus beſoin de l'eſprit d'obéïſſance, que toute autre; & que quand on ſupoſeroit qu'une Communauté peut ſubſiſter & être bien réglée, ſans la pratique d'une vertu qui doit en faire l'ame, on ne pouroit pas le ſupoſer de la ſienne. 2. Que la perfection d'une vertu ſi eſſentielle à l'état des Freres, trouve cependant de très-grandes difficultez dans le défaut d'éducation de pluſieurs, dans le défaut d'études des autres, & dans la liberté de vie que ſe donnent pour l'ordinaire dans le monde, des gens de métier, & des gens obligez pour la plûpart, à gagner leur vie. En effet, on ne peut diſconvenir, que des eſprits cultivez par les Lettres, policez par l'étude, ornez par les ſciences, ne trouvent en eux-mêmes une certaine diſpoſition à obéir, que je fais conſiſter, dans un eſprit bien fait, dans une force de jugement, dans le ſaint uſage de ſes lumieres, qui diſent qu'on doit ſe ſoumettre à ſes Supérieurs, que le bon ordre ne ſubſiſte que par la ſubordination, & que par raiſon, il faut captiver ſa raiſon. 3. Que la plus grande peine que le S. Prêtre a trouvée dans l'Inſtitut, eſt venuë du peu de ſoumiſſion de quelques particuliers, qui n'ont pas eû la docilité néceſſaire, parce qu'ils n'avoient pas aſſez d'eſprit pour ſe laiſſer conduire; car il faut pour bien obéir, avoir du bon eſprit; or les indociles, ordinairement, n'en ont point. S'ils ont du brillant, ils n'ont point de ſolide. 4. Que la même expérience avoit apris au S. Inſtituteur, que les Freres peu ſoumis avoient fait une triſte fin, après lui avoir cauſé bien des chagrins, & qu'ils en étoient enfin venus à quitter, pour leur malheur, leur ſocieté, après l'avoir ſcandaliſée par leurs déſobéïſſances. D'où il concluoit que l'eſprit de Dieu ſortiroit de ſa Communauté, ſi celui d'obéïſſance ne l'y retenoit; & que ſon Inſtitut ſe relâcheroit, s'affoibliroit, & ſe ruïneroit bien plus vîte & plus irrémédiablement que tout autre, ſi la propre volonté y reprenoit ſon empire. Ce qui fait, qu'il n'avoit rien plus à cœur, que d'inſpirer l'horreur de faire ſa propre volonté, que d'élever les Novices dans la pratique d'une docilité d'enfant, que de voir les Directeurs parfaitement dépendans & en tout du Supérieur general, & les particuliers également ſoumis aux Directeurs, & enfin que de voir tous les Freres dans la ſubordination, dans une entiere indifférence pour les divers Commandemens, & dans une préparation de cœur à obéir à l'aveugle.

II. M. De La Salle a été un modéle d'obéïſſance dans tous les âges.

C'eſt ainſi qu'il l'a fait lui-même; & ce ſont ſes exemples qui ont rendu efficace ſa doctrine. M. De La Salle a été un enfant d'obéïſſance dans tous les tems de ſa vie. Dans l'âge le plus tendre, ſa docilité le rendoit aimable à ſes parens. Dans

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

les Ecoles, cette vertu lui gagnoit le cœur de ſes Maîtres & le montroit pour modéle à ſes compagnons. Dans le Séminaire de S. Sulpice, il ſe diſtingua par ſon eſprit d'obéïſſance, & il en ſortit ſi rempli, qu'il laiſſa en entier à cette vertu, l'honneur de ſa conduite le reſte de ſes jours. Dans la naiſſance de ſon Inſtitut, il deſcendit à la derniere place pour y trouver un état d'abjection & de dépendance. Dans le Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet deux ans avant ſa mort, déja vieux & les cheveux gris, alors Inſtituteur & grand Maître dans la vie Spirituelle, il alla s'exercer à l'obéïſſance, comme il avoit fait étant Clerc dans celui de ſaint Sulpice. Enfin les deux dernieres années de ſa vie, deſcendu à la derniere place, il les paſſa & les finit dans la pratique de la plus parfaite obéïſſance. Il a fait de cette vertu ſa grande étude ; & après en avoir fait, ſelon l'avis du S. Eſprit, *l'objet de ſes méditations*, il s'y eſt exercé de toutes les manieres poſſibles avec ce zéle que le deſir de la perfection inſpire.

Prov. 15. 28

III. Sa ſoumiſſion aux ordres de la divine Providence.

En premier lieu, Dieu l'a toûjours trouvé prêt à faire ſes adorables volontez, & diſpoſé à l'exécution de ſes deſſeins les plus parfaits. Il a vû ſa ſainte Loi placée au milieu du cœur de ce ſaint Prêtre, & lui uniquement attentif à n'en pas omettre un ïota. Tout ce qui a été raporté de lui a montré un homme abandonné à ſon Créateur en toutes choſes, parfaitement ſoumis aux ordres de ſa Providence les plus fâcheux ; auſſi ſoigneux à connoître le bon plaiſir de Dieu, que fidéle à s'y attacher ; enfin zelé à obéïr à tout ce qu'il connoiſſoit que Dieu vouloit de lui, ſoit par ſes Commandemens, ſoit par ſes conſeils, ſoit par ſes inſpirations, toûjours ſoumis à ſa conduite.

IV. Son obéïſſance aux Superieurs Eccléſiaſtiques. Reg. Comm. c. 24. p. 66.

En ſecond lieu, ſon obéïſſance à l'Egliſe & aux Superieurs Eccléſiaſtiques n'a point eû de bornes. Elle lui étoit ſi à cœur, qu'il commence le Chapitre de ſa Regle ſur l'obéïſſance par ces termes : *Les Freres s'apliqueront avec ſoin & ſur toutes choſes à ſe rendre parfaitement obéïſſans à Notre Saint Pere le Pape, & à toutes les déciſions de l'Egliſe, & à leurs Supérieurs.* S'il leur en a fait une loi, il leur en a donné l'exemple. Nul Livre n'étoit de ſon goût, quand il avoit été flétri à Rome.

Son reſpect & ſa ſoumiſſion à l'égard des Evêques, ne pouvoient aller plus loin. Quels exemples n'en a-t'il pas donnez dans ſa vie ? La promeſſe d'obéir à ſon propre Evêque, que les Prêtres font encore aujourd'hui dans l'Ordination, & que pluſieurs regardent comme un ancien ſtile & une pure cérémonie, étoit pour lui une loi ſi reſpectable, qu'il ne voulut rien faire de quelque conſéquence ſans la permiſſion de M. l'Archevêque de Reims. Inſpiré de ſe dépoüiller de ſa prébende Canoniale, pour entrer en Societé avec les pauvres Maîtres d'Ecole, dont il avoit la conduite, il ſuſpendit ſa réſolution juſqu'à ce qu'elle eût été aprouvée par ſon Prélat. A Paris, M. de Noailles ne vit jamais dans ſon Diocèſe un Prêtre plus ſoumis. M. Pirot député de Son Eminence, pour faire le ſcrutin dans la Maiſon des Freres, fut témoin de l'obéïſſance aveugle de leur Superieur ; car il n'éprouva de ſa part ni reſiſtance, ni contradiction, ni répugnance, ni le moindre ſigne de peine, pas même de curioſité, ſur ce qu'il venoit faire contre lui. Le Grand-Vicaire ſe vit en pleine liberté de faire un long ſcrutin ſur le compte de M. De La Salle ; de grandes informations ſur ſa conduite ; des recherches exactes ſur ce qui ſe paſſoit dans la maiſon, ſans que l'innocent accuſé s'aviſât de lui demander ce qu'il faiſoit, ni même de s'en informer des Freres. Il le trouva pleinement ſoumis à la Sentence honteuſe qu'il porta contre lui en pleine Communauté, en le dépoſant de ſa place, & en y faiſant monter un étranger à ſes yeux. Le Grand-Vicaire en voyant

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tous les Freres se récrier, resister, & apeller d'un Arrêt si injurieux à l'honneur de leur Superieur, ne vit que lui y acquiescer, le loüer & l'aprouver. L'humble Prêtre honteux de l'opoſition de ſes diſciples, en fit réparation d'honneur à M. Piroit, & alla enſuite en faire amende honorable aux pieds de M. l'Archevêque, en proteſtant de ſa parfaite ſoumiſſion aux ordres de Son Eminence.

Les autres Prélats qui avoient des Freres dans leurs Diocèſes, trouvoient toûjours leur Superieur plus ſoumis que le moindre d'entre eux. Pliable à toutes leurs volontez, il les ſuivoit avec la docilité d'un enfant. Si quelquefois leurs intentions ne s'accordoient pas avec la régularité des Freres, ni avec l'arrangement & la métode des Ecoles, il le leur repreſentoit avec tant de reſpect d'humilité & de ſoumiſſion, qu'ils ne manquoient guére de ſe rendre à ſes raiſons, & de revenir à un autre jugement. Une fois prêt à partir pour Rome, où depuis long-tems ſon attrait le portoit pour aller ſe jetter aux pieds de Sa Sainteté, & lui demander Miſſion, preſque déja le pied dans le Vaiſſeau qui l'y devoit porter, & où ſes paquets étoient embarquez, il rencontre l'Evêque de la Ville qui l'arrête, & qui lui ordonne d'ouvrir une Ecole dans une Paroiſſe qu'il indique; auſſi-tôt le voyageur ſe met en devoir d'obéïr, oublie Rome & le deſſein qui l'y méne, & retourne dans ſa maiſon: quel exemple de l'obéïſſance aveugle?

V. Son obéïſſance à l'égard de ſes Directeurs.

En troiſiéme lieu, ſon obéïſſance à l'égard de ſes Directeurs, a été encore plus admirable. Il les conſultoit ſur tout, & il étoit fidéle à ſuivre leurs avis. Formé à cette ſainte conduite dans le Séminaire de S. Sulpice, il en garda dehors la pratique le reſte de ſes jours, & on peut le propoſer pour modéle ſur ce ſujet. Il agiſſoit à l'égard de celui à qui il confioit la direction de ſa conſcience, avec une ſimplicité, une candeur & une docilité d'enfant. Il lui donnoit un ſi grand empire ſur ſa perſonne, qu'il devenoit eſclave de toutes ſes volontez.

Voir un Chanoine permuter une bonne prébende avec une Cure très-laborieuſe & d'un fort modique revenu, parce que ſon Directeur le lui conſeille; c'eſt un exemple d'obéïſſance qu'a donné M. De La Salle, que je ne crois pas devoir devenir jamais à la mode. Si la permutation n'eut pas ſon effet, ce ne fut que parce que le premier Superieur qui ne fut pas de l'avis du Directeur, refuſa ſon agrément.

Un autre Directeur de M. De La Salle, d'un caractére fort différent du premier, eut le même domaine ſur lui, & il l'exerça d'une maniere fort différente; car il l'empêcha pendant long-tems de ſe dépoüiller de ſon Canonicat, pour ſe livrer à la conduite des Maîtres d'Ecole, & enſuite de ſon bien de Patrimoine, pour embraſſer la pauvreté; & quoique le ſaint Prêtre fût intérieurement preſſé de faire à Dieu ce double ſacrifice; quoiqu'il y fût vivement ſollicité par le R. P. Barré Minime, qu'il regardoit comme un Saint, il attendit cependant avec patience le conſentement de ſon Directeur, & il ne crut pouvoir en aſſurance ſuivre l'inſpiration, que quand il la vit autoriſée par l'obéïſſance.

L'humble Prêtre eut un pareil ſacrifice de ſon jugement & de ſon inclination à faire à l'avis de ſon Directeur à l'égard de ſon deſſein d'aller s'établir à Paris. C'étoit où le R. P. Barré apelloit M. De La Salle, & où il deſiroit ardemment de le voir avant que de mourir, comme dans le lieu propre à l'établiſſement & au progrès de l'Inſtitut des Freres des Ecoles Chrétiennes. Nôtre pieux Prêtre penſoit comme le ſaint Minime. Les inſpirations & les raiſons ſolides s'uniſſoient enſemble pour le déterminer a ce parti. De plus, la parole qu'il avoit donnée à M. de la Barmondiere, de ſe charger au plûtôt de l'Ecole Sulpicienne, lui paroiſſoit un engagement déja formé, & une occaſion favorable de prendre terre à Paris, qu'il ne

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

falloit pas refuſer. Mais le Directeur s'y opoſa, & M. De La Salle lui obéit à l'aveugle. Cette obéiſſance dura ſept à huit ans ; car ce ne fut qu'au bout de ce tems, que le Directeur donna liberté à ſon diſciple de quitter Reims, pour aller s'établir à Paris.

M. De La Salle revenu-là ſous la conduite de ſes premiers Maîtres dans la vie ſpirituelle, je parle de Meſſieurs de S. Sulpice, ils le trouvérent homme formé, auſſi docile à leurs avis qu'il l'avoit été jeune Clerc. Comme l'admirable M. Tronſon ſon premier Directeur vivoit encore, il profita de ſes grandes lumieres tandis qu'il vécut ; & j'oſe dire que ce fut aux pieds de ce vénérable Gamaliel qu'il acheva d'aprendre la ſcience des Saints par une ſoumiſſion aveugle, que je n'admire pas toutefois tant par raport à ce grand homme, que celle qu'il avoit pratiquée à l'égard de ſes autres Directeurs. Car enfin, quelques vertueux & éclairez qu'on veüille les ſupoſer, ils ne pouvoient pas entrer en paralèleavec ce Superieur du Séminaire de S. Sulpice. Ceux qui l'ont bien connu, conviendront qu'il n'étoit pas fort difficile de captiver ſa raiſon ſous l'autorité d'un homme de ſon mérite. Sa profonde ſageſſe, ſon éminente vertu, ſa grande expérience le faiſoient regarder comme un oracle, comme un organe du S. Eſprit, & on ne le conſultoit guére ſans admirer en lui des lumieres peu communes, & recevoir des réponſes de vie.

Après ſa mort, M. De La Salle paſſa ſous la direction de M. Boüin célebre Directeur du Seminaire de S. Sulpice, & il lui porta un cœur d'enfant docile & ſoumis, qui n'a rien de caché pour ſon Pere, & qui ne ſent aucune répugnance à lui obéir. Ce ſaint homme dont la mémoire eſt en ſi grande bénédiction dans un lieu où il a laiſſé tant d'exemples de perfection, ne vécut pas aſſez pour M. De La Salle qui le perdit dans un tems où il en avoit plus de beſoin ; mais enfin il fut bien remplacé par M. l'Echaſſier ſucceſſeur de M. Tronſon, & un autre lui-méme en fait de ſageſſe & de vertu. Tandis que celui-ci voulut bien aider de ſes conſeils nôtre vertueux Prêtre, il eut ſoin d'en profiter : mais cet oracle devint muet à ſon égard par des raiſons de prudence qui l'empêchoient de parler & de lui donner des avis.

Quand M. De La Salle les avoit reçûs, il demeuroit ferme & inébranlable ; & parce qu'il ne nommoit point ceux qui les donnoient de peur de les commettre, ſes rivaux l'apelloient un opiniâtre, un entêté, un homme plein de ſon ſens. Ils n'auroient pas tenu ce langage, s'ils avoient ſçû que l'humble Prêtre ne paroiſſoit ſi ferme & ſi conſtant dans ſes avis, que parce qu'ils lui étoient inſpirez, ou qu'ils avoient été aprouvez par un M. Tronſon, ou par un M. Boüin. M. De La Salle qui les conſultoit, étoit ſi perſuadé que Dieu parloit par leur bouche, que rien n'étoit capable de lui faire lâcher priſe dans l'éxécution de ce qu'il avoit entrepris par leurs avis. *Je ne change point*, dit-il lui-même, *dans les choſes que j'entreprens par leurs conſeils, parce que je regarde l'ordre de Dieu dans ce qu'ils m'ont conſeillé.*

VI. Son obéiſſance aux Régles de la Diſcipline Eccléſiaſtique.

En quatriéme lieu, ſon obéiſſance aux ſaints Canons, aux Régles de diſcipline, & à toutes les loix que l'Egliſe a établies, auſſi-bien qu'aux Réglemens de ſa Communauté, ne pouvoit être plus univerſelle, ni plus ponctuelle, ni plus parfaite. En le voyant hors de ſa maiſon, on admiroit un Prêtre ſi régulier, qu'il inſpiroit l'eſprit de réforme à ceux qui étoient les plus mondains, ou du moins la honte de l'air ſéculier qu'il ſembloit leur reprocher par le ſien. En le voyant dans ſa maiſon, on admiroit en lui l'exactitude d'un fervent Novice qui ſe rend auſſi dépendant de la Cloche, que l'eſclave l'eſt de ſon Maître. Car on le voyoit quitter tout ce qu'il faiſoit au premier coup, & courir, pour ainſi dire, pour ſe trouver à la tête des Freres,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Freres, au commencement de tous les exercices. Je ne dirai rien de plus ſur ce ſujet, parce qu'on en a parlé en faiſant le raport de ſa grande régularité.

VII. Son obéiſſance aux ſuperieurs civils.

En cinquiéme lieu, on l'a toûjours vû très-ſoûmis aux Superieurs laïques & temporels, quoique ſouvent il en ait été fort maltraité. Il honoroit en eux, ſelon la Doctrine des Apôtres & l'eſprit du Chriſtianiſme, l'autorité de Dieu dont ils ſont revétus. Il obſervoit leurs loix avec exactitude, il ſe ſoumettoit à leurs ordonnances volontiers & avec eſprit de Foi, & il déféroit ſans murmure à leurs commandemens; il acquieſçoit même en ſilence & en paix aux ſentences qu'ils prononçoient contre lui, quelques contraires qu'elles fuſſent à ſon honneur & à la vérité.

VIII. Son eſprit d'obéiſſance à l'égard de toutes ſortes de perſonnes.

En ſixiéme lieu, ce grand eſprit d'obéiſſance qui le dominoit, l'aſſujettiſſoit à toutes ſortes de perſonnes. Superieur par ſa place, par ſon autorité de Pere & d'Inſtituteur, par ſon caractére de Prêtre, par ſa qualité de Docteur, il avoit le ſecret de ſe comporter en inférieur à l'égard de ſes Diſciples, & de ſe ſoumettre à tous ceux qui ſe donnoient de l'autorité ſur lui. Il faiſoit ſon vœu d'obéiſſance ſemblable à celui des autres Freres, en promettant d'obéir au Superieur de l'Inſtitut & au corps de la Societé; & ce fut en conſéquence de ce vœu, que les Freres prirent la liberté de lui ordonner de revenir de Provence à Paris.

On admire & avec raiſon, la diſpoſition héroïque dans laquelle S. François d'Aſſiſe étoit d'obéir au dernier des Novices & au plus ſimple des Freres, comme au Pere le plus ancien, le plus ſçavant, & le plus Saint de l'Ordre. Or cette diſpoſition a été réduite à la pratique par M. De La Salle les deux derniéres années de ſa vie, & dans le commencement de ſon Inſtitut. L'état de dépendance & de ſoumiſſion avoit pour lui de ſi grands charmes, qu'il ne put reſter dans la place de Superieur. Que ne fit-il pas dès-lors pour en deſcendre & trouver dans la derniere place l'heureuſe liberté d'obéir? Je puis dire qu'il ſçut faſciner les yeux de ſes Diſciples ſur ce ſujet, & ſi j'oſois me ſervir de ce terme, ſéduire leur raiſon en leur perſuadant de conſentir à ſa dépoſition volontaire & à l'élection d'un Frere pour Superieur. Quand il y eut réüſſi, quels exemples d'obéiſſance ne fit-il pas ſuccéder aux leçons qu'il en avoit faites? Quelle violence ne firent pas à ſa vertu les Grands-Vicaires de Reims, quand ils remirent l'ordre dans cette Societé naiſſante, en lui faiſant reprendre ſa place de Superieur? On ne peut dire combien l'humble Prêtre fut mortifié de ſe voir tiré de l'état de ſoumiſſion & de dépendance. Un Roi obligé de quitter ſon Trône & de ſortir de ſon Palais, ne ſeroit pas plus affligé. Cette affliction fut auſſi longue que le tems qu'il demeura Superieur. Elle ceſſa enfin deux ans & quelques mois avant ſa mort, lorſqu'il obligea de nouveau les Freres de lui donner un Superieur, & d'en choiſir un pour eux.

Alors l'humble Prêtre rentré dans ſa premiere liberté d'obéir, paſſa le reſte de ſes jours, & les finit dans la pratique de l'obéiſſance la plus parfaite. Il ne ceſſoit de benir Dieu, de ce qu'il lui donnoit ce peu de tems pour ſe préparer à bien mourir. On ne peut dire avec quel reſpect il obéiſſoit en toutes choſes à celui qui lui avoit ſuccedé. Il ne faiſoit rien ſans ſa participation & ſans ſon ordre; & comme on lui repreſentoit quelquefois qu'en qualité de Miniſtre du Seigneur, il ne devoit pas ſe ſoumettre ſi facilement à une perſonne qui lui étoit en toutes manieres inférieure, il répondoit avec un peu de chaleur: *Hé! quoi donc, eſt-ce que les Miniſtres du Seigneur ne doivent point s'humilier? ne doivent-ils enſeigner que de paroles & non d'exemples?* Voilà comment il fermoit la bouche à ceux qui ſe faiſoient un ſujet de ſcandale de l'obéiſſance qu'il rendoit à un ſimple Frere. Pour

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

lui il s'en faiſoit un ſujet de jubilation, & il proteſtoit hautement qu'il ſe feroit toûjours gloire d'obéir à ceux à qui il avoit commandé. Il n'écrivoit preſque point de lettres au Frere Barthelemi, qu'il ne lui fit proteſtation de lui obéir.

» Vous ſçavez, lui dit-il dans une, que je ſuis toûjours prêt à vous obéir en tou-» tes choſes, étant preſentement dans la ſoumiſſion, & n'ayant pas fait vœu d'o-» béiſſance pour faire ce qui me plaît. Si on me regarde, dit-il dans une autre » lettre, comme uni aux Freres des Ecoles Chrétiennes, il paroît que mon état pre-» ſent doit être de ſimple ſoumiſſion, ſans que j'avance un pas touchant ce qui les » regarde que par dépendance.

Il a fait paroître la même ſoumiſſion juſqu'au dernier ſoupir de ſa vie ; dans ſa derniere maladie, le Frere Superieur lui ayant un jour fait dire qu'il ſeroit à propos qu'il ſe préparât à dire la Meſſe, ne le croyant pas auſſi indiſpoſé qu'il l'étoit, ce ſaint Homme quoique dans l'impoſſibilité de le faire, ſe diſpoſa à obéir ſans dire un ſeul mot : il étoit déja habillé, lorſque le Frere Superieur lui envoya dire qu'il ne croyoit pas que ſes infirmitez lui puſſent permettre de célébrer ; & qu'ainſi il le prioit de ſe recoucher, ce qu'il fit auſſi-tôt ſans rien dire. Pendant toute cette maladie, il obéit avec une merveilleuſe ſimplicité au Frere Infirmier, & à un jeune Novice qui lui avoit été donné pour reſter toûjours auprès de lui. Celui-ci n'ayant aucun égard à ſon jeune âge, prenoit ſouvent la liberté de lui faire faire des choſes qui ne lui convenoient pas. Il lui faiſoit reciter des prieres, & particulierement l'*Ave Maria*, que ce vénerable Vieillard diſoit mot à mot comme un enfant avec beaucoup de pieté, & il mourut dans ces ſaintes diſpoſitions. Quand il venoit faire quelque exhortation aux Novices, ce qu'il ne faiſoit que par obéiſſance au Frere Superieur, il demandoit au Frere Directeur des Novices, ſurquoi il vouloit qu'il parlât. Ce Frere lui ayant propoſé une fois de parler ſur la métode d'Oraiſon, le ſaint Prêtre le fit ; & joignant l'humilité à l'obéiſſance, il lui demandoit avec une merveilleuſe humilité & ſimplicité, après avoir parlé, ſi ce qu'il avoit dit, étoit bon, convenable & à propos, & le prioit de le lui déclarer avec franchiſe.

Un Novice lui ayant demandé l'explication d'un paſſage du Nouveau Teſtament, il le renvoya le demander au Frere Directeur, comme à celui qui ayant autorité ſur lui, auroit grace pour le lui expoſer. Un autre Novice s'étant preſenté pour balayer ſa pauvre chambre, en diſant qu'il en avoit reçû l'ordre ; le ſaint Prêtre lui demanda : *Faut-il que je ſorte ?* Et comme le jeune homme ne ſçavoit que répondre, il lui dit : *allez le demander à votre Directeur ?* Un Frere venant à lui un jour qu'il étoit incommodé pour s'informer de l'heure à laquelle il diroit la Meſſe, il répondit : *il faut le demander au Frere François*, c'eſt-à-dire à celui qui en la place du Frere Barthelemi conduiſoit la maiſon. L'obéiſſance aveugle du S. Inſtituteur étoit ſi bien connuë de ſes diſciples, que les Novices mêmes s'enhardiſſoient à en faire l'eſſai. Un d'eux qui aidoit l'Infirmier, lui tenoit ſur l'obéiſſance le langage qu'on lui aprenoit dans le Noviciat : de ſorte que comme ſi M. De La Salle eût été à ſon Ecole, il affectoit à ſon égard l'air d'un Maître des Novices : lorſqu'il lui preſentoit à prendre quelque choſe de dégoûtant, ou qu'il étoit néceſſaire de le remuër pour prendre une autre ſituation ; mouvement que ſa grande foibleſſe rendoit très-pénible : *Allons*, *Monſieur*, diſoit le jeune homme, *il faut faire cela*, *il faut prendre cela par obéiſſance.* A ce mot *obéiſſance*, le mourant devenant fort, ou plûtôt faiſant de grands efforts ſur ſa foibleſſe, ramaſſoit ſes forces défaillantes pour ſe prêter aux deſirs du Novice.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

IX. Le grand eſprit d'obeiſſance du ſaint Homme donnoit liberté à certaines gens de prendre des airs d'autorité ſur lui, & il leur étoit ſoumis.

En ſeptiéme lieu, ſa profonde humilité le mettant aux pieds de tout le monde, donnoit droit à bien des gens de prendre de l'autorité ſur lui, & de s'établir ſes Superieurs. En ces cas, ce parfait obéiſſant recevoit leurs ordres avec reſpect, & s'y ſoumettoit avec fidélité.

En un mot, le ſaint Prêtre ſe faiſoit un plaiſir d'obéir en tout au prochain, & conſidérant tous les Chrétiens comme ſes Superieurs, il les prévenoit dans leurs deſirs autant qu'il lui étoit poſſible. Il ſe rendoit facile à leur accorder tout ce qu'ils demandoient raiſonnablement, *in obedientia charitatis, in Fraternitatis amore.* Enfin il faut dire à ſa loüange qu'il ſçavoit mettre avec perfection en pratique cette maxime du Prince des Apôtres : *Soyez ſoumis à toute créature pour Dieu*, ſe faiſant un devoir d'obéir à toutes, de fléchir ſous elles, de ſubir leur joug, & de s'y aſſujettir comme à des inſtrumens dont Dieu ſe ſert pour accomplir ſes deſſeins, ne craignant rien tant que de faire ſa propre volonté. Un Frere l'ayant un jour prié de lui rendre un ſervice peu convenable, & voyant qu'il y avoit répugnance, prit la liberté de lui dire, que S. Pacôme avoit bien obéi à un enfant : il n'en fallut pas davantage à un homme jaloux d'imiter autant qu'il pouvoit les actions des Saints, pour l'obliger à captiver ſon jugement. Il obéit au Frere, & ſon obéiſſance fut à l'heure même couronnée de la récompenſe que Jeſus-Chriſt promet en cette vie à ceux qui veulent l'imiter. Je veux dire, qu'il fut bien humilié devant pluſieurs perſonnes qui furent témoins de l'action qu'il faiſoit, aparemment ridicule aux yeux de la chair, ou peu convenable à ſa place.

§. QUATRIE'ME.

Son eſprit de Pénitence & de Mortification.

X. §. 9. Preuve démonſtrative du grand amour de M. De La Salle pour Dieu ; ſes pénitences & ſes mortifications.

Il faudroit recommencer l'hiſtoire de la vie de M. De La Salle, ſi on vouloit faire le recit circonſtancié de ſes pénitences & de ſes mortifications. Ce qui en a été raporté, donne ſujet de conclure qu'il a été un des grands Pénitens du dix-ſeptiéme ſiécle. Son zéle pour châtier ſon corps & affliger ſa chair, l'a rendu un vrai Martir de la pénitence pendant quarante ans ; & ce qui eſt étonnant, la ſainte rigueur dont il a uſé à l'égard de ſon corps, loin de détruire ſa ſanté, a paru l'affermir & prolonger ſa vie ; car né délicat & élevé dans le ſein de la délicateſſe, ſon tempéramment s'eſt fortifié par les auſteritez ; & ſi quelquesfois ſuccombant ſous ce poids, ſa vie a couru riſque, il s'eſt rétabli avec des nouvelles forces. Jamais M. De LaSalle n'a pû ſe réſoudre à ſe relâcher ſur ce ſujet. Plus il a vécu, plus il a vû en lui ſe fortifier la noble paſſion de faire à ſon corps tout le mal qu'il lui pouvoit faire. Cet eſprit de pénitence découlant ſur ſes Diſciples, comme du Chef dans les membres, on voyoit regner parmi eux une ſainte émulation pour faire la guerre à leur chair & tirranniſer leurs ſens, & il ſembloit qu'ils avoient entrepris de faire revivre en leurs perſonnes les anciens Pénitens de la Thébaïde. La Communauté des Freres paroiſſoit l'emule de celle de la Trappe. La vie y étoit auſſi dure, & elle y étoit plus pauvre & plus abjecte.

Pour faire ici en petit le portrait de ce véritable Pénitent, voici les trois traits qui le dépeignent tout entier. Il ſe regardoit comme un grand criminel, & en vûë d'expier ſes péchez & de ſatisfaire à la juſtice de Dieu, il livroit ſon ame à la confuſion, ſon cœur à la douleur, & ſon corps à la ſouffrance. Sa vie toûjours très-innocente, comme on l'a pû voir, ne lui ôtoit point la créance qu'il étoit un grand pécheur. En ſe mettant au rang de ceux qui ont commis les plus grands crimes, il ſe condamnoit à la plus ſevere pénitence. Plein de cette ſalutaire penſée, il ſe

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

traitoit & vouloit être traité comme un grand criminel. Auſſi ne perdoit-il jamais la vûë de ſes péchez, & il ne ceſſoit point à l'exemple du Prophête d'en gémir & d'en avoir de la douleur. Il n'y avoit point de moyen, dont il ne ſe ſervît pour les effacer. Il y employoit ſes vœux, ſes ſacrifices, ſes larmes, ſes auſteritez & ſon ſang, prêt à le verſer juſqu'à la derniere goute pour s'en faire un bain propre à laver & à purifier ſon ame.

Ses pechez toûjours preſens à ſon eſprit le rendoient à ſon avis horrible aux yeux de celui qui eſt Saint par eſſence. En les voyant dans ce miroir infiniment pur de la ſainteté de Dieu, aucun ne lui paroiſſoit petit ; & comme un homme qui ſeroit obligé de s'avoüer pere de quantité de monſtres qu'on reüniroit ſous ſes yeux, il portoit devant Dieu la honte & la confuſion de ſes offenſes ; & à l'exemple du S. Roi pénitent, il rougiſſoit de paroître ſi défiguré devant une ſi haute Majeſté. Abimé dans cette confuſion intérieure, le ſentiment en rejailliſſoit ſur ſa face, & il portoit devant les hommes la honte que fait paroître un criminel devant ſes Juges. Il regardoit comme une grande faveur, celle de monter à l'Autel, d'entrer dans l'Egliſe & de tenir place parmi les enfans de Dieu. Croyant avoir perdu le droit de porter cette auguſte qualité, il s'eſtimoit indigne d'être avec eux, & regardoit le plus profond de l'enfer, comme la place qui lui étoit dûë. Ce regard de lui-même, quelque pénible & affligeant qu'il ſoit, lui étant précieux, il étoit fidéle à conſerver cette ſainte honte, & à la tenir toûjours preſente à ſes yeux, à l'exemple du Prophête qui diſoit : *tota die verecundia mea contra me eſt.*

II. L'eſprit de pénitence l'obligeoit à recevoir comme juſtes châtimens de Dieu, toutes les peines qui lui arrivoient.

Dans cette vûë, qu'il étoit un criminel de leze-Majeſté divine, il ne s'étonnoit point des mépris qu'on faiſoit de ſa perſonne, des inſultes & des affronts qu'on faiſoit à ſes Diſciples, des calomnies dont on noirciſſoit ſa réputation, & des perſécutions continuelles qu'on ſuſcitoit contre ſon œuvre. Il croyoit bien mériter ces croix ; & en regardant toutes les créatures ſoulevées contre lui, il les honoroit comme des inſtrumens de la juſtice divine, mis en œuvre pour châtier un eſclave perfide & rebelle. Il recevoit dans la même diſpoſition, comme on l'a vû dans ſon lieu, toutes les peines intérieures dont Dieu l'exerçoit, les dégoûts, les déſolations & les délaiſſemens. En les regardant comme le juſte châtiment de ce qu'il avoit abandonné Dieu le premier, il s'eſtimoit heureux de ne l'être point pour une éternité. Le deſir ardent & continuel qu'il avoit d'exterminer le peché, & de ſe voir dans l'impuiſſance heureuſe de le commettre, ne lui montroit rien que d'agréable dans la mort qui en eſt la fin & l'expiation, auſſi-bien que le châtiment. Il l'enviſageoit avec plaiſir, il ne pouvoit s'empêcher de la ſouhaiter comme un bonheur, & s'il ſe voyoit obligé de prolonger ſes jours, il ne s'en conſoloit que parce qu'il ſe trouvoit par ce moyen en pouvoir de prolonger ſa pénitence. La haine qu'il portoit au peché, lui en faiſoit craindre l'ombre & l'aparence. Il les pleuroit avec des larmes toûjours nouvelles, & il offroit à Dieu le ſacrifice perpetuel d'un cœur contrit & humilié, qui ne ſe nourrit que de gémiſſemens & d'amertumes dans le reſſouvenir des années paſſées. La grace de ſe haïr ſaintement étoit un des dons les plus précieux dont le Très-Haut l'avoit gratifié. Tout ce qui étoit de lui & en lui, n'étant propre qu'à lui faire horreur, il n'avoit preſque nulle peine à condamner tous les ſentimens criminels de ſa chair, à contredire toutes ſes inclinations & ſes paſſions déréglées, & à crucifier le vieil homme avec tous ſes vices & ſes concupiſcences.

Ayant donc pour ſa chair toute l'averſion qu'on porte à ſon plus grand ennemi, il ſe défioit toûjours d'elle, & il étoit attentif à veiller ſur tous ſes mouve-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

mens, apliqué à la contredire dans tous ses penchans & à la persecuter sans relâche, sans vouloir faire ni paix ni tréve avec elle. Honteux & desolé du fond de malignité qui nous incline vers le peché, & qui nous sollicite sans cesse à offenser Dieu, il la traitoit avec toute la rigueur avec laquelle on traite un esclave toûjours disposé à la revolte; & prenant le parti de Dieu contre elle, il se faisoit un plaisir & un devoir de la tourmenter & de la crucifier, pour faire raison à la Majesté suprême, & lui rendre justice de ses rebellions. Un pareil ennemi de son propre corps étoit ravi de le voir mal logé, mal vétu, mal nourri, sujet à beaucoup de maux & d'infirmitez, souvent dans les plus grands besoins & dans le manque du nécessaire, persuadé que toutes ces peines lui étoient légitimement dûës & inférieures à celles que méritoit un homme de peché, qui devoit être en éxécration à toute la créature. Dans ce sentiment il ne lui donnoit qu'à regret ses nécessitez, il lui refusoit ce qu'il passionnoit davantage, il l'obligeoit également à vaincre & ses inclinations & ses répugnances, il se consoloit de le voir accable d'injures, de travaux & de tribulations, dans la vûë que c'étoit Dieu qui se faisoit justice lui-même par la main des hommes.

Enfin dans la conviction que la chair ne *peut être soumise à Dieu*, selon les termes de l'Apôtre, qu'elle nous excite sans cesse à prendre les armes contre nôtre légitime & souverain Seigneur; qu'elle ne se soucie pas même de perdre nôtre ame, pourvû qu'elle se contente; *il la châtioit* à l'exemple de S. Paul avec tout le zéle qu'inspire la pure charité, & il lui faisoit porter tout le poids de la pénitence la plus severe dans l'attente d'en être séparé: ce qu'il desiroit avec ardeur. 1. Cor. 9. Rom. 6.

Dans cet esprit il se soumettoit à toute l'étenduë des peines que la Justice de Dieu vouloit exercer sur lui & sur les siens; & prenant le parti de Dieu contre lui-même, il s'armoit de zéle pour le venger sur sa propre personne, se rendant responsable de tous les péchez qui se commettoient dans sa Communauté; car son zéle allant jusqu'à vouloir faire pénitence pour les péchez d'autrui, surtout de ceux qui étoient sous sa charge, il mettoit sur son compte leurs fautes, il s'en accusoit coupable & il s'en imposoit le châtiment. Pour un Pénitent de cette nature, la pauvreté avec toutes les miseres, les injures & les humiliations les plus piquantes, les maladies les plus fâcheuses, & les maux les plus douloureux, n'avoient rien que de consolant. Il les envisageoit comme des suplémens des satisfactions qu'il devoit à Dieu, & comme des moyens efficaces d'expier ses péchez; car son plus grand attrait étoit pour les pénitences qui n'étoient pas de son choix & qui étoient les plus contraires à ses inclinations.

Un autre regard qui lui inspiroit puissamment l'esprit de pénitence, étoit celui de Jesus-Christ le grand Pénitent de l'Eglise, & le modéle des Pénitens; car l'esprit de Foi lui disant qu'il étoit membre de ce divin Chef couronné d'épines, il brûloit du desir de lui ressembler & de *supléer en sa chair* à l'exemple de l'Apôtre, *à ce qui manque aux souffrances de ce divin Sauveur*. Coloss. 1. 24.

III. L'esprit de pénitence produisoit en lui l'amour des Croix & des souffrances.

De-là en lui ce grand amour de la Croix, dont ordinairement sont embrasez ceux que l'esprit de pénitence anime. Loin de pâlir & de trembler aux aproches des peines, on voyoit sa joye se redoubler & se marquer sur son visage toûjours serain & tranquille. Les accidens les plus fâcheux, les disgraces les plus sensibles, comme la perte de biens, ou la mort de ses plus fervens Disciples, comme les maladies & les maux qui l'affligeoient en son corps, les sentences qui flétrissoient son honneur, les calomnies, les injustices, les injures, les affronts & toutes les sortes de mauvais traitemens, le trouvoient toûjours disposé à les recevoir avec

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

joye, dans la penſée qu'il étoit heureux d'avoir part à la Croix de Jeſus-Chriſt & de boire en ſon calice.

S'l'on peut dans la pratique de la pénitence tomber dans quelque excès, il faut avoüer que cette faute eſt bien rare, ſurtout dans le ſiécle preſent, où l'on ſe fait le plan d'une dévotion aiſée & commode, & où des Fanatiques Docteurs en fait de myſticité, ont fabriqué des ſyſtêmes de ſpiritualité, qui favoriſent fort la lâcheté naturelle, & font en tout quartier à la chair, en la laiſſant ignorer les inſtrumens de la pénitence que la ferveur des Saints a inventez pour la faire ſouffrir, & dont l'uſage a été autoriſé dans la ſainte Ecriture, ſanctifié par les exemples d'un David, d'une Judith, d'un Mardochée, d'un ſaint Jean-Baptiſte ; canoniſé même par la bouche de Jeſus-Chriſt dans l'éloge de ſon ſaint Précurſeur, & dans la diſpoſition des Ninivites qui ſe fuſſent convertis, s'ils euſſent été comme les Juifs témoins de ſes miracles, & enfin qui a été conſacré par la pratique univerſelle, conſtante & perpetuelle des Saints de tous les ſiécles & de toutes les parties de l'Egliſe, auſſi-bien que de tous les Ordres Religieux. Encore une fois, ſi en fait d'auſteritez on peut aller trop loin, comme on ne deſavoüe pas que cela ne puiſſe arriver, il faut convenir que cette faute a été la faute des plus grands Saints, & qu'on peut la reprocher à M. De La Salle. On n'a pas manqué non plus de lui en faire des reproches humilians. Heureux reproches ! heureuſe faute ! puis-je dire, *ô felix culpa* ! puiſque les hommes de Dieu ne s'en accuſent que quand ils ne peuvent plus s'en corriger, c'eſt-à-dire, à l'heure de la mort, & ſans doute avec moins de contrition & de ferme propos, que de conſolation & de joye.

IV. Dureté avec laquelle M. De La Salle traitoit ſon corps.

M. De La Salle a été un de ceux qui ont traité leur corps avec tant d'outrage, qu'ils ont été obligez de s'en juſtifier : mais après tout, ils ne l'ont fait que lorſque ne pouvant plus le maltraiter, & que la mort arrêtant leur ſainte fureur, ils étoient obligez de mettre fin à leurs vengeances, à lui pardonner & à ſe réconcilier avec lui avant ſa réſurrection future. Ici nous empruntons la réflexion du Beau-frere de nôtre ſaint Prêtre, qui étant un jour venu trouver les Freres dans leur Maiſon de Reims, pour s'informer de la ſanté de leur Supérieur, après avoir dit entr'autres choſes, qu'ils avoient un Saint pour Pere, que s'il n'y avoit point ſur terre un homme qui eût été élevé avec plus de délicateſſe, il n'y en avoit point dont la vie fût plus crucifiée, il ajoûta qu'il ſeroit obligé à l'heure de la mort de demander comme S. François, pardon à ſon corps de l'avoir ſi maltraité. Toutefois, lorſque ce Beau-frere tenoit ce langage, * M. De La Salle n'étoit encore qu'aux premiers eſſais de ſes auſteritez, & pour ainſi dire, dans l'aprentiſſage de la pénitence. Qu'eût-il dit, s'il eût ſçû ce que le ſaint Prêtre fit quand il fut paſſé Maître dans cette ſcience de la Croix ?

* En 1689.

Dans une Communauté où la plus rigoureuſe pauvreté & une ſucceſſion de pratiques crucifiantes qu'il avoit lui-même introduites, faiſoient déja le ſuplice de la nature, il en ajoutoit encore de plus affreuſes pour devenir lui-même un homme de douleurs, à l'exemple de ſon divin Maître. Il ne lui ſuffiſoit pas d'être de loin ſur le Calvaire, il voulut comme Marie être des plus proches de Jesus attaché à la Croix. L'Image enſanglantée du Crucifix, qui étoit l'objet de ſes yeux auſſi-bien que de ſes méditations, toûjours preſente à ſon eſprit, ſe propoſoit à lui pour copier, & ne lui donnoit point de repos, qu'elle ne fût comme burinée dans ſa chair. Il ne fut pas plûtôt ſemblable à Jesus nud & dépoüillé par la pauvreté, à Jesus raſſaſié d'oprobres par les humiliations & l'abjection de ſon nouvel état, qu'il voulut devenir ſemblable à Jesus ſouffrant par la pratique de la pénitence la plus

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

auſtere. Il fit dès-lors pacte avec ſon corps de ne ceſſer de le tourmenter, que quand il ceſſeroit de vivre. Tout ce que la mortifiation a de plus terrible, de plus ſenſible, de plus amer, ne put jamais raſſaſier ſa ſoif pour les ſouffrances. Ne croyant jamais aſſez bien reſſembler à ſon divin modéle, chaque jour il s'exerçoit à de nouveaux ſuplices.

Comme ſi ſon ſang lui eût peſé dans les veines, il ſembloit vouloir les épuiſer par des diſciplines cruelles qui en demeuroient auſſi teintes, que ſi on les eût plongées dans le ſang. Comme s'il eût voulu renouveller ſur lui chaque jour la flagellation du Sauveur, nulle partie de ſon corps qui n'eût à ſe plaindre de la force & de la rigueur de ſa main, & qui n'en portât des marques. Meurtri ſouvent depuis les pieds juſqu'à la tête, un membre n'avoit point à envier le ſort de l'autre; la douleur étoit univerſelle.

En cet état, vraie Image de Jesus à la colomne, ou preſenté au Peuple, ne put-on pas dire de lui : *ecce Homo?* Voilà l'Homme ſi jaloux de reſſembler à ſon Maître, qui grave dans ſa chair toutes les cicatrices du Sauveur. Voilà l'Homme innocent, qui ſe traite comme un coupable, & qui ſe fait tout le mal qu'il auroit pû craindre de la fureur d'un boureau. Voilà le Prêtre d'une vie ſi pure, qui ſe lave chaque jour dans le Batême de ſon ſang.

Le cilice ou la haire étoient ſon vétement ordinaire; & ſouvent ainſi envelopé dans un habit de crin avec une piquante ceinture de fer, il portoit tantôt tout le poids du jour & de l'Eté dans des voyages faits à pied, tantôt toute l'âpreté des hyvers rigoureux; car il ne faiſoit rien pour s'en défendre, ravi de voir les ſaiſons ſévir contre ſon corps, & être à ſon égard auſſi méchantes que lui. Souvent au plus fort de l'hyver le corps à demi gelé de froid & le cœur brûlant des ardeurs de la charité, il ne ſoutenoit la foibleſſe de la chair, que par la ferveur de l'eſprit. Il ne ſe chauffoit preſque jamais quand il n'étoit point incommodé, quelque rigoureux & long que fût l'hyver. Il avoit les mains & la tête toûjours nuës à l'Egliſe & quand il prioit, ce qui arrivoit ſouvent & long-tems, & même en plein air & à découvert; car il ne ſe permettoit aucun uſage ni de gands, ni de manchon, pas même de calotte dans le tems de la priere. Quelques fois ſeulement, quand la plume lui tomboit des mains & que le froid l'empêchoit d'écrire, il accordoit aux Freres la liberté de lui aporter un peu de feu dans un réchaut, pour ſe mettre en état de continuer des écritures néceſſaires. Ce qui eſt étonnant, c'eſt qu'il eſt ſorti ſain & ſauf & ſans aucune incommodité des années 1682. & 1709. dans leſquelles l'hyver fut ſi long & ſi rigoureux, que pluſieurs perſonnes moururent de froid, & que d'autres de ſa trempe qui ne voulurent point s'accorder comme lui l'uſage du feu par eſprit de pénitence, en demeurérent ou eſtropiées ou notablement incommodées le reſte de leurs jours. Cependant il ſe mettoit ſouvent au lit, plus froid & plus glacé que les draps qu'il y trouvoit, quand il lui arrivoit de s'y coucher; parce qu'il ne s'étoit pas promené avec les Freres pendant la récréation du ſoir, ſoit par eſprit de pénitence, ſoit par eſprit de charité; car il avoit coutume alors de prendre à l'écart ceux qu'il voyoit peinez, pour les conſoler & les encourager.

Les premieres années de ſa grande ferveur il mangeoit peu, dormoit peu, jeûnoit ſouvent, & prioit long-tems: mais cette maniere de vie ne fut que le Noviciat d'une autre plus auſtere. Dans la ſuite pour divers ſujets, ſes jeûnes devinrent journaliers. Pluſieurs années de ſuite formérent pour lui un cercle de Carêmes enchaînez les uns dans les autres, dont l'un commençoit, quand l'autre finiſ-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſoit. Mais quel jeûne ? Souvent au pain & à l'eau, ordinairement en y ajoûtant quelques viles légumes très-mal aprêtées, toûjours ſans aucun aliment qui pût faire plaiſir au goût. Très-content de ce qu'il y avoit de plus deſagréable dans la nourriture, il ne permettoit jamais qu'on lui ſervît rien de particulier. S'il ſe diſtinguoit des Freres, ce n'étoit que par un plus grand ſoin de ſe mortifier & de rencherir ſur leurs auſteritez. Très-ſouvent ſon corps comme un ennemi, ou un eſclave à qui on refuſe le repos, accablé des fatigues du jour & épuiſé d'auſteritez, n'avoit la liberté de s'étendre ſur une table ou ſur des ais, que quand le ſommeil plus fort que lui interrompoit le cours de ſon oraiſon. D'autres fois, ſi la nature vaincuë cédoit au ſommeil, M. De La Salle pour faire voir que c'étoit à ſon grand regret, le recevoit dans la poſture d'un homme qui dort malgré lui, à plate terre ſur le plâtre, d'où il ſe relevoit froid & glacé. Voici un autre exercice de patience & de mortification que trouva le Serviteur de Dieu dans ſon aſſiduité à la priere. En paſſant, comme nous avons dit, une partie des jours & des nuits dans l'oraiſon & autres exercices de pieté, à genoux ſur du plâtre ou ſur du carreau, il contracta une louppe qui lui donna plus d'une fois ſujet de ſe repentir de l'avoir négligée. On ſçait que les louppes ſont de ces maux, qui en vieilliſſant deviennent ſouvent incurables, & qui mettent quelques fois la vie en danger quand on differe trop d'y aporter remede. M. De La Salle étoit un de ces hommes durs à eux-mêmes & impitoyables envers leur chair, qui loin d'écouter la nature, ſçavent mettre à profit toutes les occaſions que la divine Providence leur preſente de la crucifier : il ſaiſit donc celle-ci comme tant d'autres, pour joindre au mérite de la priere celui de la mortification. Cette inatention ſur une tumeur, qui ne demande que du tems pour ſe fortifier, la laiſſa en liberté de faire ſes progrez & de devenir ſi groſſe, qu'il ne fut plus poſſible à l'Homme de Dieu de fléchir ce genoüil. Pour ſurcroit de malheur, en revenant un ſoir de S. Roch, paſſant par les Thuilleries il fit un faux pas & tomba ſur un fer planté en terre pour arrêter les batans d'une porte. En tombant ainſi ſur le genoüil malade, ou plûtôt ſur ſa louppe, la douleur qu'il ſentit fut ſi vive, que retombant preſque évanoüi dans la boüe, il n'eut pas la force de ſe relever. L'ignominie ſucceda à la douleur ; car deux Porte-faix qui paſſérent en cet inſtant, le crurent plein de vin. Cependant un regard plus fixe ſur ce pauvre Prêtre, leur aprenant qu'il étoit digne de leur pitié, ils lui prêtérent la main pour le relever & l'apuïer contre la muraille. Spectateurs enſuite de ſa contenance, après lui avoir donné le tems de reprendre ſes eſprits, ils ſçurent de ſa bouche l'accident qui lui étoit arrivé ; & aprés avoir reçû d'humbles remerciemens du ſervice qu'ils lui avoient rendu, ils s'en allérent confus du mauvais jugement qu'ils avoient porté.

M. De La Salle en cet état fut obligé d'attendre en patience le retour de ſes forces pour continuër ſon chemin ; & tout ce qu'il put faire enſuite, fut de ſe relever & de ſe traîner, plûtôt que de marcher en s'apuyant contre les murailles ; car la foibleſſe & la douleur l'arrêtoient à chaque pas, & lui faiſoient craindre de demeurer étendu ſur le pavé. Après avoir mis plus d'une heure à faire un aſſez court chemin, il arriva enfin à la maiſon des Freres ruë Princeſſe ; mais ſi épuiſé de forces que hors d'état de ſonner lui-même la cloche pour ſe faire ouvrir la porte, il fut obligé de prier des paſſans de lui rendre ce ſervice. A peine fut-elle ouverte qu'il tomba à demi-mort entre les bras du Frere Portier. Deſorte qu'on fut obligé de le porter au lit, où il demeuta plus de ſix ſemaines, toûjours avec un airſi content, ſi tranquille & ſi edifiant, que ceux qui venoient pour le conſoler,

s'en

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

s'en retournoient eux-mêmes conſolez & animez à la patience. Un mal ſi propre à exercer la vertu du ſaint Prêtre, n'eût pû attirer de lui aucune attention, s'il lui eût permis de fléchir le genoüil. L'eſprit de mortification lui eût fait une loi de garder cette loupe, comme on a ſujet de le croire (dit un des premiers & des plus anciens Freres & confidens de M. De La Salle, & un de ceux qui l'a le mieux connu) ſi elle ne l'eût pas réduit par ſon extrême groſſeur à l'impoſſibilité de ſe mettre à genoux ; ce fut ce qui l'obligea d'employer les moyens propres à s'en délivrer.

M. De La Salle étant à Roüen, où le celebre Frere Côme Capucin étoit en grande réputation en fait de Chirurgie & de Medecine, il ſe mit entre ſes mains, & il endura avec une patience & une tranquilité ſi grande la douloureuſe operation qu'on a coutume de faire ſur un pareil mal, qu'on n'auroit pas pû apercevoir qu'il ſouffroit, ſi on n'eût point vû les cruelles inciſions que faiſoit le raſoir ſur ſa chair vive en forme de croix ; car ce fut en cette figure que la loupe fut coupée ſelon le deſir du Serviteur de Dieu, qui chercha dans l'idée de Jesus Crucifié, le modéle, le motif & la grace de la patience. Quelque habile que fût la main du Frere Côme pour ces ſortes d'opérations, le mal ne fut pas guéri, Dieu le permettant ainſi pour nourir la patience de nôtre nouveau Job par de cruelles ſouffrances, il fallut employer des remedes plus cruels que les premiers. Il eſt vrai que M. De La Salle toûjours peu attentif ſur ſa ſanté, ne prit pas toutes les précautions néceſſaires pour une guériſon prompte & parfaite ; car à peine la playe fut-elle fermée, qu'il recommença les exercices ordinaires ; & que peu de tems après, il partit pour Paris, où il étoit apellé au ſujet de l'établiſſement d'une Ecole qu'on vouloit faire ſur la Paroiſſe de S. Roch. Là il fut obligé de ſe remettre entre les mains des Chirurgiens, qui après lui avoir apliqué la pierre infernale, acheverent de couper avec le raſoir toutes les chairs que le Frere Capucin avoit épargnées. Pendant ce ſuplice M. De La Salle accoutumé à s'occuper de Dieu, diſoit ſon Office avec le recüeillement & la tranquilité qu'on admiroit en lui, lorſqu'il étoit aux pieds des Autels, ſans donner le moindre ſigne de douleur, & ſans laiſſer apercevoir que c'étoit ſur ſon corps que le Chirurgien travailloit avec tant de rigueur.

Le Serviteur de Dieu obligé de donner du tems à ſa guériſon, en profita pour revoir pluſieurs traitez de pieté qu'il avoit compoſez, lorſqu'il demeuroit à Vaugirard avec ſon Noviciat. Comme ces ouvrages & pluſieurs autres qu'il fit dans la ſuite, n'interreſſent que ſes Diſciples, pour qui ſeuls ils ſont faits, il eſt inutile d'en parler. J'en excepte cependant celui qui a pour titre : *Régle de la bienſéance & de la civilité Chrétienne*, qui a été ſi favorablement reçû du public, qu'on a été obligé d'en faire pluſieurs éditions. On prétend que M. De La Salle eſt de tous les Auteurs qui ont écrit ſur ce ſujet, celui qui l'a fait avec plus de ſuccès : Il a ſçû y employer pour preuves des Exemples tirez de la Sainte Ecriture & des Peres de l'Egliſe, & faire entrer dans le détail des devoirs de civilité & de bienſéance, les pratiques de l'humilité Chrétienne & les maximes de l'Evangile. Auſſi faut-il avoüer que de tous les ouvrages du ſaint Prêtre, celui-ci eſt le plus travaillé.

Si les Freres avoient eû ſoin de recüeillir toutes les pratiques de mortification de leur Supérieur, dont leurs yeux étoient chaque jour témoins, il y auroit dequoi en compoſer un Livre ; mais ils étoient accoûtumez à en voir toûjours de nouvelles, & celles du jour preſent faiſoient perdre l'idée des anciennes. En voici néanmoins encore quelques-unes que le tems n'a pû faire oublier. Lorſque le vertueux Prêtre gardoit le lit à l'occaſion de la loupe dont on vient de parler, celui qui avoit ſoin de lui, obligé d'être abſent de la maiſon tout le jour pour quelque

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

affaire preſſante, oublia ſi-bien ſon malade, qu'il ne penſa ni à pourvoir à ſes beſoins, ni à charger un autre d'y pourvoir. M. De La Salle fit alors ce qu'il avoit coutume de faire en ſemblables occaſions. Il s'oublioit encore plus qu'on ne l'oublioit : abandonnant à Dieu le ſoin de ſon corps & de ſa ſanté, il attendoit avec paix & réſignation les momens de ſa divine Providence. Loin de ſe plaindre aux Freres qui venoient le voir, il garda un profond ſilence ſur la négligence de l'Infirmier & ſur ſes propres beſoins, tandis qu'il les conſoloit par des avis convenables à chacun. Mais enfin au défaut de ſa langue, ſa foibleſſe parla & aprit à un des Freres l'état où il ſe trouvoit. Celui-ci qui en ignoroit la cauſe, lui ayant demandé ce qu'il avoit, le patient malade d'un air gay à ſon ordinaire, lui répondit qu'il n'avoit rien graces à Dieu ; mais l'autre s'étant informé, s'il y avoit long-tems qu'il n'avoit pris quelque choſe, ſçut de ſa bouche, qu'il étoit encore à jeun. Alors toute la diligence qu'on put faire, n'aboutit qu'à lui donner le ſoir les alimens qu'il auroit dû prendre le matin. Celui qui fit cette faute, eſt celui-là même qui en a fait le raport en ajoutant cet autre exemple de vertu qui apartient peut-être autant à la vertu d'obéïſſance, qu'à celle de mortification.

Ayant un jour porté au S. Superieur une pomme cuite auprès de ſon lit, dit ce Frere, dans le deſſein qu'il la prit à ſa commodité, il n'y toucha pas ; parce que j'avois manqué de lui dire de la manger. L'ayant donc retrouvée comme je l'avois miſe ; & lui ayant demandé pourquoi il l'avoit laiſſée, il me répondit, que je ne lui avois pas dit de la manger.

Je ne ſçai, continuë le même, ſi c'eſt en cette maladie, ou dans une autre qu'un des Freres, qui étoit venu le voir pour recevoir quelques avis, lui ayant demandé s'il avoit beſoin de quelque choſe, & le malade ayant demandé à boire, il lui preſenta de l'huile à brûler au lieu de tiſane, faute d'attention, en prenant un pot pour l'autre. Cet homme ſi mortifié s'aperçut de la mépriſe auſſi-tot qu'il eut goûté de la liqueur ; mais il ne ſe permit pas d'en donner le moindre ſigne. Ravi de trouver l'occaſion de remporter ſur la nature une victoire pénible, il avala le calice tout entier, tel qu'on le lui offroit. Cet acte ſingulier de mortification ſeroit demeuré comme tant d'autres inconnu aux hommes, s'il n'eût pas été comme forcé de l'avoüer, quand on lui en fit la demande. *Je me ſuis bien aperçû que ce bon Frere s'étoit trompé*, répondit-il à celui qui eut la curioſité de l'interroger. En ſemblables occaſions, il béniſſoit Dieu, & ſe taiſoit.

C'eſt ainſi que les maladies, les veilles, les couches dures, les haires, les cilices, les chaines de fer, les jeûnes, & les diſciplines, furent les inſtrumens dont il ſe ſervit pour tourmenter ſa chair, & dont l'eſprit de Dieu ſe ſervit lui-même pour peindre en ſon Serviteur l'image de l'homme de douleurs. C'eſt ainſi qu'il exécuta la réſolution qu'il avoit faite de ne finir ſes ſouffrances, qu'en finiſſant les jours, & de devenir le martir de la pénitence, ne pouvant l'être de la Foi.

Dans la maladie dont il mourut, ayant été très-long-tems fort infirme, avant que de demeurer tout-à-fait, ſa ferveur ne lui fit aucun quartier ſur le lever du matin, & l'obligea de venir en ſe traînant plûtôt qu'en marchant le premier à la Priere & à l'Oraiſon, & aux autres exercices communs que ſon infirmité lui rendoit très-pénibles, ſur-tout au Chapelet avec les Novices, qui ſe diſoit fort lentement ; juſqu'à ce que le Frere Superieur le priât, ou plûtôt lui ordonnât de s'en diſpenſer en lui marquant l'heure à laquelle il devoit ſe lever & dire la Sainte Meſſe.

Au reſte, ce grand eſprit de pénitence du Pere avoit paſſé dans ſes Enfans, comme je l'ai déja dit : ils étoient à ſon exemple animez de la même haine contre leur

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

chair, qui devint ſi grande, que le ſaint Homme fut obligé de la modérer par l'ordre de ſes Supérieurs, & par l'avis des perſonnes les plus ſages & les plus ſaintes, tant pour mettre les Freres dans un train de vie aſſorti avec la foibleſſe humaine & les devoirs de leur état, que pour apaiſer les cris de ſes ennemis qui le faiſoient paſſer comme un homme outré en fait de pénitences, exceſſivement dur à lui-même & aux autres, ſans égard à l'humanité & ſans crainte des ſuites d'une ferveur ſans bornes. Ceux qui étoient au fait du genre de vie qu'on menoit dans la Communauté de M. De La Salle, diſoient que ceux qui ſe vouloient condamner à la plus affreuſe penitence, n'avoient point d'autre lieu à choiſir que ſa maiſon, & qu'en y demeurant, ils auroient ſujet de ſe ſatisfaire & de boire à longs traits le Calice de la mortification.

Ce Portrait que nous venons de faire de cet illuſtre Pénitent de nos jours, eſt copié ſur l'original tracé de ſa propre main; car il s'eſt peint lui-même en voulant tracer à ſes diſciples le tableau de la vraye penitence en ces termes :

Adorez nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt dans ſon état de penitence : que vôtre principal ſoin ſoit de vous revêtir par lui de cet eſprit de penitence : demandez-lui ſouvent le cœur & les diſpoſitions d'un vrai Penitent; entrez dans la force & dans la vertu de ces pratiques. 1. Un penitent doit, comme Jeſus-Chriſt qui s'eſt fait Homme, peché & penitent pour nous, porter toûjours ſon peché devant ſoi; & c'eſt ce qui doit être le fondement de tous les autres devoirs qu'il eſt tenu de rendre à Dieu en vûë de ſes péchez. *Mon peché eſt toûjours devant moi*, diſoit David. 2. Le pécheur doit porter premiérement ſur ſon viſage & devant Dieu, une confuſion perpétuelle à cauſe de ſon peché, comme nôtre Seigneur a porté devant ſon Pere la honte de nos offenſes : ſa face, dit le Prophête, a été couverte de confuſion. Secondement, devant tout le monde, étant honteux de ſe voir parmi les ſerviteurs de Dieu, chargé de ſes crimes, & portant ſur ſoi l'horrible & le honteux fardeau de ſes pechez, ſe cachant pour cela dans la ſolitude autant qu'il eſt poſſible, & y demeurant toûjours en eſprit. Troiſiémement, cette confuſion doit être encore à l'égard de lui-même, ne pouvant ſe ſouffrir ni ſe ſuporter dans cette honte & dans cette peine, ainſi que le Fils de Dieu diſoit : *Je ſuis devenu à charge à moi-même.* Ayez, s'il ſe peut, continuellement dans le cœur la honte, la douleur & la déteſtation de vos crimes en union avec nôtre Seigneur, qui a vécu en ſacrifice perpétuel d'un cœur vraiment contrit pour les péchez du monde. Dans la vûë de tant de crimes, ſoumettez-vous ſouvent intérieurement à la juſtice infinie, éternelle & toute-puiſſante de Dieu, pour porter les effets de vengeance & tous les châtimens qu'il lui plaira de vous impoſer pour ſatisfaire à vos péchez. Faites de tems en tems la profeſſion de Penitent qui ſuit, & prenez auſſi tous les jours pour pratiques de penitence, ce qui vous fait plus de peine dans vôtre état & dans vôtre emploi.

Profeſſion de Penitent.

En l'honneur & en union de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt vôtre Fils, penitent devant vous pour mes péchez, & pour les péchez de tout le monde, je fais profeſſion, ô mon Dieu, de faire pénitence tous les jours de ma vie, & de me regarder toûjours & en toutes occaſions, comme un pauvre & miſérable pécheur & penitent très-indigne. 1. Pour ſatisfaire à cette obligation, je fais réſolution de porter toûjours ſur moi le portrait de Jeſus-Chriſt ſouverain penitent, de l'enviſager & de l'embraſſer ſouvent, afin que par ſes regards aimables & intérieurs, il renouvelle

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

en moi le ſouvenir des obligations que j'ai de faire pénitence. 2. Je fais amende honorable à la juſtice & à la ſainteté de Dieu, que j'ai offenſé par mes péchez. 3. Je veux entrer aujourd'hui dans toutes les diſpoſitions intérieures de Jeſus-Chriſt Penitent, pour faire penitence avec lui, & comme un de ſes membres & de ſes enfans. 4. Je vous offre, ô mon Dieu, toutes mes actions, & je vous prie de les recevoir en ſatisfaction pour mes péchez. 5. Je ferai aujourd'hui avec le ſecours de vôtre ſainte grace telle N. ou telle N. action en eſprit de penitence : je ſouffrirai aujourd'hui telle & telle choſe, & je me mortifierai en telles occaſions, afin que Dieu qui eſt juſte, & qui ne doit pas perdre aucun droit ſur ſes créatures, n'exige pas de moi en l'autre monde une entiére vengeance & une très-rigoureuſe ſatisfaction. Animez-moi, mon Dieu, du ſaint eſprit de penitence, & renouvellez en moi celui que j'ai reçû de vous dans le Baptême, & faites que j'exprime ces ſentimens & ces diſpoſitions dans toute la conduite de ma vie : c'eſt, ô mon Dieu, ce que je vous promets de faire, & la grace que je vous demande par Jeſus-Chriſt nôtre Seigneur. Ainſi ſoit-il.

Ce qui obligeoit le ſaint Homme à faire une guerre ſi cruelle à ſes ſens ; c'eſt parce qu'ils ſont, dit-il lui-même dans les inſtructions qu'il donne à ſes Diſciples, les portes par où entre plus ordinairement le péché dans nôtre ame ; ç'a été pour ce ſujet, que les Saints ſe ſont ſi fort apliquez à les mortifier, afin d'avoir moins de facilité à tomber dans le peché. Vous devez ſi fort veiller ſur eux, que vous vous abſteniez dans ce qui les regarde de tout ce qui a l'aparence du mal, ſuivant l'avis que nous donne S. Paul. Il eſt auſſi de conſéquence que vous ne les portiez pas indiféremment ſur toutes ſortes d'objets qui ſe preſentent, & que vous vous accoûtumiez à ne vous en pas ſervir ſans réflexion, parce qu'autrement vous contracteriez une habitude de contenter vôtre ſenſualité, dont vous auriez enſuite beaucoup de peine à vous corriger. L'uſage des ſens eſt néceſſaire aux hommes, mais comme il leur eſt facile d'en abuſer, & par leur abus, de ſe laiſſer aller à de grands deſordres, il ne leur eſt pas moins néceſſaire de les mortifier. Ce qui doit vous porter à la mortification de vos ſens, eſt que d'autant plus que vous les mortifierez, d'autant plus joüirez-vous de la paix intérieure, & d'autant plus poſſéderez-vous la preſence de Dieu. Ce qui peut d'ailleurs vous engager à ſuporter volontiers la peine que vous aurez à mortifier vos ſens, ſera de faire ſouvent réflexion que pluſieurs ont été ſévérement punis, pour s'être abandonnez aux plaiſirs des ſens dans des occaſions qui paroiſſoient peu conſidérables : telle a été la punition de la femme de Loth, pour avoir regardé derriere elle les Villes de Sodome & de Gomorrhe conſumées par un embraſement. Offrez à Dieu de tems en tems un Acte de mortification de quelqu'un de vos ſens qui vous faiſant inſenſiblement mourir à vous-même, ſoit un ſacrifice preſque continuel dont vous vous ſerviez pour rendre vos devoirs à Dieu, & qui s'éléve juſqu'à lui comme un encens agréable en odeur de ſuavité.

¶ 1. Le ſoin qu'il avoit de mortifier tous ſes ſens, entr'autres les yeux & le gout.

De pareilles leçons ſortoient avec grace & efficace de la bouche d'un homme qui en donnoit de continuels exemples. Quel eſt le ſens dans le corps, qu'il ne ſe ſoit fait une étude de mortifier en particulier ? On a vû dans ce qui a été dit de ſa modeſtie, les régles rigoureuſes de mortification qu'il preſcrivoit, & qu'il ſuivoit à la lettre ſur la garde des yeux. Convaincu de la vérité de ces paroles du S. Eſprit, qu'il n'y a rien qui puiſſe faire plus de tort à l'ame, que des yeux immortifiez, il ne leur permettoit pas de s'ouvrir, je ne dis pas ſur les objets défendus, ſur ceux qu'on ne peut regarder ſans quelque péril ; mais même ſur les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

plus permis, ſur les plus innocens. Les belles maiſons, les beaux jardins, les belles ſtatuës, les belles peintures, & tous les autres ouvrages de la nature, ou de l'art, qui piquent la curioſité des hommes, & qui attirent de leur part des regards empreſſez & attachez, étoient pour lui ſans attrait, ou s'il ſentoit le deſir naturel de les voir, il ſe faiſoit un devoir d'en faire à Dieu le ſacrifice. Quand je dirois que les perſonnes de diférent ſexe étoient des objets dont il s'interdiſoit les regards avec un ſoin ſcrupuleux, ſelon l'avis du S. Eſprit : que rien dans les places publiques où il paſſoit, dans les ruës où il marchoit ; que rien dans les endroits où il ſe trouvoit, ne le tentoit d'ouvrir les yeux, & ne pouvoit attirer le regard d'un homme attentif à garder par-tout la preſence de Dieu ; je ne dirois à ſa loüange, que ce qui eſt commun aux ames intérieures & mortifiées : pour lui qui portoit la mortification des yeux où elle pouvoit aller, il les fermoit ſur tous les objets dont le regard non néceſſaire ne pouvoit laiſſer en ſon eſprit que des images inutiles, & ne les arrêtoit que ſur ceux qui pouvoient lui ſervir pour s'élever à Dieu, & ſur leſquels ſon devoir l'obligeoit de les ouvrir.

Pour ce qui eſt du ſens de l'oüie, il étoit attentif à cette inſtruction du S. Eſprit : Prenez garde de ne pas ouvrir vos oreilles à toutes ſortes de diſcours, *fermez-les à ceux qui ſont vains & inutiles.* Les diſcours du monde, les nouvelles du ſiécle, les bruits populaires ne pouvoient pas parvenir aux oreilles d'un homme qui ſe faiſoit un devoir de ne penſer qu'à Dieu, & de chérir le ſilence & la ſolitude comme les ſauve-gardes de l'Oraiſon. Si par avanture quelqu'un vouloit lui aprendre ce qu'il vouloit ignorer, en voyant le S. Prêtre affecter de ne rien entendre, ou de n'écouter qu'avec répugnance, d'un air indiférent, froid & glacé, les paroles vaines rentroient dans la bouche de celui qui les prodiguoit à pure perte ; & celui-ci paroiſſant embaraſſé & décontenancé, étoit obligé ou de ſe taire, ou de ſe retirer, ou de changer de diſcours.

La mortification du goût coûta d'abord au S. Homme d'étranges peines, comme il a été remarqué ; car quelles répugnances n'eut-il pas à ſe vaincre ſur ce ſujet, quand il voulut ſe réduire à la vile & dégoûtante nourriture de ſes pauvres diſciples ? Alors la nature & la délicateſſe d'un homme élevé dans le ſein de la moleſſe, par des parens à qui il étoit trés-cher, lui livrérent des combats dont il ne pût ſortir vainqueur que par les plus étranges violences, & une diette de pluſieurs jours ; mais enfin, la victoire fut complette, & depuis ce tems la chair s'accoutuma ſi bien aux abſtinences & aux jeûnes les plus rigoureux, aux alimens vils, inſipides & dégoûtans, qu'elle n'y parut plus ſenſible. Le pieux Inſtituteur regardant les alimens exquis, les morceaux frians, les viandes délicates, comme des eſpéces de venin & de poiſon, fuyoit la bonne chere, les feſtins, les grandes tables avec le ſoin avec lequel les ſenſuels les recherchent.

Jamais il ne paroiſſoit plus mortifié, que quand il étoit obligé de ſe trouver à une table bien ſervie. Pour l'y attraper, il falloit bien étudier ſon coup, & uſer d'artifice. On en a vû un exemple, lorſque feu M. De Chartres, qui l'avoit inutilement pluſieurs fois convié à manger avec lui, l'y obligea enfin en faiſant fermer toutes les portes de ſa maiſon & en lui déclarant qu'elles ne lui ſeroient ouvertes qu'aprés le dîner. Il a toujours conſtamment refuſé de profiter du même honneur que lui ont fait ſouvent pluſieurs autres Evêques & perſonnes de diſtinction, en l'invitant à leur Table. Quand il arrivoit dans ſes voiages que ſurpris & arrêté dans un lieu, on avoit voulu le bien régaler, c'étoit une faute qu'il ne pouvoit pardonner. Pour s'en venger, il s'écartoit plûtôt de ſon chemin,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

que d'y revenir. Lorſqu'il étoit encore à Reims, quelques-uns des plus charitables Chanoines de l'Egliſe Métropolitaine, par eſprit de compaſſion pour leur ancien Confrere, qui d'un état aiſé & heureux avoit paſſé par inſpiration du S. Eſprit, dans autre plein de miſeres, dans lequel ils le regardoient comme la victime de la faim, du jeûne, & de la mortification, mettoient en uſage tous les prétextes imaginables qu'une ingénieuſe piété peut inſpirer pour l'attirer quelques-fois dans leurs maiſons; & lorſqu'ils l'y tenoient c'étoit neceſſité pour lui de reſter à leur table, s'il vouloit ſe voir libre de s'en retourner. Mais ces hôtes charitables ne ſçavoient pas, qu'en penſant ſoulager la neceſſité d'un homme, qu'ils croioient affamé par les jeûnes & par les abſtinences, ils lui donnoient occaſion de les redoubler; car le Saint Homme irrité, pour ainſi dire, d'avoir été obligé de traiter ſon corps un peu mieux qu'à l'ordinaire, le condamnoit à en ſubir auſſi-tôt le châtiment par une diette entiere pendant le reſte du jour & le jour ſuivant. Les Freres s'étant aperçûs de cette grande abſtinence, & un d'eux lui en ayant une fois demandé la cauſe, il répondit, *qu'il étoit ſorti ſi raſſaſié de la table d'un Chanoine qui l'avoit arrêté, qu'il avoit beſoin de faire diette.* Comme cela arrivoit ſouvent, les Freres furent obligez d'avertir ces pieux Chanoines, que les repas qu'ils obligeoient M. De La Salle de prendre chez eux, étoient ſuivis de longues abſtinences, & que c'étoit à ce prix que l'eſprit de mortification lui faiſoit paier le régal qu'ils lui faiſoient.

Je ne dirai point qu'ingenieux à ne ſe ſatisfaire jamais, il avoit toujours quelque moien de ſe priver du plaiſir inſéparable des alimens, tantôt en les mangeant trop chauds, ou trop froids, tantôt en retranchant ce qui étoit le plus à ſon goût, tantôt en y mêlant quelque choſe de dégoûtant; car pour ſe bien mortifier, il n'avoit qu'à manger ce qui lui étoit ſervi. Les portions qui lui étoient preſentées ſemblables à celles de ſes Diſciples étoient de vraies portions de mortification. Pour les manger de bon cœur, il falloit être bien mortifié ou être bien affamé. Le ſaint Homme les prenoit cependant & les mangeoit avec ſi peu de reflexion, quelque mal aprêtées qu'elles fuſſent, qu'à la fin du repas il ne ſçavoit pas ce qu'il avoit mangé. De cette maniere, il fit une fois ſon dîner d'une portion d'abſinte; & une autre fois qu'il étoit incommodé, d'un jeune Lévreaud que les Freres avoient trouvé dans les champs, ſans s'en apercevoir & ſans diſtinguer ce qu'il mangeoit. Ainſi il étoit égal de lui preſenter des choſes bien ou mal aprêtées. A force de mortifier ſon goût, il en avoit émouſſé la pointe & le diſcernement, ou il n'en faiſoit uſage que pour les choſes dégoûtantes & ameres, en prenant plaiſir à les avaler lentement pour en ſentir mieux l'amertume ou le dégoût, & en faire hommage au fiel & au vinaigre dont Jeſus-Chriſt fut abreuvé ſur la Croix. Une autre fois étant à Guiſe les derniers jours qui précedent le Carême, M. le Procureur du Roi de la Ville envoia un Levreaud pour M. De La Salle. Le ſaint Homme en fut fort mortifié, quand il l'aprit de la bouche du Directeur, qui fut à ſon tour mortifié de l'avoir reçû; car il eut ordre de le faire accommoder & donner aux Ecoliers; ce qui fut éxécuté.

Par raport au toucher qui eſt le plus dangereux & le plus à craindre de tous les ſens, on a aſſez vû la rude guerre qu'il lui déclaroit, & avec qu'elle rigueur il le mortifioit par la pratique de tous les inſtrumens de pénitence, & des remedes mêmes dont il uſoit dans ſes maux, qui étoient de vrais ſuplices. Rien que de vil, de rude, & de groſſier n'étoit à ſon uſage, & n'aprochoit de ſa chair. Habillé en Hyver à peu près comme en Eté, & en Eté comme en Hyver, il n'é-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

toit à l'abri ni du chaud ni du froid, ni à couvert des incommodités de l'air & des saisons. Il en sentoit toûjours toutes les rigueurs & il ne s'en défendoit que dans les occations qui pouvoient exposer la vie, ou trop interesser la santé. Il ne se contentoit pas des souffrances que la Providence lui envoioit, il en cherchoit partout, & il avoit le secret d'en trouver.

VII. Son étude de la mortification interieure. Etendue qu'il lui donnoit.

Il ne bornoit pas aux sens & à la chair sa mortification, il la rendoit universelle & l'étendoit à l'humeur, aux inclinations, aux répugnances, aux passions, à l'amour, à la volonté & à l'esprit propre; en un mot, à toutes les facultés de l'ame & à leurs operations. De sorte qu'il s'attachoit à la Circoncision spirituelle du vieil homme tout entier, sans lui laisser ni un moment de respirer, ni le moindre lieu où se retrancher. Le desir qu'il avoit d'entrer dans les sentimens & les inclinations de son divin Maître, ainsi que nous y exhorte l'Apôtre, le sollicitoit puissamment de travailler en sa vertu à renoncer aux siennes, & à exterminer tout ce qui sent l'humeur. Le soin qu'il avoit de la contredire, faisoit qu'elle n'osoit paroître, encore moins échaper. De sorte qu'en vain on eût voulu étudier son temperamment & son caractere, pour juger de ses pensées & de ses sentimens. Il n'etoit pas possible de découvrir ce qu'il aimoit, ou ce qui lui déplaisoit naturellement, puisqu'il ne marquoit jamais ni pente ni répugnance sur rien. Fidéle à ne rien faire par instinct de nature, ou par impression d'humeur, on voioit en lui cette tranquilité, ce calme, & cette égalité qui est le fruit si rare & si envié de la mortification fonciere. Falloit-il prendre une résolution, sur laquelle la Foi & la raison ne prêtent pas assez de lumieres, s'il consultoit l'inclination & l'humeur, ce n'étoit que pour prendre parti contr'elles.

VIII. Son application à mortifier l'humeur & les inclinations naturelles.

Agissant de cette sorte, il agissoit avec maturité & sageſſe, avec poids & mesure, sans crainte de se repentir En ne donnant rien à l'humeur ni à l'inclination, principes féconds de nos déréglemens, il tarissoit la source des péchez qui en naissent, & qui sont en nous les plus multipliez, les plus griefs & les plus dangereux. Il est en effet difficile de condamner sincerement en soi, de haïr, & de se corriger des péchez d'inclination, parce que l'amour les produit, & que le cœur les enfante. Ainsi dans la chair ne vivant plus selon la chair, pour parler le langage des Apôtres, les passions dont elle est le foier & l'aliment, & dont l'humeur & l'inclination sont les ressorts secrets, paroissoient en lui amorties & éteintes. Il ne s'en tenoit pas moins sur la defiance à leur égard, en les regardant ou comme des bêtes farouches qu'on ne peut jamais aprivoiser par douceur, qu'il faut gourmander avec empire, & qu'on ne peut tenir dans le devoir que la verge à la main & à force de coups; ou comme des viperes & des Serpens endormis, qui retrouvent tout leur venin & le moien de nuire, quand on les reveille & qu'on en aproche; ou comme des ennemis irréconciliables avec lesquels il ne faut jamais faire ni paix ni tréve sous quelque prétexte que ce soit; parce que si nous ne les exterminons, ils ne manquent pas de nous perdre; ou comme des arbres de mort qui vivent en nous tandis que nous vivons, dont il faut couper & retrancher les branches à mesure qu'elles pullulent. Aussi étoit-il vigilant à les combattre d'abord qu'elles paroissoient, & à écraser dés leur naissance contre la pierre, ces enfans de Babilone. Jamais il ne s'est relâché dans ce combat, persuadé qu'on ne peut obtenir une victoire complette sur la terre, & que quelques mourantes que paroissent nos passions, elles prennent une nouvelle vie & de nouvelles forces, quand on est moins attentif à les mortifier. Il n'étoit pas moins vigilant à mortifier en lui l'esprit propre.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

2. L'eſprit propre.

Quelque eſtime qu'il fit des auſtéritez, quelque attrait qu'il eût pour tout ce qui s'apelle pénitence, il n'en faiſoit de cas qu'autant qu'elles étoient aſſociées à la mortification intérieure : ce qui lui faiſoit dire ſouvent : *J'aime mieux une once de mortification d'eſprit, qu'une livre de pénitence extérieure.* Quand quelques-uns de ſes Freres qui ſe portoient plus à la macération de la chair, qu'à la mortification de l'eſprit, lui demandoient permiſſion de prendre la diſcipline, il leur répondoit agréablement : *Ha ! mon cher Frere, diſciplinez bien vôtre eſprit : Voilà la diſcipline qui vous convient, & dont vous retirerez plus de fruit.* Pour lui il s'y apliquoit avec tant d'exactitude qu'il ne lui permettoit pas les ſatisfactions les plus innocentes. L'eſprit naturel eſt curieux, vain, leger, précipité, opiniâtre. Ce n'eſt pas un petit ouvrage de le guérir de ces playes du peché Originel. Peu de perſonnes portent le glaive de la Circonciſion ſpirituelle ſi avant dans leurs ames : peu ont aſſez de conſtance pour en ſoutenir les opérations douloureuſes, & ne rien donner ni à la curioſité avide de nouveautez, de connoiſſances rares & extraordinaires & de recherches vaines & inutiles ; ni à la vanité, qui pouſſe à paroître, à ſe diſtinguer, à faire briller ſes talens, & à s'élever au-deſſus de ſoi-même ; ni à la legereté, qui proméne l'ame de penſées en penſées ſans aucun arrêt, qui l'occupe de deſſeins & d'évenemens chimériques, qui la remplit d'imaginations ridicules & la tient dans une diſtraction continuelle ; ni à l'activité trop grande, qui produit l'empreſſement, l'inquiétude, le trouble, l'impatience & qui embaraſſe l'eſprit de vains raiſonnemens ; ni à l'obſtination & l'entêtement, qui fait que ſous prétexte de fermeté d'eſprit, on ne veut jamais démordre de ſon ſentiment.

Nôtre vertueux Prêtre avoit ſi bien corrigé ces cinq principaux déréglemens de l'eſprit propre, qu'il paroiſſoit n'avoir plus d'autre conduite que celle du S. Eſprit qui l'animoit. Il étoit ſi peu curieux qu'il étoit ſouvent le ſeul qui ignoroit ce que tout le monde ſçavoit. Loin de vouloir s'en informer, il ne s'étudioit qu'à vuider ſon eſprit de toutes les idées des créatures pour le remplir de Dieu. Ce défaut d'aliment manquant à la vanité & à la légereté naturelle de l'eſprit propre, il ſe trouvoit fixé par celui de Dieu, & toûjours anéanti en ſa preſence. Pour ce qui eſt de l'activité de l'eſprit propre, il ſe faiſoit une loi de la combattre juſques dans les choſes ſaintes. C'eſt ce qui parut un jour qu'il s'entretenoit de matieres de pieté avec une perſonne de confiance. Leur diſcours étant tombé ſur un Livre ſpirituel excellent, inconnu au S. Prêtre, il témoigna en ſuivant le premier mouvement, un grand deſir de le lire ; l'autre auſſi-tôt l'étant allé chercher, le preſenta à M. De La Salle, qui ſe contenta de le toucher ſans l'ouvrir, pour mortifier l'empreſſement qu'il avoit fait paroître de le voir. Si ſes ennemis l'ont traité d'opiniâtre & d'entêté, c'eſt qu'ils le vouloient ranger à des ſyſtêmes de conduite fort contraires à l'eſprit de ſon Inſtitut & capables d'en procurer la ruïne. Pour mériter le tître d'eſprit docile chez eux, il eut été néceſſaire qu'il ſe fût prêté à l'aveugle à toutes leurs fantaiſies. Toutefois, ſi le S. Homme les contrediſoit, ce n'étoit que par les avis des perſonnes les plus éclairées & qui lui tenoient la place de Dieu.

3. Le propre jugement.

En effet, l'obéiſſance aveugle dont il ſe faiſoit une loi, tenoit dans une captivité continuelle ſon jugement & ſa volonté. Loin d'éxaminer curieuſement & de condamner les actions, les ſentimens, & la conduite de perſonne, il ſe ſoumettoit à quiconque uſurpoit ces droits ſur lui ; loin de conteſter, de diſputer, de pointiller pour défendre ſes ſentimens, il prenoit toûjours le parti de céder ; loin de raiſonner ſur tout, de prononcer ſur tout, de décider ſouverainement de tout, comme font ceux qui ne travaillent point à mortifier leur propre jugement, & qui le font

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſont quelquefois avec un air d'autorité, qui feroit croire qu'ils ont Juriſdiction ſur toutes ſortes de perſonnes, il paroiſſoit ſoumis envers ceux-là mêmes qui de leur propre autorité ſe conſtituoient ſes Supérieurs, & il honoroit en cette qualité, quiconque vouloit l'être.

4. De la propre volonté.

Comme il craignoit par-deſſus toutes choſes de faire revivre en lui la propre volonté, on ne l'entendoit jamais dire : *Je veux*, ou *je ne veux pas* : *Je vous ordonne*, *je vous commande*. Il ne pouvoit ſe déterminer à rien par lui-même, ni uſer du droit de ſuivre ſon choix en quoique ce ſoit. Ravi qu'on lui réglât juſqu'aux moindres actions, & qu'on lui marquât le tems & la maniere de les faire, il conſultoit ſes Directeurs, & il leur demandoit des régles ſur leſquelles il pût agir dans les cas extraordinaires, afin de n'agir que par l'obéiſſance qu'il regardoit avec un grand Saint, comme le ſépulchre de la propre volonté. Il ne donnoit pas plus à l'amour propre. Déterminé à ne lui faire quartier en rien, à le mortifier en tout, & à punir ſes ſurpriſes par les plus ſévéres pénitences. Il l'avoit ſi bien dompté, qu'à peine en pluſieurs années, l'auroit-on vû lui accorder la moindre ſatisfaction. Tendre & compâtiſſant pour le prochain, on ne le voyoit dur & inſenſible qu'à l'égard de lui-même. Toûjours prêt à ſervir le moindre des Freres, il ne pouvoit ſans répugnance en recevoir hors de la néceſſité, le moindre ſervice. Son intérêt, ſes avantages, ſes commoditez, ſes beſoins mêmes, le touchoient ſi peu, qu'on eût dit, qu'il n'avoit ni corps, ni ſanté, ni vie, ni honneur à conſerver.

S. Jean Clim. deq. 5.

5. De l'amour propre.

Enfin il étoit du nombre de ces Héros Chrétiens qui ne vivent plus ſelon la chair, mais ſelon l'eſprit, qui ſont conduits & mis par l'eſprit divin qui les domine, qui ont crucifié leur chair avec ſes vices & ſes concupiſcences, & qui portant continuellement ſur leurs corps la mortification de Jesus, vivent de ſa vie, & ſont ſes images fideles. Il étoit ſi maître de ſes paſſions qu'il en ſçavoit faire dans les occaſions l'uſage que l'eſprit de Dieu lui inſpiroit. Alors il les excitoit ; & quand il en étoit beſoin, il montroit de la colére, ou de la douceur ; du feu ou du flegme ; de l'activité, ou de la tranquilité ; de la bonté, ou de la ſéverité. Ainſi cet homme ſi égal d'humeur, prenoit quand il lui plaiſoit toutes les figures qu'une charité ingénieuſe ſçait diverſifier, & montroit des viſages différens, quand il vouloit humilier ou éprouver ſes Freres. Une fois entr'autres le S. Homme s'étant trouvé à la porte dès le grand matin, l'ouvrit au Frere Directeur de Roüen qui étoit venu avec empreſſement pour lui parler, & ſans lui donner le tems d'ouvrir la bouche, lui fit une verte réprimande de ce qu'il laiſſoit de ſi grand matin les exercices & les Freres à l'abandon, & lui dit pluſieurs choſes très-mortifiantes. Le Frere ayant écouté les yeux baiſſez, la tête découverte, humblement & dans un reſpectueux ſilence, la correction de ſon Supérieur, celui-ci changea de ton & de manieres, & fit ſuccéder aux manieres & aux paroles dures, toutes ſortes de témoignages de bonté & de douceur. Une autrefois le ſage Supérieur prenant occaſion d'une faute très-legere, de mortifier un Frere qu'il vouloit éprouver, il lui fit une correction publique dans la cour d'un ton élevé, & d'une maniere humiliante. Le Frere s'étant humblement mis à genoux, reçut la correction avec eſprit de pénitence & d'un air fort édifiant. Alors M. De La Salle changé en un autre homme, ui parut un agneau.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

§. CINQUIE'ME.

Sa patience & ſa douceur.

Il eſt aiſé de croire qu'un homme ſi mortifié, étoit très-patient, & qu'il poſſédoit dans un degré éminent la douceur, qui eſt l'heureux fruit de la mortification parfaite & de la patience héroïque. *La charité eſt patiente*, dit l'Apôtre, *elle ſouffre tout, elle endure tout.* Par conſéquent, plus la charité eſt ardente, plus la patience qui en eſt le fruit, doit être héroïque: Il n'y a que la pure charité qui puiſſe faire aimer les ſouffrances & les peines; qui ſont l'horreur de la nature. Quand l'eſprit goûte les amertumes de la chair, quand le cœur trouve ſa joye à voir le vieil homme crucifié, l'amour propre eſt bien languiſſant, & l'amour de Dieu bien fort. La patience tient en captivité toutes les paſſions, la raiſon dans le devoir, & chaſſe la triſteſſe qui s'eleve dans l'ame aux aproches du mal.

Ver. 11.4 7.

Recuëil p.180. » Cette vertu, dit lui-même nôtre S. Prêtre, diſpoſe le cœur à ſouffrir generalement tous les maux de l'eſprit & du corps pour l'amour de Dieu, & pour imiter Jeſus Chriſt; eſtimez beaucoup cette vertu & pratiquez-là ſouvent, vous abandonnant entierement à Dieu, pour ſouffrir les choſes les plus facheuſes. 1. Lorſqu'elles ſe preſentent, les agreant & les acceptant par ſoumiſſion à la volonté de Dieu. 2. Lorſqu'elles arriveront, les recevant avec patience & humilité, ſans vous plaindre. 3. En ſilence, ſans en rien dire à perſonne. 4. Avec eſtime, les regardant comme de vrais biens. 5. Avec deſir, avec joye & action de graces. » Ce nouveau Job ne s'apercevoit pas, qu'il ſe peignoit lui-même en traçant les caracteres de la patience. Il y a eû peu d'hommes dans le dernier ſiécle dont la patience ait été miſe à de plus rudes épreuves & qui en ait donné de plus grands exemples.

1. 80. Témoignage de l'éminente charité de M. De La Salle pour Dieu; l'amour des ſouffrances.

L'abandon à la divine Providence dont il faiſoit profeſſion, la pratique de la plus rigoureuſe pauvreté qu'il avoit embraſſée, les plus ſanglantes perſécutions qu'on lui ſuſcitoit ſans fin, les outrages & les mépris qu'il trouvoit par-tout, les injuſtices les plus criantes qu'on lui faiſoit ſouffrir, les calomnies qu'on ſemoit en tous lieux & en toutes rencontres contre ſa perſonne & ſa conduite, les maladies & les maux douloureux dont il s'eſt vû affligé; enfin les contradictions & les peines différentes & continuelles que lui cauſoit un Inſtitut naiſſant, tenoient toûjours ſur le métier, l'ouvrage de ſa perfection & l'avançoient chaque jour par le travail aſſidu qu'il prenoit pour mettre à ſon profit tous les ſujets de patience qui ſe preſentoient à lui à tous momens. Car *l'ouvrage de la patience*, dit l'Apôtre S. Jacques, *eſt parfait, & rend parfait.* La Croix eſt l'Ecole & l'épreuve de toutes les vertus; & la patience en eſt le précis & la perfection. Les paſſions meurent bien-tôt dans l'homme qui ſouffre avec patience: elles ſont mortes en celui qui ſouffre avec joie. Cette vertu démêle ce qu'il y a dans les autres de défectueux, & le corrige. Elle fait honneur à la Foi & retrace au naturel l'Homme de douleurs; ſelon le même ſaint Jacques, les ſouffrances ſont l'épreuve la plus ſûre de la Foi, & *la patience dans les ſouffrances en eſt le fruit le plus précieux.* La Foi anima les Martyrs dans les ſuplices, il eſt vrai, mais ce fut à la patience qu'ils furent redevables de leurs victoires. C'eſt elle auſſi qui a mis la couronne de gloire ſur la tête d'une infinité de Saints, qui ſans répandre leur ſang ont été de vrais Martyrs. M. De La Salle eſt de ce nombre. On le voyoit ſouffrir en paix & ſans trouble tous les différens genres d'adverſité, qui comme les flots ſucceſſifs d'une mer toûjours agitée, venoient ſe briſer contre ſa patience.

Ꝟ. 2. 4.

Ꝟ. 9.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Il ſçavoit ſi-bien moderer la triſteſſe & toutes les autres paſſions, qui s'élevent naturellement & s'agitent aux premieres aproches de l'affliction, qu'il ne laiſſoit pas apercevoir au-dehors qu'il eût la moindre émotion au-dedans. Rien dans ſes paroles, dans ſes geſtes, dans ſes actions, ne marquoit du trouble, de l'aigreur, du chagrin. Soit que ſes peines fuſſent extérieures ou intérieures, ſoit qu'il fût tourmenté dans le corps, ou affligé dans l'eſprit, il ſe poſſedoit également & il conſervoit ſa paix au milieu des plus grands maux, ſelon cet Oracle de Jeſus-Chriſt: *Vous poſſederez vos ames par la patience.* Il n'en demeuroit pas à ce premier degré de la patience qui aprend à ſouffrir ſans murmure, ſans reſſentiment, & ſans chagrin. Il s'étoit accoutumé à ſouffrir avec amour & avec joye: ce qui fait le comble de cette vertu. L'hiſtoire de ſa vie eſt ſemée des exemples héroïques qu'il a données ſur ce ſujet.

La vive foi qu'il avoit, que Dieu eſt le Diſpenſateur des maux comme des biens, qu'il les diſtribue à ſes Elus par prédilection, que ſes Saints & ſes plus grands amis en ſont les mieux partagez, les dépoüilloit aux yeux de ſon ame de ces noires couleurs qui nous les rendent odieux, & les lui rendoit agréables.

II. Toute ſa vie depuis l'établiſſement des Ecoles Gratuites a été un exercice de patience.

Devenu pauvre par choix & pour l'amour de Dieu, il a trouvé dans le ſein de la plus grande indigence un exercice fréquent d'une héroïque patience. Combien de fois s'eſt-il vû avec ſa Communauté en proïe à la faim, à la ſoif, à la nudité, au froid, au chaud & à toutes les rigueurs des ſaiſons; en un mot, à toutes les miſeres de la pauvreté, ſans qu'il ſoit ſorti de ſa bouche une parole, je ne dis pas de plainte, mais d'inquiétude; de ſon cœur un mouvement, je ne dis pas de repentir & de triſteſſe de s'être dépoüillé de ſon bien, mais de défiance de la divine Providence, qui ſembloit ſouvent l'avoir oublié. Nous ne répéterons point ici les exemples qu'il en a donnez en mille occaſions, & que nous avons déja remarquez: nous ajoûterons ſeulement que celles où elle a le plus éclaté, ont été les tribulations qui ont mis cent fois ſon Inſtitut ſur le penchant de ſa ruïne. Cet ouvrage étoit celui que Dieu avoit mis entre ſes mains, pour lequel il lui avoit donné vocation & grace, & après beaucoup de répugnances, inclination & attrait. Quelque détaché à cet égard qu'il pût conſerver ſon cœur par un généreux effort de vertu, il ne pouvoit pas éteindre ces allarmes & ces ſenſibilitez, qui remüent le cœur d'un Pere à la vûë des périls que court l'établiſſement de ſes Enfans.

III. Le grand exercice de ſa patience a été à l'égard des biens & des maux de ſon Inſtitut.

C'étoit en ces occaſions où ce Job du Nouveau Teſtament exercé par les plus rigoureuſes épreuves, avoit beſoin de toute ſa patience, & d'un fond inépuiſable de réſignation à la ſainte volonté de Dieu; car à peine voyoit-il un jour exempt de tribulation de ce côté-là. Ou la maladie deſoloit ſon troupeau, ou la mort le dépeuploit, ou la tentation de l'ennemi en diſperſoit les oüailles, ou l'infidélité à leur vocation faiſoit ſortir les lâches, ou quelque paſſion ſecrette & immortifiée pouſſoit à la deſertion les intéreſſez, ou l'eſprit d'orgueïl & d'inſolence animoit à la rebellion les indociles, ou l'artifice & la ſéduction des ennemis du ſaint Homme indiſpoſoit contre lui les foibles & les ſimples, ou l'autorité de ceux qui le perſécutoient, rendoit timides & fermoit la bouche à ceux qui pouvoient le défendre, ou des rivaux ſecrets tâchoient par des voyes clandeſtines de lui débaucher ſes plus confidens Diſciples, ou des amis feints & déguiſez venoient en ſa maiſon pour y ſemer le murmure, les plaintes & la diſcorde, ou des Bienfaiteurs qui ſe croyoient en droit d'y diſpoſer de tout, venoient pour y faire la Loi & y abolir les anciennes pratiques, ou des Zélateurs indiſcrets vouloient s'ingerer dans le gouvernement de l'Inſtitut, y mettre un nouvel eſprit, & y réformer tout à leur fantaiſie.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Tantôt il ſe voyoit abandonné de ceux des Freres ou de ſes amis, ſur leſquels il avoit le plus compté. Tantôt il trouvoit dans ſes principaux Diſciples des ennemis ſecrets ou publics. Tantôt il trouvoit armez contre lui & ſon œuvre ceux qui s'en étoient déclarez les Protecteurs. Tantôt il etoit obligé d'eſſuïer de la part de quelques Abſaloms une guerre cruelle. Tantôt il en voyoit lever la main ſur lui, ou le charger d'injures. D'autres fois il en a vû qui lui ont fermé la porte de leur maiſon, ou qui l'en ont chaſſé. En d'autres occaſions il a apris avec douleur, que quelques-uns avoient fuï, ou avoient ſauté par-deſſus les murs du jardin. Combien de fois a-t-il vû des Ecoles établies ſe renverſer par les avis de quelque mauvais conſeiller, ou des Contrats avantageux de Fondation prêts à ſigner, ſe rompre par la malice de quelques ennemis ſecrets ? Combien de fois a-t'il vû ſes diſciples rebutez, renvoyez, chaſſez même quelques fois des lieux où on les avoit apellez ; parce que leur ſilence, leur modeſtie, leur recuëillement, leur mortification, les rendoit odieux à un monde qui ne veut ſous ſes yeux que des exemples ſemblables aux ſiens ? Il avoit ſans doute beſoin de poſſeder ſon ame en patience en toutes ces occaſions ; & c'eſt ce qu'il faiſoit dans un grand degré de perfection, pratiquant à la lettre les leçons qu'il donnoit ſur ce ſujet, de ſouffrir en ſilence, ſans trouble, ſans chagrin, ſans accorder à la nature la moindre parole pour ſe plaindre, ni une ſeule larme pour pleurer, ni marquer de la peine ſur ſon viſage par aucun nuage de chagrin.

IV. Quelques nouveaux exemples de ſa patience.

Diſons plus : il donnoit à la patience un bien plus beau triomphe, puiſqu'on ne le voyoit jamais plus content, plus gai, plus tranquille, qu'au ſortir des tribulations ; & ſi elles étoient de nature qu'il ne pût en faire l'objet de ſa joye, il en faiſoit celui de ſa ſoumiſſion à la volonté de Dieu, de ſa réſignation à ſon bon plaiſir, & d'un abandon parfait & amoureux aux ordres de ſa Providence.

Pour ſe former à cette héroïque patience, dont chaque jour multiplioit les ſujets, il répétoit ſans ceſſe ces paroles de Job, dont il imitoit ſi-bien l'exemple : *Dieu ſoit béni.* Elles lui étoient ſi familieres, qu'on les regarde comme ſa deviſe. Quand la tribulation dont on lui aprenoit la nouvelle, étoit plus affligeante ; il les diſoit en leur entier : *Le Seigneur nous a tout donné : le Seigneur nous a tout été. Son ſaint Nom ſoit béni.* Paroles qu'il a conſacrées dans ſa Régle, pour les rendre aux Freres auſſi familieres qu'à lui.

Dans cette diſpoſition d'eſprit, mais infiniment crucifiante, il a vû ſa maiſon ſe remplir de jeunes enfans de diſpoſition heureuſe pour l'Inſtitut, s'y former ſous ſes ailes, & devenir l'objet des plus belles eſperances & la reſſource de ſa Societé, s'en vuider & les perdre ſans retour, parce que malgré lui, on les avoit produits au-dehors dans la Paroiſſe de S. Sulpice pour y ſervir les Meſſes où l'on trouva moyen de les diſſiper & de les débaucher. Il a vû la maiſon d'inſtitution des Maîtres pour la Campagne heureuſement élevée juſqu'à trois fois, & plus malheureuſement renverſée à ſon grand regret, malgré ſes ſoins & ſes efforts. Il a vû le pillage que les Maîtres Ecrivains de Paris ont fait plus d'une fois dans ſes Ecoles, les Procès qu'ils ont ſuſcitez à ſes diſciples, les Sentences qui les ont condamnez à des amendes, & à fermer leurs Claſſes, le refus des penſions dûës à leurs travaux qui les réduiſoit à l'extrême néceſſité, ſon Noviciat long-tems & pluſieurs fois dépeuplé, des étrangers entrer dans ſa Bergerie pour l'en chaſſer, & y faire le ravage ; des nouveaux Maîtres & Superieurs y debiter de nouvelles maximes, y introduire un nouvel eſprit, y abolir les anciennes pratiques, y énerver la diſcipline, y faire entrer le relâchement, décrier ſon gouvernement, inſpirer de nouvelles ré-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

gles plus favorables à la nature, démembrer l'Inſtitut, en rompre la liaiſon & la ſubordination, en diviſer les maiſons & les laiſſer dans l'anarchie. Il a été contraint lui-même dans l'amertume de ſon ame, d'en modérer les auſteritez, d'en relâcher l'eſprit de pénitence, & d'en retrancher pluſieurs pratiques de ferveur qui ſervoient à y allumer le feu divin qui ne brûle bien que quand il trouve le cœur préparé par une grande mortification. Enfin, pendant près de quarante ans, il a eû la douleur de voir l'Inſtitut qu'il avoit formé par l'inſpiration du Ciel, perſecuté avec fureur, & très-ſouvent ſur le penchant de ſa ruïne.

Tout ceci n'eſt dit qu'en général, parce qu'on veut éviter la redite des faits dont cette hiſtoire eſt remplie. Seulement vais-je y en ajouter quelques-uns qui n'y ont point encore eû place. Il ne ſe plaignoit jamais de rien, dit un des Freres qui l'a le plus étudié, & qui a mieux ſçû l'imiter. On n'aprenoit jamais ni de ſa bouche, ni de l'air de ſon viſage, ni par aucun ſigne, ce qui lui manquoit, ou ſice qu'on lui donnoit ne l'accommodoit pas. Toûjours content, quand on lui demandoit dans ſes maladies, s'il trouvoit bien ce qu'on faiſoit, ou bon ce qu'on lui donnoit, il répondoit d'un air gai : *Cela eſt bien, cela eſt bon, mon Frere.* On n'a jamais remarqué en lui le moindre ſigne d'impatience. Souvent en proïe à de grandes incommoditez & à de vives douleurs, on ne le ſçavoit que quand il le déclaroit avec candeur & ſimplicité au Medecin, ou au Frere Infirmier, qui l'interrogeoient. Un jour, après s'être promené, & avoir parlé avec un Frere ſans rien perdre de ſa gayeté & tranquilité ordinaire, le Frere Infirmier l'ayant abordé en lui demandant comment il ſe trouvoit, il répondit : *J'ai toûjours un mal de tête ſi violent, qu'il me ſemble qu'on me la fend*, &c. *Mais ce qui me fait le plus de peine, c'eſt que je ne puis m'apliquer, ni à lire, ni à écrire, ni à rien, Dieu ſoit beni.* Cependant alors Dieu ſeul étoit témoin de ſes ſouffrances ; & les Freres ſans une lumiere ſurnaturelle n'auroient pas pû ſçavoir qu'il ſouffroit. Etant au lit de la mort après ſa Confeſſion faite, on entendit qu'il diſoit à ſon Confeſſeur : *Mon Pere, je ſuis ſi lâche, que j'ai demandé à Dieu de me faire mourir.* Cependant il ne montra pendant toute ſa maladie qu'un viſage content & riant, qui demeura après ſa mort ſi bien marqué, qu'on ſe faiſoit un plaiſir de le regarder. On l'eût crû alors encore vivant ; car il paroiſſoit tel qu'il étoit, lorſqu'il faiſoit oraiſon, ou qu'il écoutoit la reddition de compte de quelque Frere.

L'année 1716. dans le tems d'Eté, les Freres des Ecoles de Roüen allant ſelon leur coûtume à ſix heures du matin, entendre la ſainte Meſſe à l'Egliſe de ſaint Nicaiſe alors leur Paroiſſe, firent rencontre de deux libertins qui vinrent fondre ſur eux, une épée dans une main, & un bâton dans l'autre, comme pour les aſſaſſiner. Ils n'auroient eû rien à craindre, s'ils avoient voulu ſe deffendre ; car ils euſſent trouvé dans leur nombre & leur jeuneſſe la force néceſſaire pour repouſſer ces brutaux ; mais inſtruits à l'Ecole de M. De La Salle, ils étoient diſpoſez à ſe laiſſer maltraiter plûtôt que d'opoſer la violence à la violence. Cependant comme il y avoit aparence que ces deux débauchez n'étoient pas à jeun ; la prudence leur dit, que pour ſe dérober à leur fureur, le ſûr parti étoit de fuïr & de ſe diſperſer ; mais tous ne l'ayant pas pû faire avec aſſez de diligence, l'un d'eux demeura ſous leurs mains, & fut fort maltraité de pluſieurs coups de bâton. Les Freres craignans qu'une inſulte de cette eſpece n'en attirât d'autres, ſi elle demeuroit impunie, crûrent devoir en porter leur plainte au Commiſſaire du quartier, qui étoit leur voiſin. Les informations faites, les deux libertins qui ſe trouvérent aſſez chargez pour craindre la rigueur de la juſtice, eurent recours à l'indulgence de celui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

qu'ils avoient ſi outragé ; celui-ci l'accorda toute entiére par écrit, & les délivra par cette généroſité Chrétienne des mains de la Juſtice.

M. De La Salle alors à S. Yon informé de ce qui étoit arrivé, en fut très-affligé. Jamais on ne l'avoit vû ſi mortifié, & témoigner tant de ſenſibilité, qu'en cette occaſion. Mais quel étoit le ſujet de ſa douleur ? Etoit-ce que ſes diſciples avoient été maltraitez ? Non, il ne ſçavoit pas s'affliger de pareils événemens, qu'il regardoit comme une bonne fortune pour les Diſciples du Crucifié. La cauſe de ſa douleur étoit que les Freres avoient porté leurs plaintes au Commiſſaire : c'étoit-là une faute qu'il ne pouvoit excuſer. En vain, vouloient-ils la juſtifier par la néceſſité de réprimer de pareils outrages, ſi on vouloit ſe maintenir dans la liberté de tenir les Ecoles Chrétiennes à l'abri des inſultes des impies ; il leur fermoit la bouche par cette ſeule réponſe : *Les Freres ſont pour tout ſouffrir, & ne faire ſouffrir perſonne.* Et parce qu'ils avoient peine à goûter ce langage de la Croix, il le confirma par l'exemple des Apôtres revétus de la vertu du S. Eſprit, dont il eſt écrit : *Ils ſortirent du conſeil des Juifs pleins de joye, d'avoir été jugez dignes de ſouffrir des affronts pour le nom de JESUS.* Il raporta ce paſſage des Actes des Apôtres, avec un zéle qui ſembloit le dévorer pour inculquer à ſes diſciples qui ſont auſſi honorez de la glorieuſe fonction d'enſeigner la Doctrine Chrétienne, qu'ils devoient, à l'exemple des Apôtres, mettre toute leur joye à ſouffrir pour le nom de Jesus. Le ſaint Prêtre en raportant les paroles des Actes des Apôtres, les cita en Latin contre ſa coutume. Ce qu'il ne faiſoit jamais que pour des ſujets qui lui étoient fort à cœur : il ne le faiſoit pas même dans ſes exhortations, parce qu'il avoit preſcrit aux Freres qui ſçavoient le Latin de paroître l'ignorer, & qu'il leur a fait une régle de n'en faire aucun uſage ; mais dans les rencontres où il s'agiſſoit d'inſpirer l'eſprit de Jeſus-Chriſt crucifié, d'enchaîner, pour ainſi dire, les Freres à ſes pieds, & de les tenir diſpoſez à boire le calice des humiliations & des ſouffrances de ce divin Sauveur, il entroit dans un ſaint entouſiaſme, & il parloit comme un homme qui n'eſt plus à lui, & que l'Eſprit de Dieu meut & anime.

On ne peut aſſez faire remarquer, dit un de ſes diſciples qui l'a le mieux connu, la patience admirable avec laquelle le S. Inſtituteur ſouffroit les manieres groſſieres de quelques Freres. Un de ceux-là hautain, imprudent, inſolent même, mais ſans s'en apercevoir ; car s'il avoit l'eſprit petit, il n'avoit pas mauvaiſe volonté, mettoit à une terrible épreuve la patience du S. Prêtre, par des indocilitez marquées, des importunitez continuelles, & des reproches piquans ; mais elle demçuroit toûjours victorieuſe. Cependant s'il ne put pas épuiſer & pouſſer à bout la patience du S. Superieur, il le fatigua ſi fort par ſes incartades réïtérées & de mauvais exemple, qu'il épuiſa ſa ſanté. Le ſaint Homme pouvoit la rétablir aiſément par l'uſage de ſon autorité. L'audacieux, qui dans le fond, péchoit plus par étourderie que par malice, & qui n'étoit ſi inſolent, que parce que M. De La Salle étoit trop patient, n'eut pas manqué de rentrer dans le devoir, s'il avoit été frapé avec la verge de fer ; mais ce n'étoit pas le caractére de l'Inſtituteur, il aimoit mieux faire uſage de la patience que de l'autorité.

Sa ſanté cependant ſuccombant ſous les violences que la nature avoit à ſe faire, il fut obligé de s'aliter. Un des principaux Freres ignorant la cauſe de ſa maladie, le preſſa avec tant d'inſtance de la lui déclarer, qu'à la fin il en arracha ces paroles : *Il ne m'eſt pas poſſible d'avoir de la ſanté, tandis que je ſerai en la compagnie du Frere,...* Mais ce Frere qui étoit le fleau de ſon Superieur, n'étoit pas aiſé à re-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

muer de place ; car ayant la faveur du grand Protecteur de la Maiſon, on n'oſoit pas l'écarter. Ainſi il eut tout le tems & la liberté de faire paſſer par le feu de la tribulation la vertu de M. De La Salle. Après tout, ce Frere diſcole entroit dans les intentions d'un homme qui aimoit à ſe nourir de mortifications, & qui couroit avec une ſainte avidité au-devant de tout ce qui lui pouvoit cauſer de la peine.

Nous avons déja dit qu'il recevoit ſouvent des lettres pleines d'invectives & d'injures qu'il liſoit toûjours avec grande attention, & une plus grande tranquillité. Etant un jour prêt de monter à l'Autel, on lui en aporta une de cette ſorte, & quoiqu'il remît ordinairement après la Meſſe toutes les affaires qui lui ſurvenoient pendant qu'il ſe diſpoſoit à la dire, il voulut néanmoins alors lire cette lettre, la croyant propre pour le préparer à monter à l'Autel ; car il devina ce qu'elle contenoit. Elle étoit en effet très-offenſante & très-injurieuſe. Après l'avoir luë, il la donna à une perſonne de confiance avec laquelle il étoit. Celle-ci après en avoit fait la lecture, fut fort ſurpriſe de voir ſi tranquille M. De La Salle ; mais le ſaint Homme après lui avoir dit qu'aparemment l'Auteur de cette lettre avoit bonne intention, alla célébrer la ſainte Meſſe pour lui.

Quelques perſonnes de pieté de ſes amis l'ayant prié de changer un de ſes Freres d'une maiſon à une autre, parce qu'il ne menoit pas dans celle où il étoit une vie aſſez réguliere, il le fit avec docilité, quoique ſans eſperance d'amendement du côté du Frere. En effet, ce Frere loin de changer de mœurs comme il avoit changé de lieu, ſembla s'exercer à faire de nouveaux progrez dans la voie de l'iniquité. Ce dérangement nouveau fut pour ſon Superieur une nouvelle affliction. Pour remedier à une conduite qui pouvoit avoir des ſuites funeſtes, il ſe ſervit de l'occaſion du voyage qu'il fit en Provence pour viſiter ce Frere dont il fut reçû avec aſſez d'honnêteté ; mais le malheureux enfant voyant que ſon Pere vouloit le porter à vivre d'une maniere conforme à ſa profeſſion, conçut pour lui une haine ſi grande, qu'il n'y eut point de paroles dures qu'il ne lui dit, ſans avoir aucun égard à ſon caractere & à ſa qualité de Superieur. Enfin il pouſſa l'inſolence juſqu'à l'obliger de ſortir de la maiſon. M. De La Salle ſans s'offenſer d'un traitement ſi peu attendu, & ayant tout lieu de s'apliquer ces paroles du Prophête : *J'ai nourri & élevé des enfans, mais ils m'ont mépriſé* ; ſe retira chez une perſonne de pieté qui le reçut comme Zachée reçut Nôtre Seigneur. Là le ſaint Homme proche de ſon Abſalom tenta encore toutes ſortes de moyens pour ramener cet eſprit à ſon devoir, mais très-inutilement ; car ce miſerable loin de ſe rendre, fit tout ce que ſa malice lui put ſuggerer pour décrier & rendre odieux à tout le monde ſon ſaint Superieur ; mais il ne le fit qu'à ſa confuſion. Pendant ce tems l'Innocent oprimé oubliant les outrages de ce mauvais diſciple, n'avoit que des paroles de tendreſſe & de charité à ſon égard ; & loin d'écouter ceux qui par eſprit de compaſſion pour lui, blâmoient ce Frere, il tâchoit de les adoucir en l'excuſant le plus qu'il étoit poſſible. Il ſe retira enfin de ce lieu ſans avoir pû rien gagner alors ſur ce cœur endurci, & donna le tems à cet enfant denaturé de rentrer en lui-même, ce qu'il n'eut pas la ſatisfaction de voir avant ſa mort. Ce fut-là une de ſes peines les plus ſenſibles comme il l'a avancé lui-même, & il eut beſoin de rapeller toute la force dont il étoit capable pour ne point faire éclater ſa douleur. Sa patience en cette rencontre laiſſa une haute idée de ſa ſainteté à tous ceux qui en furent témoins. Ce ſaint Homme ſe conſoloit en ces occaſions, en liſant & reliſant ces paroles de l'Apôtre : *Penſez en vous-mêmes à celui qui a ſouffert une ſi grande contradiction de la part des pécheurs qui ſe ſont élevez contre lui,*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

afin que vous ne vous découragiez point & que vous ne tombiez point dans l'abattement. Il conſeilloit ſouvent à ceux des Freres qui avoient charge des autres, de penſer à ces paroles, lorſqu'entre ceux dont ils avoient la conduite ils en trouveroient quelques-uns qui ne profiteroient pas de leurs avis. Sans détailler les grands exemples de patience qu'il a donnez dans de longues & rudes maladies, je me contenterai d'ajouter ce nouveau fait. Viſitant un jour les grands Penſionnaires de S. Yon, & leur donnant ſelon ſa coutume quelques inſtructions, on lui aporta un ſiége pour s'aſſeoir : mais le Frere qui étoit avec lui, croyant qu'il ne vouloit pas s'en ſervir, l'ôta ſans qu'il s'en aperçût ; deſorte qu'un moment après le ſaint Prêtre voulant s'aſſeoir, tomba à la renverſe & ſe donna un ſi grand coup à la tête, qu'on le releva plus mort que vif. Cette chute lui cauſa un abcez dans la tête, qui fit deſeſperer de ſa guériſon ; mais comme ſon heure n'étoit pas encore venuë, Dieu permit que l'évacuation de cet abcez ſe fît par l'oreille, ce qui le retira de danger. Pendant tout le tems qu'il fut incommodé, il donna l'exemple d'une patience qui tiroit les larmes des yeux de ceux qui avoient le bonheur de l'aſſiſter. Le Frere qui par ſon inconſidération avoit été cauſe de cet accident, s'attendoit à quelque forte réprimande ; mais en cela il ne connoiſſoit guére l'eſprit de ſon Pere. En effet, il ne lui montra pas le moindre ſigne de peine & de mécontentement. Lors même que ce Frere ſe mit en devoir de lui demander pardon, l'humble Prêtre le releva de terre avec des paroles pleines de tendreſſe, & ajouta qu'il falloit adorer la conduite de la Providence qui l'avoit ainſi permis.

Un homme ſi patient ne pouvoit qu'inſpirer la même vertu à ceux qui lui étoient confiez, & c'eſt ce qu'il faiſoit avec beaucoup d'ardeur, convaincu de la néceſſité dans laquelle ſont ceux qui inſtruiſent la jeuneſſe d'exceller dans la vertu de patience. *Vous gâterez tout*, leur diſoit-il ſouvent, *ſi vous n'avez ſoin de moderer en vous ces impatiences qui troublent ordinairement tous ceux que vous inſtruiſez.*

Un Frere lui rendant un jour compte de ſon intérieur par lettres, & lui témoignant qu'il étoit ſouvent porté à l'impatience, il lui fait voir l'inconvenient que cela peut cauſer par ces paroles : Gardez-vous bien de vous impatienter dans l'exercice de vôtre miniſtere, c'eſt le moyen de n'y faire aucun fruit. Quand vous vous ſentirez émû d'impatience, retenez le mouvement, & attendez pour agir qu'il ſoit paſſé ; & lors, ajoute-t-il, que vous vous ſerez laiſſé aller à de telles impatiences que celles que vous me marquez dans vôtre derniere, priez vôtre Frere Directeur de les bien punir en vous & ſur vous, ce ſera un bon moyen pour vous faire corriger d'un ſi grand défaut.

Il ne les portoit pas moins à la pratique de cette vertu hors de leurs emplois, & il vouloit qu'en toutes occaſions, ils en fuſſent des exemples ; c'eſt pourquoi, il reprenoit avec un zéle véhément ceux qu'il voyoit ſe laiſſer aller à l'impatience pour des choſes de petite conſéquence, diſant que s'ils ne pouvoient ſuporter une petite peine ſans rien dire, il leur ſeroit impoſſible d'en ſuporter une grande.

Un d'entr'eux lui ayant mandé qu'il s'étoit laiſſé aller à la peine & à l'impatience contre un de ſes Freres, il lui répond en ces termes : Hé bien ! mon très-cher Frere, ſi vous aviez ſouffert la peine qui vous eſt arrivée avec patience, combien auriez-vous mérité de graces de Dieu ? Prenez-donc garde dans la ſuite de ſouffrir avec patience. Si vous voulez être agréable à Dieu, offrez-lui vos peines en union à celles de Jesus Nôtre Seigneur. Le trouble que vous avez touchant vos défauts, ne vous peut rien aporter de bon. Il faut ſeulement penſer devant Dieu aux moyens qu'on y peut aporter : un peu de patience, & Dieu apaiſera tout. Un autre de ſes Freres qui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

qui étoit Directeur, lui ayant expoſé la peine qu'il avoit de ſe voir obligé de ſuporter la mauvaiſe humeur de quelques-uns des Freres qui étoient ſous ſa conduite, il lui répondit : Qu'un Directeur devoit avoir une ſi grande patience & une vertu ſi à l'épreuve, qu'il devoit ſe regarder comme le receptacle qui devoit recevoir toutes les ordures de la maiſon, c'eſt-à-dire, qu'il devoit être dans la diſpoſition de tout ſouffrir, ſans faire paroître aucune peine ni mécontentement.

Mais s'il exigeoit une ſi grande patience dans les choſes extérieures, il n'en exigeoit pas moins dans les peines intérieures, il vouloit qu'on les reçût avec tant de ſoumiſſion qu'on n'ouvrît pas ſeulement la bouche pour s'en plaindre. Voici comme il parle ſur cette matiere à une perſonne qu'il dirigeoit depuis long-tems, & qui lui demandoit quelques avis pour recevoir avec patience les diverſes peines intérieures qu'elle avoit.

1. Jettez-vous, lui dit-il, entre les bras de Dieu & de ſa ſainte Mere pour être ſoutenuë dans vôtre grande foibleſſe, non pas d'une maniere ſenſible & conſolante, mais comme Dieu veut, & que vous le méritez : la violence que vous vous ferez ne ſera pas toûjours ſi grande, & elle ne ſera pas longue tant du côté de Dieu qui vous conſolera, que de vôtre côté, n'ayant pas long-tems à demeurer en ce monde : mais quand elle dévroit durer, vos péchez, l'exemple de Jeſus-Chriſt, l'amour de Dieu, la poſſeſſion d'un bonheur éternel, ne le méritent-ils pas ?

2. Apuyez vos foibleſſes ſur Jeſus-Chriſt & confiez-vous en ſa bonté, & il ne vous laiſſera pas tomber dans vos miſeres, ſi vos infidélitez ne lui en donnent ſujet. Prenez-donc patience, attendez, & la conſolation viendra en ſon tems.

3. Tous les troubles & toutes les peines que vous avez ſont de grands moyens de ſatisfaire à Dieu pour le paſſé. Soyez-y fidelle, & croyez que vous rendrez un compte très-exact de l'uſage que vous en aurez fait. Tenez-vous, je vous prie, attachée à la Croix de Jeſus-Chriſt, ne vous en détachez point ; & quoique tout l'enfer gronde, dites hardiment que vous ne vous en ſéparerez jamais, & que rien ne vous en ſéparera. Si vous prenez une réſolution ſi généreuſe, Nôtre Seigneur viendra auſſi-tôt à vôtre ſecours & vous ſoutiendra de ſa main.

4. Soyons miſerables de bon cœur, puiſque nôtre Dieu eſt toûjours dans ſa félicité : cela nous doit apaiſer. Traînons nôtre pauvre vie auſſi long-tems qu'il lui plaira ſans nous en plaindre à perſonne, non pas même à celui qui nous en peut tirer. Ne recherchons uniquement que ſa volonté : j'avoüe que la violence perpétuelle que vous devez vous faire, eſt quelque choſe de bien fâcheux à la nature ; mais que ne doit-on pas ſouffrir pour racheter un Paradis perdu, & pour éviter un enfer mérité : tout ſe doit raporter à ces deux grands objets de l'Eternité. Que Dieu ſoit dans vos combats, & dans les abattemens de la nature, vôtre ſeul recours ; & que la viſite du très-Saint Sacrement ſoit l'unique remede à vos peines.

5. Si la diſpoſition où vous êtes, eſt un martire, elle eſt la meilleure que vous puiſſiez deſirer, parce qu'elle eſt la plus ſanctifiante. Pour peu que vous ſoyez ſoumiſe dans vos peines, cela ſuffit : ce qu'il y a à craindre, eſt de vous en découvrir à d'autres, qu'à ceux qui vous conduiſent. Prenez garde de ne le pas faire.

6. Je ſçais bien, ma chere Sœur, que vous ſouffrez beaucoup, & j'entre fort dans vos peines, mais vous ne dévriez pas, ce me ſemble, vous deſoler ſi fort. L'abandon que vous reſſentez n'eſt qu'exterieur, & ces tenebres ſi profondes dans leſquelles vous vous trouvez, ſont des moiens que Dieu vous donne pour vous faire aller à lui avec plus de ſureté. Vous ſçavez bien, que plus il y aura de tenebres & d'obſcurités dans vôtre conduite, plus il y aura de Foi, & vous ſçavez que

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

c'eſt la ſeule Foi qui fait la vie & la conduite de ceux qui ſont à Dieu : dites-vous ſouvent à vous-même dans cet abîme, Quand je ſerois reprouvée, je ferai tout ce que je pourai pour Dieu. Et quand de vingt actions, vous n'en feriez qu'une bonne, ou à demi bonne, ce ſeroit toujours autant de fait pour l'amour de Dieu : l'humiliation ſera quelquefois bonne dans l'état où vous êtes, mais l'encouragement & la confiance en Dieu, vous ſera encore meilleure. Encore une fois recourez à Dieu par l'oraiſon. Peut-on l'irriter par cette action ? Que cette penſée s'éloigne de nous, ma trés-chere Sœur, croiez-moi, l'oraiſon attire toujours quelque grace de Dieu ; même ſur les plus grands pecheurs ; c'eſt preſque leur unique réfuge, & quand même vous ne feriez rien que d'être devant Dieu, elle vous ſera toujours très-utile pour vous ſoutenir dans vos peines, & pour vous aider à les ſuporter avec patience. Faites-la le plus que vous pourez devant le très-Saint Sacrement. Cela vous aidera beaucoup à vous tranquiliſer l'eſprit & le fond de l'ame.

7. Ne vous laiſſez point perſuader mal-à-propos que vous ſoiez abandonnée de Dieu, croiez, au contraire, que Dieu eſt plus diſpoſé qu'il n'a jamais été, à vous recevoir entre ſes bras ; & à meſure que vôtre mal augmente, ſa miſericorde auſſi devient plus grande & plus abondante à vôtre égard. Il ſçait combien eſt grande vôtre foibleſſe, & qu'il faut que ſa grace établiſſe & confirme en vous ce que vôtre foibleſſe & votre lâcheté peuvent vous faire perdre à tout moment.

Que ces leçons de patience ſortoient avec grace de la bouche d'un homme ſi patient !

V. Sa grande douceur.

Un homme tel que M. De La Salle ſi patient, ſi mortifié, ſi interieur, ſi humble, étoit un homme ſemblable à Moyſe, *mitiſſimus ſuper omnes homines*, *le plus doux des hommes*. En effet, la douceur qui eſt le fruit de toutes les vertus en général eſt l'ouvrage particulier de la charité, de l'humilité, de la converſation avec Dieu, de la mortification & de la patience. Le degré de la douceur Chrétienne correſpond à celui de ſes grandes vertus ; & on peut dire que c'eſt elle qui les rend aimables & qui fait l'honneur de la piété devant les hommes. Si la charité pure & genereuſe de M. De La Salle lui a gagné le cœur de Dieu, une charité tendre & douce lui a gagné le cœur des hommes, que la jalouſie, la paſſion, l'intérêt, & une ſecrette malignité que l'eſprit du monde inſpire contre la vertu rare & héroïque n'ont pas dominé. Il eſt vrai, que le cœur doux & le cœur tendre ont leurs perils ; car la tendreſſe dégénere aiſément en attache, & la douceur en moleſſe. Toutes fois le cœur de M. De La Salle a eû ce privilége d'être doux & tendre, & cependant éloigné de ces défauts. La fermeté d'accord avec la douceur, la pureté d'accord avec la tendreſſe, ont été les caracteres particuliers de ſa charité pour le prochain. Vive image du Sauveur dans toutes les autres vertus, celle-ci ſembloit former le dernier trait de cette reſſemblance.

VI. Caracteres de la douceur.

Mais quel étoit le caractere de la douceur du Serviteur de Dieu ? Quand, comment, avec qui, pourquoi & par quel motif l'a-t'il pratiquée ? C'eſt ce qu'il faut développer en peu de mots pour en connoître la ſainteté. Loin de lui ces douceurs relatives & d'inclination, que la ſimpathie forme, & que l'antipathie détruit ; ces douceurs de politique, affectées & plâtrées, qui ſont l'ouvrage bigaré de tant de paſſions differentes ; ces douceurs naturelles & interreſſées, que la nature ſeule forme, ou que la cupidité produit ; ces douceurs fauſſes & ſans merite devant Dieu, qui tirent leur origine de l'humeur & de la complexion, ou d'un cœur rampant & mercenaire. On ſçait aſſez que l'eſprit du monde forme des hommes affables par étude, complaiſans par artifice, bienfaiſans par intérêt, honnêtes

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

par politique, ſouples par art, & habiles à diſtribuer dans l'occaſion leurs careſſes, toujours prêts à ſe rendre eſclaves de ceux dont ils ont beſoin, dans le deſſein de devenir leurs tirans.

La douceur de Jeſus-Chriſt ſur laquelle nôtre S. Prêtre formoit la ſienne, avoit ſa racine dans le fond de l'ame. Il n'y eut jamais cœur plus droit, ni bouche plus ſincére : La candeur étoit un de ſes caracteres, & la franchiſe de nos peres bannie de la langue de leurs enfans, avoit trouvé la ſienne pour azile. La nature loin de contribuer à ſa douceur, y formoit de grands obſtacles ; car ſon ſang n'étoit pas un ſang froid & glacé, ni détrempé de flegmes, c'étoit un ſang chaud & boüillant, qui formoit un tempéramment de feu & ardent ; parconſéquent porté à la colére, s'il n'eût pas été mortifié de bonne heure ; mais on le ſçait, le propre des grands Serviteurs de Dieu, eſt de contredire la nature : *C'eſt mon tempéramment, c'eſt mon humeur, je ne puis me refondre* ; c'eſt-là le langage des enfans des hommes, qui fait leur honte, loin de faire leur excuſe. Celui des Saints eſt bien contraire. Leur maxime capitale eſt de contrarier leur humeur & de combattre leur tempéramment pour faire la guerre avec plus de ſuccez à la paſſion dominante.

Voici donc les principes qui ont concouru à faire de M. De La Salle l'homme de ſon tems le plus doux : Une vigilance exacte à examiner tous les mouvemens de ſon cœur ; une force ſuperieure à étouffer dans leur naiſſance juſqu'aux moindres ſaillies de l'humeur, une fidélité conſtante à ne finir un combat ſi long & ſi rude, qu'après une entiere victoire. Sa douceur a été une douceur ſainte que la grace a formée, la douceur de Jeſus-Chriſt en a été le modéle, le commerce avec Dieu en a été la ſource, la mortification en a été le moien, l'amour de Dieu en a été le motif, l'humilité en a été la gardienne, la patience en a été la marque, la paix & la tranquilité d'ame en ont été le fruit. Douceur univerſelle qui n'eut jamais d'exception. Ses plus grands ennemis, ſes calomniateurs, ſes rivaux, ſes perſecuteurs en étoient les objets. Ceux de ſes Diſciples qui le contrarioient & qui lui faiſoient peine, ou ceux qui paroiſſoient les plus groſſiers & les plus abjets, en recevoient les plus grands témoignages. Le S. Prêtre mettoit ſa perſonne au plus bas rang à leur égard, & il ne retenoit de ſa place que le privilége d'être importuné à toute heure. Il ſe familiariſoit avec les plus petits des ſiens, & ne ſéparant jamais la qualité de pere d'avec celle de Superieur, il eſſuïoit leurs larmes avec tendreſſe, il écoutoit leurs plaintes avec patience, il entroit dans le détail de leurs peines avec bonté, il les conſoloit avec un air benin, & paroiſſoit n'oublier que lui-même.

VII. Principes decette grande douceur.

C'étoit ſur-tout dans le Tribunal de la pénitence où il s'étudioit à reproduire en ſa perſonne à l'égard des plus grands criminels, la douceur du Sauveur apellé dans l'Evangile l'ami des Publicains & des pécheurs. Pour des péchez conſidérables, il lui étoit ordinaire d'impoſer des ſatisfactions legeres, parce qu'il ſe propoſoit de les expier lui-même à leur décharge par des pénitences proportionnées, & qu'il vouloit les rendre eux-mêmes pénitens par la voie de la douceur & de l'amour. Ainſi ſans s'éloigner de l'eſprit de l'Egliſe & de ſes régles anciennes marquées dans les Canons penitentiaux, qui veulent que les pénitences ſoient proportionnées à la griéveté & au nombre des péchez, il prenoit ſur ſon compte de payer à la juſtice divine les dettes des pécheurs, & de la dédommager par une ſainte ſévérité ſur lui-même, de l'indulgence qu'il leur accordoit. Ce n'eſt pas qu'il n'impoſât par fois des pénitences ſévéres ; mais avant que de s'y hazarder, il étudioit le caractére de ſes pénitens, le degré de leur grace, celui de leur conver-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſion, & de leurs forces ſpirituelles ; & comme un ſage Medecin, il conſultoit plus dans les remedes qu'il preſcrivoit, la diſpoſition des malades, que la nature de leur mal.

Les Freres ne ſortoient guéres de ſes pieds que confus de ſes bontés, charmés de ſa douceur, & édifiez de ſa patience. L'onction & la grace dont ſa douceur étoit revétuë, la rendoient efficace ſur leurs cœurs. Elle les lioit à lui & les ſoumettoit avec joie à ſon autorité, captivoit dans le devoir ceux que la lâcheté naturelle portoit à s'émanciper, maintenoit leur régularité ſans les contraindres & leur rendoit le joug du Seigneur aimable & leger. Comme ſa douceur n'étoit pas un effet de l'humeur & du temperamment, il craignoit plus d'en manquer, que d'y excéder. Le trop en ce genre ne lui paroiſſoit pas ſi contraire à l'eſprit de Jesus, que le trop peu. Il avoit peine à le regarder comme un défaut, & il n'avoit nul déſir de s'en corriger ; ſçachant bien qu'une vertu laborieuſe & pénible rarement dégénére en excez, & qu'elle eſt toujours pure quand la nature ne s'en mêle pas. En effet, combien de fois la nature en lui a-t'elle été obligée de goûter le fiel & l'amertume, dont il ne lui étoit pas permis de ſe décharger ſur le prochain. Il faut que cela arrive ſouvent avant que la ſource en tariſſe, & qu'on devienne ſemblable à la colombe qui n'a point de fiel. Ces ſortes de victoires tirent du ſang du cœur. L'amour propre eſt victime une infinité de fois, avant que la douceur ait un régne paiſible.

VIII. Effets de ſa grande douceur.

De-là dans nôtre ſerviteur de Dieu, cette ſérénité de viſage, cette tranquilité d'ame, cette égalité d'eſprit, dont la vertu même produit ſi peu d'exemples. On le trouvoit toûjours le même, en cela ſi différent des autres hommes & ſi ſemblable à Dieu. Il paſſoit chaque jour à travers les contradictions, les rebuts, les outrages, les injuſtices, les calomnies, les fatigues, les maladies & les maux de cette vie, ſans accorder à la nature le moindre ſigne de chagrin, ni à ceux qui l'éprouvoient, la vaine joye de l'avoir vû ſe plaindre, contredire, ou conteſter. Il ne ſçavoit ce que c'étoit, que de ſe laiſſer aller au dépit, à la froideur, à l'averſion, au reſſentiment ; d'uſer de reparties bruſques & piquantes, beaucoup moins de menaces & de reproches, il ne ſe croyoit jamais offenſé ; ainſi il n'avoit pas de peine, je ne dis pas, à pardonner & à ſe réconcilier ; mais à montrer à ceux qui l'offenſoient en effet, de nouveaux témoignages de bienveillance. En un mot, tous les jours de ſa vie ont été marquez par quelques traits nouveaux de douceur. Mais la douceur a ſon écuëil & dégénere aiſément en moleſſe, on ne peut en diſconvenir. M. De La Salle n'a point donné dans cette extrémité ; car il a été auſſi ferme, qu'il a été doux. Il eſt certain qu'il y a dans la vie des occaſions délicates, dans leſquelles les hommes les plus fermes ont coutume de ſe relâcher. Les raiſons de famille, les cris du monde, les intérêts de Communauté, les contradictions domeſtiques, ou étrangeres, font ſouvent bien rabattre des plus fermes réſolutions.

IX. Accord de ſa grande douceur avec la fermeté.

Voilà de ces tentations déliées & ſubtiles, qui ſurprennent le cœur & le font tomber entre les mains ou des parens, ou de la cupidité, ou d'une charité fauſſe & de politique. Or en revenant ſur tous les pas du pieux Inſtituteur nous trouverons que la fermeté n'a jamais abandonné ſa douceur. Les raiſons de famille qui ébranlent ſi ſouvent les ames les plus fortes, & qui déconcertent les projets de pieté ou de perfection déja réſolus, & même commencez, trouverent ſon cœur comme un rocher contre lequel ſe briſérent tous les efforts de la chair & du ſang. Quels cris ne jetta pas ſa famille, quand elle vit M. De La Salle à la ſollicitation de ſon Directeur, prêt à permuter ſa prébende canoniale contre une Cure d'un grand travail & d'un modique revenu ? Elle y forma toutes les opoſitions imaginables ; mais en

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

vain : Le S. Prêtre n'écoutoit point la voix des parens, quand il s'agiſſoit des intérêts de Dieu. Si l'affaire ne ſe fit pas ; ce ne fut que par le défaut du conſentement de M. l'Archevêque de Reims. Quand le pieux Chanoine fut réſolu de ſe défaire de ſon Canonicat, il étoit naturel qu'il penſât à en favoriſer un de ſes deux Freres qui ſe deſtinoient au ſervice de Dieu, & dont l'un déja Eccléſiaſtique avoit paru fort attaché à ſa perſonne. Toutes les raiſons de famille ſembloient lui faire un devoir d'avantager les ſiens du bien de Patrimoine dont il étoit réſolu de ſe dépoüiller pour ſuivre Jeſus-Chriſt pauvre. Cela lui étoit permis, il eſt vrai, mais cela n'étoit pas néceſſaire, puiſque ſes parens étoient riches & n'en avoient pas beſoin. Le monde l'eût loüé, ſes parens lui euſſent ſçû gré d'une réſolution qui les eût enrichis, & euſſent été les premiers à la canoniſer & en faire l'éloge ; mais ce parti n'eſt pas celui que Jeſus-Chriſt conſeille pour être parfait. L'autorité de l'Evangile l'emporta par conſéquent ſur toutes les raiſons de famille. Après de pareilles démarches contre les intérêts de la chair & du ſang, nôtre S. Prêtre, n'eut plus à craindre l'impreſſion de leurs flâteries, ni l'attrait de leurs careſſes. Il fut le reſte de ſes jours à l'abri des tentations de ce genre, ſa fermeté ſoutint ſa douceur dans ces occaſions & lui fit devant Dieu autant d'honneur qu'elle lui attira des mépris devant le monde. Le Serviteur de Dieu n'étoit alors en garde contre ſa douceur, que quand il s'agiſſoit de ſa famille. La chair & le ſang qui prétendent avoit droit de tout demander & de tout attendre d'un parent Eccléſiaque, étoient pour lui un titre de tout examiner. Ainſi la main retenoit les graces, que le cœur avoit trop de penchant d'accorder. Car il n'avoit pas perdu les ſentimens de la nature ; il les avoit vifs & tendres ; mais il s'en défioit, & la charité s'en étoit renduë maîtreſſe. En effet, la grace ne détruit pas tous les ſentimens humains : Jeſus-Chriſt lui-même a pleuré ſur le Lazare ; & ceux qui furent témoins de ſes larmes, ſe diſoient : *Voyez combien il l'aimoit.* Les Saints ſont hommes ; ils ſont donc ſenſibles, & ont par conſéquent à ſe défier de leur propre cœur ; car les liens de la chair & du ſang forment ſouvent pour les plus parfaits, les tentations les plus délicates.

Les cris du monde en forment une autre, qui ſouvent fait échoüer les plus fortes réſolutions, & renverſe les projets de perfection déja entrepris ; mais que gagna le monde par ſes cris, par ſes cenſures, par ſes railleries, par ſes mépris & par ſes perſecutions ſur un homme que l'eſprit de Dieu lui oppoſoit pour contredire ſes exemples, ſes coutumes & ſes maximes ? Il faut en convenir, on n'a pas vû, je crois, dans le dernier ſiecle, un homme plus en but au monde, que M. De La Salle. Cet ennemi irréconciliable des ſerviteurs de Dieu, haïſſoit celui-ci & lui déclaroit la guerre de tous côtez. Comment reçût-il les exemples nouveaux de pauvreté, de renoncement aux intérêts de famille, & de la nouvelle maniere de vie du Chanoine de Reims dépoüillé de ſa propre main ? On l'a vû : La cenſure maligne, les médiſances mordantes, les railleries piquantes, les mépris affectez, ne furent point épargnez de ſa part ; mais toutes ces ſortes d'attaques n'ébranlerent point la fermeté d'un homme, qui mépriſoit le monde, encore plus qu'il n'en étoit mépriſé. Et pour inſulter à ſon tour à un ennemi anathematiſé de la bouche de Jeſus-Chriſt lui-même, il ſe revêtit à ſes yeux de l'habillement des Freres, qui étoit alors ſingulier & qui paroiſſoit ridicule, il alla ſans ſe cacher faire le métier de Maître d'Ecole dans Reims, quand il en fut beſoin, & ſe fit un plaiſir de moiſſonner tous les genres d'inſultes & de mépris dont la populace ſçait payer les travaux de ceux qui lui rendent ſervice. Ce cri du monde ſuivoit le S. Homme partout où il alloit, & opoſoit à ſes entrepriſes de continuels obſtacles ; mais en exer-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

çant ſa patience, il ne dérangea jamais rien dans les deſſeins que le vertueux Prêtre entreprenoit pour Dieu, & en ces occaſions ſa fermeté ne fut jamais la dupe d'une douceur molle. Jamais les diſcours du monde ne l'empêcherent de faire ce que Dieu demandoit de lui.

Les intérêts de Communauté, qui ſouvent forment pour un Supérieur, encore plus pour celui qui en eſt le premier Pere; un autre genre de tentation fort à craindre, n'amolit pas d'avantage cet homme doux de cœur, & ne put jamais l'engager à s'accommoder au tems, ni à mollir dans les rencontres. S'il eût voulu le faire à Reims, il eût profité des offres magnifiques que ſon Archevêque lui faiſoit en faveur de ſon Inſtitut : s'il eût voulu ſe rendre plus ſouple à Paris, il n'auroit point perdu les bonnes graces & les aumônes de celui qui s'étoit d'abord déclaré ſon grand bienfaiteur. S'il eût voulu en Provence, uſer d'un peu de politique, il eût été le maître de la bourſe d'un parti qui cherchoit à ſe faire honneur de ſon nom, & qui eût payé bien cher quelques complaiſances pour lui. S'il eût voulu en bien des occaſions ſe relâcher ſur certains points de diſcipline & de régularité, il ſe fût épargné bien des perſécutions & ſe fût fait moins d'ennemis. S'il eût voulu en d'autres rencontres condeſcendre à ce qu'on exigeoit de lui, ou ſouſcrire aux plans de conduite qu'on lui propoſoit, il eût multiplié ſes amis & ſes bienfaiteurs, les Ecoles Chrétiennes, & les établiſſemens des Freres; mais incapable de mollir ſur les intérêts de Dieu, il n'a jamais balancé à leur ſacrifier ceux de ſa Communauté, comme on l'a vû en tant d'occaſions. On l'a toûjours trouvé inflexible contre les moindres relâchemens. Son Inſtitut ne le touchoit qu'autant qu'il pouvoit rendre honneur & gloire à Dieu. Il aimoit mieux y voir de la ferveur, que tous les biens du monde.

Enfin les contradictions domeſtiques & étrangeres n'ont jamais pû lui faire rien rabattre de ſa fermeté à ſoutenir les intérêts de Dieu, à s'oppoſer aux vices, à combattre le peché, à reprendre les pécheurs; mais toûjours avec bonté, toujours avec une ferme douceur, & une douce fermeté.

X. Ses pratiques de douceur.

Sa maxime étant de céder par-tout, en tout, & à tous, on ne le voyoit jamais en conteſtation, ni en diſpute. Toûjours prêt à déferer au ſentiment des autres, il ne les contrediſoit jamais; & ſi quelquesfois il étoit obligé de le faire, c'étoit avec un air ſi humble & ſi benin, qu'ils ne pouvoient s'en choquer. Il ne ſe ſervoit jamais de termes rudes, non pas même en corrigeant, ou ſi lorſque la bonté étoit inutile, il étoit obligé d'en faire uſage, il les aſſaiſonnoit de tant de douceur, que ſa réprimande ſe reſſentoit plus de la bonté d'un pere, que de la ſévérité d'un Supérieur. Enfin civil, affable, complaiſant, poli, gracieux, s'il avoit de la dureté & de la rigueur, ce n'étoit que pour lui-même. Le Serviteur de Dieu toute ſa vie obligé par le devoir de ſa charge de veiller, & de corriger s'attira bien des fois de grandes peines, de la part de certains ſujets immortifiez, qui n'ayant aucun égard à la tendreſſe & à la bonté qu'il leur témoignoit, l'outrageoient ſouvent de paroles. Ce qu'il ſouffroit avec beaucoup de patience ſans ſe plaindre.

Un d'entre ceux-là irrité de ce qu'il le reprenoit ſouvent de ſes déréglemens, lui réſiſta un jour avec une audace qui ſurprit étrangement tous les Freres, & non content de lui avoir dit pluſieurs paroles rudes, il le repouſſa inſolemment comme il vouloit l'embraſſer. La douceur du ſaint Homme à l'épreuve de cette brutalité, apellant à ſon ſecours l'humilité, l'engagea pour gagner ce ſuperbe, à ſe proſterner à ſes pieds pour lui demander pardon; mais un exemple de vertu ſi propre à amollir un cœur moins dur, ne ſervit qu'à rendre celui-ci plus fier & plus inſolent. Alors le

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſaint Prêtre changeant de langage, menaça l'incorrigible de l'abandon de Dieu, ou plûtôt le lui prédit. La prédiction n'eut que trop d'effet. Cet homme d'un cœur incirconcis & qui réſiſtoit depuis ſi long-tems au S. Eſprit, ſortit de la Communauté peu de tems après, & alla dans le monde vivre en deſeſperé.

Le ſaint Homme ne témoigna pas moins de douceur à l'égard de pluſieurs autres, qui, quoique moins déréglez, ne laiſſérent pas de le bien exercer, tant par leurs mauvaiſes manieres, que par leur peu de docilité à ſes avis ; mais il ne ſe rebuta jamais, & il n'eut pour eux que des paroles de douceur, qui enfin les gagnérent preſque tous à Jeſus-Chriſt, en vérifiant ces paroles du Sage : *La langue pacifique eſt un arbre de Vie.* Prov. 15.

Les humiliations qu'il reçut ſouvent de differentes ſortes de perſonnes, dont quelques-unes étoient en autorité, ne furent pas non plus capables de tirer de ſa bouche aucune parole d'aigreur, ni de ſon cœur aucun ſigne de reſſentiment. Il n'en parla jamais qu'avec eſtime, quoique les peines qu'il en avoit reçuës, fuſſent bien ſenſibles. Un de ceux-là lui ayant fait un jour pluſieurs reproches, avec des paroles dures & piquantes, l'humble Prêtre ne ſe défendit que par le ſilence ; mais enfin preſſé de répondre, il le fit en peu de mots & avec des paroles ſi douces, que cette perſonne en fût charmée, & ne put ſe ſéparer de lui qu'après l'avoir embraſſé, & lui avoir témoigné ſon eſtime. Même choſe lui arriva un jour qu'il faiſoit voyage dans les Cévennes. Un Prélat de grand mérite qui l'avoit juſqu'alors honoré de ſa protection, prévenu par de faux raports, le fit apeller, & lui parla d'une maniere fort dure & fort choquante. Le Serviteur de Dieu l'écouta avec une parfaite tranquilité ; & quand il lui fut permis de parler, il ſe juſtifia avec tant de douceur & en ſi peu de paroles, que l'Evêque touché ne put s'empêcher de l'embraſſer très-tendrement, en lui promettant d'être plus circonſpect une autrefois ſur les raports qu'on lui feroit ; & en le congédiant, il l'aſſura de nouveau qu'il le prenoit lui & ſa Communauté ſous ſa protection.

Le ſaint Homme enrichi des biens que fournit la terre donnée aux cœurs benins, ſe ſervit de tout ſon zéle pour y introduire ceux qui étoient ſous ſa conduite. Il leur recommandoit avec ſoin de parler à tout le monde, & particulierement à leurs Confreres avec une grande douceur & d'éloigner de leur converſation toutes paroles d'aigreur & termes de paſſion. Ayant un jour entendu un Directeur qui parloit avec un peu de chaleur à un autre Frere, il l'apella auſſi-tôt, & lui demanda ſi depuis le tems qu'il étoit au ſervice de Dieu, il n'avoit pas encore apris à moderer ſes paſſions.

Quoi ! lui dit-il avec une douceur charmante, eſt-ce ainſi, mon cher Frere, que vous imitez la douceur de Jeſus-Chriſt, en reprenant avec tant d'aigreur vôtre Frere. Ignorez-vous qu'étant au-deſſus de lui par vôtre emploi, vous le devez auſſi ſurpaſſer en vertu. Comment oſerez-vous l'exhorter à la pratique de la douceur, ne la pratiquant pas vous-même. Ne pourra-t-il pas vous répondre, par exemple, lorſque vous lui conſeillerez de ſe conduire avec toute ſorte d'humilité & de douceur, que ne vous voyant pas conduire de la ſorte, vos paroles ne l'encouragent guéres ? Commencez donc dès maintenant à pratiquer, afin de pouvoir enſuite exhorter hardiment & ſans crainte d'aucun reproche ; & aprenez, ſi vous ne le ſçavez pas, que le Seigneur vous conduira dans la juſtice & qu'il vous enſeignera ſes voïes, ſi vous avez ſoin d'acquérir la douceur qui vous manque.

Enſuite voulant joindre un remede à la remontrance, il ajoûta : Allez réparer vôtre faute, en vous proſternant aux pieds de vôtre Frere ; & après que vous les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

lui aurez baiſez, vous lui demanderez pardon en toute humilité de lui avoir parlé avec tant d'aigreur, & vous le prierez de joindre ſes prieres aux vôtres, pour vous aider à obtenir de Dieu l'eſprit de douceur.

C'eſt ainſi qu'il ſe comportoit envers ceux qui bleſſoient la ſainte vertu de douceur, dont Jeſus-Chriſt s'eſt lui-même propoſé pour modéle. Il gardoit la même conduite envers ceux qui dans les converſations vouloient ſoutenir avec opiniâtreté ce qu'ils avoient avancé, & qui dans la chaleur de la diſpute, laiſſoient ſortir de leur bouche, plûtôt que de leur cœur, des paroles dures & mépriſantes. Pour les contenir dans cette régle que preſcrit S. Paul, qui veut que les entretiens des Fidéles ſoient toûjours accompagnez d'une douceur édifiante, il reprenoit ſur le champ ceux qu'il voyoit troubler par leurs conteſtations la paix & la tranquilité qui fait la douceur de la ſocieté. Il impoſoit même ordinairement à ces ſortes de perſonnes une pénitence ſur le champ, pour humilier leur eſprit trop altier, & il avoit coutume de les apeller *des trouble-repos*. Il ſe conduiſoit lui-même dans les converſations d'une maniere ſi aiſée & ſi affable qu'on ne ſe laſſoit point en ſa compagnie; & quoiqu'il n'y pût rien ſouffrir qui pût en alterer l'agrément, il diſſimuloit néanmoins avec adreſſe pluſieurs petites fautes, afin de ne pas la troubler lui-même par des réprehenſions importunes, trés-attentif ſur-tout à diſſimuler & à enſevelir dans le ſilence les fautes qui ſe commettoient à ſon égard & qui étoient aſſez fréquentes, parce que dans le grand nombre de perſonnes qu'il conduiſoit, il s'en trou-
Gal. 2. 14. voit toûjours quelques-unes qui, pour me ſervir du terme de l'Apôtre, ne marchoient pas droit & ſe plaiſoient à le contrarier.

Le même eſprit de douceur qui le rendoit aimable à ſes Freres, l'accompagnoit quand il étoit avec les perſonnes de dehors. Il avoit tant d'averſion des conteſtations, qu'il aimoit mieux ſouffrir des pertes que de bleſſer la douceur. Une fois un Menuiſier qui avoit fait un ouvrage pour la Communauté, & qui en avoit reçû le payement, fut aſſez hardi pour venir le redemander quelques jours après. Le Frere à qui il s'adreſſa d'abord, étonné, voulut lui faire connoître ſa faute; mais cet homme qui connoiſſoit la grande bonté de M. De La Salle, loin de l'avoüer, inſiſta ſans pudeur ſur ſa demande : Le Frere choqué d'une ſi grande effronterie, l'ayant voulu congedier, il entendit l'impoſteur vomir des juremens atroces. Ce malheureux fit un ſi grand bruit, que M. De La Salle quoique fort éloigné, l'entendit, ce qui l'obligea de deſcendre promptement pour voir ce que c'étoit, car il n'avoit pas coutume d'entendre parler ſi haut dans ſa Communauté. L'humble Superieur témoin des injuſtes emportemens de ce furieux, tâcha à ſon tour de le rapeller au cri de ſa conſcience qui lui rendoit témoignage de ſa demande injuſte; mais voyant qu'il ne gagnoit rien, il ordonna qu'on lui donnât ce qu'il demandoit, ce qui fut fait au grand regret du Frere œconome qui n'étoit pas d'humeur d'acquieſcer à une pareille injuſtice. Cet exemple de douceur aprit à ſes Freres la pratique de
Matth. 5. 40. cet avis de Jeſus-Chriſt : *Si l'on vous demande votre robe, abandonnez auſſi votre manteau*, & ils l'imiterent en pareils cas en d'autres endroits.

Enfin, ce Serviteur de Dieu jaloux de voir la douceur régner parmi ſes Freres, mettoit tout en uſage pour la leur faire aimer par ſes paroles & ſes exemples. Ils n'étoient pas grande choſe en ſon eſtime, quand ils négligeoient la pratique d'une vertu qui fait le caractére propre de Jeſus-Chriſt, & il diſoit ſouvent d'une maniere aſſez claire qu'ils ne perſevereroient pas dans leur état. Prédiction qui s'accompliſſoit preſque toûjours. Quant à ceux en qui les fautes contre la douceur n'étoient pas fréquentes, il les en reprenoit avec ſévérité, & il les en corrigeoit avec un zéle

plein

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

plein de bonté. Un de ceux-là lui ayant un jour écrit qu'il lui étoit échapé de dire quelques paroles éloignées de l'eſprit de douceur, il lui répondit en ces termes: Vous pévriez bien prendre garde, mon très-cher Frere, de ne pas parler d'une maniere ſi hautaine, comme vous me marquez que vous faites quelquefois ; l'Eſprit de Dieu ne permet pas de parler de la ſorte : ainſi que vôtre humilité & vôtre douceur paroiſſent toûjours dans vos diſcours. *La langue douce*, dit le Sage, *rompt ce qu'il y a de plus dur* ; rien ne vous rendra plus agréable à Dieu que ces deux vertus. Mais ſi vous devez parler à vos Freres avec humilité & douceur, vous ne devez pas moins avoir d'égard de vous conduire de la même ſorte envers les externes. C'eſt ce que S. Paul exige de tous les Chrétiens : Ne rebutez-donc jamais perſonne, cela eſt de tres-mauvaiſe édification. Parlez, au contraire, d'une maniere honnête. Cela eſt très-conforme à l'Eſprit de Dieu.

Prov. 25. 15.

Ephes. 4. 29.

CHAPITRE IV.

L'amour de M. De La Salle pour Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt.

O *Bienheureux Pontife, qui aimoit Jeſus-Chriſt de tout ſon cœur* ! Cet éloge que l'Egliſe fait de S. Martin dans l'Office de ſa Fête, eſt celui de tous les Saints. Tous ſe ſont diſtinguez dans l'amour de Jeſus-Chriſt. Cet amour a fait & leur mérite & leur bonheur. Tous ſe ſont étudiez à reſſembler à ce divin modéle, à s'unir à ce divin Chef, à vivre de ſa vie, à le reproduire en leur perſonne. Et ceux-là ſont les plus élevez dans la gloire, qui y ont mieux réüſſi ſur la terre. M. De La Salle à leur exemple a fait de l'amour de Jeſus-Chriſt, de la reſſemblance avec Jeſus-Chriſt, de l'union avec Jeſus-Chriſt, de la vie de Jeſus-Chriſt, toute ſon étude. Et on peut dire auſſi de lui : *O l'heureux homme qui a aimé Jeſus-Chriſt de toutes ſes forces* !

I. Caracteres de ſon amour pour J. C.

Son amour envers ce divin Sauveur a été tendre & affectif, efficace & effectif. Mort à tout le reſte, il ſembloit n'avoir retenu de ſenſibilité que pour ce Bien-aimé de ſon ame, qui épuiſoit toute la tendreſſe de ſon cœur. Cet amour n'étoit pas oiſif, & ne s'arrêtoit pas aux ſentimens : il ſe manifeſtoit par des actions & des ſacrifices héroïques. Tout ce qu'on a vu dans le cours de ſa vie, donne droit de lui apliquer ces paroles que S. Bonaventure a écrites de S. François : *L'amour du bon JESUS le mettoit tout en feu, & avoit allumé en ſon ame un incendie ſi fort & ſi vehement, que toutes les eaux des afflictions & des perſécutions, n'ont pû l'éteindre.* Jesus étoit ſa reſſource, ſon étude, ſon modéle, ſes délices & ſa vie. En tout & par-tout, il recouroit à lui, il ſe conſervoit en ſa preſence, il ſe le propoſoit à imiter, il s'uniſſoit à lui, & tâchoit de ne vivre que pour lui : en un mot, l'ouvrage de toute ſa vie a été de retracer l'Image de J. C. en lui, & de le reproduire en ſa perſonne.

1. Tout ſon recours étoit à Jeſus Chriſt ; à qui eût-il eu recours ? Le monde preſque entier étoit révolté contre lui & contre ſes Diſciples. Ses parens ne le connoiſſoient plus ; il ne paroiſſoit plus les connoître lui-même, s'étant fait un devoir de les oublier & de s'en éloigner ; il avoit perdu tous ſes amis, & il avoit enfin rompu ſocieté avec tous les hommes, qu'il ne voyoit que dans la néceſſité pour les affaires de Dieu. Jesus étoit le ſeul ami dont il ambitionnoit le commer-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ce, & auquel il avoit sacrifié tous les autres, suivant cette parole du saint Auteur
L. 2. c. 7. de l'Imitation : *Il faut quitter ce qu'on aime pour le Bien-aimé, parce que Jesus-Christ veut être aimé par dessus tout.* Ce fut l'unique auquel il s'attacha, comme au seul fidéle, au seul nécessaire, & le seul avec lequel on peut contracter une amitié éternelle, ainsi que parle le même Auteur. Il le fit bien voir en quittant tout pour lui. Tous les avantages qu'il avoit pour le monde, ne lui firent jamais d'autre plaisir, que celui d'y renoncer pour Jesus-Christ. Il comptoit toutes choses pour un desavantage, si elles ne lui servoient pas à acquerir l'éminente science de Jesus-Christ son Seigneur. Cette science qui lui découvroit que tout le reste n'est rien, lui faisoit regarder comme un grand gain la perte volontaire qu'il en avoit faite. Tous les biens du monde ne lui paroissoient que comme de la boüe qu'on ne touche point sans se soüiller, comme du fumier de mauvaise odeur, s'ils ne lui servoient à gagner Jesus-Christ.

II. Son recours continuel à J. C.

Il étoit donc bien naturel, qu'ayant tout quitté pour Jesus-Christ, il allât chercher en lui seul sa consolation, sa joye, sa satisfaction. C'est ce qu'il faisoit sans interruption, sans dégoût & sans ennui. Tantôt il recouroit à lui comme à son Sauveur, à son Libérateur, à son Protecteur, à son grand Bienfaiteur, avec la confiance que ces titres consolans inspirent dans les afflictions, les peines, les calamitez, les persécutions & les nécessitez de la vie. Tout lui devenoit doux aux pieds de ce divin Sauveur; car ou il y trouvoit le remede à ses maux, ou la force de les suporter, ou il en obtenoit la fin, ou il les sentoit s'adoucir, ou il trouvoit ses prieres exaucées, ou il aprenoit que son avantage demandoit qu'elles ne le fussent pas. En un mot, s'il couroit aux pieds de Jesus-Christ en toutes rencontres & presque sans cesse, pour en recevoir lumiere, force, grace & assistance, il en sortoit toûjours content; parce qu'il en sortoit avec un nouveau courage pour souffrir, avec un nouvel attrait pour le bon plaisir de Dieu, avec une sûreté de résignation aux dispositions de la divine Providence.

Tantôt il recouroit à Jesus-Christ comme à son souverain Seigneur dans l'esprit & la dépendance d'un esclave, dans la disposition d'un fidéle Sujet, dans la disposition d'un Serviteur zélé & obéissant, pour aprendre ses ordres, connoître ses volontez, & éxécuter ses desseins. Tantôt il recouroit à lui, comme à son divin Maitre avec la docilité d'un humble Disciple, pour recevoir ses instructions, entrer dans ses sentimens, étudier ses maximes, puiser son esprit, & méditer ses exemples. Tantôt il recherchoit Jesus-Christ comme le bon Pasteur qui le nourrissoit de sa propre chair, pour écouter sa voix, suivre ses traces, & entrer dans les heureux pâturages où il méne. Tantôt il se presentoit devant lui comme un membre, qui veut recevoir de son Chef le mouvement, l'influence & la vie. Tantôt comme un enfant devant le meilleur de tous les Peres, pour lui témoigner son respect, sa tendresse & sa confiance. Enfin il alloit à lui comme à l'époux de son ame, pour chercher en sa joüissance tout son bonheur pour le tems & pour l'Eternité. Ainsi ou de corps ou d'esprit il se tenoit par-tout, comme la Madeleine, aux pieds de Jesus-Christ, les yeux de l'ame attachez sur lui, uniquement apliqué ou à l'écouter, ou à le prier, ou à l'étudier.

III. Son union à J. C.

Car en second lieu il avoit grand soin de ne le perdre jamais de vûë. Attentif à le regarder en toutes choses, à ne voir que lui dans le prochain, il mettoit sa joye à penser à lui; & il en faisoit l'objet de ses plus grandes complaisances. Desorte
S. 10. que je puis encore dire de lui ce que S. Bonaventure dit de S. François en sa vie. L'homme de Dieu se trouvant seul & en liberté, ou plûtôt solitaire en tous lieux,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

comme un homme qui ne voit & qui ne cherche que Jeſus-Chriſt par tout où il eſt, laiſſoit ſon cœur parler le langage de ſon amour, par des ſoupirs & des gémiſſemens qui apelloient ſon Bien-aimé, ou qui ſe plaignoient de ſon éloignement. Ses larmes le cherchoient en coulant de ſes yeux, auſſi-bien que les paroles qui ſortoient de ſa bouche. Ou il élevoit les mains vers le Ciel pour le conjurer de venir, ou il ſe frapoit la poitrine par un ſentiment de regret & de douleur de ſon abſence; & quand une fois il avoit été aſſez heureux pour le retrouver, il ſe renfermoit avec lui dans ſon intérieur, afin de joüir de ſa douce converſation & de n'être point diſtrait de ſa preſence. Quelque part que les Freres le cherchaſſent, ils le trouvoient occupé de J. C. ou en ſa pauvre chambre aux pieds du Crucifix, ou dans la Chapelle devant le Très-ſaint Sacrement, où ils l'entendoient pouſſer vers lui de profonds ſoupirs & des gémiſſemens qui ſortoient d'un cœur atteint de cette heureuſe playe, dont il eſt parlé dans les Cantiques par ces paroles: *Vous avez bleſſé mon cœur. Audiebant eum ingemiſcentem ad Dominum, medullituſque ſuſpiria trahentem.* C'eſt ce qui eſt écrit de S. Dominique, & ce que je crois pouvoir aproprier à un homme qui a eu de grands raports avec ce célébre Patriarche. *L. 4. de ſa vie, n. 3.*

3. Son regard continuel ſur Jeſus-Chriſt n'étoit pas un regard de ſimple complaiſance & d'un amour tendre & affectif, qui en s'occupant de ſon objet, ſe termine au goût qu'il reſſent de ſa preſence. Ce regard étoit efficace, laborieux & opérant, tel qu'eſt celui d'un Peintre qui attache ſes yeux ſur un excellent original pour le copier. L'étude continuelle que faiſoit de Jeſus-Chriſt nôtre S. Prêtre, ne ſe bornoit pas à l'admiration & à une contemplation ſpéculative. L'imitation en étoit la fin & le fruit. En parlant ſi ſouvent à ſes Diſciples de la néceſſité de cette imitation, il auroit pû adopter ces paroles de S. Paul: *Soyez mes imitateurs comme je le ſuis de Jeſus-Chriſt.* Quels efforts ne faiſoit pas ce Diſciple d'un ſi grand Maître, pour ſe mouler ſur ſon exemple? Ce ſaint homme avoit-il une autre étude que de bien ſçavoir la doctrine de Jeſus-Chriſt, de bien méditer ſes Myſteres, de bien copier ſes actions & ſes manieres, d'entrer bien-avant dans ſes ſentimens, de ſe remplir de ſon eſprit, de ſe pénétrer de ſes maximes & de ſe conformer en tout à ſes penſées & à ſes jugemens? En un mot, M. De La Salle l'avoit toûjours devant les yeux comme ſon modéle. Il étudioit ſes actions pour agir comme lui, ſes paroles pour parler comme lui, & ſes démarches pour les ſuivre. Enſorte que *debout, aſſis, marchant, parlant, gardant le ſilence, prenant ſes repas, ſeul ou en compagnie, il travailloit à copier Jeſus-Chriſt*, & à le montrer dans ſa perſonne, ſelon ce que S. Bonaventure conſeille à ceux qui veulent devenir parfaits. *I V. Son ſoin d'imiter J. C.* *2. Cor. 11. 2 &* *De Inſtitut. Novit. p. 1. c. 3 11.*

4. Enfin toute l'ambition du ſaint Prêtre étoit de reſſembler à Jeſus-Chriſt, de ſe tenir uni à lui, de vivre de ſa vie, de ſe transformer en lui. Dans ce deſſein, il étoit fidéle à toûjours porter ſur lui le Livre des Evangiles, comme le Teſtament de ſon Pere, la Loi & la Doctrine de ſon Seigneur; pratique dont il a fait un point de régle aux Freres; fidéle à avoir toûjours devant les yeux un Crucifix, le ſeul meuble qu'il s'accordoit & qu'il permettoit aux Freres; fidelle à célébrer tous les jours la ſainte Meſſe, pour ſe nourir tous les jours du pain de vie, & porter dans ſon ſein celui qui faiſoit ſes délices; fidelle à n'aimer que ceux que Jesus aime, à bannir de ſon cœur toutes affections purement humaines, à ſuporter avec douceur & patience les défauts des autres, comme le Pere Eternel les ſuporte pour l'amour de ſon Fils; fidéle à pardonner avec joye les injures, & à donner dans ſon cœur les premieres places à ceux qui l'offenſoient; enfin à faire au prochain tout le bien qu'il lui étoit poſſible, perſuadé que c'étoit le faire à Jesus, ainſi qu'il *V. Son grand deſir & ſon grand travail pour reſſembler à Jeſus-Chriſt.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

le dit lui-même. Ainſi en marchant dans le chemin que Jeſus-Chriſt a frayé, & en ſuivant ſes traces, le Serviteur de Dieu faiſoit preuve qu'il demeuroit en Jeſus-Chriſt, & que Jeſus-Chriſt demeuroit & operoit en lui, comme l'Apôtre S. Jean parle. Il portoit ce divin Sauveur par la Foi par-tout dans ſon cœur; il s'apliquoit à le former dans ſon intérieur, à l'y faire croître, & à lui donner l'âge parfait; autres expreſſions de l'Apôtre S. Paul. Il travailloit à ſe dépoüiller du vieil homme pour ſe revétir du nouveau, à effacer dans ſon ame l'image de l'homme terreſtre, pour y peindre celle de l'homme céleſte, à ſe transformer en lui par la force de ſon amour & par la vertu du S. Eſprit, à porter ſon caractére, & à ſe l'imprimer dans l'ame, à ſe revétir de lui comme du vétement de ſalut; enfin à vivre de ſa vie, & à le faire vivre en lui. Ainſi que parle encore ce grand Apôtre, pouvant dire avec lui : *Jeſus-Chriſt eſt ma vie, je ne vis que de lui. Et le deſir de me réünir à lui, me repreſente la mort comme un grand avantage.* Autant que mon ame anime mon corps, Jeſus-Chriſt anime mon ame : il fait ſa vie, comme elle fait la vie de mon corps. Si je vis, je ne vis que de lui & en lui, ou plûtôt, *c'eſt lui qui vit en moi.* Quelque attentif qu'il fut à ſe renfermer dans ſon intérieur, & à ne laiſſer paroître au-dehors aucune marque d'une dévotion extraordinaire, aſſez ſouvent il ne pouvoit en contenir les aſſauts aux aproches de la ſainte Communion. Alors l'amour divin ſe ſaiſiſſant de ſon cœur, lui cauſoit des agitations dont on entendoit le bruit aſſez loin. Il ne pouvoit être témoin ſans un vif ſentiment de douleur, de l'inſenſibilité & de l'ingratitude des Chrétiens envers celui dont ils portent le nom, & auquel ils ont des obligations infinies. Son cœur en étoit bleſſé, & il n'étoit pas toûjours en ſon pouvoir, de ne pas éclater en ſoupirs & en ſanglots ſur ce ſujet.

Quoique tous les Myſtéres de Jeſus-Chriſt fuſſent pour ce S. Prêtre des ſources de dévotion, ceux de ſa ſainte enfance, de ſa paſſion, & du S. Sacrement, avoient pour lui des attraits ſinguliers. Pour honorer les premiers, il ne manqua pas tout le tems qu'il fut parmi les Freres, de reciter tous les jours les Litanies du ſaint Nom de Jesus, & celles de ſa divine enfance; les premieres avant ſon oraiſon du matin, & les autres vers les huit heures. Dévotion qu'il a inſpirée aux Freres, afin de demander à Jesus enfant ſon divin Eſprit pour eux & pour les enfans confiez à leurs ſoins. On le voyoit le jour de ces Myſtéres tout abſorbé en Dieu & rempli de ſuavité. Alors toutes les choſes de ce monde lui paroiſſoient améres, & il goutoit à longs traits dans les ſources du Sauveur, cette joye & ces délices que le Prophête Iſaye dit y être renfermées. C'eſt pourquoi il fuyoit ces jours-là tout ce qui le pouvoit diſſiper.

Sa dévotion envers les abjections & les ſouffrances de cet aimable Sauveur, étoit auſſi admirable. L'expérience lui en avoit donné le goût. C'étoit-là ſon azile dans toutes ſes peines. La vûë de ce que Jesus a ſouffert, lui rendoit agréables & précieux les mépris & les rebuts que le monde ne lui épargnoit point. Ravi de la reſſemblance qu'il y trouvoit avec le chef des prédeſtinez, il n'en paroiſſoit jamais raſſaſié. Perſuadé qu'il faut être conforme à Jesus en ſa mort, ſi on veut l'être en ſa vie, qu'il faut participer à ſes ſouffrances pour prétendre à ſa gloire, il encourageoit ordinairement ſes Freres à ſurmonter leurs peines par la conſidération de celles du Sauveur des hommes, qui étoient le grand Livre qu'il propoſoit à lire à ſes diſciples, à l'exemple de S. François, & le grand ſujet d'oraiſon qu'il leur offroit. Dans cette vûë, il établit parmi eux la pieuſe pratique de dire tous les jours après leurs repas, les Litanies de la Paſſion où ſont exprimées toutes les abjec-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tions, les mépris, les rebuts, & les ſouffrances de Jeſus-Chriſt. Pour lui, il ne les diſoit jamais qu'avec des ſentimens vifs & pénétrans de dévotion, qui même en inſpiroient à ceux qui n'en avoient pas.

Pour ce qui eſt de ſa pieté envers le très-ſaint Sacrement, où Jeſus-Chriſt fait éclater ſa bonté envers les hommes, & où il ſe tient en quelque façon priſonnier dans les liens d'une charité infinie, elle étoit ardente & toûjours nouvelle. Il s'étoit fait une loi de ne point paſſer proche aucune Egliſe, ſans y aller faire hommage au Seigneur qui y réſide. Au moins ne manquoit-il pas de le faire d'eſprit, s'il ne le pouvoit de corps. Il ne ſe diſpenſoit pas de cette régle, même dans ſes voïages. Sa foi envers ce divin Myſtére étoit ſi grande, qu'il ſuffiſoit de le voir pour ſentir la ſienne ſe réveiller. Si ceux qui doutent de la preſence réelle de Jeſus-Chriſt en ce Sacrement, ne voyoient que des Prêtres ſemblables à celui-ci, ils ſeroient obligez de ſe rendre au ſentiment de l'Egliſe. C'étoit ſur-tout lorſqu'il célébroit la ſainte Meſſe, que ſa dévotion éclatoit. Il paroiſſoit alors ſouvent comme ravi, avec un viſage enflâmé & l'air d'un Ange. Son cœur inondé de joye aux aproches de ſon Dieu, ſembloit treſſaillir & ſe dilater par des palpitations extraordinaires qui ſe faiſoient entendre dans toute la Chapelle. Ou il célébroit tous les jours, ou il ne lui étoit pas poſſible de le faire. Ses incommoditez non plus que ſes voyages, ne mettoient là-deſſus aucune borne à ſa ferveur. Si la maladie ne le tenoit lié au lit dans l'impuiſſance de ſe lever, il obligeoit ſon corps de lui rendre ce ſervice. Si dans les voyages, il ne trouvoit point d'Egliſe, c'étoit pour lui une mortification très-ſenſible. Les jours qu'il devoit être ou ſeigné, ou prendre quelques remédes, il la diſoit plus matin afin de ſe nourir du pain de vie, dont il étoit famelique, & ſans lequel il ne pouvoit vivre.

La majeſté jointe à la pieté avec laquelle il paroiſſoit à l'Autel, en imprimant l'idée de la ſainteté du Prêtre qui célébroit la ſainte Meſſe, ranimoit la foi de ceux qui y aſſiſtoient, & leur faiſoit reproche de leur indévotion. Il employoit toûjours un tems conſidérable pour ſe préparer à cet auguſte ſacrifice, & il ne vouloit point être détourné pendant ce tems pour quelque raiſon que ce fût. Quand on vouloit lui parler alors d'affaire, quelque preſſée qu'elle fût, il répondoit tranquillement qu'il y préteroit l'oreille après la Meſſe. Pendant ce tems, il étoit ſi occupé de cette action infiniment auguſte & redoutable, qu'il ne faiſoit aucun autre uſage de ſes ſens. S'il alloit à l'Autel avec tant de préparation, il n'en ſortoit pas avec moins de ferveur. Les flâmes que Jesus allumoit en ſon cœur, ne pouvoient s'y renfermer, elles paroiſſoient au-dehors. Le vin céleſte dont il étoit enyvré, le mettoit hors d'état de faire autre choſe que de joüir & d'aimer. Voici le témoignage qu'en rend une vertueuſe Religieuſe de la Congrégation de Nôtre-Dame. Lorſque M. De La Salle ſortoit de l'Autel d'où il venoit de dire la Meſſe, je l'ai ſouvent vû rentrer dans nôtre Sacriſtie, tout hors de lui & ſi tranſporté de l'amour de Dieu, qu'il ne pouvoit ſe deshabiller ſans s'être repoſé plus d'un quart-d'heure, je n'oſois pendant ce tems l'interrompre, craignant de le troubler dans la ſatisfaction qu'il avoit de s'entretenir ainſi avec ſon Dieu. Tous les Freres & ceux qui l'ont vû à l'Autel, diſent la même choſe. Son zéle ſur ce ſujet lui fit compoſer une métode très-utile pour la bien entendre, & ſes Freres s'en ſervent avec un grand profit. Il a fait aux Freres une régle d'aprendre aux enfans qui leur ſont confiez, la maniere de la bien entendre, & de les y conduire tous les jours pour leur enſeigner encore plus par leur exemple que par leurs paroles, le ſouverain reſpect & la pieté intime que demande une action ſi ſainte.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

La frequente & fervente Communion étoit une pratique qu'il inſpiroit avec zéle à tous ceux qu'il y trouvoit diſpoſez, & aux Freres en particulier. Il y excitoit les timides, il y encourageoit les foibles, & il réprochoit aux lâches la tiédeur qui leur ôtoit le goût du pain de vie. Si quelques-uns de ſes Diſciples pour de legeres imperfections le prioient de les en diſpenſer, il leur répondoit: *Allez, mon Frere, aprochez-vous du Medecin, & après lui avoir fait connoître vos miſéres, demandez-lui vôtre guériſon.* Si un autre lui diſoit qu'il n'étoit pas en état de communier, parce qu'il n'avoit pas aſſez de ferveur: *allez donc communier*, repliquoit-il, *pour en avoir.* Généralement parlant, il ne vouloit pas qu'ils manquaſſent à la ſainte Communion ſans une raiſon néceſſaire ou juſte, ni ſans permiſſion. Mais d'un autre côté, ſon zéle prudent & éclairé ne pouvoit voir ſi ſouvent à la ſainte Table, des gens qui n'y aportent qu'une faim dangereuſe, un empreſſement aveugle, & une témérité peu reſpectueuſe. Il les en écartoit avec une ſainte colere, en leur déclarant que s'ils vouloient communier ſouvent, ils devoient vivre ſaintement; & que s'ils avoient tant d'ardeur pour le pain de vie, ils devoient l'acheter au prix de leurs ſueurs & de leurs travaux, c'eſt-à-dire, au prix d'une vie intérieure, recüeillie, mortifiée; & qu'ils ne ſçauroient pas ce que valoit un ſi grand bien, ſi pour l'avoir, ils ne s'exerçoient pas dans la pratique des vertus.

Pour ce qui eſt de ceux qui ont bonne volonté, mais qui ſont puſillanimes, il ne les écoutoit pas ſur ce ſujet. Il leur faiſoit entendre que le démon ne cherchoit qu'à les éloigner d'un ſi grand bien, & qu'ils devoient prendre garde de l'écouter. Si malgré ſes remontrances, ils vouloient s'obſtiner à ne point manger le pain de vie, il les menaçoit de la colére de Dieu; *ſi vous continuez de vivre ainſi*, leur diſoit il, *Dieu vous abandonnera, & vous ferez une mauvaiſe fin.*

Mais l'aprehenſion qu'il avoit que ſes Diſciples par trop de familiarité avec leur ſouverain Seigneur, ne deſapriſſent à ſe bien préparer à le recevoir, le portoit à les exhorter ſouvent à redoubler leur Foi & leur ferveur, lors qu'ils rédoubloient leurs Communions.

Recueil p. 216. Ce ſeroit, leur diſoit-il, un grand abus & un grand déſordre dans vôtre ame ſi la frequence des Communions en diminuoit la ferveur; au contraire, il n'y a rien qui diſpoſe mieux à la Communion ſuivante que la précedente; & ſi nous ne réſiſtons à la grace qui ſe reçoit dans ce Sacrement, il nous raſſaſie ſans ôter l'apétit de communier, comme la gloire contente tellement les Bienheureux, qu'ils ne perdent jamais le deſir de voir Dieu; & qu'après l'avoir vû un million d'années, ils deſireront autant de le voir que s'ils ne faiſoient que d'entrer dans le Ciel. Reſſentez-vous de tels deſirs à l'égard de la ſainte Communion? C'eſt un bon conſeil qu'au tems de la ſainte Communion & de l'action de graces, on rapelle dans ſon eſprit tout ce qu'on reſſent d'ordinaire de plus difficile au ſervice de Dieu, & que l'on ſe parle ainſi à ſoi-même: Hé! bien voilà ton Dieu qui ſe donne tout à toi: ne veux-tu pas te donner tout à lui? Et puiſqu'il ne tient plus qu'à cette difficulté, ne veux-tu pas te ſurmonter pour ſon amour? Et pour le reſpect que tu lui portes, ne veux-tu pas lui donner cela? Tu n'oſerois ſans doute le lui refuſer: c'eſt ainſi qu'il faut s'engager & ſe preſſer à ſe vaincre.

Faites état qu'il n'y a point de meilleur tems en toute la vie que le tems de la ſainte Communion, & le tems qui la ſuit, pendant lequel vous avez le bonheur de traiter bouche à bouche, & cœur à cœur avec Jesus: Mais ſi vous y prenez garde, vous trouverez que vous n'avez pas recüeilli le fruit, que vous deviez de ces ſacrées communications. Examinez-en la cauſe, n'eſt-ce point, parce que

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

perſécutions, avoit recours à elle comme à ſon refuge, & ſe jettoit en toutes occaſions entre ſes bras comme un enfant entre ceux de ſa mere. S'il lui arrivoit quelque affaire importante, il ne l'entreprenoit jamais ſans la lui avoir recommandée; & quand il l'avoit fait avec grande ferveur, il en eſpéroit un heureux ſuccez. Il finiſſoit chaque action de la journée, par une priere à la très-ſainte Vierge, pour ſe mettre ſous ſa protection; & c'étoit ordinairement par un *Sub tuum præſidium*, &c Après l'Oraiſon, il finiſſoit par une conſécration de ſoi-même, en diſant la belle priere: *O Domina mea Sancta Maria*, &c. Il avoit auſſi coutume de l'ajouter au Chapelet. Pour ce qui eſt de la derniere action de la journée, il la terminoit toûjours par celle-ci, qui fut la derniere priere qu'il dit en mourant. *Maria mater gratiæ*, &c. Enfin ſon zele pour procurer l'honneur de la très-ſainte Mere de Dieu, lui inſpira d'introduire en ſa ſocieté, ſur-tout au Noviciat, l'uſage de dire le petit Office apellé de la très-ſainte Vierge, comme il l'eſt en tant d'autres Congrégations. Il y aſſiſtoit preſque toûjours, mais avec tant de recuëillement, de dévotion & de vigilance, pour qu'il fût bien dit, qu'il obligeoit ceux qui étoient les plus diſtraits de rapeller toute leur pieté, pour ſe bien acquitter de ce devoir envers la très-ſainte Vierge. Voici comme il s'en explique dans ſon Traité de la Priere.

Il faut, dit-il, que ceux qui recitent l'Office de la très-ſainte Vierge s'acquitent de cet exercice avec une pieté & une dévotion toute particuliere, & pour en tirer le fruit que l'Egliſe deſire, il faut qu'ils conſiderent trois choſes. La premiere, l'excellence & la dignité de la très-ſainte Vierge, en l'honneur de laquelle on le recite. La ſeconde, ſa charité envers ceux qui ſe mettent ſous ſa protection. Et la troiſiéme, le grand beſoin que nous avons de ſon interceſſion auprès de Dieu.

Les jours de Fêtes de la très-ſainte Vierge, il faiſoit durer les Matines à trois leçons & les Laudes, cinq quarts-d'heure entiers. Il a établi pour Règle, de dire ce petit Office toûjours debout. Les autres Heures ſe pſalmodient avec une égale lenteur. De cette ſorte, depuis quatre heures & demie du matin juſqu'à midi, à jeun & preſque toûjours à genoux, ou demeuroit dans la Chapelle, & tout le tems s'y paſſoit, ou en oraiſon, ou à oüir la ſainte Meſſe, ou debout à pſalmodier l'Office. M. De La Salle y étant à la tête des Freres, aucun ne paroiſſoit s'ennuïer, encore moins penſoit à ſe plaindre; animez qu'ils étoient tous de zéle & de ferveur, pour l'honneur de la très-ſainte Vierge à l'exemple de leur S. Inſtituteur. Le ſoir avant le ſouper il faiſoit ſur la Fête une fervente exhortation d'une demie heure aux Freres.

19. Sa dévotion envers les autres Saints.

Sa dévotion envers les autres Saints du Paradis, étoit auſſi très-grande; car il crut que dans l'obligation où il étoit, de conduire un grand nombre d'affaires, il ne pouvoit ſe faire trop d'amis & d'interceſſeurs auprès de Dieu, afin d'en obtenir d'abondans ſecours de graces.

Ce ne ſera pas, dit-il lui-même, ſans beaucoup de fruit, que nous prierons les Saints de prier pour nous, & d'avoir compaſſion de nous; car ſi lorſqu'ils vivoient ils avoient de la compaſſion pour les pécheurs, & prioient Dieu pour eux, à combien plus forte raiſon, doivent-ils preſentement être revétus d'entrailles de miſéricorde envers les hommes, puiſqu'ils ont toûjours devant les yeux celui qui eſt la ſource de la miſéricorde, & que connoiſſant bien mieux nos miſeres, qu'ils ne le faiſoient durant leur vie, leur charité à nôtre égard, bien loin d'être diminuée, doit être beaucoup augmentée.

Il honoroit d'une dévotion plus particuliere les Saints Anges & particulierement S. Michel leur chef, comme le protecteur de l'Egliſe, le premier zélateur de la

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

gloire de Dieu , & le premier adverſaire de Satan. Il célébroit ſes deux Fêtes avec une pieté ſinguliere. Il avoit ſouvent recours à lui dans les divers aſſauts qu'il étoit obligé de ſoutenir contre les démons , & le monde ; & il diſoit pour porter les autres à le faire , qu'il s'étoit toûjours bien trouvé de s'être adreſſé à ce grand Prince des armées de Dieu. Il n'honoroit pas moins les ſaints Anges-Gardiens. Le jour que l'Egliſe célébre leur Fête , étoit un jour des plus ſolemnels pour lui & pour ſes Freres , qu'il apeloit à la Sainte Table pour ſe nourir en preſence de ces Eſprits bien-heureux de ce pain vivifiant. Il leur conſeilloit d'avoir ſouvent recours à eux , ſur-tout dans les difficultez qu'ils trouvoient à inſtruire les enfans , en leur promettant des ſecours ſenſibles de la part de ces charitables amis , pour s'acquiter d'un miniſtere dans lequel ils coopéroient avec eux au ſalut des ames. Il ajoutoit pour leur donner une haute idée de leur emploi , & leur en inſpirer avec l'eſtime le goût & l'amour , qu'ils étoient eux-mêmes les Anges viſibles des enfans. Par ce noble motif il les engageoit à lier ſocieté avec ces nobles Eſprits , à s'adreſſer à eux avec confiance , à porter à leur preſence le reſpect que demande leur excellence , & à écouter leur voix avec fidelité , puiſqu'ils ne parlent qu'au nom du Seigneur , comme le dit l'Ecriture. Il vouloit que les Freres n'entrepriſſent rien , ſans avoir reclamé leur aide & ſans s'être mis ſous leur protection ; & c'eſt ce qu'il obſervoit lui-même fort religieuſement. Auſſi faut-il avoüer , qu'ils l'ont préſervé de pluſieurs dangers.

Ce ſentiment de reconnoiſſance augmentoit ſa confiance à leur égard. Il a aſſuré lui-même qu'il leur avoit été pluſieurs fois redevable de ſa vie , ſur-tout une fois qu'il avoit échapé de la mort comme par miracle dans Paris , où quelques voleurs étoient venus à lui l'épée à la main pour le tuër ; & une autrefois en campagne , où il fut attaqué par des gens de la même ſorte , qui après lui avoir pris ce qu'il avoit , l'avoient attaché à un arbre dans le deſſein de l'aſſaſſiner ; ce qui ſeroit arrivé , ſi Dieu par le miniſtere de ſon Ange , n'eût détourné le coup qui lui fut porté.

Sa dévotion envers S. Joſeph n'étoit pas moins grande. Il avoit mis ſon Inſtitut dès ſa naiſſance ſous la protection de ce grand Saint , & depuis ce tems il avoit étudié tous les moyens de l'honorer , & de le faire honorer. Dans cet eſprit il diſoit tous les jours les Litanies qui ſont compoſées en ſon honneur , & il recommandoit aux Freres de les dire à ſon exemple , afin d'obtenir de Dieu par ſon crédit l'eſprit dont il étoit lui-même animé lorſqu'il avoit la conduite de Jesus enfant. Le jour de ſa Fête eſt devenu un des plus ſolemnels de ſon Inſtitut. Quelque malade qu'il fût , il ſe levoit pour célébrer la ſainte Meſſe en l'honneur de cet aimable Epoux de la plus pure & la plus Sainte des Vierges. Il parut dans ſa derniere maladie combien Nôtre Seigneur avoit agréable cette dévotion de M. De La Salle pour ce grand Saint , puiſqu'il ſembla faire un miracle pour lui donner moyen de la contenter , ainſi qu'il a été raporté. Enfin , il avoit pris ce grand Saint pour Patron & Protecteur de ſon Inſtitut ; & il leur recommanda en mourant , ce qu'il leur avoit tant de fois recommandé en ſa vie , de ſe diſtinguer par la dévotion à l'égard de S. Joſeph. Ce qui le touchoit le plus dans la vie admirable du Saint Epoux de la Mere de Dieu , étoit ſa grande docilité à la conduite de la divine Providence , ſa ſoumiſſion aux ordres les plus fâcheux , ſa prompte obeïſſance à la voix du Seigneur , ſa vie cachée , ſa chaſteté Angélique , & enfin ſa tendreſſe & ſon amour pour Jesus & Marie : Vertus qu'il étoit jaloux d'imiter en ce grand Saint. Il y a bien réüſſi ; car on peut dire à ſa loüange , qu'il a été une vive ima-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ge de S. Joſeph. Pour contenter ſa dévotion envers ce grand Saint, il a compoſé en ſon honneur de longues Litanies tirées de l'Ecriture-Sainte, qui expriment avec onction les ſentimens de tendreſſe, d'affection & de zele qu'il avoit pour ce Juſte par excellence.

Enfin ſa dévotion embraſſant tous les Saints du Ciel, il les honoroit tous très-particulierement. Quelques années avant ſa mort, il voulut que ſes Freres ajoutaſſent à la fin de leurs prieres, celle-ci : *Omnes Sancti & Sanctæ Dei*, &c. Il leur a preſcrit de prendre l'Hiſtoire de leur vie, pour un des ſujets de leurs converſations après les repas : C'eſt ce qu'il marque dans le Recuëil qu'il leur a dreſſé des différentes matieres dont ils doivent s'entretenir dans leurs converſations. *Ils s'entretiendront*, dit-il, *de la vie des Saints, particulierement de ceux en qui a plus paru l'eſprit de leur Inſtitut, & de ceux qui ont eu particulierement l'eſprit de mortification & de zele pour le ſalut du prochain*, & il nomme enſuite ceux pour leſquels il ſentoit lui-même plus d'attrait. Dans cet eſprit il témoignoit un deſir particulier de faire honorer le Saint Martyr Caſſien, à cauſe de ce grand zele à inſtruire la jeuneſſe, qui lui attira la couronne du Martyre. Il le choiſit pour un des Patrons de leur Inſtitut à cauſe de la conformité de leur emploi avec le ſien. Il avoit encore plus de dévotion envers S. Jean-Baptiſte dont il avoit l'honneur de porter le nom, & qu'il avoit ſçû ſi bien imiter dans l'innocence, la pénitence, la retraite & l'oraiſon. Celle qu'il portoit à tous les Apôtres, & à S. Pierre leur chef en particulier, auſſi-bien qu'à S. Paul & S. Jean l'Evangeliſte, n'étoit pas moindre. Fidele à imiter leurs vertus, il avoit un grand zele de les faire honorer, comme on le voit par les inſtructions édifiantes qu'il a compoſées ſur leur vie & mort, & les méditations qu'il a faites pour le jour de leurs Fêtes.

Le grand amour qu'il avoit pour Jeſus-Chriſt, lui avoit auſſi communiqué une grande dévotion pour S. Ignace le Martir ; ce grand Amateur de Jesus, qui ſembloit diſputer en amour avec les Apôtres. Il n'en parloit qu'avec des tranſports de dévotion ; & ce fut en partie pour imiter ce grand Saint, qu'il établit dans ſon Inſtitut cette ſainte coutume de dire à la fin de toutes les actions de Communauté, ces ſacrez mots : *Vive JESUS dans nos cœurs, à jamais* : ce qui eſt comme le mot du guet parmi les Freres. Il avoit encore une grande vénération pour les ſaints Inſtituteurs d'Ordre, & en particulier pour ceux qui avoient eu un grand zéle pour procurer la gloire de Dieu, tels que ſont S. François d'Aſſiſe, S. Dominique, S. Ignace de Loyola, S. Philippe de Nery, & Sainte Thereſe. Son affection pour cette Fille Séraphique étoit inexplicable. Il mettoit encore dans le nombre des Saints qu'il devoit imiter, ces Hommes incomparables, S. François Xavier & S. Vincent Ferrier ; & il ne pouvoit, diſoit-il, trouver des termes aſſez éloquens pour loüer le zéle infatigable qu'ils ont eu pour attirer des ames à Jeſus-Chriſt. Enfin il ne parloit pas avec moins de vénération de S. Charles Borromée & de S. François de Salle & il demandoit ſans ceſſe à Dieu par leur interceſſion l'Eſprit qui les avoit animez, le zéle & la mortification de l'un, & l'incomparable douceur de l'autre.

Voilà en peu de mots quelle fut la dévotion de M. De La Salle envers la Très-Sainte Vierge, les Anges, & les Saints qu'il a ſi-bien imitez en les honorant.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

CHAPITRE VI.

Quelques Faits qui paroiſſent tenir du Miracle, arrivez devant & après la mort de M. De La Salle.

QUoique les Miracles ayent beaucoup ſervi à faire honorer les Saints dans l'Egliſe, ce n'eſt pas cependant ce qui a fait leur ſainteté ; puiſque l'Apôtre nous aſſure qu'elle ne conſiſte pas dans les Miracles, mais dans la charité. *Quand je tranſporterois des montagnes d'un lieu à un autre*, dit S. Paul, *ſi je n'avois pas la charité, je ne ſerois rien.* Il faut néceſſairement poſſeder cette vertu, pour être Saint & agréable à Dieu. Les Miracles ſont des dons gratuits que Dieu donne à qui il lui plaît, pour procurer ſa gloire ; mais ceux qui poſſedent ces dons, ne peuvent les rendre méritoires ſans cette divine vertu. 1. Cor. 13. 2.

Judas ayant reçu de Jeſus-Chriſt le don des Miracles, lorſqu'il en gratifia les autres Apôtres, il y a aparence qu'il en a fait avec eux & comme eux ; en eſt-il moins en horreur dans l'Egliſe ? Bien d'autres réprouvez en ont fait ; puiſque Jeſus-Chriſt dit en termes exprès, que pluſieurs au dernier jour lui diront : *Seigneur, n'avons-nous pas prophétiſé en vôtre nom ? N'avons-nous pas operé des Miracles ;* & qu'il leur répondra : *Je ne vous connois pas*, neſcio vos. *Vous êtes des ouvriers d'iniquité*. Saint Jean canoniſé par la bouche même de Jeſus-Chriſt, & donné comme le plus grand des enfans des hommes, n'a fait aucun Miracle, ſelon la remarque faite dans l'Evangile. Sa vie étoit un grand Miracle ; & elle ſeule rendoit témoignage à ſa ſainteté. Pluſieurs autres grands Saints ſont honorez comme tels dans l'Egliſe, dont cependant on ne lit aucun Miracle. La ſainteté n'a donc aucune liaiſon eſſentielle avec ce don qui lui fait ſi grand honneur devant les hommes. Dieu l'employe, quand il lui plaît, dans ſes Serviteurs pour les deſſeins de ſa gloire. Souvent l'exemple de leur vie eſt le ſeul prodige qu'il propoſe aux Fidéles à méditer, parce que c'eſt le ſeul qui peut les édifier & qu'ils doivent imiter.

Celle de M. De La Salle dans le ſiécle où nous vivons, peut paſſer pour un prodige. Quand il n'en auroit point fait d'autres, nous avons lieu de conclure qu'il eſt grand devant Dieu. Cependant, pendant ſa vie & après ſa mort, Dieu s'eſt ſervi de lui pour manifeſter ſa gloire par des choſes extraordinaires, qu'il ne nous apartient pas de regarder comme miraculeuſes, avant que l'Egliſe en ait prononcé. C'eſt aux Evêques & non à des Particuliers à en faire l'examen & à en décider. Dans cet eſprit nous nous contentons de raporter ici ſimplement quelques faits qui ont paru avoir quelque choſe d'extraordinaire, ſans leur donner ce nom.

Je commencerai par les graces obtenuës pendant ſa vie, quoique fort ſuccinctement, ſans revenir au recit de celles qui ont été déja raportées dans ſon hiſtoire, où l'on trouvera qu'il guérit un de ſes Freres malade à mort, en l'embraſſant. Pluſieurs Freres ont aſſuré, que lorſqu'ils étoient peinez ou tentez, ils n'avoient qu'à s'aprocher de lui, & lui expoſer leurs peines pour en être ſoulagez. Ce que nous admirons le plus, diſent-ils, en nôtre digne Pere, c'eſt que lorſqu'on étoit fort tenté & que quelque peine que l'on eût, il ſuffiſoit de lui parler pour être délivré de la tentation, & de la peine que l'on avoit. Choſes ſemblables ſont raportées dans la vie de pluſieurs Saints & Saintes.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Une Perſonne de grande pieté, que je ne nomme point, crainte d'offenſer ſa modeſtie, raporte qu'étant fort tourmentée par l'éguillon de la chair; & qu'ayant fait en vain tous ſes efforts pour éteindre ſes rebellions, elle s'aviſa de découvrir ſa tentation à M. De La Salle par écrit, en le priant de lui donner les avis néceſſaires ſur ce ſujet, & de joindre aux conſeils de ferventes prieres. Le Serviteur de Dieu plein de charité lui écrivit une Lettre fort conſolante, & lui promit ſes prieres. Elles ne tardérent pas à avoir un plein effet; car la tentation s'évânoüit avec les ſentimens des autres vices qui la produiſent. *Il me ſembloit*, dit-elle, *que j'étois une autre créature, & que Dieu m'avoit donné une nature angelique: ce qui me donna une haute idée de ce ſaint Homme, & un plus grand attachement au ſervice de Dieu.*

Un Frere de la Societé ayant été réduit à l'extrémité par un abcès dans la gorge, & n'attendant plus que le moment de la mort, fut viſité par ſon Supérieur, qui lui recommanda beaucoup de ſe réſigner aux ordres de Dieu, & l'encouragea à ſouffrir ſon mal en patience, dans l'eſpérance d'en être bientôt délivré. L'enfant conſolé de la preſence de ſon bon Pere, rapella tout ce qui lui reſtoit de forces pour le prier de ne point l'oublier dans ſes prieres. M. De La Salle, après le lui avoir promis avec une grande bonté, alla dire la ſainte Meſſe pour lui: le malade fort conſolé eſpera de reſſentir bien-tôt l'effet des prieres du ſaint Homme, & il ne ſe trompa point; car à peine le ſaint Prêtre étoit-il à la Conſécration, que l'abcès creva en dehors, en jettant une prodigieuſe abondance de pus: ce qui fit ſa guériſon, & il fut rétabli en peu de jours dans une parfaite ſanté.

Frere Gilles dont la vie a été un miroir de toutes vertus, & de qui la mémoire eſt encore en grande vénération parmi les Freres de la même Societé, faiſant un jour un voyage à pied, ſe trouva ſaiſi tout-à-coup d'un ſi grand mal de tête, qu'il ſe vit hors d'état de pouvoir continuer ſa marche. Contraint de ſe repoſer au milieu du chemin & accablé de douleur, il ſe reſſouvint qu'il avoit une Lettre du ſaint Homme, qu'il regardoit comme une Relique. L'uſage que cette créance lui inſpira d'en faire, fut de l'apliquer ſur ſa tête, en la plaçant dans ſon chapeau. Alors plein de confiance en Dieu & aux mérites de ſon Serviteur, il ſe leva plein de courage, quoique la douleur fût toûjours fort violente; mais à peine eut-il fait quelques pas, qu'il ſe trouva entierement délivré de ſon mal. Il acheva le reſte de ſon voyage en parfaite ſanté, en béniſſant Dieu mille fois d'avoir donné une telle vertu à ce qui avoit quelque raport à ſon Serviteur.

Un autre Frere aſſure avoir auſſi été guéri d'un violent mal de tête, au moment qu'il y apliqua un morceau de cilice du ſaint Prêtre, après avoir recité cinq fois l'Oraiſon Dominicale & la Salutation Angélique.

Frere Timothée à preſent Supérieur de la Societé des Freres des Ecoles Chrétiennes & pluſieurs autres Freres avec lui qui en ont été témoins oculaires, aſſurent que lui étant ſurvenu au genoüil gauche une louppe qu'il négligea d'abord, croyant que ce ne ſeroit rien, elle devint ſi groſſe & ſi livide, qu'elle faiſoit horreur à voir. Le Chirurgien qui avoit été apellé, après l'avoir ouverte par une inciſion dont il ſortit une grande abondance de pourriture, ne promettoit pas une prompte guériſon, & craignoit même pour la vie du Frere, s'il ne ſe ménageoit. C'eſt ce qui tenoit le Frere Timothée dans un grand embarras; car il avoit été deſtiné pour aller au plûtôt tenir une Ecole dans une Ville de Province. M. De La Salle lui-même lui en avoit porté la nouvelle dans ſon lit, où l'ayant trouvé couché il lui témoigna la peine qu'il avoit de ſon indiſpoſition qui l'empêchoit d'o-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

béir. A cette parole le malade s'étant levé, dit que le mal ne l'empêcheroit pas de faire la volonté de ſon Supérieur, & ſe mit en devoir de l'éxécuter malgré les remontrances du Chirurgien qui le menaçoit de la mort, s'il ne prenoit grand ſoin d'une playe très-dangereuſe par elle-même, & qui par le moindre accident deviendroit mortelle.

L'unique précaution que prit le Frere, fut de ſe pourvoir d'une bonne quantité d'onguent pour tout le voyage ; mais la bénédiction de M. De La Salle le rendit inutile. En effet, le Frere plein de confiance dans l'obéïſſance & dans les mérites de ſon Superieur, l'avoit ſuplié avant que de partir de benir la partie malade. Le Serviteur de Dieu ſurpris de cette demande, rougit & refuſa de le faire abſolument ; mais enfin, preſſé par le Frere, & touché de ſa généreuſe obéïſſance, il mit la main ſur ſon mal, & y fit un ſigne de Croix avec le pouce, en lui diſant qu'il alloit prier Dieu pour lui. Le Frere tranſporté de joye, partit auſſi-tot ſans vouloir accepter la voiture qu'on lui avoit préparée, perſuadé qu'il n'en avoit nul beſoin, puiſqu'il ne ſentoit plus aucun mal ; ainſi il fit tout le voyage a pied ; ce qui devoit extrémement fatiguer un homme qui n'en avoit jamais fait de ſi longs ſans voiture. Il oublia & le mal & les onguens, & il fut agréablement ſurpris à ſon arrivée à Chartres, qui étoit le lieu où il étoit envoyé, lorſqu'il voulut penſer ſa playe, qu'il n'y en avoit plus, & que le genoüil malade étoit auſſi ſain que l'autre, & ſans aucune marque de bleſſure. *Ce fut alors*, dit-il lui-même dans la fidelle relation qu'il nous a donnée de cette merveille, ce fut alors *que je fus convaincu que Dieu m'avoit guéri par l'attouchement, la bénédiction & les prieres de mon digne Superieur.*

Après ſa mort, un autre Frere de la Societé des Ecoles Chrétiennes, attaqué d'un aſthme fort violent à l'entrée du Carême, fort affligé de ne pouvoir obſerver le jeûne de la ſainte Quarantaine, ſe ſentit inſpiré pour obtenir de Dieu cette grace, de faire une Neuvaine en l'honneur de M. De La Salle, de communier, & dire pendant neuf jours cinq *Pater noſter*, & cinq *Ave Maria*. Il fut exaucé dès qu'il eut commencé ſa Neuvaine, & il ne ſentit aucune peine à jeûner le Carême, qu'il paſſa en parfaite ſanté. C'eſt le témoignage qu'il en a lui-même donné par écrit ſigné de ſa main.

Frere N** de la même Societé, aſſure qu'ayant été attaqué de la fiévre, & en ayant eû pluſieurs accès, il invoqua le ſecours de Dieu par l'interceſſion de M. De La Salle ; & qu'après avoir promis de dire pendant neuf jours à ſon intention, au cas que la fiévre le quittât, trois *Pater* pour les ames du Purgatoire, d'écrire ſon atteſtation, afin que Dieu en fût glorifié & le peuple édifié, & s'être apliqué ſur ſa tête ſous ſon bonnet une des lettres que ce ſaint Homme lui avoit écrite, avec un petit paquet de ſes cheveux, enſuite dequoi il s'endormit ; il ſe trouva à ſon réveil entiérement guéri : ce qui l'obligea d'accomplir ſon vœu avec joye.

Un des Freres s'étant trouvé ſur la fin du mois de Décembre de l'année 1719. attaqué d'un rhume ſi violent, qu'il lui étoit impoſſible de repoſer la nuit, & de ne pas réveiller les autres par les agitations d'une toux très-violente, ſe ſentit inſpiré de mettre ſur ſa bouche & ſur ſa gorge des cheveux de M. De La Salle, en ſupliant Dieu de le délivrer de cette incommodité, par l'interceſſion de M. De La Salle. Sa priere ne fut pas plûtôt finie, qu'il ſe trouva quitte de rhume & de ſa toux.

Le Frere qui eſt maintenant le plus ancien de l'Inſtitut des Freres des Ecoles Chré-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Chrétiennes, dont le témoignage eſt très-certain, aſſure que l'année paſſée 1732. ayant été attaqué pendant la nuit d'un ſi violent mal de tête, qu'il ne ſçavoit plus que devenir, il ſe ſouvint qu'il avoit dans ſa poche une lettre de M. De La Salle, il ſe l'apliqua ſur la tête, & preſque auſſi-tôt la douleur ceſſa, & il ſe trouva entiérement guéri.

Un autre Frere qui vit encore, ſe trouvant attaqué d'une fiévre quarte très-longue, & à l'épreuve de pluſieurs remédes, eut recours à un autre qui fut efficace ſur le champ. Ce reméde fut de détacher un peu de la craſſe du bonnet quarré de M. De La Salle qu'il aperçut dans la Sacriſtie de S. Yon, & ſi ce ne fut pas ſans répugnance, ce ne fut pas non plus ſans fruit; car au moment qu'il l'avalla, il ſe ſentit délivré de ſon opiniâtre fiévre, & ſi bien guéri, qu'il n'en a pas eu depuis le moindre reſſentiment. La joye qu'il en conçut, ne fut pas de voir ſa ſanté rétablie, mais de voir la bonté de Dieu autoriſer la ſainteté de M. De La Salle par des guériſons extraordinaires. Ce qui le combloit lui & les autres Freres de conſolation.

Le fait qui ſuit eſt d'une autre eſpéce, nous le tenons du Frere Barthelemi qui prit ſoin de recüeillir ce qui ſe paſſa en cette rencontre. Voici comme il le raporte. L'an 1719. la nuit du 19. au 20. Juin, un de nos Freres qui eſt dans la Societé depuis pluſieurs années, & employé aux fonctions de l'Ecole, étant fort tenté de quitter ſon état, me vint trouver pour lui donner ſes habits: j'y conſentis en ajoutant que ſi j'avois differé juſqu'alors de les lui donner, ce n'avoit été que pour ſon bien. Il en parut aſſez perſuadé, & il témoigna même que la charité qu'on lui avoit toûjours témoignée depuis ſon entrée dans la Societé, étoit la ſeule peine qu'il avoit de la quitter. Je repartis que cela ne devoit point lui faire de la peine; mais qu'il devoit penſer à ce qu'il alloit faire, qu'il alloit ſuivre la tentation du démon, & qu'aſſurément il étoit apellé dans la Societé; le voyant ébranlé, je lui perſuadai de faire une retraite pour connoitre de plus en plus la volonté de Dieu. Il le fit au Noviciat, & il ſe ſentit fort inſpiré d'être très-régulier juſqu'au dernier moment qu'il reſteroit dans la Societé, de recourir beaucoup à Dieu par la priere, & de s'adreſſer à la très-ſainte Vierge, à S. Joſeph, & à M. De La Salle.

La fidélité qu'il eut à ſuivre ces lumieres du S. Eſprit, parut lui mériter celle qui ſuit. S'étant retiré vers le ſoir dans le Dortoir, pour ſe coucher comme les autres; & s'étant éveillé pendant la nuit, il demanda à Dieu la perſévérance, en implorant le ſecours de la très-ſainte Vierge, de S. Joſeph & de Monſieur nôtre très-cher Pere. Alors ouvrant les yeux, il fut fort étonné de voir la chambre pleine de clarté. D'abord il crut qu'il étoit jour, & que ſans doute tout le monde étoit levé. Plein de cette penſée, ſe mettant en devoir de ſe lever, il vit la figure de M. De La Salle. Effrayé de cette vûë, il eſſaya de crier; mais en vain, il ne lui fut permis que de regarder. Il crut donc voir M. nôtre cher Pere avec un viſage vermeil, revétu des habits Sacerdotaux, c'eſt-à-dire d'une Chaſuble à fond blanc de Satin & tout éclatante, parſemée de Roſes rouges & d'hyacintes dont la croix étoit compoſée; la main droite élevée comme pour commander, & pour s'énoncer à la maniere d'un Prédicateur, & apeller par deux fois différentes le Frere par ſon nom. Le Frere s'étant alors un peu raſſuré, & écoutant avec attention, entendit ces paroles: *Mon fils, je connois le fond de vôtre cœur; je vous dis de la part de Dieu, de perſévérer dans l'état où il vous a apellé par ſa divine Providence, & d'y obſerver les régles à la lettre. Si vous le faites, vous aurez la vie éternelle. Si vous n'y*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

perſéverez pas, & ſi vous retournez dans le monde, vous vous perdrez. A ces paroles, le Frere ayant voulu ſe lever pour ſe mettre à genoux, la viſion diſparut comme un éclair, & il ſe trouva dans les ténébres de la nuit fort étonné, conſolé & fortifié. Il en rendit graces à Dieu, & il ſe leva à l'inſtant pour s'aſſurer que ce n'étoit pas un ſonge. Il voulut même parler au Maitre des Novices qu'il croyoit couché dans le même Dortoir; mais ne l'y trouvant pas, il ſe recoucha. Ce qui peut faire preuve que la viſion n'étoit pas chimérique, c'eſt que le lendemain tout le jour, ſes yeux offenſez de l'éclat de la lumiere qu'il avoit vûë, lui firent mal.

Le Frere ſi bien averti, fit réſolution de perſévérer en ſon état, & y perſévéra en effet encore du tems dans une grande régularité; mais la violence de ſes paſſions qui étoient vives, & dont il ne ſe rendoit pas aſſez le maître, ayant rapellé la tentation, il y ſuccomba, ſans être arrêté par la terrible prédiction que M. De La Salle lui avoit faite, qu'il ſe perdroit s'il retournoit dans le monde.

On a apris depuis peu, qu'une femme de Roüen qui portoit une incommodité conſidérable ſans eſperance de guériſon, ayant été conſeillée par un Eccleſiaſtique d'aller faire une Neuvaine ſur le Tombeau de M. De La Salle, a été très-parfaitement guérie après avoir rempli ce pieux devoir de pieté. C'eſt ce qu'elle-même a cru devoir manifeſter aux Freres par un recit plus circonſtancié.

On écrit d'Avignon au Frere Superieur, qu'un des Ecoliers des Freres de cette Ville, ayant une main ſi gâtée & ſi pourie, que les Chirurgiens deſeſperoient de la guérir, ils prirent le parti de la couper. En attendant cette cruelle opération, les Freres apliquérent ſur la main de ce pauvre enfant une piéce du manteau dont M. De La Salle s'eſt ſervi en ce Païs, avec grande confiance dans les mérites de leur ſaint Pere. Leur foi eut ſon effet; car la main qui étoit condamnée à être coupée, guérit en peu de jours par ce ſeul reméde, & n'eut plus beſoin de celle des Chirurgiens.

En l'année 1703. il y avoit un pauvre garçon de l'Ecole proche les petites Maiſons à Paris, qui tomboit du haut-mal depuis pluſieurs années. M. De La Salle en eut compaſſion; il travailla à ſa guériſon, & lui donna un certain breuvage dont on n'a pas ſçû la compoſition, ſans doute pour cacher le mérite & l'effet de ſes prieres & mortifications. Mais ce qu'il n'a pû cacher, c'eſt que depuis ce tems l'Enfant a été parfaitement guéri. Je l'ai vû plus de dix ans après en parfaite ſanté, diſant qu'il en avoit l'obligation à M. De La Salle. C'eſt ce que raporte le Frere Jean.

Le S. Homme étant preſque à l'agonie, dit ces paroles: *Saint-Yon deviendra une Maiſon floriſſante. Frere N. le verra.* Quoique le Frere Superieur fût auprès de lui, il ne lui dit point qu'il en ſeroit témoin: il ne l'a pas non plus été; car il mourut treize mois après ſon ſaint Pere, au lieu que l'autre eſt encore vivant. Ceux qui voyent de leurs yeux les progrès de la Maiſon de S. Yon, dont le monde lui-même eſt ſurpris, reconnoiſſent la verité de cette prédiction faite par leur Pere contre toute aparence.

Un autre Frere dans ſon Mémoire s'explique plus au long ſur cette prédiction de M. De La Salle. Voici ſes paroles: nôtre ſaint Pere dit peu avant ſa mort, *que dans peu d'années on verroit un grand changement à S. Yon, que cette Maiſon auroit beaucoup de réputation, qu'elle feroit un grand bien dans la Province, & même dans tout le Royaume*, &c. Il nomma même un Frere preſent, en lui diſant *qu'il le verroit.*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Long-tems auparavant, revenant de voyage avec un Monſieur & un Poſtulant, qui deſirérent voir l'enclos, le ſaint homme les accompagna. Ce Monſieur ſurpris de l'étenduë du terrain & de la pureté de l'air qu'on y reſpire, témoigna que cette demeure ſeroit fort à ſon gré : M. De La Salle reprenant la parole, lui dit : *Tout cela ſera aux Freres.* Or il le dit dans un tems où il n'y avoit nulle aparence que cette prédiction pût être accomplie ; car les Freres alors étoient dans l'impoſſibilité de faire cette acquiſition, leur pauvreté ne pouvant être plus grande. De plus, pluſieurs autres obſtacles qui paroiſſoient invincibles, s'y opoſoient. Cependant M. De La Salle dans ce tems diſoit avec aſſurance à ſes Freres, de perdre toute inquiétude, que la Maiſon de S. Yon deviendroit leur partage. Pour les en mieux convaincre, lorſque les Freres étoient à la veille de déloger de ſaint Yon, après avoir reçû un Exploit pour vuider la maiſon & la rendre, & que proche de leur départ, pour tranſplanter ailleurs le Noviciat, ils renvoyoient les Poſtulans & les Penſionnaires qui ſe preſentoient, M. De La Salle fit venir de Paris à S. Yon, tous les ornemens de la Chapelle, & ſa Bibliotheque aſſez bien fournie de Livres, au grand étonnement de ſes diſciples, & en particulier du Frere Barthelemi, à qui il aſſura de nouveau que cette Maiſon deviendroit leur heritage. Il ajouta que ſa preſence y mettoit obſtacle, que tandis qu'il y demeureroit, tout iroit au deſavantage des Freres, & que tout iroit bien quand il en ſeroit dehors. Tout cela arriva, ce fut alors que le ſaint Homme alla à ſaint Nicolas du Chardonnet, que le marché de la Maiſon de ſaint Yon fut heureuſement terminé, ainſi qu'il a été raporté en ſon lieu. Enfin, durant la vie & après la mort de M. De La Salle, il n'y a pas de Maiſons ni de Freres qui n'ayent reſſenti de continuelles marques des bénédictions que Dieu verſoit ſur eux, par le canal des prieres de leur bon Pere.

Si les eſprits forts qui rient d'abord qu'on parle de viſions ou de miracles, trouvent à redire à ce qu'on vient de raporter, ils peuvent l'oublier pour ne ſe reſſouvenir que des actions héroïques de vertu, dont l'Hiſtoire de la vie de M. De La Salle eſt remplie. S'ils veulent y faire attention, ils confeſſeront qu'un homme ſi Saint, peut être un homme de miracles ; & que ſi les miracles ſont rares dans le ſiécle preſent, c'eſt que les hommes d'une pareille vertu n'y ſont pas communs.

CHAPITRE VII.

CONCLUSION DE CETTE HISTOIRE.

Portrait de l'Interieur de M. De La Salle.

ON l'a déja dit plus d'une fois : Perſonne ne portoit plus l'air d'un Saint que M. De La Salle. La grace aſſiſe, pour ainſi-dire, ſur ſa face, ſembloit vouloir le montrer aux hommes, ce qu'il étoit devant Dieu, & y peindre les beautez de ſon ame. En le voïant, on étoit porté à Dieu. Tout en lui exhaloit l'odeur des vertus d'humilité, de modeſtie, de douceur, de tranquilité, d'égalité d'eſprit, demortification, de charité & d'une piété inſigne. Toujours le même en tant d'occaſions de chagrin & de peine, en tant d'événemens fâcheux & déſolans, en tant

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

de ſujets de trouble & d'inquiétude, on voïoit en lui un homme dont le corps ſur la terre & le cœur fixé au Ciel, paroiſſoient ne prendre aucun interêt à ce qui ſe paſſe en ce bas monde ; un homme apliqué à regler tous ſes deſirs les plus ſaints & tous ſes deſſeins les plus glorieux pour Dieu, uniquement ſelon le bon plaiſir divin.

Sa vie eſt l'Evangile réduit en pratique. Faire pénitence, ſe renoncer, ſe mortifier, s'humilier, crucifier ſa chair, prier, converſer avec Dieu, ne paroître parmi les hommes, que pour travailler à leur ſalut, ou pour recüeillir leurs mépris, prendre pour objet de ſon zéle, les plus pauvres & les plus abandonnés ; ſouffrir tout, ceder à tous, ne ſe plaindre jamais, ne ſe croire jamais offenſé, ſe donner toujours le tort, être le premier à ſe condamner, être content de ce qui arrive, benir Dieu en toutes choſes, prendre ſa volonté pour unique régle de la ſienne, aimer ſes amis en lui, & ſes ennemis pour lui, ne voir & ne vouloir que Dieu en toutes choſes, ne s'intereſſer qu'à ſa gloire, oublier le reſte, n'avoir d'averſion que pour le monde, de haïne que pour le péché, de crainte que celle de déplaire à la ſouveraine Majeſté, de deſir que d'imiter Jeſus-Chriſt, d'attrait que pour les croix, & d'amour que pour Dieu : n'eſt-ce pas le précis de l'Evangile, & celui de la vie de M. De La Salle ? Quels exemples d'oubli de ſoi-même, de ſévérité pour ſon corps, de mépris du monde, de ſoif de la juſtice, de la pureté de cœur, d'une ſainte Paſſion pour les humiliations & les ſouffrances, de détachement de toutes les choſes de la terre, de l'amour de l'oraiſon, de l'union à Dieu, & de ſacrifice de ſoi-même, preſente l'hiſtoire de la vie de ce S. Prêtre ? Que de graces cachées dans ſon interieur ; que de mérites accumulez dans une vie ſi crucifiée, ſeront manifeſtez au jour de la révélation des cœurs !

Cet homme humble & doux de cœur, paroiſſoit un homme mort à tout, un homme en qui la nature n'oſoit plus ſe montrer, ni rien demander, un homme d'une vie toute ſurnaturelle, celeſte, divine, qui penſoit, qui parloit, qui agiſſoit comme un homme d'un autre monde, ou d'une nature différente ; un homme dont la vertu étoit devenuë l'élement, Dieu la vie, Jeſus-Chriſt l'ame & le centre. Dans la priere un Ange, à l'Autel un Seraphin, dans la conduite un homme Apoſtolique, dans les tribulations un vrai Job, dans la pauvreté, un nouveau Tobie ; dans l'abandon à la Providence, un autre François d'Aſſiſe, dans les rigueurs de la pénitence, un ſecond Abbé de Rancé, dans la pratique de l'obéïſſance, un Doſithée reproduit, dans l'exercice de toutes les autres vertus, un parfait Diſciple de Jeſus-Chriſt : voilà M. De La Salle repreſenté au naturel : on le reconnoit à ce portrait. La mort, terme fatal de la gloire des hommes, a commencé la ſienne. Sa mémoire eſt en bénédiction ; on lui donne rang parmi les Princes du peuple, qui dans le dernier ſiécle ont été l'honneur de l'Egliſe & des modéles de perfection.

O Triomphe de la Sainteté ! Les Tombeaux qui cachent les cendres des Princes & des Rois, triſtes reliques de leurs cadavres dans leur, tems ſi honorez, enſéveliſſent leur mémoire, & font revivre celle des Serviteurs de Dieu, en nous preſentant leurs exemples à imiter. O Sainteté ſi eſtimable & ſi peu eſtimée des mortels ! vous rendez la mémoire du Juſte éternelle, tandis que celle des autres hommes périt & s'évanoüit d'elle-même. Où ſont maintenant ces Heureux du ſiécle, idolâtres de leur fortune, enflez de leur grandeur, redoutez, reſpectez, recherchez, encenſez ſur la terre ? Ils ont amaſſé à grands frais une gloire fragile devant les hommes ; mais ils n'en ont point devant Dieu. Après avoir paru avec éclat ſur le théâtre du monde, ils ont diſparu tour à tour, & la mort qui les a enlevez à nos yeux, les a effacez de nôtre ſouvenir. Leur fortune s'eſt diſſipée,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

leur grandeur s'eſt évanoüie, leur nom eſt tombé dans l'oubli, *leur mémoire a péri avec le dernier bruit qu'elle a fait.*

Ah ! que nous diſent ces Mauſolées élevez à leur gloire ? Ils annonçent leur paſſage ; ils diſent qu'ils ont été & qu'ils ne ſont plus, & ils ſe plaignent de ſervir encore à leur vanité. Ils nous frapent par leurs parures ; ils arrêtent nos yeux ſur leurs ornemens : mais tandis qu'ils nous amuſent à admirer les inventions de l'art dans la matiere qui les compoſe, ils détournent nos penſées des triſtes & lugubres myſteres qu'ils enferment. A quoi aboutiſſent ces grands talens, qui élevent avec tant de gloire ſur le reſte des hommes, & qui ſont comme un caractere de Supériorité naturelle imprimé de Dieu en certaines ames, ſi la ſainteté ne les conſacre ? Fortune, dignitez, naiſſance, & tout ce que le monde eſtime le plus, vous êtes comptées pour rien dans le Ciel, vous n'êtes rien aux yeux d'un Dieu pauvre, humilié, crucifié ; Dieu qui ne connoît rien de grand que lui, ne canoniſe que les vertus qui rendent ſemblable à lui, & n'honore que ceux qui les poſſédent. Si aujourd'hui le monde les deshonore, il ſera un jour forcé de leur faire juſtice & de retracter ſes Jugemens. Dans ce jour où tout ce qui brille à nos yeux ſera reconnu pour vanité, où le Ciel & la terre diſparoîtront devant celui qui les a créez, où toute grandeur éclipſée devant la ſienne ne poura ſoutenir ſes regards, la Sainteté ſeule ſera en aſſurance. On verra toutes les Créatures aplaudir aux éloges que Dieu lui-même en fera. On verra les Réprouvez forcez de reconnoître l'équité des récompenſes dont Dieu la couronnera. Ha ! quel honneur pour ceux qui l'auront acquiſe ! Maintenant ils n'ont pour ſoutien que la Foi, pour conſolation que l'eſpérance, pour ſecours que la priere, pour exercice que la mortification, pour objet que le Ciel : leur vie cachée en Dieu, comme dit l'Apôtre, ne leur mérite en ce monde que des mépris : ils en ſont regardez comme la balaïeure ; mais Dieu à ſon tour les retirera de l'oprobre, il les manifeſtera à l'Univers, il les lui donnera pour Juges, il fera connoître leur nom, il publiera leurs mérites, il rendra gloire à leurs vertus, il les aſſociera à ſa félicité.

Ce ſont les ouvrages de ſa miſéricorde, les portraits de ſa Sainteté, les chefs-d'œuvre de ſa grace, les images de ſon Fils bien-aimé ; les objets de ſes complaiſances, les Vaſes d'élection à qui le Ciel eſt préparé, qui ſeuls ont acquis le droit d'y entrer, qui ſeuls en effet y ſont admis. Prenons-donc part à leurs vertus, ſi nous voulons en avoir à leur bonheur. Déterminons-nous à les imiter, ſi nous prétendons à leurs récompenſes.

F I N.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

APROBATION.

J'Ai lû par Ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux le ſecond Tome de *la Vie de Monſieur De La Salle, Inſtituteur des Freres des Ecoles Chrétiennes*; il contient de nouveaux exemples de Vertu & de Religion qu'a pratiqués ce ſaint Inſtituteur, juſqu'à la fin de ſes jours; & la lecture de ce ſecond Tome doit procurer au Public les mêmes avantages que le premier, & aux Freres des Ecoles Chrétiennes, la même édification. En Sorbonne ce 11. Décembre 1732.

Signé, DE MARCILLY.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

TABLE DES CHAPITRES,

PARAGRAPHES, ET SECTIONS.

LIVRE QUATRIE'ME.

L'eſprit, les ſentimens, & les vertus de M. De La Salle.

CHAP. I. *Pureté de la foi de M. De La Salle.* 201

ART. I. *Principes, maximes & Inſtructions de M. De La Salle à l'égard de l'Egliſe.*

§. 1. *Reſpect dû à l'Egliſe.* 203

§. 2. *Soumiſſion duë à l'Egliſe.* 208

§. 3. *Caractere de ſa ſoumiſſion duë aux déciſions de l'Egliſe.* 215

ART. II. *Courage de M. De La Salle à faire profeſſion ouverte de ſa Foi & à ſe déclarer contre les nouvelles doctrines, lorſqu'il etoit à propos de le faire.* 218

ART. III. *L'eſprit de Foi ou la vie de foi de M. De La Salle.* 229

§. 1. *Eſprit de Religion dont M. De La Salle étoit rempli.* 233

§. 2. *Eſprit Eccleſiaſtique qu'a toûjours fait paroitre M. De La Salle.* 236

SECT. 1. *La haute idée que notre S. Prêtre avoit de ſa dignité & de la ſainteté de ſon état : ſon zele pour la diſcipline Eccleſiaſtique.* 242

SECT. 2. *Son amour pour la ſainte vertu de pureté.* 248

CHAP. II. *La grande confiance que M. De La Salle avoit en Dieu, ſon détachement admirable & ſon abandon heroique à la divine Providence* 254

CHAP. III. *De la charité du S. Prêtre.* 269

ART. 1. *Premiere marque de l'éminente charité de M. De La Salle; ſon goût de Dieu & des choſes de Dieu.* 270

§. 1. *Le puiſſant attrait que M. De La Salle avoit pour la ſolitude, la vie cachée & le ſilence.* 271

§. 2. *Amour extraordinaire qu'avoit l'Inſtituteur des Freres pour l'oraiſon.* 277

§. 3. *Recuëillement profond & habituel de M. De La Salle en tous tems & en tous lieux, & ſon étude à ſe rendre la preſence de Dieu familiere & continuelle.* 290

§. 4. *Sageſſe & diſcretion de l'Inſtituteur des Freres des Ecoles Chrétiennes.* 298

§ 5. *Admirable modeſtie de M. De La Salle.* 307

§. 6. *La parfaite régularité de l'Inſtituteur des Freres.* 316

ART. II. *Seconde marque de l'éminente charité de M. De La Salle; ce qu'il a fait pour Dieu.* 332

§. 1. *Zele du ſaint Prêtre pour la gloire de Dieu.* 333

§ 2. *Zele de M. De La Salle pour le ſalut des ames.* 338

SECT. 1. *Zele incomparable & grace particuliere de M. De La Salle pour la converſion des pécheurs qui paroiſſoient deſeſpérez.* ibid.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

TABLE DES CHAPITRES.

SECT. 2. *Zele de M. De La Salle pour l'inſtruction & l'éducation Chrétienne de la jeuneſſe abandonnée.* 354
SECT. 3. *Zele de M. De La Salle pour la ſanctification des Freres.* 363
§. 3. *Caracteres de la charité de M. De La Salle pour le prochain, ſur tout à l'égard des Freres.* 370
§. 4. *Charité heroïque de M. De La Salle à l'égard de ſes ennemis & de ſes perſécuteurs, dans le ſuport des défauts du prochain, & dans ſon attention à ménager l'union & la concorde entre les Freres.* 379
ART. III. *Troiſiéme marque de l'éminente charité que M. De La Salle a euë pour Dieu; ce qu'il a ſacrifié & ſouffert pour Dieu.* 391
§. 1. *Admirable eſprit de pauvreté dans l'Inſtituteur des Freres.* ibid.
§. 2. *Profonde humilité de M. De La Salle.* 402
§. 3. *Son eſprit d'obéiſſance.*
SECT. 1. *La doctrine & les ſentimens de M. De La Salle ſur l'obéiſſance.* 423
SECT. 2. *Etenduë que M. De La Salle donne à la vertu d'obéiſſance, les conditions & les fondemens ſur leſquels il l'apuye.* 430
SECT. 3. *Les pratiques d'obéiſſance, ou la maniere de s'y exercer, que M. De La Salle enſeignoit.* 439
SECT. 4. *Les grands exemples d'obéiſſance que M. De La Salle a donné pendant toute ſa vie.* 444
§. 4. *Son eſprit de Pénitence & de Mortification.* 451
§. 5. *Sa patience & ſa douceur.* 466
CHAP. IV. *L'amour de M. De La Salle pour nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt.* 481
CHAP. V. *Dévotion de M. De La Salle envers la très-ſainte Vierge, ſaint Joſeph, ſaint Michel, les ſaints Anges & quelques autres Saints.* 487
CHAP. VI. *Quelques faits qui paroiſſent tenir du miracle arrivez devant & après la mort de M. De La Salle.* 494
CHAP. VII. *Concluſion de cette Hiſtoire. Portrait de l'intérieur de M. De La Salle.* 492

Fin de la Table des Chapitres du quatriéme & dernier Livre.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ABREGÉ

De la Vie de quelques Freres de l'Inſtitut des Ecoles Chrétiennes, morts en odeur de ſainteté.

AVANT-PROPOS.

LA Loi qu'on s'eſt faite de ne rien avancer que ſur le témoignage de ceux qui ont vû de leurs yeux & entendu de leurs oreilles, oblige de faire en peu de mots le recit des vertus de quelques Diſciples de M. De La Salle, dont la Vie a été la bonne odeur de Jeſus-Chriſt.

La ferveur dans les premieres années de l'Inſtitut des Freres des Ecoles Chrétiennes étoit ſi grande, les exemples de vertu étoient ſi héroïques & ſi fréquens dans la perſonne de l'Inſtituteur; le zéle de ſes premiers Diſciples pour l'imiter, étoit ſi ardent, que la ſeule vertu éclatante ſe faiſoit remarquer; de-là chez eux l'oubli des vertus & des hommes médiocres en vertus; de-là l'oubli même de quantité d'actions de vertu extraordinaires en elles-mêmes, mais devenuës ordinaires & communes par leur multitude, & par le nombre de ceux qui en donnoient des exemples; d'ailleurs l'état de Freres des Ecoles Chrétiennes ne permettant pas qu'ils vivent toûjours où même long-tems enſemble, par la néceſſité qu'il impoſe de les ſéparer & de les rendre comme ambulans dans des Ecoles de Païs différens & éloignez, ceux qui ſe ſont le plus diſtinguez dans la carriere de la perfection, ont perdu ſi ſouvent les Témoins de leur ſainte vie, qu'on ne ſçait à qui s'adreſſer pour en faire information: la plûpart même de ces Témoins étant morts, les autres étant diſperſez, il n'eſt pas poſſible de recüeillir leurs dépoſitions; le peu qu'on en dira, fera juger du reſte. Le jour du Seigneur nous en révélera davantage. Dieu a ſes deſſeins, quand il ne nous aprend pas tout ce que nous pourrions & voudrions ſçavoir de la vie de ces ames choiſies, qu'il a conduites au Ciel par la voye étroite.

Ce n'eſt pas ſans doute par hazard, que nous ne ſçavons rien ou peu de choſes de la vie des Patriarches, des Prophêtes, & des Hommes illuſtres en ſainteté, qui ont précédé la Loi de grace: La divine

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Providence a même laiſſé oublier la vie d'un nombre infini de Saints qui ont couru dans les voyes de la perfection ſur les traces de leur divin Maître. Il y a dans le Ciel une multitude innombrable de Saints de l'un & de l'autre ſexe, & de tous les Etats dont nous ignorons également le nom & la vie. Le peu que nous ſçavons de celle des Fondateurs de nôtre Religion, je parle des Apôtres, nous fait regretter ce que nous avons tant d'intérêt de connoître. Si le Nouveau Teſtament nous aprend une partie de ce qu'ont fait S. Pierre, S. Paul & S. Jean, il ne nous révéle preſque que les noms des autres Diſciples du Sauveur : ce qui eſt étonnant, c'eſt que ce ſilence paſſe juſqu'à la plus ſainte des pures créatures. Le peu que le S. Eſprit nous aprend de la vie & des actions de celle qu'il a fait un abîme de graces & de ſainteté, nous fait une Loi de vouloir ignorer ce qu'il lui a plû de nous cacher. Apres tout, ſi nous avons perdu la connoiſſance des vies d'une infinité de Saints, il nous en reſte en aſſez grand nombre, & plus qu'il ne faut pour aprendre à le devenir. Une partie du recit que nous allons faire, auroit dû trouver ſa place dans la vie de M. De La Salle, puiſque pluſieurs de ceux qui en ſont les objets, ſont morts avant lui ; mais comme on n'en avoit pas les Mémoires, quand on écrivoit l'hiſtoire de ſa Vie, on ſuplée à ce défaut par ce qui ſuit.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ABREGÉ
DE LA VIE
DU FRERE
BARTHELEMI,
PREMIER
SUPERIEUR GÉNÉRAL
DE LA SOCIETE'
DES FRERES DES ECOLES CHRE'TIENNES,
APRE'S MONSIEUR DE LA SALLE.

IL eſt juſte de donner la premiere place dans ce petit Recüeil des Vies de quelques Diſciples de M. De La Salle, à celui qui fut ſon Succeſſeur dans la conduite de l'Inſtitut, & qui devenu Supérieur du S. Homme, ſe regarda toûjours comme ſon humble Diſciple.

S'il ne s'agiſſoit ici que de faire l'Eloge du Frere Barthelemi, il ſuffiroit de dire qu'il a été l'Enfant le plus attaché à ſon Pere, le Diſciple le plus ſoumis à ſon Maître, & l'image la plus parfaite du S. Inſtituteur. Honoré de ſa plus grande confiance, Dépoſitaire de ſes ſecrets les plus cachez, Compagnon preſque inſéparable de ſa Perſonne, Témoin familier de ſa conduite, il devint le premier héritier de ſon autorité, après avoir reçû les prémices & la plénitude de ſon eſprit : autorité qu'il exerça avec tant de perfection, que les Freres ne crurent preſque pas avoir perdu leur Pere, tandis qu'ils poſſedoient ce Fils qui lui reſſembloit ſi bien, & qui le repreſentoit ſi parfaitement. C'étoit au F. Barthelemi que M. De La Salle communiquoit ſon cœur, déclaroit ſes deſſeins, confioit ſes peines & ſes chagrins, demandoit même avis. Il lui donnoit part au gouvernement ; il partageoit avec lui l'autorité : après avoir tenté pluſieurs fois de s'en décharger en entier ſur lui, il l'en laiſſa revétu quand il ſe rétira en Provence. Et enfin, à ſon retour il réüſſit à accomplir le grand vœu qu'il avoit fait de ſe mettre aux pieds du Frere Barthelemi, en le faiſant élire en ſa place

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Nous garderons dans cet Abregé le même ordre que dans la Vie de Monſieur De La Salle. Dans le premier Chapitre nous donnerons l'Hiſtoire de la Vie & de la mort du Frere Barthelemi, & dans le ſecond nous parlerons de ſes vertus.

CHAPITRE PREMIER.

Qui contient l'Hiſtoire de la Vie du Frere Barthelemi.

1. Sa naiſſance, ſa famille.

LE Frere Barthelemi, né d'une Famille vile & obſcure, n'eut rien de grand devant le monde, que ſa vertu. Ses Parens étoient pauvres, mais craignans Dieu, & du nombre de ceux que la Sainte Ecriture apelle ſimples, juſtes & droits de cœur. Le Pere faiſoit par état ce que le Fils fit dans la ſuite par vocation : Il étoit Maître d'Ecole, mais Maître d'Ecole Chrétienne ; car, ſi obligé de vivre de ce métier il ne pouvoit pas rendre ſes ſervices gratuits, il les rendoit ſanctifians, en les exerçant avec pieté & en tâchant d'inſpirer la crainte de Dieu à ceux qui venoient recevoir ſes Leçons: Cette diſpoſition ſi néceſſaire à ceux qui inſtruiſent la Jeuneſſe, & cependant ſi rare en ceux qui le font en mercenaires, gagnoit à celui-ci toute la confiance des Habitans du lieu où il demeuroit. Il y étoit chéri & honoré ; & on le chargeoit avec aſſûrance de l'Inſtruction d'une Jeuneſſe, qui prend ſes premiers plis pour le bien ou pour le mal, dès qu'elle en reçoit les premieres Leçons, ou qu'elle en voit les premiers exemples. La Mere ſemblable à ſon Mari étoit une de ces femmes ſages, qui font le bonheur de l'homme, & que Dieu lui promet dans les Ecritures ou comme récompenſe de ſa vertu, ou comme don de ſa pure libéralité. Pieuſe, modeſte, tranquille, amie de la paix & de l'union, elle faiſoit les délices & les richeſſes de celui qui la poſſedoit, & elle vivoit avec lui ſans bruit, ſans querelles, reſpectée également au-dedans & au-dehors de ſa maiſon.

Deux enfans jumeaux furent le fruit de leur mariage, & tous deux furent héritiers de leur vertu, qui fut l'unique patrimoine qu'ils avoient à attendre.

Le fils dont nous parlons, nommé Joſeph ſur les Fonds de Bâtême, eut toute ſa vie la plus tendre dévotion envers ſon S. Patron. Il nâquit le 11. Février 1678. dans un Bourg, nommé Saint, au Diocèſe de Cambray.

Son Pere qui s'apelloit Truffet, n'ayant point d'autre héritage à lui laiſſer que celui de ſa pieté, eut grand ſoin de la lui faire ſucer avec le lait, & de l'élever dans la crainte du Seigneur. D'abord que l'Enfant put parler, le Pere lui aprit ce qu'un Chrétien doit ſçavoir, & cultiva avec attention une terre qui ne tarde pas de produire le fruit des vices ou des vertus, ſelon qu'elle en eſt enſemencée.

L'heureux Pere ne ſemoit pas dans une terre ingrate ; il trouvoit en ſon fils un cœur préparé par la grace, qui ne montroit que de l'inclination pour le bien, & une docilité propre à recevoir les impreſſions de la plus haute vertu. Ainſi l'Enfant croiſſoit à ſes yeux en âge & en pieté. *Prévenu*, ce ſemble, *du Seigneur par les bénédictions de ſa douceur*, il ne laiſſoit remarquer en lui que de la répugnance pour le mal, & du penchant pour le ſervice de Dieu. Soumis à ſes Parens, il en faiſoit les délices ; doux & débonnaire par caractère, il ſe rendoit ai-

Ps. 20. v. 3.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

mable à tout le monde ; porté à la priere & modeſte à l'Egliſe, il étoit l'exemple de ſes Compagnons.

II. Il étudie, & il ſe conſacre à l'Etat Eccléſiaſtique.

Le jeune Joſeph paroiſſant né pour les Belles-Lettres auſſi-bien que pour la pieté, après en avoir reçû les premiers élemens, fut envoyé à Doüay dans le Collége des Peres Jeſuites, où il fit avec diſtinction ſes baſſes Claſſes, & étudia enſuite la Philoſophie.

Ses Parens le deſtinoient à l'Etat Eccléſiaſtique, & il s'y deſtinoit lui-même ; car tous ſes penchans le portoient vers le Sanctuaire. Il aimoit la priere, le Chant & les Cérémonies de l'Egliſe. Son atrait pour ces fonctions lui en donnoit du goût, & rien autre choſe ne flâtoit ſes inclinations. Ainſi ravi de trouver les deſirs de ſon Pere conformes aux ſiens, & croyant voir dans cet accord les marques de ſa vocation, il ne penſa plus qu'à préparer par de ferventes prieres ſa conſécration au ſervice des Autels.

Inſtruit des devoirs & des obligations Eccléſiaſtiques, dont il avoit fait une ſérieuſe étude, il ſe preſenta à la Tonſure ; & il la reçut avec tant de pieté, qu'il parut au ſortir des mains de l'Evêque *dépoüillé du vieil homme & revêtu du nouveau, créé ſelon Dieu dans la juſtice & la ſainteté.* Depuis ce jour, aſſidu à la Paroiſſe & au Service divin, il fuyoit avec vigilance les occaſions propres à diſſiper, & avec encore plus de ſoin, la rencontre de ceux de ſes Compagnons qui étoient peu réglez ; perſuadé que le plus grand écüeil de la vertu naiſſante eſt le mauvais exemple, & qu'on ne ſe défend pas long-tems contre les aproches du vice : Si la plus ſolide & la plus ancienne vertu en ſa preſence a ſujet de trembler, l'expérience aprend que ſa contagion eſt l'écüeil funeſte, où celle qui commence ne manque pas d'échoüer, & qu'on ne tarde pas de devenir ce que ſont ceux qu'on hante. On aprend aiſément le mal au milieu de ceux qui le font ; & on n'eſt pas long-tems à le commettre, quand on en a connoiſſance. La contagion du vice, ſemblable à celle de la peſte, fait de rapides progrez dans le cœur de ceux qui le voyent. A peine en eſt-on témoin, qu'on s'en rend criminel, ſur-tout dans le premier âge.

Epheſ. c. 4. v. 22. & 24.

III. Il ſe ſent inſpiré de quitter le monde.

Le jeune Joſeph ſi attentif à défendre de la malignité du mauvais exemple, & ſi ſoigneux de dérober aux flâteuſes tentations des compagnies dangéreuſes ſon innocence allarmée des moindres périls, ne la crut pas encore aſſez en ſûreté avec toutes ces précautions, tandis qu'elle demeureroit expoſée au milieu du monde. Témoin lui-même des périls que la vertu y court ; & ne pouvant ſe diſſimuler ni les perſécutions qu'elle y ſouffre, ni les piéges qu'il lui tend, il ſe ſentoit fortement inſpiré de la mettre à couvert dans quelque ſainte Communauté. Cependant en garde contre la légereté naturelle à ceux de ſon âge, & apréhendant que ſon deſir ne fût un de ceux que ſaint Paul apelle *juvenilia deſideria, deſirs de jeune homme*, qui s'évanoüiſſent auſſi aiſément qu'ils ſe forment, ou qui s'éxécutent avec autant d'imprudence qu'ils ont été conçus, il ne précipita rien, & afin d'avoir tout le tems de l'examiner & de le faire examiner, & d'éprouver quel étoit l'eſprit qui l'inſpiroit, il pourſuivit ſon cours de Philoſophie.

Quand il fut achevé, ſes Maîtres qui le regardoient comme un jeune Clerc de grande eſpérance, qui couroit d'un même pas dans la carriere de la vertu & de la ſcience, lui conſeillerent de commencer ſa Théologie. Il le fit, quoiqu'avec peine ; parce qu'il penſoit moins à devenir ſçavant, qu'à devenir ſaint. Cependant, comme la Théologie eſt la ſcience de Dieu & de ſon Fils Jeſus-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Chriſt, en étudiant la nature & les perfections de l'Etre immuable, éternel & infini, ſes ouvrages & ſes bienfaits, qui le rendent infiniment aimable, il aprit à l'aimer davantage : en étudiant les Myſteres de l'Homme-Dieu, ſes vertus & ſes exemples, il conçut le généreux deſſein de l'imiter & de terminer toutes ſes études par celle du Livre des Elûs, qui eſt Jeſus-Chriſt en Croix. Mais de plus en plus convaincu que le monde ennemi de cette divine ſcience, n'eſt pas le lieu propre à l'acquerir, il prit enfin le deſſein d'en ſortir & d'en chercher un où la ferveur, l'auſtérité & le bon exemple, puſſent ſoûtenir ſa bonne volonté, & lui donner rang parmi les enfans du Calvaire.

IV. Vains efforts que font ſes Parens, pour le détourner de ſon deſſein.

Quelque ſecret que fût ſon deſſein, il le trahit lui-même en montrant moins d'ardeur pour l'étude, & plus d'inclination pour la retraite. Les Maîtres ſous leſquels il étudioit, en l'étudiant lui-même, lûrent dans ſon cœur ſes diſpoſitions. Ses Parens en furent avertis & allarmez. Prieres, larmes, témoignages de tendreſſe, tout fut mis en uſage pour retenir un Fils qu'ils regardoient comme la reſſource de leur famille, & le bâton de leur vieilleſſe. Ainſi en cette occaſion l'intérêt & l'amour s'accordant enſemble, pour rendre éloquens des Parens qui croyoient tout perdre s'ils perdoient ce Fils, épuiſérent toutes les raiſons que ces deux paſſions ont coûtume de fournir, pour lui perſuader de demeurer dans l'Etat Eccléſiaſtique, & de ne les point priver tout à la fois & des ſecours de ſon Miniſtere, & de la douceur de ſa preſence; mais en vain : le jeune homme, en comparant intérêt à intérêt, ne voulut point balancer les intérêts de ſon ame avec ceux de ſa famille. L'unique néceſſaire lui parut ſeul mériter ſes attentions. D'ailleurs perſuadé que le gain du monde entier, ſelon la parole de Jeſus-Chriſt, ne pourroit pas le dédommager de la perte de ſon ſalut, il abandonna aux ſoins de la Providence divine ceux qui lui avoient donné la vie, dans l'eſpérance qu'elle pourvoiroit à leur ſubſiſtance, & que des Parens que leur Fils ne quittoit que pour chercher le Royaume de Dieu, trouveroient dans la bonté de celui qui écoute les cris des petits corbeaux, une reſſource abondante à tous leurs beſoins.

Le Pere étonné de la réſolution de ſon Fils, fit joüer un autre reſſort pour l'ébranler. En voulant paroître également ſcandaliſé de ſon ingratitude & de ſa dureté, il lui reprocha ces deux vices, & tâcha de lui perſuader qu'il ſe rendroit coupable de ces deux péchez, & même d'injuſtice s'il abandonnoit des Parens, qui après lui avoir donné la vie, s'étoient épuiſez pour le ſoûtenir dans ſes études. Ce reproche étoit d'autant plus piquant, qu'il étoit vrai ; auſſi penſa-t'il faire échoüer le deſſein du jeune homme. Le Pere, pour le rendre plus efficace, le lui fit répéter par la bouche de tous ſes Parens & amis, qui tous ſe réünirent pour ſolliciter le jeune Joſeph de manquer de fidélité au S. Eſprit, ſous prétexte qu'il ne devoit pas regarder comme venant de Dieu un deſſein qui portoit des caractéres manifeſtes d'injuſtice, de dureté & d'ingratitude pour ſes Parens.

L'embarras de nôtre Joſeph ne fut pas petit. La crainte de couvrir ſous l'aparence du renoncement Evangélique l'imprudence & la témérité, arrêta ſes pas & l'obligea de recourir de nouveau à la priere. Mais plus il conſultoit Dieu & plus il invoquoit ſon Eſprit ; plus il ſe ſentoit preſſé de quitter le monde. Cette voix, *ſortez du milieu de Babylône*, ſe faiſoit entendre dans le fond de ſon ame, & lui annonçoit qu'il ne pouvoit ſe mettre à couvert des dangers du monde, que par la fuite & l'exil volontaire. Ces paroles de Jeſus-Chriſt :

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Qui aime pere & mere plus que moi, n'eſt pas digne de moi, ſe dévelopant à ſes yeux, le laiſſérent étonné & ſcandaliſé de lui-même, de ce qu'il héſitoit à préferer l'amour du Créateur à l'amour de la créature. Ainſi également confus de la tendreſſe de ſon cœur & de l'illuſion de ſon eſprit, il ſe hâta d'oublier la maiſon de ſon Pere, & de prendre ſa route vers le Deſert.

V. Il va à la Trappe, mais il n'y eſt pas reçu.

Celui où il ſe retira, célébre ſous le nom de la Trappe, étoit alors, comme il l'eſt encore aujourd'hui, le Miracle de l'Egliſe & le Miroir de la ferveur primitive de l'Etat Monaſtique, ſous la conduite de ſon nouveau Bernard, Dom Jean Hermant le Boutillier de Rancé, qui vivoit encore.

A l'entrée de cette Maiſon, qui peut à bon titre porter le nom de *Priſon*, que S. Jean Climaque donne à un fameux Monaſtere de Pénitens, qui fait également l'horreur de la nature & l'honneur de l'Egliſe par les auſtéritez qui s'y pratiquent, nôtre jeune Clerc demeura interdit, effrayé & en diſpute avec lui-même, dans la crainte de ne pouvoir ſoûtenir un genre de vie qui paroiſſoit ſi fort au-deſſus de la foibleſſe humaine. Sa complexion foible & délicate en faiſant croître la difficulté, augmenta le combat en augmentant ſon incertitude; & il commença à deſeſpérer de trouver, ou aſſez de forces dans ſon tempéramment pour porter un joug ſi peſant, ou aſſez de graces dans ce nouvel état, pour le rendre plus doux & plus leger.

Cependant ſon courage, ſans ſe démentir, luttoit, pour ainſi dire, avec une nature allarmée, & rapelloit pour la fortifier toutes les vûës de Foi, qui l'avoient animé contre les obſtacles paſſez & qui ſuffiſoient pour le ſoûtenir contre les difficultez preſentes. Ainſi, eſpérant contre toute eſpérance & ſourd aux cris de la nature, il expoſa au ſaint Abbé le ſujet de ſon voyage, & le pria de lui donner place parmi ces hommes crucifiez, dont il étoit le Chef.

L'Homme de Dieu, qui poſſédoit en perfection le don de diſcernement, lui répondit ſans heſiter, comme s'il l'eût ſçû par révélation, que Dieu ne l'appelloit pas à la Trappe, & que la rigueur de la Régle étoit au-deſſus de ſes forces. Cet Arrêt déciſif frapa le jeune Eccléſiaſtique, qui avoit eu beſoin de toute ſa généroſité pour faire une demande que la nature démentoit en lui. Il en fut conſterné, comme s'il eût vû la porte du Paradis fermée. Sa douleur parut ſur ſon viſage, & la triſteſſe jointe au ſilence fit entendre au ſaint Abbé la peine que le jeune homme reſſentoit d'un refus ſi poſitif. M. de Rancé en fut touché; & pour conſoler le Poſtulant, il lui aprit que Dieu le deſtinoit à un autre état; & après lui avoir témoigné le regret qu'il avoit de ne le pouvoir contenter, il le congédia avec ſa bonté ordinaire.

Le jeune Clerc dans des diſpoſitions fort contraires à celles du jeune homme de l'Evangile, qui ne put ſe réſoudre à échanger ſes biens avec la pauvreté de Jeſus-Chriſt, s'en alla triſte & affligé de ce qu'il n'avoit pû obtenir place parmi les Habitans de la nouvelle Thébaïde: Mais la ſuite lui aprit la vérité de ce que lui avoit dit le célébre Abbé de Rancé, que Dieu avoit d'autres vûës ſur lui. Elles vont inſenſiblement ſe développer à ſes yeux, & lui montrer que Dieu le réſervoit pour un état preſque auſſi pénitent, & beaucoup plus abject & humilié que celui de la Trappe. Le profit qu'il tira de la vûë de cette illuſtre Ecole de pénitence, fut un nouveau deſir de la faire, & de trouver en ce genre des modéles à imiter, pareils à ceux qu'il venoit de voir.

Obligé de ſortir de la Trappe, il la chercha par-tout, & il ne fut content que quand il la trouva dans la nouvelle Communauté de M. De La Salle, où il fut

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

également ſurpris & édifié d'y pouvoir ſuivre le plan de pénitence qu'il s'étoit tracé ; mais la main de Dieu ne le mena pas-là d'abord. Au ſortir de la Trape, il tomba dans une maiſon fort diférente ; c'étoit un Prieuré de Chanoines Réguliers, dont le Prieur ſouhaitoit autant la réforme, que les Religieux l'appréhendoient. Le nouveau venu qui parut au Prieur un homme propre à ſeconder ſes pieux deſſeins, en fut reçû comme un envoyé du Ciel. De même goût, de même eſprit, déja ils tentoient par des exemples communs, de rappeller la régularité ancienne & la ferveur primitive : mais le deſſein fut avorté preſque auſſi-tôt que conçû ; car les anciens Religieux amis de la vie libre & relâchée, obtinrent par leur crédit auprès des premiers Superieurs, que le noviciat fût fermé. Ainſi notre jeune Eccleſiaſtique introduit dans cette maiſon par une porte, en fut chaſſé par l'autre. Le Prieur au deſeſpoir de voir échoüer ſon pieux projet, en propoſa un autre à ſon novice, qu'il regardoit comme un homme de grande eſperance & propre à favoriſer le deſſein d'une réforme : ce fut d'aller la porter dans une maiſon encore plus mitigée que la ſienne, qui par-là ſeroit peut-être plus diſpoſée à la recevoir : Mais cette propoſition ne fut pas du goût d'un homme qui cherchoit la ferveur, & qui ſe croyoit fort incapable de la reſſuſciter où elle étoit éteinte. C'eſt ce qu'il repliqua au Prieur, qui fut enfin obligé de le laiſſer aller, quoi-qu'à ſon grand regret, parce qu'il voyoit tous ſes projets de réforme renverſez par ſa retraite.

VI. Il entend parler de l'Inſtitut des Freres des Ecoles Chrétiennes, & il ſent ſon cœur ſe tourner pour cette vocation.

Tandis que le jeune Clerc, preſque ſans eſpoir de trouver le lieu propre à fixer ſes deſirs ſur la perfection, & à éxécuter le plan qu'il s'en étoit formé, demeuroit incertain & inquiet ſur le parti qu'il devoit prendre ; la divine Providence qui méne tout à ſes fins par des voyes auſſi infaillibles qu'impénétrables, porta à ſes oreilles des nouvelles de l'Inſtitut des Freres des Ecoles Chrétiennes.

Dans le tableau qu'on lui traça d'une Societé naiſſante, conſacrée à l'inſtruction & à l'éducation de la jeuneſſe la plus pauvre & la plus abandonnée, & de la vie Evangelique de ceux qui la compoſoient, gens qui à l'exemple des Apôtres, ſemoient dans les larmes, & ne moiſſonnoient ſur la terre que les opprobres & les mépris, il commença à reſpirer & à eſperer qu'il pourroit trouver hors de la Trappe, ce qu'il y étoit allé chercher, une vie crucifiée & la ferveur des premiers Chrétiens. Ainſi piqué de curioſité, il voulut ſçavoir en détail le genre de vie de ce nouvel Inſtitut, & à qui il falloit en demander l'entrée. Il fut pleinement inſtruit, & il apprit que s'il avoit pour la mortification, pour la pauvreté, pour les injures & les ignominies, les inclinations que l'Evangile inſpire, il pourroit les contenter dans la nouvelle Congrégation. Le récit qu'on lui en fit, tout affreux qu'il étoit à la nature, répandit la joye dans ſon cœur. Il entendit en même-tems une voix ſecrette qui lui diſoit : *Voilà le lieu où Dieu t'appelle*, ainſi qu'il l'a rapporté lui-même. Fidelle à la volonté de Dieu, ſans attention à la chair & au ſang, il courut à l'exemple de ſaint Paul, où la grace l'appelloit, en prenant la route de Paris ; mais tandis qu'il avançoit à grands pas, une profonde triſteſſe qui ne pouvoit venir que du démon, le ſaiſit, & peu s'en fallut qu'elle ne le fit retourner en arriere.

VII. Tentations qu'il éprouve à ce ſujet.

Alors les plus noires vapeurs formant une ſombre nuit dans ſon eſprit, le genre de vie dont le portrait lui avoit paru ſi beau, ne lui preſenta plus que des

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

des horreurs. Tout en lui frémit. Son imagination lui montroit une mort prochaine, ou une vie pire que la mort. La nature menacée d'un long martyre de pénitence, s'effrayoit à meſure qu'elle approchoit du lieu ou elle devoit être immolée. Ecoutons-le lui-même expliquer la ſituation où ſe trouvoit alors ſon cœur. „ Cette maniere de vie, dit-il, qui d'abord m'avoit paru ſi agréable, „ me ſembla tout à coup inſupportable. Ce dénuëment entier de toutes choſes; cette parfaite dépendance; cette profeſſion publique du mépris du monde; cet état d'abjection dont on m'avoit fait la peinture, me frapérent ſi „ fort l'imagination, que je ne crûs pas pouvoir me gêner juſqu'à ce point. „ Le tentateur profitant de ma foibleſſe, ne s'en tint pas-là: en me faiſant „ voir en eſprit ces Freres, il me tenoit ce langage: Gardes-toi de te ranger avec eux; car ſi ta petite complexion ne t'a pas permis de reſter à la „ Trappe, quelle eſperance as-tu de demeurer dans un lieu où la vie eſt une „ mort véritable, par l'étude qu'on y fait de mourir à ſoi-même. Un gros „ habit ſouvent plein de piéces leur couvre le corps, leur nourriture répond „ au vétement. Et ce qui y eſt tout-à-fait inſupportable, c'eſt qu'on y vit „ dans une gêne & une ſujettion continuelle. Telles étoient les penſées de „ mon eſprit & les agitations de mon cœur, lorſque je faiſois diligence „ pour aller embraſſer cet état pauvre & humble. Je fus même fort découragé „ & ſur le point de quitter mon entrepriſe; mais m'étant recommandé à „ Dieu, je repris courage, & je me diſois à moi-même en me reprochant ma „ lâcheté: Où eſt donc cette premiere ferveur qui te pouſſoit à te donner à „ Dieu dans un Ordre des plus auſtéres? Quoi! tu prends l'épouvente ſans „ avoir pris les armes pour combattre? O quelle lâcheté! O le lâche! O le „ lâche! „

C'eſt ainſi qu'il ſortit enfin victorieux de la tentation preſque à ſon entrée à Paris. Alors rendu à lui-même, & libre d'écouter la voix de Dieu, tout ſon empreſſement fut de chercher ſon Ananias. Il le trouva, & il en fut reçû avec la charité qui lui étoit ordinaire.

VIII. Son entrée au Noviciat.

Quand le ſerviteur de Jeſus-Chriſt ſe vit en la maiſon des Freres, ſa joye plus grande que n'avoit été ſa triſteſſe, lui fit ſentir qu'il étoit dans le lieu où Dieu l'appelloit, & qu'il étoit tems enfin d'éxécuter le plan de perfection qu'il avoit formé. Son entrée au Noviciat lui apprenant que ce n'étoit pas dans un lieu de repos, mais dans un camp de guerre qu'il étoit entré; il en fit, pour ainſi dire, ſa place d'armes, & ne penſant plus qu'à combattre les trois ennemis de l'homme, le monde, le diable, & la chair, il devint bientôt le modéle des autres. La ferveur, la mortification, la modeſtie, la régularité, le ſilence, le recueillement, la douceur & la docilité de ce nouveau venu, apprirent aux novices les plus avancez, qu'ils pouvoient ſur ſes pas marcher encore plus vîte dans les voyes épineuſes de la perfection, & qu'ils avoient en lui un Capitaine, qui quoique le dernier venu y marchoit le premier.

Le joug du Seigneur que le démon avoit repreſenté au ſoldat de Jeſus-Chriſt, comme un joug accablant, lui parut d'abord ſi doux, qu'il eût cru ſe voir dans le Paradis terreſtre, ſi le démon l'eût laiſſé long-tems en paix joüir de ſes délices; mais l'ennemi qui avoit ſçû chercher Adam dans le jardin d'Eden, l'y tenter, & l'en chaſſer, ne laiſſa pas long-tems tranquille ce fervent novice, & fit tous ſes efforts pour le retirer d'un lieu où il lui devenoit de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

jour en jour plus formidable. La priere & l'ouverture de cœur furent les ressources du Novice contre la tentation, & il la vit se dissiper au moins pour un tems, en recourant à Dieu avec ferveur, & en découvrant sa peine avec humilité & candeur à celui qui lui tenoit la place de Dieu.

Pendant ce tems de calme, suivi bien-tôt après des plus furieuses tempêtes contre sa vocation, il reçut l'habit de Frere avec autant de joye qu'il en avoit eu peur d'abord, & il tint à grand honneur de porter les livrées de la pauvreté, à l'exemple de celui qui étant la source de tous biens, a épousé notre indigence, ainsi que parle saint Paul. Cet habit regardé alors comme un habit d'ignominie, loin de lui faire honte, en devenant pour lui une leçon de l'amour des mépris & des opprobres, lui aprenoit à les recueillir avec une sainte avidité. Il s'en paroit, comme d'une robbe de gloire, pouvant dire avec le Prophète : *Je me réjoüirai dans le Seigneur*, & *mon ame pénétrée de douceur, tressaillera de joye en son Dieu, parce qu'il m'a revétu de l'habit de salut*, & *enveloppé du vétement de justice*, & *qu'il m'a paré comme un époux qui porte la couronne sur la tête*, & *comme une épouse ornée de colliers de perles & de pierres précieuses*.

Le nom de Barthelemi qu'on lui donna, fut une autre leçon qui l'instruisit de ce qu'il avoit à faire sous ce nouvel habit, s'il vouloit en tirer le fruit & en mériter la récompense. Cette leçon lui aprenoit que l'Institut naissant ne vouloit que des hommes prêts à souffrir dans l'ame le martyre que le saint Apôtre avoit enduré dans le corps, c'est-à-dire des hommes qui eussent le courage de se dépoüiller, ou plûtôt, selon la force de l'expression de saint Paul, d'écorcher le vieil homme pour se revétir du nouveau : supplice qui à la verité n'a rien de sanglant, selon la remarque de saint Bernard, mais que la durée & la difficulté rend cependant plus cruel. Il n'y a que ceux qui s'étudient à mourir entiérement à eux-mêmes, & à vaincre par une généreuse & continuelle mortification, tous les instincts de la nature & les surprises de l'amour propre, qui sçachent ce qu'il en coute. La victime sans cesse le couteau dans la gorge, à tous momens immolée sans recevoir aucun coup meurtrier, toûjours vivante & toûjours mourante, éprouve ce que dit un saint Docteur de l'Eglise, que la vie d'un Chrétien parfait est une croix & un martyre continuel. Notre novice en fit l'expérience. Pour porter à juste titre le nom de Barthelemi, il voulut imiter le martire du saint Apôtre, & se livrer sans réserve & sans relâche au combat contre la chair & les sens, contre les vices & les passions, contre les répugnances & les inclinations naturelles.

Une pareille violence faite à la nature, en faisant sentir au fervent disciple de M. De La Salle tout ce que la mortification a de plus affreux, ne pouvoit pas durer long-tems sans qu'elle en fit ses plaintes. Et ce furent ces cris d'une chair, ce semble, poussée à bout, qui parurent réveiller l'ennemi & renouveller toutes ses tentations.

IX. Il éprouve de nouvelles tentations.

Que ne lui dit-il point contre l'habit qu'il portoit, contre la vie qu'il menoit, & sur tout contre la guerre qu'il se faisoit ? Le démon pour rendre plus affreux au novice les portraits qu'il lui avoit faits de l'Institut naissant, y ajouta de nouveaux traits, & tâcha de lui persuader de sortir au plûtôt d'une terre qui sembloit dévorer ses habitans. Le démon parla, mais il ne fut pas écouté. Le novice accoûtumé à l'entendre appuyer les murmures de la nature, trouva dans la priere, dans la simplicité & dans l'ouverture de cœur, à son Su-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

périeur, des armes victorieuſes pour le chaſſer. Il ne fut pas long-tems ſans revenir à la charge. En cherchant dans la foible compléxion du novice des raiſons ſpecieuſes contre une vie ſi pauvre & ſi dure, il y trouvoit de fortes armes contre ſa vocation ; & par ſon opiniâtre importunité à lui repreſenter qu'il pourroit moins réſiſter à ce nouveau genre de vie qu'à celui de la Trappe, il l'ébranloit quelquefois, & le voyoit prêt à ſuccomber. Alors le novice élevoit les yeux vers le Ciel, & proſterné devant Dieu, confus de ſa foibleſſe, il invoquoit le ſecours du Tout-puiſſant. Devenu plus fort par cet humble aveu de ſa miſere, & par la grace qui ſuit la priere, il alla répandre ſon ame dans le ſein de M. De La Salle, en lui découvrant & la force de la tentation, & le ſentiment de ſa foibleſſe, & le danger où il étoit de ſuccomber. Le ſaint homme après l'avoir conſolé, & lui avoir donné de nouvelles inſtructions pour ſortir victorieux de ce combat, pria & fit prier pour lui. Enſuite dans l'eſperance que l'emploi laborieux des Ecoles pourroit diſſiper la tentation, en faiſant un peu ſortir de lui-même un homme qui y paroiſſoit trop renfermé, il l'envoya à Chartres pour l'exercer.

X. Un mal fâcheux qui lui ſurvient, le guérit de ſa tentation.

Le Frere Barthelemi, après y avoir demeuré quelque-tems aſſez tranquille, aprit que le tentateur l'y avoit ſuivi, & que s'il avoit mis les armes bas, ce n'étoit que pour les reprendre avec plus de fureur. Le combat & la réſiſtance furent pendant long-tems également opiniâtrez ; mais enfin la durée de l'attaque la rendant ennuyeuſe, le ſoldat de Jeſus-Chriſt prêt à ſuccomber, en ſortit victorieux par un de ces reſſorts ſecrets de la divine Providence, qui méne ſes élûs à ſes fins par des voyes impénétrables. Notre Frere frapé d'un mal très-fâcheux, fut obligé d'appeller les Chirurgiens, & il eut tant à ſouffrir ſous leurs mains, qu'il ſe trouva incapable d'éconter le tentateur. Le fer & le feu employez ſur ſa chair, furent le vrai reméde de ſon ame. Car elle demeura délivrée de la tentation, ſans que le corps pût être parfaitement guéri.

XI. M. De La Salle le rappelle à Paris, & le charge du Noviciat.

L'incommodité qui en fut la ſuite, & qui dura pluſieurs années, le rendant incapable de s'acquitter des fonctions de l'Ecole, M. De La Salle le rappella à Paris, & le chargea de la conduite du Noviciat. Il parut né pour cet emploi de ferveur, d'abord qu'il en exerça l'office, tant il avoit de grace & de talent pour bien élever & cultiver les plantes confiées à ſes ſoins. Sa douceur toûjours victorieuſe de leurs répugnances, les menoit comme par la main avec tant de joye & de facilité dans les ſentiers épineux de la vertu, qu'ils ſembloient n'en plus ſentir les difficultez, & on ne ſçavoit ce qu'on devoit le plus admirer en lui, ou ſon adreſſe à les reprendre & à les corriger de leurs fautes, ſans leur cauſer de peine, ou ſon exactitude à faire obſerver les plus petits articles de la régle, ſans leur devenir importun. Les paroles de grace qui ſortoient de ſa bouche, jointes à ſes exemples, rendoient ſa conduite auſſi douce qu'il l'étoit lui-même ; & cette douceur ſans dégénérer en foibleſſe, devenoit efficace par une fermeté égale, qui l'accompagnoit par-tout.

Sa vigilance ſans relâche, en le tenant toujours occupé du ſoin de les faire avancer dans les voyes de Dieu, lui inſpiroit chaque jour des ſtratagêmes pieux & innocens, pour leur découvrir les plus legeres impreſſions des vices & des paſſions, & les en corriger d'une maniere capable de les engager à s'en corriger eux-mêmes. De ſorte que cette ſainte intelligence qu'il y avoit entre lui & eux, contre tous les ennemis de la perfection, leur rendoit le combat moins pénible & la victoire plus prompte.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

XII. Sa conduite à l'égard des Novices.

Quand il traitoit des vices ou des paſſions, il le faiſoit avec tant d'art, que celui dont il parloit le dernier, leur paroiſſoit toûjours le plus odieux ; celui qu'ils avoient le plus à craindre, & celui auquel ils devoient commencer à déclarer la guerre. Son diſcours avoit-il l'acquiſition des vertus pour objet ? Celle-là paroiſſoit toûjours la plus belle, la plus importante & la plus néceſſaire, dont il venoit de parler. De cette ſorte, il n'y avoit aucun vice dont il ne leur fit craindre les funeſtes effets, & contre lequel il n'excitât leur juſte colere : il n'y avoit aucune vertu qui ne parût leur manquer, leur être abſolument néceſſaire, & dont l'acquiſition pût être retardée quand il leur en avoit prouvé la néceſſité. Il leur montroit entre tous les vices & entre toutes les vertus, une liaiſon ſi néceſſaire, qu'il falloit pour en détruire un, combattre tous les autres ; & pour en poſſéder une, les pratiquer toutes. A l'entendre, le vice dominant en nous, forme tous les autres, & tous les autres le nourriſſent & l'autoriſent : d'un côté, en vain entreprend-t'on de ſe défaire de ceux-ci, ſi on ne travaille à exterminer celui-là : de l'autre côté, en vain déclare-t'on la guerre au principal, ſi on ne l'étend à ceux qu'il entretient. La vertu qui nous manque & qui nous eſt la plus néceſſaire, demande que toutes les autres contribuent à ſon acquiſition ; & elle par un retour réciproque, porte toutes les autres à leur perfection, après qu'elles ont travaillé à ſon établiſſement.

Selon le plan de ſa Doctrine, le deſir ardent de la perfection, eſt le plus efficace des moyens pour l'acquérir ; il faut fonder ſur le recuëillement, les progrès de la vie intérieure ; & ſur l'exacte obſervance du ſilence, les divers degrez du recuëillement. L'un & l'autre rendent l'Oraiſon facile & familiere ; & celle-ci en épurant l'ame, l'unit à Dieu, quand elle eſt accompagnée de la mortification. L'Oraiſon ſans mortification n'eſt qu'illuſion, & la mortification ſans Oraiſon devient inſupportable ; mais les deux unies enſemble ſont l'ame de la vie ſpirituelle & la ſource de tous ſes biens. La ſimplicité, ſelon lui, eſt une vertu attachée à l'état de Frere des Ecoles Chrétiennes, & cette vertu lui doit rendre odieux tout ce qui a l'air du monde. L'humilité & l'obéiſſance en doivent être le caractére ; & le mépris du monde dont il fait profeſſion par la groſſiereté de ſes habits, doit le diſtinguer par une patience invincible à ſouffrir les injures & les inſultes. Le zéle du ſalut des ames eſt la vertu qui doit animer les Freres dans tous les exercices du dehors ; & la charité fraternelle eſt celle qui doit les réünir tous dans ceux du dedans, & n'en faire qu'un cœur & qu'une ame.

Quelque douce que fût la conduite de ce nouveau Maître des Novices, il ſoûtenoit la Régularité, & il l'exigeoit avec une exactitude inviolable. L'infidélité aux petites choſes, & la négligence des moindres fautes, étoient des diſpoſitions contre leſquelles ſon zéle s'armoit, & qu'il montroit être les principes ordinaires du relâchement & des plus grands deſordres dans les Communautez. Quoique très-tranquille par caractere, il ne pouvoit voir ſans inquiétude & ſans allarme le ſilence violé : & ſa vigilance étoit ſi grande ſur cet article, qu'il l'eût renduë importune & à charge, s'il n'eût pas eu affaire à gens de bonne volonté. A l'égard de ceux qui étoient affligez de tentations & de peines d'eſprit ; l'expérience qu'il en avoit euë, le rendoit plein de tendreſſe & ingénieux pour les conſoler. Inſtruit par ſes propres infirmitez, il avoit apris ce qu'il falloit leur dire, & comment il falloit les gouverner. Deſorte qu'ils pouvoient s'aſſûrer de n'avoir pas en lui un Maître dur & incapable de compâtir

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

à leurs foiblesses ; mais un homme, qui après avoir été tenté de toutes manieres, sçavoit avec quelle charité il faut agir avec ceux qui le sont : c'est ce que S. Paul dit de J. C. & c'est ce que le Frere Barthelemi s'étudia d'imiter dans ce divin modéle. Les exemples apuioient ses Instructions, & les rendoient efficaces. Attentif à se mortifier en tout & par tout, il rendoit à ses Novices le précepte de l'abnégation chrétienne, doux & aisé, par la maniere gaïe & contente avec laquelle il le mettoit en pratique.

XIII. La tentation de quitter son etat revient l'attaquer, mais enfin il s'en fait quitte par le vœu qu'il fait d'y rester.

Ce Frere ainsi uniquement occupé de sa propre perfection & de celle de ses Novices, auroit pû (ce semble) se croire à l'abri de la tentation de quitter son Etat ; mais on le sçait assez, nul lieu au monde, quelque privilégié qu'il soit, nul Etat, quelque saint qu'il puisse être, où le Tentateur n'ait entrée. Depuis qu'il a eu l'audace de suivre Jesus-Christ dans le Desert, & que ce divin Sauveur lui a permis d'essaïer sur lui l'art fatal qu'il a de tenter les hommes, nul n'est en droit de se plaindre de s'y voir exposé. Ce ne fut pas sans un grand sentiment de confusion, que celui qui se faisoit une étude de montrer à ses Freres l'excellence de leur vocation & le bonheur de leur Etat, se vit si fortement sollicité de le quitter. Pénétré de sa foiblesse, sa tentation servoit à le rendre plus compâtissant à celle d'autrui, à le tenir en garde contre lui-même, à recourir à la priere, & à chercher dans la simplicité & la candeur à se découvrir à son Supérieur la grace nécessaire pour la vaincre : Car tels sont les heureux effets de la tentation, quand elle est soutenuë avec courage ; & tels sont les desseins du Très-Haut, quand il la permet. *Elle sert à humilier, à instruire, à éprouver & à purifier*, dit le saint Auteur de l'Imitation de Jesus-Christ. *Les plus fâcheuses sont souvent les plus utiles.* Tels furent aussi les avantages qu'en retira le Maître des Novices. Elle lui aprit à se défier de lui-même, & à se regarder comme son plus grand ennemi. Elle l'instruisit du fond de corruption qu'il portoit dans un état de sainteté, & elle lui enseigna qu'il n'en pouvoit trouver le reméde que dans la priere & la mortification. Toutes fois fâché contre lui-même, & lassé de lutter, pour ainsi dire, si souvent avec un ennemi qu'il pouvoit une bonne fois vaincre, en l'attachant aux chaînes dont il pouvoit se lier lui-même, il résolut de s'ôter la liberté, & avec la liberté l'envie de quitter son Etat : dans ce dessein il fit le vœu irrévocable d'obéïssance & de stabilité dans l'Institut, & il lui joignit celui de chasteté perpétuelle. En se dépoüillant ainsi sans retour de sa liberté, & en se faisant une Loi souveraine de vivre dans la chair comme les Anges dans le Ciel, il ôta à l'ancien serpent toute prise sur lui. Il cessa en effet pour lors de le tenter sur ce sujet, parce qu'il trouva moins de moyen de le faire.

Liv. 1. ch. 12.

XIV. Après avoir fait ce vœu, il aprit la mort de son Pere & la désolation de sa Mere qui le conjure de ne la point abandonner.

Le Frere Barthelemi fit fort-à-propos les vœux dont on vient de parler ; car s'il eût retardé ou differé, il y a lieu de croire que la nouvelle de la mort de son Pere qu'il aprit presqu'aussi-tôt, & les fortes sollicitations que sa Mere lui fit de revenir auprès d'elle pour la consoler & être le bâton de sa vieillesse, eussent fortement apuïé la tentation qui le pressoit de sortir. Le F. Barthelemi d'un cœur fort tendre, après avoir payé le tribut de ses larmes à la mort d'un Pere qui lui étoit fort cher, lui rendit celui de ses prieres, le seul qui pouvoit soulager le défunt en l'autre monde. Ne pouvant pas non plus en promettre un autre à sa Mere depuis qu'il s'étoit consacré à Dieu, & attaché par un double lien au lieu de sa vocation, il la pria de ne plus compter sur un fils qui ne pouvoit plus lui rendre service qu'auprès de Dieu. Cette réponse acheva de consterner la Mere de-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſolée. Elle ſe crut alors doublement veuve par la mort de ſon Mari & la perte de ſon fils. Se voyant par conſéquent hors d'eſpérance de voir l'enfant remplir la place du Pere, pour la nourrir de ſon gain & la conſoler de ſa preſence ; ſes larmes ſemblables à celles de la mere de Tobie, étoient ſans fin, parce qu'elles étoient ſans eſpoir de recouvrer celui qui en étoit la cauſe.

XV. Sa vertu lui merite la confiance de M. De La Salle, & le rend l'objet de la jalouſie de quelques anciens Freres.

Cette conſtance dans une tentation ſi délicate mérita au Frere Barthelemi toute la confiance de M. De La Salle. Il n'eut plus guéres à l'avenir de ſecret pour un homme qui s'étoit élevé ſi courageuſement au-deſſus des inſtincts de la nature, & qui avoit preſqu'en même tems uni au ſacrifice de ſa propre perſonne celui de ſes Parens. Au reſte, ſi la confiance que montra M. De La Salle au Frere Barthelemi lui fit des envieux, elle ne le rendit pas moins humble. Fort different de ces eſprits hautains qui ſont jaloux de leurs ſentimens, & qui veulent donner des Loix plûtôt que des avis à ceux qui les conſultent, on le voyoit également content, lorſque ſon Supérieur ne lui communiquoit point ſes deſſeins, & lorſqu'il ne paroiſſoit pas faire grand cas de ſes lumieres. Cette humble diſpoſition, en le rendant tranquille, le rendoit plus prudent ; & l'une & l'autre de ces vertus le rendoient plus cher à M. De La Salle, & gagnoient de plus en plus ſa confiance. C'eſt ce que ne purent voir ſans dépit quelques-uns des Freres anciens, qui croyoient que leur âge, leur expérience & leurs talens, devoient leur attirer par préférence l'eſtime & la confidence du ſaint Inſtituteur. Choquez du mérite d'un homme qu'ils ne regardoient que comme Néophite dans l'Inſtitut & du crédit qu'il y avoit, ils lui en marquoient leur reſſentiment dans les occaſions ; & comme ſi ſa vertu leur eût fait injure, ils ſe croyoient auſſi offenſez de ſa patience, que de ſon autorité dans la Maiſon.

Mais quelle eſt la force de la vertu parfaite ? Elle ſe fait admirer de ceux-là même qui la critiquent ; & tôt ou tard pour l'ordinaire ſes Cenſeurs ſe font ſes Panégiriſtes. C'eſt ce qui arriva à l'égard du Maître des Novices. Sa conſtance à paroître ſourd & muet à l'égard de ceux qui le cenſuroient, & ſon étude à vaincre leur blâme par des témoignages journaliers de charité, gagna enfin leur cœur & attira leur admiration, après avoir été l'objet de leur envie. Cette épreuve finie, une autre ſucceda ; car telle fut la conduite de Dieu ſur ſon Serviteur. Il l'exerça par toutes ſortes de tentations. Les premieres furent les plus fâcheuſes, car elles mettoient ſa vocation en danger. Celles qui les ſuivirent, étoient domeſtiques & inteſtines, & par-là plus piquantes ; mais elles ne ſervirent qu'à exercer ſa vertu & à la faire éclater. Les dernieres, qui furent les maladies, ne ſe faiſant ſentir qu'au corps, furent propres à épurer une ame qui ne cherchoit que Dieu, & qui vouloit devenir ſemblable à Jeſus-Chriſt ſouffrant.

XVI. Il tombe malade & revient en ſanté.

Après avoir langui quelque tems dans un lit, lorſqu'il eſpéroit d'en ſortir pour reprendre ſes exercices avec une nouvelle ardeur, il ſentit tout-à-coup ſes forces s'anéantir, & ſes membres perdre la chaleur naturelle. Perſuadé que ſa fin étoit proche, après s'être abandonné aux ordres de Dieu & avoir accepté l'Arrêt de mort qui ſembloit lui être ſignifié, il fit un dernier effort pour faire entendre ſa voix, & demander en grace qu'on fit mettre tous les Novices en prieres, afin de lui obtenir le don ineſtimable de la bonne mort. Selon ſes deſirs, tous ces fervens Diſciples proſternez devant le Trône de la miſéricorde de Dieu, unirent leurs larmes avec leurs prieres, pour la conjurer non d'accorder une mort précieuſe, mais une parfaite ſanté à leur cher Maître, dont les exem-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ples & les instructions leur étoient si nécessaires. Pendant ce tems toute la Maison étoit en mouvement pour procurer quelque soulagement à un homme que la perte de la chaleur naturelle & une palpitation de cœur violente aprochoient du tombeau. Les soins des uns joints aux prieres des autres, eurent un effet si prompt & si efficace, qu'il parut plus que naturel ; car le Malade réchauffé enfin, & reprenant ses forces, fut guéri en peu de jours, au grand étonnement de ceux qui venoient de le voir aux portes de la mort.

Il parut bien que Dieu n'avoit rendu la vie au Maître des Novices, que pour la lui consacrer avec une nouvelle ferveur ; car mettant en oubli tout ce qu'il avoit fait de bien, il s'efforça d'avancer dans la carriere de la perfection, comme un homme qui y fait le premier pas & qui est passionné d'y arriver. C'est ce qu'on peut voir dans le plan de vie qu'il se traça alors dans une Retraite qu'il fit. Le voici tel qu'on l'a trouvé après sa mort écrit de sa propre main.

Résolutions de ma Retraite.

XVII. Plan de vie qu'il dresse dans une Retraite.

1. Je me suis proposé de faire toutes mes actions en union à Nôtre-Seigneur & à ses dispositions.

2. D'avoir horreur du moindre péché, du moindre mouvement de la chair & des passions, qui font la guerre à l'Esprit-Saint qui habite en nous, comme dans son Temple.

3. De travailler à acquerir le recüeillement intérieur & extérieur.

4. D'être fidéle à l'obéissance, aux Régles & Pratiques de nôtre Communauté, & aux saintes inspirations.

5. De faire toutes mes actions dans la vûë de plaire à Dieu, d'accomplir sa très-sainte volonté, & de procurer sa gloire par imitation & en union à Jesus-Christ Nôtre-Seigneur.

6. D'imiter Nôtre-Seigneur en tout ce que je pourrai ; car il a dit que *celui qui le suit, ne marche point dans les ténébres.*

7. De ne point passer d'action, sans faire quelque petite priere à la Sainte Vierge ma bonne Mere.

8. De penser tous les jours à ces paroles de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ : *Tenez-vous toûjours prêts, car vous ne sçavez ni le jour ni l'heure ; soyez comme des serviteurs qui attendent leur Maître ; priez en tout tems, &c.*

9. Je m'imaginerai que la mort vient à moi comme un Courrier qui est parti depuis le premier jour de ma naissance, pour me donner le coup ; je regarderai chaque jour comme le dernier, & j'examinerai de tems en tems si je suis prêt.

10. Je penserai souvent que je serai jugé sur mes pensées, paroles & actions, & particuliérement sur mes paroles inutiles.

11. Je ne jugerai jamais de personne, afin de n'être point jugé ; mais conformément au conseil de l'Apôtre, je me jugerai souvent moi-même, afin que le Seigneur ne me juge point.

12. Je me regarderai toûjours comme le serviteur & le dernier de tous mes freres, regardant Nôtre-Seigneur en eux, & leur rendant service comme à Jesus-Christ même.

13. Je me regarderai de même comme serviteur des petits Ecoliers ; lorsque j'en aurai la conduite ; je prierai Dieu pour eux, & regarderai N. S. en eux.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

14. Lorſque je dirai le *Pater*, je le ferai pour rendre mes devoirs à Nôtre-Seigneur le diſant ſur la terre, pour l'amour de Dieu & pour mon prochain, mes Supérieur, mes freres, mes amis & ennemis, Bienfaiteurs, & pour les ames du Purgatoire.

15. En allant par la Maiſon, je prierai Dieu en diſant le Chapelet ou autre priere; j'en uſerai de même, allant en Ville.

16. Je tacherai de prier toûjours avec recüeillement, grande attention, d'une maniere digne de Dieu & avec ferveur.

17. Je tacherai de ne rien dire, de ne rien faire, ni penſer pour ma propre ſatisfaction, mais pour l'amour & la gloire de Dieu en union à Nôtre-Seigneur Jeſus-Chriſt, ſans la grace duquel je ne ſuis & ne puis rien.

Telles furent les Régles que ſe preſcrivit à lui-même le Frere Maître des Novices, & la fidélité avec laquelle il les obſerva, le rendit digne de devenir le Succeſſeur de M. De La Salle dans le Gouvernement des Freres. Le ſaint Inſtituteur ſe voïant à l'exemple de ſon divin Maître, en butte à la contradiction, perſécuté de tous côtez à Paris, & un objet d'envie à certaines gens, pour qui il étoit de trop dans la nouvelle Communauté qu'ils vouloient gouverner à leur façon, prit enfin le parti de leur céder & de ſe dérober à leurs yeux, afin de détourner par ſa fuite, de-deſſus la tête de ſes Enfans les nouveaux coups dont ils accabloient le Pere. Mais avant que de s'éclipſer, il examina avec ſoin devant Dieu lequel des Freres il devoit ſubſtituër en ſa place pour conduire la Societé.

Il y en avoit pluſieurs qui avoient de l'âge, de l'eſprit, du mérite & de l'expérience & qui paroiſſoient dignes de ſon choix : Toutefois il donna au Frere Barthelemi la préférence, parce que celui-ci réüniſſoit en lui les qualitez propres au Gouvernement, la regularité & la vigilance, la douceur & la fermeté, la pieté & la diſcrétion. Plus le ſaint Homme y penſa devant Dieu, plus il demeura affermi dans ce choix. Cependant, avant que de ſe declarer, il voulut faire ſur le Frere de nouvelles épreuves, & voir ſi ſa vertu ne ſe démentiroit point. L'ayant trouvé ſolide & inébranlable, il lui fit ouverture de ſon deſſein, lui donna les inſtructions néceſſaires pour maintenir l'ordre & la régularité, & lui aprit la maniere dont il devoit ſe comporter en ſon abſence. Cela fait, l'Homme de Dieu perſuadé qu'il n'avoit rien à craindre pour ſon Inſtitut, tandis que le gouvernail ſeroit entre les mains d'un ſi bon Pilote, diſparut & laiſſa tout le monde dans l'ignorance du lieu de ſon exil volontaire de Paris.

XVIII. Il ſe voit à la tête de la Communauté par la retraite de M. De La Salle: difficultez qu'il y rencontre.

Alors le Frere Barthelemi ſe vit à la tête d'une Compagnie orpheline & délolée; il ſe vit chargé de conduire une nacelle expoſée à la merci des vents & des orages, toûjours menaçée du naufrage, & toûjours batuë par de nouvelles tempêtes, & enfin abandonnée de ſon Guide & de ſon Chef. Combats au-dehors, combats au-dedans, perſécutions de tous côtez, & de plus la ſollicitude attachée à la premiere place de tous les établiſſemens de l'Inſtitut : voilà le langage qu'il pouvoit tenir, après le grand Apôtre, à ſon entrée dans le Gouvernement. Pour le rendre agréable aux Freres, il avoit beſoin de toute ſa douceur, de toute ſa prudence & de toute ſon humilité. Auſſi fut-ce par les exemples qu'il leur donna de ces vertus, qu'il réüſſit à le leur faire goûter. Ce ne fut pas cependant d'abord ſans de grandes difficultez; car quelques-uns des anciens Freres voyant à leur tête ce Néophite dans la Societé, ſans élection de la part du corps, & ſans nomination de la part du Chef, ne furent pas d'humeur de reconnoître pour Superieur un homme qui paroiſſoit l'être ſans aucun titre.

Dans

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Dans la vérité, on ne pouvoit les taxer d'orgueil, ni les accuſer de rebellion, puiſque M. De La Salle avoit également celé & ſon départ & la déſignation du Frere Barthelemi pour Superieur en ſa place. A la réſerve de quelques Freres, tous les autres ignoroient de bonne foi ce miſtére. Pluſieurs même de ceux qui étoient éloignez de Paris, ou ne connoiſſoient pas, ou connoiſſoient peu celui qui remplaçoit M. De La Salle. En ſon abſence, ou ils ſe regardoient comme des brebis ſans Paſteur, ou ils demeuroient dans une continuelle attente de ſon retour. De ſorte que pluſieurs par eſprit d'obéïſſance à leur Inſtituteur, ſe croyoient en droit de la refuſer à tout autre que lui, & croyoient qu'il étoit de leur devoir de regarder comme intrus tout autre Paſteur. Voilà les préventions légitimes que notre nouveau Superieur eut à combattre à ſon entrée dans le gouvernement de l'Inſtitut. On connoît aiſement que pour les vaincre, il eut beſoin d'un fond inépuiſable de charité & de patience, & de faire préſider la prudence à toutes ſes démarches. Le premier avis que cette vertu éclairée lui inſpira, fut de ne ſe propoſer aux Freres que comme le Subſtitut de leur vrai & ancien Superieur. Sur ce plan, il leur écrivit à tous pour les conſoler de ſon abſence, en les aſſurant qu'il étoit plein de vie, qu'on ſçavoit le lieu où il s'étoit allé cacher pour ſe dérober à la perſécution ; qu'en attendant ſon retour, ils pouvoient s'adreſſer à lui, ſelon les intentions de leur Pere commun, & qu'il feroit ſon poſſible pour les contenter tous. Ce trait de prudence fit écouter favorablement ſa propoſition. Les plus indiſpoſez revinrent de leurs préjugez, & preſque tous inſenſiblement ſe ſoûmirent à un joug qui leur parut doux & ſage, & à un homme qui vouloit les gouverner ſelon l'eſprit de leur Inſtituteur, en qualité de ſon Subſtitut, plûtôt que par le titre de Superieur, pour un tems ſeulement, & en attendant ſon retour, & non par un droit acquis.

XIX. Tous les Freres le reconnoiſſent pour Superieur, à la réſerve de deux ou trois.

De tous les membres de la Societé, il n'y en eut que deux ou trois qui ne voulurent pas ſe ſoumettre à ce nouveau chef, & qui firent ſchiſme. Ces eſprits broüillons & inquiets n'étoient pas fâchez de l'abſence de M. De La Salle, parce qu'elle favoriſoit leur attrait pour l'indépendance, & le deſir qu'ils avoient de vivre à leur liberté. Leur conduite déja déréglée, le devint de jour à autre davantage, quand ils virent qu'ils n'avoient plus à craindre la cenſure du vigilant Inſtituteur. Son éloignement ſi favorable à leur relâchement, fut le prétexte dont ils colorérent leurs déréglemens & leur rebellion. Pour les ramener à leur devoir, le nouveau Superieur eſſaya tout ce qu'une charité éclairée peut inſpirer, & joignant aux avis les prieres, il les conjura de ne pas ſervir de pierre de ſcandale à leurs Freres. Mais il ne fut pas écouté, & il vit avec douleur ſes ſages conſeils auſſi-bien que ſes charitables remontrances mépriſez, & ſervir de degrez à ces orgüeilleux pour deſcendre au plus profond de l'abîme du peché. Enfin, après avoir mis le comble à leurs anciennes & nouvelles iniquitez, ils méritérent d'être chaſſez d'une Societé dont ils étoient depuis long-tems le deshonneur. Les principaux Freres s'aſſemblerent, & ſaintement irritez contre ces membres peſtiférez, ils ſe hâtérent de les retrancher de leur corps, de peur que la contagion de leur mauvais exemple n'allât plus loin.

En purgeant par cette ſeverité leur Congregation de ces hommes dangereux, ils vangérent par le même coup & le Pere & le Fils, je veux dire M. De La Salle & le Frere Barthelemi qui en avoient été outragez. Ces diſcoles

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

avoient été la Croix du saint Instituteur, & ils avoient exercé sa patience depuis long-tems. Sans régularité, sans subordination, sans respect pour ses avis, sans soumission à ses ordres, ils portoient l'habit de Frere sans en avoir l'esprit & sans en pratiquer les vertus. Au grand étonnement de tous les autres qui attendoient avec gemissement, ou leur conversion, ou leur expulsion, l'homme de Dieu les avoit soufferts avec une longanimité qui a peu d'exemples ; mais enfin, l'heure de les chasser arriva, & l'on peut dire que le retranchement de ces membres gâtez fut la santé du corps, & que le châtiment que Dieu tira de l'abus qu'ils avoient fait de ses graces, fut la vengeance des peines qu'ils avoient causées à M. De La Salle.

XX. Nouveaux orages qui s'élevent contre l'Institut, à l'absence du St. Instituteur.

La paix étant ainsi rétablie au-dedans de l'Institut, par la sage conduite du Frere Barthelemi ; le démon essaya de le troubler au-dehors par de nouvelles persécutions, en l'absence de M. De La Salle, & qui furent autant de croix à porter à celui qui le representoit. Les ennemis du saint Instituteur ne dormoient pas. Son éloignement ne les avoit pas réconciliez : ainsi celui qui tenoit sa place, fut la victime de leur vengeance. Un des premiers coups qu'ils lui portérent, entre plusieurs autres que nous obmettons, fut d'obtenir de M. le Lieutenant Général de Police à Paris, un Commissaire à leur dévotion pour venir faire de sa part une visite artificieuse dans la Communauté des Freres. L'ancienne querelle des Maîtres Ecrivains de Paris avec M. De La Salle, servit de prétexte au visiteur revêtu de robe pour colorer son dessein. Plusieurs questions captieuses & malignes furent faites au Frere Barthelemi, dans l'esperance de le surprendre. Un prétendu Greffier écrivoit ses réponses ; mais elles furent si sages & si prudentes, que le Commissaire en parut déconcerté. Enfin ne pouvant l'attirer dans le piége, il lui fit une derniere question qui contenoit tout le venin des précédentes, & qui montroit que ce prétendu envoyé de M. le Lieutenant Général de Police, étoit un homme soufflé & mû par les ennemis de M. De La Salle. La réponse du Frere lui ferma la bouche : & honteux du personnage qu'il venoit de faire, il s'en alla plein d'admiration de la prudence des réponses qu'il venoit d'entendre.

Enfin M. De La Salle de retour à Paris, à la voix de l'obéissance qui l'avoit rappellé, comme nous avons dit dans sa vie, retrouva son troupeau, non tel qu'il l'avoit laissé, mais en meilleur état qu'on ne lui avoit representé, parce que le projet de la nouvelle forme de gouvernement, propre à le détruire, avoit avorté dans sa naissance. Cependant plein du desir de laisser en mourant sa Communauté dans la premiere ferveur de son origine, il concerta avec le Frere Barthelemi les moyens de réünir tous ses enfans dans l'unité de cœur & d'esprit, de fixer à perpétuité la forme du gouvernement, & de donner aux régles & aux anciens usages leur perfection & une pleine autorité. Comme c'étoit par ces endroits que l'homme ennemi venoit d'attaquer l'Institut avec un artifice qui lui auroit réüssi, si Dieu ne fût promptement venu à son secours, c'étoit ces endroits qu'il vouloit fortifier & mettre hors d'insulte.

XXI. Dispute d'humilité entre M. De La Salle & le Frere Barthelemi pour la derniere place.

Alors un conflict d'humilité sembla mettre de la division entre le pere & l'enfant. Celui-ci à la presence de l'autre, voulant se remettre au dernier rang, & laisser le premier à celui qui l'avoit toûjours occupé en qualité d'Instituteur & en vertu du choix des Freres, trouva en lui une opposition invincible. La derniere place étoit du goût de ces deux hommes humbles, & ils se la disputoient avec une égale chaleur. La premiere étoit l'objet de leur antipathie,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

& l'un comme l'autre ne pouvoit ſe réſoudre à y monter. M. De La Salle trouvoit le Frere Barthelemi en poſſeſſion de la qualité de Superieur, & il avoit plus d'une raiſon pour l'y maintenir. Il vouloit voir enfin de ſon vivant, un Frere à la tête des autres, afin que ſa mort ne pût donner aucune atteinte à cette forme de gouvernement. Il vouloit ſe renfermer dans la vie cachée, abjecte & dépendante, & mourir comme Jeſus-Chriſt, victime d'obéiſſance. Il vouloit rendre juſtice à la ſageſſe du Frere Barthelemi, approuver ſa conduite par un acte autentique en s'y ſoûmettant, & porter par-là les Freres à le faire par un nouveau choix leur Superieur. Par des raiſons oppoſées, le Frere Barthelemi ne vouloit point l'être. Il s'en croyoit le plus indigne ; il craignoit les précipices que cache la premiere place ; & ſur-tout, il avoit honte de voir à ſes pieds un Prêtre, un Docteur, ſon Confeſſeur, & ſon Pere en Jeſus-Chriſt.

M. De La Salle, que la lettre des Freres de Paris, de ſaint Denis & de Verſailles, avoit rappellé à Paris, refuſant toûjours de reprendre le gouvernement de la Societé, & diſant que pour l'y obliger, il falloit que les Freres de Provence témoignaſſent par écrit qu'ils y conſentoient, le Frere Barthelemi écrivit à ces Freres pour les informer de la choſe, & mit dans ſa lettre une copie de celle des Freres de Paris, qui avoit fait revenir M. De La Salle, afin que tous les Freres de ces cantons la ſignaſſent. Il n'y avoit que quelques mots de changez ; au lieu de *nous vous prions de revenir*, il y avoit *nous vous prions de reprendre la conduite de la Societé.* Les Freres de Provence ayant reçu cette lettre, la renvoyérent auſſi tôt ſignée à Paris.

Cet acte humiliant pour M. De La Salle, eut tout ſon effet. A ſa faveur, les enfans triomphérent de l'humilité de leur pere, en la lui faiſant pratiquer ; ils l'obligérent de ſe charger de la conduite de la Societé, en l'obligeant de ſe ſoûmettre à leur ordre. Le ſaint homme ſeul en fut affligé. La joye de ſes diſciples ne put être plus grande. Le Frere Barthelemi en particulier, au comble de ſes vœux, de voir le ſaint Inſtituteur, & de ſe voir lui-même en la place qui convenoit à l'un & à l'autre, ne penſoit plus qu'à mener cette vie d'abjection & de dépendance que M. De La Salle lui avoit enviée, & pour laquelle tous les deux avoient un égal attrait, mais il fut fruſtré de ſon eſperance. L'humilité du Maître victorieuſe de celle du diſciple, ſçut accommoder la ſoûmiſſion qu'il vouloit bien rendre au corps de la Communauté des Freres, avec celle qu'il vouloit exercer envers chacun d'eux en particulier, en ne retenant de la qualité de Superieur que le nom, & en trouvant moyen de revétir le Frere Barthelemi de toute l'autorité. Celui-ci chargé de tout, parce que l'autre lui renvoyoit tout, demeura le vrai Superieur, & M. De La Salle n'en conſerva que l'apparence. Cette apparence étoit encore de trop pour le ſaint homme. Le nom de Superieur l'incommodoit & affligeoit ſon humilité. C'eſt pourquoi il n'eut point de paix juſqu'à ce que celui qui en faiſoit les fonctions, en eût auſſi le titre.

XXII. Enfin M. De La Salle quitte le nom & la qualité de Superieur. Le Frere Barthelemi eſt élû en ſa place.

Dans ce deſſein, il fit aſſembler tous ſes principaux diſciples à ſaint Yon, pour en mettre un d'eux a leur tête, ce qui fut éxécuté en faveur du Frere Barthelemi, de la maniere qui a été rapportée dans la vie de M. De La Salle. On y pourra voir que cet enfant humble & ſoumis pour obéïr aux deſirs & aux ordres de ſon pere, entreprit de viſiter tous les établiſſemens de l'Inſtitut, avec des peines incroyables & ſouvent au danger de ſa vie, qui ne lui fut conſervée que par une protection de la divine Providence qui tient du miracle ;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

qu'il fut reçu par tout comme un Ange de paix ; qu'il rétablit l'ordre, l'union & la régularité là où ces vertus avoient reçû quelque déchet, & qu'après avoir ranimé en détail tout le corps disperſé dans les divers établiſſemens, & lui avoir laiſſé la ferveur pour fruit de ſa viſite, il en appella tous les membres principaux, & les fit venir à Roüen pour y faire choix de celui qui devoit ſucceder à M. De La Salle. L'humble Frere ne ſçavoit pas qu'il travailloit pour lui-même en travaillant à cette élection. Auſſi fut-il déconcerté quand il vit preſque tous les ſuffrages ſe réünir ſur lui dans le premier ſcrutin. Son humilité deſolée, qui d'abord regardoit ce choix comme un rêve, eut toutes les peines du monde à ſe perſuader qu'on ne s'étoit point trompé en le nommant. J'arrête ici ma plume, parce qu'il faudroit répéter ce qui a été dit dans la vie de M. De La Salle.

Cependant l'humble Supérieur trouva dequoi ſe conſoler de ſa nomination dans la réünion de tous les Freres empreſſez à lui témoigner leur confiance & leur ſoûmiſſion. Ceux qui étoient préſens & qui avoient concouru à ſon élection par leurs ſuffrages, le firent de vive voix ; & ceux qui étoient abſens, le firent par lettres en des termes qui auroient pû flater l'amour propre d'un autre moins fondé dans le mepris de ſoi-même. La joye fut univerſelle dans toutes les maiſons, de voir en la place de M. De La Salle, celui que tous en particulier en avoient jugé le plus digne, & auquel leur cœur en ſecret avoit donné ſon ſuffrage.

Cette unanimité de cœur & d'eſprit en faveur du Frere Barthelemi, fait ſeule ſon éloge ; car il falloit qu'il eût bien du mérite pour avoir pû du vivant de M. De La Salle, gagner la confiance de ſes diſciples, & les avoir mis en diſpoſition de le voir d'un œil content remplir ſa place avant ſa mort.

En effet, juſqu'alors il avoit été impoſſible à M. De La Salle d'engager ſes enfans à lui ſubſtituer un autre Supérieur, encore moins à lui tranſporter leur confiance ; & ſi un autre que le Frere Barthelemi lui eût ſuccedé, je ne ſçai s'il eut pû voir avant la mort du ſaint Inſtituteur les cœurs des Freres ſe tourner vers lui. Le Frere Barthelemi n'eut donc point la peine de les chercher ; il les avoit avant ſa nomination, & ſa ſage conduite les lui conſerva tout le tems qu'il vécut.

XXIII. Conduite du nouveau Superieur ſous les yeux de M. De La Salle.

Tel que nous l'avons dépeint Maître des novices, tel fut il en la place de Superieur. Vigilant & exact ſur l'obſervation des régles ; doux & ferme à en punir la tranſgreſſion ; attentif ſur la garde du ſilence, ſevere à l'égard de ceux qui le violoient, affable & prévenant envers les Freres, benin & gracieux aux poſtulans, charitable & toûjours prêt à écouter ceux qui vouloient lui parler, tendre & compâtiſſant pour ceux qui étoient tentez. Il voyoit tout ſans en être moins recüeil i, & ſon ſoin pour l'avancement de ſes Freres dans la perfection, ne le faiſoit point oublier le ſien propre. Il prenoit ſur ſes repas & ſur ſon repos les heures deſtinées à l'Oraiſon & aux exercices de pieté, quand il n'avoit pû s'en acquitter aux heures marquées, & c'étoit toûjours aux dépens de ſon corps que ſon ame ſe dédommageoit du grand tems que les affaires lui avoient emporté. Il étoit ſi fidele & ſi exact ſur ce point, que dans les voyages mêmes les plus longs & les plus fatigans, il ne pouvoit ſe réſoudre à ſe coucher ſans avoir auparavant dit ſon Chapelet & fait ſon Oraiſon. Toûjours occupé & plein d'affaires, il paroiſſoit auſſi tranquille que celui qui n'en a point ; & quand il étoit à la Priere, on eut crû qu'il étoit vuide de tout commerce avec les créatures, tant il paroiſſoit rempli de Dieu.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Ce fond d'intérieur que ſon inviolable fidélité à l'Oraiſon nourriſſoit & entretenoit, lui fourniſſoit ces lumieres qui l'éclairoient en toutes occaſions, & qui en dirigeant ſes démarches, lui apprenoient ce qu'il falloit dire & faire dans les rencontres difficiles, & à ménager ſi bien le tems qu'il en trouvoit pour tout. Tantôt occupé à répondre aux lettres des Directeurs des Maiſons & aux redditions de compte des Freres, il le faiſoit avec tant de ſoin, que chacun d'eux auroit pû croire qu'il ne penſoit qu'à lui. Tantôt travaillé par differentes affaires épineuſes & fâcheuſes, il ſortoit de l'application qu'il leur devoit, comme un homme qui ſort de l'Oraiſon ou qui la commence, auſſi tranquille & auſſi diſpoſé à penſer à Dieu. Avoit-il à reprendre & à corriger ? Il le faiſoit de maniere que ſa correction perdoit ſon amertume, & que celui qui la recevoit, ſe ſentoit obligé de l'en remercier. Avoit-il à écouter ceux qui étoient affligez de peines intérieures, ou tourmentez de ſcrupules ? L'accueil qu'il leur faiſoit les encourageoit à lui ouvrir leur cœur, & les perſuadoit qu'il n'étoit jamais ni ennuyé ni fatigué de leurs redites. Auſſi aſſidu à tous les exercices de Communauté, que s'il n'eût eu rien autre choſe à faire, il enſeignoit par ſon exemple, que la meilleure dévotion eſt de leur ſacrifier toutes les autres dévotions particulieres qui les dérangent. Son attrait le portoit ſouvent à aller ſe mêler avec les novices pour les entendre parler de Dieu dans les converſations, ou pour leur en parler avec ſimplicité de cœur. Il les étudioit tous, & leur montroit enſuite & les fautes qu'ils devoient corriger, & la maniere de s'en défaire. Ceux qui languiſſoient & qui ſe laſſoient de marcher dans le chemin étroit, piquez par ſes charitables réprimandes, reprenoient cœur & hâtoient le pas. Ceux qu'une ferveur indiſcrette emportoit, modéroient leur courſe, afin de la continuer & d'arriver au terme, lorſqu'ils avoient écouté les ſages avis qu'il leur donnoit ſur les moyens & la néceſſité de la perſévérance. Ennemi de tous les vices, il les combattoit où il les trouvoit, & il le faiſoit avec tant de grace, que ceux qui en étoient le joüet, étoient obligez de ſe joindre à lui pour les détruire. Semblable au Samaritain, en mêlant le vin avec l'huile ſur les plaies, il procuroit la ſanté par des répréhenſions vives aſſaiſonnées de bonté & de douceur. Fidéle à cet avis de ſaint Paul à ſon cher diſciple : *Reprenez, corrigez, priez, avec toute ſorte de patience.* Il ne faiſoit grace à aucune paſſion, & il n'épargnoit point ceux en qui elles ſe montroient ; mais parce que la guerre qu'il leur déclaroit, étoit une guerre de charité, les cœurs demeuroient liez au ſien, tandis qu'il les mortifioit. En un mot, redevable à tous, il ſembloit s'oublier lui-même, tant il paroiſſoit occupé de leur ſanctification. C'eſt ce que M. De La Salle vit avec une ſenſible conſolation en finiſſant ſes jours. Content du ſucceſſeur que Dieu lui avoit donné, de ſa ſageſſe, de ſa conduite, & de l'état dans lequel il laiſſoit l'Inſtitut, il ſe regarda comme de trop ſur la terre, & à l'exemple du ſaint vieillard Simeon, il attendoit la mort en paix & avec deſir, & il la reçut avec joye comme on l'a vû dans l'hiſtoire de ſa vie.

XXIV. Mort de M. De La Salle. Combien elle fut ſenſible au Frere Barthelemi.

Cette mort fut la plus grande croix que le Frere Barthelemi eut à porter pendant ſa vie. Il ſentit la perte de ce cher pere, avec le cœur de l'enfant le plus tendre. Quoique parfaitement ſoumis aux ordres de Dieu, il la pleura tout le reſte de ſes jours, & il avoit peine à s'en conſoler lui-même, tandis qu'il employoit tout ce que la foi & la Religion lui fourniſſoient de bonnes raiſons pour conſoler les autres.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» Soûmettons-nous, écrit-il à un de ſes Freres, ſoûmettons-nous aux ordres » de la divine Providence, qui nous a oté ce qu'elle nous avoit donné. Que » ſa ſainte volonté ſoit faite en toutes choſes. Priez pour moi, ajoute-t'il, afin » que Dieu me rempliſſe de ſon divin Eſprit, pour ne rien faire qui ne ſoit à » ſa plus grande gloire. »

Quelque violence que le Frere Barthelemi fit à ſon propre cœur, pour le fermer à une douleur exceſſive de la mort de M. De La Salle, il le ſentoit bleſſé toutes les fois qu'il avoit à conſoler ceux, qui comme lui répandoient ſur le tombeau de ce cher défunt des larmes trop abondantes & trop ameres. Les lettres qu'il recevoit ſur ce ſujet, étoient de nouvelles playes que ſon cœur recevoit, & qui ſe rouvroient quand il falloit y répondre. Le profit qu'il en tiroit, étoit de voir les occaſions de renouveller ſon ſacrifice ſe multiplier chaque jour, & d'apprendre aux autres à le faire eux-mêmes par ſon exemple & ſes inſtructions.

En effet, tous les Freres preſqu'auſſi affligez que lui de la perte de leur commun pere, avoient beſoin qu'on eſſuyât leurs larmes, & qu'on leur fit deffenſe de les verſer ſans diſcrétion & ſans meſure ; car les uns lui mandoient que leur ame étoit inacceſſible à la conſolation après une ſi grande perte ; d'autres, que la vie leur étoit devenuë ennuyeuſe, & que la mort avoit pour eux des attraits dans le deſir qu'ils avoient de ſe rejoindre à leur ſaint pere ; il y en avoit même qui le conjuroient d'unir à leurs prieres les ſiennes, pour leur obtenir une prompte mort. C'eſt ce qui l'obligea lui-même de modérer ſon affliction, en ordonnant aux autres de donner des bornes à la leur, & d'eſſuyer enfin des larmes inutiles à celui qui en étoit l'objet, & qui pouvoient devenir nuiſibles à ceux qui les répandoient ſans meſure. On peut voir comment il s'explique lui-même dans une de ſes lettres à ce ſujet, que nous avons rapportée dans la vie de M. De La Salle.

XXV. Le Frere Barthelemi, après la mort de M. De La Salle, ſe regarde comme un homme qui a perdu ſon oracle, ou un voyageur qui a perdu ſon guide, devient encore plus ſoigneux de rechercher dans la ſageſſe d'autrui, les conſeils que ſon humilité lui perſuadoit ne pouvoir trouver en la ſienne propre. Quoique naturellement prudent, il ne crut jamais l'être ; & les lumieres que ſon eſprit lui fourniſſoit, étoient celles qu'il étoit toujours moins diſpoſé de ſuivre. Deſorte que peu de perſonnes ont fait un plus grand uſage de cette maxime du Sage. *Ne vous appuyez point ſur votre propre ſageſſe.* Il étoit ſi ſoupçonneux ſur ce point, que pour ne rien faire de ſa tête, non content de conſulter ſans ceſſe par lettres ſes deux aſſiſtans, il alloit ſouvent à Paris & à Reims où ils demeuroient, pour concerter avec eux ce qu'il y avoit à faire dans les affaires embarraſſantes, aimant mieux eſſuyer la fatigue des voyages, que le danger de s'en rapporter à ſon propre jugement. Ce n'étoit pas ſeulement à leur égard, mais avec tous les principaux Freres, qu'il ſembloit perdre la qualité de Superieur, & ſe comporter en humble novice, qui demande avis de tout, & qui n'a ſoin que de renoncer à ſon propre eſprit.

XXVI. Ses voyages, à Saint Omer, enſuite à Calais, & à Boulogne. Ce bas ſentiment de lui-même, loin de le rendre puſillanime, lui inſpiroit du courage & de la magnanimité dans les rencontres où il en étoit beſoin. Rien de difficile qu'il n'entreprit. Nul obſtacle qu'il ne ſçût ſurmonter, quand la gloire de Dieu & le bien de l'Inſtitut y étoient interreſſez. Appellé à Saint-Omer, pour y conclurre un établiſſement depuis long-tems deſiré, il en fit le

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

voyage à pied dans le tems des plus grandes chaleurs, au riſque de ſa ſanté, & il ſçut avec un courage, conduit par une égale prudence, en ſurmonter toutes les difficultez. Cet établiſſement favoriſé par l'illuſtre Prélat de Saint-Omer qui le deſiroit avec paſſion, fut reçu par Meſſieurs de Ville avec cette promptitude & ce zéle que font paroître les gens du Pays pour toutes les bonnes œuvres ; & en peu de tems la maiſon deſtinée pour les Ecoles charitables & pour leurs Maîtres, dont le Frere Barthelemi donna le projet, fut en état de les recevoir. Cette affaire finie avec diligence & ſuccès, une autre d'une nature bien différente & bien plus difficile, l'obligea de prendre ſa route vers Calais, à la ſolicitation des Freres établis en cette Ville. Ces pauvres affligez appelloient leur pere pour les conſoler, & pour concerter avec lui le moyen de ſortir de la tyrannie des novateurs ſous laquelle ils gémiſſoient depuis aſſez long-tems. La Ville de Calais, malgré le zéle & la foi de ſes habitans, & des Magiſtrats déclarez pour la ſaine Doctrine, étoit pour les Freres inviolablement attachez aux déciſions du ſaint Siége & du corps des premiers Paſteurs, un Pays d'Inquiſition où il ne leur étoit pas permis de paroître avoir d'autres ſentimens que ceux de l'Evêque Diocèſain. Le Curé de Calais avec quelques autres Eccleſiaſtiques ſes proſélites, vouloit tellement dominer ſur leur foi, qu'ils n'avoient aucune liberté de conſcience. On leur faiſoit même un crime de ſe confeſſer à d'autres qu'à des Appellans, & d'aſſiſter à la ſainte Meſſe dans l'Egliſe des Religieux qui ſe diſtinguoient par la Profeſſion de la Doctrine Catholique.

Semblables aux premiers Chrétiens qui étoient obligez de ſe cacher pour participer aux divins Miſtéres, ils cherchoient les lieux écartez pour recevoir en ſecret les Sacremens de la main des Miniſtres Catholiques. Le ſoupçon ſeul qu'on en avoit, leur attiroit des perſécutions cruelles. En un mot, ces pauvres Freres Martirs d'une Conſtitution acceptée par tous les ordres du Royaume avec toutes les ſolemnitez requiſes, étoient traitez comme des rebelles par les partiſans de la nouvelle Doctrine, qui ne leur promettoient de paix que quand ils auroient ſigné l'Appel.

Le reméde à ce mal n'étant pas entre les mains du Frere Barthelemi, il ne put qu'eſſuyer les larmes de ſes freres affligez, & mêler les ſiennes avec les leur. Toutefois pour ne manquer en rien de ce qu'il pouvoit faire, il ſe réſolut de rendre viſite aux perſécuteurs, afin d'adoucir leur eſprit s'il ſe pouvoit, & d'obtenir d'eux la liberté de conſcience pour ſes Freres. Mais auparavant il crut qu'il étoit à propos de voir les Magiſtrats & les principaux de la Ville, toûjours fort affectionnez aux Freres, & de leur demander la continuation de leur protection. Il fut reçû d'eux d'une maniere capable de le conſoler. Nul d'eux qui ne s'offrit à lui pour être le deffenſeur des Ecoles charitables & le protecteur des Maîtres. Tous ſe déclarérent contre les novateurs, & lui promirent de ſervir à ſes confreres de ſauve-garde contre leurs attaques.

Le Superieur de l'Inſtitut ſi bien appuyé de la Ville entiére de Calais, ſe haſarda donc à rendre viſite au Curé appellant & à ſes amis, bien préparé à eſſuyer leurs plaintes & leur mauvaiſe humeur. Il en fut cependant reçû mieux qu'il ne l'avoit eſperé. La converſation débutta même par un éloge de la conduite des Freres, qu'on ne devoit pas eſperer d'une bouche ennemie ; car il avoüa que leurs inſtructions étoient d'une grande utilité, que le renouvellement général de la jeuneſſe en étoit le fruit, & que leur modeſtie, leur ſimplicité &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

leur piété étoient d'une merveilleuſe édification ; il ajoûta pourtant que leur régularité avoit ſouffert du déchet ; mais prié de dire en quoi, il ne l'expliqua que par des paroles vâgues & ambiguës, en diſant, *que leurs converſations n'étoient pas conformes à leurs réglemens.* Voilà à quoi ſe réduiſirent tous ſes ſujets de plaintes. Il en avoit d'autres, mais n'étant propres qu'à faire honneur à la pureté de la foi des Freres, il n'avoit garde de s'en expliquer. Il laiſſa toutefois échaper quelque reproche ſur ce qu'ils paroiſſoient avoir perdu pour lui leur premiere confiance & leur ancien reſpect, & de ce qu'ils fréquentoient moins la Paroiſſe. Votre premier reproche, Monſieur, répondit en deux mots le ſage Superieur, eſt bien fondé. Les nouveautez du tems en ſont cauſe. Le ſecond eſt ſans fondement ; car les Freres ſont tous les jours avec leurs Ecoliers dans l'Egliſe Paroiſſiale. Cette courte réponſe ferma la bouche au Curé, qui chercha d'autres ſujets de plaintes. Une conférence qu'il avoit eûë avec le Frere Directeur, lui en fournit la matiere. Elle avoit roulé ſur les matieres du tems, & le Frere loin de paroître docile aux leçons de l'Appellant, les avoit combattuës avec chaleur. Ce zéle lui parut un manque de reſpect qui méritoit châtiment. L'éxil de la Ville de Calais étoit celui dont il vouloit bien ſe contenter, & qu'il exigea du Superieur. Je puis, lui repliqua le Frere Barthelemi, vous ôter ce Frere ; mais ſi je l'ôte, je ne puis le remplacer ; car il n'y a aucun des nôtres qui veuille expoſer ſa Foi, en liant commerce avec les novateurs. Ce terme donna occaſion au Curé d'entamer le diſcours ſur ces matieres. Il prépara ſon poiſon avec tout l'art poſſible ; & après l'avoir envelopé de paroles recherchées, de termes doux & inſinuans & de manieres gracieuſes, il le preſenta à avaler à un homme qu'il croyoit ſimple & facile à ſurprendre ; mais il s'apperçut bien-tôt qu'il avoit affaire à un bon Théologien ; ainſi la converſation ne dura pas long-tems.

Le motif qui avoit appellé le Frere Barthelemi de S. Omer à Calais, l'appella de Calais à Boulogne. Les Freres de cette Ville perſécutez comme ceux de l'autre, au ſujet de la Conſtitution, deſiroient voir leur Superieur pour prendre ſes avis & ſe conſoler avec lui. Le tems étoit favorable ; car leurs plus grands ennemis étoient abſens. Le Frere Barthelemi ne put donc refuſer à ſes Freres cette conſolation ; mais ſon ſéjour à Boulogne fut court, & il en partit au bout de trois jours, après y avoir reçû de grands éloges de l'inviolable attache de ſes diſciples à la foi du Saint Siége, & du corps des premiers Paſteurs, de la bouche de pluſieurs Magiſtrats, Eccleſiaſtiques & Religieux, qu'il fût viſiter.

Au reſte, la perſécution ne faiſoit que commencer à Boulogne. Elle devint bien plus furieuſe après le départ du Frere Barthelemi ; car le Prélat après avoir tenté tous les moyens imaginables pour attirer les Freres dans ſes ſentimens, & n'ayant pû y réuſſir, ne mit plus de bornes à ſes vengeances ; & il auroit pouſſé ſa paſſion où elle pouvoit aller, ſi la Cour ne s'y fût pas opoſée.

XXVII. Son dernier voyage à Paris, ſon retour à Rouen, ſa maladie & ſa mort.

Le Frere Barthelemi de retour à Paris, quoique encore aſſez jeune, avoit un preſſentiment de ſa mort prochaine. Il en parloit ſouvent, il ſembloit même la prédire, quand il parloit à cœur ouvert, en laiſſant paroître la joye ſecrette qu'il avoit de finir une vie de péché, & de ſe réunir à ſon Dieu. La ſeule choſe qui le chagrinoit, étoit la crainte de mourir Superieur ; car ayant herité de ſon pere un fond de haine irréconciliable pour la premiere place, tout ſon deſir étoit d'en deſcendre & de mourir, à l'exemple du ſaint homme, dans

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

dans un état de dépendance & d'obéiſſance. Il communiqua ce deſſein à Paris à un vertueux Prêtre, de qui il prenoit ordinairement conſeil. Celui-ci ſans le contredire, en détourna l'éxécution avec adreſſe, en lui diſant que dans quelques années cela ſe pourroit faire; mais que pour le preſent, il étoit de ſon devoir de continuer à porter le poids du gouvernement avec courage.

Ce qui conſoloit l'humble Superieur, c'eſt qu'il entendoit en lui une réponſe de mort, qui lui promettoit de l'affranchir au plûtôt d'un fardeau que l'humilité lui rendoit inſuportable. Ce preſſentiment de ſa fin prochaine le ſuivoit par tout, & faiſoit preſque l'unique ſujet de ſes converſations. Dans la derniere qu'il eut avec ſes Freres, après avoir rempli ſa main de terre, & l'avoir partagée entre tous ceux qui étoient préſens, il leur dit : Suppoſons que cette vile matiere ſoit les reliques des corps de nos biſayeuls, de nos ayeuls, de nos peres, de nos meres, de nos freres, & de nos ſœurs : où ſont-ils ? Helas ! Que ſont-ils devenus ? Vous le voyez, voilà tout ce qui en reſte. Nous les tenons entre nos mains. Mes freres, ajouta-t-il, en les regardant, nous leur reſſemblerons bien-tôt.

Cette impreſſion des aproches de ſa fin rallumoit ſon zéle pour ſa propre perfection & celles des autres. Cette lumiere ardente & luiſante ſur le point de s'éteindre, augmentoit ſa clarté. Rien de plus beau & de plus touchant que ce qu'il diſoit aux Freres dans les conferences ſpirituelles, ou entretiens qu'il leur faiſoit ſur le bonheur, les avantages, & l'utilité qu'il y a de parler de Dieu dans les converſations. Il déclamoit avec tant de véhémence contre le relachement, & le repreſentoit avec des couleurs ſi noires, qu'il en imprimoit l'horreur & la crainte à tous ceux qui l'écoutoient. Il confirmoit ſes inſtructions par ſes exemples. La veille de ſon départ, pendant le dîner, il ſe proſterna aux pieds de tous les Freres; & après les avoir baiſez, il les conjura en toute humilité de prier pour lui qui étoit un grand pécheur, afin que Dieu lui fit miſéricorde. Le lendemain après leur avoir parlé à tous en particulier, dit un mot d'édification à chacun, & les avoir embraſſez avec beaucoup de tendreſſe en témoignant à quelques-uns que c'étoit pour la derniere fois, ce qui les accabla de douleur, il prit ſon chemin vers Chartres où il étoit depuis long-tems deſiré. Quelques Freres après l'avoir accompagné l'eſpace d'une lieuë, lui dirent le dernier adieu, en répandant beaucoup de larmes. Son ſéjour à Chartres ne fut pas long. Après y avoir terminé avec diligence les affaires qui l'y avoient amené, il hâta ſon retour à Rouën où ſa preſence étoit très-néceſſaire, & il y arriva en aſſez bonne ſanté, mais elle ne fut pas de longue durée; car après quelques jours de repos, qui auroient dû, ce ſemble, la fortifier, il tomba malade. D'abord, le mal ne parut pas conſidérable : il ne paroiſſoit même être que l'effet de la fatigue, & de ſes voyages faits à pied en grande partie dans les plus grandes chaleurs de l'Ete : deſorte qu'il ne ſembloit demander pour remède qu'un peu de repos, joint à une meilleure nourriture; mais il ne tarda pas à devenir ſérieux. Auſſi-tôt que le fervent Superieur ſentit que ſon mal pouvoit avoir des ſuites, il fit appeller un Eccleſiaſtique de ſa connoiſſance pour lui faire ſa confeſſion. Il la fit comme la derniere de ſa vie, avec la honte & la contrition d'un homme plein de foi, qui eſt prêt à paroître devant ſon Juge, en repaſſant toutes les années de ſa vie dans l'amertume de ſon ame, & en accuſant tout ce qui pouvoit le montrer plus criminel, & l'humilier davantage.

Dès qu'il ſe vit en danger, ſon premier ſoin fut de demander ſes derniers Sa-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

cremens, qu'il reçut avec une foi & une dévotion capable d'en inſpirer aux plus endurcis. Le ſecond fut de faire donner avis de ſa maladie à ſes deux Aſſiſtans, dont l'un réſidoit à Paris, & l'autre à Reims, afin de les tenir prêts à donner leurs ordres après ſa mort, & à pourvoir au bien de l'Inſtitut. Cette triſte nouvelle ne leur fut pas plûtôt donnée, qu'après avoir accordé des pleurs en abondance à leur juſte douleur, ils les eſſuiérent pour ſe rendre au plûtôt auprès du Malade; mais leur diligence fut inutile : ils le trouvérent dans le tombeau. La ſurpriſe & la triſteſſe leur ôtérent d'abord la parole. Leurs yeux payérent enſuite au défunt le juſte tribut de leurs larmes; mais enfin revenus à eux-mêmes, ils ne penſérent plus qu'à avertir tous les Freres de leur perte, à demander leurs prieres pour leur digne Supérieur, & à les intéreſſer tous à ſolliciter la miſéricorde de Dieu de leur en accorder un ſemblable. C'eſt ce qu'ils firent par la Lettre ſuivante.

Lettre Circulaire au ſujet de la mort du Frere Barthelemi, adreſſée aux Freres des Ecoles Chrétiennes.

A Tous nos chers Freres en Nôtre-Seigneur Jeſus-Chriſt; Salut : La mort précieuſe devant Dieu de nôtre très cher & très-honoré Frere Barthelemi, Supérieur Général de nôtre Societé, décédé le huitiéme Juin à quatre heures du matin, muni de tous ſes Sacremens, qu'il a reçus avec une parfaite connoiſſance & de ſaintes diſpoſitions, nous oblige de vous écrire la Preſente pour vous témoigner la douleur ſenſible & cuiſante que nous reſſentons d'une perte ſi conſidérable, qui eſt, pour ainſi parler, irréparable, ſi Dieu n'y met la main, en nous faiſant reſſentir les effets de ſa divine miſéricorde, nous donnant lui-même un Succeſſeur qui puiſſe marcher ſur les traces du défunt. Nous pouvons dire avec vérité, que la main du Seigneur nous a frapez d'une maniere bien ſenſible, en nous privant d'un ſi digne Conducteur, dont la vie & la mort n'ont été pour nous que des ſujets de très-grande édification; vous en êtes tous témoins, très-chers Freres. Permettez-nous donc de vous dire, que nous devons adorer les ſecrets impénétrables des Jugemens de Dieu, nous mettant devant les yeux ces paroles de Job : *Le Seigneur nous l'avoit donné, maintenant il nous l'ôte; que ſon ſaint Nom ſoit béni.*

Il a toûjours été pendant ſa maladie dans une entiere & parfaite ſoûmiſſion aux ordres de Dieu, s'abandonnant abſolument à lui pour le tems & pour l'Eternité; il a néanmoins eu la veille de ſa mort, après avoir reçû tous ſes Sacremens, de très-fâcheuſes tentations de deſeſpoir, qui l'ont beaucoup fait ſouffrir, mais par la miſéricorde de Dieu il en revint parfaitement cinq ou ſix heures avant ſon décès, & aſſûra qu'il n'avoit aucune part à tout ce qu'il avoit dit dans ces fâcheux momens dont il n'étoit pas le maître, ayant donné des marques très-véritables & très-ſenſibles d'une parfaite conformité au bon plaiſir de Dieu, d'une grande confiance en ſa bonté & miſéricorde; il a même dit en preſence de quatre de nos chers Freres, quelques heures avant ſon trépas, qu'il avoit vû la Très-ſainte Vierge avec M. De La Salle nôtre très-cher Pere, & qu'ils lui avoient parlé : Il n'en a pû dire davantage, étant auſſi-tôt entré dans une eſpéce de ſommeil létargique juſqu'au dernier ſoupir, qu'il a rendu avec une ſi grande tranquillité, que nous avons lieu de croire que ſon ame joüiſſoit intérieurement d'un paiſible repos.....

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Maintenant donc, très-chers Freres, que Dieu l'a tiré à soi, il ne nous reste plus qu'à offrir nos vœux & nos prieres au Seigneur pour le soulagement de son ame, afin qu'il veüille bien lui faire miséricorde & la délivrer des flâmes du Purgatoire, si elle y est encore détenuë: & à nous unir de cœur & d'esprit tous ensemble, quoiqu'éloignez les uns des autres, ainsi que faisoient les Chrétiens de la primitive Eglise, pour demander jour & nuit au Seigneur, avec larmes & gémissemens, par des prieres très-ardentes & des Communions très-fréquentes, comme faisoient les saints Apôtres au sujet de l'élection de S. Mathias, qu'il nous fasse connoître (lui qui connoît le fond des cœurs) celui qu'il a choisi & destiné pour lui succeder. Ne nous arrêtons donc point, très-chers Freres, à tous ces vains titres d'honneur, d'ancienneté, d'âge & de condition; mais tâchons de découvrir, à la faveur des lumieres du S. Esprit, celui qu'il a choisi pour nous conduire durant cette vie mortelle, dans la justice & dans la sainteté, par laquelle nous mériterons d'obtenir une gloire immortelle. *A Saint Yon le 16. Juin 1720.*

Cette Lettre qui aprit en même tems aux Freres la maladie & la mort d'un Supérieur, qui avoit entiérement leurs cœurs, leur estime & leur confiance, rouvrit en leurs ames la playe qui n'étoit pas encore bien fermée, de la mort de M. De La Salle. Ils se regardérent comme des orphelins abandonnez, & crurent avoir tout perdu en perdant, après leur saint Instituteur, celui qui avoit le plus son esprit, & qui les conduisoit avec une prudence & une douceur, qui ont peu d'exemples. Mais Dieu qui a toûjours les yeux sur les pupilles, & qui dans les Ecritures Saintes veut être regardé comme leur Défenseur, donna aux Freres un autre Supérieur selon son cœur, qui leur fit connoître en peu de tems que le défunt est vivant en sa personne.

Le Frere Barthelemi fut inhumé avec la simplicité ordinaire aux Freres dans l'Eglise de S. Sever, Faubourg de Roüen, dans la Chapelle de sainte Susanne, près du tombeau de M. De La Salle son saint Pere en Jesus-Christ, sans doute par une conduite particuliere de la divine Providence, qui voulut *reünir après la mort deux Hommes si unis ensemble pendant la vie.*

Il semble que Dieu, en procurant l'honneur au Fils d'être inhumé proche son Pere, voulut récompenser aux yeux des hommes l'attache inviolable que le Frere Barthelemi conserva toute sa vie pour M. De La Salle au plus fort de ses persécutions, la soumission parfaite qu'il rendit toûjours à ses ordres avec une humilité édifiante, & le respect profond qu'il eut toûjours pour lui.

On a pû voir par cet Abregé de la vie de ce second Supérieur des Freres des Ecoles Chrétiennes, que son caractére particulier étoit une piété généreuse & humble, qui lui inspirant une grande défiance de ses lumieres, l'engageoit sans cesse à recourir à celles d'autrui & à s'y soûmettre. De-là ce fond de sagesse & de douceur, qui rendoit son Gouvernement aimable; ce fond de patience & de charité, qui lui faisoit suporter les mépris, les persécutions & les défauts d'autrui sans aucune marque de ressentiment; ce fond de tendresse & de compassion pour ceux qui étoient tentez, qui lui ouvroit leurs cœurs & lui attiroit toute leur confiance; ce fond de vigilance & de régularité, qui le rendoit inflexible sur l'observance des moindres Réglemens; enfin ce fond de bonté & de fermeté dont il assaisonnoit si bien les corrections, qu'elles devenoient efficaces sans être ameres, en sortant de sa bouche.

Voilà en racourci le portrait de l'intérieur du Frere Barthelemi, qu'il faut met-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tre un peu plus en grand, pour ſatisfaire aux deſirs des Freres qui conſervent pour ſa mémoire un reſpect, une eſtime & une tendreſſe que le tems n'affoiblit point. C'eſt ce que nous allons faire dans le Chapitre ſuivant, après que nous aurons dit un mot du Frere Joſeph, l'un des deux Aſſiſtans du Frere Barthelemi dont nous avons parlé ci-deſſus. Les ſervices qu'il a rendus à l'Inſtitut pendant près de trente ans, méritent qu'on lui donne rang dans cette Hiſtoire.

Ce Frere fut reçû à Paris par M. De La Salle vers l'an 1700. à l'âge de vingt ans. Il étoit du Village de Lerzi proche Marle en Picardie. Sa ferveur fut ſi grande dans le Noviciat, qu'il fut employé quelques années après à conduire les Freres, & enſuite à la Viſite des Maiſons à la place du Frere Directeur de la Maiſon de Paris, qui y cauſa tant de peine à M. De La Salle, auſſi-bien qu'en Provence où il quitta la Societé, au grand ſcandale de tous les Freres. Si le Frere Joſeph a rempli les Charges de cet Apoſtat, il n'a point eu de part à ſon eſprit. Il fut toûjours inviolablement attaché à M. De La Salle, & il fut un de ces fidéles Diſciples qui ne l'abandonnérent jamais dans ſes plus grandes perſécutions. Il fut de même le ſoûtien du Frere Barthelemi, qui ſe déchargeoit ſur lui de la plûpart des affaires du-dedans & du dehors, en quoi il étoit fort entendu. Il aimoit la régularité, le bon ordre, l'avancement des Freres dans la vertu & le progrez de l'Inſtitut. Il étoit infatigable ; & il s'écoutoit ſi peu, que lorſqu'il s'agiſſoit de la gloire de Dieu & du bien de la Societé, rien ne pouvoit l'arrêter. Il étoit ſujet à de grandes infirmitez, entr'autres il garda pendant près de quinze ans un rhume qui lui cauſoit une toux violente & preſque continuelle : cependant il ne chercha jamais ni dans ces infirmitez, ni dans la rigueur des ſaiſons, un prétexte pour ſe diſpenſer de ce que l'obéïſſance éxigeoit de lui. Ce fut par-là qu'il s'attira, & qu'il conſerva toûjours la confiance de l'Inſtituteur, du Frere Barthelemi & de ſes Succeſſeurs. M. de Pont-Carré le Pere, premier Préſident du Parlement de Roüen, l'honoroit de ſa bienveillance & de ſon eſtime à cauſe de ſa vertu & de ſes manieres ſimples & naïves. Toutes les fois que ce Frere alloit à ſon Logis, il lui donnoit toûjours une favorable Audiance ; & la familiarité avec laquelle il le recevoit, faiſoit voir qu'il prenoit grand plaiſir à le voir & à l'entendre parler. Le Frere étant allé un jour le ſalüer après trois ou quatre ans d'abſence, ce Magiſtrat lui dit que s'il étoit revenu pour demeurer à S. Yon, cela l'engageroit à y aller plus ſouvent. Ce Seigneur donna encore des marques de l'eſtime qu'il avoit pour lui, par le regret qu'il témoigna de ſa mort, qui arriva de cette ſorte.

Le Frere Joſeph, ayant été envoyé à Paris pour terminer avec S. E. M. le Cardinal de Biſſy & les Meſſieurs de Ville de Meaux l'Etabliſſement des Freres en cette Ville, il s'y donna tant de mouvement & y prit tant de fatigues, qu'il tomba malade d'une eſquinancie dans la Maiſon des Freres de Paris. Il en mourut peu de jours après le 21. Février 1729. muni de tous ſes Sacremens, qu'il reçut avec de grands ſentimens de pieté & une parfaite réſignation à la volonté de Dieu.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

CHAPITRE II.

Les Vertus du Frere Barthelemi.

I. La Foi du Frere Barthelemi.

LE Frere Barthelemi s'eſt trouvé Supérieur de l'Inſtitut dans ces tems périlleux que l'Apôtre marque, quand il dit que dans la ſuite des ſiécles *il y en aura qui s'écarteront de la foi, en s'attachant aux eſprits d'erreur & à la ſcience des démons par l'artifice de certains hypocrites d'une conſcience cautériſée.* Ce Frere a vû ces tems malheureux, *dans leſquels pluſieurs ſe ſont écartez & ont tourné leur eſprit du côté de la vaine doctrine, prétendant être Docteurs de la Loi,* & l'enſeigner même à ceux que Jeſus-Chriſt a établis pour en être les Juges & les Oracles. Il les a vûs & il en a gémi en ſecret, tandis qu'il a pris toutes les précautions imaginables pour défendre ſon troupeau, & ſe défendre lui-même de la contagion de l'erreur, qui s'étendoit ſous ſes yeux de tous côtez, comme la cangrêne, & qui infectoit ceux que le goût de la nouveauté rendoit curieux. Dans les tems que les Partiſans du P. Queſnel couroient la mer & la terre, pour faire des Proſelites, & employoient ſur-tout leurs efforts pour rendre les Ecoles Chrétiennes des Académies d'erreur, un Homme à la tête d'une Congrégation naiſſante, pauvre, ſans apui, abjecte, perſécutée, avoit beſoin d'un grand fond de prudence & de courage pour mettre à l'abri de la nouveauté la foi d'un nombre de Freres diſperſez en divers endroits du Royaume, & ſous la dépendance de Paſteurs favorables à la doctrine condamnée, & pour défendre la ſienne des ſollicitations, des menaces & des embûches qu'on lui tendoit.

1. *Ad Tim.* c. 4. v. 1. & 2. *Ibid.* c. 1. v. 6. & 7.

C'eſt cependant ce qu'a fait le Frere Barthelemi par une conduite pleine de ſageſſe & de lumieres, pleine d'une noble généroſité, & de cette ſimplicité de colombe unie à la prudence du ſerpent, que Jeſus-Chriſt recommande dans l'Evangile. Le plan de conduite qu'il a ſuivi là-deſſus, eſt celui que M. De La Salle lui avoit tracé. Il conſiſtoit en ces cinq Articles :

Le premier, à demeurer inviolablement attaché au centre de l'unité, à la foi de Pierre, à cette pierre inébranlable contre laquelle toutes les erreurs & les Hérétiques depuis dix-huit ſiécles vont heurter & ſe briſer, & à ſe ſoûmettre de cœur & d'eſprit, avec une obéiſſance aveugle, ſimple & prompte, aux déciſions & aux jugemens de la multitude des Evêques unis à leur Chef, qui compoſent l'Egliſe enſeignante ; qui ſont la bouche & la voix de l'Epouſe de Jeſus-Chriſt, gouvernée par ſon Eſprit, aſſiſtée par ſa protection aſſiduë, & établie la colomne inébranlable de la vérité. Voilà, diſoit-il, le Guide qu'il faut ſuivre ſans crainte de s'égarer ; le Maître qu'il faut écouter, ſans apréhenſion de ſe tromper ; l'unique parti qu'il faut embraſſer, ſans riſque de ſe méprendre. En qualité de Freres de la Doctrine Chrétienne, c'eſt-à-dire, de Catéchiſtes, voilà ce que nous devons ſçavoir, ce qu'il nous ſuffit de ſçavoir, & tout ce que nous pouvons nous glorifier de ſçavoir ; le reſte n'eſt point de notre compétence.

Le ſecond Article ſur lequel il inſiſtoit, étoit de faire profeſſion ouverte de cette Doctrine, quand l'occaſion le demande, ſans déguiſement, ſans diſſimulation, ſans honte & ſans crainte, mais avec la prudence, la douceur, l'humilité & la modeſtie convenable aux Freres, ſans ſortir des bornes de la modéra-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tion & du reſpect dû aux perſonnes, & proportionné à leur rang & à leur dignité; parce que c'eſt une néceſſité de déclarer ſa foi, quand l'occaſion le demande, ſelon cette parole de l'Apôtre: *Pour être juſtifié, la foi du cœur ſuffit; mais quand l'occaſion l'exige, il faut que la bouche la déclare, ſi on veut être ſauvé.* Parce que celui-là ſeul méritera que Jeſus-Chriſt le confeſſe au jour du Jugement devant ſon Pere céleſte & en preſence de ſes Anges, qui l'aura confeſſé avec courage ſur la terre devant les hommes: d'où il concluoit qu'ils devoient ſe regarder comme trop heureux & trop honorez, ſi cette déclaration leur attiroit des mépris, des inſultes, des perſécutions & des opróbres; puiſqu'alors ils ſouffriroient pour la foi, & qu'ils entreroient en ſocieté avec les Apôtres, les Martirs, les Confeſſeurs & les Docteurs de l'Egliſe.

Le troiſiéme Article qu'il recommandoit aux Freres après leur Inſtituteur, étoit de fuïr tous ceux qui ont une doctrine contraire, de rompre tout commerce avec eux, de ſe défier de leurs belles paroles, de leurs diſcours inſinuans, de leur vertu feinte & hipocrite, de n'entrer jamais en diſcours, encore moins en diſpute avec eux, de ſe tenir toûjours en garde contre leurs artifices, & pour ne s'y point laiſſer ſurprendre, de s'interdire pour jamais la lecture de leurs livres & de leurs écrits, & de refuſer tous preſens en ce genre avec une ſage humilité qui aprend à craindre un venin ſubtil & doux, que les ennemis de la verité ſçavent enveloper ſous les plus belles fleurs, & aprêter en mille maniéres différentes.

Le quatriéme Article étoit de s'en tenir à la ſcience de tous les ſimples Fidéles, dans les occaſions où la néceſſité oblige de répondre ou d'entrer en diſcours ſur les matieres agitées, & de ne point ſortir des premiers principes de la Doctrine Chrétienne, & de ce qu'on apelle *Catéchiſme*, ſans vouloir jamais paroître en ſçavoir davantage, ni faire apercevoir qu'on auroit étudié en Philoſophie ou en Théologie; parce que la qualité de Frere interdiſant l'uſage des ſciences, ce ſeroit oſtentation & vanité de s'en ſervir; & que de plus, ce ſeroit s'expoſer au péril évident de ſe laiſſer ſéduire, en voulant diſputer avec gens d'un eſprit plus ſubtil & d'un ſçavoir plus profond. Il les aſſûroit même qu'il ſuffiſoit de ſçavoir à fond ce qu'on apelle *Catéchiſme*, pour ſe mettre à couvert de tous les traits de la nouveauté, & finir en peu de mots des controverſes qui ſont aiſément terminées, quand on ſe renferme dans les premiers principes de la Doctrine Chrétienne.

Enfin, après M. De La Salle il faiſoit une Loi aux Freres de ne ſe point mêler des queſtions du tems, & de garder un profond ſilence ſur toutes les matieres de doctrine; parce que c'eſt aux Docteurs & aux Sçavans, & non à eux, qu'il convient d'en traiter. Parce qu'étant au rang des Oüailles, c'eſt à eux à écouter la voix des premiers Paſteurs du troupeau, & qu'il ne convient pas aux ſimples Fidéles, qui doivent avoir l'obéïſſance pour partage, de raiſonner ſur des matieres élevées; parce qu'enfin il n'y a rien à gagner pour eux & beaucoup à perdre, d'agiter des queſtions qui n'engendrent, comme dit S. Paul, que la contention, l'orgüeil & l'opiniâtreté, & nullement l'édification.

Le Frere Barthelemi étoit le premier à ſuivre ces Régles à la lettre. Comme il avoit occaſion d'en répéter ſouvent les leçons, il avoit ſoin d'en donner des exemples.

Si on veut ſe reſſouvenir de ces tems orageux qui ont ſuivi la condamnation du Livre des Réfléxions morales, du déluge de Livres & d'Ecrits ſéditieux, dont

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

la Capitale & les Provinces furent inondées ; des reſſorts qu'on fit joüer pour prévenir les peuples, les Univerſitez, & les Corps entiers, Réguliers & Séculiers, on pourra juger ce qu'un ſimple Frere, à la tête d'une Communauté conſacrée à l'Inſtruction Chrétienne, eut à ſouffrir pour la défendre d'une doctrine devenuë à la mode, & pour en écarter des Maitres toûjours réſolus à flâou à perſécuter ceux qui ne veulent pas être leurs Diſciples.

Ces zélateurs d'une doctrine tant de fois condamnée, après avoir en vain uſé tous leurs artifices pour ranger à leur parti le Supérieur des Freres, dans l'eſpérance de gagner le Corps quand le Chef ſeroit à eux, ne garderent pas plus de meſures dans leurs vengeances, qu'ils en avoient obſervé dans leurs promeſſes. Rien ne fut épargné pour le décrier, le noircir & le chagriner. Au-reſte, non contens de faire tomber tout le poids de leur indignation ſur le ſeul Mardochée, qui n'étoit plus à leurs yeux qu'un homme vil & mépriſable, ils entreprirent d'enveloper avec lui ſa Congrégation, ou une partie de ſa Congrégation dans une commune ruïne. Là où les Prélats, où les Grands-Vicaires, où les Paſteurs ſe déclarérent contre la Conſtitution, les Freres eurent une cruelle guerre à ſoûtenir. On ne penſa qu'à les chaſſer, qu'à dépeupler leurs Ecoles, qu'à renverſer leurs Etabliſſemens.

Des plaintes réïtérées que recevoit le Supérieur ſur ce ſujet de la part de pluſieurs Freres ; les déſcriptions qu'il liſoit dans leurs Lettres, des tours & des ſtratagêmes qu'on leur joüoit, pour láſſer leur patience ; des piéges qu'on leur tendoit, pour ſurprendre leur ſimplicité ; des calomnies qu'on leur impoſoit, pour noircir leur conduite ; des véxations qu'on leur faiſoit, pour les contraindre de s'exiler eux-mêmes, crucifioient l'ame de ce Juſte, & lui mettoient ſans ceſſe en main la plume, ou pour les conſoler, ou pour les encourager, ou pour les inſtruire de la maniere dont ils devoient ſe comporter. Cependant ſon cœur n'étoit pas ſans conſolation ; car la joye de voir ſes Freres immobiles dans la foi, & inacceſſibles aux atraits de la nouveauté, en étoit une bien douce & bien capable d'eſſuïer ſes larmes, en lui donnant ſujet d'emprunter ces paroles de S. Paul : *Je rends graces à mon Dieu par Jéſus-Chriſt pour vous tous, parce que votre foi eſt connuë de tout le monde. Ajant devant Dieu nôtre Pere le ſouvenir de ce qu'opere votre foi, de vos travaux, de votre charité, & de la conſtance de votre confianceen J. C. N. S. je ne ceſſe d'en bénir & d'en remercier Dieu.* v. 8. 1. Theſſ. &c. 1. v. 3.

Après les avoir congratulés & encouragés à la perſévérance dans les perſécutions pour la foi, il ajoûtoit des avis conformes aux Régles & aux maximes ci-deſſus raportées, qu'il tenoit de M. De La Salle, & les prioit de ne ſe point mêler des diſputes preſentes, de garder le ſilence avec ceux qui ont la démangeaiſon de parler de Grace, de Prédeſtination & de ſemblables queſtions, de s'en tenir à leur Catéchiſme, & de ne vouloir pas paroître en ſçavoir davantage, de fuïr le commerce des nouveaux Phariſiens, & d'opoſer à leur fauſſe vertu, la pratique même & non l'aparence de l'humilité, de la mortification, de la patience, de la douceur, de la charité ; en un mot, de laiſſer aux Docteurs & aux Sçavans de l'Egliſe le ſoin de ſoûtenir ſa foi par des Ecrits & des diſcours, pour ne ſe réſerver que celui de la défendre par une vie ſainte & Evangélique. Il faut pourtant tout dire ; ces grands ménagemens que le Frere Barthelemi inſpiroit à ſes Freres pour les Supérieurs Eccléſiaſtiques favorables aux nouveautez du tems, ne plaiſoient pas à tous les bons Catholiques. Il en reçut même des reproches de la part de quelques-uns, dont le zéle avoit plus d'ardeur que de lumieres.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Je me ſuis bien aperçû, dit-il lui-même dans une de ſes Lettres, que l'on a ſçû ce que j'écrivois à nos Freres, touchant la ſoûmiſſion que nous devions avoir à N. S. Pere le Pape & à l'Egliſe, puiſqu'un Evêque m'en a fait des reproches; mais cela ne m'a ni épouventé, ni ébranlé.

Ayant reçû quelques reproches ſur une Lettre qu'il avoit écrite, pour porter ſes Freres à uſer de prudence ſur ce ſujet, il répondit en peu de mots à celui qui avoit trouvé à redire aux avis ſages qu'il avoit inſpirés: " Je n'ai écrit cette „ Lettre, qu'avec beaucoup de précautions & de bons & ſages conſeils, & ſans „ intéreſſer ma conſcience; car j'avois conſulté le Supérieur Général du plus fa„ meux Séminaire de France & quelques habiles perſonnes d'un Ordre des plus „ floriſſans & des plus utiles à l'Egliſe: rien ne me mortifie tant, ajoûte-t-il, „ que des reproches ſur ce ſujet; parce que je regarde ce qui touche la foi, „ comme une choſe très-délicate. „ Enſuite, pour faire voir que ce n'étoit pas par foibleſſe ni par lâcheté à ſoûtenir les intérêts de la foi, qu'il conſeilloit à ſes Diſciples d'uſer de grandes précautions dans des occaſions ſi délicates; il ajoûte: " Au-reſte, j'ai eu l'honneur de recevoir des reproches & des menaces, „ pour avoir tâché de maintenir nos Freres dans la foi, & on m'a fait des plain„ tes ſur cela, comme ſi j'avois fait quelqu'excès, quoique ſans raiſon.

En effet, tout ce qui reſſentoit la nouveauté, lui étoit inſuportable; c'eſt ce qu'il témoignoit ſouvent dans les converſations qu'il avoit avec ſes Freres, en leur diſant qu'il falloit éviter avec ſoin juſqu'à l'ombre de la nouveauté, & s'attacher à la ſaine doctrine de nos Peres, ſans s'en détourner ni à droit ni à gauche: Il s'écrioit même quelquesfois à ce ſujet; *Je benis Dieu de ce qu'il m'a fait la grace de naitre de Parens bien Catholiques, & de ce qu'il m'a donné une ſi grande averſion pour toute nouveauté. Graces à Dieu*, diſoit-il encore, *je ſuis bon Catholique, & j'eſpére de l'être toute ma vie.*

Il étoit rempli de conſolation toutes les fois qu'il penſoit à l'article du Teſtament de Mr De La Salle, dans lequel il exhorte tous ſes chers Enfans d'être bien ſoûmis à l'Egliſe de Rome. *Obſervons*, ajoûtoit-il ſouvent, *les dernieres volontez de M. notre cher Pere.*

Quoique les Freres répandus en divers Diocèſes, où la nouveauté en crédit mettoit ſouvent de mauvaiſe humeur contre eux les Supérieurs qui lui étoient favorables, euſſent à ſouffrir en pluſieurs endroits toutes les peines qu'une union inviolable au centre de l'unité & au corps des premiers Paſteurs, a coûtume de ſuſciter de la part des rebelles, qui en ſecoüoient le joug & l'autorité, il faut dire à la loüange de ceux de Calais & de Boulogne, que de plus grands combats leur méritérent de plus brillantes couronnes.

En effet, l'orage qui rouloit çà & là, qui grondoit tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, & qui tomboit de tems en tems ſur quelques-uns, vint fondre ſur ceux-là. Sans répéter ce qui a été dit dans la vie de M. De La Salle, nous nous contenterons de dire que feu Mgr. Pierre de Langle, Evêque de Boulogne, ami & Protecteur des Freres, tandis qu'il le fut de la ſaine doctrine, en devenant Apellant, devint leur ennemi & leur perſécuteur. Ceux qui juſqu'alors l'avoient édifié par leur vie réglée & leur zéle à inſtruire les ignorans, lui devinrent ſuſpects. C'eſt pourquoi il écrivit au Frere Barthelemi, afin de l'obliger de retirer lui-même les Maîtres des Ecoles Chrétiennes de Calais, s'il vouloit lui épargner la peine de les en chaſſer, & à eux la honte de s'en voir chaſſez. J'ai vû dans ſon tems cette Lettre, que la charité aſſûrément n'avoit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

n'avoit pas dictée ; car elle étoit du ſtile le plus amer & le plus aigre, pleine de menaces & d'invectives. Il avertiſſoit enfin qu'ayant donné ordre à ſon Grand-Vicaire d'interdire aux Freres tout exercice d'enſeigner, ils devenoient inutiles, & que par conſéquent il ne devoit pas tarder de les rapeller ; que d'autres plus dociles aux Superieurs Eccleſiaſtiques étoient déja retenus & prêts à remplir leurs places ; qu'ayant auſſi apris que les Freres de Boulogne, dont juſqu'alors il avoit été content, prenoient le train de ceux de Calais, il lui conſeilloit auſſi de les retirer, parce qu'il ne pouvoit plus leur confier la jeuneſſe, & qu'il avoit donné ordre de leur ôter le pouvoir d'enſeigner.

Le Frere Barthelemi ſurpris de la lettre du Prélat, fit ſon poſſible pour l'adoucir par une réponſe des plus humbles & des plus reſpectueuſes, conçûë en ces termes : » Monſeigneur, j'ai reçû celle que Votre Grandeur m'a fait la grace » de m'envoyer, par laquelle elle m'aprend être fort mécontente de nos Fre- » res de Calais & de Boulogne, & avoir donné ordre qu'ils ſoient interdits de » leurs fonctions des Ecoles, ce qui m'afflige fort, attendu que j'ai tâché d'é- » xécuter les ordres qu'il lui a plû me donner pour le changement de pluſieurs » ſujets, & de leur deffendre d'avoir de communication avec le S. N. & de ſe » mêler en aucune maniere des affaires de l'Egliſe, qui ne regardent que nos » Seigneurs les Evêques & Superieurs Eccleſiaſtiques, ce que M. De La Salle » notre Inſtituteur, d'heureuſe mémoire, leur a auſſi beaucoup recommandé. » Cependant nos Freres de Calais & de Boulogne m'ont marqué qu'ils n'avoient » point fait tout ce dont des eſprits prévenus contre eux les accuſoient, & que » ceux qui avoient dit à Monſieur votre Grand-Vicaire qu'ils avoient manqué de » reſpect envers votre Grandeur & envers pluſieurs perſonnes Eccleſiaſtiques, » avoient avancé de véritables calomnies. C'eſt pourquoi, Monſeigneur, je » vous ſupplie très-humblement de vouloir bien uſer encore d'indulgence envers » ceux d'entre nos Freres de votre Diocèſe, qui auroient pû manquer en quel- » que choſe à leur devoir envers Votre Grandeur. Nous tâcherons de faire en- » ſorte qu'ils lui donnent lieu deſormais d'être contente de leur conduite. J'ai » l'honneur d'être avec une très-grande reconnoiſſance & un très-profond reſ- » pect, Monſeigneur, de Votre Grandeur. Le très-humb'e, &c.

Cette lettre eut ſon ſuccès. Le Prelat deſarmé par l'humilité & les ménagemens prudens du Superieur des Freres, ſuſpendit le peu de tems qu'il vécut les effets de ſon indignation contr'eux. Mais ce tems expiré qui ne fut que d'une année, ce bras que la ſageſſe & l'humilité du Frere Barthelemi, avoient eu le pouvoir d'arrêter, ſe leva après ſa mort, pour porter les coups les plus violens ſur les Maîtres des Ecoles Chrétiennes de Calais & de Boulogne. Non content de les interdire de leurs fonctions, il prit toutes les meſures néceſſaires pour les chaſſer de ſon Diocèſe ; & elles lui auroient réüſſi, ſi celui qui tient en main les cœurs des Grands, n'en eût empêché l'éxécution.

Au reſte, ſi la conſtance des Freres a ſe conſerver dans la foi de leurs peres, leur attira l'indignation de leur Prelat, & arma contr'eux la fureur des novateurs, ils trouvérent dans les applaudiſſemens de preſque tous les Citoyens de Calais, & de la plus grande partie de ceux de Boulogne, dequoi ſe conſoler. Leur courage même croiſſoit au plus fort des perſécutions, en voyant de pieux Laïques envier leur ſort & ſouhaiter être à leur place pour avoir le mérite de ſouffrir pour la cauſe de Jeſus-Chriſt. Leur plus grand ſoutien étoit leur digne Superieur qui étoit attentif à les conduire au milieu de cette tempête par des avis

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſages & ſalutaires, propres à leur inſpirer la généroſité Chrétienne, & à les écarter d'un zéle imprudent.

» Nous compâtiſſons beaucoup à vos peines, écrivoit-il à un d'entr'eux, nous » nous adreſſons à notre Pere Tout-Puiſſant & à notre ſainte Mere, qui peut » tout auprès de ſon Fils, pour lui demander la force, la conſolation & les gra» ces qui vous ſont néceſſaires. Ha ! Que vous êtes heureux d'être éprouvé » dans ce monde-ci ! Souffrez donc auſſi long-tems qu'il plaira à notre Sei» gneur, afin qu'ayant purgé ici-bas vos péchez, & acquis des mérites & des » couronnes, vous en ſoyez glorieuſement récompenſé dans le Ciel durant l'E» ternité. Encouragez vos Freres en particulier par ce motif. »

Enfin le Superieur des Freres, pour garantir de tous les apas de la ſéduction, ceux des ſiens qui ſe trouvoient environnez des Docteurs du menſonge, leur envoya un mémoire de toutes les queſtions qu'on pourroit leur propoſer, avec les réponſes juſtes & préciſes qu'ils devoient faire, s'il arrivoit qu'on s'aviſât de les interroger, en leur recommandant de ne ſe point engager dans de longs diſcours, & de tirer du fond du Catéchiſme ce qu'ils devoient repliquer. C'eſt ainſi que le ſage Superieur après avoir *bû de l'eau de ſa citerne & de celle de ſon puits, la laiſſa couler dans ſa Societé, afin que tous ſes enfans puſſent en boire & ſe déſaltérer.* Frere Exp. p. 15.

II. Son eſprit de foi.

Il ne ſe contentoit pas de deffendre ſa Foi & celle de ſes enfans, de la contagion des erreurs, il s'étudioit à leur inſpirer l'eſprit de Foi & à s'en remplir lui-même, comme de l'eſprit qui doit être commun à tous les Chrétiens, & propre aux Freres des Ecoles Chrétiennes. Auſſi ſa vie fut-elle une vie de foi, telle que doit être celle du juſte, & de toutes les régles de l'Inſtitut, celle qui lui parut la plus eſſentielle, & qu'il s'attacha d'obſerver avec plus de ſoin, fut celle qui preſcrit de n'agir que par l'eſprit de foi, de ſe rendre Dieu preſent, & de ne perdre jamais le deſir de lui plaire en toutes choſes.

Il regardoit par cet eſprit tous les événemens fâcheux ou agréables, comme venans de la main de Dieu, & plein de reſpect & de ſoûmiſſion pour les ordres du Très-Haut, ces paroles de Job : *Le Seigneur l'a donné, le Seigneur l'a ôté, ſon ſaint nom ſoit beni*, étoient les ſeules qu'il permettoit à ſa bouche de prononcer, à l'exemple de ſon ſaint Pere M. De La Salle, qui leur portoit une ſi grande dévotion, qu'il en a fait la deviſe de la Societé.

Pour ſe roidir contre la lâcheté à laquelle la nature ſe porte de tout ſon poids, & s'exciter à la pratique des vertus auſtéres, il appelloit à ſon ſecours quelques paſſages choiſis de la ſainte Ecriture, qu'il appelloit des paſſages de Foi, & il en faiſoit l'objet ordinaire de ſes penſées durant le cours de la journée. La lecture de la ſainte Ecriture faiſoit un de ſes plaiſirs les plus ſenſibles, & il étoit auſſi régulier à ſe nourrir de cette parole de Dieu, qui eſt l'aliment de l'ame, qu'à donner à ſon corps celui qui lui étoit néceſſaire. Dans les voyages même & dans les occupations les plus preſſantes, il ne s'en diſpenſoit pas. Il ne pouvoit, diſoit-il, ſe laſſer de benir Dieu, de ce qu'il avoit inſpiré à M. De La Salle d'ordonner dans ſa régle, à tous les Freres de porter toûjours ſur eux le Nouveau Teſtament, & de ne manquer aucun jour d'en faire la lecture avec le ſentiment d'une vive foi, d'une intime révérence & d'une piété dûë aux paroles du Verbe incarné. Dévotion qu'il s'attachoit d'inſpirer & d'imprimer dans le cœur de tous les ſiens, en leur recommandant ſur tout de mettre en pratique ce qu'ils liſoient, & d'exprimer par les œuvres les ſentimens de leurs cœurs.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Sa ſollicitude n'étoit pas moins grande pour attirer toute leur attention ſur ce point de leur régle, qui leur ordonne de régler toutes leurs penſées, leurs jugemens, leurs deſſeins & leurs deſirs ſur les lumieres de la Foi, & d'animer de l'eſprit de Foi toutes leurs actions.

» Tâchez, écrit-il à un d'eux, de vous conduire toûjours par des vûës de » foi, cette conduite vous rendra aveugle dans l'obéïſſance, & vous fera regar- » der la volonté de Dieu en tout ce que vous aurez à faire, & en tout ce qui » vous arrivera de mortifiant & de déplaiſant; car il faut vous attendre que vous » aurez par-tout des croix; & ſi vous avez ſoin de les regarder par des vûës » de foi, vous les recevrez comme des preſens du Ciel. Il faut, ajoûte-t'il, » imiter & ſuivre Jeſus-Chriſt par la pratique des vertus, dont il nous a laiſſé » l'exemple. »

Un Frere lui écrivant un jour, pour lui faire part du bon ſuccès d'un long & pénible voyage, il lui témoigne la joye qu'il en a, & le prie de ne ſe conduire deſormais que par l'eſprit de foi. » Je ſuis bien-aiſe, lui dit-il, que vous » ſoyez arrivé en bonne ſanté, je prie Dieu qu'il vous la conſerve, je parle de » la ſanté du corps; vous ſavez aſſez ce qui peut la conſerver. Je deſirerois que » vous ſçûſſiez auſſi-bien conſerver la ſanté de l'ame. Je vous recommande donc » de vous ſervir des remédes préſervatifs, tels que ſont l'obéïſſance & la régula- » rité, & ſur tout de n'agir que par eſprit de foi, ce qui produira en vous la » modeſtie & le recüeillement qui vous ſont ſi néceſſaires. »

Il étoit ſi perſuadé, qu'on ne peut rien faire qui puiſſe être de grand mérite devant Dieu ſans cet eſprit, qu'il ne ceſſoit de preſſer & de conjurer ſes Freres au nom de Jeſus-Chriſt, d'animer leurs moindres actions par des vûës de foi, & il étoit rempli de joye lorſqu'il aprenoit que quelqu'un docile à ſes avis s'attachoit à cette pratique.

» Mon très-cher Frere, dit-il dans une autre de ſes lettres, j'ai reçû votre » derniere à Roüen, à laquelle je n'ai pû répondre auſſi-tôt, à cauſe du voya- » ge que j'ai fait à Paris, où je ſuis depuis environ ſix ſemaines. Nous voulons » bien volontiers vous changer du lieu où vous êtes, pour venir dans cette Pro- » vince de France, & même vous procurer quelque-tems de retraite au Noviciat, » pour y reprendre bien l'eſprit de notre Inſtitut qui eſt l'eſprit de foi, comme » vous nous le demandez. En attendant que nous puiſſions faire ce que vous ſou- » haitez, je vous exhorte & vous prie de tout mon cœur, de vous conduire » en toutes vos actions par des vûës de foi, de fermer les yeux pour ne pas » voir les fautes de vos Freres, & de les attribuer, ſi vous les voyez, à la ma- » lice du démon & à la foibleſſe humaine : c'eſt en cette occaſion qu'il faut agir » par eſprit de foi, en faiſant un retour ſur vous-même pour voir vos foibleſſes : » Or pour vous conduire par des vûës de foi, comme il convient que vous le » faſſiez, vous devez faire attention à la ſainte vie & à la conduite de notre » Seigneur, aux maximes & véritez qu'il a pratiquées & enſeignées, & à » l'obligation que nous avons tous de conformer notre vie à la ſienne, & d'a- » voir les mêmes vûës, les mêmes deſirs, & les mêmes ſentimens que lui, » puiſqu'il faut que les prédeſtinez lui reſſemblent par la conduite de leur vie » extérieure & intérieure, excepté dans la pratique de ſes miracles.

C'eſt ainſi que ce ſaint Frere tiroit du bon treſor de ſon cœur, des choſes anciennes & nouvelles (comme parle Jeſus-Chriſt) pour animer ſes Freres à faire toutes leurs actions dans la vûë & pour l'amour de Dieu; mais s'il prenoit tant

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

de ſoin pour leur inſpirer des ſentimens de foi, il n'avoit pas moins de zéle pour les y entretenir. » Il ne ſuffit pas, diſoit-il, de jetter les fondemens d'un » édifice, il faut enſuite bâtir deſſus, ſans quoi ces fondemens reſteront inuti- » les : de même il ne ſuffit pas d'avoir commencé d'entrer dans l'eſprit de foi, » il ne faut enſuite vivre que par cet eſprit.

III. Sa confiance en Dieu.

Sa confiance en Dieu étoit proportionnée à ſa foi, & elle lui étoit inſpirée par la défiance qu'il avoit de lui-même ; car comme c'eſt l'orgueil qui engendre la préſomption, & que la préſomption eſt elle-même une des eſpéces de ce vice capital, racine & ſource de tous les autres, c'eſt l'humble défiance de ſoi-même qui inſpire à l'ame une noble confiance en Dieu.

La vérité eſt que cette vertu fut d'un grand ſecours à un homme qui ſe vit dans l'abſence de M. De La Salle & après ſa mort, chargé d'une Congregation naiſſante, pauvre, abjecte, & en but à la contradiction. En quelle autre main que celle du Tout-puiſſant, ce pilote dépourvû de toute aſſiſtance humaine, pouvoit-il remettre une nacelle ſans ceſſe battuë, agitée par des orages nouveaux, & menacée à chaque moment du naufrage ? Auſſi ce fut ce que l'humble ſucceſſeur de Monſieur De La Salle ne manqua pas de faire. Tout ſon recours en toutes occaſions, fut à Dieu, & il n'en fut point confus. Souvent contre toute eſperance, il eſpera en Dieu dans les événemens les plus fâcheux. Lorſqu'ils arrivoient, ſon ſoin étoit d'aller avec une confiance filiale s'en conſoler avec le Pere Celeſte, & implorer ſon aſſiſtance, après lui avoir fait le recit de ſes malheurs, & de s'abandonner enſuite aux diſpoſitions de ſa divine Providence. Auſſi pour l'ordinaire étoit-il éxaucé, & pouvoit-il dire avec le Roi Prophête : *Il a fait naître la joye dans mon cœur, au milieu de mon affliction.* Pſal. 4. v. 1.

Perſuadé que Dieu eſt à notre égard un Pere plein de tendreſſe, & qu'il reçoit avec une bonté ſans exemple les requêtes de ſes enfans, il ne fondoit que ſur la Priere le ſuccès de ſes entrepriſes, & c'étoit toûjours par la Priere qu'il les commençoit & les finiſſoit. Pour rendre la ſienne efficace, il engageoit tous les Freres à l'appuyer de la leur, dans l'humble ſentiment que Dieu accorderoit à leurs mérites, ce qui ſeroit refuſé à ſon indignité.

Comme les vertus ſont tellement liées les unes avec les autres, qu'il n'eſt pas poſſible d'en acquérir une en perfection, qu'on n'en mette d'autres en pratique d'un prix égal ou ſuperieur ; la confiance en Dieu faiſoit naître dans notre Frere, l'exercice de l'abandon à ſa divine Providence, & de ſa reſignation entiere à ſon bon plaiſir : Combien a-t'il eû occaſion d'en faire des actes généreux ? Peu de ſemaines ou de mois ſe ſont écoulez pendant ſa ſupériorité, qu'il n'en ait donné quelques exemples. L'ordre qu'il accepta d'entreprendre la viſite de toutes les maiſons de l'Inſtitut, en eſt un dont il faut dire un mot.

Il s'agiſſoit de faire le tour d'une bonne partie de la France dans la ſaiſon la plus fâcheuſe & la plus incommode. L'obéïſſance en cette occaſion fut pour lui un grand ſacrifice ; car en acceptant un voyage ſi long & ſi penible, il en ſentit & il en prévit toutes les peines & tous les périls. La frayeur quand il fallut le commencer, s'augmenta au point qu'il fut ſaiſi d'un tremblement général dans tous les membres, & qu'il ne put arrêter le cours de ſes larmes. La nature même en ce moment, dans lequel l'imagination faiſoit violence à la raiſon & à la foi, effrayée des peines & des dangers qu'elle alloit courir, commençoit à entrer en diſpute avec la grace, & à vouloir arrêter le voyage commencé dès les premiers pas ; mais le combat ne dura pas long-tems, & la vic-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

toire ne tarda pas à ſe déclarer pour le Frere Barthelemi, qui rentrant en lui-même & dans une profonde humiliation de ſa foibleſſe, fit un généreux effort pour s'élever au-deſſus d'elle, & la ſurmonter par un abandon entier de ſa perſonne à la conduite de la divine Providence. Ainſi réſigné au bon plaiſir de Dieu, attentif uniquement à faire ſa ſainte volonté, ſans ſe permettre d'ouvrir les yeux ſur les périls de ſon voyage, il oublia qu'il avoit une vie à perdre pour ſe reſſouvenir de la ſeule obéiſſance. Les dangers de cette courſe n'étoient pas imaginaires ; ils ſe réaliſérent ſouvent dans la route, & il n'en put être préſervé que par une protection particuliere de Dieu, & par le ſoin vigilant de cette divine Providence, à laquelle il s'étoit livré ſans réſerve, marchant à l'aveugle où elle le conduiſoit ; mais marchant tranquille & ſans inquiétude, comme l'enfant qui eſt porté entre les bras de ſa mere & qui repoſe ſur ſon ſein.

Paſſant un jour dans le Vivarés, Pays où les précipices ſont fréquens, il s'y trouva perdu dans des chemins où l'abondance de la neige qui couvroit la terre, ne permettoit pas aux yeux d'apercevoir les moindres traces de la route. Alors marchant comme Abraham ſans ſçavoir où il alloit, ne pouvant faire un pas ſans juſte ſujet d'appréhenſion de tomber dans un abîme, il eut beſoin de toute ſa confiance en Dieu. Pour mériter ſon ſecours après avoir multiplié les actes de ſoûmiſſion à ſes ordres, d'abandon à ſa conduite, de réſignation à ſon bon plaiſir, & de ſacrifice de ſa propre vie, il pria ſon ſaint Ange de lui ſervir de guide ; & dans le moment ſes yeux en s'ouvrant, aperçûrent de fort loin des voyageurs qui lui firent ſigne de les ſuivre ſans crainte. Il le fit en rendant graces à Dieu, d'un ſecours ſi prompt & ſi peu attendu ; & comme s'il eût été miraculeux, quand il fut tiré d'embarras & hors du péril, ſes charitables guides diſparurent à ſes yeux. C'eſt ainſi que le Pere des lumieres & le Dieu de toute conſolation, qui conſole ſes ſerviteurs dans leurs peines, délivra celui-ci d'une maniere qui paroît extraordinaire, parce qu'il avoit mis en lui toute ſa confiance.

Même peril, même protection viſible du Ciel, en paſſant par l'Auvergne, Pays où le nombre des hautes montagnes multiplie celui des plus profonds précipices, dans un tems où la neige déroboit aux voyageurs tous les veſtiges des chemins.

Le danger qu'il courut en continuant ſa route dans le paſſage d'une riviere, fut encore bien plus grand, & le ſoin de Dieu bien plus marqué pour l'en tirer. En cherchant un endroit gayable, il tomba dans le lieu de la Riviere le plus profond & le plus périlleux ; mais par bonheur pour lui, & peut-être par l'aſſiſtance de ſon ſaint Ange Gardien, plus il preſſoit le Cheval d'avancer, plus l'animal reculoit ; enfin, lorſque pour s'en faire obéir il le piquoit avec moins de ménagement, ſans que le cheval plus traitable voulût avancer ; lors même qu'il le menaçoit par ſa réſiſtance & par ſes élévations de le jetter dans l'eau, il aperçut ſur l'autre bord de la Riviere un pauvre homme d'un Vilage voiſin, que la divine Providence ſembloit avoir amené-là pour l'avertir du péril où il étoit : Ce charitable guide après lui avoir crié de toutes ſes forces, que tous les efforts qu'il faiſoit pour avancer, l'alloient précipiter dans un naufrage certain, lui montra un endroit gayable par où il pouvoit aiſément paſſer, & par où il paſſa en effet, en benîſſant Dieu d'un trait ſi ſenſible du ſoin de ſa divine Providence. Ces événemens fâcheux dans leſquels la protection divine ſe faiſoit ſentir encore plus que le péril, avoient un autre bon effet pour le Frere Barthelemi ; car

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

en attribuant la cauſe de ces accidens à ſes péchez, & ſa délivrance à la bonté divine, il en prenoit ſujet de s'humilier. J'en mériterois bien davantage, diſoit-il à ceux qui compâtiſſoient à ſes peines, ſi Dieu vouloit exercer ſur moi une vengeance proportionnée aux déréglemens de ma vie.

Au reſte, la mort de M. De La Salle ayant été de tous les malheurs de la vie celui qui toucha le plus le Frere Barthelemi, ce fut auſſi celui qui fournit une plus ample matiere à ſa confiance en Dieu, & à ſon abandon au ſoin de la divine Providence.

En effet, la perte de ce Pere ſi néceſſaire à ſa famille, la laiſſant orpheline, le Frere Barthelemi ſe vit chargé du ſoin d'un grand nombre de Freres auſſi pauvres que lui; & en qualité d'ainé & de tuteur, de pourvoir à leurs beſoins, de conduire leurs affaires, & de ſoutenir tout le poids du gouvernement. Tout ſon recours alors fut vers celui qui habite dans les Cieux, qui a les yeux toûjours ouverts ſur la veuve & les pupilles, qui ouvre la main & *qui répand ſur tout animal ſa bénédiction.* Il n'y fut point trompé. Il vit avant que de mourir les ſoins paternels que Dieu prenoit de ſa famille; les progrès qu'elle faiſoit de tous côtez après avoir long-tems gémi ſous le poids des perſécutions, & les préparations que la Maiſon de ſaint Yon commençoit pour s'agrandir & devenir floriſſante. C'eſt ce qu'il écrivit à un des Freres au ſujet de la mort du ſaint Inſtituteur, en ces termes: » J'eſpere que le Seigneur ne nous abandonnera » pas, & qu'auſſi long-tems que nous aurons ſoin de le ſervir avec fidélité & » ſelon l'eſprit de notre Inſtitut, il aura la bonté de nous benir, & les portes » de l'enfer ne prévaudront point contre nous. »

Il avoit ſoin de nourrir ſes freres du même lait, & de leur recommander en toutes choſes une grande confiance en Dieu, & un ſincére abandon aux attentions de la divine Providence. C'eſt ſurquoi il faiſoit aſſez ſouvent rouler les converſations qu'il avoit avec eux. S'il les voyoit puſillanimes & manquer de courage dans les difficultez, craintifs & en défiance ſur l'avenir, il leur en faiſoit de charitables réprimandes en leur faiſant ſentir la menace de ces paroles du Saint-Eſprit: *Malheur à ceux qui manquent de cœur, qui n'ont point de confiance en Dieu, & que Dieu pour cette raiſon ne protégera point.*

Eccleſ. cap. 2. v. 15.

Au reſte, il avoit un égal ſoin de les prémunir contre la fauſſe confiance, qui eſt l'effet ou le principe de la préſomption. Il vouloit que leur eſperance en Dieu pour les biens de la Grace, fût fondée ſur la ſainte crainte que nous inſpire la ſainte Ecriture, qui nous ordonne *d'opérer notre ſalut avec crainte & tremblement*, & qui nous apprend à nous humilier dans l'incertitude, ſi nous ſommes dignes d'amour ou de haine.

Dans cet eſprit, à ceux qui montroient trop de ſollicitude ſur le jour préſent & ſur les beſoins de l'avenir, il inculquoit l'aſſurance que Jeſus-Chriſt donne à tous, que rien ne manquera à ceux qui cherchent le Royaume de Dieu & ſa juſtice. Il les renvoyoit à l'expérience du Roi Prophête, qui témoigne ſouvent qu'il n'a jamais vû le juſte abandonné, & il donnoit pour garant de cette vérité l'Ecriture Sainte toute entiére, où elle eſt confirmée à chaque page, ou par des exemples, ou par des autoritez.

S'il en voyoit d'autres dans une fauſſe aſſurance & dans une ſécurité dangereuſe, montrer une vraye préſomption ſous le nom de confiance, il leur témoignoit craindre pour eux; & après leur avoir repreſenté combien ils avoient ſujet de trembler, il concluoit qu'il falloit être aveugle, pour ne pas voir les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

périls auſquels tout homme eſt expoſé ſur la terre, ou être endurci, pour ne les pas ſentir. Il n'y a, ajoutoit-il, pour nous de ſécurité qu'après le trépas, dans le ſein de l'éternité bienheureuſe. Tandis que nous vivons, notre ſort eſt incertain; & ſi nous ne pouvons ſçavoir ſi nous ſommes dignes d'amour ou de haine, nous pouvons encore moins être aſſurez ſi notre place ſera à la droite ou à la gauche de celui qui viendra juger les vivans & les morts.

Comme la confiance en Dieu, loin d'affoiblir notre réſignation à la volonté de Dieu, & notre abandon à ſon bon plaiſir, doit nourrir ces vertus & les tenir dans un exercice continuel, il avertiſſoit ſouvent ſes freres de ſoumettre à Dieu leur volonté, en eſpérant en ſa bonté, & d'avoir ſoin de profiter des occaſions continuelles de mortification que ſa Providence fournit, en s'abandonnant à ſa conduite, quelquefois amere, mais toûjours très-aimable.

» Nous prenons bien part, écrit-il à un des Freres, à la peine que vous » avez, nous eûſſions bien voulu pouvoir vous accorder ce que vous nous deman- » dez, mais il ne nous a pas été poſſible de le faire. Il faut adorer les ordres de » la Providence qui l'a permis. »

Enfin, comme ſouvent Dieu veut nous accorder tout ce que nous lui demandons, quand nous ſommes prêts nous-mêmes à ne lui rien refuſer, il ne manquoit pas de faire remarquer à ſes Diſciples, que le grand moyen d'obtenir de Dieu tout ce que nous deſirons, c'eſt de lui accorder tout ce qu'il nous demande, & de n'avoir avec lui ni retour, ni réſerve, ni partage.

» Je vous prie, écrit-il à un Frere, de n'être plus ſi réſervé avec Dieu; car » il me paroît qu'il demande de vous un entier ſacrifice, & que vous ſurmon- » tiez tous les obſtacles qui vous font pencher de deux côtez, qui vous empê- » chent de pratiquer la vertu, & vous font entrer dans le découragement. Les » tiédeurs de vos Oraiſons viennent ſans doute de vos réſiſtances aux touches » intérieures de l'eſprit de notre Seigneur, qui vous preſſent de vous donner à » lui tout entier. Vous lui devez donc obéïr, quand ce ne ſeroit que pour re- » connoître la grace qu'il vous a faite d'avoir eû la bonté de vous appeller à une » vie plus parfaite, afin que vous puiſſiez l'imiter plus facilement. Quel hon- » neur pour vous! Quelle bonté d'un Dieu ſi grand! Faites-y attention, de peur » qu'il ne ſe taiſe & ne vous parle plus, & qu'à ſon tour il ne faſſe la ſourde » oreille à votre égard quand vous voudrez entendre ſes divines leçons & re- » cevoir ſes lumieres; que vous ne tombiez en tiédeur inſenſiblement, & d'u- » ne faute dans une autre plus grande. Priez Dieu de tout votre cœur, mon » très-cher Frere, qu'il vous faſſe la grace d'être fidelle à la promeſſe que vous » lui avez faite d'être tout à lui ſans réſerve; priez-le auſſi que votre volonté » ſoit en tout conforme à la ſienne, afin que vous ne faſſiez qu'un même eſ- » prit avec lui; tâchez auſſi de regarder la volonté de Dieu dans celle de vos » Superieurs, dans les régles de notre Societé, & d'y être fidelle, vous acqué- » rerez par-là plus de facilité à faire Oraiſon, à vous acquitter de vos exercices » de pieté, & à pratiquer les vertus convenables à notre état qui eſt tout Apoſ- » tolique. Je ne ceſſe de prier pour vous, je vous prie de le faire pour moi qui » ſuis de tout mon cœur en l'amour de JESUS & de MARIE. »

IV. Sa charité pour Dieu.

Quoique le Frere Barthelemi fut d'un naturel tendre & affectif, il ne s'arrêtoit ni aux goûts, ni aux douceurs d'une dévotion ſenſible, qui ſouvent ne font qu'amuſer l'âme & l'engourdir dans la voye de la perfection, & ne ſont que des marques équivoques du vrai amour de Dieu. Il s'attachoit à le rendre

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

réel & ſolide, & ne meſuroit ſon progrès que ſur les ſacrifices, les renoncemens à ſoi-même, & ſur la pratique des vertus Evangeliques.

Ce fut cette juſte idée de perfection qu'il deſiroit, qui le mena à la Trappe, & qui enſuite l'attira dans la Communauté naiſſante de M. De La Salle, comme dans un lieu propre à l'acquérir, parce que dans ce lieu, la nature n'y trouve aucune ſatisfaction. Mais pour y perſéverer, que n'eut-il pas à ſoutenir ? Que de combats ne lui fallut-il pas livrer à la chair & aux ſens, qu'une vie ſi pauvre & ſi crucifiée tenoit dans le martire ? Que d'aſſauts n'eut-il pas à ſoutenir de la part du démon qui tiroit de la délicateſſe de ſa complexion & de ſes infirmitez habituelles, les ſujets d'une tentation continuelle qui le portoit à quitter ſon état ? S'il en fut victorieux, il n'en couta pas peu à ſon cœur ; car très-ſouvent il fut obligé de le déchirer, de l'enſanglanter, pour ainſi dire, & d'offrir en ſacrifice au pur amour de Dieu, les répugnances les plus ſenſibles & les plus vives inclinations de l'amour propre.

Nous avons raporté le combat qu'il eut à ſoutenir, lorſqu'après la mort de ſon pere on lui offrit ſa place & ſa penſion pour tenir les Ecoles dans le lieu de ſa naiſſance. Le ſacrifice qu'il fit en cette occaſion lui attira de grandes graces ; car outre qu'il lui gagna le cœur & l'affection du ſaint Inſtituteur, qu'il lui mérita dans la ſuite la premiere place parmi les Freres, toute leur eſtime & leur confiance, il le remplit ſi bien de Dieu, qu'il avoit peine à n'y pas penſer, à parler, & à entendre parler d'autre choſe. Les converſations qui n'avoient pas pour objet celui qu'il vouloit ſeul aimer, lui etoient à charge. Il s'y ennuyoit, & pour ne le point chaſſer de la compagnie, & l'y retenir avec plaiſir, il falloit les ramener aux diſcours de piété.

Au-reſte, quand on ne lui parloit pas de Dieu, ou qu'on ne le laiſſoit pas en parler, on n'y gagnoit rien ; car on n'avoit que ſon corps preſent, & on perdoit ſon eſprit qui couroit après Dieu, & qui paroiſſoit abſorbé en lui. Alors le vermillon qui paroiſſoit ſur ſa face, faiſoit connoître le feu qui étoit allumé dans ſon cœur. Toute ſon aplication étoit d'entretenir ce feu divin, & d'augmenter ſon ardeur par l'exercice continuel des vertus, par une attention ſans relâche à faire ſaintement ſes actions, à les offrir à Dieu, & à en relever le prix par de pures intentions, à faire profit de tous les évenemens fâcheux qui arrivent dans la vie, & à faire un ſaint uſage des peines & des ſouffrances.

Il ſe rendoit la preſence de Dieu ſi familiere, qu'il ſembloit le voir & lui parler par-tout. Sa converſation avec lui ne finiſſoit preſque jamais ; & il avoit ſoin de la renouveller par de frequentes & ferventes Oraiſons jaculatoires, que ſa bouche aſſez ſouvent étoit obligée de prononcer pour ſoulager ſon cœur. Le profit qu'il tiroit de cette pieuſe pratique l'y attachoit, & lui inſpiroit un grand zéle pour la recommander aux autres. L'expérience lui aprenant combien elle eſt importante & néceſſaire dans la vie ſpirituelle, il ne ſe laiſſoit point d'exhorter ſes Freres à s'en faire une habitude, qui pût leur rendre le ſouvenir de Dieu auſſi facile que l'eſt la reſpiration de l'air.

Ce commerce intime avec Dieu, en l'éclairant ſur tout ce qu'il avoit à faire, le rendoit fidéle & exact à ſes devoirs, mais ſans gêne ni contrainte. Cette exactitude ne le rendoit ni ſcrupuleux, ni abſtrait, ni embaraſſé par raport à lui-même, ni importun, ni fâcheux, ni à charge aux autres. De cet amour pour Dieu naiſſoit un grand courage, qui le rendoit magnanime pour les entrepriſes les plus pénibles. Il ne trouvoit ni peines ni difficultez, quand il s'agiſſoit de la gloire

de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

de Dieu, où il trouvoit du plaiſir à les vaincre & à les ſurmonter. Dès que la volonté de Dieu ſe montroit à lui, nul obſtacle ne l'arrêtoit. Il couroit où elle l'apelloit, ſouvent au préjudice de ſa réputation, au péril même de ſa vie.

V. Son zéle pour le ſalut du prochain.

Son zéle pour le ſalut du prochain fut dautant plus loüable, qu'il étoit plus dépoüillé des talens propres à lui donner de l'éclat; car ſans les envier aux autres, ni ſe dégoûter de s'en voir ſi peu fourni pour réüſſir dans un Emploi qui en demande beaucoup, il n'étoit attentif qu'à faire valoir ce qu'il en avoit pour inſtruire & ſanctifier les enfans. Deſorte qu'au lieu de le voir triſte, chagrin & lâche dans une occupation dans laquelle il n'avoit pas ce qu'il falloit pour s'y plaire, on étoit édifié de le voir attentif, vigilant, laborieux & faiſant ſon poſſible pour bien faire par grace ce qu'il ne pouvoit pas bien faire par nature.

Ceux qui ont été ſes Compagnons dans l'exercice des fonctions des Ecoles, lui rendent ce témoignage, qu'au défaut de talens ſa charité ingénieuſe lui inſpiroit mille moyens de gagner à Dieu les enfans, & qu'on ne pouvoit rien ajoûter aux ſoins & aux peines qu'il prenoit pour les inſtruire & les ſanctifier. La ſeule vertu au défaut des talens de l'eſprit & des agrémens du corps ſoûtenoit ſon zéle. On l'a vû ci-deſſus: quelque irrité que fût Mgr. de Langle, Evêque de Boulogne, contre les Freres qui ne vouloient pas adherer à ſes ſentimens, l'humilité du Frere Barthelemi eut le ſecret d'éteindre le feu de ſa colere, & d'en ſuſpendre les effets. La même vertu ne le ſervit pas moins bien auprès de feu Mgr. l'Evêque de Mâcon, qui n'aimoit pas non plus les Freres, & qui étoit fort aigri contr'eux; je ne ſçai pourquoi. Le Frere Barthelemi lui écrivit d'une maniere qui deſarma le Prélat. *Je viens*, dit-il en preſence de pluſieurs perſonnes, *de recevoir une Lettre de leur Supérieur, qui me gagne. Je l'ai vû*, quand il a paſſé ici: *Il n'eſt pas beau de viſage; mais ſa Lettre eſt ſi belle, qu'elle meriteroit d'être imprimée.* C'eſt le raport qu'a fait M. George Chanoine de Mâcon.

Au-reſte, ſi la nature fut ingrate à l'égard de nôtre pieux Frere, la grace lui fut très-libérale, & elle le partagea en aîné des dons du Saint-Eſprit. L'art ſi rare de gouverner avec douceur & ſageſſe lui fut communiqué. Celui de gagner les ames à Dieu lui fut confié, & il fit ſervir avec grand ſuccès l'un & l'autre à la gloire de Dieu.

Ce digne Succeſſeur de M. De La Salle en ſon zéle, auſſi-bien que dans ſa Charge, ne perdoit aucune occaſion d'inſtruire tous ceux qui vouloient l'écouter. Tout tems lui étoit propre pour effet: celui des voyages plus que tout autre, parce que lui donnant moyen de s'aſſocier en chemin aux pauvres gens, aux Charbonniers, aux Bergers, il avoit celui de leur enſeigner la Doctrine Chrétienne. S'il les trouvoit inſtruits, il leur aprenoit à faire un ſaint uſage des peines de la vie; & à ſanctifier leurs travaux & leurs actions par le ſoin de les offrir à Dieu & de le faire pour ſon amour. S'il les trouvoit ignorans ou indociles, il redoubloit ſes ſoins pour leur aprendre ce qu'on ne peut ignorer ſans riſque du ſalut, ou pour toucher leurs cœurs par des paroles douces & inſinuantes, qui pour l'ordinaire étoient efficaces.

Dans la Maiſon de S. Yon, où il faiſoit ſa réſidence ordinaire, ſon zéle le menoit parmi les jeunes gens qui y ſont en penſion, & l'y faiſoit prendre toutes les figures qu'une charité ingénieuſe inſpire pour les attirer à J. C. Pere tendre à l'égard des uns, Maître ſage à l'égard des autres, ami compâtiſſant pour ceux-ci, Juge ſévére pour ceux-là, il tâchoit d'attacher à Dieu par careſſes les ames innocentes, d'inſpirer la vertu & d'en jetter les premieres ſemences

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

dans des cœurs que l'âge rend fléxibles, de détourner des sentiers du vice ceux que l'inclination y portoit, d'intimider & d'effrayer les consciences déja endurcies par le péché. Il leur parloit en public, il leur parloit en particulier ; & en étudiant le cœur d'un chacun, il tâchoit d'en avoir la clef pour y faire entrer celui qui ne l'a fait que pour lui.

Le même zéle le conduisoit encore plus souvent au Noviciat, pour en animer tous les exercices par sa présence, y enflâmer la ferveur par ses discours, y donner & y recevoir des exemples réciproques de vertu. Son examen tomboit ensuite sur tout ce qui s'y faisoit, & sur la maniere dont il s'y faisoit, ayant soin que l'esprit intérieur fût l'ame des exercices, & que chaque action eût un motif de foi pour principe. C'est sur quoi il sondoit les cœurs dans des Conférences particulieres avec chacun des Novices, qui n'avoient rien de caché pour lui, & qui se faisoient un plaisir de lui faire un détail circonstancié de leurs dispositions intérieures. Alors sa charité s'accommodant aux besoins d'un chacun, consoloit les affligez, fortifioit les pusillanimes, humilioit les esprits hauts & superbes, excitoit les lâches, encourageoit les timides, caressoit les commençans, éprouvoit les forts, & les laissoit tous renouvellez en esprit & enflâmez d'un desir efficace de devenir des hommes nouveaux. S'il en trouvoit d'indociles à sa voix & peu sensibles à ses remontrances, il fléchissoit les genoux devant eux ; & parlant en posture de supliant, il obtenoit par ses larmes & ses prieres ce qu'il n'avoit pû gagner par les raisons & les réprimandes.

Ceux qui étoient éloignez de lui, n'étoient pas soustraits à sa vigilance. Presens à son esprit, son cœur leur tenoit par tout compagnie, & il les conduisoit par ses avis sages, comme par la main, dans les sentiers de la justice. Son grand soin étoit de leur rafraîchir sans cesse la mémoire des Instructions, des maximes & des exemples de leur saint Instituteur. » Je vous exhorte, écrivoit-il à un des » Freres, à bien mettre en pratique les avertissemens & les avis qu'il a plû à nô» tre bon Pere de nous laisser, & à bien imiter sa vie. » Il recommande la même chose à un autre, en lui aprenant la nouvelle de la mort d'un Frere qui avoit mené une vie très-sainte. Voici comme il parle :

» Mon très-cher Frere, je vous saluë très-affectueusement. Je vous donne avis » du décès de nôtre cher Frere Placide, qui arriva le 11. du mois de Décembre » de cette année 1714. Ce bon Frere est mort comme il avoit vécu, il étoit » entré chez nous à l'âge de dix-neuf ans, & y a été depuis quatre ans & demi ; » il étoit d'honnête famille. Ses particuliéres vertus ont été une grande horreur » du monde, un grand amour pour la retraite, une grande ouverture de cœur » envers ses Superieurs, une obéissance & une régularité admirables, une mo» destie, patience & union avec ses Freres tout-à-fait édifiantes, une grande » pieté & beaucoup de généroſité dans le combat qu'il a eu à soûtenir contre » les démons ; enfin il fit paroître toutes ces belles vertus dans ses maladies, & » sur tout dans sa derniere qui fut de neuf jours, pendant laquelle il prioit sou» vent, nonobstant ses grandes douleurs ; & un peu avant que de mourir, il » récita le *Te Deum*, le *Gloria in excelsis*, chanta un Cantique, & eut le bon» heur de voir Jesus-Christ & sa Sainte Mere. Il mourut fort joyeux, fort con» tent & tranquilement. Voulons-nous avoir une semblable mort, tâchons d'i» miter ses belles vertus ; c'étoit un Frere très-aimable & fort fidelle, aussi » Dieu l'a récompensé à sa mort, & selon toutes les apparences extérieures, le » récompensera éternellement. »

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Après que le vertueux Superieur a fait le récit des vertus de ſon diſciple, il fait remarquer le bonheur qu'il y a de vivre & de mourir dans l'état où Dieu nous appelle.

» Au ſujet de la belle vie & mort de notre cher Frere Placide, ajoute-t'il, » je me ſens porté, mon très-cher Frere, à vous faire part dans celle-ci d'une » choſe fort remarquable qui arrive dans notre Societé. C'eſt que nous recon- » noiſſons une grande différence entre les diſpoſitions des Sujets qui meurent » dans notre Societé, & ceux qui la quittent & l'abandonnent après y avoir » demeuré quelques années; car les premiers ſont ordinairement les plus fer- » vens, les plus ſoumis & les plus réguliers; au contraire, ceux qui nous aban- » donnent, ſont deſtituez de ces vertus ſi néceſſaires à des perſonnes de Com- » munauté, & nous aprenons ſouvent leur miſere & leur malheureuſe fin. Je » vous prie de lire la préſente juſqu'ici à nos chers Freres pour leur édification. »

Voilà de quelle maniere ce ſage Superieur excitoit ſes Freres au bien, en leur repreſentant la vertu de ceux qui avoient perſévéré avec édification dans l'Inſtitut, croyant qu'il ne pouvoit leur donner d'exemples utiles que ceux-là, pour les porter à veiller ſur eux. Enfin il donne dans une autre lettre quelques bons avis à un Frere, pour éviter les défauts auſquels il étoit ſujet, après l'avoir exhorté de boucher les oreilles aux ſuggeſtions du démon, par la conſidération des peines auſquelles s'expoſent ceux qui les écoutent.

Combien, lui dit-il, ſeront longues les peines effroyables & épouventables, » qu'endureront ceux qui ſuivent le parti de ce maudit & très-malheureux ſédu- » cteur ? Mais je vois déja d'ici, que vous êtes tout diſpoſé de ſuivre nôtre di- » vin Maître, & que vous prenez la réſolution de lui être bien fidéle à l'avenir; » cela ſupoſé, voici quelques bons moyens qui pourront vous aider à vaincre les » vices auſquels vous êtes porté. »

1. Etre tempérant dans le boire & le manger. »

2. Eviter de vous trouver ſeul dans la compagnie de celui dont la conduite » ne ſeroit pas édifiante, & ne lui point parler. »

3. Le recüeillement dans la Maiſon & dans les ruës. »

4. L'attention frequente à la ſainte preſence de Dieu dans vos actions, l'é- » xamen frequent des motifs par leſquels vous les faites, & des fautes que vous » y commettez; car il les faut faire par vûës de foi. »

5. Ayez ſoin de regarder la volonté de Dieu dans les choſes commandées » ou de Régle. »

6. Préparez-vous toûjours pour recevoir les Sacremens, comme ſi chaque » fois vous deviez mourir après les avoir reçus; & quand vous communiez, de- » mandez à Nôtre-Seigneur la grace de le ſervir fidélement & fervemment. »

C'étoit ainſi que le zélé Paſteur traitoit ſes brebis malades & languiſſantes. Il apliquoit ſur leurs maux des remédes ſimples, mais qui étoient forts & efficaces. Il n'en flâtoit aucun dans ſes foibleſſes, mais les preſſoit tous à tems & hors de tems, ſelon le conſeil de l'Apôtre, à ſe défaire de leurs vices & imperfections, pour ſe rendre agréables à Dieu.

VI. Caractére de ſa charité pour le prochain.

Sa charité pour le prochain, revétuë de tous les caractéres dont S. Paul fait l'énumération, le rendoit aimable à ſes ennemis mêmes & à ceux qui ne lui étoient pas favorables; car doux & patient, affable & prévenant à leur égard, ils ne pouvoient pas s'apercevoir qu'il eût le moindre reſſouvenir des injures ou des peines qu'ils lui avoient faites. On a vû ci-deſſus, que la confiance dont

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

l'honora M. De La Salle, en piquant la jalouſie de quelques Freres anciens, lui avoit attiré bien des mortifications de leur part; mais ſemblables aux enfans de Jacob, ils ne pouvoient gagner ſur eux de parler avec paix & douceur au Fils bien-aimé de leur Pere: Lui ſemblable à Joſeph, il ne ſe vangea que par ſes bienfaits. Il ſçut même ſi bien les gagner par ſes bonnes manieres, qu'ils devinrent ſes Panégiriſtes, & dans la ſuite ſes plus zélez Diſciples. Cette charité le rendit maître du cœur de tous les autres Freres avec encore plus de facilité, car quelque opoſition qu'ils euſſent tous à reconnoître un autre Supérieur que M. De La Salle, ils ſe laiſſérent vaincre par la vûë d'un homme, qui ne leur montroit dans ſa conduite que la familiarité d'un Frere, la tendreſſe d'un Pere, l'humilité d'un inférieur, & un autre M. De La Salle reproduit.

En effet, ſon Gouvernement reſſembloit plus à celui d'un Frere Tuteur & gardien de ſes puînez, ou d'un Pere tendre à la tête de ſa famille, ou d'un Gouverneur qui a la conduite des Princes, qu'à celui d'un Supérieur de Communauté; car quoique le premier, il parloit, il agiſſoit, & il ſe comportoit comme le dernier: il traitoit avec reſpect & révérence le moindre Frere, & tous croyoient tenir bonne place dans ſon cœur. Si dans les occaſions il étoit obligé de faire ſentir qu'il étoit Supérieur, d'ordonner ou de défendre, de corriger ou de reprendre, loin de le faire avec hauteur, avec mépris, avec dureté, l'humilité & la charité ſembloient dicter ce qu'il avoit à dire & à faire. Auſſi, arrivoit-il, que les coupables, loin d'en être offenſez, ſe trouvoient doucement humiliez ſous ſa main, & ne pouvoient aſſez admirer un homme qui avoit le ſecret de les vaincre, en faiſant combattre la charité en ſa faveur.

Le Supérieur des Freres alloit plus loin, car en place de commander, il ſçavoit l'art d'obéir & d'aprendre par ſon exemple à ſe ſoûmettre en bien des occaſions. C'eſt ce qu'il faiſoit ſur-tout dans les voyages, où l'humilité & la charité lui inſpiroient de ſe montrer Inférieur, & de revétir ſon Compagnon de l'autorité de Supérieur, de l'obliger de porter la parole en cette qualité, d'ordonner dans la route ce qu'il y avoit à faire, & où il falloit loger. Si par fois il avoit un cheval, ce qui étoit rare, il obligeoit le Frere qui l'accompagnoit de s'en ſervir, tandis qu'il le ſuivoit à pied. Sa charité alors attentive ſur tous les beſoins de ceux qui voyageoient avec lui, ne mettoit que les ſiens en oubli, & ſe faiſoit une conſolation égale, de les voir ne manquer de rien, & de ſe voir manquer de tout.

Par raport aux malades, il ſe faiſoit infirme avec eux, & paroiſſoit reſſentir leurs maux, tant il paroiſſoit y compâtir. Alors leur ſerviteur & leur pere tout à la fois, il faiſoit l'office de l'un & de l'autre; tantôt en leur rendant les ſervices les plus vils, avec une affection & une humilité également édifiantes; tantôt en leur procurant tous les ſoulagemens qu'il pouvoit, aux dépens même de ſes aiſes: car ſouvent la charité en le dépoüillant de ſon matelats, ne lui laiſſoit que de la paille pour coucher; tantôt en leur tenant compagnie, & en les conſolant avec des paroles tendres & capables de leur inſpirer la patience & la conformité au bon plaiſir de Dieu. C'eſt à quoi il s'attachoit ſur-tout. La ſanté de leurs Ames l'interreſſoit infiniment plus que celle de leurs corps; elle attiroit tous ſes ſoins & ſes ſollicitudes.

„ Je commencerai, écrit-il à un Frere infirme, pour répondre à vôtre der-
„ niere, par les articles qui regardent la ſanté de l'ame, parce que l'ame eſt
„ la plus noble partie de nous-même. Pour ce qui regarde donc les afflictions

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

„ & les infirmitez dont elle eſt attaquée, je vous dirai que le malin s'en mêle. „ Il vous repreſente les peines de vôtre état, pour vous obliger d'en ſortir, „ afin de donner la mort à vôtre ame : ſa ruſe doit ſervir néanmoins à vous „ faire connoître la grande bonté de Dieu à vôtre égard, de ce qu'il vous fait „ la grace de ne point ſuccomber : ainſi, puiſque vous connoiſſez ſenſiblement „ que le démon fait ſes efforts, pour vous empêcher de prendre ou d'uſer du re„ mede ſalutaire que vous avez pour donner la ſanté à vôtre ame, en vivant con„ formément à vôtre profeſſion, mépriſez ſes ſugeſtions, & regardez tout ce „ qu'il vous inſpire là-deſſus, comme une véritable tentation que vous devez „ rejetter bien loin, comme vous rejetteriez une penſée qui vous porteroit à „ vous couper la gorge. Vous feriez bien, mon cher Frere, d'écrire les bons „ ſentimens que le ſaint Eſprit a la bonté de vous donner contraires à cette ten„ tation, afin d'y avoir recours après dans le beſoin, &c.

Ainſi, tout occupé à donner de bouche, ou par écrit des avis charitables à ſes Diſciples, il étoit obligé de prendre ſur ſon repos le tems néceſſaire, de ſe coucher tard & de ſe lever de grand matin, ce qui a pû alterer la ſanté d'un homme d'une compléxion fort délicate, & contribuër à précipiter ſa courſe vers le tombeau.

Comme la bouche ne parle que de l'abondance du cœur, les ſujets ordinaires de ſes Lettres étoient le deſir de la perfection, l'horreur de la vie tiéde, la parfaite régularité, le zéle du ſalut des ames, l'amour de l'union & de la charité fraternelle. Il mourut, pour ainſi dire, la plume à la main, pour recommander ces vertus. On trouva dans ſon cabinet des Lettres qui n'étoient pas encore cachetées, qui ne ſont que les effuſions de ſon cœur ſur ce ſujet.

» Je verrai, dit-il à un Frere qui lui avoit demandé quelque exemption qu'il ne pouvoit lui accorder ſans préjudice du bon ordre & de la régularité, » je » verrai avec vôtre Frere Directeur pour ce que vous me demandez, car vous » jugez bien que je dois agir avec prudence, pour maintenir les choſes dans » l'ordre & nos Freres dans la paix & l'union enſemble, le Directeur avec les » inférieurs. J'aime tant l'union & la paix ; & je les crois ſi néceſſaires, que » je penſe qu'il faut tout ſacrifier pour les maintenir & conſerver.

Il écrit à un autre qui demeuroit avec le premier, de vivre dans la paix, l'union & la mortification de ſes paſſions. Il l'exhorte d'avertir ſes Confreres avec charité & douceur, ayant apris qu'il paſſoit ſouvent les bornes de la charité ſur ce ſujet. Il l'avertit enſuite charitablement de s'adonner tout de bon à la vertu, & de n'être pas ſi chancelant, & finit ſa Lettre par ces paroles. » Ayez „ donc bon courage ; tout dépend de vous bien donner à Dieu avec ferveur „ durant quelque tems, pour prendre de bonnes habitudes ; mais il faut en „ venir-là une bonne fois, & ne pas mener une vie languiſſante, à moitié ſen„ ſuelle & à moitié mortifiée. Vous voyez que je ne tourne point autour, mais que „ je vous dis ouvertement ce que je penſe de plus ſûr & même de néceſſaire „ pour vôtre ſalut éternel. Ecrivez-moi toûjours avec toute confiance & ſimplici„ té, vous perſuadant que je veux vôtre ſalut, & que je n'ai rien tant à cœur „ de toute l'étenduë duquel je ſuis en Jesus & Marie, mon très-cher Frere, „ vôtre très-humble, &c.

Voilà avec quelle charité ce ſaint Frere portoit ceux que Dieu lui avoit donnez à ſe corriger de leurs fautes. Il les reprenoit, mais c'étoit avec tant de douceur & de tendreſſe, que l'on ne pouvoit ſe deffendre de ſe rendre à ſes avis.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Il ſçavoit ſi bien mêler l'huile & le vin, à l'exemple du bon Samaritain de l'Evangile, & temperer la force de la correction avec la douceur des careſſes, qu'il triomphoit preſque toûjours des cœurs les plus inflexibles.

VII. Sa Piété.

Le Frere Barthelemi n'étoit pas de ces canaux qui ſe vuident de l'eau qu'ils communiquent, il ne donnoit que de ſa plénitude, parce qu'il avoit un fond de piété que l'aſſiduité à la Priere & à l'Oraiſon ne laiſſoit jamais tarir. L'étude qu'il faiſoit de ſe rendre Dieu continuellement préſent, de vivre de lui, en lui élevant ſon cœur preſque autant de fois qu'il reſpiroit l'air; de donner aux moindres de ſes actions, tout leur mérite, en ne les faiſant que par principe de grace & par des vûës de foi; d'invoquer l'Eſprit Saint & de ſe prêter à ſa lumiere quand il avoit à parler, de recourir au Tabernacle pour conſulter Dieu dans toutes les occurrences épineuſes; enfin, de faire préſider la Priere à toutes ſes entrepriſes les plus petites, comme les plus grandes; cette étude, dis-je, le rendoit un homme excellent en toutes ſes œuvres, ſelon cette expreſſion de l'Ecriture: *In omnibus operibus tuis præcellens eſto.* Lorſqu'il s'agiſſoit de quelqu'entrepriſe importante, il mettoit tous les Freres de l'Inſtitut en prieres avec lui, pour faire enſemble une ſainte violence à celui qui ſe plaît à voir tous les cœurs réünis redoubler leurs cris & leurs clameurs juſqu'à l'importunité. L'expérience que ce pieux Superieur avoit du ſuccès de ce concert de prieres humbles & ferventes, lui en rendoit la pratique chere & précieuſe, & le ſollicitoit ſouvent d'en faire de nouveaux uſages. Il s'étoit rendu la priere ſi familiere, qu'il étoit rare de le voir ſeul deſoccupé d'affaires ſans le voir prier. Il s'en étoit fait une ſi forte habitude, que ſon ſommeil étoit une eſpece de priere qui ſe paſſoit ſouvent à dire ſon Chapelet, ou à ſoulager ſon cœur par des Oraiſons jaculatoires. Dans les affaires même les plus diſſipantes, on remarquoit en lui un cœur dégagé, qui attentif à ne ſe point livrer, mais à ſe prêter ſeulement à ce qu'il faiſoit, demeuroit libre de s'élever à Dieu & de s'unir à lui. C'eſt ce qu'il avoit apris de M. De La Salle, & c'eſt ce qu'il avoit ſoin d'imiter avec fidélité.

Son aſſiduité aux prieres & aux exercices de Communauté, étoit auſſi grande, que s'il eût été novice, ou qu'il n'eût eu rien autre choſe à faire. La multiplicité des affaires, loin d'être pour lui un prétexte de s'en diſpenſer, lui ſervoit de motif de s'y rendre plus fidelle, ſur-tout à l'Oraiſon, perſuadé qu'elle influoit dans leur ſuccès & dans le choix des moyens de les conduire à une heureuſe fin avec plus de facilité, en moins de tems, & avec paix & tranquilité. Il faut tout dire, il ſe portoit à l'Oraiſon par inclination & par attrait; car c'eſt le propre du don de pieté de faire aimer la priere & de pencher le cœur vers tous les exercices de dévotion. Comme il n'avoit point de plus grand plaiſir que de converſer avec Dieu, il quittoit avec joye tout ce qui pouvoit l'en diſtraire, & ſe portoit à la priere comme à ſon élément. Il diſoit à ce ſujet, que l'entretien avec Dieu étoit préférable à toute autre choſe. S'il ne lui avoit point été poſſible de ſe rendre à l'Oraiſon avec la Communauté, il ne ſe couchoit point ſans avoir ſatisfait à ce devoir.

Ceux qu'il voyoit, ou négligens, ou indifférens ſur cet article, lui étoient à charge, & lui devenoient ſuſpects. Son zéle aſſez ſouvent faiſant violence à ſa douceur, lui mettoit en bouche des reproches charitables, ou des menaces de leur prochaine chute.

» Sçavez-vous bien, dit-il une fois à un de ceux-là, qu'en faiſant ſi lâche-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» ment vos Oraiſons & autres exercices de piété, vous courez grand riſque de » vous perdre éternellement, parce que ne profitant pas de ces exercices qui » vous dévroient particulierement attirer les graces néceſſaires, il eſt impoſſible » que vous vous ſouteniez, & que vous ne ſuccombiez aux tentations qui vous » preſſent comme vous voyez de plus en plus, & qui deviennent tous les jours » plus fortes, parce que vous badinez avec les démons, & vous leur donnez » trop de priſe ſur vous par votre lâcheté & vôtre infidélité. Il ſeroit inutile » de répondre à tous vos articles ; car tous vos défauts viennent des mêmes » ſources, de votre tiédeur & indévotion, de votre peu d'affection & de ferveur » pour le ſervice de Dieu & pour votre ſalut. »

Il avoit bien raiſon de recommander par deſſus toutes choſes la piété à ceux qui en devoient être des modéles, & que leur état oblige d'autoriſer par leurs exemples, les leçons qu'ils en font. Si cet Oracle de l'Apôtre ſaint Paul, *la piété eſt utile à tout, & c'eſt elle qui a reçû les promeſſes de vie en ce monde & en l'autre*, interreſſe tous les Chrétiens, je puis dire qu'elle doit être l'ame de ceux qui ſont employez à l'inſtruction de la jeuneſſe ; & que ceux ou celles dont les fonctions n'en ſont pas animées, ſont ſemblables à ces cadavres qui ont perdu l'eſprit & la vie. 1. Tim. Cap. 4. v. 8.

Le Frere Barthelemi, pour conſerver l'eſprit de piété dans ſes diſciples, les renvoyoit ſans ceſſe à la priere qui l'attire, qui le produit & le ranime. Sa maxime étoit, qu'ils devoient faire marcher la Priere, comme le flambeau qui devoit les éclairer, devant toutes leurs actions, mêmes les moindres. Il ne vouloit pas ſeulement qu'ils priſſent la plume pour lui écrire, ſans avoir conſulté Dieu auparavant. » Je vous prie, dit-il à l'un d'eux, d'avoir recours à la Priere quelque-tems avant que de nous expoſer vos diſpoſitions, pour demander à » Dieu lumiere & grace ſur ce que vous devez écrire. »

Pour ſe rendre lui-même cette pratique familiere, il avoit toûjours devant lui un Crucifix aux pieds duquel il avoit écrit en gros caractéres : » Je fais cette » action pour vous, ô mon Dieu, qui avez tout fait pour moi. »

Les lettres des Freres qu'il liſoit plus volontiers & qui le conſoloient, étoient celles qui marquoient leur affection pour la Priere, & leur affliction de ne pouvoir en meſurer le tems ſelon leurs deſirs.

» Vous avez raiſon, écrit-il à un de ceux-là, de croire que vous devez préférer la dévotion & les exercices de piété à toute autre choſe, même à l'étude, » quoique l'étude ſoit abſolument néceſſaire ; mais vous devez ſçavoir que la » grande dévotion eſt de faire chaque choſe dans ſon tems, & de la maniere » qui nous eſt marquée dans nos régles, comme étant pour nous la volonté de » Dieu : & pour bien faire les autres actions de dévotion, comme l'Oraiſon, » la lecture ſpirituelle, &c. il les faut faire avec oraiſon, c'eſt-à-dire par des » vûes de Dieu, en les rapportant à Dieu, & en le priant de tems en tems. »

Son amour pour Jeſus-Chriſt, lui donnoit une ſinguliere dévotion à prononcer & à entendre prononcer ſon ſaint Nom. Sans ceſſe il l'invoquoit, & ſon plus doux plaiſir étoit de penſer à lui, ou d'en parler. Dans les tentations, ce nom adorable étoit le bouclier dont il ſe ſervoit pour rendre vains les traits de l'ennemi, & l'armure dont il conſeilloit à ſes Freres de ſe ſervir contre tous le aſſauts des malins eſprits, en leur diſant qu'il ſçavoit par ſon expérience combien elle eſt efficace pour les chaſſer & les mettre en fuite. » Je vous prie, écrit-il à l'un d'eux, d'invoquer ſouvent le très-ſaint & ſacré Nom de JESUS, &

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» de vous adreſſer à lui comme le Publicain & le Prodigue de l'Evangile : Notre » Seigneur eſt tout prêt, ajoûte-t'il, de vous aider, pourvû que vous vouliez » recourir à lui avec humilité, confiance & perſévérance, & que vous faſſiez » ce qu'il vous commande. »

Toutes les Fêtes conſacrées à ſolemniſer les divers myſtéres de notre Seigneur, étoient pour notre pieux Frere des jours de joye ſpirituelle & d'abondance de grace. Il n'étoit plus à lui, ni capable de penſer à autre choſe, tant il paroiſſoit abſorbé en Dieu & occupé de la ſolemnité du jour. De ſorte qu'on étoit obligé ces jours-là de le laiſſer en paix goûter les douceurs de la manne céleſte, & de ne point interrompre ce repos myſtique, dont la durée paroit toûjours fort courte à ceux qui en joüiſſent. Si on le faiſoit, on trouvoit un homme abſtrait retiré dans ſon fond, occupé de Dieu, & diſtrait ſur tout ce qu'on lui diſoit. Le feu de ſon viſage & celui de ſes paroles, marquoient en ces jours-là celui qui brûloit dans ſon cœur. La priere continuelle & les entretiens ſpirituels étoient la matiere qu'il employoit, afin de nourrir & d'accroître ſa flâme. Pour n'en être point détourné, s'il étoit à Saint Yon, il ſuivoit tous les exercices des Novices ; & s'il étoit ailleurs, l'Egliſe ou la Chapelle domeſtique de la maiſon étoit le lieu où il falloit le chercher pour le trouver.

Entre tous les myſtéres de Jeſus-Chriſt, il honoroit avec une dévotion particuliere ceux qui nous le repreſentent humilié & anéanti. Dans ce goût, l'homme de douleur & raſſaſié d'opprobres expirant ſur la Croix, étoit l'objet de ſa grande dévotion, & le ſujet ordinaire de ſes lettres auſſi-bien que de ſes converſations.

» Tâchez, écrit-il à un des Freres, de vous rendre agréable à Dieu, en imi- » tant notre Seigneur ſouffrant & pénitent pour nous, ſouvenez-vous de ſa pro- » fonde & prodigieuſe humilité, de ſon grand abaiſſement en ſa ſainte Nativi- » té, Circonciſion, Mort & Paſſion, & au très-ſaint Sacrement de l'Autel. » Faites-vous un plaiſir ſenſible de l'imiter dans ces vertus, qui vous ſont très- » néceſſaires pour être un de ſes vrais diſciples. »

VIII. Sa dévotion envers le St. Sacrement.

Sa dévotion envers le ſaint Sacrement étoit ſi grande, que volontiers il eût paſſé aux pieds des Autels les jours & les nuits pour y tenir compagnie au Roi du Ciel qui y réſide, & y perpétuer les hommages qu'il mérite. Si il ne faiſoit pas de ce pain des Anges ſon aliment journalier, ſelon les inclinations de ſon cœur, c'eſt que les ſentimens vifs de ſon indignité dont il étoit pénétré, ne le lui permettoient pas, & faiſoient là-deſſus une eſpece de violence à ſa foi & à ſa charité, qui lui en imprimoient un deſir ardent & paſſionné. Cependant il en aprochoit réguliérement deux ou trois fois par ſemaine avec un empreſſement & une faim qui faiſoient ſentir combien il ſouffroit de ne le pas faire plus ſouvent. Au reſte, il ſçavoit ſupléer par la Communion ſpirituelle au défaut de la ſacramentelle de tous les jours, & faire ſervir celle-là de préparation à celle-ci, avec un profit toûjours nouveau pour ſon ame.

Sa dévotion au Saint Sacrifice de la Meſſe, le tenoit auſſi ſaiſi & auſſi pénétré de reſpect, d'admiration, d'amour, & autres ſentimens de Religion, à la vûë des étonnans prodiges qui s'y opérent, que ſi ſes yeux en euſſent été témoins. Les plus longues Meſſes étoient de ſon goût, & lui paroiſſoient courtes, & le tems lui en paroiſſoit ſi précieux, qu'il n'avoit point de repos qu'il n'en eut entendu une ſeconde, quand quelques diſtractions lui avoient dérobé quelques momens d'attention. Afin de leur fermer toute entrée en ſon ame, il

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

il ſuſpendoit, autant qu'il le pouvoit, toute autre occupation intéreſſante & capable de laiſſer en l'eſprit des images, ou de remuer les paſſions du cœur, juſqu'à ce qu'il eût entendu la ſainte Meſſe. En voyage, il l'entendoit avant que de partir, ou ſi cela n'étoit pas poſſible, il ménageoit ſi bien ſa marche, & prenoit ſi bien ſes meſures, qu'il ne manquoit guéres de ſe trouver à l'heure qu'on la diſoit ſur la route.

L'attrait qu'il avoit pour le Saint Sacrement, le menoit très-ſouvent aux pieds des Autels, & l'y tenoit long-tems en entretien avec Jeſus-Chriſt. Les viſites qu'il lui rendoit, quelques longues & fréquentes qu'elles puſſent être, ne l'étoient jamais aſſez au gré de ſes deſirs. En les commençant, il en craignoit la fin; & en les finiſſant, il en regrettoit le commencement. S'il avoit pû y faire ce que les Anges font, toûjours adorer, aimer, loüer, glorifier, & continuër les autres Actes que la Foi & la dévotion inſpirent en preſence du Trone de l'Agneau, & ne finir ſur terre cet exercice de Religion & d'amour, que pour aller l'éterniſer dans le Ciel, il eût été content, & ſa vie ſe fût paſſée ſous les yeux de Jeſus-Chriſt voilé aux nôtres. Pour ſe dédomager ſur ce ſujet du mieux qu'il pouvoit, il viſitoit ſouvent le S. Sacrement, lorſqu'il alloit en Ville dans les Egliſes qui étoient ſur ſon paſſage; & s'il en trouvoit les portes fermées, la Foi les lui ouvroit, & ſon eſprit & ſon cœur voloient aux pieds de celui qui y fait ſa réſidence, pour lui preſenter ſes hommages; pratique qu'il recommandoit à ſes Freres, comme importante, & capable d'atirer bien des graces.

„ Ne manquez pas, écrit-il à un d'eux, qui avoit entrepris par ſes ordres „ un long & pénible voyage, d'entrer dans toutes les Egliſes qui ſeront ſur „ vôtre paſſage, ſoit de près ou de loin, & de vous ſouvenir de vôtre devoir „ envers Nôtre-Seigneur.

Le ſouverain reſpect qu'il portoit au S. Sacrement lui inſpiroit un merveilleux zéle pour décorer & tenir propres les lieux conſacrez à ſon honneur. Il ſe faiſoit un ſingulier plaiſir d'y travailler; & il étoit le premier à prendre le balay en main, pour nétoyer les endroits par où l'on devoit porter la Sainte-Euchariſtie.

Enfin, rien ne peut mieux montrer ſon cœur à l'égard de Jeſus-Chriſt, que cette petite priere de ſa façon, qui en exprime toute la tendreſſe. O mon Je„ sus! venez, venez mon bien-aimé, venez mon Seigneur & mon Dieu, vous „ qui êtes infiniment aimable, & qui pour l'amour de moi avez daigné être cru„ cifié, prenez poſſeſſion de mon cœur & conformez-le au vôtre, afin qu'il „ veüille ce que vous voulez & ne veüille pas ce que vous ne voulez pas, à pre„ ſent, toûjours & éternellement. Ainſi ſoit-il.

I X. Sa devotion envers la ſainte Vierge.

De la diſpoſition du cœur de ce bon Frere à l'égard de Jesus, on peut juger de celle qu'il avoit à l'égard de Marie. L'amour de l'un étant inſéparable de l'autre, on peut dire que l'anathême prononcé par S. Paul ſur celui qui n'aime pas le Fils, retombe tout entier ſur celui qui n'aime pas ſa Mere. Il eſt naturel que le cœur que Jesus poſſede, ſe tourne vers Marie.

Le Frere Barthelemi en étoit ſi perſuadé, qu'il perdoit toute confiance pour les Miniſtres des Autels qui montroient de l'indifférence pour la ſainte Mere de Dieu.

Il diſoit à ce ſujet, qu'il faloit ſe défier d'eux, & être toûjours en garde contre ces Zélateurs malins de l'honneur de Dieu, au préjudice de celui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

qui eſt dû à la plus Sainte de toutes les Créatures. Le décri que font les Novateurs d'une dévotion ſi ancienne, ſi univerſelle, ſi ſolide & ſi bien établie dans l'Egliſe, étoit le ſujet de ſes larmes, & il ne pouvoit voir ſans une ſainte indignation, que certains eſprits ſcrupuleux & pointilleux à l'excez ſur le culte de la ſainte Vierge, ſur ſes priviléges & ſes prérogatives, & ſur les titres d'honneur que lui donnent les Fidelles, ſe mêlaſſent d'y trouver à redire, & d'en faire l'objet de leur critique.

Les plus grandes joyes de nôtre Frere, étoient d'honorer ou de faire honorer celle qui a porté JESUS dans ſon ſein, & qui l'a donné au monde; d'en parler & de s'entretenir de ſes grandeurs; & il regardoit comme une bonne fortune, les occaſions qui ſe preſentoient de rendre quelque ſervice à la Reine du Ciel, ou d'enrôler ſous ſes étendarts quelques nouveaux Sujets.

Elle étoit ſon azile ordinaire. En toutes occurences il étoit à ſes pieds, ou pour reclamer avec confiance ſon ſecours, ou pour lui expoſer avec ſimplicité ſes beſoins, ou pour l'intéreſſer en quelque affaire, ou pour la conſulter dans ſes embaras. Il ne le faiſoit pas ſeul, c'étoit ſouvent en la compagnie de ſes Freres, qu'il prioit de ſe joindre à lui, pour s'adreſſer à leur Mere commune avec un cœur d'enfant. Sa confiance n'étoit pas vaine. Les effets qui ſuivoient ces Prieres, rendoient preſque toûjours témoignage que la ſainte Mere de Dieu eſt toûjours la nôtre, quand nous la regardons comme telle, & que les plus grandes graces de ſon Fils ſont pour ceux qui invoquent celle qui lui a donné vie dans ſon ſein virginal.

Le Chapelet étoit une des dévotions que nôtre Frere avoit le plus à cœur. Cette priere n'avoit jamais pour lui ni ennui, ni dégoût. Il la diſoit cependant tous les jours avec tant d'exactitude, qu'il retardoit ſon coucher pour s'en acquitter, quand ſes occupations ne lui avoient pas permis de rendre ce devoir de dévotion à la ſainte Vierge dans le cours de la journée. Il ne manquoit pas non plus de le reciter en marchant dans les ruës, ſelon la loüable pratique établie parmi les Freres des Ecoles Chrétiennes, ſi propre à les contenir dans le recüeillement & dans une modeſtie édifiante.

Les Litanies de la ſainte Vierge étoient un autre de ſes dévotions favorites; parce que, diſoit-il, la priere y eſt unie aux plus magnifiques éloges, & que les titres auguſtes qui y ſont renfermez en l'honneur de la divine MARIE, ſont des titres qui fondent la confiance & la dévotion que nous devons avoir pour elle. Il n'oublioit pas non plus d'inſpirer cette dévotion à ſes Freres. Pour être de ſes amis, il faloit être du nombre des vrais dévots de Marie. A tout propos, & hors de propos, il leur recommandoit d'avoir pour elle, la tendreſſe que de bons enfans ont pour leur Mere. „ Soyez, diſoit-il à un d'eux, un fidelle ſer„ viteur de la très-ſainte Vierge; car nul de ſes fidelles ſerviteurs ne périra ja„ mais. Recourez ſouvent à elle, ajoûtoit-il, en lui adreſſant des prieres fer„ ventes, comme l'*Ave Maria*, le *Memorare*, & le *Salve Regina*. Ayez, di„ ſoit-il à un autre, recours à la Très-ſainte Mere de miſéricorde, adreſſez„ vous ſouvent à elle avec la confiance d'un Fils envers ſa bonne Mere, & „ priez-la pour moi, qui ſuis en ſon amour, Vôtre, &c.

„ Je laiſſe à part, lui ajoûte-t-il, l'utilité qu'il y a de parler de la dévotion à la „ Très-ſainte Vierge, & de l'obligation que nous avons de l'aimer. Ha! ſi j'avois „ des aîles d'Hyrondelle, & que ce fut la volonté de Dieu, j'irois volontiers „ paſſer un après-dîné de congé avec vous & avec nos chers Freres de Greno-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

„ ble, pour nous animer enſemble par des entretiens des choſes de Dieu, & de „ ſa ſacrée Mere. Ha ! que le fruit de ces entretiens eſt grand, puiſqu'ils plai- „ ſent tant à Nôtre Seigneur, qu'il ne manque pas de ſe trouver au milieu de „ deux ou trois perſonnes aſſemblées en ſon nom. Ha ! qui connoîtroit combien „ cet honneur eſt grand & les grandes graces que Nôtre Seigneur y communique, „ lorſqu'on le fait dans les tems convenables, & d'une maniere digne de lui : tout le „ monde ne voudroit plus parler que des choſes ſaintes & pieuſes, pour joüir „ de ce bonheur.

X. Sa dévotion envers les ſaints Anges.

Une autre de ſes dévotions chéries, étoit celle que les ſaints Anges, ſur-tout ceux que Dieu nous a donnez pour Gardiens, ont tant de droit d'attendre de nous. Deſtiné à entrer en ſocieté avec eux dans le Ciel, il ſe faiſoit un devoir de leur tenir compagnie ſur la terre, d'entretenir avec eux commerce, de les conſulter dans ſes doutes, d'implorer leur ſecours dans les périls, de ſe mettre tous les jours, matin & ſoir, & ſouvent dans la journée, ſous leur protection ; & enfin de réünir tous les Freres pour leur adreſſer des Prieres particulieres dans les affaires extraordinaires.

Si l'Ange Tutelaire du Frere Barthelemi recevoit de lui des témoignages ſinguliers de reconnoiſſance, de révérence & de dévotion, il ne les épuiſoit pas. Ce bon Frere faiſoit la cour à tous, ſur-tout à ceux à qui la conduite des enfans étoit confiée, & à ceux qui avoient la garde des perſonnes avec qui il avoit affaire. Pour gagner ceux-ci, ſon ſecret étoit de gagner leurs ſaints Anges & de les mettre dans ſes intérêts. Il ordonnoit ſouvent aux Freres de ſe recommander aux Anges Tutelaires de leurs Ecoliers, & une des pratiques qu'il donnoit à ceux qui alloient en voyage, étoit de ſaluër les ſaints Anges des perſonnes qu'ils rencontreroient en chemin, & de les invoquer pour être à l'abri des mauvais diſcours & des mauvais exemples, qui ne ſont, helas ! que trop communs parmi ceux qui font la même route.

Le grand ſaint Joſeph dont on lui avoit donné le nom ſur les Fons-de-Baptême, étoit un autre objet de ſa plus tendre dévotion. Il s'étoit fait un devoir à chacune de ſes principales actions, d'implorer ſa protection, perſuadé qu'il a tout crédit auprès de l'Homme Dieu qui en a reçû les ſervices d'un pere, & qui l'a honoré ſur terre dans cette qualité ſi glorieuſe.

Enfin ſa charité pour les ames du Purgatoire lui avoit inſpiré la loüable coûtume de ne paſſer aucun jour, ſans faire pour leur ſoulagement, quelques pratiques de mortification, & quelques Prieres particulieres.

XI. Sa régularité.

La premiere place qu'occupoit dans la Societé le Frere Barthelemi, loin d'être pour lui un prétexte abuſif de ſe ſouſtraire à l'obligation des Régles, lui ſervoit de Cenſeur continuel qui lui en reprochoit les moindres infractions ; qui mettoit ſur ſon compte tous les relâchemens des autres ſur ce ſujet ; qui l'avertiſſoit qu'il devoit être l'apui & le gardien des Loix de l'Inſtitut ; enfin, qu'il devoit joindre l'exemple à l'autorité pour les maintenir & les faire obſerver à la lettre. Perſuadé que la parfaite Régularité eſt à une Communauté, ce que l'ame eſt au corps, eſprit & vie ; que le degré de régularité fait le degré de la pieté, de la ferveur & de la perfection qui y doivent régner, que l'affoibliſſement, la décadence & la ruine de la régularité dans une Maiſon, eſt l'extinction de l'eſprit de Dieu, de la grace & de la Sainteté. On peut dire que doux & tranquile par caractere & par vertu, il devenoit en quelque ſorte inquiet ſur cet article, ſentinelle alerte pour veiller à l'obſervation des Régles, Juge ſévére dans les oc-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

caſions où il apercevoit de la négligence, & inflexible vengeur des infractions volontaires. Pour conſerver la Régle dans toute ſa purete & ſa primitive vigueur, & la faire paſſer à ſes Succeſſeurs auſſi entiere qu'il l'avoit reçûë de M. De La Salle, ſon premier ſoin fût d'en être le plus exact Obſervateur ; le ſecond, d'en être le zelé Défenſeur ; & le troiſiéme, d'en être le vengeur redoutable. Ainſi la régularité à l'ombre de l'exemple, de l'autorité, des inſtructions & des châtimens, trouvant tout crédit & toute protection, elle ſe trouvoit à l'abri du relâchement de la négligence, & même de l'inadvertance. Les plus tiédes voyant leur Supérieur ſcrupuleux obſervateur des moindres Regles, faire marcher l'exemple devant les inſtructions, ſoûtenir ſes leçons par des avertiſſemens & des reproches, & punir par des juſtes châtimens les infractions des Régles où le cœur avoit part, étoient obligez de ſe tenir ſur leurs gardes, & d'obſerver à la lettre des Loix, qu'on ne pouvoit violer impunément, ſans notre de ſingularité, & ſans un ſcandale marqué.

Le Frere Barthelemi commença donc à l'exemple de ſon divin Maître, à faire, avant que d'enſeigner. Religieux juſqu'au ſcrupule ſur l'obſervance des Régles, il ne mettoit nulle diſtinction entre les grandes & les petites, par raport à la fidélité. Toutes lui paroiſſoient importantes ; toutes lui marquoient la volonté de Dieu ; toutes lui montroient des conſéquences dangereuſes de leur infraction. Dans cette diſpoſition de cœur il ſe rendoit exact à tous les exercices de Communauté : le premier coup de cloche le mettoit en mouvement pour obéir : il ne ſe diſtinguoit parmi ſes Freres, que par ſa ferveur. Sa prééminence ſur eux, ne ſe faiſoit ſentir que par l'autorité qu'il donnoit aux moindres Régles ſur lui-même, en s'y aſſujettiſſant avec joie, avec amour, avec eſtime, avec reſpect, avec zéle. Loin de chercher dans la premiere place, dans ſes occupations & dans ſes infirmitez, des pretextes de diſpenſes, des adouciſſemens, des modifications, des interprétations favorables de la Régle, il n'y vouloit trouver que des obligations plus étroites de l'obſerver à la lettre, de n'en pas obmettre un Iota, & de ſe faire le modéle vivant de la fidélité qui lui eſt dûë. Ainſi dans le logement, dans les habits, dans la nourriture & dans tout le reſte, parfaitement ſemblable à ſes Freres, il ne vouloit mettre entr'eux & lui, aucune autre différence, que celle d'une plus ſcrupuleuſe fidélité aux Réglemens.

Inutilement on le preſſoit de ne ſe pas refuſer les douceurs & les ſoulagemens que ſes fatigues, ſes occupations, ſes travaux & ſa petite ſanté, paroiſſoient rendre néceſſaires ; il fermoit la bouche, en répondant, que les Régles étoient pour lui, pour le moins, autant que pour les autres, & qu'il ne devoit pas s'accorder, ce qu'il refuſeroit aux Freres. Une chambre à part, un lit hors du Dortoir, étoient pour lui des ſujets de mortification : s'il les acceptoit, ce n'étoit que dans le cours de ſes viſites, lorſque la néceſſité l'y contraignoit ; & en ce cas, il faiſoit coucher dans la chambre qu'on lui avoit preparée, un autre Frere, afin de revenir au commun, & n'avoir rien de ſingulier. Il avoit à la verité un cabinet, ce que la Régle permet, pour y écrire & mettre ſous la clef les papiers ſecrets ; mais il n'y reſtoit que le tems néceſſaire, & il revenoit au lieu des exercices communs, comme à ſon élement naturel.

S'il étoit obligé de parler à quelqu'un dans le tems du ſilence, il le faiſoit toûjours d'une voix baſſe, & propre à favoriſer une vertu qui eſt l'ame de la Régularité. C'eſt l'idée qu'il avoit du ſilence ; c'eſt pourquoi il montroit un grand zéle à l'obſerver & à le faire obſerver. Selon lui le ſilence étant à l'égard

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

de la Régularité, ce que la Régularité eſt à l'égard de la pieté, de la ferveur & de la perfection, le nerf, la baſe & la racine, tout le bien ou le mal d'une Communauté dépend de la fidélité, ou de l'infidélité à le garder. En effet, où régne le ſilence, régne le recüeillement, l'eſprit de retraite & d'Oraiſon, l'eſprit intérieur & l'eſprit régulier : c'eſt-à-dire, que la ſainteté entre dans une maiſon avec le ſilence, & qu'elle s'en retire, quand il en ſort. Nôtre Frere ſi-bien prévenu en faveur du ſilence, s'en montroit tout à la fois, & le Religieux obſervateur, & le généreux Défenſeur. Souvent il en recommandoit la pratique dans des diſcours qui en montroient l'importance & les grands avantages, & il en puniſſoit les infractions par des pénitences ſévéres, ſur ceux que ſes remontrances n'avoient pû corriger.

En un mot, ſon zéle pour la Régularité le faiſoit ſouffrir, pour peu qu'il la vît altérée ; & il pouvoit dire avec le Prophête : *Quand j'ai vû les tranſgreſſeurs de vos Loix, mon cœur en a reçû une playe de douleur. Mon zéle m'a fait ſécher, quand j'ai été témoin que l'on oublioit vos divines Ordonnances.* Pſal. 118.

Ce même zéle lui mettoit ſouvent la plume à la main, pour recommander à ſes Freres la parfaite obſervance de leurs Régles. „ Soyez très-fidéle à tous „ vos devoirs & à tous vos exercices, écrit-il à l'un d'eux, ſoyez-y fervent ; „ & croyez, mon très-cher Frere, qu'il vous en coûtera beaucoup moins de bien „ faire, & vous ſerez très-content. Allons, ajoûte-t'il, pour l'y exciter, bon „ courage, mon cher Frere, mon bon Ami, Nôtre Seigneur eſt tout prêt de „ vous aider, pourvû que vous vouliez recourir à lui avec humilité, avec con„ fiance & avec perſévérance, & que vous faſſiez ce qu'il vous commande, qui „ eſt d'être bien régulier, recüeilli, & de bien veiller ſur vous même.

Ayant apris que ce Frere ſe relâchoit ſur ce point, il lui parle d'une maniére un peu plus forte, en ces termes : „ Quoi ! vous commencez déja à n'être point „ fidelle à la Régularité. Vous ſçavez ce que dit Notre-Seigneur de l'infidélité „ aux petites choſes, que celui qui n'y eſt pas fidelle, ne le ſera pas non plus „ dans les grandes. Dieu attache ſes graces à la fidélité que nous avons d'ob„ ſerver ces choſes que vous apellez petites ; & lorſque nous y manquons „ „ nous perdons ces graces, & nous devenons plus foibles & plus tiédes ; & „ c'eſt par ces ſortes d'infidélitez qu'on ſe perd peu à peu. Prenez-y donc bien „ garde.

Il l'anime enſuite à ſe rendre un fidelle ſerviteur de Dieu, par la pratique de cette vertu, & lui parle ainſi.

„ Il s'agit, mon très-cher Frere, de vous déclarer une bonne fois, pour ou „ contre Dieu ; de lui être fidelle ſerviteur, ou ennemi : lequel voulez-vous des „ deux ? Il y a deux chemins ; ſi vous prenez le large, vous vous déclarez con„ tre Dieu, & vous lui faites la guerre. Il me paroît que le chemin dans lequel „ vous marchez, n'eſt pas encore tout-à-fait le large ; mais il y conduit bien „ fort. Examinez-le devant Dieu.

Le zéle de ce S. Homme, pour maintenir la régularité en ceux qui étoient confiez à ſes ſoins, étoit toûjours nouveau : parce qu'il ſe croyoit reſponſable de l'inobſervance des Régles, il n'épargnoit rien pour la détourner. Son zéle n'étoit pas importun, il eſt vrai ; car il étoit ſage & doux : mais en cela même il étoit plus efficace ; & ceux qu'il piquoit, étoient obligez de ſe corriger, & d'avoüer qu'ils devoient travailler à devenir tels que leur Supérieur les deſiroit.

„ Rien n'eſt plus agréable à Dieu, écrit-il à un autre Frere, que d'obſerver

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

„ chaque point de Régle, & d'être fidelle aux pratiques de Communauté. C'eſt „ à quoi il attache ſes graces. De-là dépend nôtre ſalut éternel. Car Dieu ne pré- „ tend pas nous donner ſes graces en vain. Il veut que nous y ſoyons fidéles; „ & dès qu'il voit que nous y ſommes infidelles, il ſçait bien s'en venger. Or „ il dépend de nous d'y être fidelles, ou non: ſi nous y ſommes fidelles, nous „ ſommes dans la voïe du ſalut: ſi nous y ſommes infidelles, nous nous en écar- „ tons. C'eſt alors que nôtre ruïne eſt inévitable; alors, dis-je, nous commen- „ çons à tomber dans le péché; & n'étant plus fidelles dans les petites choſes, „ on ne l'eſt bien-tôt plus dans les grandes.

Telles étoient les inſtructions ſalutaires, que ce ſage Supérieur donnoit à ſes Sujets, pour les maintenir dans la Régularité. Auſſi eut-il la joie de la voir rétablie dans ſa premiere ferveur. Sur cela, il n'écoutoit, ni les excuſes, ni les prétextes frivoles que la lâcheté inſpire à ceux qui s'en ennuïent. Ennemi du relâchement, ami de la perfection de ſes Freres, il ſe déclaroit contre les diſpenſes & les priviléges qu'une juſte néceſſité ne rendoit pas légitimes.

„ Je ne vois rien, écrit-il à un Frere, de meilleur, ni de plus néceſſaire, que de „ vous conformer à ce qui vous eſt preſcrit, & de faire chaque choſe en ſon tems, „ la méditation, la priére, l'étude & l'écriture à l'heure marquée, ſur tout je vous „ recommande, mon cher Frere, de ne rien faire ſans permiſſion, que ce qui eſt „ ordonné & de vôtre devoir, parce qu'il eſt plus difficile à un Directeur ou à un „ Supérieur, d'accorder une choſe quand on l'a déja commencée ſans permiſſion, „ que de l'accorder avant qu'on l'ait entrepriſe.

Enfin la chûte d'un des ſiens que le relâchement avoit inſenſiblement dégoûté de ſon état, & porté à en ſortir, lui paroiſſant une occaſion favorable de ranimer dans la ſocieté l'eſprit de Régularité, il la ſaiſit pour écrire une Lettre circulaire à tous les Freres, propre à leur faire impreſſion, en leur montrant le terme funeſte ou l'irrégularité méne. Cette Lettre eſt du 11. Septembre 1719.

„ Je vous donne avis, leur dit-il, qu'un de nos Freres, ſorti depuis un an, eſt „ devenu imbécille, quoiqu'il eût chez nous un bon jugement & de l'eſprit. Il s'eſt „ relâché dans la pratique de la régularité; & il a perdu peu-à-peu l'eſprit de ſon „ état & l'amour de la vertu. Il s'en eſt allé ſans rien dire en ſon Païs, où il eſ- „ peroit d'avoir du bien. Il y eſt à preſent fort mépriſé, & n'y aſſiſte plus à la „ ſainte Meſſe, ni aux Offices divins. Priez Dieu pour lui & donnez-en avis à „ nos chers Freres, afin qu'ils craignent de l'imiter, & qu'ils ſe portent à l'a- „ mour de leur état, &c.

Cet exemple eut l'effet qu'il en attendoit, car ceux qui étoient tentez ſur leur vocation, furent épouventez de la perte de celui qui l'avoit quittée. Il y en eut meme qui trop effraïez de cet exemple de la foibleſſe humaine, & dans une eſpece de déſeſpoir de ne pouvoir perſévérer, à la vûë de plus anciens qu'eux qui manquoient de fidelité, eurent beſoin de conſolation & d'apui.

„ Ne vous mettez pas en peine, leur écrit le ſage Supérieur, de ceux qui „ ſont ſortis de nôtre Societé, quelques Anciens qu'ils aïent été. Judas étoit un „ des Apôtres de Nôtre-Seigneur, & plus ancien que les ſoixante-douze Diſci- „ ples; cependant il eſt tombé: ceux qui ſortent d'une Communauté, après y „ avoir demeuré long-tems, font ſon bien, en trouvant leur perte. Ils ne tom- „ bent pas dans ce malheur pour avoir été les plus obeïſſans, les plus réguliers, „ les plus humbles, les plus vertueux; mais pour avoir été les plus irréguliers, „ les plus indociles, les plus tiédes: en ſortant, ils purgent une Communauté, „ & lui procurent une meilleure ſanté.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

XII. Sa mortification.

Cette grande régularité qui étoit l'ame de la conduite du Frere Barthelemi, ne ſe démentoit jamais, parce qu'elle étoit établie ſur la parfaite mortification, qui en eſt le fondement inébranlable. Plein de douceur & de bonté pour les autres, il étoit plein de rigueur pour lui-même. Ami des mortifications, quand la divine Providence manquoit à lui en fournir à ſon gré, il ſçavoit l'art de s'en procurer en tout. Quoiqu'à vrai dire, il étoit aſſez ordinairement diſpenſé de ce ſoin, occupant une place qui lui fourniſſoit chaque jour de nouvelles croix, & qui lui donnoit ſujet de ſe faire l'aplication de ces paroles de l'Apôtre : *Seigneur, nos jours ſont des jours d'une mortification continuelle.* Ses peines de toutes eſpéces, en ſe multipliant au-dehors & au-dedans, mettoient entr'elles une ſucceſſion dont la ſeule varieté diſtinguoit la fin & les commencemens. Mais le ſaint uſage qu'il ſçavoit en faire pour le profit de ſon ame, le rendoit égal en le rendant tranquille, & ne laiſſoit ſur ſon viſage aucun nuage de trouble qui pût faire apercevoir, que tantôt le dérangement de quelque Frere, ou l'indocilité de quelqu'autre, la perte de ceux-ci, la deſertion de ceux-là, cauſoient à ſon cœur une douleur continuelle ; que tantôt la ſollicitude de toutes les maiſons, le ſoin de pourvoir à leurs beſoins, & l'attention à les maintenir dans la pieté & l'eſprit de leur ſainte vocation, tenoient ſon eſprit dans un travail épineux & ſans relâche ; & que tantôt les affaires fâcheuſes, les perſécutions, & les contradictions domeſtiques & étrangeres, donnoient à ſa charité des allarmes ameres. Rom. 8.

Il ſe dévoüoit de ſi bon cœur aux croix & les embraſſoit avec tant de généroſité, qu'on peut dire que la croix le portoit, plûtôt qu'il ne la portoit. » Bon courage, écrit-il à un Frere qui ſentoit la ſienne, j'eſpere que notre » Seigneur nous aidera & nous fera Rois, ſi nous le ſervons quelque-tems en » qualité de braves & fidelles Soldats. L'éternité eſt aſſez longue pour ſe repoſer » des petits travaux de cette vie. »

C'étoit par ces vûës de foi, qu'il s'animoit lui-même à marcher avec courage ſur les traces de JESUS portant ſa Croix. En penſant que la récompenſe étoit proportionnée à la peine ; qu'un poids immenſe de gloire eſt le fruit d'un moment de tribulation ; que la réſurrection future eſt le germe de la mort myſtique ; que la participation des ſouffrances de Jeſus-Chriſt nous fait entrer en ſocieté de ſon bonheur, & que l'on régne avec lui dans le Ciel, quand on partage avec lui ſes douleurs ſur la terre, rien ne lui paroiſſoit difficile ; le Calice d'amertume que Jeſus-Chriſt preſente à tous ſes élûs, lui paroiſſoit doux à boire.

De-là une étude continuelle de crucifier ſa chair, qu'il châtioit ſouvent par de rudes diſciplines & par les autres ſortes de macerations, que ſa foible ſanté & ſa complexion délicate pouvoient ſupporter. Il étoit ſur-tout fort attentif à tenir ſes ſens dans une ſainte captivité, & à ne leur rien accorder par indulgence & ſans une vraye néceſſité. Il étendoit cet eſprit de mortification à tous les tems & aux plus petites choſes, s'étant fait une loi de refuſer à la nature les moindres ſatisfactions, & de la tenir dans une eſpece de martyre, en la ſévrant de toutes ſuperfluitez, & en n'écoutant ſes penchans que pour les contredire & les étouffer.

C'eſt ce qu'on remarquoit en lui dans les repas, dans les voyages, dans les vétemens & dans les maladies. On ſçait aſſez que c'eſt alors que la chair cherche à s'émanciper, que l'homme paroit au naturel & ſe montre ce qu'il eſt. Il n'y a que la ſeule vertu qui eſt fondée ſur la vraye & ſolide mortification qui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

brille avec éclat dans tout ce qui flate les ſens, & qui ſe conſerve dans ſon entier dans le ſein des douleurs & des ſouffrances.

Telle a été celle d'un homme qui n'alloit à la table que dans l'eſprit des Saints, comme à une eſpece de tourment. Confus de ſe voir dégradé à faire une action commune avec toutes les bêtes, il ne penſoit qu'à la faire en Chretien, en Religieux, & en homme ſpirituel. C'eſt à-dire, que non content de la ſanctifier par des motifs ſurnaturels, de la faire dans l'ordre de Dieu, par ſoumiſſion à la Providence, & en union avec Jeſus-Chriſt prenant ſes repas, il s'apliquoit ſur ce divin modéle, à pratiquer les vertus dont cette action baſſe & groſſiere fournit une ample matiere. Quelque vile & mortifiante que ſoit en elle-même la nourriture des Freres, elle ne l'étoit pas encore aſſez pour le Frere Barthelemi, & il ſe faiſoit une étude de ſe mortifier encore dans la quantité ou dans la maniere d'en uſer. Rien d'inſipide, rien de mal aprêté, rien de degoutant qui ne fût bon pour lui. Il mangeoit, ou ſans y faire réflexion, ou ſans paroitre le ſentir, & toûjours ſans faire aucune plainte. Dans les voyages, quelque fatigué & quelque épuiſé qu'il fût, il ne montroit ni empreſſement pour le repos, ni choix des chambres & des lits, ni attention ſur les alimens. On le plaçoit où on vouloit, on lui preſentoit ce qui ſe trouvoit; on le ſervoit quand il plaiſoit, ſans qu'il parut en lui aucune inclination ou contradiction. Tout lui étoit indifferent, ou plûtôt le pire, le plus pauvre, le plus mortifiant étoit de ſon goût. Par-là il portoit l'édification & la bonne odeur de Jeſus-Chriſt dans tous les lieux de ſon paſſage; je veux dire dans les Auberges où ceux qui le logeoient avoient coutume de dire qu'ils deviendroient heureux, ſi tous leurs hôtes lui reſſembloient. Il n'étoit pas différent de lui-meme dans le logement & les vétemens. L'eſprit de pauvreté qui entretient un commerce ſi intime avec celui de mortification, ne lui donnoit d'attrait que pour les plus vils & les plus incommodes. Il ſembloit qu'il ſe fut fait une loi de ne porter que des habits vieux & raptaſſez: à l'entendre, il les trouvoit plus commodes. Une ſi bonne raiſon lui ſervoit d'excuſe légitime de refuſer tous les neufs. Si on vouloit l'obliger à les prendre, il falloit uſer d'induſtrie, & trouver le moyen d'enlever les autres à ſon inſçû. A plus forte raiſon, refuſoit-il en ce genre toute marque de ſingularité. Il ne pouvoit pas même ſouffrir qu'on penſat à lui donner quelque choſe de plus, ou qui ne fut pas entiérement conforme à ce que portoient ſes Freres. Ainſi il ne fut jamais poſſible de lui faire agréer qu'on fit pour lui une robbe de chambre dans une grande maladie qui ſembloit le demander, par la raiſon que ni la régle, ni l'eſprit de pauvreté, ni celui d'uniformité, ne pouvoient le permettre. Avoit-il beſoin de faire raccommoder ſes habits ou ſes ſouliers, il le demandoit avec l'air d'un pauvre qui demande l'aumône. Si quelque choſe lui manquoit, dont il pût ſe paſſer, il en ſouffroit la privation en ſilence; de ſorte qu'il falloit beaucoup d'attention pour découvrir ce qui lui étoit néceſſaire, & y pourvoir. Il arriva une fois que celui qui avoit ſoin du linge, ayant retiré tous les draps des lits pour y en mettre de blancs, oublia d'en donner au Frere Barthelemi. On l'eût ignoré long-tems, ſi on ne s'en fut pas aperçû par hazard; car cet homme mortifié en tout ſe couchant à l'ordinaire dans ſon lit, ne fit pas naître le moindre ſoupçon que les draps y manquoient. Sa patience dans les maladies étoit un autre effet de ſa mortification. Tranquille, gai, content, on ne l'eût pas crû malade, ſi on ne l'eût vû dans le lit, & ſi on n'eût pas ſçû la nature du mal

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

mal qui l'y arrêtoit. Doux, amer, il prenoit indiféremment ce qu'on lui preſentoit, ſans marquer jamais aucune répugnance ou inclination. Son ſilence enſeveliſſoit dans un égal oubli toutes les négligences de ceux qui le ſervoient, & tous les maux qu'il ne pouvoit cacher. Ni plaintes, ni murmures, ne ſortoient de ſa bouche, ni ombre de chagrin ou de mécontentement ne ſe remarquoit ſur ſon viſage. Deſorte qu'on alloit le voir malade pour s'édifier, & que les Infirmiers ſe faiſoient un plaiſir de le ſervir. Même attention dans la convaleſcence, le tems que la ferveur redoute le plus, & qui en effet, lui fait faire ſouvent naufrage; même attention, dis-je, à ne rien accorder de ſuperflu à la nature, à ne la point flâter par des indulgences dangereuſes, & à ne la point laiſſer s'émanciper par une fauſſe liberté. Une pareille conduite le mettoit en droit de faire des leçons ſur la mortification, & d'en recommander la pratique.

» Quand vous aurez ſoin, écrit-il à l'un de ſes Freres, de vous conduire par » l'eſprit de Dieu, & de lui être bien uni par l'Oraiſon & par votre fidélité à » vos devoirs, vous n'aurez point de peine à mortifier vos ſens. Vous ſçavez que » cela eſt néceſſaire pour être un vrai Diſciple de Jeſus-Chriſt; car la chair qui » n'eſt pas mortifiée eſt ſujette à beaucoup de péchez, & bien en danger de » périr éternellement. » *Celui qui vit ſelon la chair mourra*, dit ſaint Paul; & il dit encore ailleurs, *que tous ceux qui ſont à Jeſus-Chriſt, ont crucifié leur chair avec leurs vices & leurs paſſions.* » Ainſi quand vous ſerez bien mortifié, » vous aurez plus de goût pour l'Oraiſon, & plus d'éloignement de votre pro» pre volonté, de l'orgüeil, de la pareſſe, & vous ne ſerez pas ſi facile à man» quer à beaucoup de petites choſes. »

» Ne vous flâtez point, dit-il à un autre, & ne vous y fiez point. Sans mor» tification des ſens & des paſſions, on ne peut vivre en vrai Chrétien. On ne » peut pas même ſe conſerver dans la grace de Dieu. Voulez-vous donc votre » ſalut en aſſurance? Faites un ſacrifice de vous-même à Dieu en mortifiant tout, » vos yeux, votre langue, & vos oreilles, &c. »

Ce ſaint homme étoit ſi perſuadé que la mortification eſt une vertu capitale & eſſentielle, qu'il avoit coûtume de dire qu'il ne faiſoit pas attendre beaucoup de choſe d'une perſonne qui étoit immortifiée. C'eſt pourquoi il ne ſe laſſoit point d'exciter ceux que la Providence avoit commis à ſes ſoins, à travailler avec courage à acquérir cette vertu.

» Mes Freres, leur diſoit-il ſouvent avec l'Apôtre, *ce n'eſt pas à la chair que nous ſommes redevables pour vivre ſelon la chair; car ſi vous vivez ſelon la chair, vous mourrez; mais ſi par l'eſprit, vous mortifiez les œuvres de la chair, vous vivrez.* » Il leur ajoûtoit qu'ils ne devoient pas eſperer de faire un grand » progrès dans l'Oraiſon ſans ſe mortifier. Oraiſon, diſoit-il à ce ſujet, ſans mor» tification, c'eſt illuſion; mortification ſans Oraiſon à peu près la même cho» ſe; car ces deux choſes ſont néceſſaires pour rendre un homme vertueux & » Chrétien. Pratiquez bien l'Oraiſon en tout tems, ſi vous pouvez, & vous » recevrez des graces, des lumieres & des forces pour vous mortifier; car point » de vraye vertu ſans Oraiſon ni mortification. »

Un des Freres l'ayant prié de remédier à ſes peines en le retirant de la maiſon où il étoit, pour le mettre dans une autre, il lui conſeille de changer lui-même de diſpoſition, & de renoncer à ſon propre eſprit.

» Il faut, lui dit-il, mon cher Frere, bien prendre garde de ne point trop

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» écouter le propre eſprit qui ne veut point de contradiction, ni ſe renoncer » en paſſant par-deſſus les répugnances ; car vous ſçavez que nous avons tous » une étroite obligation de nous mortifier & de nous vaincre pour vivre ſelon » l'eſprit de l'Evangile ; notre Seigneur diſant à tous les hommes » : *Si quelqu'un veut venir aprés moi, qu'il renonce à ſoi-même, qu'il porte ſa Croix tous les jours, & qu'il me ſuive.*

» Bon courage, mon cher Frere, bon courage, écrit-il à un autre ; vous » ſouffrez un peu dans le poſte où vous êtes. Voilà le chemin & l'échelle du » Ciel où vous allez à grands pas. Je prens beaucoup de part à toutes vos peines, je prie notre Seigneur de vouloir bien vous faire la grace de profiter » des petites traverſes & contrariétez qui vous arrivent. Tâchez d'y regarder la » juſtice de Dieu pleine de miſéricorde à votre égard, puiſque cela ſert à vous » purifier & à vous acquitter de vos dettes. Ha ! que vous êtes heureux, de » faire votre Purgatoire en ce monde ! Il faut y paſſer pour aller au Ciel, ou » dans cette vie ou dans l'autre. Penſez-y, je vous prie, & priez comme vous » avez déja fait, pour demander à Dieu la patience dans les ſujets de peines & » de mortification qui pourront vous arriver. »

Tels étoient les avis ſalutaires que ce ſaint Frere donnoit à ceux des ſiens qui en avoient beſoin. Il avoit grace à les donner, puiſqu'il les ſoutenoit ſi bien par ſes exemples.

XIII. Sa patience & ſa douceur.

Un homme ſi mortifié étoit un homme patient & doux, qui ſçavoit ſouffrir & ſe taire, & qui tranquille au-dedans de lui-même, ne montroit au-dehors qu'une douceur victorieuſe des paſſions humaines. Auſſi faut-il avouer que dans la place qu'il occupoit, il avoit un grand beſoin de douceur & de patience. A la tête d'un Inſtitut né & élevé dans le ſein de la pauvreté & de l'ignominie, de la perſécution & de la croix ; en remplaçant M. De La Salle, il ſuccéda à toutes ſes peines & à toutes ſes humiliations. Au-dedans, il trouva d'abord quelques faux Freres qui ne voulurent point le reconnoître en qualité de Superieur ; des eſprits ſuperbes & broüillons qui cabalérent contre lui & mépriſérent ſa conduite ; il en trouva, qui s'oubliant eux-mêmes, le chargérent d'injures & de reproches en ſe croyant en droit de le regarder comme un ambitieux, & de le traiter comme un intrus. Le ſilence & la patience furent les ſeules armes qu'employa le ſage Superieur pour combattre ces ennemis domeſtiques, qui enfin ſe rendirent aux attraits de la vertu. Un ſeul plus obſtiné ne fit que croître en orgüeil & en rebellion ; mais les Freres en firent juſtice, en le retranchant de leur corps, perſuadez qu'un homme que la longanimité de leur Superieur n'avoit pû gagner, étoit un homme incorrigible.

Au-dehors, le Succeſſeur de M. De La Salle trouva pour ennemis irréconciliables, tous ceux qui l'avoient été du ſaint homme. Gens d'autant plus dangereux, qu'ils croyoient chercher le bien de l'Inſtitut, en perſécutant l'Inſtituteur. Gens d'autant plus à craindre, qu'ils montroient moins de paſſion, & qu'ils paroiſſoient n'être mis en mouvement que par les motifs les plus nobles de zéle & de la gloire de Dieu. Le Frere Barthelemi regardé de tout tems comme l'homme de confiance de M. De La Salle, comme ſon bras droit, comme de tous ſes enfans ſpirituels le plus attaché à ſa perſonne, devenant l'objet de leur averſion ſecrette, & de leur envie maſquée, le devint de leurs perſécutions ; & quand il fut à la place de l'Inſtituteur, il eût ſeul à ſoutenir tous les efforts de ces zélateurs ennemis de toutes les régles, de toutes les pratiques,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

& de tous les uſages introduits dans la ſociété dès ſa naiſſance, dont ils étoient acharnez à pourſuivre l'abolition.

Le patient Succeſſeur de M. De La Salle, inſtruit à ſon Ecole & formé ſur ſes exemples, ſe deffendit comme lui en ſouffrant & en ſe taiſant. Par cette perſévérance à ſouffrir avec humilité, il remporta enfin une victoire entiere ſur tous ſes ennemis du dedans & du dehors, & acquit à ſa Société une paix & une tranquilité qui la firent refleurir dans la piété & dans la ferveur primitive.

La douceur l'aida auſſi beaucoup à remporter cette victoire, en lui gagnant inſenſiblement le cœur de ceux dont ſa patience lui avoit acquis l'eſtime. La manſuétude, cette vertu ſi aimable, fut l'ame de ſon gouvernement, & le rendit une vraye image du plus doux des hommes, de celui qui s'eſt propoſé pour modéle de douceur.

Le Frere Barthelemi porta même d'abord cette vertu ſi loin, que quelques-uns des Freres zélez pour le bon ordre & l'exacte diſcipline, en craignirent le relâchement. Mais ils ſe raſſurérent, quand ils virent que leur Superieur apliqué à joindre la complaiſance avec la fermeté & à mêler la ſévérité avec la bonté, ne faiſoit uſage de la douceur que pour maintenir la régularité parfaite; & qu'également ſçavant à condeſcendre à la foibleſſe humaine & à la ſoûtenir, à corriger & à conſoler, il ſçavoit ſe faire obéir & ramener au devoir par des menaces ou des pénitences efficaces ceux qui s'en écartoient, en abuſant de ſa bonté.

Ce ſage tempéramment de fermeté & de douceur eut tout l'effet qu'il en pouvoit attendre. Il ſervit à la Régle de ſauve-garde & de défenſe, à la ferveur d'aiguillon & d'engagement, aux lâches & aux tiédes de barriere & de rempart, & aux ames de bonne volonté d'atrait & d'apui. Les uns apréhendans de contriſter un homme qui n'agiſſoit à leur égard qu'avec la tendreſſe d'un pere, prirent à ſon égard le cœur d'enfans ſoûmis & dociles. Les autres craignans d'abuſer de la patience d'un Maître, qui ſans attention à cette qualité ſubſtituoit les prieres en la place des Commandemens, ſe firent un devoir d'aller au-devant de tous ſes deſirs & de les éxécuter comme des ordres. Ceux-ci voyans que leur Supérieur ne ſe vangeoit de leur indocilité & de leur manque de reſpect, qu'en s'humiliant & en leur demandant pardon, ſe ſentoient plus coupables que s'ils avoient été condamnez à de rigoureuſes pénitences, s'en impoſoient eux-mêmes & lui faiſoient ſatisfaction. Ceux-là charmez de la douceur d'un Frere, qui ſçavoit ſi bien aſſaiſonner de grace & d'onction les réprimandes & les corrections, qu'ils n'en ſentoient point la piqueure, lui ſçavoient bon gré de ſa vigilance & de ſon exactitude, & ſe rendoient plus fidéles à leur devoir.

Le Frere Barthelemi perſuadé que l'eſprit de douceur eſt l'eſprit de Jeſus-Chriſt, & le ſeul qui réüſſit dans le gouvernement des ames, n'oublioit rien pour l'inſpirer aux Directeurs des Maiſons. Vous gagnerez, leur diſoit-il ſouvent, par un mot de douceur ou par un trait de bonté ceux que de longs diſcours, pleins de force & de raiſonnement, n'ont pû ébranler. Tel ſe révolte contre la verge & la correction, qui plie & ſe rend à un témoignage de charité. Le cœur qui s'aigrit contre la réprimande, ſe laiſſe emporter par une légere careſſe. Tel eſt le cœur humain, il veut être gouverné par amour & par douceur. Dieu qui le connoît, qui l'a fait, & qui ſçait l'attirer quand & comment il lui plaît, n'y employe ni la contrainte ni la dureté; il le touche, il

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

l'amolit, il s'en fait goûter, & il en fait ce qu'il veut en s'en faisant aimer. Voilà le modéle d'un bon gouvernement. Peut-on se tromper en imitant celui de Dieu ? L'esprit de Jesus-Christ n'est-il pas l'esprit de douceur ? Cette vertu n'est-elle pas celle qu'il nous donne à étudier & à copier sur lui ? Ceux qui employent la rigueur & la sévérité, les menaces & les châtimens, pour conduire & se faire obéir, ont l'esprit d'Elie & non celui de Jesus Christ. Ce n'est pas par la voix des tonnerres ou par les menaces du feu du Ciel, que ce divin Sauveur a attiré la Madeleine à ses pieds, le Publicain sur ses traces, la Samaritaine à la pénitence, & les plus grands pécheurs à sa suite ; ça été par les charmes de sa douceur & les atraits de son amour. Ce qu'il a fait, est ce que vous devez faire. Avez-vous un plus excellent modéle à imiter ?

Dans ce même esprit le sage Supérieur faisoit un devoir aux Directeurs des Maisons de purger leur zéle de toute aigreur, de toute passion & de toute amertume, & de ne laisser échaper dans les corrections ou reprimandes aucun signe de trouble, d'impatience, de vivacité ; il ne vouloit pas même qu'ils parussent trop ardens & précipitez pour relever ceux qui étoient tombez, ou qu'ils fissent sentir par des reproches piquans des playes qui s'ulcerent, quand on ne ménage pas ceux qui en sont blessez. *Si quelqu'un de vos freres est tombé*, leur disoit-il à ce sujet après le grand Apotre, *c'est à vous qui devez être de vrais spirituels, à le relever en esprit de douceur.* Faites attention à ces paroles : Que celui qui est debout, craigne de tomber. En se souvenant de sa foibleſſe, qu'il ménage avec bonté celle du prochain, & qu'il n'oublie jamais que sujet comme lui à la tentation, il peut le suivre dans le même précipice.

Galat. 6. 6. Vers. 1.

Ibid.

Cet esprit de douceur qui l'accompagnoit par-tout, lui fournissoit souvent des armes victorieuses sur les cœurs les plus durs. Se trouvant un jour avec un autre Frere dans un voyage de Roüen à Paris sur la Seine avec quatre libertins ; après avoir essüié en silence leurs railleries, & écouté avec un cœur blessé les fades plaisanteries & dérisions que ces prophanes faisoient de ce que la Religion a de plus saint ; persuadé que le parti le plus convenable en pareille conjoncture étoit de prier au-lieu de parler, d'opoſer un humble silence à des discours impies & le bon exemple au scandale, il se mit avec son Compagnon à prier & à faire de saintes lectures. Mais c'étoit justement ce qu'attendoient ces libertins, pour exhaler contre les veritez fondamentales du Christianisme le venin d'une incrédulité démasquée & impudente. Après avoir lancé contre la pieté tous les traits dont une langue impie, maligne & satirique, sçait faire usage, ils ajoûtérent d'un ton railleur qu'aparemment ces bons Freres étoient du nombre de ceux qui craignoient l'enfer. Ces mots prononcez, les impies demeurérent en silence, comme pour s'aplaudir d'une si heureuse découverte, ou pour attirer attention sur une si belle Sentence. Ensuite le plus effronté ayant repris la parole, en tenant Ecole d'impieté, se moqua de la créance d'un enfer, & trouva pour Aprobateurs de sa doctrine les Compagnons de ses débauches.

Tout le monde se taisoit, & ce silence sembloit donner victoire au libertinage le plus déclaré. Lorsque le Frere Barthelemi dans le dessein d'arrêter le scandale & d'en détruire les impressions, prit la parole pour réfuter une erreur si favorable à la corruption des mœurs. Il le fit avec tant de grace & d'onction, que les libertins confondus & détrompez tout à la fois, confesserent & rétracterent sur le champ une doctrine que la seule impieté enfante, & qui conduit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

à tous les crimes. Celui qui avoit été le plus impudent à la ſoutenir, fut le premier à l'abjurer, en faiſant honneur au Frere Barthelemi, qu'il étoit le ſeul qui eût pû le convaincre ſur un point dont la mauvaiſe vie a tant d'intérêt d'altérer la foi. Les autres à ſon exemple firent le même aveu; & changeant de conduite, après avoir changé de créance, donnérent de grands témoignages d'eſtime & de reſpect à celui qu'ils venoient d'outrager avec mépris.

C'eſt ainſi que la douceur de ce Frere trouvoit moyen de triompher des ames les plus dures. Il ne rebuttoit jamais perſonne; & s'il arrivoit que ſes yeux le rendiſſent témoin de la faute de quelque Frere, il ne l'en reprenoit pas auſſitôt avec impétuoſité, mais il lui donnoit le tems de la reconnoître; & quand il la voyoit ſuivie d'un ſincere repentir, il l'oublioit & l'enſéveliſſoit dans le ſilence. C'eſt ce qu'il conſeilloit aux Freres Directeurs, en les avertiſſant de ménager les réprimandes & d'en confire, pour ainſi dire, l'amertume, dans le ſucre de la douceur.

„ Je vous recommande, dit-il à un d'eux, la douceur dans vos avertiſſemens & réprehenſions. Parlez avec poids & meſure, plûtôt lentement qu'avec promptitude. Je vous conſeille & je vous prie, lui ajoûte-t-il, d'agir toûjours, ſur-tout envers vos Freres, avec beaucoup de modération & de retenuë en vos paroles; car la promptitude en parlant, cauſe & produit l'imprudence, &c.

Mais comme il faut être extrêmement attentif ſur ſoi-même, pour ne point excéder quelquefois en ſes paroles, & qu'il faut avoir une patience à l'épreuve, pour ne point s'échaper à dire une parole plus haute que l'autre, il leur conſeilloit d'y faire une grande attention.

„ Vous éprouvez, dit-il à un autre Directeur, depuis plus d'un jour, que la patience eſt néceſſaire en tout tems, puiſqu'en tout tems, quelque choſe vous contrarie dans vôtre emploi, ſur-tout lorſque vous voulez vous en bien acquiter. La Croix eſt plantée par-tout, dans le Réfectoire, le Dortoir, l'Oratoire, & la chambre des exercices. En un mot, il y a en tout état & en tout emploi, des croix qui vous attendent, &c.

Il avoüoit lui-même, qu'il avoit un grand beſoin de cette vertu, & conjuroit ſes Freres de la demander à Dieu pour lui.

„ Ah! s'écrie-t'il, écrivant à l'un d'eux, quel métier eſt celui de Supérieur de nôtre Societé? C'eſt à vous que je le dis, entre nous; il faudroit une bonne proviſion de patience: Hé! je vous prie de la demander à Dieu pour moi, &c.

Que dirai-je de l'humilité de ce bon Frere? Depuis ſon entrée dans la Societé, ſa vie en a été un exercice continuel, & un exemple parfait. C'eſt ce qu'on a pû remarquer dans l'Hiſtoire de la vie de M. De La Salle, & dans cet abregé que nous faiſons de la ſienne. XIV. Son humilité.

Humble Novice, humble Maître, humble Diſciple, humble Supérieur, il ſemble que de toutes les vertus, l'humilité eſt celle qu'il a le plus enviée au ſaint Inſtituteur, & qu'il a le mieux imitée en lui.

Combien de fois eſt-il entré en diſpute avec le ſaint Homme, au ſujet de l'obéïſſance, de la derniere place, & de l'humiliation? Chacun des deux faiſoit violence à l'autre pour ſe mettre à ſes pieds, pour demander des permiſſions & rentrer dans l'état de dépendance. Si M. De La Salle, tournant toûjours de ſon côté la victoire, obligeoit le Frere Barthelemi de commander, de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

reprendre & d'agir en Supérieur à ſon égard, le Frere Barthelemi confus, trouvoit de nouveaux motifs de s'humilier dans les humiliations de l'Inſtituteur.

Jamais ce Frere n'oublia, ni qui étoit celui qui ſe comportoit à ſon égard, comme le plus humble des Novices, ni le profit qu'il devoit faire des exemples d'humilité, que lui donnoit ce ſaint Prêtre, ce Docteur, cet ancien Chanoine de Reims, ſon Directeur & ſon Pere. Jamais ce Frere n'oublia ce qu'il étoit à l'égard du ſaint Homme, un ſimple Frere, ſon éleve, ſon diſciple, ſon pénitent. Deſorte, que plus l'un s'abaiſſoit, plus l'autre s'humilioit.

Le Frere Barthelemi établi Supérieur voyant ſouvent à ſes pieds M. De La Salle ſoumis à ſes volontez, & lui demandant des permiſſions, n'en devint que plus petit devant lui, plus anéanti devant Dieu, & plus humilié au-dedans de lui-même. Toûjours en défiance de ſes propres lumieres, il forçoit ſon oracle de parler & de lui enſeigner ce qu'il avoit à faire, à dire, ou à taire; & ne faiſoit ſentir ſon autorité au ſaint Homme, que pour l'obliger, par la vertu d'obéïſſance, de conduire par la main ſon Diſciple, & de conduire la Societé ſous ſon nom.

A l'égard des perſonnes du dehors, le Frere Barthelemi avoit des manieres & des paroles ſi humbles, qu'il réüſſiſſoit preſque toûjours à les deſarmer & à les faire rentrer dans des ſentimens plus favorables envers lui, ou envers ſes Freres.

Ceux-là même qui étoient les plus animez contre l'Inſtitut, changeoient à ſon égard de diſpoſition, quand ils voyoient le Supérieur à leurs pieds s'humilier & demander pardon pour des fautes prétenduës dont ni lui, ni les Freres, n'étoient pas coupables.

Si l'éloignement des lieux l'empêchoit d'aller s'abaiſſer devant les Puiſſances animées contre les Freres, pour les adoucir, il leur écrivoit en termes ſi humbles, & d'un ſtile ſi propre à les calmer, qu'en effet la lecture de ſes Lettres paroiſſoit en faire d'autres hommes. C'eſt ce qu'on a vû arriver par raport à Meſſeigneurs les Evêques de Boulogne & de Mâcon.

Même conduite d'humilité dans ce vertueux Supérieur à l'égard des Freres. L'autorité qu'il avoit le chargeoit de confuſion, loin de l'enfler, & lui ſervoit de motif de s'humilier devant eux. L'honneur qu'ils lui avoient fait de le mettre à leur tête, lui paroiſſant une preuve éclatante de l'humilité de leur cœur, étoit pour lui une voix humiliante, qui lui diſoit: qu'il étoit le ſeul entr'eux qui eût de l'orgueïl. Deſorte, qu'en regardant leur choix, comme un avertiſſement de ſon indignité, il croyoit qu'il étoit le ſeul incapable de bien remplir la place où ils l'avoient élevé.

Dans cet eſprit il honoroit les anciens Freres, comme ſes Peres; ſes compagnons de Noviciat, comme ſes Maîtres; & les plus jeunes, comme les enfans de Dieu; & il ne leur parloit à tous, qu'avec un air de reſpect & une eſpece de révérence, qui attiroit pour lui-même toute la leur, ſans qu'il s'en aperçût. En cela il entroit dans l'eſprit de S. Paul, & il pratiquoit à la lettre, les avis qu'il donnoit à ſon diſciple Timothée.

Soumis intérieurement à toute créature, ſelon la maxime des Apôtres, il obéïſſoit plus qu'il ne commandoit; il s'humilioit en toutes rencontres, devant ceux-là même qui avoient beſoin de l'être; il employoit les prieres, au lieu de ménaces & de réprimandes; il faiſoit en choſes indifférentes, la volonté de ceux qui auroient dû étudier la ſienne, & ſe prêtoit aux inclinations & aux deſirs de quiconque, quand ſon devoir le permettoit.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Il ne faut donc point s'étonner, ſi un homme ſi humble, ne faiſoit rien ſans avis ; s'il déféroit avec tant de facilité & de joie aux lumieres du prochain ; s'il ne faiſoit rien ſans avoir conſulté ſon Prophète M. De La Salle, tandis qu'il vécut ; s'il raportoit toutes les affaires de la Societé au conſeil de ſes Aſſiſtans ; & s'il ne vouloit rien conclure, en choſe de quelque conſéquence, qui ne fût arrêté par l'aſſemblée des Freres, ou agréé par les principaux d'entr'eux. Il ne faut point s'étonner ſi en voyage, le Frere Barthelemi ſe dépoüilloit de la qualité de Supérieur, pour en revétir celui qui lui tenoit compagnie, en l'obligeant d'en exercer l'autorité à ſon égard, & de la montrer devant le monde. Ce n'étoit pas ſeulement avec les anciens Freres qu'il tenoit cette conduite : il la pratiquoit avec les derniers Novices. En ayant un en ſa compagnie aſſez groſſier & d'un eſprit borné, il l'engagea à l'arrivée dans un Monaſtere, où ils devoient demander le gîte, à ſe preſenter comme ſon Supérieur. Ce qui fut fait. Le Novice parla au Prieur en cette qualité, rendit raiſon aux queſtions qui lui furent faites, & il reçut les marques de diſtinction, tandis que le Frere Barthelemi dans un humble ſilence, faiſoit le perſonnage de Compagnon. Le vertueux Frere n'en demeura pas-là. Introduit dans la chambre préparée pour les hôtes, en ſe jettant aux pieds de ſon nouveau Supérieur, il lui dit : „ Mon „ cher Frere, j'ai commandé juſqu'à preſent pendant nôtre voyage : mainte„ nant c'eſt à vous à le faire : me voici prêt à recevoir vos ordres. „ Le Novice étourdi de ce début d'humilité, ſe jetta par terre à ſon tour, en proteſtant qu'il y demeureroit proſterné juſqu'à ce qu'il l'eût vû relever. *Je vais commencer par vous obéir en me relevant*, repliqua l'humble Dépoſé. Le Novice embarraſſé de ce langage, dans le deſſein de le finir, pria le Frere de commencer quelque ſainte Lecture. *Volontiers*, répondit le Frere Barthelemi, avec un air de ſoûmiſſion ; *marquez-moi l'endroit que vous voulez que je liſe.* L'heure du ſouper étant venuë, il voulut s'accuſer de ſes fautes à ſon nouveau Supérieur, & lui en demander pénitence, ſelon la coûtume établie dans la Congrégation ; mais le Novice déconcerté de ces actions d'humilité auſquelles il ne s'attendoit pas, le pria de différer celle-ci juſqu'à la fin de la route. C'eſt ainſi que ſe comportoit le Supérieur des Freres à l'égard de tous ſes autres Compagnons de voyage. Il leur aprenoit à obéir & à s'humilier par ſon exemple ; & ils ſortoient de ſa compagnie avec un nouveau zéle de s'exercer en cette ſainte pratique.

Après tout, il coute beaucoup moins à nôtre orgueïl de nous humilier nous-même, que d'être humiliez par les autres. En le faiſant rarement nous le faiſons parfaitement. Le goût particulier, l'eſprit naturel, l'amour propre, ne ſouffrent guéres, qu'on s'enfonce l'épée de l'humiliation dans le plus profond de l'ame. La vanité eſt un venin qui ſçait ſe couler juſques dans les actions humiliantes à l'extérieur ; & trop ſouvent on porte un orgueïl rafiné, ſous des aparences de mépris de ſoi-même. Mais ſe voir mépriſé, blâmé, cenſuré par les autres ; même par ſes Inférieurs, ſans peine, ſans reſſentiment ; acquieſcer & ſouſcrire aux injures & aux fauſſes accuſations avec un eſprit de douceur, dans le ſentiment de ſon indignité, & une perſuaſion intime, qu'on mérite les plus mauvais traitemens, & que ceux qui les font, nous rendent juſtice & nous connoiſſent à fond ; c'eſt un témoignage d'humilité qui n'eſt point équivoque.

C'eſt à ce coin que celle du Frere Barthelemi étoit marquée. A peine fut-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

il ſorti du Noviciat qu'il devint le Confident de M. De La Salle ; il n'étoit encore que Néophite, lorſqu'il ſe vit en place. Que lui attira la confiance de l'Inſtituteur ? l'envie & la jalouſie de quelques Freres anciens, & tous les traits ſatiriques & mordans qui en ſont les effets. Comment nôtre Frere les reçût-il ? Avec une modeſtie & une humilité qui changerent le cœur des envieux, & qui tournérent leur jalouſie en admiration & en eſtime, pour une vertu ſupérieure à leur malice. Qu'atira d'abord le premier rang à celui qu'on vit ſuccéder à l'Inſtituteur ? Des contradictions, des révoltes, des injures, de la part de quelques ſuperbes. Il y en eût qui le taxerent d'ambition, qui décriérent ſa conduite, qui lui parlérent ou écrivirent d'une maniére offenſante. Il les calma par ces humbles réponſes :

„ Je n'aurai jamais de diſpute avec nos Freres, s'il plaît à Dieu, pour la „ Supériorité. Je ſuis & ſerai toûjours tout prêt de la céder à celui qu'il plaira „ à la Societé de choiſir pour cet emploi, que je regarde comme un fardeau „ très-peſant : Pour mon particulier, j'aimerois bien mieux être le dernier des „ Novices, que d'avoir non-ſeulement la très-peſante charge de la conduite de „ nôtre Societé, mais méme de la moindre & de la plus petite Maiſon ; & ce „ ſeroit mon avantage. Au reſte, je ſçai bien pour certain qu'il y a des per- „ ſonnes externes, qui ne voudroient pas que les Freres euſſent un d'entr'eux „ pour Supérieur ; mais il eſt évident que Dieu ne leur a pas donné les vûës „ & les lumiéres néceſſaires pour la conduite de nôtre Inſtitut. Il eſt impoſſi- „ ble que telles gens, qui ne demeurent pas avec nos Freres, & qui ne les con- „ noiſſent pas, les puiſſent jamais conduire. C'eſt le ſentiment des plus habi- „ les gens de Communauté qu'il y ait en France : Ils ſont d'accord à dire, que „ les Freres doivent ſe conduire par eux-mêmes, ſans quoi il faut s'attendre à „ la diviſion & à la deſtruction de la Societé, &c.

» Quand à ce qui me regarde, je me déchargerai volontiers du peſant far- » deau que nos Freres m'ont impoſé par pénitence, quand on voudra, je ſuis » tout prêt ; quand nos Freres pourront & voudront faire une nouvelle aſſem- » blée, je leur donnerai les mains, & je les prierai de me décharger, parce » que je le ſuis trop. Ha ! que le ſoin de conduire notre Société eſt un fardeau » peſant ! j'ai raiſon d'aprehender le Jugement, pour le grand compte qu'il m'y » faudra rendre. Je vous prie de me décharger d'une partie de ce grand com- » pte par votre fidélité à l'obſervance réguliere & à la pratique de toutes les ver- » tus qui vous conviennent, & de faire enſorte que nos Freres dont vous avez » la conduite, y ſoient auſſi fort fidelles. Vous êtes le gardien, le dépoſitaire » & le deffenſeur de nos régles dans votre Maiſon. Priez Dieu de vous aider en » cela, & de vous communiquer ſon ſaint Eſprit, pour ne vous conduire que » par lui. »

L'amour que nôtre vertueux Frere portoit à la ſainte vertu d'humilité, lui donnoit un zéle toujours nouveau pour la recommander à ſes diſciples. C'eſt ſur ce fondement qu'il exhortoit les Novices de bâtir l'édifice de la vie ſpirituel- le, lorſqu'il étoit leur Maître. C'eſt la pratique de cette vertu qu'il ne ſe laſ- ſoit jamais de recommander à tous les Freres, ſoit anciens, ſoit nouveaux.

» Pour conſerver, écrit-il à un d'eux, la pureté, vertu Angelique, il faut vous » humilier juſqu'au centre de la terre. Il faut être bien-aiſe qu'on vous repren- » ne, qu'on vous chapitre, & qu'on vous rebute. Il faut regarder vos Freres » comme vos Superieurs, & imiter notre Seigneur qui a mépriſé tous les hon- » neurs

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» neurs du monde, qui a eſtimé comme quelque choſe digne de lui, la pau-
» vreté, les ſouffrances & les humiliations, & qui s'eſt rendu obéïſſant juſqu'à
» la mort de la Croix. Si vous l'imitez en cela, le démon ne ſçaura plus par où
» vous prendre, &c. »

XV. Son amour pour la chaſteté.

Je ne dirai qu'un mot de la chaſteté d'un homme qui regarda toûjours cette vertu, comme le tréſor précieux qui mérite d'être acheté au prix de tout le reſte. En effet, le grand motif qui le retira du ſiécle, & qui le cacha dans une Communauté où l'on vivoit dans une entiere ſéparation du monde, fut l'amour qu'il eut pour cette vertu. Ne la croyant pas en ſureté dans un monde qui lui tend de tous côtez des piéges, & où l'on ne ſe cache pas pour tâcher de la corrompre, il prit le généreux deſſein de ſe retirer à la Trappe, & enſuite chez les Freres, dans l'eſperance de la ſauver du naufrage, & de la conſerver ſans tache dans ce port & cet azile.

Afin d'y réüſſir, rien ne fut épargné de ſa part. Si la chaſteté méritoit tous ſes ſoins, il les lui conſacra tous en entier. Sacrifices, mortifications, prieres, rien ne lui coûta pour mettre ſon treſor à couvert. Cependant, ô hauteur des Jugemens de Dieu! malgré tant de précautions, de vigilance, de ſecours, il ne put jamais la ſouſtraire aux attaques du tentateur, qui le perſécuta preſque tout le tems de ſa vie. Le Frere Barthelemi ſe vit ſouvent expoſé aux inſultes de l'eſprit immonde qui le pourſuivoit par-tout, & qui ne finiſſoit ſes attaques que pour en préparer de plus rudes. En vain pour s'en délivrer, employa-t'il tous les moyens que la ſainte Ecriture & les Saints Peres recommandent; retraite, recüeillement, prieres, oraiſons, communions, penitences, mortification des ſens, humiliations, ouverture de ſon intérieur: cet exercice continuel de vertu, au lieu d'éteindre dans ſa chair le feu de la convoitiſe, ſembloit l'allumer; au lieu d'effacer dans ſon imagination les images laſcives que le démon y peignoit, il ſembloit les renouveller. Dieu le permettoit ainſi, pour multiplier & meſurer les couronnes de ce chaſte Frere, ſur la multitude & la fureur des attaques qu'il étoit obligé de ſoutenir.

Enfin, las & fatigué d'une guerre ſi cruelle, il eſpera trouver la paix en lui-même, en ôtant au démon le pouvoir de le tenter. Dans ce deſſein, il fit vœu de ne point ſortir de l'Inſtitut. Ce vœu lui rendit le calme pour quelque-tems, mais ce ne fut pas pour toujours; car ce vœu n'éteignant pas la concupiſcence dans ſon fond, laiſſoit encore à l'eſprit ſéducteur la matiere propre à former les tentations. D'ailleurs, cet enchanteur ſçait bien raprocher en idée les objets dont on s'éloigne avec ſoin; il ſçait les peindre avec tant d'art, que l'imagination les voit plus beaux qu'ils ne paroiſſent aux yeux mêmes qui en ſont frapez. Souvent plus l'ame eſt attentive à les chaſſer, plus le malin s'efforce de les lui raprocher. S'il ne peut la ſoüiller, il tâche au moins de la fatiguer, de la dégoûter & de la troubler. Il prend plaiſir à la perſécuter, s'il ne peut pas réuſſir à la vaincre. Ce malin plaiſir fut l'unique avantage qu'il put tirer de la cruelle guerre qu'il fit à un ſoldat toûjours prêt à le combattre, toûjours alerte pour ne ſe point laiſſer ſurprendre, & toûjours muni de l'armure de Dieu avec laquelle il repouſſoit tous les traits enflâmez du méchant.

De cette ſorte, la victoire ſe déclaroit toûjours en faveur d'un homme que la tentation rendoit plus fervent, & en qui elle operoit les heureux effets que Dieu en attend, qui ſont d'humilier, d'éprouver & d'inſtruire, ainſi que l'explique le S. Auteur de l'Imitation de Jeſus-Chriſt. (*L. 1. c. 13.*)

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

A la vûë de la playe d'une concupiſcence enflamée & irritée, qu'il ne pouvoit ni fermer, ni guérir ; dans le ſentiment d'un cœur ſi penché pour la volupté ; dans l'eſpece d'abandon aux deſirs les plus infâmes, aux paſſions les plus honteuſes & à la plus cruelle perſécution des demons auſquels il ſe croyoit expoſé ; enfin à l'aproche du précipice où il étoit menacé de tomber, il gémiſſoit, il s'humilioit, il prioit, il s'armoit de la patience, & il apelloit à ſon ſecours l'exercice des plus héroïques vertus. Ainſi ſes combats multipliez ne ſervoient qu'à multiplier ſes mérites. Il en ſortoit plus vigilant, plus humble, plus reconnoiſſant envers Dieu, plus compâtiſſant aux foibleſſes de ſes freres.

Semblable au ſouverain Paſteur qui a reſſenti toutes nos infirmitez, qui a voulu être tenté en toutes choſes, & qui à la réſerve du peché, s'eſt rendu ſemblable en tout aux enfans d'Adam, le Succeſſeur de M. De La Salle aprenoit par l'expérience journaliere de ſes miſeres, à avoir pitié de ſes freres, à les écouter avec bonté, à les conſoler avec tendreſſe, & à ſuporter avec un cœur de mere toutes leurs foibleſſes. Ce qu'il aprit, il le pratiqua avec beaucoup de fidélité, & c'eſt ce qui rendit ſon gouvernement ſi aimable.

» Ce n'eſt pas, écrit-il à un Frere qui lui témoignoit la peine qu'il ſouffroit » de ſe voir réduit à combattre ſans ceſſe l'Ange de Satan, ce n'eſt pas une cho- » ſe extraordinaire que vous ſoyez tenté contre la chaſteté. Auſſi long-tems que » l'homme reſtera ſur la terre dans ſon corps de boue, il ſera toûjours en état » de retourner vers l'ordure. Cela doit vous humilier & vous porter à veiller » ſans ceſſe ſur vous, & à vous tenir ſur vos gardes. Il faut pour cela fuïr tou- » tes les occaſions des tentations, autant qu'il eſt poſſible, beaucoup & ſouvent » prier Dieu, & demander les avis d'un ſage Confeſſeur. »

Des avis ſi ſalutaires font bien voir quelle étoit ſon attention à purifier de toutes ſoüillures les vaſes du Seigneur qui lui étoient confiez. Mais s'il les portoit à fuïr tout ce qui avoit l'ombre d'impureté, il leur recommandoit de ne ſe point allarmer des penſées ſales & des fantômes dont le demon tâche de ſoüiller l'imagination, parce que le trouble & le découragement ſervent à les entretenir, bien loin de les chaſſer. Le courage à réſiſter, la ferveur à prier, la fidélité à s'humilier, la pratique conſtante de la véritable obéiſſance, la mortification de la chair & des ſens, la fervente & fréquente Communion, l'amour de la retraite & de l'Oraiſon, le recours à la ſainte Vierge & aux ſaints Anges Gardiens, la candeur & la ſimplicité à découvrir le fond de ſon ame à ſes directeurs : voilà les armes qu'il leur ordonnoit de prendre contre l'eſprit immonde, & que les Saints nous conſeillent comme les ſeules victorieuſes. Enfin une grande modeſtie & un profond recüeillement, étoit ſelon lui, un des plus excellens moyens de fermer l'entrée de l'ame à cet eſprit infernal. C'eſt pourquoi il ne leur recommandoit rien tant que la recollection des yeux. A ſon avis, les Freres les ouvroient aſſez, quand ils les ouvroient pour ſe conduire & pour faire leur emploi. En cela, comme en toute autre choſe, il donnoit l'exemple. Il ne regardoit que dans le beſoin les objets qui plaiſent encore plus au cœur qu'aux yeux, quand on les y arrête. Fidelle à les fermer ſur ces jeunes perſonnes à qui Job refuſoit ſes regards en conſéquence du pacte qu'il en avoit fait, il vivoit ſur la terre comme un homme qui ſe prépare à voir Jeſus-Chriſt, & qui croit tout autre objet indigne de ſes yeux. C'eſt à cette licence d'ouvrir trop les yeux qu'il attribuoit la plûpart des tentations.

» Vos diſſipations des yeux & de l'eſprit, écrit-il à un Frere, pourroient bien

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

» contribuer aux tentations que vous avez. Il faut autant qu'il vous ſera poſ-
» ſible, tâcher de ne point donner occaſion à la tentation. Notre Seigneur vous
» ordonne de veiller & de prier en tout tems, de peur d'y tomber. Tâchez donc
» de vous accoûtumer à veiller ſur vos yeux & ſur votre eſprit, ſi vous voulez
» avancer dans la voye de la ſainteté. »

Le même lui ayant témoigné la peine qu'il avoit de gêner ainſi ſes yeux continuellement, il lui répond par ce peu de mots : » Les yeux étant les plus grands
» ennemis que nous ayons ; vous devez bien veiller ſur eux, de peur qu'ils ne
» vous perdent. Notre Seigneur dit que ſi votre œil vous ſcandaliſe, vous de-
» vez l'arracher & le jetter loin de vous ; ſi ce divin précepte ne s'entend point
» à la lettre, dans un ſens ſpirituel nous devons prendre toutes les précautions
» imaginables pour ne point donner de liberté à nos yeux, de peur qu'ils ne
» nous ſcandaliſent & ne nous faſſent tomber. C'eſt par la diſſipation des yeux
» que nous nous rendons ſi extérieurs & ſi ſenſuels, que nous nous rempliſſons
» des créatures & des choſes ſenſibles, en nous vuidant de Dieu & des choſes
» ſpirituelles. Faites bien attention à cet article, &c. »

Enfin il diſoit que le recüeillement, pour être profitable, devoit être accompagné de fréquentes Oraiſons jaculatoires, de diverſes élévations de cœur à Dieu, & de la production de pluſieurs actes de vertus différentes, comme de foi, d'eſperance, d'amour, de contrition, d'humilité & de réſignation. Ce recüeillement, ajoutoit-il, eſt celui qui produit d'excellens effets : s'il n'eſt pas tel, il n'eſt qu'aparent, hypocrite, ou imaginaire.

XVI. Sa prudence.

Finiſſons en diſant un mot de ſa rare prudence. On en a vû pluſieurs traits dans ce qui a été dit. Il l'a ſur-tout fait éclater dans l'art qu'il eut de gagner feu Monſeigneur l'Evêque de Mâcon, & de le rendre plus favorable aux Freres. Quel ſervice cette rare vertu ne lui rendit-elle pas auprès de feu Monſeigneur l'Evêque de Boulogne ? Elle ſçut arrêter les flots de ſon indignation, & faire tomber de ſes mains les armes qu'il avoit priſes contre des innocens, dont le ſeul crime étoit de refuſer de mettre leur nom dans la Liſte des Appellans.

Si la prudence eſt une vertu ſi rare, c'eſt qu'elle ſupoſe des vertus peu communes. Ces vertus ſont l'humilité, la mortification & l'Oraiſon. L'humilité qui vuide l'eſprit de préſomption & de bonne opinion de ſoi-meme, en tenant l'ame dans une ſainte défiance contre ſes lumieres, la diſpoſe à recevoir celles de Dieu. La mortification en étouffant les paſſions qui troublent, qui obſcurciſſent, & qui pervertiſſent le jugement & le cœur, les prépare à la vérité & au bon choix. L'Oraiſon en aprochant l'homme du Soleil de Juſtice, l'inveſtit de ſes lumieres, & lui aprend ce qu'il a à dire ou à taire ; à faire ou à éviter. De ſorte que la diſcrétion eſt le fruit précieux de l'union à Dieu. Cela ſupoſé, le Frere Barthelemi ſi humble, ſi mortifié, ſi recüeilli & ſi intérieur, a été un homme que la ſageſſe a conduit, & dont elle a réglé toutes les démarches. En effet, il faiſoit tout avec compte, poids & meſure. Les paroles ne ſortoient point de ſa bouche ſans être limées, ſelon l'expreſſion d'un ſaint Pere. Ses diſcours étoient toûjours aſſaiſonnez de ce ſel que demande l'Apotre, qui leur donne le goût & qui les rend utiles. La grace & l'onction couloient de ſes lévres, parce qu'il ne diſoit guéres aux hommes que ce qu'il avoit apris de Dieu.

Il parloit peu, ſans cependant ſe rendre à charge dans la converſation, par une taciturnité ſtupide, ou affectée, ou mélancolique ; & quand il parloit, il

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

s'expliquoit en peu de mots, ſelon la maxime de ſon ſaint Pere M. De La Salle. Maxime qu'il inculquoit fortement aux Freres, ſur-tout aux Directeurs, & avec raiſon ; puiſque la diſcrétion fait l'ame du bon gouvernement, & que ce qu'eſt à l'inférieur, la vertu d'obéiſſance ; celle de la prudence, l'eſt au Supérieur.

» Soyez l'exemple de tous nos Freres, (c'eſt ce qu'il écrit à un des Directeurs) veillez ſur vos paroles & ſur toutes vos démarches extérieures. Ecoutez beaucoup & parlez peu, & en peu de mots, afin de faire moins de fautes ; car un Directeur ne ſçauroit parler beaucoup, ſans bien faire des fautes. Ne parlez point non plus avec précipitation dans les récréations ; donnez tout le tems à un Frere de s'expliquer, & ne reprenez pas ſéchement les fautes des Freres en ce tems ; & même reprenez-les le moins qu'il vous ſera poſſible, parce que cela ne peut que troubler la converſation, & faire de la peine aux Freres ; remettez plûtôt à un autre tems ce que vous avez à leur dire, cela conviendra mieux, ſera mieux reçu, & produira plus de fruit.

Il vouloit auſſi que les Freres Directeurs fiſſent paroître une grande prudence envers ceux qui s'adreſſoient à eux, pour leur découvrir leurs peines, & qu'ils uſaſſent de toutes ſortes de moyens, pour les porter à s'acquitter de ce devoir avec fidélité, comme étant un des quatre ſoutiens extérieurs de la Societé. Voici comme il en parle à un d'eux qui lui avoit expoſé ſes difficultez ſur ce ſujet.

» A l'égard de la reddition de compte de ſa conduite, vous ſçavez, mon cher Frere, que c'eſt une choſe bien néceſſaire, & qu'il y faut engager nos chers Freres à quelque prix que ce ſoit ; car il ne faut point vous rebuter, s'ils ne reviennent point à vous les jours qui leur ſont aſſignez ; mais il les faut apeller comme une poule apelle ſes petits pouſſins. La reddition de compte étant l'action la plus humiliante & la plus difficile, & celle qui demande beaucoup d'ouverture de cœur & de ſimplicité dans les Sujets, & de confiance pour ceux qui la recouvrent, il eſt très-important que le Frere Directeur, afin d'y bien réüſſir, prenne les meſures néceſſaires pour y porter les Freres ; car cette action bien faite de la part des Inférieurs & du Directeur, eſt un des plus grands moyens pour bien conduire nos Freres, pour les maintenir dans l'eſprit de nôtre Inſtitut, & pour les aider à ſe ſanctifier.

Il l'avertit ſur la fin de ſa Lettre, de ne plus tomber dans une faute très-importante qui étoit que lorſqu'un Frere étoit tombé dans quelque défaut, il faiſoit tomber la Récréation ſur ce ſujet : » Il faut, dit-il, bien prendre garde dans les Récréations de ne pas faire tomber le ſujet ſur quelque faute qu'un Frere auroit faite depuis peu ; parce que cela ne ſeroit pas bien, & pourroit avoir de très-mauvaiſes ſuites.

Voilà l'abregé de la Vie de celui qui a eu l'honneur de tenir le premier la place du Patriarche des Freres pendant ſa vie & après ſa mort, & qui a eu le bonheur de le repreſenter en ſa perſonne, par l'imitation de ſes vertus. Plein de ſon eſprit, moulé ſur ſon exemple, les Freres ne s'aperçûrent preſque pas que leur Pere étoit mort, tandis qu'ils conſervérent en vie celui qui etoit ſa vraye image. En le perdant, ils les pleurérent tous deux de nouveau, & crurent avoir encore une fois perdu M. De La Salle, quand ils perdirent ſon Succeſſeur.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

FRERE PARIS, dit FRERE JOSEPH.

LE premier que l'ordre des tems preſente, eſt le Frere Paris, nommé depuis Frere Joſeph, reçu par M. De La Salle en 1683. dans le tems même que le ſaint Homme ſe dépouilla de ſon Canonicat. Il fut un de ſes plus fervens comme un de ſes premiers Diſciples : quoiqu'il fût d'un âge déja avancé, quoique attaqué d'un aſthme & fort infirme, ſon exactitude à la Régle faiſoit honte ou ſervoit d'exemple aux plus jeunes & aux plus robuſtes. Loin de chercher dans ſes incommoditez des ſujets légitimes de ſe diſpenſer de quelques exercices, il n'y voyoit que de preſſans motifs de ſe faire violence, & de hâter le pas dans la voie étroite. Tailleur, Célerier, &c. il étoit tout ce que l'obéiſſance vouloit, & faiſoit ſeul les offices de pluſieurs avec un zéle qui ne laiſſoit rien apercevoir du nombre de ſes années, & du poids de ſon mal habituel.

Maître de la Garde-Robe de la maiſon la plus pauvre du monde, le meilleur étoit toûjours pour ſes Freres, & le pire pour lui : les habits les plus uſez & les plus rapétaſſez étoient de ſon choix : il falloit qu'il trouvât en tout ce qui étoit à ſon uſage de quoi mortifier ſa chair, & de quoi humilier ſon eſprit, pour qu'il en fût parfaitement content : car voilà à quoi ſon attrait dominant le portoit auſſi-bien qu'à prier.

En effet, il pratiquoit à la lettre ce grand précepte du Seigneur : *Priez ſans ceſſe, ſine intermiſſione orate :* par-tout où on le voyoit, on le voyoit prier : occupé de mille ſoins dans la maiſon, il paroiſſoit les oublier tous, pour ne ſe reſſouvenir que de prier : ou plûtôt pour les bien faire tous, il les faiſoit en eſprit d'oraiſon. Deſorte, que dans tous les lieux où le devoir l'apelloit, dans tous les différents offices dont l'obeiſſance l'avoit chargé, il avoit le ſecret de trouver Dieu, de lui parler, de converſer avec lui, & de faire ce qu'on va faire dans la maiſon d'Oraiſon. Si ſes emplois lui laiſſoient quelque moment de vuide, il fléchiſſoit les genoux pour continuer ſa priere avec plus de repos. Pour favoriſer cette Oraiſon continuelle, il apelloit la priere vocale au ſecours de la mentale, uniſſoit l'une à l'autre ou les faiſoit ſuccéder. Deſorte qu'on le voyoit ſouvent remuër les lévres & proférer des paroles pour recüeillir ſon cœur & ſoutenir ſon attention à Dieu.

En 1688. ayant été envoyé à Laon pour y tenir les Ecoles, le Frere Bourlette qui y étoit mort en odeur de Sainteté, parut reſſuſcité en lui, même humilité, même recüeillement, même mépris du monde, même pieté ; même zéle pour l'inſtruction & l'édification de la jeuneſſe. M. le Curé & tous les Paroiſſiens charmez de ce nouveau Frere, crurent avoir réparé la perte qu'ils avoient faite par la mort de celui qu'ils regardoient comme un Saint.

En 1691. M. De La Salle ravi de voir regner dans ſon premier Noviciat établi à Vaugirard, la ferveur dans le dégré qu'il ſouhaitoit, y apella pendant la vacance, les Freres des quatre Maiſons établies à Reims, à Guiſe, à Rethel & à Laon, pour leur en faire part & les renouveller en eſprit. L'ordre porté à nôtre Frere Joſeph, fut auſſi-tôt exécuté. Quelque fâcheux & pénible que fût un ſi long voyage, pour un homme apeſanti ſous le nombre des an-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

nées, fort incommodé de l'aſthme, & de plus ſur-chargé de nouveau du poids d'une louppe monſtrueuſe, que l'aſſiduité à faire l'Oraiſon à genoux lui avoit procurée, il ne tarda pas un moment à partir, & il arriva au rendez-vous marqué par le premier Supérieur, où tous les Freres ſe devoient attendre pour marcher de compagnie. Le Rendez-vous étoit une hôtellerie hors la ville de Soiſſons, qui avoit un Cigne pour enſeigne : les premiers arrivez avoient ordre d'y attendre ceux qui viendroient les derniers, afin de faire en Communauté le voyage de Soiſſons à Paris. Le pauvre Frere Joſeph qui avoit fait comme il avoit pû le chemin de Laon à Soiſſons, qui eſt de ſept lieuës, avec des peines incroyables, en ſoutenant avec un tire-pied ſa louppe auſſi groſſe que ſa tête, parut enfin avec ſon Compagnon, réſolu de faire a pied le reſte du voyage. Ses forces n'auroient pas pû ſans doute ſeconder ſon courage, & il les eût vûës épuiſées avant que d'arriver au terme ; car le chemin qui reſtoit à faire, étoit de vingt-deux lieuës : mais ce vrai Obeïſſant comptant pour rien ſa peine, étoit prêt à mourir ou à demeurer en chemin, plutôt que de manquer à l'obéiſſance.

Les autres Freres également ſurpris & édifiez d'une vertu ſi rare, eurent pitié de lui, & l'obligérent malgré ſes répugnances de prendre la voiture d'eau qui devoit les méner à Beaumont à ſept lieuës de Paris. Arrivé-là, ce fut encore néceſſité d'achever le voyage, comme il l'avoit commencé, en portant ſa croix, j'apelle de ce nom cette loupe de groſſeur énorme qu'il avoit à ſoutenir, & qui lui donnoit tant de travail, que chaque pas étoit une eſpece de ſuplice. Cette peine ne finit que par de nouvelles qui ſignalérent ſon arrivée à Vaugirard : car à peine eut-il mis le pied dans la maiſon, qu'oubliant ſon âge, ſon aſthme, ſa loupe, & la fatigue du voyage, il ſe porta aux exercices de pieté & de mortification, avec l'ardeur du plus jeune, du plus robuſte & du plus fervent Novice. M. De La Salle accoutumé aux pratiques de vertu, lui qui en avoit vû & donné tant d'exemples, fut étonné de celle de ſon Diſciple. Il ignoroit ſes nouvelles infirmitez ; s'il les avoit connuës, il l'auroit laiſſé tranquille à Laon, & n'auroit pas penſé à l'apeller à Paris. Il fut donc agréablement ſurpris & merveilleuſement édifié, quand il vit dans ce vieillard ſi infirme & ſi incommodé, une vertu conſommée, & il ne ſçavoit ce qu'il devoit le plus admirer en lui, ou ſon obéiſſance aveugle, ou ſon courage à l'épreuve de toutes peines, ou ſa ferveur qui avoit peu d'exemples. Quand le Frere Joſeph eut achevé le mois de Vacance au gré de ſa pieté, ſans épargner ſon corps, ſans ſe reſſouvenir ni de ſon âge, ni de ſes maux, le ſage Supérieur le renvoya à Laon pour n'en plus ſortir, par une occaſion qui rendit ſon retour plus doux que n'avoit été ſa venuë ; mais ſa vertu y trouva bien-tôt un nouvel exercice dans une ſeconde loupe qui lui vint à l'autre genoüil. Cette nouvelle croix fut pour lui un ſur-croît de patience, ſans que cette derniere incommodité, jointe aux anciennes, ſervît à le diſpenſer du travail des Ecoles, où il trouva un genre de mort aſſez ſemblable à celui du ſaint Martir Caſſien : voici comment.

Trois ans après ſon retour à Laon, c'eſt-à-dire en 1694. un grand Ecolier par malice ou par vengeance peut-être de quelque juſte chatiment reçu, accommoda ſur la chaiſe de ſon Maître un canif avec tant d'induſtrie, qu'il entra juſqu'à l'os dans la chair du bon Frere quand il vint à s'aſſeoir. La plaie fut mortelle & l'emporta en peu de jours. C'eſt de cette eſpece de martire que Dieu voulut récompenſer le zéle d'un homme qui ſe ſacrifioit avec tant de généroſité à l'inſ-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

truction de la jeuneſſe. Déjà martir de la patience, il devoit l'être de la charité ; & par là il eut l'honneur en devenant la victime d'un de ſes Ecoliers, d'avoir du raport avec le Saint qui a été tourmenté & mis à mort par les ſiens.

Ce bon Frere eut encore l'honneur d'être enterré auprès du Frere Bourlette, que le peuple de Laon honore comme un Saint ; la vertu les ayant rendus ſi ſemblables, le même tombeau leur convenoit.

FRERE JEAN-HENRY.

CE Frere étoit du Diocèſe de Reims en Champagne : il ſe preſenta à l'âge de 15. ans environ à la Communauté naiſſante des Ecoles Chrétiennes, pour y être reçu. Sa grande jeuneſſe y formant obſtacle, M. De La Salle lui donna place dans celle des petits Freres qui étoit la premiere épreuve de la vocation. Le jeune homme qui avoit en partage la ſimplicité, jointe à un heureux penchant pour la vertu, s'étant rendu digne de la grace qu'il demandoit, le Frere Henry Lheureux lui donna l'habit de l'Inſtitut, en le faiſant paſſer de la petite Communauté dans la grande, deux ans après ſa premiere entrée, dans le tems que M. De La Salle commençoit l'établiſſement des Ecoles de Paris, le jeune Frere âgé alors de 17. ans, parut un homme conſommé en vertu : il devint l'exemple des Novices en toutes ſortes de vertus, dès qu'il fut admis au Noviciat. Sa régularité, ſa mortification, ſa ferveur étoient ſi grandes, qu'il ſembloit qu'on ne pouvoit rien y ajoûter : ſes Confreres devenus ſes admirateurs, aprenoient en l'étudiant, les défauts qu'ils avoient à corriger, l'art & la maniere de ſanctifier leurs actions, la fidelité que demande les petites choſes, & ce qu'ils avoient à ajoûter à leur recüeillement, à leur obéiſſance & à leurs autres vertus. En un mot, le jeune Neophite deja un homme parfait, parut à M. De La Salle propre à être mis à la tête de la Communauté de Reims, & à remplacer le Frere Henry Lheureux qu'il apelloit à Paris, pour le faire Ordonner Prêtre, dans le deſſein de dépoſer entre ſes mains le Gouvernement de l'Inſtitut naiſſant.

Nôtre Frere Jean-Henry établi Directeur de la Communauté qui étoit le berceau de l'Inſtitut, par l'Inſtituteur lui-même, ſe rendit digne de ſon emploi, par un renouvellement de ferveur, & une ponctualité aux Régles qui ſervoit de miroir à tous les autres. Sa conduite les contentoit tous, autant que ſon exemple les édifioit. Au défaut du don de la parole qu'il n'avoit pas, il faiſoit parler ſes actions, ſes vertus, ſes manieres engageantes & réparoit par-là les talens que la nature lui avoit refuſez. En effet, ce bon Frere incapable de faire une exhortation, & de remplir par le miniſtere de la parole, ce que l'Office de Directeur ſembloit exiger de lui, y ſupléoit par des actions ſi parlantes, d'humilité, de pieté & de ſainteté ; qu'il parloit beaucoup au cœur, tandis que ſa bouche demeuroit muette. Il diſoit pas ſes exemples, tout ce qu'il devoit dire. Il montroit dans ſa conduite tout ce qui devoit être pratiqué ; & en le faiſant, il parloit ſi haut & ſi efficacement, que tous étoient inſtruits, & demeuroient parfaitement éclairez de ce qui étoit à faire, ou de ce qui étoit à éviter.

Au reſte, la maniere humble dont il ſe comportoit quand il s'agiſſoit de faire des conférences ſpirituelles avec ſes Freres, ou de leur faire une exhortation de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

pieté, étoit elle-même une exhortation touchante ; car comme pour faire aveu public de ſon incapacité, il prenoit en main un Livre qu'il liſoit avec tant de grace & d'onction, que les Freres en étoient plus touchez que s'il eût fait des diſcours préparez. Si le bon Frere ajoutoit au Livre quelque choſe du ſien en le brodant & en le paraphraſant, ſes paroles étoient eſprit & vie, & le peu qu'il diſoit faiſoit ſur le cœur de ceux qui l'écoutoient, des impreſſions dont ils étoient ſurpris eux-mêmes, tant il eſt vrai que l'exemple d'une grande vertu, eſt de tous les Orateurs, le plus perſuaſif, & peut-être le ſeul qui ſoit efficace ſur les cœurs.

Comment ce bon Frere n'auroit-il pas trouvé grace auprès des autres, lui qui ne ſçavoit eſtimer que la pure vertu, & qui comptoit pour rien tous les dons qui ſont étrangers à la ſainteté ? Si la nature ingrate à ſon égard lui avoit refuſé les talens qui font briller, & que le monde honore, la grace en récompenſe l'avoit partagé en aîné des dons, qui font les parfaits enfans de Dieu : elle l'avoit en particulier avantagé d'une ſimplicité & d'une obéiſſance qui le rendoient victorieux des paſſions de ceux qu'il avoit à conduire. Comme s'il n'eût été en place que pour obéir, le ſeul uſage qu'il faiſoit de ſon autorité, étoit de prendre les ordres de M. De La Salle ſurtout, & de les exécuter à la lettre. Il étoit ſi exact & ſi ponctuel ſur ce point, qu'il n'auroit pas voulu changer une chaiſe de ſa place, qu'il n'en eût reçû l'ordre par écrit de ſon Supérieur.

Apellé en 1691. à Vaugirard, pour y paſſer le mois de vacance dans les exercices du Noviciat qui y étoit établi, il partit de Reims avec cinq autres Freres pour ſe rendre à Soiſſons qui étoit le rendez-vous où les Freres de Laon, de Guiſe & de Rethel, devoient ſe trouver, ainſi qu'il vient d'être dit dans le recit abregé de la vie du Frere Joſeph. Ce voyage qui coûta tant de peine au Frere Joſeph, fut un vrai martyre pour le Frere Jean Henry, & l'un ne ſignala pas moins que l'autre en cette rencontre, ſon obéïſſance aveugle & ſa réſolution à tout ſouffrir. En effet, ſi le premier étoit vieux, aſthmatique, & chargé au genou d'une louppe groſſe à l'excès, l'autre quoique jeune, attaqué d'un rhumatiſme aigu, ou d'une eſpece de goutte ſciatique aux hanches, ne pouvoit faire deux pas ſans balancer ſon corps à droit & à gauche, & en mettre toutes les parties depuis les pieds juſqu'à la tête dans une agitation violente & pénible : on avoit tenté de le guérir, mais en vain, la médecine avoit épuiſé ſur lui toute ſa ſcience, le mal plus fort que les remédes s'étoit opiniâtré à mettre ce jeune homme dans l'état d'un vieillard décrepit, à qui les jambes refuſent de prêter ſervice.

Cette extrême difficulté à marcher, qui à tout autre auroit paru une impoſſibilité abſoluë de faire un voyage de trente-cinq lieuës, n'arrêta pas à Rheims un homme que l'ordre du Superieur appelloit à Paris. Perſuadé que le vrai obéïſſant chante toujours victoire, il ſe mit en chemin dans la réſolution de tout ſouffrir & de tout riſquer, plûtôt que de manquer à l'obéïſſance. Certainement une pareille réſolution étoit néceſſaire pour entreprendre un pareil voyage, qui fut depuis ſon commencement juſqu'à ſa fin un vrai tourment pour ſes compagnons, auſſi-bien que pour lui. En effet, ceux-là gênez dans leur marche & aſſujettis à ſuivre pas à pas un homme qui n'en faiſoit aucun qu'avec violence & comme par machine, étoient le plus ſouvent obligez de lui rendre des ſervices charitables également pénibles & ennuyeux pour lui & pour eux, en le ſoutenant par les aiſſelles, afin de l'aider à faire chemin ; c'eſt ainſi qu'ils

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

qu'ils firent les treize lieues de Rheims à Soiſſons avec une peine extrême de part & d'autre, ſans trouver de ſoulagement que dans le ſein de la patience & de la charité, dont ils avoient bon beſoin.

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici ce que la ſainte Ecriture atteſte, & ce que confirme l'hiſtoire de la vie de chaque Saint en particulier: Que Dieu afflige ceux qu'il aime, qu'il a ſoin de proportionner leurs peines aux faveurs qu'il leur deſtine, & que la grandeur de ſon amour eſt la meſure ſur laquelle il taille leurs croix.

Le Frere Henry arrivé avec tant de travail à Soiſſons, loin de ſuccomber aux fatigues d'un voyage ſi fâcheux, ſe prépara à le continuer, charmé d'achever un chemin dont chaque pas lui coutoit autant que s'il l'eût fait ſur les épines, & qui lui repreſentoit ſi au naturel la voye étroite qui conduit au Ciel. Dans ce deſſein il ſçût ſi bien ſe contrefaire, qu'il parut que la fatigue du voyage commencé avec tant de peines, l'avoit mis en état de pourſuivre avec moins de travail en diſſipant le mal, & en rendant le malade plus alerte & mieux diſpoſé à marcher. Les Freres le crurent ainſi, ce qui fit qu'ils ne s'aviſérent pas même de le faire embarquer ſur l'eau avec le Frere Joſeph, ils ne s'aperçurent qu'ils s'étoient trompez que le lendemain à trois ou quatre lieuës de Soiſſons, quand ils virent le généreux Frere ſuccomber ſous le poids du travail. L'occaſion étoit belle pour tous de pratiquer la patience, auſſi prirent-ils ſoin d'en profiter & de faire d'un voyage de peines un voyage de mérites. Si la vûë de leur marche avec un malade qu'il falloit ſoutenir & preſque porter, faiſoit pitié, elle édifioit, & ceux qui en étoient témoins admiroient également le courage du malade & la charité de ſes compagnons. Après cinq ou ſix pas, il falloit faire alte; & dans ce moment de repos, les freres ſe relayoient pour ſoutenir par les bras & aider à marcher un homme qui avoit peine à mettre un pied devant l'autre. Je ne ſçai qui ſouffroit le plus alors. D'un côté le Frere Jean Henry ſentant à chaque pas un renouvellement de douleurs & un épuiſement de forces, tomboit ſouvent en défaillance, & croyoit que chacun de ſes pas étoit le dernier: de l'autre ſes Freres allarmez, outre le travail qu'ils avoient à eſſuyer pour le ſoulever & le porter, craignoient ſouvent de le voir expirer entre leurs bras; il fallut pourtant faire vingt-deux lieuës de cette maniére, ſans qu'il fut poſſible de rencontrer aucune commodité, ſinon preſque aux portes de Paris: là on loüa une charette dans laquelle on mit ſur quelques bottes de paille Frere Henry qui étoit plus mort que vivant. Ce ſecours vint à propos; car il n'eût pas été poſſible de mener plus loin un homme qui paroiſſoit prêt à rendre le dernier ſoupir.

Les autres Freres qui avoient uni à la fatigue du voyage la peine de ſoutenir tour à tour un malade qu'il falloit preſque porter, étoient ſi harcellez, qu'ils firent pitié au chartier même qui les invita à ſe ſervir de la commodité de ſa charette, ſans en exiger un plus grand ſalaire, deux ou trois des plus fatiguez, profitérent de l'offre, & y montérent: quelques-uns prirent un peu le devant pour ſervir de guides au voiturier juſqu'à la maiſon, tandis que les autres s'y rendirent par un autre chemin: Si le chartier fit grace aux Freres les plus fatiguez, en leur accordant gratuitement la commodité de ſa charette, le public la leur fit acheter bien cher, en leur faiſant eſſuyer ſes huées depuis la porte Saint Martin juſqu'à la Paroiſſe de Saint Sulpice. Le ſpectacle de trois ou quatre Freres vêtus de noir d'une maniere alors ſinguliere, fut un grand ſujet de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

riſée pour les badauds de Paris. C'eſt ainſi que les Freres ſe rendirent à Vaugirard pour y commencer une retraite qui fut auſſi longue que le mois de vacance, après y avoir été bien préparez pendant le voyage par un long exercice de patience & de charité.

M. De La Salle inſtruit par toutes les avantures arrivées en chemin, dont il parut fort ſurpris, que c'étoit une néceſſité de donner des voitures aux Freres incommodez, pour faire leur voyage, y pourvut dans la ſuite, n'y ayant pas même fait attention depuis plus de douze ans qu'il travailloit à la formation de ſon Inſtitut.

Le Frere Jean Henry arrivé enfin après des peines incroyables, preſque mourant, non au lieu de ſon repos, mais au centre de ſa ferveur, parut dès le lendemain comme reſſuſcité; & oubliant également ſes fatigues paſſées & les douleurs preſentes de ſon mal habituel, courut le premier aux pénitences & aux humiliations, comme pour réparer le tems qu'il croyoit avoir perdu dans le voyage.

Le mois paſſé dans ces exercices de ferveur, il retourna à Reims continuer l'office de Directeur par ordre de M. De La Salle, qui quelque-tems après le fit revenir à Paris pour conduire le Noviciat dans la grande maiſon.

Il ſe montra à Paris ce qu'il avoit paru à Reims, un homme parfait & un modéle de vertu conſommée, toûjours à la tête des Novices, il diſoit par ſes actions ce qu'il ne pouvoit dire de bouche. Tout en lui parloit, ſon ſilence, ſa modeſtie, ſon recuëillement, ſa ferveur. A le voir ſi diſtrait ſur les néceſſitez du corps, on eût cru que le ſien d'une nature différente du nôtre, n'avoit point de beſoins à ſatisfaire, & que déja ſpiritualiſé & participant de l'état de ſa réſurrection future, il laiſſoit ſon ame en toute liberté, d'adorer, de loüer, de benir, & d'aimer ſon Dieu ſans dégoût, ſans ennui, ſans interruption. Tout abſorbé dans l'être de Dieu, ſes actions ſervoient à continuer ſon oraiſon, & il devenoit, ce ſemble, incapable de penſer à autre choſe qu'à celui qui en effet, doit être l'unique objet de notre eſprit, auſſi-bien que de notre cœur.

M. De La Salle dans le deſſein de le retirer de cette grande abſtraction, & de le preſenter pour modéle à imiter à tous les Freres, dans toutes ſortes d'occupations, le chargea de quelques emplois extérieurs propres à le faire un peu ſortir hors de lui-même & à le produire au-dehors; mais le Frere Jean-Henry trouva le ſecret d'être auſſi recueilli dans ces actions diſſipantes, qu'aux pieds du Crucifix: même ſilence, même vigilance à fermer ſes ſens, même union à Dieu; quelque choſe qu'il fit, en quelque lieu qu'il fut, allant, venant, il paroiſſoit être aux pieds du Très-Haut, dans un commerce intime avec celui qui eſt par-tout.

Cette forte & attentive occupation de Dieu le rendoit en quelque ſorte impeccable. Si la fragilité humaine le laiſſoit tomber dans quelques fautes, elles étoient ſi legeres & ſi-tôt effacées, que n'en ſentant plus la tache, il ſe trouvoit fort embarraſſé quand il falloit faire ſa coulpe le ſoir avant le ſouper; alors ſa conſcience ne lui reprochant rien en particulier, il étoit obligé de recourir à des accuſations vagues & générales, ou de ſe donner pour un coupable univerſel ſans pouvoir dire en quoi, ou de déclarer des imperfections peu marquées, comme d'avoir tracaſſé par la maiſon, d'avoir manqué à fermer des portes, d'avoir marché trop vîte.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Cependant ces prétenduës fautes ne demeuroient pas impunies. Elles trouvoient dans M. De La Salle un Juge ſévére qui condamnoit à de bonnes pénitences celui qui s'en accuſoit, en le ſupoſant effectivement fort coupable. Tantôt il lui ordonnoit d'aller faire oraiſon auprès de la porte qu'il avoit laiſſée ouverte, tantôt il l'envoyoit prendre la diſcipline. Le Frere obéïſſant avec une exactitude ſcrupuleuſe, continuoit l'une ou l'autre de ces pénitences juſqu'à ce que l'ordre du Superieur le rapellât au Réfectoire; autre mortification qui valoit la premiere; le Frere trouvant à ſon retour le repas preſque fini, il en ſortoit comme il y étoit entré, à jeun, ou preſque à jeun, ſans avoir eu le tems de manger; car l'uſage étoit établi en cette maiſon pour ceux qui faiſoient quelques pénitences pendant l'heure du repas, de joindre graces au *Benedicite*, & de laiſſer leur portion preſque entiére, afin de ſuivre à la récréation le corps de la Communauté.

De cette maniére le bon Frere Jean-Henry avoit coûtume de changer deux ou trois fois la ſemaine un repas tout ſpirituel pour un corporel, en faiſant l'Oraiſon, ou en prenant la diſcipline. Dans la premiere de ces actions, on le trouvoit auprès de la porte auſſi recuëilli, que s'il eût été aux pieds des Autels. Dans la ſeconde, il faiſoit tant de bruit par la force des coups qu'il ſe donnoit, que celui qui alloit fraper à la porte du lieu où il ſe diſciplinoit, avoit peine à lui faire entendre l'ordre de ceſſer. L'une ou l'autre de ces actions qui étoit récompenſée de l'abſtinence, le rendoit ſi guai & ſi content, qu'il ſembloit ne point goûter d'autre plaiſir ſur terre, que celui de prier & de faire pénitence.

Le ſaint Superieur avoit ſes raiſons pour exercer cette rigueur de charité ſur un homme qu'il n'étoit pas aiſé de raſſaſier d'humiliations & de mortifications: il nourriſſoit la vertu de ce pieux Frere, en lui procurant un aliment qui étoit ſi fort de ſon goût: il aprenoit à ceux qui voyoient des imperfections ou des fautes ſi legéres punies ſi ſévérement, à craindre l'ombre du péché & les ſeules aparences du mal, il ranimoit la ferveur qui s'atiédiſſoit, par des exemples propres à l'allumer dans les cœurs les plus froids. Enfin il vouloit faire preuve que ces héroïſmes de vertus qui paroiſſent ſurannés dans les Ecrits de ſaint Jean Climaque, de Caſſien, & d'autres Auteurs, peuvent ſe renouveller dans les hommes du dernier tems.

Aux autres emplois du Frere Jean-Henry, M. De La Salle ajouta celui de tenir ſa place en ſon abſence dans les exercices des Freres occupez aux Ecoles, & des officiers de la maiſon; devoir qu'il remplit avec ſa fidélité & ſa ſimplicité ordinaire.

Enfin en l'année 1699. étant tombé malade, la fin de ſa vie fut le triomphe de ſa vertu. Les exemples d'humilité, de patience, de ſoûmiſſion aux ordres de Dieu & de ferveur qu'il donna, furent ſi nouveaux & ſi extraordinaires, qu'il paroiſſoit être entiérement dépoüillé des inſtincts de la chair & de la corruption du vieil homme. Sa ferveur & ſa dévotion croiſſant avec le mal, il parut au voiſinage de la mort avec les ſentimens & les diſpoſitions qui caractériſent celle des Saints, & qui conſomment leur prédeſtination éternelle. Ce fut pour en rendre témoins les autres Freres & les en faire profiter, que M. De La Salle les convoqua tous à l'infirmerie le matin avant l'Oraiſon. Son deſſein étoit de leur montrer par l'expérience de leurs yeux, combien la mort eſt douce & ſainte, quand la vie a été fervente, & de les animer tous à travailler à devenir Saints, en voyant un des leurs mourir en Saint.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

En effet, ce bon Frere ſi apliqué pendant ſa vie à mourir à tout ce qui n'eſt point Dieu, en paroiſſoit ſi rempli, ſi animé de ſon eſprit, ſi tranſporté de ſon amour, ſi occupé du deſir de le voir & de le poſſéder, qu'on pouvoit dire qu'il ne vivoit plus, mais que Jeſus Chriſt vivoit en lui, & que la fin de ſa vie étoit le commencement de celle des bienheureux.

Toute la Communauté raſſemblée ſous les yeux de ce ſaint mourant, il leur dit le dernier adieu d'une maniere ſi touchante & ſi animée de l'eſprit de Dieu, qu'il étoit aiſé de voir que ce n'étoit pas lui, mais le Saint-Eſprit qui parloit en lui. Alors ſa langue ou muette ou ſi ſtérile pendant ſa vie, qui n'avoit pû entretenir ſes Freres pendant un quart-d'heure, devenuë l'organe du Saint-Eſprit, devint ſi féconde, qu'il leur fit, au grand étonnement de M. De La Salle & de toute la Compagnie, une exhortation de près d'une demie-heure, quoiqu'il fût aux portes de la mort & prêt à entrer en agonie.

Ce que le pieux moribond venoit de dire, parut ſi précieux & ſi digne du reſſouvenir des Freres, que M. De La Salle pour le leur imprimer davantage, en fit le ſujet de l'Oraiſon qui ſuivit, en diſant qu'il n'en falloit point d'autre. Ce peu de mots : *Priez pour le Frere Henry qui eſt mort avec des ſentimens tout extraordinaires de piété, le premier Juillet* 1699. qu'écrivit le ſaint Inſtituteur pour le recommander aux prieres de tous les Freres abſens ; ce peu de mots, dis-je, ſortis de la plume d'un homme d'une vertu ſi éminente, & qui n'en pouvoit guére trouver d'extraordinaires chez les autres, après en avoir lui-même donné tant d'exemples, font l'éloge de ce bon Frere, dont on vient de raporter la vie ſi fort abregée. C'eſt celui qui crut voir pluſieurs fois cette Re ig euſe dont il a été parlé dans la vie de M. De la Salle, faiſant ſon Purgatoire dans cette grande Maiſon des Freres, qui avoit été le Monaſtére des Filles des *dix vertus* de la ſainte Vierge. Si la viſion a été réelle, la ſimplicité, la ferveur, & la pureté de vie du Frere Jean-Henry, ont été ſelon les aparences les cauſes qui la lui ont procurée.

FRERE DOMINIQUE.

CElui-ci étoit du Village de Villies-le-Bel, dans le Diocèſe de Paris : vers l'an 1701. il vint ſe preſenter pour avoir entrée dans la Société, à M. De La Salle qui avoit reçû ſon frere un an auparavant. L'un comme l'autre étoit de grande taille, & d'un tempérament fort robuſte. A la premiere vûë de ce dernier jeune homme de bonne mine, d'une phiſionomie heureuſe, & dont tout l'air paroiſſoit déja ne reſpirer que la piété, le ſage Superieur crut voir un Saint que le Ciel lui envoyoit à former. Entrant en diſcours avec le poſtulant, il lui demanda des nouvelles de ſa famille, qui étoit une famille pieuſe & propre à peupler la céleſte Jeruſalem.

Quatre garçons dont un étoit alors novice chez les Freres, & une fille avec le pere, vivans enſemble dans leur Village du travail de leurs mains, dans la culture des vignes & des champs avec une ſinguliere édification, compoſoient cette famille qui ſe ſignaloit par une dévotion particuliere pour la Sainte Vierge : Le fait ſuivant en rend témoignage. Le bon Pere ayant fait mettre en une niche ſur ſa porte une image de la Sainte Vierge, qui bleſſa les yeux des Collecteurs de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

la Taille, gens de la Religion pretendue Réformée, ſe vit menacé d'une augmentation conſidérable, s'il ne promettoit de l'ôter : mais le Pere & les enfans répondirent avec courage d'une même voix, que l'honneur de MARIE leur étoit trop cher, pour ſouſcrire à une ſi indigne propoſition, & qu'ils conſentoient au ſurcroît de la Taille, plûtôt qu'à faire cet outrage à la ſainte Mere de Dieu : l'effet ſuivit la menace : la pieuſe Famille ſe vit avec joie condamnée au nouvel impôt que mit ſur elle l'impieté Calviniſte.

Le jeune homme dont nous parlons étoit le dernier ; mais le plus pieux & le plus vertueux des quatre Freres : M. De La Salle lui ouvrit avec plaiſir la porte d'une maiſon où il deſiroit les voir tous ; ſatisfaction que Dieu lui donna peu de tems après. Le Frere Dominique, c'eſt le nom de Religion qui fut donné à celui dont nous parlons, entra dans le Noviciat, je dirois preſque comme les ames des Elûs entrent dans le Ciel, avec une ferme volonté de ne penſer qu'à aimer & ſervir Dieu : Il executa ſa réſolution : toute la créature effacée dans ſon eſprit, il n'avoit plus que Dieu preſent : ſon unique ſoin fut de donner à chacune de ſes actions une plénitude de mérites, & d'enrichir ſon ame des vertus de ſon état. Ses journées remplies de pratiques de pénitence, de mortification, d'humiliation, d'obéiſſance & de charité, en ſe ſuccédant les unes aux autres, ne ſe diverſifiérent entr'elles, que par de nouveaux degrez de ferveur : je dis tout en un mot pour abreger, ſon aplication à Dieu fut ſi forte ; ſon travail pour acquérir la perfection fut ſi continu, que ſes forces en parurent épuiſées. L'eſprit interieur minant en peu de tems la ſanté d'un homme ſi fort & ſi robuſte, ce fut une néceſſité de le retirer du Noviciat, & de le faire paſſer dans les emplois exterieurs, afin de tempérer l'activité du feu céleſte qui le conſumoit.

De peur donc que ſon tempéramment, qui s'altéroit à vûë d'œil, ne ſuccombât enfin ſous le poids d'une ferveur ſans bornes, & d'un recüeillement qui ſembloit l'abſorber en Dieu, on le mit entre les mains de celui qui eſt chargé de former les nouveaux Maîtres d'Ecole, & de leur aprendre les exercices de leurs fonctions. Celui-ci, aprés l'avoir inſtruit de tout ce qu'il devoit ſçavoir pour réüſſir dans cet important emploi, le mit dans l'Ecole des plus petits enfans ; c'eſt à-dire, dans l'Ecole de ceux qui demandant plus de vigilance & d'attention, ſont les plus propres à diſſiper ceux qui les conduiſent. Il étoit naturel que le Frere Dominique, les yeux ouverts ſur un nombre de têtes légeres qui remuent ſans ceſſe, & qui ne peuvent ni demeurer en place, ni vivre tranquilles, perdit un peu de ſon recüeillement, & ſe vit obligé de détourner ſes penſées de Dieu & de les porter ſur eux ; mais en ne regardant les enfans qu'en Dieu, il trouva le moyen de penſer à Dieu en penſant aux enfans.

Au milieu de cette troupe toûjours diſtraite & toûjours en mouvement, il ne perdit rien de ſon union à Dieu. L'Inſpecteur des Ecoles étant entré dans la ſienne une heure après qu'elle fut commencée, pour voir comment il s'y comportoit, & s'il n'étoit point embaraſſé, le trouva comme un homme extaſié & hors de lui-même. Ce Frere lui ayant enſuite demandé s'il ne rencontroit point quelque difficulté, le nouveau Maître en montrant les enfans de la main, lui répondit : je ne vois que Dieu. Cette réponſe obligea l'Inſpecteur de ſe retirer, & de laiſſer avec Dieu celui qui ſçavoit le trouver par-tout.

L'emploi des Ecoles exercé en cette maniere, n'eut pas l'effet qu'en attendoient les Supérieurs ; car, puiſque loin de nuire au profond recüeillement du

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Frere Dominique, il en devint l'aliment ; il ne ſervit non plus qu'à alterer davantage ſa ſanté, loin de la rétablir ; deſorte qu'il fut néceſſaire de l'en retirer & de le jetter dans des occupations plus extérieures & plus capables de le faire un peu ſortir de lui-même. C'eſt ce qui arriva, & par où ſa ſanté commença à ſe rétablir. Lorſqu'on la crut meilleure, on l'établit Maître des Novices après la mort de Frere Jean-Henri ; mais on ne fut pas long-tems à s'apercevoir que ſa ferveur rétablie en tous ſes droits, & remiſe en pleine liberté, nuiſoit à ſa ſanté. Pour l'empêcher de ſuccomber, on lui fit faire encore une fois eſſai de l'emploi des Ecoles : & parce qu'il y a plus à travailler dans celles qui ſont nouvellement établies, on le fit venir à celle de Darnetal proche Roüen, commencée depuis quelques mois. Cependant le voyage de Paris à Roüen & le travail diſtraïant d'une Ecole naiſſante, actions fort propres à diſſiper, ne lui ayant rien fait perdre de ſon intérieur, ne lui procura aucun ſoulagement ; ainſi la crainte de perdre un ſi excellent Sujet croiſſant tous les jours, on l'apella à la Maiſon de S. Yon où l'air eſt pur & vif, pour voir s'il ne s'y porteroit pas mieux ; mais en l'y établiſſant Sous-Maître des Novices dans le deſſein d'aider le Frere Barthelemi, on lui creuſa un tombeau dans le lieu même où l'on prétendoit prolonger ſa vie.

Le Frere Dominique venu à S. Yon, y trouva ſon Pere & ſes deux autres Freres qui achevoient leur Noviciat. On remarque aiſément que la ſurpriſe fut réciproque, quand le Fils vit ſoûmis à ſon autorité celui qui lui avoit donné la vie ; & quand celui-ci vit ſon enfant lui ſervir de Pere ſpirituel : la foi & la grace renverſant en cette occaſion l'ordre de la nature, travaillérent également ſur l'un & ſur l'autre pour les ſanctifier. Ce recit nous oblige de dire un mot de l'entrée du Pere & de ſes deux autres enfans dans le nouvel Inſtitut.

Ce bon Vieillard étant venu ſe preſenter à M. De La Salle, & lui demander une place en ſa maiſon, fut fort ſurpris de la condition à laquelle lui fut accordée cette grace. Cette condition étoit qu'il devoit amener avec lui ſes deux autres garçons s'il vouloit être reçû. La porte vous en eſt fermée, dit le Supérieur, ſi vous venez ſeul : elle vous ſera ouverte, ſi vous vous y preſentez dans la compagnie de vos deux autres enfans. Mes vœux & ceux de mes deux autres fils ſeroient accomplis, répondit le Vieillard, ſi cela ſe pouvoit ; car eux, comme moi, & moi comme eux deſirons avec une ardeur égale de nous ſacrifier à Dieu, & de finir nos jours en vôtre maiſon : mais j'ai une fille, qui ayant la même inclination d'être toute à Dieu, n'eſt pas aſſez riche pour entrer dans un Convent. C'eſt donc une neceſſité, que ſes deux freres reſtent avec elle dans le monde pour en prendre ſoin. M. De La Salle reçut un vrai plaiſir d'entendre parler ce bon homme, & connut dans ce langage que le Pere & les enfans étoient des élûs de Dieu. Il en fut ſi touché qu'il employa tout ſon crédit pour faire entrer la fille au plûtôt dans une Communauté à Paris. Il y réüſſit, & la fille y a perſéveré juſqu'à la mort avec grande édification. Cette affaire concluë, le Pere accompagné de ſes deux fils, après avoir diſpoſé de leur maiſon & de leurs meubles, vinrent, ſi je puis me ſervir de ces termes, ſommer M. De La Salle de tenir ſa parole, & de les recevoir ; ce qu'il fit avec joie.

Le Pere & ſes deux enfans marchoient avec ferveur dans la carriere de la vie ſpirituelle en qualité de Novices, lorſqu'ils virent avec étonnement le Frere Dominique à leur tête les preſſer d'aller plus vîte. Je ne ſçai lequel je dois ici le plus admirer du Pere ou du fils ; car l'un & l'autre offrent des exemples de ver-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tu qui feroient honneur aux ſolitaires de la Thébaïde. Le Frere Dominique Pere ſelon l'eſprit, de celui dont il étoit fils, ſelon la chair, mort à tous les ſentimens de la nature, ne penſoit qu'à faire marcher dans une vie ſur-humaine, celui qui lui avoit donné la vie, ſans rien pardonner, ni au grand âge, ni aux anciennes habitudes du bon homme. Il puniſſoit en lui ſans aucun égard à la chair & au ſang, avec ſévérité & en public, les moindres irrégularitez, qui excuſables dans un jeune homme, paroiſſoient ne pas mériter attention dans un Vieillard : C'étoit au Pere à prendre garde, lorſqu'il étoit ſous les yeux de ſon fils, à toutes ſes démarches, & à les meſurer ſi bien ſur les régles de la perfection, qu'elles devinſſent irrépréhenſibles. Quand il y manquoit, il pouvoit s'attendre à des corrections humiliantes, & à des Pénitences rigoureuſes. Il falloit que le bon Pere oubliant également le nombre de ſes années, & les difficultez que rencontre la nature dans une vie ſi nouvelle & ſi differente de la ſienne, hâtât le pas pour courir ſur les traces d'un fils qui voloit dans le chemin de la perfection, dans la penſée que plus il étoit vieux, plus il étoit proche du terme de ſes travaux.

C'eſt ce que faiſoit ce bon homme apellé Frere Hilarion. Il recevoit en eſprit de foi les leçons, les reproches, les corrections & les pénitences que lui impoſoit ſon fils, avec l'humilité qu'il eût fait paroître en les recevant de la bouche de Jeſus-Chriſt. Un ſeul exemple entre pluſieurs autres, ſuffira pour rendre témoignage à la patience de ce ſaint Homme. Lorſqu'on exerçoit ſur lui le point de régle qui ordonne de couper les cheveux des Freres tous les deux mois, le Vieillard fort ſenſible au froid de la tête, ſentant qu'on la lui déchargeoit ſi fort, & en craignant les ſuites, laiſſa échaper par quelques paroles baſſes, ou par quelque ſigne, la peine qu'il en avoit. Si ce mouvement de nature échapé fut une faute, elle ne demeura pas impunie ; car le Frere Dominique qui en fut témoin après l'avoir taxé d'immortification, & la lui avoir reprochée en des termes propres à l'humilier, ordonna au Frere qui coupoit les cheveux, de les lui couper de plus près, ſans avoir égard ni à ſon âge, ni à ſa répugnance : humiliation & pénitence que le Frere Hilarion reçût d'un cœur ſoûmis & docile, avec une patience qui charma tous ceux qui étoient preſens.

Auſſi faut-il avoüer que ce vénérable Vieillard avoit une vertu extraordinaire. Agé de ſoixante & dix ans, il pſalmodioit avec les autres l'Office de la ſainte Vierge de toutes ſes forces. Humble & obéïſſant comme un fervent Novice de quinze ans, pendant tout le tems qu'il vécut dans la Societé, il fut un modéle d'obéïſſance, & aima mieux perdre la vie que cette vertu ; ce qui arriva de cette maniere. Après avoir exercé à S. Yon l'office de Portier avec grande édification juſqu'en l'année 1713. on l'envoya à Guiſe, pour y faire celui de Cuiſinier. Ce fut au commencement du Carême qu'il reçût cet ordre, & qu'il l'exécuta avec un courage ſupérieur à toutes les difficultez. Le tems ne pouvoit être plus fâcheux. On ſçait aſſez que les néges, ou les dégels, ou les pluyes, rendent alors les chemins impraticables. La pauvreté des Maiſons de S. Yon & de Paris, ne leur permettant pas d'accorder au Vieillard ſeptuagenaire, aucune commodité pour ſon voyage, il l'entreprit à pied. On ne penſa pas même à lui en procurer, parce qu'il avoit un viſage de ſanté, & que ſon courage montroit beaucoup plus de forces qu'il n'en avoit. Il arriva cependant à Paris après avoir fait les 28. lieuës qui ſéparent cette Capitale du Royaume de la Capitale de Normandie, en état, ſelon l'aparence, d'achever heureuſement ſa route qui étoit de 40. lieuës. Ainſi

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

après un jour de repos à Paris, on le laiſſa continuër ſon chemin pour aller à Guiſe : mais épuiſé de forces, & ſurpris par la maladie, il ne put s'y rendre, & fut obligé de s'arrêter a un Bourg nommé Creſſi, qui eſt à quatre ou cinq lieuës de Guiſe, où il mourut avec ſoûmiſſion à la conduite de Dieu ; abandon à ſa divine volonté, & les autres diſpoſitions qu'on admire dans les Saints, & qui mettent entre leur mort & celle des autres Chrétiens, la différence qu'on remarque dans leur vie. La nouvelle de ſa mort & la maniere dont elle étoit arrivée, mortifia ſenſiblement M. De La Salle, qui étoit pour lors en Provence. Ce S. Inſtituteur ayant fait reproche au Frere Barthelemi d'avoir envoyé ſi loin à pied & dans une ſaiſon ſi fâcheuſe, un homme ſi avancé en âge, celui-ci pour juſtifier cette Miſſion, eut beſoin d'en faire valoir l'abſolue néceſſité, & l'impoſſibilité de faire autrement.

Quant au Frere Dominique il étoit déja mort ; la ferveur l'avoit conſumé, le feu Divin qui s'étoit allumé dans ſon cœur, en croiſſant chaque jour, en avoit fait une victime d'amour. Le corps tombé dans une langueur, qui pendant dix-huit mois le mina inſenſiblement, & le mena au tombeau, ne rendit point ſon ame eſclave de ſon infirmité. Il ſemble, au contraire, que la charité profitant de la foibleſſe de la chair, ſon ennemie, prit plaiſir à l'offrir à Dieu en ſacrifice, & à couronner une vie de pur amour par une mort qu'un Seraphin deſireroit s'il pouvoit mourir. Sa mort arrivée à S. Yon en 1707. précéda de ſix ans celle de ſon bon Pere le Frere Hilarion. L'un mourut victime de l'obéiſſance ; l'autre mourut victime de l'amour Divin.

FRERE LOUIS.

LE Frere Loüis de la Paroiſſe de Veſerni, près de Dijon, entra à l'âge de vingt ans environ, dans l'Inſtitut des Freres, en l'année 1709. Son eminente pieté & ſa ſimplicité de colombe, lui gagnerent le cœur de M. De La Salle : dans le Noviciat il ne parut point Novice, mais un homme parfait & conſommé en vertus. Il faudroit compoſer un volume entier, dit un de ceux qui l'ont mieux connu, ſi on vouloit détailler les exemples qu'il en a donnez ; ce qui fit que peu d'années après ſa ſortie du Noviciat, quoique encore Néophite, & quoique peu partagé des qualitez naturelles qui font le mérite aux yeux des hommes, il fut jugé digne par ſon Supérieur d'occuper la place de Directeur qu'il remplit avec ſuccès, parce que ſa grande vertu venant au ſecours de ſa médiocre capacité, ſçût ſupléer à ce que la nature lui avoit refuſé. Sa régularité, ſa patience, ſa douceur, ſa charité, réparérent ſi parfaitement aux yeux des Freres tout ce qui lui manquoit du côté des talens de l'eſprit, qu'il ſe vit bien-tôt maître de leurs cœurs & de leurs affections. Ceux-là même qui étoient fâcheux, & que la mauvaiſe humeur dominoit, prêtoient avec docilité le col au joug qu'il leur impoſoit, & honoroient ſa conduite par une confiance filiale, & une ſubordination tendre & reſpectueuſe : le voyant toûjours parfaitement tranquile, toûjours égal à lui-même, ſans trouble, ſans inquiétude, ſans chagrin, dans les occaſions les plus fâcheuſes & les plus capables d'altérer la paix du cœur, ne voyant jamais, ni l'humeur, ni la paſſion, ni la peine ſe peindre ſur ſa face ; ils le regardoient comme un homme qui n'a preſque plus rien de l'homme, comme un

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

un homme rempli du ſaint Eſprit. En effet, ceux qui l'avoient toûjours ſous les yeux, ne l'ont jamais vû, je ne dis pas en colére, mais émû, ne l'ont jamais trouvé différent de lui-même, quand ils ont eû affaire avec lui; ne l'ont jamais entendu lâcher une parole d'impatience, ou un trait de vivacité; n'ont jamais remarqué dans ſon air, dans ſon extérieur, dans ſa maniére d'agir, aucun de ces ſignes d'aigreur, de reſſentiment, de mécontentement, que laiſſe quelquefois échaper l'amour propre quand il ſe ſent bleſſé.

Le Frere Loüis n'aimant que le Créateur dans les créatures, les aimoit toutes ſi purement & ſi ſaintement, qu'il lui étoit égal de s'en voir offenſé, ou de s'en voir careſſé; de s'en voir blâmé, ou de s'en voir aplaudi; de s'en voir abandonné, ou de s'en voir ſecouru & protégé. Toutes avoient place en ſon cœur, & toutes en étoient bannies ſelon qu'il les enviſageoit en Dieu ou hors de Dieu par l'œil de la foi, ou par celui de la chair. La même charité qui les y faiſoit toutes entrer pour aimer Dieu en elles, les en faiſoit toutes ſortir pour n'aimer que Dieu, & n'aimer rien hors de Dieu. C'eſt à quoi s'étudioit avec grand ſoin ce bon Frere. Perſuadé que la ſéparation entiere du monde eſt le grand moyen de ſe vuider de ſon eſprit, & de perdre ſon reſſouvenir, il ne ſe montroit aux hommes, que quand la néceſſité l'y obligeoit; & il faiſoit ſon étude de cultiver ſon intérieur, & de conſerver par la retraite & la ſolitude, la pureté de ſon cœur. De cette ſorte il vécut dans la Ville de Rhetel, où il fut envoyé faire l'Office de Directeur, auſſi inconnu qu'un Chartreux dans ſa cellule, pendant douze à treize ans, vivant ſur terre comme s'il y eût été ſeul avec Dieu. Ce grand détachement des créatures favoriſé par l'amour de la retraite, en fit un grand homme d'Oraiſon: ſi l'obéïſſance le lui eût permis, il auroit paſſé les jours & les nuits dans ce ſaint exercice. Cependant quoique ſi ſolitaire & ſi ami de la retraite, il n'étoit point ſauvage. Ceux qui avoient affaire à lui, le trouvoient affable, prévenant, gracieux, & d'une converſation agréable. Avec de telles diſpoſitions, il contentoit tout le monde: les Séculiers eſtimoient & reſpectoient un homme qu'ils ne voyoient que rarement, & qui avoit l'air d'un Citoyen du Ciel: les Freres qui vivoient avec lui, & qui ne recevoient de ſa part que des exemples de vertu, & des témoignages de charité, n'avoient pas d'autres ſentimens: les uns comme les autres l'aimoient, pleurérent ſa mort, & crurent en le perdant avoir perdu un Saint.

Il quitta la terre pour aller au Ciel, comme on oſe l'eſperer, le 9. Mars 1728. âgé de 40. ans environ, dont il en avoit paſſé vingt dans la Societé. Sa maladie qui dura 15. jours fut vrai-ſemblablement la fin de ſon Purgatoire; puiſqu'elle fut le commencement d'une vie de ſouffrances, & d'un long exercice de patience. Il reçût tous ſes Sacremens avec ces ſentimens de pieté extraordinaires qui ſignalent & qui caractériſent la mort des Saints. Dieu lui ayant accordé pendant toute ſa maladie, excepté la derniere demie heure qui précéda ſa mort, une parfaite connoiſſance, il en fit uſage pour finir la vie comme il l'avoit paſſée, dans un exercice actuel & preſque continuel de priere, de conformité à la volonté de Dieu, d'abandon à ſa conduite, de patience dans ſes peines, de charité & de douceur à l'égard de ſes Freres, d'amour de Dieu & du deſir de le voir dans le Ciel. Ce ſaint deſir de ſe réünir à ſon Créateur avoit crû en lui à meſure qu'il avoit crû en âge & en perfection. Quand il ſentit dans ſa derniere maladie, la priſon de ſon corps ſe détruire, ce deſir s'enflâma, & toutes ſes penſées & ſes vœux, ſe tournérent vers ce grand Dieu, qui ſeul fait la félicité de l'homme

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

me. Le desir de le posseder faisoit le sujet ordinaire de ses entretiens, & il devint si impétueux & si véhement, que ceux qui en ont été témoins, croyent qu'il a beaucoup contribué à séparer du corps une ame qui ne pouvoit plus supporter l'absence de Dieu.

S'il est vrai que la voix du peuple est la voix de Dieu, le Frere Loüis en quittant ce monde, alla au Ciel, & le dernier moment de sa vie, fut le premier de sa réünion avec Dieu dans la gloire. La réputation de Saint qu'il s'étoit acquise à Rhetel par une vie si pure, si mortifiée, si réguliere, si retirée, si parfaite pendant tout le tems qu'il y demeura, le suivit au tombeau, & n'y fut pas ensevelie avec son corps, ce qui fit dire à un nombre de personnes, qu'au lieu de prier pour lui, ils le prioient de prier Dieu pour eux. Tous les Ecclésiastiques assemblez dans la Sacristie pour aller faire son enterrement, M. le Doyen leur dit: *Nous allons chercher un Saint, & le plus Saint Paroissien de ma Paroisse.* Arrivé avec son Clergé où étoit le corps, les larmes etoufférent sa voix, & coulérent avec tant d'abondance, qu'il ne put finir le *De profundis* qu'il avoit commencé.

Puisque c'est par les fruits qu'il faut juger de l'arbre, selon l'Oracle de Jesus-Christ, & que c'est par les œuvres qu'il faut juger de l'homme, le recit abregé des vertus de ce bon Frere, va parler pour lui, & justifier l'idée de Sainteté qu'il s'est acquise.

1. Sa pieté & sa religion étoient marquées dans tout son extérieur & sur son visage, sur tout lorsqu'il prioit: alors abîmé dans son néant devant la Majesté Divine, on ne pouvoit le regarder sans être frapé de respect, pour la presence de Dieu qui le tenoit tout sa, si & tout pénétré. Il en étoit si rempli que de son aveu même, la distraction ne trouvant aucun vuide dans son ame, elle n'y pouvoit entrer. L'étude qu'il avoit faite de la méthode de faire oraison & d'entendre la sainte Messe que M. De La Salle prescrit aux siens, lui en avoit rendu l'usage si facile qu'il lui étoit devenu comme naturel. L'Oraison & la Priere lui étoient devenuës si familieres qu'il ne pouvoit vivre sans prier: par-tout il le faisoit: dans les maladies; quelques heures même avant la mort, on le voyoit élever son cœur à Dieu; remuër meme les lévres pour l'invoquer. Ce grand Esprit d'oraison fit que vivant où il demeuroit comme un étranger, sans faire de connoissance, sans se montrer, sans entretenir liaison avec personne, dans un détachement universel de toutes choses, & dans un commerce intime avec Dieu, on ne s'embarrassa point de le changer de place, & de l'apeller d'un lieu à un autre, selon la loüable coûtume des Communautez d'hommes, dont la fin est de tenir les cœurs libres & dégagez de toute attache.

2. Son obéissance étoit sans bornes, & pour la rendre telle universellement en tout & par tout, lorsqu'il sentoit quelques difficultez, après les avoir representées avec simplicité & candeur, il ajoutoit *quelque chose que je vienne de dire, je me soumets à faire tout ce qu'il vous plaira.* Sa premiere étude dès son entrée dans l'Institut, fut de prendre l'esprit de son état, & d'acquérir cette simplicité d'esprit & cette droiture de cœur, qui ne montrant que Dieu dans ses Supérieurs, aprend à recevoir leurs ordres comme émanez de Sa Majesté, sans se permettre de les examiner. C'est ce qu'a entendu de sa bouche, celüi qui nous a laissé le mémoire de sa vie, qui nous sert à composer ce petit Abregé.

3. Le suport des défauts & des foiblesses du prochain, étant aussi bien que

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

l'amour des ennemis, ce que la charité a de plus ſublime & de plus héroïque, le Frere Loüis en faiſoit ſon devoir capital, & il l'accompliſſoit avec tant de perfection que chacun de ſes Freres croyoit tenir la premiere place dans ſon cœur. La réputation de conſolateur des perſonnes affligées, que ſa charité lui avoit acquiſe dans la Ville, en attiroit pluſieurs auprès de lui qui n'en ſortoient en effet qu'avec un retour de joie ou de courage dans l'ame : pour les animer à la patience, il avoit coutume de leur dire : *Quand je ſouffre, je crois que Dieu m'aime : je n'entre en inquiétude ſur ce point, que lorſque les douleurs me manquent.*

4. Quoique ce bon Frere ne fût pas né avec de grands talens, & qu'il en eût beaucoup moins que pluſieurs autres pour l'emploi des Ecoles, & l'inſtruction des enfans, il y reüſſit cependant plus que la plûpart par la force de ſon travail, de ſon aplication & de ſon zéle. Il ſe faiſoit ſur tout un devoir & un plaiſir d'aprendre à ſes Ecoliers à prier, & à prier avec pieté, Religion & recüeillement, de leur aprendre le Catechiſme, & à ſe bien confeſſer. La peine qu'il ſe donnoit, n'étoit pas inutile : les enfans qui ſe forment plus par les exemples que par les paroles, en le voyant lui-même faire les prieres de l'Ecole avec une dévotion ſinguliere, s'accoûtumoient à les faire avec lui les yeux fermez & les bras croiſez, avec une pieté édifiante. Ils étoient ſi bien inſtruits de la maniere de ſe confeſſer, que les Confeſſeurs qui les entendoient en étoient dans l'admiration ; c'eſt le témoignage qu'a rendu le Doïen de la Ville de Rhetel : *Autrefois*, diſoit-il, *les enfans etoient ſi libertins, qu'ils ne vouloient pas ſe confeſſer, mais depuis qu'ils ont reçû les inſtructions du Frere Loüis, ils en montrent les fruits dans leur conduite & dans leur vie reglée : il n'y a plus de peine à les entendre dans le Tribunal de la Pénitence, parce qu'ils ſçavent très-bien ſe confeſſer. C'eſt l'éloge que m'ont fait d'eux, les Confeſſeurs de la Paroiſſe, & celui que j'en fais, le ſçachant par mon expérience.*

5. Enfin on peut juger de la perfection de ce bon Frere, ſur la grandeur de ſa patience. Cette régle ne peut être fauſſe, puiſque c'eſt le ſaint Eſprit qui nous enſeigne par la bouche de l'Apôtre ſaint Jacques, que la perfection eſt le fruit de la patience ; *opus perfectum habet.*

Le Frere Loüis étoit encore dans le Noviciat, lorſqu'il fut attaqué d'une eſpéce de goute ſciatique, & d'un rhumatiſme cruel, répandu dans preſque tous les membres du corps, qui en éprouvant ſa vertu, lui firent trouver ſon Purgatoire en ce monde. Car ce mal qui lui cauſoit des douleurs aiguës & continuelles fut auſſi long que ſa vie : le remede qu'on employa pour le guérir ou pour le ſoulager, fut un nouveau tourment qui en fit un vrai martir de patience.

Par ordre du Medecin, le malade ayant été étendu nud & couvert par deſſus de pluſieurs couvertures, ſur une claye ſoûtenuë en l'air, on mit ſous lui deux ou trois réchauts pleins de feu, ſur leſquels on jettoit de la graine de geniévre, pour en faire exhaler la fumée ſalutaire. Il eſt aiſé de s'imaginer qu'un pareil remede eſt un vrai ſuplice. M. De La Salle, comme on l'a vû dans ſa Vie, en faiſoit uſage pour pareil mal : peu de perſonnes voudroient en faire l'expérience. Il n'y a que des hommes auſſi mortifiez qu'étoient M. De la Salle & le Frere Loüis, qui veüillent ſe réſoudre à ſouffrir une ſemblable torture : au moins ſervit-elle à faire éclater la vertu de l'un & de l'autre. Le Diſciple à l'exemple du Maître ſur cette eſpece de gril ardent, aprit ce que ſaint Lau-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

rent avoit ſouffert ſur le ſien, & s'offrit à Dieu en ſacrifice. Si ſon ſacrifice ne fut pas ſi cruel que celui du ſaint Martir, il fut plus long, puiſqu'il dura près de vingt ans, ſans que le remede violent dont on vient de parler pût le finir. La vertu du Frere eut par conſéquent tout le tems de s'épurer : chaque jour étoit pour lui un jour de douleurs, & un jour de rénovation de ſon ſacrifice. Le mal, s'il l'eût écoûté, l'eût tenu comme cloüé dans un lit ; il ne pouvoit s'en tirer qu'en ſe faiſant les plus violens efforts, mais il ſe les faiſoit : tous les matins il falloit recommencer : s'il eût écouté la nature qui lui diſoit qu'il n'étoit pas poſſible de ſortir de ſon lit de douleur, il y fût demeuré : mais la ferveur qui en ce genre fait des miracles, lui perſuadoit, qu'en uſant de grandes violences il en viendroit à bout, & l'obligeoit de ſe lever. La même ferveur le tiroit tous les jours de la maiſon, pour aller à la ſainte Meſſe à ſix heures du matin. La nature en étoit allarmée, mais il étoit ſourd à ſes cris. En effet, c'étoit pour lui une ſi grande peine de marcher ſur le pavé, que tout ſon corps friſſonnoit, lorſqu'il étoit à la porte pour ſortir. Si ſon pied rencontroit une pierre pointuë, ou placée de travers, la douleur qu'il reſſentoit étoit capable de lui cauſer des convulſions.

Cette eſpéce de martire n'empêchoit cependant pas le Frere Loüis de tenir les Ecoles : ſon zéle étoit plus fort que ſon mal. Autre peine pour lui, quand il falloit conduire les Ecoliers à l'Egliſe, pour entendre la ſainte Meſſe, ayant à monter quinze degrez pour y arriver. Alors deux de ſes plus forts Ecoliers le tenoient par deſſous les bras, tandis qu'un autre par derriere le ſoutenoit & l'aidoit à monter & à avancer.

Ce qui eſt de plus étonnant, c'eſt qu'une ſi grande incommodité quoiqu'elle ne fût pas toûjours dans le même degré, ce mal de ſa nature étant de ceux qui diminuënt & qui augmentent ſelon la diverſité des tems & des ſaiſons ; cette incommodité, dis-je, ne l'empêchoit pas d'entreprendre de grands voyages quand l'obéiſſance l'ordonnoit.

Il vint de Rhetel à S. Yon en 1716. pour l'élection du Frere Barthelemi, & pour celle du Frere Timothée en 1720. & en 1725. pour recevoir la Bulle de nôtre S. Pere le Pape Benoît XIII. étant du nombre des 32. qui compoſérent cette célébre Aſſemblée. Ces voyages furent pour lui des tourmens, il y ſouffrit des peines incroyables qui perçoient le cœur de ſes compagnons, qui étoient dans une admiration continuelle de la vertu d'un homme, qui loin de former la moindre plainte, rendoit à ſon Dieu des bénédictions & des actions de graces continuelles, de ce qu'il daignoit lui faire part d'une portion de la Croix de ſon cher Fils. Le Frere Loüis parut dans cette derniere Aſſemblée ce qu'il étoit, un Saint qui ne montra que des exemples d'humilité, de ſoûmiſſion, & des autres vertus. Enfin ſa patience croiſſant à meſure qu'il aprochoit de ſa fin, le rendoit ſuperieur à toutes les peines ; plein de courage, il prenoit lui-même tout ce qu'on lui preſentoit ſans examen, ſans attention, & ſans aucun retour d'amour propre, ne penſant qu'à offrir à Dieu ſes ſouffrances, à s'immoler à lui, à s'occuper de ſon amour & à ſoupirer vers le Ciel.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

FRERE STANISLAS.

CE Frere mort l'année 1732. a laiſſé dans la Societé une odeur ſi agréable de ſainteté, qu'il ſemble demander ſa place parmi les plus fervens diſciples de M. De La Salle. S'il eſt le dernier dans l'ordre des tems, il ne paroit pas l'être dans l'ordre de la grace. Après avoir vû le ſaint Inſtituteur quelque-tems avant ſa mort, il en avoit ſi bien pris l'eſprit, qu'on le regardoit comme l'image vivante du ſaint homme, l'exemple & de la ferveur primitive. Il s'apelloit dans le monde Albin Boucher, & avoit pris naiſſance le 15. Février 1698. ſur la Paroiſſe de ſaint Remy de Charleville. Il avoit toutes les qualitez de corps & d'eſprit, qui font recevoir dans le monde avec agrément ceux qui les poſſédent ; & qui pour l'ordinaire, ſont bien-tôt noircies par la contagion du ſiécle ; mais elles ne lui ſervirent que pour offrir à Dieu dans la Religion un ſacrifice plus parfait. Si on peut juger de ſes premieres années par les derniéres, & meſurer l'innocence de ſon premier âge ſur la perfection de celui de ſa jeuneſſe qu'il a conſacrée à Dieu : on peut dire qu'il a été un enfant de grace dans le monde, puiſqu'il a été dès ſon entrée dans l'Inſtitut, un exemple parfait de toutes les vertus.

I. Naiſſance, âge & entrée de ce jeune homme dans l'Inſtitut.

A voir ce jeune homme commencer d'un pas de géant ſa carriere dans la perfection, ſans montrer preſque rien qui reſſente l'enfant d'Adam : on eſt, ce ſemble, en droit de conclure qu'il a uni le don de perſévérance à l'innocence baptiſmale. La concupiſcence paroiſſoit comme éteinte en lui, & la vertu lui étoit ſi facile, qu'elle paroiſſoit lui être naturelle. Il en devint un exemple vivant d'abord qu'il devint Novice. Son entrée dans la Société arrivée le 14. Septembre 1717. jour de l'Exaltation de la ſainte Croix, fût ſon entrée au Calvaire. Chaque pas qu'il y fit, l'aprocha de Jesus crucifié, auquel il s'étudia de reſſembler, & avec lequel il voulut vivre & mourir. La Croix qui vouloit s'élever un triomphe dans la vie de ce jeune homme, choiſit, ce ſemble, le jour marqué par l'Egliſe pour la Fête de ſon Exaltation, afin de marquer qu'elle le choiſiſſoit pour une de ſes illuſtres victimes.

II. Sa ferveur dans le Noviciat.

En effet, le premier ſoin du Novice auquel on donna le nom de Staniſlas, fût de crucifier ſa chair & tous ſes ſens, & de mourir à lui-même, laiſſant à Dieu celui de le martyriſer par des peines nouvelles, & d'ajoûter les plus cruelles ſouffrances aux plus rigoureuſes pratiques d'une mortification continuelle. Il réüſſit ſi bien en cette ſcience, que parmi une troupe de jeunes Novices très-mortifiez, il paroiſſoit le ſeul mort à ſoi-même. En devenant l'exemple de ſes confréres, il en faiſoit preſque le deſeſpoir. Tous couroient à grands pas dans les voyes étroites qui conduiſent à la vie ; mais nul ne pouvoit ſuivre un homme qui ſembloit ne pas marcher, mais voler à la perfection. Tout en lui ſentoit l'homme qui n'agit que par l'eſprit de Dieu, qui ne reſpire que Dieu, & qui ne veut vivre que de Dieu. Actions ordinaires, actions extraordinaires, paroles, diſcours, exercices de piété, occupations de ſa profeſſion, tout étoit marqué en lui du caractére des parfaits enfans de Dieu, qui n'agiſſent que par principe de grace, & qui ſont mûs par le Saint Eſprit. Tout exhaloit en lui une odeur de ſainteté qui faiſoit ſentir à ceux qui l'aprochoient ou qui le voyoient,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

que le Frere Staniſlas n'avoit ſur la terre que le corps, que ſon eſprit étoit élevé au Ciel, & que ſon ame n'avoit de commerce qu'avec Dieu.

III. Son recuëillement.

Son recuëillement étoit ſi profond & ſi conſtant, qu'il vivoit avec les Freres ſans preſque les connoître. Ils lui fuſſent même demeurez inconnus, ſi l'office de Barbier qu'il exerçoit en la Maiſon, ne l'eut obligé de les regarder : ainſi les poſtulans entrez de nouveau, ne tomboient ſous ſes yeux, que quand il avoit le raſoir en main pour leur faire la barbe. Il a avoüé lui-même dans ſes redditions de compte de ſa conſcience, que ſi ce devoir de charité n'eût pas fait une loi à ſes yeux de s'ouvrir ſur ſes Freres, ils euſſent demeuré toûjours fermez ; & les nouveaux venus dans la Maiſon, euſſent été à ſon égard comme n'y étant point, parce que toute ſon étude étoit de vivre ſur la terre comme s'il n'y eut eû que Dieu & lui. Une garde ſi exacte de ſes ſens, qui ſont, ſelon les termes du ſaint Eſprit, les portes par où le péché entre dans l'ame, ſoutenuë par une demeure continuelle dans ſon intérieur, & ſuivie d'une douce & permanente union avec Dieu, le rendoit en quelque ſorte impeccable, du moins aux yeux des hommes & de ſes ſupérieurs mêmes qui uſoient leur attention à pure perte, pour découvrir en lui des fautes propres à reprendre & à reprocher. S'il lui en échapoit quelques-unes, elles n'avoient point d'autre principe que l'oubli, l'inadvertance, l'ignorance ; encore étoient-elles ſi legeres, & ſa vigilance les rendoit-elles ſi rares, que le Frere directeur de la Maiſon devoit ſaiſir au moment ces fragilitez humaines, s'il vouloit colorer de quelque prétexte aparent les corrections & les humiliations qui ſont en uſage dans les Communautez ferventes, pour en faire uſage à ſon égard. Bien plus, pour éprouver ſa vertu & lui procurer l'humiliation qui en eſt l'aliment, les Supérieurs étoient obligez au deffaut de fautes réelles, de lui en imputer, & de lui reprocher pour telles les pieux excès de ſa mortification.

IV. Sa mortification.

Il pouſſoit ſi loin cette vertu, qu'expoſant ſes mains à la rigueur des plus grands froids pendant l'Hyver, il faiſoit pitié, ou une eſpéce d'horreur à ceux qui les voyoient, tant elles étoient meurtries, livides & découpées par les engelures. Les mains n'étoient pas en lui les ſeuls membres qui euſſent à ſouffrir, ou de la rigueur de la ſaiſon, ou de celle de ſa mortification ; tout le reſte du corps ſaiſi de froid, reſſentoit la même peine, parce qu'il fuyoit le feu comme l'ennemi de ſa pénitence. C'étoit donc pour l'obliger de s'en aprocher, que les Supérieurs lui faiſoient une eſpéce de crime, mais crime ordinaire dans la vie des Saints, d'une mortification qu'ils accuſoient d'être outrée, & lui ordonnoient de la relâcher & de s'accorder un ſoulagement que la nature chez lui ſi maltraitée avoit droit d'exiger.

V. Sa mort à lui-même.

La mort à ſoi-même étant le fruit de la parfaite mortification, & le terme où elle conduit le Frere Staniſlas qui couroit avec tant de généroſité dans ce chemin ſi affreux à la nature, ne tarda pas d'y arriver. A force de mortifier ſon corps, il ſembloit qu'il l'eût rendu inſenſible, ou qu'il lui eût rendu la ſouffrance agréable. Un ſeul trait qui édifia & qui ſurprit également les Freres qui en furent témoins, ſuffit pour en rendre témoignage. Staniſlas dans un hyver très-rigoureux, ayant à l'ordinaire les mains & ſur-tout les doigts crevaſſez & pleins d'engelures manqua un jour dans l'entrée au Réfectoire à ſe voir écraſé ſous la peſanteur du corps d'un Frere gros & puiſſant : voici comme cet accident arriva. Ce Frere après avoir mis les Livres ſur la table, en reculant un pas en arriere, plaça par mégarde ſes pieds ſur les doigts de Staniſlas étendu à

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

terre pour la baiſer, & ſe tint debout en cette ſituation un tems aſſez conſidérable ſans s'en apercevoir. Pour ſurcroît d'infortune, ce Frere étant d'un volume grand & épais, & ayant des ſouliers proportionnez à ſa taille, très-groſſiers, & tels que les Freres les portoient encore alors, fit ſentir au patient tout le poids de ſon corps qui portoit à plomb ſur ſes doigts, qui ſembloient en être moulus. Quelque plainte ou quelque ſigne de douleur échapé à un autre moins mortifié que Staniſlas, eut pû alors avertir le lourdaut de ſa bêtiſe, & eût tiré le Novice de cette eſpéce de ſuplice ; mais l'occaſion de ſouffrir étoit trop belle pour Staniſlas, il n'eut garde de la perdre. Il en ménagea tous les momens avec une patience ſi grande & un ſilence ſi profond, que l'autre ne pouvant rien ſoupçonner de la torture qu'il lui faiſoit, ſe tint tranquilement dans la ſituation qui la cauſoit. Le Novice de ſon côté n'étoit pas moins tranquille, & il parut avoir des doigts de fer inacceſſibles à la douleur, tandis que ſon Confrere les écraſoit ſous ſes pieds. Enfin le Frere les ayant retirez & laiſſé à Staniſlas la liberté de retirer ſes mains, & de ſe lever, il le fit ; & ſans ſe donner la ſatisfaction de les regarder, il croiſa les bras d'un air ſi doux & ſi ſérieux, qu'il ne parut pas avoir ſouffert. Ce trait ſingulier d'une mortification peu commune, ſeroit même demeuré comme tant d'autres dans l'oubli, ſi Staniſlas eut pû ſe dérober aux yeux de quelques Freres attentifs à l'examiner dans un de ces momens critiques où la nature, quand elle n'eſt pas pleinement mortifiée, laiſſe échaper des mouvemens ſubits de peine & d'impatience.

VI. Sa mortification intérieure.

Cette mort extérieure avoit l'intérieure pour principe. Si le ſoin de crucifier ſa chair & de mortifier ſes ſens étoit ſa vertu dominante, ſa vigilance étoit encore plus grande à régler tous les mouvemens de ſon cœur, & à détruire tous les inſtincts du vieil homme. Sans indulgence & ſans pitié pour tout ce qui pouvoit porter l'aparence de l'amour propre, il s'étoit fait une loi de ne lui accorder rien, & de le faire mourir d'une mort lente, à force de lui refuſer tous les alimens qui ſervent à le nourrir. Paſſions, inclinations, répugnances, antipathies, ſimpathies, il ne les connoiſſoit que pour les vaincre & en faire à Dieu des ſacrifices : ſacrifices moëlleux aux yeux du Très-Haut, ſelon les termes de l'Ecriture : *Holocauſta medullata*, & d'autant plus agréables à ſa Majeſté, qu'ils coûtent plus à celui qui les offre. L'exemple qui ſuit fera voir juſqu'où Staniſlas portoit l'attention à faire mourir dans ſon cœur les premieres impreſſions du vice.

On le vit un jour au ſortir du Chœur après la priere du ſoir, n'étant encore que Poſtulant, prendre les mains d'un nouveau venu avec de grandes démonſtrations de tendreſſe. Ces témoignages d'amitié donnez dans le tems du grand ſilence, par un jeune homme en tout tems ſi recueilli & ſi retiré dans ſon intérieur, ayant frapé les yeux les moins attentifs ; le Frere directeur qui en avoit été témoins, lui demanda la cauſe de ces careſſes qui paroiſſoient ſi mal placés. *C'eſt que je ſens pour ce bon poſtulant*, répondit ingenument Staniſlas, *une averſion extraordinaire ſans ſçavoir pourquoi, & ſans qu'il m'en ait donné aucuns ſujets : & je veux témoigner au bon Dieu, que je n'y conſens point. J'ay même prié notre Seigneur dans ma derniére Communion, de lui accorder une partie des graces qu'il me deſtinoit.* Une réponſe ſi peu attendue & ſi édifiante, fut tout à la fois pour ceux qui l'entendirent, un témoignage de la vigilance de ce ſerviteur de Dieu, à étouffer & à écraſer dans ſon cœur les enfans de Babylone au moment même de leur conception, & une leçon propre à leur apren-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

dre à mortifier les premieres productions du vice, quoiqu'involontaires. Cependant le Frere directeur ne voulant pas marquer à Staniſlas l'eſtime que méritoit ſa vertu, attribua à ignorance & à ſimplicité, l'exemple qu'il en avoit donné, & lui dit qu'il ſuffiſoit dans ces occaſions, de retracter intérieurement par des actes de charité les ſentimens opoſez qu'il reſſentoit.

VII. Son attrait pour les humiliations.

Quoique les Freres fuſſent pleins de reſpect pour le jeune homme qui étoit l'honneur de leur Société & leur modéle dans la vertu, ils ne lui épargnoient pas le pain dont il étoit affamé : j'entens parler des humiliations & des mortifications pour leſquelles il montroit une ſainte paſſion. Si on vouloit lui faire plaiſir, il falloit lui en procurer, & celui-là devenoit ſon plus grand ami qui exerçoit avec plus de ſuccès l'art de le mortifier. C'eſt ſurquoi il a eu ſujet d'être content ; car on peut dire que s'il étoit avide de mépris, il en a été ſouvent raſſaſié. Chacun ſur lui pouvoit faire valoir ſon talent en ce genre, ſans qu'il pût exciter dans ſon cœur le moindre reſſentiment, ni faire élever ſur ſon viſage le moindre nuage de chagrin : toute liberté étoit donnée de ſa part, je ne dis pas à ſes Supérieurs, mais à tous ſes confreres, de le contredire, blâmer, condamner, & tous pouvoient en uſer ſans ménagement, ſans crainte de le fâcher, ou de le troubler. Que dis-je ? Puiſque c'étoit entrer dans ſes inclinations & favoriſer ſes penchans, que de l'humilier, c'étoit ſçavoir gagner ſon cœur & ſes bonnes graces, que de ſçavoir le faire avec hauteur & ſans meſure.

Paroles dures, réprimandes ſéches, avis humilians, commandemens impérieux, corrections publiques ; en un mot, tout ce qui confond l'orgueil de l'homme, faiſoit la joye de celui-ci ; & il ne pouvoit s'empêcher dans ces occaſions, qu'il ne parût ſur ſon viſage quelques marques du conſentement de ſon cœur. Contentement qui paroiſſoit ſenſiblement diminuer & même s'éclipſer quand on ceſſoit de l'humilier. Deſorte que le Superieur maître de rapeller dans le cœur de Staniſlas, la joye, ou la triſteſſe, ſelon qu'il ſçavoit l'humilier, ou ſelon qu'il étoit attentif ou négligent à le faire, ne le voyoit parfaitement gnai que quand il avoit bien fait ſon devoir ſur cet article, ou ne le voyoit triſte que quand il l'avoit oublié. Ces ſentimens héroïques ne ſont point des ſentimens imaginaires que je prête au ſaint jeune homme, c'eſt ſon propre cœur qui les a ſouvent déclarez par ſa bouche ; car quand il paroiſſoit triſte, & que le directeur de la maiſon lui en demandoit le ſujet, il répondoit avec ſa ſimplicité & ſa candeur ordinaire : *C'eſt que vous me négligez ; vous ne m'exercez pas, vous me laiſſez croupir dans mes vices*, &c. Il ajoûtoit même, *qu'il ne ſe couchoit jamais plus content que quand il avoit été bien humilié & mortifié.* Comme ces jours-là étoient pour lui des jours de Fêtes & de joye, les nuits qui les ſuivoient étoient des nuits de repos & de tranquilité. Auſſi avoit-il ſoin de venir de tems en tems rendre ſes actions de graces au Frere qui l'avoit bien humilié, & lui faire de nouvelles prieres de le couvrir de honte & de confuſion devant tous les autres.

VIII. Sa candeur & ſon ouverture de cœur à ſes Supérieurs.

La candeur & l'ouverture de cœur qu'il avoit pour ceux qui lui tenoient la place de Dieu, étoit en lui une autre ſource de joye & de paix. L'eſprit de foi lui montrant Jeſus-Chriſt en eux, il avoit à leur égard une confiance filiale, un reſpect intime, & une parfaite franchiſe. Rien en lui de caché pour eux. Il n'auroit pû vivre en paix, s'il eut crû leur rien diſſimuler. Ses redditions

de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

de comptes étoient les fidéles miroirs de ſon ame. La ſimplicité en formoit le ſtile, & la ſincérité les compoſoit. Mais s'il étoit fidéle à montrer tous les plis & replis de ſon cœur à ſes Supérieurs, il ne l'étoit pas moins à ſuivre leurs avis. Scrupuleux ſur cet article, ce fut par cette ouverture de cœur à découvrir ſon intérieur, & par ſon obéïſſance & ſa docilité à ſe laiſſer conduire, qu'il ſe défit quelques années avant ſa mort du ſuplice des ſcrupules qui tourmentoient ſon ame, comme il va bien-tôt être dit.

Sa dévotion envers la ſainte Mere de Dieu étoit ſinguliére & meſurée ſur le grand amour qu'il avoit pour ſon divin Fils. Elle s'enflâmoit ſur-tout, en diſant le Chapelet qui étoit pour lui une priere d'un goût toûjours nouveau. En prononçant le nom auguſte de MARIE, il ſentoit une douceur qui ranimoit ſa tendreſſe pour elle; & ces paroles, *Marie Mere de Dieu*, étoient pour lui des paroles de vie. Ces expreſſions ſont celles dont il s'eſt ſervi, en rendant compte de ſa conſcience au Frere directeur de la maiſon où il étoit.

Son reſpect pour la parole de Dieu, ſur-tout pour le Saint Evangile, étoit marqué dans la lecture qu'il en faiſoit tous les jours. Il montroit par la dévotion qui l'accompagnoit, que ſon ame étoit ſaintement affamée de ce pain de vie, & qu'il faiſoit ſes délices.

IX. Sa premiere ferveur du Noviciat, fit après le Noviciat des progrès continuels.

Tel fut Staniſlas dans le Noviciat, tel fut-il après le Noviciat tout le reſte de ſa vie. Ces viciſſitudes de ferveur & de tiédeur ſi ordinaires dans les ames imparfaites, & qui n'ont qu'une demie vertu, ne ſe remarquérent point chez lui. Tout à Dieu d'abord qu'il le connut, il ne démentit jamais ſa premiere ferveur, & ſi on put apercevoir en lui du changement, ce fut celui d'une perfection qui prenoit chaque jour des accroiſſemens, & qui la même en ſon eſſence, ne varioit que parce qu'elle montoit de degrez en degrez. Ce qu'il avoit été pour les Novices, il le devint pour les Freres, un exemple vivant & un modéle de toutes les vertus. Il les poſſédoit, & il les pratiquoit toutes dans un degré ſi éminent, qu'il ſeroit difficile de dire laquelle en lui méritoit le prix.

X. Sa Régularité.

Celle qu'on apelle dans les Communautez *Régularité*, & qui en fait le ſoûtien & la ſauve-garde, le rendoit obſervateur des moindres réglemens juſqu'au ſcrupule. Tout ce que la Regle preſcrit, grand ou petit, étoit pour lui une loi Souveraine, qu'il ne ſe permettoit jamais; je ne dis pas de tranſgreſſer, mais de négliger; & il ignoroit également ſur cet article, & l'art dangereux de les interpréter, en leur donnant des ſens favorables à la lâcheté, & la ſcience peu édifiante de colorer de prétextes ſpécieux, l'infidélité à les garder, & le talent pernicieux de s'en diſpenſer pour des ſujets que la ferveur n'écoute point, quand elle n'eſt pas tout-à-fait éteinte. La Foi lui montrant dans tous les articles de ſa Régle, l'ordre de Dieu marqué, chacun en particulier lui paroiſſoit mériter toute ſon attention, toute ſa fidélité, & tout ſon reſpect. Si le Saint Eſprit lui-même les lui eût révélez; ſi un Ange du Ciel en fût deſcendu pour les lui aporter; ſi Dieu lui-même les lui eût preſentez écrits de ſon doigt, il n'auroit pas pû les honorer avec plus de reſpect, les obſerver avec plus de ferveur & d'exactitude, ni en témoigner plus d'eſtime.

XI. Son exactitude au ſilence.

Le jeune Frere étoit auſſi un homme de grand ſilence, perſuadé que cette vertu eſt amie du recüeillement, l'aliment de l'Oraiſon, & le nerf de la Régularité. La régularité en effet, & le ſilence ont des raports ſi eſſentiels, que la perte de l'un fait la décadence de l'autre. Une maiſon où régne le ſilence, eſt une maiſon d'Oraiſon, de recüeillement & de retraite. La paix & l'union qui

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſont des Communautez, des Paradis ſur terre ; l'exacte obſervance des régles qui en fait l'honneur & la ferveur de l'eſprit qui doit être l'ame de tous les exercices, ont coûtume de régner où régne le ſilence. Toutes ces vertus trouvent leur déchet dans le violement du ſilence ; & à meſure qu'il eſt banni d'une maiſon, le babil, l'irrégularité, la diſſipation, la tiédeur, la routine dans les exercices de piété, le défaut de préparation aux Sacremens, le dégoût de la retraite, le deſir des viſites, les médiſances, les murmures & les péchez contre la charité & les autres vertus, s'y introduiſent. Staniſlas le ſçavoit, non par ſon expérience ; mais par la lumiere du Saint Eſprit, & par la lecture de l'Hiſtoire des Vies des Saints & des ordres Religieux, qui lui avoient apris qu'ils devoient leur décadence à l'inobſervance d'une vertu qui les a toûjours ſoutenus dans la ferveur primitive, tandis qu'elle a été religieuſement reſpectée.

C'eſt pourquoi on le voyoit ſi exact à le garder, qu'il ſembloit avoir mis un cadenas à ſa bouche pour ôter à ſa langue la liberté de parler. Il portoit encore plus loin la loi du ſilence ; car non-ſeulement ſes lévres, mais même ſes yeux & ſes oreilles étoient en captivité, n'ayant pas plus que ſa bouche la liberté de s'ouvrir. Deſorte qu'on pouvoit dire que l'amour du ſilence les rendoit en quelque façon ſourd, aveugle & muet, & le mettoit dans une eſpece d'impoſſibilité de faire uſage de ſes ſens. En un mot, il étoit ſi rigide obſervateur du ſilence, qu'il ſe faiſoit ſcrupule de dire une parole, s'il ne la croyoit néceſſaire.

XII. Son eſprit intérieur.

On conçoit aiſément qu'un tel homme avoit une entiere facilité d'habiter au-dedans de lui-même & de cultiver ſon intérieur, & que le recüeillement lui étoit comme naturel. La langue liée, les yeux & les oreilles fermez aux objets, qui en paſſant par les ſens, rempliſſent l'imagination, diſtrayent l'eſprit, & qui y portant un cahos d'idées & d'images vaines, ſaliſſent l'ame, & l'empêchent de s'unir à Dieu, ſa liberté eſt entiére d'entrer en commerce avec l'inviſible, de le voir avec les yeux de la foi, & de l'avoir toûjours préſent.

Voilà l'avantage dont joüiſſoit notre jeune Frere, & la récompenſe que lui méritoit l'exacte obſervance du ſilence. Un profond recüeillement en étoit l'effet ; une douce union à Dieu en étoit le fruit ; la lumiere du Saint Eſprit en étoit la ſuite. En un mot, la preſence de Dieu lui étoit devenuë ſi familiere, qu'il l'avoit perpétuelle, & ſans preſque jamais la perdre plus d'un an avant ſa mort.

XIII. Son eſprit d'Oraiſon.

Auſſi l'Oraiſon étoit-elle tout ſon attrait & le ſeul exercice qu'il auroit ſouhaité n'avoir point de fin. Ce que je viens de dire, prouve qu'elle étoit continuelle, & que les heures marquées dans la Communauté pour la faire, ne commençoient & ne finiſſoient pas la ſienne. L'avantage toutefois qu'il trouvoit à l'Oraiſon commune, étoit de s'y pouvoir livrer tout entier, libre de tout autre ſoin, & de ſe plonger dans le ſein de Dieu avec la même activité avec laquelle l'enfant ſe jette entre les bras de ſa mere. Du reſte, tout lieu, toute action, toute heure lui étoit propre pour la Priere ; car ſe prêtant ſans ſe livrer aux emplois de ſa vocation, ſon ame demeuroit toûjours en pleine liberté de prier ſans intermiſſion, & d'accomplir une loi qui n'eſt facile & douce qu'aux cœurs purs & à ces ames de grace, qui trouvant Dieu en tout, & voyant tout en lui, ſçavent par tout & en tout tems converſer avec lui, & perpétuër la Priere.

XIV. Sa ſinguliere modeſtie.

Une union avec Dieu ſi intime, produiſoit dans le ſaint jeune homme une ſinguliere modeſtie ; & ſon cœur pénétré du ſentiment de la preſence de Dieu en tous lieux, & du reſpect qu'elle demande, tenoit ſon corps ſi bien compo-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ſé, ſi tranquille & ſi modeſte, qu'on ne pouvoit le voir ſans l'admirer & ſans en être édifié. Ainſi cette modeſtie lui attiroit le reſpect & lui gagnoit les cœurs. Comme elle avoit pour principe une grande union à Dieu, elle avoit pour effet en ceux qui le regardoient, la penſée de Dieu & des ſentimens de dévotion. C'eſt ce qu'elle opéroit dans les ſéculiers même qui en étoient témoins, & dans les écoliers qu'il inſtruiſoit, & qu'il formoit à la vertu encore plus par ſes exemples que par ſes leçons.

Par-tout où paroiſſoit ce Frere dans les ruës, dans les Egliſes, ſa modeſtie le diſtinguoit & parloit malgré lui à ſon avantage. Par-tout où il faiſoit l'Ecole, il ſe faiſoit aimer par les attraits de cette vertu efficace ſur les cœurs, & par les traits ſinguliers de charité qu'il exerçoit envers ſes diſciples. Deſorte que pour l'enlever aux Ecoles où on l'avoit placé, il falloit uſer d'une eſpece de violence, ou d'adreſſe, & ſouvent ſoutenir les aſſauts des fondateurs ou des bienfaiteurs des Ecoles, qu'on ne pouvoit réſoudre à le laiſſer aller.

XV. Son obéiſſance.

Que dirai-je de ſon obéïſſance ? Cette vertu ſembloit être née avec lui. Soit qu'il fut docile & ſoûmis par nature, ſoit qu'il le fut devenu par la grace, c'étoit un homme qui n'avoit plus de volonté, ou qui n'en avoit que pour obéïr : l'obéïſſance étoit la ſouveraine loi de ſon cœur, elle étoit placée au milieu, & elle en dirigeoit tous les mouvemens. Toutes ſes actions n'avoient point d'autre principe, & il eût regardé comme perduë celle qui ne lui auroit point été conſacrée, & qui n'auroit point été animée de ce motif.

Jamais on ne put apercevoir en lui ni difficulté contre les ordres qu'on lui intimoit, quelques fâcheux qu'ils fuſſent, ni chagrin contre celui qui les donnoit, quelque vil & mépriſable qu'il fût en ſa perſonne, ou quelque ſec & impérieux qu'il parût dans ſes manieres, ni répugnance contre les choſes qu'on lui commandoit, quelques contraires qu'elles fuſſent à ſes inclinations, ni la moindre ombre d'humeur & de mécontentement dans les occaſions peu attenduës, & les contre-tems qu'on prenoit pour lui faire des commandemens. Ce vrai obéïſſant de cœur & d'eſprit ne ſçavoit qu'obéïr à la lettre, ſans jamais ni raiſonner, ni s'excuſer, ni retarder. Tout en lui obéïſſoit ; l'eſprit en aveuglant ſes lumieres, le cœur en ſacrifiant ſes répugnances, la main en éxécutant les ordres avec une ponctualité, avec une joye, avec une révérence, & avec une dévotion qui rendoient l'obéïſſance agréable à ceux qui étoient témoins de la ſienne. Ses Freres en étoient édifiez, ſes Supérieurs charmez ; & lui il cuëilloit à pleines mains les fleurs & les fruits d'une vertu qui rend précieuſes & d'un grand mérite devant Dieu les moindres actions, quand elle en eſt le principe.

XVI. Cette parfaite obéïſſance le délivre des ſcrupules.

Par cette parfaite obéïſſance, il avoit eu le ſecret de trouver le Paradis ſur terre, & de goûter dans l'accompliſſement de la volonté de Dieu une paix que le monde ne peut ni donner, ni ôter. A cet objet ſe terminérent enfin comme à leur centre toutes ſes réſolutions. Comme l'amour de Dieu eſt la fin de la loi & le but où méne l'obſervance de tous les préceptes & la pratique des conſeils, la conformité à la volonté de Dieu, eſt la marque du vrai amour & le terme où conduiſent toutes les vertus. Ainſi Staniſlas, après en avoir fait l'acquiſition par un travail généreux & conſtant, les fit toutes ſervir, & les raporta à l'accompliſſement parfait de la volonté de Dieu, comme on le voit par les réſolutions qu'il prit dans ſa derniere retraite. Les voici.

Au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Eſprit. Ainſi ſoit-il.

Je ſouſſigné très-grand pécheur ; après avoir fait réſolution le 23. Octobre de re-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

chercher en tout la volonté de Dieu pour la pratiquer, maintenant je la renouvelle pour la troiſiéme fois ce 6. Août, Fête de la Transfiguration ; ainſi il y a neuf mois & ſix jours que je la pratique : bon Jesus, *faites-moi la grace de la pratiquer par les mérites de votre ſacrée paſſion.* Signé, *Frere Staniſlas le 6. Août* 1730. *Dieu ſeul.*

J'ajoûte la réſolution de ſuivre avec fidélité le bienheureux attrait de demeurer dans mon néant, par une continuelle humilité réduite en pratique avec le ſecours de Dieu.

Le 8. Septembre j'ai fait réſolution de renoncer à mon intérêt, de ne plus penſer à mes pechez, quand même je ſerois au lit de la mort, pour aller à Dieu purement.

Cette derniere réſolution, ſelon les aparences, eſt faite au ſujet des ſcrupules qui l'ont travaillé ſept ou huit ans, & qui l'ont fort tourmenté. Le reméde à un mal ſi opiniatre & ſi affligeant, eſt la candeur & l'ouverture de cœur à ſon Directeur & Superieur, jointe à une ſoumiſſion aveugle à ſes lumieres, & à une exacte fidélité à ſuivre ſes avis. Ce reméde eſt le ſeul efficace contre les ſcrupules. Tous les autres ſont vains, ou de peu de profit. Si on voit ſi peu de perſonnes bleſſées par les pointes des ſcrupules, en guérir ; c'eſt que peu ſçavent avoir une pleine confiance, & aveugler leur jugement par le ſacrifice de leurs fauſſes lumieres.

Staniſlas étoit obéïſſant, & ce fût au mérite de cette vertu qu'il dût la délivrance de ſes ſcrupules. Fidéle à montrer à ſon Supérieur & Directeur les plus petits atômes de ſon cœur, & à lui faire l'humble détail de ce qui ſe paſſoit dans ſon intérieur ; fidéle à ſuivre à la lettre tous les avis qu'on lui donnoit, il vit cette fidélité récompenſée de la liberté des enfans de Dieu, & du parfait repos de ſa conſcience. Auſſi fit-il depuis des progrès encore plus ſenſibles dans la perfection ; car ne trouvant plus dans ſon chemin ces épines chagrinantes, des ſcrupules qui le piquoient & qui l'arrêtoient preſque à chaque pas, il y couroit, il y voloit avec joye & facilité.

La vertu de Staniſlas n'avoit plus en cet état qu'une épreuve à ſoutenir de la part de Dieu, pour arriver à ſon dernier degré. Les ſouffrances étoient néceſſaires au jeune Frere, pour achever ſa reſſemblance avec Jeſus-Chriſt crucifié, en le faiſant un homme de douleurs. Il eſt vrai que la mortification avoit en lui fort avancé cet ouvrage, & que toutes les autres vertus avoient travaillé à le rendre parfait ; mais ſans le ſecours de la patience, il n'eſt jamais achevé. Ce fut donc elle qui y mit la derniere main.

Une colique violente & preſque continuelle fut le mal qui ſervit de Purgatoire à ce ſaint jeune homme, & qui en achevant de purifier ſon ame, la mit en état, comme il y a lieu de le croire, de ſe réünir au ſortir du corps à ſon ſouverain bien.

Pour l'ordinaire, plus les maux ſont cruels, plus ils ſont courts, parce que la nature ne peut pas long-tems les ſoûtenir : le corps ſe détruit par la violence même du mal qui l'attaque ; ainſi plus elle eſt grande, plus elle contribuë à le rendre de peu de durée. Eſt-il long & cruel ? La vertu ordinaire paroît ſe démentir. Pour le ſoutenir en paix & avec joye, la plus grande vertu n'a rien de trop. Et c'eſt ſur le degré de patience en ces occaſions, qu'on doit meſurer le degré de vertu. Cette régle qui n'eſt jamais fauſſe, va nous ſervir à former un jugement équitable de la perfection du jeune Frere.

La colique l'attaqua vers les quatre dernieres années de ſa vie ; mais avec tant

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

de fureur, qu'on peut dire qu'elle en fit un Martir de patience, avant que d'en faire la victime de la mort. Le mal étoit habituel; & ſi par fois il relâchoit, ce n'étoit que pour préparer Staniſlas à de plus vives douleurs. Les vomiſſemens fréquens en étoient les effets; & ces effets du mal étoient pires que le mal même. En cet état, ſouvent les alimens qu'il prenoit ne pouvant paſſer, il étoit obligé de les rejetter avec des efforts & des nauſées qui augmentoient ſon tourment. Ce tourment néanmoins n'abatoit point le courage du jeune homme. Sa ferveur luttant, pour ainſi dire, à forces égales avec la violence du mal, l'obligeoit de le ſoûtenir, ſans interrompre ni les exercices de la Communauté, ni ceux de l'Ecole. Si quelquefois dans le redoublement des tranchées, il cédoit; c'étoit à l'obéïſſance, & jamais à la douleur, qu'il rendoit les armes. Le commandement du Frere Directeur étoit en ces cas néceſſaire, pour le contraindre de ne point ajoûter à tant de peines celles du travail & de la Régularité. Contre un mal ſi violent & ſi opiniâtre, l'art des Médecins ſe trouva à bout. Tous les remedes qu'ils lui ordonnoient étoient vains, ou ne ſervoient qu'à l'aigrir; toutefois s'ils épuiſérent ſur lui leur ſcience, ils virent avec admiration qu'ils ne purent épuiſer ſa patience.

La longueur du mal & les nouveaux accidens qui ſurvenoient, forçoient de rapeller ſouvent les Médecins qui l'avoient abandonné, & obligeoient les Médecins eux-mêmes de tenter de nouveaux remedes, contre un mal qu'ils avoient jugé incurable.

Dieu le permettoit ainſi, pour mettre à l'épreuve une vertu capable de tout ſouffrir, qui s'épuroit & faiſoit de nouveaux progrez dans la tribulation. Des remédes de toutes ſortes, ſouvent auſſi inſuportables que le mal, & auſſi multipliez que ſes violentes attaques, trouvoient & laiſſoient Staniſlas dans ſa premiere tranquilité. La paix & la joïe aſſiſes ſur ſon viſage, annonçoient malgré lui la douceur qu'il trouvoit dans les ſouffrances. Sa parfaite & conſtante réſignation à la volonté de Dieu, ſembloit émouſſer la pointe des plus vives douleurs, & les lui rendre agréables.

En cet état, ce nouveau Job étoit l'admiration de la Communauté. Ceux qui avoient ſoin de lui, ne l'aprochoient qu'avec édification, & ne le quittoient qu'avec regret, embaumez de l'odeur de ſes vertus.

Ce qu'on ne put trouver dans les remedes, on le chercha dans le changement des lieux; c'eſt pourquoi on le promena de Ville en Ville, dans l'eſpérance qu'un air nouveau pouroit au moins procurer du ſoulagement à la violence de ſes douleurs; mais en vain: celui qui en étoit l'auteur & qui meſure la grandeur des croix ſur la grandeur de ſon amour pour ſes Elûs, rendit inutiles toutes les précautions des Supérieurs. Bien plus, il parut inſpirer à ceux-ci de mettre Staniſlas à la tête du Noviciat, dont on commençoit l'établiſſement à Avignon, comme s'ils euſſent prétendu lui faire trouver ſa guériſon dans un ſurcroît de ferveur, & dans l'obligation de donner de nouveaux exemples de régularité & de mortification. Dieu au moins prétendoit-il montrer aux Novices, un modéle propre à imiter, & leur aprendre par l'exemple d'un homme qui ſçavoit ſi-bien allier la pratique de la patience dans les plus cruelles ſouffrances, avec la conduite & la direction du Noviciat, que l'homme ſoutenu par la Grace, peut tout, quand il veut la ſeconder, & qu'il ſçait ſe faire violence juſqu'à un certain degré.

Staniſlas à la tête des Novices, ſe regardant comme un d'eux, & celui de

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tous qui avoit plus beſoin de ſe renoncer, parut avoir oublié ſon corps, pour ſe reſſouvenir que ſa place l'obligeoit à montrer par ſes actions la preuve des véritez qu'il inculquoit, & à confirmer par ſes exemples, les leçons qu'il faiſoit ſur la mortification, l'humilité & les autres vertus. Son zéle alla ſi loin pour la ſanctification de ſes Diſciples & ſa propre perfection, qu'à l'exemple de ſaint Paul, il ſe fit un devoir d'oublier les intérêts de ſa ſanté, & de leur ſacrifier un corps preſque déja conſumé par les ſouffrances. Il leur faiſoit ſouvent deux entretiens par jour, avec une grace & une onction qui commençoit en leur cœur ce que la douceur & la charité achevoit, l'ouvrage de leur ſalut, & le deſir effectif de la perfection. Sa parole étoit efficace; car elle ſortoit d'un cœur tout brûlant de charité, & d'une ame toute recüeillie & unie à Dieu. L'Oraiſon étoit la fournaiſe qui ſervoit à rendre ſes paroles enflâmées. L'Eſprit de Dieu ſembloit lui-même les lui dicter; & elles étoient comme autant de traits qui perçoient les ames. Ainſi maître des cœurs de ſes Diſciples, il y faiſoit les impreſſions que la Grace avoit faite en lui-même, & il les façonnoit à la vertu par des inſtructions qui étoient ſoûtenuës par ſes exemples. Cependant, comme s'ils n'euſſent ſervi qu'à les ſcandaliſer, il ſe mettoit ſouvent à genoux devant eux, pour les ſuplier de prier pour un pécheur, ou leur demander pardon du mauvais exemple qu'il leur donnoit.

Un pareil Maître des Novices auroit fait de chacun d'eux, des hommes propres à le devenir eux-mêmes dans la ſuite, ſi on lui eût donné le tems néceſſaire pour les cultiver; mais l'opiniâtre colique, que la longueur du tems rendoit plus cruelle, obligea les Supérieurs à ôter la direction du Noviciat à un homme qui alloit ſe conſumer en très-peu de tems, ſi on le laiſſoit davantage dans cet office de ferveur qui demande des hommes tels qu'il étoit, pleins de feu & d'ardeur pour la mortification & les autres vertus les plus auſtéres de l'Evangile.

L'emploi qu'on lui donna, fort différent de celui-là, fut de parcourir en qualité de Viſiteur les Maiſons de l'Inſtitut établies en ces Provinces. On eſperoit que les voyages qui ſont utiles à une ſanté alterée par une trop grande aplication, pourroient ſervir à rétablir celle d'un homme qui ne pouvoit guérir, tandis qu'il demeuroit ſi retiré en lui-même, & ſi apliqué à Dieu. Cependant les voyages ne purent, ni le diſſiper, ni le ſoulager; & ils ne ſervirent qu'à le montrer de tous côtez aux Freres, comme une image vivante de M. De La Salle, & comme ſon Diſciple le plus parfait.

Par-tout où il paſſa, il laiſſa ſur ſes traces la bonne odeur de ſa pieté, de ſa douceur, de ſa patience & de ſes autres vertus. Les Freres virent en lui un homme plein de l'eſprit de leur S. Inſtituteur, & ſon portrait fidelle. Mais la Colique qu'il portoit par-tout, fût l'inſtrument dont la bonté de Dieu, plûtôt que la juſtice, ſe ſervit pour en faire ſa victime. Juſqu'à ce tems les ſouffrances avec leſquelles il s'étoit familiariſé, ne l'avoient ni arrêté au lit, ni mis aucune interruption à ſes travaux & à ſes exercices de pieté. En trainant ſon corps, plûtôt qu'en le portant, il étoit le premier aux devoirs de Communauté, & il ne ſe diſpenſoit d'aucune des obſervances régulieres. Alors les douleurs les plus aiguës ſembloient allumer ſa dévotion, & favoriſer ſon recüeillement & ſon union à Dieu, qui paroiſſoit ſi intime, ſur tout pendant l'Oraiſon; que le feu Divin qui en étoit l'effet, ſe faiſant jour au-dehors, marquoit ſur ſon viſage par un air de Séraphin, que ſon cœur en étoit enflâmé: mais enfin, il falut ſuccomber ſous la force d'un mal que le tems aigriſſoit en

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

affoibliſſant ſon corps, & reſter ſur un lit de douleur, pour achever ſon ſacrifice.

Sa patience crut avec ſes ſouffrances, & ſa pieté ſe nourriſſoit des peines les plus amères à la nature. Pendant neuf mois qu'il demeura dans l'infirmerie, ou il liſoit, ou il prioit. Il étoit toûjours occupé, & il ne falloit l'entretenir que de Dieu, ou des choſes Saintes, ſi on ne vouloit point le contriſter. Tout amuſement, toute parole inutile, n'étoit propre qu'à l'affliger, loin de lui faire plaiſir.

Si par fois la violence du mal arrachoit de ſa bouche quelques ſoupirs, il ſe reprochoit ce leger ſoulagement, comme une faute; & craignant que l'excès de la douleur n'eût prêté à ſon cœur quelque marque d'immortification qu'il rétractoit auſſi-tôt, il demandoit s'il n'avoit point offenſé Dieu par ſon impatience.

Dans cette eſpece de martire, Dieu lui étoit toûjours preſent, & cette douce preſence animoit le courage de Staniſlas, ſoutenoit, conſoloit, & enyvroit même quelquefois ſon ame de la joie des Saints, tandis que ſon corps demeuroit en proïe aux tourmens. Deſorte qu'il pouvoit dire avec le grand Apôtre : *Mon cœur eſt inondé de joie, tandis que ma chair eſt abandonnée aux douleurs.* Cette joie ſi ſenſible & ſi conſtante, faiſoit de cet Homme de douleurs, l'objet d'une ſainte envie. Ceux de ſes Freres qui en étoient témoins, euſſent voulu tenir ſa place, ou être aſſociez à ſon ſuplice, s'ils euſſent pû l'être à ſa grace & à ſa vertu. Un d'eux lui ayant dit un jour : *Je crois, mon cher Frere, que vous ſouffrez beaucoup* : il fit réponſe : *Je ſouffre à la vérité; mais j'en ſuis bien recompenſé; car j'ai la preſence de Dieu continuelle.*

Enfin, *il mourut, comme il avoit vécu*; ce ſont les termes dont le Frere Directeur, à qui Dieu fit la grace d'aſſiſter Staniſlas dans ſa maladie, ſe ſervit pour aprendre par lettre à toute la Societé, la bien-heureuſe mort de ce Serviteur de Dieu, qui l'avoit tant honorée & édifiée par ſa vertu; c'eſt-à-dire qu'après avoir vécu en Saint, il mourut en Saint; ce qui arriva le jour de ſaint Charles Borromée, auquel il avoit une particuliere dévotion, le 4. Novembre 1731. de ſon âge la trente-quatriéme année, & la quinziéme de ſon entrée dans l'Inſtitut. Sa mort fut auſſi douce que ſa longue maladie avoit été violente; & quoique cauſée par les plus cruelles tranchées de la colique, elle fut très paiſible, par un effet ſenſible de la Grace, & la juſte récompenſe de ſon invincible patience & de ſa conſtante mortification.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

RELATION

DE PLUSIEURS CHOSES

QUI N'ONT POINT TROUVÉ PLACE

DANS L'HISTOIRE DE LA VIE

DE MONSIEUR DE LA SALLE,

ET DE SES PREMIERS DISCIPLES,

FORT INSTRUCTIVES ET FORT TOUCHANTES.

CEux qui auront lû avec quelque attention dans l'Hiſtoire de la Vie de M. De La Salle & de ſes premiers Diſciples, l'origine, les progrès & l'établiſſement de l'Inſtitut des Ecoles Chrétiennes & charitables, ne pouront s'empêcher d'en reconnoître Dieu pour l'auteur, ni déſavoüer qu'une œuvre qui porte des traits ſi marquez de ſon aimable Providence, ne ſoit ſon ouvrage.

Jamais œuvre n'éprouva plus de difficultez dans ſes commencemens, & dans ſes ſuites; jamais œuvre ne trouva plus de contradictions & de contradicteurs dans ſon berceau & dans ſa naiſſance; jamais œuvre ne rencontra plus d'obſtacles & d'ennemis, au-dedans & au-dehors de toutes parts & en tout tems. Cependant elle ſubſiſte, elle s'étend, elle fleurit, & chaque jour la voit croître, ſe fortifier, & ſe répandre de tous côtez. Cent fois menacée de chute, une main inviſible l'a ſoûtenuë & l'a affermie. Si quelquefois Dieu a parû la laiſſer s'enſevelir; ç'a été pour la reſſuſciter & la faire ſortir triomphante du Tombeau. On l'a vû, & on a dû admirer dans tout le cours de cette Hiſtoire, avec quelle lenteur aparente, mais cependant avec quelle vertu efficace, le Tout-Puiſſant a conduit cet ouvrage à ſa perfection, en y employant les mains de ceux-là même qui s'acharnoient à ſa deſtruction.

C'eſt ce que doivent ſouvent méditer les Diſciples de M. De La Salle, pour s'affermir dans leur ſainte vocation. Leur Inſtitut étant ſi viſiblement l'ouvrage de Dieu, mérite toute leur eſtime & toutes leurs affections. L'inſtruction & l'éducation Chrétienne de la jeuneſſe doit avoir pour eux des attraits que chaque jour doit renouveller. Leur Regle maintenant aprouvée par le Saint Siége, telle que l'eſprit Saint l'avoit inſpirée à leur Saint Inſtituteur, ſans modification, ſans changement, doit être la loi de leur cœur: leur vocation qui les rend les Anges viſibles des enfans, leurs Peres Spirituels, les Subſtituts des Parens, les

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

les instrumens de la divine Providence, & les Coopérateurs de Jesus-Christ devant être à leurs yeux ce qu'elle est aux yeux de Dieu, sublime, Apostolique & Divine, les engage à s'y attacher, & à la regarder comme l'Arche de Noé, hors laquelle il n'y a pour eux que naufrage.

C'est pour les confirmer dans cette juste idée que nous allons raporter quelques faits particuliers, qui montrent avec assez d'évidence, le soin que la divine Providence prend des Ecoles Chrétiennes, des Enfans qui y viennent, & des Maîtres qui les instruisent; les malheurs au contraire, dans lesquels se précipitent les Freres qui abandonnent leur saint Etat, ou qui ne le rempliſſent pas saintement.

Nous raportons ces faits tels qu'ils sont arrivez, sans leur donner aucun nom. Si celui de miracle ou de prodige, ne leur convient pas, au moins permettra-t'on aux Freres qui en ont été frapez, de les regarder comme des événemens singuliers, que la divine Providence a ménagez, afin de leur imprimer un respect toûjours nouveau pour leur sainte Vocation, une résolution efficace de la remplir avec ferveur, & une crainte infinie de l'abandonner.

CHAPITRE PREMIER.

Quelques faits particuliers propres à montrer le soin que la divine Providence prend des Ecoles Chrétiennes.

EN la ville de Laon en Picardie, lorsque deux des Freres qui y sont établis faisoient l'Ecole, l'un d'eux s'apercevant que le plancher du lieu où il tenoit sa Classe, s'ébranloit insensiblement & commençoit à s'écrouler, en fit avertir l'autre Frere qui étoit le premier, pour en recevoir l'ordre sur ce qu'il avoit à faire. Celui-ci, homme fort simple, ayant répondu qu'il falloit continuër l'Ecole sans rien craindre; l'autre obéit avec la soûmission d'un enfant. L'Ecole finie, & les Ecoliers sortis, le plancher tomba de fond en comble aussi-tôt que les deux derniers Enfans eurent descendu l'Escalier. Ce fait ne doit-il point servir de garant de la protection de Dieu sur les Ecoles charitables? Ne peut-il point être regardé comme un témoignage du Ciel, en faveur de l'obéissance simple & aveugle.

Dans la ville de Calais les Freres conduisant un jour à la Messe les enfans des Matelots deux à deux en grande modestie, selon leur pieuse coutume, passérent tous perpendiculairement sous un échafaut composé de deux grandes planches longues de deux ou trois toises, qui servoient à couvrir une maison haute de deux étages. A peine les derniers Ecoliers eurent-ils passé, que l'échaffaut tomba avec un fracas horrible, & écrasa sous ses ruïnes le couvreur, qui expira presque au moment, sans pouvoir recevoir aucun Sacrement, quelque diligence qu'eût fait le Prêtre pour le secourir. Dans un si grand malheur tous ceux qui en furent témoins bénirent Dieu d'avoir préservé tant d'enfans d'une mort certaine. Cet échafaut ne sembloit-il pas respecter la loüable pratique des Freres, de mener tous les jours leurs Ecoliers à la sainte Messe? La main de Dieu ne parut-elle pas elle-même le soutenir pendant que les enfans passoient pour rendre un témoignage autentique d'aprobation à la sainte action qu'ils alloient faire?

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Dans la ville de Chartres tous les Ecoliers avec leur Maître étant dans l'Ecole, la moitié du plancher d'une des Classes vint à tomber avec grand bruit : les voisins qui crurent d'abord que les Ecoliers de cette Classe étoient tuez avec leur Maitre, y accoururent ; & s'étant mis diligemment à retirer les solives & les platras, il se trouva que ni le Maitre, ni aucun Ecolier ne fut blessé : ce qu'il y a de remarquable, est qu'un Ecolier de la grande Classe qui écoutoit l'heure pour sonner la Priere avant la sainte Messe, étant dans le Grenier de cette Classe, tomba avec le plancher qui fondit sous ses pieds, & une porte sur lui qui devoit l'écraser : cependant il n'en fut nullement blessé, ni incommodé.

Le fait suivant qui arriva dans la même Ville, est d'un autre genre : tandis que les Freres conduisoient leurs Ecoliers à la sainte Messe, un d'eux, jeune libertin, se détacha & s'enfuit dans un attelier de maçonnerie qui étoit proche ; aussi-tôt une pierre tomba sur lui & l'écrasa. Une mort si subite & si imprévûë, juste, mais terrible châtiment de son impieté, servit aux autres enfans d'avertissement de se rendre fideles à suivre les Freres qui les conduisent à la sainte Messe.

A Paris, les Freres ayant conduit leurs Ecoliers aux Théatins pour y entendre la sainte Messe, & y recevoir les Cendres, selon que M. De la Salle le prescrit dans sa Régle ; au sortir de l'Eglise, un enfant de neuf à dix ans, renversé par un carosse qui couroit fort vite, se trouva sous les roues qui lui passérent par dessus les jambes : elles devoient être rompues ; tout le monde le crut : les cris de l'enfant confirmérent cette opinion. Cependant quand on l'eut relevé & qu'on l'eut visité, on ne lui trouva qu'une meurtrissure à la jambe, si legere, quelle ne l'empêcha pas de revenir le lendemain à l'Ecole. Je sçai que la viteſſe avec laquelle un carosse peut courir, rendant son poids plus leger & son passage plus prompt, le tems ne lui permet pas de faire l'impression qu'il feroit s'il alloit plus doucement ; mais aussi faut-il convenir qu'il en fait assez pour rompre les jambes d'un enfant. Ainsi on ne peut point trouver mauvais que nous disions : *Digitus Dei hic est* : *le doigt de Dieu est ici.*

Quoiqu'il en soit, si on refuse de reconnoitre dans cet accident une protection de Dieu particuliere, en soutenant avec peu de vrai-semblance qu'un carosse peut courir avec tant de rapidité, & passer avec tant de legereté sur la jambe d'un homme, qu'il n'en soit aucunement ou très-légerement blessé, je ne crois pas qu'on puisse méconnoitre le doigt de Dieu dans l'accident qui suit.

Les Freres conduisant une autrefois leurs Ecoliers à l'Eglise, je ne sçai par quel malheur un de ceux-ci tomba sous une charette chargée de pierres, & tirée à quatre chevaux, qui lui passa à côté de la tête depuis l'épaule, sur l'estomach, & sur tout le reste du corps. On conçoit que sous un tel poids, il devoit être brisé & moulu : cependant il se releva sans aucune léſion, & retourna l'après-dîné à l'Ecole, comme s'il ne lui fût rien arrivé.

Nous laissons à ceux qui ne peuvent pas même souffrir le nom de miracle, à ces esprits forts qui n'en veulent voir en rien ; à ces subtils Philosophes qui sçavent tout expliquer par les loix de la nature, à montrer que ce fait ne tenant rien du prodige, ne mérite pas qu'on l'attribuë à celui *qui seul sçait faire des choses admirables.*

Je pourrois raporter plusieurs autres semblables merveilles que Dieu a opérées, en faveur des Ecoles charitables ; mais en voilà assez pour ces cœurs droits que la charité dispose à croire tout ce qui édifie ; & n'en voilà déja que trop pour

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ces eſprits forts, qui ſe font une gloire de ne rien croire d'extraordinaire. Il faudroit de plus un Volume entier, ſi on vouloit détailler les bénédictions que Dieu a répanduës & répand encore tous les jours ſur les Freres & ſur leurs travaux, lorſqu'ils s'en acquitent ſelon l'eſprit & les régles que leur ſaint Inſtituteur leur a preſcrites. On peut dire qu'ils reçoivent dès cette vie le centuple. Au-dedans & au-dehors, ils ſont bénis. Par tout où l'obéiſſance les envoye, ils trouvent leur contentement. Leur vie, quelque dure, quelque laborieuſe, quelque pauvre, quelque mortifiée qu'elle ſoit, leur devient douce. En paix avec eux-mêmes, en paix avec leurs Freres, en paix avec leurs Ecoliers, en paix avec leurs Supérieurs, ils ſont les délices de tous ceux avec qui ils ont à vivre; & enſuite, ils meurent comme ils ont vécû, quoique ſouvent à la fleur de l'âge, dans une tranquilité & une joie qui ſert de préſage de leur bonheur éternel. En un mot, ils vivent comme des Saints, & ils meurent comme des Prédeſtinez. Pendant leur vie, ils ſont des exemples de vertus; & à leur mort, ils ſont la bonne odeur de JESUS-CHRIST.

On s'eſt contenté de raporter fort en abregé la Vie de quelques-uns, quoiqu'il y en ait un grand nombre qui leur ſont aſſez ſemblables, & qui ne mériteroient peut-être pas moins qu'on fit leur éloge: à la réſerve de très-peu dont nous allons raporter les malheurs & les morts funeſtes, preſque tous les autres qui ſont morts depuis l'établiſſement, dont le nombre aproche de cent, ont trouvé pour récompenſe de leur vie conſacrée à l'inſtruction Chrétienne de la pauvre jeuneſſe, une mort douce, tranquille & ſainte. L'expérience de plus a apris que ceux d'entr'eux qui ont montré plus d'attache pour leur ſainte Vocation, plus de zéle pour leur emploi, plus de fidélité à leurs régles, & plus de docilité & de ſoumiſſion à la conduite de leurs Supérieurs, ont vû leurs Ecoles plus floriſſantes: les enfans ſortir de leurs mains mieux inſtruits, mieux réglez & plus Chrétiens. Auſſi tous ces Freres, quoique pour la plûpart, morts au-deſſous de trente ans, ont-ils été récompenſez d'une mort précieuſe, & qui donnoit envie de mourir. La mort loin d'avoir rien de terrible pour eux, étoit l'objet de leurs vœux & de leurs deſirs. Semblables à la femme forte, *ils rioient*, ils montroient un viſage gai & tranquile *aux aproches de l'Eternité*. La mort ne venoit pas aſſez-tôt à leur gré, tant étoit grande la paſſion qu'ils reſſentoient de ſe réünir à leur Dieu. Leur deſir de recevoir Jeſus-Chriſt en Viatique, les faiſoit languir, & leur rendoit longs & ennuyeux tous les momens qu'on retardoit à leur aporter ce germe de vie & d'immortalité. Avant & après la Communion, inſenſibles à leurs maux, ils paroiſſoient oublier qu'ils fuſſent malades; & on les voyoit ſe préparer à la Fête de l'Eternité, comme des hommes qui n'ont vécû dans monde, que dans un violent deſir de le quitter. Leur paix, leur patience, leur joie dans les maux les plus vifs & les plus douloureux, leur réſignation à la conduite de Dieu, leur abandon à ſon bon plaiſir, les rendoient admirables, & en faiſoient un ſpectacle d'édification pour les Médecins & les Chirurgiens eux-mêmes, qui ne ſont pas gens à s'édifier aiſément. Ceux-ci en coupant à un Frere une loupe du poids de trois livres, de la maniere dont ces ſortes d'opérations ont coûtume de ſe faire, qui eſt une des plus cruelles de la Chirurgie, après avoir été les admirateurs de la patience d'un homme qui s'étoit laiſſé tailler & déchirer les chairs vives ſans remuër, ſans même jetter le moindre ſoupir, comme s'il eût été mort, ne purent s'empêcher d'en deveni les Panégiriſtes, & de dire au malade; *Mon Frere, vous avez une patience telle*

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

que nous n'en avons jamais vû de semblable. Ce fut le Chirurgien des Incurables qui fit cette opération, en presence de celui de l'Hôtel-Dieu de Paris. L'un & l'autre témoins de la patience héroïque du Frere, ne cesserent d'en faire l'éloge, & s'en retournérent charmez d'avoir vû un homme sous leurs rasoirs & sous leurs couteaux immobile, & tel que l'histoire Sainte nous represente les Martirs, sous le glaive des Boureaux.

Combien a-t'on vû d'enfans instruits sous des Maîtres si habiles, si pieux & si zélez, devenir eux-mêmes les Précepteurs de leurs parens, & donner à ceux dont ils avoient reçû la vie, & dont ils avoient droit d'attendre des instructions, des leçons sur la piété, sur la doctrine Chrétienne & sur les mœurs? Quels changemens n'a-t'on pas de tout tems remarqué, & ne remarque-t'on pas tout les jours dans les Pensionnaires confiez aux soins des Freres? pour l'ordinaire mis entre leurs mains libertins & débauchez; ils en sont sortis si métamorphosez que les parens qui ne les reconnoissoient plus, ne pouvoient assez bénir Dieu de leur conversion. On peut même avancer que presque tous ont changé de conduite & de mœurs, en demeurant en une si sainte Ecole. Plusieurs parfaitement revenus à Dieu, ne pouvant se résoudre à s'éloigner du lieu où ils avoient reçû l'esprit de Grace, ont demandé avec instance l'habit de Frere, & l'ont honoré par une vie réguliere & vertueuse.

Plus d'une fois les Freres ont été arrêtez dans les ruës & ont reçû des complimens des gens qui leur étoient inconnus, sur la bonne éducation qu'ils donnent à la jeunesse. *Que je vous ai d'obligation*, dit un jour un Bourgeois de Paris à un Frere qu'il rencontra. *Que j'ai*, dis-je, *d'obligation à votre Communauté; j'ai un fils qui me fait honneur à present: avant que d'entrer chez vous, il prenoit le chemin de la potence; depuis qu'il en est sorti, il marche dans celui du Ciel.*

N'est-ce pas encore une chose assez extraordinaire, de voir régner un profond silence & une grande tranquilité, dans une Classe remplie d'Ecoliers qui ne cessent d'être ce qu'ils sont par nature, que lorsqu'ils sont sous les yeux des Freres. Et il n'est pas moins surprenant de voir des Maîtres enseigner une multitude d'enfans sans parler, à la faveur de quelques signes qui expriment leurs pensées. C'est ce qu'ont admiré des personnes de distinction, quand ils ont eû la curiosité d'en être les témoins; quelques-uns d'eux allant voir M. De La Salle dans la ruë Princesse, où se tenoient alors les Ecoles de S. Sulpice, ne pouvant croire ce qu'on leur disoit, qu'il y avoit en cette Maison, où ils voyoient régner un profond silence, cinq cens enfans en diverses Classes, voulurent voir de leurs yeux, ce qu'ils avoient peine à croire. Leur surprise redoubla, lorsqu'étant entrez ils virent les Freres & cette multitude de têtes légeres aussi tranquiles, que l'est un Auditoire au Sermon d'un éloquent Prédicateur. Edifiez d'un spectacle qui leur paroissoit si nouveau, ils restoient des heures entieres immobiles & attentifs à considérer les Ecoliers lire, & les signes des Freres pour reprendre les fautes, l'ordre, l'arrangement & le silence qu'ils voyoient régner.

On peut encore compter parmi les bénédictions dont Dieu couronne les travaux des Freres pieux, réguliers, zélez, & apliquez à faire l'Ecole de la maniere qui leur a été prescrite par leur S. Instituteur, la prédilection que les enfans leur témoignent. On a vû souvent dans les lieux mêmes où les Freres ont souffert plus de persécutions, comme à Paris & à Roüen, de petits garçons de deux ou trois ans sortir de leurs maisons, ou d'entre les bras de leurs meres, ou

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

quitter leurs petits jeux, pour aller au-devant des Freres les bras étendus dans le deſir de les embraſſer, en criant : *Voilà nos Freres, voilà nos Freres.* On en a vû d'autres dans les Ecoles mêmes, ravis du ſilence, de la modeſtie, de la patience, de la modération, & des autres vertus de leurs Maîtres, leur faire ſigne de venir à eux, comme pour leur parler, & ſe jetter à leur col, quand ils s'étoient aprochez pour les embraſſer & les baiſer avec tendreſſe ſans pouvoir donner d'autre raiſon d'une action ſi extraordinaire dans les Ecoles que celle-ci : *c'eſt que je vous aime.* Ce qui eſt de plus ſurprenant, c'eſt que ceux-là entre les Ecoliers, paroiſſent les plus attachez aux Freres, qui en ont été le mieux corrigez, quand les corrections ont été faites ſelon l'eſprit de la Régle : car il eſt vrai que la maniere de corriger, telle que M. De La Salle l'a preſcrite, eſt propre à attirer l'affection & la tendreſſe des Enfans, ou plûtôt les Freres qui ſont fidéles à mettre en pratique les reglemens que leur S. Inſtituteur leur a laiſſez, ſur la maniere d'enſeigner & de tenir une Ecole, ſçavent ſi-bien la gouverner, attirer l'attention & le ſilence qu'ils n'ont plus de beſoin d'employer les châtimens, pour contenir les Ecoliers dans le devoir.

Le grand art que le ſaint Inſtituteur enſeigne aux ſiens pour mettre l'ordre, le ſilence, l'attention, parmi un petit peuple né indocile, inquiet, leger, remuant, c'eſt de lui aprendre la vertu par la pratique, & de lui en inſpirer l'eſtime, l'attrait & l'amour par de grands exemples, en y joignant de grands témoignages de douceur, de bonté, & de charité pour gagner les cœurs. Quand une fois un Frere poſſede l'eſtime & l'affection des Ecoliers, il en fait ce qu'il veut ; alors les chatimens ſont inutiles : ſi les corrections ſont quelquefois néceſſaires, quand elles ſont les productions de la charité ; elles gagnent le cœur des enfans loin de les rebuter. C'eſt à ce but que M. De La Salle méne dans la conduite des Ecoles qu'il a dreſſée, aprés y avoir fourni des moyens excellens de contenir dans le devoir en toutes ſortes de rencontres, une multitude d'Ecoliers nez mutins, ou devenus tels par mauvaiſe éducation, de prévenir ou de corriger leurs fautes de toutes les eſpeces, il conclut que pour réüſſir à bannir d'une Ecole tous les deſordres, il faut travailler à en banir les châtimens & même les corrections trop multipliées.

Mais comment en venir-là ? Cela eſt-il poſſible ? On y parvient en prenant le chemin qu'ont tenu tant de Freres très-habiles Maîtres dans l'art d'inſtruire & d'élever Chrétiennement la jeuneſſe. Ils ont commencé par faire avant que d'enſeigner, comme ſaint Luc le dit de Jeſus-Chriſt. Ils ont donné de grands exemples de vertu. Ils ont montré aux enfans des hommes doux, patiens, charitables, zélez. Ils ont parlé par leurs actions encore plus que par leurs paroles : attentifs, vigilans, aſſidus, réguliers, ſilentieux, fidelles aux moindres régles de leur Inſtituteur, ſur la maniere de tenir une Ecole, ils ont attiré l'eſtime & l'affection de leurs Ecoliers, & enſuite leur ſilence, leur attention, leur aplication & le deſir de profiter. Ainſi Maîtres du cœur des enfans, ils n'ont plus eu beſoin de mettre en uſage des châtimens qui ne ſervent qu'à les aigrir & à les irriter. Voilà l'art d'enſeigner la jeuneſſe, c'eſt celui que M. De La Salle a enſeigné aux ſiens, & qu'ils pratiquent avec un ſuccès merveilleux. Il n'y a que des Ecoles dérangées où l'on parle de châtiment : tant de corrections ne ſont pas l'éloge du Maître ; s'il parle peu, s'il eſt patient, s'il eſt benin, s'il eſt attentif & aplqué, pour ſûr il rendra tels ſes Ecoliers ; les Freres ſe ſont ſi bien trouvez de la méthode d'enſeigner ſans employer preſque les châtimens qu'ils commen-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

çent à se faire une loi de les bannir entiérement de leurs Ecoles. Dans plusieurs endroits ils en ont établi de nouvelles avec grand succes, sans que jusqu'à present ils en ayent fait aucun usage. Les enfans ainsi élevez, se montrent plus doux & plus dociles, & sçavent quelquefois faire des corrections à leurs parens mêmes quand ils usent à leur égard de châtimens violens & passionnez. *Que ne faites-vous comme les Freres : ils ne nous corrigent pas de la sorte.* C'est ce qu'un enfant dit un jour en pleurant à une mere emportée, qui le frapoit à coups de pieds & de poing. C'est l'aveu ingénu qu'en fit au Frere la mere confuse de ses emportemens, lorsqu'elle ramena son fils à l'Ecole.

Si cette maniere de faire l'Ecole est d'un si grand profit pour les enfans, elle n'est pas moins avantageuse aux Freres qui l'observent avec une fidélité inviolable ; car on peut dire qu'en sanctifiant leurs ames, elle conserve leur corps en santé. En effet, si un Frere chaque jour sort d'une Ecole enrichi de mérites, quand il la fait selon l'esprit & la méthode de M. De La Salle, il en sort frais, tranquille, & sans épuisement. Les mêmes vertus de silence, de patience, de douceur, de charité, de vigilance, de zéle & de paix qui sanctifient son ame, empêche qu'il n'altére sa santé par une superfluité de paroles, par des cris & des clameurs redoublées, par une agitation fatiguante & par une inquiétude épuisante. Desorte que le travail de l'Ecole, loin de servir de prétexte aux Freres, pour se dispenser des jeûnes de l'Eglise, leur paroît un soulagement qui les aide à le soutenir. Voilà ce qu'on ne croira pas aisément. Voilà cependant ce qui est vrai. Il est arrivé quelquefois que des personnes distinguées par leur qualité ou par leur science, ont voulu persuader à M. De La Salle de choisir pour ses Ecoles un lieu commode au milieu du Fauxbourg Saint-Germain, afin d'ôter aux Freres la peine d'aller tous les jours chercher les enfans dans les différens quartiers très-éloignez, ou au moins de leur interdire le jeûne, parce qu'il ne leur paroissoit pas compatible avec un emploi si pénible & si épuisant : mais il répondoit aux premiers que c'étoit aux Freres à aller chercher les pauvres, étant bien sûr que ceux-ci ne se donneroient pas la peine de venir de loin chercher l'instruction. Il répondoit aux derniers qu'une Ecole bien faite n'épuisoit pas la santé, & qu'il n'y avoit que ceux qui la tenoient mal, c'est-à-dire qui parloient beaucoup qui s'agitoient, & qui ne gardoient pas les régles, qui s'en sentissent incommodez.

En effet, les Freres même les plus jeunes en ont fait l'expérience. L'emploi des Ecoles n'a jamais interressé leur santé, quand ils y ont suivi les régles qui leur sont prescrites. Le jeûne joint à ce travail, ne leur a pas parû plus difficile à suporter. De sorte que c'est chez eux une maxime certaine que celui-là ne sçait pas tenir une Ecole qui en sort la tête ou la poitrine épuisée. Ils ne se sont non plus jamais fait de peine d'aller chercher les enfans au bout de la Ville, & de s'en revenir à jeun à la maison pendant le Carême, & pendant les autres tems consacrez au jeûne. Ou s'ils y ont trouvé de la peine, la grace de la vocation & la consolation qui suit la fidélité aux régles, leur ont rendu cette peine douce & aimable.

Dans le cours ordinaire des choses, depuis si long-tems, que tant de Freres vont en différens lieux tenir l'Ecole dans les quartiers les plus éloignez des Villes, Hiver & Eté, quelque-tems qu'il fasse, avec obligation de revenir à la Maison matin & soir à heure précise, il dévroit être arrivé quelque malheur à quelques uns d'eux. C'est cependant ce qui n'est jamais arrivé ; sans doute par

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

une protection marquée de la divine Providence, quoique ſouvent des cheminées ſoient tombées dans les lieux où ils venoient de paſſer, quoique ſouvent des pierres ou des tuiles ſoient tombées à leurs pieds en raſant leurs habits. Les Freres de Grenoble étant tous un jour en converſation auprès d'un grand mur, à peine s'en furent-ils retirez au ſon de la cloche, qui marquoit la fin de la récréation, que le mur tomba entiérement : heureuſe ponctualité à la régle qui leur ſauva la vie. S'ils n'euſſent obeï au premier coup de cloche, comme à la voix de Dieu qui les appelloit, ils euſſent été écraſez ſous les ruïnes du mur renverſé.

Mais comme de tout tems il y a toûjours eu dans les Communautez les plus ſaintes & les plus régulieres des infidéles à leur vocation, qui ont éprouvé la Juſtice de Dieu après avoir abuſé de ſes graces, & qui ont été de terribles exemples de ſes vangeances, après avoir été des ſujets de ſcandale à leurs Freres, nous croyons ne pouvoir mieux finir l'Hiſtoire de l'Inſtitut des Ecoles Chrétiennes & charitables, & de la Vie de M. De La Salle & de ſes premiers diſciples, que par un recit abregé des malheurs arrivez aux Freres qui ont été irréguliers ou qui ont lâchement abandonné l'Inſtitut. Rien de plus propre que ce recit pour réchauffer la piété de ceux qui ſe relâchent, pour ranimer les tiédes, pour maintenir dans la ferveur ceux qui en ont, pour inculquer une ſainte crainte de l'abus des graces, pour inſpirer l'eſprit de régularité & de fidélité à ſes devoirs : & ſur-tout pour imprimer une grande attache à ſa vocation, & une ſainte horreur de l'abandonner.

C'eſt ſans doute pour procurer ces bons effets dans l'eſprit des fidéles, que l'Hiſtoire Eccleſiaſtique n'a pas oublié la chute de pluſieurs grands hommes, comme de Tatien, de Tertullien, d'Origene, d'Oſius, d'Apollinaire & de tant d'autres ; que ceux qui ont écrit pour la poſtérité la vie des Peres du déſert & des anciens ſolitaires, n'ont pas enſéveli dans le ſilence la mémoire de quelques-uns d'eux qui ſe ſont perdus dans la terre des Saints ; que ceux qui ont donné la relation de la naiſſance & de la ferveur de tant d'Ordres différens de Moines & de Religieux qui ont peuplé l'Egliſe d'Anges incarnez, & le Ciel de Citoyens, ont crû inſtruire leurs Lecteurs en leur aprenant le nom de quelques-uns d'eux qui ont ſçû ſe damner dans la compagnie des Saints. La ſainte Ecriture elle-même ne nous a pas laiſſé ignorer, ni les déſordres des premiers habitans de la terre, ni la dépravation de ceux qui étoient deſtinez à la repeupler après le déluge, ni les fautes de quelques Patriarches, Prophétes & grands ſerviteurs de Dieu ; encore moins les différens crimes des Rois d'Iſraël ; de ſes Prêtres & de ſes Pontifes. Ce n'eſt pas ſans de grandes raiſons qu'elle nous raporte les chutes de David, de Salomon, de Samſon, celle de S. Pierre, & la perte de Judas ſous les yeux de Jeſus-Chriſt même. Elle a voulu ſans doute nous aprendre qu'il n'y a ſur terre, ni lieu ſi privilegié, ni compagnie ſi ſainte, où le ſalut ne courre point de riſque ; qu'il n'y en a point d'inacceſſible au démon, à la tentation & au péché ; que l'homme ſe ſuffit à lui-même pour ſe perdre ; & que par tout où il porte ſon corps, il porte ſon ennemi ; que la concupiſcence ne mourant point entiérement devant lui, il doit par tout en craindre le poiſon mortel ; que le cœur humain n'eſt parfaitement purgé des vices & des paſſions, que lorſqu'il rend le dernier ſoûpir ; & que par conſéquent il faut par tout craindre, par tout s'humilier, par tout combattre, par tout prier, par tout ſe défier de ſoi-même, & ne mettre bas les armes de la mortification que quand on ceſſe de vivre.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

C'eſt pour imprimer aux Freres ces ſalutaires ſentimens que nous allons ajoûter un recit abregé des malheurs de quelques-uns d'entr'eux qui ont été infidéles à la grace de leur vocation, à celui de quelques autres, dont on a eu occaſion de parler dans la vie de M. De La Salle.

Ce qui eſt de conſolant, c'eſt que le nombre de ceux dont nous allons circonſtancier la mort précipitée dans le Chapitre ſuivant, eſt fort petit, & ſe réduit au plus à cinq ; au lieu que prés de cent autres morts dans le baiſer du Seigneur, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, ont laiſſé après leur décès la bonne odeur de Jeſus-Chriſt, après avoir donné durant leur vie de grands exemples de vertus.

CHAPITRE II.

Morts précipitées dont Dieu paroît avoir puni dans l'Inſtitut quelques Freres diſcoles & irréguliers.

LE premier de ces infortunez, étoit un jeune homme du Diocéſe de Reims, lequel s'étant preſenté à l'âge de quatorze ou quinze ans pour entrer dans la maiſon, y fut reçû vers l'année 1722. Pendant tout ſon Noviciat qu'il fit à ſaint Yon, il donna de grandes eſperances qu'un jour il ſeroit un ſujet de diſtinction : on eût de lui cette idée non-ſeulement pendant que dura ſon tems d'épreuve ; mais même tandis qu'il demeura dans la Maiſon de l'Ecole de Roüen, où il montra une grande inclination pour la vertu jointe à un talent particulier pour l'inſtruction de la jeuneſſe ; mais envoyé à Chartres, il commença inſenſiblement ſon dérangement par ſon peu de fidélité aux régles ; repris & averti, il ne s'en corrigea qu'en aparence, ſe mettant peu en peine de retomber dans ſes premieres fautes, quand il n'étoit point ſous les yeux du Frere Directeur. Je ne ſçai ſi l'envie d'aprendre à bien écrire fut l'effet ou la cauſe de ſes irrégularitez. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il montra alors une grande paſſion pour ſe perfectionner dans l'écriture. Tout le tems & tous les lieux lui paroiſſoient propres pour s'y apliquer. Ainſi il profitoit de tous les momens, ou plûtôt il les déroboit pour s'y exercer, le faiſant ſans permiſſion lorſqu'il pouvoit ſe cacher. Comme une infidélité en attire une autre, la cupidité le rendit propriétaire de ce qui pouvoit l'accommoder quand il tomboit entre ſes mains ; & entr'autres choſes, d'un cachet dont il ſe ſervoit pour écrire des lettres clandeſtines à ſon pere. Ce bon homme qui demeuroit dans un Village éloigné d'environ 80. lieuës de Chartres, charmé des progrès que ſon fils faiſoit dans l'écriture, aprés l'avoir fort aplaudi, & l'avoir encouragé à s'y perfectionner par des lettres ſecrettes qu'il trouvoit moyen de lui faire tenir, entreprit le voyage, & vint de ſi loin le voir, ſans doute pour concerter avec lui les meſures néceſſaires pour une ſortie furtive.

Ce commerce irrégulier du fils avec ſon pere, ne ſervit qu'à achever de perdre le premier. Son dérangement croiſſant tous les jours ſans que les avertiſſemens qu'il recevoit puſſent en arrêter le progrès, les Freres de Chartres ſe crurent obligez d'en avertir le Frere Superieur qui le rapella en diligence pour le placer aux Ecoles de Roüen. Pendant qu'il étoit en route il ne manqua pas ſans doute l'occaſion qu'il trouvoit ſi belle, d'écrire à ſon pere une nouvelle

lettre

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

lettre ſecrette, comme on l'a ſçû depuis, pour l'avertir de ſon changement de lieu, & l'informer du tems qu'il pourroit ſortir. Il avoit toutefois alors toute la facilité de le faire; mais voulant de plus en plus ſe rendre habile Maître d'écriture, il jugea à propos de faire encore quelque ſéjour dans une Communauté où il trouvoit tous les avantages poſſibles pour le devenir. L'art qu'il eût de céler ce deſſein, le mena droit au but qu'il s'étoit propoſé en revenant pour quelque-tems chez les Freres; car il fut envoyé dans la grande claſſe des écrivains qui eſt ſur la Paroiſſe de S. Eloi proche le Vieux Palais à Roüen. C'eſt ce qu'il ambitionnoit uniquement dans l'eſpérance d'achever de s'y former habile Maître d'écriture; auſſi n'oublia-t'il rien pour y réüſſir. Il fit de ſon écriture ſon unique occupation, y employant tout le tems qu'il pouvoit dérober à ſes plus légitimes devoirs. Non content de celui qui lui étoit accordé dans la maiſon pour cet exercice, de celui qu'il avoit dans ſa claſſe pour l'enſeigner, il déroboit celui qui eſt conſacré pour faire lire les Ecoliers; car pendant qu'il en ſubſtituoit un d'eux pour faire lire les autres, il s'occupoit à écrire.

Comme il avoit un talent merveilleux pour l'Ecole, ſon manége ne put pas être ſi-tôt découvert. Il étoit du devoir de ſon Compagnon d'en donner avis; mais étant d'un caractére timide, il n'oſa en informer le Frere Directeur: bien plus le Frere Directeur fut lui-même la duppe de la ruſe de ce Frere malin qui ſçavoit ſe remettre à ſon devoir auſſi-tôt qu'il entendoit ouvrir la porte, & qu'il s'apercevoit que le Frere Directeur faiſoit la viſite des Ecoles. Ainſi celui-ci trouvant toûjours le Frere à ſa place & en aparence à ſon devoir, n'avoit pas le moindre ſoupçon de ſa ſupercherie. De cette maniere il joüa ſon rôle environ pendant deux mois; mais Dieu laſſé de cette hypocriſie & de ce deſordre, y mit fin en frapant ſoudainement celui qui en étoit coupable d'une ſi grande perte de ſang par le nez, à trois diverſes repriſes trois jours conſécutifs, que ſon corps en parut epuiſé. Ce ſaignement de nez étanché le quatriéme jour, peut-être parce que les veines étoient preſque vuides, la petite verole parut le cinquiéme, qui ſur les ſix heures du ſoir du lendemain l'emporta avec d'étranges convulſions, ſans qu'on pût avoir le tems de lui adminiſtrer aucun Sacrement. Il eſt vrai que le Samedi précédent il s'étoit confeſſé avec la meilleure ſanté du monde, & avoit communié le Dimanche ſuivant. Mais ſans nous mêler de porter jugement ſur cette Confeſſion & ſur cette Communion, je crois que nous ne hazardons rien d'avancer que s'il les eût crûës les dernieres de ſa vie, il les auroit faites tout d'une autre maniere, & qu'il n'eût pas manqué de faire pénitence de ſes pénitences mêmes. Son corps après ſa mort répandit une ſi mauvaiſe odeur qu'il ne fut pas poſſible de le porter dans l'Egliſe ſelon la coutume, & qu'on fut obligé en arrivant au Cimetiére de l'enterrer au plûtôt pendant que les Prêtres chantoient au Chœur les Prieres ordinaires. Cette mort arriva la veille du Dimanche avant la Pentecote 1726.

II. La mort de celui dont nous allons parler qui arriva à la même année, fut encore plus deſaſtreuſe. Il étoit de la Ville de Bapaume, & fut reçû à l'âge de 20. ans environ, ſur la fin de la vie de M. De La Salle. Ses commencemens furent beaux, mais ſa fin fut funeſte; car après avoir pendant une ou deux années montré un grand attrait pour la piété, le reſte de ſa vie, il fut pour les Freres avec leſquels il vivoit, un grand ſujet de ſcandale; & pour les Freres Directeurs des maiſons où il étoit envoyé, un grand ſujet de patience. Il étoit toutefois ſage, régulier, dévot par tems & par boutades, ſi je puis uſer de ce terme;

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

mais ce n'étoit que lorsqu'il étoit à saint Yon, où s'il l'étoit ailleurs, ces accès de dévotion étoient bien courts. Tous les vices que l'esprit de Communauté craint le plus & qui lui sont pernicieux, lui étoient naturels, & il les portoit dans le sang, ou il les avoit contractez par la négligence de son intérieur.

L'esprit Ecolier, l'esprit de cabale, l'esprit de propriété, l'esprit railleur, l'esprit de critique, de murmure & de médisance, esprits maudits qui font tant de ravages dans les maisons de Dieu, l'animoient ou tous ensemble, ou tour à tour. Desorte qu'il ne pouvoit, ni vivre, ni laisser les autres vivre en paix : les Supérieurs, les Freres les plus réguliers & les plus vertueux qui tâchoient de le ramener à son devoir, ou qui condamnoient sa conduite par la sainteté de la leur, étoient l'objet principal & ordinaire de sa censure, de ses murmures & de ses médisances. Il les fuyoit, il les blâmoit, il les condamnoit : & s'il pouvoit en trouver quelques-uns susceptibles de ses sentimens, ils devenoient ses amis & les seuls avec lesquels il entretenoit commerce. Nous taisons le reste qu'il ne convient pas de révéler, quoique fort propre à montrer les précipices où méne l'irrégularité. Il suffit de dire que desobéissant, que caché & déguisé à ses Directeurs, d'une humeur noire & fâcheuse, il fit le suplice & de ceux qui étoient chargez de sa conduite, & de ceux qui avoient à vivre avec lui, soit à Calais, soit à Paris, soit à Roüen. Le Confesseur des Freres n'étoit jamais ou rarement le sien, changeant de Confesseur même chaque fois qu'il se confessoit. Pour cacher une conduite si bizarre & si irréguliere, il inventoit des prétextes pour se retirer de la compagnie des Freres, lorsqu'ils alloient ensemble à confesse, ou pour extorquer des permissions de sortir en ce tems. Quand il les avoit tous épuisez, & que l'imagination ne lui en fournissoit point de nouveaux, il prenoit permission de lui-même, & alloit à l'insçû ou contre le gré du Frere Directeur, chercher un Confesseur tel qu'il desiroit, tantôt l'un, tantôt l'autre. Si le Frere Directeur s'exposoit à lui en faire reproche, il étoit sûr d'en recevoir des réparties brusques & insolentes. Enfin, une succession de rien qui échût à ce pauvre garçon déja si égaré de la voye qui conduit au Ciel, acheva de la lui faire perdre.

Son pere mort, il devint héritier d'une méchante maison couverte de paille, & de meubles qui ne valoient pas mieux. Le tout au dire de son cousin qui lui en aporta la nouvelle, & qui vint lui demander Procuration d'agir en son nom, ne passoit pas la valeur de trois cens livres, & peut-être cela étoit-il vrai ; quoiqu'il en soit, nôtre homme, soit par feintise, soit par un mouvement réel de piété, parut en vouloir disposer selon l'esprit de Dieu ; car il consulta & demanda ce qu'il devoit en faire ; le Frere à qui il s'adressa, lui conseilla d'en faire une donation à la Maison de saint Yon : cet avis étoit d'autant plus sage, que le Frere dont nous parlons ayant fait selon la pratique de ce tems-là le vœu perpétuel d'obéissance, s'étoit ôté le pouvoir de disposer de son petit héritage. Mais dequoi l'homme n'est-il pas capable, quand il vit au gré de ses desirs ? Quelle sorte de péchez craint-on, quand par un mépris formel & habituel des petits, on s'est insensiblement disposé aux plus grands ? le violement du vœu d'obeïssance ne fit point peur à celui qui s'y étoit préparé par tant d'autres fautes considérables, quoique moins grossieres : en abandonnant à son cousin la joüissance de son petit héritage, il en tira un billet de 300. liv. bien signé, payable en tout ou en partie à sa volonté, & s'en rendit Propriétaire contre la défense expresse de sa régle. L'usage qu'il en fit fut encore plus criminel que

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

la propriété qu'il s'attribua ; car il l'employa pour débaucher & faire ſortir de la Société un de ſes Confreres. Ce qui arriva de la maniére qui ſuit.

De Roüen envoyé à Chartres, il s'y montra tel qu'il avoit été ailleurs, mutin, ſoulevé contre le Frere Directeur, fâcheux & toujours en mauvaiſe humeur contre ſon Compagnon d'Ecole, liant commerce avec les Séculiers, & indiſpoſant le Confeſſeur des Freres contre le Frere Directeur, par de faux rapports & des calomnies.

Enfin, la faute qui parut mettre le comble aux autres, fut le pernicieux conſeil qu'il donna à un des Freres de la même Maiſon, tenté ſur ſon état d'en ſortir, en lui fourniſſant le moyen de l'éxécuter. Pour cet effet, il fit venir trente ou quarante livres de la ſomme en queſtion de 300. liv. qu'il s'étoit réſervée, comme il vient d'être dit, dont il fit acheter des habits Eccleſiaſtiques à celui qui vouloit ſortir, pour le mettre en état d'entrer dans la place qu'il lui avoit procurée dans le deſſein de faire ſes études. Mais Dieu qui ſe plait à renverſer les projets que ſon eſprit n'a pas inſpirez, déconcerta celui-ci par la mort des deux coupables qui l'avoient conçû. Celui qui avoit ſorti mourut dans la même Ville deux ans après ſa déſertion, & vit en mourant toutes ſes vûës évanoüies. L'autre plus criminel envoyé dans une maiſon des Freres par-delà Lyon, s'y noya malheureuſement le 16. de Juillet 1726. Quelque incommodité lui étant ſurvenuë, le Médecin avoit ordonné les bains. En conſequence de cet ordre, il fut ſe baigner à la Riviere où il trouva la fin de ſa vie irréguliere & ſcandaleuſe, c'eſt tout ce qu'on peut dire de cet accident ; car perſonne n'a pû ſçavoir de quelle maniere il s'étoit noyé.

III. Le Frere qui ſuit & qui eſt mort à ſaint Yon à l'âge de 26. ans en l'année 1730. ne donne pas moins à penſer ; il y a pourtant tout ſujet de croire que Dieu ne l'a châtié en ce monde en abregeant ſes jours, lorſqu'il y penſoit le moins, que pour lui faire miſéricorde en l'autre.

Il fut reçû par charité en 1723. âgé de 18. à 19. ans. Demeurant à Troyes avec ſa pauvre mere, qui ne vivoit preſque que d'aumônes, il alloit à l'Ecole chez les Freres de cette Ville, & leur donnoit de grandes eſpérances qu'il ſeroit un bon ſerviteur de Dieu : pieux, dévot, empreſſé de ſe retirer du monde pour ſe donner tout à Dieu, il leur fit naître l'envie de le voir parmi eux : ils lui obtinrent en effet une place au Noviciat de S. Yon, dont il fut l'exemple. Son tems d'épreuve fini après avoir été quelque-tems exercé aux fonctions de ſon état dans les Ecoles de Roüen, il fut envoyé à Laon, où ſon dérangement commença & parut tirer naiſſance d'un deſir paſſionné de bien écrire. Il tourmenta tant le Frere Directeur de lui accorder la permiſſion de s'y exercer, quoiqu'il ne fût que dans une baſſe Claſſe, qu'il l'extorqua plûtôt qu'il ne l'obtint ; car le Frere crut qu'il devoit prudemment céder à ſes importunitez, de peur de le mécontenter dans l'eſperance qu'il n'en feroit pas abus, & qu'il ne perdroit rien de ſa ferveur. Comme il avoit la main bonne & de la diſpoſition pour bien écrire, en peu de tems il fit de grands progrès. Ce ſuccès ne fit qu'enflâmer ſa paſſion, & il éprouva en lui-même ce que le ſaint Auteur de l'Imitation dit ſi ſouvent, & ce que l'expérience continuelle vérifie : Qu'une inclination favoriſée devient paſſion, & qu'une paſſion écoutée & ſuivie devient plus ardente, loin de s'éteindre. Deſorte que l'unique ſecret pour s'affranchir de la guerre inteſtine que produit en nous la violence des deſirs, eſt de les mortifier & de les ſoumettre à l'obéiſſance. Le Frere Supérieur s'apercevant que ſon indulgence, loin de gué-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

rir le mal, l'avoit aigri, & que le jeune homme devenant plus passionné pour aprendre à écrire, demandoit pour s'y exercer plus de tems que la régle n'en permet, changea de conduite dans le dessein d'exterminer ou de modérer au moins dans le jeune Frere cette passion naissante ; loin d'acquiescer à sa demande, il eut soin de l'occuper quelquefois à balayer la maison, ou à faire quelque autre office durant le tems qui étoit destiné à l'écriture.

Cette conduite étoit sage. Le jeune Frere en s'y soûmettant eût trouvé le vrai reméde à son mal, & il n'eut pas éprouvé pour son malheur qu'un desir quelque innocent qu'il soit en lui-meme, méne à de grands excès quand on n'a pas soin de le régler par l'obéissance ou par la mortification : loin de se faire une Loi de l'ordre de son Supérieur, & de sacrifier de bon cœur à l'obéissance un desir légitime en sa nature, mais dangéreux par sa violence ; il s'irrita contre le Médecin qui vouloit le guérir, il éclata en plaintes & murmures, il s'en vengea par des saillies d'humeur & des manieres choquantes, ensuite il en vint à la résistance. Ce desordre en produisit un autre qui fut l'éloignement des Sacremens, suivi du dégoût des exercices de piété, & de l'infidélité aux régles.

Afin d'arrêter le mal dans ces funestes progrès, on crut qu'il falloit le changer de maison, & le moins gêner sur son inclination dominante : on le fit ; mais cette condescendance qui parut d'abord avoir de bons effets, n'en eut que de trés-mauvais. Cette complaisance couvrit le feu de la passion sans l'éteindre, ou plûtôt elle le mit dans l'occasion de s'embrâser & d'éclater : car nôtre homme en toute liberté de s'éxercer à l'écriture, s'y rendit habile Maître ; & quand il le fut devenu, le démon qui l'avoit mené à son but, ne tarda pas de le jetter dans le précipice qu'il lui cachoit, en lui inspirant de quitter son état, & en le flâtant que sa plume le mettoit en état de faire fortune dans le monde. Le jeune étourdi ébloüi de cette idée, admit toutes les autres que l'esprit malin lui suggéra sur le dégoût de sa vocation, sur le desir d'une vie plus libre, sur l'aversion secrette pour les pratiques d'obéissance, d'humilité & de mortification. Enfin le tentateur se voyant si bien écouté, lui persuada de s'enfuïr avec l'habit de Frere, & de chercher sa bonne avanture. Il le fit, & oublia les vœux par lesquels il s'étoit lié l'année précédente. Comme il avoit un talent rare pour bien faire l'Ecole, il s'étoit rendu nécessaire ; & parce que rendu à sa volonté sur le fait de l'écriture, il avoit parû faire assez bien son devoir, on l'avoit admis à faire les vœux de trois ans.

Son évasion embarrassa fort les Freres avec lesquels il étoit, parce qu'ils n'avoient personne pour le remplacer. Cependant le deserteur que Satan avoit trompé, loin de trouver au bout de sa plume la fortune imaginaire dont il s'étoit flâté, erroit de Ville en Ville, & ne manquoit pas de semer dans tous les lieux de son passage des médisances contre la Société qu'il venoit d'abandonner. Mais quoiqu'il dît, il y a aparence qu'inquiet & troublé de son crime, il chercha à apaiser sa conscience qui le lui reprochoit ; car il consulta le cas, mais à gens qui le déciderent en faveur de la cupidité. Ceux qui le décidérent étoient pourtant de ces Casuistes qui font une loi souveraine de suivre en tout le parti le plus sûr & le plus probable, & de suivre en fait d'opinions celle qui favorise le moins la cupidité.

Aprés-tout, le deserteur trouva les Docteurs qu'il cherchoit & tels qu'il les vouloit, ce qui ne manque guére d'arriver par un effet de la justice de Dieu, à ceux qui veulent qu'on leur parle le langage de leurs desirs ; déja séduit par le

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

démon, il le fut encore par ces novateurs Cafuiſtes qui ſe mocquérent de ſes prétendus vœux, qui n'en firent que badiner, & qui lui répondirent qu'il ne devoit pas s'en embarraſſer, parce qu'ils n'obligeoient à rien. Ainſi l'eſprit de menſonge parla-t'il à l'oreille de celui dont il avoit déja gagné le cœur, par la bouche des gens trompeurs & trompez eux-mêmes, quoiqu'ils ſe donnent pour défenſeurs de la vérité.

Le jeune homme, qui avant ſa ſortie avoit trouvé moyen d'entretenir avec ſa mere commerce de lettres pour la diſpoſer à ſon deſſein, ne manqua pas de l'informer qu'il l'avoit éxécuté, d'abord qu'il ſe vit libre de le faire. La mere qui n'écoutoit que la chair & le ſang, touchée des peines de ſon fils & de ſes propres intérêts, ſe mit en devoir de le rapeller auprès d'elle dans l'eſperance que ſa plume les feroit vivre tous deux, & les retireroit de la miſere dans laquelle ils étoient nez : ce fut le conſeil qu'elle reçut de pluſieurs perſonnes de la Ville, peu ſoumiſes à la condamnation des nouvelles Doctrines, & par conſéquent peu affectionnées aux Freres, quand elle leur montra les lettres de ſon fils. Ils trompérent la mere de la même maniere que le démon avoit trompé ſon fils, en la flâtant que ſa belle main pour écrire, ſeroit pour elle & pour lui une reſſource contre la pauvreté, & qu'elle devoit au plûtôt le preſſer de revenir, pour s'établir dans la Ville & y enſeigner l'écriture.

Pendant ce tems le deſerteur, ſoit par un vrai repentir de ſa faute, ſoit parce qu'il étoit las d'errer çà & là, ſoit qu'il fit une triſte expérience qu'une belle main pour écrire n'exemptoit pas de la faim, & qu'il ne trouvoit que miſeres où il s'étoit promis des treſors : il écrivit une lettre au Frere Supérieur de S. Yon, pour le prier de lui donner à Guiſe une place dans la Maiſon des Freres ; ce qui lui fut accordé, mais le démon ne l'y laiſſa pas long-tems. Accoûtumé à conduire ſes demarches, il lui perſuada une ſeconde deſertion. Cependant le jeune homme errant au gré de ſes deſirs, ne quitta Guiſe que pour demander à venir demeurer dans la Maiſon des Freres de Verſailles, où ſes déréglemens ne lui permirent pas de demeurer long-tems ; car le Frere Directeur qui en apréhendoit les progrès & les ſuites, écrivit au Frere Supérieur, pour le prier de retirer de ſa Maiſon cette pierre de ſcandale : celui-ci ayant rapellé à S. Yon ce jeune dévoyé, dans l'eſpérance de le remettre dans le bon chemin, l'y vit revenir dans la quinzaine de Pâques, tems propre à rentrer en ſoi-même. Comme il y avoit reçû l'eſprit de grace, on fit tout ce que la charité peut inſpirer, pour le reſſuſciter en lui ; mais inutilement : il falut au bout de trois ſemaines, lui ouvrir les portes de ce lieu de ferveur, pour aller tenir une Ecole à Roüen, juſqu'à la Fête de l'Aſſomption ; jour diſoit-il, auquel ſes vœux de trois ans devoient expirer. Je ne ſçai pas pourquoi il penſoit encore à ſes vœux : car à l'entendre, c'étoient des liens d'étoupe faciles à briſer ; ou plûtôt des engagemens chimériques, qu'il ne gardoit que parce qu'il le vouloit bien ; ainſi que gens bien éclairez l'en avoient aſſuré (c'étoient des Apelans ;) mais quoiqu'il en ſoit & qu'il en dit, il paroît que leur déciſion ne le raſſuroit pas, & que ſa conſcience ne pouvoit s'accorder avec leurs ſentimens. Envoyé dans la maiſon de Roüen, il fut prépoſé à une baſſe Claſſe, & il s'en offenſa. Il demanda celle des Ecrivains : mais on la lui refuſa, parce qu'on vouloit lui ôter tout moyen d'avoir des communications au-dehors, par l'entremiſe des grands Ecoliers, & lui faire ſentir qu'on pouvoit ſe paſſer de lui. On avoit deſſein de le tenir dans l'humilité, & de le faire rentrer en lui-même ; mais on n'y réüſſit pas,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

il fit encore plus mal qu'il n'avoit fait ; & à ſes ſcandales, il en ajouta de nouveaux plus grands & plus contagieux, en s'éloignant des Sacremens, en parlant mal des régles, en tenant tête au Frere Directeur, & en rejettant avec mépris ſes avis charitables : ſon dérangement paſſa juſqu'à ſon Ecole ; car quelque talent qu'il eût pour la bien faire, il la négligea. Il paſſoit ſon tems à corriger, & à fraper les enfans, & déchargeoit ſur ces victimes innocentes, ſon mécontentement & ſa mauvaiſe humeur, diſant pour toute raiſon quand il en étoit repris, que cette Ecole ne lui convenoit pas : il joüa ce triſte perſonnage pour les Freres & pour les enfans près d'un mois ; il étoit tems que Dieu abrégeât ce tems de ſcandales, pour le bien des Ecoles, pour la paix de la Maiſon, & pour ſon propre ſalut ; c'eſt ce qu'il fit par un effet de ſa bonté, en frapant le coupable d'une fiévre maligne, qu'aucun remede ne pût arrêter dans ſon progrès. Il fut malade cinq ou ſix jours, mourut enſuite, & fut inhumé à ſaint Yon. Il falut le faire ſans délai, car l'infection inſuportable qu'exhaloit ſon corps, ne permit pas de retarder. Dieu cependant eût pitié de lui, & lui fit la grace de reconnoître ſes égaremens & ſes fautes. Il en fit l'aveu humiliant quand on lui aporta les derniers Sacremens qu'il reçut par la miſéricorde infinie du Sauveur.

Environ huit jours après ſa mort on reçut une lettre foudroyante de la part d'un Magiſtrat de la ville de Troyes, écrite ſans doute à la ſollicitation de la mere du jeune homme dont on parle, dans laquelle il mandoit qu'on ne fut pas aſſez hardi pour le retenir dans la Maiſon, encore moins pour lui permettre de faire des vœux ; que ſi on le faiſoit la Maiſon s'en repentiroit. Il ajoûtoit d'autres menaces qu'il eſt inutile de raporter. Selon les aparences la mere attendoit ſon fils de jour à autre, & toutes les meſures étoient priſes pour ſon établiſſement dans la Ville de Troyes, mais Dieu les déconcerta, plûtôt par un effet de ſa charité que de ſa juſtice. Il ne permit pas au jeune homme pour ſon ſalut, & pour l'honneur de l'Inſtitut, de ſe joüer des vœux de Religion, ni de ſuivre les pernicieux conſeils des gens du parti, qui en avoient autoriſé la tranſgreſſion. On peut aſſez s'imaginer combien la mere fut ſurpriſe, & le Magiſtrat honteux, quand ils reçurent la nouvelle de cette mort ſi peu attenduë.

IV. L'année ſuivante 1731. dans le même mois de Juin, mourut à Dieppe un jeune Frere, un peu avant l'expiration de ſes vœux de trois ans, tems auquel il avoit projetté ſa ſortie, ce qu'on aprit après ſa mort. Il étoit de Baſſe-Normandie, d'où ſes parens l'avoient envoyé en penſion à S. Yon, à l'âge de quatorze ans environ. Touché des bons exemples des Freres qu'il y eût, il en demanda l'Habit après un ſéjour de deux années dans la Maiſon, & il lui fut donné avec l'agrément de ſes parens. Pendant trois ou quatre ans il ſe comporta avec aſſez d'édification, tant dans le Noviciat, que dans les Ecoles de Roüen, & de Calais, où il demeura plus de deux ans. Revenu de cette derniere Ville pour faire les vœux de trois ans, il fut un de ceux qui furent choiſis pour commencer les Ecoles à Dieppe. Ce fut-là qu'à l'âge de vingt ans il commença à ſe déranger, par l'envie de goûter le monde ; maladie ordinaire & ſouverainement dangereuſe à ceux qui n'en ayant, ni connoiſſance, ni expérience, ſe l'imaginent tout autre qu'il eſt : enchanté de l'idée de Babylone que le démon peignoit dans ſon imagination, avec des traits ſi agréables, en lui faiſant accroire qu'il y ſeroit heureux s'il y rentroit. Il ne tarda pas à ſe dégoûter de ſon état, & enſuite à négliger le ſoin de ſa ſanctification, la fidélité aux petites

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

choſes, & la pratique de l'obéiſſance & de la mortification ; négligence qui marche toûjours à la ſuite du dégoût volontaire de ſa vocation ; devenu irrégulier, peu attentif & peu fidéle à ſon emploi, il devint mutin & déſobéiſſant, réſiſtant en face & ſans reſpect au Frere Directeur, quand il lui montroit ſon devoir. Comme le relâchement conduit pas à pas de deſordres en deſordres, ce jeune Frere conçut le deſſein de ſe faire un petit pécule ; mais comme la choſe eſt preſqu'impoſſible chez des gens dont la vie eſt ſi pauvre & ſi éloignée des occaſions, il ſe fit un treſor de milles bagatelles, auſquelles ſon cœur étoit attaché, & qu'il avoit ſoin de cacher & de garder comme choſes précieuſes. Quelque ſoin que pût avoir le Frere Directeur, pour empêcher qu'il n'eût commerce avec les gens du dehors, il entretint relation, & eut des communications ſecrettes avec une Dame de la Ville qui faiſoit ſes meſſages, qui recevoit les lettres qui lui venoient de ſon païs, & qui portoit à la poſte celles qu'il écrivoit à l'inſçû du Frere Directeur ; c'eſt cette femme elle-même qui l'a déclaré après la mort de ce jeune Frere.

De cette maniére il déroba à la connoiſſance de ſes Supérieurs, la relation ſecrette qu'il avoit avec ſes parens, & qui alla ſi loin, que ſon pere vint de Baſſe-Normandie à Dieppe, où il fut logé chez la perſonne dont on vient de parler, pour concerter, ſelon les aparences, la ſortie de ſon fils avec lui. L'execution du projet fut terminée au tems dans lequel finiroient les vœux. Mais Dieu qui en avoit diſpoſé autrement, enleva de ce monde le fils infidéle, avant que le pere fût de retour en ſon païs, par une petite vérole ſortie & rentrée enſuite, malgré toutes les précautions qu'on aporta pour l'empêcher. Il reçût cependant ſes derniers Sacremens, & nous ſouhaitons qu'ils ayent été le ſceau de ſon bonheur éternel.

V. Un autre Frere, après avoir été reçû en 1702. dans le Noviciat qui étoit alors à Paris dans la grande Maiſon, ruë Vaugirard, & l'avoir fait avec édification, fut envoyé à Calais, où ſa ferveur ſe ſoutint pendant quatre ou cinq ans : il n'avoit pas alors grand talent pour les Ecoles ; mais Dieu béniſſoit ſes ſoins, parce qu'il étoit fidele aux régles que le ſaint Inſtituteur a preſcrites pour s'en bien acquitter, ſur tout de parler peu, de tenir un grand ſilence, & de ſe conſerver dans la patience & la tranquilité.

De Calais, envoyé en Provence en 1708. & peu de tems après à Grenoble, il ſe dérangea à un point que les Meſſieurs qui ſoutenoient les Ecoles, le chaſſérent de la Ville. Cependant il y rentra dans l'eſpérance de reprendre ſa place, par le crédit de M. de Montmartin, Evêque de la Ville ; mais il ne pût rien obtenir du Prélat, prévenu par les Meſſieurs dont on vient de parler. Ce nouvel affront l'obligea de prendre la route de Dijon, où il quitta l'habit. Enfin confus de ſa faute, il alla trouver à Marſeille ſon bon pere M. De La Salle, qui etoit un homme de miſericorde, toûjours prêt à pardonner. Il lui fit en effet grace, quoiqu'il ne la méritât pas ; & après l'avoir reçû au Noviciat, il lui rendit l'habit pour l'envoyer à Mende. Là abuſant de nouveau de l'indulgence de ſon Bienfaiteur, il ſortit ſans ordre de cette Maiſon, ſous prétexte qu'il n'en pouvoit pas ſuporter le froid, & alla chez les Freres d'Alais, où il mourut en ſept jours d'une pleuréſie qu'il avoit gagnée en chemin. Sa mort arriva en l'année 1713. Heureux ſi à l'exemple de Jeſus-Chriſt il eût mieux aimé perdre la vie, que l'obéiſſance, ainſi que parle S. Bernard : doublement malheureux par conſéquent d'avoir perdu la vie, & de l'avoir perduë par ſa déſobéiſſance.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Il eſt à remarquer que les cinq Freres dont on vient de parler avoient l'avantage d'être doüés d'un tempérament fort & robuſte ; & quoi-qu'on eſpére que Dieu par ſon infinie bonté leur ait fait miſéricorde, les témoins de leur conduite déréglée, ont pourtant regardé leur mort, arrivée avant trente ans, comme prématurée, & comme un effet de la vengeance de Dieu, qui abrege les jours de ceux qui n'en font pas un bon uſage, & qui n'honorent pas leur Pere, c'eſt-à-dire, leur Supérieur.

CHAPITRE III.

Malheurs qui ont ſuivi & accablé quelques Freres infidéles à leur vocation, après l'avoir honteuſement abandonnée.

L'Année même que M. De La Salle vint s'établir à Paris, un des Freres qu'il laiſſa à Rheims ſous la conduite du Frere Lheureux, fut la duppe du démon, qui le joüa par l'idée d'une plus grande perfection dans une autre Communauté.

Cet homme âgé de plus de 25. ans étoit ſage, dévot, régulier, fervent & généreux dans la pratique de tous les genres de mortification qui régnoient alors dans l'Inſtitut naiſſant ; mais il étoit attaché à ſon ſens ; & c'eſt ce qui fit ſa perte : car ce fut par cet endroit foible que le tentateur l'attaqua, en lui ſuggérant le deſir d'une vie plus parfaite dans un état prétendu plus parfait. L'illuſion étoit groſſiere ; & pour peu qu'il eût voulu comparer la Maiſon où il étoit avec toutes les autres du monde, ſans aucun préjugé, il eût pû reconnoître ſon erreur. En effet, en quel endroit de la terre eût-il pû trouver un plus grand eſprit de pénitence, d'abnégation, de mortification, d'obéiſſance, de pauvreté, d'humilité, d'abjection, d'horreur du monde, de recüeillement, d'Oraiſon, de ferveur ; & par conſéquent de perfection, que là où il étoit ? Où auroit-il trouvé de plus grands exemples de toutes ces vertus, que chez ceux qu'il vouloit quitter ? Où auroit-il pû rencontrer un plus grand Maître dans la vie ſpirituelle, que M. De La Salle, dont la vie Apoſtolique répandoit une ſi grande odeur de Sainteté ? Ceux qui ont lû ſa vie & celle de ſes premiers Diſciples, ſçavent que nous ne diſons rien de trop.

L'envie de changer d'état, ſous prétexte d'une plus grande perfection, étoit donc une illuſion groſſiere. En vain le Frere Lheureux & la mere de celui dont nous parlons, veuve de grande vertu, voulurent-ils la lui faire ſentir : un homme qui s'écoutoit trop lui-même, ne ſe trouva pas diſpoſé à écouter les ſages avis de ſes Supérieurs : ainſi ignorant qu'en s'écoutant, il ouvroit l'oreille à la voix de l'ancien ſerpent ; il lui arriva ce qui arriva à Eve : il ſe laiſſa chaſſer du Paradis terreſtre, ou plûtôt il s'en chaſſa lui-même : car ne pouvant gagner ſur le Frere Lheureux de lui rendre ſes habits ſéculiers ; il s'en alla au grand ſcandale des autres Freres, avec les habits de la Maiſon qu'il renvoya cependant enſuite.

Quelques jours après, preſſé ſoit par les remords de ſa conſcience, ſoit par les inſtances de ſa mere qui eut le cœur percé de douleur de le voir ainſi ſorti, il vint ſe preſenter pour rentrer. Le Frere Lheureux y donna les mains, mais à des conditions propres à réparer le ſcandale qu'il avoit donné, dont l'une étoit de porter trois mois l'habit ſéculier qu'il avoit repris, & de faire l'Ecole avec

cet

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

cet habit. Le deſerteur ſouſcrivit volontiers à toutes les autres conditions ; mais l'orgueil qui étoit ſon vice dominant, ne lui permit pas de ſe ſoûmettre à cette derniere.

L'idée d'un état plus parfait ſubſiſtoit néanmoins encore chez lui, mais ce ne fut pas pour long-tems ; car ſorti de la Ville, & déja en chemin pour aller demander place dans une Communauté de Religieux, il en perdit ſi-bien l'idée & le deſir, qu'il s'engagea au premier Capitaine qu'il rencontra. Ainſi enrôlé il voulut faire marchandiſe de Tabac de contrebande, à la faveur de ſon nouvel état ; mais tout le profit qu'il en tira fut la priſon ; car à ſon entrée dans la premiere Ville ayant été foüillé & trouvé ſaiſi, il fut mis en priſon & méconnu par ſon Capitaine. Voilà l'état de plus grande perfection qu'il trouva. Il étoit propre à abatre ſon orgueil ; auſſi en fut-il étrangement humilié. La miſére lui ayant ouvert les yeux qu'il avoit fermez à la lumiere que lui avoient preſenté ſes Supérieurs, il paſſa de la préſomption dans le deſeſpoir, écrivant à ſa mere qu'il ſe déſeſpereroit, ſi elle ne trouvoit moyen de le délivrer : pour y réüſſir, cette pauvre femme vint en grande hâte aporter cette triſte nouvelle chez les Freres, pour implorer le ſecours de leurs prieres, tandis qu'elle tenteroit tous les moyens imaginables de faire ſortir de priſon cet infortuné fils. Il en ſortit en effet par ſes ſoins, mais ce ne fut que pour aller au tombeau ; car ayant pris feu pour quelques paroles de railleries que lui avoient dit quelques-uns de ſes Compagnons, au ſujet de ſa mauvaiſe avanture, il entra en querelle avec eux, & paya de ſa vie les mouvemens de ſon orgueil offenſé. Il reçut un coup d'épée, qui ne lui donna le tems que de ſe confeſſer à la hâte. J'ai vû cet infortuné lorſque j'étois fort jeune, ajoute celui qui raporte ce fait. Témoin de ſa ferveur, & ſcandaliſé de ſa chûte, j'étois preſent lorſque le Frere Lheureux en fit le recit en pleine Communauté, afin d'inſtruire les autres, & de leur aprendre à profiter de l'infortune de ce malheureux, dont la préſomption cauſa la perte.

Un Frere Servant coupable des mêmes fautes, en trouva le châtiment dans une mort qui fut aſſez ſemblable. Envoyé vers l'an 1720. en la ville de Laon, en Picardie, pour gérer le temporel des Freres, il s'aviſa de mettre en œuvre un ſecret qu'il avoit de guérir les maladies, ſur tout celle du pourpre. Cette fauſſe charité produiſoit deux mauvais effets qui interreſſoient également le bien de la Communauté, & le ſalut de ſon ame. Il négligeoit ſon devoir, ou plûtôt l'abandonnoit, qui étoit le ſoin du temporel de la Maiſon ; & il devenoit un homme tout extérieur, diſſipé & ſéculier, en ſe répandant trop au-dehors.

Pour arrêter le progrès de ce double mal, on l'avertit de ne point ſe donner pour Médecin, & de n'en point faire l'office ; non qu'on voulût priver le public du ſecours de ſon remede, la charité en demandoit la communication ; mais elle ne demandoit pas qu'il allât chez tous les malades qui en avoient beſoin, encore moins qu'il en fit lui-même l'aplication, ſur tout aux perſonnes de l'autre ſexe. Ce dernier article étoit de conſéquence ; la prudence inſpiroit de le défendre : c'eſt ce qu'on fit ; mais le Frere en aparence charitable, & ſuperbe dans la vérité, n'obéit pas ; ainſi il étoit par tout où il ne devoit pas être ; & n'étoit preſque jamais où il devoit être. Je veux dire qu'il étoit toûjours dehors, & preſque jamais dans la Maiſon. La nuit même aſſez ſouvent il étoit abſent ; & quoiqu'envoyé pour le ſervice des Freres, ils étoient les ſeuls à qui il ſe refuſoit.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

Ce desordre étoit trop grand pour être souffert, aussi le Frere Barthelemi se mit-il en devoir de l'arrêter par des défenses reiterées ; mais celui-ci qui avoit mépriſé les défenſes du Frere Directeur, ne tint pas compte de celles du Frere Supérieur : choqué même de ſes ordres, il en ſema par toute la Ville des plaintes qui allérent juſqu'aux oreilles des Magiſtrats, qui le firent venir, & lui ordonnérent de continuër ſans rien craindre. Fort docile à des ordres qu'il avoit ſollicitez lui-même au moins indirectement par ſes plaintes, & que ſon amour propre attendoit, il continua ſon train de vie, & déſobeit ſans ſcrupule à ſes légitimes Supérieurs, pour obeir à ceux qu'il s'étoit choiſis.

L'expédient qui pouvoit arrêter le cours de ſes déſordres, étoit de le retirer de la Maiſon de Laon qu'il dérangeoit, pour l'envoyer dans une autre. Ce parti fut pris : l'obédience lui fut envoyée ; mais on n'y gagna rien ; le prétendu Médecin (c'eſt ainſi que je nomme celui qui en uſurpoit l'office) qui avoit tant de vôgue & de pratique, crut qu'il ſuffiroit de notifier aux Magiſtrats ſon obédience, pour la rendre nulle & vaine. En effet, ſi tôt qu'ils en furent informez, ils lui conſeillérent de quitter ſon état, avec promeſſe d'avoir ſoin de lui. Il ſuivit ce pernicieux conſeil, dont il eut tout le tems après de ſe repentir. Qu'ariva t'il ? le Médecin Frere perdit ſon crédit en ceſſant d'être Frere. Preſque auſſi-tôt qu'il en eut quitté l'habit, on ſe dégoûta de lui. Honteux de lui-même, & mépriſé dans la Ville, il la quitta pour ſe retirer dans un hermitage, où des Bergers qui le haïſſoient, ſans qu'on ſçache pourquoi, le maſſacrérent & exercérent ſur ſon corps des cruautez inoüies.

Si celui qui ſuit apellé Frere Onezime, natif de Chartres, ne trouva pas le châtiment de ſes déſordres dans une mort auſſi tragique, il ne l'avoit pas moins mérité. Si on l'a nommé par ſon nom, c'eſt qu'il ne s'eſt que trop fait connoître par ſes déreglemens devenus publics. On peut même dire ſur ſon compte & à ſon deshonneur, qu'il a porté le ſcandale plus loin que tout autre. Il fut reçû dans la grande Maiſon rue Vaugirard, pres de Paris, à l'âge de 20. ans environ. Sa conduite pendant quelque tems parut aſſez réguliere ; mais vers l'an 1707. il devint un vrai libertin, & ſans ſortir dès-lors de ſon état (ce qui eût été à deſirer,) il commit l'iniquité dans la terre des Saints, qu'il ſoüilla par des actions qui ne demandent que le ſilence.

Le dérangement de celui-ci paroit avoir trouvé ſon principe dans trop de familiarité avec les enfans. Cette familiarité le porta à de mauvaiſes libertez de toutes ſortes, je pourois dire, à de vraïes extravagances. En voici une qui n'a point d'exemple. Badinant avec un de ſes Ecoliers, il lui perça la langue d'outre en outre. Le pere juſtement irrité alla en porter ſes plaintes à M. le Lieutenant du Roi (c'étoit en la ville de Guiſe) qui ayant fait venir les quatre Freres en ſa preſence, leur ordonna de ſortir de Guiſe, pour n'y plus rentrer. Cependant ce Monſieur apaiſé par le Confeſſeur des Freres, qui alla ſe jetter à ſes pieds pour l'obliger de révoquer ſon ordre, en lui repreſentant qu'il n'étoit pas juſte que des innocens portaſſent la peine du coupable, ni que la Ville perdît les avantages ineſtimables des Ecoles charitables, il fit grace aux innocens, & ſe contenta que la punition tombât ſur celui qui l'avoit méritée.

Ce châtiment étoit juſte, & il devoit être ſuivi d'un plus grand ; car M. De La Salle devoit, ce ſemble, imiter cet Officier, & chaſſer de ſa Societé le criminel qui fut chaſſé de la Ville de Guiſe. Si le ſaint Inſtituteur eût ſuivi ce parti, il eût épargné à ſa Communauté de nouveaux ſcandales : mais ſa charité

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

pour les siens, ne lui permettoit pas de donner de ces exemples de sévérité, qui sont cependant nécessaires dans les Communautez, où un membre pourri en gâte d'autres, ou cause au corps un préjudice considérable, en lui faisant une mauvaise réputation. C'est ce qui arriva : M. De la Salle loin de chasser l'étourdi libertin, dont nous parlons, l'employa encore à Paris à tenir une Ecole sur la Paroisse de S. Roch, dont il causa la ruine par une action indigne, dans laquelle il fut surpris. La honte qu'il en conçût lui fit presque perdre l'esprit : il jetta l'habit de Frere qu'il avoit deshonoré, & il s'enfuit, pour se dérober à la connoissance de son témoin qui se prévaloit de la faute d'un seul, pour faire chasser tous les autres Freres, & leur faire perdre un établissement qui subsistoit depuis plusieurs années avec bénédiction. S'il est étonnant que M. De La Salle n'ait point chassé de sa Communauté un homme qui méritoit tant de l'être, lorsqu'il fut chassé de Guise, il est encore plus étonnant qu'il l'ait reçû dans sa Maison après en être sorti, & après avoir été chassé de l'Ecole de S. Roch qu'il avoit scandalisée, & dont il avoit causé l'entiere destruction.

Le libertin rentré demeura ce qu'il étoit & placé à S. Yon, pour avoir soin des Pensionnaires, il deshonora encore une fois son emploi par des pratiques honteuses, lesquelles étant venuës à la connoissance de Monsieur le Grand-Vicaire de Roüen, il donna ordre de le chasser de la Societé ; ce que les Freres exécutérent avec grande joie l'an 1710. dans l'absence de M. De La Salle qui étoit allé faire ses visites.

L'impudent comptant sur la charité sans mesure du S. Instituteur, lui presenta à son retour une Requête pour rentrer ; mais la Requête renvoyée par le saint Homme qui ne vouloit plus rien décider, ni se mêler du gouvernement, à l'Assemblée des Freres qui se tenoit pour lui substituer un Supérieur, fut universellement rejettée.

Le malheureux accablé de miséres, ne sçachant où donner de la tête, se retira dans un Village près de Chartres, pour y tenir l'Ecole, & y mourut en 1720. abandonné de tout le monde, privé des Sacremens, & livré au boureau de sa conscience, comme les Freres de la même Ville l'ont sçû de la bouche de son parent.

La fin d'un jeune homme de Champagne qui quitta l'Institut, ne fut pas plus heureuse. La Providence le conduisit chez les Freres de la maniere qui suit. Un zelé Provençal qui s'apelloit Frere Chrétien, étant revenu de Canada, où son ardente charité l'avoit porté pour s'y consacrer à l'instruction des Sauvages, dans l'emploi de Maître d'Ecole : en étant, dis-je, revenu, dans le dessein de faire une recruë de jeunes gens généreux & de bonne volonté, prêts à passer les Mers, & à aller sur ses traces tenir des Ecoles charitables, sur une terre qui dévore assez souvent ses Habitans, & où l'on court risque de trouver la couronne du martire, trouva le jeune homme dont nous parlons qui se donna à lui avec huit autres. Le Frere Chrétien dans le dessein de les affermir en leur résolution de le suivre en Canada, pour y exercer l'emploi de Maitres d'Ecoles charitables, les mit tous neuf en retraite dans la maison des Freres du Faubourg S. Germain. Il les y laissa même quelque tems, afin de leur donner moyen de faire l'apprentissage de l'emploi auquel il les destinoit ; c'étoit pour eux un grand avantage de s'instruire sous des Maîtres habiles, pour ne pas se trouver neufs dans le métier qu'ils alloient exercer au-delà des Mers.

Le jeune homme dont nous parlons, natif de Champagne, âgé de 22. ans

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

ou environ, pendant le séjour qu'il fit chez les Freres, fut si touché des exemples de vertu qu'il y vit, qu'il demanda une place parmi eux, & l'obtint en 1721. il fut envoyé à S. Yon, où il fit son Noviciat avec édification ; de-là il fut rapellé à Paris pour y tenir les Ecoles ; emploi pour lequel il n'eut presque pas besoin d'aprentissage, car la nature & l'éducation sembloient l'avoir formé pour le remplir. Fils unique d'un Notaire, il avoit été élevé dans la maison Paternelle, parmi les Contrats & les écritures, & en étoit sorti parfait Ecrivain, avantagé de toutes les qualitez de corps & d'esprit qu'on peut desirer dans la vocation des Freres : il étoit né, ce semble, pour en porter l'habit, & en faire les fonctions. Il s'en acquita en perfection la premiere année ; mais son zéle épuisé au bout de ce tems, le dégoût se forma, la négligence dans les exercices suivit, & ce qui fit, selon les aparences, son malheur, il cacha son état & ses tentations au Frere Directeur. Le démon ayant réüssi une fois à fermer son cœur à l'égard de ses Supérieurs, eut bon marché de lui. Ce ne fut pourtant pas d'abord par l'atrait du plaisir, ou d'une vie plus libre qu'il l'attaqua ; ce fut, au contraire, par le plan d'une vie plus solitaire & plus austére. Pour favoriser son dessein, le jeune homme fit des liaisons au-dehors, par le secours des Ecoliers ; il laissa même une fois son Ecole vuide, pour aller postuler chez les Chartreux. Le Frere Directeur s'en étant aperçu, lui dit, qu'il avoit tort de se dérober à ses yeux, pour soliciter l'entrée chez ces Religieux, puisqu'il n'avoit garde d'y mettre obstacle si Dieu l'apelloit, & si on lui ouvroit les portes de cette sainte Maison. Cette ouverture de cœur de la part du Frere Directeur, rouvrit le sien. Là-dessus, ils convinrent d'aller ensemble aux Chartreux, pour parler au Pere Vicaire, qui quelque tems après fut élû Prieur à Paris, & tient encore aujourd'hui cette place à Roüen.

Le Postulant entré dans la chambre de Dom Vicaire, introduisit aussi le Frere Directeur, & le força malgré lui & sa répugnance, d'être present à la visite qui se termina enfin à un refus. En effet, le Pere Vicaire plein d'estime pour l'Institut de M. De La Salle, n'oublia rien pour en inspirer au jeune Champenois, & le retenir dans cette sainte Vocation ; rien de plus touchant que ce que lui dit là-dessus ce bon Pere, mais son Postulant n'en fut point touché.

Voyant la porte des Chartreux fermée pour lui, il ne desespera pas de se faire ouvrir celle de Septfons : dans ce dessein il revint à S. Yon reprendre ses habits, & il prit sa route vers ce célébre Monastére, où il ne resta pas. Errant ensuite au gré de son caprice, il trouva du côté de la Provence une place de Secrétaire chez une personne de grand mérite, à qui il raconta ses avantures en témoignant un grand regret d'être sorti d'une sainte Communauté où il étoit à Paris ; celui-ci touché de son malheur, lui conseilla de faire tout son possible pour le réparer, en tentant de rentrer pour le salut de son ame, dans le saint état qu'il avoit si imprudemment quitté.

Le jeune Champenois docile à ce sage conseil, le suivit, & écrivit à Marseille au Frere Supérieur, pour le suplier de lui rendre dans l'Institut une place qu'il ne méritoit plus. Celui-ci lui ayant fait une réponse favorable & lui ayant mandé de venir faire une Ecole, il rentra une seconde fois dans le lieu de salut, mais il n'y put rester qu'une année. Loin de changer de cœur & de conduite, il se dérangea avec plus de licence & moins de scrupule.

Lorsqu'il étoit dans une si funeste disposition, il aprit la mort de son pere. Cette nouvelle le détermina à quitter encore une fois le saint état qu'il avoit

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

embraſſé. De retour en ſon pays, il ſe maria, & il exerça la charge de ſon pere juſqu'à l'année 1728. ou 1729. mais pour ſon malheur, car ayant fait de fauſſes ſignatures, ſur le bruit qu'on le recherchoit, il s'enfuit à Paris pour ſe dérober aux pourſuites des Parties interreſſées ; mais il y fut pris & condamné à être pendu à la Gréve : terme fatal où le conduiſit l'illuſion d'un état plus parfait, châtiment viſible d'une ſainte vocation trahie & mépriſée, malheur qui tira naiſſance d'un cœur fermé à ſes Supérieurs.

Nous pouvons raporter ici la fin deſaſtreuſe d'un Frere Servant, qui pendant pluſieurs années a fait l'office de Jardinier à S. Yon, & que M. le Premier Préſident de Pontcarré le Pere, qui venoit ſouvent en cette maiſon pour prendre l'air, aimoit à cauſe de ſa ſimplicité & de ſa piété.

Il étoit fort vigoureux & d'un grand travail, & rendit de grands ſervices manuels depuis l'année 1707. qu'il fut reçû juſqu'à ſon évaſion. Fervent, régulier, mortifié, homme d'oraiſon pendant huit à neuf ans, il couroit à grands pas dans la voye de la ſainteté, & il y ſeroit parvenu, ſi la malice du tentateur ne l'en eût détourné par l'idée d'une plus grande perfection.

Son eſprit ſaiſi de cette illuſion, il donna en s'écoutant trop, & trop peu ſes Supérieurs, dans le fanatiſme le plus groſſier & le plus outré. Les Grenades, les ſaints François de Sales, les Rodriguez, les Pere Saint-Jure, & autres ſemblables Auteurs d'une Doctrine ſi pure, ſi ſûre, ſi ſolide, & ſi univerſellement aprouvée dans l'Egliſe, ne contenoient à ſon avis, que l'alphabet de la vie ſpirituelle, que les premiers élémens de la vertu. Où croyoit-il donc en trouver la moüelle & la ſubſtance ? dans Malaval, & dans d'autres Livres de Quiétiſtes condamnez.

Cette fauſſée idée de ſpiritualité, en trompant ſon eſprit, flâta ſon cœur de préſomption & de la bonne opinion de lui-même ; enyvré de ſon mérite prétendu, des graces de diſtinction dont il s'imaginoit être favoriſé, & de l'état de perfection où il ſe plaçoit, ſes Freres, ſes Supérieurs, M. De La Salle lui-même, qu'il ne regardoit que comme gens d'une vertu commune, peu éclairez dans les voyes de Dieu, & incapables de conduire un homme tel que lui, tomboient ſous ſon mépris. Il en faiſoit peu de cas, auſſi-bien que de leurs avis.

Cet homme élevé, à ce qu'il s'imaginoit, au comble de la perfection, n'avoit garde de prendre conſeil. Je ne ſçai s'il croyoit qu'il y eût ſur terre un homme capable de lui en donner. Ceux qui ſe hazardoient à lui en inſpirer pour le ramener en ſon bon ſens, n'attiroient que ſon indignation & des regards mépriſans. Choqué, & comme ſcandaliſé de ce qu'ils oſoient offrir leurs lumieres à un homme illuminé & guidé par l'eſprit de Dieu même, il témoignoit avoir pitié de leur préſomption, & honoroit en lui-même une vertu qu'ils n'honoroient pas aſſez.

En regardant ainſi de haut en bas ſes Freres, il ne voyoit rien en eux & en leur état, que de petit. L'enflure de cœur le rendant critique, il fit hautement des plaintes de ce que la vie des Freres n'étoit pas plus auſtére, ni leurs oraiſons plus longues. Cette folle idée le porta à des jeûnes outrez ; il ne mangeoit preſque point, ce qui acheva de lui rendre le cerveau creux, & d'en faire le joüet du démon.

La maiſon des Chartreux prés de Roüen, étant proche de celle de S. Yon, ce voiſinage inſpira à notre fanatique l'idée d'y entrer. Il voulut donc poſtuler chez les Chartreux, & on le lui permit ; mais il en perdit le deſir & le goût

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

d'abord qu'on lui eut dit, qu'il y trouveroit moins de tems à conſacrer à l'Oraiſon, qu'il n'en avoit à S. Yon. Il donnoit au démon trop beau jeu, pour que ce malin eſprit n'en profitât pas. Le tentateur l'ayant amené ſi proche du précipice qu'il lui cachoit, ne manqua pas pour l'y précipiter, de lui ſuggérer l'éloignement des Sacremens.

Le nouveau Stilite au-deſſus des pratiques communes, au-deſſus des devoirs ordinaires de Religion, au-deſſus des exercices réglez de Communauté vivant au gré de ſes idees, ne venoit plus au Refectoire, n'aprochoit plus des Sacremens, & ne ſuivoit plus la Communauté. Perſuadé que l'Oraiſon lui tenoit lieu de tout, & que le contemplatif ne doit pas ſe diſtraire de ſon union à Dieu, par un aſſujettiſſement aux loix communes qui gênent l'eſprit de Dieu, il ſe retiroit jour & nuit dans la tour du jardin, pour y continuer ſon prétendu commerce avec Dieu.

Monſieur De La Salle & les Frères voyoient avec douleur ce fanatique courir après des fantômes de perfection, tandis qu'il en abandonnoit la vérité, tandis même qu'il ſe précipitoit vers ſa perte ; mais ils ne pouvoient l'empêcher ; ni eux, ni d'autres perſonnes qu'on apella pour guérir cet eſprit bleſſé, ne purent rien gagner ſur un homme que l'eſprit d'orgueil avoit aveuglé, & qu'il joüoit.

A quoi aboutit donc le ſyſtême d'une vie ſi parfaite ? à ſauter la nuit pardeſſus les murs. C'eſt ce que fit ce faux illuminé peu après la mort de M. De La Salle. Que devint-il ? après avoir erré çà & là pendant quelque-tems ; il ſe donna chez des Religieuſes pour être leur jardinier, & y mourut l'année étant à peine écoulée ſous les mains des Chirurgiens, tandis qu'ils lui coupoient les jambes. Il les avoit laiſſé géler de froid pendant la rigueur de l'Hyver, & avoit négligé les remédes qui pouvoient les guérir. Cette négligence cauſa la cangréne, & rendit le mal incurable ; ce fut donc néceſſité pour lui ſauver la vie, de lui couper les jambes, mais il ne put ſoutenir une ſi cruelle opération. Il faut convenir que ce pauvre abuſé mérite nos larmes plus que tout autre. Il avoit commencé en Saint, & il auroit fini en Saint, s'il eût pû ſe conſerver dans une baſſe opinion de lui-même, dans une obéïſſance aveugle, & dans une confiance filiale fondée ſur une vive foi à l'égard de ſes Superieurs.

Ce qui eſt arrivé à un jeune homme natif de Grenoble, eſt un autre exemple de la juſtice divine. Après avoir fait ſon noviciat à S. Yon, il fut envoyé tenir une Ecole à Troïes. Dès-lors il ne montra pas grande ferveur ; car au lieu de benir Dieu de la fatigue du voyage, il ſe laiſſa aller au murmure. Revenu à S. Yon après avoir tenu les Ecoles à Troïes juſqu'en 1728. pour y faire les vœux de trois ans, ſa miſſion le plaça dans la Maiſon des Freres de Laon.

La tentation aſſez ordinaire dans les néophites de l'Inſtitut, dont le démon ſe ſert pour porter les foibles à la deſertion de leur état par des eſperances de fortune, ou d'un ſort plus heureux dans le monde, je parle de la paſſion de devenir habile écrivain, entama ſon dérangement, & le diſpoſa à la deſertion. Il demanda du tems pour s'éxercer à l'écriture ; mais le Frere Directeur qui pénétra le motif de ſa demande, n'eut garde de l'accorder. La peine que le jeune homme conçut de ce refus, lui rendit ſi odieuſe la maiſon des Freres, qu'il s'enfuït. Mais dépourvû d'argent, & ne ſçachant ou donner de la tête, il alla de porte en porte chez la plûpart des Chanoines chercher par le recit de ſes peines imaginaires, & des contes de ſa façon, à leur faire compaſſion & à ſe pro-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

curer quelques ſecours. Il n'obtint qu'en partie ce qu'il vouloit ; car ces charitables Chanoines, au lieu de lui prêter la main pour s'en aller, le ramenérent, quoique avec aſſez de peine à ſa Communauté, & pour le ſatisfaire, ils engagérent le Frere Directeur à condeſcendre à ſes deſirs qui étoient de s'éxercer à l'écriture.

Voilà le premier degré que le Dauphinois ſe fit pour deſcendre à ſa perte. Il ne tarda pas long-tems à en mettre d'autres. Quoiqu'il eût un rare talent pour les Ecoles, on ne pouvoit compter ſur lui, parce que ſon irrégularité & ſon dérangement faiſoient demander aux Freres Directeurs ſon changement, ou qu'il le demandoit lui-même, s'ennuyant par-tout ; ainſi il erroit d'Ecole en Ecole, ne pouvant ſe plaire dans aucune, & les Supérieurs ne pouvant l'y fixer. L'expérience l'aprend, qui ne contente pas Dieu, devient auſſi mécontent de ſoi-même, & mécontente enſuite ceux avec qui il a à vivre. De plus, le mécontentement dans l'état ne manque guére de conduire à la deſertion, cela eſt naturel ; & ſans une eſpéce de miracle, cela ne peut guére arriver autrement dans les maiſons où la ſortie eſt encore libre.

Ainſi le jeune homme en ſe promenant de maiſon en maiſon, promenoit ſes inquiétudes & un deſir ſecret de ſortir. Ce deſir ainſi commencé, voulut éclore de tems en tems ; mais il fut arrêté, tantôt par les lettres du Frere Supérieur, tantôt par les remontrances d'un ſage Séculier. Celui-ci ayant la confiance du Dauphinois qui lui montroit les lettres du Frere Supérieur, charmé de ce qu'il y lut, mit en œuvre & les expreſſions touchantes, & les raiſons fortes qui y étoient pour retenir dans ſa vocation celui qui la vouloit quitter. Il alla même juſqu'à lui dire en preſence de deux autres Freres, qu'il périroit infailliblement, s'il ne ſuivoit pas des avis ſi ſages donnez par la bouche de Dieu même. Si le jeune homme fit alors quelque effort pour les ſuivre, il n'en fit ni aſſez, ni aſſez conſtamment : la vie qu'il menoit chez les Freres, étoit ſi différente de celle après laquelle il ſoupiroit, qu'il ne pouvoit la ſuporter long-tems. Il avoit en horreur la pauvreté & la mortification, & même toutes les vertus. Je ne puis, diſoit-il, garder une pauvreté ſi grande, ni faire tant d'oraiſon. J'ai le corps tout briſé quand j'en ſors. Le Chapelet ſur tout lui étoit inſuportable. Senſuel & ami de ſon corps, il ne pouvoit ſouffrir le moindre froid ſans éclater en plaintes. Comme la ſenſualité n'a pas dequoi ſe ſatisfaire à la table des Freres, il n'en ſortoit jamais ſans murmurer ; deſorte qu'il ſemble que c'étoit de lui dont vouloit parler le Prophête, quand il dit : *Ces gens-là ne manquent pas de murmurer, ſi on manque de contenter leur ſenſualité.* Il étoit par conſéquent grand tems pour lui & pour la Societé, qu'il laiſſât ſa place à un autre, & qu'il abandonnât un Inſtitut dont il n'avoit jamais bien pris, ou dont il avoit perdu l'eſprit par ſes infidélitez.

Il le fit à Dijon en 1732. après avoir obtenu du Frere Directeur, qui ne connoiſſoit pas l'homme, une atteſtation de vie & de mœurs, & l'argent néceſſaire pour faire le voyage de Grenoble ; mais au lieu de faire route vers cette Ville, il prit le chemin de Troyes qu'il concertoit ſecrettement depuis long-tems. Il y arriva dépoüillé par les voleurs. Le ſtratagême qu'il inventa pour réparer ſa mauvaiſe fortune, fut d'aller chez tous les bienfaiteurs des Freres qu'il connoiſſoit, & chez les Ecoliers à qui il avoit ſervi de Maître, faire compaſſion & implorer la charité ; il le fit avec tant de ſuccès, qu'il amaſſa une ſomme de 150. liv. qui lui ſervit, par le conſeil & la protection d'une perſonne attachée à la

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

nouvelle Doctrine, à s'établir & à tenir Ecole dans la Ville à la face des Freres, après en avoir obtenu la permission à l'Evêché. Ce fut pour lui un triomphe, mais il fut bien court. Son établissement si heureux en aparence, lui procura un mariage selon les mêmes aparences encore plus heureux, mais en effet très-malheureux.

Ce mariage se fit à Troyes avec une fille, qui en lui aportant 900. liv. pour dot, lui aporta le caractére, les mœurs, & l'humeur d'une fille qui avoit perdu son honneur, & qui avoit eu deux enfans. Ce fut, ce semble, la justice divine qui permit cette alliance pour punir deux coupables l'un par l'autre; à peine le Sacrement fut-il célébré, que la femme saisie de dégoût & d'aversion pour celui qu'elle venoit d'épouser, s'enfuit pour faire divorce avec lui, en emportant toute l'argenterie du Cuisinier, qui aparemment préparoit le repas des nôces. Le mari qui avoit perdu sa femme aussi-tôt qu'elle s'étoit donnée à lui, fit tant de recherches & même au son de la Trompette, qu'il la retrouva & l'amena chez lui; mais il ne la garda que peu de jours, tremblant & si saisi de la peur de mourir de la main de sa nouvelle épouse, qu'il fit coucher chez lui un garçon Chaudronnier. Ainsi en croyant avoir mis chez lui sa femme dans une espéce de prison, il s'y trouva lui-même : mais la captivité réciproque ne dura que douze jours; car la femme ayant fait un paquet de toutes ses hardes & de tout ce qui put tomber sous sa main, le quitta pour la seconde fois; disant pour raison, que son mari étoit possédé du diable, & qu'elle ne pouvoit demeurer avec lui. Et pour mettre entre lui & elle un éloignement suffisant pour lui ôter toute esperance de la revoir, elle s'enfuit à Paris; mais là, changeant d'idée, elle conçut le dessein de s'en défaire en le faisant renfermer par le crédit de personnes puissantes qu'elle avoit servies. Ainsi elle lui écrivit pour l'engager à la venir trouver : or c'est ce qu'il n'eut garde de faire, persuadé qu'elle ne cherchoit qu'à lui joüer un mauvais tour.

La justice divine ne borna pas-là le châtiment à l'égard d'un homme qui avoit tant abusé de ses graces. Tous ses Ecoliers le quittérent, & pour comble d'infortune, ceux qui avoient travaillé à le débaucher, l'ayant engagé à joüer aux cartes, il y perdit en une nuit quarante écus. Alors au desespoir de son sort, comme si la misere ne fut pas venuë l'accüeillir assez-tôt, il courut au-devant d'elle, en donnant pour quatre-vingt écus, tout ce que sa femme lui avoit aporté qui étoit de la valeur de 900. liv. Honteux ensuite & de sa conduite & de ses infortunes, il fit une éclipse, & ne parut plus, laissant tout le monde dans l'admiration de la vengeance de Dieu sur ce malheureux.

Je ne finirois pas, si je voulois raporter la fin malheureuse de quantité d'autres, qui ont lâchement abandonné la Société des Freres des Ecoles Chrétiennes : pas un seul presque qui ait trouvé dans le monde ce qu'ils y étoient allez chercher. Ils croyoient y trouver une vie plus libre, ou un sort plus heureux, & ils n'y ont trouvé que la misere & les chaînes d'une femme chargée d'enfans; malheureuse elle-même, & propre à les rendre plus malheureux.

Si on a fait attention sur la conduite de ceux dont on vient de dépeindre les malheurs, on trouvera que leur desertion a eu un de ces deux principes, l'abus des graces, le desir d'une vie plus douce. L'abus des graces a conduit à leur perte quelques-uns de ceux dont nous venons de parler, & un grand nombre d'autres dont nous ne parlons pas. Comment ? pas à pas, par degrez, insensiblement,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

blement. Le premier degré de leur chute a été le relâchement ; le second, le mepris des petites choſes ; le troiſiéme, l'infidélité aux régles ; le quatriéme, le défaut de candeur & d'ouverture de cœur aux Freres Directeurs & Supérieurs ; le cinquiéme, l'indocilité à ſe laiſſer conduire, qui venoit du manque de foi à regarder Jeſus-Chriſt en ſes Supérieurs. Le ſixiéme, l'éloignement des Sacremens & le dégoût des exercices de piété. Quand le démon a mené pas à pas un Frere juſques-là, il a bon marché de lui, il lui fait faire une courſe rapide dans l'impiété, dans le dégoût de ſa vocation ; & achéve enſuite ſa perte par des ſcandales réiterez dans la maiſon de Dieu, qui aboutiſſent tôt ou tard à la deſertion, qui enfin eſt preſqu'infailliblement ſuivie d'une extrême miſere & de l'abandon de Dieu.

L'autre principe de la chute de pluſieurs, eſt le deſir d'une vie plus douce & plus heureuſe dans le ſiecle. L'eſprit malin attaque par cette tentation deux ſortes de gens bien diférens. Les premiers ſont les jeunes gens que l'Eſprit ſaint pouſſe de bonne heure dans une heureuſe retraite pour mettre à l'abri leur innocence, ou du moins pour y préſerver leurs ames de la corruption du ſiécle, tandis qu'elles ne ſont point encore en proye aux vices & aux paſſions. Ceux-là, quand ils commencent à ſe relâcher, deviennent peu à peu ſuſceptibles des attraits du monde qu'ils ont ſi heureuſement quitté. Comme ils n'en ont ni connoiſſance, ni expérience, ils ſe l'imaginent tout autre qu'il n'eſt. L'idée de ce bonheur imaginaire qu'ils ont perdu en le quittant, les fait gémir de n'y pouvoir plus prendre part. Ce regret les dégoute enſuite de leur ſainte vocation, & leur aprend à ſoupirer après le ſiécle que le démon leur repreſente, comme une eſpece de Paradis terreſtre. Le tentateur les élevant alors en eſprit ſur une haute montagne, ſemble leur montrer comme à Jeſus-Chriſt les Royaumes de la terre, leur gloire, leurs richeſſes & leur felicité, & leur dit : Je vous en ferai part, ſi vous voulez quitter votre état, & me ſuivre dans les régions des plaiſirs.

Le cœur d'un jeune homme étant une fois ouvert à ce deſir, il ne penſe plus qu'aux moyens de le remplir. Ce moyen lui paroit être entre ſes mains ; il eſt habile Maitre d'Ecole, habile Maître Ecrivain. Il n'a qu'à ſortir de l'Inſtitut, il trouvera par tout où il voudra s'établir, une foule d'Ecoliers qui lui payeront argent comptant des ſervices qu'il rend gratuitement dans les Ecoles charitables ; ſon talent en lui faiſant de la réputation, le mettant à ſon aiſe, le mettra en état de trouver un mariage avantageux : voilà ce que le démon ne manque pas de lui répéter.

Dans l'idée de cet échange d'une vie pauvre, mortifiée, retirée, avec une vie douce & heureuſe, s'il ne ſçait pas encore parfaitement écrire, il s'attache à l'aprendre, néglige tous les autres exercices pour ſe livrer à celui là ; extorque par des importunitez réitérées la permiſſion d'y employer des tems conſacrez aux choſes ſaintes, ou l'a prend, ſi on la lui refuſe, ou murmure, ſe plaint, ſe chagrine, s'il ne peut ſe ſatisfaire ſur cet article.

Enfin eſt-il devenu ce qu'il deſiroit, habile Maître dans l'écriture, il ſe hâte de ſortir. Il croit trouver à la porte des Freres ſa fortune. Il s'imagine déja mettre le pied dans le jardin d'Eden. Eſt-il ſorti, il n'eſt pas long-tems à ſe deſabuſer & à reconnoître ſon erreur. Les miſeres qui l'accuëillent & les malheurs qui l'accablent, lui ouvrent enfin les yeux, mais trop tard, pour voir qu'en courant après le fantôme d'une vie plus heureuſe, il a perdu les douceurs véri-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

tables du service de Dieu, & n'a trouvé que la réalité des maux de la vie presente.

Les autres qui courent au même malheur par une autre voye, sont ceux qui venus dans l'Institut dans un âge qui leur a donné le tems de faire experience du monde, & d'en contracter les vices & le maudit esprit, ne travaillent pas assez à s'en défaire dans un Noviciat, & ne se donnent pas à Dieu au degré que la sainteté de leur vocation le demande, & que la grace les en sollicite : ou qui après l'avoir fait quelque-tems, s'en lassent & s'ennuyent de se voir obligez à se faire une continuelle violence.

Alors tentez de se mettre plus au large, & de chercher en cette vie le Paradis qu'ils attendoient en l'autre, ils écoutent l'ancien serpent qui ne manque pas de leur dire qu'ils ont un moyen de se délivrer de captivité, & de passer de la pauvreté dans l'aisance, d'un état de pénitence & de mortification dans un état de joye & de plaisir ; que ce moyen est de sortir, de s'établir & de chercher leur fortune au bout de leur plume.

Sont-ils sortis ; celui qui leur avoit montré le monde avec sa gloire & ses plaisirs, les laisse en proye à la misere, & se mocque d'eux, quand il les voit sur le fumier. A peine y en a-t'il quelques-uns de tous ceux-la dont on n'ait vu les uns mandier leur pain, les autres coucher dans un grenier sur de la paille ; plusieurs abandonnez à leur mauvais sort dans une chaumiere où tout manque & où l'on ne voit que les quatre murailles, avec une femme & quatre ou cinq enfans presque tous nuds ; portant ainsi, si je le puis dire, les armes de la Justice Divine, & les marques de l'abandon de Dieu. Malheureux lors qu'après s'être dérangez, ils restoient dans l'Institut, parce que l'idée d'une vie plus douce & le desir de faire fortune dans le monde, leur en rendoit la vie ennuieuse, dégoûtante, insuportable, & qu'ils avoient perdu l'esprit, la grace, & l'onction de leur vocation. Encore plus malheureux après leur sortie, parce que Dieu les laisse en proye à la pauvreté & aux autres miseres de la vie, au milieu d'une famille qui semble à tous momens leur reprocher leur infidelité, & leur montrer la vengeance que Dieu en tire, dans l'état pitoyable où elle est réduite.

Un jeune homme de Paris âgé de 15. ans, s'étant opiniâtré à sortir de l'Institut deux ans après y être entré, malgré les remontrances de ses Superieurs & de sa tante, femme fort vertueuse, crut trouver une vie plus douce en se mariant ; mais il se trompa ; car la femme qu'il prit, conçut un dégoût de lui si furieux & une aversion si grande, qu'elle le quitta au bout de six semaines, sans qu'il ait été jamais possible de les réünir ensemble. C'est lui-même qui en a fait la déclaration à un Frere qu'il rencontra dans les ruës de Paris : l'ayant tiré à l'écart, il lui dit : *Je suis un tel, faites prier pour moi, j'en ai grand besoin, j'ai quitté votre Communauté, je ne suis pas à m'en repentir. J'en fais une terrible pénitence, Dieu m'en punit de la bonne maniere.*

Un autre sorti dans l'esperance que ses parens lui trouveroient fortune, & s'en voyant abandonné & mépriſé, perdit l'esprit.

Un novice fils d'un Chirurgien de Paris, au sortir de 6. Yon, ayant pris parti dans le service du Roy, se vit condamné aux Galeres en qualité de Déserteur. Il y avoit douze ans que le pauvre malheureux expioit cette double faute, lorsque M. De La Salle étant allé à Marseille, le saint homme touché de compassion travailla à sa délivrance, & y reüssit.

Il n'y a pas long-tems, puisque le fait arriva vers l'année 1730. qu'un jeune

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

homme de 18. ans, bon Maître d'École, ayant voulu après deux ou trois ans de Communauté retourner au ſiécle vers la Fête de Pâques, tua un homme le jour de la Fête du Saint Sacrement en tirant un coup de fuſil lorſqu'on faiſoit la Proceſſion. Ce malheur l'ayant obligé de prendre la fuite, il fut pendu en effigie.

N'en voilà que trop pour montrer les malheurs qui ſuivent ceux qui abandonnent une ſi ſainte Vocation.

Les exemples funeſtes dont nous venons de faire un recit abregé, ſerviront à affermir les chancelans, à ouvrir les yeux à ceux qui ſont tentez ſur cet article, à inſpirer de la conſolation à ceux qui y ont toûjours été fermes; & enfin, à mettre dans le cœur & la bouche de tous, des loüanges & des actions de graces pour remercier la bonté Divine, de les avoir apellez à un ſi ſaint état.

FIN.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

TABLE

Vies de quelques Freres de l'Inſtitut des Ecoles Chrétiennes, morts en odeur de Sainteté.

Avant-propos. Page 1

Abregé de la Vie du Frere Barthelemi, premier Supérieur Général de la Societé des Freres des Ecoles Chrétiennes, après M. De La Salle. 3

CHAP. I. *Qui contient l'hiſtoire de la Vie du Frere Barthelemi.* 4

CHAP. II. *Les vertus du Frere Barthelemi.* 29

Frere Paris, dit, *Frere Joſeph.* 69

Frere Jean-Henry. 71

Frere Dominique. 76

Frere Loüis. 80

Frere Staniſlas. 85

RELATION *de pluſieurs choſes qui n'ont point trouvé place dans l'hiſtoire de la Vie de M. De La Salle, & de ſes premiers Diſciples, fort inſtructives & fort touchantes.* 96

CHAP. I. *Quelques faits particuliers propres à montrer le ſoin que la divine Providence prend des Ecoles Chretiennes.* 97

CHAP. II. *Morts précipitées dont Dieu paroit avoir puni dans l'Inſtitut quelques Freres diſcoles & irréguliers.* 104

CHAP. III. *Malheurs qui ont ſuivi & accablé quelques Freres infidéles à leur Vocation, après l'avoir honteuſement abandonnée.* 113

Fin de la Table.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

APROBATION.

J'Ai lû cet Abregé de la Vie de quelques Freres de l'Inſtitut des Ecoles Chrétiennes, morts en odeur de ſainteté; qui eſt la ſuite de la Vie de Monſieur DE LA SALLE, *que j'ai approuvé par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux: Et je n'ai rien trouvé dans cet Abregé, qui ne ſoit très-édifiant, & qui ne recommande beaucoup la ſainteté & la Religion de Monſieur* DE LA SALLE, *ſi connu dans le Public par l'Inſtitution des Ecoles Chrétiennes.*

En Sorbonne, ce 16. Août 1734.

DE MARCILLY.

Les Exemplaires ont été fournis.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

RELATION

De la maniere dont le Corps de feu Monſieur DE LA SALLE, *inhumé dans la Paroiſſe de Saint Sever, Fauxbourg de Roüen, a été tranſporté le* 16 *Juillet* 1734. *chez les Freres des Ecoles Chrétiennes, dans leur Egliſe nouvellement bâtie & dédiée au* SAINT ENFANT JESUS.

CE ne fut pas ſans grande peine, que les Freres virent ſortir il y a quinze ans hors de chez eux le Corps de Monſieur DE LA SALLE après ſa mort, pour être inhumé dans la Paroiſſe de Saint Sever. Ce précieux Dépôt leur apartenoit comme à ſes Enfans, comme à ſes Diſciples, & comme à ſes Héritiers.

Mais qu'euſſent-ils fait pour le garder? Ils n'avoient alors ni Lettres Patentes, ni Bulles. Ils n'étoient encore ni Religieux, ni autoriſez à faire Corps de Communauté. Leur Chapelle étoit ſi petite & ſi caduque, qu'il n'y avoit pas d'aparence d'y pouvoir placer avec honneur le Corps du pieux Inſtituteur.

D'ailleurs, M. le Curé de Saint Sever, qui ſçavoit eſtimer la vertu de M. DE LA SALLE, qu'il regardoit comme ſon Paroiſſien, n'étoit pas diſpoſé de ſe déſſaiſir de ſon Corps mort; il l'enterra donc dans ſa Paroiſſe avec tout l'apareil qu'il pût, au pied de l'Autel d'une de ſes Chapelles, & afin de ne point confondre le Corps du pieux Défunt avec d'autres, & rendre à ſa Mémoire l'honneur que ſa vertu ſembloit mériter; il le fit couvrir d'une Tombe de pierre, où l'Epitaphe qu'il y fit graver, annonçoit celui dont le Corps repoſoit en ce lieu.

Dés-lors les Freres doublement affligez de la perte qu'ils venoient de faire de leur vertueux Pere que la mort leur avoit ravi, & de la perte des précieuſes dépoüilles de ſon humanité, penſoient à les faire revenir chez eux, & à ſe remettre en poſſeſſion d'un Treſor qu'ils croyoient leur apartenir.

Mais comment y réüſſir? Il n'y avoit pas même d'aparence. Ils trouvoient trois obſtacles à leurs pieux deſirs, preſqu'inſurmontables. La diſpoſition de M. le Curé, qui étoit bien aiſe de conſerver un ſi précieux Dépôt dans ſon Egliſe, étoit le premier. Leur pauvreté extrême en étoit un autre encore plus difficile à lever. Leur Etat qui n'étoit alors ni bien formé, ni bien aſſûré par le défaut de Lettres Patentes du Roi & de Bulles de Rome, en étoit un troiſiéme & plus difficile à vaincre.

Mais l'amour trouve-t-il rien d'impoſſible? N'eſt il pas, ſelon les termes de l'Ecriture, auſſi fort que la mort? Il pouſſa les Freres à tout tenter pour ravoir le Corps de M. DE LA SALLE, & il leur fit eſpérer contre toute eſpérance de s'en mettre en poſſeſſion. D'ailleurs la parole que le pieux Inſtituteur avoit donnée peu avant ſa mort, qu'en peu la Maiſon de Saint Yon deviendroit fleuriſſante, les anima. Pour réüſſir dans leur deſſein, il falloit obtenir du Prince des Lettres Patentes, afin d'aſſûrer leur Etat & obtenir de Rome une Bulle d'Aprobation de leurs Regles & de leur Inſtitut.

Ils y travaillérent, & Dieu favoriſa en peu de tems leur deſir au-delà de toute

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

attente. Ces deux premiers obſtacles levés, le troiſiéme ſuffiſoit pour faire avorter leurs pieux deſſeins ; car leur pauvreté ne leur permettoit pas d'entreprendre le Bâtiment d'une Egliſe. Cependant, pleins de confiance en la divine Providence, dont leur ſaint Inſtituteur avoit reçu des ſecours miraculeux tant de fois pendant ſa Vie, ils en formérent le deſſein à la ſollicitation du Frere Timothée leur Supérieur.

L'entrepriſe éxécutée en peu de tems (avec un ſuccès qui n'étonne pas moins les Freres eux-mêmes, que les Habitans de la Ville de Roüen) & tout diſpoſé pour recevoir les Oſſemens de M. DE LA SALLE, le Supérieur des Freres prit les plus juſtes meſures pour les faire tranſporter avec honneur de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Sever, dans le Caveau de leur Egliſe préparé pour cet effet.

Pour rendre la Cérémonie plus ſolemnelle, aprés avoir obtenu le conſentement de M. le Curé, il falloit engager Monſeigneur l'Archevêque à faire lui-même la Cérémonie, ou à envoyer un des Grands-Vicaires la faire en ſon nom, inviter un grand nombre d'Eccléſiaſtiques à y aſſiſter, & prier les Premiers de la Ville de l'honorer de leur preſence.

Le Frere Supérieur eut une pleine ſatisfaction ſur tous ces articles. M. le Curé de S. Sever ſe prêta de la meilleure grace du monde aux pieux deſirs des Freres ; il alla même au-devant de leur demande, en leur offrant de ſon propre mouvement d'accomplir la promeſſe qu'il leur avoit faite pluſieurs fois de leur rendre le Corps de leur pieux Inſtituteur, quand ils le voudroient : Bien plus, les Treſoriers de la Paroiſſe voulant remuër & mettre obſtacle au tranſport du Corps de M. DE LA SALLE, il les en empêcha, & leur déclara qu'en vain ils voudroient y former opoſition ; que s'agiſſant d'exhumation (Cérémonie purement Eccléſiaſtique) ils n'avoient nul droit de l'empêcher, ſur-tout aprés le conſentement de Monſeigneur l'Archevêque & le ſien ; qu'enfin, s'ils s'aviſoient de s'y opoſer, ils s'expoſoient à l'indignation des Puiſſances, & à la confuſion de voir la choſe accomplie malgré eux.

En effet, Monſeigneur le Premier Préſident avoit reçû une Lettre de Monſeigneur de Pont-Carre ſon Pere, ci-devant Premier Préſident du Parlement de Normandie, qui le prioit d'apuyer le deſir des Freres, & il y étoit diſpoſé de lui-même.

Monſeigneur l'Archevêque à qui les Freres avoient preſenté une Requête ſur ce ſujet, y avoit conſenti.

Lors donc qu'il n'y eut plus rien à craindre ſur ce ſujet, Monſeigneur le Premier Préſident & autres Préſidens à Mortier furent ſupliés, auſſi-bien que Monſieur l'Intendant, Monſieur le Procureur Général, Monſieur le Doyen de la Cathédrale, & autres Perſonnes de diſtinction, d'aſſiſter à la Cérémonie : ce qu'ils promirent.

Meſſieurs les Curés de S. Maclou, de S. Vivien, de S. Godard, de S. Eloy, qui ont des Ecoles des Freres ſur leurs Paroiſſes, furent priés d'y amener leur Clergé ; On engagea auſſi Meſſieurs les Supérieurs des Séminaires de S. Vivien & de S. Nicaiſe, auſſi-bien que pluſieurs autres Curés, d'envoyer leurs Eccléſiaſtiques en Surplis, pour honorer le Convoi.

Tout étant ainſi préparé, & la Cérémonie ayant été aſſignée au Seiziéme Juillet aprés-midi, il fût arrêté d'abord à l'Archevêché, que le Prélat feroit lui-même la levée & le tranſport du Corps aprés avoir été exhumé ; mais ce premier deſſein fût changé, & il fût réglé que M. l'Abbé Bridel Archidiacre de la Métropole & Grand-Vicaire du Diocéſe, feroit la Cérémonie toute entiere, & que Monſeigneur l'Archevêque iroit le lendemain

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

benir l'Eglise des Freres, & y célébrer la Sainte Messe : ce qui a été éxécuté en la maniére suivante.

On s'est oublié de raporter, que dès que le Frere Supérieur eût été assûré du succès de son entreprise, il avoit écrit à tous les Fréres Directeurs des Maisons des Ecoles disperséés en toute la France, de venir au plûtot à S. Yon, pour être presens au transport du Corps de leur S. Instituteur.

Il ne pouvoit leur donner une plus grande consolation ; car presque tous ont connu M. DE LA SALLE, ont été élevés de ses mains, & plusieurs ont vû les commencemens de l'Institut.

Aussi tous se mirent en chemin aussi-tôt la Lettre reçûë, avec une extrême joye, & accoururent avec une égale promptitude à St Yon : pour honorer de leur presence une Cérémonie qui leur étoit si agréable, & se remplir de l'Esprit de leur Pere auprés de ses Ossemens.

Sur les 3. à 4. heures du soir, fût ouvert le Tombeau de M. DE LA SALLE, en presence de M. l'Abbé Bridel, de M. le Curé de St Sever, revétus de Surplis & d'Etoles, de M. le Doyen de la Cathédrale, de M. l'Abbé de Chanron Grand-Vicaire, de M. l'Abbé Tériſſe Archidiacre & Grand-Vicaire, de M. l'Abbé Dossemont aussi Archidiacre, & autres Chanoines & Curez de la Ville, de Monsieur de Pont-Carré de Vierme, Maître des Requêtes à Paris, Frere de Monseigneur le Premier Préſident : du Fils de M. le Marquis de Cani, de M. le Comte d'Enneval, & d'un nombre d'autres personnes de tous états & de tout âge qu'on n'avoit pas pû empêcher d'entrer dans l'Eglise ; quoique les Portes en fussent fermées & gardées par les gens de la Cinquantaine, & de la Compagnie des Arquebuziers qui avoient eû Ordre de Monseigneur le Premier Préſident, de s'y trouver pour empêcher le Tumulte.

La Tombe qui couvroit le Corps de M. DE LA SALLE étant d'une grosseur énorme, coûta bien du tems & des peines à lever. La Fosse où il étoit Inhumé étant trés-profonde, il ne fallût pas moins de peine ni moins de tems pour le découvrir.

Enfin, aprés bien du travail on aperçût le Cercüeil, & on trouva les Ossemens de Mr DE LA SALLE dans tout leur entier, & dans leur situation naturelle, les Chairs étant entiérement consumées aussi-bien que les vétemens Sacerdotaux dont son Corps avoit été revétu, à la réserve de la petite Croix de bois qu'il avoit entre les mains, de la Houpe de son Bonnet carré, & de ses Souliers.

Le moyen dont on s'est servi pour tirer de terre le Corps tel qu'il se trouvoit, & de le placer dans le Cercüeil de plomb préparé pour le recevoir, fut de passer des Draps par-dessous le Cercüeil dans lequel il étoit renfermé, afin de le soûtenir de cette sorte ; on vint à bout de le transporter tout entier dans le nouveau Cercüeil de plomb, revétu d'un autre de bois, dans l'état qu'il a été trouvé : Là étoit Mr Henault Medecin & Mr Jourdain Chirurgien, qui en firent la visite, & raportérent qu'il étoit en son entier.

M. l'Abbé Bridel en dressa son Procés Verbal : Un Notaire qu'on avoit apellé fit aussi le sien : ensuite dequoi, on ferma le nouveau Cercüeil, & on le mit au milieu du Chœur de la Paroisse, sur un lieu élevé & environné de Luminaires.

Les Freres à l'envie se saisirent des morceaux du premier Cercüeil ; des Ecclesiastiques & autres personnes presentes en voulurent aussi avoir : Quelqu'uns eurent recours à un reste de la Frange de son Etole, les autres prirent la Houpe

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

de ſon Bonnet carré qui étoit entiere, & quelqu'uns gardérent les Semelles & Empeignes de ſes Souliers, qui avoient réſiſté à la pourriture : rien de tout cela non plus que les Oſſemens ne répandit aucune mauvaiſe odeur.

On retarda le Convoy le plus qu'on pût, parce qu'on attendoit Monſeigneur le Premier Préſident & autres Perſonnes de diſtinction, qui vouloient l'honorer de leur preſence : mais comme ils tardoient trop ; on fût obligé de le commencer au chant des Pſeaumes : Seize Eccléſiaſtiques en Surplis & en Etoles, eurent la dévotion de porter les Précieux reſtes d'un homme qu'ils honorent comme un des plus Grands Serviteurs de Dieu du dernier Siécle.

Quatre autres ſe firent honneur de porter les quatre coins du Drap, M. l'Abbé Tériſſe Grand-Vicaire, Archidiacre & Chanoine, & M. l'Abbé Doſſemont auſſi Archidiacre & Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine, portoient ceux de derriére, deux autres Chanoines de la même Egliſe qui connoiſſoient particulierement M. DE LA SALLE, portoient ceux de devant ; Ils étoient précedés de Meſſieurs les Curez de St Sever, de St Maclou, de St Eloy, de St Vivien, de St Godard, de St Sauveur, de St Martin du Pont, de St Vigor, & autres, qui avoient amené leurs Eccleſiaſtiques. Ceux des deux Séminaires, St Vivien & St Nicaiſe, & d'autres étant joints aux premiers, formérent tous un Clergé ſi nombreux, que quoique l'Egliſe de St Sever ſoit aſſez éloignée de celle des Freres, les premiers y arrivérent lorſque les derniers ſortoient de la Paroiſſe.

En Haye étoient les Gens de la Cinquantaine & les Arquebuziers, pour empêcher le tumulte & écarter le peuple ; on croît que le quart ou un tiers de la Ville de Roüen étoient acourus à la Cérémonie : Les Freres arrivez de Provinces, joints aux autres de la Maiſon, au nombre de quatre-vingt, vinrent le Cierge en main au-devant du Clergé, pour recevoir les reſtes Précieux d'un homme, qui pendant prés de quarante ans leur a donné un nombre infini d'Exemples des Vertus les plus Heroïques. M. le Doyen de la Cathédrale, M. l'Abbé de Chanron Grand-Vicaire & d'autres Eccléſiaſtiques de diſtinction en Manteau long, étoient eux-mêmes ſuivis d'une multitude inombrable de perſonnes de tout état & de tout âge. On prétend que le nombre des Eccleſiaſtiques en Surplis, & qui formoient la Proceſſion, en portant un Cierge en main, paſſoit celui de trois cens, & que plus de trente milles perſonnes accompagnoient, précédoient, ou ſuivoient le Convoy : On y vit auſſi des Religieux de tous les Ordres.

Le Corps aporté dans l'Egliſe des Fréres, en chantant les Pſeaumes & les Priéres accoûtumées en pareille Cérémonie, arriverent Monſeigneur le Premier Préſident, Meſſeigneurs d'Emeval & de Courmoulins Préſidens à Mortier, avec M. le Procureur Général, Madame la Premiére Préſidente, Madame l'Intendante, & autres Dames de diſtinction : Monſeigneur le Premier Préſident voulut voir le Corps ; on ouvrit le Cercüeil pour le ſatisfaire, & on le lui montra.

M. l'Abbé Bridel bénit le Caveau où il devoit repoſer ; & enfin il l'y plaça ſur les neuf heures du ſoir, aprés avoir fait ſoûder le Cercüeil de plomb.

Le lendemain Monſeigneur l'Archevêque de Roüen alla benir l'Egliſe des Freres, & y dit la Premiere Meſſe.

C'eſt ainſi que les Freres des Ecoles Chrétiennes ont eu le bonheur de ſe remettre en poſſeſſion du Corps Précieux de leur Inſtituteur, leur bonheur ſera parfait s'ils conſervent toûjours ſon Eſprit.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

LETTRE

DE L'AUTEUR DE LA VIE DE M. DE LA SALLE, *au Frere Supérieur de l'Institut des Freres des Ecoles Chrétiennes.*

MON TRES-CHER FRERE,

JE ſuis ſurpris des réfléxions que quelques-uns de vos Freres font ſur la Vie de M. de la Salle, pour en dégoûter, ce ſemble, les autres. C'eſt attaquer un Livre qui peut leur devenir très-utile, & qui eſt fait pour eux. Vous dirai-je que je ne ſçavois ſi je devois en rire ou pleurer ; car ces Remarques font voir & leur petiteſſe d'eſprit, & leur peu de vertu : ſans doute que le démon cherche à rendre inutile un Ouvrage dont il prévoit & craint le ſuccès pour la ſantification des Freres. Je m'en vais prendre ces Remarques l'une après l'autre.

PREMIERE REMARQUE.

Il y a des mots affreux dans ce Livre qui ſont ignominieux & injurieux à la ſocieté des Freres.

CEtte Remarque, mon très-cher Frere, eſt elle-même injurieuſe & ignominieuſe à l'Aprobateur du Livre, à l'Auteur, aux perſonnes éclairées, à vous-même, & à quelques-uns de vos principaux Freres. 1. Elle eſt injurieuſe à l'Aprobateur du Livre, qui eſt un Docteur de Sorbonne, ſi exact & ſi délicat en ce qui touche la réputation du Prochain, qu'il a effacé tout ce qu'il trouvoit directement ou indirectement intéreſſer le Prochain, & tout ce qui lui paroiſſoit un peu trop fort dans les termes. 2. Elle eſt injurieuſe à l'Auteur, puiſqu'il n'a travaillé que ſur les Memoires que vous & les principaux Freres lui ont fourni, dans leſquels ce qu'on reprend ſe trouve en termes formels ou équivalens. 3. Elle eſt injurieuſe aux perſonnes éclairées qui ont vû l'Ouvrage ; car quoique le ſecret que l'on cherchoit dans cette affaire, n'ait pas permis de le montrer à pluſieurs perſonnes, on l'a cependant communiqué à quelques Confidens éclairez, qui ont eu toute la liberté de retrancher tout ce qu'ils ont voulu, ce qu'ils ont fait très-rigoureuſement. 4. La Remarque eſt injurieuſe à vous-même, & à quelques-uns de vos principaux Freres a qui l'Ouvrage a été communiqué, qui l'ont lû avec la liberté d'y retrancher ce qu'ils vouloient, & vous ſçavez bien que vous avez en effet retranché quelques Articles, & tout ce que vous avez voulu. Cela étant, je demande ſi des Freres qui ſe choquent & qui s'aigriſſent fort mal-à-propos, comme vous verrez dans la ſuite, de quelques termes, montrent beaucoup d'humilité, en voulant cenſurer ce que les perſonnes eclairées, ce que vous-même & ce que quelques principaux Freres ont aprouvé ?

II. Quel eſt le devoir d'un Hiſtorien ? C'eſt de raporter les faits tels qu'ils ſont, & de faire parler le monde, comme le monde parle. Or je vous demande, le monde n'a-t'il point dit, & ne dit-il pas encore tous les jours ce qui offenſe tant ces Freres ? Ces termes *Affreux*, pour répéter les expreſſions de ces Freres, ne ſont-ils pas encore tous les jours dans la bouche des gens du ſiécle contre les Freres, & généralement contre tous les Maîtres & Maîtreſſes d'Ecoles charitables ? Ne les avez-vous pas entendus vous-même bien des fois, ces termes *Affreux ?* Ces Freres ne les ont-ils jamais entendus ? Quant à nous, nous n'entendons rien autre choſe tous les jours ; vous ſçavez qu'il n'y a pas encore deux mois qu'un de vos Amis & Protecteur fâché contre vous autres, s'eſt ſervi de ces termes *Affreux*.

III. Les Freres en queſtion ont pris un grand travers, en ſe choquant des prétendus termes *Affreux*, parce que ces termes ne ſe raportent point aux Freres, mais aux premiers Maîtres ſéculiers auſquels M. de la Salle s'eſt uni, qui tous ont ſorti, & dont il n'en eſt pas reſté un ſeul. Pour vous en convaincre, mon cher Frere, reprenez le Livre, & vous y trouverez que M. de la Salle ne s'étoit point encore dépoüillé de ſon Canonicat ni de ſon Patrimoine, lorſqu'il voulut s'unir pour la premiere fois à ces Maîtres d'Ecoles que M. Niel avoit choiſis. Or je vous demande, ces jeunes Gens ſéculiers qui ne faiſoient cet office comme les autres, que pour avoir de quoi ſubſiſter, n'étoient-ils pas de vrais gueux ? Le monde & M. de la Salle lui-même les regardoient-ils d'un autre œil ? Mais ces jeunes Gens ſéculiers étoient-ils alors Freres ? Formoient-ils alors une Communauté proprement dite ? Enfin en eſt-il reſté un ſeul dans la ſocieté des Freres ? Ce que l'on dit donc d'eux, ne regarde nullement les Freres. Voilà par conſéquent le travers des Freres cenſeurs ſi choquez des termes *Affreux* mis en évidence.

IV. Diſons quelque choſe de plus fort. Ce que ces Freres critiques reprennent, eſt ce que M. de la Salle a dit pluſieurs fois, & ce qu'il a laiſſé par écrit dans un Memoire qu'on a trouvé après ſa mort. Vous ſçavez qu'il y dit poſitivement, parlant de ces jeunes Garçons Maîtres d'Ecoles auſquels la grace le preſſoit de s'aſſocier, & pour leſquels il ſentoit un fond de répugnance, qui les mettoit au-deſſous de ſon Valet, c'eſt ce qu'il a confeſſé en pluſieurs rencontres ; vous avez encore ce Memoire, vous pouvez le montrer à ces Freres prévenus : Que répliqueront-ils à une pareille autorité ?

V. Entrons dans le fond. Ces termes *Affreux* qui choquent tant ces Freres prévenus, choqueroient-ils un homme humble & ami de l'humiliation, quand même ils ſeroient apliquez aux Freres ? Peuvent-ils trouver à redire que l'Auteur eût raporté ce que le monde a dit, & ce que le Démon repreſentoit à M. de la Salle, en voulant le détourner de ſon entrepriſe.

VI. Si l'Auteur eſt ſi blamable d'avoir raporté en Hiſtorien ce que le monde diſoit, ce que la nature diſoit elle-même à M. de la Salle dans l'horreur qu'elle ſentoit contre l'état qu'il vouloit embraſſer, les Evangéliſtes ſont donc bien blâmables d'avoir raporté les injures atroces que les Phariſiens & les Juifs diſoient à J. Ch. A quoi penſoient-ils de laiſſer par écrit que ces hommes pervers traitoient J. Ch. de Samaritain, de Magicien, d'Enchan-

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

teur, de buveur de vin, d'ami de la bonne chere, de perturbateur du repos public, d'homme qui ne faiſoit des prodiges que par l'opération de Belzebut ? Pourquoi raportent-ils que le monde diſoit qu'il étoit Fils d'un Charpentier ; qu'il n'avoit jamais apris les lettres ; qu'il étoit un Blaſphémateur, & un ennemi de la Loi ? Pourquoi S. Mathieu dit-il de lui-même dans ſon Hiſtoire Evangélique, qu'il étoit un Publicain, terme *Affreux* chez les Juifs ? Pourquoi les autres Evangéliſtes raportent-ils qu'ils étoient des pauvres pêcheurs, qu'ils vivoient de ce métier, & qu'ils étoient des gens idiots & ignorans ? Pourquoi font-ils le détail eux-mêmes des fautes & des défauts de ruſticité, de groſſiereté & des imperfections des Apôtres ? Pourquoi S. Paul raporte-t'il de lui-même qu'il a été un Blaſphémateur & le Perſécuteur de l'Egliſe ; que lui & tous les Apôtres étoient la balaïeure, la craſſe & le rebut du monde ? Pourquoi l'Ecriture Sainte raporte-t'elle que Saül & David confeſſoient qu'ils étoient des dernieres familles d'Iſraël, & comme la lie du Peuple ? Enfin pour tout dire en un mot, pourquoi raporte-t'elle les crimes de tant d'autres & les fautes des plus grands Saints ? Les ſaints Apôtres étoient humbles, & ils ne ſe ſont point choquez des *termes Affreux* que l'Hiſtoire Evangélique raporte ſur leur compte, les Freres qui ſont humbles ne ſe choquent pas non plus des termes en queſtion, quand il ſeroit vrai que ces termes les regarderoient ; ce qui n'eſt pourtant pas.

VII. Pourquoi eſt-ce que les Saints Evangéliſtes ont raporté tant de choſes humiliantes pour les Apôtres ? C'eſt que ce raport contribuoit à la gloire de Dieu, & relevoit l'éclat de l'humilité, de la douceur, de la patience, & des autres vertus de Jeſus-Chriſt. Pourquoi pareillement dans toutes les Vies des Saints, les Hiſtoriens ont-ils fait de ſemblables raports ? C'étoit pour montrer la ſainteté de ceux dont ils écrivoient la vie. Pareillement n'étoit-il pas néceſſaire, pour montrer la vertu de M. de la Salle, de raporter que ceux auſquels il s'alloit unir, étoient regardez par le monde comme des gueux & des miſérables, comme ils l'étoient à peu près en effet.

SECONDE PLAINTE.

Avoit-on beſoin de mettre dans la Vie de M. de la Salle pluſieurs des Régles & Pratiques de l'Inſtitut.

I. S'Il ne falloit pas mettre cela dans la Vie de M. de la Salle, qu'eſt-ce qu'on y auroit mis ? De quoi l'auroit-on compoſée ? N'eſt-ce pas tous ces points réunis qui font voir la ſainteté & la vertu de l'Inſtituteur ?

II. L'Auteur de la Vie de M. de la Salle en faiſant cela, n'a fait que ce que les Auteurs des Vies ont coutume de faire. Qu'on liſe les Vies nouvelles de S. François, de S. Jean de la Croix, l'Hiſtoire des Carmes & Carmelites Déchauſſez, la Vie de ſainte Thereſe, de S. Pierre d'Alcantara, de M. Vincent de Paul, de Ceſar de Bus, de S. Ignace, de S. Xavier, & de cent autres ſemblables, on trouvera la même choſe.

III. Pourquoi écrit-on la Vie des Saints, & ſur tout celle des Inſtituteurs ? C'eſt pour édifier les Fidéles par le raport de leurs vertus & de leurs pratiques : c'eſt pour montrer à leurs Enfans la conduite qu'ils doivent tenir, le terme où ils doivent arriver, la difference qui eſt encore entr'eux & leurs premiers Peres, & les animer à marcher à grands pas ſur leurs traces : c'eſt pour reprocher aux tiédes leur lâcheté, pour montrer à ceux qui s'égarent le droit chemin dans lequel ils doivent entrer ; enfin pour faire ſentir à tous ceux qui ſont irréguliers, combien ils doivent être honteux de reſſembler ſi peu à leurs modéles. Si on ne faiſoit pas cela en raportant la Vie des Saints, on travailleroit envain. On voit par-là que ceux des Freres qui font pareilles plaintes, ne peuvent pas paſſer pour gens fervens. S'ils trouvent mauvais qu'on repreſente dans la vie de l'Inſtituteur ce qu'ils doivent être, c'eſt qu'ils craignent que le monde ne connoiſſe qu'ils ne ſont pas ce qu'ils doivent être.

IV. Il faut tout dire, les Freres qui font cette plainte, dévroient au contraire être bien aiſes de ce que l'on a raporté quelques articles des Régles & des Pratiques qui ſont en uſage chez eux, puiſque ces Régles & ces Pratiques ſont les preuves de la perfection de leur Etat, de la vertu des premiers Freres, & de la ſainteté de l'Inſtituteur.

V. Pareille plainte a été faite au ſujet de la nouvelle Vie de Marie Alacocque écrite par Monſeigneur l'Archevêque de Sens. Quelques Filles de la Viſitation ont murmuré de ce que l'on avoit expoſé au jour le relâchement du Monaſtere de la Viſitation de Paris, & révélé les défauts de pluſieurs Religieuſes. Qui ſont les Filles qui ont fait ces plaintes ? Les tiédes & les imparfaites ; les vertueuſes s'en ſont mocquées.

VI. Quelles Régles a-t'on raportées ? Celles qu'il étoit d'une conſéquence infinie de faire connoître au Public, & d'inculquer aux Freres. Qu'eſt-ce qu'on entend tous les jours dans le Public ? Que les Freres quitteront bientôt leur état, qu'ils ſe cloîtreront ; qu'ils aſpireront aux Ordres ſacrez, &c. Il étoit donc d'une grande conſéquence, pour déſabuſer le Public qui s'opoſe ſous ce prétexte à leurs établiſſemens dans les Villes, de raporter les Régles eſſentielles qui leur défendent l'entrée du Sanctuaire. Si on parle auſſi des Régles, des Récréations, & quelqu'autres qui ſont de grande conſéquence, c'eſt pour les inculquer aux Freres, pour leur en montrer la néceſſité, les fruits ineſtimables, & leur faire ſentir que l'Inſtitut tombera en ruine, d'abord que le relâchement s'introduira ſur ces articles. Rien encore en cela qui ne ſoit pratiqué par ceux qui ont écrit la Vie des Inſtituteurs d'Ordres. Enfin peut-on, doit-on cacher des Régles imprimées, aprouvées du S. Siége, autoriſées par les Patentes ? Qui ſont les Réguliers qui ne ſe font pas un honneur de montrer leurs Régles ? Les Jéſuites dira-t'on peut-être. On ſe trompe, elles ſont imprimées, elles ſe trouvent dans toutes les célebres Bibliothéques. Si ces ſortes d'Ouvrages ne ſe trouvent pas ſi communément, c'eſt que chaque Ordre n'en fait imprimer qu'autant qu'il en a beſoin. Du reſte, les Régles des Inſtituts ſont ſi connuës, qu'elles ſe trouvent dans les Livres de leurs plus célebres Théologiens, qui les ont expliquées ; le célebre Suarez dans les excellens Traitez ſur la Religion, & d'autres Jéſuites dans des Traitez exprès, font profeſſion d'expliquer leurs Régles les plus importantes. J'ai honte d'en dire davantage, tant ces plaintes me paroiſſent ridicules & honteuſes pour ceux qui les font.

TROISIE'ME PLAINTE.

A quoi bon de raporter certains faits & certains déreglemens de quelques Freres, même de ceux qui ſont morts chez nous à la fleur de leur âge ? Pourquoi veut-on regarder comme une punition de Dieu ce qu'on en raporte ? De tels récits ne ſont-ils pas des médiſances ?

CEtte troiſiéme plainte eſt encore une marque de petiteſſe d'eſprit & d'ignorance ; ſi elle eſt bien fondée, toutes les Hiſtoires ſacrées & prophanes ſont pleines de médiſances : ſi c'eſt médiſance de raporter de pareils faits,

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

pourquoi l'Ecriture raporte-t'elle la chute des Anges & le péché d'Adam ? Pourquoi parle-t'elle du crime de Caïn, & de la corruption générale de tous les Habitans de la Terre qui fut punie par le déluge ? Pourquoi aprend-elle les abominations d'une infinité d'autres ? Pourquoi détaille-t'elle l'impiété de Cham qui se mocqua de son Pere Noé, le dessein ridicule de ceux qui bâtirent la Tour de Babel, l'impureté détestable de Sodome, la révolte de Pharaon contre Dieu ? Pourquoi ensuite l'Ecriture fait-elle un raport si exact de tous les crimes d'Israël & de ses Rois, des Juifs & de leurs Prêtres depuis la sortie de l'Egypte, jusqu'à la venuë de J. Ch. le Livre de la Genéle, des Juges, des Rois, des Paralipoménes, d'Esdras & des Machabées, sont remplis de ces prétenduës médisances ? Pourquoi les Evangélistes si saints & si remplis de Dieu, ont-ils entré dans un si grand détail des crimes & de l'hipocrisie des Scribes & des Pharisiens, des Prêtres & des Pontifes, de leur envie & jalousie contre J. C. de leur calomnie & de leurs impostures, & de leur fureur qui alla jusqu'à le faire mourir ? Pourquoi ces saints Ecrivains raportent-ils la chute de S. Pierre, la perfidie de Judas, l'incrédulité de S. Thomas, la fuite & lâcheté de tous les autres Apôtres ? Dira-t'on que l'Evangile est plein de médisances ? Les Actes des Apôtres sont écrits sur ce stile, aussi bien que les Lettres de S. Paul, qui ne fait point de difficulté de nommer ceux qui l'ont quitté, & qui ont fait naufrage dans la foi ? Pourquoi est-ce que l'Histoire Ecclésiastique, en nous raportant les Actes des Martirs & actions héroïques des Saints, nous nomment plusieurs Chrétiens de ceux qui ont apostasié, les Tirans qui ont persécuté l'Eglise, les Hérétiques & les Hérésiarques qui ont combatu la Foi, les mauvais Princes & les mauvais Prélats qui l'ont scandalisé ? Pourquoi nous raporte-t'elle la chute des plus grands hommes, telle que sont Tassien, Origène, Tertulien, Osius, Apolinaire, Nestorius, Eutiche, & une infinité d'autres ? Pourquoi S. Luc nous décrit-il l'hipocrisie d'Ananie & de Saphire sa femme, & qu'à son exemple ceux qui ont écrit la Vie des Peres du Desert, nous disent les noms de plusieurs d'entr'eux qui ont fait de lourdes chûtes, & qui ont scandalisé l'Eglise ? Pourquoi est-ce que les Auteurs qui ont écrit les Chroniques de leurs Ordres ont-ils eu soin de raporter les noms de plusieurs Religieux qui en ont été le scandale, & qui ont diffamé la sainteté de leur profession.

Si on vouloit extraire de tous ces Historiens de pareilles *Médisances*, on en composeroit plusieurs gros Volumes : contentons-nous d'en raporter quelques exemples. Pourquoi est-ce que l'Auteur des Chroniques de S. François, & le dernier Auteur de sa Vie imprimée depuis peu, nous raportent-ils les irrégularitez, les murmures & les relâchemens du Frere Héli arrivé du vivant même de S. François & son Apostasie qui suivit la mort du Saint ? Pourquoi nous nomme-t'il d'autres Enfans de ce S. Patriarche qu'il apelloit des Bâtards de l'Ordre, tel qu'est le malheureux Gardien auquel ce Saint donna sa malédiction, & qui périt misérablement ? Pourquoi raporte-t'on dans la Vie de S. Pierre d'Alcantara les outrages, les calomnies & les mauvais traitemens que ce Saint a essuyez de la part des Religieux dont il avoit entrepris la Réforme ? Pourquoi dans la Vie de S. Jean de la Croix fait-on de pareils récits ? Pourquoi est-ce que l'Histoire des Carmes & Carmelites Déchaussées raporte par noms & surnoms ceux qui après avoir embrassé la Réforme l'ont quittée, y ont voulu introduire le relâchement, & y ont causé bien du desordre sous les yeux même de sainte Théreſe ?

On ne finiroit pas, si on vouloit réfuter cette plainte par toutes les preuves que presentent les Histoires récentes, soit sacrées, soit prophanes, tout y est plein de *médisances*, si le récit des faits qu'on traite de médisances dans la Vie de M. de la Salle, est en effet médisance.

Peut-être voudra-t'on répondre que de pareils faits raportez par les Historiens sacrez & prophanes étoient anciens, lorsqu'ils ont été écrits, & que ceux dont parle la Vie de M. de la Salle sont nouveaux ; mais la réponse est vaine, car dire du mal du prochain, quand on ne le doit pas dire, soit un an, soit cent ans après qu'il est arrivé, est médisance. La plûpart des faits criminels dont les Histoires sacrées & prophanes sont remplis à la honte de ceux qui en étoient coupables, étoient de fraîche datte, lorsqu'ils ont écrit : la mémoire en étoit encore récente, & ceux dont il y est mal parlé, ou étoient encore vivans, ou étoient morts depuis peu, tout le monde les connoissoit ; ainsi il n'y a point de difference entr'eux, & ceux qui sont raportez dans la Vie de M. de la Salle. Mais venons au fond, & aprenons à de pauvres Freres ce que c'est que médisances.

La médisance consiste à révéler les fautes cachées & secrettes du prochain, sans nécessité ni utilité, ainsi dire une faute du prochain qui est publique & connuë, n'est pas médisance. C'est même bien fait, quand la nécessité & le bien public le demande ; par cette raison il est permis à un Juge de diffamer la réputation d'un homme qui a commis un crime qui intéresse le public : voilà pourquoi les Histoires sacrées & prophanes sont remplies de récits que ces Freres taxent de médisances ; c'est qu'il est de l'intérêt du public de sçavoir les punitions que Dieu en tire, pour aprendre à craindre le péché, le relâchement & l'irrégularité. Ceux qui sont versez dans la lecture de l'Histoire sacrée & Ecclésiastique, sur tout des Ordres & des Instituts, ne manquent pas de remarquer qu'il n'y en a presque aucun qui ne donne des exemples de chûtes dans quelques-uns de ses Membres, tandis qu'ils fourniſſent un nombre infini d'exemples de vertus héroïques, & qu'on a soin de raporter le nom de ces scandaleux, & les malheurs qu'ils se sont attirez, tandis qu'on fait le dénombrement de ceux qui se sont sanctifiez. Pourquoi encore une fois faire un récit desavantageux à la réputation de quelques particuliers ? C'est que le bien public le demande, & que l'on est plus touché des desastres & de la perte des membres irréguliers d'une Communauté, que de l'éclat des actions saintes des autres. Quand on lit ces Ecrits, que certains Freres apellent *Médisances*, avec un cœur bien disposé, qu'arrive-t'il ? 1. On adore les Jugemens de Dieu, & on aprend à trembler. 2. On craint sa propre chûte, persuadez de ces paroles de S. Paul : *Que celui qui est debout prenne garde de tomber.* 3. On aprend à se vuider de la bonne opinion de soi-même, & à détruire sa présomption, en sentant par l'exemple des gens plus vertueux que nous qui ont tombé, que nous tomberions nous-même, si Dieu ne nous soutenoit. 4. On aprend à se mépriser soi-même, & à ne mépriser personne, & à se persuader qu'on a pas autant de vertu qu'on croyoit avoir. 5. On aprend à veiller sur soi-même, & à craindre comme le S. Homme Job toutes ses démarches, & à s'éloigner des écueils où sont tombez les autres. 6. On devient plus fervent, plus

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

régulier, plus fidéle aux petites choſes, plus exact à n'agir que par obéiſſance, & à découvrir tout ſon intérieur à ſes Supérieurs, &c. voyant que les autres ne ſont tombez que par défaut d'humilité & de fidélité à ces vertus. Enfin on apprend à veiller & à prier, ainſi que le recommande J. Ch. & à recourir à Dieu continuellement pour lui demander la grace de la perſévérance. Voilà les biens que produit la lecture de ces faits qu'on apelle *Médiſances*. Voilà pourquoi le S. Eſprit..... dans l'Ecriture en a raporté de tant de ſortes par les Hiſtoriens ſacrez. Voilà pourquoi les autres Ecrivains Eccléſiaſtiques raportent dans la Vie des Saints, ou dans l'Hiſtoire de leur Inſtitut, ces récits que ces bons Freres apellent *Médiſances* : auſſi eſt-il vrai qu'il n'y a rien qui ait tant touché dans la Vie de M. de la Sallé, que ces relations des Freres diſcoles qui ſe ſont mal comportez. Ceux & celles qui en ont entendu la lecture, ont reſſenti les effets heureux dont nous venons de parler : il y a eû même des Communautez où on a été ſi touché de ces ſortes de récits, que les Supérieurs ont été ſupliez de les faire lire & relire juſqu'à trois fois.

Vous voyez par-là, mon très-cher Frere, que les plaintes dont vous me parlez de quelques-uns de vos Diſciples, ſont bien mal fondées, & que leur véritable ſource eſt ou l'ignorance, ou un travers d'eſprit, ou un fond d'orgueil. Un Frere humble ne s'aviſera jamais de faire la premiere plainte ; un fervent ne s'aviſera pas de faire la ſeconde ; & un homme d'eſprit ne parlera pas de la troiſiéme. Je ſuis avec un profond reſpect, &c.

LETTRE DU FRERE SUPERIEUR DE L'INSTITUT des Freres des Ecoles Chrétiennes, au Frere Directeur de la Maiſon de .....

JE ne ſçaurois vous diſſimuler, mon très-cher Frere, que ceux qui ont apris votre conduite, ont été ſcandaliſez qu'un ſimple Frere ſe ſoit arrogé l'autorité (ce ſont leurs propres termes) d'effacer dans la Vie de M. de la Salle des termes que le Cenſeur du Livre a aprouvez, & que gens éclairez trouvent bons auſſi-bien que moi, & les principaux Freres : Ils ont regardé cette conduite comme un attentat contre nôtre autorité, & une action de très-mauvais exemple. Ces plaintes ont été portées à gens éclairez & à l'Auteur ; les premiers s'en ſont mocquez, & diſent qu'il faudroit mettre les *termes Affreux* dont on s'eſt plaint, dans la Vie de M. de la Salle, s'ils n'y étoient point, & ils ſont choquez de ce que quelques-uns des nôtres ſe ſont choquez. Ils ont ajouté qu'un peu d'humilité auroit retranché toutes ces vaines réflexions : Les Lettres dont je vous envoye les Extraits, vont vous faire voir que ceux qui aiment notre Inſtitut, penſent bien différemment que nos Freres critiques, de la Vie de M. de la Salle.

EXTRAIT D'UNE LETTRE ECRITE PAR M. GUYART, Chanoine de N. Dame de Laon.

MON TRE'S-HONORE' FRERE,

VOus devez être ſurpris de mon retard à vous remercier de deux Volumes de la Vie de M. de la Salle, mon cher & intime Ami, que vous m'avez envoyez. Je vous dirai bonnement que j'ai été bien aiſe d'en faire la lecture, avant de répondre aux juſtes remerciemens que je vous dois ; c'eſt ce que j'ai preſque achevé avec beaucoup de ſatisfaction, tout y eſt conforme à la vérité : j'ai eû l'avantage de demeurer avec lui, lorſqu'il commençoit à former les premiers Maîtres d'Ecoles dans une maiſon vis-à-vis la mienne, & même lorſqu'il les attira pour demeurer avec lui en habit ſéculier ; & je trouve dans ſon Hiſtoire, ſon eſprit, ſon caractere : elle eſt bien écrite, d'un beau ſtile rempli de ſaints exemples & des expreſſions touchantes, non-ſeulement pour les Freres, mais pour les perſonnes qui veulent avancer dans la pratique des vertus chrétiennes ; c'eſt une abondance de graces dans toute la conduite du S. Homme : je le prie tous les jours, & je le regarde comme mon Protecteur auprès de Dieu ; je ne doute point que les Anticonſtitutionnaires ne critiquerons ſa vie, ſur l'ordre, les ſentimens, les répétitions, prolexité & prétendues minuties, & quelques autres endroits qui ne ſeront pas de leur goût ; c'eſt le ſort des meilleurs Livres, ſur tout dans le tems où nous ſommes : je la lis avec plaiſir, j'y admire tout, & je n'y trouve rien d'inutile. Quant à la derniere Partie, je vois bien que ce ſera à l'uſage des Freres ſeulement, ou des perſonnes qui ne peuvent trop lire ce qu'elles veulent retenir ; pour moi je ne m'en laſſe point, & après la premiere lecture, j'eſpere recommencer de nouveau ; car tout ce qui y eſt dit me touche.... Je ſuis âgé de 80. ans, je ne ſuis plus en état de rien faire, priez Dieu pour moi. Je ſuis, &c. A Laon ce 26. Octobre 1734.

AUTRE LETTRE DE M. DE TRUCHIS, Chanoine de Notre-Dame de Chartres.

MON TRE'S-CHER FRERE,

JE ſuis non-ſeulement édifié, mais charmé de la Vie de M. de la Salle : le mot que je me ſuis imaginé pour exprimer mes ſentimens, c'eſt, que c'eſt un terrible Chrétien, il confond tous les autres. Je ne trouve pas une action qui ne parte d'une vertu ſublime : j'en ferai partir un Exemplaire au premier jour pour deux mille lieues d'ici, un en Alſace & en Languedoc. Je ſuis, &c.

A Chartres ce 29. Septembre 1734.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1961

CAHIERS LASALLIENS

TEXTES, ETUDES, DOCUMENTS :

publiés en collection non périodique;
centrés sur la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle, son œuvre écrite et les origines de la Congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes;
préparant la publication de deux ouvrages définitifs : une biographie critique du saint et le corpus de ses œuvres.

Ont paru :

1 — F. FLAVIEN-MARIE (Michel Sauvage, FSC) : *Les citations néotestamentaires dans les Méditations pour le temps de la retraite,* XLVIII — 106 pp.

2 — F. MAURICE-AUGUSTE (Alphonse Hermans, FSC) : *Les vœux des Frères des Ecoles chrétiennes avant la bulle de Benoît XIII.*
Première partie : les faits et les textes, 140 pp.

3 — Id. Deuxième partie : Les documents, 96 pp.

7 — J. B. BLAIN : *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes.*
Reproduction photomécanique de l'édition princeps, Rouen, 1733.
Tome I. 4 ff. — 444 pp. — tables.

8 — Id. Tome II. 502 pp. — tables — 124 pp. — 5 ff.

En préparation :

F. BERNARD : *Conduite admirable de la divine Providence en la personne du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de la Salle...*
Edition du manuscrit de 1721.

F. E. MAILLEFER : *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de la cathédrale de Reims, et Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes...*
Edition comparative des manuscrits de 1723 et de 1740.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome, Italy
Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Institute - Napa, CA - USA

Cahiers lasalliens - Volume 8 - 1951

MAISON-SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Via Aurelia 476 - 00165 Rome - Italy

Scanned at the Lasallian Resource Center
De La Salle Christian Brothers - Napa, CA - USA